TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41067

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41067

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

ROSITA

HISTOIRE PÉRUVIENNE.

I.

L'Andalousie perdrait certainement de sa célébrité et Séville ne serait plus appelée la perle des Espagnes, si les touristes, affrontant une navigation de quatre mois, étendaient leurs excursions jusqu'au Pérou et visitaient Lima. Sans doute la capitale de la république péruvienne n'est plus cette opulente cité des rois (*ciudad de los reyes*) où l'or resplendissait de toutes parts; mais il lui reste deux choses que ne lui ôteront jamais ni les guerres civiles ni les tremblemens de terre : sa position charmante au milieu d'une vaste plaine qui s'allonge depuis la base des Andes jusqu'à l'Océan Pacifique, et la splendeur sans égale de son climat tropical. En dépit des secousses d'un sol capricieux qui, dix fois déjà, ont failli les détruire de fond en comble, ses monumens lézardés sont encore debout; à l'étranger qui les voit de loin surgir parmi des masses d'orangers et de citronniers, ils semblent dire : La beauté de ces lieux vaut bien la peine que l'on brave une chance de péril. Comme les principales villes des Amériques espagnoles, comme toutes celles où la douceur permanente de la température appelle la population au grand air, Lima a sa *plaza mayor*, rendez-vous habituel des promeneurs. Là s'élèvent la cathédrale, qui fut long-temps la plus riche du Nouveau-Monde; le palais du gouvernement, édifice informe — et non chinois, comme l'attestent des géographes qui ne l'ont pas vu, — et le grand hôtel habité par l'archevêque. Deux longues rangées d'arcades complètent cette place. L'une, appelée *Portal de Escribanos*,

sert d'abri aux hommes de loi et écrivains publics, qui y stationnent en habit noir râpé, devant de petits bureaux de chétive apparence. Elle a pour pendant le *Portal de Botoneros,* ainsi nommé parce que les passementiers (*botoneros*) et les fileurs d'or y ont établi leurs rouets et leurs dévidoirs. Derrière cette ligne de gens occupés du matin au soir à fabriquer les riches torsades qui décorent les épaules des généraux et les galons énormes qui brillent aux habits des officiers, règnent les magasins les plus fréquentés de la ville. Ces boutiques ne sont ni spacieuses ni décorées avec luxe comme celles des boulevards de Paris; elles ressemblent plutôt aux *tiendas* du Zacatin de Grenade. Cependant on y trouve des soieries de Lyon et de la Chine, des toiles de Flandre et de Hollande, et surtout ces gentils souliers de satin dont les femmes du Pérou font une si prodigieuse consommation. Les dames de Lima les visitent du matin au soir; elles ont l'habitude d'entrer dans toutes les boutiques, de marchander tout ce qui s'y trouve, quitte à ne rien acheter; c'est à vrai dire leur seule occupation.

Un soir, — je ne sais plus en quelle saison, on ne les connaît pas là où le printemps est éternel, — un jeune cavalier monté sur un cheval fringant traversait la place de Lima au petit galop. Tout à coup l'*angelus* tinta à la cloche de la cathédrale. Les conversations des promeneurs cessèrent à l'instant même; tout travail fut suspendu comme par enchantement : on n'entendit plus que le murmure d'un millier de bouches récitant à voix basse *la oracion.* Le cavalier s'était arrêté à ce signal solennel, il avait même ôté respectueusement son chapeau; mais son cheval impatient bondissait et faisait des écarts à droite et à gauche, au grand scandale de la foule, qui, tout en marmottant l'*ave Maria,* indiquait son mécontentement par des mouvemens de tête et d'épaule. Quand les passementiers et les écrivains se remirent, ceux-ci à griffonner leurs paperasses, ceux-là à faire grincer leurs rouets, quelques paroles malsonnantes pour le cavalier retentirent autour de lui.

— C'est un Anglais, disait l'un. — Et partant un hérétique, disait l'autre. — Il a fait exprès d'éperonner sa monture pour nous troubler dans nos prières, ajoutait un troisième.

Ces mots, prononcés avec plus d'émotion que de colère, causèrent cependant un certain embarras au cavalier. Les groupes les plus rapprochés de lui s'aperçurent qu'il se troublait; leur hardiesse s'en accrut, et ils firent entendre quelques sifflets.

— Eh bien! s'écria aussitôt une voix forte qui s'élevait du *Portal de Botoneros,* depuis quand verra-t-on les *fils du pays* insulter un étranger? Un Anglais, un hérétique, dites-vous? Moi, je vous déclare que vous vous trompez. Ce jeune homme est catholique comme vous et moi : don Patricio, sur mon honneur, n'a d'anglais que sa tournure et la couleur blonde de ses cheveux. *I say,* lieutenant Patrick?

A ces mots, le cavalier, qui s'éloignait au petit pas, craignant de fouler les passans peu empressés à se ranger devant son cheval, tourna la tête, et il rencontra la main que lui tendait amicalement celui dont la voix venait de s'élever en sa faveur. Ce personnage portait le grand chapeau à la Basile, le manteau noir et le col brodé de bleu des chanoines espagnols.

— Ne vous fâchez pas, dit-il à l'étranger; ces pauvres gens tiennent à toutes les pratiques de leur religion comme à l'indépendance de leur pays : c'est une partie de leur patriotisme.

Le cavalier salua et reprit sa route; de son côté, le chanoine lui répondit par un geste de la main. Comme il s'en retournait pour aller reprendre sa place sur le banc de bois où il fumait tranquillement sa cigarette, il heurta une jeune fille qui, pendant sa conversation avec le cavalier, s'était tenue immobile derrière lui.

— *Ahi!* Rosita, lui dit-il avec vivacité, que faisais-tu là, fillette? Va donc, il sied bien à une enfant comme toi de courir les magasins!

La jeune fille, un peu honteuse, se hâta de cacher ses traits sous les plis de son voile noir. La tête bien enveloppée du *rebozo* qui masquait tout son visage à l'exception de l'œil droit, le corps serré dans la *saya* de satin à petits plis qui l'enfermait comme un fourreau, elle se glissa dans la foule, à peu près comme une couleuvre se perd dans les hautes herbes.

L'*angelus* avait annoncé le coucher du soleil; avec la nuit, la masse des promeneurs devenait plus intense. Autour de la fontaine qui marque le milieu de la grande place, les vendeurs d'eau se pressaient plus nombreux; ils remplissaient à la hâte leurs barils, les chargeaient sur leurs ânes, sautaient en croupe, et se répandaient dans tous les quartiers de la ville. Les marchands de fruits et de légumes multipliaient leurs apostrophes aux passans. Il s'allumait autant de cigares dans cet étroit espace que d'étoiles au firmament. Les hommes, drapés de manteaux amples et légers, causaient de ce ton vibrant et grave qui fait mieux ressortir la sonorité de la langue espagnole; les femmes, vêtues du costume national que nous venons de décrire, la face voilée, le corps emprisonné dans une jupe étroite et élastique, erraient à travers les groupes d'un pas à la fois nonchalant et svelte. On eût dit un de ces jours de carnaval où les dominos se mêlent à la foule des spectateurs et des curieux, et pourtant rien ce soir-là n'était changé à la vie habituelle de cette population étrange où les femmes semblent courir les aventures et les hommes attendre avec une dignité solennelle qu'une voix amie ou inconnue leur jette à l'oreille quelque douce appellation. Au murmure des conversations, au bruit des souliers de satin effleurant le sol, se mêlait sur plusieurs points le flonflon des guitares qui bourdonnaient sourdement comme les *cigalons* de Provence à travers

les blés. L'étranger que le chanoine avait appelé du nom de don Patricio ne tarda pas à reparaître parmi les promeneurs; seulement, afin d'être moins remarqué et de conserver une allure plus libre au milieu de cette population insouciante et joyeuse, il avait changé de vêtement et portait le costume d'un cavalier péruvien : *poncho* blanc à longue frange, large chapeau de paille, bottes de peau de vigogne et grands éperons d'argent. Comme il entrait dans la boutique d'un marchand de cigares, le chanoine se trouva devant lui, et le cavalier l'aborda.

— Permettez-moi de vous demander, lui dit-il, comment il se fait que j'aie l'honneur d'être connu d'une personne dont je ne sais pas même le nom?

— Monsieur, répliqua le chanoine, j'ai commis une indiscrétion sans doute en vous adressant la parole sur la place publique, mais c'était dans votre intérêt : j'espère que vous me le pardonnerez. Quant à votre nom, je l'ai deviné, et voici comment. Plus d'une fois je vous ai vu au couvent de Santo-Domingo à l'heure des offices; je me suis dit : Ce jeune homme en habit d'officier de marine de sa majesté britannique est catholique, donc il est Irlandais : tout bon Irlandais se nomme Patrick... Me suis-je trompé? J'ai voyagé beaucoup en Europe, monsieur, et j'ai conservé pour les Européens un attachement que mes compatriotes ne partagent guère, il faut bien l'avouer. Lima n'est pas une ville comme une autre; elle a ses périls... Vous riez, monsieur?... Je ne parle pas des poignards et des couteaux que vos romanciers mettent toujours à la main des héros qu'ils appellent d'un nom castillan, ni des rasoirs que les *Limeñas* portent à leurs jarretières. Ce sont là des fables, ou tout au moins des dangers qu'on évite avec un peu de prudence...

Comme il parlait ainsi, une petite main brune et effilée jeta une piécette sur le comptoir du marchand, qui donna en échange un paquet de cigarettes enveloppées dans des feuilles de maïs. Le chanoine baissa la tête et reconnut, sous le voile qui la couvrait, la jeune fille à laquelle il avait adressé la parole au milieu de la place, quelques heures auparavant.

— Encore dehors, Rosita? lui dit-il d'un ton sévère. Je le dirai à ta mère.

Rosita secoua les épaules avec un peu d'humeur et beaucoup d'insouciance, comme si elle eût dit intérieurement : — Ah! ma mère!... elle s'occupe bien de savoir où je suis. — Et elle s'éloigna.

Le chanoine alluma son cigare à celui de don Patricio, et ils se promenèrent ensemble quelques instans. S'il avait été revêtu de son uniforme d'officier de marine, celui-ci aurait certainement hésité à engager si familièrement la conversation avec un étranger; mais, sous le *poncho* qui lui couvrait les épaules, il se croyait moins enchaîné par les

prescriptions de l'étiquette. Après avoir dit quelques mots de ses voyages en Europe, le prêtre péruvien parla des curiosités du pays; il signala au jeune officier un beau tableau placé dans le couvent des *Desemparados*, et que l'on attribue à Murillo; il offrit de l'accompagner dans les excursions qu'il ne manquerait pas de faire aux ruines du temple du Soleil et aux tombeaux des Incas. Enfin, quand ils se séparèrent, le chanoine don Gregorio donna, sans plus de façon, son adresse à don Patricio, qui, de son côté, lui remit sa carte. Rentré dans sa chambre, le jeune officier se hâta d'inscrire sur son *memorandum* la liste de toutes les belles choses qu'il se proposait de voir à Lima et dans les environs. Il tailla ses crayons, prépara ses albums, et fit la revue des boîtes dans lesquelles il se promettait de piquer les papillons étincelans qu'il avait vus voltiger par-dessus les murs des jardins. La frégate sur laquelle il servait en qualité d'enseigne se trouvait alors à Guyaquil; il ne l'attendait pas avant six semaines : c'étaient donc quarante-cinq jours de congé qui lui restaient à employer selon ses goûts en toute liberté.

II.

Le lendemain matin, de bonne heure, la jeune fille que le chanoine don Gregorio avait appelée du nom de Rosita descendait les degrés de la cathédrale : enveloppée de son voile et de son étroit jupon de satin noir, elle glissa le long des murs, comme une chrysalide, et atteignit le *Portal de Escribanos*. Il n'y avait personne sur la grande place, à l'exception de quelques Indiens, arrivés pendant la nuit des montagnes de l'intérieur; ils étaient debout et immobiles près de leurs lamas qui ruminaient paisiblement, accroupis à la manière des chameaux. Les boutiques s'ouvraient, mais lentement; les commis-marchands, après avoir enlevé le premier volet du magasin, se disaient bonjour d'une porte à l'autre et aspiraient l'air frais du matin, en regardant les *gallinazos* (1) sautiller sur les toits et le long des ruisseaux. Les passementiers installaient leurs dévidoirs et leurs rouets sous les arcades et échangeaient quelques mots avec les femmes matinales qui sortaient de la messe à laquelle venait d'assister Rosita : celle-ci marchait à petits pas sous la galerie des écrivains. Arrivée à l'extrémité du *portal*, elle en découvrit un, le seul qui fût établi à sa place accoutumée, et s'approcha de lui. L'écrivain dormait, la cigarette passée derrière l'oreille, les mains croisées sur l'abdomen, les pieds allongés sous la table. Plusieurs fois Rosita passa devant lui, sans que le frôlement de sa *saya* pût le réveiller; enfin elle l'effleura du coude, toussa

(1) Gros oiseaux de proie communs aux deux Amériques, qui se nourrissent des immondices qu'on jette au coin des rues.

doucement, puis un peu plus fort, si bien que l'*escribano* leva la tête en se frottant les yeux. Après avoir machinalement pris sa plume et appuyé son avant-bras sur une feuille de papier, afin d'en faire disparaître les plis, le scribe se posa en maître d'écriture et regarda fixement la jeune fille.

— Voyons, dit-il à demi-voix. — *Mi querido*... et puis après? — En parlant ainsi, il traça d'une main sûre les deux mots : *Mi querido,* qu'il environna d'un nuage de parafes.

— *Mi querido?* répéta Rosita; mais, en vérité, je ne sais pas si je puis commencer ainsi....

— Eh bien! dit l'écrivain, ce papier-là servira à une autre. Allons, que mettrai-je? *Señor cavallero, excellentissimo señor?*... Voyons donc, *niña,* vas-tu me tenir la plume en l'air jusqu'à midi?

— Jésus! répliqua la jeune fille en se cachant derrière le pilier qui abritait le bureau du scribe, que c'est difficile d'écrire à quelqu'un à qui on n'a jamais parlé!... Eh bien! mettez : *Muy señor mio*.... non; mettez plutôt : *Señor capitan;* je crois qu'il est capitaine.

— Ah! s'écria le scribe impatienté, si tu ne sais pas ce que tu veux dire, *niña,* tu vas me faire barbouiller le papier; ta lettre aura l'air d'un brouillon d'écolier, plein de ratures et de mots ajoutés en marge. Cela serait dommage; du papier d'un *real!*

— D'un réal! Et pour écrire, combien prenez-vous donc? demanda Rosita.

— Vas-tu marchander? dit l'écrivain. Puisque c'est à un *cavallero* que tu adresses ton épître, il faut que la chose soit propre et bien tournée. Dépêchons-nous, et, si tu ne me fais pas perdre trop de temps, je te passerai le tout à quatre réaux, papier et rédaction.

— Quatre réaux! s'écria Rosita; *Maria purissima,* que c'est cher!

— Eh bien, *niña,* apprends à écrire, et ne viens plus éveiller un *escribano* qui dort tranquillement devant son bureau pour lui dire quoi?... que tu n'as pas quatre réaux dans ta poche. Une belle fille, en vérité, pour écrire à un capitaine!... Tu ferais mieux d'acheter pour un *medio* de soie noire et de raccommoder ton voile qui bâille au vent!

En achevant ces mots, il tourna le dos à la jeune fille, essuya sa plume sur sa manche et se croisa fièrement les bras. Rosita se fût exécutée de bonne grace; mais cette brusque sortie de l'écrivain la mit en fuite. Quand elle eut quitté la grande place, elle dénoua la pointe de son châle et se mit à compter l'argent qu'elle y tenait enveloppé. — Quatre, huit, dix, vingt réaux, se dit-elle en contemplant sa bourse. Que je suis sotte de m'être troublée! j'aurais mieux fait de dire son nom, puisque je le sais maintenant, et de mettre tout simplement : Señor don Patricio... La lettre serait écrite; il l'aurait dans une demi-heure... Oui, mais il a dû en recevoir bien d'autres depuis qu'il est à

Lima; aurait-il lu la mienne? y aurait-il répondu?... Non, je n'écrirai pas; allons plutôt trouver Tia Dolorès. — Et elle alla frapper à une petite porte de la rue des Borriqueros.

Tia Dolorès était une respectable duègne courbée par l'âge, qui marchait péniblement en s'appuyant sur un bâton; ce qui ne l'empêchait pas de courir la ville du matin au soir.

Gens boiteux n'aiment pas à rester au logis!

— Eh bien! ma fille, demanda la vieille d'une voix doucereuse, qu'y a-t-il?

— Il y a que j'ai besoin de vous, Tia, répondit la jeune fille; il y a que je suis éprise d'un *cavallero* étranger qui se nomme don Patricio, que j'ai vu déjà trois ou quatre fois passer à cheval sur la place. Il est blond, il a les yeux bleus, et je meurs d'amour pour lui.

— Ta, ta! s'écria la duègne, j'ai peur que ce ne soit un Anglais. Que veux-tu que je lui dise?... Il me répondra : Oh!... et me mettra à la porte. Si c'était un Français, je ne dis pas; ces gens-là parlent à tout le monde...

— Non, Tia, non, ce n'est ni un Français ni un Anglais; c'est un... un blond, vous dis-je, un cavalier plein de grace, charmant, comme on n'en a jamais vu à Lima. Dites-lui que je l'aime comme la prunelle de mes yeux, plus que ma vie. Courez, Tia Dolorès, courez donc! Tenez, voilà votre béquille... Il demeure dans l'hôtel de la marquise de ***, au premier, la fenêtre grillée qui fait face au marchand de bonbons. Le portier est un vieux nègre à moitié sourd qui ne vous entendra pas, si vous ne frappez pas très fort avec votre bâton sur les dalles du porche. Courez, courez!

La duègne partit en marmottant. Le portail de l'hôtel était ouvert; le vieux nègre, renversé sur sa couchette, jouait de la guitare et ne s'occupait nullement de savoir qui passait devant sa loge. Comme il avait l'oreille très paresseuse, ainsi que l'avait remarqué Rosita, il raclait les cordes de son instrument à tour de bras pour en augmenter la sonorité; ce qui produisait un vacarme sans doute fort agréable au vieux noir, car il bondissait de joie sur son matelas, entre les quatre murs de son étroite cellule, comme le bourdon s'agite en frémissant dans le calice d'une fleur. La duègne monta doucement l'escalier, prit haleine sur le palier en regardant par le trou de la serrure, et frappa à la porte de don Patricio. Celui-ci venait de donner le dernier coup de brosse à son chapeau; il mettait ses gants et se disposait à sortir.

— Que demandez-vous, ma bonne femme? dit-il à la vieille, qui s'encadrait dans la porte comme une eau-forte de Goya.

— Seigneur cavalier, répondit la duègne, je viens vous prier d'avoir

pitié d'une jeune fille, la Rosita Corrizuelo... Elle se recommande à vous de toute la force de son ame et de son cœur...

— Diable! interrompit Patricio, demander l'aumône à domicile, voilà qui est choquant! Tenez, la vieille, prenez ceci et ne revenez plus...

Il lui remit une petite pièce d'or enveloppée dans une feuille de papier qu'il tira de sa poche, la poussa doucement à la porte et descendit dans la rue. Tia Dolorès, toute surprise d'un accueil à la fois si froid et si généreux, le suivit du regard et dit en hochant la tête : Sur mon ame, voici un cavalier accompli! Quel dommage qu'il comprenne si peu la langue du pays!

Le soir même, Rosita vint trouver la vieille; elle brûlait d'impatience de connaître l'issue de sa démarche. — Eh bien! Tia, s'écria-t-elle en entrant, eh bien! qu'a-t-il dit? Il a deviné que celle qui vous envoyait était la même qui passait si souvent devant son balcon, n'est-ce pas? Il a eu le temps de me voir, car hier je suis restée plus d'une demi-heure à aller et venir devant lui, et comme il faisait grand chaud, j'avais laissé tomber mon voile...

— Tiens, dit la duègne, voilà sa réponse...

— Jésus Maria! s'écria la jeune fille, une pièce d'or! Tenez, Tia Dolorès, prenez ces quatre réaux pour votre peine; vous avez mieux parlé que le scribe n'eût écrit. Bah! tous les parafes d'un *escribano* ne valent pas quatre paroles dites par une langue bien affilée! Voyons, que vais-je faire de tout cet argent-là? D'abord il me faut une paire de souliers neufs; ceux que j'ai là ont bien une semaine de service. Et puis... Voilà le *picantero!*

Et elle sortit en appelant de toutes ses forces : Picantero! picantero!

Le marchand ne se le fit pas dire deux fois; il s'assit sur une borne et présenta à la jeune fille sa petite boutique abondamment pourvue d'oranges, de sucreries et de gâteaux. Rosita en prit autant qu'elle en pouvait emporter dans ses deux mains et paya sans marchander; puis elle appela ses petites voisines et les régala sur le trottoir. Il fallait voir ces enfans folâtres et gourmandes, les cheveux au vent, l'œil noir et vif, dévorer les friandises, sauter, danser, s'ébattre là au coin d'une rue comme une volée de perruches à l'ombre d'un bosquet. Quand leurs cris devenaient trop perçans, Rosita, prenant un air de reine, leur imposait silence, et ses compagnes lui obéissaient. C'était à leurs yeux une grande fille; elle avait quatorze ans!

La pièce d'or, changée en menue monnaie, fondit dans les mains de Rosita comme les sucreries entre ses dents; quand elle eut fini avec le picantero, la jeune fille s'aperçut qu'il lui restait une demi-piastre. Qu'en faire? à quoi la dépenser?... Cette question fut bientôt résolue. Au cri de : *Quarenta mil pesos!* répété d'une voix sonore et vibrante

dans une rue voisine, Rosita prit sa course. — Quarante mille piastres à gagner à la prochaine loterie!... tel était le sens de ces trois mots que prononçait le vendeur de billets en regardant aux fenêtres et en jetant aux passans un coup d'œil interrogateur. L'encrier pendu à la ceinture, la plume passée derrière l'oreille, il marchait au milieu de la rue pour éviter aux pratiques la peine de traverser d'un trottoir à l'autre. Rosita ayant fait un mouvement pour se rapprocher de lui, il se pencha vers elle et lui dit à voix basse :

— *Niña de mi alma!* veux-tu que je te donne le billet gagnant au même prix que les billets creux?

— Ouais! répliqua la jeune fille, vous allez me voler mon argent, et je paierai une demi-piastre un carré de papier qui ne sera pas même bon à faire une cigarette.

— On voit bien que le Pérou est ruiné, dit le marchand de billets; on ne trouve plus à vendre quarante mille piastres au prix de dix réaux d'Espagne! Je n'ai rien fait aujourd'hui; étrenne-moi, ma belle, cela me portera bonheur. On ne peut pas dire que je garde les bons numéros pour moi, puisque je suis toujours gueux.... Non, non, je les donne aux jolies filles qui ont besoin d'une dot pour épouser leurs *novios*.

En parlant ainsi, il tendit sa liasse de billets à Rosita, qui en prit un au hasard, et il s'éloigna, criant à pleins poumons : *Quarenta mil pesos!* Magiques paroles qui, traversant les airs comme une vague espérance, faisaient battre bien des cœurs.

III.

Le lendemain, don Patricio, le lieutenant irlandais, et le chanoine don Gregorio revenaient ensemble d'une promenade aux ruines de Pachacamac, ce fameux temple du Soleil qui fut si long-temps le symbole de la puissance des Incas. Il en reste bien peu de chose aujourd'hui; les *tumuli* qui s'élèvent dans la vallée de Mamacona comme des collines artificielles et sous lesquels ont été ensevelis les souverains du Pérou font plus d'impression sur l'ame du voyageur que les ruines dispersées du plus splendide monument dont se soient enorgueillies les deux Amériques. Sa longue robe noire retroussée jusqu'aux genoux, posé sur la selle de sa mule comme un cavalier de Cuyp, avec aisance et dignité, le chanoine trottait côte à côte avec son jeune ami, et lui nommait les villages dont les clochers se montraient à travers les arbres. Don Patricio, enivré du galop de son cheval, promenait ses regards ravis sur le magnifique panorama qui l'environnait. A sa droite, les Andes, dont le soleil frappait perpendiculairement les premiers contreforts, présentaient de profondes fissures toutes perdues dans l'ombre, où les perruches à longue queue s'allaient cacher en poussant

des cris aigus pareils à des éclats de rire; à sa gauche, la mer, calme et étincelante, aussi bleue que le ciel tropical qu'elle reflète, se perdait dans l'infini. De quelque côté que les regards se tournent dans cette vallée, la nature leur offre un spectacle grandiose et saisissant. Tantôt c'est un désert de poussière et de sable sur lequel se projette l'ombre des grands oiseaux de proie, descendus des hautes cimes pour dévorer un pauvre âne mort; tantôt c'est un champ de cannes à sucre, arrosé par des canaux d'irrigation, aussi frais, aussi verdoyant qu'une prairie normande. A mesure qu'on se rapproche de Lima, on voit se déployer comme une zone de forêts les jardins de Miraflor, qui laissent loin derrière eux, il faut bien le dire, la *huerta* de Valence et la *vega* de Grenade. Les montagnes, la mer, les fleurs et les fruits, tout ce qui fait rêver, tout ce qui attire, tout ce qui sourit à l'homme et lui rappelle les bienfaits de la Providence, est réuni là dans un même cadre. Enfin, ce qui ajoute encore au charme de cette délicieuse vallée, c'est que nulle part au monde le soleil, étincelant de toute la puissance de ses rayons, n'est tempéré par une brise plus fraîche et plus douce. Là plus qu'ailleurs, l'astre du jour devait être adoré comme un dieu plein de force et aussi de clémence. Les Indiens, qui vivent encore autour de leur temple détruit, tout baptisés qu'ils sont, n'ont point oublié entièrement ces traditions effacées. Fidèles au souvenir des Incas fils du Soleil, ils regrettent ces maîtres glorieux; on assure même qu'ils en portent le deuil. Ceux que les deux cavaliers croisaient au passage s'enveloppaient dans leurs ponchos noirs sans leur témoigner ni haine ni respect. Comme des gens résignés, ils poursuivaient leur route et se dispersaient bientôt dans le creux de la montagne, où ils ont établi leurs cabanes; l'homme que la civilisation n'a pas encore atteint occupe si peu de place sur la terre!

— Don Patricio, dit le chanoine, lorsque la ville de Lima laissa voir plus distinctement au-dessus des lourdes murailles ses palmiers élégans et les hautes tours de ses églises, voilà trois siècles et demi que Pizarro a élevé ici, sur les bords du Rimac, le jour des Rois, le premier temple catholique qui ait été bâti dans le Nouveau-Monde. Cependant le diable, qui aime les doux climats, ne peut se résoudre à quitter notre pays. Par combien de piéges et de séductions il tente les étrangers que leur mauvaise étoile pousse sur ces rivages!... Vous êtes sage, vous, mon ami; ce n'est pas pour vous que je parle...

— Et pour qui donc? demanda don Patricio; c'est la seconde fois, souvenez-vous-en, que vous me donnez de pareils avis, et, si vous ne me supposiez pas en quelque péril, ces conseils seraient au moins imprudens.

— C'est vrai, reprit le chanoine avec un certain embarras; écoutez, mon ami : il y a vingt ans, un pauvre officier, qui se fit tuer dans les

guerres de l'indépendance, me légua sa fille : c'était un lourd fardeau. L'enfant, — elle avait quinze ans, — me faisait tourner la tête par ses caprices, par ses étourderies de tous les instans. Heureusement je la mariai de bonne heure au sacristain d'une petite paroisse du faubourg, honnête garçon qui la prit en affection et n'eut pas trop à se plaindre d'elle; mais cette femme a une fille qu'elle ne surveille guère, et qui, je le crains, me causera plus d'embarras que sa mère. En attendant que je lui trouve un mari, elle trotte le soir sur la grande place avec une désinvolture, une imprudence qui me causent des inquiétudes sérieuses... Ne vous a-t-elle point encore abordé, don Patricio?

A cette brusque question, le jeune lieutenant releva la tête avec une fierté dédaigneuse. — En vérité, don Gregorio, voilà d'étranges paroles dans la bouche d'un homme de votre caractère! Ou je me trompe fort, ou vous me prenez pour un chercheur d'aventures, à qui vous croyez devoir donner, par acquit de conscience, un avis en passant. Et puis, je vous le demande, quel intérêt si vif pouvez-vous porter à une jeune fille qui, vous le supposez vous-même, aurait abordé un étranger en pleine rue?

— L'intérêt qu'inspire un enfant qui joue avec le danger, répliqua don Gregorio. Cette jeune fille n'est ni une effrontée ni une folle; comme tant d'autres de son âge et de sa condition, elle se lance, sans autre guide que ses passions naissantes, à travers un monde qui lui sourit..... et de plus elle est de son pays! Et vous, que je considère comme un sage, entendez-vous? mais qui n'avez pas l'expérience des piéges qui vous entourent, vous êtes déjà complice des illusions qui fascinent ce jeune cœur. Elle vous a fait connaître ses sentimens, et vous y avez répondu... Vous l'avez fait sans le savoir, je vous excuse donc. A l'avenir cependant, je vous recommande plus de prudence. Ne donnez jamais ici un *réal* sans savoir quelle main vous est tendue. Une bonne intention peut conduire à des résultats déplorables.

Don Patricio n'eut pas de peine à trouver dans ses souvenirs l'explication de ces paroles, qui firent sur son esprit une double impression. Il était médiocrement flatté d'avoir attiré l'attention d'une Péruvienne de bas étage, dont le chanoine avouait si franchement la mauvaise éducation et l'étourderie. Cependant, si la fierté naturelle de don Patricio le mettait à l'abri de certaines séductions vulgaires, sa curiosité s'éveillait au sujet de cette jeune fille romanesque et hardie qui, sans le connaître, semblait s'attacher à ses pas et le poursuivre d'une vague affection. Par un mouvement rapide de la pensée, il compara ces mœurs naïves et relâchées aux mœurs simples et pures de son pays; le visage vénéré de sa vieille mère, la figure chaste et angélique de sa jeune sœur, se présentèrent à lui avec tant de force, qu'il rougit. A son

insu pourtant, une autre image lui apparaissait aussi, celle de la Limeña qu'il n'avait point vue encore, et dont il ne pouvait s'empêcher de faire un portrait assez gracieux. Enfin il chassa de son esprit les idées contradictoires qui commençaient à le troubler, et remercia cordialement don Gregorio de ses conseils. Quand ils se séparèrent, il lui serra la main en disant : — Soyez tranquille, je vous aiderai à la remettre dans la droite voie!

— Excellent jeune homme, répondit le *padre*, je ne doute pas de vos bonnes intentions. La seule recommandation qui me reste à vous faire, c'est de n'y pas mettre trop de zèle.

Arrivé chez lui, don Patricio abandonna les rênes de son cheval au vieux nègre qui remplissait le triple office de portier, de garçon d'écurie et même de cocher. L'hôtel dont ce vieux serviteur à peau noire gardait l'entrée appartenait à une marquise d'un âge très respectable, que son mari avait ruinée en jouant sur une carte des poignées d'or. Réduite à une mince fortune, la bonne dame louait aux étrangers la partie de son vaste hôtel qui regardait la rue. Elle était censée ne pas connaître ses locataires, et s'éloignait d'eux avec une certaine affectation. Sa vanité humiliée gardait rancune aux hôtes qui lui fournissaient de quoi vivre. Tout le jour, on la voyait assise sur un canapé, au milieu d'un immense salon garni sur deux faces d'une cloison de verre à travers laquelle se montraient de belles fleurs que becquetait éternellement un bourdonnant essaim de colibris. Sur les murs de la cour, des peintres du pays avaient barbouillé de grandes fresques, qui représentaient des paysages fantastiques, des enfilades de portiques et de colonnes, et des sujets empruntés à la vie des saints. Ce genre de décorations, fort en usage à Lima, donne aux hôtels de cette ville un faux air de palais. Quand la marquise allait en visite, le vieux nègre lui donnait la main pour monter dans son coche, après quoi il enfourchait l'unique mule de l'attelage, et guidait majestueusement, par les rues de la ville des rois, son auguste maîtresse.

Le jour même où Patricio, fatigué de son excursion à Pachacamac, venait de rentrer chez lui, le noir phaéton avait endossé sa longue veste galonnée et posé un chapeau à cornes sur sa grosse tête crépue; la noble dame, vêtue de gala, se rendait à la promenade. Les deux pieds appuyés carrément sur le brancard, mal assis sur la selle rembourrée de clous d'argent, le vieux nègre s'appliquait de son mieux à faire sortir le carrosse sans heurter les roues aux bornes du porche, quand une jeune fille, qui se tenait depuis long-temps en sentinelle, profita du moment pour entrer. Elle se glissa sous le portail, baissa la tête en passant près de la voiture pour n'être pas vue de la marquise, et s'élança vers les premières marches de l'escalier : c'était Rosita. A mesure qu'elle s'approchait de l'étage supérieur, son pas devenait plus

lent. Entraînée par un élan irrésistible qui la poussait en avant, elle se sentait encore retenue par un reste de timidité et comme troublée par une vague appréhension. Quand elle se trouva devant la porte de don Patricio, elle s'arrêta pour respirer; son cœur battait bien fort.

— Allons, Rosita, se dit-elle, te voilà rendue... Il n'y a plus à reculer; du courage... Elle frappa, et la porte s'ouvrit.

— C'est bien ici que demeure le *caballerito* étranger, le lieutenant don Patricio? demanda la Rosita en fixant sur celui-ci, à travers son voile, un regard pénétrant.

— Que lui voulez-vous? répondit don Patricio.

— Le voir et lui parler, dit la jeune fille, qui courut s'asseoir au fond de l'appartement.

— Señorita, reprit don Patricio un peu surpris de ces façons dégagées, je n'ai pas l'avantage de vous connaître.

— Vous ne me connaissez pas, dit vivement Rosita en laissant tomber son voile sur ses épaules; vous ne connaissez pas la Rosita Corrizuelo, à qui vous avez envoyé une pièce d'or? Voulez-vous savoir ce que j'en ai fait? D'abord, j'ai acheté une paire de souliers de satin; ils sont jolis, n'est-ce pas? Regardez donc... et elle allongeait la pointe de son petit pied... Ah! don Patricio, j'étais bien sûre que vous finiriez par me remarquer; mais, dites-moi, combien de temps m'auriez-vous laissée courir après vous sans me parler? Tenez, vous qui savez lire, apprenez-moi donc le numéro qui est écrit sur ce billet de loterie..... C'est encore avec votre argent que je l'ai acheté. Je suis une folle de le porter toujours sur moi; si j'allais le perdre!... Oh! les beaux cigares que vous avez là, *caballero!* du feu, s'il vous plaît!

Tout en débitant ces phrases décousues d'une voix rapide et vive, Rosita se mit à marcher au hasard dans l'appartement, comme un oiseau familier qui voltige çà et là en gazouillant toujours. Cette visite inattendue avait déconcerté le jeune lieutenant. Faire sentir à la Rosita l'indiscrétion de sa démarche et lui donner à entendre une fois pour toutes qu'on ne s'introduit pas chez un *gentleman* comme on entrerait chez une commère du voisinage, sans préambule et pour le simple plaisir de babiller, lui parut le meilleur parti qu'il eût à prendre en cette occurrence; mais la langue espagnole ne lui était pas si familière qu'il n'éprouvât un grand embarras à formuler son *speech*. Tandis qu'il cherchait un exorde, Rosita s'assit sans façon devant la table et ouvrit l'album qui s'y trouvait.

— Laissez cela, dit sèchement don Patricio; en vérité, je ne sais ce que vous êtes venue faire ici! Veuillez vous retirer, señorita; il faut que j'écrive et que je me prépare à aller en visite.

— En visite?... Chez qui? demanda la jeune fille.

— Je vous le répète, reprit don Patricio, retirez-vous et laissez-moi seul.

— Tout à l'heure... Dites-moi, don Patricio, allez-vous prendre votre costume d'officier? Je serais si contente de vous voir avec des galons et des épaulettes! Pourquoi ne voulez-vous donc pas que je regarde les images qui sont dans ce grand livre? C'est vous qui les avez peintes, n'est-ce pas? — Et elle tournait les uns après les autres les feuillets de l'album. Aux marques d'impatience qui échappaient à don Patricio, elle répondait : Je pars, je pars à l'instant, quand j'aurai fini de voir les images; puis elle continuait de les examiner, en murmurant à demi-voix : Oh! que c'est joli! des navires, des clochers, des cavaliers avec des lances, tout cela en couleur! — Tiens, s'écria-t-elle tout d'un coup avec surprise, une dame! Quelle est cette dame, don Patricio? Elle est de votre pays, car ses cheveux sont blonds. Quel teint frais, quel regard doux et affable..... Moi qui suis si brune! ce n'est pas ma faute, si j'ai la couleur de mon pays. Dites-moi donc le nom de cette belle dame!

— C'est ma sœur, répondit le lieutenant Patrick d'un ton sévère.— Et il cherchait à retirer l'album des mains de Rosita.

— Attendez donc, reprit celle-ci, que je la regarde à mon aise : elle vous ressemble, *caballero;* ce sont là vos traits, votre physionomie... elle est bien jolie, votre sœur. Donnez-moi ce portrait?

— C'est déjà trop que je vous l'aie laissé voir, dit don Patricio en fermant l'album. Si ma sœur savait que j'ai livré son image aux regards d'une personne étrangère, inconnue... elle ne me le pardonnerait jamais. Dans notre pays, señorita, les jeunes filles ne se permettent point de lever les yeux sur les jeunes gens à la promenade : elles vivent dans une grande retenue et évitent avec un soin extrême toute démarche...

— Quel drôle de pays! dit Rosita.

— Un pays, señorita, où les mères aussi veillent sur leurs filles, où les jeunes filles ne s'éloignent point imprudemment de leurs mères. Retournez près de la vôtre et n'abusez point de la liberté qu'elle vous laisse; écoutez les conseils de don Gregorio : c'est un saint homme, plein de sagesse, et doué d'expérience. Allez, señorita.

A ces paroles sérieuses, prononcées avec une certaine solennité, Rosita leva sur le lieutenant Patrick un regard à la fois surpris et ému. — Vous me chassez? dit-elle à demi-voix... je vous ennuie! Que voulez-vous, don Patricio! une pauvre fille du faubourg ne peut avoir le ton et les manières d'une grande dame : apprenez-moi à parler, à me conduire comme vous l'entendez...

— Je ne vous chasse point, répondit don Patricio, mais j'ai besoin d'être seul. Si je me suis exprimé si franchement tout à l'heure, c'est

que je vous porte un véritable intérêt. Mon intention n'était point de vous faire de la peine, encore moins de vous humilier; bien au contraire, je voudrais vous inspirer plus de respect de vous-même.

— Voilà qui est parlé, s'écria Rosita en se redressant avec fierté : vous avez le regard un peu hautain et la parole un peu sèche, don Patricio; mais vous êtes bon. Je vous obéis, et je m'en vais. Quand je vous reverrai, il ne faudra plus m'appeler señorita, mais Rosita tout court. Adieu, seigneur cavalier; à bientôt... — Elle gagna la porte d'un pas rapide, puis, se retournant sur le seuil : — Quand vous écrirez à mademoiselle votre sœur, ajouta-t-elle, dites-lui que je l'aime!

Quand elle fut partie, le lieutenant Patrick s'aperçut qu'en cette première rencontre il avait déjà perdu du terrain : la jeune fille lui avait causé une assez vive impatience par ses manières indiscrètes; mais avait-il blâmé sa conduite avec fermeté? s'y était-il pris de manière à ce qu'elle ne reparût jamais en sa présence? désirait-il même ne plus la revoir? Sans se l'avouer, il était étonné de trouver, dans cette Limeña, qui n'avait reçu aucune éducation, je ne sais quelle grace native qui en tenait lieu jusqu'à un certain point. Il se demandait comment, au lieu d'éconduire tout d'abord cette jeune fille, il s'était laissé surprendre et étourdir par son babil; comment celle-ci, malgré les maladresses de ses actes et de son langage, avait produit sur son esprit une impression quelconque : c'étaient là des questions difficiles à résoudre et qui l'occupèrent long-temps. De son côté, Rosita, tout en retournant chez elle, réfléchissait sur cette entrevue. — Ces étrangers, pensait-elle, ont de singuliers préjugés! ils se retranchent derrière un cérémonial qui déconcerte de simples gens comme nous. C'est égal, il ne m'a pas trop malmenée, et s'il faut de grands airs, Rosita saura les prendre tout comme une autre.

IV.

Si le chanoine don Gregorio se croyait tenu en conscience de donner des avis au jeune lieutenant Patrick, il ne les épargnait pas non plus à la mère de Rosita : mais la bonne dame, — elle se nommait doña Mercedes, — après avoir écouté avec patience les remontrances du chanoine, y répondait nonchalamment par de courtes phrases qui toujours exprimaient cette idée : — Que voulez-vous que j'y fasse? ne sont-elles pas toutes ainsi? — Son mari, qui remplissait les fonctions de sacristain et de sonneur dans une petite paroisse des faubourgs de Lima, passait la plus grande partie de ses journées hors de chez lui. Quand il avait fini de faire tinter ses cloches, il s'accoudait à la plus haute fenêtre du campanile, et promenait sur l'horizon ses regards inoccupés : les gens qui vivent dans les lieux élevés deviennent à la

longue semblables aux hirondelles et aux martinets qui nichent autour d'eux; rarement ils se posent sur la terre. De son côté, la mère de Rosita tenait une toute petite boutique de fils et d'aiguilles; mais le commerce qu'elle faisait n'était point si important que la présence de sa fille lui fût souvent nécessaire; celle-ci jouissait donc d'une entière liberté. Les prétextes ne lui manquaient pas pour sortir, et la porte de la boutique, toujours ouverte, la sollicitait incessamment à de nouvelles promenades. Si par hasard une occupation imprévue la retenait au logis, quelque voisine charitable entrait, qui disait à la mère : — Doña Mercedes, j'ai une longue course à faire, vous me permettez d'emmener Rosita, n'est-ce pas? — Et celle-ci, sans attendre la réponse, partait comme si un ressort l'eût lancée dans la rue. Elle parcourait donc en tous sens cette ville de Lima, vouée au plaisir, au luxe et à l'oisiveté; elle causait beaucoup, apprenait maintes histoires qui n'étaient guère de nature à calmer les effervescences d'une jeune tête, et rentrait décidée à avoir aussi son petit roman.

Ce roman était esquissé déjà, comme nous l'avons vu. Naïve jusque dans sa témérité, la jeune Péruvienne ne doutait pas que don Patricio ne finît par l'aimer : l'accueil un peu dédaigneux qu'elle avait reçu de lui ne la décourageait point; elle l'attribua à la fierté naturelle d'un *caballero* de bonne race dont le regard planait de haut sur la foule. A force d'épier ses démarches, elle se mit au courant de tous les détails de sa vie, et se promit bien de profiter de cette circonstance pour risquer de nouveau une entrevue. Matinal comme un marin et habile comme le sont en général les habitans du Royaume-Uni à choisir l'heure et le terrain de ses excursions, Patricio prenait son vol aux premières clartés du jour pour aller explorer, en dessinateur et en naturaliste, les environs de la ville des rois. Il n'ignorait pas que, sous les latitudes équinoxiales, où règne un été perpétuel, le printemps s'est réservé les instans fugitifs qui séparent la nuit de l'invasion définitive du soleil : à ce moment-là, une vapeur dorée s'élève du sommet des montagnes; la terre, rafraîchie par la rosée, est douce à fouler. Les oiseaux chantent si gaiement, que l'homme à son tour, oubliant ses tristesses, s'épanouit avec confiance en face de la nature radieuse, qui semble vouloir le fasciner. Cette heure précieuse, que tant de paresseux laissent passer sans en jouir, don Patricio l'employait soit à courir à cheval sous les belles allées qui ombragent la route du Callao, soit à errer pédestrement au versant des montagnes, dont les croupes élevées en amphithéâtre dominent la ville du côté de l'est. Un matin, il avait pris cette dernière direction, et après une longue marche il achevait de gravir l'un de ces sommets escarpés. Un magnifique panorama se déroula subitement à ses yeux : à pic, au-dessous de lui, dans le demi-jour d'une ombre mystérieuse, s'allongea une vaste plaine bien arro-

sée. Des maisons blanches, couvertes de briques rouges, qu'entourent des champs de cannes à sucre et des plantations de bananiers, signalent partout la présence de l'homme dans cette heureuse vallée. Au-delà des cultures, quelques palmiers, des buissons épineux et des bouquets de saules bruns se montrent encore parmi les sables humides; puis s'étendent au loin les grèves jaunes, qui se perdent dans la mer en formant des caps et des presqu'îles. Ce paysage varié a pour limite extrême les flots étincelans de l'Océan Pacifique, et pour premier plan de sombres roches volcaniques, fendues par les tremblemens de terre; dans les fissures de ces blocs gigantesques poussent des plantes grasses dont la hampe, garnie de fleurs élégantes, s'abrite derrière un rempart de feuilles longues et pointues comme des épées.

Un artiste passionné eût battu des mains et bondi de joie devant un si beau site; mais le lieutenant Patrick gardait le *decorum* jusque dans la solitude. Assis à l'ombre, il tailla tranquillement ses crayons et se mit en devoir d'esquisser la riante vallée qui posait devant lui. Sa main courait rapidement sur le papier; déjà les lignes principales étaient jetées et les arbres massés largement. Satisfait de cette première ébauche, don Patricio relevait la tête pour en mieux juger l'effet, quand une avalanche de petits cailloux qui roulaient tout autour de lui vint le distraire de sa contemplation. Une jeune fille descendait du sommet de la montagne en posant son pied au hasard sur les pierres détachées du rocher, et, quelque légère que fût sa marche, ces pierres, suspendues sur un plan incliné, s'éparpillaient au contact de ses pas. Cette jeune fille, qui semblait tomber des nues, c'était Rosita.

— Don Patricio, s'écria-t-elle en se précipitant vers le jeune lieutenant, don Patricio, sauvez-moi!

— Vous ici! répondit Patrick.... Et que venez-vous faire dans cette solitude?

— Sauvez-moi, je vous en conjure! répéta la jeune fille en lui prenant les mains. Tenez, ne voyez-vous pas cette poussière au fond du ravin?... Ce sont eux!

— Mais qui? reprit don Patricio avec impatience.

— Les brigands! répliqua Rosita d'une voix tremblante. Vite, pliez vos papiers et gagnons la plaine.

A ce mot de brigands, Patricio se leva et tira de sa poche une lunette qu'il dirigea vers le ravin, d'où s'échappait un tourbillon de poussière. Il vit distinctement trois ou quatre cavaliers armés de sabres et de tromblons, qui cherchaient à gagner le sentier de la montagne. Penchés sur le cou de leurs chevaux, qu'ils éperonnaient vivement, ils galopaient à bride abattue par des chemins semés de grosses pierres, faisant à droite et à gauche de brusques détours, comme des gens poursuivis qui veulent à tout prix gagner du terrain. Quand il les eut

considérés quelques instans, don Patricio reprit ses crayons et se mit à esquisser de souvenir ce petit groupe de fuyards, qui formait une scène fort animée.

— Que faites-vous? lui cria Rosita pâle de frayeur; ne voyez-vous pas qu'ils viennent par ici? Ils seront sur nous avant cinq minutes.

Le bruit de plusieurs coups de feu qui retentirent au même instant dans la vallée lui ferma la bouche; elle tomba à moitié évanouie aux pieds de don Patricio : celui-ci se pencha sur les rochers et regarda. Il n'eut plus besoin de sa longue-vue pour suivre tous les détails du drame qui s'accomplissait désormais assez près de lui. Tandis que les brigands fuyaient, une partie du détachement de lanciers envoyés à leur poursuite avait tourné la montagne pour leur couper la retraite. Cette manœuvre, bien exécutée, amena une rencontre. Après avoir hésité, les bandits déchargèrent leurs armes au hasard sur les soldats qui les serraient de près, puis se jetèrent tête baissée dans les fourrés qui couvrent les flancs des rochers. Les balles de leurs tromblons avaient blessé légèrement quelques lanciers et abattu deux ou trois chevaux; cependant les lanciers répondirent instantanément au feu de l'ennemi. Leurs carabines portaient plus juste que les *trabucos* évasés des brigands; une balle fracassa la cuisse de l'un des fuyards, et il tomba. Les autres, au lieu de défendre leur compagnon, l'abandonnèrent aux mains de la justice et allèrent se cacher dans les escarpemens des *sierras* voisines. Le blessé n'avait point envie de se laisser prendre vivant. Adossé à un arbre, à genou sur la seule jambe qui pût le soutenir, il provoquait les soldats par des paroles insultantes et promenait autour de lui la gueule béante de son tromblon. L'arme était-elle vide ou chargée? Les lanciers n'en savaient rien, et aucun d'entre eux ne se souciait beaucoup de vérifier le fait. Pendant quelques minutes, le bandit, pareil à un sanglier forcé par les chiens, fit tête aux assaillans; mais tout à coup un brigadier, piquant des deux, plongea sa lance dans le cœur du blessé et le cloua sur l'arbre qui lui servait d'appui. Le bandit laissa tomber son tromblon; ses yeux, éclairés par un reste de fureur, se fermèrent bientôt, et il expira. C'était un mulâtre d'une taille colossale, aux formes athlétiques. Les soldats, fiers de leur victoire, chargèrent son corps sur l'un de leurs chevaux, afin de le ramener en triomphe dans la ville. Ils l'avaient jeté en travers sur la selle; ses longs bras et ses grandes jambes, que la vie n'animait plus, se heurtaient aux pierres du chemin, et les ronces fouettaient ce visage souillé de sang et de poussière, qui semblait menacer encore.

— Maintenant, dit don Patricio à la jeune fille, la route est libre; vous pouvez en toute sûreté continuer votre promenade.

— Jésus Maria! sortir d'ici toute seule! s'écria Rosita; qui sait s'ils ne vont pas encore tirer des coups de fusil? Je ne m'en irai qu'avec

vous. Vous me reconduirez, don Patricio, n'est-ce pas? Si vous saviez comme j'ai peur!

— Eh bien! si vous avez si grand'peur, comment se fait-il que vous vous exposiez seule dans ces montagnes?

— Écoutez, dit Rosita d'un air sérieux en se rapprochant du lieutenant Patrick, qui se préparait à regagner la ville; j'étais allée ce matin voir ma marraine, qui demeure là, tenez, à cette petite maison devant laquelle vous êtes passé pour venir ici. Ma marraine est une duègne bien méchante, qui me gronde toujours, et, si ce n'était pour obéir à ma mère, je ne la verrais jamais. Comme je sortais de chez elle pour retourner en ville, j'ai rencontré des cavaliers qui se sauvaient en disant que les bandits erraient aux environs; la peur m'a prise....

— Et au lieu de rentrer chez votre marraine, interrompit don Patricio, vous avez jugé plus prudent de gravir la cime de ces rochers?

— Oui, pour vous avertir du péril et me mettre sous votre protection, répliqua la jeune fille.

— Qui vous avait dit que j'étais ici?

— Qui me l'avait dit!... Et qui m'a dit aussi qu'hier soir vous vous êtes promené sur la route du Callao jusqu'à dix heures? qui m'a dit qu'avant-hier vous êtes allé en visite chez la marquise de .....? Tenez, don Patricio, quand une Limeña a jeté les yeux sur un *caballero,* qu'il soit fils du pays ou étranger, elle est bien vite instruite de toutes ses démarches, de toutes ses actions les plus indifférentes.

Tout en parlant ainsi, elle prit le bras de don Patricio, sous prétexte qu'elle se sentait lasse de la marche et des émotions de la matinée. Le jeune Irlandais marchait lentement et sans rien dire; son regard errait au hasard sur les grands horizons qui se découvraient par échappées entre les rocs et les arbres de la route. Sa main distraite cueillait les fleurs et arrachait les feuilles des buissons; son visage doux et sérieux ne trahissait ni joie ni tristesse, mais il s'y reflétait cette mélancolie rêveuse qui s'empare d'un jeune cœur assez sensible pour être impressionné et trop attentif pour se laisser surprendre. Cette romanesque promenade sous le plus beau ciel du monde, seul à seul avec une jeune fille qui l'aimait, lui plaisait cependant, mais comme un épisode de sa vie qu'il se raconterait à lui-même pendant ses longues heures de quart, la nuit, sur son vaisseau. Rosita, au contraire, s'épanouissait naïvement à ce premier rayon de bonheur. Cette rencontre réalisait son vœu le plus ardent, sa plus secrète espérance. Suspendue au bras de don Patricio, elle redressait fièrement sa petite taille et marchait avec une dignité de reine; à chaque pas, elle levait sur lui ses yeux noirs, comme pour lui arracher un sourire ou quelque parole affectueuse. Que n'eût-elle pas donné pour savoir à quoi il rêvait

ainsi et quelles pensées occupaient son esprit! Elle supporta d'abord assez patiemment ce long silence, mais bientôt la vivacité l'emportant : — Courons! s'écria-t-elle, — et elle entraîna don Patricio. Le sentier était assez rapide en cet endroit; ils descendirent précipitamment et sans pouvoir s'arrêter jusqu'à l'entrée de la plaine, et Rosita, haletante, éclatant de rire, se jeta sur l'herbe, au bord d'un ruisseau ombragé de beaux arbres.

— Où sommes-nous ici? demanda le lieutenant Patrick.

— Sur la route de Lima, répondit la jeune fille. Vous ne connaissez pas ce chemin-là? A la vérité, ce n'est pas le plus court; mais qu'importe? je ne suis pas pressée de rentrer en ville. Et vous?

— Je ne suis pressé que d'une chose, repartit don Patricio : c'est de rencontrer quelque paysan, avec qui vous puissiez continuer votre route et retourner près de votre mère.

— Un paysan, un porteur d'eau, n'est-ce pas? répondit Rosita en se relevant avec fierté; le premier passant sera bon pour m'accompagner au milieu de la ville; vous, señor caballero, vous auriez honte d'être vu avec la pauvre Rosita! Oh! si j'étais une grande dame, vous me prieriez à mains jointes de me laisser suivre par vous à la promenade. Je vous ennuie, je vous fatigue; vous rougissez de moi! Pourquoi vous êtes-vous trouvé sur mon passage juste au moment où j'éprouvais un irrésistible désir d'aimer quelqu'un? Tenez, vous voyez ce colibri qui voltige en bourdonnant au-dessus de l'eau; tâchez de l'arracher à ces fleurs qui l'attirent, et dont le parfum l'enivre; jetez-lui du sable, chassez-le, il y reviendra toujours; mais, non, vous aurez pitié de son petit cri, vous ne voudrez pas blesser ce frêle oiseau qui ne demande qu'un rayon de soleil et la vue des fleurs pour être heureux. Moi, j'ai cherché pendant un mois, j'ai épié pendant quatre semaines l'instant de me trouver près de vous, et vous me dites : Va-t'en! Et encore, vous ne me chassez qu'après vous être bien assuré que la pauvre Rosita vous aime. Vous n'avez pas même l'excuse de l'ignorer!

En achevant ces paroles, Rosita couvrit son visage de ses deux mains et éclata en sanglots; un mouvement de colère avait troublé son cœur confiant et attendri, comme un orage passager agite parfois les eaux calmes du lac le plus tranquille. Il en coûtait beaucoup à don Patricio d'avouer ou du moins de laisser entendre à la jeune fille qu'elle avait lu assez clairement dans son cœur. Le moment d'ailleurs eût été mal choisi pour expliquer à cette enfant inexpérimentée et irréfléchie qu'elle courait tête baissée au-devant des regrets et des chagrins. Pour toute réponse, le lieutenant Patrick tendit la main à la jeune fille; celle-ci sourit, ses yeux mouillés de larmes rayonnèrent d'un éclat charmant. Elle reprit le bras de don Patricio, et ils continuèrent de marcher vers la ville par de frais sentiers. Les petites perruches vertes à

longue queue babillaient autour d'eux dans les arbres des vergers; des jardins bien cultivés qu'ils côtoyaient lentement s'élevaient de suaves émanations; le parfum du citronnier en fleur se mêlait à celui de l'ananas. Vaincu par cette nature pleine de charme et de puissance, don Patricio éloigna de son esprit les réflexions chagrines qui menaçaient de le troubler. Il causait gaiement, et la tristesse qui avait un instant envahi le cœur de Rosita fit place à la joie la plus vive. Quand ils furent près de la ville, la jeune fille s'arrêta : — Adieu, seigneur cavalier, dit-elle en serrant les deux mains du lieutenant Patrick. Nous devons nous séparer ici; m'accompagner plus loin serait de votre part une faiblesse, et si je vous en priais, je serais une sotte. La Rosita sait vivre; fiez-vous à elle, et vous verrez qu'elle a de la raison pour une fille de quatorze ans.

En achevant ses paroles, elle rejeta son voile sur ses yeux, pressa le pas et s'éloigna sans tourner la tête en arrière.

V.

Le lieutenant Patrick ne parla point à don Gregorio de cette rencontre sur la montagne : il y aurait eu dans ce récit des choses trop délicates à dire. Bien qu'il fût de ceux qui aiment à avoir le cœur libre et savent en maîtriser les élans, l'image de cette jeune fille le poursuivait dans ses promenades et dans ses études plus qu'il ne l'aurait voulu. Chaque fois qu'il sortait, la Rosita se trouvait sur son passage, et, cachée derrière son voile, lui jetait à l'oreille un *adios, caballerito; buenas noches, señor don Patricio.* Ces paroles affectueuses, prononcées d'une voix émue au milieu d'une ville étrangère, le faisaient tressaillir malgré lui. Il n'y répondait que par un signe de tête, mais enfin il s'y était habitué, et rentrait même un peu triste quand par hasard il ne les avait pas entendues. — Le chanoine avait raison, pensait-il quelquefois; il arrive dans ce pays-ci de singulières aventures! Mais, bah! avant quinze jours ma frégate sera au Callao, je partirai, et tout sera fini! — La pensée de ce départ prochain lui faisait faire des réflexions sérieuses; il se promettait d'en avertir Rosita, qui semblait l'oublier ou n'y vouloir pas croire. Puis, retenu par le vague désir de voir jusqu'où irait ce fol amour de jeune fille, il ajournait sans cesse cet adieu définitif; les jours se passaient, et Rosita s'abandonnait à des rêves chimériques. Une seule personne, le chanoine don Gregorio, pouvait lui donner de bons conseils; mais elle n'était ni assez prudente pour lui en demander, ni assez sage pour les suivre; d'ailleurs, elle n'avait confié son secret à personne autre que Tia Dolorès, la duègne boiteuse dont le lieutenant Patrick avait reçu d'abord le message sans le comprendre. Tia Dolores écoutait avec indulgence les aveux confi-

denticls de la jeune fille; elle en avait tant de fois entendu de pareils! Quand elle rencontrait don Patricio, elle lui tendait la main en marmottant, et comme le jeune officier, par bonté de cœur et sans la reconnaître sous la mante qui couvrait son front, lui donnait toujours quelque chose, elle professait pour ce noble cavalier une admiration sincère.

— Ah! ma fille, dit-elle un jour à Rosita, je prie Dieu tous les jours pour qu'il reste long-temps ici! Sais-tu s'il doit bientôt partir?

— Il ne m'en a point parlé, répondit la jeune fille avec émotion.

— Hem! fit la vieille, ces étrangers-là décampent un matin comme des oiseaux sans avertir personne. Il est vrai qu'ils arrivent de même, et quand l'un a disparu, il en revient un autre.

En achevant ces mots, la duègne prit son bâton pour s'éloigner. Rosita l'arrêta par le bras : — Dolorès, lui dit-elle, don Patricio est un cavalier plein de cœur; il ne me quittera pas ainsi. Que deviendrais-je quand il serait parti? N'est-ce pas, Tia, n'est-ce pas qu'il aura pitié de moi?

A ces paroles qui trahissaient une émotion profonde, la duègne leva sur la jeune fille des yeux surpris. — Jésus! ma pauvre petite, tu l'aimes donc tout-à-fait! demanda-t-elle à demi-voix.

— Je vous l'ai dit dès les premiers jours, répliqua vivement Rosita, et lui aussi, il m'aime! Si vous voyiez comme il sourit quand je lui dis bonjour en passant, quand je lui touche le coude à la promenade!

— Ah! *niña,* si tu étais moins pauvre, si tes parens avaient un peu de crédit!

— Eh bien!

— Il y aurait moyen de tout arranger. Tu diras qu'il a promis de t'épouser, on l'empêcherait de partir au nom de la loi... Mais, non, cela ne se peut pas! il est officier, et son commandant le réclamerait. Tu n'as qu'à renoncer à lui, mon enfant; tu es bien jeune, Dieu merci, et tu as le temps de l'oublier!

— Jamais! jamais! s'écria la Rosita.

— Si j'avais autant d'onces d'or que j'ai entendu de ces sermens-là, reprit la duègne, je serais bien riche.

— Jamais! entendez-vous? répéta la jeune fille avec exaltation. Je sais qu'il est impossible de le retenir ici; eh bien! je le suivrai,

— Allons, allons, dit tout bas la duègne, il n'y a pas à disputer avec un enfant en colère. Donnez donc de bons avis à des obstinés qui veulent tout faire à leur guise! Cela n'a pas quinze ans, et cela n'écoute pas la vieillesse! — Et elle s'en alla traînant sur le trottoir son pas inégal.

Plusieurs jours se passèrent pendant lesquels Rosita, en proie à une certaine inquiétude, courait par la ville, et cherchait à rencontrer partout don Patricio, comme pour s'assurer qu'il n'était pas parti. Le soir,

elle s'échappait de chez sa mère et se précipitait vers la maison qu'habitait le jeune lieutenant; quand le jeu de la lumière reflétait son ombre sur les rideaux, elle faisait claquer ses doigts comme une paire de castagnettes. Averti par ce signal, don Patricio s'avançait sur le balcon; il ne pouvait faire moins que d'adresser quelques mots bienveillans à la jeune fille, et celle-ci, ivre de joie, se mettait à sauter et à danser sur le trottoir; puis, dès qu'un passant venait à paraître, elle s'enfuyait d'un pas si léger, qu'on eût dit un oiseau s'envolant dans les ténèbres. Cependant ces entrevues furtives se succédaient sans lui donner l'occasion de s'entretenir avec celui dont elle rêvait nuit et jour. Malgré l'amour qu'elle lui avait voué à première vue et qui la subjuguait complétement, il lui était impossible de se familiariser avec don Patricio : elle se troublait en sa présence; ses manières graves et froides lui imposaient. Pour rien au monde, elle n'eût osé, comme auparavant, frapper à sa porte et tenter une démarche inconsidérée qui lui eût attiré des paroles de blâme.

On était alors au commencement de décembre, dans les temps de l'Avent. Fidèle aux anciens usages, la marquise dont le lieutenant Patricio habitait l'hôtel célébrait des cérémonies religieuses dans son grand salon, transformé en chapelle. Tout ce qu'il y avait dans sa maison de vases, de fleurs, de tentures, de candélabres, concourait à la décoration de la salle. De jeunes enfans, vêtus de blanches robes de lin, balançaient en l'air les encensoirs et chantaient des hymnes d'une voix limpide. A genoux sur un prie-Dieu, la vieille marquise, coiffée de ses cheveux blancs, dirigeait la *funccion* avec une dignité parfaite. Derrière elle se rangeaient ses vassaux, nègres, mulâtres et métis; c'étaient les serviteurs, esclaves et libres, qui travaillaient aux plantations de la noble dame. Convoqués pour la cérémonie, ils arrivaient à cheval, ceux-ci sur des mules pelées, ceux-là sur des chevaux maigres, portant le mouchoir noué sur le front et le chapeau pointu, le court pantalon de toile grise et l'éperon d'acier rouillé fixé par de grosses courroies au talon nu. Cette domesticité, mal vêtue et peu nombreuse, témoignait du mauvais état des affaires de la marquise, que les prodigalités de son mari avaient ruinée. Cependant elle tenait à cet entourage qui lui rappelait son ancienne splendeur et les anciennes mœurs patriarcales des riches créoles péruviens. Tous ces serviteurs l'abordaient avec le plus profond respect; on reconnaissait en eux des gens honnêtes et dévoués quand même à des maîtres dont la ruine se réflétait jusque sur leurs pauvres vêtemens. Dès que les candélabres s'allumaient, le portail de l'hôtel s'ouvrait à deux battans; le vieux noir chargé, comme nous l'avons vu, des triples fonctions de portier, de cocher et d'intendant, remplissait en cette occurrence l'emploi de suisse d'église et de bedeau; c'était lui qui veillait à ce que la foule, qui

envahissait bientôt la cour, ne fît pas trop de tapage. Il se donnait beaucoup de mal pour établir un peu d'ordre aux abords du grand salon; mais, comme il ne portait ni hallebarde ni verge noire, les enfans et les mauvais plaisans de tout âge se faisaient un jeu de le tourmenter. Sa livrée, qui l'eût fait prendre chez nous pour un marchand de vulnéraire suisse, ne suffisait point à lui attirer le respect des curieux. Aussi, tandis que dans l'intérieur du salon vitré la marquise, sa suite et les invités accomplissaient leurs exercices religieux, on se livrait en dehors à des conversations profanes et tumultueuses. Seulement, lorsque le prêtre, — c'était don Gregorio le chanoine, — donnait la bénédiction, la foule tombait à genoux, et il régnait dans la cour un si profond silence, qu'on entendait les pieux gémissemens des duègnes blotties dans les coins.

Logé dans l'hôtel, don Patricio assistait à la cérémonie, non pas en habits de gentleman, moins encore en uniforme d'officier, mais en simple tenue de cavalier péruvien. Un soir, comme les curieux s'écoulaient, il attendait que don Gregorio sortît pour l'accompagner jusqu'à sa demeure. Le hasard voulut que la marquise retînt le chanoine à souper; don Patricio, adossé à la muraille, regardait machinalement les bougies qui s'éteignaient l'une après l'autre dans la chapelle, quand une petite main saisit vivement son bras. Il se détourna et vit Rosita, qui, serrée contre lui, le contemplait avec une émotion mêlée de crainte, et semblait dire : — Je le tiens!

— Il n'y a plus personne dans la cour? cria au même instant le vieux nègre; je vais fermer la porte, et tant pis pour qui restera dedans : une fois dans ma loge, je n'ouvre plus!

— Attendez, répliqua don Patricio, je sors!

Il sortit en effet, et emmena Rosita pour empêcher que le nègre ne la vît. La lune se levait, et la brise de mer, près de s'assoupir, murmurait encore faiblement dans les arbres des jardins. Quand ils furent dehors, le jeune lieutenant s'arrêta une minute : — Que me veut-elle? Où vais-je? — Telles furent ses premières pensées, et il eut envie de congédier Rosita; puis la pensée lui vint de savoir quels progrès avait faits dans le cœur de la Péruvienne cette passion subite dont il étudiait froidement les phases diverses. Cette promenade d'ailleurs serait la dernière : il dirait à la jeune fille quelques bonnes et honnêtes paroles que fortifierait encore un éternel adieu. Il semblait que Rosita devinât ce qui se passait en lui; elle s'accrochait à son bras et l'entraînait en avant, comme pour l'empêcher de retourner sur ses pas. Ils allèrent ainsi jusqu'à l'entrée de la grande et belle route plantée d'arbres qui conduit de Lima au Callao. Les étoiles brillaient à l'envi sur un ciel profond dont aucun nuage n'avait depuis bien long-temps altéré la pureté; la lune, qui commençait à monter au-dessus des

montagnes, éclairait l'un après l'autre les pics les plus élevés de la sierra, et jetait de proche en proche, sur les versans inférieurs, des flots de lumière. Des deux côtés de la route s'étendent de vastes vergers, où croissent les plus robustes orangers de toute cette partie de l'Amérique. A cette première heure de la nuit, leurs fruits, échauffés par le soleil, répandaient au loin ce parfum vivifiant, cette odeur rafraîchissante et suave que rien n'égale. Çà et là, dans la campagne, de joyeux éclats de voix se faisaient entendre; dans cette bienheureuse vallée du Pérou, on chante au lieu de parler, on danse au lieu de marcher. La richesse a disparu, l'or est devenu rare; mais la folie vit dans l'air et dans le cœur des habitans. Il est difficile, même aux étrangers qui ne font que passer, de n'en pas ressentir un peu les atteintes.

— Quel merveilleux climat! s'écria don Patricio après quelques instans d'une conversation que la jeune fille s'efforçait d'animer; quel ravissant pays... et pourtant il faudra le quitter!

— Est-ce vrai que vous allez bientôt partir? demanda Rosita.

— Oui, mon enfant, répondit le jeune lieutenant; la frégate sera bientôt en rade du Callao : il est temps que je reprenne mon service.

— Et je ne vous reverrai plus jamais? dit la jeune fille en fixant sur lui ses grands yeux humides de larmes. La pauvre Rosita restera ici seule, abandonnée?

— Abandonnée! reprit don Patricio, et votre famille, et don Gregorio qui veille sur vous?

Rosita secoua tristement la tête. — J'ai vécu quatorze ans heureuse auprès de ma mère, tranquille et gaie comme la perruche qui se balance sur la feuille du palmier... mais ce temps-là est passé! Vous, don Patricio, vous ne pouvez pas être triste; n'allez-vous pas revoir ceux que vous aimez?

— Mon enfant, dit don Patricio en lui prenant la main, je n'ai risqué cette promenade avec vous que pour vous donner des avis. Écoutez-moi; c'est la dernière fois que je vous parle, la dernière fois...

— Oh! ne dites pas cela, interrompit la jeune fille; ne dites pas cela!

— Je n'avais que peu de semaines à passer ici, et elles sont écoulées. Vous le saviez...

— Je le savais, mais je voulais l'oublier, reprit Rosita; et vous, si j'étais venue un matin vous dire : Je suis riche, bien riche; j'ai trouvé un trésor, il m'est tombé du ciel un gros héritage, et je le mets à vos pieds; vous-même, don Patricio, n'auriez-vous point oublié que vous deviez si tôt partir?

— Enfant! répliqua le lieutenant Patrick, à quoi bon ces rêves chimériques? Le hasard nous a un instant réunis, et il faut maintenant

nous séparer. Je me suis plus d'une fois reproché d'être trop sévère pour vous; peut-être aurais-je dû l'être encore davantage...

— Oui, vous l'auriez dû, reprit vivement Rosita. Il fallait me repousser franchement, et ne pas m'absoudre du regard après m'avoir blâmée d'un mot. Si je suis une enfant, comme vous le dites, vous deviez me prendre en pitié et rire de ma folie... Mais non; à quoi bon vous adresser des reproches? Moi seule je suis coupable, don Patricio; je me suis mise à vous aimer avec passion, sans savoir qui vous étiez, sans prévoir... Et vous, n'avez-vous jamais ressenti pour la pauvre Rosita un peu d'affection? Mettez la main sur votre cœur, et répondez-moi.

La jeune fille, en adressant cette question à don Patricio, retira sa main qu'il avait prise et se plaça devant lui dans l'attitude d'OEdipe cherchant à deviner l'énigme du sphinx. Elle était petite, comme la plupart des femmes de son pays; comme elles aussi, gracieuse et douée de ce charme, *donayre*, particulier aux Liméniennes, à quelque classe qu'elles appartiennent. Don Patricio, un peu embarrassé de cette attaque subite, fixa ses regards sur le front de Rosita, que la lune illuminait de ses pâles rayons, et, poussé par un mouvement irrésistible, il y imprima un baiser. Cette réponse en valait bien une autre; la jeune fille, triomphante, sauta au cou de don Patricio avec des transports d'une joie qui allait jusqu'à l'extravagance.

— Maintenant, dit-elle après avoir réprimé ces élans impétueux, j'ai une grace à vous demander.

— Laquelle? répondit avec une certaine inquiétude le lieutenant irlandais, qui se sentait entraîné plus loin qu'il ne l'aurait voulu.

— C'est de me prévenir de votre départ le jour où la frégate jettera l'ancre dans le port.

— Je vous le promets, dit don Patricio; et plût à Dieu qu'elle arrivât bientôt, ajouta-t-il à voix basse, car on devient fou dans cet étrange pays!

VI.

Le lendemain, don Patricio ne sortit point; soit qu'il craignît de rencontrer sur son chemin cette naïve jeune fille à laquelle il n'avait plus le droit de ne pas répondre, soit qu'il voulût achever divers dessins ébauchés dans ses courses précédentes, il resta chez lui. Quand don Gregorio vint le voir, il le trouva ses crayons à la main, penché sur sa table. La vue du chanoine lui causa d'abord quelque embarras; celui-ci s'en aperçut, et il se disposait à se retirer, mais don Patricio le retint.

— *Padre,* lui dit-il, restez un peu, je vous en conjure. Je n'ai plus que peu de jours à passer à Lima, et je ne voudrais pas vous quitter

sur un mensonge. Vous m'avez donné d'excellens, de paternels conseils, vous avez eu confiance en moi, et je vous ai trompé. — Puis, sans attendre les questions du chanoine qui le regardait avec moins de surprise que de tristesse, il lui conta tout d'un trait la conduite qu'il avait tenue à l'égard de Rosita; comment, sans la repousser ni l'attirer à lui, il s'était plu à entretenir en elle une passion qu'il eût fini peut-être par partager.

— Vous ne m'apprenez rien, mon ami, répondit gravement don Gregorio. Depuis un mois, j'observe avec attention cette capricieuse enfant; elle m'évite, elle secoue la tête quand je lui parle; son visage est animé d'une joie qui n'est point celle du premier âge. Je voudrais pour beaucoup que vous fussiez parti.

Don Patricio avait peut-être omis de mentionner dans son récit sa réponse un peu trop éloquente à certaine question de la Rosita; toujours est-il que cet aveu lui fit du bien. La conversation se continua sur les sujets qu'évoquait naturellement la pensée de leur séparation prochaine. En se quittant, ils se promirent de se trouver le lendemain matin à cheval à la porte de la ville et de pousser ensemble une pointe jusqu'au Callao. Don Patricio employa le reste de la journée à préparer le gros de ses bagages; le jour suivant, il revêtit son costume de cavalier péruvien et courut rejoindre au lieu indiqué le chanoine, qui l'attendait déjà. Excités par l'air frais du matin, les chevaux piaffaient et caracolaient; mais les deux cavaliers trouvaient trop de plaisir à se promener au pas sous les arbres chargés d'ombre et de rosée pour hâter leur marche. Des voyageurs plus pressés passaient en galopant montés sur de grandes mules au pied fin; le pommeau de leurs selles, leurs étriers de bois, le manche du petit fouet qu'ils tenaient à la main, tout était incrusté d'argent et reluisait au soleil.

— Leurs ancêtres portaient ces ornemens en or, dit don Gregorio à son jeune ami; leurs descendans, et eux-mêmes peut-être, les porteront en acier. L'âge de fer est venu pour le Pérou! Depuis que nous jouissons du bonheur d'être indépendans, notre beau pays se voit envahi par les discordes civiles et par la misère.

— Pardonnez mon indifférence, répondit don Patricio; mais je ne puis croire aux souffrances d'un peuple qui, loin de se plaindre, s'abandonne avec une complète insouciance aux plus bruyans plaisirs. La nature a traité les Péruviens en enfans gâtés. Chez vous, point de longues et sombres nuits, point d'hiver. Lima laisse dans l'ame du voyageur un éternel souvenir; et nous, habitans des froides latitudes, nous y croyons voir une image du paradis.

— Lima est le paradis des femmes, selon un ancien proverbe, répliqua don Gregorio, et l'enfer des ânes! Voyez cet innombrable trou-

peau de bourriques que des *cholos* (1) piquent sans pitié avec des bâtons pointus. Leur croupe est tout écorchée, les sangles du bât leur coupent le ventre, et leurs intelligens conducteurs leur ont fendu les narines pour qu'elles puissent respirer plus facilement.

L'escadron de bourriques signalé par le chanoine dépassa rapidement les deux cavaliers, qui continuaient de marcher au pas; c'étaient de pauvres ânes de la plus petite espèce, aux pattes si courtes, que les jambes des *cholos,* placés à califourchon sur leurs croupes, touchaient presque la terre. A quelque distance de là, un grand tourbillon de poussière couvrit la route d'un nuage épais; la troupe s'arrêta, puis le désordre se mit dans ses rangs, malgré les cris des *cholos,* qui vociféraient à pleine tête. Les ânes commencèrent à braire sur toute la ligne; ce fut bientôt un assourdissant vacarme.

— Voilà une aventure digne du chevalier de la Manche, s'écria en riant don Patricio. Au galop, *padre,* allons reconnaître l'ennemi!

Ils piquèrent des deux, et un étrange spectacle s'offrit à leurs regards. Une centaine de matelots anglais, qui semblaient s'être rafraîchis au Callao et dans tous les cabarets de la route, se dirigeaient vers Lima en phalange serrée, montés sur des chevaux de louage. Celui-ci, haut de six pieds, écrasait du poids de son corps un frêle *pony;* celui-là, court et trapu, oscillait sur le dos d'une haridelle efflanquée. Ces cavaliers improvisés tiraient la bride par saccades, à droite et à gauche, s'accrochaient à la selle, perdaient leurs étriers, et embrassaient le cou de leurs montures, qui ruaient à l'envi. On eût dit une troupe de *clowns,* à voir leurs postures extravagantes et leurs gestes bouffons; ils ne riaient pas cependant. Tout en trottant et galopant de la sorte dans le plus incroyable pêle-mêle, ils essayaient de causer comme des gens qui conservent leur sang-froid. Les chevaux, fatigués de porter ces incommodes *riders,* pirouettaient sur eux-mêmes, marchaient de côté, et exécutaient toutes les feintes imaginables sans réussir à désarçonner ces agiles marins, cramponnés sur leurs selles à la manière des singes. Les ânes, plus sages, avaient donc éprouvé un moment de trouble à la vue de cette cavalcade désordonnée qui leur barrait le chemin.

— La frégate est arrivée, dit don Patricio; elle a dû mouiller cette nuit en rade. Ces marins qui courent dépenser à Lima, en quelques heures, leur solde de trois mois, font partie de l'équipage. Galopons jusqu'au Callao, *padre!* que je revoie mon beau navire!

Les deux cavaliers aperçurent bientôt la frégate immobile sur les eaux; à la vue de son pavillon, le lieutenant Patrick se découvrit avec une émotion mêlée de joie. La fascination qu'exerçait sur lui cette

(1) Métis.

contrée énervante disparut immédiatement pour faire place au sentiment du devoir; il lui tardait d'être à bord. Son premier soin, en arrivant au Callao, fut d'avertir par lettre le commandant qu'il reprendrait son service dès le lendemain, en s'excusant de ce que son costume de cavalier ne lui permettait pas de paraître en sa présence. Il retourna à Lima plus vite qu'il n'était venu; don Gregorio, qui l'accompagnait toujours, demeura près de lui le reste de la journée, afin de l'aider à faire ses dispositions pour le départ; peut-être aussi le *padre* se tenait-il à côté de son jeune ami pour empêcher Rosita de tenter l'aventure d'une dernière rencontre. Le soir même, deux mules emportèrent les bagages de don Patricio.

Cent matelots anglais se ruant à la fois dans les rues de Lima devaient y causer une certaine sensation. Aux noms de *Jack, Tom, Bill, Dick, Sam,* que prononçaient les marins en s'appelant d'une rue à l'autre, les habitans se mettaient aux portes, et l'on sut bientôt jusque dans les quartiers les plus reculés que la frégate était revenue au mouillage. Cette nouvelle arriva aux oreilles de Rosita et la mit en émoi. A plusieurs reprises, elle passa sous le balcon de don Patricio; mais elle entendait la grosse voix du *padre* et disparaissait au plus vite. En proie à une secrète inquiétude, elle allait et venait d'un pas rapide, puis cherchait à se rassurer en songeant à la promesse que lui avait faite don Patricio. — Il viendra, se disait-elle; il ne partira pas sans m'avertir. — Et elle se résigna à l'attendre devant la porte de sa mère. Les heures se passèrent... don Patricio ne vint pas! Fatigué des occupations multipliées qui l'avaient tenu sur pied depuis le matin, il se coucha dès que don Gregorio se fut retiré, rêvant à la mer, à sa frégate et à cette vie de marin qu'il allait reprendre; il ne tenait plus à la terre. Ce séjour de six semaines à Lima s'effaçait de son esprit comme un rêve devant la réalité. A peine le jour commençait-il à poindre, qu'il avertit le vieux portier de lui amener son cheval. Le nègre, qui avait reçu maintes fois d'excellens pour-boire, ne put retenir ses larmes en voyant partir celui qu'il appelait son jeune patron. Le chapeau à la main, le visage contracté par la tristesse, il se mit à débiter le plus grotesque compliment sur un ton de voix si larmoyant, que don Patricio eut peine à ne pas éclater de rire.

— Merci, merci, mon vieux, répondit le jeune cavalier; rentre dans la loge et racle ta guitare. Voilà de quoi te consoler.

Il lui mit dans la main une pièce d'or, sauta lestement en selle et sortit de la cour. Son cheval s'élança comme un trait; on eût dit qu'il comprenait la pensée de son maître et avait hâte de le déposer sur le rivage. De son côté, la Rosita, qu'une vague appréhension avait tenue éveillée toute la nuit, s'était mise en campagne. Elle débouchait dans la rue que suivait don Patricio pour gagner le port du Callao, au

moment où celui-ci allait atteindre les premières maisons du faubourg. Il l'aperçut, lui fit un geste de la main et cria tout en galopant :

— *Adios,* Rosita!

— Il n'est pas parti, c'est impossible! se dit la jeune fille. — Et elle courut à l'hôtel de la marquise. — Don Patricio, le cavalier étranger, va-t-il bientôt rentrer de la promenade? demanda-t-elle au nègre, qui accordait sa guitare et s'essuyait les yeux du revers de la main.

— Il ne reviendra de sa promenade ni aujourd'hui ni demain, *niña,* répondit le portier. Ses bagages ont été expédiés hier soir, et il est parti.

— Pour toujours?

— Est-ce que je lui ai demandé où il va? Et qu'est-ce que cela te fait, à toi, *niña?* Voyez un peu comme ces jeunes filles sont curieuses! Ah! c'était là un patron généreux, affable, point fier, qui ne rentrait jamais à des heures indues, comme tant d'autres étrangers qui ont la bouche pleine de dures paroles et la main vide. Tu ne sais pas ce que je perds à son départ..... Ah! mon Dieu! je crois que je vais pleurer comme un enfant....

— Parti! parti!... répétait Rosita navrée de douleur, sans me dire une parole d'adieu, sans m'avertir, comme il me l'avait promis!... Il faut que je le voie, que je lui parle...

Haletante, vaincue par l'émotion, elle s'était assise un instant sur une borne, près de défaillir; tout à coup, rassemblant ses forces, elle se prit à courir dans la direction de la route que venait de suivre don Patricio. A cent pas de là, un mulâtre lui barra le passage.

— Halte là, Rosita! Où cours-tu si vite, ma belle?

— Laissez-moi, répondit la jeune fille en levant sur le mulâtre des yeux égarés; que me voulez-vous? qui êtes-vous?

— Qui je suis? Tu ne reconnais pas celui qui t'a vendu pour quatre réaux le meilleur billet de la loterie? Combien me donneras-tu pour la nouvelle que je t'apporte? Depuis ce matin, je te cherche par toutes les rues de Lima; tu pleures, fillette, et moi, je vais te faire rire... Les quarante mille piastres sont à toi!

— A moi, à moi les quarante mille piastres!... Amenez-moi une voiture, des chevaux, un équipage, que je le rattrape... Quarante mille piastres, *Jesus Maria!* Quand il me saura si riche, il m'épousera, j'en suis sûre... Oh! mon Dieu! si ce bonheur-là m'était arrivé hier...

Puis, sans répondre au mulâtre, qui la regardait la bouche béante et lui tendait la main, Rosita s'élança sur la route du Callao. Ivre de joie, folle d'espérance et en proie à une anxiété qui croissait de minute en minute, elle s'arrêtait souvent pour prendre haleine. Ses souliers de satin la gênaient dans sa course; elle les ôta, et marcha sur

ses bas de soie, qui furent bientôt mis en pièces. Ceux qui la voyaient courir à pied sur cette grande route encombrée de voitures et de bêtes de somme, l'œil hagard et haletante, levaient les épaules et souriaient en lui jetant quelques sarcasmes qu'elle n'écoutait pas. Elle eut beau se hâter, il ne lui fallut pas moins d'une heure et demie pour franchir l'espace qui sépare Lima du Callao. Au moment où elle atteignait la plage, le lieutenant Patrick mettait le pied sur le pont de sa frégate. — J'ai le temps de le rejoindre avant qu'il ne lève l'ancre, pensa la Rosita, et, sans perdre une minute, elle se précipita dans le premier canot qui s'offrit à sa vue, en criant au marinier de la conduire à bord.

— *A ver el dinero, niña,* voyons ton argent, ma fille? répondit le marinier avec le plus grand calme.

Rosita tâta la pointe de son châle, où elle avait coutume de nouer quelques réaux; ce jour-là, elle n'avait point songé à prendre d'argent.

— Allez toujours, dit-elle au batelier, il y a quelqu'un à bord de la frégate qui paiera pour moi... Partons vite, partons, et je vous récompenserai généreusement au retour.

— Je n'entends point de cette oreille-là, ma fillette, répliqua le marinier en se croisant les bras; débarque, et va chercher ton argent à Lima, si tu veux.

— Je vous promets une once d'or, deux onces d'or, que vous aurez ce soir; pour l'amour de Dieu, menez-moi à bord!...

— Pourquoi pas mille piastres? Il n'en coûte rien de promettre de l'or, même quand on court les pieds nus... — En parlant ainsi, le batelier lui tourna le dos, et se mit à rouler une cigarette entre ses doigts. Rosita se tordait les bras de désespoir; elle criait, pleurait, et fixait sur la frégate des regards effarés.

— Que veux-tu faire *à bord de l'Anglais?* dit froidement le marinier. Le voilà qui commence à lever son ancre; personne sur le pont, officier ou matelot, n'a le temps de causer d'amourette. Tiens, voilà la yole qui vient chercher le commandant; il ne reste plus que lui à terre. Quand il abordera son navire, on hissera les voiles..... et adieu la frégate.

— Être si riche, et n'avoir pas sur soi de quoi payer le plus petit bateau de la rade! disait Rosita en pleurant. J'aurais le temps encore; il me reste un quart d'heure, et ce quart d'heure n'est pas à moi, faute de deux ou trois réaux!...

Comme elle s'abandonnait ainsi à la violence de son chagrin, la yole du commandant, montée par six matelots et un aspirant, s'approcha doucement du quai. Rosita s'y jeta sans hésiter, à la grande stupéfaction des rameurs et du jeune officier auquel ils obéissaient.

— Déposez cette femme à terre, dit d'un ton de voix qu'il voulait

rendre sévère l'aspirant anglais, enfant de douze ans aux cheveux blonds. — Les rameurs se mirent en devoir d'exécuter cet ordre; mais Rosita s'accrochait aux bancs de la yole, se débattait de toute sa force et criait qu'elle voulait absolument aller à bord. Dans son exaltation, elle parlait de don Patricio, de son amour pour lui, des quarante mille piastres qui lui tombaient du ciel.... C'était peine perdue : ni le *midshipman* ni ses matelots n'entendaient un seul mot d'espagnol. Eussent-ils compris les paroles, ni sa douleur, ni ses larmes n'auraient pu les fléchir. Cédant enfin à la pression des bras vigoureux contre lesquels elle luttait en vain et qui modéraient leur force pour ne pas la blesser, Rosita dut lâcher prise; le plus ancien des rameurs la prit dans ses grandes mains et l'emporta comme un enfant sur l'extrémité du quai; puis il la poussa légèrement du côté de la terre en lui disant : *Run, miss;* courez, mademoiselle. Le commandant passait. Rosita saisit la basque de son habit; il lui lança un coup d'œil si froid et si hautain, qu'elle recula d'un pas et tomba épuisée sur le rivage. Les rameurs levèrent leurs avirons pour saluer leur capitaine, qui prit place à l'arrière de la yole sur son tapis d'honneur. Cinq minutes après, le frêle canot, emporté par six rames longues et flexibles, touchait le bord de la frégate. Le grand navire livra ses voiles au souffle de la brise; il s'inclina d'abord comme pour saluer ce doux rivage du Pérou, se redressa majestueusement, puis s'éloigna vers la haute mer.

Plongée dans une morne stupeur, Rosita considérait avec un déchirement de cœur inexprimable la belle frégate qui emportait don Patricio. Il lui semblait que l'équipage, par ses cris joyeux, insultait à sa douleur; le bruit même de la vague ne répétait-il pas ce mot fatal : Il est parti! Et pourtant elle restait clouée sur le sable de la plage, n'espérant plus, mais regardant encore. Ce fut là que le chanoine don Gregorio la retrouva une heure après le départ de la frégate. Le *padre* s'était mis en quête de la Rosita; il l'avait demandée à sa mère, qui, moins que personne, savait ce qu'elle était devenue. Craignant tout de cette petite tête exaltée, il monta à cheval et vint droit au Callao. Dès qu'il aperçut la jeune fille immobile sur le rivage, il s'approcha d'elle et lui dit avec douceur : Allons, *niñita,* retournons en ville..., ta mère t'attend.

— Là-bas, là-bas, répondit Rosita sans se détourner; il est là, parti, parti pour toujours!...

— Viens, fit le *padre* en la prenant par la main, viens te reposer, ma fille; tu souffres!...

— Laissez-moi, cria la jeune fille, je ne veux pas aller avec vous! Qui sait s'il ne va pas revenir?... *Padre,* il va peut-être revenir pour m'épouser, maintenant que je suis si riche! Ah! Patricio, vous me donnerez le bras sur l'Alameda...; *quarenta mil pesos!*

Don Gregorio essaya vainement de se faire écouter; la Rosita l'interrompait à chaque parole et prononçait avec une volubilité effrayante des phrases sans suite. Il prit le parti d'attendre que l'accablement succédât à ce paroxysme d'agitation. En effet, après les cris vinrent les larmes : Rosita, plongée dans un morne silence, regardait toujours la mer, mais sans la voir et sans entendre le bruit que faisait autour d'elle la foule assemblée. Sollicitée encore par le *padre* de revenir près de sa mère, elle le suivit enfin machinalement. Don Gregorio la fit monter dans une voiture pour la transporter à Lima.

Malgré tous les soins que lui prodigua le *padre*, jamais Rosita ne put recouvrer l'usage de sa raison. La fortune que le hasard lui avait si inopinément envoyée ne servit qu'à la rendre folle et à lui procurer quelques douceurs dans l'hospice d'aliénés où elle devait passer le reste de ses jours. Quand je visitai cet hospice, don Gregorio, qui m'accompagnait, me la montra; ce fut lui aussi qui me conta son histoire telle que je la rapporte ici. La Rosita, toute folle qu'elle était, reconnaissait immédiatement les Européens; elle les suivait et s'approchait d'eux avec une émotion visible. Toutes les fois qu'on parlait auprès d'elle une langue étrangère, elle se mettait à pleurer et demandait à voix basse si la frégate était revenue au Callao. Quelquefois on la conduisait jusqu'au bord de la mer; arrivée sur la plage, elle regardait attentivement, puis secouait la tête, et demandait à retourner dans sa triste prison. Voilà quinze ans qu'elle y est entrée; combien de pays a visités le lieutenant Patrick depuis qu'elle ne compte plus parmi les vivans, depuis qu'elle a cessé de parcourir librement les sentiers fleuris qui se croisent en tous sens dans la vallée de Lima! — Ah! don Patricio, disait souvent le chanoine Gregorio en jetant sur la Rosita un regard douloureux, on vous tient dans le monde pour un homme honnête; votre conscience est en repos..., et pourtant voilà votre ouvrage!

TH. PAVIE.

LE CÉLESTE EMPIRE

DEPUIS LA GUERRE DE L'OPIUM,

SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.

Le 24 avril 1847, la corvette *la Bayonnaise* quittait la rade de Cherbourg pour se rendre dans les mers de Chine. Ce bâtiment devait faire partie de la station que la marine française entretenait depuis quelques années sur les côtes du Céleste Empire, et dont le commandement venait d'être transmis par M. le contre-amiral Cécille à M. le capitaine de vaisseau Lapierre. Ces lointaines campagnes ont perdu sans doute un peu de l'attrait pittoresque qui en faisait autrefois oublier les fatigues : elles ont acquis un intérêt plus réel. L'empire chinois n'offre plus une mine féconde et inexploitée aux récits des voyageurs, mais il commande leur attention à un autre titre. Ce monde étrange a sa place marquée aujourd'hui dans les calculs de la politique. Il faut désormais le prendre au sérieux, étudier son gouvernement, ses ressources, ses tendances, si l'on veut apprécier dans leur ensemble les nouveaux élémens d'un équilibre que l'intérêt de chaque puissance s'efforce de troubler à son profit, que l'intérêt général de l'Europe s'applique constamment à rétablir.

Les conditions de cet équilibre se compliquent et se modifient d'un siècle à l'autre; les oscillations que subit le commerce du globe tendent surtout à les déplacer. L'Europe, qui, avant 1789, échangeait 1,100 millions avec l'Amérique, n'en échangeait que 260 avec l'Asie. Le marché asiatique a maintenant une importance représentée par le

chiffre de 1,600 millions. L'Inde britannique réclame la plus large part dans cette circulation féconde; mais, après l'Inde anglaise, il faut nommer le Céleste Empire. Ce vaste continent livre au commerce étranger une valeur de 177 millions de francs en échange de 226 millions de produits bruts ou manufacturés que lui versent l'Inde et l'Occident. L'indépendance des États-Unis d'Amérique a été la cause première de cette révolution commerciale. Avant cette époque, on ne comprenait de commerce maritime qu'avec des colonies qu'un soin jaloux défendait de la concurrence étrangère. C'était vers l'extension indéfinie de ce domaine privilégié que tendaient tous les efforts. Ce que Cuba est devenu pour l'Espagne, Java pour la Hollande, Saint-Domingue et les Antilles l'étaient alors pour la France, la Jamaïque et les colonies d'Amérique pour l'Angleterre. Ces riches possessions représentaient toute la vie extérieure de leur métropole. Depuis l'émancipation des États-Unis, l'Angleterre a dû appuyer sa prospérité sur une plus large base; son commerce colonial n'est plus que le quart de son commerce extérieur. L'Allemagne, les États-Unis reçoivent plus de produits anglais que les Indes et Ceylan, la Hollande leur ouvre un marché plus avantageux que l'Amérique du Nord, la France et le Brésil en consomment une plus grande quantité que les Indes occidentales. L'extrême Orient lui-même a sa place dans cette sphère agrandie, où nous voyons l'infatigable activité du commerce britannique entraîner à sa suite les intérêts rivaux des puissances européennes et des états du Nouveau-Monde.

La révolution commerciale qui a été le contre-coup de l'émancipation des États-Unis semblait imposer à la France une politique nouvelle. Il n'en a rien été cependant. La France est restée fidèle aux vieilles traditions. Ses opérations avec les colonies presque insignifiantes qu'elle possède encore se sont élevées en 1847 à 90 millions, chiffre à peine inférieur à la somme de ses transactions avec le Brésil et les républiques de la Plata. Effectué tout entier sous notre pavillon, ce commerce réservé forme, depuis 1815, la base de notre navigation marchande; il est fâcheux que ce soit aux dépens du libre progrès de nos relations avec le reste du globe et surtout avec l'extrême Orient. Ce n'est point là toutefois le seul obstacle qui entrave le développement de nos opérations dans ces contrées lointaines. La consommation plus ou moins considérable des principaux produits de la Chine, le thé et la soie grège, détermine l'importance des échanges que l'on peut opérer avec les sujets du Céleste Empire. La Chine a besoin de vendre, non d'acheter. A l'exception de l'opium et du coton de l'Inde, ce qu'elle accepte du commerce étranger, elle ne l'accepte qu'en vue de favoriser l'écoulement de ses propres articles. D'après une pareille donnée, il est facile de prévoir le rôle commercial que la

France peut se créer sur ce nouveau terrain à côté des autres puissances de l'Occident. L'Angleterre importe dans ses entrepôts 25 millions de kilogrammes de thé, les États-Unis 8 millions, la Russie 4 millions. Quant à la France, elle ne transporte que le thé nécessaire à sa consommation et n'en reçoit pas 300,000 kilogr. par an. La soie grège n'est exportée que par l'Angleterre et les États-Unis. L'Angleterre en demande au Céleste Empire plus d'un million de kilogrammes, représentant une valeur d'environ 35 millions de francs. De tous les pays qui cherchent en Chine un débouché pour leurs produits, l'Inde anglaise est le seul qui y trouve un marché facile, et qui puisse y faire pencher la balance des échanges en sa faveur. La Chine reçoit annuellement de Calcutta et de Bombay pour 30 millions de coton brut, pour 120 millions d'opium. Les manufactures britanniques, en se condamnant à ne vendre leurs tissus qu'à vil prix, sont parvenues cependant, malgré la concurrence de l'industrie chinoise, à faire entrer dans les ports de Canton et de Shang-haï une valeur de 33 millions en fils de coton et en cotonnades, de 11 millions en tissus de laine. Les draps russes offerts à Kiachta et dans l'Asie centrale, les cotonnades américaines importées à Shang-haï, acceptent les mêmes conditions et se résignent aux mêmes sacrifices. Ce commerce onéreux se soutient à l'aide des bénéfices réalisés sur les chargemens de retour, et contribue encore à exclure les produits français de l'extrême Orient. Aussi, dans les meilleures années, les échanges de la France avec la Chine n'ont-ils pas dépassé 2 millions.

Des situations aussi tranchées que celles de l'Angleterre et de la France assignaient à l'intervention de ces deux puissances en Chine des conditions bien distinctes. On comprend que l'Angleterre se préoccupe avant tout des intérêts matériels qu'elle exploite presque sans partage. Nous avons dû porter notre action sur un autre terrain. L'ébranlement moral causé par la guerre de l'opium est venu imprimer dans l'extrême Orient une nouvelle impulsion au zèle de nos missionnaires, et a multiplié pour notre pavillon, sur les côtes du Céleste Empire, les occasions de se montrer fidèle aux plus nobles traditions de la France.

En ce moment, la Chine fait de nouveaux efforts pour se soustraire aux influences européennes. Attaqué dans son immobilité séculaire, le vieil empire se débat contre la pression matérielle de l'Angleterre et contre la propagande religieuse qui se poursuit sous la tutelle de la France : le peuple chinois cherche à se replier encore une fois sur lui-même. Cette période de résistance ne hâte pas moins le développement de l'avenir que la trève apparente qui suivit le traité de Nan-king. Mieux que d'autres peut-être, nous pouvons apprécier la portée réelle et l'effet probable de ces tendances rétrogrades, car sous nos yeux mêmes

l'animosité des populations chinoises s'est souvent trahie par des actes sinistres, par de lâches et perfides agressions. Nous avons toujours pensé qu'en dépit de ces violences, le régime de l'isolement ne pourrait se rétablir en Chine. L'Orient a définitivement cessé d'être immuable; mais quelle sera l'issue de la transformation qui s'y prépare? Telle est la question qui se pose encore aujourd'hui devant nous et qu'on ne saurait essayer de résoudre sans avoir étudié la double action que l'Europe a été appelée à exercer sur les destinées du Céleste Empire : dans le domaine politique, par les armes de l'Angleterre; dans le domaine moral, par la prédication de l'Évangile.

I.

D'après une statistique dressée en 1813 par les mandarins chinois, et dont un recueil officiel, présenté à l'empereur Tao-kouang, a publié les évaluations, le Céleste Empire compte 361 millions d'habitans répandus sur une surface de 3,362,000 kilomètres carrés. C'est environ 108 habitans par kilomètre, chiffre qu'on ne soupçonnera pas d'exagération quand on voudra réfléchir que cette population spécifique est à peu près celle des Pays-Bas et du département du Pas-de-Calais, qui n'est point cependant le département le plus peuplé de la France. D'ailleurs, le trait le plus frappant, le plus caractéristique de l'empire chinois, c'est précisément l'excès de la population : cette extrême densité des habitans peut seule expliquer la difficulté qu'éprouve le peuple à s'y procurer sa subsistance. Cette race infatigable ne laisse cependant en friche aucun morceau de terre susceptible de culture; les chemins ne sont guère en Chine que des sentiers servant à contenir les terrains étagés que féconde l'irrigation. Les alluvions des fleuves, les moindres espaces conquis sur le lit des rivières ou sur l'océan se trouvent à l'instant circonscrits par des digues et convertis en rizières : hommes, femmes, enfans, tous participent à ce rude labeur. Des millions de pêcheurs vivent sur leurs bateaux, promènent incessamment leurs énormes filets sur les côtes poissonneuses du Céleste Empire, et ne demandent à ce sol si avidement exploité que quelques pieds de terrain accordés à leur tombeau.

Cette activité prodigieuse, jointe à une extrême sobriété, ne suffit pas à préserver les Chinois de la famine. Les sécheresses, les inondations détruisent souvent la récolte dans des provinces entières. Les chemins sont alors remplis de cadavres : on voit des malheureux exposer leurs enfans nouveau-nés, vendre leurs femmes, leurs fils, leurs filles, pour se procurer quelques alimens; d'autres se pendre ou se jeter dans les fleuves pour abréger les tourmens d'une trop lente agonie. Des bandes de voleurs se répandent dans les campagnes, pillant tout ce qui leur tombe

sous la main. Quelquefois, sur certains points, la population émigre en masse. Ces peuplades errantes se partagent en groupes de mille ou cinq cents individus, et se mettent en marche sous la conduite d'un chef auquel le mandarin de la localité a délivré un certificat de détresse et un permis de mendicité. Des greniers publics, entretenus aux frais du trésor impérial, ont été établis depuis des siècles pour venir au secours du peuple dans ces affreuses années de disette; mais cette sage précaution demeure stérile, car l'empire est désolé par un autre fléau non moins redoutable que la famine, la mauvaise administration.

L'administration chinoise a depuis long-temps atteint le dernier degré de la corruption; les officiers turcs sont des modèles d'équité et de désintéressement auprès des mandarins du Céleste Empire. Tout est arbitraire et vénal dans la conduite de ces magistrats lettrés; la justice est au plus offrant, et les fonctions publiques sont l'objet d'un trafic honteux. Ces institutions littéraires dont l'appareil imposant fait encore l'admiration de l'Europe n'ont organisé que le pillage; ces fonctionnaires qui ont passé leur vie à commenter les préceptes de Confucius n'en pressurent pas moins le peuple sans pudeur, et se voient pressurés à leur tour par les mandarins d'un ordre supérieur. Autour de ces magistrats dégradés viennent se grouper les *satellites,* troupe immonde, composée d'hommes de la plus basse classe, tout à la fois soldats, agens de police et bourreaux; affreux pillards qui passent leur vie à jouer et à fumer l'opium, et n'ont pour ainsi dire d'autres moyens d'existence que le produit de leurs rapines. Le *fils du ciel,* le *souverain maître du monde,* l'empereur, vit enfermé dans son palais à quatre lieues de Pe-king, et sait à peine ce qui se passe dans ses états. L'exercice de sa suprême puissance est tout entier dans les mains de ces esclaves hypocrites qui forment autour de son trône un cercle impénétrable.

Ce despote abusé s'est long-temps cru l'arbitre de la terre, et nous avons partagé nous-mêmes une partie des illusions dont on caressait son orgueil. Il a fallu la guerre de l'opium pour faire tomber tous les voiles qui cachaient la misère et la faiblesse réelle de son empire. Sur la foi des documens officiels, on avait cru long-temps que la Chine entretenait sept cent mille hommes sous les armes, tandis qu'elle ne compte en réalité que soixante mille soldats, bandes prétoriennes entièrement composées de Tartares mantchoux et divisées en huit bannières. La majeure partie de ces régimens tartares ne quitte jamais la capitale; le reste est dispersé dans les provinces et forme la garnison des principales villes. Ce corps d'élite renferme des hommes robustes et braves, mais qui, avec leurs arcs et leurs arquebuses à mèche, avec leur complète ignorance de la tactique militaire, n'en sont pas pour cela plus redoutables. Ces fiers guerriers mantchoux sont, en fait de stratégie,

beaucoup moins avancés que les pirates de l'archipel malais. Ils constituent cependant la véritable, la seule armée chinoise. Outre cette armée, la Chine compte une nombreuse milice. Le métier des armes y est, comme dans les huit bannières, un héritage de famille. Quand le fils a pu apprendre de son père à manier le sabre et le bouclier, à frapper d'une main et à se couvrir de l'autre, quand il sait lancer une flèche au but ou charger l'arquebuse, il se présente devant le mandarin, et, après avoir donné les preuves de capacité requises, achète le droit de servir l'empereur. Ce brevet, délivré pour quelques taëls (1), vaut au soldat chinois une ration de riz ou un coin de terrain qui assure sa subsistance. Attachés au sol, ces miliciens ne sont point rassemblés dans des casernes. Chaque soldat vit chez lui, entouré de ses enfans, cultive tranquillement sa portion du territoire céleste, et n'endosse l'uniforme que dans de rares occasions. Au moment du besoin, on ne retrouve pas le quart des soldats inscrits sur les registres des mandarins. Quelques-uns ne répondent pas à l'appel, le plus grand nombre n'a jamais existé. Leur solde a servi à grossir la paie insuffisante des officiers. Une fois rangée sous les drapeaux, cette multitude indisciplinée se mutine souvent, et on voit des corps entiers, arrivés en présence de l'ennemi, refuser de se battre, à moins qu'on ne les paie pour faire leur devoir. Avant l'expédition des Anglais en 1840, la guerre était en effet une éventualité imprévue dans ces contrées vouées à une paix profonde, et le champ de bataille ne paraissait pas le terrain inévitable sur lequel dût s'exercer la profession militaire; les voleurs même, dont les bandes, grossies par la misère et l'oppression, ont souvent menacé l'intégrité de l'empire, les voleurs redoutent peu les soldats chinois. Ils ont été plus souvent désarmés par des négociations opportunes que domptés par l'armée impériale. Il en est de même des pirates qui infestent les côtes du Fo-kien et le golfe du Tong-king. Ces écumeurs de la mer de Chine battent les jonques de guerre et se rient des bateaux mandarins, qui ne sont propres qu'à la navigation des fleuves. Quand le gouvernement a voulu disperser ces pirates, il s'est vu forcé de leur opposer un de leurs chefs, qui, détaché de l'association, a passé avec une partie de la flotte rebelle au service de l'empereur.

Le désordre des finances est encore une des plaies de l'empire chinois. L'impôt se perçoit en nature ou en numéraire, et doit être apporté à Pe-king aux frais des contribuables. En argent, le trésor impérial ne reçoit, année moyenne, que 479 millions de francs; mais les quantités de riz, de thé, de soie, de cotonnades qu'engouffre la seule

(1) Le taël vaut 7 fr. 50 cent.

ville de Pe-king sont incalculables. Il n'est pas de ville au monde qui puisse offrir le tableau d'une aussi énorme importation, importation presque sans retour, car le sol est peu fertile dans la province du Pe-tche-ly, et les produits qu'y fabrique l'industrie se dirigent vers le nord. Les bannières nomades campées en dehors de la grande muraille, les Tartares mantchoux et mongols vivent, ainsi que les mandarins de Pe-king, des bienfaits de l'empereur.

Vingt millions sont affectés chaque année par la munificence impériale à l'entretien des canaux et des fleuves; les provinces s'imposent d'immenses sacrifices pour le même objet. Cependant les canaux s'oblitèrent, les fleuves rompent leurs digues, et l'on craint qu'avant trente ans l'eau ne vienne à manquer dans le grand canal. Le déficit est partout : dans le produit des douanes, dans celui des monopoles; la ferme seule du sel doit à l'état plus de 15 millions. Les hôpitaux, les greniers publics dotés par le gouvernement, voient leurs revenus dévorés par l'avidité des mandarins et des satellites. Ce ne sont point les institutions qui manquent à la Chine; mais ces institutions sont aujourd'hui comme un arbre épuisé qui ne peut plus porter de fruits. Lapeyrouse l'avait déjà remarqué en 1787 : « Ce peuple, disait-il, dont les lois sont si vantées en Europe, est peut-être le peuple le plus malheureux, le plus vexé et le plus arbitrairement gouverné qu'il y ait sur la terre. »

Comment une révolution n'a-t-elle pas déjà bouleversé cette portion du globe? Des sociétés secrètes poussent bien l'audace jusqu'à maudire la dynastie régnante, la secte des *Pe-lien-kiao* ou du *Nénuphar* s'accroît bien chaque jour de quelques nouveaux affiliés; mais l'éducation domestique basée tout entière sur le respect des traditions, le tempérament froid et patient du peuple chinois, l'âpre labeur auquel il est assujetti, peut-être aussi cet instinct de subordination propre aux races asiatiques, tout ce concours de liens naturels et de liens politiques que nous n'apprécions qu'imparfaitement a prévenu jusqu'ici un soulèvement général qui ne fut jamais appelé par plus d'abus.

Cet empire chancelant est entouré de vastes états, tributaires de sa puissance politique et de sa civilisation. La Corée, le royaume annamite qui comprend le Tong-king, la Cochinchine et le Camboge, semblent les satellites de cette bizarre planète. Ces états sont livrés à une administration, sinon plus avilie, au moins plus oppressive que celle de la Chine; ils composent ce qu'on pourrait appeler la Chine barbare. Agité par d'éternelles discordes, bouleversé par la guerre civile, le royaume annamite a surtout perdu ce respect de la vie humaine qui forme le trait distinctif de la grande famille chinoise. On n'y a point, comme dans l'Empire Céleste, cette horreur du sang et des supplices

qui tempère en Chine les rigueurs de la servitude. Le pouvoir s'y exerce avec des formes dures et féroces; la tyrannie s'y défend par des exécutions en masse et d'atroces boucheries.

Ce royaume, dont la Cochinchine forme le centre, le Camboge et le Tong-king les annexes, est un des points de l'extrême orient sur lesquels l'attention de la France s'était dirigée avant la révolution de 89. Vers cette époque, ce fut à un missionnaire français, l'évêque d'Adran, que le souverain de la Cochinchine dut la conservation de son trône. Dépossédé de la majeure partie de ses états, le roi Gia-long confia son fils à ce prélat étranger. L'évêque d'Adran passa en France avec le jeune prince, et un traité qui nous assurait la possession de la baie de Tourane fut signé, en 1787, entre le roi Louis XVI et le missionnaire agissant au nom du souverain annamite. La révolution de 89 vint s'opposer à l'entière exécution de ce traité. Quelques officiers français passèrent cependant en Cochinchine, rouvrirent à Gia-long l'entrée de ses états et l'aidèrent plus tard à faire la conquête du Tong-king. Ces officiers organisèrent l'armée, créèrent une marine, fortifièrent les places, dirigèrent les opérations militaires; mais le souvenir de ces grands services ne survécut point au prince qui en avait profité. Ses successeurs, voués aux idées chinoises, s'empressèrent de relever entre l'Europe et la Cochinchine cette vieille barrière qui ne s'était abaissée un instant que pour livrer passage aux secours de la France. Le pouvoir despotique de ces malheureuses contrées a la conscience ombrageuse de tout mauvais gouvernement et redoute à l'excès la moindre influence extérieure. Le roi s'est arrogé le monopole du commerce : ce système l'enrichit et ruine le royaume. La population appauvrie traîne une existence misérable dans le plus fertile pays du monde. Sur cette terre qui porte chaque année deux moissons, on ne rencontre que des êtres chétifs et amaigris. La race annamite, abrutie par ses souffrances, est d'une timidité extrême, sans culture dans l'esprit, sans autre expression dans la physionomie que celle d'un ébahissement naïf ou d'une vague appréhension. Toute trace des innovations introduites par les officiers français a disparu depuis long-temps, et cette armée cochinchinoise, qui avait soumis le Tong-king, n'a pu défendre le Camboge contre les troupes du roi de Siam. Si le climat n'y mettait obstacle, un millier d'Européens feraient aisément la conquête du royaume annamite.

La Corée, moins connue de l'Europe que la Cochinchine, est cette longue péninsule qui sépare la mer Jaune de la mer du Japon. Ce royaume se trouvait exposé par sa situation aux incursions des Japonais comme à celles des Chinois. Vers la fin du XVIe siècle, ce fut une armée japonaise qui en ravagea les provinces méridionales; dans le XVIIe, ce furent les Chinois qui s'avancèrent jusqu'à la capitale et firent

couler des torrens de sang sur leur passage. La Corée est restée dépeuplée par ces deux invasions. Dans les gorges resserrées que laissent entre elles les rudes aspérités du sol, ses rares habitans cultivent le riz, leur nourriture ordinaire; sur les montagnes, le maïs et le millet. L'inégalité des castes, cette idée étrangère à la Chine, est encore un nouveau fléau pour ce malheureux pays. Quelques milliers de nobles fainéans et déguenillés s'arrogent le droit de vivre aux dépens du gouvernement et du peuple. Tributaire, dit-on, du Japon, la Corée l'est également de la Chine. Deux fois par an, le souverain de ce misérable état envoie une ambassade à Pe-king. A la neuvième lune, l'ambassade vient recevoir du *tribunal des Mathématiques* le calendrier; à la onzième, elle présente à l'empereur les hommages qu'au renouvellement de l'année lui doivent tous les princes vassaux. Refoulés dans leur presqu'île, les Coréens n'ont que deux points de contact avec la frontière chinoise : l'un sur les bords de la mer du Japon, l'autre non loin des côtes que baigne la mer Jaune. C'est là qu'ont lieu, tous les deux ans, les échanges commerciaux entre la Chine et la Corée. Partout ailleurs, des terrains neutres et déserts ou d'impénétrables forêts s'opposent aux communications de la péninsule coréenne avec la province du Leau-tong et la Mantchourie.

Non loin de la Corée, entre la Chine et l'empire du Japon, se rencontre encore un état qui a dû subir, comme la presqu'île coréenne, une double suzeraineté. Le royaume oukinien, composé de deux groupes distincts, celui des îles Lou-tchou et celui des Madjico-sima, se reconnaît, depuis l'année 1372, tributaire de la Chine. C'est un ambassadeur de l'empereur qui pose la couronne sur le front du roi des Lou-tchou; mais, si la suzeraineté apparente est chinoise, la domination réelle est japonaise. Le culte, la langue, les mœurs, les habitations, tout porte le cachet du Japon. Malgré le mystère dont s'entoure cette influence, il est certain que le royaume oukinien n'est qu'une dépendance de la principauté japonaise de Sat-suma. Grace au double tribut qu'il consent à payer, ce paisible empire, autrefois ravagé par les troupes du Japon, depuis près de deux siècles ne connaît plus d'orages; mais, avant d'entrer dans cette période d'apathie et d'indifférence, il avait eu aussi ses jours d'expansion et d'activité. Le pouvoir, partagé entre plusieurs princes, se concentra, vers la fin du xve siècle, entre les mains d'un seul souverain, et le commerce prit soudain un rapide essor. Les jonques oukiniennes visitèrent les ports de Formose et du Fo-kien, les principautés japonaises, les côtes mêmes de la Cochinchine et du royaume de Patani, dans la presqu'île de Malacca; ce fut la grande époque des îles Lou-tchou. La domination ombrageuse du Japon a interrompu ces relations fécondes, mais elle n'a point effacé complétement les traces d'une prospérité qui pourrait facilement renaître. La

plus considérable des Lou-tchou, la grande Oukinia, possède deux excellens ports, et la position centrale de cette île la désigne comme l'entrepôt naturel du commerce de la Chine, du Japon et de la Corée. Aujourd'hui le royaume oukinien se borne à acheter dans le Fo-kien des étoffes de soie et des médicamens. Le riz, le coton, le thé, le tabac, la cire végétale, les métaux, lui sont apportés par les marchands japonais, qui reçoivent en échange du soufre, un sucre grossier, et quelques étoffes fabriquées dans le pays avec les fils du bananier textile. L'aspect florissant des campagnes indique le bon ordre qui règne dans cette monarchie en miniature; malheureusement cet ordre n'assure que le bien-être de la classe privilégiée; au-dessous de quelques familles riches et oisives vit un peuple famélique qui ne peut posséder la terre qu'il cultive. Nul instinct de révolte dans les classes asservies ne provoque d'ailleurs la sévérité des oppresseurs. La police est absolue, s'étend à tous les actes de la vie, mais n'est point sanguinaire comme en Cochinchine ou en Corée. Nulle part, on ne rencontre d'armes dans ces îles; si les habitans, comme on l'a prétendu, en conservent de cachées, il est fort douteux qu'ils sachent s'en servir. Pour qui les a vus accroupis sur leurs nattes, vêtus de leurs longues robes, les cheveux relevés au sommet de la tête et retenus par une double aiguille de métal, avec leur physionomie débonnaire et leur face bouffie, l'éventail paraît la seule arme qui convienne à cet apathique troupeau de vieilles femmes.

Les îles Lou-tchou, par leur admirable situation, par leur climat délicieux, sous lequel on rencontre la végétation des tropiques confondue avec celle des régions tempérées, semblent faites pour exciter la convoitise des puissances européennes; mais la population inoffensive qui les habite se défend mieux par la douceur de ses mœurs que le peuple chinois par ses inutiles violences. Tout prétexte manquerait à l'agression, et aucune puissance civilisée ne voudrait accepter la responsabilité d'un tel acte. D'un autre côté, les traités de commerce, dans l'état actuel des choses, seraient sans importance; ils seraient d'ailleurs impossibles, le Japon ne les tolérerait pas. Ces honnêtes insulaires paraissent donc destinés à goûter en paix leur calme et uniforme existence jusqu'au jour où l'empire du Japon ouvrira ses ports aux navires européens. Ce jour paraît encore éloigné : dans les états du souverain japonais, comme dans ceux de l'empereur de Chine, on n'entrevoit de paix et de sécurité qu'à l'abri de la politique d'isolement. A l'exception des Hollandais et des Chinois admis une fois l'an à Nangasaki, les étrangers sont entièrement exclus des côtes du Japon. Une population de 34 millions d'ames vit là dans une paix profonde, grace à la plus inflexible des disciplines. Le Japonais, de même que le Chinois, ne peut sortir de son pays sans encourir la peine capitale; mais en Chine les

lois sont constamment violées : au Japon, on les exécute. Au milieu de peuples qui ne connaissent d'autres mobiles que la crainte et l'intérêt, cette race plus vigoureuse offre le spectacle d'une société fondée à la fois sur le principe d'autorité et sur le point d'honneur. L'invasion européenne trouverait donc probablement au Japon plus d'obstacles qu'elle n'en a rencontré en Chine. Cependant, pour cet empire aussi, de grands événemens se préparent. Une circulation active s'opère aujourd'hui entre les ports de la Californie et ceux de l'extrême Orient; le développement de ces relations auxquelles les ports du Japon seront bientôt nécessaires préoccupe déjà le gouvernement des États-Unis, et ne peut manquer d'imprimer tôt ou tard une nouvelle énergie aux efforts de cette démocratie puissante, qui vient sans cesse, comme la vague de l'océan, battre les barrières qu'on lui oppose. Si d'ailleurs l'empire chinois se trouve un jour violemment jeté hors de son orbite, si ce colosse obéit enfin aux attractions qui le sollicitent, il est douteux qu'il soit donné au Japon de pouvoir continuer, seul et silencieux, à graviter ainsi à l'écart.

Tous ces membres de la même famille, Chinois, Cochinchinois, Coréens, ont, à un degré différent, les mêmes qualités et les mêmes défauts : chez ces populations laborieuses et patientes, tout sentiment généreux semble oblitéré. La race chinoise a l'instinct de l'ordre et de la discipline, comprend et sait pratiquer la plupart des vertus domestiques, la sainteté du mariage, le respect des vieillards, l'amour des enfans; en revanche, une avidité extrême la rend peu scrupuleuse sur les moyens de s'enrichir. A l'énergie, au courage militaire qui leur faisait défaut, ces peuples ont substitué la souplesse et la ruse; ils ne sont point à craindre sur le champ de bataille, mais nul ne sait mieux qu'un Chinois méditer une vengeance patiente et ourdir un guet-apens : ses principes de morale ne reposent que sur la recherche exclusive du bien-être matériel. Les tribus nomades qui vivent sous des tentes en dehors de la grande muraille sont essentiellement religieuses; les populations de la Chine, du royaume annamite et de la Corée, se montrent complétement indifférentes aux mystères de la vie future : un labeur excessif a courbé leurs esprits vers la terre. Ces hommes n'ont point de loisir pour les aspirations d'un ordre supérieur, et la lutte de chaque jour les défend des vagues inquiétudes de l'avenir. L'idée de la mort les occupe moins que la crainte de la famine; ils élèvent des temples à leurs dieux, et n'ont en réalité ni religion ni culte extérieur; ils ont des pratiques superstitieuses, à l'aide desquelles ils essaient de se rendre le sort propice. L'encens qu'ils brûlent devant l'autel leur tient lieu de prières. Au ciel, aux astres, aux génies, aux mânes des ancêtres,—qu'ils adoptent le vague déisme de Confucius, les rêveries de Lao-tseu ou les doctrines qu'il y a près de quinze siècles le boud-

dhisme leur apporta de l'Inde, — ils demandent tous la même chose : longue vie et richesse. Abâtardie dans les classes supérieures par une civilisation efféminée, dans les couches inférieures de la société par la misère, cette race est aujourd'hui la race la plus positive et la plus matérialiste du globe.

Tel est l'empire auquel l'Angleterre a déjà fait subir la puissance de ses armes, la France catholique l'infatigable action de sa propagande : la marine anglaise et la nôtre ont eu toutes deux leurs campagnes dans ces mers lointaines. Pour défendre leur commerce, les Anglais ont ébranlé le trône de Tao-kouang; pour protéger les chrétiens chinois, nous n'avons pas craint d'intervenir dans le gouvernement intérieur de la Chine. L'influence britannique s'adresse à l'industrieuse activité de ce peuple; la nôtre ne recherche que ses sympathies. C'est par la guerre que l'Angleterre a dû maintenir sa prépondérance commerciale en Chine : nous n'essaierons point de refaire le récit des campagnes bien connues de 1840 et de 1841; nous insisterons davantage sur l'expédition si brusquement décisive de 1842, dont les incidens et les résultats ont peut-être trouvé la France trop inattentive. Cette expédition a révélé ce que ne nous avaient point appris les deux autres campagnes : c'est qu'il ne faut qu'une démonstration maritime bien dirigée pour triompher du gouvernement de Pe-king. L'Angleterre sait désormais comment doit être conduite une guerre européenne dans le Céleste Empire; quand elle le voudra, elle pourra remporter sur le cabinet impérial une victoire d'intimidation aussi complète que celle qui fut couronnée par le traité de Nan-king; mais a-t-elle aujourd'hui, dans les conséquences d'un pareil succès, la confiance qui l'animait il y a quelques années? Si l'on ne veut considérer qu'une armée anglaise en regard d'une armée chinoise, si l'on ne veut point sortir du cadre des opérations militaires, le gouvernement britannique n'a rien à craindre d'un nouveau conflit avec la Chine. Tout n'est point dit cependant quand on a fait plier la dynastie tartare et la population officielle qui se groupe autour de son trône. Vaincue dans son gouvernement et dans ses armées, la Chine proteste encore contre le triomphe de l'étranger par la persistance des passions populaires. Il y a deux faces à l'action de l'Angleterre en Chine : dans la guerre, cette action se meut à l'aise; avec la paix, la Chine reprend ses avantages. Au tableau des faciles succès de la guerre il y a donc un intérêt sérieux à faire succéder le tableau des difficultés de la paix; mais ce tableau nous amène à interroger la société chinoise elle-même, il aura sa place dans une autre partie de ce travail. Ce sont les années de lutte ouverte dont l'histoire doit seule nous occuper aujourd'hui; ce sont elles qui nous introduiront au milieu des embarras et des complications qui ont suivi la guerre de l'opium, et qui, pendant un

long séjour sur les côtes de Chine, ont été le principal objet de nos études.

II.

La sécurité profonde dont jouissait l'empire chinois depuis l'avénement de la dynastie mantchoue reposait tout entière sur sa situation géographique. Les vastes prairies d'où s'étaient élancés autrefois les conquérans mongols ne nourrissaient plus qu'une race pacifiée par le lamaïsme; les hordes du Turkestan ne s'agitaient qu'au loin, sur les frontières occidentales; des montagnes infranchissables ou des déserts glacés séparaient la Russie de la Chine. L'invasion ne pouvait donc venir que du côté de la mer, et quelle puissance entre les puissances européennes, les seules qui pussent s'attaquer au Céleste Empire, eût osé entreprendre de transporter une armée par ce circuit de cinq mille lieues, à travers ces immensités de l'océan, que l'on mettait près de six mois à franchir? L'Angleterre elle-même ne l'eût point tenté; mais l'Angleterre avait l'Inde, et ce qui eût été impossible au royaume-uni, l'Inde anglaise pouvait l'accomplir.

L'empire indo-britannique, fondé par une compagnie de marchands, possède une armée de trois cent mille hommes, sur lesquels on ne compte que trente mille Européens; tout le reste, infanterie, artillerie, cavalerie, est indigène; les officiers seuls sont Anglais. Pour une campagne maritime, il peut y avoir quelques ménagemens à garder dans le choix des régimens : les soldats du Bengale sont enchaînés au sol de la presqu'île par leurs préjugés religieux; dans le gouvernement de Madras, ces préjugés n'existent pas, et l'on peut disposer au premier moment venu de toutes les troupes de la présidence. L'Inde place donc l'Angleterre à quarante ou cinquante jours des rivages du Céleste Empire, et l'armée de la compagnie peut trouver facilement le chemin de Pe-king.

On sait à quelle occasion éclata entre l'Angleterre et la Chine le conflit qui s'est terminé par le traité signé en 1842. Le commerce de l'opium avait troublé la balance des échanges et faisait refluer chaque année vers l'Europe près de 50 millions de ce numéraire que l'empire chinois absorba pendant près de deux siècles en échange des produits de son industrie. La cour de Pe-king fut alarmée de l'extension qu'avait prise ce trafic illicite, des ravages qu'il exerçait dans les classes populaires, de l'appauvrissement dont il semblait menacer la réserve métallique de l'empire. Elle chargea un fonctionnaire énergique, le commissaire Lin, de mettre un terme à cet abus. Après avoir tenu bloqués pendant quelques jours dans les factoreries de Canton les négocians européens et le surintendant du commerce anglais, le capitaine

Elliott, Lin obtint la remise de vingt mille caisses d'opium, qu'il fit réduire en pâte et jeter à la mer le 7 juin 1839. C'en était fait du commerce de l'Angleterre en Chine, si cette puissance laissait une pareille violence impunie. La guerre fut donc résolue, et Chou-san vit bientôt briller sous ses murs les baïonnettes transportées par la flotte anglaise du golfe du Bengale dans les mers de Chine. Cette première campagne fit tomber entre les mains des Anglais, le 5 juillet 1840, l'île de Chou-san, considérée comme la clé du commerce maritime des provinces septentrionales, et imposa, le 25 mai 1841, à la ville de Canton une rançon de 36 millions de francs. Ces rapides succès ne firent point fléchir cependant l'orgueil de l'empereur; ils n'amenèrent de sa part que des négociations déloyales, dans lesquelles un nouveau mandarin, le souple et astucieux Ki-shan, déploya, pendant quelques mois, toutes les ressources de la diplomatie chinoise. L'Angleterre dut alors songer à porter ses forces sur des points plus sensibles de l'Empire Céleste, et dirigea de nouveau sa flotte vers le nord. Canton demeura pour ainsi dire un terrain neutre; le commerce y reprit ses anciennes allures, de nombreux navires se pressèrent dans le fleuve, et vinrent acquitter, en même temps que les droits impériaux, les taxes vénales des mandarins. Les Anglais se résignèrent même à subir en cette occasion un impôt additionnel, et ce fut leur commerce qui, par le paiement de cet impôt, supporta en réalité la contribution de guerre dont les marchands de Canton avaient fait l'avance.

La seconde campagne, ouverte au mois d'août 1841, fut dirigée par un nouveau plénipotentiaire, sir Henry Pottinger, qui avait succédé au capitaine Elliot. La flotte, commandée jusque-là par le commodore sir Gordon Bremer, passa sous les ordres du contre-amiral sir William Parker, et la conduite des troupes demeura confiée au général sir Hugh Gough. L'île de Chou-san, que dans un élan de confiance le capitaine Elliot avait rendue au gouvernement chinois, fut de nouveau occupée par les troupes britanniques; Amoy, Chin-haë, Ning-po, virent également flotter la croix de saint George. Ces conquêtes furent accomplies en moins de deux mois, et ne coûtèrent aux vainqueurs qu'une vingtaine d'hommes. L'Europe étonnée commençait à se demander quelle serait l'issue d'une guerre dont le cours était marqué par de si faciles triomphes. Les Anglais trouvèrent à Ning-po ce climat vif et fortifiant du nord, si salutaire aux constitutions affaiblies par la température énervante des tropiques. Les soldats de l'Inde eux-mêmes éprouvèrent les bienfaits de l'hiver. Dans la première campagne, entreprise pendant l'été, on avait compté les malades par milliers. Cette fois, les hôpitaux étaient vides, bien que la neige couvrît souvent les rues et qu'un vent glacial semblât apporter jusqu'à Ning-po les frimas de la Mantchourie. Les paisibles habitans du Che-kiang n'avaient pas abandonné

leurs fertiles campagnes; ceux qui avaient quitté la ville y rentraient en foule; le marché était richement approvisionné, et la confiance commençait à s'établir entre les Chinois et les barbares. Si les Anglais avaient eu de plus vastes desseins, l'occasion était favorable alors pour prendre pied sur le territoire du Céleste Empire. Tout cédait à la force de leurs armes; ils avaient devant eux une riche et fertile province, habitée par une population pacifique et industrieuse, commandée par une forte position, l'île de Chou-san, dont on pouvait faire le pivot et comme la citadelle de cette occupation militaire. Cette province, coupée dans tous les sens de canaux et de fleuves, pouvait fournir en abondance les deux principaux produits de la Chine, le thé et la soie; elle promettait par son climat, par sa situation géographique, par la fécondité du sol, par l'humeur débonnaire de la population, de devenir un jour une des plus magnifiques possessions de l'empire britannique. Une poignée d'hommes y maintenait depuis six mois une domination presque incontestée; une armée telle que l'Inde la pouvait fournir eût assis cette domination sur des bases plus solides que celles qui soutiennent aujourd'hui l'édifice politique de la plupart des nations européennes. L'ascendant des vainqueurs eût été subi sans résistance par les timides habitans du Che-kiang, le jour où on les eût rassurés, par une occupation définitive, contre la vengeance des mandarins; mais personne n'est plus effrayé de la grandeur de l'Angleterre que l'Angleterre elle-même. Elle recule devant la fatalité qui la pousse, et ce qu'elle demande aux cinq parties du monde, ce n'est pas de nouvelles provinces, mais de nouveaux marchés. Produire et vendre, voilà la destinée que lui ont faite les nouvelles conditions de son existence. C'est à ce besoin impérieux qu'avait obéi le cabinet britannique quand il s'était décidé à entreprendre une expédition que réprouvait le sens moral d'une partie du parlement. Le ministère whig voulait obtenir pour le commerce anglais une réparation du dommage que ce grand intérêt avait souffert, ouvrir à ses opérations un plus vaste théâtre et lui conserver un point d'appui sur la côte; il voulait aussi lui assurer des défenseurs pleins de sollicitude qui n'eussent point à s'humilier devant les autorités chinoises et pussent entretenir avec elles des relations dignes des représentans d'un grand pays. Ce but n'était pas atteint par l'occupation du Che-kiang; il s'agissait de le poursuivre, et ce fut l'objet d'une troisième campagne, celle de 1842. L'histoire des opérations de l'armée anglaise en Chine à cette époque se lie à trop d'intérêts actuels, et ces opérations mêmes ont eu des conséquences trop décisives pour ne pas mériter une attention particulière.

Entre les immenses provinces sur lesquelles le souverain qui réside à Pe-king étend son pouvoir, il existe une division naturelle : cette division, c'est le Yang-tse-kiang qui l'établit. Jamais plus puissante

barrière ne marqua les frontières de deux états, jamais limite plus précise ne satisfit aux nécessités de la politique; ce cours d'eau gigantesque partage le Céleste Empire en deux régions distinctes, la région du nord et celle du midi. Les deux branches du canal impérial viennent déboucher dans le Yang-tse-kiang à 40 milles au-dessous de Nan-king, à 160 milles de l'embouchure; c'est par ces canaux que les provinces du nord reçoivent le riz, le thé et les soieries des provinces du midi. Pe-king ne peut plus vivre, si l'on intercepte cette communication; c'est empêcher l'air d'arriver à ses poumons, c'est frapper la dynastie mantchoue d'asphyxie. Le capitaine Bethune, sur la frégate le *Conway*, avait reconnu le cours du Yang-tse-kiang; il affirmait qu'on pouvait conduire des vaisseaux de ligne jusqu'à l'embranchement des canaux et du fleuve. Cette assurance valait mieux qu'une victoire. Puisque les Anglais ne voulaient pas dépouiller l'empereur, mais réduire son orgueil à demander grace, puisqu'ils couraient non après une conquête, mais après un traité, il fallait renoncer à ces occupations multipliées qui n'étouffaient la résistance sur un point que pour la laisser renaître sur un autre; il fallait chercher un chemin plus direct pour aller jusqu'au cœur qui battait à Pe-king. Remonter le Yang-tse-kiang, placer la flotte anglaise au point vital de l'empire, arrêter la circulation de ce grand corps, semblait la voie la plus prompte et la plus sûre d'atteindre le but proposé; une marche sur Pe-king aurait eu des conséquences moins certaines. L'empereur pouvait, dans ce cas, évacuer la capitale, se retirer en dehors de la grande muraille ou dans la province occidentale du Chan-si; de là, protégé par les difficultés de cette contrée montagneuse, il eût encore commandé aux provinces méridionales; la guerre se fût éternisée, et peut-être une anarchie générale eût-elle éteint ou du moins compromis ce commerce pour lequel, depuis trois ans, on avait les armes à la main. Toutes ces considérations, mûrement méditées, entraînèrent la détermination des généraux anglais, et le fleuve qui baigne les murs de Nan-king fut choisi pour le théâtre d'une expédition qu'on se flattait de rendre décisive.

L'entreprise était périlleuse : ce fleuve majestueux, qui prend sa source dans les montagnes du Thibet et traverse la Chine dans toute sa largeur, n'a point les paisibles allures de nos rivières européennes. Dans les passages où son lit se resserre, le courant atteint des vitesses de six ou sept milles à l'heure; mais les difficultés les plus réelles se présentent à l'embouchure même. Le Yang-tse-kiang s'épanche à la mer entre des côtes à demi noyées. Quand les derniers îlots de l'archipel de Chou-san se sont abaissés sous l'horizon, on se trouve au milieu d'une mer boueuse et jaune, dont les bords n'apparais-

sent nulle part. Il faut se hâter d'aller chercher la rive méridionale du fleuve et la contourner, la sonde à la main, si l'on ne veut s'exposer à échouer inopinément sur les bancs de sable mouvant qui se sont formés plus au nord. Ces bancs se prolongent jusqu'à l'île de Tsung-ming, aujourd'hui cultivée par un million d'hommes, mais qui fut, elle aussi, il y a quelques siècles à peine, un banc de sable et de vase. A la hauteur de cette île, le Wam-pou vient mêler ses eaux rapides à celles du grand fleuve. C'est sur la rive gauche de ce cours d'eau tributaire que s'élèvent les villes de Wossung et de Shang-haï. Au-dessus de l'île de Tsung-ming, le rivage commence à s'élever. Près de la ville de Chin-kiang-fou, la côte offre déjà des ondulations considérables; le lit du Yang-tse-kiang se resserre et se creuse, la marée cesse de se faire sentir. On quitte le bras de mer pour entrer vraiment dans le fleuve. Chin-kiang-fou commande la branche méridionale du grand canal, dont les eaux baignent sur deux faces le pied de ses murs. La branche septentrionale de cette importante communication, celle qui aboutit à Tien-tsin, s'ouvre sur la rive opposée du fleuve, près de la petite ville de Kwa-tchou. A Chin-kiang-fou, le Yang-tse-kiang a trente mètres de profondeur; sous les murs de Nan-king, à deux cents milles de son embouchure, il peut encore porter des vaisseaux de ligne.

Déterminées par l'importance du but et par l'immense étendue de l'empire chinois, les proportions de l'expédition anglaise étaient considérables. La flotte comptait deux vaisseaux de 74, huit frégates, un grand nombre de corvettes et de bricks, quarante transports et douze navires à vapeur. L'armée, en y comprenant les soldats de marine, présentait en ligne plus de quinze mille hommes. Malgré la reconnaissance exécutée par le capitaine Bethune, on ne s'avança qu'avec les plus grandes précautions dans le Yang-tse-kiang. Les navires à vapeur éclairèrent la route de l'escadre, les bâtimens légers détachés le long des bancs du nord indiquèrent le passage le plus profond aux vaisseaux. Mouillée sous les îles qui terminent de ce côté l'archipel de Chou-san, la flotte ne se mit en mouvement que lorsque ces préparatifs furent achevés; le 13 juin, elle jetait l'ancre devant Wossung, ayant mis quinze jours à parcourir quatre-vingts milles. L'entrée du Wam-pou avait été garnie d'une nombreuse artillerie, mais d'une artillerie chinoise. Ces batteries furent enlevées par les troupes après avoir été canonnées par l'escadre, et deux colonnes d'infanterie furent dirigées avec les pièces de campagne sur Shang-haï, l'une des colonnes embarquée à bord des navires à vapeur, l'autre marchant sur la rive gauche. Les habitans des villages que traversait cette division montraient plus de surprise que d'alarme. Ils regardaient avec étonnement ces barbares aux cheveux blonds, ces soldats au teint de bronze venus

de Madras et du Bengale, ces canons traînés par des chevaux dont la taille, comparée à celle des poneys tartares, leur semblait tenir du prodige. Au bout de quelque temps, ces pauvres gens s'étaient complétement rassurés. Les sapeurs anglais les employaient à porter les lourdes échelles d'escalade, et les artilleurs se servaient de leurs bras pour faire franchir aux pièces de campagne les passages où l'on était obligé de dételer les chevaux. C'est ainsi que l'armée arriva sous les murs de Shang-haï : elle trouva une ville entièrement abandonnée, où elle entra sans rencontrer la moindre résistance.

La cour de Pe-king ne s'était point laissé décourager par l'occupation d'Amoy et de Ning-po. La prise même de Cha-pou, que les Anglais avaient enlevée et saccagée avant d'entrer dans le Yang-tse-kiang, n'était qu'un désastre facilement réparable; mais les progrès de la flotte anglaise dans ce fleuve, qui, comme une immense artère, distribue la vie à toutes les parties du territoire; ces progrès, que le cabinet impérial n'avait pas prévus, lui arrachèrent les premières propositions de paix : un commissaire fut envoyé à Shang-haï, pour ouvrir de nouvelles négociations. Trop souvent abusés par les diplomates chinois, les Anglais ne se laissèrent pas prendre à ce piége. Sir Henry Pottinger déclara que les hostilités ne cesseraient que le jour où l'on aurait souscrit à toutes ses demandes. La chaleur était accablante; les troupes souffraient beaucoup de leur longue réclusion à bord des navires sur lesquels elles étaient entassées. Il importait donc d'arriver promptement sous les murs de Chin-kiang-fou et de Nan-king : là, du moins, on pourrait traiter à loisir. L'attaque de Shang-haï, comme celle de Cha-pou, avait été une faute. Ces opérations secondaires ne pouvaient qu'amener de scandaleux pillages et apporter de nouveaux retards au seul résultat qu'on pût se proposer. Pendant quelques jours, les vents contraires s'opposèrent à l'appareillage de la flotte. Le *Cornwallis*, vaisseau de 74, qui portait alors le pavillon de l'amiral Parker, se fit précéder par une division de l'escadre légère et escorter par deux navires à vapeur. Ainsi accompagné, il prit la tête de l'escadre, qui se forma dans ses eaux en divisions séparées par un intervalle d'un ou deux milles. L'amiral s'avança sans encombre jusqu'à vingt-cinq milles au-dessus de Wossung; mais là, serrant de trop près l'île de Tsung-ming, il échoua le *Cornwallis* sur un banc de sable. Peu de temps après, le même accident arrivait au vaisseau le *Belle-Isle*. La marée, en montant, remit ces deux navires à flot. Cette marée, qui se fait sentir à plus de cent milles au-dessus de Wossung et suspend chaque jour pendant quelques heures le courant du fleuve, était un puissant auxiliaire pour remonter le Yang-tse-kiang; mais, quand on fut privé de ce secours, quand on eut à refouler constamment un courant de cinq et six milles à l'heure, il fallut, pour avancer, une brise fraîche et favorable. Enfin,

le 20 juillet, on atteignit le but de tant d'efforts : l'escadre, au nombre de soixante-quinze voiles, se trouva réunie près de l'Ile-d'Or, devant la célèbre ville de Chin-kiang-fou.

Les Chinois n'avaient pas rassemblé sur ce point important toutes les forces dont ils auraient pu disposer. Avant d'apprendre l'entrée des Anglais dans le Yang-tse-kiang, c'était surtout à Tien-tsin et à Peking que le gouvernement avait multiplié les moyens de défense : il y avait cependant à Chin-kiang-fou une armée chinoise campée sur les hauteurs et une garnison tartare enfermée dans la ville. Les Chinois ne tinrent pas un instant contre la division anglaise qui fut chargée d'enlever les positions qu'ils occupaient. Cette colonne n'essuya qu'une décharge impuissante; mais l'ardeur du soleil foudroya plusieurs hommes dans les rangs. A l'attaque de la ville, on éprouva une résistance plus sérieuse : les Tartares disputèrent le terrain aux Anglais avec un admirable courage. Chassés des remparts, ils se précipitèrent dans leurs maisons pour y égorger leurs femmes et leurs enfans, et marchèrent de nouveau à l'ennemi. Les régimens anglais, se croyant maîtres de la ville, s'avançaient sans défiance entre les remparts et quelques jardins coupés de haies vives. Les Tartares débouchèrent subitement sur le flanc de cette colonne, leur première décharge tua ou blessa plusieurs hommes; mais les Anglais reprirent bientôt l'offensive et ne firent aucun quartier aux ennemis qu'ils purent atteindre : la prise de Chin-kiang-fou leur avait coûté cent quatre-vingt-cinq hommes, tués ou blessés.

Le soleil du 22 juillet 1842 éclaira en se levant une scène de désolation. Dans les maisons en ruines, dans les rues de Chin-kiang-fou, on ne rencontrait que des cadavres. Les Tartares qui n'avaient pas péri les armes à la main s'étaient suicidés; leur général s'était brûlé dans sa maison. Les soldats anglais, les régimens de cipayes surtout, avaient commis les plus affreux excès et prouvé que la féroce énergie des Tartares n'avait été que prévoyante. En immolant leurs femmes, ces malheureux leur avaient épargné du moins la flétrissure et le déshonneur. Le sac de Chin-kiang-fou est le plus terrible épisode de cette guerre; il a imprimé une tache au nom anglais. Aucune description ne saurait donner une idée de ce qu'était cette ville après quelques jours d'occupation. Les rues étaient désertes, l'air empoisonné par des cadavres dont des bandes de chiens maigres et affamés se disputaient les lambeaux. Les officiers faisaient d'impuissans efforts pour arrêter le pillage et la dévastation. Pas une maison n'avait été épargnée. Les portes étaient enfoncées, les fenêtres brisées, les murs éventrés; les toits même avaient disparu. Dans l'intérieur de ces demeures désolées, une masse confuse de vêtemens, d'armes, de meubles souillés, foulés aux pieds, jonchait le sol; c'était la plus complète image de la guerre

telle que les barbares la faisaient autrefois. La petite ville de Kwa-tchou, située sur la rive opposée du Yang-tse-kiang, offrit pour sa rançon 3 millions de francs, et obtint à ce prix d'être exemptée d'une occupation désastreuse. On se contenta de mouiller une frégate à l'ouverture de la branche septentrionale du grand canal, et la séparation des deux parties de l'empire fut accomplie.

La terreur désormais régnait à Pe-king; le parti de la paix l'avait définitivement emporté. On se sentait impuissant à combattre ces vaisseaux qui, suivant les rapports des mandarins, s'élevaient du sein de l'océan comme des montagnes et défiaient toutes les foudres de la Chine. Niu-kien, général tartare, Eli-po, vieillard octogénaire, Ki-ing, membre de la famille impériale, accouraient munis de pleins pouvoirs pour traiter avec les barbares et accéder à leurs propositions. Déjà cependant les quarante milles qui séparent Chin-kiang-fou de Nan-king avaient été franchis par la flotte anglaise, et les couleurs britanniques flottaient sous les murs de l'antique capitale de la Chine, de la résidence favorite de ses plus glorieuses dynasties. Les vaisseaux étaient embossés devant les remparts, les troupes débarquées, un des angles de la ville désigné pour l'assaut, quand sir Henry Pottinger donna l'ordre de suspendre les hostilités. Le 29 août 1842, le traité de Nan-king fut signé à bord du vaisseau le *Cornwallis*.

Par ce traité, le gouvernement chinois s'engageait à payer dans l'espace de trois ans une contribution de guerre d'environ 120 millions de francs, à ouvrir au commerce les ports de Canton, Amoy, Fou-tchou-fou, Ning-po et Shang-haï, à céder enfin aux Anglais l'île de Hong-kong, qu'ils occupaient déjà. De son côté, le gouvernement britannique promettait de restituer l'île de Chou-san et celle de Ko-long-seu, dans la rade d'Amoy, dès que l'entier paiement de la contribution stipulée aurait eu lieu. Le 20 septembre, vaisseaux, navires à voiles et navires à vapeur, bâtimens de guerre et bâtimens de transport, tout avait appareillé. La flotte redescendait le Yang-tse-kiang, et cette terrible apparition, qui avait semé l'effroi sur sa route, semblait s'évanouir comme s'évanouissent les fantômes évoqués par un rêve; les murs noircis de Chin-kiang-fou gardaient seuls les traces du sanglant passage des barbares. Les populations rendues à leurs travaux oublièrent bientôt ce funèbre souvenir. Dans les autres parties de l'empire, la retraite des étrangers fut célébrée comme une victoire. Les levées appelées des bords du fleuve et du lac Poyang, les soldats venus du Kiang-si, du Hou-pé, du Hou-nan, reprirent sur des barques le chemin de leurs provinces. Ces vaillantes troupes, qui n'avaient pas vu l'ennemi, n'en revenaient pas moins triomphantes. Chaque détachement avait sa bannière arborée à l'un des mâts de la jonque, et les chants dont ces guerriers faisaient retentir les rives étonnées du Yang-tse-kiang commen-

çaient par ces mots : « Ce drapeau déployé, les ennemis ont pris la fuite! » L'impression produite par cette guerre ne fut donc point aussi durable qu'on eût pu le penser. Tant de défaites réitérées n'humilièrent les armes de l'empereur qu'aux yeux des populations sur lesquelles avaient directement pesé les faciles succès des barbares. La plupart des Chinois ne virent dans l'expédition anglaise que le triomphe passager d'une bande de rebelles, qu'une incursion de pirates sur quelques points désarmés du territoire. Sous les murs de Canton, les Anglais avaient semblé battre en retraite; ils se retiraient encore sans tenter d'entrer dans Nan-king. Ces deux circonstances contribuèrent à sauver pour quelque temps la puissance morale des Tartares.

Les Anglais n'abusèrent point de leur victoire; ils pouvaient tout exiger; une sage politique leur conseilla la modération. Ils ne poursuivaient point en Chine le but qu'ils avaient atteint dans l'Inde; ils ne voulaient pas occuper une portion du Céleste Empire, mais verser jusqu'au fond de ses provinces leurs tissus de coton et de laine. Ils ne demandaient que l'extension et la sécurité du commerce; il fallait donc se montrer facile sur les autres conditions, et n'imposer au gouvernement chinois que des engagemens qu'il ne fût pas tenté de rompre. Le grand point, en effet, était non pas d'obtenir un traité avantageux, mais d'amener les mandarins à ne plus avoir la volonté de l'éluder. Pendant quelques années, on put croire que ce résultat était acquis. Les difficultés qui survinrent entre les deux pays semblèrent naître bien moins de la mauvaise foi des autorités chinoises que du défaut de discipline qui paralysait leur action sur certaines parties turbulentes du territoire. La conservation momentanée de Chou-san, ce gage que l'empereur avait hâte de retirer des mains des barbares, contribuait à rendre les négociations plus faciles, et le vice-roi de Canton plus conciliant; mais, quand Chou-san eut été évacué, il fallut répondre aux lenteurs étudiées de la diplomatie chinoise par des menaces ou des démonstrations. Il fallut affecter d'être prêt à recommencer la guerre, tout en ayant la ferme intention de ne la point entreprendre. C'est ainsi qu'on a vu, depuis le traité de Nan-king, les Anglais perdre insensiblement le prestige qu'ils avaient gagné par leurs victoires, reculer sans cesse dans leurs prétentions, opposer à la ruse une patience exemplaire, et ne point oser, malgré la conscience de leur force, affronter la responsabilité d'une seconde rupture. C'est à cette longanimité même que nous serions tenté de reconnaître la profondeur de leurs desseins. S'ils n'ont point osé reprendre les armes, quand le soin de leurs intérêts semblait les y inviter, c'est qu'ils ont compris qu'une nouvelle guerre, avec toutes ses conséquences si funestes à leur commerce, doit avoir un but plus considérable qu'un nouveau traité de Nan-king qui pourrait être aussitôt violé que conquis.

III.

Tandis que l'Angleterre assurait si laborieusement sa prépondérance commerciale en Chine, que faisait la France pour fonder son influence morale dans ces contrées lointaines? Les intérêts qu'elle avait à y protéger ne le cédaient point par l'ancienneté de l'origine aux intérêts commerciaux. Du jour où l'Europe moderne, se frayant une route inconnue à l'ancien monde, put entrer en communication avec le Céleste Empire, la vieille civilisation de la Chine se trouva en présence des deux forces qui la sollicitent encore aujourd'hui : les ports de l'extrême Orient virent apparaître à la fois le commerce européen et la religion chrétienne, les marchands portugais et les missionnaires catholiques.

On sait avec quelle rapidité grandit et s'écroula l'église fondée au Japon par l'apôtre des Indes. Vers la même époque, les successeurs de saint François-Xavier annonçaient l'Évangile à la Chine, et pénétraient dans le palais des empereurs. Les membres de la compagnie de Jésus présidèrent le *tribunal des Mathématiques*, et portèrent la robe des mandarins. La bienveillance du souverain favorisa les progrès de cette illustre mission, et la naissante église s'assit sur le terrain mouvant de la faveur impériale. Il fallut user de ménagemens envers la religion politique de l'empire, lutter avec les envieux que suscitait la faveur du prince, subir le contre-coup des révolutions de palais, résister aux rivalités des autres ordres qui essayaient de porter à leur tour les lumières de la foi dans le Tong-king, dans les provinces du Fo-kien, du Che-kiang et de Canton. Ce premier édifice, ébranlé par des dissensions intestines, s'abîma sous les coups de la persécution. Les missionnaires le relevèrent; mais cette fois ils ne comptèrent point, pour l'affermir, sur l'appui du bras séculier. Ils cherchèrent ailleurs qu'à la cour des auxiliaires et des prosélytes. L'œuvre de l'Évangile s'accomplit en Chine comme aux temps de la primitive église. Ce fut aux pauvres gens des campagnes, aux pêcheurs, qui n'avaient d'autre demeure que l'océan ou les bords des fleuves, que ces hommes dévoués allèrent révéler les espérances d'une autre vie. Les conversions ne se comptèrent plus par milliers, mais les convertis résistèrent aux tortures et à la mort. Les néophytes chinois eurent la foi des anciens jours. Ce troupeau d'élite s'accrut lentement, au fond des provinces les plus reculées de l'empire, dans le Su-tchuen, dans le Hou-kouang, sur les confins de la Tartarie. L'Europe lui vint enfin en aide; une association pour la propagation de la foi prit naissance en 1820 dans la ville de Lyon, et établit sa direction centrale à Paris. Les souscriptions arrivèrent bientôt de toutes les contrées catholiques. Sans atteindre

les recettes fabuleuses des sociétés protestantes, la nouvelle association vit son avenir assuré. Près de 500,000 francs furent affectés par le conseil central à l'entretien des missions répandues sur le vaste territoire de la Chine et de la Tartarie, dans la Cochinchine et dans le Tong-king, dans le royaume de Siam et dans la presqu'île de Malacca, des montagnes du Thibet aux frontières de l'Inde anglaise.

En Chine, cinq ordres religieux s'étaient partagé et se partagent encore les travaux de l'apostolat : les franciscains, les dominicains, les jésuites, les lazaristes et les prêtres des Missions étrangères. Quatre-vingts missionnaires et cent trente prêtres indigènes parcouraient dix diocèses, dont le moindre était plus étendu que la France. Chaque diocèse était administré par un vicaire apostolique, évêque *in partibus*, assisté quelquefois d'un évêque coadjuteur. Au conseil de la Propagande, dont les membres résidaient à Rome et étaient nommés par le saint-siége, appartenait la direction générale des missions; aux divers ordres religieux, la disposition des ressources qu'ils devaient à la piété des fidèles. Les missionnaires portugais avaient conservé la province de Canton; les Espagnols avaient le Fo-kien, ravagé en 1837 par la persécution; les Italiens occupaient le rude territoire du Shan-tong et du Chan-si, le Hou-kouang, souvent désolé par la famine, le Kiang-nan, province riche, pacifique et pleine d'avenir. C'est dans le Kiang-nan qu'acceptant la juridiction d'un prélat italien, les pères de la compagnie de Jésus étaient venus réclamer les débris de leur héritage. Depuis la destruction de cette célèbre société, les enfans de saint Vincent de Paule avaient succédé aux jésuites dans le diocèse de Pe-king. Ils donnaient des évêques au Ho-nan, au Che-kiang, au Kiang-si. L'établissement des Missions étrangères, fondé en 1663, sous le règne de Louis XIV, illustré par de nombreux martyrs et l'éclat non interrompu de ses longs services, supportait seul le fardeau de quatre vicariats apostoliques : le Su-tchuen, livré aux angoisses de la misère et de la faim; le Yun-nan, malsain et marécageux; le Kouei-tcheou, où l'Évangile pénétrait pour la première fois; le Leau-tong au climat de fer. Dans le royaume annamite, une décision pontificale avait partagé le Tong-king en deux vicariats, l'un à l'orient, l'autre à l'occident. Le premier, qui confine à la Chine, était entre les mains des dominicains espagnols; le second, ainsi que le vicariat de la Cochinchine et du Camboge, avec le vicariat tout récent de la Corée, était confié à la société qu'on était sûr de trouver au premier rang dans cette œuvre d'abnégation, à la société française des Missions étrangères.

Outre le clergé indigène, les missionnaires avaient encore de précieux auxiliaires dans les catéchistes chinois. De ces catéchistes, les uns, astreints au célibat, accompagnaient les prêtres européens dans le cours de leurs visites, ou parcouraient eux-mêmes les districts éloi-

gnés pour administrer le sacrement du baptême, présider aux funérailles, découvrir ou réformer les abus; les autres étaient généralement des pères de famille choisis parmi les chrétiens les plus instruits. Le missionnaire les chargeait d'entretenir les nouveaux fidèles dans leur foi par des lectures pieuses et des exhortations familières. On comptait trois cent mille chrétiens environ dans l'empire chinois, trois cent quarante mille dans les deux vicariats du Tong-king, quatre-vingt mille dans celui de la Cochinchine, quelques milliers à peine en Corée. C'était une bien faible partie de l'immense population qu'on voulait convertir; mais, il faut le répéter, la plupart de ces fidèles étaient des chrétiens comme l'Europe n'en connaît plus guère. Ils avaient confessé la foi par l'exil, par la torture, ou tout au moins par la pauvreté volontaire. Les uns avaient gémi pendant des années entières au fond de l'Asie centrale, sur les confins du Turkestan et de la Sibérie; d'autres, agenouillés dans le prétoire, avaient bravé le bâton des bourreaux; d'autres avaient fui dans les montagnes, abandonnant aux satellites tout ce qu'ils possédaient. Il avait donc fallu obtenir de cette race craintive qu'elle osât braver les édits sans cesse renouvelés des mandarins, il avait fallu apprendre à ces natures cupides l'horreur de l'usure, il avait fallu renverser le respect des traditions, abolir les coutumes les plus chères à ce peuple et en apparence les plus saintes, l'éloigner des tombeaux de ses pères, comprimer ses instincts invétérés et exalter son attachement aux nouvelles croyances jusqu'au courage et au dévouement du martyre. Pour faire des chrétiens de ces hommes, il avait fallu les transformer.

Comment les missionnaires avaient-ils opéré ce prodige? Par l'exemple de leur propre vie et l'exemple de leur propre foi. Ils n'avaient point offert à ces pauvres gens les dogmes du christianisme comme une théorie ou un système, mais comme une histoire qu'ils tenaient eux-mêmes pour avérée, et ce témoignage, ils s'étaient montrés prêts à le sceller de leur sang. Ils ne se donnaient point pour des hommes à miracles, mais leur constance et leur résignation étaient un miracle renouvelé chaque jour aux yeux de ces néophytes qui n'avaient jamais rien rêvé de semblable. En moins de trente ans, le vicariat du Hou-kouang fut arrosé du sang de trois prêtres européens, un franciscain et deux lazaristes français, MM. Clet et Perboyre; dans la seule année 1838, la persécution immola en Cochinchine vingt-trois martyrs : trois évêques, deux missionnaires, neuf prêtres indigènes, cinq catéchistes et quatre fidèles. Tout servait de prétexte à la haine des persécuteurs. Ils affectaient de confondre les chrétiens au Tong-king et dans le Camboge avec les rebelles, en Chine avec la secte des Pe-lien-kiao, qui avait jadis renversé la dynastie mongole, et qui, grossie de

tous les vagabonds de l'empire, conspirait encore la ruine de la dynastie régnante. On accusait ces hommes doux et inoffensifs des pratiques les plus révoltantes, de bâtir des maisons pour y séduire les femmes, d'arracher les yeux aux malades, de recevoir des mains du prêtre un pain confectionné avec des ingrédiens mystérieux. La prière en commun, les onctions faites sur les yeux des mourans, le sacrement de l'eucharistie, avaient donné naissance à ces fables ridicules qui puisaient un certain crédit dans l'extrême ignorance des masses et dans l'aveugle aversion du peuple pour les étrangers.

Ce fut au milieu de ces épreuves si cruelles pour les missions catholiques que la guerre vint à éclater entre l'Angleterre et la Chine. La France ne vit d'abord dans l'ouverture des hostilités qu'une raison d'exercer une surveillance plus active sur les projets d'agrandissement d'une puissance rivale. Quand elle s'aperçut que l'intégrité de l'empire chinois n'était pas menacée, quand elle dut renoncer à lutter contre la prépondérance commerciale de l'Angleterre et des États-Unis, elle crut un instant que son rôle était terminé. Ce rôle venait au contraire de s'ouvrir. La pente naturelle de notre politique, quel que soit le gouvernement qui la dirige, a toujours été de prendre parti pour les opprimés. Il y avait en Chine des victimes et des bourreaux; il y avait là aussi des compatriotes qui faisaient honorer le nom de notre pays, des prêtres qui avaient mérité l'admiration du monde chrétien. Notre conduite pouvait être prévue d'avance : au moment où le drapeau tricolore semblait devoir se retirer de ces mers, rebuté par la stérilité de nos relations commerciales, une politique plus prévoyante l'y retenait en l'appelant à couvrir la cause de la civilisation et de la liberté religieuse.

Ce fut à la corvette française *la Danaïde,* commandée par M. Joseph de Rosamel, qu'appartint l'honneur de montrer notre pavillon sur les côtes de la Chine à l'époque même où l'escadre anglaise venait chercher à Canton le traité qu'elle croyait avoir conquis dans le golfe de Pe-tche-ly. M. de Rosamel était appelé à se mouvoir au milieu de circonstances d'autant plus difficiles qu'elles étaient imprévues, et soulevaient à chaque pas les questions les plus délicates de droit international. La loyale fermeté de cet officier fut appréciée par le plénipotentiaire anglais, et M. de Rosamel put assister à l'entrevue qui eut lieu dans la rivière de Canton, au mois de mai 1841, entre le commissaire impérial et le capitaine Elliott. A la vue de ce jeune capitaine, que les Anglais entouraient de tant d'égards, Ki-shan parut comprendre le rôle qui, dans ces conjonctures, pouvait être dévolu à la France; mais déjà le parti violent l'avait emporté à Pe-king : Ki-shan avait été rappelé et dégradé; le capitaine Elliott lui-même était désapprouvé; toute médiation était devenue impossible. Une nouvelle campagne ne tarda pas à

s'ouvrir. M. de Rosamel suivit à Chou-san l'escadre anglaise, et ne voulut quitter les mers de Chine qu'en apprenant l'arrivée de la frégate *l'Érigone* à Manille.

Nul n'était mieux préparé que le commandant de *l'Érigone*, M. le capitaine de vaisseau Cécille, pour le double rôle que les circonstances allaient imposer au représentant de la France dans ces parages. Il fallait se montrer à la fois marin entreprenant et négociateur habile. La guerre, un instant suspendue, allait recommencer avec plus d'activité que jamais. Arrivé à Macao, M. Cécille sut attirer vers lui les regards des autorités chinoises éperdues, et donner de sages conseils sans sortir de la plus stricte neutralité. En cachant la vérité à l'empereur, les mandarins s'exposaient à perdre l'empire. Le péril si pressant leur avait ouvert les yeux, il ne fut point difficile de les convaincre de l'impuissance de la Chine, de la nécessité de traiter avant que de nouveaux triomphes eussent rendu les Anglais plus exigeans; mais ce qui n'était donné à aucune éloquence, c'était d'inspirer à ces fonctionnaires un courage inconnu dans ces cours serviles : braver le courroux du souverain pour l'éclairer sur les dangers que courait son trône était une perspective que nul d'entre eux n'osait envisager. Les destinées de la Chine purent donc s'accomplir. Les Anglais remontèrent le Yang-tse-kiang; le point vulnérable de l'empire fut découvert, et l'on sut désormais où devaient porter les coups pour qu'on les sentît à Pe-king. Accueilli avec une distinction toute particulière par l'amiral sir William Parker, qui aimait jusque dans l'officier d'une marine rivale l'homme de mer habile et résolu, le commandant Cécille put suivre, avec sa frégate, l'escadre anglaise à Wossung. Invité à assister à la conclusion du traité qui fut signé à bord du *Cornwallis*, il remonta sur une jonque à Nan-king, et fut présenté par l'amiral anglais aux commissaires impériaux.

Peu de jours après la signature de ce traité, une corvette française venait jeter l'ancre au milieu de la flotte britannique. C'était *la Favorite*, commandée par M. Page. A l'honneur de notre marine, cet officier avait entrepris de réaliser seul, sans autre secours que quelques instructions vagues et un grossier croquis de la carte du capitaine Bethune, ce que l'escadre anglaise, avec toutes ses ressources, n'avait point exécuté sans péril. Le capitaine Page ne se laissa détourner de son dessein ni par les difficultés qu'il rencontra sur sa route, ni par les sérieux dangers auxquels fut exposée *la Favorite*. Il réussit, et les Anglais apprirent une fois de plus qu'ils n'avaient point seuls dans les entreprises maritimes le privilége de l'audace et de la constance.

Le traité de Nan-king ne stipulait que les principales conditions de la paix. Ce fut à Canton, par une convention débattue entre les commissaires de l'empereur et sir Henry Pottinger, que furent déterminés

les nouveaux tarifs de douane et les règlemens de commerce. La taxe la plus considérable, celle que prélevait sur les navires européens la cupidité des autorités de Canton, le *kam-sha,* qui s'élevait à plus de 12,000 francs par navire, fut définitivement abolie. On ne maintint que les droits impériaux et le droit de navigation, fixé à 3 fr. 75 cent. par tonneau. Les objets importés ou exportés furent soumis à une taxe modérée qui ne dépassa pas 5 ou 10 pour 100 de la valeur conventionnelle attribuée à ces marchandises. Jamais conditions plus libérales n'avaient été faites en aucun pays au commerce étranger; il importait de mettre la France en mesure d'en profiter. Le commandant de *l'Érigone* se hâta de revenir à Macao. Les Anglais se montraient disposés à n'exiger aucun avantage exclusif; ils avaient fait même insérer dans leur traité commercial un article qui étendait aux autres nations les stipulations obtenues en faveur du commerce britannique; mais il ne pouvait nous convenir d'accepter cet état de choses et de n'être admis sur les marchés de la Chine qu'en vertu de cet acte de dédaigneuse munificence. M. Cécille et plus tard M. de Ratti-Menton, nommé consul de France à Canton, s'empressèrent tous deux de réclamer pour les négocians français une complète participation aux priviléges dont jouiraient les sujets des autres puissances dans le Céleste Empire. Le 10 septembre 1843, les droits de la France furent solennellement reconnus et consignés dans une communication officielle adressée par Ki-ing et Ki-kong à M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères. Une mission diplomatique confiée à M. de Lagrené vint bientôt convertir en un traité solennel cette convention provisoire.

Ce traité, conclu à Wam-poa le 24 octobre 1844, ne pouvait être, comme celui que venait d'obtenir quelques mois auparavant le plénipotentiaire américain, que la reproduction du traité anglais. Sur le terrain commercial, le principe d'égalité établi par les Chinois écartait avec habileté toute prétention nouvelle; mais on pouvait porter sur un terrain moins ingrat l'immense influence qu'assurait au plénipotentiaire français l'éclat d'une mission appuyée par des forces imposantes. Ce fut alors que quelques personnes songèrent à obtenir la révocation des édits promulgués contre les chrétiens. Cette démarche n'avait pas été prévue dans les instructions données à M. de Lagrené; elle était digne de la France et des hommes qui la représentaient dans ces mers lointaines; elle honore également ceux qui en conçurent la pensée et ceux dont l'habileté en assura le succès. L'empereur Tao-kouang avait ouvert son règne par de nouveaux édits de proscription contre la religion chrétienne : il fallait l'amener à les déchirer à la face de l'empire. Avant la guerre, il ne se fût point trouvé un mandarin pour lui conseiller une pareille mesure; mais la voix des étrangers était devenue toute-puissante, et leur influence opérait des miracles. L'amiral

Cécille, entouré d'une nombreuse division, avait su donner aux Chinois une haute idée de notre puissance navale. La cour de Pe-king attachait un grand intérêt au bon vouloir de la France. Le vice-roi du Kouang-tong et du Kouang-si, Ki-ing, chargé de traiter avec les négociateurs européens, accueillit avec un empressement inattendu les premières ouvertures de M. de Lagrené. L'aménité du plénipotentiaire français avait gagné la confiance du mandarin tartare. Dans la convention qui devait intervenir entre les deux puissances, on ne s'écarta point des bases admises par les Anglais et les Américains. Le traité de Nan-king n'avait ouvert aux Européens que les cinq ports; les étrangers demeuraient exclus du reste de l'empire, et les missionnaires ne furent point exceptés de cette interdiction générale. Les Anglais cependant avaient exigé que tout étranger saisi dans l'intérieur du pays ne fût justiciable que du consul de sa nation. Cette clause était applicable aux missionnaires et les mettait à l'abri des arrêts sanguinaires du prétoire; mais c'était là, aux yeux de ces hommes intrépides, une conquête sans importance; quelques-uns d'entre eux n'acceptaient même qu'à regret ce gage de sécurité qui les menaçait de la concurrence des sectes protestantes. Ce que tous demandaient comme un bienfait inappréciable, c'était la liberté pour les sujets de l'empire d'embrasser la foi catholique et d'en professer ouvertement le culte extérieur. On ne pouvait faire de cette tolérance religieuse un article du traité qui allait engager les deux nations; on pouvait solliciter ce bienfait comme une faveur. C'était une affaire qui devait être discutée officieusement entre les deux plénipotentiaires. La France ne jeta point son épée dans la balance; elle réclama les droits de l'humanité avec le langage modéré qui convenait à la cause qu'elle s'était chargée de défendre; elle suivit avec persévérance des négociations pacifiques, et vit ses efforts couronnés d'un plein succès. Trois édits impériaux furent accordés aux sollicitations de notre ambassadeur : le premier permettait à tous les Chinois d'embrasser la religion chrétienne; le second donna pour marque distinctive du christianisme le culte de la croix et des images; le troisième prescrivit la restitution des églises bâties depuis le règne de l'empereur Kang-hi, de celles du moins qui n'auraient point été converties en pagodes ou en édifices d'utilité publique. Un cri de joie, parti du sein de l'église de Chine, depuis si long-temps opprimée, salua dans l'apparition de ces édits la promesse d'un meilleur avenir. Une ère nouvelle s'ouvrait pour les missions, et notre marine, appelée à défendre l'œuvre de notre diplomatie, devait bientôt, par la force même des choses, chercher à en développer les conséquences.

On était fondé à espérer que les états tributaires de la Chine suivraient cet empire dans la voie des concessions religieuses. Si la cour

de Pe-king eût obéi à une autre impulsion que celle de la crainte, s'il se fût opéré un renversement complet dans la politique impériale, l'exemple de l'empereur eût entraîné sans doute le souverain du royaume annamite et celui de la Corée : la contagion eût peut-être gagné le Japon; mais, dans l'édit de tolérance accordé aux chrétiens chinois, on ne vit, hors de l'empire comme au sein de l'empire même, que le résultat des obsessions étrangères, qu'une nouvelle humiliation imposée au fils du ciel. On ne songea donc qu'à se mieux garder contre cette intervention importune de l'Occident. L'amiral Cécille ne se laissa point décourager par les dispositions ouvertement hostiles des états tributaires de la Chine, et n'en épia qu'avec plus de soin l'occasion de faire pénétrer la clémence jusqu'au sein de ces monarchies barbares. Au mois de février 1843, il avait appris que cinq missionnaires français condamnés à mort étaient détenus dans les cachots de Hué-fou, capitale et siége du gouvernement annamite. Il se préparait à se rendre à Tourane, quand la corvette *l'Héroïne* arriva sur la rade de Macao. Ce bâtiment devait, en retournant à Bourbon, visiter plusieurs ports placés sur sa route, et Tourane en particulier. Le capitaine Favin-Lévêque reçut tous les renseignemens qui pouvaient faciliter la délivrance des prisonniers. Fier d'avoir à remplir une si belle mission, cet officier en assura le succès par la fermeté de ses demandes et la modération de sa conduite. Les mandarins comprirent qu'ils avaient devant eux un homme inébranlable que toutes leurs lenteurs ne parviendraient pas à lasser, et dont ils ne se débarrasseraient qu'en se décidant à le satisfaire. MM. Berneux, Charrier, Galy, Miche et Duclos furent remis au commandant de *l'Héroïne*. En Cochinchine, ce furent les premières victimes arrachées aux bourreaux. Deux années après cette heureuse expédition, Mgr Lefebvre, évêque d'Isauropolis, fut arrêté à son tour par les autorités cochinchinoises. Le capitaine de la corvette *l'Alcmène*, M. Fornier-Duplan, chargé par l'amiral d'une lettre pour le roi Thieu-tri, se rendit à Tourane, et, après une assez longue négociation, obtint la liberté du vicaire apostolique de la Cochinchine. Ce double service rendu par notre marine aux missions catholiques eut un salutaire effet. On cessa de rechercher aussi activement les prêtres européens, quand on eut reconnu que leur arrestation ne manquait jamais d'attirer sur les côtes du royaume annamite ce qu'on voulait éloigner avant tout, les navires de guerre étrangers.

La mission de Corée ne méritait pas moins d'intérêt que celle de Cochinchine. Depuis un demi-siècle, il y avait des chrétiens en Corée. L'Évangile y avait été apporté par un prêtre chinois venu de Pe-king; en 1801, le gouvernement fut averti de la présence d'un étranger dans le royaume, et la persécution dispersa les membres épouvantés de cette chrétienté naissante. Ce fut vers 1834 que la Propagande confia aux

Missions étrangères le soin de développer les germes de foi déposés par ce prêtre-martyr. La Corée fut érigée en vicariat apostolique. Le premier évêque, Mgr Bruguière, n'atteignit la frontière de son diocèse qu'après des prodiges de persévérance. Il mourut sans avoir pu y pénétrer. Deux missionnaires, MM. Maubant et Chastan, et un nouvel évêque, Mgr Imbert, furent plus heureux. Ils franchirent sur la glace le Ya-lo-kiang, le fleuve du Canard-Vert, qui se jette sur les confins du Leau-tong dans la mer Jaune, et arrivèrent jusqu'à Seoul, capitale de la Corée. De nombreuses conversions récompensaient déjà leur courage, quand les progrès de la secte proscrite furent dénoncés à la cour. Dans une seule séance, quarante chrétiens furent condamnés à mort; un système de visites domiciliaires, qui rendait cinq familles responsables pour un seul individu, fut organisé dans les huit provinces. On voulait à tout prix découvrir les trois Européens qu'on savait cachés dans le pays. Les missionnaires pensèrent que le moment était venu de sacrifier les pasteurs pour sauver le troupeau : ils se livrèrent aux satellites qui avaient perdu leurs traces, et furent mis à mort le 21 septembre 1839.

Ce ne fut qu'à la fin de 1842 que ces désastreuses nouvelles arrivèrent en Chine. Un nouvel évêque fut nommé par le saint-siége : ce fut Mgr Ferréol. Ce prélat parvint jusqu'à la frontière; mais les guides chrétiens venus à sa rencontre refusèrent de l'introduire en Corée. Depuis la dernière persécution, la surveillance des autorités était devenue plus active. Des postes de soldats échelonnés de distance en distance gardaient toutes les issues. Un jeune diacre coréen, élevé dans le séminaire de Macao, où il avait été envoyé par les premiers missionnaires, André Kim, fut plus heureux que l'évêque : il parvint à se glisser en Corée entre les nombreux postes de la frontière et à pénétrer dans la capitale. Ce chrétien intrépide résolut alors d'aller chercher Mgr Ferréol à Shang-haï et de l'amener par mer sur les côtes de la péninsule que les autorités coréennes croyaient suffisamment gardées par l'absence de toutes relations maritimes entre la Corée et la Chine. Plein d'ardeur et d'espoir, il réunit quelques néophytes, gagna la côte, se jeta avec ses compagnons dans une mauvaise barque, et, capitaine improvisé, se lança en haute mer, cherchant à l'aide d'une méchante boussole les rivages du Céleste Empire. Tout devait être aquilon pour le frêle esquif. Un coup de vent le surprit au milieu de la mer Jaune; le gouvernail fut brisé; les Coréens se croyaient perdus : André seul avait conservé toute sa confiance. Ces nouveaux Argonautes rencontrèrent heureusement, au milieu de ce pressant péril, une jonque chinoise qui se chargea, moyennant la promesse d'une assez forte somme, de prendre leur bateau à la remorque et de le conduire jusqu'à Shang-haï. Quelques jours plus tard, Mgr Ferréol élevait au sacerdoce le coura-

geux diacre, et montait avec un autre missionnaire, M. Daveluy, sur la barque qui venait d'accomplir ce miraculeux voyage. A la fin de 1845, le prélat et ses compagnons entraient furtivement dans Seoul, où la piété des chrétiens coréens leur avait préparé un asile.

A côté de la Corée, les îles Lou-tchou devaient, comme une dépendance de l'empire japonais, attirer l'attention de la Propagande. La corvette *l'Alcmène* avait, au mois d'avril 1844, porté dans ces îles un missionnaire catholique, M. Forcade. Les communications constantes que les Lou-tchou entretiennent par Nafa avec le Japon semblaient un moyen indirect d'entrer en relations avec cet empire. L'amiral Cécille eût voulu trouver à Nafa un port d'entrepôt pour le commerce avec le Japon, le saint-siége un point de départ pour une mission autrefois florissante et qu'il tenait à honneur de rétablir. Le missionnaire porté aux îles Lou-tchou par *l'Alcmène* venait d'être nommé évêque de Samos et vicaire apostolique du Japon. La police se fait trop bien dans l'empire japonais pour qu'on y puisse tenter ces introductions clandestines qui ont réussi en Corée et en Cochinchine. Les premiers pas du missionnaire sur ces côtes interdites l'auraient conduit infailliblement à un martyre stérile. Néanmoins, si l'on parvenait à se créer quelques relations dans le pays, si l'on se procurait des guides japonais, comme on avait eu des guides chinois et coréens, il était certain que du sein des missions s'élanceraient à l'instant des hommes pour lesquels ces menaces de mort ne seraient qu'une séduction de plus. Ce sont ces relations, ce sont ces guides que M. Forcade était venu chercher à Nafa, quand l'amiral avait envoyé *l'Alcmène* aux îles Lou-tchou pour y sonder le terrain des intérêts commerciaux; mais l'amiral et le missionnaire devaient voir leur espoir également déçu. Le gouvernement du Japon ne voulait point autoriser de rapports, si indirects qu'ils pussent être, entre ses sujets et d'autres Européens que ceux qu'il admettait une fois l'an à Nangasaki. M. Forcade n'en parvint pas moins à exploiter la curiosité des gardes chargés de le surveiller. Au bout de six mois, il parlait avec facilité la langue du pays. Ce fut l'unique succès qu'il put obtenir : le gouvernement oukinien, sans le persécuter, avait très habilement fait le vide autour de lui. Dès que le missionnaire sortait de la *bonzerie* qui lui avait été assignée pour demeure, ses gardes le suivaient, faisaient fermer les portes et éloigner les curieux. Ce n'était point à ces natures molles et pusillanimes qu'on pouvait faire accepter les vérités du christianisme.

Si la Chine se montrait momentanément bienveillante, l'empire annamite, la Corée, les îles Lou-tchou, moins accessibles, provoquaient, on le voit, de nouveaux efforts et devaient entretenir l'activité de notre marine. L'amiral Cécille, parti de Macao dans les premiers mois de 1846, se rendit d'abord aux îles Lou-tchou et mouilla dans le port d'Oun-

ting. Mgr Forcade, qui devait être sacré à Manille, fut reçu à bord de *la Cléopâtre*, et deux nouveaux missionnaires, MM. Leturdu et Adnet, occupèrent sa place à Nafa. La division se dirigea, en quittant Ounting, vers les côtes du Japon. Le port de Nangasaki, les îles de la Corée, virent successivement apparaître le pavillon français. L'amiral eut besoin, pendant cette croisière, de toute son expérience pour guider ses navires à travers les mille dangers de la route, de toute sa modération pour ne point user des forces imposantes qu'il tenait dans sa main. Il pensa que, s'il fallait respecter les barrières que ces peuples ombrageux ont élevées entre eux et le reste du genre humain, il n'était point inutile de déployer quelquefois sous leurs yeux l'appareil de notre puissance. Nos baleiniers vont exercer leur périlleuse industrie jusque dans ces mers lointaines; nos missionnaires vont y porter les lumières de la foi : oserait-on regretter la pression morale qui peut leur rendre ces côtes moins inhospitalières? Cette campagne ne fut point du reste sans fruit pour la science. *La Sabine*, commandée par M. Guérin, marin consommé et manœuvrier intrépide, avait reçu à son bord trois ingénieurs hydrographes, MM. Delaroche-Poncié, Estignard et Delbalat. Ces ingénieurs levèrent, avec la précision que les officiers de ce corps distingué apportent dans tous leurs travaux, les plans des ports de Nafa et d'Ounting. Les îles semées sur la route des Lou-tchou aux côtes du Japon, de Nangasaki aux côtes de la Corée, îles pour la plupart inconnues ou mal déterminées, occupèrent enfin sur nos cartes la position que la nature leur assigna dans ces mers orageuses.

Cette expédition du nord fut la dernière campagne de l'amiral Cécille dans les mers de Chine. Il y avait près de cinq ans que, capitaine de vaisseau et commandant de *l'Érigone*, il était arrivé pour la première fois à Macao. Pendant cette longue station, il avait vu se développer des événemens d'une immense portée. Il en avait suivi et souvent pressenti le cours. Livré à ses propres inspirations, il dut prendre conseil des circonstances et assumer une responsabilité que l'absence d'un agent accrédité auprès du gouvernement chinois lui faisait un devoir d'accepter. Ce n'est que dans de rares occurrences que la marine voit ainsi s'agrandir son horizon; mais on nous permettra de constater, du moins par cet exemple, que l'exercice du commandement, précédé des sérieuses études qu'exige le métier de la mer, n'est point une si mauvaise initiation à l'intelligence et à la pratique des affaires.

Au mois de janvier 1847, l'amiral Cécille transmit le commandement de la station de l'Indo-Chine à M. le capitaine de vaisseau Lapierre. Il ne pouvait remettre cette station en des mains plus loyales et plus capables. M. Lapierre venait de commander le vaisseau *le Suffren* sous les murs de Tanger et de Mogador, dans ces brillans combats dont le souvenir est deux fois cher à la France, quand il arbora son

guidon à bord de la frégate *la Gloire*. Toute la marine le connaissait pour un noble cœur, et rendait justice à son caractère ferme et élevé. L'expérience n'avait point éteint chez lui l'esprit d'entreprise et la résolution. L'amiral lui léguait deux missions délicates : la première, de paraître à Tourane pour y réclamer Mgr Lefebvre, qui, rentré en Cochinchine, y avait été une seconde fois arrêté; la seconde, de se présenter sur les côtes de Corée pour essayer d'y obtenir quelques garanties en faveur de nos missionnaires. M. Lapierre se félicita de l'heureux début que lui avait réservé l'amiral. Il avait conservé sous ses ordres la corvette *la Victorieuse*, commandée par M. Rigault de Genouilly. Assuré du concours de cet officier distingué, qui, attaché depuis plus de trois ans à la station de l'Indo-Chine, en possédait toutes les traditions, le commandant de *la Gloire* ne douta point du prompt succès de ses démarches. Malheureusement les Cochinchinois étaient aussi mobiles dans leurs dispositions que les autres peuples de l'extrême Orient. Dans ces esprits pusillanimes et cauteleux, la crainte et la fureur ont tour à tour le dessus. Pour s'épargner de nouvelles réclamations, le roi Thieu-tri avait fait relâcher Mgr Lefebvre, et ce prélat avait déjà pris sur une jonque le chemin de Singapore. Il semblait qu'à l'arrivée de *la Victorieuse*, qui avait devancé *la Gloire* dans la baie de Tourane, le gouvernement annamite dût se montrer empressé de se faire un mérite auprès des officiers français de cet acte spontané de clémence. Les mandarins repoussèrent au contraire toute tentative de communication. M. Lapierre arriva sur ces entrefaites : il éprouvait les plus vives inquiétudes sur le sort de Mgr Lefebvre, qu'il savait sous le coup d'un arrêt de mort, et dont il cherchait en vain à obtenir quelques nouvelles. Cinq corvettes de guerre cochinchinoises, toute la marine militaire du royaume, étaient à l'ancre dans le fond de la baie et se disposaient à prendre la mer. Il fallut menacer les mandarins de s'opposer au départ de ces bâtimens pour obtenir qu'ils voulussent bien accepter une lettre et se charger de la faire parvenir à Hué-fou. Pour réponse, les conseillers du roi Thieu-tri préparèrent à nos officiers une infâme trahison. Quand on n'a point étudié de près le caractère de ces barbares, quand on n'a pas suivi les événemens de ces trois années de guerre pendant lesquelles les Chinois, sans cesse battus, furent sans cesse les agresseurs, on a peine à comprendre que le gouvernement annamite ait pu passer si subitement d'un excès de terreur à un excès d'audace; mais ces corvettes mouillées dans la baie de Tourane avaient été construites sur des modèles européens et semblaient par leur masse supérieures à *la Victorieuse :* on avait entassé sur chacune d'elles un millier de soldats, on avait rassemblé en outre des jonques dans la rivière, on en avait appelé d'autres points de la côte, et toutes ces jonques étaient chargées de troupes. On se proposait,

en un mot, d'attaquer deux navires avec une armée : comment n'eût-on pas cru au succès?

La seule chose qu'on n'eût point prévue, c'était la promptitude du commandant Lapierre à prendre une détermination vigoureuse. Dès que ce brave officier eut reconnu les préparatifs hostiles dirigés contre la division française, il fit embosser *la Gloire* et *la Victorieuse*, et ordonna aux mandarins de faire rétrograder les jonques qui manœuvraient pour mettre nos bâtimens entre deux feux. Si ces jonques entraient dans la rade, il prendrait l'initiative des hostilités; les jonques continuèrent à s'avancer, et le 15 avril 1847, à onze heures du matin, l'action s'engagea entre nos navires et les corvettes. Le feu des Cochinchinois était vif, mais mal dirigé; les boulets français, au contraire, portaient tous. Bientôt les cinq corvettes étaient complétement réduites. Le peu de profondeur du mouillage avait forcé *la Gloire* de combattre à grande portée de canon; *la Victorieuse*, petite corvette de 22 caronades, avait pu serrer l'ennemi de plus près. M. Lapierre voulut décerner à cette corvette l'honneur de la journée, et sut rendre un juste hommage aux excellentes dispositions prises par M. de Genouilly. On s'empressa, dès que le combat fut terminé, de mettre à terre les blessés cochinchinois qui pouvaient être débarqués sans danger; on conserva les autres à bord de *la Gloire*, où les soins les plus empressés leur furent prodigués. La division française n'avait plus rien à faire à Tourane; elle s'était bornée à repousser une agression insensée. Sans chercher à pousser plus loin ses avantages, M. Lapierre s'empressa de revenir à Macao. L'impression produite en Cochinchine par cet acte de vigueur n'en fut pas moins salutaire. Partout on vantait le courage des Français pendant l'action, leur humanité après la victoire; partout on blâmait ouvertement le roi Thieu-tri et l'on raillait sa folie (1). Celui-ci cependant faisait élever de nouveaux forts à Tourane, construisait de nouveaux navires et lançait un édit de proscription contre les Français; mais ces mesures étaient loin de le rassurer. Sur le faux avis qu'une division française était arrivée à Singapore, il tomba malade et mourut au bout de sept jours, le 4 novembre 1847. Son second fils lui succéda sous le nom de

(1) Voici du reste sur cette affaire la version des Cochinchinois telle qu'on peut la lire dans un journal anglais imprimé à Singapore, le *Straits-Times* du 21 octobre 1848 : « Le commodore Lapierre avait reçu des mandarins l'ordre de prendre les provisions, le bois et l'eau qui lui étaient nécessaires, et de mettre sous voiles dans l'espace de trois jours. S'il s'y refusait, le roi ferait tirer sur les bâtimens français par ses navires et par ses forts. En effet, tout fut préparé pour l'attaque; quatre jonques de guerre partirent de Hué-fou; les forts se disposèrent à les soutenir. Le commodore prit ombrage de ces mesures, et jura qu'on ne le mettrait pas à la porte avec si peu de cérémonie. *Le troisième jour, les navires du roi et les forts ouvrirent le feu sur les bâtimens français.* Les forts avaient une artillerie trop faible et tiraient de trop loin. Le commodore *répondit à l'instant*, détruisit quatre navires et tua plus de douze cents hommes. »

Tu-duc (postérité vertueuse), et, malgré quelques velléités de persécution qui signalèrent les premiers jours de son règne, les chrétiens recueillirent bientôt, sous ce prince plus éclairé que son père, les fruits du combat de Tourane.

M. Lapierre avait dignement rempli à Tourane la première des deux missions que lui avait léguées l'amiral Cécille; la seconde, dont les côtes de la Corée étaient le but, présentait des difficultés de navigation toutes particulières. On n'a encore jusqu'à ce jour pu réunir sur l'hydrographie de la Corée que des données bien incomplètes. Les navires qui conduisirent lord Amherst à Pe-king en 1816, la frégate l'*Alceste* et le brick la *Lyra*, ont tracé de leur route à travers l'archipel un croquis rapide et vague; le capitaine Basil Hall y avait joint la relation de ce voyage. Il indiquait comme un mouillage sûr la baie qui porte son nom; c'est sur ce point que, le 9 août 1847, se dirigeaient *la Gloire* et *la Victorieuse*. La corvette était à un mille en avant, sondant et signalant le fond; le vent du sud-ouest soufflait avec force, la mer était grosse; les deux navires étaient emportés par un sillage rapide, bien qu'ils eussent deux ris pris aux huniers. Tout à coup les signaux et la manœuvre de *la Victorieuse* indiquent que la route est dangereuse à tenir. On veut serrer le vent, revenir sur ses pas; mais le courant contraire et la grosse mer repoussent la frégate et la corvette. Chaque bordée les enfonce davantage dans l'impasse où elles sont engagées; elles s'échouent. C'était le moment de la haute mer et la veille de la nouvelle lune; la mer baissa ce jour-là de dix-huit pieds, le lendemain de plus de vingt-et-un. La corvette demeura complétement à sec; la frégate n'eut plus autour d'elle que quelques pieds d'eau. Aucun effort humain ne pouvait sauver ces deux navires, bientôt ouverts et brisés par la vague. Ce fut alors que l'on vit ce que peuvent le sang-froid et la sérénité des chefs. La division française était perdue; la chance avait tourné contre elle : il fallait remettre à d'autres temps les regrets que ce désastre pouvait inspirer. Ce qui était urgent, c'était d'assurer le salut de plus de sept cents hommes, dont l'existence dépendait des mesures qu'allaient adopter les deux capitaines. On chercha d'abord un refuge sur une des îles voisines, sur l'île Ko-koun. On s'y établit sans difficulté avec les vivres et les armes qu'on avait sauvés du naufrage, et on s'occupa immédiatement de s'y retrancher. Bientôt des Coréens arrivèrent du continent; ils furent étonnés de trouver les naufragés en si bon état de défense, et promirent d'apporter du riz, qu'on menaça d'aller chercher soi-même, si cette promesse n'était pas réalisée. On avait songé en effet à traverser le bras de mer qui sépare l'île Ko-koun de la terre ferme, et à gagner Pe-king, ou du moins un des ports du Leau-tong; mais on voulut tenter d'abord une autre chance. Deux embarcations furent confiées à MM. Delapelin et Poidloue, lieutenans de

vaisseau; ces officiers partirent successivement pour Shang-haï dans des canots pontés à la hâte, emportant les vœux et l'espoir des deux équipages.

C'était une traversée de cent vingt lieues à accomplir dans des embarcations qui n'avaient jamais été destinées à affronter les périls d'une pareille navigation. Plus d'une fois les frêles esquifs furent sur le point d'être submergés; ils atteignirent enfin le port. Le 5 septembre, quinze jours après le départ du premier canot, les naufragés entendirent des coups de canon qui signalaient l'approche de la division anglaise, accourue au secours des équipages français. Le brave capitaine Macqu'hae, dont notre marine ne saurait oublier le nom, avait réuni la frégate le *Dœdalus*, les bricks l'*Espiègle* et le *Childers*, et, conduit sur le lieu du sinistre par MM. Delapelin et Poidloue, il venait offrir à nos compatriotes de les transporter en Chine. Le 12 septembre, les équipages de *la Gloire* et de *la Victorieuse* avaient évacué l'île Kokoun, et les navires anglais reprenaient le chemin de Hong-kong.

Les exemples de cette réciprocité de dévouement abondent depuis quelques années dans l'histoire des deux marines, ils prouvent combien les vieilles haines nationales tendent à s'effacer; mais ici l'empressement de l'escadre anglaise à secourir la nôtre avait une portée plus grande, une signification qui ne put échapper au gouvernement coréen. Les ministres qui avaient ordonné la mort des trois prêtres français y virent avec inquiétude les premiers symptômes de cette solidarité européenne qui ne pouvait manquer de se produire dans l'extrême Orient et d'y placer sous une égide commune les intérêts de la civilisation. Les Anglais ne sont pas si uniquement préoccupés de leurs intérêts matériels qu'on le suppose; ils nous envient très sincèrement le rôle qui nous est échu en Chine, et en partageraient volontiers l'honneur avec nous. Sans répudier cet utile concours, la France se doit cependant de ne pas laisser tomber en d'autres mains le patronage que lui a déféré d'une voix unanime la catholicité reconnaissante, et qui ne saurait être exercé avec une complète efficacité que par une puissance catholique. Heureusement, dans cette occasion même, la ferme contenance des marins français après leur malheur, cet appareil militaire qu'ils déployaient encore sur l'île où ils s'étaient réfugiés, ne contribuèrent pas moins que les prompts secours qu'ils reçurent de Shang-haï à inspirer plus de circonspection aux persécuteurs. Les autorités coréennes, qui montraient autrefois un acharnement sans exemple à poursuivre les missionnaires européens, se demandèrent ce qu'elles feraient de ces étrangers une fois qu'elles seraient parvenues à les saisir. Les mettre à mort ne semblait plus possible; les jeter dans les prisons de Seoul, c'était appeler encore une fois les navires français sur les côtes de la presqu'île. La prudence, cette qualité instinc-

tive des peuples de l'Orient, commandait donc aux Coréens de ne point s'engager à la légère dans ces poursuites dangereuses, et les conseils de la cour de Pe-king tendirent à les confirmer dans ces dispositions. La politique du cabinet impérial était d'éviter autant que possible les réclamations de nos agens et de ne point donner prise à l'exercice de ce protectorat, dont chaque acte rappelait tristement une des faiblesses de la diplomatie chinoise (1). En s'engageant à promulguer dans les provinces de l'empire les édits de tolérance, on n'avait cru faire aux sollicitations de notre ambassadeur qu'une concession sans importance. On s'aperçut bientôt que de toutes les concessions arrachées par l'influence étrangère, celle-ci était la plus grave et serait la moins facilement éludée.

Dans le Fo-kien, dans le Kiang-nan, dans le Che-kiang, partout où pouvait atteindre notre marine, les vice-rois s'étaient empressés de donner une grande publicité aux édits; dans le Su-tchuen, dans le Yun-nan, dans le Hou-pé, dans le Kiang-si, on se flatta d'éviter la promulgation promise, et les chrétiens eurent à subir les violences et les avanies accoutumées. C'était méconnaître un engagement pris avec la France et appeler des protestations qui ne se firent pas attendre.

(1) Une pièce très authentique, qui fut communiquée à M. le commandant Lapierre au mois de juin 1847, donnera une idée des sentimens qu'apportèrent les mandarins chinois dans les négociations ouvertes à Wam-poa entre le vice-roi Ki-ing et M. de Lagrené. Voici le texte traduit de cette circulaire confidentielle adressée par le vice-roi du Fo-kien aux officiers de cette province : « Nous avons reçu la dépêche de son excellence le vice-roi de Canton, Ki-ing, dans laquelle le vice-roi nous fait connaître que l'ambassadeur français, M. de Lagrené, revenu à Canton, accuse le gouvernement chinois d'avoir violé la convention qui vient d'etre conclue avec la France. L'ambassadeur a été informé que les mandarins du Hou-pé et du Kiang-si continuaient à maltraiter les chrétiens malgré les édits de l'empereur : c'est pour cela que le vice-roi Ki-ing s'est rendu à Bocca-Tigris pour traiter de nouveau cette affaire de la religion chrétienne. — Il faut, dit-il, laisser les chrétiens libres d'adorer Dieu, d'honorer la croix, les images, d'élever des chapelles, de precher leur doctrine, de réciter des prières; mais on ne permet pas aux missionnaires européens de pénétrer dans l'intérieur de l'empire. Telles sont les conditions du nouveau traité. — J'ai oui dire que la France était le plus puissant royaume de l'Europe; l'année passée, en effet, l'ambassadeur français se montra ici avec une flotte bien capable de résister à la flotte anglaise. Prenez donc garde de maltraiter les chrétiens..... Les Français ne font pas très grand cas de leur commerce; mais ils voudraient répandre la religion chrétienne dans le monde entier pour en acquérir de la gloire. Vous devez recommander à vos officiers inférieurs, aux soldats, aux satellites, de ne commettre aucun acte imprudent vis-à-vis des chrétiens, de peur d'irriter les Français et d'attirer de grands malheurs sur l'empire..... Insensiblement nous en reviendrons à surveiller la perfidie des chrétiens. Vous devrez tenir cette lettre secrète, et si vous quittez le poste que vous occupez en ce moment, vous la remettrez en main propre à votre successeur en lui recommandant de ne la communiquer à personne et en lui faisant comprendre la nécessité d'exiger de ses subalternes les plus grands ménagemens envers les chrétiens. Sans ces précautions, on attirerait d'incalculables malheurs sur nos provinces maritimes. »

M. l'amiral Cécille, M. Lefebvre de Bécourt, consul accrédité auprès du gouvernement chinois, M. le commandant Lapierre, se chargèrent successivement de réclamer la complète et sincère exécution des décrets de l'empereur. Le gouvernement français s'occupa enfin d'assurer à cette salutaire vigilance une portée plus efficace encore, en confiant le soin de l'exercer à un agent revêtu d'un caractère essentiellement politique. Un nouveau poste diplomatique fut créé à Canton, et M. Forth-Rouen reçut, avec le titre de ministre de France, la mission d'aller recueillir et défendre l'héritage de M. de Lagrené. Au mois d'avril 1847, M. Forth-Rouen s'embarqua à Cherbourg sur la corvette *la Bayonnaise*, qui devait le transporter à Macao. A partir de ce moment, pour suivre les relations de la France avec la Chine dans la voie nouvelle ouverte aux deux pays par le traité de Wam-poa, nous n'aurons plus à consulter que nos propres souvenirs.

Pour attacher la France à la conservation de son influence morale en Chine, nous n'avons pas besoin d'évoquer des calculs positifs qui paraîtraient aujourd'hui prématurés : nous ne demandons point que le patronage des chrétiens chinois devienne dans nos mains un levier politique; mais nous ne pouvons oublier, quand nous appelons l'attention de notre pays sur cette question un peu mise à l'écart, que le jour où l'unité du Céleste Empire viendrait à se dissoudre, le jour où l'Europe serait appelée à intervenir d'une façon plus directe, plus pressante dans les affaires de l'extrême Orient, la France serait la seule puissance européenne dont le nom pût être invoqué avec confiance par une partie de la population chinoise. Les intérêts commerciaux peuvent naître pour nous en Chine de la moindre modification apportée dans nos tarifs, du plus léger changement qui se produira sur les marchés de l'Asie : les intérêts politiques sont déjà créés. L'Orient est plein de sourdes et mystérieuses rumeurs. Tout indique que cette vieille société est profondément remuée et tremble sur sa base. Il ne dépend point de la France de fermer ces vastes perspectives; il est de son devoir de les envisager avec sang-froid et de méditer le rôle qu'elles lui réservent. Nous pouvons ne point presser de nos vœux ce moment d'inévitable expansion, nous pouvons ajourner nos désirs à des temps plus prospères; mais si jamais, accomplissant la parole de l'Écriture, la race de Japhet vient s'asseoir sous la tente des races sémitiques, l'Europe doit s'y attendre, la France doit l'espérer, les missions catholiques nous auront gardé notre place à ce nouveau foyer de richesse et de grandeur.

E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

POÈTES

ROMANCIERS ET HISTORIENS LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

LV.

M. C.-A. SAINTE-BEUVE.

Causeries du lundi.

Les débuts littéraires de M. Sainte-Beuve remontent à l'année 1824. Cependant son premier livre, je veux dire le *Tableau de la poésie française au seizième siècle,* ne parut qu'en 1828. La *Vie,* les *Poésies* et les *Pensées de Joseph Delorme* sont de l'année suivante. Ainsi M. Sainte-Beuve, né en 1804, est entré en relations avec le public dès l'âge de vingt ans; il eût été difficile de commencer plus tôt. Je me propose d'examiner dans leur ensemble tous les travaux de cet esprit ingénieux qui occupe aujourd'hui dans notre littérature une place si considérable, si légitimement acquise. Pour donner à ma pensée plus de clarté, au lieu de suivre l'ordre chronologique, bien qu'il semble naturellement indiqué, j'étudierai tour à tour le poète, le romancier, l'historien de Port-Royal, et enfin le critique, le peintre de portraits. Cette division, qui n'est pas tout-à-fait d'accord avec l'ordre chronologique, me permettra de marquer avec plus de précision les diverses faces de sa pensée, et de noter en caractères plus faciles à saisir les oscillations, les transformations, et parfois même les réfutations qu'il ne s'est pas épargnées. J'ai assisté à ses débuts avec sympathie, j'ai

suivi ses travaux avec curiosité, avec empressement. Son érudition active et variée est pour moi le sujet d'une vive admiration. Toutefois je suis loin de partager toutes les opinions qu'il a exprimées, et mon hésitation s'explique facilement; car M. Sainte-Beuve, à peine âgé de quarante-sept ans, a plus d'une fois varié en parlant du même sujet, et je pourrais accepter ce qu'il a dit autrefois d'un poète ou d'un historien sans me trouver d'accord avec lui, je veux dire sans épouser son opinion d'aujourd'hui.

A Dieu ne plaise que je voie dans la permanence des opinions un signe évident, irrécusable de sincérité! Je sais trop bien que plus d'un écrivain, pour échapper au reproche d'inconséquence, est demeuré fidèle aux paroles, aux idées qu'il avait depuis long-temps abandonnées, dont il sentait toute la fausseté. Aussi, quand le moment sera venu de discuter les jugemens littéraires de M. Sainte-Beuve, s'il m'arrive de lui adresser quelques reproches, je lui tiendrai compte de la mobilité naturelle de son esprit, et je ne condamnerai pas ses idées nouvelles en tant que nouvelles, mais plutôt comme exprimées trop tard ou d'une façon inopportune.

Pour bien comprendre toute la valeur des *Poésies de Joseph Delorme,* il faut se reporter par la pensée aux dernières années de la restauration; car, bien qu'il y ait dans ce recueil une partie substantielle, une partie vraiment humaine, les questions de forme y tiennent tant de place, qu'on le jugerait trop sévèrement en négligeant le milieu où il s'est produit. En 1829, toutes les questions de rhythme, de rime, de césure, d'enjambement, étaient le sujet de vives controverses. Ce n'est pas là, sans doute, le fond même de la poésie. Cependant ces questions, bien que secondaires, ont une véritable importance, et je conçois très bien que M. Sainte-Beuve les ait étudiées avec ardeur, avec amour. D'ailleurs, tout en étudiant l'instrument poétique en artiste, en érudit, il n'a jamais négligé l'étude de sa propre pensée, et la science des mots, la connaissance approfondie de toutes les ruses du métier, ne l'ont jamais distrait du but suprême de la poésie. Il a toujours préféré l'expression d'une idée vraie, d'un sentiment généreux, aux évolutions du rhythme, aux caresses de la rime. Les *Poésies* et les *Pensées de Joseph Delorme* nous offrent, sous deux formes diverses, le fruit des études de M. Sainte-Beuve. Dans les *Pensées de Joseph Delorme,* l'auteur discute et justifie les doctrines qu'il a embrassées; dans les *Poésies,* il traduit, il exprime ces mêmes doctrines en strophes ardentes ou éplorées, et il s'acquitte de cette double tâche avec un égal bonheur. Il manie la controverse littéraire aussi habilement que la rime et la césure. Subtil et précis dans les *Pensées,* il trouve dans les *Poésies* des images heureusement assorties pour tous les sentimens qu'il veut nous révéler, pour tous les regrets auxquels il veut nous associer.

Je crois distinguer dans les *Poésies de Joseph Delorme* trois parts bien distinctes : la première appartient à l'étude du XVIe siècle, je veux dire à l'étude de la France pendant cette période érudite et ingénieuse, la seconde à l'école des lacs, à Coleridge, à Wordsworth, à Wilson, et la troisième enfin relève tout entière de l'ame du poète. Si je prends la peine d'établir cette triple distinction, ce n'est pas pour amoindrir la valeur poétique du recueil, mais bien plutôt pour en déterminer le vrai caractère. L'auteur, tout en demeurant lui-même, tout en maintenant l'originalité de sa pensée, a pourtant pris conseil, tantôt de Ronsard, de Baïf ou Du Bellay, tantôt de Coleridge ou de Wordsworth, comme s'il sentait que sa main encore novice a besoin d'être guidée sur le clavier, et ce double conseil lui a porté profit. D'ailleurs, malgré sa jeunesse, — il avait alors vingt-cinq ans, — l'érudition n'a pas engourdi chez lui la spontanéité de la pensée. M. Sainte-Beuve, dans les *Poésies* mêmes de *Joseph Delorme*, tout en modelant sa parole sur la parole des maîtres, a toujours su garder son caractère personnel. Ainsi les trois parties distinctes que j'ai indiquées dans ce recueil, tout en marquant la diversité des études poursuivies par l'auteur, sont pourtant dominées par un ton général de sincérité. Il n'y a pas une page qui ne porte l'empreinte d'un sentiment réellement éprouvé, et ne rappelle la devise de Montaigne : « C'est avant tout un livre de bonne foi. »

Cette sincérité est, à mon avis, le mérite le plus incontestable de *Joseph Delorme*. Les esprits sérieux, qui, sans dédaigner les questions de forme, mettent la pensée, le sentiment, c'est-à-dire la substance même de la poésie, au-dessus de la rime, de la césure et de l'enjambement, peuvent sourire plus d'une fois en voyant l'auteur lutter sans relâche avec Ronsard et Baïf, et s'efforcer de leur dérober tous leurs secrets. Il est permis de croire que, dans cette joute poétique, M. Sainte-Beuve ne s'est pas toujours arrêté à temps. Au-delà de certaines limites, l'arrangement des mots, loin de servir au relief de la pensée, en diminue volontiers l'importance. Le XVIe siècle ne paraît pas avoir deviné ce point délicat, difficile à marquer sans doute, mais dont la réalité ne saurait être contestée. Peut-être M. Sainte-Beuve a-t-il embrassé trop chaudement les doctrines de Ronsard sur le rhythme et la rime. A cet égard, je crois qu'il est aujourd'hui du même avis que nous. Quant à l'imitation des poètes anglais de notre âge, je suis loin de la blâmer. Cette imitation, pratiquée librement, est un utile exercice. Il y a d'ailleurs dans Coleridge et dans Wordsworth plus d'une page qui peut se comparer, pour la grandeur et la pureté, aux plus belles pages de Byron. C'est pourquoi je pense que M. Sainte-Beuve a bien fait d'entretenir un commerce familier avec ces deux poètes, dont la renommée est si inférieure au mérite. A l'âge où il écrivait

les *Poésies de Joseph Delorme*, Coleridge et Wordsworth étaient pour lui des conseillers plus utiles que Ronsard et Baïf, car ils lui enseignaient l'art d'étudier sa propre pensée, de sonder son cœur, tandis que les maîtres applaudis du XVIe siècle, si ingénieux et si habiles dans le maniement de la parole, se laissent trop souvent distraire de la pensée par le déplacement de la césure ou l'entrelacement des rimes.

Si M. Sainte-Beuve s'en fût tenu à cette double imitation, s'il se fût borné à reproduire librement la poésie française des derniers Valois, la poésie anglaise de notre temps, il n'appartiendrait pas à l'histoire littéraire. N'existant pas par lui-même, ne vivant pas d'une vie indépendante, il ne serait guère connu que des érudits; heureusement il a mis dans son premier recueil quelque chose qui n'appartient qu'à lui, et c'est par là qu'il a pris rang. La partie vraiment originale de *Joseph Delorme* a soulevé plus d'une objection. Quelques lecteurs enclins à la pruderie ont blâmé le choix des sujets, comme si l'art n'avait pas le privilége de relever tout ce qu'il touche. Pour moi, je ne saurais m'associer à ces objections. Sans conseiller à la poésie de s'adresser indistinctement à tous les accidens de la vie réelle, je pense qu'elle agit sagement en interrogeant tour à tour les bonnes et les mauvaises pensées, les heures égarées aussi bien que les heures paisibles. Quels que soient les dangers de certains sujets, j'aime mieux voir le poète se frayer un sentier nouveau, dût-il trébucher plus d'une fois, que de le suivre sans inquiétude sur une route cent fois parcourue.

La sincérité chez Joseph Delorme est poussée si loin, qu'il n'hésite pas à se montrer sous le jour le plus défavorable. Il ne se contente pas de peindre l'égarement des sens, il confesse sans détour toutes les mauvaises pensées, les sentimens honteux enfouis au fond de son cœur. Il se déclare franchement incapable d'aimer d'un amour constant et dévoué. En rêvant les plus doux triomphes, il rêve le désenchantement et l'abandon. Si ce n'est pas une calomnie, comme j'aime à le penser, c'est à coup sûr un étrange aveu. La jeune fille ignorante et naïve, la jeune femme liée au bras d'un vieil époux, excitent en lui la même ardeur, la même curiosité; mais que l'une des deux se prenne à l'aimer et se livre, malheur à elle! car, son désir à peine assouvi, il prévoit qu'il détournera les yeux et ne gardera pas même le souvenir de leur nom. C'est là sans doute une nature marquée d'un sceau funeste, qui ne séduira personne, malgré le talent du peintre, une nature qui éveillera plus de colère que de sympathie; car celui qui se déclare incapable d'aimer et qui pourtant essaie d'inspirer l'amour impose silence à toute compassion : son malheur devient méchanceté; il se venge sur les natures meilleures de l'infirmité de sa nature. Cependant je préfère cet aveu, si triste qu'il soit, à toutes les déclamations sur l'éternité de l'amour, sur la sainteté des sermens, que la foule est

habituée à saluer comme des modèles de franchise et de loyauté. J'aime mieux l'amertume sincère que la sérénité menteuse. Si Joseph Delorme a dit vrai en parlant de lui-même, s'il n'a rien exagéré en affirmant qu'il ne pouvait s'empêcher de répondre au dévouement par l'ingratitude, et, pour ma part, j'aime à penser qu'il s'est trompé, ce n'est pas moi qui lui reprocherai la crudité d'un tel aveu.

L'ivresse de l'amour, l'extase de la passion, sont d'ailleurs retracées dans les *Poésies de Joseph Delorme* avec une vivacité d'accent, une ardeur de langage qui révèlent chez le poète une nature meilleure et plus généreuse : il a pris soin lui-même de se réfuter; il a trouvé, pour la fuite des heures que l'ame voudrait enchaîner, des paroles empreintes d'un regret profond, et qui rachètent bien des blasphèmes. Je lui pardonne tout le mal qu'il a dit de lui-même, toutes les paroles impies qu'il a prononcées sur le néant de l'amour et la duperie du dévouement, en faveur de ces vers éclos dans son cœur, au bruit de la valse, à la lueur des bougies pâlissantes. De tels regrets, si éloquemment exprimés, n'appartiennent qu'à des cœurs vraiment capables d'aimer. Aussi, tout en reconnaissant que la nature de Joseph Delorme, telle du moins qu'elle se révèle à nous dans ses essais lyriques, n'est pas une nature complète, tout en acceptant comme vrais plusieurs des reproches qu'il s'adresse, je me sens disposé à l'indulgence. Il y a chez lui plus de malheur que de malignité. Il désire plus qu'il ne veut, et, quand il lui arrive de vouloir sérieusement, il ne mesure pas sa volonté à sa puissance : de là ses plaintes et ses blasphèmes.

Les *Consolations* nous offrent le talent poétique de M. Sainte-Beuve sous la forme la plus heureuse et la plus complète. Quoique ce recueil ait suivi de très près les *Poésies de Joseph Delorme,* il signale dans la carrière littéraire de l'auteur un progrès éclatant. Tout ce qui était ébauché dans le premier livre se trouve achevé dans le second. Je vois dans les *Consolations* l'épanouissement spontané d'une riche intelligence qui jusque-là n'avait pas encore révélé toute sa splendeur, toute sa variété. Si M. Sainte-Beuve eût gardé fidèlement le style de ce dernier livre, sa place serait marquée dans les premiers rangs de nos poètes. Il règne dans toute la série des idées qu'il met en œuvre une élévation constante, et pour être juste je dois ajouter que l'expression se maintient toujours à la hauteur de la pensée. Bien que le sujet soit parfois d'une nature mystique, il n'y a pas une page des *Consolations* qui mérite le reproche d'obscurité. Le lecteur suit sans inquiétude, sans trouble, sans hésitation, le développement du thème choisi par le poète. Il sent que ce thème, mûri lentement par la réflexion, va porter des fruits savoureux, et son attente n'est pas déçue. Les *Consolations* se distinguent de *Joseph Delorme* sous le rapport moral aussi bien que sous

le rapport littéraire. Non-seulement le style est plus limpide, plus transparent; mais la pensée, plus sereine, plus paisible, embrasse un plus vaste horizon. Dans ce second recueil, l'imitation tient très peu de place. Si le récit débute quelquefois à la manière de Crabbe, il se poursuit et s'achève par un procédé qui n'a rien à démêler avec les œuvres du poète anglais. Pour caractériser nettement le mérite moral et poétique des *Consolations*, deux pièces me suffiront : l'une inspirée par un sonnet de Michel-Ange, l'autre par un passage de *la Vie nouvelle*. La manière savante dont M. Sainte-Beuve a traité ces deux pièces montre clairement qu'il possède tous les secrets de son art. La simplicité du début, l'agrandissement progressif de la pensée, les transitions inaperçues qui relient sans effort les diverses parties de la composition, ne laissent aucun doute sur la prévoyance qui a présidé à la conception, à l'achèvement de l'œuvre. Rien d'inutile, rien de fortuit. Le poète ne perd pas de vue un seul instant le but qu'il veut toucher, et sait d'avance la route qu'il suivra. Il traduit d'abord dans une langue harmonieuse et pure le sonnet de Michel-Ange, et répond au peintre immortel comme s'il avait besoin d'être consolé, comme s'il n'avait pas vu face à face la vérité suprême devant qui toute douleur se tait et s'apaise. Michel-Ange, dans les dernières années de sa vie, si nous acceptons comme sincère son propre témoignage, si le sonnet dont je parle n'est pas un caprice de son génie, n'envisageait qu'avec une pitié dédaigneuse les œuvres que nous admirons, et qui assurent à son nom les louanges de la postérité la plus reculée. Livré tout entier au salut de son ame, il s'affligeait d'avoir pratiqué si long-temps le culte de la beauté, d'avoir si long-temps négligé la prière pour lutter de puissance et de fécondité avec les œuvres divines. Il s'accusait d'avoir oublié la voie qui conduit l'ame sainte aux pieds de son Créateur pour s'enivrer de gloire et d'applaudissemens. A vrai dire, les deux biographes de Michel Ange ne vont pas si loin dans l'expression de ses sentimens religieux. Toutefois M. Sainte-Beuve avait le droit de le croire sur parole sans discuter, sans contrôler son témoignage, et j'aurais mauvaise grace à le chicaner sur sa crédulité, car le sonnet de Michel-Ange est devenu pour lui le sujet d'une éloquente réfutation. Non, l'art pratiqué dans toute sa sincérité n'est pas une œuvre profane. Ce n'est pas méconnaître et oublier Dieu que d'étudier la création et d'essayer de la retracer dans toute sa magnificence. Les *Sibylles* et les *Prophètes*, la *Genèse* et le *Jugement dernier* de la chapelle sixtine ne méritent pas la compassion d'une ame chrétienne. Non-seulement ils nous représentent le Créateur dans sa bonté, dans sa justice, dans sa puissance; mais, abstraction faite du sujet, le génie même à qui nous devons ces œuvres immortelles rend hommage à Dieu en se révélant pleinement. L'épanouissement complet des facultés qu'il a reçues du ciel est une forme de la reconnaissance.

Le poète a donc raison de répondre à l'artiste affligé de sa gloire : « Non, tu n'as pas démérité; non, tu n'as pas négligé Dieu en multipliant tes œuvres. Ton labeur n'est pas un labeur stérile. Le maître souverain accepte comme autant de prières toutes les pensées austères que tu as exprimées par la forme ou la couleur. » M. Sainte-Beuve a trouvé pour ces sentimens des paroles magnifiques, pleines à la fois de force et d'onction. Il a su traiter la réhabilitation religieuse de l'art sans jamais confondre la langue du philosophe et la langue du poète. La vérité s'offre toujours à nous sous les traits de la beauté. Toutes les pensées revêtues d'images tour à tour mystiques ou éclatantes se gravent sans effort dans notre mémoire. Le procédé suivi par M. Sainte-Beuve se recommande à la fois par la sagesse et la puissance. Il n'a pas abandonné aux hasards de l'improvisation une parcelle du sentiment qu'il voulait exprimer. Avant d'entamer l'entretien avec son illustre interlocuteur, il a mesuré ses forces et pesé mûrement toutes les paroles qu'il allait lui adresser. Aussi voyez comme la sainteté de l'art est franchement proclamée et vaillamment défendue. Les idées naissant des idées, les images naissant des images, portent la persuasion dans l'intelligence, sans jamais la troubler ou la lasser. Le poète peut-il souhaiter, peut-il espérer un triomphe plus complet? Parler à Michel-Ange de son art, de son génie, du salut de son ame en restant digne d'un tel sujet, l'entreprise était hardie, périlleuse; M. Sainte-Beuve l'a menée à bonne fin, et pour une telle œuvre, la louange n'est que justice.

La pièce inspirée par un passage de *la Vie nouvelle* mérite les mêmes éloges que la réponse à Michel-Ange; c'est la même simplicité, la même grandeur, la même clarté. Le songe et le réveil du poète florentin sont racontés dans une langue naïve, qui reproduit sans servilité toute la grace du texte original. Puis, le récit achevé, le poète français prend la parole à son tour et suit librement sa rêverie. Je ne veux pas essayer d'analyser cette pièce, qui défie toute analyse : c'est un mélange habile de pensées familières, de tristesse élégiaque et d'élans lyriques, dont notre littérature offre peu d'exemples. Aussi je n'hésite pas à la recommander comme un modèle d'élégance et de spontanéité. Parfois il semble que le style prend une allure prosaïque; mais il ne tarde pas à se relever, et deux ou trois images habilement choisies suffisent pour nous ramener en pleine poésie.

Ainsi les *Consolations* contentent la raison en même temps qu'elles charment l'imagination : ce n'est pas seulement une lecture attrayante, c'est une lecture salutaire. La pensée religieuse qui domine le recueil tout entier relie dans une harmonieuse unité les plaintes, les vœux, les espérances qui tour à tour s'échappent des lèvres du poète.

Malheureusement, si les *Consolations,* comparées aux *Poésies de Joseph Delorme,* marquent un progrès éclatant dans la vie intellectuelle

de M. Sainte-Beuve, les *Pensées d'Août*, comparées aux *Consolations*, ne portent pas le même caractère : ce n'est pas que la pensée proprement dite, la pensée prise en elle-même, soit dépourvue de grandeur; mais dans ce dernier recueil les idées les plus ingénieuses, les sentimens les plus généreux, sont enveloppés d'une brume que l'attention la plus persévérante ne réussit pas toujours à écarter. Je ne demande pas à la poésie élégiaque ou lyrique la clarté, la précision, l'évidence d'un livre de géométrie; il y a cependant, même en poésie, une clarté relative que les maîtres de l'art ont toujours considérée comme une loi impérieuse : or M. Sainte-Beuve, je le crains bien, en écrivant les *Pensées d'Août*, n'a pas tenu compte de cette clarté relative. Qu'est-il arrivé? Le sort réservé à ce livre n'était pas difficile à prévoir; à peine quelques esprits courageux ont-ils poursuivi la lecture jusqu'au bout. Le souvenir des *Consolations* les soutenait dans cette tâche épineuse, et, la tâche accomplie, ils ne sont pas demeurés sans récompense; car, la brume une fois soulevée, nous trouvons dans ce recueil une ample moisson d'idées qui, pour être appréciées, n'auraient besoin que de se produire dans une langue plus transparente et plus vive. Sous le voile qui les couvre, elles sont pour la foule comme non avenues. Et quand je dis la foule, je n'entends pas parler de la foule bruyante, inattentive, à qui la poésie lyrique ne s'adresse jamais; je parle de cette foule intelligente et lettrée, mais quelque peu paresseuse, qui veut comprendre sans effort et ne relit pas volontiers ce qui est demeuré obscur à la première lecture. Or c'est avec elle qu'il faut compter, et M. Sainte-Beuve ne s'en est pas souvenu : il s'est contenté d'indiquer sa pensée, sans se donner la peine de l'exprimer. Encore, si l'indication était toujours précise, le lecteur pourrait, à la rigueur, y trouver un sujet de réflexion; mais trop souvent l'indication est tellement vague, tellement confuse, que l'esprit ne sait où se prendre, et s'arrête découragé : on dirait que l'auteur craint de profaner les sentimens qui l'animent en nous les révélant sans détour, sans ambiguïté. Un tel procédé, on le comprend, devait rebuter la plupart des lecteurs, et c'est en effet ce qui est arrivé. Je le regrette sincèrement, car il y a dans les *Pensées d'Août* autant de thèmes vraiment poétiques, vraiment émouvans que dans *Joseph Delorme* et les *Consolations;* mais aucun de ces thèmes n'est développé de façon à prendre possession de notre intelligence. Pour justifier ce que j'avance, pour ne laisser aucun doute sur la justesse des principes exposés tout à l'heure, je choisis la pièce la plus importante du recueil, celle qui a soulevé le plus d'objections, je pourrais dire qui a excité le plus de colère, car l'impatience a souvent pris la forme de la colère. Je choisis *Monsieur Jean*. Certes, parmi ceux qui ont eu le courage de lire depuis le premier jusqu'au dernier vers cette mélancolique histoire, il n'y a personne qui ne se félicite d'avoir per-

sévéré. Cet enfant élevé jusqu'à vingt ans dans l'ignorance de son père, nourri d'enseignemens religieux, habitué à chercher la source du devoir dans la volonté divine plutôt que dans la raison humaine, et qui recule épouvanté devant le nom qu'il a cherché si long-temps, est à coup sûr un sujet d'attendrissement et de pitié. Sa vie tout entière offerte en expiation des fautes de son père nous frappe de surprise et d'admiration. Le fils de Jean-Jacques Rousseau, abandonné à l'hôpital, recueilli par une main pieuse, se faisant maître d'école pour réparer, autant qu'il est en lui, par ses leçons de chaque jour, le mal que son père a fait, pour préserver la génération nouvelle des doctrines téméraires qui ont égaré tant d'ames ardentes, c'est là sans doute un thème vraiment poétique. Le pèlerinage de M. Jean, entouré de sa jeune famille, ou plutôt de ses ouailles, aux lieux mêmes qui sont désormais associés sans retour au nom de Jean-Jacques, la parabole évangélique offerte aux écoliers en face du ciel qui sourit à ce pieux enseignement n'est certes pas une idée vulgaire. A quelque point de vue qu'on se place, qu'on juge *Monsieur Jean* au nom de la foi catholique, ou qu'on le juge au nom de la philosophie, qu'on accepte ou qu'on répudie l'anathème lancé par l'église contre Jean-Jacques Rousseau, il est impossible de méconnaître la grandeur et la nouveauté de la donnée choisie par M. Sainte-Beuve. Pourquoi faut-il que cette donnée si neuve et si féconde nous soit présentée dans une langue tour à tour obscure jusqu'à l'énigme ou prosaïque jusqu'à la vulgarité, hérissée d'ellipses, sillonnée de sous-entendus, capable, en un mot, d'irriter les esprits les plus bienveillans? Et non-seulement l'histoire de M. Jean est écrite d'un style qui semble chérir les ténèbres, mais elle se traîne et s'éparpille avec une lenteur, une prolixité qui lasse l'attention la plus robuste. Tous les traits que j'ai rassemblés en quelques lignes se laissent à grand'peine deviner au milieu des innombrables parenthèses qui interrompent à chaque instant le récit. Dans ce poème, qui n'a pas moins de huit cents vers, il n'y a pas trace de composition; les idées se succèdent, mais elles ne s'enchaînent pas. Qu'il s'agisse de nous attendrir ou de nous étonner, d'exciter notre admiration ou notre pitié, l'auteur ne prend jamais la peine d'achever une image après l'avoir ébauchée, de soutenir une comparaison après l'avoir indiquée : c'est un pêle-mêle de notes rassemblées pour un travail qui n'est pas fait. Pour quiconque a étudié le style de *Monsieur Jean*, la destinée malheureuse des *Pensées d'Août* ne saurait être un sujet d'étonnement. Certes il y a de l'injustice à dire que ce livre est sans valeur; mais je comprends très bien que les admirateurs mêmes des *Consolations* aient abandonné la partie à moitié chemin. Les *Pensées d'Août* sont plutôt un recueil de ce qu'on appelle au collége matières poétiques, une série de thèmes proposés à l'imagination du lecteur, qu'un livre de poésie, car la donnée la plus riche

ne mérite le nom de poème qu'après avoir revêtu une forme vivante et précise : c'est une condition qui n'est jamais méconnue impunément. L'idée poétique est au poème ce que la semence est à l'épi; ce que la terre nourricière fait pour le grain déposé dans son sein, la forme le fait pour l'idée qui lui est confiée. M. Sainte-Beuve, en écrivant ses poésies, a trop compté sur le bon vouloir et la patience de ses lecteurs; au lieu d'un texte à lire, il leur a offert un texte à déchiffrer, et ceux qui à force de persévérance ont réussi à trouver la clé de cette langue nouvelle, tout en reconnaissant la grandeur des pensées jetées confusément dans ce carnet poétique, ont accepté sans colère et sans dédain la destinée de ce livre. Ils n'ont pas accusé la foule de mauvaise foi ou d'ignorance, car ils ont compris que la foule trouvait dans le style même de M. Sainte-Beuve l'excuse de son indifférence. Pour ma part, bien que j'aie rencontré dans les *Pensées d'Août* plus d'une page émouvante, je suis obligé d'avouer que mon émotion a été souvent troublée ou plutôt anéantie par un mot inattendu, une phrase indécise, une ellipse impénétrable. Pour estimer le talent poétique de M. Sainte-Beuve à sa juste valeur, il faut oublier les *Pensées d'Août* et relire les *Consolations*. Je les ai relues avec bonheur, et c'est au nom même de l'admiration qu'elles m'inspirent que je condamne les *Pensées d'Août*.

Le roman de M. Sainte-Beuve se rattache à ses poésies par un lien très étroit, et cette parenté morale est trop évidente pour avoir besoin d'être démontrée : il suffit de l'affirmer pour que chacun la reconnaisse. *Joseph Delorme* et les *Consolations* contenaient le germe de *Volupté*, et j'ajouterai que *Volupté* contenait le germe des *Pensées d'août*. Cette intime relation ou plutôt cette identité du poète et du romancier ne doit pas nous étonner, car, bien que M. Sainte-Beuve ait embrassé l'art d'écrire comme une profession et soit demeuré fidèle au rêve de ses premières années, il faut le dire à sa louange, chez lui l'écrivain se confond toujours avec l'homme. La pratique de l'art d'écrire ne l'a pas conduit comme tant d'autres à séparer la parole de la pensée, à mettre sa parole au service d'une pensée quelconque; c'est pourtant ce qu'on appelle aujourd'hui le triomphe du talent. M. Sainte-Beuve n'a jamais exprimé que ce qu'il avait senti, ce qu'il avait pensé. Je ne suis donc pas surpris que *Volupté* rappelle en maint endroit *Joseph Delorme* et les *Consolations*, et présage parfois les *Pensées d'août*. C'est une conséquence logique et nécessaire de la sincérité de l'auteur.

Le sujet de *Volupté* est d'une nature très délicate, et la philosophie peut le revendiquer aussi bien que l'imagination. Il s'agit en effet de montrer que la volupté énerve toutes nos facultés, nous rend en peu d'années incapables de sentir, de comprendre et de vouloir, et fait de nous, impuissans désormais pour notre propre bonheur, un fléau ter-

rible pour le bonheur d'autrui. Présentée dans ces termes absolus, la thèse choisie par M. Sainte-Beuve peut paraître excéder les limites de la vérité. Et cependant, pour peu qu'on prenne la peine de réfléchir, pour peu qu'on appelle le souvenir au secours de la réflexion, on ne tarde pas à reconnaître que cette thèse est l'expression pure de la vérité, et ne contient rien de plus. L'homme énervé par la volupté croit encore sentir, comprendre et vouloir. Interrogez sa vie à tous les instans de la journée, et vous verrez qu'il se trompe et ne possède plus les facultés dont il ose encore se vanter. Est-ce vraiment sentir que de ne pouvoir aimer? est-ce vraiment comprendre que de s'arrêter au seuil de toute vérité? est-ce vraiment vouloir que de former à chaque instant des désirs nouveaux, qui s'effacent et disparaissent comme les plis de la vague agitée par le vent? Et n'est-ce pas là pourtant l'image fidèle du voluptueux? La triple faculté de sentir, de comprendre et de vouloir n'est vraiment complète qu'à la condition de pouvoir s'élever jusqu'à l'amour, jusqu'à la méditation, jusqu'à la résolution inébranlable d'accomplir une pensée librement conçue. Hors de là, il n'y a qu'une ébauche de sentiment, une ébauche d'intelligence, une ébauche de volonté. Il n'est donc pas sans intérêt et sans profit de nous montrer dans toute sa nudité la maladie morale qui mutile sous nos yeux tant de facultés puissantes et précieuses. Que voyons-nous en effet autour de nous? Ne sommes-nous pas chaque jour attristés par le spectacle d'une promesse déçue, d'une promesse réduite à néant? Comptez les hommes dont la vie est complète, je ne dis pas dans le sens le plus absolu, mais qui, sans perdre aucune de leurs facultés, en choisissent une pour la porter aux dernières limites de son développement; comptez les hommes qui savent aimer jusqu'à l'abnégation, qui savent comprendre et sonder la vérité sans autre souci que la vérité même, sans arrière-pensée de gain ou de renommée, qui savent vouloir et poursuivre l'accomplissement de leur volonté au mépris du danger, qui donnent à leur résolution les proportions d'une lutte héroïque. Comptez-les, et vous serez saisis de pitié. Comptez-les, et vous comprendrez que la vie humaine, sévèrement interrogée, n'est le plus souvent qu'une suite de sentimens, d'idées et de volontés avortés. Émotions passagères, perceptions confuses, désirs éphémères, voilà le tissu habituel de nos journées. Les passions qui enfantent le dévouement, les idées qui se traduisent en œuvres glorieuses, en découvertes fécondes, les désirs qui en persistant deviennent volonté et inspirent les actions héroïques, sont l'apanage de quelques ames d'élite. Le reste fait semblant de vivre et ne vit pas.

Quel rôle joue la volupté dans l'appauvrissement de nos facultés? Rien au monde n'est plus facile à déterminer. La poursuite du plaisir à toute heure, en toute occasion, ne laisse ni au sentiment, ni à l'in-

telligence, ni à la volonté le temps de se développer. L'égoïsme et la paresse abolissent bientôt dans notre conscience toutes les notions qui s'appellent droit et devoir. Habitués à prendre le plaisir pour but suprême et constant de la vie tout entière, nous écoutons le sourire sur les lèvres le récit de toutes les actions inspirées par un généreux sacrifice; nous prenons en dédain et en pitié les esprits amoureux de la vérité, qui, pour élargir le domaine de la science, consument leurs nuits en veilles laborieuses; nous traitons volontiers de fous ceux qui jouent leur vie pour prendre rang parmi les héros. Engourdis par la volupté, nous méprisons à l'égal du néant tout ce qui s'élève au-dessus de la joie des sens. Et quand nous comprenons toute la profondeur de l'abîme où nous sommes tombés, quand nous essayons, par un effort désespéré, de remonter jusqu'à la vie morale, quand nous tentons de ressaisir l'amour, l'intelligence, la volonté, trop souvent nous échouons dans cette tardive entreprise; énervés par un long sommeil, comme nous n'avons poursuivi l'ivresse des sens que pour obtenir le sommeil de l'ame, la lutte, au lieu de rétablir nos forces, nous épuise en peu de jours, et nous retournons à l'ombre et au néant, car nos yeux ne peuvent soutenir la lumière, et la vie vraiment digne de ce nom est pour nous un supplice.

Les personnages inventés par M. Sainte-Beuve pour la mise en œuvre de cette idée sont en petit nombre et très nettement dessinés. Il a très bien compris qu'une telle idée pouvait et devait se passer de l'éclat de la mise en scène. Sans vouloir donner à sa pensée la rigueur d'une démonstration philosophique, il a senti cependant qu'en s'éparpillant, elle courait le danger de perdre une partie de sa grandeur. Il a donc très bien fait de se contenter, pour Amaury, personnage principal de son livre, de trois épreuves capitales, représentées par trois femmes dont l'intelligence et le caractère offrent trois types très divers. Cette série d'épreuves suffit à nous montrer la faiblesse d'Amaury sous toutes ses faces. Mais, avant de parler de ces trois femmes, il est nécessaire de bien connaître et de résumer en quelques mots le caractère du héros, si toutefois un tel acteur est digne d'un tel nom. M. Sainte-Beuve, je lui rends cette justice, n'a pas cherché à masquer, ni même à revêtir d'une forme poétique l'infirmité morale d'Amaury. Dès les premières pages, il nous le montre dans toute sa nudité; le lecteur ne peut concevoir aucun doute sur la nature incomplète et boiteuse que l'auteur veut mettre en scène. Amaury forme chaque jour les plus beaux projets; il rêve tour à tour la gloire, la puissance, l'étude, et chaque jour ses projets s'évanouissent comme une bulle de savon. Ce n'est pas qu'il soit dépourvu d'instincts généreux, car, si ces instincts lui manquaient absolument, il ne soupirerait ni après la gloire, ni après la puissance; mais, livré de bonne heure à lui-même, trop timide pour essayer d'in-

spirer l'amour, il s'est jeté dans les grossiers plaisirs, et lorsqu'il veut sortir du bourbier, lorsque, saisi de honte, il essaie de se régénérer par la passion et le dévouement, le trouble des sens qu'il n'a pas su dompter met à néant ses plus fermes résolutions. Il a beau se débattre et se révolter contre le passé, il a beau rougir de lui-même, fouler aux pieds ses souvenirs comme des haillons et s'élancer hardiment dans l'arène où les hommes qui ont gardé pures et complètes toutes leurs facultés se disputent le bonheur et la puissance; à peine a-t-il fait quelques pas qu'il chancelle et trébuche. Le passé qu'il croyait avoir terrassé le ressaisit tout entier; la volupté reprend sa proie, et Amaury, consumé de désirs impuissans, appelle l'amour sans jamais oser le regarder face à face, sans aller au-devant de lui, sans hasarder une parole qui engage son cœur, qui enchaîne sa volonté. Ce personnage est dessiné de main de maître. L'énervement moral est décrit avec une rare précision; bien qu'on rencontre çà et là quelques pages dont le sens n'est pas facile à saisir, le caractère d'Amaury demeure dans l'esprit comme une création puissante, et le peintre n'a rien négligé pour compléter l'expression de sa pensée.

Amélie de Liniers et Mme de R. sont plutôt indiquées que dessinées. Il est évident que le romancier n'attache pas une grande importance à ces deux figures; quelques traits lui ont suffi pour les rendre intéressantes. Amélie est un type de candeur et d'ingénuité; c'est la jeune fille que chacun de nous a rêvée, faite pour connaître et donner le bonheur, capable d'aimer, incapable de deviner et de souhaiter les heures enivrées et les larmes amères de la passion. Bien que le personnage d'Amélie ne soit pas très développé, M. Sainte-Beuve a cependant trouvé moyen de lui donner un cachet original. Il y a dans son ingénuité même quelque chose qui la sépare des héroïnes de roman. Mme de R..., spirituelle et fière, accepte l'amour plutôt qu'elle ne le souhaite; elle ne refuse pas de se rendre, et n'a jamais conçu le projet d'une défense désespérée. Elle ne demande qu'une attaque hardie pour s'avouer vaincue. A vrai dire, sa fierté est plus exigeante que son cœur. Comme portrait esquissé d'après nature, Mme de R... ne manque ni de charme ni de nouveauté. Il est facile de comprendre que ce n'est pas là un personnage de pure invention.

C'est pour Mme de Couaën que l'auteur a réservé toutes ses forces; c'est dans le dessin de cette figure qu'il a dépensé, qu'il a épuisé toutes les ressources de son talent. Amélie et Mme de R... sont de gracieux pastels; Mme de Couaën est une peinture savante et laborieuse dont les moindres parties sont traitées avec un soin scrupuleux; c'est le type de la beauté, de la grandeur morale. Ame chrétienne, sévère pour elle-même, indulgente pour autrui, pieuse et forte, partagée entre la prière et les devoirs de la vie domestique, elle n'est pourtant pas sourde

à la voix de la passion; elle accueille, elle aspire comme un parfum enivrant les paroles ardentes d'Amaury. Sans bannir de sa mémoire l'image de son mari, elle se laisse aller à l'espérance d'être aimée sans partage et ne pressent pas le danger d'une telle espérance, car la conscience d'un mutuel amour suffirait à son bonheur. Habituée aux extases de la prière et de la méditation, elle ne connaît pas le trouble des sens; aussi elle s'abandonne sans défiance à la joie, à l'orgueil d'être aimée, et marche au-devant de la lutte qu'elle ne prévoit pas. Cependant, malgré sa force, malgré la pureté de sa conscience, elle succomberait peut-être, si elle trouvait dans Amaury un adversaire assez grand pour excuser sa défaite; mais, en présence de ce cœur énervé par la volupté, sa fierté s'alarme, et ses yeux se dessillent. Après avoir mesuré du regard l'homme qu'elle avait cru grand et digne d'elle, Mme de Couaën comprend le néant de ses espérances. L'étonnement et la confusion doublent ses forces; l'image du devoir lui apparaît plus douce et plus consolante. Elle ne quittera pas le port pour affronter la tempête, pour remettre son sort entre les mains d'un homme sans courage, sans volonté. Un tel personnage est à coup sûr une conception hardie où plus d'une femme se reconnaîtra. — Bien que M. de Couaën ne manque assurément ni de grandeur ni de sévérité, il me semble inutile de le caractériser, car il ne concourt pas directement à la marche de l'action. Il se trouve mêlé aux projets politiques de George Cadoudal, et sa haine pour le premier consul absorbe toutes ses facultés. C'est pourquoi je me crois dispensé d'en parler.

Le récit composé par M. Sainte-Beuve se recommande par la simplicité. Amaury ébauche trois amours, et le courage lui manque pour toucher le but; il n'ose prendre un engagement sérieux, et les trois femmes dont il a troublé la vie se détournent de lui avec dédain. Un jour ces trois femmes se trouvent réunies, et, sans échanger une parole, éclairées par un instinct tout-puissant, elles comprennent, en regardant Amaury, qu'elles ont devant les yeux la source commune de leurs douleurs. Amaury, sans les interroger, se sent terrassé par les reproches qu'elles lui adressent du fond de leur cœur. Il sent que la vie du monde lui échappe, qu'il n'a plus désormais qu'un seul rôle à remplir, le rôle de consolateur, et se réfugie en Dieu comme dans un suprême asile. A peine a-t-il dit un éternel adieu aux espérances dont il avait nourri sa jeunesse, à peine est-il ordonné prêtre, que ses nouveaux devoirs l'appellent près du lit funèbre de Mme de Couaën. Dans la peinture de cet épisode pathétique, M. Sainte-Beuve a montré tour à tour une magnificence, une austérité de langage qui émeuvent profondément. Amaury récitant sur le corps de la femme qu'il a aimée les prières de l'église pour les morts, bénissant d'une voix entrecoupée de sanglots les yeux dont le regard l'éblouissait, la bouche qui portait

à son oreille une musique si douce, épuisant sur cette chère relique tous les trésors de la ferveur et de l'humilité, ne trouvera pas un cœur indifférent. Il est impossible de lire sans attendrissement cet admirable épisode. De telles pages ne s'oublient jamais. C'est, à mon avis, la plus belle partie du livre, et M. Sainte-Beuve, n'eût-il écrit que ces pages, passerait à bon droit pour un artiste consommé. Il y a dans cette lutte de la passion contre la foi une douleur poignante qui achève la régénération d'Amaury. Sans cette cruelle épreuve, le renouvellement de l'homme ne serait pas complet. La prière d'Amaury sur le corps de Mme de Couaën est un morceau de maître. L'auteur, dans le récit de cette scène, a su concilier l'abondance et la simplicité. Les paroles se pressent sur les lèvres de l'amant désespéré, et cependant son émotion, dominée par une foi ardente, ne lui inspire pas une pensée amère; il offre sa douleur en expiation de ses désirs irrésolus, en expiation des blessures dont il a sillonné le cœur de ses victimes. Les derniers cris de la chair se perdent, se confondent, s'éteignent dans le cantique du chrétien.

Le mérite éminent de ce livre, c'est d'offrir au lecteur une nourriture substantielle. On pourrait souhaiter dans le récit plus d'art et d'habileté, on ne pourrait souhaiter un enchaînement plus rigoureux dans les pensées. Quant au style, bien qu'il se recommande par des qualités éclatantes, il n'a pas toujours la simplicité qui convient à la narration. L'auteur confond trop souvent la forme lyrique et la forme dramatique. Les personnages, lors même qu'ils sont animés de sentimens très vrais, ne s'expriment pas constamment dans la langue que ces sentimens devraient leur inspirer. L'ode et l'élégie remplacent parfois le dialogue. Cette méprise, très excusable dans la bouche de l'auteur, lorsqu'il parle en son nom, ne peut guère se justifier dans la bouche des personnages, car, dès qu'ils parlent, il faut que l'auteur s'efface et disparaisse derrière eux. Le ton lyrique, d'ailleurs très habilement soutenu, donne à la trame du style une certaine monotonie qui rend la lecture de ce roman quelque peu laborieuse. C'est un fait que je constate sans vouloir en faire le sujet d'un reproche sérieux. Il est trop clair en effet que ce livre n'est pas destiné à l'amusement des oisifs. Chacun sait, dès les premières pages, à quoi s'en tenir. C'est une œuvre née de la méditation, et que la méditation peut seule apprécier. Si j'insiste avec tant de soin sur la contexture du style, c'est qu'il y a entre le développement de la pensée et la forme qu'elle revêt une étroite relation, et je crois que M. Sainte-Beuve, quoique habitué dès long-temps à réfléchir, ne saisit pas toujours le moment précis où sa pensée est arrivée à maturité. De là une certaine confusion dans l'expression. Il emprunte tour à tour au monde de la conscience et au monde extérieur des images qui se croisent et se contrarient. Il con-

naît trop bien les ressources de notre langue, il a trop étudié les métamorphoses de l'idée poétique depuis le moment de la conception jusqu'au moment de l'éclosion pour se méprendre sur le sens de mes paroles. Il n'a pas toujours dit très nettement ce qu'il avait à dire, et parfois aussi il a tenté d'exprimer des sentimens qui pour lui-même n'avaient pas de caractère bien défini. Je pourrais au besoin étayer cette affirmation de faits précis.

Toutefois ces restrictions, purement techniques, n'enlèvent rien à mon admiration pour le roman de M. Sainte-Beuve. Ce n'est pas une œuvre de pure fantaisie, mais une œuvre qui a sa raison d'être. Toutes les pages portent l'empreinte d'une conviction profonde et d'une douleur réelle. Il est évident que l'auteur a vu ce qu'il nous montre et sondé les plaies qu'il expose à nos yeux. La vérité suffirait pour commander la louange, et l'auteur a plus d'une fois traduit la vérité en paroles éloquentes. Ainsi le mérite de la forme s'ajoute à la valeur morale du récit, et ce livre, publié il y a dix-sept ans, garde encore aujourd'hui toute sa nouveauté. Le vice qu'il nous retrace n'est pas déraciné. Les guérisons qu'on peut citer n'empêchent pas le mal de se reproduire.

En écrivant l'histoire de *Port-Royal,* M. Sainte-Beuve ne paraît pas avoir compris toute l'étendue de sa tâche. Après avoir envisagé toutes les faces du sujet, il a cru qu'il pouvait librement choisir celle qui s'accordait le mieux avec ses goûts, ses habitudes, les études de toute sa vie. Quant à moi, je pense que le choix n'était pas permis. Je ne conçois, pour un homme qui n'écrit pas au nom de l'église, qu'une seule manière de traiter un tel sujet : c'est de l'embrasser tout entier, et de ne reculer ni devant la question théologique, ni devant la question philosophique. S'en tenir au côté purement littéraire est, à mes yeux, une grave méprise, et je m'étonne que M. Sainte-Beuve ait pu la commettre. Quel que soit en effet le talent de l'auteur, quels que soient le nombre et la valeur des documens mis à sa disposition, il aura beau faire, il aura beau prodiguer les anecdotes ignorées, multiplier les rapprochemens inattendus, il ne réussira jamais à contenter le lecteur sérieux. Port-Royal littéraire n'est pas même la moitié de Port-Royal, et pourtant le livre tout entier de M. Sainte-Beuve se réduit à l'histoire littéraire de Port-Royal. La première partie nous offre une suite de documens curieux sur l'origine et la renaissance du monastère; la seconde expose la vie et les travaux de M. de Saint-Cyran; la troisième est remplie par Pascal; la quatrième par les écoles de Port-Royal; la cinquième et la sixième, encore inédites, contiendront la seconde génération de Port-Royal et Port-Royal finissant. Les trois volumes que nous possédons n'offrent certainement pas une lecture attrayante, et cependant l'auteur semble avoir pris à tâche d'éviter toutes les parties épineuses

du sujet. En racontant la vie et les travaux de Saint-Cyran, quand il trouve sur sa route le livre de Jansenius, ne pouvant se dispenser d'en parler, il en donne quelques extraits, et, comme s'il voulait demander grace pour l'aridité générale de l'*Augustinus*, il se hâte d'établir un parallèle littéraire entre l'évêque d'Ypres et Milton. Ce parallèle, j'en conviens, n'est pas dépourvu d'intérêt. Il est curieux de voir comment le poète protestant et le prêtre catholique comprennent et décrivent l'innocence du premier homme et le bonheur du paradis terrestre. Et ce n'est pas le seul passage qui soit de nature à plaire dans les deux chapitres consacrés par M. Sainte-Beuve à l'*Augustinus*. S'il n'a voulu qu'éveiller la curiosité, il a pleinement réussi; mais il m'est impossible d'accepter ces deux chapitres comme l'analyse complète de l'*Augustinus*. L'historien a choisi ce que j'appellerai la partie friande, et négligé la partie sérieuse. Les oisifs pourront l'en remercier; quant à ceux qui n'aiment pas à voir les vieilles questions inutilement réveillées, ils regretteront qu'un esprit aussi ingénieux ait remué les cendres de Port-Royal sans oser aborder les problèmes agités par ces laborieux solitaires.

Ce que je disais tout à l'heure du livre de M. Sainte-Beuve, envisagé dans son ensemble, ne saurait s'appliquer à la troisième partie, qui porte le nom de Pascal. Il serait difficile, en effet, de réunir sur ce penseur illustre un plus grand nombre de renseignemens précieux. Si l'origine et la renaissance du monastère, si la doctrine et le gouvernement de Saint-Cyran, malgré le talent de l'auteur, n'offrent pas un intérêt bien vif, il serait injuste de ne pas reconnaître le charme que l'historien a prêté à toute la biographie morale et littéraire de Pascal. C'est assurément le morceau le plus complet que nous possédions sur cet admirable écrivain. Nous assistons jour par jour à la composition des *Provinciales*. Tout ce qu'il est possible de savoir sur l'origine et la publication de ces prodigieux pamphlets, dont la puissance dure encore, M. Sainte-Beuve l'a cherché sans jamais plaindre son labeur, et nous devons le remercier de nous l'offrir dans un ordre simple et facile à saisir. Après avoir lu attentivement toute cette troisième partie, chacun connaît Pascal depuis le jour de sa naissance jusqu'au jour de sa mort. Il n'y a pas une question qui demeure sans réponse. Le miracle de la sainte épine et l'anecdote de l'abîme sont ramenés à leurs vraies proportions. Ainsi, considérée sous le rapport purement littéraire, cette troisième partie mérite les plus grands éloges. Nous voyons Pascal aiguiser en traits mortels contre les disciples de Loyola les citations savantes que ses amis lui ont apportées la veille, se faire de cette théologie improvisée une armure impénétrable, et poursuivre le combat sans se laisser décourager par les injures qui ne manquent jamais à la vérité. Si jamais écrivain pratiqua dans toute sa sévérité

le conseil d'Horace, c'est à coup sûr Pascal. Nous savons en effet, et à n'en pouvoir douter, que presque toutes *les Provinciales* ont été récrites plusieurs fois, une entre autres jusqu'à treize fois. Dans ce temps de stérilité, l'improvisation sans loi et sans frein n'était pas encore en honneur. Pauvre Pascal! quelle ingénuité! récrire une lettre jusqu'à treize fois! quel misérable et puéril souci! Il est vrai que *les Provinciales*, dont le style rapide et vigoureux étonne les hommes du métier, semblent à la foule ignorante écrites de premier jet, et que les pages improvisées ne rencontrent pas souvent la vigueur et la rapidité. Il est vrai que Pascal est demeuré le maître du pamphlet, et que personne encore n'a trouvé moyen de l'égaler dans la polémique théologique; mais, quoiqu'il soit mort à trente-neuf ans, il nous a laissé un si petit nombre de pages, qu'il doit faire pitié aux grands producteurs littéraires de notre temps. Sa puissance n'équivaut pas même à deux atmosphères. Il est aux grands génies qui charment nos ennuis ce que la tortue est au cerf.

L'histoire anecdotique des *Pensées* n'est pas traitée avec un soin moins scrupuleux que l'histoire des *Provinciales*. Personne ne lira sans étonnement tout ce que M. Sainte-Beuve nous raconte, preuves en main, des mutilations et des interpolations subies par les *Pensées*. Le rôle d'Arnauld, de Nicole et de M. de Roannez est désormais établi, et, bien qu'il soit impossible d'assigner à chacun la part qui lui revient, nous savons du moins avec quelle défiance on doit lire l'édition des *Pensées* donnée par les solitaires de Port-Royal.

M. Sainte-Beuve, en revoyant cette partie de son travail, a profité habilement de tous les documens nouveaux publiés sur Pascal depuis quelques années, et surtout de l'excellent rapport présenté à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal. Les manuscrits dépouillés par M. Cousin sont en effet du plus haut intérêt. Deux morceaux capitaux sont pour la première fois rendus à leur vrai sens et remis en possession de leur vrai caractère : l'application de la règle des paris à l'existence de Dieu, et la comparaison des deux infinis. Le manuscrit original mis en regard des pages châtiées et châtrées par Nicole et Arnauld nous révèle un Pascal tout nouveau. C'est là qu'il nous est donné de surprendre et d'étudier toutes les angoisses de ce génie puissant qui se débat sous les étreintes du doute. Les atténuations imaginées par les amis de l'auteur nous masquaient sa pensée, et parfois même la défiguraient en essayant de la redresser. Aujourd'hui nous savons pleinement ce que vaut Pascal dans l'ordre philosophique. Il faut renoncer aux idées dont notre jeunesse a été nourrie, et voir en lui l'interprète le plus éloquent du scepticisme. A cet égard, l'argumentation de M. Cousin ne laisse aucun doute. Dans l'introduction placée en tête de son rapport, il a épuisé

toutes les preuves pour établir nettement la position de Pascal en face de la philosophie. Nous étions habitués à croire que l'auteur des *Pensées* était arrivé ou revenu à la religion par le raisonnement le plus rigoureux; il n'en est rien. Quelles que soient les conséquences qu'on en puisse déduire, nous sommes obligés désormais de reconnaître que Pascal est revenu à la foi en désespérant de la raison. On a dit et répété bien souvent que Pascal avait voulu réconcilier la religion et la philosophie. C'est une erreur qui ne peut plus subsister aujourd'hui. Il n'y a qu'une seule manière de caractériser justement la tentative de Pascal, c'est d'affirmer qu'il a voulu établir la religion sur les ruines de la philosophie. Toute autre affirmation serait ou fausse ou incomplète. L'application de la règle des paris et la comparaison des deux infinis ne permettent pas d'envisager sous un autre aspect l'œuvre suprême dont nous possédons l'ébauche. Fénelon et Bossuet, comme l'a très judicieusement remarqué M. Cousin, comprenaient autrement les intérêts de la foi. Dans leurs travaux théologiques, ils n'ont jamais oublié, jamais foulé aux pieds l'autorité de la raison. Ils n'ont pas cru que la religion eût grand'chose à gagner dans cette déclaration d'impuissance que Pascal renouvelle à chaque page. Qu'on se place au point de vue catholique ou au point de vue philosophique, affirmer l'impuissance de la raison à établir l'existence de Dieu ne sera jamais un moyen efficace de relever la foi. C'est une triste manière de la recommander que de la déclarer incompatible avec le libre développement de la raison.

Malheureusement le programme tracé par M. Cousin n'a pas été suivi avec tout le discernement qu'exigeait une tâche si délicate. M. Sainte-Beuve a eu raison, tout en consultant l'édition donnée par M. Faugère, de ne pas l'accepter comme définitive; la transcription littérale du manuscrit, excellente en elle-même, ne présente pas toujours un sens parfaitement clair : les ratures obscurcissent parfois la pensée de l'auteur, et, pour la dévoiler pleinement, il serait souvent utile d'ajouter à la dernière leçon la leçon précédente, à laquelle l'auteur a renoncé. Il ne faut pas oublier que les *Pensées* sont plutôt des notes amassées pour une œuvre future qu'une œuvre proprement dite. Plus d'une fois Pascal, en effaçant une phrase, ne l'a pas remplacée par une phrase meilleure : il y aurait donc avantage, dans plus d'une occasion, à nous donner la première au lieu de la seconde. En un mot, il faudrait faire sur Pascal un travail analogue à celui d'Orelli sur les œuvres d'Horace. La lecture attentive du manuscrit autographe ne suffit pas; puisque ce manuscrit présente plusieurs leçons, il importe de faire un choix. M. Sainte-Beuve a très bien compris ce qui manque à l'édition de M. Faugère, et je m'associe sans réserve au jugement qu'il en a porté; je regrette seulement qu'il n'ait pas toujours évité la faute qu'il

lui reproche. Il accuse la dernière édition de Pascal de tomber dans la confusion à force de respect pour l'exactitude littérale. En multipliant à l'infini les détails biographiques et bibliographiques, il est plus d'une fois arrivé à troubler ce qu'il voulait éclaircir. Les fragmens de correspondance, très curieux d'ailleurs, sont prodigués avec une générosité quelque peu fastueuse; ils amusent plutôt qu'ils n'instruisent : on dirait que l'auteur tient à nous montrer tout ce qu'il sait, à nous prouver qu'il n'a rien négligé pour connaître tous les secrets de l'homme dont il s'est fait le biographe. La démonstration n'est pas seulement complète, mais surabondante. Pour ma part, je suis convaincu que la moitié de ces documens pourrait disparaître sans laisser aucune lacune dans la trame du récit. M. Sainte-Beuve, pour plaire au lecteur, a dépassé le but.

Je reviens à ma première pensée. Je ne conçois qu'une seule manière d'écrire l'histoire de Port-Royal, c'est d'embrasser toutes les faces du sujet. Il faut se placer tour à tour au point de vue de la foi, au point de vue de la philosophie, et ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les données de ces deux ordres d'investigation qu'il est permis d'aborder le côté littéraire de Port-Royal. M. Sainte-Beuve a éludé les deux premières questions pour s'en tenir à la troisième. Il parle à plusieurs reprises du gros livre de Jansenius, qui n'est pas en effet de facile digestion, et il dit qu'il ne l'a pas lu tout entier, ajoutant qu'il craindrait de se vanter. Ce n'est pas moi qui lui reprocherai de n'avoir pas poursuivi jusqu'au bout la lecture de Jansenius; mais je regrette qu'il n'ait pas compris la nécessité de remonter jusqu'à la source même où Jansenius avait puisé, je veux dire jusqu'à saint Augustin, car c'est là seulement qu'il pouvait trouver les vrais fondemens de la doctrine janséniste : il eût recueilli dans cette lecture une ample moisson de documens, et le style de saint Augustin, sans nous reporter précisément à la langue de Virgile et de Cicéron, nous présente pourtant sous une forme attrayante les questions les plus abstruses. La question de la grace que Jansenius a réveillée équivaut tout simplement à la négation du libre arbitre, et c'est au maître de Jansenius qu'il fallait demander l'exposition complète de cette étrange doctrine. Jansenius en effet ne parle pas en son nom, mais au nom de saint Augustin, et l'évêque d'Hippone a consacré à la discussion de ces matières plusieurs traités qui, malgré la diversité des titres, se composent d'une série d'affirmations identiques. Ce qu'il a écrit sur le péché originel et la grace du Christ, sur le libre arbitre et la grace, sur la prédestination des saints, soumis à l'épreuve d'une critique sévère, se réduit à cette seule pensée : Dieu choisit librement ceux qu'il veut toucher et sauver sans se laisser déterminer par le mérite de leurs actions. Interrogés dans tous les sens, ces trois traités ne signifient pas autre chose. C'est-à-dire

que saint Augustin, pour s'affranchir des doutes qui l'assiégeaient, s'est réfugié dans une foi aveugle : il croit parce qu'il ne comprend pas; il s'agenouille devant l'autorité de l'église parce que sa raison n'a pas rencontré la certitude et l'évidence. Il dit formellement, dans son traité de la grace et du libre arbitre, qu'il faut prendre garde, en défendant la grace, de nier le libre arbitre, et pareillement, en défendant le libre arbitre, de nier la grace; mais en réalité il ne tient pas compte de cette recommandation, dont le seul défaut est d'être inexécutable, car si Dieu choisit ceux qu'il touche et qu'il sauve sans tenir compte du mérite de leurs œuvres, que devient le libre arbitre de la race humaine? Si la rémunération et le châtiment ne suivent pas le bien faire et le mal faire, que devient la loi morale? Que devient la justice de Dieu? Questions difficiles, questions obscures, et qu'il faut pourtant consentir à poser, car tout le jansénisme est dans ces questions. Et de même qu'il vaut mieux étudier la doctrine et la méthode aristotéliques dans Aristote même que dans les docteurs et commentateurs du moyen-âge, il vaut mieux étudier saint Augustin dans ses œuvres que dans son disciple Jansenius. Bien que l'évêque d'Ypres ait traité toutes les questions traitées déjà au ve siècle par l'évêque d'Hippone, et n'ait guère apporté dans la controverse, comme contingent personnel, que la diffusion et la pesanteur de son style, sans jamais s'écarter des principes établis par son maître, il sera toujours plus prudent et plus sûr de recourir au maître lui-même pour connaître le fond de sa pensée. Or la pensée de saint Augustin, je ne crains pas de le dire, en niant la liberté humaine, ne va pas à moins qu'à nier la justice divine. C'est un acte de foi qui aboutit tout simplement à l'impiété. Et qu'on ne m'accuse pas d'exagérer la portée de sa pensée. Ou les mots dont se composent les langues humaines ont perdu leur sens naturel, ou la théorie de la grace exposée par saint Augustin ruine les fondemens de toute morale. S'il ne dépend pas de moi de bien faire ou de mal faire, et si mes actions, bonnes ou mauvaises, n'entrent pour rien dans les résolutions de l'intelligence divine à mon égard, ma liberté n'est qu'un leurre, et la justice divine n'est qu'un mot. Je veux croire et je crois que l'évêque d'Hippone ne réglait pas sa conduite d'après ses théories, car il a expié par une vie austère les passions et les désordres de sa jeunesse, et la théorie de la grace n'était pas de nature à le maintenir dans l'austérité. L'aumône, le dévouement, l'enseignement assidu de la foi nouvelle, méritoires aux yeux de la raison humaine, étaient comme non avenus aux yeux de la raison divine. Je pense donc que saint Augustin trouvait au fond de sa conscience un conseiller plus sûr que la théorie de la grace, et faisait le bien avec la certitude que Dieu jugeait sa vie, et lui en tiendrait compte. Ce qu'il dit du baptême pour étayer la doctrine de la grace n'est qu'une pure subtilité. Pour prouver que le mé-

rite des actions humaines ne détermine pas la prédilection divine, il cite l'exemple des nouveau-nés, qui ne sont pas tous sauvés, et qui cependant n'ont par eux-mêmes ni mérité ni démérité. Le digne évêque se contente d'affirmer ce qu'il devrait au moins essayer de démontrer. Ses affirmations sur la transmission du péché originel, sur l'origine de la concupiscence et sur la prédestination des saints, n'ont pas, philosophiquement parlant, une plus grande valeur. Il dogmatise et ne démontre pas, et je dois avouer que la logique la plus habile ne suffirait pas à établir sur de solides fondemens les principes qu'il nous donne comme antérieurs et supérieurs à tous les droits, à toutes les prétentions de la raison humaine. Si la vie la plus sainte sans le secours de la prédestination n'obtient pas la grace divine, la grace n'est plus qu'un caprice. L'indifférence des dieux d'Épicure est remplacée par une bienveillance arbitraire qui ne vaut guère mieux.

Je n'insisterai pas davantage; certes, les développemens que je pourrais donner à ma pensée n'ajouteraient rien à l'évidence de cette conclusion. J'arrive à la seconde face du sujet, à la face philosophique. En exposant les doctrines de saint Augustin, je n'ai pu me dispenser d'invoquer l'autorité de la philosophie. Cependant, bien que la raison m'autorise à répudier la foi fondée sur l'impuissance et le néant de toute science, il convient de caractériser rapidement l'état de la philosophie française à l'époque où parut le livre de Jansenius. L'évêque d'Ypres est le contemporain de René Descartes, et cette coïncidence marque nettement la seconde partie de la tâche que devait se proposer l'historien de Port-Royal. La *Méthode* et les *Méditations* de René Descartes ressuscitaient les droits de la raison enfouis sous les ténébreuses discussions de la scolastique. La méthode aristotélique mal comprise et défigurée était condamnée sans retour. Descartes débutait par le doute absolu, et fondait enfin une philosophie nouvelle sur cet enthymême victorieux : je pense, donc je suis. Il faut voir dans ses *Méditations* comment il arrive à cette conclusion. En souvenir de ses études géométriques, il compare le point d'appui qu'il demande à la psychologie, pour établir la certitude des connaissances humaines, au point d'appui que demandait Archimède pour soulever la terre. Descartes, en répudiant la méthode aristotélique, ne songeait pas à ruiner la foi catholique. Une telle pensée n'est jamais entrée dans son esprit. Aucune action de sa vie ne donne le droit de mettre en doute sa sincérité, et s'il n'eût pas été fermement décidé à poursuivre la recherche de la vérité d'une manière désintéressée, la vérité pour elle-même, il n'aurait pas dédié ses *Méditations* aux docteurs et au doyen de la faculté de théologie. S'il eût entrepris sa tâche avec une arrière-pensée de destruction, une telle dédicace eût été de sa part une indigne jonglerie. Mais il pouvait et devait dire ce qu'il dit en terminant : « A quoi bon insister plus long-temps sur l'im-

portance des vérités que j'ai cherché à démontrer? Vous qui êtes les colonnes de la foi, vous savez assez par vous-mêmes ce que valent ces vérités. » Et en effet Descartes partait de la connaissance de l'ame humaine pour s'élever jusqu'à la connaissance de Dieu, et sur cette double connaissance il fondait la moralité, la responsabilité de la créature intelligente, la prévoyance et la justice du Créateur. Certes, il n'y a rien d'impie dans une telle doctrine, et la faculté de théologie pouvait la prendre sous son patronage sans se compromettre. La lecture des *Méditations,* où dans le court espace de quarante pages se trouvent posées et résolues toutes les questions capitales de psychologie et de théodicée, n'éveille pas dans l'ame un seul doute sur la valeur des traditions chrétiennes. Tout ce qui se rapporte à la foi proprement dite demeure en dehors de la discussion, et le bon sens le voulait ainsi; car l'idée de Dieu, telle que la conçoit l'intelligence humaine, sans autre secours que l'idée de cause et d'effet, n'a rien à démêler avec les formes de la religion. La théologie et la philosophie ne peuvent jamais se confondre sans se dénaturer.

Mais, si le cartésianisme ne touche pas à la foi proprement dite, il ne laisse pas debout la doctrine de la grace. Le philosophe du XVIIe siècle, en renouvelant les bases de la science, répond implicitement à l'évêque du Ve siècle. Il est impossible, en effet, de concilier la notion de Dieu, telle que nous la voyons exposée dans les *Méditations,* avec la notion de la grace, telle que la conçoit et l'enseigne saint Augustin. C'est donc par le cartésianisme qu'il fallait combattre le jansénisme. Ici le devoir de l'historien ne se bornait pas à l'enregistrement des faits, la discussion des doctrines était de nécessité absolue; et, bien que le jansénisme, par les persécutions qu'il a subies, mérite toutes nos sympathies, l'historien, je le crois, pour ne pas faillir à sa tâche, ne pouvait se dispenser d'opposer Descartes à saint Augustin. Ce n'est pas que la philosophie, long-temps avant Descartes, ne fournisse des argumens nombreux contre la doctrine de la grace, c'est-à-dire en faveur de la liberté, de la responsabilité humaine. La philosophie antique, la philosophie même du moyen-âge, ont établi à leur manière les vérités que Descartes a rajeunies sans les inventer. La méthode seule est nouvelle, les conclusions sont aussi vieilles que la raison. Dès que l'homme a réfléchi, dès qu'il a eu conscience de lui-même, il a eu conscience de sa liberté; que cette vérité passe par la bouche de Platon ou de Descartes, elle ne change pas de nature. Cependant, comme l'*Augustinus* n'a pas précédé de dix ans les *Méditations,* il était naturel de répondre par les *Méditations* à l'*Augustinus.* C'eût été, à mon avis, entrer dans le cœur même du sujet. Descartes en face de Jansenius eût fait assez bonne figure. M. Sainte-Beuve, qui depuis long-temps s'est nourri de lectures si variées, n'avait pas à redouter le reproche de sécheresse; il eût

trouvé, je n'en doute pas, pour l'exposition des doctrines cartésiennes, des paroles vives et colorées, et, sans déroger à l'austérité de l'enseignement, il aurait su animer d'un intérêt dramatique le combat de la liberté humaine contre la prédestination. En négligeant toute cette partie philosophique, il s'est condamné à parler sans autorité. En pareille matière, le talent ne suffit pas : il faut produire des argumens, et quel argument plus puissant que Descartes contre Jansenius?

Après la théologie et la philosophie venait le tour de la littérature. Après saint Augustin et Descartes venait Pascal, qui, après avoir défendu la raison contre le probabilisme et la dévotion aisée, s'est retourné contre la raison, de telle sorte que son testament, c'est-à-dire le recueil de ses *Pensées*, est une protestation contre *les Provinciales*, qui ont établi la gloire de son nom. Quand je fais de Pascal un écrivain littéraire, je ne lui donne ce nom que par opposition à Descartes et à saint Augustin. L'analyse des *Pensées*, entreprise dans de telles conditions, n'eût pas manqué de perdre son caractère anecdotique pour prendre un caractère plus vigoureux et plus mâle. Malgré le charme que j'ai trouvé dans toutes les pages que M. Sainte-Beuve a consacrées à Pascal, j'aurais eu plaisir à le voir quitter le champ des menues causeries pour aborder le champ de la discussion.

Soumis à cette épreuve, que fût devenu Pascal? Son talent d'écrivain n'eût reçu aucune atteinte, car plus d'une page des *Pensées*, bien qu'ébauchée rapidement, soutient la comparaison avec *les Provinciales*, et les ébauches mêmes de ce maître illustre offrent des traits que la réflexion n'effacerait pas; mais la valeur philosophique de ces matériaux eût été mise dans son vrai jour par l'historien de *Port-Royal*. Il eût été facile de montrer que le plus éloquent des jansénistes, qui à l'âge de trente-quatre ans combattait les arguties des casuistes au nom de la philosophie, au nom de la raison, attaquait cinq ans plus tard, à l'âge de trente-neuf ans, ce qu'il avait défendu avec tant d'ardeur et de mordante ironie. Ne pas marquer nettement cette contradiction, c'est ne pas saisir Pascal tout entier, et M. Sainte-Beuve, bien qu'il l'ait indiquée, n'a pas satisfait à toutes les conditions de sa tâche. Il n'avait pas préparé de longue main cette démonstration, et n'a pas converti ceux qui sont habitués à voir dans Pascal non-seulement le champion de la foi, mais le champion de la raison.

Est-il sage de réveiller sans cesse les questions de la prévoyance divine et de la liberté humaine? Qui donc peut se flatter de les résoudre? Qui donc peut se vanter de concilier la volonté du Créateur et la volonté de la créature? Ces questions sans doute ne sont pas aussi claires que les règles de l'arithmétique. Est-ce une raison pour les dédaigner ou pour reculer devant elles? Des problèmes qui ont occupé les plus

grands esprits de tous les temps ne méritent pas notre dédain, et d'ailleurs nous aurions beau détourner les yeux de ces problèmes, nous ne réussirions pas à les oublier. La philosophie est aussi nécessaire à la vie de l'intelligence que l'air aux poumons. Il n'est pas plus facile d'éluder la pensée que d'éluder la respiration. Je suis donc très loin de blâmer le choix de M. Sainte-Beuve, je ne lui reproche pas d'avoir entrepris l'histoire de *Port-Royal;* je lui reproche de ne l'avoir pas traitée aussi sérieusement, aussi complétement que nous devions l'espérer. Son tort n'est pas d'avoir réveillé les querelles de la grace et de la prédestination, mais de n'avoir pas montré assez clairement comment la grace et la prédestination, en abolissant la responsabilité, abolissent du même coup la moralité. L'analyse même de son œuvre et les objections que j'ai produites prouvent assez toute l'importance que j'y attache. J'aurais souhaité que son histoire de *Port-Royal* fût conçue d'une manière plus large, plus conforme à la nature du sujet. Il s'est trop défié de l'intelligence et de l'attention de ses lecteurs; il a craint de fatiguer leur patience, et s'est efforcé de les intéresser en leur racontant la vie de la mère Angélique, de Saint-Cyran et de Pascal, au lieu d'exposer la doctrine de Jansenius et de saint Augustin. Il a craint de faire un livre ennuyeux, et, pour éviter ce danger, il a tourné autour du sujet qu'il avait choisi. En pénétrant au cœur même de la question théologique et philosophique, il eût agi plus sagement. L'ennui n'était pas à redouter, car toute vérité clairement exposée, sérieusement discutée, est sûre d'intéresser.

Le *Tableau de la poésie française au seizième siècle,* publié il y a vingt-trois ans, révèle chez l'auteur une rare finesse d'intelligence et un goût ardent pour l'érudition. Cette époque si curieuse de notre histoire littéraire n'avait jamais été traitée avec autant de sagacité. M. Sainte-Beuve, encouragé par les conseils d'un savant modeste et laborieux, M. Daunou, se proposait d'abord de suivre le programme tracé par l'Académie française et d'écrire un discours sur l'état de notre littérature pendant le règne des derniers Valois. Heureusement il comprit bientôt qu'une telle besogne ne le mènerait à rien; au lieu d'écrire un discours, il résolut d'écrire un morceau d'histoire. Il aurait pu, comme tant d'autres, assembler des phrases élégantes, des périodes nombreuses sur des faits mal connus et mal définis. Il a renoncé à la pompe oratoire pour étudier patiemment les théories et les œuvres littéraires du XVIe siècle. C'est, de sa part, une preuve de bon sens dont je lui sais gré. Ce livre éminent, comme bien d'autres livres du même ordre, a été jugé d'une façon singulière. Tandis que les hommes du métier prenaient la peine de le lire avant de se prononcer, la foule des beaux-esprits qui tiennent le dé dans les salons se prononçait sans

l'avoir lu, et le condamnait sur ouï-dire. Ils s'abordaient en riant et se gaussaient joyeusement de la réhabilitation de Ronsard. Or, il n'y a qu'une manière de répondre à ces quolibets, c'est que M. Sainte-Beuve, en étudiant les œuvres de Ronsard, ne s'est pas laissé emporter par l'enthousiasme, comme on se plaît à le dire. Il a recherché, il a prouvé les mérites de Ronsard; mais il n'a pas voulu le placer sur un piédestal. Il a trouvé, parmi des ruines sans nombre, la statue du poète que ses contemporains ne craignaient pas de placer entre Homère et Virgile; personne, après avoir lu son livre, ne peut croire qu'il ait voulu la relever. La plupart des lecteurs sont habitués à respecter, comme parole d'Évangile, le jugement de Boileau, et ne songent pas à le discuter. Il faut pourtant reconnaître que ce jugement, sans contredire la vérité d'une façon expresse, est formulé en termes trop absolus. Sans doute Ronsard a eu le tort de méconnaître, en plus d'une occasion, le génie de notre langue et de vouloir greffer sur la tige gauloise les fruits de la Grèce et de l'Italie. Cependant, malgré cette méprise trop fréquente, il n'est pas dépourvu d'une certaine originalité. Dans les sujets gracieux, il rencontre parfois des images que l'antiquité ne dédaignerait pas : s'il ne réussit pas dans sa lutte avec Pindare, il réussit mieux dans sa lutte avec les odes voluptueuses d'Horace et d'Anacréon. Et, quand je parle d'Anacréon, je n'entends pas accepter comme authentiques les pièces connues sous le nom du poète de Téos. C'est une question délicate dont j'abandonne la solution aux érudits.

Quoi que puissent dire les esprits indolens qui s'empressent d'adopter et de défendre un jugement sans se donner la peine de le vérifier, M. Sainte-Beuve n'a pas exagéré la valeur de Ronsard; il a signalé ses défauts en même temps que ses mérites. Il ne l'a pas placé sur la même ligne que le poète thébain. Peut-être a-t-il accordé trop d'importance à ses réformes rhythmiques; cependant je ne voudrais pas lui reprocher le soin scrupuleux avec lequel il a traité ces questions techniques. La plupart des écrivains qui dissertent sur la versification et qui ne l'ont jamais pratiquée sont trop portés à négliger tout ce qui regarde le maniement de la rime et de la césure. M. Sainte-Beuve, unissant la pratique à la théorie, devait naturellement étudier les réformes rhythmiques de Ronsard avec une attention toute particulière. Son zèle n'a rien qui me scandalise, et je souhaiterais qu'il trouvât de nombreux imitateurs.

Avant le livre de M. Sainte-Beuve, l'histoire de notre poésie au XVIe siècle était à peine connue. Quelques rares érudits conservaient précieusement dans leurs bibliothèques les œuvres de Ronsard, Baïf et Du Bellay. Ils en parlaient entre eux comme d'un sujet interdit aux

profanes. M. Sainte-Beuve, par des citations bien choisies, accompagnées d'éclaircissemens ingénieux, a mis le public à même de juger sur pièces. Il a franchement reconnu que Ronsard, malgré la richesse de ses rimes, malgré la construction savante de ses strophes, ne signifie pas grand'chose dans la poésie héroïque. Toutefois il n'a pas consenti à croire que les hommes les plus savans du XVIe siècle se fussent trompés grossièrement en proclamant le mérite de Ronsard. Il a cherché les raisons de leur admiration et les a trouvées dans leur prédilection pour l'antiquité. Ronsard, au lieu de traduire servilement les œuvres qu'Athènes et Rome nous ont laissées, ne craignait pas d'engager la lutte. Cette audace méritait d'être encouragée, et, bien qu'elle n'ait pas été couronnée d'un plein succès, nous devons excuser l'engouement des érudits pour l'auteur de *la Franciade*. M. Sainte-Beuve estime à sa juste valeur la tentative épique de Ronsard, et les lecteurs familiarisés par un commerce assidu avec la langue d'Homère et la langue de Virgile ne sauraient se montrer plus sévères que lui. Il n'hésite pas à déclarer que le poète vendômois, en dehors des sujets voluptueux, est plutôt un ouvrier patient qu'un artiste inspiré. C'est le jugement que la postérité, plus indulgente que Boileau, consentira sans doute à ratifier.

La pléiade poétique dont Baïf et Du Bellay étaient les plus brillantes étoiles n'est pas jugée avec moins de sagacité. M. Sainte-Beuve ne s'abuse pas sur la valeur des pensées exprimées par ces poètes ingénieux. Il reconnaît volontiers que la forme l'emporte sur le fond. Quant au roman satirique de Rabelais, il en parle, dans un chapitre spécial, en homme qui a mûrement étudié son sujet et qui le connaît pleinement. Il explique très bien pourquoi il faut faire bon marché de toutes les clés proposées par les commentateurs pour rattacher *Pantagruel* et *Gargantua* à l'histoire réelle de la France sous François Ier. Il comprend à merveille toute la puérilité de ces tentatives et n'hésite pas à s'en moquer. Rabelais, en effet, est le digne frère d'Aristophane, et s'il lui arrive plus d'une fois de prendre le thème de ses railleries dans l'histoire de son temps, plus souvent encore il laisse sa fantaisie errer librement. Celui qui voudrait retrouver dans Plutarque, dans Xénophon, dans Thucydide, la clé de toutes les comédies d'Aristophane que nous possédons entreprendrait une tâche impossible; *Gargantua* et *Pantagruel* ne sont pas moins difficiles à expliquer que *les Harangueuses* et *Lysistrata*. Aristophane et Rabelais, en prenant la réalité pour point de départ, ont usé de leur imagination sans jamais songer à modeler leurs bouffonneries sur la réalité. M. Sainte-Beuve l'a très bien compris et très nettement déclaré.

Le seul reproche que mérite à mon avis le *Tableau de la poésie fran-*

çaise au seizième siècle, c'est de n'être pas tracé d'une manière assez désintéressée. Il est bon sans doute de rattacher le passé au présent, car si le passé ne devait pas offrir une leçon, il serait inutile de l'étudier; mais il ne faut pas chercher le présent dans le passé, et M. Sainte-Beuve n'a pas toujours su résister à cette tentation. Dans son désir de justifier les théories de la nouvelle école poétique, il lui est arrivé plus d'une fois de juger avec trop de complaisance, d'interpréter avec trop de souplesse les précédens qu'il voulait invoquer. Cependant l'école poétique de la restauration doit voir en lui le plus savant de ses défenseurs. Si l'habileté est souvent poussée trop loin, l'érudition la plus solide ne fait jamais défaut.

Pour achever ma tâche, il me reste à parler des *Portraits* et des *Causeries* de M. Sainte-Beuve. Ses *Portraits* seront, selon toute apparence, son titre le plus durable dans l'histoire littéraire de notre pays. Malgré le vrai mérite qui recommande les *Consolations,* malgré les pages émouvantes qui se rencontrent dans son roman, c'est par ses *Portraits* surtout qu'il a sollicité, qu'il a obtenu l'attention publique. Cependant il y a dans ces *Portraits* mêmes deux parts à faire, deux parts bien distinctes. Ceux qu'il a tracés pendant les deux dernières années de la restauration ne sont pas de purs portraits. Aux détails biographiques, aux jugemens littéraires fondés sur les œuvres mêmes, se mêlent des idées d'un caractère purement polémique. L'histoire, pendant ces deux années, n'est pas pour M. Sainte-Beuve la contemplation impartiale du passé; c'est plutôt une arme qu'un enseignement. Cependant, malgré cette préoccupation évidente, comme il cherche la vérité avec ardeur, il trouve des idées excellentes et les traduit dans une langue très précise. C'est pour la prose la période la plus limpide de son talent. S'il ne juge pas Jean Racine et Jean-Baptiste Rousseau, La Fontaine et Mme de Sévigné avec assez de liberté, s'il ne sait pas se dégager du présent en étudiant le passé, il saisit très bien les traits principaux des modèles qu'il veut peindre. Avant d'aborder la polémique, avant de juger *Athalie* au nom d'*Hernani*, il la juge au nom du *Livre des Rois,* comme il juge *Britannicus* au nom de Tacite. Toutes ces études sont pleines de finesse et ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'érudition. Bien que les doctrines du cénacle se fassent jour en maint endroit, il y aurait de l'injustice à ne pas considérer ces *Portraits* comme des modèles de saine critique. Le zèle de M. Sainte-Beuve pour les intérêts de la nouvelle école n'enlève rien à la sagacité de son esprit. Il n'accepte pas comme sans réplique l'autorité du maître qu'il a choisi. Tout en demeurant plein de respect pour *les Orientales,* pour *Marion Delorme,* il éprouve le besoin d'opposer aux œuvres de Racine et de Jean-Baptiste Rousseau une autorité plus imposante, et il s'a-

dresse à l'histoire, aux psaumes de David. Plus tard, M. Sainte-Beuve a réimprimé ces *Portraits* avec des notes explicatives, atténuatives. A mes yeux, c'est une faute. Il n'y a dans cette galerie si habilement composée rien à effacer, rien à désavouer. La date de chaque portrait explique l'entraînement avec lequel sont développées certaines opinions, et l'auteur n'avait pas besoin de faire amende honorable. Personne ne songe à s'étonner qu'une discussion soutenue par un avocat de vingt-six ans soit ardente et passionnée.

Quant aux portraits écrits par M. Sainte-Beuve depuis la fin de la restauration, ils sont empreints d'un caractère tout différent; la préoccupation polémique a fait place à la préoccupation biographique. On dirait que l'auteur, en prenant la plume, ne manque jamais de relire quelques chapitres de Boswell pour encourager, pour redoubler sa curiosité. Ce que le biographe anglais a fait pour Samuel Johnson, M. Sainte-Beuve s'efforce de le faire pour tous ses modèles; il tient à savoir ce qu'ils ont pensé, ce qu'ils ont dit jour par jour. Si plus d'une fois il a poussé trop loin ses investigations, s'il n'a pas toujours trié les détails qu'il racontait avec un goût assez sévère, il faut reconnaître pourtant que sa curiosité patiente nous a valu des récits animés d'un vif intérêt. Qu'il nous parle de Joseph de Maistre ou de Mme de Souza, de Lamartine ou de Béranger, de Mme de Krüdner ou de Mme de Charrières, il ne veut rien négliger, et il n'aborde son sujet qu'après l'avoir interrogé dans tous les sens. Aussi est-il probable que nos neveux, en feuilletant ces biographies, renonceront à l'espérance d'y rien ajouter. Dans cette seconde série de portraits, l'écrivain tient moins de place que l'homme. C'est au caractère, à l'éducation, aux habitudes, aux relations, aux amitiés de son modèle que M. Sainte-Beuve demandait l'explication de ses œuvres. La littérature proprement dite s'efface devant l'analyse morale. Chacun conçoit sans peine que ces portraits n'aient pas exercé sur le goût public une action aussi décisive. Dans l'application de cette méthode ingénieuse, M. Sainte-Beuve n'a pas de rival; personne ne sait comme lui grouper les détails biographiques et placer dans son vrai jour le personnage qu'il veut nous montrer. La lecture de cette seconde série est pleine de charme et de variété. Quoique la pensée, à force de chercher la finesse, se divise souvent en parcelles trop tenues et déroute les esprits habitués aux rapides lectures, elle ne manque jamais de laisser dans la mémoire un utile enseignement. Mais de tels portraits n'ont pas grand'chose à démêler avec les principes littéraires soutenus par l'auteur pendant les deux dernières années de la restauration; il est donc naturel qu'ils n'aient pas agi d'une façon marquée sur le goût du public. C'est une lecture, en effet, qui s'adresse plutôt à la curiosité qu'à la réflexion. Je dois ajouter d'ailleurs que le

style de ces portraits est loin d'être aussi clair, aussi pur, aussi sobre que le style de la première série. La phrase trop touffue aurait besoin d'être émondée. Les pensées les plus justes, les aperçus les plus fins, demeurent parfois enfouis sous un luxe d'images prodiguées au hasard. Cette seconde série, malgré sa richesse, ne convient pas à tous les esprits.

Depuis deux ans, M. Sainte-Beuve a pris dans la prose une troisième manière, plus vive, plus alerte que celle de ses derniers portraits; il a renoncé aux pensées patiemment et subtilement déduites pour chercher avant tout la clarté; il n'y a pas une page de ses *Causeries* qui puisse embarrasser le lecteur; l'hésitation n'est pas permise, car le langage de l'auteur est d'une précision constante. Nous retrouvons dans les *Causeries* un style qui rappelle celui des premiers portraits, sans pourtant l'égaler; c'est la même netteté, ce n'est pas toujours la même harmonie. Malheureusement M. Sainte-Beuve, en nous parlant du XVIIIe siècle, se complaît trop souvent dans les détails vulgaires. Emporté par son amour pour la réalité, il nous montre sous un vilain aspect les personnages qu'il expose à nos yeux. Je me contenterai de citer Voltaire et Mme Du Châtelet. On dirait qu'il prend plaisir à concentrer notre attention sur l'égoïsme et la vanité. Il y a dans ces pages spirituelles une amertume que j'ai peine à m'expliquer. On dirait que l'auteur, en disant adieu aux illusions de sa jeunesse, éprouve le besoin de railler tous ceux qui ne partagent pas son désenchantement. Il ne se contente pas de nous raconter la vie familière des hommes les plus illustres, il s'attache à promener nos regards sur toutes leurs misères. Il semble triompher en appelant le dédain sur les héros dont il a surpris les secrets. Il traite les rois de la pensée comme Suétone a traité les Césars.

Il y a pourtant dans cette troisième galerie des portraits dessinés d'une main sûre et savante : celui de Mme de Pompadour est charmant d'un bout à l'autre. La morosité dont je parlais tout à l'heure ne s'y laisse pas apercevoir.

Quant aux contemporains, dont M. Sainte-Beuve avait déjà plusieurs fois entretenu le public depuis vingt ans, il paraît maintenant les juger avec une sorte de rancune. Je ne crois pas qu'il soit animé contre eux d'aucun sentiment de haine, de colère ou de jalousie. C'est plutôt à lui-même que sa rancune s'adresse. Il tient à démentir les éloges qu'il leur a prodigués; il s'acharne à cette tâche nouvelle, non par injustice, mais plutôt par amour exagéré de la justice : il veut expier son excès d'indulgence par un excès de sévérité. Lamartine, Béranger, Chateaubriand qu'il a déifiés, sont autant de remords dont il veut se débarrasser à tout prix. Passe encore pour Lamartine, dont les der-

nières œuvres sont si loin des *Méditations* et des *Harmonies*. Je conçois très bien que les *Confidences* appellent sous la plume de M. Sainte-Beuve des épithètes peu flatteuses; mais Béranger est aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt ans, et pourtant M. Sainte-Beuve découvre dans ses chansons une foule de défauts qu'il n'avait pas encore aperçus. Comment expliquer cette subite clairvoyance? Pourquoi le critique, autrefois bienveillant jusqu'à l'adoration, s'attache-t-il à relever ligne par ligne toutes les ellipses trop violentes, toutes les images d'une justesse douteuse? Je renonce à le comprendre. Quand M. Sainte-Beuve a parlé de Béranger, il n'en était pas à ses débuts; son goût s'était formé depuis long-temps, et aujourd'hui le voilà qui prend plaisir à se réfuter, comme s'il avait parlé à la légère; c'est vraiment se montrer trop sévère pour soi-même.

A l'égard de Chateaubriand, le revirement est encore plus singulier. Quand les amis de Mme Récamier pouvaient seuls entendre la lecture des *Mémoires d'Outre-Tombe*, M. Sainte-Beuve les a loués comme un chef-d'œuvre incomparable. Pour exprimer son admiration, il a prodigué toutes les richesses du vocabulaire. Sans doute, sa parole était l'image fidèle de sa pensée. A peine Chateaubriand est-il enseveli, que M. Sainte-Beuve déchire en lambeaux la pourpre dont il avait couvert les épaules de son idole. L'analyse du livre ne lui suffit pas; il cherche hors du livre des argumens contre l'auteur, et il trouve une femme assez mal inspirée pour lui confier des lettres qui ne devaient jamais voir le jour. Cette femme sans doute regrette amèrement de n'être pas nommée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, et M. Sainte-Beuve tend la main à cette vanité fiévreuse. Il n'a pas écrit son nom, et il a bien fait; il eût agi plus sagement en n'imprimant pas une ligne de cette correspondance. Il a cherché à excuser sa première admiration en l'imputant tout entière à Mme Récamier. S'il s'agissait d'éloges donnés dans un salon, l'explication pourrait être acceptée; mais des éloges prodigués publiquement ne sauraient être effacés par une phrase de courtoisie. Je consens à croire que Mme Récamier exerçait sur les auditeurs de l'Abbaye-aux-Bois une immense autorité; je doute cependant qu'elle eût le don de rendre graves et sensées les pages que M. Sainte-Beuve trouve aujourd'hui amères et ridicules. J'admets la sincérité dans le blâme comme dans la louange, et je vois tout simplement, dans cette mobilité de jugement, une maladie morale.

Oui, l'auteur des *Consolations*, l'historien de Port-Royal, le peintre habile qui nous a donné tant de portraits gracieux ou austères, a perdu sa bienveillance en perdant sa jeunesse. Mécontent de la vie qui n'a pas tenu toutes ses promesses, il essaie d'oublier dans l'ironie les espérances de ses premières années. En les voyant s'évanouir comme

une ombre, il n'a pas su garder la sérénité de sa pensée. Tant qu'il n'aura pas franchi cette période d'agitation et de révolte contre les années envahissantes, il continuera de se réfuter. Qu'il s'apaise, qu'il accepte sans murmurer la vie que nous impose l'âge mûr, et il retrouvera sa bienveillance.

Les contradictions que je viens de signaler n'enlèvent rien à l'éclat de son talent, mais ébranlent son autorité. Bien qu'il soit en effet très naturel de modifier ses opinions à mesure qu'on vieillit, bien que chaque jour nous apporte un enseignement, ce n'est jamais sans péril qu'on déclare radicalement fausses toutes les idées qu'on a défendues. Le public s'habitue volontiers à douter de l'écrivain qui traite son passé avec tant de légèreté. Si M. Sainte-Beuve veut ressaisir le crédit légitime qu'il avait acquis par ses premiers travaux, il est temps qu'il se ravise. S'il persévérait dans la voie où il s'est engagé, malgré les œuvres solides qui ont établi sa renommée, il descendrait bientôt au rang d'homme d'esprit. Le public louerait son habileté à le divertir, mais refuserait de souscrire à ses jugemens. Un écrivain qui a conscience de sa valeur ne saurait hésiter. Que M. Sainte-Beuve se hâte donc de revenir à ses vieilles et bonnes habitudes : il perdra peut-être les applaudissemens des oisifs, mais il sera richement dédommagé par les applaudissemens de ses pairs et de tous ceux qui, depuis vingt ans, aiment à respecter sa parole.

GUSTAVE PLANCHE.

UN

VOYAGE AÉRIEN.

En arrivant à Bruxelles, le 7 juin dernier, après un voyage aérien en trois étapes de Paris à Spa, j'adressai à un ami, dans toute la chaleur de mon enthousiasme, quelques lignes rapides et confuses, lui promettant à mon retour une narration plus détaillée de mes aventures aérostatiques. La publicité donnée à cette lettre par une gracieuse indiscrétion m'a jeté en dehors de ma vie habituelle, et me pousse à une entreprise plus imprudente à coup sûr que mon ascension. A peine avais-je, en effet, touché le seuil de ma maison, que je me suis vu assailli de questions toutes aimables et sympathiques, mais dont l'insistance m'a ôté toute liberté d'esprit; parens, amis, compatriotes, ont voulu tenir de moi-même la confidence de mes sensations dans l'espace. En même temps m'arrivait une avalanche de lettres, si bien que, ne pouvant plus suffire à tant d'intérêt et de curiosité, plus fatigué d'un récit sans cesse renouvelé que de l'expédition même, j'ai pris mon courage à deux mains, et je me suis décidé à publier le compte-rendu de ma promenade aventureuse. Je ne suis point un homme de lettres, on s'en apercevra facilement, et je me sers d'une langue qui n'est pas la mienne, bien que je la parle depuis mon enfance. Sincère et sans prétention aucune, je dirai uniquement, simplement si je puis, ce que j'ai vu et ressenti, sacrifiant l'attrait du merveilleux à l'intérêt de la vérité.

J'avais lu avec une avide curiosité le récit des ascensions de MM. Gay-Lussac, Blanchard, et particulièrement de M. le duc de Brunswick en compagnie du célèbre Green; leurs tentatives audacieuses séduisaient mon esprit. J'étais tourmenté du désir de suivre leurs traces et de pousser une excursion dans les airs plus haut et plus loin qu'on ne l'avait

encore tenté. En vain l'importance et le charme des liens qui m'attachent à ce bas monde luttaient contre la témérité d'une telle ambition : ma fantaisie était devenue une idée fixe. Chacun, d'ailleurs, parlait autour de moi d'une ascension comme on parlerait d'un voyage à Versailles ou à Fontainebleau ; on y voyait une partie de plaisir et rien de plus. Enfin une proposition directe me fut faite dans des conditions irrésistibles; je n'hésitai plus, et le jeudi 5 juin, à cinq heures dix-sept minutes du soir, m'étant armé de tous les instrumens propres à donner à mes observations quelque intérêt scientifique, je montai dans le ballon *l'Aigle*, qui devait s'élever sous la conduite de M. Godard. Mes compagnons étaient Mme la comtesse de S....s, le comte Alexis de Pomereu et un de ses amis.

Nous étions d'une gaieté radieuse en quittant la terre. Pas un de nous ne sentit se précipiter les battemens de son cœur. Nul ne songeait au danger, et réellement l'état de l'atmosphère, la solidité de l'appareil et l'expérience de nos guides laissaient peu de place à l'inquiétude. Nous demeurâmes long-temps au-dessus de Paris, admirant le magnifique panorama de la grande ville et de ses environs. Accoudés sur le rebord de la nacelle comme sur un balcon, nous jouissions pleinement de ce spectacle grandiose que pas un nuage ne voilait, et nos regards ne pouvaient se lasser de cette contemplation. Ce prodigieux amas de maisons groupées ou isolées, d'arbres, de champs de couleurs si diverses, sillonné de cours d'eau, de routes, de chemins de fer, dessinant de capricieux circuits comme les allées d'un parc, les colonnes de fumée, le son des cloches, les mille bruits humains qui se confondent, puis le silence et le développement continu de l'immense tableau qui se déroule et s'agrandit sans cesse, tout cela enchante la vue et jette l'ame dans une rêverie profonde. — A voir de si haut les choses humaines, on trouve la vie plus mesquine et la nature plus grande; on se sent rappelé vers la terre par l'instinct de la conservation, mais plus puissante encore est l'attraction vers le ciel.

Ces impressions furent d'abord moins vives. En voyage, la première heure n'est pas l'heure du recueillement. Les gais propos, les exclamations les plus folles se croisaient à l'envi ; on reconnaissait, on nommait avec transport les lieux au-dessus desquels passait l'aérostat : nous appartenions encore à la terre. La sérénité de notre charmante compagne éloignait les préoccupations sérieuses. Par ce mépris de toute crainte, naturel aux femmes d'une apparence délicate, peut-être aussi dans l'intention de reconnaître si notre joyeux abandon ne dissimulait pas quelque inquiétude secrète, elle s'amusait à nous surprendre par des espiègleries assez périlleuses : tantôt son pied d'enfant imprimait à la nacelle une brusque secousse suivie d'oscillations capricieuses, tantôt elle se penchait par-dessus le bord, défiant le gouffre et compromet-

tant gravement notre équilibre. Enfin, cédant aux injonctions respectueuses de l'équipage, elle consentit à renoncer à ses expériences. Rassurés de ce côté, nous ouvrîmes une discussion toute de circonstance sur la possibilité de diriger les ballons. Il nous paraissait impossible que l'on ne parvînt pas tôt ou tard à rendre dociles ces locomotives de taffetas gommé. Les idées les plus ingénieuses comme les plus étranges furent émises, tous les systèmes furent analysés. Un intérêt plus pressant coupa court à ces problèmes : il fallait dîner. Cette nécessité avait été prévue. — En un instant, nous fûmes installés dans notre cabinet d'osier presque aussi comfortablement que dans un des salons des Frères-Provençaux. Les bouchons sautèrent joyeusement dans l'espace, et bientôt, l'animation croissant au choc des verres, chacun traduisit librement sa plus chère pensée.

— A sa majesté l'empereur de toutes les Russies! m'écriai-je le premier.

— A Henri V! répliqua M. de Pomereu. — Nous étions si près des nuages en ce moment, que la république ne pouvait nous entendre. D'ailleurs, dans ces régions si voisines des astres, le cœur s'ouvre à tous les épanchemens, l'imagination à toutes les espérances. Quant à moi, Dieu merci, nul regret, nulle contrainte ne pouvait se mêler à mes paroles, et mon toast avait été l'écho d'un cri invariable et unanime, le cri national russe.

La nuit nous surprit au milieu de ces effusions. Le mouvement de l'aérostat était presque insensible, et plus doux que celui d'un bateau glissant au fil de l'eau. Personne n'éprouvait ni vertige ni malaise; un état parfait de quiétude pénétrait nos sens. Nous désirions tous continuer notre ravissant voyage; mais il était prudent de s'assurer avant la nuit un gîte à proximité d'un chemin de fer. On commença donc les manœuvres de la descente, et nous nous rapprochâmes lentement du sol. Je ne pourrai jamais rendre la sensation délicieuse de ce moment; le calme de la nature nous remplissait d'un bien-être inconnu; le silence avait remplacé l'enthousiasme et la gaieté. — Nous rêvions beaucoup, la parole nous manquait; mais chacun de nous chantait intérieurement son poème. — A mesure que nous approchions de la terre, les grandes lignes du paysage se précisaient mieux, et les détails apparaissaient un à un sur la terre et dans le ciel, à demi éclairés par le crépuscule. Nous distinguions peu à peu les collines, les bois, les clochers, les maisons; nous comptions les feux des hameaux. Les bruits que nous avions perdus redevenaient sensibles à nos oreilles; une cloche lointaine tintait, une charrette roulait péniblement sur les cailloux, un cheval hennissait. Plus près encore, nous entendîmes le murmure des ruisseaux, enfin le son de la voix humaine : c'était la bienvenue amicale d'un paysan. Une corde de cent cinquante mètres,

jetée par M. Godard, fut saisie par quelques laboureurs, qui nous amenèrent sans secousse au milieu de leur champ, près du village de Bussy-le-Long.

Ce retour sur la terre restera comme un des plus doux et des plus poétiques souvenirs de ma vie. Il s'était accompli dans des conditions très favorables, car nous n'étions qu'à une lieue de Soissons, et nous pouvions facilement gagner cette ville en nous faisant traîner par de longues cordes, à peu près comme on conduit les barques sur les canaux. Nous mîmes pied à terre pour remercier les habitans du pays, accourus en toute hâte, et qui nous prodiguaient leurs offres de service. — Après une heure passée à répondre aux naïves questions qui nous étaient adressées, nous rentrâmes dans notre nacelle. — Il était complétement nuit: pour nous, voyageurs aériens, le soleil avait lui long-temps après avoir cessé d'éclairer le globe. Quelques paysans s'attelèrent aux câbles et nous remorquèrent jusqu'aux portes de la ville, où je descendis à onze heures et demie. J'entrai dans un corps de garde; les soldats ne furent pas médiocrement étonnés de la demande que je leur fis de remiser notre ballon. On me dit de m'adresser au commandant de la place pour obtenir la permission d'entrer dans la ville. Cette autorisation ne se fit pas attendre; je courus la porter à mes compagnons, restés dans la nacelle. Je m'emparai de la corde qui flottait sur le devant de notre machine, et le ballon captif entra triomphalement dans Soissons en passant par-dessus les fortifications. La population dormait; mais le bruit que nous fîmes en accrochant les cheminées dut émouvoir les bons Soissonnais, peu accoutumés à de pareilles visites. Le ballon une fois établi sur la place d'Armes et remis aux mains de M. Godard jeune, les dégâts des cheminées payés à fort peu de frais, nous nous établîmes dans un hôtel, jouissant avec bonheur de la solidité du sol et de la liberté de nos mouvemens.

Cependant le projet d'un second départ avait été agité. Nous aurions tous voulu être de la partie; mais M. Godard déclara qu'il ne pouvait accepter qu'un seul voyageur, car le ballon avait considérablement perdu de sa force ascensionnelle par l'humidité de l'atmosphère. Mes compagnons, m'abandonnant leurs droits, se mirent en quête d'une voiture pour atteindre le chemin de fer, pendant que j'écrivais à ma femme à Moscou et à mes amis à Paris. Cette nouvelle ascension au milieu de la nuit n'était pas, je l'avoue, sans une certaine solennité. Nous ne pouvions nous en dissimuler le danger. On comprend en effet que, dans une longue course, tous les agrès d'une frêle machine, où le poids et la matière doivent être strictement économisés, subissent une détérioration notable, et ont besoin d'être soigneusement rajustés et consolidés avant de reprendre leur service. En même temps, le gaz, devenu plus rare et diminué de volume, s'échappe insensiblement par les cou-

tures distendues et par le tissu dont le vernis a été plus ou moins endommagé. La prudence indiquait donc le retour à Paris par voie de terre comme le plus sage parti à prendre. Néanmoins, séduit à la seule idée d'accomplir une chose non encore tentée, rassuré par le calme et la bonne humeur de nos deux aéronautes, je serrai la main de mes compagnons; je me munis de quelques provisions, et j'enfourchai gaiement le nuage à trois heures sept minutes du matin pour aller au devant du soleil. Une foule nombreuse, attirée par l'annonce matinale de notre présence, se pressait autour de l'aérostat. Le sous-préfet, les autorités, mes compagnons que j'abandonnais, formaient, avec les groupes de curieux, un public sympathique, dont les vœux et les acclamations saluèrent notre départ.

Le ballon monta très lentement, puis il redescendit et effleura les toits : je crus que nous allions renouveler les dégâts de la veille; puis, voyant M. Godard jeter du plâtre qui nous servait de lest, j'en fis autant de mon côté, pour alléger plus rapidement la nacelle, et sans le prévenir du concours spontané que je lui prêtais. Mes compagnons, restés à terre, m'avaient prédit que nous ne perdrions pas de vue Soissons, — tant le ballon rétréci paraissait manquer de gaz; ils m'attendaient peut-être pour me railler de mon échec : nous fîmes si bien, que tout d'un coup *l'Aigle*, digne enfin de son nom, fendit l'air comme une flèche. Fier de ce succès, libre d'inquiétude, je reportai mes regards vers la terre. Une brume épaisse enveloppait la ville, et, sur la place d'où nous venions de nous enlever, je ne distinguai plus qu'une masse confuse, où quelques points mobiles indiquaient seuls la présence persistante des nombreux témoins de notre départ. Bientôt un autre spectacle attira nos regards : le jour commençait à poindre, une vive lueur s'élança de l'horizon, et le soleil parut. Je n'essaierai pas de peindre ce tableau. Il faudrait la plume d'un grand poète pour en donner une idée à ceux qui n'ont jamais vu le lever du soleil de la hauteur où je me trouvais alors. Mon Dieu, que c'est beau !

Le panorama était magnifique du côté du sud; le nord au contraire se couvrait de brouillards. — Tantôt il faisait une chaleur insupportable, tantôt un froid dont j'avais peine à me garantir sous mes fourrures, pendant que le soleil nous brûlait le visage. C'est ainsi que, lorsqu'au milieu des glaces on se trouve près d'un brasier, la chaleur et le froid font sentir simultanément toute leur intensité. J'ai vu au reste un supplice pareil dans *l'Enfer* du Dante, qui ne croyait pas si bien dire. Les frères Godard étaient aussi tourmentés par le froid, et je dus plusieurs fois leur prêter l'hospitalité de mon lourd manteau. Le thermomètre, qui avait marqué à notre départ 10 degrés au-dessus de zéro, descendit à 1 degré au-dessous, puis il remonta jusqu'à 6 degrés au-dessus, et cependant nous montions toujours. L'anéroïde cessa de fonc-

tionner à trois heures quarante minutes. Je pris alors ma boussole, et je la trouvai complétement immobile; la croyant cassée, je la remis à M. Godard, qui, l'ayant examinée, fut tout surpris de la trouver intacte. Partis de Soissons la nuit et fort préoccupés de l'aérostat, qui nous avait semblé de prime abord si peu disposé à une seconde ascension, nous n'avions eu ni le temps ni la possibilité de suivre les cartes que nous avions devant nous : c'est ce qui me forçait de recourir à la boussole pour connaître notre direction. Le refus de service de cet instrument sera probablement expliqué par la science. Je sais que, l'inaction de la boussole à une certaine hauteur ayant été signalée par un aéronaute, une expérience spéciale fut faite par M. Gay-Lussac, qui déclara que son instrument n'avait pas cessé de fonctionner. Voyageur inexpérimenté, je ne hasarderai aucune conjecture. Je constate seulement que, parvenus à l'apogée de notre seconde ascension, c'est-à-dire à 3,760 mètres, nos deux boussoles étaient insensibles, et que, consultées à notre retour à terre, elles avaient repris leur action, sans que nous ayons songé à préciser à quelle hauteur elles avaient cessé de fonctionner.

Nous dissertions sur ce point, quand une détonation subite se fit entendre. Nous nous regardâmes tous les trois; cette détonation fut bientôt suivie de plusieurs autres. Depuis notre départ de Paris, nous avions entendu souvent des coups de fusil tirés en signe de réjouissance et de joyeux accueil; mais cette fois le bruit ne venait pas de la terre : c'étaient des crépitations du ballon d'une nature fort inquiétante, et nous ne pûmes nous rendre compte de ce phénomène.

Le spectacle admirable que nous avions devant les yeux nous avait captivés jusqu'à ce moment. Le soleil se levait dans toute sa majesté; une chaîne de pitons brillans s'étendait à l'extrémité de l'horizon : c'étaient les Alpes, ce géant de pierres et de glaces avec lequel nous luttions de hauteur. Ici je prévois et j'excuse parfaitement un sourire d'incrédulité. Les Alpes vues distinctement à cent lieues! on va me croire, comme le rat voyageur de La Fontaine, dupe de mon enthousiasme :

> Voilà les Apennins et voici le Caucase!
> La moindre taupinée était mont à ses yeux.

Mais j'insiste et je maintiens mon dire; la configuration des Alpes m'est familière, et je reconnus la forme bien précise du Mont-Blanc. D'ailleurs, tout le monde sait aujourd'hui qu'à une certaine hauteur, on distingue parfaitement les points situés à d'immenses distances, et que l'on apprécie exactement les moindres détails de leurs contours. Je me souviens qu'à une ascension pédestre au sommet du Machouk, près de Piatigorsk, nous distinguâmes très bien le mont Elborousse, situé à près de 120 kilomètres du point où nous étions.

Je contemplais donc le Mont-Blanc avec une satisfaction voisine de l'extase. Nous étions alors au-dessus d'une petite ville que la carte nous dit être Thin-le-Moutier; il était 5 heures 37 minutes, il faisait très chaud. Ces inquiétantes détonations continuaient; je sentais battre mon cœur; ma respiration, déjà si gênée par la raréfaction de l'atmosphère, était devenue plus saccadée encore. Tout à coup l'aérostat commença à verser dans la nacelle des torrens d'une vapeur grise qui nous incommodèrent beaucoup. M. Godard saisit la corde de la soupape; je n'osais l'interroger, redoutant sa réponse autant que son silence. Il déploya un sang-froid et une présence d'esprit admirables dans ce danger qui me paraissait si imminent et qui était aussi nouveau pour lui que pour moi. Assis dans un coin de la nacelle, je suivais des yeux tous les mouvemens de l'aéronaute; je scrutais dans un morne silence son regard fixé sur la soupape; n'y lisant rien de rassurant, je compris que nous avions affaire à un ennemi inconnu qui se révélait à nous par cette émission de gaz qui risquait de nous asphyxier. Mon guide, malgré son expérience et son intrépidité, hésitait encore sur la nature du péril comme sur le moyen de le combattre; je me considérai dès-lors comme perdu. Dans cet instant suprême, mon cœur me transporta au milieu de ma famille, auprès de mes enfans; mais, grace à cette force surnaturelle qui s'empare de l'homme dans les périls les plus extrêmes pour reporter ses espérances aux pieds de son Créateur, mes adieux si poignans à tous les miens furent adoucis par l'ardeur d'une prière instinctive; j'élevai mon ame à Dieu. Dans ce religieux appel à la toute-puissance de la bonté infinie, mes craintes diminuèrent au moment où ma position allait devenir une véritable torture. Préciser le temps que durèrent mes angoisses, ce serait vouloir apprécier les millièmes de seconde; ce n'est point au chronomètre que s'évalue la durée de situations pareilles à la nôtre; les secondes sont des heures, quand une seconde décide de la vie ou de la mort. Je souffrais donc depuis des heures entières, lorsque M. Godard, dominant enfin ses hésitations, tira vivement la corde de la soupape : aussitôt le gaz cessa de nous envelopper, nous étions sauvés!

Autrefois, il y a dix ans, lorsque je quittai le régiment de cuirassiers de S. A. I. le grand-duc héritier pour suivre une expédition dans le Caucase, j'avais vu souvent la mort de bien près, comme tous mes compagnons d'armes : jamais je n'avais ressenti des transes de la nature de celles que je viens d'indiquer. J'étais jeune alors, il est vrai, et c'était pour mon souverain, pour ma patrie que j'accomplissais le premier, le plus sacré des devoirs, en risquant une existence qui leur appartient tout entière, tandis qu'ici j'avais cédé à une vaine curiosité, à l'inexplicable attrait de l'inconnu, et cette témérité fatale me conduisait peut-être à une fin cruelle, sans gloire et sans utilité.

Les anxiétés par lesquelles je venais de passer furent oubliées dès que je vis l'intérieur du ballon redevenir transparent. Le soleil montait sur l'horizon, la chaleur augmentait peu à peu, le gaz se dilata, et le ballon s'éleva sous cette action naturelle. Le thermomètre marqua 7 degrés centigrades au-dessus de zéro, puis il revint à la même température qu'au moment de notre départ de Soissons, deux heures et demie auparavant. Enfin, à cinq heures trente-sept minutes, le ballon cessa de s'élever et resta stationnaire pendant quelques instans, puis de lui-même il commença à descendre. Le baromètre marquait alors 492 mill. Nous traversâmes un nuage : ce fut une sensation bizarre, que connaissent ceux qui ont gravi de hautes montagnes. Nous étions mouillés jusqu'aux os, quoiqu'il n'y eût pas de pluie. L'humidité condensant le gaz, nous descendîmes rapidement; mais le lest, répandu à mesure que nous descendions, maintenait l'équilibre, et régularisait notre mouvement. Pendant que nous nous approchions ainsi de la terre, M. Godard jeune me fit apercevoir un gros oiseau blanc, d'une espèce qui m'était inconnue. Que faisait-il perdu comme nous dans l'espace? Sans doute il planait avec confiance au-dessus de son nid, certain de ne pas perdre de vue sa couvée et de s'abattre auprès d'elle au moindre danger.

C'est dans ce moment qu'oubliant déjà le danger couru, je songeai à une troisième ascension immédiate, si, comme je le supposais, nous devions toucher le sol pour savoir au juste dans quel pays nous nous trouvions et de quel côté le vent allait nous diriger. Il est bien permis de former des projets hasardeux à qui se voit suspendu à plusieurs kilomètres au-dessus de la terre, et c'est réellement dans cette voie que l'on peut dire : Il n'y a que le premier pas qui coûte. Au milieu de ces indécisions, nous descendîmes sur un champ de blé, près du château de Moncornet, appartenant à M. le comte Jules de Chabrillant; des paysans y travaillaient, ils nous reçurent avec toutes les marques de sympathie imaginables, et nous examinèrent avec étonnement. Leur surprise fut grande, quand nous leur dîmes d'où nous venions; elle augmenta en apprenant que j'étais Russe. Un Russe! c'était pour eux presque un habitant de la lune. Nous causâmes long-temps. Je leur demandai quelque plante pour la conserver dans mon herbier en mémoire d'eux, et, comme nous remontions dans la nacelle qu'ils devaient conduire captive jusqu'à Mézières, ils arrachèrent à la hâte quelques épis et me les offrirent. Ce fut un élan général, chacun me pria de recevoir son offrande. Ce petit tableau champêtre ne manquait pas de poésie. Des douaniers, gens plus positifs, vinrent s'y mêler en même temps que le maire de la commune voisine, celle de Cliron, qui nous donna le plus obligeamment du monde tous les renseignemens nécessaires. Les douaniers ne crurent pas devoir visiter notre véhicule;

je vis qu'ils se concertaient, et leur embarras me réjouit fort. Les règlemens n'ont probablement pas encore prévu la contrebande aérostatique.

Lorsque nous eûmes pris quelques instans de repos et recueilli nos informations, nous tînmes conseil. Un point important dominait en ce moment notre situation : *l'Aigle* devait être rendu à Paris, de manière à pouvoir être enlevé de nouveau le dimanche suivant, et il ne restait plus que la journée commencée et le lendemain pour opérer le retour. Cependant Mézières n'était qu'à deux lieues, le temps était calme, et M. Godard aurait bien voulu offrir à la curiosité des habitans de cette ville la vue de notre ballon. Nous partîmes résolûment pour cette destination, conduits à travers les champs, les chemins et les villages par une troupe de paysans attelés aux cordes, et entourés d'un cortége sans cesse grossi de toutes les populations, avides d'un spectacle aussi nouveau pour elles. Le poste de douaniers représentait dignement l'autorité et nous constituait une escorte protectrice, rendue d'ailleurs superflue par l'attitude et les sentimens bienveillans de la foule qui nous entourait. Après une heure de cette marche pittoresque, nous atteignîmes la grande route de Mézières; mais, si grande que fût cette route, elle n'offrait au ballon qu'une voie d'une largeur à peine suffisante, et le vent qui s'élevait la rendait impraticable, à cause des arbres dont elle est bordée. Le chemin à travers les champs avait aussi ses inconvéniens pour le passage de la foule, qui ne voulait pas nous quitter. Un seul parti restait à prendre, celui de dégonfler le ballon et de le transporter sur une charrette. Voilà donc cet *Aigle* superbe, si fier dans l'espace, réduit au plus humble moyen de locomotion, et voyageant par le roulage comme un vulgaire colis! Hélas! quelle gloire n'a pas ses misères!

Un champ de luzerne nous parut convenable pour l'opération du dégonflement, et nous en devînmes locataires pour une heure. Durant tous ces préliminaires, M. Godard s'était informé des voies et moyens de transport. Le chemin de fer le plus rapproché était celui d'Épernay, à trente lieues de là. La perspective d'un voyage de trente heures n'était pas acceptable, et le temps nous manquait. Le vent nous portait vers Bruxelles, nous disait-on. — Voulez-vous m'en croire? me dit M. Godard, allons en Belgique; là, nous trouverons facilement un chemin de fer, et nous pourrons nous abattre sur un point voisin d'une station.

— Cela se peut-il?

— Cela se peut.

— Partons.

Quoique le temps fût magnifique, l'intensité du vent devait grandir avec l'élévation du soleil au-dessus de l'horizon, et M. Godard ne doutait pas que nous n'eussions de grandes difficultés à vaincre pour notre

PROFIL DE LA MONTÉE ET DE LA DESCENTE DU BALLON L'AIGLE.

Par A. H. Dufour.

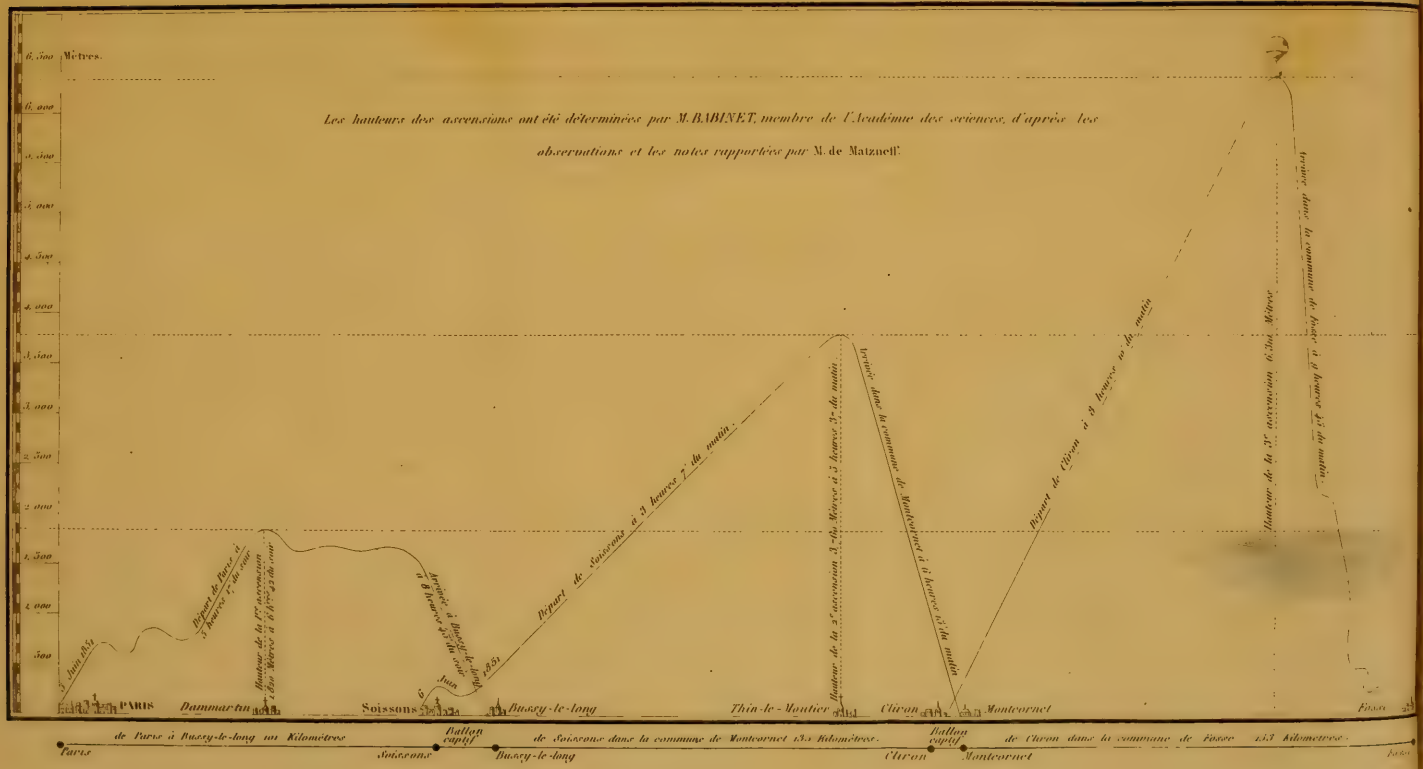

CARTE
INDIQUANT LA DIRECTION DES ASCENSIONS AÉROSTATIQUES
DU BALLON L'AIGLE
de Paris à Fosse (Belgique).
Dressée par A. H. Dufour.
1851
Direction du voyage aérostatique de M. Godard aéronaute et de M. de Matzneff
Lieu de descente
Kilomètres de 111 au degré dont un vaut 1000 mètres
MER DU NORD
BELGIQUE
PRUSSE
LUXEMBOURG
Ostende
Nieuport
Dunkerque
Calais
Boulogne sur Mer
St Omer
Hazebrouck
Bergues
Furnes
Ypres
Cassel
Courtrai
Menin
Armentières
LILLE
Tournay
Béthune
Douai
ARRAS
Abbeville
AMIENS
Péronne
St Quentin
Cambrai
Valenciennes
Leuze
Péruwelz
MONS
Ath
Enghien
Renaix
Audenarde
Alost
GAND
BRUGES
ANVERS
Lokeren
Termonde
Malines
Lierre
Louvain
Tirlemont
BRUXELLES
Charleroy
Binche
NAMUR
Dinant
Marche
Rochefort
Bastogne
St Hubert
Gedanne
Rocroi
Philippeville
Mézières
Sedan
Bouillon
Neufchâteau
Vervins
Laon
Soissons
Compiègne
Clermont
BEAUVAIS
Montdidier
Pontoise
Meaux
St Denis
PARIS
Rethel
Reims
Chateau-Porcien
Chaumont-Porcien
Vitry-le-Français
Bar-le-Duc
Verdun
Metz
Trèves
Mayence
Coblenz
Cologne
Aix-la-Chapelle
Juliers
Düren
Tongres
Maestricht
Hasselt
Diest
Liège
Verviers
Spa
Malmédy
Stavelot
Basse Bodeux
Fosse
Bastogne
Ardennes
Meuse R.
Sambre R.
Escaut R.
Lys R.
Somme R.
Seine R.
Marne R.
Moselle R.
Rhin R.
Chemin de Fer

troisième descente; mais nous étions encore sous l'empire de l'enthousiasme, et la fièvre de l'extraordinaire nous dévorait. Nous partîmes donc après avoir reçu du maire de Cliron un procès-verbal constatant notre visite dans sa commune et l'heure de notre départ; il était alors huit heures dix minutes. Nous nous élevâmes très rapidement; le thermomètre marquait 17 degrés centigrades au-dessus de zéro. Nous revîmes les Alpes, moins éclatantes qu'au lever du soleil. Tout à coup un rideau de nuages nous cacha la terre; nous allâmes un peu à l'aventure, ignorant où le vent nous portait. En effet, malgré les assurances de M. le maire, dont les appréciations atmosphériques étaient un peu en défaut, nous voguions droit vers la Prusse.

— Ne nous plaignons pas de la direction que le vent nous imprime, dis-je à M. Godard; votre ballon va traverser les espaces où les plus illustres des aérostats, les dignes ancêtres du vôtre, ont noblement soutenu la mitraille de l'artillerie des armées prussienne et autrichienne. Nous sommes ici sur le champ d'honneur des aéronautes; un jour viendra peut-être où la France votera en leur mémoire un ballon monumental.

Je racontai alors à M. Godard l'histoire des campagnes aériennes de l'intrépide Coutelle, qui fut nommé *colonel des aérostiers de Sambre-et-Meuse*. Coutelle avait rendu de notables services aux armées françaises en faisant servir son expérience d'aéronaute à des reconnaissances militaires. C'était en Belgique, à Charleroi, à Fleurus, à Namur, que la science aérostatique s'était le plus particulièrement signalée comme auxiliaire de la stratégie. Par l'attention que prêtait M. Godard à mon récit, je compris qu'il n'avait pas perdu, comme moi, de longues heures à se préparer à la navigation aérienne par l'étude de l'histoire spéciale de l'aérostation. J'avoue que j'étais quelque peu fier, moi, simple passager, d'avoir cet avantage sur mon courageux capitaine.

Nous planions au-dessus des nuages, qui se jouaient sous nos pieds comme un groupe de montagnes animées. Ces masses de vapeur nous semblaient lutter entre elles de vitesse et d'élasticité. Pendant que nous regardions du haut de notre observatoire ailé ces nuages filant avec la même rapidité que nous, nous eûmes un effet de mirage très curieux. Entre l'azur et les nuages, nous vîmes un ballon qui nous suivait. Il avait la forme et les proportions du nôtre, dont il était le vif et léger reflet. Un coup de vent, chassant les nuées, fit disparaître cette vision, et nous transporta au-dessus des frontières belges.

Notre vue ravie embrassait alors à la fois les trois contrées limitrophes, la Prusse, la France et la Belgique. Nos yeux plongeaient avec avidité dans un panorama sans cadre, et nos regards hésitaient entre tous les sites pittoresques qui se présentaient sur notre passage. — Le long des fleuves, sur les hauteurs, nous remarquions de

nombreuses cités émaillant de leur teinte grise le vert continu du paysage; de longues lignes droites ou brisées nous représentaient les routes et les rivières, si multipliées dans ce riche et plantureux pays. Les villes et villages que nous laissions à droite et à gauche nous envoyaient du haut de leur clocher des jets de lumière qui, quoique affaiblis par la distance, nous atteignaient avec une intensité suffisante pour éveiller notre attention. Nous franchissions des espaces immenses; le panorama majestueux continuait à dérouler ses surprises à nos regards ravis : nous suivions très distinctement les bords de la Meuse, nous distinguions la ville et le pont de Namur; mais bientôt la perspective se troubla, tous les objets rentrèrent dans un vague de lignes mal définies, de contours sans précision. Les Alpes aux sommets dentelés reparurent à notre droite; nous voyions en même temps les Vosges, qui semblaient continuer cette chaîne de montagnes de glace. Nous montions toujours. L'expansion progressive du gaz, produite par la diminution de la pression atmosphérique et par sa dilatation sous l'intensité des rayons solaires, nous poussait en avant. Loin de nous inquiéter de cette course verticale, captivés comme nous l'étions par les merveilles de la nature, nous nous surprîmes à aider nous-mêmes à cette surexcitation de la force sans frein qui nous emportait au plus haut de l'espace. Nous cédâmes, M. Godard et moi, au besoin impérieux de lancer par-dessus le bord de la nacelle quelques poignées de lest. Peut-être serions-nous montés plus haut encore, si le tableau que nous avions sous les yeux, diminuant son cadre et tournant à la miniature, ne nous avait avertis que nous allions rompre le charme de notre vision, courir quelque nouveau danger, et qu'il était temps de s'arrêter.

Bientôt même il me sembla que la descente était devenue un problème; les détonations qui nous avaient surpris à notre seconde ascension se firent entendre avec plus de violence : l'anxiété me reprit au cœur, un morne silence s'établit; le sentiment de mon impuissance me rendait muet et immobile. M. Godard, impatient, s'élança aussitôt sur le cercle qui retient le filet, il plongea ses regards dans l'intérieur du ballon, puis il examina d'un coup d'œil rapide l'appareil extérieur. Filet, taffetas, soupape, tout est en ordre, s'écria-t-il, nous n'avons rien à craindre. Redescendu dans la nacelle, il me dit comment les rafales du vent comprimaient l'étoffe, qui, reprenant ensuite sa tension, venait bruyamment frapper le filet; mon inquiétude cessa devant cette explication très simple. Nous étions alors à notre plus grande élévation, à 6,310 mètres; il était neuf heures quarante minutes, et le thermomètre marquait 3 degrés au-dessous de zéro.

M. Godard me dit que dans aucune de ses ascensions il n'avait ressenti rien de semblable à ce que nous éprouvions; son frère et lui fu-

rent pris d'un malaise poignant. Sous le poids de cette oppression, nous devînmes comme sourds, et cet état était rendu plus sensible par le silence absolu qui nous environnait. Un tel anéantissement finit par produire une sensation pénible, qu'on regrette cependant quelquefois quand on se trouve au milieu du tumulte de Paris. Je m'aperçus de ma surdité parce que je n'entendais plus ma propre voix, ni celle de mon intrépide conducteur; un bourdonnement assez fort dans les oreilles m'incommodait aussi beaucoup. Nous voulûmes encore consulter la boussole; mais, comme à la deuxième ascension, elle ne fonctionnait plus. Nous apercevions les plaines de la Belgique sillonnées de chemins de fer et de routes qui se confondaient à nos yeux. Nous restâmes stationnaires sur ce point pendant une demi-heure; mon pouls battait quatre-vingt-dix-huit pulsations à la minute; nous avions la gorge sèche, la respiration pénible; un violent assoupissement nous dominait, et nous étions obligés de nous tenir fréquemment debout pour ne pas y succomber. M. Godard jeune s'enveloppa d'une couverture, se coucha au fond de la nacelle, et s'endormit aussi tranquillement que s'il eût été dans son lit. L'aîné voulut en faire autant et me confier la surveillance de l'aérostat, me recommandant seulement de le réveiller lorsque le ballon commencerait à descendre. Je repoussai énergiquement cette marque de confiance, me sentant incapable de supporter une pareille responsabilité et de remplacer, même pour un moment, deux hommes qui accomplissaient, l'un sa trente-quatrième, l'autre sa quatre-vingt-cinquième ascension. Nous résolûmes donc de nous tenir mutuellement éveillés.

Vers dix heures, le ballon commença à descendre rapidement, puis s'arrêta de lui-même à 1,000 mètres environ à la surface des nuages. Après une station de quelques instans, M. Godard, voyant que la descente cessait complétement, ouvrit plusieurs fois la soupape; mais la chaleur des rayons du soleil, augmentant la dilatation, favorisait la résistance. M. Godard lâcha obstinément du gaz, et nous traversâmes enfin la couche des nuages. Nous revîmes la terre, mais plus éloignée que nous ne le pensions : l'humidité des nuages et l'absence des rayons du soleil condensèrent promptement le gaz, et, comprimant la partie inférieure du ballon, le firent descendre rapidement. Comme nous avions très abondamment dépensé de force ascensionnelle, il fallut alors prodiguer le lest, et notre provision se trouva bientôt épuisée.

Cependant notre course pouvait se prolonger. Pour la première fois nous manquâmes de présence d'esprit; nous oubliâmes les banquettes qui garnissaient notre nacelle. Allégé de leur poids, le ballon eût pu nous conduire bien plus loin et sur un terrain plus favorable. Nous fûmes forcés, malgré nous, de céder au mouvement de descente, et nous le ralentîmes autant que cela nous était possible. M. Godard jeune

voulut faire filer l'ancre; mais la corde, au lieu de se dérouler peu à peu comme de coutume, lui échappa et tomba subitement de la longueur de 40 mètres en nous donnant une terrible secousse. L'autre corde, de 150 mètres, qui suffit habituellement, par son frottement contre les aspérités du sol, à diminuer la vitesse horizontale et à neutraliser l'effet du vent, fut d'un secours insuffisant, car les paysans accourus, ne comprenant ni le français ni l'allemand, n'osèrent saisir cette corde pour nous attirer vers la terre. L'ancre ne trouvait où se prendre; elle accrochait tout et ne tenait nulle part; ses grosses branches cassèrent l'une après l'autre, les petites résistèrent mieux. Tantôt nous nous rapprochions du sol et tantôt nous allions en sens contraire; le danger augmentait à chacune des secousses saccadées, qui devenaient de plus en plus violentes; mes instrumens tombaient un à un dans l'espace; nous avancions vers une gorge resserrée, et je voyais notre frêle machine précipitée avec nous et se brisant sur la pointe des rochers qui s'étendaient sous nos yeux.

— Monsieur de Matzneff, descendez si vous voulez, me dit M. Godard d'une voix assez émue (nous étions à une trentaine de mètres); attachez-vous comme moi, et glissons sur la corde, si vous pouvez compter sur vos forces.

Les paysans avaient enfin saisi la corde, comprenant que nous voulions arrêter le ballon et que nous ne pouvions nous en rendre maîtres; ils nous furent d'un grand secours, grace à l'échevin de la commune de Basse-Bodeux, qui, nous ayant vus de loin, était accouru à cheval. J'exécutai de point en point les instructions de mon guide, et, réunissant toutes mes notions de gymnastique, je parvins à toucher le sol sans trop d'avaries. Aujourd'hui je raconte tout à mon aise ces rapides impressions d'un voyage d'agrément assez insolite; mais, si l'on veut bien se représenter la situation d'un homme suspendu entre ciel et terre le long d'une corde assez mince, on comprendra facilement l'émotion que je dus éprouver. Ma première pensée fut une action de grace et un élan du cœur vers ceux que j'aime, puis je regardai autour de moi. Les paysans nous interrogeaient tous à la fois dans leur idiome flamand; M. Godard essayait de leur faire comprendre l'urgence du service que nous attendions d'eux. Nous n'avions pas lâché nos cordes, et les efforts des gens encouragés par l'échevin avaient un peu ralenti la marche du ballon; mais il fallait amener à terre la nacelle où M. Godard jeune était encore, et qui, dégagée de notre poids, allait reprendre son essor. La force ascensionnelle de *l'Aigle* était telle qu'elle nous souleva de terre. Le bourgmestre de la commune de Fosse et son adjoint arrivaient en ce moment à la rencontre du ballon : ils rattrappèrent les cordes que nous avions lâchées malgré nous, et que les paysans refusaient de reprendre; mais tous nos efforts réunis ne purent

suffire à contenir *l'Aigle*, qui fuyait toujours, malgré la soupape ouverte, et nous entraînait après lui. Pour comble de malheur, le fond de la nacelle se détacha en partie. La position de M. Godard jeune était terrible; nous le distinguions cramponné aux cordes, rudement ballotté, et presque sans point d'appui sous les pieds. Un violent coup de vent nous arracha tout à coup le ballon, qui, suivant la courbe du défilé où nous nous étions engagés, disparut à nos yeux. M. Godard jeta un cri de désespoir : Mon frère est perdu! s'écria-t-il, et le malheureux courait au hasard. J'essayai de le suivre, mais je perdis sa trace au milieu du ravin. Ne sachant plus dans quelle direction le suivre, je m'arrêtai haletant à la porte d'une cabane, où j'attendais avec une anxiété terrible le résultat de cette catastrophe. A chaque instant, on me rapportait quelques pièces de notre matériel brisé; mais j'étais sans nouvelles de mes malheureux compagnons. Enfin, après une heure d'une attente mortelle, un marchand, passant devant l'habitation où je m'étais arrêté, comprit à mes vêtemens en désordre, à mon attitude consternée, que je devais m'intéresser au sort des aéronautes; il m'apprit qu'ils s'étaient rendus maîtres de leur ballon à une demi-lieue de là, et qu'ils travaillaient déjà à le dégonfler. Je courus dans la direction qui m'était indiquée, et bientôt en effet j'aperçus du haut de la montagne mes deux intrépides compagnons; je les rejoignis, et nous nous félicitâmes de l'heureux dénoûment de notre naufrage. M. Godard jeune m'assura qu'il n'avait pas eu beaucoup d'émotion dans cette course à la Mazeppa. Il y a évidemment des graces d'état, et celui-là a la vocation bien marquée de l'aérostation et du parachute.

Le désarmement du ballon terminé et abandonnant les débris de notre nacelle, nous fretâmes une charrette pour nous transporter jusqu'à Spa; il était écrit que *l'Aigle* n'échapperait pas à cette humiliation. Nous avions fait certainement cent quarante lieues à vol d'oiseau en six heures et demie d'aérostation depuis notre départ de Paris, et nous mîmes plus de trois heures pour faire une lieue jusqu'à Stavelot. Notre brave échevin nous rejoignit pendant la route; je lui fis accepter quelques indemnités bien légitimes pour ceux de ses administrés qui avaient été plus que nous-mêmes maltraités par notre chute, et nous arrivâmes à Spa vers neuf heures du soir, devant la fontaine dédiée à Pierre-le-Grand.

Le lendemain, j'étais à Bruxelles; le surlendemain, je regagnai Paris en chemin de fer dans un wagon spécial où Mme la princesse régnante de Valachie, venant de Bucharest, voulut bien m'offrir une place. Une heure après mon arrivée à Paris, j'aperçus de ma fenêtre *l'Aigle* qui reprenait le cours de ses ascensions régulières. — Que les vents et les élémens lui soient propices! me dis-je alors. Je le suivrai avec intérêt dans son vol hasardeux, je ferai surtout des vœux sincères pour le

succès et la fortune de nos deux jeunes aéronautes; mais, satisfait d'avoir accompli ce que nul encore n'avait entrepris avant moi et d'avoir mené à bonne fin une ascension en trois parties, je lirai avec une curiosité plus calme les notes de mes successeurs, et je ne m'associerai plus que par la pensée à ces entreprises presque toujours gratuitement hasardeuses, à moins cependant que le génie de l'homme, toujours en progrès, ne parvienne à régulariser la navigation aérienne au point d'en faire un moyen de transport aussi sûr qu'il est rapide.

Telle était la ferme résolution que j'avais prise le jour même de mon retour à Paris; mais il était dit que ces projets si sages ne tiendraient pas contre la première occasion qui s'offrirait à moi de tenter un nouveau voyage entre ciel et terre. Quelques semaines après ma périlleuse excursion de Paris à Spa, la fatigue d'un travail prolongé m'avait rendu nécessaire une promenade en rase campagne, et je m'etais arrêté pensif devant le parc du château de Neuilly. Tout à coup des cris confus attirèrent mon attention. Mes regards se tournèrent vers le point qu'indiquaient les gestes animés des promeneurs arrêtés près de là, et j'aperçus un ballon qui planait majestueusement à une centaine de mètres au-dessus des arbres de l'avenue. Mon cœur et mes yeux reconnurent *l'Aigle,* et je ne pus, je l'avoue, me défendre d'une certaine émotion en le voyant se rapprocher de moi comme par une réciproque attraction. J'entendis bientôt une voix m'appeler : c'était M. Godard, qui, m'ayant reconnu, venait m'offrir une place auprès de lui. J'hésitais à répondre, mais *l'Aigle* vint s'abattre à quelques pas de moi; la tentation était trop forte : en un instant, je me trouvai assis sur le même banc où j'avais fait ma première campagne. Nous partîmes à l'aventure au milieu d'une atmosphère suffocante, sillonnée d'éclairs lointains.

La pluie commençait à tomber avec force, et un violent orage s'annonçait. En ce moment, je sentis mes belles résolutions s'envoler comme une troupe d'oiseaux effarouchés. — Le ciel, dis-je à mon hardi pilote, nous offre un spectacle qui a manqué à notre première expédition. Allons voir de près le tonnerre que nous entendons gronder. — *L'Aigle* s'éleva perpendiculairement avec rapidité; un brouillard épais nous enveloppa; l'eau, ruisselant sur les flancs du ballon, inonda la nacelle. Je crus que nous allions être submergés. L'impression de l'humidité était très pénible; nous passâmes dans un intervalle resté libre entre les nuages, et l'orage continua sous nos pieds. Cependant l'eau dont nos vêtemens étaient imprégnés nous faisait grelotter. Pour des gens qui viennent de braver la foudre, nous avions, mes compagnons et moi, de piteuses mines. M. Godard vit notre état, et, ouvrant au gaz une large issue, il nous fit descendre tout d'un trait. Nous revîmes la

Seine. Le son d'une musique joyeuse frappa mes oreilles; c'était l'orchestre du bal d'Asnière. Je demandai à débarquer près du château; on manœuvra en conséquence, et nous fûmes déposés sur la rive droite de la rivière. Revenu à Paris, je pris encore une fois la résolution de ne pas m'aventurer de nouveau dans des régions inconnues, ou du moins de n'en plus faire confidence au public.

Il me restait à constater la valeur scientifique des observations que j'avais recueillies pendant mon premier voyage aérien. Malgré les émotions et les fatigues multipliées de cette triple ascension, j'avais constamment, on s'en souvient, noté les différences de température et de densité atmosphérique par lesquelles nous faisait passer chaque évolution de l'aérostat. J'étais arrivé ainsi à dresser trois tableaux indiquant les degrés thermométriques et barométriques correspondant aux diverses hauteurs où nous nous étions élevés pendant les trois périodes du voyage. Je donne ici l'un de ces tableaux, — le premier, — qui fera juger de l'intérêt que pouvaient offrir ces rapides résumés de mes calculs.

Heures.	Minutes.	Baromètre.	Thermomètre.	Anéroïde.
5	37	657 millim.	20 1/2	631
5	49	665	16	636
5	58	655	18	630
6	7	667	19	639
6	22	660	12	643
6	36	625	8	616
6	42	616	6	614
7		618	6	614
7	13	618	5	625

Pendant la seconde et la troisième ascension, les mouvemens de l'aérostat avaient été beaucoup plus brusques. A 3 heures 7 minutes par exemple, au moment de notre départ de Soissons, le thermomètre marquait 10 degrés au-dessus de zéro; il n'en marquait plus que 6 à 3 heures 25, 3 à 3 heures 28, et descendait à zéro à 3 heures 40. A 4 heures 21, il était à 1 degré au-dessous de zéro. A 5 heures, il remontait à 6 degrés au-dessus, et à 5 heures 11, à 10. Au moment de notre descente, 5 heures 55, il était à 7 degrés. La densité atmosphérique avait subi des variations non moins considérables. Pendant notre troisième ascension, les changemens de température furent encore plus rapides. A 8 heures 10 minutes, moment du départ, le thermomètre marquait 17 degrés au-dessus de zéro, 8 à 8 heures 43, 9 à 9 heures 15 et 2 seulement à 9 heures 17. A 9 heures 20, il se relevait à 5 degrés pour descendre à 2 degrés au-dessous de zéro à 9 heures 38, et à 3 degrés à 9 heures 42. Quant au baromètre, le mercure étant descendu au-dessous de la planche indiquant les degrés, il avait fallu

en calculer la descente par des marques faites sur le bois de l'instrument.

Fort défiant de ces observations littéralement prises au vol, j'eus hâte, à mon retour à Paris, de soumettre mes calculs à l'un des juges les plus compétens en pareille matière, M. Babinet de l'Institut, et j'eus la satisfaction de voir que mes calculs pouvaient servir de base à quelques évaluations précises. Les renseignemens sur les différences de température observées pendant mon voyage furent comparés avec les registres de l'observatoire de Paris. On put ainsi évaluer avec certitude la distance maximum à laquelle je m'étais trouvé de la terre pendant la triple ascension des 5 et 6 juin, et « on arriva, m'écrivit M. Babinet, aux résultats suivans :

Hauteur maximum de la première ascension, 5 juin, à 6 h. 42 m. du soir,	1,820 mètres.
Hauteur maximum de la deuxième ascension, le 6 juin, à 5 h. 37 m. du matin,	3,760 mètres.
Hauteur maximum de la troisième ascension, le 6 juin, à 9 h. 1/4 environ du matin,	6,310 mètres.

« Je vous engage à publier toutes vos observations, ajoutait M. Babinet, sans consulter leur concordance avec les idées reçues. La circonstance d'un voyage à ascensions multiples avec le même ballon et sans renouvellement de gaz leur donnera un intérêt pratique que n'ont pas eu jusqu'ici les voyages précédens. Il faut même donner ce que vous avez vu, ou ce que vous avez cru voir relativement à la boussole. » J'ai suivi ce conseil, et, si insuffisans que puissent paraître mes calculs, je n'ai pas cru devoir les séparer du récit de mon voyage; je n'ai voulu écarter, comme hasardée ou inutile, aucune de mes observations. Dans cette voie si nouvelle que les aérostats ouvrent à la science, les plus petits détails ont leur importance, les particularités les plus insignifiantes en apparence peuvent devenir d'utiles jalons. Si pendant long-temps encore la navigation aérienne doit avoir ses dangers, il convient au moins qu'elle ne soit pas inutilement périlleuse, et que, dans ces mille excursions qu'on tente chaque jour entre ciel et terre, la part de la science soit faite aussi bien que celle d'une aventureuse curiosité.

IVAN MATZNEFF.

DU

MOUVEMENT INTELLECTUEL

PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES.

II.[1]

LES OUVRIERS DU NORD DE LA FRANCE.

A aucune époque de notre histoire, les classes ouvrières n'ont été complétement étrangères au mouvement général de la société. Durant les siècles mêmes où elles sont plongées dans les plus profondes ténèbres, si nous pouvons saisir, au milieu des récits des chroniqueurs, quelque peinture de leur état moral, nous les voyons ressentir en une certaine mesure les grandes émotions qui agitent au-dessus d'elles les autres classes sociales. Aux temps des croisades, des guerres avec l'Angleterre ou des guerres de religion, par exemple, le mouvement n'avait-il pas pénétré jusqu'aux dernières couches populaires? Cependant, sous l'ancienne monarchie, on chercherait en vain, parmi les masses, un courant d'idées, un travail intellectuel qui leur fût propre. Exclues de toute participation à la vie publique, elles n'ont pas, comme le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, une histoire politique à elles. La condition des travailleurs éprouve, il est vrai, de successives transformations : grace à l'idée chrétienne, elle se relève de l'avilissement antique; mais en définitive les ouvriers restent renfermés dans la cor-

(1) Voyez, dans la livraison du 1er juin, *l'Enseignement industriel en France.*

poration, qui, après les avoir protégés à l'origine, les entoure peu à peu d'inextricables liens.

Après la révolution de 1789, les classes ouvrières entrent dans la société générale; le tourbillon les emporte et les confond au sein de la grande unité française. Quand elle cherchait à déraciner jusque dans leurs fondemens toutes les anciennes classes, la révolution ne pouvait pas songer à en former une avec les travailleurs affranchis : elle appelait les intelligences populaires à participer activement et non plus par reflet au mouvement général des esprits. Il y avait encore avec le passé cette différence, que le développement prenait un caractère politique, et que le mur étroit de la corporation n'était plus là pour l'arrêter. La législation disciplinaire du consulat et de l'empire posa les premières assises de la société industrielle. Restant fidèle au principe de la liberté du travail, mais cherchant à en prévenir les écarts, elle donna à l'industrie une sorte de droit public. A une époque où toute la vie du pays débordait au dehors sous nos drapeaux victorieux, il était impossible que les masses ne subissent point l'influence des idées militaires communes à toute la nation. De même que le sentiment politique les avait agitées après 89, de même alors ce qui les dominait et les passionnait, c'était le sentiment national. On le reconnut bien au moment de nos désastres; toute l'activité morale des populations laborieuses s'était réfugiée dans ce noble instinct.

Sous la restauration, à mesure que l'industrie, se développant après le rétablissement de la paix, étonnait les regards par la rapidité de ses triomphes, quelques symptômes semblèrent déjà présager pour les classes ouvrières une vie propre dont les élémens s'élaboraient; mais rien encore n'annonçait un courant d'idées et d'intérêts assez spécial et assez fort pour commander l'attention des hommes d'état. De la révolution de 1830 date un changement considérable. A voir le soin avec lequel le gouvernement de juillet s'inquiète du sort des ouvriers, soit en cherchant à créer de nouvelles sources de travail, soit en multipliant les écoles, en développant l'institution des caisses d'épargne, des salles d'asile, etc., il est facile de juger qu'une force naguère inconnue le presse et le sollicite. Les gouvernemens, quels qu'ils soient, n'ont pas l'habitude de s'avancer dans une voie nouvelle sans y être poussés par le besoin de la société. L'initiative chez les dépositaires du pouvoir consiste, en général, à reconnaître les nécessités publiques avant qu'elles éclatent violemment. Dès ses premières années, le gouvernement de 1830 comprit que la réalité sociale acquise déjà aux ouvriers réclamait de sa part une action vigilante. L'industrie favorisée prit un essor inoui jusque-là; la population laborieuse employée dans les fabriques se développa rapidement; son état moral et matériel appela les regards des publicistes et des économistes. Les problèmes qui se rattachent à la vie industrielle acquirent une im-

portance chaque jour croissante. La politique s'empara de ces questions, et leur prêta la publicité dont elle dispose. Mille écrits divers s'adressèrent aux ouvriers. On leur présenta le remède aux vicissitudes du travail et par suite le bien-être, ici dans la vie claustrale du phalanstère, là dans des ateliers publics élevés sur les ruines des ateliers privés, ailleurs dans quelque décevante et chimérique *Icarie*. Différentes sectes communistes se livraient en outre à des menées souterraines. Aucune de ces influences ne put arriver à prévaloir parmi les classes ouvrières; mais leur action engendra une fermentation profonde où l'extravagance et l'injustice se mêlaient à des aspirations sérieuses et légitimes, des besoins factices à des nécessités réelles. Un résultat était constant : c'est que les ouvriers commençaient à penser à part, à se considérer comme en dehors de la société générale dans laquelle les hommes de 89 avaient voulu les confondre, et dont un peu plus de réflexion et un peu plus d'expérience doit infailliblement les rapprocher.

La révolution de février éclata inopinément au milieu de ces circonstances; les ouvriers ne l'avaient pas faite, mais ils s'en emparèrent immédiatement. Incapables de la diriger et de se diriger eux-mêmes, ils la tinrent entre leurs mains; ils dominèrent un moment la nation stupéfaite et troublée. Quand on songe aujourd'hui à l'enivrement qui devait saisir une classe peu éclairée, conduite par des agitateurs ambitieux et pervers, on s'étonne bien moins de quelques excès qui ont été commis sur divers points du territoire que de la rapidité avec laquelle l'ordre s'est rétabli. Il fallait, je le dis à l'honneur de la société tout entière, il fallait qu'il y eût dans ces esprits égarés, dans ces ames ardentes, de profonds instincts d'honnêteté.

Quatre années nous séparent bientôt de cette époque. Un travail incalculable s'est accompli depuis dans les intelligences populaires. Héritier de toutes les écoles, de toutes les sectes antérieures à la révolution de février, qui conservent sous un seul nom leurs vues diverses, le socialisme a tâché de recruter une armée parmi les ouvriers. Quelle impression a-t-il produite sur leurs esprits? quels résultats a-t-il obtenus? Chercher la réponse à ces questions, c'est chercher la clé de notre temps et prendre à sa racine le problème qui plane sur l'avenir. Il n'y en a point d'autres sur lesquelles la société ait plus d'intérêt à être fixée d'une manière précise. Il s'agit en effet de savoir si la virile population qui peuple nos usines et prend une si grande part dans l'accomplissement des merveilles de l'art, de la mécanique et de l'industrie, est véritablement livrée à des doctrines brutales et cupides; il s'agit de savoir si la masse de la nation, impatiente de s'affranchir de la nécessité du travail, sourde aux idées de justice, en est venue à croire qu'il suffit de dépouiller ceux qui possèdent pour enrichir ceux qui n'ont rien. Impuissans à constituer un gouvernement assez fort

pour remédier à des perturbations aussi profondes, sommes-nous condamnés à voir la civilisation chrétienne s'écrouler sur notre sol déchiré, et les magnifiques triomphes de l'esprit humain, l'œuvre des siècles et du génie, s'évanouir au milieu d'un épouvantable chaos? En un mot, la société est-elle en proie à une décomposition irrémédiable, ou bien, au fond d'une fermentation parfois convulsive, conserve-t-elle assez de vitalité pour triompher des difficultés actuelles et poursuivre le cours de ses grandes destinées? La vérité veut ici qu'on l'interroge pour elle-même, en dehors des préoccupations de parti. Plier les faits aux intérêts de telle ou telle opinion, ce serait préparer de gaieté de cœur des conclusions fausses et périlleuses. Pour répondre aux graves préoccupations du pays, une enquête sur l'état moral des classes ouvrières, sur le progrès que le socialisme a pu faire dans leurs rangs, doit être avant tout rigoureusement impartiale.

I. — LES CINQ RÉGIONS INDUSTRIELLES DE LA FRANCE. — LILLE ET LA RÉGION FLAMANDE.

Le socialisme, dans ses rapports avec les classes laborieuses, se présente sous deux caractères : en premier lieu, comme doctrine sociale, ou plutôt comme un amas de doctrines qui, prétendant toutes établir un nouveau mode de répartition des avantages sociaux, aboutissent aux conséquences les plus diverses, les plus contradictoires; en second lieu, comme moyen d'agitation. Le socialisme, envisagé comme doctrine, a été cent fois défini, et nous croyons inutile d'y revenir. Nous nous bornerons à rappeler qu'il est, dans sa donnée la plus générale, une exagération du principe d'association. Comme moyen d'agitation, le socialisme ne se discute pas : brandon de haine et de discorde, il fait appel aux plus mauvais instincts de notre nature; il défigure les faits, aigrit les douleurs qu'il serait impuissant à soulager, et outrage indignement les idées de fraternité qu'il invoque.

La moitié de la France au moins reste en dehors du cercle où s'exerce l'influence du socialisme sous l'une ou l'autre de ces deux formes. Ainsi, dans les départemens de l'ouest et du sud-ouest, dans une grande partie de ceux du centre, dans d'autres qui se trouvent enclavés au milieu des zones méridionale et orientale de notre pays, la question n'a que peu ou point d'intérêt. Les parties du territoire sur lesquelles elle s'agite sont la région du nord, — quelques-uns des départemens de l'est, — Lyon et les localités voisines, — le midi et quelques districts du centre, — enfin Paris avec le cercle industriel qui entoure cette grande capitale. L'état moral des ouvriers varie beaucoup dans ces diverses contrées, et chacune d'elles demande à être étudiée isolément. A ne considérer même en premier lieu que nos départemens septentrionaux, le régime de l'industrie y présente encore, malgré des ressem-

blances très réelles, de profondes variétés, qui agissent sur la condition morale comme sur le développement intellectuel des travailleurs.

Une première distinction doit être faite ici entre les cités du littoral maritime et les villes manufacturières de l'intérieur. Ces dernières sont infiniment plus accessibles au mouvement des idées bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, qui peuvent agiter une époque. Dans les ports, l'intérêt commercial domine les autres; on est négociant avant tout. Entendue dans un sens légitime, l'idée du lucre y entraîne les imaginations. Le commerçant ne vit pas seulement dans le pays qui l'a vu naître, il disperse son existence sur tous les coins du monde où il a des intérêts. On dirait que le sol tient moins ici qu'ailleurs à la plante des pieds; les pensées comme les intérêts y sont naturellement cosmopolites. C'est le vieil esprit de Tyr et de Carthage toujours subsistant à travers les siècles. Je ne prétends pas dire que le terrain soit rebelle aux sentimens généreux, aux nobles inspirations; mais enfin, entraînées incessamment sur les mers à la suite du négoce, les ames y sont moins faciles à se laisser emporter sur l'océan des idées. C'est dans les districts manufacturiers qu'éclate surtout le mouvement dont nous voulons étudier la portée et la profondeur. Sous ce rapport, la zone septentrionale de la France se place au premier rang; elle peut être scindée en deux parties : la région flamande et la région normande. La première comprend, outre la Flandre proprement dite, les anciennes provinces de l'Artois et de la Picardie; on doit y rattacher encore, à cause du rapprochement géographique, deux annexes importantes : la fabrique de Saint-Quentin et celle de Sedan. La seconde division embrasse toute la riche et industrieuse Normandie.

La contrée flamande, la seule qui nous occupera aujourd'hui, s'étend des frontières de la Belgique à l'embouchure de la Somme et englobe, avec ses annexes, cinq départemens. Quelques détails de statistique matérielle sont ici indispensables pour faciliter l'intelligence de la situation morale. Dans cette *Revue* même, nous avons eu l'occasion d'apprécier l'importance relative des différentes zones de la France en ce qui concerne la richesse manufacturière (1); nous sommes placé aujourd'hui au point de vue du régime des diverses industries et de l'influence que chacune peut avoir sur la condition intellectuelle des travailleurs. La région flamande est la partie de la France où la grande fabrication manufacturière s'exerçant dans de vastes ateliers est le plus répandue. Les ouvriers étant sans cesse rapprochés les uns des autres, et pour ainsi dire enrégimentés, se communiquent plus aisément leurs idées et leurs impressions. Les industries de la laine, du coton et du lin y occupent infiniment plus de bras que toutes les autres. La

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1849, *de l'Industrie française depuis la révolution de février*.

laine, par exemple, on la peigne et on la file à Lille, Roubaix, Tourcoing, Sedan, Amiens, etc.; on la tisse en étoffes drapées et foulées, fines ou communes, à Sedan, Abbeville, Saint-Omer, etc., en étoffes légères et non foulées à Roubaix, Amiens, Cambrai, Saint-Quentin. Des milliers d'ouvriers se pressent dans les filatures de coton du Nord. Les fils courent ensuite sur d'innombrables métiers et deviennent les jaconas, les nansouks de Saint-Quentin, les tulles du Pas-de-Calais, ou se transforment en mille tissus divers mélangés de laine ou de soie. La filature ou le tissage du lin se pratique sur une grande échelle à Lille, Halluin, Marquette, Armentières, Amiens, Pont-Remy, etc.

Dans le département du Nord, sur une population totale de 1,132,000 ames, les familles ouvrières n'y embrassent pas moins de 500,000 individus. Quelque nombreuses que soient ici les fabriques, tout le travail n'y est pas concentré. Si la filature, les apprêts, la teinture ont lieu dans les établissemens industriels, le tissage au contraire, en laissant de côté quelques usines à moteur mécanique, s'exécute chez le tisserand. A Lille même, les ouvriers sont presque tous attachés à des ateliers plus ou moins considérables. A Roubaix, où l'industrie est si active et si puissante, à Tourcoing, à Armentières, à Halluin, les fabricans de tissus donnent de l'ouvrage dans les campagnes environnantes à une nombreuse population. Dans le Pas-de-Calais, l'industrie manufacturière, qui ne saurait être comparée à celle du Nord, compte cependant de vastes établissemens, qui occupent de trois cents à huit cents individus, tels que des filatures de lin et de chanvre à Boulogne, à Rollepont-lez-Frévent, à Saint-Pierre-lez-Calais, etc. Bien que travaillant également en commun, les ouvriers sont beaucoup moins nombreux dans les papeteries, les forges, les usines pour les fontes brutes et moulées et les fonderies de cuivre du même département. — A Calais, à Saint-Pierre-lez-Calais, ils vivent très rapprochés les uns des autres au sein des ateliers de l'industrie tullière, dont l'introduction dans ce pays ne remonte pas au-delà d'une trentaine d'années et occupe un personnel d'environ cinq mille individus. Dans d'autres industries importantes, telles que la fabrication des batistes, des cotonnades, des tissus de laine, les tisserands emportent chez eux les chaînes et les trames après les avoir reçues de la main de contremaîtres spéciaux à chaque partie, qui sont eux-mêmes les commissionnaires des négocians de Paris, Rouen, Lille, Saint-Quentin, etc. — L'industrie de la Somme offre de frappantes analogies avec celle du Pas-de-Calais. Ici se rencontrent également des filatures où sont agglomérés de deux cents à huit cents ouvriers. Quelques ateliers de tissage en rassemblent aussi plusieurs centaines. Cependant la majorité des tisserands, dont les produits sont d'ailleurs extrêmement divers, ont leurs métiers à leur domicile. Dans l'Aisne, à Saint-Quentin, nous voyons cinq ou six filatures, deux ou trois fabriques de tissus et huit ou

neuf ateliers de blanchiment ou d'apprêt; mais déjà nous nous éloignons du régime de travail établi dans la Flandre proprement dite. Sur cent à cent vingt mille individus qu'alimente la fabrique de Saint-Quentin, sept sur huit sont éparpillés dans des hameaux plus ou moins éloignés, et font mouvoir isolément leur métier. Dans les Ardennes, la fabrique de Sedan fait une plus large part au travail agglomméré. Le tissage qui s'effectue à domicile occupe seulement quinze à dix-huit cents ouvriers sur un total de huit à neuf mille.

Comment ce grand nombre d'ouvriers, ceux qui sont enfermés dans les fabriques et ceux qui travaillent à leur domicile, ont-ils traversé les deux années d'où nous sortons? Ont-ils éprouvé que la société est impuissante à leur donner du travail, et doivent-ils être aigris pour n'avoir pu utiliser leur force oisive? L'esprit du peuple a-t-il été poussé par la misère dans des voies hostiles à l'ordre social? En se reportant à la fin de la campagne de 1850, avant que les inquiétudes nées d'une situation difficile eussent altéré le cours naturel des transactions économiques, on remarque dans toutes les industries une activité prodigieuse. Si on excepte les usines métallurgiques, dont le ralentissement des travaux de chemins de fer paralyse encore les allures, partout dans cette contrée du nord les feux éteints en 1848 se sont rallumés, et les métiers immobiles ont repris leur marche accoutumée. Les commandes abondent dans les filatures et dans les fabriques de tissus. Le lin et le chanvre en particulier ont eu, en 1849 et en 1850, deux années d'une très haute prospérité. Durant cette période, la continuité du travail et l'élévation des salaires forment, au point de vue de l'intérêt des travailleurs, les traits saillans de la situation générale de l'industrie. La fabrication n'a éprouvé aucune de ces crises intérieures qui, en amenant le chômage et en réduisant la rétribution payée aux ouvriers, retranchent, comme l'a dit M. Léon Faucher, *quelque chose de leur sueur et de leur sang*. De plus, le pain et les denrées de première nécessité ne cessent pas d'être à bas prix. Le milieu où vit le travailleur se présente donc à nos regards dans les conditions les plus favorables. Le tableau s'est rembruni, il est vrai, depuis les derniers mois de 1850. Un renchérissement survenu dans le coton et le lin, en forçant les manufacturiers à hausser les conditions de la vente, avait déjà resserré les débouchés et par conséquent la production. D'un autre côté, la douceur exceptionnelle de la température durant l'hiver dernier a considérablement nui à la vente des draps et de tous les tissus de laine. En des temps ordinaires, ces embarras d'un moment seraient bientôt emportés par le grand courant de la consommation. Si les inquiétudes répandues dans le pays n'interrompent pas trop long-temps le roulement habituel des affaires, la situation morale des contrées flamandes, on peut l'espérer, ne sera point altérée. Du moins est-il vrai qu'au jour où nous voulons sonder les intelligences populaires et suivre les directions du mou-

vement qui les emporte, aucune circonstance extraordinaire dans l'ordre de la vie matérielle n'est venue, depuis trois ans, irriter les esprits. On ne saurait donc choisir un meilleur moment pour chercher à mesurer l'influence qu'a pu exercer le socialisme sur les classes laborieuses.

Bien que le caractère et l'étendue de cette action, de même que le mode suivant lequel se développe l'esprit des masses, diffèrent assez notablement dans les divers districts qui composent la zone septentrionale, quelques observations d'ordre purement moral peuvent également s'appliquer à tous. Ainsi, dans toute la zone flamande, on n'a eu à déplorer pendant les deux dernières années aucun de ces désordres extérieurs qui dénotent des haines sourdes et des cœurs ulcérés. Depuis que les fabriques fermées en 1848 se sont rouvertes devant une population empressée d'y rentrer, point de coalitions ni de grèves. Quelques émotions partielles et toutes locales sont aisément calmées aussitôt qu'elles se manifestent. Étrangers à la crise que subit le travail en ce moment, les ouvriers n'ont pas à se reprocher cette fois d'avoir abandonné eux-mêmes l'atelier et épouvanté les capitaux par de violentes démonstrations. Ces premiers signes, qui ne suffisent pas, il est vrai, pour faire apprécier l'état moral de la population industrielle dans le nord de la France, indiquent du moins qu'il n'y a pas là un vase d'où le désordre coule à pleins bords. On le comprendra mieux encore en suivant l'ouvrier dans sa vie ordinaire et au milieu des institutions locales qui s'offrent à lui.

Pour les cinq départemens de la région appelée flamande, cinq villes industrielles d'une importance diverse, Lille, Calais, Amiens, Saint-Quentin et Sedan, nous présentent tous les traits de la physionomie morale des classes laborieuses dans cette partie de la France. A dire vrai, en ce qui concerne le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme, il pourrait presque suffire de s'arrêter à Lille, où se rattachent les principaux fils de la vie industrielle de toute cette contrée, où les ouvriers sont si nombreux, où les influences qui les sollicitent en sens divers revêtent des aspects si singuliers et si curieux. L'action dépensée en vue de relever la condition morale et la condition matérielle de la classe ouvrière a pris depuis trois ans, dans un grand nombre de villes de province, un développement rapide et étendu; mais cette action n'est nulle part peut-être plus énergique, plus ingénieuse, plus persévérante qu'à Lille, bien qu'elle n'y frappe pas les regards de prime abord. Voulez-vous en découvrir l'étendue? vous devez pénétrer dans le sein d'institutions souvent peu apparentes, et étudier de près des mœurs et des habitudes tout intérieures. Là, en effet, rien de vif et de saisissant dans le caractère de la population. La masse, qui a de la droiture dans l'esprit et de la générosité dans les sentimens, est peu éclairée et souvent apathique. Sous un ciel froid et pluvieux, la vie ne se passe guère au

grand jour, dans les rues ou sur la place publique. Entre les murailles d'une ville fortifiée, on ne saurait s'attendre à trouver de vastes promenades, où le peuple va chercher ces perspectives riantes qui ravissent l'imagination. Sur les remparts ou l'esplanade, partout l'horizon est extrêmement resserré. Il n'y a pas ici, comme à Rouen, à Bordeaux, à Nantes, un grand fleuve dont les rives attirent toujours une partie de la population et forment une sorte de lieu de rendez-vous. Il faut sortir des portes de la cité, traverser de longs faubourgs, devenus quelquefois des villes de 12,000 ames, comme Wazemmes, avant de rencontrer des espaces agrandis. Que dans des conditions pareilles le goût du peuple lillois ne le pousse pas vers la vie en plein air, rien de plus facile à comprendre. L'été, quand il fait beau, à l'heure où les ateliers se ferment, les ouvriers se promènent quelques instans dans les rues centrales; mais ce n'est pas là évidemment qu'ils occupent la plus grande partie de leurs loisirs. Et cependant on reconnaît promptement en eux des hommes qui ne se plaisent point dans l'isolement, qui aiment au contraire à se rapprocher les uns des autres. Doués d'un caractère hospitalier et sympathique, les Flamands sont portés à s'aider mutuellement; ils affectionnent les réunions de tout genre et recherchent les occasions de passer en commun les heures qui ne sont pas données au travail. Rebelle à l'esprit d'individualisme, le sol lillois est très favorable à l'esprit d'association; aussi les sociétés y sont-elles le moyen à l'aide duquel s'exerce l'influence morale et se développe le mouvement intellectuel. Leur rôle y est considérable; c'est dans leur sein que se révèlent le véritable caractère de la population et le niveau du développement des esprits.

Les associations lilloises se partagent en deux grandes catégories : celles qui sont fondées sous l'inspiration d'une idée religieuse, et celles qui en sont plus ou moins éloignées. En y regardant d'un peu près, on retrouve bientôt ici la lutte entre l'esprit chrétien et l'esprit socialiste, lutte qui formera dans l'avenir une des pages les plus saillantes de l'histoire contemporaine. Le socialisme a pris dans l'Évangile ses idées sur l'égalité et la fraternité; mais, comme il en exagère l'application sur le théâtre de la vie présente, il rencontre aussitôt le christianisme pour adversaire inconciliable. Qu'on ne s'étonne pas que la doctrine socialiste se soit montrée si souvent comme à plaisir irréligieuse et impie. M. Proudhon savait bien ce qu'il faisait quand il déclarait la guerre à Dieu, au Dieu qu'adore le monde civilisé. Admettre le christianisme, c'eût été abdiquer toute originalité et toute raison d'être. Le christianisme n'est pas venu, comme les sectes socialistes, prêcher la ruine des sociétés existantes et attaquer les gouvernemens établis; il s'est adressé à l'homme pour le régénérer à l'aide d'une nouvelle loi morale d'où la rénovation des lois politiques devait

ensuite naître d'elle-même. Comme, d'ailleurs, aucun système social ne peut se flatter sans folie de mettre l'individu à l'abri du malheur et de la souffrance, il y aura toujours une masse d'hommes que l'esprit chrétien seul pourra soutenir et consoler. Le côté de l'ame humaine que le socialisme laisse en dehors de lui, le sentiment religieux s'en empare pour ressaisir les cœurs. Les diverses associations lilloises fondées sous l'empire d'une idée chrétienne agissent dans ce sens. Bien qu'elles soient placées sur un théâtre restreint, bien qu'elles ne comprennent peut-être pas toute la portée de leur œuvre, elles tirent de la nature même des choses une influence vraiment sociale et politique. On compte à Lille cinq associations de cette espèce : la société de Saint-Joseph, la société de Saint-Vincent de Paul, celle de Saint-François-Xavier, celle de Saint-François Régis et une société de patronage pour les jeunes ouvriers.

En parlant de la société de Saint-Joseph, un des hommes de la ville de Lille qui s'occupe avec le zèle le plus éclairé des associations religieuses me disait : « C'est un estaminet catholique. » Pris en bonne part, ce mot est exact. La société de Saint-Joseph n'a point pour objet des exercices religieux ou un enseignement moral : elle se propose de fournir à ses membres un moyen de passer honnêtement et agréablement la soirée du dimanche et celle du lundi, où les ateliers sont fermés. Elle possède à Lille une vaste maison pour l'hiver, et une belle villa à Esquermes pour les jours trop rapides de l'été : tous les jeux habituels des cercles sont réunis dans l'établissement de Lille, tous les exercices champêtres dans la maison de campagne. Une courte prière faite en commun, au moment où les portes se ferment et à laquelle on n'est pas obligé d'assister, rappelle seule que l'association se rattache à une idée religieuse. On s'en rapporte, quant au résultat, à cette règle générale, que toute institution suit la loi de son origine. Le nombre des membres s'élève environ à mille, dont la majorité se compose d'ouvriers des divers corps d'état; il s'y joint des commis de magasin et quelques chefs d'atelier. La bonne intelligence et une sorte de cordialité fraternelle n'ont jamais cessé de régner entre ces divers élémens. Toute discussion politique est défendue dans la société, qui vise, comme on voit, à moraliser le plaisir et à diminuer la clientelle du cabaret.

La confrérie de Saint-Vincent de Paul arrive aux masses populaires par la charité; elle visite les familles pauvres et distribue des secours soit en nature, soit en argent : en adoucissant les rigueurs de la misère, elle tend à pacifier les cœurs et à resserrer les liens si réels, bien que souvent contestés de nos jours, qui unissent les différentes classes sociales. Oui, le président de cette société avait raison de le dire, il y a quelques mois, dans une circonstance solennelle, l'accomplissement

d'une pareille tâche réclame cette éternelle jeunesse du cœur, toujours ardente, toujours infatigable, et ce dévouement ignoré et furtif qui puise en lui-même sa récompense.

L'enseignement chrétien, tel est le but principal de la société de Saint-François-Xavier. Les réunions, qui ont lieu le dimanche soir, comprennent des exercices pieux et des instructions sur des sujets relatifs à la religion ou à la morale religieuse : ces conférences s'adressent aux ouvriers, mais un assez petit nombre en profite. Le personnel de la société, qui s'est en grande partie renouvelé dans le cours de quelques années, demeure aujourd'hui à peu près stationnaire. Nous est-il permis de sonder la cause de cette immobilité? Ne serait-ce pas que, pour devenir et surtout pour rester sociétaire de Saint-François-Xavier, il faut être déjà fort avancé dans la voie chrétienne? Si le sujet habituel des instructions roulait dans un cercle moins spécial, si les ouvriers, sans même faire partie de l'association, pouvaient être admis aux conférences, il y aurait là le germe d'une influence infiniment plus sérieuse sur l'éducation des masses.

Le bien que produit la société de Saint-François Régis est malheureusement le signe d'un désordre incontestable dans la vie de la population laborieuse. Quoique les chefs d'établissement, on doit le dire à leur honneur, se préoccupent de plus en plus de la dignité morale de l'ouvrier, le rapprochement des âges et des sexes devient trop souvent la source d'une précoce altération des mœurs. Oui, les ateliers sont bien tenus; oui, la discipline y est irréprochable; mais, quand le seuil de la fabrique est franchi, qui peut prévenir les conséquences des relations qui s'y sont formées? Il en résulte de fréquens concubinages et un grand nombre de naissances illégitimes. La société de Saint-François Régis a été fondée en vue de faciliter les mariages et par suite la légitimation des enfans naturels. Depuis une dizaine d'années, elle est intervenue dans plus de deux mille quatre cents mariages, et elle a procuré la légitimation à plus de 800 enfans. Son concours consiste à se charger elle-même d'une partie des formalités légales à remplir, à faire venir à ses frais, des localités éloignées, les actes de l'état civil ou les pièces nécessaires dans cette grave circonstance de la vie. La loi récente, qui accorde en pareil cas aux indigens la remise des droits de timbre et d'enregistrement, sera pour elle d'un utile secours. Bien placés pour juger du mérite de cette œuvre, les conseils municipaux de Lille et de Wazemmes l'ont inscrite au budget communal : une association qui agit aussi largement sur la constitution de la famille parmi les classes ouvrières n'appartient plus seulement au domaine de la charité chrétienne, elle devient une institution sociale; mais la pensée religieuse répand sur elle un caractère de désintéressement et de bienveillance qui la rehausse et la féconde.

L'*œuvre des apprentis* prend les fils des ouvriers au moment où ils

sortent de l'école; elle les place en apprentissage et s'applique à les préparer à la vie réelle, dans laquelle ils vont bientôt avoir un rang à tenir. Dans des réunions du soir, des instructions religieuses auxquelles on a heureusement mêlé le chant des cantiques, tendent à soutenir et à développer le sens moral. Inaugurée au mois de novembre 1849, cette institution a été parfaitement accueillie par les classes laborieuses. De cent trente, le nombre des jeunes ouvriers patronnés s'est bientôt élevé à deux cents, et le local primitif est devenu trop étroit. En s'appliquant à un âge où les impressions reçues se gravent si profondément dans le cœur, une tutelle bienveillante et éclairée peut obtenir des résultats qu'il serait presque impossible d'espérer plus tard. Il n'y a pas plus de bons citoyens sans une éducation morale que de citoyens utiles sans une instruction spéciale. Réunir à l'apprentissage d'un métier un enseignement propre à élever l'ame, c'est agir à la fois selon l'intérêt de chaque individu et selon l'intérêt de la société tout entière.

Les associations religieuses de Lille répondent évidemment à des besoins réels et rendent d'incontestables services; mais embrassent-elles tous les élémens de la vie de l'homme ici-bas? satisfont-elles à tous les instincts légitimes de l'ame? Elles n'y prétendent pas; elles ont un rôle défini et circonscrit, où le meilleur côté du cœur trouve un aliment. L'individu, considéré comme membre d'une grande association politique qui lui impose des devoirs, mais qui en même temps lui confère des droits, n'y est pas et ne pouvait pas y être entièrement compris. A défaut d'autres motifs, les divisions si tranchées auxquelles nous sommes en proie y auraient opposé un obstacle invincible. Est-ce une raison, d'ailleurs, pour ne pas applaudir au bien très réel que produisent ces diverses institutions? Parce que tout le champ n'a pas été défriché, devons-nous dédaigner la moisson dorée qui couvre une partie de sa surface? Notre âge doit-il d'ailleurs prendre en jalousie les œuvres du sentiment religieux? Quand le parti libéral, sous la restauration, se montrait si ombrageux à cet endroit, il avait au moins pour prétexte l'invasion momentanée du clergé dans le domaine de la politique. De 1814 à 1830, en effet, le clergé avait paru oublier que les pouvoirs publics ont plus besoin de la religion que la religion n'a besoin d'eux. Aujourd'hui, aller encore puiser ses inspirations dans l'esprit haineux du siècle dernier, c'est commettre un anachronisme sans excuse et se placer en dehors du courant de l'opinion publique. Disons-le : dans un temps comme le nôtre, où rien d'individuel n'est efficace, les idées de moralisation et de charité qui ont présidé à l'établissement des sociétés religieuses de Lille ont pris la bonne route pour agir sur l'esprit des masses.

Le socialisme, de son côté, on s'y attend bien, s'efforce d'exploiter l'esprit d'association si naturel à la population lilloise. Il a cherché à

s'infiltrer dans toutes les réunions formées en dehors de la pensée religieuse. En fait d'associations de cette seconde espèce, dont les mouvemens méritent à coup sûr l'étude la plus attentive, nous trouvons à Lille la société dite de *l'Humanité*, des sociétés de secours mutuels, des sociétés chantantes, et enfin les cercles des cabarets. Quels résultats le socialisme a-t-il obtenus sur ce terrain, où il ne rencontrait pas la digue impénétrable du sentiment chrétien? Où en est-il aujourd'hui dans ses rapports avec la population?

La *Société de l'Humanité*, fondée le 7 mai 1848, se propose de procurer à ses membres, à bon compte et en bonne qualité, la viande de boucherie, le pain, les vêtemens et le chauffage. Il est vrai que, dans l'intention des fondateurs, on y voulait joindre une caisse de secours et une caisse de retraite; mais ce sont là des hors-d'œuvre. Les dispositions des statuts qui y sont relatives n'altèrent pas du reste le caractère essentiel de l'association, le seul, selon nous, par lequel elle puisse produire de sensibles avantages. Cette société ouvre ses rangs à tous ceux qui se présentent, pourvu que leur moralité ne soit pas entachée. La cotisation exigée de chaque membre est de 15 centimes par semaine. Le nombre des sociétaires était de quatorze cent trente-deux au mois de juin dernier; comme le chef de la famille est seul inscrit, ce chiffre englobe une masse très considérable d'intérêts. Les associés sont divisés par groupes de vingt; chaque groupe nomme un *vingtainier;* cinq groupes forment une centaine et choisissent un *centainier*. Placée sous la direction d'un président élu chaque année, l'association est administrée par une commission générale qui se réunit au moins une fois par mois et se divise en sous-commissions dites des subsistances, de l'habillement, de la comptabilité, etc.

Quels bénéfices la société procure-t-elle à ses membres en échange de leurs modiques cotisations? réalise-t-elle son programme en faisant payer moins cher les objets de consommation habituelle sans rien sacrifier sur la qualité? Après une expérience de deux années, on peut juger ses œuvres. Pour le pain, l'habillement et le chauffage, la société n'achète pas elle-même les matières premières, elle a traité avec des fournisseurs particuliers qui vendent aux sociétaires à un prix inférieur au prix courant les articles de leur commerce. Ainsi, pour le pain, le rabais est de 2 cent. 1/2 par kilog. Quant à la viande, la société fait acheter elle-même les bêtes qu'elle abat et les vend en détail dans quatre boucheries; c'est ici surtout que son action est intéressante à suivre. A Lille comme dans beaucoup d'autres villes, la viande de boucherie n'est pas tarifée; avant l'institution de la *Société d'Humanité*, les bouchers se refusaient à établir des catégories de viandes; on cherchait à vendre les morceaux les moins estimés aussi cher que les autres. Pressés par la concurrence de la société, les bouchers ont compris qu'il n'était plus possible de résister à un vœu souvent et inutile-

ment exprimé jusque-là. Il y a donc aujourd'hui des différences reconnues entre les viandes; c'est un service rendu par *l'Humanité* à toutes les classes laborieuses de la population lilloise. A ses membres munis de leur carte, *l'Humanité* offre un avantage plus direct : tandis que la viande de bœuf de la première catégorie se vend chez les bouchers 65 c. le demi-kilogramme, la société la donne à 50 c. Une cuisine tenue avec une propreté remarquable distribue en outre de la viande cuite et du bouillon à un prix très modéré.

Toutes ces opérations entraînent nécessairement une comptabilité développée et minutieuse. On ne saurait prendre trop de soin pour mettre en évidence la régularité des comptes; la classe à laquelle s'adresse *l'Humanité* est d'autant plus accessible au soupçon qu'elle est moins éclairée. J'ai vu les livres de la société, j'ai pu juger du système de ses registres à souche, de ses livrets et de ses cartes : si la société peut être frustrée, ce n'est pas faute de vérifications. Les nombreuses écritures sont parfaitement établies, et les constatations s'opèrent avec une prodigieuse facilité. Cependant l'association porte en elle des germes de dissolution contre lesquels elle a besoin de se prémunir avec l'attention la plus vigilante : elle doit savoir résister, par exemple, à la tendance qui la pousse à élargir démesurément le cercle de ses opérations. Une question réglementaire, celle du crédit pour le paiement du pain, est venue, d'un autre côté, provoquer des discussions orageuses et amener plusieurs démissions. Exploitée par la rivalité jalouse du commerce de détail, cette question du crédit menace d'agir comme un dissolvant au sein de la société; mais *l'Humanité* doit craindre par-dessus tout de laisser la politique pénétrer dans ses rangs. Je commence par le dire : dans les salles où se réunit la commission générale, dans la cuisine où se distribuent les viandes cuites, partout, en un mot, où plusieurs associés peuvent se rencontrer, la défense des discussions politiques est inscrite en gros caractères. Cependant, éclose au lendemain de la révolution de février, il était impossible que cette association ne se ressentît pas de l'influence qui passionnait alors les esprits; aussi la police lilloise se défie-t-elle des pensées qui pourraient encore y éclater. Au fond, cette vigilance protége l'institution, car la discorde entrerait inévitablement chez elle avec la politique et aurait bientôt compromis son présent et son avenir. Le socialisme n'aurait pas mieux demandé que de faire son œuvre propre de cette société, mais elle lui échappe en principe comme en fait. D'une part, elle ne prétend s'imposer à personne; créée au profit de la grande famille ouvrière, elle laisse chacun libre d'utiliser son concours ou de s'en passer. Pour se soutenir et prospérer, elle a besoin, d'autre part, que le calme règne dans le pays et l'activité dans le travail. Les quatorze cents actionnaires de *l'Humanité* sont rattachés plus qu'ils ne le croient eux-mêmes à la cause de l'ordre.

Les sociétés de secours mutuels, nées des sentimens les plus instinctifs de la population, existaient à Lille bien long-temps avant qu'on y eût entendu parler de socialisme. Quelques statuts encore en vigueur attestent une durée de trois siècles. A l'origine, l'intention religieuse s'y mêlait étroitement. Un grand nombre de ces associations portent encore le nom d'un saint, et plusieurs conservent en tête de leur charte ces mots : *A la plus grande gloire de Dieu et du glorieux saint N...* Ces sociétés sont de deux sortes : les unes réunissent tous les ouvriers d'un même établissement, sans distinction d'âge ni de sexe, et leurs statuts font partie intégrante du règlement de la fabrique. Les autres se composent d'ouvriers de toute profession et de tout atelier. Tandis que celles-là sont obligatoires, celles-ci restent facultatives. Les premières, qui sont d'une création plus récente et taillées sur le même modèle, ont pour aliment, outre les cotisations hebdomadaires de leurs membres, le produit des retenues ou amendes de toute nature payées dans l'atelier. Avant 1848, les amendes encourues, par exemple, pour absence ou retard profitaient au chef de l'établissement, par cette raison que, les frais généraux marchant toujours, il y avait pour lui une perte évidente. Ce raisonnement était juste, et cependant on était choqué de voir le patron s'adjuger cette indemnité prélevée sur le salaire de l'ouvrier; il en était de même des retenues pour mauvais ouvrage qui exposaient sans cesse à d'injurieux soupçons la bonne foi des chefs d'établissement. Le mode actuel de pénalité, en donnant au patron une position plus haute, est infiniment plus propre à maintenir la bonne harmonie entre les divers intérêts engagés dans la production.

Les sociétés de la seconde catégorie ont seulement pour ressource la mise volontaire de chaque associé, fixée à 20 ou 25 centimes par semaine, et qui est perçue à domicile par un receveur désigné quelquefois aussi dans les vieux règlemens sous le nom de *clerc* ou de *valet*. Ressort principal de l'association, le receveur touche sur le montant des cotisations une remise qui peut être évaluée à 10 pour cent de la recette totale. Certains statuts, qui portent le cachet de leur temps, lui allouent une ou deux paires de souliers ou une seule paire et un ressemelage. Un même receveur peut desservir plusieurs sociétés. Un ouvrier n'est admis à faire partie que d'une seule en dehors de celle de l'établissement même où il travaille.

Les sociétés mutuelles de Lille ont ce caractère singulier, qu'elles sont formées à la fois pour l'assistance et pour le plaisir. Autre trait qui les distingue : elles ne durent qu'une année et recommencent ensuite un cours tout nouveau. Voici comment on procède : un sociétaire tombe-t-il malade, on lui paie sous des conditions déterminées une indemnité de 5 à 6 francs par semaine, indemnité qui diminue et s'éteint ensuite complétement au bout d'un certain temps. Puis au

mois de mai, à la Saint-Nicolas, tous les associés partagent entre eux l'excédant des recettes sur les dépenses. Cette épargne est généralement consacrée à fêter le grand patron de la filature. Durant cette solennité appelée en patois la fête du *broquelet* (fuseau), les ateliers sont fermés trois jours, les patrons donnent habituellement une gratification aux ouvriers qui n'ont pas encouru d'amende pendant le cours de l'année. Après cette interruption traditionnelle du travail, les sociétés de secours mutuels recommencent à opérer leurs versemens dans la caisse épuisée.

On devine sans peine qu'avec le fractionnement de ces associations et le but spécial qu'elles se proposent, le socialisme n'a pas dû avoir une grande prise sur elles. Il a bien cherché à s'emparer des receveurs; mais les receveurs sont presque des fonctionnaires, qui tiennent à leur emploi et se trouvent ainsi engrenés dans l'ordre social. Il aurait voulu aussi pouvoir prendre ces sociétés sous son égide; mais comme ni les patrons ni l'autorité ne les ont attaquées, il n'a pas eu à les défendre. L'exagération du principe socialiste n'a donc pas pénétré dans leur organisation.

La population lilloise se complaît trop dans les réunions de tout genre pour ne pas aimer les chants qui les animent et qui sont un des plus sûrs moyens d'éveiller à la fois le même écho dans les ames. Les sociétés chantantes germent ici spontanément tout comme les sociétés de secours mutuels. Affranchies en fait de la nécessité d'une autorisation préalable après la révolution de février, elles s'étaient extrêmement multipliées. Une décision du préfet, qui a rappelé les dispositions légales relatives aux réunions, a eu pour effet d'en diminuer un peu le nombre. L'autorité locale veut pouvoir connaître leurs mouvemens; mais, en cherchant à prévenir les écarts qui menaceraient l'ordre public, elle ne saurait avoir l'intention de réagir contre les inoffensives satisfactions d'un goût populaire. Les destinées de la chanson survivront aux discordes de notre temps.

Quels sont les chants en faveur auprès des sociétés lilloises? Il y a bien une place pour nos fameuses chansons patriotiques, qui, depuis l'ardente *Marseillaise*, ont tant de fois gonflé les poitrines; elles n'entrent plus néanmoins dans les répertoires quotidiens. Les œuvres de Béranger en ont aussi à peu près disparu. Les compositions plus actuelles de M. Pierre Dupont ont été au contraire et sont encore assez souvent répétées en chœur; mais la préférence marquée des ouvriers se porte sur des chansons qu'on nous permettra d'appeler des chansons du cru, composées en patois par des poètes de la localité. Ce sont celles-ci qui retentissent incessamment dans les sociétés chantantes. Le patois de Lille a des charmes particuliers pour les oreilles populaires. A défaut d'harmonie, il se prête, comme notre vieux français, à des tours de phrase très naïfs et très faciles à comprendre. Lille

compte de nombreux chansonniers, en tête desquels marchent MM. Desrousseaux et Danis, tous les deux poètes drôlatiques et burlesques, et qui ont également tous les deux publié plusieurs recueils de chansons. Beaucoup d'ouvriers composent aussi des chants patois qui sont imprimés sur des feuilles volantes et se vendent généralement à un assez grand nombre d'exemplaires. Les idées mises en œuvre dans toutes ces poésies n'ont rien de bien original : ce sont le plus souvent de nouvelles paroles sur des thèmes très connus; mais il s'y trouve des couplets assez drôlement tournés et des scènes de la vie habituelle fort exactement rendues. Presque jamais on ne touche à la politique. Les sujets sont pris dans la région de la fantaisie, ou bien tirés de quelque circonstance fortuite de la vie locale. Tout devient matière à chansons : une fête, un concert, un ballon lancé, etc. Ainsi dernièrement une société musicale de Lille recrutée dans différentes classes sociales et désignée sous le nom bizarre de société des *Crick-Mouls*, dont personne n'a pu me dire l'étymologie, est conviée à un concours de musique ouvert par la ville de Troyes. Les enfans de Notre-Dame-de-la-Treille (1), si hospitaliers chez eux, ont trouvé très parcimonieuse l'hospitalité des Champenois. Leur déconvenue forme tout de suite, pour M. Desrousseaux, le sujet d'une chanson assez piquante intitulée *l'Garchon Girotte au concours de Troyes*. Sous ce titre, *M'Cave et min Guernier* (ma cave et mon grenier), un ouvrier tapissier a composé quelques couplets à propos de la discussion parlementaire relative aux habitations des ouvriers de Lille. Je choisis cette chanson pour en citer quelques passages comme un échantillon du patois lillois, parce qu'elle renferme une peinture très significative de certaines préférences de la classe ouvrière. C'est l'apologie de la cave et la réprobation du grenier.

On a lu sur la gazette,
Dins chés derniers jours,
Sur les cav's et les courettes
Gramint (beaucoup) d'longs discours.
. . . . . .
Chés monsieux ont mis d's'intraves
  Dins min p'tit métier,
Y me f'ront sortir de m'cave
  Pour mette au guernier.
. . . . . .
Y m'ont dit, chés gins habiles :
  « Vo cave est malsain. »
J'y vivos avé m'famille
Sans besoin d'médecin...
Allons, y n'y a point d'répliques,
  Du moins j'intindrai

(1) Notre-Dame-de-la-Treille est la patronne de la ville de Lille.

Les anges canter des cantiques
Pa'l'sus d'min guernier.

Le sentiment exprimé dans cette chanson est véritablement celui des masses. Les ouvriers de Lille aiment mieux descendre cinq ou six marches que monter deux étages. J'ai vu des chambres bien aérées rester inoccupées, quand des caves se louaient dans le voisinage à un prix plus élevé. La cave permet d'exercer un petit métier, et les habitudes indolentes du peuple lillois trouvent leur compte dans ces réduits en communication si facile avec la voie publique. Toutes détestables que soient ces habitations, il faut savoir d'ailleurs, si on veut s'en faire une idée exacte, qu'il n'y a pas ici, comme à Paris ou à Lyon par exemple, des maisons de six étages bordant des rues étroites. Les maisons ne sont pas hautes; les rues sont généralement larges et disposées de telle manière que l'air y circule et s'y renouvelle avec facilité. Ce sont les caves situées dans quelques cours rétrécies du quartier Saint-Sauveur que M. Blanqui avait particulièrement en vue dans son rapport à l'Académie des sciences morales et politiques en 1848, rapport qui visait d'ailleurs, nous aimons à le rappeler en passant, à tempérer l'éclat des passions déchaînées à cette époque. Aujourd'hui, grace aux efforts de l'édilité municipale, les caves reconnues malsaines ont à peu près cessé d'être habitées. Les logemens des classes laborieuses à Lille offrent en général des conditions de salubrité satisfaisantes; mais l'ouvrier chassé de son logis souterrain par une philanthropie importune y jette encore un œil plein de regret lorsqu'il monte péniblement l'escalier de sa mansarde.

Avec les habitudes invétérées de la population lilloise, le logement exerce peu d'influence sur le côté moral de la vie. On ne reste pas chez soi, et eût-on un palais pour demeure, on ne s'y tiendrait peut-être pas davantage, s'il fallait y rester sans compagnie. Les ouvriers ont des espèces de cercles où ils passent les heures de loisir dans les nombreux cabarets de la ville, dont les volets verts se présentent plus agréablement à l'œil que les devantures rougeâtres des guinguettes de la banlieue parisienne. Le cabaret n'est pas seulement un lieu où l'on va boire, bien qu'on s'y enivre trop souvent; c'est avant tout un lieu où l'on se réunit. Les mêmes visiteurs fréquentent habituellement les mêmes maisons. Quelquefois les ouvriers d'un même atelier prélèvent un sou par semaine pour leur cercle, afin de pouvoir y aller quand ils le veulent, sans être obligés d'y rien consommer.

L'idée d'un prélèvement organisé sur le salaire est tout-à-fait entrée, comme on le voit, dans les mœurs de la population lilloise; mais ce prélèvement a moins pour objet de mettre en commun une certaine quantité des chances de la vie que de donner satisfaction au côté sym-

pathique de l'ame. Tout en s'unissant, on garde sa personnalité et son libre arbitre. Ce système de cotisations qui se reproduit à tout moment, qui revient pour le carnaval, pour des danses durant l'hiver, etc., donne naissance à une infinité de petites caisses gérées par un trésorier et autour desquelles il se passe parfois des faits propres à jeter une lueur nouvelle sur les habitudes populaires. Quelques-unes de ces caisses consentent à prêter au sociétaire qui le demande une partie de la somme par lui versée; ainsi, à l'époque de l'année où on a payé cinq francs, on peut être admis à en emprunter trois. Ce prêt n'est point gratuit; il n'y a pas de banquier qui vende le crédit aussi cher. L'emprunteur doit donner un liard par semaine et par franc, ou cinquante-deux liards par an, c'est-à-dire 65 pour 100 d'intérêt. Que devient cet intérêt? Il accroît la masse, et, à l'époque fixée pour le partage, celui des sociétaires qui n'a rien emprunté touche une somme supérieure à son propre versement. Les ouvriers ne se gâtent pas, comme on en peut juger, les uns les autres; jusque-là, cependant, nous ne voyons dans ce procédé qu'une dureté extrême : n'en résulte-t-il point des abus plus graves? Nous ne voudrions pas affirmer, après les renseignemens que nous avons recueillis, que certains trésoriers peu scrupuleux n'aient jamais continué, quand le partage de la caisse était accompli, à faire, pour leur propre compte, ces prêts à la petite semaine, moyennant le même intérêt de 65 pour 100.

Dans tout ce mouvement des sociétés de plaisir et des cercles des cabarets, la politique occupe-t-elle une place? l'agitation socialiste y trouve-t-elle un moyen d'influence? Quant aux sociétés dansantes et autres réunions analogues, il faut vivre dans un temps où la politique a presque tout envahi pour être obligé de dire que des intentions de cette nature en sont tout-à-fait absentes. Pour les cercles des cabarets, c'est différent : sans en être l'objet, la politique y pénètre naturellement avec les journaux qu'on y reçoit, et qui sont ordinairement des journaux exaltés. Il est pourtant bien rare qu'en temps ordinaire les conversations y roulent sur le gouvernement ou sur ses actes. Le journal n'est pas lu à haute voix : ceux qui le lisent passent par-dessus la polémique pour courir aux faits divers et aux annonces (1); mais, si les ouvriers lillois restent étrangers à la polémique courante, pour laquelle ils n'ont aucun goût, ils prêtent l'oreille à ce qui les concerne. Il n'y a pas dans l'assemblée nationale une seule discussion relative au travail qui n'ait au milieu d'eux un grand retentissement. Quelques-uns lisent alors le journal, et racontent aux autres ce qui s'est

(1) Une des feuilles du parti conservateur qui tenait à se placer dans les cabarets de Lille, et qui, grace à quelques sacrifices, a réussi à y glisser cinq ou six cents numéros, avait considéré comme une condition essentielle de succès de présenter une belle page d'annonces.

passé. Cette attention qu'ils donnent à leurs intérêts, naturellement liés aux intérêts généraux du pays, peut à coup sûr offrir des dangers chez des hommes peu instruits, et par conséquent faciles à égarer. En elle-même cependant, elle est un signe incontestable du mouvement qui élève les masses, et dont l'origine se mêle étroitement à toute notre histoire depuis soixante années. Qu'on réprouve ou non ce travail de la pensée, il existe; il a pénétré jusque dans les entrailles de notre société industrielle. Voudrait-on le supprimer, on reconnaîtrait bientôt qu'il est assez puissant pour déconcerter tous les efforts. Tâcher d'éclairer les classes laborieuses et de mettre la vérité à la portée de leur esprit, étendre le rayon lumineux qui luit sur notre pays, c'est la mission et ce sera, nous l'espérons, la gloire de ce siècle. Tant qu'aucune idée un peu générale n'a pénétré dans l'esprit d'une population, tant que la masse se laisse docilement conduire au travail sans s'interroger sur son rôle, l'ignorance est peut-être un moyen de domination; mais, aussitôt que les hommes commencent à réfléchir sur la situation relative des différentes conditions sociales, le développement des intelligences et le développement du sens moral peuvent seuls assurer la paix dans la société. Il faut alors arriver à faire comprendre aux intérêts la raison des phénomènes sociaux.

En dernière analyse, malgré l'apathie flamande, la population ouvrière de Lille s'habitue peu à peu à raisonner. « Si l'esprit de nos ouvriers n'est pas ouvert et prompt, me disait naguère un fabricant qui les a maintes fois entendus débattre leurs intérêts, car il a fait partie pendant de longues années du conseil des prud'hommes de Lille, il ne résiste presque jamais à une explication un peu patiente. Quand un ouvrier a eu tort, on l'amène sans trop de difficulté à le reconnaître lui-même. » Ce bon sens naturel n'a besoin que d'être dégrossi pour devenir un rempart contre des suggestions perfides. Les ouvriers lillois ont appris à leurs propres dépens que le désordre ne fait pas marcher le travail et cuire le pain du lendemain; mais, si l'agitation a perdu du terrain, il y a toujours chez une partie de ces ouvriers des sentimens profonds de défiance à l'égard des chefs d'établissement : le bien même qui vient du patron est suspect. Pour activer la pacification des ames, un ancien manufacturier du département du Nord, dont les intentions bienveillantes envers les travailleurs de l'industrie reposent sur une profonde connaissance de leur état moral et physique, recommandait de s'occuper d'eux activement, mais sans le leur dire, de leur faire du bien constamment, mais sans chercher à s'en prévaloir. La défiance, on ne saurait en douter, s'évanouirait peu à peu devant l'application d'un pareil programme, qui compte d'ailleurs à Lille même d'énergiques et puissans adeptes, et peut opposer déjà des résultats acquis aux exagérations du socialisme.

II. — CALAIS ET AMIENS. — SAINT-QUENTIN ET SEDAN.

Dans les deux villes de Calais et d'Amiens, qui rentrent dans le cercle industriel de la Flandre, le mouvement des idées et des faits ne se présente point avec un caractère aussi animé, aussi large que dans la capitale de cette ancienne province. Les traits généraux vont en se rapetissant. La fabrique de Calais et de Saint-Pierre-lez-Calais renferme quatre associations de secours mutuels qui se réunissent tous les quinze jours, et dans lesquelles les cotisations varient de 10 à 50 centimes par semaine. Bien que ces sociétés soient étrangères à la politique, on trouverait aisément dans chacune d'elles un noyau d'agitation socialiste. Tant que les métiers sont en mouvement, tant que l'ouvrier peut gagner sa vie, la grande masse des travailleurs échappe à une influence qui se dissimule elle-même; mais, dans un moment de crise industrielle, l'accès des ames deviendrait plus facile. Est-ce à dire que l'idée fondamentale du socialisme, l'idée d'une association exagérée et obligatoire ait pénétré dans les esprits? Non, les ouvriers de Calais n'aspirent même pas, comme ceux de quelques autres districts, à une exploitation collective de l'industrie locale. Leurs vues ne s'étendent point aussi loin; mais les cœurs sont tourmentés par un sentiment d'envie contre les chefs d'établissement. La source du mal est là. Peut-être aussi a-t-on trop négligé d'éclairer les intelligences, de leur rendre sensible l'intime corrélation qui existe au fond entre le travail et le capital. Il en résulte qu'une population, qui n'est pas une population égarée, qui s'est promptement rassise en 1848, au milieu de l'émotion générale, est plus susceptible de céder à des suggestions qui l'emporteraient bien loin de ses vrais intérêts comme de ses sentimens véritables.

La ville d'Amiens présente le contraste d'une belle cité où de larges perspectives s'ouvrent de tous côtés, où se déploient des boulevards spacieux, des promenades magnifiques, et d'une fabrique qui se replie sur elle-même, qui paraît craindre de demander à une initiative hardie les moyens d'un nouvel épanouissement. Les masses y participent moins peut-être qu'en aucune autre ville du nord de la France au mouvement intellectuel. Que les salaires soient élevés, tel est bien là, comme partout, le désir qui émeut les ouvriers, mais ce désir est peu éclairé; il ne sait pas, quand il se manifeste au dehors, se régler et se limiter lui-même. Le chef d'une des nombreuses teintureries établies sur les cours d'eau qui coupent la ville d'Amiens me racontait dernièrement que ses ouvriers, trouvant trop faible leur salaire accoutumé de 9 francs pour six jours de travail, étaient venus lui demander de le porter à 12 francs. « J'étais disposé, me disait-il, à consentir à cette demande, parce que l'ouvrage allait bien dans ce moment-là; j'y

mis seulement pour condition que les autres fabricans de la ville accorderaient la même augmentation; mon exemple et mon adhésion devaient, d'ailleurs, exercer sur eux un certain poids. Que firent cependant les ouvriers? Ayant obtenu si facilement de moi une réponse favorable, ils imaginèrent d'aller plus loin et de réclamer une diminution dans la durée du travail. Je m'élevai contre cette nouvelle prétention. Les deux exigences réunies offrirent un excellent motif à ceux des patrons qui ne voulaient ni de l'une ni de l'autre, pour les repousser toutes les deux. Il en résulta des tiraillemens, des retards; en fin de compte, nos ouvriers, pour n'avoir su ni se borner ni se contenir, obtinrent à grand'peine, dans un très petit nombre d'établissemens, 10 fr. ou 10 fr. 50 centimes par semaine, tandis que, dans la plupart, les salaires restèrent à 9 francs. » Jusqu'à ces derniers temps, les sociétés de secours mutuels étaient inconnues dans cette ville. On s'efforce assez péniblement d'en constituer une aujourd'hui. Tout en manquant d'un élan qui lui soit propre, la population est extrêmement accessible au contre-coup des événemens extérieurs. Qu'une émotion un peu profonde se fasse sentir à Paris, elle peut entraîner de graves désordres à Amiens. L'agitation socialiste n'y trouverait pas pour obstacle, autant qu'ailleurs, la réflexion qui contrôle les faits et commence à savoir calculer les chances du lendemain.

Des traits de caractère plus singuliers et plus marqués apparaissent dans les deux grandes annexes de la zone septentrionale de la France, Saint-Quentin et Sedan; mais le mouvement s'y produit sous d'autres aspects que dans la Flandre proprement dite. A Saint-Quentin d'abord, on chercherait vainement cet esprit de corporation si vivace parmi les ouvriers lillois. C'est l'individualisme qui domine ici. Point de sociétés religieuses qui s'appliquent à réunir en un faisceau les aspirations de chacun et à les pénétrer de l'idée chrétienne, point de sociétés de secours mutuels qui fassent servir une épargne collective au soulagement d'un malheur particulier; point de ces sociétés chantantes, de ces sociétés de plaisir où les ames se livrent aux mêmes impressions et semblent se toucher par la communauté des sentimens. On est encore bien plus éloigné des associations savantes et complexes qui enveloppent, comme *l'Humanité* de Lille, l'ensemble des consommations domestiques. Subsistant avec leur salaire quand le travail marche, ou secourus par la charité publique durant les momens de crise, les ouvriers de Saint-Quentin n'éprouvent le besoin de rien mettre en commun dans les relations ordinaires de la vie. Le cabaret est, en dehors de l'atelier, le seul lieu qui les rassemble; encore n'y vont-ils pas comme à un cercle où ils doivent trouver d'autres hommes et passer en compagnie les heures de loisir : le cabaret est pour eux, avant tout, un lieu où l'on vend à boire. L'ivrognerie est le grand vice de tout ce district industriel, et le

plaisir de boire la jouissance préférée. Comme le vin est cher dans le pays, bien qu'on y soit fort rapproché des contrées viticoles, on s'enivre avec de la bière ou avec des boissons alcooliques de mauvaise qualité, qui donnent à l'ivresse un caractère particulier de pesanteur et d'abrutissement. On aurait pu s'attendre au premier abord, en n'apercevant ici de sociétés d'aucune espèce, que le vide laissé par l'esprit d'association serait rempli par l'esprit de famille; mais non : c'est le cabaret, comme on vient de le voir, qui accapare toutes les heures dérobées au travail.

La ville de Saint-Quentin est entourée de promenades verdoyantes; bâtie sur le flanc d'un coteau, elle est dominée par une plate-forme couverte d'arbres magnifiques, et d'où la vue peut s'étendre sur une immense vallée. Ces lieux si propres à charmer les regards, l'ouvrier ne les fréquente guère, et jamais il n'y conduit sa famille. Tandis qu'il passe son temps au dehors, la mère et les jeunes enfans restent à la maison. Deux manières de vivre aussi distinctes entraînent deux catégories de dépenses dans le maigre budget du travailleur. Si la nourriture de la famille y a son chapitre, le cabaret doit y avoir le sien; or, comme c'est le client du cabaret qui préside au partage, il consacre trop souvent une somme bien faible aux besoins domestiques, gardant pour lui quelquefois plus de la moitié de son gain. La femme s'arrange comme elle peut, c'est-à-dire que le foyer reste sans feu, et que les enfans, couverts de haillons, mendient sur la voie publique. Avec de pareilles dispositions, quelle prévoyance serait possible? L'ouvrier sans doute est plus heureux quand il gagne davantage, puisqu'il a plus de moyens de satisfaire ses goûts, mais il ne pense guère plus à se préparer des ressources pour le lendemain. Avant 1848, la moyenne des salaires dans la fabrique de Saint-Quentin, en tenant compte des hommes, des femmes et des enfans, était de 20 à 22 sous par jour; en 1848, sous le coup de la crise qui paralysa tant de métiers, les salaires tombent à 18 sous pour monter ensuite à 40 ou 45 durant les deux années si productives de 1849 et 1850. Eh bien! à ces diverses époques, avec une rétribution si différente, on cherche également en vain le produit des économies.

Cette population paraît, d'ailleurs, animée d'excellens instincts : visiblement touchée du bien qu'on lui fait, elle sait au besoin témoigner sa reconnaissance par les attentions les plus délicates. Il n'est pas besoin de beaucoup d'efforts de la part des chefs d'établissement pour gagner les sympathies de leurs ouvriers : qu'ils s'occupent un peu d'eux, cela suffit. Les inclinations des masses ne sont ni turbulentes, ni agressives, et Saint-Quentin s'endort chaque soir fort tranquillement, sans avoir chez elle un seul soldat en garnison.

Les classes ouvrières ainsi disposées, que fait-on pour elles? quelle

influence les sollicite et comment y répondent-elles? Considérée indépendamment du district dont elle est le centre, la ville de Saint-Quentin renferme un nombre beaucoup plus considérable de commerçans, de commissionnaires que de manufacturiers. Le génie commercial y domine le génie industriel; c'est par le commerce des batistes et des linons que cette ville, dont la population a monté en quarante années de dix mille à vingt-cinq mille ames, avait commencé sa rapide fortune. Or, le commerce est déjà un peu éloigné des ouvriers, auxquels ils ne se mêle pas directement. Livré à ses spéculations, comment serait-il porté à s'occuper beaucoup d'une classe dont il ignore bien souvent le véritable état? Voulons-nous dire qu'ici les travailleurs de l'industrie sont entièrement abandonnés à eux-mêmes sans que personne songe à les aider et à les soutenir? Non: quelques hommes généreux ont même su prendre une initiative intelligente qui a trouvé de l'écho et dans la municipalité et dans la population aisée; mais cette action, d'ailleurs assez récente, est encore circonscrite dans un cercle peu étendu; elle pourrait s'ingénier davantage à trouver des moyens d'atteindre à la source du mal. Voici, par exemple, les écoles communales qui sont insuffisantes : la ville continue néanmoins à fermer sa porte aux frères de la Doctrine chrétienne. Craint-on que les ouvriers n'envoient pas leurs enfans dans ces classes? L'expérience accomplie dans tant d'autres villes de fabrique démontre combien cette appréhension serait erronée. Disons-le plutôt, il y a dans cette localité, parmi la bourgeoisie, un levain profond de cet esprit prétendu voltairien qui florissait au temps de la restauration. Une société de dames, dite *Société de la Providence*, est, il est vrai, instituée pour venir au secours de quelques familles au moyen de prêts gratuits d'objets mobiliers, notamment d'articles de literie. Dans une contrée où le mobilier des indigens est déplorablement négligé, où il n'est pas rare de voir un même lit servir à cinq ou six personnes, cette œuvre est sans doute d'une incontestable utilité. Resserrée toutefois dans des limites étroites, elle ne saurait avoir une influence sociale digne d'être signalée. Un seul mode d'action nous paraît largement approprié aux besoins de la localité, un seul attaque l'ouvrier dans le retranchement de ses vices. Ce mode consiste dans la destination donnée, depuis quelques années, à des terrains communaux voisins de la ville. Saint-Quentin possède une assez grande étendue de terres situées près de ses boulevards et qu'elle a l'intention d'aliéner; en attendant des acquéreurs, on a imaginé de diviser ces terrains en petits lots et de les donner gratuitement à des ouvriers qui les cultivent. Le nombre de ces lots est de quatre à cinq cents; pour en obtenir un, on doit adresser une demande à une commission spéciale prise dans le sein du conseil de la cité; les allocations sont faites pour un an. A Saint-Quentin, où le chômage du lundi

est universel, on voit tout de suite quels heureux effets peut produire une mesure qui fournit à l'ouvrier une occupation attrayante et productive. Les heures données à la culture sont prises au cabaret. Plaise à Dieu que la ville attende long-temps des acquéreurs et puisse laisser à ces terres une si bienfaisante destination!

Le socialisme ne se révèle dans la fabrique de Saint-Quentin par aucune institution spéciale; mais il y compte des représentans isolés dont quelques-uns exercent une réelle influence. En général, la politique a le cabaret pour théâtre; les maîtres de l'opinion sont les cabaretiers. Ils choisissent le journal que reçoit leur maison, et le commentent à leur manière. Bien que les ouvriers sachent presque tous lire, ils lisent peu la polémique et se contentent du commentaire qu'on leur en fait. Les journaux reçus dans les cabarets appartiennent presque tous à l'opinion radicale. Les votes électoraux se ressentiraient à l'occasion de cette influence, à laquelle échappent pourtant les actes de la vie habituelle. Au fond, les ouvriers restent complétement en dehors de l'idée socialiste, parce qu'il n'y a point de place dans leur ame pour le désir de révolutionner l'industrie en lui imposant l'association de tous les élémens qui concourent à la production.

Cette dernière pensée, la pensée fondamentale du socialisme, s'est, au contraire, fait jour en une certaine mesure dans la fabrique de Sedan. Les masses n'y comprennent pas, il est vrai, la doctrine même envisagée comme théorie sociale; mais elles accueillent avec faveur, en matière d'association, de vagues aspirations qui en dérivent. Dans aucune autre ville du nord de la France, on ne trouve, au point de vue moral, autant de contrastes que dans cette industrieuse cité des Ardennes. Sous beaucoup de rapports, la situation des esprits y est satisfaisante. L'ivrognerie a pu être radicalement extirpée, grace au bon sens des populations et à la fermeté des chefs d'usine. Un ouvrier ivre est à Sedan une singularité. On y affectionne la vie de famille; le plaisir préféré consiste dans des promenades qui ont un objet tout spécial. Beaucoup d'ouvriers louent sur les anciennes fortifications de la ville un petit jardin dont le prix varie de 10 à 15 francs par an; ils s'y rendent tous les dimanches pendant l'été avec leurs femmes et leurs enfans. On y dîne sur un coin de gazon, et le père ramène le soir sa famille au logis, cent fois plus heureux, cent fois mieux préparé à reprendre son travail le lendemain que s'il avait passé, comme ailleurs, sa journée au cabaret. Les habitudes religieuses ne sont pas non plus entièrement abandonnées. Les parens apportent un soin particulier à l'éducation de leurs enfans. Un fait digne d'être mis en relief se produit sous ce rapport. La municipalité sedanaise, qui, en 1848, a eu le tort de rayer du budget communal les écoles chrétiennes, entretient trois classes d'enseignement mutuel complétement gratuites; les ouvriers n'y envoient

pas leurs enfans. Ils préfèrent les écoles des frères ignorantins, où ils sont obligés pourtant de payer une petite rétribution, parce qu'ils ont plus de confiance dans l'éducation qu'on y donne. Leur choix n'est dicté d'ailleurs par aucune intention de narguer le conseil municipal. Un grand nombre d'ouvriers fréquentent l'église le dimanche. A une époque où, dans les momens de presse, les fabriques ne s'arrêtaient pas le septième jour de la semaine, quelques chefs d'établissement avaient proposé à leurs ateliers de travailler jusqu'à une ou deux heures, sauf à se reposer le restant de la journée; les ouvriers aimèrent mieux, au contraire, demeurer plus tard à la manufacture et avoir dans la matinée le temps d'aller à la messe. Tout récemment, le cardinal-archevêque de Reims visitait Sedan pour la première fois depuis son élévation; on lui préparait une réception solennelle. Les ouvriers demandèrent eux-mêmes à quitter l'atelier pour se rendre au-devant de lui, et ils se présentèrent sur son passage dans une respectueuse attitude, malgré les recommandations d'une feuille locale qui leur conseillait de se mettre au-dessus de ces vaines fantasmagories. Toutefois il ne faudrait pas croire qu'en dehors du domaine spirituel, le clergé ait une grande influence à Sedan, et toute tentative même pour étendre son action soulèverait immédiatement une invincible répugnance parmi les ouvriers sedanais. Aussi n'y a-t-il point dans cette ville d'institutions religieuses destinées aux ouvriers; elles seraient mal accueillies et ne tarderaient pas à dépérir.

Au milieu des émotions de 1848, la population laborieuse de cette fabrique ne se laissa pousser à aucun excès. Des démonstrations violentes s'étant produites contre la maison d'un ancien et très honorable manufacturier qui avait long-temps occupé une place dans les conseils du dernier roi, les ouvriers y établirent un poste jour et nuit pendant un mois, afin de prévenir le retour de ces scènes affligeantes, auxquelles pas un d'entre eux n'avait participé. Long-temps même ils résistèrent à des sollicitations venues du dehors pour les embrigader en vue de balancer l'influence des chefs d'établissement. C'est seulement beaucoup plus tard, quand l'exécution de la loi sur la durée du travail fut généralisée, qu'un dissentiment profond, qui touchait au taux du salaire, éclata entre eux et les patrons. Les ouvriers choisirent des délégués et se mirent en chômage pendant quatre jours. Une caisse centrale, dont ils s'efforcent d'entourer d'un certain mystère l'existence et le régime, fut alors créée par eux. Le minimum des versemens est de 50 cent. par mois; beaucoup d'ouvriers paient 50 cent. par semaine. Quelle est la destination réelle de cette institution? Sous prétexte d'aider les travailleurs quand l'atelier chôme, elle nous paraît avoir pour principal objet de les soutenir, s'ils jugent à propos de faire grève pour résister à telle ou telle prétention des fabricans. Nous ne voudrions pas affir-

mer que les fonds ne reçoivent jamais d'application politique. Serrés autour de leur caisse centrale, les ouvriers sedanais ont accueilli peu à peu des pensées d'association qui les flattent et qui les abusent. Honnêtes et laborieux, ils répugnent à tout projet de spoliation, ils ne recherchent point l'agitation pour elle-même, ou parce qu'ils s'imagineraient pouvoir vivre sans rien faire. Que veulent-ils donc? A quelles impulsions cèdent-ils? En allant au fond des choses, on retrouve dans leurs opinions la trace de la doctrine de M. Louis Blanc mêlée peut-être à je ne sais quel lambeau de la théorie fouriériste. Exploiter le travail de la fabrique sedanaise par associations d'ouvriers après avoir indemnisé les propriétaires actuels, tel est à peu près l'idéal auquel tendent ici les aspirations de la masse laborieuse. Quelques créations récentes contribuent à égarer son esprit en offrant à ses yeux, sur une petite échelle, l'image de ce qu'elle désire. Ainsi les ouvriers ont établi une épicerie commune, dite *épicerie sociétaire,* en vue de payer moins cher les denrées de consommation quotidienne. Ils ont choisi parmi eux un gérant auquel ils allouent un traitement fixe; ce gérant achète les marchandises en gros et les revend en détail presque à prix coûtant. Il en résulte pour les consommateurs une très notable économie. La pensée de cette création, qui ressemble en petit à *l'Humanité* de Lille, est bonne; elle est simple et elle n'était pas difficile à réaliser. Les ouvriers s'étant astreints à s'approvisionner exclusivement dans l'épicerie commune et à payer les achats comptant, il suffisait d'un très petit capital pour commencer l'opération sans avoir de risques à courir. Un tel établissement n'aurait, à coup sûr, rencontré que des sympathies, s'il ne s'y mêlait pas l'intention visible d'offrir un modèle d'organisation générale. Cette circonstance a effrayé quelques esprits et suscité les défiances de l'autorité locale. Un jour, on a fait arrêter le gérant; on l'accusait de se livrer à une propagande anarchique et d'être un comptable infidèle. Tous les papiers de la société ont été visités sans qu'on découvrît la trace d'une propagande quelconque; des experts ont examiné les livres et les ont trouvés en règle. L'épicerie sociétaire et son chef ont inspiré dès-lors une confiance encore plus grande aux travailleurs. Ces derniers n'en ont été que plus portés à s'exagérer démesurément la signification d'une expérience aussi étroite. Qu'arrive-t-il? On ne considère que le coin du pays sur lequel on vit, on ne se rend aucun compte des conditions générales du mouvement social, et on se figure que la France entière pourrait être organisée comme un magasin d'épicerie? Voilà mise à nu l'erreur des ouvriers sedanais, erreur dangereuse, mais qui, tempérée par leur amour du travail et l'honnêteté de leurs sentimens, par les habitudes de la vie de famille, est loin de les associer à tous les rêves des écoles socialistes.

Si, au moment de quitter l'industrieuse région flamande, nous jetons un regard sur l'ensemble du pays parcouru, nous pourrons remarquer quelques points saillans qui se dégagent de la variété des situations. Une première observation se présente : depuis 1848, à mesure que les ateliers se rouvraient, à mesure que le travail reprenait son essor, l'agitation perdait du terrain. Dans les grands centres industriels, de larges améliorations ont été obtenues sous ce rapport; la population laborieuse a été, pour ainsi dire, arrachée à l'influence anarchique qui l'avait entraînée si loin de ses intérêts réels. Dans les égaremens de 1848, les masses ont trouvé une sévère leçon, celle de la misère subie au sein d'un universel chômage, Cette leçon n'a pas été perdue pour elles : si les populations ouvrières ressemblent toujours à une mer immense dont une crise économique, traînant après elle l'oisiveté et la misère, pourrait encore bouleverser les flots, du moins ont-elles échappé à cet esprit d'agitation quotidienne qui les rendait accessibles à tous les entraînemens.

Le socialisme ne s'est pas présenté dans cette contrée en déployant franchement son drapeau et en présentant aux regards ses principes et leurs conséquences. Comme doctrine sociale, il demeure un livre fermé pour les ouvriers, incapables qu'ils sont de se reconnaître dans le dédale des sectes qui le composent. Le plus souvent il se voile sous la critique de l'ordre économique existant. Malgré ce déguisement, l'immense majorité des populations laborieuses résiste instinctivement aux applications exagérées des idées d'association. L'individualité humaine est un instinct si naturel et si invincible, qu'elle refuse, même chez les esprits incultes, de se rendre aux plus séduisantes promesses. A mesure que les ouvriers s'instruisent davantage, qu'ils envisagent de plus près la vie sociale, ils apprennent à mieux distinguer le champ du possible du pur domaine des rêves. Chacun tient à ce qu'il a. Le plus pauvre comprend que son travail est sa richesse. Or, pour appliquer ses facultés et recevoir le prix de ses labeurs, n'a-t-il pas besoin de l'ordre dans la société? Que les ouvriers se laissent aller parfois à des désirs excessifs et accueillent encore, comme à Sedan, de chimériques espérances, c'est malheureusement incontestable. Dans la région flamande cependant, les impressions populaires n'ont pas la même vivacité que dans d'autres contrées de la France. Il est ici plus facile d'éclairer, de guider les masses dans leurs aspirations vers un sort plus heureux. La justice et la prudence politique commandent également d'aplanir devant leurs pas les aspérités du chemin. En leur montrant que le travail est la source féconde de toute amélioration, la société, et la société seule, peut, avec le temps, réaliser ce qu'il y a dans leurs vœux de légitime et de possible.

A. Audiganne.

LES ÉTUDES

HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

EN PROVINCE DEPUIS 1848.

FLANDRE, ARTOIS, PICARDIE, ILE-DE-FRANCE, CHAMPAGNE ET LORRAINE.

Dans le cours de ces dix dernières années, l'histoire de nos anciennes provinces a été l'objet de travaux importans dont cette *Revue* s'est plus d'une fois occupée. A l'époque même où commençait cette vaste enquête sur nos antiquités nationales, nous avons essayé de montrer combien étaient déjà fécondes les associations littéraires, historiques, archéologiques et agricoles qui se multipliaient alors sur tous les points du territoire (1). Depuis la formation de ces sociétés, une révolution nouvelle est venue modifier profondément les institutions du pays, et il nous paraît intéressant aujourd'hui de chercher quels ont été, au milieu de tant de graves préoccupations, les travaux des hommes qui, dans la vie sérieuse de la province, s'attachent obstinément au culte du passé, dans quel esprit sont rédigées ces nombreuses monographies provinciales et municipales qui forment chaque année une véritable bibliothèque, ce qu'elles valent au point de vue de la science, quels élémens nouveaux elles apportent, et comment se répartit dans notre pays la production de cette sorte d'ouvrages. Forcé de nous restreindre en un sujet aussi vaste, nous nous attacherons uniquement à l'histoire et à l'archéologie proprement dites. Les livres, dans ces deux spé-

1 Voyez, dans les livraisons du 1er novembre et du 1er décembre 1846, *les Sociétés savantes et littéraires de Paris et de la province.*

cialités mêmes, sont trop nombreux pour qu'il soit possible de les examiner tous. Quelques-uns d'ailleurs ne valent point la peine d'être nommés, et dans ce voyage à travers la vieille France, nous ferons comme les touristes, qui s'arrêtent seulement aux ruines intéressantes.

Un instant ralenties par les événemens de 1848, les publications historiques ont repris aujourd'hui toute leur activité, principalement dans la Flandre, l'Artois, la Picardie, la Normandie et la Bourgogne, et en comparant à la distance de quelques années les monographies locales, on est frappé des progrès incessans de l'érudition dans les provinces. La forme, la méthode, se sont notablement améliorées; les érudits ne se confinent plus exclusivement dans les matières archéologiques; ils embrassent en général le passé dans son ensemble par l'étude des faits, des mœurs et des institutions, et comme ces conquérans germains qui se partageaient en le morcelant le territoire des vieilles cités gallo-romaines, ils ont divisé le vaste domaine de l'histoire en une infinité de fiefs et d'arrière-fiefs qui relèvent, pour l'hommage, de l'Académie des Inscriptions. Clercs et laïques, bourgeois et bannerets, ils sont là,—chacun sur son terrain,— cherchant, selon que la fantaisie les pousse, — les uns des sous d'or, les autres des livres *imagiés;* s'enquérant ici des blasons effacés de la noblesse, de ses expéditions en Terre-Sainte, de ses guerres et de ses alliances, là du travail des *gens de petit état* et des souffrances du pauvre peuple dans ce moyen-âge où le pauvre peuple avait souvent tant de peine à trouver du pain, où les chevaux de l'ennemi mangeaient en vert le blé qui devait nourrir les hommes, où les rois de France eux-mêmes n'avaient pas toujours de quoi payer le baptême de leurs enfans. Sur tous les points du territoire, c'est une évocation universelle des vieux souvenirs. Il semble que pour échapper aux inquiétudes, aux ennuis du présent, aux appréhensions de l'avenir, on se rejette avec tristesse dans le passé, et qu'on cherche à se consoler de vivre en vivant avec les morts. Pour dresser l'inventaire de tous ces livres qui parlent des vieux âges, pour suivre les érudits sans s'égarer au milieu des mystères encore si nombreux de notre passé, le seul ordre qui convienne est celui qu'adoptent encore les bibliographes dans les catalogues des ouvrages relatifs à l'histoire de l'ancienne France : l'ordre géographique des anciennes provinces. Nous allons donc commencer par la Flandre et l'Artois.

I. — FLANDRE ET ARTOIS. — LES FLAMANDS DE FRANCE. — VAN RECHEM, L'OUVRIER POÈTE. — LE LÉGENDAIRE DE LA MORINIE. — LA CHRONIQUE DE L'AVOCAT PONTUS PAYEN.

Dans ces belles provinces, si riches en souvenirs, Lille et Arras, en qualité d'anciennes capitales et de chefs-lieux modernes, marchent en tête du mouvement historique et archéologique. L'un des représentans les plus distingués de l'érudition provinciale, M. Leglay, conservateur des archives de Lille et correspondant de l'Institut, a donné, sous le titre de *Cameracum Christianum*, l'ouvrage le plus important qui ait paru depuis long-temps sur l'histoire ecclésiastique du nord de la France. Ce livre, rédigé d'après la *Gallia Christiana*, offre le tableau complet du diocèse de Cambrai. Il se compose de deux parties distinctes, comprenant, l'une la chronologie des évêques, des prévôts, l'histoire

des abbayes, des prieurés, des hôpitaux, et la statistique du diocèse actuel, — l'autre une introduction dans laquelle M. Leglay trace un large tableau de l'histoire du catholicisme dans le nord de la France depuis le moment où l'Évangile fut annoncé pour la première fois dans la Belgique, vers la fin du IIIe siècle. Tout ce qui se rattache à ces époques lointaines est exposé par l'auteur avec beaucoup de méthode et de clarté, et un sentiment élevé de la poésie des âges héroïques de la foi chrétienne; les faits réels sont nettement dégagés de la partie légendaire; l'histoire de l'église se développe parallèlement à celle de la société civile, et, si nous possédions pour chacune de nos anciennes provinces un résumé aussi substantiel, l'histoire du catholicisme français serait complète dans ses moindres détails. Les qualités qui distinguent le *Cameracum Christianum* se retrouvent dans le *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, du même auteur. M. Leglay a joint à ce glossaire un très grand nombre de chartes inédites, et, d'une nomenclature aride, il a su faire un véritable modèle d'érudition. De plus, tout en donnant ses soins à ces curieuses publications, M. Leglay continue l'inventaire des archives des comtes de Flandre, travail énorme qui suffirait seul à assurer au laborieux érudit la reconnaissance des amis de notre histoire nationale.

Le livre de M. Louis de Baecker intitulé *les Flamands de France* (1) est surtout curieux par le sujet. Il se rapporte à l'une de ces tribus germaniques dont la mission providentielle semble avoir été la rénovation du monde païen; mais tandis que les Germains, absorbés dès l'origine par la civilisation gallo-romaine, sont depuis long-temps Français par le caractère et par la langue, les Flamands ont gardé, avec une forte empreinte de germanisme, leur idiome primitif. L'angle du territoire français baigné au nord par l'Océan, à l'ouest par la rivière d'Aa et le canal de Saint-Omer à la Lys, au midi par la Lys, et borné à l'est par la Belgique, représente, sur une superficie de soixante kilomètres de long et de quarante kilomètres de large, la terre classique de l'idiome flamand, le *nederduitsch*. C'est à l'étude de cette langue et de ses monumens littéraires que le travail de M. de Baecker est principalement consacré. L'auteur, après avoir établi que le *nederduitsch*, malgré la conquête française, n'a point changé depuis deux siècles, s'attache à prouver par plusieurs exemples que cet idiome est bien réellement le vieil idiome tudesque, légèrement modifié, et l'on peut croire en effet, par les textes qu'il cite en les accompagnant d'une traduction en flamand moderne, que si les Francs du VIIIe siècle revenaient en ce monde, ils pourraient, sans trop d'embarras, soutenir une conversation avec les paysans des environs de Dunkerque et d'Hazebrouck. Quatre-vingt douze communes de France gardent encore, d'après M. de Baecker, le dialecte primitif des peuplades conquérantes qui ont donné leur nom à la nation française, et à cet intérêt national s'ajoute par l'antiquité, dans l'étude de ce dialecte, un grand intérêt philologique.

Après avoir traité la question de linguistique, l'auteur des *Flamands de France*

(1) 1 vol. in-8o, Paris, Victor Didron, 13, rue Hautefeuille. On doit encore à M. de Baecker une *Histoire de Bergues*, des notices archéologiques sur les églises du nord de la France, quelques biographies et des travaux hagiographiques sur quelques saints flamands.

aborde la question littéraire. Les premiers monumens de la littérature flamande sont des poèmes chantés par des espèces de bardes désignés sous le nom de *vinders*. Ces poèmes, que M. de Baecker analyse ou traduit, ont un caractère énergique et simple qu'on ne trouve que dans les compositions tout-à-fait primitives. M. de Baecker consacre aussi une partie de son livre aux chambres de rhétorique. Il est probable que ces associations prirent naissance au XIIe siècle, et que les *vinders*, qui jusqu'alors avaient mené une vie errante et isolée, se réunirent en *gildes* ou confréries religieuses et littéraires, comme les bourgeois des villes affranchies se réunissaient en corporations industrielles ou en associations militaires. Les *chambres de rhétorique* commencèrent par donner sur des chariots, au milieu des rues et des places, des représentations de scènes muettes dont le sujet était emprunté aux mystères de la foi chrétienne, aux souvenirs des croisades et des pèlerinages à Jérusalem ou à Saint-Jacques de Compostelle; plus tard, les scènes dialoguées furent jouées sur des théâtres, et même dans les habitations particulières, pendant la durée des festins d'apparat. Régulièrement organisées et liées entre elles par des relations bienveillantes, les *chambres* étaient soumises à une hiérarchie régulière; elles avaient un empereur, un prince souvent héréditaire, un président d'honneur, un porte-étendard, quelquefois même un bouffon, et, sous le nom de *factors*, des poètes qui étaient chargés de composer les pièces de théâtre et les vers qu'on répétait dans les grandes solennités. De brillans concours entretenaient entre les villes une active émulation, et des prix, connus dans les grandes communes sous le nom de *joyaux du pays*, dans les petites sous le nom de *joyaux de la haie*, récompensaient les vainqueurs de ces luttes poétiques. Au XVe siècle, les confréries littéraires de la Flandre furent pour ainsi dire arrachées, par l'esprit des temps nouveaux, à leurs traditions pacifiques. Les questions politiques et religieuses étaient désormais à l'ordre du jour, et en 1539, quand la rhétorique de Gand mit au concours ce programme : *Quelle est la plus grande consolation de l'homme mourant?* de nombreux concurrens envoyèrent de tous les points de la Flandre des dissertations dans lesquelles ils attaquaient tout à la fois la politique espagnole, le pape, les moines, les indulgences. La poésie fut oubliée pour la polémique active, et l'esprit national des Flamands, comprimé par la domination étrangère, se réveilla avec une singulière ardeur dans ces joutes littéraires, qui furent interdites par les gouverneurs des Pays-Bas. Lorsque le traité d'Aix-la-Chapelle eut définitivement réuni la Flandre à la France, la littérature et la langue nationale persistèrent sous la domination nouvelle comme elles l'avaient fait sous la domination espagnole, et le siècle de Louis XIV fut aussi pour la West-Flandre une époque de brillante culture littéraire. Dunkerque citera toujours avec orgueil le nom de Michel de Swaen, auteur d'une traduction du *Cid*, d'une tragédie originale — *l'Abdication de Charles-Quint*, et de divers poèmes, dont l'un, intitulé : *De la vie et de la mort de Jésus-Christ*, offre, au jugement des personnes initiées à la langue flamande, des beautés du premier ordre et l'empreinte d'une véritable inspiration religieuse. Le XVIIIe siècle eut aussi sa pléiade, et de nos jours encore quelques poètes ont gardé, avec l'amour de la vieille nationalité, l'usage poétique et familier du vieil idiome. Hubben de Dunkerque, Bertein et Bels de Wormhout, van Rechem d'Hazebrouck, sont dans notre siècle même les derniers représentans des

rinders. Van Rechem surtout, par sa vie, sa pauvreté et sa foi, rappelle fidèlement ces poètes des corporations du moyen-âge qui chantaient aux *palinods*. Homme aimable et doux, van Rechem, qui exerça pendant près d'un demi-siècle la modeste profession de peintre en bâtimens, allait chanter aux festins de noces des épithalames de sa composition, et, lorsqu'une famille perdait l'un de ses membres, il allait sur le bord de la fosse répéter des vers, pour dire au mort un éternel adieu et consoler les vivans des regrets de sa perte. Infirme et vieux, mais résigné, parce qu'il a toujours été honnête homme, van Rechem a obtenu de sa ville natale une place à l'hospice, et depuis long-temps, dans cet asile de ses derniers jours, il avait renoncé à la poésie, lorsqu'après février 1848, il vit de sa fenêtre planter un arbre de liberté sur une place d'Hazebrouck. Alors il improvisa une pièce de vers, la dernière qu'il ait composée, et qui commence ainsi : « L'arbre de la liberté est planté; fasse le ciel qu'il puisse croître, et que, pour le bonheur de la patrie, on l'émonde à temps! C'est un arbre qui pousse des rameaux étendus, mais qui donne parfois des rejetons sauvages, si l'on ne veille à l'en dépouiller. » Quelle leçon dans ces quelques lignes! et qu'il y a loin de ce simple bon sens à l'enthousiasme factice de la plupart des ouvriers poètes, et même des poètes qui ne sont pas ouvriers!

Le livre de M. de Baecker, qui contient, outre la partie philologique et littéraire, une partie archéologique étendue, présente un grand nombre de pages intéressantes, mais il manque d'ordre et de méthode. Des digressions dans le domaine de la littérature générale transportent le lecteur hors du sujet, qui n'est point d'ailleurs suffisamment circonscrit, et de plus, dans un ouvrage de cette nature, une bibliographie flamande eût été indispensable. Il nous semble du reste, et c'est là pour l'auteur des *Flamands de France* une question de loisir et de temps, car il possède toute l'érudition nécessaire, que la seconde partie de son travail contient en germe un excellent livre, l'*histoire de la littérature flamande du nord de la France*. Qu'il reprenne donc en sous-œuvre cette utile et curieuse entreprise, et les encouragemens, nous en sommes certain, ne lui feront pas défaut.

Chaque ville dans la Flandre et l'Artois a son école érudite, son groupe de travailleurs dévoués. Ainsi on doit à M. Duthillœul, bibliothécaire de Douai, sous le titre de *Douai et Lille*, une série de documens relatifs aux dissensions qui éclatèrent au XIIIe siècle entre ces deux cités; à M. Wallet, de Saint-Omer, diverses descriptions des anciennes églises de cette ville et des magnifiques pavés en mosaïque et en poterie vernissée qui les décoraient; à M. A. Lefebvre, une biographie cambraisienne; à MM. Meurice et Choulat, des notes sur les fêtes populaires du Nord; à M. G. Pillot, une *Histoire du parlement de Flandre*, que l'auteur a fait imprimer à Douai après 1848, afin de donner du travail aux ouvriers typographes, et qui joint au mérite d'une œuvre philanthropique une incontestable valeur sous le rapport de l'érudition; à M. Bruyelle, agent-voyer principal, *l'Indicateur des rues de Cambrai*, des *Notices* sur les villes de Bapaume, de Crèvecœur, sur les communes de l'arrondissement de Cambrai, etc.; à M. Raymond de Bertram, l'histoire de la ville romaine de Mardyck; à M. Pilate, une *Notice* sur l'hôtel de ville et le beffroi de Douai. — MM. Victor Derodde, Carlier aîné et Dasendyck s'occupent, chacun de son côté, en ce moment de la monographie de Dunkerque, et M. Arthur Dinaux poursuit avec zèle la publi-

cation de ses *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, ainsi que ses études sur les trouvères.

Collecteur non moins infatigable que M. Dinaux, M. de Lafons de Mellicocq a rassemblé, dans un ouvrage intitulé *les Artistes et les Ouvriers du nord de la France*, toutes les pièces qui traitent de la construction des anciens édifices dans la Picardie, l'Artois, la Flandre et le midi de la Belgique aux XIVe, XVe et XVIe siècles. Chercheur intrépide, M. de Mellicocq, à force de fouiller les archives et d'interroger les parchemins, a souvent rencontré des pièces curieuses, et les documens qu'il édite pourraient offrir d'excellens *instrumenta;* mais par malheur il aime mieux publier que choisir, et de la sorte il enfouit souvent des choses précieuses sous un fatras d'inutilités. C'est là, du reste, un reproche qu'on peut adresser à la plupart des éditeurs, et surtout aux éditeurs d'archéologie artistique. Sans doute, ce serait se montrer ingrat que de laisser dans l'oubli les noms des hommes qui ont orné la vieille France de tant de monumens magnifiques; mais il ne faut pas confondre les artisans avec les artistes, et, sous prétexte de gratitude et d'admiration, écrire l'histoire des maçons, des charpentiers, et la monographie du prix des clous et des lattes. Ainsi réduite aux infiniment petits, l'érudition perd tout son intérêt, et n'est plus pour l'esprit qu'une occupation stérile.

Le clergé, dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, s'est associé, comme partout, au mouvement historique; mais, dans cette partie de la France où la tradition religieuse est si puissante, il s'est à peu près exclusivement renfermé dans les études hagiographiques. C'est dans cette spécialité qu'il faut ranger le *Légendaire de la Morinie*, qui contient l'analyse des travaux publiés par les bollandistes et par Ghesquière sur les saints de cette contrée, et l'excellente traduction de la *Vie de saint Éloi*, écrite au VIIe siècle par saint Ouen, traduction à laquelle l'auteur, M. Parenty, vicaire capitulaire d'Arras, a joint une notice, malheureusement trop sommaire, sur une ancienne abbaye d'augustins, située au village du Mont-Saint-Éloi.

Parmi les publications récentes qui ont plus particulièrement pour objet l'ancien Artois, nous placerons au premier rang celles de M. Achmet d'Héricourt, qui, jeune encore, a donné sur cette province une dizaine de volumes, études originales, dissertations ou documens inédits. Dans les trois derniers concours des antiquités nationales, M. d'Héricourt a obtenu des mentions honorables pour une *Histoire de l'Administration militaire de la ville d'Arras*, une *Histoire de Béthune* et une *Bibliographie arrageoise*. De plus, il a publié depuis quatre ans une notice sur *Carenci et ses Seigneurs*, et les *Troubles d'Arras*. Carenci, qui n'est aujourd'hui qu'un tout petit village, a été possédé, sous l'ancienne monarchie, par de grandes familles historiques, les Béthune, les Châtillon, les Condé, les Montmorency, et, en retraçant l'histoire de cette localité, M. d'Héricourt a donné sur la constitution féodale du pays des détails exacts et curieux. Les *Troubles d'Arras* sont la reproduction de divers documens du XVIe siècle relatifs à la guerre intestine et aux désordres dont cette ville fut le théâtre en 1577 et 1578, et dont la religion fut la cause ou le prétexte. Le plus important de ces documens est un mémoire de l'avocat Pontus Payen, qui appartenait au parti catholique, et qui présente sous un jour très dramatique les événemens dont il fut le témoin et dont il s'est fait le narrateur souvent très

partial, comme le sont presque tous les historiens du XVIe siècle, quel que soit d'ailleurs leur drapeau. Un fait surtout nous a frappé en parcourant ces pages d'un bourgeois obscur et oublié, qui n'eut pour horizon que l'enceinte de sa ville, et ce fait, c'est la parfaite similitude qu'offrent entre elles toutes les agitations populaires, sur quelque théâtre qu'elles se manifestent, dans la vaste étendue d'un royaume, d'une république, ou dans l'étroite banlieue d'une ville. Certes, il a raison l'avocat Payen, et c'est notre histoire qu'il écrit par anticipation, lorsqu'il dit, au début de sa *Chronique*, que, lorsqu'on veut « altérer l'ordre des estats, » on commence par « se targuer du nom du bien publicq, » et que la meilleure ruse pour attirer un peuple à la sédition, c'est de lui promettre « liberté et exemption des tailles et gabelles; » car « c'est ainsy que se couvre ordinairement tout usurpateur qui faict parade d'un prouffit publicq et réformation d'estat, affin que le peuple charmé avec ung sy honneste tittre ne voye la corruption de celuy quy ne desire aultre chose que tout engloutir pour resaissement de sa grande et insatiable convoitise. » L'usurpateur à Arras, c'était le prince d'Orange; ses partisans, c'étaient les calvinistes, et l'instrument des calvinistes, c'était le peuple, dont l'immense majorité cependant était catholique, mais qui, habilement exploité par des meneurs, suivait les calvinistes dans l'espoir de s'enrichir du bien des églises et des abbayes. La bourgeoisie, comme toujours, resta indifférente aux premiers symptômes d'agitation, et elle ne se réveilla « d'ung somme profond » qu'au moment où elle se vit sérieusement menacée par le peuple, auquel on avait distribué les armes déposées à l'hôtel de ville et appartenant aux bourgeois. Maître Pontus Payen remarque à ce propos qu'il n'est pas « expédient pour la seureté publicque d'armer indifféramment tout le monde, » et il cite à l'appui de cette opinion l'exemple des *Mitéléniens* et des *Grœqs*, comme nous pourrions citer aujourd'hui l'exemple de la garde nationale de 1848. L'un des premiers actes du peuple révolutionné fut de nommer un gouvernement de quinze tribuns, et d'envahir l'échevinage où se trouvaient les magistrats légalement institués : ce fut le 15 *mai* de cette émeute. A cette occasion, maître Pontus Payen fait les réflexions suivantes, qui ne manquent pas d'à-propos : « Au temps que le magistrat estoit en honneur, — je ne parle que d'un ang auparavant, — la sommation d'ung petit sergeant faisoit comparoir les plus braves, et ung papier de quatre doigts de largeur attaché à l'une des colonnes de la halle faisoit trembler les plus furieulx; le nom du magistrat estoit tant révéré que le meilleur gentilhomme de la ville n'eust voullu présumer d'entrer dans la chambre du conseil qu'en demandant audience en toute humilité; mais dans ce jour je vis cette chambre indignement prophaner, et fouller aux pieds par ung tas de belistres et infames poltrons l'auctorité du magistrat, et ny avoit lors homme sy hardy s'il ne eust esté fasché de vivre qui eust ausé dire seullement : enffans vous faictes mal, car celuy d'entre eulx quy se monstroit le plus insolent estoit tenu pour meilleur patriot; et il me souvient d'ung de la troupe le quel monta sur le bancq des échevins... ung aultre enjoua son arcquebuze le cocquelet abbaissé pour tirer le conseiller de ville... Ce galand quy venoit de fort bons parents avoit dissipé son bien par prodigalité et mauvais gouvernement... Il estoit tellement surprins de vin qu'il ne se cognoissoit soy mesme, etc. » Nous ne multiplierons pas les citations; il nous suffira de dire que les rapprochemens de ce genre se

présentent à chaque page dans le cours du livre; l'histoire du passé y tourne sans cesse à l'allusion contemporaine, et M. d'Héricourt, qui se montre partout dans ses publications l'ami du progrès calme et régulier, ne pouvait choisir un texte à la fois plus intéressant et plus instructif. Nous l'engageons à poursuivre ses études et ses recherches, en lui recommandant toutefois de se concentrer davantage. L'histoire de l'Artois est encore à faire, et nous ne doutons pas qu'en appliquant à cette œuvre importante son zèle et son savoir, M. d'Héricourt ne la mène à bonne fin.

Aux nombreux travaux que nous venons d'indiquer il faut ajouter les articles dispersés dans les recueils des sociétés savantes de Lille, Arras, Douai, Cambrai, Calais, et de la société de la Morinie, qui réunit en un faisceau commun les archéologues et les érudits de l'extrême nord. Les *Mémoires* de la Société de Cambrai, édités avec un luxe qui prouve que la typographie a fait en province les mêmes progrès que l'érudition, contiennent, entre autres morceaux distingués, une notice de M. A. Lefebvre sur la vie de l'archevêque Van-der-Burch et les fondations de charité dont ce prélat a doté sa ville épiscopale, et un éloge historique du dernier archevêque de Cambrai, M. de Belmas, par M. L. Lasalve. Cet éloge, qui ne comprend pas moins de cent soixante-seize pages in-octavo, est suivi de notes justificatives et historiques, dont quelques-unes se rapportent à des époques fort reculées et présentent des faits intéressans et peu connus. Outre ses *Mémoires*, la Société centrale du Nord, séant à Douai, a commencé la publication d'une série de documens dont le premier volume a paru en 1849 sous le titre de *Recueil d'actes des* XIIe *et* XIIIe *siècles, en langue wallonne du nord de la France, avec une introduction et des notes*, par M. Tailliar. Ce volume contient deux cent vingt-sept actes dont cent dix-huit ne dépassent pas l'année 1250. Le savant éditeur, qui s'est fait connaître par des recherches approfondies sur l'ancien droit municipal de la Flandre et de l'Artois, a étudié les textes wallons contenus dans le volume dont nous venons de parler au double point de vue des institutions et des coutumes dont ces textes constatent l'existence, du droit public et privé dont ils sont l'expression : c'était là une tâche difficile, et M. Tailliar s'en est aussi heureusement acquitté comme philologue que comme jurisconsulte. L'académie d'Arras, dont Voltaire disait : « C'est une bonne fille qui n'a jamais fait parler d'elle, » a tenu à honneur, depuis le XVIIIe siècle jusqu'à notre temps, de répondre à cette épigramme par une série non interrompue de travaux estimables.

Une seconde société, désignée sous le nom de Commission des antiquités départementales, s'est récemment constituée dans cette ville. Le but de cette association, qui compte au nombre de ses membres les plus actifs MM. l'abbé Parenty, de Linas, Henneguier, Achmet d'Héricourt, est d'appeler l'attention de l'autorité sur les monumens historiques, de prévenir des mutilations malheureusement trop fréquentes, et de surveiller les restaurations; elle a reçu, en 1849, du conseil-général, la mission de publier un *Album départemental*, dont les deux premières livraisons ont paru récemment, avec une introduction élégamment écrite par M. Harbaville, auteur du *Mémorial* historique du Pas-de-Calais. Ce qui caractérise les divers travaux dont nous venons de parler, c'est surtout l'exactitude et l'étendue des recherches. Esprits positifs et sérieux, les Flamands et les Artésiens ne se laissent point entraîner par les systèmes. Ils

cherchent avant tous les faits, les dates précises, les éclaircissemens. Sévères et corrects dans la forme, ils appartiennent, par les idées, à l'école des bénédictins plutôt qu'à l'école moderne, et comme ils se souviennent de quelle manière ils ont été traités par leurs compatriotes Robespierre et Joseph Lebon, ils se montrent en politique très peu sympathiques aux théories de la terreur, et en religion ils sont plus près de De Maistre et de Bonald que de Voltaire, ce qui ne les empêche pas d'être sincèrement attachés à la cause de la liberté et du progrès, mais de la liberté tolérante et du progrès pratique.

II. — PICARDIE. — LA MILICE D'AMIENS. — UN MUSÉE CELTIQUE. — LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE ET LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'OISE.

La Picardie, pays de communes et de traditions comme la Flandre et l'Artois, s'est montrée, ainsi que ces deux provinces, fort curieuse de son passé. Amiens, qui, dans les dernières années de la restauration, était encore une ville exclusivement industrielle, s'est métamorphosée en succursale de l'Académie des Inscriptions, et malgré les agitations de ces dernières années, les travaux de l'érudition ne s'y sont point ralentis. Les *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*, par M. Bouthors, savant travail plein de vues exactes et judicieuses; la *Bibliographie picarde*, de M. Dufour; les actes de l'*Église d'Amiens*, publiés par les soins du vénérable évêque de cette ville, M. Mioland; les *Recherches* de M. Rigollot sur les peuples d'origine germanique qui ont envahi la Gaule au ve siècle, et son *Essai* sur les arts du dessin en Picardie depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à la renaissance, essai dans lequel on retrouve les qualités qui ont placé l'auteur au premier rang des savans de la province; la *Notice* de M. Janvier sur les milices communales; l'excellente biographie de Ducange, par M. Hardouin; la nouvelle édition de l'*Histoire d'Amiens*, et *le Département de la Somme*, de M. Dusevel; la *Description de la Cathédrale d'Amiens*, de M. Goze, les *Stalles* de cette même cathédrale, de MM. les abbés Duval et Jourdain, telles sont les publications récentes les plus notables qui complètent le contingent de l'érudition amiénoise. Le plus grand nombre de ces publications, par le caractère spécial des recherches et l'extrême gravité du sujet, s'adressent surtout aux archéologues et aux savans. MM. Dusevel et Janvier s'adressent plus particulièrement à toutes les classes de lecteurs, et c'est là sans contredit un mérite de plus.

En exposant l'origine des milices communales d'Amiens, M. Janvier a fort bien saisi le caractère de cette institution dans le Nord. Née de la commune, la milice est comme elle une association de défense mutuelle. On recourait à la force, parce qu'on était menacé par la force. « Si la commune est violée, dit la charte de Noyon, tous ceux qui l'auront jurée devront marcher pour la défendre. » Ainsi les constitutions urbaines du moyen-âge, comme notre constitution républicaine, étaient confiées à la garde de tous les citoyens. A Amiens, comme dans la plupart des villes de loi, les obligations de la milice comprenaient le service intérieur de la place et le service militaire pour le roi, ce qui équivalait, pour la bourgeoisie, à l'ost et à la chevauchée de la noblesse. Jusqu'en 1316, la milice amiénoise fut placée sous l'autorité exclusive du maire; c'est à cette date seulement que la royauté intervint pour réglementer son or-

ganisation, et depuis lors la ville ne cessa de lutter contre les capitaines qui partageaient avec le maire la police militaire de la cité. Du reste, chaque fois que, dans les guerres incessantes du moyen-âge, on fit appel à son courage, la milice d'Amiens se montra toujours prête à marcher. Elle combattit vaillamment à Bouvines, à Mons-en-Puelle, à Poissy, où elle fut écrasée par l'armée d'Édouard III le 16 août 1346; elle assista à une infinité de siéges, prit une part active aux affaires de la ligue, et de notre temps même on la retrouve au siége de Lille, à la défense de Cadzan et aux barricades de juin, au pied desquelles elle a laissé des morts. La publication de M. Janvier est intéressante et curieuse surtout à comparer avec les études du même genre concernant les milices de Rouen et de Nantes; mais nous aurions voulu plus d'ordre et de méthode, moins de phrases pittoresques au début, et surtout plus de développemens sur les expéditions militaires auxquelles la milice amiénoise, devenue la garde nationale du chef-lieu de la Somme, a pris part de notre temps, car nous ne pensons pas, comme on l'a dit souvent, que les monographies locales doivent s'arrêter à 89; l'histoire contemporaine nous intéresse plus vivement par cela même qu'elle nous touche de plus près, et si on néglige de l'écrire, sous prétexte qu'elle est aujourd'hui connue de tout le monde, il est évident que, dans un siècle, elle ne sera plus connue de personne.

Peu de villes, on le voit, sont aussi riches qu'Amiens en publications historiques, et surtout en publications d'un genre aussi varié; cependant ce n'est point tout encore, et tout récemment la vieille capitale de la Picardie s'est enrichie d'un précieux volume publié par M. Augustin Thierry. Ce volume, qui ouvre la série des *Documens inédits* relatifs au tiers-état, se compose de deux parties distinctes, comprenant, l'une une introduction dans laquelle M. Thierry expose, avec l'éclat de son grand style, l'origine et le développement du tiers-état, depuis le mouvement d'affranchissement du XIIe siècle jusqu'à la révolution de 89, — l'autre les documens qui concernent l'existence municipale de la ville d'Amiens jusqu'au XVe siècle. On a de la sorte, pour l'histoire politique de la France entière, une appréciation générale de l'un des faits sociaux les plus importans du passé, et pour l'histoire particulière un excellent spécimen de publication.

Dans le département de la Somme, les villes d'Abbeville et de Doullens, chacune selon son importance relative, ne sont point restées en arrière du chef-lieu. Sous le titre d'*Antiquités celtiques et antédiluviennes*, M. de Perthes a publié, à Abbeville, un livre qui touche tout à la fois aux questions les plus intéressantes de l'archéologie et aux plus hauts problèmes géologiques. Dans un ouvrage intitulé *de la Création*, M. Boucher de Perthes s'était attaché à cette idée que l'on devait tôt ou tard trouver les traces d'une race d'hommes antédiluvienne. Pour arriver à la preuve matérielle de cette assertion, il s'est livré aux plus actives recherches, et le résultat de ses recherches l'a conduit à conclure qu'il existait dans les bancs tertiaires, au milieu des débris de mastodontes et d'éléphans fossiles, des traces de la présence des hommes. Cette opinion, qui est en désaccord complet avec la science moderne, trouvera nécessairement des contradicteurs; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est résulté des recherches de l'auteur une très-belle collection d'objets provenant de ces races fortes et vaillantes qui nous ont précédés sur la terre de France quand elle portait un autre

nom. Tous les objets décrits dans les *Antiquités celtiques* ont été réunis dans une vaste galerie que l'auteur a fait construire en 1848 Ce musée, unique en son genre, offre un spécimen complet de l'industrie humaine à l'époque où l'usage du fer n'était point encore connu. On y trouve des haches de pierre emmanchées et montées dans des cornes de cerf, des silex taillés et tranchans comme nos couteaux modernes, des lances ou des javelots formés avec des tibias humains effilés et durcis au feu, des boîtes à parfums faites avec des rotules de bœuf, de petites scies, des coins, des marteaux en cailloux; des silex de forme annulaire, soigneusement polis, percés à leur centre d'un trou rond et régulier, et qui servaient à former des colliers et des bracelets. Le musée de M. de Perthes est sans contredit l'une des plus curieuses créations archéologiques qui aient été faites en France dans ces dernières années, comme son livre est un de ceux qui sont de nature à éveiller les discussions les plus sérieuses.

A côté de ce travail, qui est avant tout une œuvre de théorie générale, nous indiquerons encore, dans la même ville, les travaux tout-à-fait particuliers au pays de MM. de Marsy, F. Louandre et Prarond; le premier a donné une bonne *Notice* sur des coins monétaires qui existaient à l'échevinage d'Abbeville avant 89, et sur les principales monnaies du Ponthieu; le second, une chronologie annotée des *maieurs* et des maires de la même ville, de 1184 à 1847. Les maires d'Abbeville, qui exerçaient une autorité quasi-souveraine, avaient le commandement militaire de la cité, et même le commandement des troupes royales qui s'y trouvaient en garnison; ils étaient en possession de la haute justice; ils condamnaient à mort sans appel, avec exécution dans les vingt-quatre heures, et, pour s'assurer que leurs sentences étaient bien exécutées, ils allaient eux-mêmes conduire les coupables au pilori, et ils leur passaient la corde au cou en leur adressant une allocution paternelle. Ce qui rend intéressant l'opuscule sur les maires d'Abbeville, c'est qu'il montre avec quelle indépendance et quelle force certaines communes étaient organisées au moyen-âge, et combien le principe de l'autorité était énergiquement constitué dans la démocratie municipale. Si, dans le nord de la France, la responsabilité des officiers des échevinages était considérable, leur inviolabilité l'était également. Le pouvoir, délégué par tous, devait être respecté par tous, et ceux qui se permettaient de le calomnier n'en étaient pas toujours quittes pour une oreille ou le bout de la langue; on les bannissait après les avoir mutilés et quelquefois même on les pendait. Les *Notices* de M. Ernest Prarond sur les rues et les faubourgs d'Abbeville, et son *Voyage* dans l'arrondissement de cette ville ont un cachet de distinction littéraire qu'il est rare de rencontrer dans les livres du même genre. M. Prarond, qui a publié de jolis vers, a gardé, dans ce travail d'érudition locale, ses inspirations d'artiste. En donnant pour épigraphe à son livre le mot des flaneurs de l'antiquité : *Per vias et plateas*, il a expliqué en fort bons termes comment il appartient à cette école d'érudits locaux, qui forment, dans chaque ville du nord, une *académie des inscriptions* renfermée dans la banlieue, et qui s'attachent d'âge en âge à recueillir la tradition qui s'efface, à sauver la pierre qui tombe du monument. L'affection qui se lie aux lieux où l'on est né, aux premières impressions de la vie, le retour involontaire de l'esprit sur les choses du passé, si simples et si peu importantes que soient ces choses, voilà, dit-il, les sentimens qui ont inspiré son travail, et nous ajouterons, pour notre part, qui l'ont inspiré heureu-

sement, surtout dans la partie anecdotique et dans toutes les questions qui touchent au côté élégiaque de l'histoire.

M. Labourt, de Doullens, à qui l'on doit, entre autres, un *Essai* sur l'origine des villes de Picardie, a publié, en 1848, un livre curieux : *Recherches historiques et statistiques* sur l'intempérance des classes laborieuses et les enfans trouvés. Lorsque la plupart des écrivains de notre temps ne parlent au peuple que de ses droits, M. Labourt s'est appliqué à lui parler de ses devoirs, et il a mis, avec indépendance et talent, une vaste érudition au service d'une pensée utile et morale.

Dans le département de l'Oise, qui est en partie un démembrement de l'ancienne Picardie, M. E. Woillez a publié dans le format in-folio, avec des dessins d'une très bonne exécution, l'*Archéologie* des monumens religieux du Beauvaisis, depuis le ve siècle jusque vers la fin du xiie, et dans ce livre exact et savant il a démontré que le Beauvaisis possédait, durant la période romane, une école d'architecture religieuse indigène, parfaitement caractérisée; on doit encore à M. Woillez une *Iconographie* des plantes aroïdes, telles qu'on les figurait au moyen-âge en Picardie, et considérées comme origine de la fleur de lys. Ce dernier travail est fort ingénieux, mais nous pensons qu'il est difficile d'arriver, dans la question qui s'y trouve traitée, à un éclaircissement complet. Beneton de Peyrins, Bullet et une foule d'autres érudits s'en étaient vivement préoccupés sous l'ancienne monarchie : les uns ont vu dans les fleurons qui se montrent, sur quelques monumens figurés, aux couronnes de la seconde race, le type primitif de cet emblème, d'autres ont vu ou cru voir dans ces fleurons des lys véritables; mais comme on ne peut faire positivement la distinction des fleurons et des lys, comme les monumens d'après lesquels on a disserté étaient souvent d'une date incertaine, il est résulté de là une grande obscurité. Quand on pose nettement la question en ces termes : Qu'est-ce que la fleur de lys, telle qu'on la voit représentée sur le blason royal? est-ce une fleur, un fer de lance, ou le type dégénéré de l'abeille impériale? à quelle époque la voit-on paraître? — on ne peut répondre que par des conjectures. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve des lys sur les sceaux des empereurs d'Allemagne, sur les couronnes de quelques rois d'Angleterre, antérieurement à l'époque où ils commencèrent à figurer dans les armoiries des rois de France : ce n'est qu'au xiie siècle qu'ils furent adoptés dans le blason héréditaire d'une famille souveraine, et ce n'est qu'à cette date qu'ils sont mentionnés par les textes dans une ordonnance rendue en 1179 sur les cérémonies du couronnement, et dans Rigord, qui écrivait sous Philippe-Auguste. M. Woillez a fait beaucoup mieux que ses prédécesseurs : il a soutenu sa thèse avec beaucoup de savoir et de sagacité; mais cette thèse ne nous paraît pas concluante, et il aurait pu, ce nous semble, choisir un sujet plus heureux. Il en est de ce problème héraldique comme de tant d'autres questions qui ont le privilége d'offrir aux discussions des érudits un texte inépuisable. Le dernier venu prouve inévitablement que ses prédécesseurs se sont trompés; ce qui n'empêche pas que l'opinion pour laquelle il a dépensé beaucoup de temps et de travail reste à son tour à l'état d'hypothèse : c'est la *quadrature du cercle*, ou le mouvement perpétuel de l'érudition.

Aux nombreux travaux que nous venons d'énumérer il faut ajouter les *Mémoires* des sociétés savantes d'Abbeville, de Saint-Quentin, d'Amiens et de Beau-

vais. La plus notable de ces sociétés, celle des antiquaires de Picardie, vient de publier le tome XI de ses Mémoires, ainsi que la première livraison de l'*introduction* à l'*Histoire générale de la Picardie* par le bénédictin dom Grenier, qui, dans le XVIIIe siècle, fut chargé par le gouvernement d'écrire l'histoire de cette province, et dont les manuscrits, qui forment à eux seuls une bibliothèque considérable, sont conservés dans le dépôt de la rue Richelieu. La société des antiquaires de Picardie, en se constituant, s'est placée sous le patronage de l'un des savans les plus célèbres de l'Europe, l'Amiénois Ducange; elle a dignement payé la dette de la reconnaissance publique envers la mémoire de cet homme vraiment extraordinaire en lui élevant une statue dans sa ville natale, et l'on peut dire aussi qu'elle se montre, par son zèle et ses travaux, jalouse de prouver que les traditions de ce maître illustre sont encore vivantes et fécondes dans la ville qui s'honore de l'avoir vu naître. Le dernier volume publié par cette laborieuse association contient le *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*, de M. l'abbé Jules Corblet. Ce glossaire, disposé avec beaucoup d'ordre, se divise en deux parties distinctes, comprenant l'une l'histoire philologique du patois, l'autre un vocabulaire où sont réunis plus de six mille mots. Suivant M. Corblet, treize patois principaux se partagent l'ancienne France de la langue d'oil : le wallon, dans le Nord et le Pas-de-Calais; le rouchi, à Valenciennes; le picard, le normand, l'austrasien, le champenois, le haut-breton, le poitevin, le saintongeois, le tourangeau, le berrichon, le bourguignon, le franc-comtois. De tous ces dialectes, c'est le picard, suivant l'auteur du *Glossaire*, qui a le mieux conservé la physionomie de la langue du moyen-âge, et qui a le plus influé sur la formation de la langue moderne. M. Corblet, que sa qualité d'enfant de la Picardie pourrait faire accuser de partialité, invoque à l'appui de cette opinion le témoignage d'hommes qui, dans ces derniers temps, se sont occupés avec succès des origines de notre langue, MM. Gustave Fallot et Génin, et cette opinion nous paraît de toute justesse. Les formes grammaticales, l'orthographe, la prononciation, la syntaxe de l'idiome picard, sont étudiées dans l'introduction du *Glossaire* avec beaucoup de sagacité; on y trouve aussi un curieux chapitre sur les proverbes, maximes et dictons, et de même que les formes grammaticales du picard moderne rappellent le génie de notre vieille langue nationale, de même les aphorismes de la sagesse populaire rappellent l'esprit à la fois naïf et railleur des trouvères les plus heureusement inspirés. Le travail de M. Corblet sera consulté avec fruit par les philologues, avec un vif intérêt par les Picards, et nous n'hésiterons pas à le proposer comme un modèle de méthode aux personnes savantes qui voudraient s'occuper des mêmes questions.

Le *Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis* et les *Mémoires de la Société académique de l'Oise* méritent également d'être distingués. On y trouve, entre autres, un résumé historique de la musique en France, par M. Victor Magnien, résumé qui, sans avoir les développemens des mémoires de MM. Coussemaker et Bottée de Toulmont, renferme cependant des renseignemens utiles; une étude de M. Auguste Morel sur l'abbé Dubos, considéré comme critique, comme diplomate et comme historien; un mémoire de M. de Pongerville sur l'invasion du roi d'Angleterre Édouard III en 1346, invasion qui fut marquée par la sanglante défaite de Crécy. Ce mémoire, qui intéresse à la fois l'histoire et la stra-

tégie, offre, sur l'un des plus grands événemens militaires du moyen-âge, des vues nouvelles et des rectifications d'autant plus importantes que cette bataille a été pour ainsi dire défigurée dans l'histoire générale. Parmi les livres ou les travaux qui se rapportent particulièrement à la ville de Beauvais, nous mentionnerons la description des deux grandes rosaces de la cathédrale de cette ville, par M. l'abbé Barraud, la notice sur la *Procession de l'assaut*, par M. Danjou, et *la Fête de l'Ane*, de M. l'abbé Corblet. Cette cérémonie burlesque, que l'on a dans ces derniers temps classée parmi les *drames* liturgiques, fut instituée dans le cours du IXe siècle. Le 14 janvier de chaque année, une jeune fille, montée sur un âne et tenant un enfant dans les bras, pour représenter la fuite en Égypte, se rendait de la cathédrale à l'église Saint-Étienne. La jeune fille portait une chape d'or, l'âne était magnifiquement caparaçonné; le clergé les introduisait en grande pompe dans le sanctuaire, et pendant la célébration de l'office, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, se terminaient toujours par ce cri trois fois répété : Hi, han! Après l'épître, on chantait la *prose* de l'âne, dont chaque couplet avait pour refrain :

Hez! sire âne, car chantez,
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du foin assez
Et de l'avoine à plantez.

Ce que nous avons dit de l'esprit historique de l'Artois et de la Flandre s'applique également à la Picardie. C'est la même exactitude, la même préoccupation positive des faits, et, pour tout ce qui touche aux questions politiques dans le passé comme dans le présent, le même sentiment d'ordre et de liberté sage.

III. — ILE-DE FRANCE, CHAMPAGNE ET LORRAINE. — L'ACADÉMIE DE REIMS. — POLÉMIQUE ARCHÉOLOGIQUE ENTRE SENS ET PROVINS. — NOUVELLES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE LORRAINE.

Dans l'Ile-de-France et la Champagne, la renaissance des études historiques a surtout été marquée par la création de plusieurs sociétés savantes. L'académie de Reims, qui date de 1841, a mis au jour, depuis cette époque, seize volumes de mémoires, et elle a signalé ses débuts en faisant imprimer à ses frais, pour une somme de 19,000 francs, l'*Histoire de la cité, ville et université de Reims*, par le bénédictin dom Marlot. On connaissait déjà de cet érudit l'ouvrage intitulé : *Metropolensis Remensis historia*, en deux volumes in-folio; mais le texte français inédit, publié par l'académie de Reims en quatre volumes in-quarto, est bien autrement intéressant que l'ouvrage latin. L'académie de Reims travaille en outre à une traduction annotée de Flodoard, et elle prépare la publication des documens relatifs à la vie de Gerbert, documens inconnus jusqu'à ce jour et qui ont été rapportés de Rome par M. Gousset, lors de sa promotion au cardinalat. Gerbert, moine français, l'un des plus grands esprits du moyen-âge, après avoir été précepteur du roi Robert, fut, on le sait, archevêque de Reims; il mourut pape en 1003, sous le nom de Sylvestre II, et c'est à lui qu'on attribue l'une des plus belles inventions de l'industrie humaine,

celle des horloges à roues dentées. Le moyen-âge, frappé de son génie, le regarda comme un sorcier, et certes tout ce qui se rapporte à un homme de cette valeur ne peut manquer d'exciter l'intérêt. La *Société de l'Aube*, tout en s'occupant plus particulièrement d'agriculture, n'a pas négligé l'histoire. On lui doit quelques mémoires et la fondation du musée de Troyes. Celle de Langres, créée en 1842, s'est donné pour principale mission de recueillir et de publier les documens qui se rattachent aux diverses localités du département de la Haute-Marne, et de réunir en même temps les inscriptions antiques et du moyen-âge.

Ville gauloise, municipe romain, commune orageuse et puissante, métropole ecclésiastique, Reims, l'antique *Durocortorum*, est justement fière de son passé, et à toutes les époques, y compris l'époque mérovingienne, son histoire a été curieusement étudiée. Sans parler des monographies d'Anquetil, de Géruzez, de Camus Daras, elle a eu, de notre temps et parmi ses enfans mêmes de laborieux annalistes : M. Louis Pâris, éditeur de la *Chronique de Rains;* M. P. Varin, qui a commencé dans la *Collection des documens inédits* la publication de ses *Archives* ecclésiastiques, municipales, judiciaires et industrielles, travail considérable auquel le savant éditeur se dévouait avec une patience infatigable, lorsque la mort vint l'enlever jeune encore à l'enseignement de l'histoire. Travailleur non moins zélé que M. Varin, M. Prosper Tarbé, tout en publiant en collaboration avec M. Macquart une monographie de sa ville natale et une brochure sur les dalles de Saint-Nicaise, a donné, de 1848 à 1851, la *collection* en treize volumes in-8° des poètes champenois antérieurs au XVIe siècle, avec notices, variantes, éclaircissemens et glossaires. La Champagne, qui a donné à la France un si grand nombre d'hommes éminens dans tous les genres, Joinville, Villehardouin, Gerson, Jeanne d'Arc, Mignard, Mabillon, La Fontaine, Colbert, Turenne, Diderot, la Champagne a donné aussi dans le moyen-âge des poètes auxquels il n'a manqué souvent qu'une langue plus parfaite. En popularisant aujourd'hui les œuvres de Guillaume de Machault, d'Eustache Deschamps, de Chrestien de Troyes, de Godefroy de Laigny, de Bertrand de Bar, de Guillaume Coquillart, de Thibault IV, comte de Champagne et roi de Navarre, et des chansonniers champenois des XIIe et XIIIe siècles, M. Tarbé a donc rendu un véritable service non-seulement à l'histoire de la province, mais encore à celle de notre vieille littérature. Son recueil contient un grand nombre de morceaux inédits; mais on peut lui adresser le reproche d'avoir mis dans ce travail un peu trop de précipitation, ce qui nuit à la correction des textes. Cette réserve faite, on ne peut qu'adresser de sincères éloges à l'éditeur, car les publications de ce genre, toujours très dispendieuses, ne s'adressent qu'à un public restreint. En Angleterre, elles sont faites aux frais des amateurs riches, tandis qu'en France, où elles n'ont point ce puissant appui, elles deviennent souvent une très lourde charge pour ceux qui ont le courage de les entreprendre, et à ce titre seul elles ont droit à l'indulgence de la critique.

MM. Guillemin de Curel, Dollet, Feriel, Bouillevaux, Marcel Richier, Pothier, Jolibois, A. Aufauvre et M. l'abbé Godard se sont particulièrement occupés du département de l'Aube et de la Haute-Marne. M. Aufauvre a donné un bon texte à l'*Album monumental de l'Aube*, dessiné et gravé à deux teintes par M. Ch. Fichot, et on doit à M. Godard, professeur au séminaire de Langres, un

Cours d'archéologie sacrée qui se recommande par des qualités sérieuses; mais il nous semble que M. Godard juge beaucoup trop sévèrement la renaissance. Admirateur passionné du style architectonique du XIIIe siècle, il veut le faire revivre dans les constructions modernes, et il présente un devis d'église dans ce style pour une commune de mille habitans, car son cours, comme tous ceux qui sont professés dans les écoles ecclésiastiques, n'a point seulement pour but de faire connaître le passé au simple point de vue de la curiosité érudite, mais aussi de mettre les membres du jeune clergé parfaitement à même de diriger des travaux d'architecture religieuse, et de défendre les édifices consacrés au culte contre les restaurations inintelligentes.

Dans le département de Seine-et-Marne, qui fit primitivement partie de la Champagne et qui appartint ensuite à l'Ile-de-France, Provins est par excellence la ville de la polémique historique et archéologique, et la querelle date de loin. Voici à quelle occasion : César parle dans ses *Commentaires* d'une ville puissante du pays des Sennonais, *Agendicum*, qu'un chef gaulois du nom d'Accon défendit vaillamment contre Labienus, de la résistance opiniâtre que lui-même, César, éprouva dans cette contrée belliqueuse, du traitement cruel qu'il fit subir aux habitans, et de l'héroïsme du dernier des chefs gaulois de cette contrée, Drapès, qui, après la défaite, aima mieux se laisser mourir de faim que de vivre esclave. Il y avait là dans ces glorieux souvenirs de quoi éveiller bien des vanités locales; aussi Sens et Provins se disputèrent-elles l'honneur d'être l'antique Agendicum. On commença par discuter sur l'étymologie du nom de la cité gallo-romaine : les uns découvrirent que ce nom venait d'*agenda dicere*, dire les choses qu'il faut faire; les autres, d'*Agendicum Castellum*, château dans lequel se trouvaient les moyens de faire la guerre, *in quo erant rationes agendi in bello*. Enfin, en 1789, la municipalité de Sens décida, sans s'occuper des questions étymologiques, que cette dernière ville était bien réellement la vaillante cité mentionnée par César, et, adoptant le martyr de l'indépendance gauloise pour un de ses enfans, elle donna à l'ancienne place du Cloître le nom de place *Drapès*. L'amour-propre des Provinois s'émut de cette décision : ils se déclarèrent *Agendiciens*, et ils entrèrent en campagne, ou plutôt ils recommencèrent une guerre qui remontait au XVIe siècle. Vers 1818, un ancien conventionnel, M. Opoix, raviva de nouveau la querelle en cherchant à démontrer qu'*Agendicum* et Provins étaient une seule et même ville, et de plus que cette ville, à un certain moment de l'histoire qu'il n'est point facile de déterminer, avait pris le nom d'*Anatilorum*, qui se compose des mots *Anas*, canard, et *Lorum*, courroie, ce qui veut dire qu'on y élevait de très bons canards et qu'on y préparait fort bien les cuirs. La dissertation de M. Opoix, quoique complétement dénuée de vraisemblance historique, fit sensation dans le département de Seine-et-Marne : elle eut trois éditions, et l'opinion de l'auteur fut soutenue très chaudement par MM. Achaintre, Barrau, Doë, Thiérion, Opoix fils et Cénégal, et non moins chaudement contredite par M. Allou, aujourd'hui évêque de Meaux, dont le mémoire a été imprimé en 1846 dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, et par MM. Pasques, Victor Petit et Félix Bourquelot. Il y eut dans ce tournoi d'érudition de *moult belles appertises d'armes*, comme on eût dit au moyen-âge, et les coups les plus rudes furent portés par M. Bourquelot, qui démontra d'une manière irrécusable, dans son *Histoire de Provins*, que cette ville n'est pas plus

l'*Agendicum* de César que l'*Anatilorum*, le *canard-courroie*, de M. Opoix. M. Bourquelot a depuis corroboré ses argumens dans diverses publications relatives à l'histoire de Provins et de la Champagne (1), et nous l'engageons fort, pour notre part, à réunir dans une monographie générale de cette province les nombreux documens qu'il possède, et à mettre en relief dans une œuvre de longue haleine une érudition qu'il a peut-être jusqu'ici un peu trop éparpillée en brochures.

Le département de l'Aisne, qui fut, comme celui de Seine-et-Marne, un démembrement de l'Ile-de-France, après avoir fait primitivement partie de la Picardie, possède à Soissons une société archéologique très zèlée qui compte, entre autres, parmi ses membres actifs, M. l'abbé Poquet, qui a écrit diverses monographies sur la cathédrale de Soissons, les abbayes de Saint-Médard et de Notre-Dame de la même ville, le bourg et l'abbaye de Chezy-sur-Marne; MM. Daras, Williot, Lecomte, Destrez, Decamps et de La Prairie, auteur d'une curieuse notice sur le théâtre romain de Soissons. Ce théâtre, plus vaste que celui d'Arles, atteignait, dans le grand axe de la *cavea*, 144 mètres, tandis que le célèbre théâtre de Marcellus à Rome en atteignait à peine 140. Ce fait, qui n'avait point encore été remarqué, montre à quel degré de civilisation la Gaule du nord s'était rapidement élevée dès les premiers temps de la conquête romaine, et quelles étranges vicissitudes ont dû traverser quelques-unes de nos villes pour tomber, comme Soissons, du rang de capitale à la modeste condition de sous-préfecture. Tout ce qui se rattache à la question traitée par M. de La Prairie est d'autant plus digne de remarque, que c'est à Soissons qu'on vit au vi^e siècle les derniers essais d'imitation des jeux scéniques du paganisme, mais du paganisme transformé déjà par l'influence de la religion nouvelle. Nous voulons parler, on le devine, du cirque que Chilpéric fit construire dans cette ville en 577, et dans lequel le prince chevelu avait substitué à la mise en scène terrible et grandiose des Romains des bateleurs, des danseuses, des chevaux et des chiens savans. Malgré cet adoucissement, l'église se montra sévère à l'égard des jeux scéniques, quels qu'ils fussent; elle les poursuivit en les maudissant. Les pompes du culte nouveau achevèrent de détourner la foule de ces amusemens réprouvés; les théâtres, abandonnés des spectateurs, servirent de forteresses contre les invasions, ou furent démolis pour bâtir les enceintes des villes ou les églises, et la plupart d'entre eux disparurent du vi^e au viiie siècle.

Dans la Lorraine, le mouvement archéologique et historique s'est ralenti dans ces derniers temps, et l'on s'est tourné de préférence vers les sciences d'application et l'agriculture. Nous trouvons cependant encore quelques publications intéressantes à mentionner, telles que les *Mémoires* des académies de Metz, de Nancy et de la société philomatique de Verdun, le *Bulletin* de la société d'archéologie de Lorraine, la *Biographie vosgienne* de M. Vuillemin, l'*Histoire ecclésiastique de la Province de Trèves et des pays limitrophes* de M. l'abbé Clouet, l'*Histoire apologétique de l'Église de Metz* par M. l'abbé Chaussier, le *Catalogue*

(1) Nous indiquons entre autres les *Notices* historiques sur le prieuré de Saint-Loup de Naud, le prieuré de Voulton, la grange aux dîmes, la grosse tour de Provins, et l'article sur Anne Musnier, qui poignarda en 1175 le chef d'un complot tramé contre la vie de Henri-le-Large, comte de Champagne.

des documens relatifs au pays messin, l'*Histoire de Metz* de M. Justin Worms, et quelques opuscules de MM. Auguste Digot, Chabert, Jules Gouy, Lorette et l'abbé Guillaume.

Tout ce qui se fait dans cette partie de la France est marqué d'une forte empreinte de patriotisme local; la vieille individualité de la Lorraine s'y manifeste encore avec une grande énergie, et c'est sous ce point de vue que nous donnerons une attention particulière à un opuscule de M. G. de Dumast intitulé : *Philosophie de l'Histoire de Lorraine*. Dans cette brochure, composée pour le congrès scientifique de Nancy en 1850, M. G. de Dumast s'attache à prouver que les races mosellanes, c'est-à-dire les populations qui habitent entre le Rhin et la Meuse, ont reçu dans le développement de la civilisation moderne une véritable mission providentielle; c'est là, suivant M. de Dumast, dans le royaume d'Austrasie, que se fonda l'alliance de l'église avec les jeunes conquérans barbares; ce sont les peuples mosellans qui arrêtent en France l'invasion sarrasine; ce sont eux qui défendent le saint-siége contre les Lombards. Dans le réveil moral qui suivit l'an 1000, ils marchent à la tête de la chrétienté, et, à toutes les époques décisives de notre histoire, ils apportent dans les luttes politiques et guerrières un contingent nombreux d'hommes supérieurs. En face de tous les démolisseurs albigeois, hussites ou rustauds, ils se montrent les défenseurs intrépides des principes sur lesquels reposent les sociétés humaines; avec les Guise, ils sauvent l'unité nationale; ils arrêtent avec eux, sous les murs de Metz, l'invasion allemande, et ils arrachent à l'Angleterre la dernière conquête qu'elle ait gardée sur le sol français; enfin c'est la Lorraine et la Pologne, Charles V et Sobieski, qui sauvent l'Europe dans la quatorzième et dernière croisade, en écrasant les Turcs sous les remparts de Vienne. Admirateur enthousiaste du passé, M. de Dumast n'accepte que sous bénéfice d'inventaire la théorie du progrès, et, à force de patriotisme local, il en arrive parfois à des exagérations qui enlèvent à un travail d'ailleurs recommandable, et dans lequel on trouve des aperçus ingénieux, le caractère d'impartialité et de précision dont les œuvres historiques ne sauraient se passer.

La théorie *lotharingienne*, soutenue par M. de Dumast, a été reprise en sous-œuvre, développée et considérablement exagérée par M. G. de Latour. Tandis que M. de Dumast reste dans l'appréciation historique, M. de Latour met l'histoire au service de la politique, et il fait de la nation lorraine une sorte de peuple de Dieu, chargé de sauvegarder, en présence du scepticisme français, la tradition catholique. Suivant lui, Henri IV, Richelieu, Mazarin, Louis XIV et Napoléon représentent, dans notre politique nationale, le système rationaliste, tandis que les Lorrains et leurs princes représentent le système religieux et vraiment libéral. Richelieu, le plus profond, *le plus formidable révolutionnaire* de l'Europe après Luther, a porté, comme ce dernier, les coups les plus terribles à la papauté, parce qu'en cherchant à abaisser l'empereur, il a abaissé le pape, tandis que la Lorraine, dont Richelieu a été l'un des ennemis les plus implacables, a toujours activement travaillé à la consolidation du saint-siége. Aujourd'hui, l'esprit lorrain survit encore dans la maison d'Autriche, la maison de Habsbourg-Lorraine, tutrice naturelle de la papauté, et le seul moyen de sauver l'Europe du danger dont la menacent tout à la fois les révolutionnaires et le Nord *schismatique et demi-socialiste*, c'est de cimenter une alliance entre

la France et l'Autriche, sous la direction morale du saint-siége. Breton de naissance, M. de Latour s'est attaché sympathiquement à l'histoire de la Lorraine, parce qu'il a remarqué, dit-il, entre cette histoire et celle de sa province natale une profonde analogie. Suivant lui, les Lorrains comme les Bretons sont envahis et *opprimés* par la France, qui joue vis-à-vis d'eux, sous l'ancienne monarchie, le même rôle que la Russie joue de nos jours vis-à-vis de la Pologne. D'un côté comme de l'autre, les croyances sont sincères et profondes, et, si le *paganisme révolutionnaire* venait jamais à triompher, un cri fraternel parti des côtes de l'Armorique donnerait sur les bords de la Meuse, aux peuples lotharingiens, le signal de la guerre sainte.

Dans l'Alsace, les traditions de l'ancienne nationalité ne sont pas moins vivaces que dans la Lorraine; cependant le goût des études historiques y est moins développé; l'*Alsatia illustrata* défraie depuis long-temps les écrivains locaux. Ce ne sont pas les hommes distingués qui manquent, loin de là; mais l'attention des esprits s'y tourne à peu près exclusivement vers la politique, les sciences d'application, l'industrie; tout s'est borné depuis cinq ans à des opuscules de peu d'importance, dont quelques-uns appartiennent à la démocratie la plus avancée, et nous n'avons guère à citer que quelques articles de la *Revue d'Alsace*, et *la Cathédrale de Strasbourg*, de M. A. W. Strobel.

Ainsi, dans cette revue rapide qui nous a conduit des bords de la Manche au bord du Rhin, nous rencontrons dans les esprits des dispositions très diverses, et dans le nombre des publications historiques et archéologiques des différences très notables. La Flandre, l'Artois, la Picardie, se distinguent par l'ordre, la régularité de la méthode, la patience de la mise en œuvre, un parfait équilibre entre les opinions extrêmes, une constante préoccupation des choses positives, et comme dans ces provinces l'on marche avec prudence, en s'appuyant avant tout sur les dates et les faits, on s'égare rarement, et l'on gagne en solidité ce qu'on perd en éclat. Dans la Champagne et l'Ile-de-France, l'esprit est déjà plus aventureux, plus littéraire, et tourné davantage à la polémique; et tandis que la Lorraine relève d'une main chevaleresque le drapeau de sa vieille nationalité et la bannière des antiques croyances, l'Alsace marche en sens tout-à-fait inverse, et se montre souvent aussi démocratique que la Lorraine est chevaleresque. 89 et la vieille monarchie, la ligue et le protestantisme sont là pour ainsi dire en présence, et lorsqu'on voit, sous notre apparente uniformité, ces différences profondes d'aptitudes, d'opinions et d'intérêts qui séparent les provinces lors même qu'elles se touchent par leurs frontières, on comprend les tiraillemens auxquels la France est en proie depuis tant d'années, et l'on se rappelle ces mots de la *Ménippée* : « Quand l'un veut du soleil pour ses blés, l'autre veut de la pluie pour ses choux. »

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1851.

Les conseils-généraux sont maintenant réunis. La question de la révision a été naturellement le premier point sur lequel aient porté leurs débats. Trente-sept se sont déjà prononcés : un seul, le conseil d'Eure-et-Loir, a décidé qu'il n'émettrait pas de vœu politique; les trente-six autres demandent que la constitution soit révisée. Il paraît vraisemblable que les manifestations, qui ne pouvaient manquer de sortir de ces assemblées départementales, se classeront à peu près partout dans des proportions analogues. Le conseil-général d'Eure-et-Loir est certainement resté fidèle à la lettre même de la légalité : c'est un scrupule rare dans le temps où nous sommes, c'est du stoïcisme. Il serait pourtant difficile de prouver que les trente-six conseils qui ne se sont pas crus aussi étroitement enchaînés par ce respect de la lettre se soient par cela seul écartés de l'esprit de leur mandat et des voies qui s'ouvrent chaque jour davantage à leur institution.

L'âge où nous vivons n'est point favorable à la fondation des établissemens politiques : il y a trop de mobilité dans les situations et dans les circonstances; les choses, les personnes, tout se renouvelle trop souvent et ne dure point assez pour prendre racine. Au milieu de cette instabilité perpétuelle, il est cependant une influence qui s'est faite, qui s'est assise, qui a prévalu contre toutes les révolutions, que les révolutions mêmes ont agrandie, au lieu de l'abattre : l'influence des conseils-généraux. La révolution de juillet leur a donné des bases plus populaires et un rôle plus étendu; la révolution de février a presque invinciblement attiré sur eux tous les regards du pays, parce qu'à travers les fantasmagories dont elle couvrait la France, c'était encore dans les conseils-généraux qu'on avait la chance de trouver l'expression la plus sincère et la moins artificielle de la pensée nationale. On s'étonne qu'après un coup de main comme celui de février, qui semblait constater victorieusement la suprématie de la capitale sur la province, la province ait reconquis si vite une part si active dans le mouvement public. On ne réfléchit pas qu'il y avait là justement un recours tout prêt contre l'empire de ces fictions au nom desquelles les vain-

queurs voulaient commander à la France. Pendant que le scrutin de liste envoyait en masse à l'assemblée constituante les représentans de telle opinion ou de tel compromis qui n'avait qu'une raison d'être éphémère ou factice, les élections cantonales restaient ou devaient bientôt redevenir un moyen précieux pour les populations d'investir d'une confiance personnelle ceux qu'elles estimaient les plus capables de la justifier. Le député du canton, choisi sur les lieux mêmes, nommé par ses voisins, sans cesse en rapport avec eux, s'est vu de la sorte un personnage très différent des représentans du peuple, proclamés plus ou moins à l'aventure par le département tout entier, et délégués par fournées pour venir se perdre dans le tourbillon parisien. L'importance de l'élu cantonal s'est singulièrement accrue par ce contraste, qui était certes beaucoup moins sensible lorsque le député était élu dans l'arrondissement. Le député était alors, même sous l'empire du suffrage des censitaires, beaucoup plus près de ses commettans qu'il ne l'est aujourd'hui; l'esprit positif et l'esprit politique s'unissaient plus facilement pour choisir leur organe. Le grand reproche qu'il fallait même adresser à cette organisation du suffrage par le privilége du cens, c'est que l'esprit positif primait trop dans l'urne l'esprit politique, et que le patriotisme de clocher pouvait parler là quelquefois plus haut que l'autre. On assiste maintenant à un spectacle tout contraire : l'esprit général, l'opinion courante, dans un de ses élans, souvent même dans un de ses biais, dicte la loi au centre du département; l'esprit positif des localités n'est plus guère admis à partager. C'est pour cela qu'il prend sa revanche dans les conseils sortis, individu par individu, des subdivisions cantonales; c'est pour cela qu'il s'exprime avec plus d'effusion et qu'il est plus écouté que jamais : c'est que, comme on lui a refusé satisfaction ailleurs, il s'empare plus hardiment, et avec plus d'autorité, de l'issue qu'on lui a laissée.

Ce n'est pas seulement par son origine, par la manière dont il est désigné, que le mandataire politique se trouve aujourd'hui trop à distance de ceux qui lui ont donné leurs voix : c'est par la carrière qu'il est presque invinciblement obligé de fournir. Cet esprit général qui l'a nommé, qui l'a imposé, comme nous le disions tout à l'heure, n'a pas précisément une simplicité primitive : il faut bien se figurer comment les choses se passent. Quelques personnes notables, très occupées des questions de partis, se réunissent en comité au chef-lieu du département; elles correspondent avec quelque comité supérieur dont le mot d'ordre leur arrive, dont elles arborent le drapeau; on discute les noms, on s'explique sur les nuances, on réglemente les professions de foi, on transige quand on ne peut mieux, et on lance son candidat. Le candidat est ainsi au préalable engagé dans une ornière d'où il ne se tire point sans beaucoup de peine, si même il n'arrive pas, ce qui est le plus fréquent, qu'il ait le goût d'y rester. Il appartient plus ou moins par reconnaissance filiale à la coterie (soit dit dans le meilleur sens) qui l'a pris sous son patronage, et, sauf les positions supérieures ou les caractères indépendans, avec lesquels on est toujours réduit à compter, il reçoit une direction qui ne lui laisse pas beaucoup de latitude. Une fois qu'il est entré au palais législatif, son chemin, la plupart du temps, semble encore se rétrécir. Ce morcellement de l'opinion que nous déplorons toujours est peut-être plus marqué dans l'assemblée qu'au dehors. On croirait que le point de vue politique se resserre à mesure qu'on s'élève plus haut dans

la vie publique. A moins d'une trempe assez vigoureuse, le représentant du peuple, dès qu'il siège sur son banc, ne peut guère se défendre contre l'obsession des infiniment petits de l'existence parlementaire. Il est presque inévitable qu'il s'enrégimente, et comme il y a maintenant beaucoup de colonels et très peu de soldats, les régimens sont trop nombreux pour être bien forts. Le voilà donc engagé dans les marches et les contre-marches de cette tactique de détail où tout ensemble disparaît, où il n'y a plus de signe assez frappant pour saisir, pour commander l'intérêt du pays. Les motifs particuliers vont infailliblement tenir dans sa conduite presque autant de place que les motifs d'ordre supérieur, et ceux-là ne sont point d'ordinaire à la portée du public. Il sera d'une fraction quelconque ou même d'un groupe dans une fraction, heureux encore si, aux rencontres décisives, cette fraction à laquelle il est incorporé ne s'avise pas de rompre en visière avec le sentiment unanime de la nation! Combien de raisons plus raffinées et plus spéciales les unes que les autres n'ont pas dû concourir pour former la majorité qui a voté, sans pouvoir l'obtenir, cette révision que la France demande, quant à elle, par une raison si impérieuse et si grosse, par la suprême raison du salut commun!

En effet, pendant que la politique proprement dite s'épuise dans les dissidences et les controverses des partis, la France, nous ne saurions le répéter trop souvent, simplifie toujours davantage ses espérances et ses ambitions. Pendant que les partis rivalisent de combinaisons ingénieuses pour lui assurer à qui mieux mieux un très long avenir, la France est par-dessus tout préoccupée du souci bien plus pressant de ne pas se laisser périr demain. Le représentant du peuple membre d'un conseil-général qui revient de Paris dans son chef-lieu, la tête pleine des fumées et des bruits de la session, voit bientôt le peu que tout cela signifie, quand on est en présence de la réalité. Le monde où il a séjourné n'est pas toujours le monde réel : ses collègues au contraire, qui sont restés au cœur même du pays, qui n'ont pas quitté le foyer de la vie pratique, en apportent au conseil les impressions et les inspirations. Ils ne sont pas sans doute très au courant des rumeurs de couloirs et des intrigues de bureaux, mais ils savent mieux ce qui se dit dans les cantons les jours de fête ou de marché; ils ont suivi de plus près, à travers toutes ses phases, l'état moral des différentes classes de la population au milieu de laquelle ils habitent. Cet immense besoin d'en finir, qui est aujourd'hui le dernier mot de la vraie pensée populaire, s'énonce ainsi par leur bouche avec une vivacité naturelle. Les conseils-généraux, en vertu même de leur composition, ont donc l'avantage de rendre plus directement la pensée dominante du pays, parce qu'ils échappent aux entraves qui la gênent dans des régions plus élevées. C'est cet avantage nouveau qui leur donne la prépondérance dont on peut bien leur contester l'usage, mais dont ils ont pourtant la pleine possession.

A quoi l'on objecte que cette pensée étant d'ordre politique, les conseils-généraux n'ont point qualité pour la produire, et que la cause de la révision perd plus qu'elle ne gagne à être ainsi sollicitée. Oui, sans doute, il n'y aurait rien de plus funeste, dans la dissolution qui nous menace, que de laisser le gouvernement politique s'éparpiller aux quatre vents et se réfugier à tous les coins du territoire français. Rien ne serait plus contraire au génie, à l'histoire entière de la France; aussi peut-on affirmer que la France elle-même ne se prêterait point à ce dé-

membrement de sa force, et qu'il y aurait impossibilité matérielle de jamais la fédéraliser. Supposez tant que vous voudrez une pure question politique, une question de guerre ou de paix, une question de cabinet, s'il y en avait encore; cette question éclate au moment où les conseils-généraux s'assemblent : imaginez-vous qu'il y aurait autour d'eux le moindre entraînement pour les aider à formuler leur avis, à prendre parti sur un démêlé diplomatique ou sur une crise ministérielle? Est-ce que leur voix ne serait pas couverte par le ridicule, si seulement ils avaient l'idée d'empiéter ainsi sur la souveraineté nationale, et de s'ériger eux-mêmes en autant de corps souverains qu'il y a de départemens? Pourquoi donc ne se sont-ils pas interdit d'aborder cette pénible affaire de la révision? Pourquoi, loin de les blâmer, la grande majorité de la nation les appelle-t-elle sur ce terrain? Pourquoi tous tant que nous sommes, leurs avocats ou leurs adversaires, attendons-nous avec un si vif intérêt le résultat de leurs votes? C'est que la révision n'est pas, en somme, une question politique dans l'acception ordinaire du mot : elle dépasse cette mesure restreinte; elle est une question d'existence pour tout un peuple. Entendons-nous bien : le plus important dans cette pensée de la révision, ce n'est pas de savoir quelle sera la forme constitutionnelle, ou quelle sera la personne qui gouvernera la France en 1852; il s'agit d'abord d'empêcher que la France ne tombe dans le chaos ouvert sous ses pas par l'imprudence systématique des législateurs de 1848 à l'expiration des pouvoirs actuellement en exercice. On ne vaincra point cet effroi raisonnable et patriotique qui s'empare de tous les gens sensés à la seule idée du désarroi dans lequel le pays sera plongé entre un pouvoir moribond et un pouvoir à naître. Le meilleur titre qui a recommandé la révision à la faveur universelle, c'est qu'elle est une précaution possible contre cette crise à laquelle on nous a condamnés. La nécessité de la révision ainsi conçue pénètre aisément dans toutes les intelligences : il ne s'agit plus là du plaisir ou de l'honneur de s'attacher une cocarde; il n'y a point en jeu de métaphysique ou de mystère : on veut la révision comme on veut un garde-fou devant un précipice. Allez donc chercher des nuances politiques dans ce profond instinct de conservation que donne aux multitudes comme aux individus l'horreur de l'abîme. Cet instinct, il est partout, et tous les échos en renvoient le cri : à l'atelier comme aux champs, toute la grande famille des travailleurs regarde avec angoisse approcher la date fatale où le travail s'arrêtera de lui-même, parce que l'homme ne travaille point sans lendemain. Comment fermer les yeux, quand l'autre famille humaine, celle des paresseux et des violens, ne cesse d'en appeler à ce fameux jour de 1852, comme au jour qui lui procurera toutes ses joies? « Nous faisons volontiers flamboyer ce chiffre en tête de nos colonnes, » nous disent les démagogues de Londres dans *la Voix du Proscrit*. Est-il surprenant que cette flamme sinistre soit un avertissement pour tout le monde? et se mettre en garde sur un pareil avertissement, n'est-ce donc qu'un expédient politique? Non : c'est une mesure de paix publique et de salut social. Les conseils-généraux sont aussi légitimement autorisés à chercher un abri contre cette terrible secousse de 1852 qu'ils le sont à réparer ou à prévenir les dégâts des inondations et des incendies.

Les adversaires de la révision font, sur les votes déjà connus de ces conseils, une remarque qui tourne trop à leur propre confusion pour que nous ne

la relevions pas. La plupart des conseils révisionistes, nous dit-on, ne parlent point de proroger les pouvoirs présidentiels. Nous le pensons bien : qu'auraient-ils besoin d'en parler? Est-ce qu'au temps où la France, loyalement interrogée, répondra par l'envoi d'une nouvelle constituante, celle-ci ne sera pas toujours à même de constater à son gré la véritable intention du pays? De quel droit voudrait-on se substituer au pays dans le moment où on l'invoque? Mais comment ceux qui triomphent si légèrement de voir la majorité des conseils s'en tenir ainsi à demander la révision pour elle-même, oublient-ils déjà qu'ils ont accusé les quinze cent mille pétitionnaires de n'avoir été que des instrumens de l'autorité administrative, qui, à les en croire, réclamait par leur intermédiaire la révision pour la prorogation? Oui, c'est bien là ce qui constitue l'authenticité, la gravité de ce mouvement si caractéristique : c'est que par sa masse et par sa profondeur il est nécessairement en dehors de toute influence politique; il n'est point déterminé par une pression extérieure : il part du sein de la nation, et il poussera tout devant lui, non pas seulement les conseils-généraux, qui ne font que suivre et communiquer une impulsion venue de plus loin, mais le gouvernement, mais le parlement lui-même.

Voici l'objection : les conseils-généraux prêchent et soutiennent l'illégalité! Suivez ce raisonnement : 278 voix, minorité légalement maîtresse, ont décidé à une première épreuve que la révision ne passerait point, malgré la volonté contraire exprimée par 446 voix, majorité légalement impuissante; donc les conseils-généraux qui s'associent au vote des 446 sont, comme les 446 eux-mêmes, coupables du crime de lèse-constitution, plus coupables encore, car ils persévèrent dans l'hérésie après qu'on l'a surprise et dénoncée; ils sont hérétiques convaincus et relaps. Il y a mieux : c'est trop de 278 voix, c'est plus qu'il ne faut pour empêcher toute réforme dans cette constitution dont les plus ardens prosélytes disent si peu de bien; la résistance n'est point encore assez piquante, lorsqu'on est si fort en nombre; le beau de la situation, le moment dramatique, la jouissance dans le triomphe, ce serait de tomber au plus bas chiffre possible, de n'être plus que 188 Spartiates au défilé de ces Thermopyles, de narguer, avec ce nombre strictement suffisant pour les défendre, la France entière, qui voudrait les franchir, et s'arrêterait comme un seul homme par respect pour une loi si médiocrement aimée. Eh bien! ces 188 champions, on est sûr de les rencontrer toujours à leur poste; ils ont juré d'y mourir. C'est donc folie de revenir à la charge, ou plutôt c'est une adhésion explicite donnée d'avance aux tentatives d'usurpation et de coup d'état. Nous savons en effet un honnête homme qui se le tient pour dit, et qui, le lendemain du jour où, dans la sincérité de sa conscience, il avait voté pour la révision, s'est empressé de demander pardon de la liberté grande à ses hauts et puissans amis anti-révisionistes, protestant qu'il avait pris cette liberté pour une fois seulement, et qu'il n'y reviendrait pas.

Nous ne voyons pas en vérité de motif à ce repentir; nous sommes uniquement émerveillés d'une des contradictions les plus bizarres que le jeu des circonstances et des passions amène parmi tant d'autres inconséquences. Il se trouverait en effet, si l'on s'en rapportait à ces grands champions de la légalité, que la poursuite de la révision, qui est légalement autorisée par la charte même qu'ils protégent, serait cependant le droit chemin de toutes les

entreprises illégales. Curieux accord des partis dans leur mauvaise foi! Détestable hypocrisie avec laquelle ils se réservent tous une arrière-pensée de violence et de fraude! Il n'en est pas un seul qui, dans la donnée extrême jusqu'où il s'avance, sous le drapeau qu'il déploie, ne sous-entende une illégalité bien flagrante ou un manquement capital à l'esprit même de la constitution, et néanmoins aucun d'eux ne se fait faute d'écarter, sous prétexte d'illégalité, le seul procédé qui reste pour se tirer légalement de cette constitution insupportable à tout le monde, et pour assurer une victoire pacifique aux véritables desseins du pays. On accuse les révisionistes de courir les aventures; nous prions seulement qu'on se représente un peu les voies respectives des différentes coteries qui se battent au-dessus de la nation et se la disputent sans vouloir la consulter, comme si elle n'avait d'autre lot que de servir de récompense au plus heureux. Pour ramener en France M. le comte de Chambord ou M. le prince de Joinville, pour conduire de l'Élysée jusqu'aux Tuileries M. le président de la république, le chemin ne serait point, à ce qu'on peut croire, dépourvu d'accrocs et de mauvais pas. — Mais nous, s'écrient les purs républicains, nous sommes sur une ligne irréprochable : qu'est-ce que nous désirons? Un président citoyen, l'idéal même de la constitution; nous n'avons qu'à marcher devant nous! — Oui, mais ceux-ci, d'autre part, n'ont-ils pas fait un ferme propos de ne point observer la loi du 31 mai? N'ont-ils pas décidé, en engageant leur honneur d'hommes publics, que cette loi n'était point dans la constitution? Et s'ils prétendent voter aux élections, comme si cette loi n'existait pas, se peut-il qu'ils en viennent là sans encombre? Il n'est donc point de parti dont l'avant-garde, sinon l'armée entière, ne se lance exprès sur la route la plus difficile, et, pour arriver plus vite à son but exclusif, ne coure la chance de se perdre en perdant tout avec lui. Où sont, à côté de ces témérités sans excuse, les imprudences des révisionistes? Les partis ne veulent pas de la révision, parce qu'aucun d'eux n'est assez persuadé de la fortune de sa cause pour la remettre à un arbitrage suprême. Est-ce donc là de quoi empêcher la France, qui n'est d'aucun parti, de vouloir ce qu'ils ne veulent pas? Et faut-il qu'elle se résigne d'emblée à ne point obtenir ce qu'ils refusent?

Nous croyons qu'on l'obtiendra; nous croyons que la révision se fera d'une façon ou de l'autre, et avec la conscience de cette nécessité nous ne comprendrions pas que l'on cessât de rappeler tous les motifs qui la rendent si urgente, toutes les forces qui la précipitent. Le moyen de décider entre les ambitions des partis et des personnes, c'est la révision; le moyen de couper court aux embarras que traînent après elles toutes les candidatures, c'est la révision. Plus on va depuis quelque temps, plus on voit les meneurs politiques multiplier les candidats sous le manteau. Il y a d'abord la fusion, qui est un candidat à plusieurs têtes, ce qui n'en vaut pas une bonne; il y a la candidature bonapartiste, qui a pour elle le possessoire; il y a la candidature joinvilliste, qui ne parlera peut-être pas toujours par procureur. Certains légitimistes proposeraient volontiers le général Changarnier; d'autres crient déjà le nom de M. de Larochejaquelein : ce sont les seuls qui se décident, ce qui ne leur coûte pas beaucoup, parce qu'ils savent bien que leur décision ne tire pas à conséquence. Les républicains murmurent sous leurs tentes les noms autrement célèbres de M. Carnot et de M. Nadaud; mais c'est à qui ne se prononcera point le pre-

mier, et ce qui paraît le plus dans l'éclosion encore incertaine de toutes ces candidatures, c'est l'appréhension avec laquelle de toutes parts on retient, on réserve sa préférence. On sent trop profondément, si aveuglé qu'on puisse être par le fanatisme ou par les faux calculs, que l'on n'a point avec soi le cœur de la France : le candidat de la France, si l'on peut ainsi parler, c'est la révision.

Aussi jugeons-nous très naturel et très légitime que le gouvernement et la majorité mettent tous leurs efforts à conquérir cette indispensable solution. Si l'on empêche le pays de se prononcer directement et de front, il faut lui fournir l'occasion de se prononcer par d'autres voies. On a beaucoup parlé ces jours-ci d'avancer l'époque des élections, afin de constater le plus tôt possible le mouvement de l'esprit général et d'opposer ainsi une barrière à tous les entraînemens de l'esprit de faction. Un journal a cru bien faire en se rendant l'éditeur de ces idées, qui s'étaient probablement déjà présentées à la pensée de plusieurs hommes politiques. Nous ne croyons pas que la polémique à laquelle on s'est, comme toujours, trop hâté de les livrer leur ôte de leur valeur réelle. Puisqu'il suffit d'une minorité si peu considérable pour barrer à la majorité la route par laquelle on pourrait en appeler le plus vite à la nation, il est tout simple que la majorité profite de sa force pour en frayer d'autres. Aux termes de la constitution, les 188 peuvent empêcher la révision; mais ils ne peuvent empêcher la loi parfaitement constitutionnelle qui fixerait un jour plus tôt que plus tard l'élection de la seconde législative. Quel que soit d'ailleurs le recours auquel en vienne la majorité parlementaire, il est un point qui s'établit de plus en plus dans l'opinion, et qui de plus en plus devient comme la base solide de la pensée publique : c'est qu'on ne peut pas s'abandonner pieds et poings liés aux chances de 1852. Il est trop de rancunes, trop de passions stupides ou malfaisantes qui se donnent rendez-vous à cette date-là et se promettent la joie de se déchaîner à l'aise. Ce procès politique qui s'est terminé par un si scandaleux mépris de la justice et par une répression si méritée, le procès de Lyon, aura fourni du moins un aperçu des espérances que les agitateurs de profession travaillent à répandre autour d'eux. Nous ne voulons rien dire des hommes qui sont maintenant sous le coup de la loi : il faut réserver toutes ses censures pour les avocats qui ont déserté leur devoir et leurs cliens sur l'ordre de quelque conciliabule secret. Il n'est cependant point permis de taire l'impression qu'on ressentait d'audience en audience, à voir comment, grace à cette propagande pernicieuse, des départemens entiers étaient minés par une société souterraine uniquement occupée d'épier la société régulière en attendant l'heure où elle pourrait la surprendre et la battre. Est-il étonnant que dans ces pays du midi, traversés, surexcités par tant d'obscures intrigues, il y ait à chaque moment des explosions si insensées et si violentes? Ces ignorans, ces furieux auxquels on recommande d'être toujours prêts, s'imaginent toujours que l'instant est arrivé : ils font feu avant le signal; alors on les renonce, on les désavoue, ou bien leurs bons amis, qui savent écrire et plaider, rejettent le mal sur le vin du cru et sur l'allégresse des fêtes votives maladroitement contrariée par la police. Les glorieuses fêtes que celles dont le plus bel éclat est la bataille d'une populace entière contre huit gendarmes! Il n'y avait jadis que les voleurs de grand chemin qui tirassent sur le gendarme;

c'est devenu l'une des réjouissances des patriotes de la république démocratique et sociale. Les troubles de l'Ardèche ont fort à propos servi de commentaire et de pièces justificatives au réquisitoire prononcé devant le tribunal militaire de Lyon. Le jeune et courageux préfet qui est venu déposer devant le conseil y pouvait bien parler en homme qui sait payer de sa personne. Voilà ce qu'il y a tout de bon sous les paroles pompeuses des manifestes dont la montagne ne se lasse point. Le grand style et les grands sentimens de M. Lamennais ne font que recouvrir ce fond turbulent et criminel toujours à la veille de déborder. Ils ne recouvrent pas même les jalousies intestines qui dévorent tous ces ennemis de l'ordre social, et ne leur permettent seulement pas de faire cause commune pour détruire. La montagne de Paris et la montagne de Londres ne correspondent que pour échanger les témoignages de leurs aigres animosités. La montagne de Londres ne veut pas qu'on l'oublie, et prétend que le lieu de son exil doit être le foyer de l'agitation universelle. La montagne de Paris, fatiguée de l'orgueil incapable des chefs qu'elle n'a jamais été très fâchée d'avoir perdus, ne se résigne pas à les subir de loin, quand il en coûtait déjà tant de les subir de près. On se dispute le maniement de la démocratie et le patronage des démocrates. Il paraît que l'Italie est la chose de M. Mazzini; M. Lamennais se l'est fait dire assez rudement. Ni l'Italie ni la démocratie ne gagneront pourtant plus par l'un que par l'autre.

Le roi Frédéric-Guillaume vient d'accomplir à travers les provinces occidentales de sa monarchie une sorte de pérégrination politique, dont le but et les épisodes méritent quelque attention. C'est un détail à marquer dans le tableau de cette restauration singulière entreprise avec un courage si malencontreux par le gouvernement prussien et par le petit nombre d'auxiliaires dont l'appui lui semble suffisant pour aller si vite jusqu'aux plus étranges extrémités. Les rôles sont partagés d'une manière assez curieuse dans cette campagne, où l'on risque assurément beaucoup trop pour ce qu'elle peut en définitive rapporter. Il y a le corps d'armée qui n'est pas très considérable, mais qui est très tenace, très avide de représailles et de butin, — cette cohorte aristocratique des provinces de l'est et de quelques districts westphaliens qui veut tout simplement profiter de l'occasion pour reconquérir ses priviléges pécuniaires et autres, non-seulement ceux qu'elle a perdus depuis 1848, mais ceux aussi qu'elle possédait avant la réforme de Stein et de Hardenberg. Ces ardens champions de l'ancien régime ne se donnent pas la peine de dissimuler ou de déguiser leurs prétentions; ils parlent dans toute sa crudité le langage d'un intérêt égoïste, et qui n'est même pas des plus nobles : ils veulent de l'argent; ils ne se cachent pas de le réclamer, de l'aimer pour lui-même. A la tête de ce bataillon sacré, il y a cependant d'autre part un état-major qui se met beaucoup plus en frais d'imagination, qui essaie d'habiller plus décemment les exigences trop grossières de ses soldats. Ce sont des prêcheurs de morale qui ne ménagent pas les sermons, et qui, tout en accordant satisfaction aux appétits tracassiers d'une certaine noblesse, veulent encore prouver aux pauvres gens qu'on ne les vexe que pour leur bien. Ce n'est pas la cupidité qui les pousse, c'est le zèle d'une vraie charité chrétienne : ils ne travaillent que pour le salut de leur prochain et pour la gloire de Dieu. Ils ne visent à rien moins qu'à dépouiller les uns pour relever les autres; ils violent toutes les lois établies

en faveur de la grande majorité des sujets prussiens; ils sacrifient cette majorité à une minorité improductive et hargneuse. — Mais, écoutez-les, ce n'est point par passion, c'est par conscience; ils doivent leurs leçons au pays; ils sont responsables de son éducation, ils l'enseignent. Toutes les mesures qu'ils prennent comme pour le froisser à plaisir devraient au contraire, à leur sens, lui ouvrir les yeux et le faire rentrer en lui-même; ils sont plus encore des catéchistes et des hommes d'école que des hommes de parti.

Ne nous y trompons pas, cette direction d'esprit est trop essentiellement inhérente à la nature allemande pour qu'on puisse la reprocher comme un tort très personnel, comme une hypocrisie très particulière aux pieux convertisseurs qui précèdent et guident en Prusse l'invasion beaucoup moins cérémonieuse des hobereaux. Les Allemands naissent doctrinaires; la démocratie, comme l'absolutisme, tourne aisément chez eux à n'être plus que de la science pure. Nous lisions, par exemple, l'autre jour, qu'on venait de fonder à Adelaïde une *Gazette allemande de l'Australie du sud*. L'Australie est un pays où il n'y a guère encore pour un émigrant que deux manières de gagner son pain : s'engager comme berger ou comme boucher; on y passe sa vie dans les champs ou à l'abattoir. Devinez de quoi parlent ces nouveaux journalistes à leurs compatriotes ainsi occupés. Voici le sommaire de quelques numéros : — *L'état*. — *Des rapports de l'église avec l'état*. — *La Prusse depuis l'année* 1848. — *Responsabilité de tous en tout*. — *Le droit de la révolution*, etc. Quant au cours commercial des viandes, des laines et des cuirs, c'est à peine s'il se glisse honteusement au milieu de ces belles choses. Et voici un échantillon du style germanique, même transporté dans l'autre hémisphère : — « L'état est un organisme; mais, si l'état est un organisme, il ne s'ensuit pas que le *moment* de l'unité nécessaire à tout organisme doive y dominer avec une rigueur abstraite; il ne s'ensuit pas davantage que le *moment* de la pluralité doive y anéantir son contraire, etc. » Il est vrai que l'éditeur déclare par avance en tête de sa feuille qu'elle sera souverainement un organe de *tendance*, et que, parmi les variétés d'états qu'il énumère, il en compte un qu'il appelle *l'idéocratie*. C'est peut-être *l'idéocratie* qu'il espère implanter au milieu des colons australiens.

Sérieusement, ce n'est pas pour rien que nous allons chercher si loin ce modèle de métaphysique; nous l'offrons comme un terme indispensable dans une comparaison que nous nous permettons de risquer. Les doctrinaires de Potsdam et le plus illustre de tous à leur tête ne sont pas beaucoup moins en dehors de la réalité que les obscurs doctrinaires de l'émigration australienne. Le roi Frédéric-Guillaume IV appartient corps et ame à une *tendance* qui n'est pas la même sans doute, mais qui n'est pas plus pratique que celle de la *Gazette de l'Australie du sud;* il veut, lui aussi, voir un jour s'élever pour le parfait contentement de son cœur cet état qui serait bien l'état allemand par excellence, si seulement l'Allemagne en pouvait accoucher, — l'état *idéocratique*. Il poursuit donc de son mieux l'avénement de son *idéocratie*, et il ne s'épargne point pour y rallier les intelligences rebelles de son peuple. Ce voyage du roi en Westphalie et sur le Rhin ressemble de point en point à un cours de politique conservatrice; le mal est que le professeur ne sort pas de son système, et que, ne touchant pas terre, il est trop étranger à l'auditoire. C'est un des traits les plus accentués de la physionomie si caractérisée du monarque

prussien de vouloir ainsi toujours donner de sa personne dans cette propagande dogmatique, qui est à peu près tout le fond de son gouvernement. Il aime à exhorter, à louer, à réprimander; il a le goût du discours magistral; il désire par-dessus tout amener les gens à résipiscence, et il ne les lâche qu'après qu'ils ont reconnu leur faute et mérité leur absolution. Ce n'est pas sur un trône que siége ce roi quasi-constitutionnel, c'est dans un confessional, quand ce n'est pas dans une chaire d'université.

La politique maintenant dominante en Prusse marche ainsi par ces deux voies; elle dogmatise de haut et presque dans les nuages en même temps qu'elle agit assez petitement dans ce bas monde, et l'on ne saurait mieux comprendre tout ce que l'apparente élévation de son dogmatisme a de factice et de mensonger qu'en considérant d'un peu près la brutalité fort terrestre de ses procédés. On a vu naguère comment les séides de cette politique, les propriétaires nobles des provinces orientales, se prétendaient dispensés d'acquitter l'impôt foncier, et ne consentaient à le subir que si l'état leur assurait d'avance une indemnité suffisante, en leur rachetant par une somme une fois payée leur droit d'exemption. Ce qu'il y a de certain, c'est que la loi de l'impôt foncier reste toujours en suspens, et que ce sont ces résistances qui l'arrêtent. Il apparaît maintenant une autre fantaisie qui n'est pas moins naïvement hostile au bien d'autrui. Les domaines nobles auxquels sont attachés tous les priviléges féodaux dont on espère la résurrection n'appartiennent point malheureusement toujours à de vrais chevaliers; ce sont des bourgeois enrichis qui les ont achetés, et l'on n'est point assez sûr que ces intrus aient déjà tous les sentimens de la vraie noblesse. Aussi l'on pétitionne à grand bruit pour obtenir que désormais nul ne puisse acquérir un domaine noble, s'il n'est bon chevalier de naissance, — que ces bons chevaliers soient toujours en droit de racheter les domaines mal occupés, et qu'enfin si l'argent leur manque, l'état le leur prête. L'état n'en viendra pas là tout de suite, nous aimons à le croire; mais il n'en est pas moins très curieux de voir à quelle hauteur l'esprit du roi Frédéric-Guillaume IV plane constamment par-dessus toutes ces mesquines envies qui sont pourtant bien et dûment les protégées de sa doctrine. Suivez-le dans son itinéraire à Hamm, à Dusseldorf, à Cologne; écoutez-le distribuer le pain de sa parole comme un missionnaire évangélique. Il n'est question que du redressement des esprits et des consciences, et tout cela dans un langage mystique et féodal, qui est juste pareil à celui de 1840. « Je bois, dit-il aux bourgeois de Dusseldorf dont il est content, je bois à la vieille fidélité de cette ville et de ce pays; je bois à la nouvelle fidélité : puisse sa naissance ne pas causer beaucoup de douleurs! » Et aux bourgeois de Cologne, qui ne sont pas très gracieux pour l'école historique : « Je ne suis pas venu ici pour faire des complimens, pour récompenser ou pour punir, mais pour vous dire la vérité, toute la vérité! » La vérité qu'on veut leur faire entendre, c'est que la presse les gâte, et qu'on les guérira malgré eux. Puis sa majesté prussienne arrive enfin à Hechingen, le but du voyage. Le puissant chef de la maison de Hohenzollern a désiré recevoir en personne l'hommage de ces petites principautés d'où sa famille est originaire, et dont les souverains se sont donnés à la Prusse sous le coup des terreurs de 1848. Frédéric-Guillaume IV se retrouve là décidément en pleine féodalité. Il embrasse ces princes de son sang, qui lui rendent foi et

hommage comme dans les miniatures d'un vieux manuscrit. Il leur prend les mains. « La solennité pour moi, leur dit-il, consiste à recevoir votre main dans la mienne à la manière allemande. C'est le plus beau symbole du peuple allemand dont la fidélité est devenue proverbiale. » — Souveraine puissance de l'*idéocratie!*

Ce n'est point assurément un royaume d'*idéocratie* que la Belgique; elle pratique patiemment son pénible métier d'état moderne, et, malgré toutes les difficultés d'un régime qui ne subordonne pas les difficultés aux systèmes, elle est heureuse et fière de se gouverner par les humbles lumières de la sagesse constitutionnelle. Cette sagesse est mise maintenant à une épreuve assez laborieuse. Le ministère a présenté un ensemble de projets de loi qui atteste une conception large et vigoureuse des besoins publics. Il propose de faire exécuter, en les répartissant dans les diverses provinces, toute une série de travaux publics qui, soit à la charge de l'état, soit sous la responsabilité de compagnies auxquelles on garantirait un minimum d'intérêt, coûteraient jusqu'à 120 millions; il propose encore un emprunt de 26 millions pour éteindre la dette flottante. Ces dépenses, si opportunes qu'elles soient, nécessitent forcément un accroissement de recettes. Le ministère belge se procure les ressources dont il a besoin en établissant de nouveaux impôts, impôts directs et impôts de consommation, afin de distribuer équitablement le fardeau sur toutes les classes. Il veut, d'une part, établir des droits sur les bières, les eaux-de-vie indigènes et les débits de tabac; de l'autre, augmenter le droit de succession et l'étendre même à la succession en ligne directe, qui échappait jusqu'ici à toute taxation. C'est là le point le plus risqué de son plan, et l'on doit dire que le moment n'est peut-être pas très bien choisi pour grever ainsi l'héritage. Néanmoins le ministère ne veut rien retrancher de ce plan compacte. Il ne veut point se lancer dans les dépenses avant d'être sûr des recettes; il ne veut point frapper le consommateur en épargnant l'héritier.

Après quelques péripéties dont nous avons précédemment parlé, la chambre des représentans a fini par accepter tous ces projets à une grande majorité; mais maintenant la loi particulière relative au droit de succession rencontre beaucoup de résistance dans le sénat. La commission a multiplié les amendemens; le sénat pourrait bien rejeter le projet, même amendé. Le ministère aura très probablement raison de cette opposition qui l'arrête aujourd'hui. Si le sénat renvoie à la seconde chambre le projet avec les amendemens par lesquels il l'aura modifié, celle-ci à son retour, car elle est entrée d'hier en vacances, rejettera les amendemens et refera le projet primitif. Si alors le sénat refusait encore son assentiment, il en faudrait peut-être venir à une dissolution. Quoique les choix des éligibles soient assez restreints à cause de l'élévation du cens (1,000 florins, 2,111 francs d'imposition directe), on croit que l'on pourrait remplacer une partie des sénateurs hostiles à la loi, et que dans le sénat ainsi recruté la majorité serait acquise au ministère. Il ne faut cependant pas se dissimuler qu'il est des victoires qui affaiblissent plus qu'elles ne fortifient; nous en souhaitons d'autres à M. Rogier.

En Hollande, la session des états-généraux approche de son terme. A bien dire, la seconde chambre, en prenant ses vacances depuis quelques semaines, s'était elle-même prorogée. Cette prorogation un peu brusque, qui laissait beau-

coup de questions indécises, n'a généralement pas été vue avec plaisir : l'opposition est même allée jusqu'à la prendre pour une violation de la loi constitutionnelle. Il est donc facile de croire qu'on attend avec impatience la reprise des travaux législatifs au mois de septembre; d'ici là, cependant, l'activité politique n'en est pas encore à chômer; la loi communale, votée dans le courant de cette session, close de fait, lui ouvre pleine carrière.

Cette loi a été l'occasion de débats très épineux. Elle complète, avec la loi électorale et la loi provinciale, un ensemble de mesures où l'on voit le caractère particulier des idées permanentes de M. Thorbecke, qui, sans être le président du conseil, en est toujours l'ame. La nouvelle loi communale n'admet plus l'inamovibilité des conseils municipaux. Les deux points capitaux sur lesquels disputaient les antagonistes de la loi étaient le principe de centralisation et l'établissement d'une législation uniforme imposée à toutes les communes, grandes ou petites. Les partisans du nouvel ordre de choses ont répondu à ces objections que, tout en consacrant l'indépendance des communes, ils ne voulaient pas l'étendre au point d'en faire sortir l'anarchie; ils ont soutenu que la loi ne donnait point au gouvernement le droit de s'immiscer dans des affaires de communes qui ne fussent point du ressort de l'intérêt général, que l'uniformité de la législation n'était pas une entrave véritable pour les libertés réellement nécessaires aux municipalités. On a longuement pesé les avantages et les inconvéniens d'un conseil communal composé de membres nombreux. Plusieurs amendemens ont été formulés, mais tous rejetés, à l'exception d'un seul qui avait pour objet de fixer, d'après une échelle mieux graduée, le chiffre des conseillers municipaux, tout en conservant les chiffres extrêmes du gouvernement, sept conseillers dans les communes qui ont moins de trois mille ames, trente-neuf dans celles qui en ont plus de cent mille. L'article qui règle le cens des électeurs communaux prêtait également à d'assez grandes divergences d'opinion. Les adversaires du gouvernement voulaient que la loi fût accompagnée d'un tableau qui marquât le cens à payer dans chaque commune, en tenant compte de la situation locale, et en prenant comme base constante un chiffre moyen entre le maximum et le minimum établis par la constitution pour le cens général; cette idée, qui se retrouvait dans plusieurs amendemens, n'a point passé. Ajoutons enfin que la nouvelle loi hollandaise admet la publicité des séances des conseils communaux.

Parmi les projets qui viennent d'être examinés dans les bureaux, et qui attendent une solution prochaine, restent particulièrement la loi d'organisation judiciaire, et la proposition qui, donnant une nouvelle assiette aux impôts, irait même jusqu'à frapper la rente. Cette dernière proposition a soulevé une résistance décidée, soit au sein des états-généraux, soit dans le public. Pour ce qui est de l'organisation judiciaire, les rapporteurs de la deuxième chambre voudraient une cour d'appel générale au lieu des cours provinciales qui existent aujourd'hui. Quant aux projets de finances, les rapporteurs n'entendent absolument pas toucher à la rente, et repoussent toute idée de la taxer du point de vue légal aussi bien que du point de vue économique. Ils ont voté, sauf quelques exceptions, le maintien du système financier actuellement en vigueur; ils craignent qu'à force de le remanier, on ne tombe dans les erremens dont on se plaint si amèrement ailleurs. La proposition relative à la rente paraît

même d'autant moins admissible, que la constitution hollandaise garantit dans les termes les plus formels les droits des créanciers de l'état.

Le ministère néerlandais se verra probablement bientôt dans la nécessité de se reconstituer plus complétement. Le portefeuille de la marine est toujours par intérim dans les mains du ministre de la guerre. On parle du capitaine-lieutenant M. van Karnebeek, pour succéder au vice-amiral Lucas dans ce département. Le ministre de la justice, M. Nedermeyer van Rosenthal, atteint à la fois par des malheurs de famille et par des échecs parlementaires, a su pourtant se maintenir. En somme, la discussion du budget ne manquera pas de fournir plus d'une occasion où l'on pourra juger la force du ministère. D'ici là, quoique l'on ne soit pas encore tout-à-fait en villégiature, le gouvernement court un peu le pays. Le roi a fait récemment quelques excursions dans les provinces, et il est assez intéressant de comparer les voyages de sa majesté néerlandaise avec ceux de sa majesté prussienne. Le roi Guillaume III, qui ne se pique point de donner des leçons, ne s'en trouve pas au demeurant plus mal. Sur les différens points où il s'est montré, ce prince s'est surtout attaché à étudier les progrès de l'agriculture et l'état des relations commerciales. Dans la Zélande, il a voulu assister à l'ouverture d'un congrès agronomique et à l'essai d'instrumens aratoires dans un des polders; à Rotterdam, il a reçu une véritable ovation. Cette seconde métropole du commerce hollandais avait préparé une réception magnifique au jeune souverain. Ce n'étaient cependant pas tant les illuminations grandioses de la ville et des navires, ce n'étaient pas tant les fêtes originales et somptueuses de ces jours de bruit et de plaisir qui donnaient à la solennité son plus remarquable caractère : c'était surtout l'échange cordial des bons sentimens qui animaient l'un pour l'autre la population et le roi. A Groningue, même expansion de la loyauté nationale, que la naissance d'un prince vient encore tout récemment de rendre plus vive. De son côté, M. Thorbecke a fait aussi une tournée dans les provinces du nord, où il a été très bien accueilli. Ces manifestations spontanées prouvent l'heureux accord qui existe dans les Pays-Bas entre la personne royale, les dépositaires du pouvoir et la masse du pays. On ne sépare point dans son attachement la dynastie des institutions, et le descendant de la vieille maison d'Orange sait porter au gré de tous le rôle toujours difficile de monarque constitutionnel.

Les négociations du gouvernement hollandais avec la Prusse au sujet de l'embranchement du chemin de fer rhénan sur l'Allemagne ont abouti à une solution favorable pour les deux pays : le prolongement du chemin de fer rhénan jusqu'aux frontières prussiennes a été décidé. Depuis quelque temps, on parle beaucoup d'annexer les voies ferrées de la Hollande à celles de la Belgique. On voit que la Hollande aspire aussi à entrer de plus en plus dans le mouvement général du commerce et à multiplier ses points de contact avec les pays qui l'entourent.

Les nouvelles des colonies néerlandaises sont assez rassurantes. Les Chinois révoltés de Bornéo se sont définitivement soumis. Le choléra s'est, il est vrai, déclaré à Java et ailleurs dans l'archipel; mais il n'a point, à beaucoup près, l'intensité qu'il avait en 1821, lorsqu'il régnait d'une manière si cruelle aux Indes.

ALEXANDRE THOMAS.

REVUE LITTÉRAIRE.

I. *Lettres et Opuscules inédits de Joseph de Maistre*, 2 vol. 1851.
II. *Essai sur le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme*, par M. Donoso Cortès; 1 vol. 1851.
III. *Histoire des Origines du gouvernement représentatif*, par M. Guizot; 2 vol. 1851.

Chaque moment, dans un siècle qui marche d'un pas aussi précipité que le nôtre, est plein de symptômes et de faits révélateurs. Il peut suffire aujourd'hui au regard le plus inattentif de se promener sur le monde moral pour être frappé d'un phénomène digne de méditation : c'est le spectacle d'un mouvement révolutionnaire se déroulant avec une suite invincible, secondé souvent par ceux mêmes qui ne l'aiment pas, favorisé par une société oublieuse, et déterminant dans son triomphe le plus complet et le plus imprévu une réaction qui atteint jusqu'à son principe, et menace d'envelopper le bien et le mal accomplis depuis soixante ans. Il en résulte, dans l'ensemble des tendances et des idées contemporaines, un revirement à peu près semblable à un changement de front entre deux armées en présence; l'impulsion morale se déplace, et l'attitude respective des opinions se trouve sensiblement modifiée. Ainsi il est visible, par exemple, que tout ce qui tient à la révolution a baissé depuis février dans l'estime et dans les croyances du monde : elle est dans les faits, dans les institutions, — elle n'a plus autant que par le passé le culte de beaucoup d'esprits élevés et virils. Ce mot même de révolution a cessé d'être l'illusion des ames généreuses pour rester la proie de quelques étourdis bavards ou de quelques mystiques sinistres. Il ne s'allie plus d'une manière générale à une idée de progrès; il éveille l'idée de la destruction, et il effraie. Je ne nie pas la puissance des systèmes révolutionnaires comme excitation permanente adressée aux passions des multitudes : je constate leur déclin dans le domaine intellectuel, leur irrémédiable déchéance comme systèmes ayant don de vie et d'action morale. Les doctrines plus modérées elles-mêmes qui passaient pour dominantes il y a quelques années, et qui étaient effectivement la règle la plus usuelle des intelligences, subissent en ce moment le discrédit d'une défaite et sont réduites à se défendre au lieu de régner. Aujourd'hui le plus grand effort du libéralisme pour reconquérir son ascendant, c'est de chercher à prouver qu'il ne se confond point avec l'esprit révolutionnaire : c'est là ce que j'appelle une attitude défensive devant le sentiment public inquiet et troublé, qui ne l'entoure plus de la même popularité et ne lui fait point écho.

Est-il bien sûr même que l'on comprenne encore le libéralisme? N'est-il pas évident, au contraire, qu'il règne dans l'atmosphère actuelle comme un courant favorable à l'expression des idées les plus opposées aux idées issues de la révolution, et que, dans le démêlé des opinions, l'offensive appartient à celles qui ne reculent devant aucune des conséquences du dogme absolu de conservation? La réalité prête facilement un appui et des armes à ces chercheurs ardens des lois suprêmes de l'ordre, qui ne parviennent souvent à les découvrir que dans les conditions les plus extrêmes, fût-ce aux confins de la théocratie. Quiconque parlait de liberté il y a quelques années était sûr de faire vibrer un instinct universel. Quiconque parle aujourd'hui d'autorité rencontre les mêmes sympathies. On se laissait volontiers aller autrefois à mettre à l'abri de la nécessité ou

de la gloire les crimes de la révolution française; on n'accepte plus maintenant ces images de *grande bataille*, et des œuvres sérieuses sont consacrées à dissiper cette confusion entre l'héroïsme de nos soldats et la fureur sanguinaire des bourreaux. Ce qu'on aimait à rechercher et à peindre dans un Mirabeau, c'était le tribun et le factieux intimant à la royauté humiliée les volontés populaires; maintenant, c'est l'homme d'état, malgré ses souillures, s'efforçant de retenir sur son penchant la monarchie croulante. Dans le symbole de nos croyances, notre premier acte de foi était pour la raison humaine; peut-être serait-il aujourd'hui pour la mystérieuse puissance de la vérité religieuse. Cela est bien simple : hommes, idées, institutions, conditions de la vie morale ou politique, — tout nous apparaît sous une inclinaison différente, et nous sommes les premiers à revenir sur nos jugemens, à réformer nos admirations, à outrager même, s'il faut le dire, nos illusions d'autrefois. Mon Dieu, quand des hommes d'un esprit rare et pénétrant veulent bien transiger avec leur temps en avouant quelques-uns des bienfaits de la société moderne, il n'est pas sûr que bien des gens leur en sachent gré, et n'y voient une coupable condescendance. Bien des écrits de philosophie, de politique ou d'histoire rendent témoignage de cette situation; ils reproduisent dans une mesure inégale de talent les nuances diverses de ce mouvement de réaction. Deux choses en ressortent encore avec évidence à travers les emportemens mêmes par lesquels l'opinion manifeste parfois ses retours : c'est qu'il y a des vérités inaliénables, traditionnelles de la civilisation vers lesquelles la société se sent invinciblement ramenée sous le feu des assauts révolutionnaires, et qu'il est en même temps des progrès réels courageusement accomplis dont elle ne saurait se dessaisir. Voilà pourquoi la société veut bien qu'on maudisse la révolution, et contraint, d'un autre côté, les plus intrépides penseurs, pour arriver aux choses possibles, de compter avec quelques-unes de ces réalités légitimes dont 1789 portait le germe. La société est aujourd'hui, sauf quelque degré de plus peut-être dans le péril, ce qu'elle était en 1800, lorsque la main du premier consul venait la rasseoir victorieusement sur ses bases; les mêmes tendances sont encore aux prises. Cette analogie de situation, elle a été rendue plus palpable et plus saisissante dans l'ordre politique par la résurrection imprévue de l'ascendant d'un même nom. Je ne sais quel concours de circonstances fait reparaître aussi les mêmes noms dans l'ordre intellectuel, à un demi-siècle de distance. Joseph de Maistre était le premier, en 1796, à s'élever en adversaire inflexible contre la révolution française; — nul penseur peut-être n'a été plus étudié, plus interrogé, plus commenté que lui depuis quelques années, et il s'est trouvé qu'une publication inattendue de ses lettres les plus intimes est venue le ramener avec une sorte de nouveauté dans la mêlée contemporaine, et attacher à sa mémoire un genre d'intérêt que j'essaierai de définir en le montrant encore en opposition avec notre temps par un point que je voudrais indiquer.

Les *Lettres* de Joseph de Maistre n'ajoutent rien à l'idée qu'on se faisait du penseur. Qui ne connaît ses doctrines dans ce qu'elles ont d'altier et d'absolu, d'extrême et de subtil parfois? Qui ne fait la part des mâles coups d'œil et des aperçus excessifs? Ce que j'admire dans ces lettres, c'est l'homme même, supérieur peut-être encore à l'écrivain et au philosophe. Un des plus tristes fruits de l'esprit révolutionnaire, c'est justement qu'il détruit l'homme, si

l'on me passe ce terme, en détruisant son caractère, en énervant le sentiment du devoir dans sa conscience, en lui enlevant la notion de la réalité et des conditions pratiques de la vie, c'est-à-dire en dissolvant tout ce qui constitue son être moral; c'est qu'il fait de lui quelque chose de factice et de chimérique livré au souffle de toutes les passions et de toutes les incertitudes. Ce que révèlent au contraire les *Lettres* de M. de Maistre, c'est un homme dans toute la noble acception du mot. Nature forte et simple, hardie et disciplinée, empreinte d'une sorte de loyale originalité, accessible à tous les élans de l'esprit et aux plus sincères effusions du cœur, mêlant à ces momens de haute ironie que lui inspirent les événemens cet autre enjouement rare et supérieur qui décèle une ame saine, particulièrement assurée sur toutes les grandes choses de la vie. Joseph de Maistre est l'homme qui a le moins eu d'hésitations sur ce qu'il devait faire dans un temps de crise universelle, tant le devoir lui apparaissait net et clair; et cela est dû, sans nul doute, à des habitudes premières, à cette enfance bien conduite où son pieux biographe, — son fils qui le caractérise aujourd'hui, — le peint rempli d'une « soumission amoureuse pour ses parens, » ne lisant pas même un livre à l'université de Turin qu'il n'en eût reçu l'autorisation de son père, et où il se représente lui-même « étant dans la main de sa mère comme la plus jeune de ses sœurs. » Cet instinct simple du devoir et de la rectitude, Joseph de Maistre semble le porter partout avec lui soit comme homme privé, soit comme homme public. Attaché à un roi dépossédé de ses états, il ne songe pas même qu'une plus vaste carrière puisse s'ouvrir à son ambition au prix d'une infidélité. Frappé dans sa fortune, c'est à peine s'il mentionne d'un mot dans une lettre ce naufrage personnel au milieu de tant d'autres naufrages, et il passe outre avec une merveilleuse sérénité; il ne s'en souvient pas surtout avec âpreté au jour des revendications possibles. Envoyé comme ministre à Saint-Pétersbourg, sans moyens suffisans pour avoir même un secrétaire, par une fierté simple et aisée, par sa rare supériorité, il fait une figure que les ressources de son maître ne peuvent l'aider à faire d'une autre manière. Ajoutez que, contraint à la simplicité, il n'en a point le faste, qu'inflexible sur les principes comme penseur, rude pour ses adversaires, il ne garde dans l'ame aucune haine, et que, comme diplomate, il se faisait juger ainsi : « Le comte de Maistre dit tout ce qu'il veut et ne commet jamais d'imprudence! » Et comme il faut de notre temps un intérêt visible en toute chose, même à être homme de bien, je dirai : Voyez ce que devient le talent lorsqu'il émane d'un tel foyer, et qu'il est l'expression d'un tel caractère.

Le séjour de M. de Maistre à Saint-Pétersbourg, qui a duré de 1802 à 1817, a été l'époque féconde de sa vie. C'est là qu'il préparait les *Soirées* et le *Pape*, partagé dans sa solitude entre les soins de la diplomatie et le travail de son intelligence, « *faisant ses études;* — car enfin il faut bien savoir quelque chose, » disait-il avec une grace charmante. C'est de là aussi que sont datées la plupart de ces *Lettres* aujourd'hui mises au jour, et qui allaient porter en Italie, en Suisse, en France, les épanchemens de son esprit et de son cœur. Tantôt M. de Maistre s'y élève avec abandon à ses considérations politiques habituelles, tantôt son imagination parcourt le cercle des souvenirs rajeunissans, tantôt il se peint, lui, ses habitudes intimes, sa vie laborieuse et distraite .. « ... Ici, là, dit-il dans une lettre de 1805, je tâche, avant de terminer ma journée, de re-

trouver un peu de cette gaieté native qui m'a conservé jusqu'à présent. Je souffle sur ce feu comme une vieille femme souffle pour rallumer sa lampe sur le tison de la veille. Je tâche de faire trève aux rêves de bras coupés et de têtes cassées qui me troublent sans relâche; puis je soupe comme un jeune homme, puis je dors comme un enfant, et puis je m'éveille comme un homme, je veux dire de grand matin, et je recommence tournant toujours dans ce cercle et mettant constamment le pied à la même place... » Un des plus charmans épisodes de cette correspondance, c'est celui où l'auteur du *Pape* rajeunit avec sa fille Constance la piquante controverse des *Femmes savantes*. Là se fait jour sans contrainte ce qu'il y avait en lui d'aimable enjouement et de bon sens plein de grace spirituelle. L'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* rivalise avec Molière, et n'est point battu assurément. Les *Lettres* de Joseph de Maistre révèlent dans leur variété un fonds natif de sympathie et de bonté, et cela aide à apprécier plus exactement la portée de quelques-unes de ses théories les plus rigoureuses. On se sent plus à l'aise, en le connaissant mieux, pour pénétrer avec lui dans cette sphère de redoutables problèmes sur l'expiation, sur le châtiment. Il est bien facile de prendre quelques pages de M. de Maistre et de dire : Voilà le théoricien de la légitimité du bourreau! Cela peut prêter à quelques laborieuses antithèses de M. Hugo dans les prétoires, où d'honnêtes magistrats se croient tenus à des déférences pour qui les injurie et injurie la justice elle-même. En pénétrant au fond des théories de Joseph de Maistre cependant, il y a une chose bien simple : ce qu'il cherche à relever, à restaurer, c'est l'idée du châtiment. On ne remarque pas assez que partout où cette idée s'affaiblit, cet affaiblissement correspond à une altération de l'idée du juste et de l'injuste. La haine effrénée du châtiment ne signifie qu'une chose, c'est que toutes les volontés et toutes les passions de l'homme sont saintes et ont droit à se produire. Nous tombons à M. Proudhon, qui nie aujourd'hui le principe de la justice sociale, et accorde à chacun la juridiction souveraine sur lui-même. Singulier sophiste! pensez-vous abolir pour cela la loi du châtiment? Elle s'appliquerait plus que jamais, — seulement au hasard et d'une manière gigantesque. Les hommes l'accompliraient sur eux-mêmes en s'entr'égorgeant. Voilà ce qu'entrevoyait Joseph de Maistre, et ce qui le rejetait vers le point le plus opposé. En relisant ses pages d'autrefois, on aime à les éclairer par quelqu'une de ses lettres à sa fille, quand il dit : « Je te serre avec mes vieux bras sur mon jeune cœur! » ou bien encore : « Je crois entendre pleurer à Turin!... »

Si le caractère et le génie de Joseph de Maistre s'éclairent d'une noble lumière au contact de ses plus violens adversaires, peut-être sa rare nature d'homme et de penseur ne ressort-elle pas moins à côté de ceux dont il sert les intérêts ou qui s'attachent servilement à ses idées au risque de les travestir. Il se distingue des hommes de son propre camp par une certaine manière inimitable d'agir et de juger qui ne se prête guère aux vues étroites des partis; il suit les événemens avec un esprit intéressé à ce puissant spectacle et libre de puérils préjugés. Ses préférences ne troublent pas sa sagacité supérieure. Voyez-le se plaçant en face de la figure de Napoléon en 1804! Tandis que les royalistes de son temps, répandus en Europe, s'amusent de la *farce impériale*, tonnent contre l'*usurpateur*, lui, d'un œil ferme, il envisage toutes les éventualités, même celle où la maison de Bourbon serait *usée;* il voit dans l'empereur l'homme

extraordinaire et providentiel qui tue l'esprit révolutionnaire et reconstruit l'édifice social. Un instinct naturel de grandeur l'attire vers Napoléon, vers celui qu'il nomme le *Demonium meridianum*. Il y a un prestige secret exercé par le génie sur le génie : c'est de là, sans nul doute, qu'est née une démarche singulière faite par De Maistre en 1807 pour avoir une entrevue avec le dominateur de l'Europe et plaider devant lui la cause de son souverain, dépossédé du Piémont. Cette tentative fut sans résultat; mais qu'on remarque la diversité d'impressions qu'elle éveille selon la portée de ceux qui en ont alors le secret : Napoléon ne sait point mauvais gré de sa démarche à l'auteur des *Considérations;* il l'avait *déchiffré*, selon le terme énergique de M. de Maistre lui-même, avec cet instinct infaillible du dominateur qui connaît les hommes et à qui la fidélité plaît. « Je serais heureux, ajoute le diplomate philosophe avec un juste orgueil, que sa majesté me déchiffrât comme lui. » La petite cour de Cagliari, au contraire, exprime quelque surprise où perce une sorte de soupçon, et c'est une occasion nouvelle pour De Maistre de dévoiler sa droite et fière nature. « ... Voilà le mot, dit-il dans sa lettre au chevalier de..., le cabinet est *surpris*. Tout est perdu! En vain le monde croule, Dieu nous garde d'une idée imprévue! et c'est ce qui me persuade encore, monsieur le chevalier, que je ne suis pas votre homme, car je puis bien vous promettre de faire les affaires de sa majesté aussi bien qu'un autre, mais je ne puis vous promettre de ne jamais vous surprendre : c'est un inconvénient de caractère auquel je ne vois pas trop de remède... » C'est ainsi que, dans ces *Lettres* d'un prix rare, se révèle à chaque page, d'une manière inattendue, un homme dont la vie respire je ne sais quoi de sain et de valeureux fait pour éveiller aujourd'hui bien autre chose qu'un simple intérêt littéraire, et dont les traits accentués et profonds se gravent dans l'esprit à l'égal des doctrines du philosophe.

L'homme dans De Maistre subjugue sans qu'on lui résiste; ses doctrines restent un perpétuel sujet de dispute, et elles ont la destinée de toutes les opinions humaines, — celle d'être considérées inégalement selon l'état de l'atmosphère morale, de s'effacer ou de se rajeunir par quelque expression nouvelle selon les tendances générales du moment. M. Donoso Cortès aujourd'hui se lie incontestablement par ses idées à la tradition de M. de Maistre, et, en agitant du même point de vue les mêmes hautes et mystérieuses questions de philosophie religieuse, il leur imprime le sceau d'un esprit original et d'une imagination pleine d'éclat. Nous avons étudié ici même ce talent éminent, cette manifestation nouvelle de la pensée catholique qui nous venait de l'Espagne, et qui s'est si promptement fait une place dans le monde intellectuel européen. Ce qui prenait la forme de conjectures, de développemens politiques dans les discours de l'orateur espagnol, se condense en corps de doctrines religieuses et philosophiques dans l'*Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*. Ce qui se produisait à l'état d'instinct, de tendance, dans ce vif esprit avant février, la révolution en a fait un système rigoureux et coordonné de croyances. M. Donoso Cortès aborde de front dans son *Essai* le principe même de la doctrine catholique, il en déroule les conséquences en les opposant aux solutions des diverses philosophies, et rien n'est plus curieux assurément que de voir ce vigoureux esprit chercher la certitude aux sources religieuses les plus hautes, remonter jusqu'à ces dogmes premiers, obscurs par eux-mêmes, comme il le dit,

mais qui, une fois admis, expliquent ce qu'il y a de mystérieux et de contradictoire dans la destinée de l'homme.

Ce qui fait la grandeur du christianisme en effet, c'est qu'à la lumière de ses dogmes, les choses les plus incompréhensibles de notre nature trouvent une justification, prennent un sens et se coordonnent. Supprimez le dogme chrétien de la déchéance pour le remplacer par le dogme de la bonté absolue et innée de l'homme : est-ce que la loi universelle et invincible du travail et de la douleur ne sera point une insupportable injustice? Le mal lui-même vous apparaîtra-t-il autrement que comme un fait, partout visible et partout inexpliqué? M. Donoso Cortès a raison lorsqu'il fait du problème de la nature de l'homme le premier objet de ses recherches, car selon la solution, — chrétienne ou révolutionnaire, catholique ou socialiste, — que reçoit cette question, il s'en dégage tout un ordre différent de déductions dans les institutions sociales et politiques comme dans la philosophie. L'étude de ces déductions différentes fait le sujet même de l'*Essai sur le catholicisme;* une dialectique enflammée poursuit les systèmes socialistes qui nient tout ce que le christianisme affirme et affirment tout ce que le christianisme nie. Esprit absolu, je le disais, M. Donoso Cortès va droit aux extrémités de ces redoutables questions; les nuances s'effacent pour lui; il place le monde entre le socialisme et le catholicisme. C'est une alternative faite pour frapper une grande imagination. N'est-il pas seulement à craindre que l'instinct exalté de ce qu'il y a de destructif dans les philosophies révolutionnaires et l'entraînement d'un esprit ardent ne précipitent l'auteur, dans ses interprétations catholiques, vers des conséquences périlleuses?

La liberté humaine est une pauvre humiliée aujourd'hui qui a commis bien des fautes et qui en porte la peine. Le talent lui-même, le plus rare talent peut mettre une sorte de haute ironie à montrer par des exemples contemporains quelle triste affinité existe entre la raison de l'homme et l'absurde; mais enfin raison et liberté ont leur place et leur action nécessaires dans le monde moral, elles ont un certain degré d'indépendance qui se lie à l'idée de mérite et de démérite. — Raison et liberté ne peuvent rien par elles-mêmes, dit M. Donoso Cortès, et quand elles agissent, c'est pour amener *naturellement* et *nécessairement* le triomphe du mal dans le monde; — elles peuvent tout, et c'est par elles que se réalise le bien absolu, dit le socialisme. — D'après les socialistes, l'homme dans son progrès continu arrive à absorber Dieu, à le supprimer comme malfaisant ou inutile. — Selon M. Donoso Cortès, le bien n'est possible que par l'action *surnaturelle* de la Providence; le progrès ne résulte que de l'assujettissement absolu de l'élément humain à l'élément divin : c'est Dieu qui absorbe l'homme. N'est-on pas frappé d'une singulière identité de résultats obtenus par des voies si contraires? Des deux côtés, l'un des termes est supprimé dans le grand problème : Dieu ou l'homme. — Quand je vois ces vigoureuses et éclatantes reconstructions de systèmes qui embrassent tous les problèmes du monde moral et se présentent dans des termes absolus, je sens bien quelle utilité il peut y avoir à ce qu'il soit proféré en certains momens de telles paroles pour nous rappeler aux hautes conjectures sur nos destinées, et il est en même temps une question que je me fais avec anxiété : Quelle est la conclusion pratique à en tirer, dans les conditions de la réalité actuelle, pour la direction de nos efforts et le choix de nos moyens? M. Donoso Cortès a déjà répondu quant à lui : Les

institutions issues du catholicisme pur, assises à l'ombre de l'église, sont l'unique refuge efficace pour la société menacée. — Sans doute, les politiques sacrées ont leur grandeur quand elles ont leurs racines dans un état donné de civilisation; mais y revient-on ainsi pour faire honneur aux théories? Ne serait-ce pas simplement tenter de refaire le passé que Dieu lui-même ne refait pas? Il y a donc pour nous une nécessité invincible, — en obéissant à ce souffle religieux qui s'élève dans plus d'une ame de notre temps, en secondant ces retours qui se manifestent en faveur de l'idée d'autorité, — de ne point identifier ces tendances avec tel ou tel mode d'existence du passé, tel ou tel régime évanoui. Cette nécessité parle d'autant plus haut lorsqu'un événement comme la révolution française est venu tracer une ligne de feu entre le passé et le présent et transformer toutes les questions. Les écoles mixtes dont M. Donoso Cortès discute les titres avec une force remarquable ont dû long-temps leur ascendant à l'instinct qu'elles avaient de cette situation générale; elles ont été emportées, et si elles n'avaient contre elles que leur insuccès, ce ne serait pas un motif suffisant de sévérité : l'histoire est pleine des défaites des causes justes.

L'erreur de ces écoles n'a point été de croire que 1789 devait être le germe d'essais nouveaux, d'institutions élargies, de progrès à poursuivre dans l'ordre social et dans l'ordre politique; leur erreur a été d'essayer quelques-unes de ces grandes et légitimes choses avec des idées révolutionnaires, ou du moins avec de singulières condescendances pour l'esprit de révolution. Quand elles ont travaillé à la sécularisation de la société, elles en ont trop souvent fait le prix de l'abaissement du principe religieux : elles n'ont point aperçu qu'en agissant ainsi, elles allaient en sens inverse de la nature des choses, que plus une société s'émancipait dans sa vie politique et civile, plus il était nécessaire que le principe religieux eût tout son empire sur les ames, et les contînt par la discipline intérieure. Quand elles se sont attachées au gouvernement constitutionnel, elles l'ont fondé — sur quoi? — sur les infatuations des tribunes et des journaux, sur une sorte de déification de la parole considérée en elle-même et pour elle-même, — et ici encore elles n'ont point vu que cette perpétuelle mise en question de toutes choses par la parole, ces discussions universelles étaient les piéges des gouvernemens libres, par où ils perdaient leur énergie morale et tombaient dans la stérilité et l'énervement. Nous avons eu d'admirables luttes d'éloquence, des discours et des polémiques de quoi alimenter tous les peuples en révolution; les hommes d'état eux-mêmes croyaient agir quand ils parlaient, et, tandis que notre *Moniteur* s'enflait glorieusement chaque année en signe de progrès, l'Angleterre qui a bien, elle aussi, un gouvernement constitutionnel, mais qui le comprend autrement, — les États-Unis qui sont bien, eux aussi, un pays libre, mais où l'instinct de liberté s'allie au vieux sentiment puritain, — ces deux grands peuples surprenaient le monde par leur puissance d'action. Tandis qu'ils conquéraient des continens, nous pesions gravement dans nos balances le destin de quelques fonctionnaires-députés, nous faisions la théorie des ministères désagréables au souverain, et nous passions maîtres dans l'art des coalitions parlementaires. Sans manquer de justice pour les écoles libérales, on pourrait dire qu'elles ont passé leur vie à élever un édifice conservateur en y logeant à chaque étage ou en y laissant pénétrer sous mille figures l'esprit révolutionnaire, — si bien que ce redoutable esprit s'est trouvé un jour le maître du logis, presque sans lutte

et sans combat, par surprise, comme on a dit. C'est là ce qui rend si facile aujourd'hui, pour les intelligences rigoureuses, d'attaquer les écoles libérales, — en même temps que leur défaite est la raison de leur impopularité auprès de la foule, qui adore le succès. Au milieu de ces déviations et de ces revers, il reste toujours néanmoins un point de départ, une date, — 1789, — et cette date ne saurait être éludée, ne fût-ce que comme point d'appui pour agir sur notre temps. Le vrai, le profond intérêt moral du moment où nous vivons, c'est le besoin ardent de ressaisir le sens conservateur de cette époque, de la dégager des complicités révolutionnaires, de répudier dans la pratique contemporaine les préjugés, les irréflexions, les théories capricieuses qui en ont dénaturé ou compromis les conséquences légitimes, et ce besoin même marque le caractère et les limites de la réaction dans laquelle ont à se retremper les idées modernes, pour ne point risquer de trahir les principes supérieurs de la civilisation, ainsi que le leur reproche M. Donoso Cortès dans les pages sévères et éloquentes de son *Essai sur le Catholicisme.*

Nul homme, assurément, n'a plus de droit que M. Guizot, par la double autorité du talent et du caractère, à stipuler pour ce qu'on nomme les idées modernes, à les représenter dans leurs phases d'éclat et dans leurs revers, dans leurs audaces tempérées et dans leurs retours. Ces idées, M. Guizot les a professées et pratiquées; il les a portées dans les tribunes de l'enseignement et au pouvoir; sa fortune se lie à leur fortune, jusqu'à la dernière heure où il a eu le fatal honneur de les personnifier dans leur défaite. La publication que fait aujourd'hui l'illustre historien d'un livre mûri et composé autrefois prouve quelle élévation et quelle fermeté d'esprit il mettait l'un des premiers à tracer le symbole des croyances libérales et constitutionnelles, à définir la nature et l'action de la société moderne. L'*Histoire des Origines du gouvernement représentatif*, en effet, reporte vers les plus belles années militantes du libéralisme, vers une époque où il avait pour lui l'avenir, la popularité, la faveur instinctive des masses, l'enthousiasme débordant de la jeunesse, le culte réfléchi des esprits les plus éminens. L'éclat du talent, un peu de persécution assez douce, il est vrai, mais assez opportune peut-être pour ceux qui en étaient l'objet, la séduction de théories ingénieuses et savantes qui flattaient l'instinct public par le spectacle d'institutions où l'action nationale était sans cesse provoquée, — tout cela suffisait pour enflammer les imaginations et pallier ce qu'il pouvait y avoir de factice ou d'erroné dans les opinions. Entre l'année 1820, où M. Guizot, l'un des héros de ce mouvement, professait ses leçons sur le gouvernement représentatif, et l'époque actuelle, où il les met au jour, les idées libérales ont eu le temps de manifester leur puissance, de se réaliser en institutions et d'être vaincues à leur tour. Ces trente années ont vu la plus effrayante consommation de théories, de systèmes plus ou moins empreints de libéralisme, — étais fragiles sur lesquels s'est appuyé vainement notre chancelant édifice; l'esprit s'embarrasse à les rechercher et à en ressaisir les nuances caractéristiques. Une des plus séduisantes et des plus viriles de ces théories, à coup sûr, c'est celle qui a été popularisée principalement par l'école dont M. Guizot est le chef et qui se fait jour dans l'*Histoire du gouvernement représentatif* : c'est la doctrine qui place la source de la souveraineté et du droit dans la raison humaine, dans l'intelligence; M. Guizot en fait découler la puissance paternelle elle-même.

Cette doctrine de la souveraineté de l'intelligence contient-elle en effet la loi

de la civilisation, comme on a pu le penser? En elle-même, elle n'a rien de bien extraordinaire, si elle n'est que la simple expression d'un fait : à savoir qu'en général les plus intelligens, ou les plus capables plutôt, sont appelés à commander. L'illusion de ceux qui en ont fait une sorte de dogme a été d'imaginer que ce qui confère l'unité, la vie, la puissance à une société, c'est l'intelligence, tandis que c'est la foi à un ensemble de vérités religieuses et sociales qui est ce premier ciment. Une erreur plus grande encore, sortie avec le temps de cette doctrine, a été de croire que l'intelligence, séparée de tout ce qui l'épure ou la féconde, suffisait à tout, pouvait suppléer à toutes les autres forces morales défaillantes dans l'homme. Cette croyance a été une source de déceptions et de désastres. Livrée à son propre mouvement, imbue de l'idée excessive de sa souveraineté, l'intelligence s'est éprise d'un amour singulier pour elle-même; elle s'est adorée dans ses conceptions, dans ses rêves, dans ses doutes et ses incertitudes même, tendant sans cesse à les substituer à la réalité vivante et imprescriptible, à la réalité présente comme à la réalité traditionnelle. Considérée dans un sens pratique et individuel, comme moyen de domination, comme titre unique, en quelque sorte, à toutes les fortunes, à tous les succès, elle a été l'objet de toutes les poursuites et de tous les efforts. L'éducation n'a plus eu pour but de former des hommes dans toute l'excellence du mot, de les rendre *meilleurs*, selon le langage antique, mais de cultiver artificiellement leur esprit, de créer des *capacités*, comme on disait avant février : — orateurs en expectative, agitateurs intéressés, prétendans à tous les emplois et réformateurs bénévoles des gouvernemens. C'est là le vice de l'éducation moderne, et c'est sous l'empire de la doctrine dont nous parlons qu'elle a pris cette funeste direction. Le talent étant la mesure de tout, devenant le signe accrédité de la valeur sociale, il s'est développé une rage singulière d'atteindre à ce degré voulu d'aptitude vulgaire pour arbitrer, controverser, conjecturer sur tout. Il s'est élevé des couches brûlantes de la société une nuée de talens, de demi-talens, — utopistes niais ou pervers, esprits puérils et faux, spéculateurs du vice, — revendiquant leur part d'initiative souveraine de l'intelligence, et inoculant à cette société d'où ils sortent cette triste impuissance qui naît des hallucinations intellectuelles, des disputes chimériques, des controverses oiseuses. On ne remarque pas qu'il peut y avoir des siècles prodigieusement cultivés et prodigieusement corrompus, où l'intelligence éblouisse ou brûle sans éclairer, et soit un instrument d'énervement moral et de décadence, au lieu d'être un instrument de progrès. Ce sont les siècles « où le culte austère de la vérité est abandonné pour l'idolâtrie de l'esprit, — ainsi que le dit M. Donoso Cortès; derrière les sophismes viennent les révolutions, et derrière les sophistes les bourreaux, » — ou le barbare « envoyé par Dieu pour trancher le fil de l'argument. » Ce sont là de ces vérités un peu rudes pour l'orgueil de l'esprit humain, que nous ne soupçonnions peut-être pas il y a quelques années. Il ne dépend pas de nous aujourd'hui, quand nous considérons les doctrines en apparence les plus généreuses, de les séparer de leurs résultats et de fermer les yeux sur nos propres déceptions.

On pourrait distinguer dans l'*Histoire* de M. Guizot deux parties essentielles, qui se fondent dans un développement commun et qui sont toutes deux également dignes d'étude, également propres à faire réfléchir l'esprit : l'une est la recherche philosophique des principes, des conditions du régime représentatif,

— et c'est celle-là sans aucun doute qui prêterait le plus aisément aux commentaires, aux rectifications que pourrait dicter l'expérience; — l'autre est la partie plus purement historique où l'auteur, en décrivant quelques-unes des origines de la civilisation européenne, fait converger tous les progrès de la pensée politique vers l'établissement du gouvernement libre. M. Guizot ne poursuit son travail assez avant que pour l'Angleterre. L'éminent publiciste avait assurément un but politique en enfonçant ainsi dans l'histoire les racines du régime représentatif qu'il croyait le seul capable de protéger la société moderne en l'honorant; mais, par ce côté même, il se distinguait profondément des propagateurs d'abstractions révolutionnaires. En rattachant le présent au passé, en montrant notamment, par l'histoire politique de l'Angleterre, comment un peuple se développe, par quelle lente et mystérieuse élaboration il arrive à se donner une organisation virile, quelle large et juste place occupe toujours la tradition dans son existence, M. Guizot opposait la plus éloquente réplique aux reconstructeurs de sociétés *à priori*, à tous ceux qui prétendent asservir un peuple aux principes abstraits qu'ils forgent et aux illuminations de leurs cerveaux échauffés. J'ajouterai une chose : c'est qu'au fond, en s'attachant au sens de ce beau travail historique, on pourrait y trouver peut-être la réfutation de M. Guizot lui-même et de ses amis, de ceux en un mot qui tentaient avec éclat la naturalisation artificielle des institutions anglaises dans notre pays; car enfin cette Angleterre libre et prospère dont on invoque l'histoire, comment a-t-elle atteint ce degré de grandeur politique où elle est? C'est en n'obéissant qu'à sa propre inspiration et à la loi intérieure de son développement national, par le mouvement original et spontané de son génie et de ses mœurs, par le plus opiniâtre et le plus héroïque travail sur elle-même, par le mépris des abstractions et des fictions, et souvent aussi par la combinaison d'élémens contradictoires, mais réels et vivaces. Nous avons pris à l'Angleterre l'appareil extérieur de ses institutions en prétendant le perfectionner; nous avons calqué ses révolutions et ses changemens de dynasties : lui avons-nous pris son génie, ce caractère national trempé dans les luttes de son histoire, et par lequel vivent ses institutions? Pouvions-nous même le lui prendre? C'est ce qui fait dire aujourd'hui à M. Guizot que le régime représentatif ne peut avoir un type unique, qu'il doit se proportionner aux origines et aux destinées de chaque pays. Malheureusement, dans cette poursuite artificielle d'institutions qui ne naissaient point de nous-mêmes, nous nous sommes éloignés du but, nous avons laissé s'obscurcir la notion de nos propres besoins, des conditions réelles de notre propre existence, et tandis que notre ennemi, l'esprit révolutionnaire, grandissait autour de nous, au lieu de lui opposer la virilité d'un sentiment moral et politique intact, nous nous préparions à le combattre par des fictions. La révolution de février ne nous aurait rien appris, si elle ne nous avait point enseigné que nous avons à la combattre dans ses conséquences avec d'autres armes que des fictions, des mécanismes savans, — et même des réconciliations universelles de toutes les dynasties que nous avons poussées dans l'exil.

Il est très vrai, en effet, que cette révolution, à l'insu même de ses auteurs et de ses héros, aura été une époque décisive et féconde dans cet ordre d'avertissemens et de révélations morales. Elle nous aura contraints à replacer nos esprits en face de tous les grands problèmes de la vie humaine pour chercher des solutions meilleures; elle nous aura révélé ce que nous paraissions igno-

rer : c'est qu'un peuple ne fait point impunément de son ame le réceptacle de toutes les contestations sur les devoirs les plus simples. Il est évident aujourd'hui pour nous que tout ce qu'on ôte de force à l'autorité ne profite pas nécessairement à la liberté, que tout ce qu'on enlève de respect à la loi divine ne tourne point à l'honneur de l'indépendance de la pensée humaine, qu'une révolution est un châtiment, et non un acte viril d'émancipation. Une chose surtout nous est apparue dans ces crises gigantesques : c'est la puissance bienfaisante de la règle. Supprimez la règle, vous aurez dans l'ordre politique ces catastrophes qui ont deux fois fait frissonner la France, — dans l'ordre intellectuel ce hideux dévergondage où s'est amorti et consumé notre génie, — dans l'ordre privé ces existences flétries et hasardeuses sur lesquelles se projettent parfois des lueurs sinistres. Ce que peut la règle, ne fût-ce que sous ce dernier rapport, voyez-le par cette mâle et simple vie de M. de Maistre. C'est l'heure ou jamais de faire appel à ces leçons, et d'en tirer un principe pratique de conduite. Les momens de liberté morale accordés à un peuple entre deux révolutions sont courts. Peut-être sommes-nous encore dans une de ces trêves qui précèdent la réalisation de ces paroles de Bossuet : « Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir; puis il agit. » Jamais ces paroles n'ont reçu de plus éclatantes confirmations que de nos jours; mais souvenons-nous aussi que l'homme peut avoir sa place dans les conseils de la Providence autrement que par l'*impuissance* et le *désespoir*.

CH. DE MAZADE.

Les journaux ont appris à la plupart de nos lecteurs la mort déplorable de M. Alexis de Valon, un des collaborateurs les plus actifs de la *Revue*. Le 20 de ce mois, il s'amusait à conduire un canot à voile sur un petit lac, à quelque distance du château de Saint-Priest, qu'il habitait pendant l'été. Avec lui se trouvaient un de ses amis et deux dames de sa famille. Ce lieu est désert et l'habitation la plus rapprochée est à un quart de lieue. Le vent soufflait avec violence, et les dames voyaient avec inquiétude le bateau s'incliner. Pour les rassurer, M. de Valon leur racontait que, quelques mois auparavant, par un vent aussi fort, il avait essayé avec son frère de faire chavirer la même barque, mais que tous ses efforts avaient été inutiles. En parlant ainsi on virait de bord, et le canot chavira. Des quatre personnes qui le montaient trois parvinrent à gagner le rivage; mais M. de Valon avait disparu. Il était excellent nageur, et, dans le premier moment de confusion, c'était à lui moins qu'à tout autre qu'on aurait pensé à porter secours. Quelques minutes de mortelle anxiété se passèrent avant qu'on pût le découvrir. On le trouva enfin, mais déjà sans vie.

M. de Valon n'avait que vingt-huit ans. Riche, marié depuis peu, doué d'un caractère heureux et charmant, personne n'avait plus de motifs pour aimer la vie, surtout dans le moment où il l'a perdue. Il était entouré de presque tous les membres de sa famille, attachés à lui par la plus intime affection. Cette réunion, si difficile dans une famille nombreuse, ne datait que depuis quelques jours; c'était pour ses funérailles qu'on s'était ainsi rassemblé.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les premiers essais de M. de Valon, publiés dans ce recueil à la suite d'un voyage en Espagne et en Orient. Plusieurs nouvelles intéressantes, un travail très remarquable sur le système des

quarantaines, une étude historique sur le marquis de Favras, enfin, tout dernièrement, un excellent article sur l'exposition de Londres ont assuré à leur auteur une place très distinguée parmi les écrivains de notre époque. Ses œuvres forment aujourd'hui plusieurs volumes que la contrefaçon belge n'a pas manqué de reproduire. A la plus merveilleuse facilité, M. Alexis de Valon joignait le goût qui sait épurer un premier jet plein de verve. Son talent d'écrire se perfectionna, mais il conserva toujours le naturel et la liberté de l'homme du monde, tout en recherchant la correction avec la patience et le scrupule d'un littérateur d'autrefois. Sous une forme légère, sous un ton cavalier et presque frivole, il laissait voir un talent d'observation applicable aux sujets les plus sérieux. Le monde lui a quelquefois reproché je ne sais quelle tendance au scepticisme en toutes choses, car nous vivons dans un temps où l'indépendance d'esprit est presque un travers. Il est vrai que M. de Valon, plein de respect pour toutes les opinions honnêtes, tenait aux siennes, et à bon droit, car il n'en adoptait aucune à la légère et sans l'avoir bien examinée. Il n'avait pas plus de goût pour le paradoxe que pour la trivialité, et lorsqu'il croyait avoir de bonnes raisons pour le faire, il avait le courage de louer un homme ou un livre, fussent-ils condamnés par *les honnêtes gens*. Cette impartialité dans la critique, ce goût de l'examen et cette recherche du bien partout où il se trouve, sont rares aujourd'hui et méritent qu'on les remarque. Avec une modestie poussée peut-être jusqu'à la défiance de lui-même, M. Alexis de Valon est l'homme que j'ai connu le plus indépendant dans ses opinions des coteries politiques ou littéraires.

Recherché comme il l'était, et obligé de consacrer beaucoup de temps à ce qu'on appelle les devoirs du monde, on s'étonnait qu'il pût trouver le loisir de travailler; mais il y avait dans cette nature calme et contenue une habitude d'observation constante. En lisant un livre, il formait son style; en causant au milieu d'une soirée, il étudiait les hommes. Bien qu'il aimât avec passion tous les exercices de son âge, — et sa mort en est la triste preuve, — il donnait la préférence aux amusemens de l'esprit, un peu abandonnés par notre société moderne. Il aimait les arts et en parlait bien. Il a fait de jolis vers, connus seulement d'un bien petit cercle d'amis, et il les improvisait avec une grace parfaite. Il ne manquait peut-être à M. de Valon qu'un peu d'ambition pour développer toutes les ressources de son esprit; mais quelle ambition pouvait avoir un homme si heureux dans son intérieur, si aimé et si digne de l'être? Le désir et la conscience d'être utile à son pays pouvaient seuls l'obliger à renoncer à son repos et à son indépendance. Cédant aux pressantes sollicitations de ses amis, M. de Valon avait promis de se présenter comme candidat aux prochaines élections de la Corrèze, où la mémoire des services rendus par son père et l'affection générale dont il était lui-même entouré lui assuraient de nombreux suffrages. La mort a rompu brusquement cette existence de tant d'avenir. Si quelque chose peut adoucir nos regrets, c'est la pensée que cet excellent jeune homme n'a connu de la vie que ses joies et ses douceurs, et qu'il ne laisse après lui que des souvenirs chéris de tous ceux qui l'ont approché.

P. MÉRIMÉE.

V. DE MARS.

SOUVENIRS DE VOYAGE

EN

ARMÉNIE ET EN PERSE.

TÉHÉRAN ET ISPAHAN.

Depuis un mois, nous cheminions lentement et péniblement au milieu des neiges de l'Arménie. Cette marche laborieuse, dont nous avons raconté les principaux incidens (1), n'avait été interrompue que par de bien rares journées de halte, et, à mesure que nous approchions de la frontière persane, nous sentions redoubler en nous, avec la fatigue du voyage, le désir d'en atteindre bientôt le terme. Enfin nous arrivâmes à la limite des solitudes glacées où, par un froid de 25 degrés, les ouragans venus des ravins du Taurus avaient mis notre patience à de si rudes épreuves. Une troupe de cavaliers nous attendait sur la lisière des deux territoires de la Turquie et de la Perse. Ils étaient détachés par Méhémed-Châh à la rencontre de l'ambassade française, et devaient nous servir à la fois de guides et d'introducteurs sur les terres du souverain de l'Irân (2). A leur tête marchaient le fils et le neveu du gouverneur du district où nous allions entrer. Nous pressâmes nos chevaux, et nous fûmes bientôt au milieu de l'escorte hospitalière, avec laquelle nous échangeâmes les *salamalecs* d'usage. Les chefs de la troupe nous invitèrent ensuite à pénétrer plus avant dans les états du châh, leur maître, « où tout, disaient-ils, était à nous. »

(1) Voyez la livraison du 15 mai 1851.

(2) Nom par lequel les Persans désignent leur pays.

Pendant les quelques minutes données à l'accomplissement de ces formalités, j'avais observé attentivement les physionomies et les costumes étranges qui nous entouraient. Le fils et le neveu du gouverneur, qui se tenaient à la tête de l'escorte, étaient deux jeunes gens dont la figure presque enfantine contrastait singulièrement avec leurs uniformes taillés à la mode européenne. L'un de ces jeunes gens, qui n'avait guère que treize ou quatorze ans, était vêtu d'une redingote verte, à boutons d'argent, avec des paremens de velours amarante; il s'était chargé les épaules d'une énorme paire d'épaulettes dorées, et à sa ceinture se balançait un grand sabre soutenu par des agrafes en or émaillé; ses petites jambes étaient enfermées dans de larges pantalons dont l'extrémité disparaissait sous de fortes bottes à cœur et à glands. L'autre, un peu plus âgé, était affublé de la même manière que son compagnon, à la couleur de la redingote près, qui était écarlate; celui-ci avait le grade de colonel. C'était sous les ordres de ces deux commandans à visage imberbe que marchait une troupe de cent cavaliers à mine rébarbative, qui nous enveloppèrent, après l'échange des premières salutations, de façon à décrire autour de nous comme un vaste cercle. Ainsi pressés de toutes parts, nous ressemblions beaucoup plus à des prisonniers conduits par une bande de brigands qu'au personnel d'une ambassade protégé par une garde d'honneur.

Les costumes de tous ces cavaliers étaient des plus bizarres et des plus variés. Les Kurdes surtout se faisaient remarquer par la sauvage originalité de leur accoutrement; ils avaient presque tous des vestes de couleurs tranchantes, bleu clair, jaune vif ou rouge pourpre; chaque cavalier portait autour des reins une large ceinture de cuir noir ou un châle qui retenait à droite un bouclier bombé, en peau de rhinocéros, orné de dorures, et à gauche un sabre très arqué, sans garde, serré dans un fourreau de chagrin noir. Quelques cavaliers avaient ajouté à cet attirail militaire un pistolet dont la crosse, passée derrière le dos dans leur ceinture, était entourée d'un long cordon jeté en sautoir autour de leur cou. Deux ou trois petits sacs de cuir suspendus à ce cordon renfermaient de la poudre, des balles et des pierres à feu. De larges pantalons bleus ou blancs, recouverts du haut par une petite jaquette, flottaient sur le coude-pied ou étaient serrés par des rubans au-dessus de la cheville. La chaussure se composait de bottes de cuir rouge ou de souliers dont la semelle allongée et relevée en pointe rappelait exactement la forme des babouches chinoises. Tous ces Kurdes portaient de hauts bonnets pointus en feutre fauve, retenus par un turban, ou de grosses calottes rouges, entourées d'un chiffon jaune à points noirs, dont les bouts déchiquetés flottaient assez gracieusement sur leur cou nu et hâlé. Tous aussi ils tenaient dans la main droite une lance faite d'un long bambou, terminée par un fer extrêmement effilé,

autour duquel flottaient deux petites houppes de plumes noires. Le costume des Persans, mêlés en petit nombre aux Kurdes, était plus sévère. Sur une longue robe étroite et serrée à la taille se drapait une robe plus large, ouverte et à manches plissées jusqu'au coude. Quelques-uns portaient l'ample manteau, l'*abbah*, en poil de chameau, à fond blanc rayé de brun. Un bonnet pointu en peau d'agneau noir s'enfonçait jusqu'à leurs oreilles et rejoignait la barbe touffue qui s'étalait sur leur poitrine. Presque tous étaient armés de longs fusils à mèche, qu'ils tenaient appuyés sur l'épaule gauche ou couchés devant eux en travers de la selle.

Tels étaient les étranges satellites qui devaient diriger nos pas sur le territoire de la Perse. A peine nous étions-nous remis en route, qu'ils nous donnèrent le spectacle d'une de ces *fantasias* dans lesquelles les milices orientales aiment à déployer leur adresse et leur agilité. On nous dit que cette fête militaire était donnée en notre honneur et que nous devions la considérer comme une marque de grande distinction. D'abord calme, la masse des cavaliers s'agita et s'ébranla peu à peu, quelques-uns se détachèrent et s'élancèrent au galop sur nos flancs en brandissant leurs lances de bambou, ou en faisant des passes brillantes avec leurs longs fusils. Bientôt, animés par ce prélude, s'évitant, se rejoignant, feignant tour à tour l'attaque ou la fuite, ils exécutèrent avec la hardiesse et l'aisance de cavaliers consommés le simulacre d'un combat qui nous donna une haute idée de la cavalerie persane. Une pareille troupe serait évidemment une force redoutable dans une guerre de tirailleurs ou de partisans, où l'ennemi, harcelé, poursuivi sans relâche par ces bandes aguerries, s'épuiserait en vains efforts pour atteindre et frapper ses insaisissables agresseurs.

La vue de ces jeux militaires nous rappelait seule que nous avions changé de pays, et que la population turque aux graves et indolentes allures avait fait place autour de nous à une société d'humeur plus vive et plus pétulante. Quant à la nature, elle était toujours la même, aussi triste, aussi désolée en Perse qu'en Arménie. Les maisons où nous couchions étaient aussi sales que les tristes gîtes où nous nous étions arrêtés depuis notre départ de Trébizonde. Cependant peu à peu nous arrivâmes dans une partie moins sauvage du pays, et bientôt nous pûmes remarquer une amélioration notable dans la vie, dans les ressources matérielles des habitans. Des maisons commodes et propres succédèrent aux misérables cabanes des pâtres kurdes ou arméniens. Dans les villes que traversait notre caravane, on distinguait aussi les traces d'une civilisation plus avancée, et dans les mœurs des populations, à côté de quelques disparates, beaucoup de côtés sympathiques et presque séduisans. Il fallait toute la douceur, toute la cordialité de ces mœurs pour nous rendre supportables les fatigues d'un voyage qui devait encore se prolonger pendant trois mois jusqu'à Té-

héran, à travers des neiges qui ne nous quittèrent qu'aux abords de cette capitale.

Enfin nous aperçûmes les murs de Téhéran, et, à partir de ce moment, tous nos ennuis furent oubliés. Une nouvelle escorte vint au-devant de nous pour remplir la formalité que les Persans appellent l'*istakball*, et qui signifie littéralement l'*action d'aller au-devant*. L'*istakball* ne s'accorde qu'aux voyageurs de distinction. Au milieu des cavaliers qui accouraient à notre rencontre, on remarquait les principaux officiers du *beglier-bey* (commandant civil) et du *sordar* (commandant militaire) de la ville. Ces officiers nous invitèrent à mettre pied à terre à l'entrée d'une tente magnifique en drap rouge, ornée de riches broderies, et où une collation attendait l'ambassade. Après une courte halte, nous reprîmes le chemin de Téhéran, et notre attention fut bientôt entièrement absorbée par le spectacle de la foule qui se pressait pour nous voir, en poussant des cris que dominaient les voix rauques des derviches. Ces fanatiques étaient reconnaissables à leurs longs cheveux, aux peaux de tigre ou de chakal dont leurs épaules étaient couvertes. Armés de longs bâtons ou de massues garnies de gros clous dont les pointes étaient en dehors, ils excitaient l'enthousiasme de la multitude en poussant de temps à autre le cri de *Iâ-Ali!* — Quel était le sens de cette invocation? Était-elle faite en notre honneur, ou appelait-elle sur la tête des *Frenguis* la colère du gendre du prophète? — En présence de la population exaltée qui nous entourait, il nous était difficile de nous défendre d'une certaine défiance. A voir surtout la mine sauvage et les regards farouches de ces derviches, nous avions bien quelque raison de ne pas croire de très bon aloi ces marques équivoques de sympathie accompagnées du cri religieux de *Iâ-Ali!* Peu nous importait cependant; la population, dont notre cavalcade fendait les flots pressés, détournait à chaque pas notre attention de ces jongleries peu rassurantes. Des danseurs, des musiciens, des bateleurs déguisés et revêtus de peaux de bêtes, se mêlaient à la foule des curieux, qui s'écartait docilement pour leur livrer passage jusqu'à nous. Quelques-uns de ces bateleurs traînaient en laisse ou portaient sur leurs épaules de jeunes tigres, des ours ou des singes. A côté d'eux, des lutteurs, nus jusqu'à la ceinture, se tordaient en tous sens et décrivaient de grands cercles avec d'énormes massues, qu'ils faisaient mouvoir tout autour de leur corps, en faisant, par leurs contorsions, ressortir la vigueur de leurs membres et l'élasticité de leurs muscles. Plus loin, des confiseurs brisaient devant l'ambassadeur des fioles remplies de petites dragées qui s'éparpillaient sous les pieds de son cheval. Puis, comme pour purifier la terre et abattre la poussière soulevée par la foule, venaient des *sakkâs* ou porteurs d'eau soutenant des outres énormes sur leurs bras et répandant l'eau qu'elles contenaient sur le sable de la route. Tout avait été mis en œuvre pour nous recevoir digne-

ment : — les pâtissiers, les fruitiers, les confiseurs du bazar étaient accourus; c'était à qui offrirait ses gâteaux ou ses sucreries, ses oranges ou ses grenades. Il n'était pas jusqu'aux lions du châh que l'on n'eût envoyés à notre rencontre pour nous saluer de leurs rugissemens. Ces lions étaient simplement tenus par une chaîne de fer passée dans un collier, et obéissaient à deux hommes qui n'avaient pour toute arme qu'une petite baguette de bois vert.

Un peu avant d'arriver aux portes de la ville, nous vîmes successivement venir à nous les secrétaires des diverses légations, dépêchés par leurs chefs pour venir complimenter l'ambassadeur de France. Nous fîmes notre entrée à Téhéran au bruit du canon, au milieu d'une double haie de soldats qui bordaient les rues dans lesquelles nous passâmes. Le tonnerre commençait à gronder, et ses roulemens sourds accompagnaient les éclats de l'artillerie; les éclairs se succédaient avec rapidité; quelques larges gouttes d'eau tombèrent au moment où nous arrivions au palais destiné à l'ambassade, et les Persans se hâtèrent de dire qu'Allah nous protégeait, puisqu'il avait permis que l'ambassade atteignît le palais avant l'explosion de l'orage. L'habitation de l'ambassadeur fut aussitôt envahie par tous les hauts fonctionnaires de la ville; elle ne désemplit pas pendant plusieurs heures. La réception se fit selon les règles de l'étiquette orientale, et chaque visiteur prit place selon son rang autour de vastes tapis où s'étalaient de nombreux plateaux chargés de sorbets et de friandises.

Nous ne comptions passer que quelques jours à Téhéran. C'était à Ispahan que nous devions rencontrer le châh, que d'assez graves intérêts de politique intérieure avaient appelé dans cette ville. Une fois délivrés des réceptions et des présentations d'usage, nous mîmes à profit le temps qui nous restait pour visiter dans tous ses détails la capitale officielle de la Perse. Notre premier soin fut de nous assurer un gîte commode, car le palais destiné à l'ambassade ne pouvait en contenir tout le personnel. On fut obligé de nous chercher des logemens dans les maisons du voisinage, et on eut quelque peine à en trouver. Les riches ne se souciaient pas de nous héberger. Ils donnaient de l'argent aux *ferrachs* (domestiques) du gouverneur pour qu'ils ne violassent pas leur domicile. Ceux-ci retombaient alors sur les pauvres ou sur les avares pour prélever cet impôt d'une hospitalité gênante. Ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient s'y soustraire à prix d'argent ne savaient pas résister à la crainte du châtiment dont le bâton toujours levé les menaçait. On parvint enfin à nous loger assez convenablement, et nous fûmes établis de manière à ne pas trop mal passer les jours de repos que nous devions prendre à Téhéran.

Cette ville ne compte guère que quatre ou cinq kilomètres de circuit. Les murailles, suivant le mode usité en Perse pour l'enceinte des villes, sont flanquées de tours et se dressent sur l'escarpement d'un large

fossé. Les portes, ornées de briques émaillées de diverses couleurs, sont défendues par une espèce de petit fortin construit en avant des murs; mais presque tous ces ouvrages tombent en ruine, et ne pourraient être d'aucune utilité en cas d'attaque sérieuse. Au premier aspect, Téhéran n'offre à l'œil qu'une longue ligne de murailles en briques jaunâtres que surmontent quelques coupoles de mosquées et les kiosques du palais du châh. Les édifices sont peu remarquables; les bazars sont mal construits et d'un misérable aspect. Les mosquées n'ont rien de grand dans l'ensemble, rien d'élégant dans les détails. On voit que Téhéran n'est en quelque sorte une capitale que par accident. Les princes *Kadjârs*, qui ont fait de cette cité de second ordre le siége de leur royaume, n'ont eu ni les goûts, ni sans doute les ressources qui perpétuent à Ispahan le souvenir de la glorieuse dynastie des Sophis. La seule partie de la ville qui soit digne d'intérêt est celle qu'on appelle l'*Ark*. C'est là que se trouvent le palais du châh, avec toutes ses dépendances, les habitations de quelques princes du sang royal et de quelques grands personnages attachés à la cour. C'est là aussi qu'est logée une partie de la garde du roi. Selon l'usage oriental, l'Ark est un quartier placé vers le centre de la ville, et séparé des autres par une muraille fortifiée au pied de laquelle sont des fossés qu'on traverse sur des ponts-levis.

La principale porte de cette enceinte royale est tournée au sud; après l'avoir dépassée, on s'engage dans une longue galerie sombre où se tiennent des soldats et quelques *kahoundjis* (1). De là on arrive sur une grande place qui porte le nom de *Meïdân-i-Châh* ou *Place Royale*. Elle est fermée de tous côtés par des murailles flanquées de tours et garnies de canons, par des casernes et par les murs extérieurs du sérail. De chaque côté de la porte du palais, des pièces d'artillerie semblent défendre les abords de la résidence royale; mais, en y regardant de près, on s'aperçoit qu'elles sont hors de service, qu'il manque à celle-ci une roue, à celle-là un affût, et qu'elles figurent là plutôt comme emblèmes de la puissance royale que comme moyens de défense. Au milieu du *Meïdân* est une plate-forme élevée d'un mètre environ, sur laquelle repose encore une énorme pièce de canon placée là on ne sait trop pourquoi. Cette pièce n'est pourtant pas complétement inutile, et la destination qu'on lui a donnée doit être indiquée ici comme un trait de mœurs locales. Il est convenu que le coupable qui parvient à se blottir sous son affût brisé est inviolable, quel que soit son crime; il y attend le passage du roi, qui finit toujours par lui accorder sa grace. Téhéran compte d'autres lieux d'asile, qui sont généralement des mosquées ou certains tombeaux d'imâms en grand crédit auprès des dévots; mais ce qu'on aurait peine à croire, c'est que les écuries jouis-

(1) Ceux qui fument le *kahoûn* ou *pipe à eau*.

sent du même droit d'inviolabilité. Cet usage singulier repose sur un préjugé passé en proverbe et qui dit qu'*un cheval ne conduit jamais à la victoire celui qui s'est rendu coupable de trahison.* Cependant le droit d'asile n'est pas étendu à toutes les écuries, l'abus serait trop grand; mais il est consacré à l'égard de celles du roi, des principaux personnages et des ministres étrangers.

Le sérail se compose de plusieurs édifices ou palais séparés qui s'élèvent au milieu de grands jardins. La porte par laquelle on y pénètre ouvre sur le *Meïdân;* elle a le nom de *porte de la Félicité, — Deri-sa-Adet.* Au-dessus s'élève un pavillon dont le centre, garni d'une immense fenêtre, est un salon réservé au châh pour les occasions où il lui prend fantaisie de voir manœuvrer ses troupes, ou d'assister aux divertissemens du *Baïram.* L'entrée du sérail de Téhéran est interdite à tout le monde. La seule portion qui en soit accessible est celle qu'on rencontre après avoir passé devant les corps-de-garde et les salles où se tiennent les officiers de service. On entre dans une cour plantée de grands arbres à l'ombre desquels une eau fraîche et limpide coule dans des bassins et des canaux de marbre. Cette cour est fermée par des murs sur lesquels on a, comme ornemens, figuré des arcades enjolivées de dessins variés, agencés au moyen de petites briques coloriées. A l'autre extrémité de cette enceinte d'honneur s'élève le *takht-i-khânéh* ou la *salle du trône.* Le *takht-i-khânéh* forme le centre d'un petit édifice dont les deux ailes contiennent des salons réservés pour les personnages que le châh daigne admettre comme spectateurs aux cérémonies de sa cour.

La salle du trône n'est point fermée; une ouverture, qui règne dans toute sa largeur et sur toute sa hauteur, la laisse voir en entier. Deux colonnes torses magnifiques, faites chacune de trois blocs d'albâtre, soutiennent l'entablement de la façade : le fût de ces colonnes est d'un seul morceau; elles ont environ neuf mètres de haut. Sur les spirales sont délicatement peintes en vert et en or des guirlandes de fleurs, autour desquelles s'enroulent des plantes grimpantes. Les côtés ou pied-droits de cette devanture sont couverts de miroirs encadrés d'or et incrustés dans le mur. Le soubassement de la façade est garni de plaques d'albâtre sculpté. A la partie supérieure de l'édifice règne, sur toute la longueur, un auvent en bois découpé et peint, destiné à défendre l'intérieur de la salle royale contre les rayons verticaux du soleil. Un immense rideau ou *perdâh,* en toile double, orné d'arabesques peintes, et qu'un système de poulies permet de baisser ou de replier sur lui-même, forme au-dessus de la salle une sorte de tente qui n'y laisse pénétrer qu'un mystérieux demi-jour. Le salon royal est d'une grande magnificence : des portraits de rois, de héros, de femmes, des tableaux de batailles, couvrent tous les panneaux; des arabesques, des miroirs de toutes grandeurs et découpés de mille manières, de

délicates moulures azurées ou dorées relient entre elles toutes les peintures. Au fond de la salle est une grande arcade assez profonde pour qu'on ait pu y creuser un bassin où l'eau s'élève et retombe en pluie fine; au-dessus du bassin, une fenêtre garnie de vitraux représentant des fleurs bleues, rouges, jaunes ou vertes, répand une faible et douce lumière : partout le sol est caché sous un tapis riche et moelleux. Le plafond, pour être en harmonie avec cet ensemble si somptueux, est divisé en compartimens ou caissons sculptés et peints de la façon la plus gracieuse.

Au milieu de cette salle ainsi décorée, et tourné du côté de l'ouverture, s'élève le *takht* ou *trône*. Il est impossible d'imaginer rien de plus original et de plus élégant tout à la fois que ce trône. Il est tout entier en albâtre, et consiste en une grande table à l'extrémité de laquelle est une partie élevée où s'assied le roi. On y étale des coussins en brocart d'or, retenus par une espèce de dossier sculpté que supportent deux petites colonnettes. Cette estrade est entourée d'une galerie ornée de sculptures et surmontée de statuettes. On monte à cette galerie, haute environ d'un mètre, par deux marches qui semblent appuyées sur le dos de deux lions couchés, et qui sont flanquées de deux sphinx. Les autres parties de l'estrade royale ont pour points d'appui des colonnes au centre et sur les côtés des lions assis, ou des cariatides qui représentent des *pichketmèths*, c'est-à-dire des pages en costume de harem. Toutes les parties de ce trône sont en albâtre rehaussé par des ornemens dorés : c'est là qu'aux grandes fêtes le châh vient s'asseoir dans toute la majesté de sa pompe royale, et se faire voir à ses courtisans ainsi qu'aux spectateurs privilégiés qui obtiennent la faveur de pénétrer dans l'enceinte voisine du *takht-i-khânêh*. Lors de ces cérémonies, le roi est seul dans la salle du trône; personne ne peut se tenir près de lui : il doit y apparaître comme dans une sphère différente de celle des mortels. L'air qu'il respire doit être pur de toute émanation humaine. Dans cet isolement, et grace à l'entourage habilement disposé et fantastique au milieu duquel on l'entrevoit, le châh semble, aux yeux de ses sujets, un être supérieur à eux. L'imagination persane, prompte à s'exalter, croit voir un signe céleste dans l'auréole factice dont s'entoure le souverain, et une religieuse terreur se mêle au respect qu'inspire la personne royale.

Les autres parties de la demeure du châh sont interdites. Rarement les premières portes s'ouvrent pour quelques familiers du monarque ou devant quelques personnages favorisés qu'on daigne admettre auprès du *soleil qui éclaire le monde*, du *pôle de l'univers*, de l'*étoile radieuse qui brille sur les destinées de la Perse*. Dans le quartier réservé et inabordable du sérail sont les appartemens des femmes, des enfans et des esclaves de tout genre qui peuplent cette espèce de petite ville royale. Méhémed-Châh, qui régnait encore au moment de notre pas-

sage à Téhéran, était un prince beaucoup moins fastueux que son prédécesseur : sa cour et surtout son intérieur étaient fort simples; plus austère que son grand-père Feth-Ali-Châh, il se contentait d'avoir quatre femmes. Sa vie maladive se passait obscurément dans la pratique de vertus privées, bonnes tout au plus à lui conquérir l'estime de son peuple, mais complétement négatives pour la pompe et la gloire de son règne.

Les maisons de Téhéran contrastent par leur aspect généralement pauvre et chétif avec la magnificence de la demeure royale. Elles sont très basses. C'est à peine si l'on en peut citer quelques-unes ayant un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Les Persans, n'employant dans leurs constructions que des briques crues assemblées avec un peu de boue, ne pourraient donner un plus grand développement à leurs constructions sans en compromettre la solidité. Nous pûmes nous-mêmes reconnaître pendant notre séjour à Téhéran que la timidité des architectes persans n'était à un certain point de vue que de la prudence. Le temps était devenu très mauvais, et, ce qui arrive fréquemment après l'hiver, des pluies torrentielles étaient tombées pendant quatre jours. On put voir alors un grand nombre de maisons s'affaisser sur elles-mêmes et s'écrouler en obstruant les rues de leurs décombres. De tous côtés, des ouvriers étaient occupés à déblayer et à relever ces ruines improvisées. Deux jours après ce désastre, le temps étant devenu beau, on ne pouvait reconnaître qu'à un enduit de boue encore fraîche les maisons qui avaient été renversées. Comment se fait-il que les Persans, si industrieux et si intelligens d'ailleurs, qui ont autour d'eux de la pierre et de la chaux à profusion, s'obstinent à bâtir avec la fange de leurs ruisseaux de fragiles demeures qui d'un instant à l'autre peuvent les ensevelir sous leurs débris ? La raison de ce fait est dans un usage presque général en Orient, l'usage de bâtir pour soi et non pour ses descendans. Les enfans prennent rarement pour demeure l'habitation de leurs parens. Aussi, à part les maisons des riches, construites d'ordinaire avec des matériaux durables, ne voit-on guère en Perse, dans les villes ou dans les campagnes, que des habitations dont la solidité, calculée pour un petit nombre d'années, n'atteint pas même toujours le terme fixé par l'architecte.

Le climat de Téhéran passe, non sans raison, pour très malsain. Cette ville, située au pied de montagnes qui l'abritent des vents frais, est exposée, sur des terres basses, aux rayons du soleil, qui, pendant près de six mois, sont intolérables. Le vent du sud y arrive brûlant, et le manque d'eau y entretient une malpropreté pernicieuse. Les rues, les bazars, où les chaleurs de l'été vaporisent la fange des cloaques infects que la négligence laisse sans cesse s'y former, exhalent des miasmes malfaisans qui engendrent la fièvre et d'autres maladies dangereuses. Pour s'y soustraire, la cour, les gens riches et en général tous ceux

que leurs affaires journalières ne retiennent pas dans la ville s'en éloignent à partir du mois de mai. Ils se retirent dans les gorges de la montagne qui en est voisine, et sur les pentes de laquelle se dressent les tentes des fugitifs. Les Persans, comme en général tous les Orientaux, ont beaucoup de goût pour la vie nomade. Méhémed-Châh lui-même l'affectionnait, et c'était pour lui un plaisir que d'aller habiter sa tente sur un rocher du *Chimrân*, au bord d'un petit ruisseau roulant sur des cailloux, à l'ombre de quelques saules. Il ne paraît pas que son grand-père Feth-Ali-Châh ait eu les mêmes goûts, car il avait fait bâtir, pour s'y réfugier l'été, un grand palais situé au pied de la montagne. Cette maison de campagne s'appelle *Kasr-è-Kadjâr* (château des Kadjars) ou *Takht-i-Kadjar* (trône des Kadjars). Le plan n'en est point sans grandeur, et les détails en sont remarquables. Les jardins sont en amphithéâtre, et plusieurs étages en terrasses auxquels on arrive par de nombreux escaliers séparent le château du parc, dont la végétation est d'une beauté surprenante pour un pays généralement aride.

Aux portes de la ville, il y a une autre résidence royale, inhabitée aujourd'hui, qu'on appelle *Negâristân*. Ce palais est remarquable par une salle sur les murs de laquelle est figurée la présentation au roi de Perse des ambassadeurs de France et d'Angleterre qui vinrent à la cour de Feth-Ali-Châh au commencement de ce siècle. Dans le fond de la salle, on a représenté le châh sur son trône, entouré de ses fils. Sur le mur de droite, on voit le général Gardanne avec quelques-uns des officiers ou attachés qui l'accompagnaient. Sur le mur de gauche est sir John Malcolm avec trois personnes de sa suite. Autour d'eux, dans diverses attitudes, les hauts dignitaires de l'état assistent à la cérémonie. Ces peintures sont d'une exécution assez médiocre, la perspective appliquée aux personnages ou aux objets y est mal comprise; mais la couleur est d'une puissance et d'un relief qui prouvent que les artistes persans ont, à défaut de la science, qui s'acquiert, un vif sentiment de l'art, que le travail ne peut donner. Ils peignent d'inspiration et sans étude. Ils ne savent pas observer les distances et resserrer les détails dans un petit espace d'après les lois de la perspective. Poussés vers les arts du dessin par un goût inné, ils cherchent à imiter les objets isolément, sans se rendre compte des rapports qui existent entre eux. Aussi excellent-ils dans les ouvrages de détail : ils font, par exemple, de petites peintures de fleurs ou d'ornemens qui sont d'une vérité et d'un fini exquis; mais, aussitôt qu'ils sortent de ce genre pour représenter de grandes scènes, leur ignorance les trahit et fait tort à leurs qualités réelles, que l'étude n'a pas fécondées. Toutefois il faut convenir qu'il est très surprenant de trouver chez un peuple qui a si peu de contact avec l'Europe des productions aussi remarquables que les peintures du *Negâristân*.

Parmi les scènes de mœurs les plus originales et les plus curieuses

que l'on puisse voir en Perse, il faut citer en première ligne les fêtes religieuses qui se célèbrent au commencement de chaque nouvelle année, le premier jour du mois de moharrem. Pendant notre séjour à Téhéran, nous eûmes l'occasion d'assister à ces solennités connues généralement sous le nom de *taziéhs*. Le but des *taziéhs* est de vénérer la mémoire d'Ali, gendre du prophète, et de ses fils, Husseïn et Hassan, dont la fin tragique engendra le schisme qui partage les musulmans en sunnites, ou partisans d'Omar, et *chyas*, ou sectateurs d'Ali. Ce schisme, qui n'a rien changé quant au fond de la doctrine de Mahomet, a pour base le droit d'hérédité d'Ali comme gendre, et de Husseïn et Hassan comme petits-fils de Mahomet, au détriment d'Aboubekhr et d'Omar, que les Persans considèrent comme des usurpateurs. Un dévot philosophe, un rêveur qui vivait au XIVe siècle à Ardebil, sous le nom de *Seffi-ed-Din* (pureté de la foi), fonda la secte des chyites ou partisans d'Ali. Animé d'une piété fervente, exalté par l'idée de faire revivre les droits du gendre de Mahomet, l'anachorète d'Ardebil sut enflammer l'imagination des Persans par un éloquent récit des malheurs d'Ali et de ses fils, victimes de la cruauté d'Omar. La secte des chyas ou chyites représenta bientôt non-seulement la foi religieuse de la Perse, mais ses instincts d'indépendance en face de la dynastie tartare qui gouvernait alors le royaume d'Irân. Le petit-fils du cheik Seffi-ed-Din, Ismaël, leva enfin l'étendard de la révolte qui mit le pouvoir entre les mains de sa race, devenue célèbre sur le trône de Perse sous le nom de *dynastie des Soffis* ou *Seffeviehs*. Dès-lors fut creusé entre les sunnites et les chyas un abîme infranchissable, et l'intolérance religieuse qui sépara, à partir de cette époque, les deux sectes est l'origine de l'aversion mortelle qui règne encore aujourd'hui entre les Turcs et les Persans, plus profonde que la haine qui sépare les chrétiens et les musulmans.

Destinées à faire revivre les souvenirs de la grande révolution religieuse qui a soustrait la Perse à la domination des partisans d'Omar, les fêtes appelées *taziéhs* sont pour tous les Persans une époque d'effervescence ou plutôt de fièvre religieuse, pendant laquelle il serait imprudent de donner le moindre prétexte à leur fanatisme. Les cérémonies dont les *taziéhs* sont le motif rappellent beaucoup les mystères que l'on représentait en Europe au moyen-âge. Ces représentations dramatiques ont lieu sous de larges tentes dressées sur les places publiques, dans les cours des mosquées, ou à l'intérieur des palais des grands, qui en font alors tous les frais par zèle religieux. Ces tentes sont ornées avec un grand luxe : on y étale des cachemires, des étoffes riches, que prêtent à cette occasion les personnes dévotes; on y accroche des peaux de bêtes, sur lesquelles figurent des cottes de mailles, des boucliers, des poignards et des armes de toute espèce. Au milieu s'élève

l'estrade qui doit servir de scène, ainsi qu'une chaire du haut de laquelle, avant chaque représentation, un mollah prêche pour préparer les assistans au drame sanglant qui va être joué. On y retrace, aux yeux des nombreux spectateurs que la dévotion attire, les combats soutenus par les deux petits-fils de Mahomet, leur mort et la captivité de leur famille. On y fait paraître un envoyé franc qui intercède en faveur de la femme et des enfans de Husseïn auprès du kalife, et qui est mis à mort pour prix de sa généreuse intervention. Dans le costume des personnages se révèle un scrupule de vérité historique qu'on ne s'attendrait guère à rencontrer chez les ordonnateurs de ces grossières tragédies. Le *Frengui*, qui s'y trouve avoir un si beau rôle, porte un costume moderne dont on se procure les diverses parties chez les Européens qui habitent le pays. Ceux-ci se prêtent d'autant plus volontiers à cet acte de complaisance que les Persans paraissent très touchés de la mort de l'envoyé européen qui paya de sa tête les réclamations qu'il éleva en faveur de la famille infortunée de Husseïn. Les acteurs de l'un de ces théâtres profitèrent de notre présence à Téhéran pour emprunter des chapeaux à trois cornes et d'autres détails de costumes dont ils affublèrent les *Frenguis* supposés; leur chef était lui-même coiffé d'un casque anglais. Cette mascarade produisit beaucoup d'effet, et tous les Persans s'accordèrent à trouver très brillante la suite de l'ambassadeur improvisé.

Quelques jours plus tard, nous assistâmes à une seconde représentation de cet épisode; mais cette fois on avait resserré dans un même cadre la récapitulation de tous les faits qui s'y rattachent. Ces espèces de tragédies religieuses sont trop développées pour qu'on puisse les représenter dans une seule séance : il faut ordinairement trois représentations pour mener la pièce à bout. Ensuite on termine par un résumé qui annonce la clôture de cette série de solennités funèbres et précède le *Baïram*, époque de réjouissances qui succède aux jours de deuil. C'était un de ces résumés que nous fûmes conviés à entendre. La représentation se donnait en plein air, sur une place autour de laquelle les spectateurs étaient distribués aux fenêtres et sur les terrasses des maisons environnantes. Une scène me frappa surtout, celle du combat entre les partisans d'Ali et la troupe de Yezid. Le simulacre de cette lutte offrait un tel caractère de vérité, qu'il y eut un moment où l'on put croire que des coups sérieux allaient être portés. Les combattans s'animaient de plus en plus et s'exaltaient au point qu'il fallut employer la force pour suspendre un conflit qui allait devenir meurtrier. Un événement qui aurait pu avoir des suites graves, mais qui ne prêta qu'à rire, vint clore brusquement ces représentations dramatiques. Une des maisons sur lesquelles étaient groupés des spectateurs s'affaissa sous leurs pieds au moment où l'émotion était la plus vive. Cela

causa une grande inquiétude parmi la foule et même parmi les acteurs, qui crurent devoir se retirer. On s'empressa de courir aux ruines et de porter secours à ceux que l'on supposait y être enterrés; mais ils s'étaient déjà dégagés sans aucun mal du milieu des décombres, en gens habitués à ces sortes d'accidens.

Ces drames produisent un effet extraordinaire sur la multitude, qui s'y presse chaque jour avec une curiosité passionnée, et qui obtient souvent qu'on prolonge les représentations bien au-delà des dix jours rigoureusement accordés pour la célébration de ces fêtes. Ce sont de vrais poèmes que ces *tazièhs* qu'on récite devant une foule religieusement attentive. Quelques passages qui nous en furent traduits nous parurent pleins de sentiment et d'énergie. Les acteurs les chantent et les déclament avec une accentuation éloquente, et les gestes qui accompagnent leur déclamation agissent vivement sur les auditeurs, qui répondent aux strophes les plus pathétiques par des sanglots déchirans. Pendant l'époque consacrée à ces fêtes, les gens dévots s'imposent de rudes pénitences : ils ne vont point au bain, ils s'abstiennent de voyager et ne s'occupent point de leurs affaires. Quelques jours avant et après cette époque, les hommes les plus fanatiques, ou ceux qui ont quelque grande pénitence à faire, parcourent la ville en chantant les louanges d'Ali et en se meurtrissant la poitrine. Quelques-uns se traversent les chairs avec des broches de fer, et nus jusqu'à la ceinture, couverts de plaies volontaires, ils excitent la compassion en montrant leurs hideuses blessures; d'autres, armés de pied en cap, teints de sang, le visage noirci, imitent Husseïn, ses combats et ses souffrances dans le désert, où les traditions rapportent qu'il eut à endurer une chaleur et une soif accablantes. Pendant la durée des *tazièhs,* grace à l'intervention de l'envoyé français et au rôle de protecteur qu'on lui reconnaît alors fort à propos, on témoigne les plus grands égards aux Européens; mais les Turcs et en général les sunnites de toute nation ne sont pas traités de même et ne sauraient agir avec trop de circonspection, tant que cette fatale période n'est pas écoulée, car si par malheur l'un d'eux donnait prétexte à quelque plainte, il courrait danger de mort. La populace, exaltée par le souvenir de la fin tragique de Husseïn et de Hassan, ne connaîtrait plus de frein; surexcitée par le spectacle récent de leur martyre, elle immolerait sans pitié le malheureux sunnite en expiation du meurtre commis, il y a plusieurs siècles, par les fanatiques compagnons d'Omar. Les Persans ne négligent rien d'ailleurs pour exciter le fanatisme musulman et pousser à bout la patience de la secte rivale. Ils ne lui épargnent aucune injure, aucun outrage; ils vont jusqu'à former une image grossière qui, sous les traits les plus hideux, représente Omar; puis, s'adressant à la statue maudite, ils l'invectivent et lui reprochent d'avoir dépouillé la famille d'Ali de son droit de suc-

cession. Ils épuisent, dans cette occasion, tout le vocabulaire de leurs imprécations et de leurs injures, et, quand ils ne savent plus qu'ajouter à ce déluge d'outrages, ils mettent la statue en pièces, à coups de pierres et de bâton. Cet Omar factice est creux et recèle dans ses flancs une quantité de sucreries et de petits bonbons de toute espèce qui s'en échappent, et que la populace s'empresse de recueillir.

Les fêtes d'Ali avaient été le principal épisode de notre séjour à Téhéran. La ville, tirée un moment de son calme habituel par ces solennités religieuses, reprit bientôt sa physionomie accoutumée. Rien ne nous retenait plus dans la triste résidence des princes Kadjars, et nous partîmes pour Ispahan, où la cour du châh devait nous offrir un nouvel aspect de la vie persane.

Pendant cinq jours après notre départ de Téhéran, nous marchâmes dans un pays nu et sur un sol couvert d'une épaisse couche de sel. La chaleur était étouffante, des vapeurs s'élevaient à la surface de la terre et formaient comme un voile qui cachait l'horizon. Excepté quelques montagnes qui se montraient au loin, l'œil ne distinguait aucune forme dans la masse confuse qu'il ne pouvait pénétrer. Une sorte de mirage régnait autour de nous et nous empêchait de distinguer l'horizon réel. Cependant nous avancions toujours, et nos yeux éblouis finirent par distinguer, au-dessus d'un amas de vapeurs bleuâtres, un point brillant qui semblait être l'image du soleil reflétée dans un miroir : c'était la coupole d'or de la mosquée de Khoûm. L'éclatante coupole brilla long-temps à nos yeux impatiens avant que nous eussions pu atteindre la ville, dont l'approche nous fut indiquée par plusieurs mausolées qui bordent la route. Khoûm est considéré comme une cité sainte, et beaucoup de personnages dévots y choisissent le lieu de leur sépulture. Dans les tombeaux qui s'élèvent aux abords de cette ville reposent des *imâm-zadèhs,* ou descendans d'Ali, considérés comme des saints. Il y a deux siècles, on voyait encore près de Khoûm plus de quatre cents de ces tombeaux; mais ce nombre est aujourd'hui fort réduit.

Il était deux heures de l'après-midi quand nous arrivâmes au bord d'une rivière qui baigne les murs de la ville; on la passe sur un pont de douze arches, à l'extrémité duquel s'ouvre une porte conduisant au bazar, et de là dans les rues de Khoûm. Nous fûmes logés dans un grand palais, jadis fort élégant, mais aujourd'hui délabré. Les *chyites* ont Khoûm en grande vénération. C'est à son rang de cité sainte que cette ville doit toute son importance, car elle n'a d'autre industrie que celle du savon et des poteries communes. Toutefois le sentiment religieux n'a pas suffi à en arrêter la destruction, et maintenant Khoûm est remplie de ruines. Feth-Ali-Châh honorait cette ville d'un pieux respect, qu'il poussait au point de ne marcher jamais qu'à pied dans ses rues. Lorsque son oncle régnait encore et que lui-même était l'héritier

présomptif d'un trône si mal affermi, il avait fait vœu, s'il y parvenait, d'orner Khoûm de riches édifices et d'exempter les habitans de tout impôt. Devenu châh, le prince accomplit fidèlement son vœu. Il tenta même de relever Khoûm et de lui rendre un peu de l'éclat que ce lieu de pèlerinage, autrefois fréquenté, se sentait humilié d'avoir perdu; mais le culte des saints ne peut à lui seul sauver les empires, et la ville des *Seïds*, la ville peuplée des descendans d'Ali, est tombée comme les autres cités de la Perse. Néanmoins le tombeau de Fatmé, que les Persans appellent *Massuma* ou *la Pure*, attire encore à Khoûm un assez grand nombre de pèlerins. Cette Fatmé est une petite-fille d'Ali, amenée à Khoûm par son père, l'*imâm Moussa*, qui voulut la soustraire aux persécutions des kalifes de Bagdad. A sa mort, le peuple crut que Dieu l'avait enlevée au ciel. Son tombeau, quoique vide, n'en est pas moins honoré. Le mausolée, tout de marbre et d'or, est entouré d'une énorme grille d'argent massif. De tous côtés se voient des offrandes consistant en armes, pierreries ou riches vêtemens. La coupole a été revêtue de plaques d'or par Feth-Ali-Châh. J'ai tenté là, comme en beaucoup d'autres endroits, de pénétrer dans le sanctuaire et de soulever le voile abaissé par le fanatisme des musulmans sur ces lieux qu'ils interdisent aux chrétiens. J'étais arrivé jusque dans la dernière cour du monument, guidé dans le labyrinthe sacré par un *ferrach* ou *cicerone* de la ville que l'espoir d'une récompense avait enhardi à enfreindre la règle; mais à peine avais-je quitté la dernière marche de l'escalier qui conduit à l'endroit le plus secret et levé un regard curieux sur la porte du tombeau, qu'un mollah s'élança furieux à ma rencontre. Il n'osa s'en prendre à moi, mais il injuria mon guide en lui intimant l'ordre d'emmener immédiatement le chrétien dont la présence seule souillait le pavé qu'il foulait. Il fallut partir aussitôt sans avoir pu saluer l'étoile sainte qui projette ses rayons lumineux dans le sanctuaire de la foi des Persans.

Parmi les rois de Perse qui se sont fait enterrer à Khoûm figurent Châh-Abbas II et Châh-Sophi. Feth-Ali-Châh, fidèle à sa dévotion, avait, de son vivant, choisi pour le lieu de sa sépulture une petite mosquée attenante à celle de Fatmé. Il avait pris soin de l'orner de marbres, d'or et de glaces. Il y est enseveli dans une tombe d'albâtre, de forme quadrangulaire, fermée par une tablette sur laquelle est sculpté son portrait en pied. L'imâm Djumâh, le chef des mollahs de la ville, comme s'il avait voulu me faire oublier l'affront que j'avais reçu dans une des cours de cette enceinte, m'invita avec mes compagnons, le lendemain même du jour de ma visite dans la mosquée de Fatmé, à venir prendre le thé dans l'intérieur du sépulcre où est déposé le corps du roi, et il nous fit les honneurs de cette collation avec une parfaite courtoisie.

De Khoûm, nous nous rendîmes à Kachân. A peu près à moitié chemin, nous fîmes halte en un caravansérail qui porte le nom de *Pas-*

singân. Ce lieu était complétement inhabité. Pour avoir des provisions, il fallut que le *meïmandar* envoyât son frère, avec quelques cavaliers, dans un village caché derrière la montagne qui était voisine. Les rayas persans se dérobent ainsi, du mieux qu'ils peuvent, aux regards des voyageurs. Ils espèrent, en plaçant leurs demeures dans le fond des ravins ou derrière un rideau de montagnes, échapper aux exactions dont ils sont si souvent victimes. C'est ce qu'avaient fait ceux du voisinage de Passingân. Quand ils virent arriver nos *ferrachs* et nos *goulams* avec un firman royal pour tout paiement, ils ne voulurent rien entendre. Le frère du *meïmandar*, tenant à honneur de faire respecter les ordres dont il était porteur, voulut employer la force. Les habitans du village résistèrent. On se battit, et le pauvre Méhémed-Khan, chargé de la désagréable commission que lui avait confiée son frère, revint avec la mâchoire cassée. Il ramenait en outre deux de ses cavaliers grièvement blessés. Cependant, grace à un secours envoyé à temps, les gens du *meïmandar* purent se tirer des mains des villageois et nous rapporter les provisions nécessaires. Il est probable que ces pauvres diables eurent à payer plus tard bien cher leur incartade.

Le surlendemain, nous entrions dans Kachân. Cette ville est remarquable par ses fabriques, d'où sortent des étoffes de soie brochée, des satins, des brocarts d'un très beau travail et d'une solidité parfaite. On y fait aussi des velours et des châles ordinaires; mais les importations anglaises, qui gagnent toujours du terrain en Perse depuis une trentaine d'années, ont porté aux manufactures de Kachân un coup mortel. On n'y compte plus qu'un petit nombre de métiers en activité; on n'y trouve plus de ces fabriques employant mille ouvriers comme il y a deux siècles. Ce triste résultat est dû à l'introduction forcée de marchandises d'Europe qui se vendent à un prix inférieur à celui des produits nationaux. La Perse a essayé long-temps de lutter contre cet envahissement du commerce européen; mais, vaincue par la ténacité, la persévérance des intéressés et par l'intimidation à laquelle ils ne se sont pas fait faute de recourir, elle a cédé. Elle a ouvert les portes de ses bazars, abaissé les tarifs de ses douanes devant les ballots de toute sorte à l'entrée desquels les agens diplomatiques prêtaient depuis longtemps l'appui de leur influence. — Anomalie bizarre, tandis que les Persans sont accablés d'impôts prélevés sous toutes les formes, il n'y a, pour les marchands européens en Perse, ni douanes, ni patentes, ni contributions d'aucune espèce! Ils peuvent à leur aise inonder la Perse de produits étrangers, et ruiner, par la modicité de leurs prix, l'industrie nationale de ce pays. — C'est toujours par là, quand ce n'est pas par une conquête territoriale, que l'on commence ce grand œuvre qu'on est convenu d'appeler civilisation. N'est-il pas triste cependant de voir en Asie se perdre et disparaître l'une après l'autre, d'année en

année, les industries de toute sorte dont l'Europe elle-même était tributaire? L'Inde autrefois n'avait-elle pas ses mousselines recherchées, ses soieries? S'il lui reste encore ses cachemires, dont le style et la beauté originale se perdent de plus en plus, c'est à ses troupeaux seuls qu'elle le doit : cet immense et riche pays est partout couvert de traces d'un art élégant et grandiose qu'il faudra bientôt chercher parmi les ruines. La Perse, dont les toiles, les velours, les brocarts d'or et d'argent faisaient l'admiration et l'envie des Européens, a renoncé à ces riches étoffes pour se vêtir de draps grossiers ou de cotonnades anglaises.

Nous ne fîmes que passer à Kachân, et nous fûmes bientôt à notre dernière étape, au village de Guez, situé à trois heures d'Ispahan. Il fallut faire halte dans ce village pour donner le temps aux autorités persanes de préparer la réception qui nous attendait. Devant nous se dessinait, sur un ciel pur, la silhouette sévère des montagnes au pied desquelles s'étend la magnifique ville de Châh-Abbas. Les paysans de Guez ont exécuté des travaux vraiment dignes d'admiration pour amener l'eau dans leurs champs en lui faisant parcourir sous terre des distances considérables; nous avions déjà eu occasion, en plusieurs endroits, de remarquer ces canaux, mais nulle part nous ne les avions encore vus pratiqués sur une aussi grande étendue et avec autant d'art. Ces aqueducs, qu'on nomme *kehridjs*, sont des souterrains immenses qui ont quelquefois une longueur de plusieurs *farsaks* (1); ils sont assez larges et assez hauts pour permettre aux travailleurs d'y circuler facilement; ils sont simplement creusés et comme forés dans le sol que l'on taille en voûte, à la partie supérieure, pour lui laisser de la solidité; de distance en distance, on fait une ouverture, en forme de puits, par laquelle on peut descendre dans l'aqueduc et y faire les réparations convenables, ou plutôt le dégager des terres qui s'éboulent fréquemment et obstruent le passage des eaux. C'est à ces sources factices que les cultivateurs puisent l'eau nécessaire à l'arrosement de leurs terres.

La Perse étant généralement privée d'eau, il a fallu que l'art y vînt suppléer la nature. Les fleuves et les rivières y sont très rares, on ne les rencontre que dans les contrées montagneuses; il y en a un très petit nombre qui prennent leur cours dans les plaines, et, presque sans exception, toutes les rivières qui s'y sont formé un lit finissent tôt ou tard par tarir. Il faut attribuer cette singularité à plusieurs causes : la grande sécheresse du climat rend la terre très avide; il en résulte qu'elle absorbe, sur les bords des rivières, une grande quantité d'eau qui s'y infiltre et diminue d'autant la masse fluviale. La culture, si

(1) Un *farsak* équivaut à peu près à six kilomètres.

restreinte qu'elle soit, ne pouvant réussir qu'à la condition d'innombrables irrigations, est une seconde et notable cause de diminution dans les cours d'eau. Enfin toutes les rivières qui ne vont pas à l'une des mers limitrophes de la Perse, ou qui ne se jettent pas dans les fleuves, se répandent dans des plaines immenses, où, ne trouvant pas d'issue ni de pente pour s'écouler, elles se perdent dans les terres, ou se vaporisent sous les rayons ardens du soleil.

Après un jour passé à Guez, nous prîmes la route d'Ispahan, et nous ne tardâmes pas à rencontrer une troupe considérable de cavaliers qui venaient à notre rencontre. Ceux qui marchaient en avant portaient de riches costumes; à leurs magnifiques robes de cachemire, jetées par-dessus de petites redingotes à la mode franque, nous les reconnûmes pour des personnages d'un rang élevé. C'étaient des *châhzâdèhs* que le roi envoyait pour complimenter de sa part l'*elchi-bey* (1); ils s'acquittèrent de leur mission en termes très gracieux, et nous débitèrent des complimens parfaitement tournés sur le bonheur que l'Irân éprouvait d'avoir pour hôte l'ambassadeur du roi de France. Conduits par les *châhzâdèhs*, nous arrivâmes à des tentes dressées sur le bord de la route, et à l'entrée desquelles les princes nous firent mettre pied à terre. Dans ces tentes, on avait étalé des tapis et des coussins où nous prîmes place autour de plusieurs plateaux chargés de friandises. Quand nous fûmes tous rangés en cercle, les complimens recommencèrent de plus belle, et l'on fit circuler en même temps les pâtisseries, le thé, le café, les *kalioûns* (espèces de pipes); puis nous remontâmes à cheval, escortés des princes et de plus de trois cents cavaliers. Au fur et à mesure que nous avancions vers la ville, la foule grossissait, et les piétons se mêlaient aux chevaux. Les *goulams* qui ouvraient la marche avaient beaucoup de peine à frayer un passage à notre cortége, qui produisait un effet très imposant.

Ce fut ainsi pressés et entourés par les gens du châh que nous arrivâmes aux portes d'Ispahan. Tous les détails des scènes variées qui se succédèrent sous nos yeux pendant cette marche très lente à travers une des plus magnifiques villes de l'Orient sont restés gravés dans ma mémoire. Ispahan déroulait devant nous la longue ligne de ses constructions basses, dominées çà et là par quelques dômes aux minarets émaillés. Des groupes d'arbres clair-semés ajoutaient par intervalles leur verdure aux tons de ce tableau, qui avait pour fond de grandes montagnes âpres et sévères dont les flancs d'un bleu sombre faisaient merveilleusement ressortir la ville toute lumineuse. A la première porte d'Ispahan, nous rencontrâmes, au milieu d'un concours immense de peuple, une escouade d'officiers royaux, les *nazaktchis* du

(1) Titre de l'ambassadeur en langue du pays.

châh, espèce d'exécuteurs de ses volontés ou de hérauts qui assistent près de lui à toutes les cérémonies, et lui forment une avant-garde quand il change de place. Ils étaient vêtus de longues robes rouges traînantes, et portaient sur la tête un turban très élevé formé d'un châle également rouge. Après les saluts d'usage, ils se mirent sur deux rangs, et précédés du *nazaktchi-bachi* armé d'une longue baguette, ils ouvrirent la marche de notre pompeux cortége.

Après avoir dépassé la première porte, qui n'offre rien de remarquable, nous nous trouvâmes engagés dans une espèce de longue rue plantée d'arbres. Cette rue est bordée de chaque côté de grands murs servant de clôture à des jardins, et au-dessus desquels des vignes, des figuiers, mûris par un printemps précoce, élançaient leurs rameaux vigoureux. De distance en distance, nous passions devant des bassins, mais les grandes herbes qui les envahissaient nous disaient assez que l'eau n'y venait guère. Vers le milieu de cette avenue s'élève une charmante petite mosquée qui me parut être un bijou de l'architecture persane, mais dont les abords semés de décombres produisent une impression pénible. Ce monument délicat et gracieux nous donnait un avant-goût des magnificences de la capitale des Sophis, en même temps que de l'air d'abandon et de ruine qui règne partout dans cette grande ville. Cependant notre cortége marchait toujours, il fallait le suivre, et nous passâmes devant la charmante mosquée avec le regret de ne pouvoir la contempler plus à loisir. Au bout de l'avenue, nous trouvâmes une seconde porte, flanquée de deux lions de marbre grossièrement sculptés. C'était là que commençait réellement la ville. Après avoir fait quelques pas dans une demi-obscurité, sous une rotonde où se tenaient quelques *serbâs* (1), nous entrâmes dans la première rue d'Ispahan. Ce n'était point une rue découverte; c'était une espèce de grand passage voûté qui à divers intervalles laissait apercevoir le ciel. Ce quartier nous parut dépeuplé; les débris des maisons roulaient sous les pieds des chevaux, qui les broyaient en soulevant une épaisse poussière. Quelques pauvres boutiques mal garnies, encore plus mal achalandées, indiquaient que c'était là une des extrémités abandonnées du grand marché. En effet, les boutiques se multipliaient à mesure que nous avancions, et bientôt nous nous trouvâmes en plein bazar; mais les marchands étaient venus au-devant de l'ambassade, et tout était fermé, comme en un jour de repos ou de fête.

Nous suivîmes ainsi pendant près d'une heure, sous des voûtes obscures, une enfilade interminable de bazars. Enfin nous débouchâmes sur une grande place au fond de laquelle s'élevaient côte à côte une superbe mosquée et un gigantesque pavillon terminé par une galerie

(1) *Serbâs*, soldats d'infanterie.

aérienne formée de légères colonnes. Cette place s'appelait, comme à Téhéran, le *Meïdan-i-Châh* ou *Place Royale;* la mosquée était celle de *Matchit-Djûmah,* et le pavillon appartenait au palais de Châh-Abbas. Nous étions dans le plus beau quartier d'Ispahan, dans le quartier du roi, pour lequel Châh-Abbas et les autres princes de sa race ont prodigué l'or de la Perse en le mettant au service des plus splendides créations de l'art oriental.

De cette place, on passe sous la voûte d'un grand bazar où l'on travaille le cuivre qui sert à fabriquer toute la vaisselle de la ville. De passage en passage, de place en place et de rue en rue, nous arrivâmes ainsi à la superbe avenue appelée le *Tchar-Bagh.* Quatre rangées de platanes gigantesques, dont le tronc monstrueux portait majestueusement la tête en forme de parasol, ouvraient devant nous cinq allées larges et droites, qui s'étendaient littéralement à perte de vue. Dans celle du milieu s'encadrait un canal dont les eaux limpides se déversaient, de deux cents pas en deux cents pas, dans de grands bassins, et formaient ainsi une suite de gracieuses cascades. De chaque côté de ces bassins étaient des kiosques peints ou revêtus de faïence, et, entre les kiosques, d'immenses jardins montraient leurs arbres par-dessus les longs murs disposés en arcades qui fermaient l'avenue.

Au-delà du *Tchar-Bagh,* nous nous trouvâmes sur une longue et large chaussée comprise entre deux murailles. Nous nous croyions dans une nouvelle rue, lorsque des arcades ouvertes de distance en distance nous permirent de voir que nous étions sur un pont et que nous traversions le Zendèrôud, rivière qui borde Ispahan du côté du sud. A l'extrémité du pont, un corps d'infanterie était rangé en bataille. L'aspect de ces troupes, à l'uniforme moitié européen, moitié persan, était très pittoresque. Elles nous présentèrent les armes quand nous passâmes devant leurs rangs, et les fanfares de leur musique un peu sauvage, mais d'un rhythme guerrier, se mêlèrent au bruit des tambours qui battaient aux champs. Devant nous se montraient quelques dômes à côté desquels des campaniles signalaient une ville chrétienne. C'était Djoulfâh, le faubourg qu'habitent les Arméniens. Après avoir traversé quelques champs où les eaux de la rivière entretiennent une culture variée, nous entrâmes dans le *mâhallèh* (1) chrétien, et nous descendîmes de cheval devant une assez belle maison, qui était destinée à l'ambassadeur.

Le gros de la multitude qui nous avait accueillis à notre entrée à Ispahan s'était peu à peu retiré. Nous n'avions plus avec nous que l'escorte officielle des gens du roi, dont le devoir était de nous accompagner jusqu'à notre demeure. Les mêmes civilités que nous avions

(1) *Mahallèh,* quartier.

reçues dans toutes les villes de la Perse nous attendaient à Djoulfâh. Quand toutes les cérémonies d'usage furent terminées, chacun de nous se retira dans le logement qui lui avait été préparé, et nous en prîmes possession avec la satisfaction de voyageurs fatigués d'une marche de cinq mois, qui arrivent enfin au terme de leurs courses.

La présence du châh à Ispahan avait été déterminée par de graves motifs. Ce voyage était une sorte d'expédition militaire contre cette ville, où depuis long-temps il régnait un désordre et une anarchie qui mettaient en péril non-seulement la vie et les biens des honnêtes citoyens, mais encore l'autorité royale. Le grand *mouchthaïd* d'Ispahan, chef de la religion et de tous les mollahs de Perse, aveuglé sans doute par son importance et fier de ses immenses richesses, avait conçu le projet de s'affranchir de l'autorité royale. Pour réussir dans son entreprise, il avait enrôlé sous sa bannière et soudoyait des bandes de mauvais sujets, de voleurs et d'assassins, venus de tous les coins de la Perse pour se ranger sous le drapeau qui abritait leurs crimes. Ces bandits portaient le surnom de *loutis*. Ils avaient commencé par chasser la trop faible garnison d'Ispahan, et s'étaient rendus les maîtres de la ville, dont ils rançonnaient sans pitié les pusillanimes habitans. Prélevant sur tous les marchands des impôts arbitraires le poignard à la main, et saccageant la maison, violant les femmes et les filles des récalcitrans, ces bandits poussaient l'atrocité jusqu'à prendre les maris et les pères de leurs victimes pour témoins de leurs sauvages exécutions. Quatre à cinq mille forcenés faisaient ainsi trembler toute une grande cité. Malgré la puissance redoutée du *mouchthaïd*, malgré la terreur qu'inspiraient ses sicaires, plusieurs fois cependant des plaintes étaient arrivées aux oreilles du souverain; mais l'apathique indifférence qui est le propre des gouvernemens orientaux avait retardé l'emploi des mesures vigoureuses que réclamait la déplorable situation d'Ispahan. Pendant plusieurs années, on avait fermé les yeux sur les désordres dont cette ville était le théâtre; mais le moment était venu où cette attitude passive n'était plus permise. On avait résolu d'en finir, et le châh lui-même s'était mis en campagne pour châtier les misérables enhardis par une trop longue impunité. Les bandes armées du *mouchthaïd* ayant voulu faire quelque résistance, on avait eu d'abord la générosité ou la faiblesse de parlementer. Ce fut une faute, car une partie de la bande profita du délai qu'on lui accordait pour s'évader. Cependant tous les brigands qui avaient à redouter les suites de leurs méfaits ne quittèrent point la ville, et les plus effrontés ou les plus lents à se sauver étaient encore à Ispahan, quand le roi ordonna des perquisitions dans tous les repaires où l'on supposait que les malfaiteurs pouvaient s'être réfugiés. On en découvrit un certain nombre qui payèrent pour les autres. Parmi ceux-là, il se trouva quelques chefs qui s'étaient plus

particulièrement signalés par leur férocité. Le châh installa aussitôt un *divân-i-khânèh* ou tribunal pour les juger. Au moment où nous arrivâmes à Ispahan, la justice royale n'était pas complétement satisfaite. Des milliers de victimes accouraient encore pour témoigner contre les coupables; les femmes racontaient avec une fiévreuse émotion les crimes commis sur elles-mêmes. Les jugemens furent sommaires et les châtimens immédiats. Il semblait que la justice persane eût pris à tâche de lutter de barbarie avec les coupables. Les uns, jetés au milieu d'un peloton de soldats, furent percés à coups de baïonnette; d'autres eurent les yeux crevés, les ongles arrachés; plusieurs furent enterrés à mi-corps, la tête en bas, à la file, les jambes sortant de terre et attachées les unes aux autres, de manière à former ce que les Persans appelaient des *jardins de vignes*. L'atrocité ingénieuse de l'exécuteur s'exerça plus cruellement encore sur un chef de ces *loutis :* après lui avoir coupé le nez, la langue et arraché les dents, il eut l'infernale idée de les lui clouer aux talons; puis, pour compléter, disait-il, sa ressemblance avec un âne, il lui passa au cou un sac plein de paille et l'attacha à une mangeoire. Le malheureux ne mourut qu'au bout de trois jours, dans les souffrances les plus atroces. J'ai vu moi-même des femmes venir, les larmes aux yeux, solliciter du divan la faveur de trancher les mains et la tête de ceux qui les avaient violées. On peut, par ces exécutions, juger du caractère persan. La justice de l'Irân n'est satisfaite qu'autant que le châtiment égale en cruauté le crime qu'elle punit. Les instincts sanguinaires de cette nation ne se révèlent pas seulement dans les crimes de l'assassin ou du voleur, mais dans les arrêts du juge, qui compromet par d'horribles raffinemens le salutaire effet des rigueurs pénales.

Trois jours s'étaient passés depuis notre arrivée à Ispahan; l'étiquette voulait que l'ambassadeur se présentât devant le châh; les astronomes avaient été mis en demeure de se prononcer sur l'opportunité du moment où cette cérémonie devrait avoir lieu. Après avoir consulté les astres, ils décidèrent que le quatrième jour, qui était le terme d'usage, se présentait sous de fâcheux auspices, et qu'il fallait en choisir un autre. Cependant, sur les instances de l'ambassadeur, les choses restèrent dans les limites tracées par les habitudes d'étiquette, et nous dûmes comparaître sans délai devant le *châh-in-châh* ou *roi des rois,* devant l'*étoile du monde*. Des chevaux des écuries royales vinrent nous prendre. Précédés d'une avant-garde de *goulâms,* de *serbâs* et de *nazaktchis,* nous nous rendîmes au camp, où nous fûmes accueillis avec les plus grands honneurs. On nous fit descendre de cheval auprès d'un kiosque qu'on appelle *Haïnèh-Khânèh,* ou *kiosque des Miroirs,* situé à côté du palais habité par le châh. Nous y fûmes reçus par le ministre des affaires étrangères, Mirza-Ali, jeune homme de

vingt-deux ans, fort affable et parlant très bien le français. L'étiquette ne permettait pas au châh de nous faire offrir en sa présence le *kalioûn* et le thé; mais, comme nous ne pouvions sortir de la demeure royale sans y avoir reçu cette marque d'hospitalité, Mirza-Ali avait été chargé de ce soin. Nous passâmes donc dans le *kiosque des Miroirs* environ une demi-heure, pendant laquelle de nombreux *pichketmèths* (1) firent circuler d'excellens *kalioûns*, du thé et du café à la rose.

Le ministre des affaires étrangères, prévenu que le châh nous attendait, leva la séance et nous conduisit à son petit palais de *Haght-Dest*. Nous y pénétrâmes par une galerie le long de laquelle étaient rangés une foule d'officiers, de *mirzas*, de *goulâms* et de *ferrachs*. Précédés du grand-maître des cérémonies, nous entrâmes dans un beau jardin dont nous suivîmes les allées entre deux haies de soldats qui présentaient les armes. Au fond du jardin était un pavillon ouvert où se tenait le châh, que nous ne pouvions voir. Nous en étions encore très éloignés, quand, selon l'usage, on nous fit faire un grand salut, qu'il fallut répéter un peu plus loin. Nous arrivâmes, en marchant à pas comptés, jusqu'à la hauteur du pavillon où nous attendait le roi, que nous distinguâmes cette fois. Là, naturellement, les génuflexions des Persans recommencèrent, ainsi que nos saluts respectueux; puis nous fûmes admis en présence du *pôle de l'univers*. Nous nous rangeâmes, les uns à côté des autres, contre le mur presque en face du châh, chacun de nous prenant la place qui lui revenait d'après celle qu'il occupait hiérarchiquement dans le personnel de la mission. Nous fîmes encore deux saluts au roi, et le maître des cérémonies prononça quelques courtes paroles de présentation, après quoi le châh fit signe à l'*elchi* de s'asseoir. Les autres membres de la légation restèrent debout.

La salle où nous étions était petite; les murs en étaient revêtus de peintures et de dorures du haut en bas, ainsi que le plafond. Un canal d'eau courante, formant au milieu un bassin avec jet d'eau, divisait cette pièce dans le sens de sa longueur. Au fond s'élevait une estrade à laquelle on montait par un petit escalier de quatre marches. Au-dessus de cette estrade s'ouvrait une espèce de grande niche ou d'arcade un peu moins large que la salle, terminée par une demi-coupole formée d'encorbellemens superposés et ornée de peintures. Trois fenêtres à barreaux de fer donnaient vue sur le camp royal. Le châh était assis sur cette estrade, dans un fauteuil en marqueterie d'ivoire, de nacre et d'or. Il était immobile. Son costume était très riche : une petite redingote de cachemire rouge, boutonnée sur la poitrine, était serrée autour de sa taille par une ceinture sur laquelle scintillait une brillante plaque de pierreries; les paremens de cet habit étaient brodés en

(1) Pages de service dans les appartemens du châh.

perles. Il avait les épaules et le haut des bras également chargés de perles formant de gracieux dessins. Sa tête était couverte du bonnet de peau d'agneau noir, qui caractérise la dynastie des Kadjârs et est devenu national. Cette coiffure était entourée d'une espèce de guirlande ou de couronne de gros diamans, surmontée d'une aigrette aussi en diamans. Aucun autre ornement ou attribut royal ne distinguait le châh. Ce prince nous parut jeune encore; sa figure, belle, mais peu expressive, exprimait la bonté plutôt que l'énergie.

L'étiquette voulait que l'ambassadeur portât le premier la parole. Son interprète avait pour cette circonstance élaboré, avec tout le soin dont il était capable, une harangue fleurie, ornée de flatteries métaphoriques et ampoulées, telle que l'exigeait le langage persan. Il la débita avec une accentuation tout orientale, qui parut faire beaucoup de plaisir au roi. Méhémed-Châh y fit une réponse brève, mais aussi aimable que le permettait l'usage. Après ces préliminaires, l'ambassadeur remit au châh ses lettres de créance : c'était un magnifique vélin enrichi d'arabesques coloriées et dorées, enfermé dans un superbe sachet de soie et d'or. Un des secrétaires le prit sur ses deux mains, et, montant le petit escalier, alla le déposer aux pieds du roi. L'ambassadeur saisit ce moment pour nous présenter, les uns après les autres, au châh, qui parut frappé de la diversité de nos attributions et de la spécialité que chacun de nous représentait dans cette petite société d'Européens venus de si loin pour étudier son pays. Nous nous retirâmes presque aussitôt, en saluant et en marchant à reculons. Le maître des cérémonies nous fit prendre place un à un en face de la fenêtre de la salle où était le châh, et nous répétâmes les *salamaleks* voulus.

La visite au premier ministre de Méhémed-Châh devait suivre immédiatement l'audience royale. Sortant de la salle du trône, nous nous rendîmes donc chez le vizir Hadji-Mirza-Agassi (1), qui avait une habitation dans l'enceinte du palais. Il nous reçut sans faste et avec une simplicité qui aurait choqué l'ambassadeur et les convenances, si cette simplicité n'avait été dans les habitudes de ce personnage, qui affectait une vie austère. Ce ministre était un mollah. Il avait été, en cette qualité, chargé de l'éducation de Méhémed-Châh. Il s'était attaché à son élève, et, changeant de position en même temps que lui, quand celui-ci était monté sur le trône, il était devenu son premier ministre. Non-seulement il dirigeait toutes les affaires de l'état, mais il avait acquis sur son maître une influence presque sans limites. Le châh ne s'occupait d'aucune affaire, et le sceptre était véritablement dans les mains de Hadji-Mirza-Agassi.

(1) On a pu lire dans la *Revue* un tableau de la cour de Méhémed-Châh en 1845, où la physionomie originale de ce vizir est rendue avec une parfaite vérité. Voyez la livraison du 15 juillet 1850.

Qu'on imagine un nez très long, courbé sur une bouche édentée surmontée de quelques poils mal teints, un œil éraillé, mais vif et spirituel, un geste brusque, un air fin ou plutôt rusé, et on aura l'exact portrait de ce singulier personnage. Ce petit vieillard encore vert était, comme un Persan, vaniteux à l'excès, de plus poète et beau parleur. Hadji-Mirza-Agassi avait trop d'esprit pour ne pas comprendre la supériorité européenne, mais il était trop fanatique pour la reconnaître. Il était d'un caractère trop faible, ou son ame était trop vénale pour ne pas subir les influences étrangères, quand elles apparaissaient sous la forme de menaces ou de présens. Il était, du reste, ignorant de tout ce qui n'était pas la lettre du Koran, et donnait presque tout son temps aux exercices d'une étroite dévotion. Il n'en avait pas pour cela moins de prétentions à connaître les affaires; son ambition était de paraître ne rien ignorer, et, chose remarquable pour un prêtre, il se donnait surtout pour un artilleur consommé. Aussi avait-il voulu se conserver les fonctions de grand-maître de l'artillerie.

Notre visite à Hadji-Mirza-Agassi fut courte; sa conversation n'était guère de nature à détruire les préjugés peu favorables à sa personne qui nous dominaient avant cette présentation. L'ignorance du mollah se trahissait chaque fois qu'il s'écartait des lieux communs de politesse pour toucher à des sujets un peu sérieux. Nous avions peine à garder notre gravité en voyant ce petit homme commenter ses paroles par des gestes grotesques et donner à chaque instant des coups de poing à son bonnet, qu'il mettait ainsi de travers dans un sens ou dans l'autre. Cette pantomime singulière signifiait, selon les dispositions du personnage, la colère ou l'admiration. Le hadji nous fit d'ailleurs un accueil excessivement flatteur, en ajoutant force thé et gâteaux épicés à ses paroles aimables.

En sortant du palais de Hapht-Dest, nous traversâmes le camp royal. Il était disposé autour de la demeure du châh, sur la rive droite du Zendéroûd et en face de la ville. Les tentes des soldats étaient alignées avec un ordre tout militaire, suivant l'arme ou le régiment auquel ils appartenaient. Quelques tentes plus grandes et plus belles servaient de résidence aux ministres, aux officiers de la maison du roi et à tous les khâns ou généraux qui faisaient partie de sa suite. L'aspect de ces troupes était très martial; le service se faisait militairement et à l'européenne. L'artillerie avait ses canons rangés en bon ordre et gardés par des factionnaires, le sabre au poing. Les chevaux étaient attachés derrière, au milieu des tentes, à des mangeoires qu'on avait construites très habilement et à peu de frais avec de la terre détrempée. La cavalerie se tenait derrière l'artillerie. A la gauche, du côté du palais où était le châh, l'infanterie avait dressé ses tentes sous les arbres. Les régimens se distinguaient les uns des autres à la couleur de l'uniforme. La garde du roi, en habits rouges, avait le premier rang; puis ve-

naient les régimens provinciaux avec leurs vestes bleues ou jaunes. Au milieu de toutes ces troupes résonnait de temps à autre le tambour, la trompette ou la voix d'un mollah qui annonçait l'heure de la prière. On y voyait aussi les *hachpâss* ou cuisiniers, circulant avec leurs plats de *pilau* sur la tête et leurs broches de *khebâb* (1), ou bien des *kalioûndjis* qui s'en allaient d'une tente à l'autre offrant leur *tombeki-chirazi*, tabac de Chiraz. On rencontrait encore des *saccas* qui colportaient de tous côtés leurs grandes outres noires pleines d'eau dont ils offraient un échantillon aux passans dans une tasse de cuivre *au nom d'Ali*. Ce camp pouvait contenir environ six mille hommes et deux mille chevaux qui avaient accompagné Méhémed-Châh depuis Téhéran.

A Ispahan comme à Téhéran, nous ne donnâmes aux visites officielles que le temps strictement nécessaire, et nous consacrâmes la meilleure partie de la journée à visiter la ville, à observer les habitans. Nous avions commencé par nous demander quelle était l'origine d'Ispahan, quel rôle avait joué cette ville dans l'antiquité, et nous avions reconnu que ces deux questions étaient également difficiles à résoudre. D'un côté, les géographes anciens donnent le nom d'*Aspa* ou *Aspadana* à une ville dont la position topographique paraît correspondre à celle de la capitale de la Perse; de l'autre, ils ne nous fournissent sur cette ville aucun renseignement qui puisse nous aider à en constater l'identité, en sorte qu'on hésite à prendre, comme indice sérieux, la conformité de nom qui existe entre *Aspadana* et *Ispahan*. Quant aux écrivains orientaux, les uns font remonter l'origine de cette ville jusqu'aux temps fabuleux de la dynastie des *Pichdâdiens*, et assurent qu'elle était la capitale de l'Irân 700 ans avant Jésus-Christ. D'autres croient qu'Ispahan doit son existence à la réunion de deux villages, celui de Cheheristan, fortifié par Alexandre, et celui de *Iaoudieh* (la juiverie), fondé par Nabuchodonosor. Entre des versions si différentes, l'érudition est bien forcée d'avouer son incompétence.

Quoi qu'il en soit, Ispahan est sans contredit l'une des plus grandes villes du monde. L'espace qu'elle occupe n'a pas moins de 40 kilomètres de circonférence; mais, dans ce périmètre immense, il faut comprendre les faubourgs, villages, palais ou jardins, les uns habités, les autres ruinés, qui sont attenans aux murs d'enceinte, le tout ne faisant qu'une seule et même ville. Cette étendue a fait dire aux Persans ce mot qui, malgré son exagération tout orientale, est resté populaire : *Ispahan est la moitié du monde*. Sa population aurait diminué considérablement depuis deux cents ans, si le chiffre de six cent mille ames, que lui ont attribué les voyageurs du XVIIe siècle, était réel; on n'accorde plus à Ispahan que cent mille ames environ, et encore est-il extrêmement difficile d'établir ce dénombrement d'après des données

(1) Mouton rôti coupé en petits morceaux.

certaines. La fluctuation continuelle de la population, les émigrations fréquentes dans toute la Perse, sont des causes d'erreurs qui rendent assez difficile l'application de la statistique aux populations de l'Irân. A ces causes il faut ajouter l'absence presque totale de tableaux de recensement ou d'états civils qui indiquent la naissance et la mort des citoyens. Ce manque de statistique officielle a mis en goût de calculs un peu trop ingénieux certains voyageurs qui ont voulu chercher, dans le nombre des moutons tués à la boucherie d'Ispahan, le chiffre approximatif de sa population. Il est impossible d'ajouter foi à un calcul établi sur cette base. Outre que les Persans mangent peu de viande, il faut observer que la plupart des habitans sont trop pauvres pour s'en permettre l'usage, et ne mangent guère que du pain, du laitage et des légumes. On ne pourrait pas davantage se baser sur l'étendue de la ville ou le nombre des maisons. Si cette manière de procéder pouvait être certaine au temps de Châh-Abbas, alors qu'il appelait à lui la population et que Ispahan était florissant, aujourd'hui elle mènerait à l'erreur, car les cinq sixièmes des maisons ou des palais sont ruinés et entièrement abandonnés.

Malgré cette diminution considérable de la population, Ispahan n'en a pas moins conservé un aspect grandiose. On peut même dire que l'effet que cette ville produit aujourd'hui ne doit pas être moindre que celui qu'elle produisait au temps de sa plus brillante splendeur. En Perse, les maisons ou les quartiers abandonnés n'ont pas extérieurement et ne présentent pas à l'œil cet aspect triste et délabré qu'ils ont dans nos pays. Les maisons n'ont point de façade sur la rue; rien n'est apparent, et tout ce qui contribue à en rendre l'habitation commode ou agréable, tout ce qui en fait le luxe se trouve à l'intérieur et caché derrière des murs qui bravent la curiosité du passant. Il en résulte qu'on peut s'y méprendre et parcourir certains quartiers d'Ispahan, sans se douter que les maisons en sont désertes et tombent en ruines. Le voyageur se fait encore plus aisément illusion quand il contemple de loin la ville et qu'il voit ses majestueuses mosquées briller étincelantes au-dessus des mille coupoles des bazars et d'un nombre considérable de palais ou d'habitations de toute sorte. Ce n'est qu'en pénétrant dans cette grande cité, où se meut trop à l'aise une population amoindrie, et en marchant au travers de ses rues solitaires, que l'on comprend tout ce qu'elle a perdu depuis la fin tragique du dernier des Sophis.

Les monumens les plus remarquables de la Perse moderne, surtout à Ispahan, ce sont les mosquées. Si l'on voulait juger de la dévotion des peuples par les frais d'embellissement qu'ils font pour décorer les lieux destinés à l'adoration de l'Être suprême, on ne pourrait se refuser à croire les nations de l'Orient éminemment plus religieuses que celles de l'Occident. En Europe, les palais des rois, les musées, les hôtels de ville, les maisons des particuliers même, rivalisent de richesse

architectonique et d'ornemens de toute sorte avec les temples chrétiens, qu'ils soient de style grec ou gothique. Chez les peuples musulmans, les architectes ont employé tout leur savoir, appliqué les inventions les plus élégantes de leur imagination à la construction et à la décoration des mosquées : celles-ci dominent partout les villes, et leurs puissantes coupoles s'élèvent majestueusement, entre leurs minarets élancés, au-dessus de toutes les habitations, simples maisons ou palais. Aux mosquées, les plus beaux marbres, l'albâtre égyptien, le granit rouge, les colonnes élégantes en vert antique ou en porphyre, les chapiteaux dorés et gracieusement sculptés; aux mosquées encore, les arabesques qui, sur l'émail, tracent les versets du Koran en lettres brillantes, les voûtes superposées aux stalactites d'or, les arcades élancées qui se courbent et s'entrelacent en décrivant l'ogive arabe ou le cintre byzantin. Partout l'idée de Dieu y domine, partout son culte frappe le regard, et la pensée de l'homme est ramenée vers le ciel.

La partie sud de la ville est celle où se trouvent réunis les édifices principaux. Là, sur un espace immense, s'ouvre la grande place, qui porte le nom de *Meïdân-i-Châh* ou *Place Royale*. En temps ordinaire, la plus grande partie du *Meïdan-i-Châh*, qui est sans contredit une des plus vastes places du monde, est occupée par une foule de petits marchands forains, dont le commerce consiste en denrées d'espèce commune et surtout en marchandises d'occasion : c'est une espèce de foire permanente à la portée des consommateurs pauvres. Là, fripiers, quincaillers, fruitiers, revendeurs de toute espèce, abrités sous de grands parasols, étalent sur des lambeaux de tapis ou des nattes la défroque des morts, de vieilles armes rouillées, des outils, des selles ou brides de hasard, des pastèques, du raisin ou des fruits secs. Plus loin sont les maquignons et les chameliers, qui s'efforcent d'énumérer aux acheteurs les qualités de leurs chevaux, ou de faire l'éloge de la docilité de leurs chameaux. A côté d'eux retentissent les coups de marteau des maréchaux qui ferrent les chevaux ou les mules de quelque caravane prête à partir. Au milieu de ce monde animé sont quelques échoppes plus paisibles, sous lesquelles siégent gravement les écrivains et les médecins ou *hékims*. Ceux-ci sont en même temps apothicaires, et ils débitent les drogues qu'ils ordonnent, ce qui les entraîne à prodiguer les médicamens, au risque de tuer les malades. Quant aux écrivains, ils ont peu de pratiques, car en Perse il y a bien peu d'individus qui soient totalement illettrés. A côté des *hékims* sont les cuisiniers, qui, sur un petit fourneau où pétille une braise ardente, font rôtir leurs brochettes de *khébâb*. Dans ces restaurans en plein air, on trouve facilement le moyen de faire un bon repas : du *pilau* toujours prêt, du mouton rôti, des concombres, ou des salades trempées dans de l'hydromel, avec quelques dattes ou du raisin, tel est le menu dont peuvent se régaler, sans grands frais, les chalands attardés. Dans un

coin de la place sont des derviches qui font des prédications au nom d'Ali, ou des conteurs qui récitent les poésies épicuriennes d'Hafiz, le *Gulistân* (1) de Saadi, ou les exploits de *Roustâm*, l'Hercule et le Roland des Persans. Au centre de cette population agitée et bruyante de vendeurs et d'acheteurs s'élève, sur une estrade, le bureau de l'inspecteur du marché. Il est entouré de ses estafiers, dont les fonctions consistent à bâtonner ceux qui mettraient du trouble dans la foule. Ce bazar en plein air est celui des pauvres marchands qui n'ont pas les moyens de louer des boutiques dans les bazars couverts. Cependant les places occupées par eux sur ce marché ne sont pas gratuites : elles paient toutes un droit d'étalage, fort modique il est vrai, qui descend jusqu'à 1 sou, mais qui ne laisse pas de rendre jusqu'à 40 ou 50 francs par jour. Cet impôt est levé au profit de la mosquée royale, dont il est l'un des meilleurs revenus, précisément en raison du pauvre trafic qui s'exerce sur cette place, car, à cause du peu de confiance que les marchands inspirent, les percepteurs font leur collecte chaque jour, ou au moins chaque semaine, sans jamais accorder de crédit. Le soir, tous ces étalagistes rassemblent leurs marchandises, les recouvrent de leurs parasols ou de leurs nattes, et les confient à la garde des surveillans de la police.

C'est sur cette même place que débouchent les bazars permanens. Dans une cité asiatique, ces grands marchés constituent, pour ainsi dire, une ville à part, ville qui a aussi ses rues, sa population, sa police et surtout sa physionomie distincte. Les bazars d'Ispahan sont dignes de cette superbe ville : ils se divisent en plusieurs quartiers, qui sont traversés par d'innombrables rues ou galeries bien bâties et ornées de quelques peintures. Il faut plus d'une heure, à cheval, pour parcourir la voie centrale, celle à laquelle aboutissent toutes les autres de chaque côté. Rien dans nos pays ne peut donner l'idée d'un bazar d'Orient. Qu'on se figure de longues allées larges de douze à quinze pieds, voûtées, éclairées du haut et bordées, sans interruption, de boutiques garnies de marchandises entassées au fond, exposées sur les parois latérales ou étalées sur la devanture. Dans chacun de ces magasins, qui n'ont guère plus de sept à huit pieds de largeur et de profondeur, sont assis gravement sur leurs talons les marchands qui fument, comptent, mesurent ou débattent leurs prix avec les acheteurs. Entre ces boutiques, le passage est obstrué par une foule de gens vêtus de costumes différens, de toutes couleurs, à pied, à cheval, artisans, bourgeois, *mirzas*, portefaix, soldats, muletiers, *sakkas*, *kalioûndji*, femmes voilées, derviches qui invoquent Ali, ou chameaux chargés de pesans fardeaux. Tout ce peuple se meut, se presse, se heurte ou se gare aux cris répétés de *kabardah! kabardah* (gare à vous)!

(1) *Gulistân* est le poème le plus renommé de Saadi.

Dans les bazars d'Orient, tous les artisans ne sont pas confondus, tous les négoces ne sont pas mêlés; ils sont séparés, ils ont des quartiers distincts; chaque nature de marchandises a son bazar particulier. Ainsi il y a le bazar des drapiers, le bazar des armuriers, le bazar des cordonniers, des tailleurs, des confiseurs, etc., et ce dernier n'est pas l'un des moins importans. Les Persans, en effet, sont friands, et mangent beaucoup de sucreries. Cette classification des bazars, établie d'après les diverses branches de négoce, leur donne un aspect très pittoresque. Rien, par exemple, n'est curieux comme le bazar où sont groupés, sans apprêt, avec tous les accidens que forme le hasard, les damas du Khorassan ou les canons damasquinés de Chiraz à côté des flèches peintes de la Turcomanie ou des boucliers kurdes; plus loin, ce sont les marchands de tapis, ou ceux qui vendent les *kadoks* (1) d'Ispahan; ils étalent dans un pêle-mêle harmonieux leurs charmans *sedjiâdèhs* (2) aux mille couleurs habilement nuancées, ou leurs longues bandes de toile de coton à grands ramages de fleurs et d'oiseaux entremêlés; ici est la rue des *Hachpâss*, où le boutiquier vient prendre son repas, composé d'un peu de *pilau* et de quelques morceaux de *khebâb;* à côté, un *kalioûndji* lui prépare une pipe en lui assurant que son *tombeki* est bien du véritable *chirazi*. Cette partie du bazar n'est pas une des moins pittoresques : les tons vigoureux qui lui sont particuliers y déterminent des effets d'ombre et de lumière qui ne seraient pas indignes de la palette de Rembrandt. Les élégantes boutiques des émailleurs font une heureuse opposition à la teinte enfumée et quelque peu sombre de ce bazar culinaire. Là sont disposés avec art, pour séduire les amateurs, les charmans *kalioûns* en or, en argent, émaillés de bleu, de vert, avec des guirlandes de perles, et des tubes habilement sculptés. Tout près des émailleurs sont les peintres, les habiles faiseurs de boîtes et de *kalamdans* ou écritoires, sur lesquelles, avec un fini et une délicatesse inouis, ils représentent des oiseaux, des fleurs, des arabesques ou des scènes de harem. De ce côté du bazar se trouvent aussi les séduisans *haïnèhs*, petits miroirs dont la glace est cachée et couverte de peintures délicieuses : c'est là un des ouvrages dans lesquels les Persans excellent; ils y apportent un fini, une adresse, une touche délicate qui font de ces miroirs de petits chefs-d'œuvre.

De distance en distance, dans ces galeries, s'ouvre une grande porte, qui est celle d'un caravansérail. Comme les bazars, les caravansérails ont leur spécialité : les uns reçoivent les épices, les drogues ou les matières propres à la teinture; les autres les soieries, les velours, ou les porcelaines, les verreries, les peaux, les métaux, etc. Ce sont des espèces d'hôtelleries où descendent, avec leurs marchandises, les né-

(1) Cotonnades de couleur.
(2) Tapis pour faire la prière.

gocians en gros, qui y trouvent un logement et un magasin, pour lesquels ils paient une légère redevance pendant le temps de leur séjour. C'est là que viennent s'approvisionner les détaillans; c'est là aussi que les agens du fisc comptent les ballots, et prélèvent l'impôt dû par leurs propriétaires.

Les bazars s'ouvrent et se ferment de bonne heure. Les marchands retournent, dès que le soleil est couché, dans leurs maisons, où il ne reste, pendant qu'ils sont à leurs affaires, que les femmes et les enfans. Au milieu du jour, cette espèce de ville marchande contient la plus grande partie de la population; c'est là que se rencontrent et que débattent leurs intérêts les bourgeois, les ouvriers d'Ispahan. Quant aux personnages d'un rang élevé, ils n'y circulent pas. Ils y passent entourés de leur cortége de *ferrachs*, si c'est leur chemin, mais ils ne s'y arrêtent pas; ils compromettraient leur dignité. Dès qu'il fait nuit, les bazars sont déserts, et les boutiques bien fermées, cadenassées, sont confiées à la garde de nombreux agens de police.

La place du Meïdan-i-Châh réunit les trois monumens les plus caractéristiques d'une ville orientale : bordée d'un côté par les bazars, elle est terminée de l'autre par la plus belle mosquée et par le plus beau palais d'Ispahan. La mosquée s'appelle, nous l'avons dit, *Matchit-Djumah* ou *Matchit-i-Châh*, ce qui signifie *mosquée principale* ou *mosquée royale*. Il va sans dire que ce n'est pas d'après nos temples européens, de style grec ou gothique, qu'on peut se faire une idée des mosquées persanes. Dans ce pays, l'art et les mille détails qui forment l'ensemble de ses productions architectoniques ont un caractère particulier, une essence originale que l'on ne trouve ni en Égypte ni à Constantinople, et qu'on ne commence à pressentir que de l'autre côté du Tigre. Aucun germe de cet art persan n'a pris racine sur la rive occidentale de ce fleuve, qui est, en Asie, comme une limite infranchissable posée entre deux natures, entre deux civilisations tout-à-fait distinctes : celle des Arabes du Kaire, puis des Turcs à l'occident, et celle des Arabes de Bagdad et des Persans à l'orient; la civilisation des kalifes fatimites d'une part, et de l'autre celle des kalifes abassides.

Parmi les modèles de l'architecture religieuse qui a pris naissance sous les seconds, on en retrouve du temps d'Haroun-el-Rechid, qui régnait à Bagdad au VIIIe siècle; mais le temple que l'on peut considérer aujourd'hui comme le plus beau type de ces pieux édifices est sans contredit la mosquée royale d'Ispahan. Elle termine, ainsi que j'ai dit, la Place Royale. Défendue de la foule des marchands, acheteurs ou cavaliers qui encombrent le Meïdan, par un petit mur le long duquel règne un banc, elle est précédée par une avant-cour qui a la forme régulière d'un demi-pentagone. Sur l'un des côtés de cette cour s'élève le portail entre deux minarets élancés, dont l'émail bleu se perd dans l'azur du ciel. Une haute arcade ornée de dessins d'un goût exquis

lui sert de porche. L'ogive gigantesque de cette arcade est dessinée par un faisceau de torsades élégantes revêtues d'émail, et qui s'élancent, de chaque côté, d'une base découpée dans un bloc d'albâtre figurant un grand vase. De longues tablettes de porcelaine bleue, sur lesquelles ressortent en blanc des versets du Koran, forment un cadre splendide à cette majestueuse entrée. Sous cette arcade gigantesque, une porte en bois de cyprès, couverte d'ornemens et de lames épaisses d'argent massif ciselées et travaillées à jour, donne entrée dans la mosquée. Au haut de cette porte est fixée une chaîne qui descend et se divise, à quelques pieds du sol, en deux bouts rattachés aux jambages, de manière à barrer le passage aux animaux. Grace à quelques relations utiles que j'avais formées à Ispahan, j'eus le bonheur d'être autorisé à franchir cette barrière devant laquelle tout chrétien doit s'arrêter. Au-delà du seuil si soigneusement défendu contre tout visiteur profane, on se trouve dans un vestibule où se réunissent, pour fumer et causer, les fidèles qui viennent de purifier leur ame par la prière. Les mollahs altérés par un long prêche peuvent y puiser, dans une énorme vasque de jaspe, l'eau qu'y entretient à perpétuité, au moyen d'une rente pieuse, la charité de quelque dévot personnage. De ce porche, on passe dans le cloître intérieur. C'est une vaste cour carrée, au centre de laquelle est un bassin pour les ablutions. Des arcades disposées autour de ce préau sont autant de cellules ou d'écoles, où les mollahs enseignent l'astrologie et mêlent la lecture des poésies philosophiques de Saadi aux arguties et aux commentaires les plus subtils du Koran. Sur l'un des côtés de ce vaste cloître s'ouvre le profond et mystérieux sanctuaire au fond duquel s'entrevoit le *mehrâb* ou la niche mystique vers laquelle les musulmans doivent se tourner pour être dans la direction de la Mecque, quand ils font leurs prières.

Le sanctuaire, ou lieu de la prière par excellence, est dominé par une vaste coupole. Un demi-jour favorable au recueillement l'éclaire à peine. C'est là que les zélés croyans viennent passer de longues heures, absorbés dans les pratiques d'une dévotion contemplative qu'exalte trop souvent l'usage immodéré de l'opium. Les murs élevés et les pilastres épais sur lesquels s'appuie, pour mieux s'élancer, le dôme gigantesque de la mosquée sont ornés, à la base, de larges plaques de jaspe ou d'albâtre et entièrement revêtus d'émaux aux mosaïques richement coloriées. Sous la coupole est placée la chaire, tribune de la prédication religieuse et emblème du trône pontifical du haut duquel Mahomet dicta ses lois.

La grande mosquée d'Ispahan a été fondée au commencement du XVIIe siècle par Châh-Abbas, qui y dépensa plus de 50,000 toûmans royaux, ou un million et demi de francs, somme immense pour un pays où la main-d'œuvre est peu coûteuse. Il existe beaucoup d'autres mosquées dans cette capitale; les unes dressent leurs dômes cha-

toyans entre des minarets d'émail; les autres, plus modestes, n'ont que des coupoles en briques : aucune n'égale en richesse et en beauté la grande mosquée royale.

Le palais érigé par Châh-Abbas, qui s'élève à côté de la grande mosquée, est une véritable ville. Il y a là plusieurs palais, plusieurs kiosques, un nombre infini d'habitations, les unes près des autres, séparées par des jardins spacieux, et toutes comprises et renfermées dans une enceinte particulière d'une très vaste étendue. Cette demeure somptueuse domine la place du *Meïdan* de toute la hauteur d'un kiosque ou portique immense, qui a plus de cinquante mètres d'élévation. A la partie supérieure est une galerie aérienne, dont les sveltes colonnes supportent une toiture en bois peint et sculpté. De là le souverain embrassait d'un seul coup d'œil sa capitale entière et tout le territoire environnant, aussi loin que pouvait s'étendre son regard, qui ne s'arrêtait qu'aux gorges du Zendéroud, ou se perdait, plus loin encore, dans le mirage du désert de Yezd.

L'entrée principale du palais est sur la place : c'est une porte de très grandes proportions, dont les montans sont en porphyre et les ventaux en bois de cèdre garni de lames et de clous d'argent. Elle porte le nom d'*Alâh-kapi*, c'est-à-dire la *Porte haute* ou la *Porte sacrée*, de même qu'à Stamboul on dit la *Sublime Porte*. Quand on a franchi le seuil royal, on ne retrouve plus cette magnificence et cette pompe que le luxe oriental et le faste particulier aux Sophis étalaient jadis dans ce vaste palais. On erre au milieu des ruines, le pied heurte çà et là des débris dorés ou quelques fragmens de porphyre amoncelés sous la poussière des décombres. Parmi les causes qui ont pu amener une telle décadence, il en est une qui, en Orient, a produit partout les mêmes effets : c'est la répulsion qu'éprouvent les Orientaux pour l'habitation de leurs pères. Ils bâtissent pour eux-mêmes, et l'insuffisance de leurs moyens ou le manque d'artistes habiles les obligent souvent à dépouiller les lieux habités par leurs ancêtres pour parer leur nouvelle résidence. Fidèles à cette coutume ou à ce préjugé, les successeurs de Châh-Abbas ont laissé tomber en ruines la plus grande partie de son palais. Moins fastueux que ce prince, ils se sont contentés de demeures moins magnifiques, ou se sont relégués dans quelques-uns des kiosques de cette espèce de ville royale. Cependant, comme pour montrer ce que fut la splendeur de cette cour magnifique des Sophis, il reste encore debout au milieu de ces ruines un palais qu'habita Châh-Abbas-le-Grand. Il est situé au centre de plusieurs jardins qu'on appelle *Hecht-Beïcht* ou les *huit paradis*, par allusion aux séjours délicieux qui s'y trouvent. Ce kiosque est composé d'un corps de bâtiment où sont plusieurs petites pièces élégantes, retirées et intimes. Elles communiquent à une salle qui n'a pas moins de trente mètres de long sur six de large

et qui coupe toute la largeur de l'édifice. Cette pièce est d'une ornementation extrêmement remarquable : les murs, les fenêtres, les portes et le plafond en sont tout dorés et couverts de peintures parfaitement exécutées. Les peintures des portes notamment sont d'une touche exquise : sur les panneaux qui divisent chaque ventail sont peints de petits tableaux qui représentent des femmes, des danseuses dans des costumes charmans, ou des bouquets de fleurs artistement disposées, reproduits avec une élégance de pinceau surprenante.

Ce que cette salle royale offre de plus beau et de très réellement remarquable, ce sont six grands tableaux qui ont cinq mètres de long sur trois ou quatre de haut, retraçant des faits de l'histoire de Perse. Châh-Abbas, fondateur de cette magnifique résidence, s'était plu à y rappeler des épisodes de la vie de ses glorieux ancêtres. Il ne s'y était pas oublié : à côté de Châh-Ismaël combattant les Turcs, de Châh-Thamas recevant l'empereur indien *Houmaïoûn*, auquel il accorda une hospitalité toute royale, on voit Châh-Abbas taillant en pièces l'armée des Tartares-Yuzbeks. Les autres tableaux représentent des fêtes royales. Cette salle était celle du trône. On y arrivait par un salon avec lequel la salle du trône était mise en communication au moyen de deux belles portes. Ce salon est lui-même splendidement orné d'innombrables glaces de Venise et de peintures de toute sorte. L'or, le stuc, l'azur et l'albâtre se mêlent et s'allient pour charmer l'œil, depuis la base jusqu'au plafond. Un grand bassin d'eau sans cesse renouvelée est au milieu. Une des faces de ce vestibule royal, exposée au nord, est entièrement ouverte sur un portique formé de dix-huit colonnes dorées et tournées en spirale, qui supportent un toit sous lequel, abrité du soleil, l'air se répand et circule sans obstacle. C'est de ce portique même que la résidence de Châh-Abbas tire son nom.

Parmi les merveilles de l'art oriental que renferme Ispahan, nous citerons encore un autre palais, celui d'*Amarat-Serpouchet*, charmante retraite consacrée à de mystérieux plaisirs par un fils de Feth-Ali-Châh, et qui servait, au moment de notre passage, de résidence au gouverneur d'Ispahan. Tout dans ce palais respire le charme de la vie orientale, telle que les poètes l'ont rêvée et décrite quelquefois. On entre : on est dans un petit jardin embaumé de fleurs odorantes, toujours belles, toujours rafraîchies par la douce rosée que répand un jet d'eau qui ne s'arrête jamais. Là, le chèvrefeuille embaumé et la rose, *délicieuse coupe où vient boire le rossignol* (1), s'élancent en longues guirlandes, et retombent en se jouant au-dessus de l'albâtre des vasques élégantes. L'eau limpide du bassin déborde et tombe en capricieux festons pour baigner les jacinthes et les tubéreuses qui remplissent

(1) Métaphore usitée par les poètes arabes et persans pour désigner la rose.

l'atmosphère de leurs parfums. Le pavé de marbre, toujours blanc, toujours frais, réfléchit comme un miroir les lilas et les myrtes. On se croit transporté par une bonne fée dans un de ces palais enchantés des contes arabes. Encore un pas, et on est assis au milieu des merveilles fantastiques d'un Orient fabuleux. Montons ces degrés, soulevons cette élégante tapisserie; nous entrons dans un appartement où les yeux éblouis ont peine à s'ouvrir. La lumière du jour ne parvient à faire entrer quelques faibles rayons qu'au travers de vitraux coloriés et découpés en forme de fleurs. Le pied s'y appuie silencieusement sur d'épais et riches tapis. Tout dans ce charmant réduit invite à de doux songes. Un panneau se lève, une salle vous apparaît à demi éclairée par un jour bleuâtre : c'est le réduit le plus secret de la beauté. Le sybarite fondateur de cet ermitage, où mille voluptés se cachaient pour lui, y a enfanté les plus suaves créations, imaginé les plus subtils raffinemens de la jouissance. Dans un large bassin, toujours plein d'une eau limpide et profonde, se baignent seize cariatides en marbre, groupées par quatre et supportant quatre colonnettes de glace et d'or, le long desquelles se glisse une douce lumière. Sur sa nappe tranquille de larges nénuphars en cristal laissent échapper de leurs longs pistils de gracieux jets d'eau dont les gouttes éparpillées rafraîchissent la salle. Partout de vives peintures, des sculptures gracieuses, de riches mosaïques. Cent miroirs répètent les charmans détails de cet ensemble enchanteur. Le palais *Amarat-Serpouchet* est d'une date récente; il fut construit par le prince Seïf-Oud-Dovlèt-Mirza, fils de Feth-Ali-Châh, qui eut en partage le gouvernement d'Ispahan. Le prince n'avait pas eu l'ambition de rivaliser avec les splendeurs de Châh-Abbas; il n'avait pas visé aux grandeurs somptueuses de *Tchehel-Sutoun*. Homme de goût et de plaisir, épicurien de l'école de Hafiz, le *châhzadèh* avait conçu l'idée d'un paradis à son usage; il l'avait réalisée. Entouré des ruines des Sophis, redoutant la tristesse des spectacles de dévastation et de misère qui se multipliaient en Perse, il avait réussi à les oublier en charmant ses yeux par tout ce que l'art et l'imagination pouvaient enfanter de plus délicat et de plus galant. Mais combien d'exactions furent le prix des plaisirs du prince! Voilà ce que je ne sus pas et ce que pourraient dire les Ispahanis. Dépossédé, comme la plupart des princes de sa famille, par suite de la politique que crut devoir adopter Méhémed-Châh en montant sur le trône, le *châhzadèh* vit modestement aujourd'hui à Téhéran, rêvant avec tristesse à son délicieux *Amarat*.

Près de l'enceinte royale, au milieu de la grande avenue de *Tchar-Bâgh*, est encore un monument dont il faut dire quelques mots : c'est le dernier ouvrage des Sophis, une mosquée élevée par Châh-Sultân-Husseïn. Cet édifice, dont le dôme et les élégans minarets se mêlent aux têtes superbes des platanes, n'est pas exclusivement réservé à la

prière. C'est ce que les Persans appellent un *medressèh*, c'est-à-dire une école dans laquelle les mollahs instruisent les jeunes mirzas et commentent, pour l'enseignement religieux, les textes arabes du Koran. Une grande porte, en partie barrée par une chaîne selon l'usage, sert d'entrée au *medressèh*, et introduit le visiteur dans un portique très vaste et magnifiquement orné de mosaïques. En face s'ouvre une arcade qui laisse voir les ombrages d'un vaste jardin; à droite et à gauche sont des logemens réservés aux mollahs. C'est là aussi que se tiennent les marchands attirés par l'affluence des élèves. Leurs tréteaux en gradins sont chargés de fruits, de pastèques et de concombres; les bols de lait caillé ou *yogourt* rivalisent avec les *cherbets* (sorbets), l'hydromel, les *pilaus* odorans et safranés, affriandant par leur fumet les écoliers qui hésitent en face des broches engageantes de *khebâb*, sur lesquelles le *hachpâss* du lieu répand généreusement le poivre. A côté, les *kalioûndjis* préparent leur meilleur *tombeki*, et essaient leurs pipes, dont on entend les ronflemens aspirés par d'excellens poumons. C'est à ces buffets que viennent se restaurer les étudians. Ils y sont bien traités; la carte n'est pas chère, et le beau ciel d'Ispahan prête au repas frugal qu'on leur sert en plein air une saveur à laquelle moi-même je ne fus pas insensible. Au centre du portique est une large vasque en porphyre, remplie d'eau, sur les bords de laquelle sont des tasses en cuivre mises à la disposition de ceux qui ont soif.

L'intérieur du *medressèh* ressemble à celui de toutes les mosquées; nous ne le décrirons pas : nous remarquerons seulement que le charme particulier de cette mosquée est dans ses magnifiques ombrages. Partout les jasmins et les rosiers s'y enroulent au pied des arbres, grimpent dans leurs branches et répandent de délicieux parfums. Dans ce lieu, l'étude est un plaisir, et les jeunes Persans qui viennent l'y chercher s'y oublient volontiers. Aussi cette école est-elle la plus fréquentée d'Ispahan.

Après avoir parlé des monumens d'Ispahan, parlerons-nous de sa population? Ce que nous avons dit des désordres commis par les *loutis* fait assez connaître combien les habitans d'Ispahan poussent loin ce mélange de fatalisme et de violence, de torpeur et d'exaltation, qui est le propre des Orientaux. Tout l'intérêt d'un séjour à Ispahan se concentre dans une visite aux admirables créations de la puissance des Sophis, qui s'y offrent si nombreuses au voyageur. La vie des Persans se partage elle-même tout entière entre les bazars, les mosquées et les palais. C'est là que nous l'avons observée pendant notre séjour dans la seconde capitale de la Perse; c'est là que nous avons rencontré à la fois le passé dans ses formes les plus splendides et le présent sous son aspect le moins triste.

EUGÈNE FLANDIN.

LES ARTS

EN 1851.

LA ROME SOUTERRAINE. — L'EXPÉDITION DE MÉSOPOTAMIE. — LE SÉRAPÉUM.

Si la littérature est l'expression de la société, les arts sont le dernier mot de la civilisation et l'indice le plus certain de la vitalité d'un peuple. Aussi, à la veille d'une crise redoutée, quand l'avenir est enveloppé d'une obscurité fatale, quand les cœurs les plus résolus sont troublés et craignent de voir périr dans un commun naufrage la société et la civilisation, il est doux d'avoir à signaler dans le monde des arts un mouvement inespéré. Ce symptôme suffirait presque pour nous rassurer sur l'existence de cette société qu'on croit défaillante. Il indique chez elle comme une sorte de certitude de l'avenir, comme un redoublement de vitalité suprême du plus favorable augure. Ce n'est pas quand l'arbre va périr que la séve monte avec tant d'ardeur.

Ce goût des arts, qui tend chaque jour à se généraliser, sera un des caractères les plus frappans de notre époque. Jamais peut-être leur action n'a été plus marquée, leur influence plus étendue; jamais ceux qui les cultivent n'ont été plus nombreux, plus zélés, plus habiles; jamais leurs efforts n'ont été plus suivis et n'ont obtenu un succès plus réel. Il faudrait remonter jusqu'aux jours les plus prospères du dernier règne pour assister à un mouvement aussi énergique. Les artistes ont eu foi dans la protection éclairée que de nobles et encourageantes paroles leur avaient fait entrevoir lors de la clôture du dernier salon. Chacun d'eux s'est remis à l'œuvre avec une nouvelle

ardeur, ceux-là pour se maintenir au premier rang, ceux-ci pour le conquérir, et nous ne doutons pas qu'à la prochaine exposition, plus d'une œuvre excellente ne vienne consacrer une réputation acquise ou révéler un talent nouveau. Cette assertion peut paraître hasardée; nous espérons cependant que l'occasion s'offrira de prouver qu'elle n'a rien de téméraire. En attendant que nous puissions jeter un coup d'œil sur les travaux qui se préparent dans nos ateliers, sur les décorations qui s'achèvent dans nos églises, nous devons nous occuper d'objets d'un ordre tout particulier, qui présentent un intérêt sinon également vif, du moins également général et considérable.

Le mouvement que nous constatons ici ne s'est pas arrêté, en effet, à ce qu'on pourrait appeler la *production*. Il a embrassé tous les travaux qui concernent les beaux-arts : la décoration des édifices publics, le classement et l'organisation des musées, la restauration des monumens historiques, — la publication des documens qui intéressent les arts, — l'achèvement de monumens d'un ordre spécial, comme le tombeau de l'empereur Napoléon, celui de l'archevêque de Paris, — les décorations sculpturales du pont d'Iéna, de l'École des mines, de l'École des arts et métiers. Ce mouvement, l'active volonté d'un ministre a su résolûment étendre son action hors des limites étroites fixées par le budget. Toutes les fois qu'une occasion favorable et qui intéressait la gloire du pays s'est présentée, M. Léon Faucher s'est empressé de la saisir, et, si les ressources ordinaires ne pouvaient suffire à l'exécution de projets non prévus, il n'a jamais craint de prendre une initiative délicate, de réclamer les crédits nécessaires, et, il faut le dire, il a toujours réussi. Ainsi, sur sa proposition, l'assemblée législative vient de décider qu'une somme importante serait consacrée à l'une de ces grandes publications dont s'honore la France, la *Rome souterraine* de M. Perret; que les fouilles entreprises à Ninive par M. Botta et interrompues depuis plusieurs années seraient continuées par M. Place, son successeur au consulat de Mossul; qu'une grande expédition scientifique serait envoyée dans la Mésopotamie et la Babylonie pour compléter les belles découvertes faites sur le sol assyrien; qu'en Égypte, un temple du dieu Sérapis, récemment découvert par M. Mariette aux environs de Memphis, serait déblayé, et que les statues et les nombreux objets d'art provenant de ces fouilles viendraient enrichir le musée du Louvre. L'assemblée a complété son œuvre par le vote des crédits extraordinaires, qui ne s'élèvent pas à moins de 312,000 francs.

Chacune de ces décisions législatives a, comme on voit, une importance réelle, et quelques-unes sont d'un haut intérêt pour les arts. Comme, parmi les travaux qu'elles encouragent, quelques-uns ont eu déjà un certain retentissement et qu'ils ne peuvent manquer d'attirer long-temps encore l'attention du monde savant, nous croyons utile de les examiner ici avec quelque détail, dans l'intention surtout d'en

faire pressentir les résultats probables. Le temps présent semblait peu favorable aux arts, et les voilà tout à coup en veine de prospérité. C'est le bilan de cette situation inespérée que nous voudrions établir sur le terrain des études archéologiques d'abord, et plus tard dans le domaine des créations originales.

I.

Dans les premiers mois de l'année 1850, le bruit se répandit parmi les artistes et les savans que d'intéressantes découvertes venaient d'être faites dans les catacombes de Rome. On racontait qu'un de nos architectes les plus intelligens s'était livré à une longue et pénible investigation de cette cité souterraine, avait pénétré dans de nouvelles galeries, découvert de nombreuses salles ornées de peintures et de curieux monumens, qu'il avait dessiné et mesuré les unes, calqué les autres, et que le résultat de cette patiente exploration devait apporter de nouvelles lumières tant sur les premiers temps de l'histoire du christianisme que sur les origines de l'art chrétien.

L'intérêt et la curiosité de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art étaient éveillés au plus haut degré, lorsque, peu de temps après, M. Perret revint à Paris, rapportant ses précieuses collections. *Fama crescit eundo :* cette fois, le contraire avait eu lieu; le fait avait une tout autre importance que ce que la renommée avait pu en raconter. Monumens et fragmens d'architecture, peintures à fresque et sur verre, mosaïques, vases, lampes, inscriptions et symboles gravés sur les pierres sépulcrales des cimetières des premiers chrétiens, M. Perret avait tout recueilli, tout reproduit; son portefeuille renfermait plus de cinq cents pièces, dont la majeure partie était inédite : c'était un véritable trésor d'une valeur inestimable. Cette collection n'était pas seulement précieuse par la quantité des morceaux recueillis, par l'importance de chaque pièce, par la rareté et la nouveauté du plus grand nombre : elle avait été formée avec une méthode qui en augmentait singulièrement la valeur. En effet, M. Perret était parti de France avec un plan bien arrêté, avait suivi un ordre presque rigoureux dans ses recherches, entreprises avec un but déterminé; enfin il n'avait ni recueilli au hasard ni reproduit légèrement les monumens découverts. Obéissant au mouvement si remarquable qui, depuis quelques années, a remplacé dans les études historiques les conjectures par les faits, et qui veut qu'avant tout on remonte aux origines, M. Perret, tout entier à l'étude de l'histoire de l'art chrétien, avait résolu de remonter dans le passé aussi loin qu'il lui serait permis de le faire, et c'est au fond des catacombes, c'est dans leurs parties encore inexplorées qu'il avait dû rechercher les plus anciens monumens de date certaine.

Les catacombes de Rome se composent, comme on sait, d'une suite

de galeries souterraines, aboutissant à des carrefours et donnant accès, de distance en distance, dans des salles cintrées d'ordinaire, et dont les parois contiennent tantôt des niches cintrées également, tantôt de simples tiroirs superposés. Ces niches et ces tiroirs sont destinés à recevoir les corps. On dirait une tranformation du *columbarium* païen devenu insuffisant, et devant, au lieu des urnes cinéraires, recevoir les corps dans leur intégrité. Les vastes souterrains qui s'étendent sous la campagne romaine, et d'où autrefois on a extrait la pouzzolane, avaient été de temps immémorial appropriés à ces usages funèbres; mais, dès que les chrétiens s'y furent établis, le hasard seul ne présida plus à ces excavations (1) : on les étendit et on les continua sur un plan déterminé. Une corporation religieuse fut chargée de diriger les travaux, proportionnant la forme et la dimension de chaque nouvelle salle à l'importance du personnage dont elle devait recevoir les restes. Les parties des parois de ces salles laissées libres étaient disposées de façon à recevoir des peintures, surtout quand il s'agissait d'un personnage vénéré pour sa piété ou son martyre. Le fond du caveau, et particulièrement le pourtour de l'archivolte, et dans les salles principales les plafonds étaient réservés pour cette décoration. Souvent il est arrivé (et nous en trouvons la preuve dans les dessins de M. Perret) que, toutes les niches du caveau étant pleines et la place manquant pour un nouveau mort, il a fallu excaver les parties revêtues de peintures et tailler en plein tableau, souvent aussi les peintures sont superposées, et de nouveaux sujets sont appliqués sur de plus anciens; mais il est un fait constant, c'est que la peinture recouverte est toujours supérieure à la peinture qui la recouvre. Plus l'art se rapprochait de la tradition païenne, moins il avait déchu; les procédés étaient nécessairement supérieurs. Il est fort probable que les chrétiens n'avaient fait que continuer la tradition païenne, quant au système d'ornementation des sépultures, comme les Romains eux-mêmes n'avaient fait que se conformer aux usages de leurs pères, imitateurs des Étrusques et des

(1) Il n'est pas nécessaire d'avoir fait une étude approfondie des catacombes, mais il suffit d'une promenade dans ces souterrains et d'un examen fort superficiel de la situation relative de chacun d'eux pour reconnaître qu'il ne faut pas prendre rigoureusement à la lettre la tradition qui les représente comme les refuges des premiers chrétiens au moment des persécutions. J'ignore absolument la façon de procéder de la police romaine sous Néron ou Dioclétien, mais son action eût été nulle, si en quelques heures de temps elle n'eût pas découvert ce refuge de toute une secte, c'est-à-dire d'une population de plusieurs milliers d'hommes. Il est probable que quelques-unes de ces anciennes carrières ou *arénaires*, situées sous la propriété de grands personnages convertis secrètement au nouveau culte, ont pu servir dans l'occasion de refuge à leurs amis persécutés et à ceux de leurs compagnons que la perspective du martyre effrayait. La plupart des catacombes ont encore conservé les noms de leurs anciens possesseurs : telles sont les catacombes de Saint-Saturnin et de Saint-Thrason, près de la porte Salara, celles de Saint-Calixte, etc.; mais si les catacombes ne servirent pas de refuge à la secte entière, elles servirent certainement de sépulture aux martyrs.

Égyptiens, en consacrant ces souterrains à la religion et aux morts. Les catacombes romaines sont l'analogue des nécropoles de Thèbes et de Memphis, des latomies de Naples et de Syracuse, et des hypogées de Tarquinie. Une chose digne de remarque, c'est que la décoration des hypogées étrusques comprend également des images et des symboles relatifs à l'état des ames après la mort, et les emblèmes des peines et des récompenses posthumes y sont fréquemment figurés.

Aucune de ces sépultures souterraines ne renferme un si grand nombre de peintures et de sculptures, de monumens de toute espèce, que les catacombes romaines. Pendant plus de six siècles, les artistes chrétiens y ont déployé à loisir leur savoir-faire. C'est un musée religieux des plus curieux et des plus complets. Cependant, depuis longues années, l'étude des catacombes de Rome et des monumens singuliers qu'elles renferment avait été complétement négligée. — L'entrée des cryptes était obstruée; beaucoup de galeries étaient fermées, et l'accès en était en quelque sorte interdit à l'étranger qui se présentait pour les visiter. Enfin, sous le pontificat de Grégoire XVI, la découverte de peintures d'un certain intérêt, et particulièrement d'une image de la Vierge qui remontait au IIIe siècle de l'ère chrétienne, vint reporter l'attention des savans et des fidèles sur ces souterrains mystérieux. On en reprit l'exploration avec une nouvelle ardeur. On s'attendait à ce que d'importantes découvertes signaleraient ce mouvement, et on espérait que les résultats en seraient consignés dans quelque intéressante publication; il n'en fut rien. Quelques peintures furent reproduites isolément dans divers recueils d'une valeur secondaire, et le père Marchi, savant jésuite, qui avait imprimé aux recherches les plus récentes et à la nouvelle étude des catacombes romaines une active impulsion, ne se servit guère des monumens découverts en dernier lieu et reproduits d'ailleurs avec soin, mais sur une très petite échelle, que comme de pièces à l'appui de l'histoire des édifices chrétiens des premiers siècles qu'il publie aujourd'hui. Le champ, comme on voit, était libre; il appartenait à M. Perret de montrer ce qu'il pouvait produire.

Notre laborieux compatriote a consacré six années de sa vie à mener à bonne fin sa longue et difficile entreprise. Il s'était proposé de tout explorer et de tout voir, et il a voulu se tenir parole. C'étaient soixante catacombes à parcourir, dont les galeries, réunies bout à bout, présentent un parcours de plus de trois cents lieues. En sens inverse des bâtimens construits sur les terrains qui les recouvrent, ces demeures souterraines présentent plusieurs étages superposés, dont le quatrième et le plus profond s'enfonce à plus de quatre-vingts pieds sous le sol. M. Perret n'a reculé devant aucun sacrifice, aucun obstacle, aucune fatigue. Pendant cinq années de sa vie, il s'est en quelque sorte enseveli vivant dans ces immenses caveaux mortuaires, explorant dans

tous les sens les vastes et mystérieux quartiers de cette cité souterraine qui s'étend sous les faubourgs de la ville antique ou sous la campagne romaine. Les dangers étaient nombreux, et les difficultés semblaient insurmontables. Plusieurs fois, M. Perret s'est presque vu contraint de renoncer à sa courageuse entreprise. Tantôt les guides, rebutés et voyant s'ouvrir devant eux des espaces inconnus et s'allonger de tous côtés de nouvelles et profondes galeries, hésitaient, s'arrêtaient et refusaient d'accompagner le voyageur dans des quartiers qu'ils n'avaient pas encore parcourus, et où ils couraient le risque de s'égarer, ce qui leur arriva en plus d'une occasion. Les promesses, l'exemple et la constance de M. Perret pouvaient seuls triompher de leur répugnance. D'autres fois, un éboulement leur barrait le chemin, et on ne pouvait passer outre qu'après avoir déblayé d'étroits couloirs, qui pouvaient se refermer derrière l'explorateur; souvent l'humidité et d'inquiétantes infiltrations rendaient le passage plus périlleux encore; enfin, quand il fallait descendre au plus profond de la crypte, dans ce dernier étage dont nous parlions tout à l'heure, l'air, qui ne peut jamais se renouveler, devenait de plus en plus rare, les flambeaux s'éteignaient, et la suffocation était imminente. A ces difficultés matérielles se joignaient des empêchemens d'une tout autre nature, mais dont l'expérience et la volonté de l'explorateur pouvaient seules triompher. Les artistes dont le concours lui était nécessaire, n'étant pas soutenus par le puissant mobile qui l'animait, se lassaient d'un travail ingrat, toujours exécuté à la lueur des lampes, de cette existence de mineur ou de troglodyte, et hésitaient à l'accompagner dans d'interminables et périlleuses excursions. Avait-il découvert quelque nouveau pan de mur orné de peintures, les siècles semblaient entrer en lutte avec lui, et refusaient de lui rendre les monumens de cet art qu'ils avaient comme dévorés. Ce n'était qu'au prix de fatigues infinies, d'expériences délicates, de beaucoup de temps et d'une merveilleuse patience, qu'il parvenait à enlever le voile de poussière et de nitre dont ces peintures étaient recouvertes, et à les rendre à la lumière.

Toutefois les difficultés les plus réelles peut-être, et qu'un moment M. Perret a pu croire insurmontables, prenaient leur source dans les scrupules les plus honorables. Avant tout, M. Perret voulait être vrai; ce cachet de sincérité qu'il désirait imprimer à son œuvre, le mode particulier de reproduction que, pour arriver à ce résultat, il s'était fait comme une inflexible loi d'adopter et de suivre lui rendaient singulièrement difficile le choix de ses interprètes, et il désespéra plus d'une fois d'en rencontrer de suffisans. M. Perret sentait que la vérité, la naïveté devaient faire le principal mérite d'un travail qui, reproduisant des monumens nouveaux et inconnus pour la plupart, ne pouvait acquérir de prix qu'autant que le caractère propre et vrai, c'est-

à-dire la forme et l'esprit des monumens, seraient conservés, et qu'il pourrait nous en donner la représentation en quelque sorte identique; mais, pour arriver à cette identité, il faut s'astreindre à copier fidèlement, naïvement, sans rien ajouter à ce qui est, sans rien retrancher, et reproduire les défectuosités avec le même scrupule que les beautés; or cette fidélité quand même, cette naïveté soumise, sont ce que l'on obtient le plus difficilement d'un artiste de talent. Consentir à ne pas montrer ce qu'on sait, renoncer à toute personnalité, c'est un sacrifice auquel personne ne se résigne volontiers dans les arts comme en toute chose; aussi un copiste fidèle et naïf est-il beaucoup plus difficile à rencontrer qu'un bon traducteur. Où celui-ci met son savoir-faire et son adresse, celui-là met sa conscience, et il paraîtrait que les gens consciencieux sont infiniment moins nombreux que les gens habiles ou les gens adroits. Pour reproduire une fresque, il ne suffit pas seulement de la calquer; il faut un dessinateur pour reporter le calque, un peintre pour rétablir la couleur. C'était ce dessinateur et ce peintre que M. Perret devait rencontrer et diriger, dont il fallait obtenir cet absolu sacrifice de toute personnalité. M. Perret a mis dans ce choix le bon sens et le tact qui le distinguent; il s'est associé un de nos artistes les plus méritans et les plus sincères, M. Savinien Petit, et le résultat nous prouve que sa confiance ne pouvait être mieux placée. Les dessins de M. Petit, exécutés avec une sorte de candide et scrupuleuse fidélité, et dans lesquels on n'a nullement cherché à dissimuler les imperfections des originaux, empruntent à ce système de rigoureuse exactitude ce caractère de nouveauté, de naïve majesté, parfois de surnaturelle grandeur, qui les distinguent de toutes les reproductions analogues. Il n'y a là ni négligence ni mépris effronté de la vérité, comme dans certaines publications antérieures, ni puérile affectation de naïveté, comme pouvaient le faire craindre certaines influences ou l'exagération systématique du principe adopté. Il y a conscience et réalité, rien ne fait dissonnance; le mode juste est trouvé. Aussi l'effet produit par le portefeuille de M. Perret a-t-il été universel et profond.

Un rapide coup d'œil jeté sur les publications de ses devanciers nous permettra de mieux apprécier tout le mérite et toute la valeur de son travail. — Il paraît à peu près certain que jusqu'aux VIIIe et IXe siècles, les catacombes furent en grande vénération; les plus grands soins étaient apportés à l'entretien de ces galeries souterraines. A certaines époques de l'année et particulièrement lors des fêtes des martyrs, on y célébrait de pompeuses cérémonies; les fidèles y sollicitaient une place après leur mort; les papes eux-mêmes recherchaient cet honneur, et de leur vivant y faisaient de longues retraites comme pour retremper leur foi dans ces solitudes consacrées. Peu à peu cependant la ferveur tomba, le zèle se refroidit, et, vers le milieu du IXe siècle, la

plupart des catacombes, sinon toutes, étaient oubliées, et les ouvertures qui y donnent accès étaient comblées. Pendant quatre ou cinq siècles, on parut même ignorer qu'elles eussent existé. Ce ne fut qu'au XVIe siècle, sous le pontificat de Sixte-Quint, qu'on en fit comme une nouvelle découverte et qu'on recommença à s'en occuper. Ce pape, dont la puissante activité s'appliquait à tout, les avait fait ouvrir pour en extraire les reliques des martyrs, et peut-être, qui sait? pour y chercher des trésors qu'elles pouvaient recéler. Les curieux et les savans, obéissant au mouvement du siècle qui reportait vers le passé son attention inquiète, saisirent avec empressement l'occasion qui s'offrait d'examiner en détail ces mystérieuses retraites et les innombrables monumens des temps d'autrefois qu'elles renfermaient. Antoine Bosio, agent de l'ordre de Malte à Rome, mit surtout à l'exploration des catacombes une ardeur et une persévérance infatigables. Il ne se contenta pas de voir, il fit dessiner tous les monumens qu'il put rencontrer, tombeaux, chapelles souterraines, autels, sculptures, peintures, mosaïques, et il fit tout graver. La description de ces objets devait composer un ouvrage auquel il donna aussi le titre de *Roma soterranea* (Rome souterraine), mais qui ne put être publié qu'après sa mort. Bosio dressa les plans des catacombes connues avec une merveilleuse exactitude. Le travail de Bosio fut revu et complété par Arringhi, qui le publia de 1651 à 1659. Bottari mit à profit ces recherches dans son ouvrage sur les rites ecclésiastiques des trois premiers siècles du christianisme, et reproduisit identiquement les dessins de Bosio, tout imparfaits qu'ils étaient. Bien d'autres qui depuis ont écrit sur les catacombes se sont toujours servis de ces spécimens incomplets.

Séroux d'Agincourt, qui, venu plus tard, apporta dans l'examen des peintures et des sculptures des catacombes sa critique judicieuse et son goût éclairé, fut peut-être le premier qui envisagea ces monumens au point de vue de l'art. L'ingénieux et savant rapporteur du projet de loi sur la *Rome souterraine* de M. Perret nous paraît avoir fait un peu trop bon marché de cette partie des travaux de l'historien de *l'art par les monumens*, qu'il mentionne à peine; mais peut-être ne devons-nous voir là qu'une réticence politique. Ces planches de Bosio, reproduites par Bottari, « traitées, selon M. Vitet, dans cet esprit de convention et d'à peu près qui était la maladie des maîtres de l'époque, et à plus forte raison des manœuvres, » sont jugées peut-être plus sévèrement encore par Séroux d'Agincourt. « Ce n'est pas, nous dit-il, en ce qui concerne les arts que les écrivains dont il vient d'être question (Bosio, Arringhi, Severano, Boldetti, Bottari, Marangoni, Buonarotti) se sont occupés des catacombes. S'ils eussent conçu ce projet, les dessinateurs qu'ils ont employés les auraient réellement desservis par l'infidélité de leurs imitations, au lieu de eur être utiles. Leurs gra-

vures ne servent quelquefois à autre chose qu'à indiquer le nombre des figures et à faire connaître les costumes ecclésiastiques. La comparaison que j'en ai faite sur les lieux mêmes avec les monumens originaux m'ayant convaincu qu'ils ne pouvaient servir à établir avec la précision convenable le style de chaque âge, je me suis décidé à faire dessiner de nouveau tous les sujets propres à entrer dans mon plan parmi ceux qui avaient été déjà publiés. J'y ai joint les peintures et les sculptures découvertes depuis la publication des ouvrages de Boldetti et de Bottari, qui n'avaient pas encore été dessinés, et notamment celles qui ont été trouvées sous mes yeux depuis l'an 1780, me flattant qu'indépendamment de l'usage que j'en voulais faire, les personnes qui cultivent la science des antiquités ecclésiastiques seraient bien aises de les connaître (1). »

Il y a certainement une différence très sensible entre les dessins de Séroux d'Agincourt et les dessins de ses devanciers, mais la plupart de ces reproductions se sentent toujours du goût de l'époque et sont encore exécutées dans des proportions trop réduites. Nous trouvons, il est vrai, une intention de *fac-simile* dans quelques têtes données, dans les dimensions des originaux; mais le dessinateur n'a pas voulu ou plutôt n'a pas pu obéir à la volonté qui le dirigeait. Ces mêmes défauts que M. Vitet reproche aux planches de Bosio et de Bottari se retrouvent dans les dessins de Séroux d'Agincourt, comme on les rencontre, du reste, dans la plupart des planches de son grand ouvrage, et cela par une excellente raison, parce qu'à cette époque les dessinateurs n'étaient rien moins que guéris de cette maladie de l'à peu près signalée dans l'éloquent rapport que nous avons déjà cité. Le sont-ils bien aujourd'hui? Nous n'oserions l'assurer. Il y a certainement plus de rigueur et moins d'une certaine convention dans les dessins qui ornent les grandes publications contemporaines. Nous craignons cependant quelquefois qu'on ne tende à remplacer une manière par une autre, qu'on ne recherche et qu'on ne s'impose un parti pris de simplicité trop absolue. C'est sur cette tendance que devra surtout porter la sollicitude de la commission qui sera chargée de surveiller la publication de l'œuvre de M. Perret. Elle tiendra à ce que ses dessins soient reproduits identiquement, s'il se peut, et que le graveur ne sacrifie pas plus à la naïveté puérile et à la gaucherie affectée qu'au style, à l'effet, à la tournure.

Quoi qu'il en soit, les immenses progrès faits, depuis Séroux d'Agincourt, à ce point de vue de la réalité dans les arts du dessin, ont grandement profité à M. Perret, qui a obtenu les résultats que son devancier n'avait fait que pressentir et entrevoir. Nous conviendrons, pour être juste, que M. Perret a eu l'avantage de pouvoir consacrer à cette

(1) Voyez Séroux d'Agincourt, t. I, p. 22.

reproduction des peintures et sculptures des catacombes un ouvrage spécial; aussi la plupart de ses dessins, exécutés sur une grande échelle et quelquefois dans la proportion des peintures originales, ne laissent-ils rien à désirer. Ajoutons que cette collection, qui restitue à toute une période de l'histoire de l'art son véritable caractère, ne comprend pas moins de trois cent soixante études de format grand in-folio, dont cent cinquante-quatre fresques, soixante-cinq monumens, vingt-trois planches de peintures sur verre reproduisant quatre-vingt six sujets, quarante-une planches représentant des lampes, vases, anneaux et instrumens de martyre, au nombre de plus de cent objets différens, enfin quatre-vingt-quinze planches d'inscriptions comprenant plus de cinq cents pierres sépulcrales; mais ce qui doit donner à ce recueil une valeur inappréciable, c'est que sur les cent cinquante-quatre fresques dessinées par l'auteur, et qui remontent pour la plupart aux premiers siècles de l'église, plus des deux tiers sont inédites, et un certain nombre n'ont été découvertes que de 1840 à 1850. Nous mentionnerons, parmi ces dernières, les peintures du célèbre puits de la Platonia, qui servit de tombeau pendant un certain temps à saint Pierre et à saint Paul, que le pape Damase avait fait orner de fresques vers 365, et qui, depuis cette époque, était resté fermé. M. Perret, autorisé par le gouvernement romain, a pu y descendre, a fait enlever les matériaux qui l'encombraient, et y a découvert des peintures représentant le Christ, les apôtres, et deux tombeaux en marbre de Paros, où furent sans doute déposés les restes de saint Pierre et de saint Paul.

Ce n'est pas seulement la restitution d'une histoire incomplète et cette sorte de révélation d'un art tout nouveau qui donnent aux découvertes de M. Perret une si haute valeur; ce sont surtout les résultats inattendus qu'elles nous présentent, au double point de vue de l'art et du dogme. Elles comblent, en effet, des lacunes de plus d'un genre; elles permettent de rattacher d'une manière incontestable l'art moderne à l'art antique; elles lèvent, d'autre part, à en croire les hommes les plus compétens, certains doutes que l'interruption de ce qu'on pourrait appeler la tradition par les monumens avait laissés sur quelques points des premiers temps de l'histoire du christianisme. Enfin, et toujours à ce double point de vue de l'art et du dogme, M. Perret croit, à l'aide de ses découvertes, pouvoir établir de la manière la plus certaine les origines des images traditionnelles du Christ, de la Vierge, des apôtres et d'un grand nombre de personnages. La publication de cette vaste collection doit donc exciter à un haut degré l'intérêt, non-seulement des artistes, mais des croyans et de tous ceux qui s'occupent de l'histoire des premiers temps du christianisme. Nous ne savons si M. Perret convaincra les incrédules et s'il fera cesser toute incertitude. Ce qu'il y a de certain, c'est que les monumens qu'il nous met sous

les yeux sont extrêmement nombreux et portent en quelque sorte chacun sa date. Ainsi, dans les catacombes de Saint-Calixte, sur la voie Appienne, à Saint-Pierre et à Saint-Marcellin, il a découvert les plus anciennes peintures où soient figurées les images du Christ. Ces peintures retracent des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament : Jonas, le Christ et les docteurs, la résurrection de Lazare, la multiplication des pains, la croix entourée de fleurs, et on y remarque une représentation extrêmement curieuse des premières agapes. Cette dernière composition, qui nous montre une matrone charitable placée entre deux serviteurs assis aux deux bouts de la table, et distribuant des vivres aux survenans, est traitée avec un naturel et une noblesse de style bien rares dans tous les temps. Ces fresques sont d'ailleurs de la meilleure époque; elles remontent aux Ier et IIe siècles et seront reproduites par cinquante-huit planches de l'ouvrage de M. Perret. Dans quelques-unes de ces peintures, l'ensemble de la décoration et même les sujets sont empruntés au paganisme, et à ce propos Séroux d'Agincourt remarque fort judicieusement que l'esprit d'imitation devait d'autant plus naturellement se manifester de cette façon, que les usages civils étaient les mêmes pour les deux cultes et que souvent un père idolâtre avait des enfans chrétiens. Dans la plupart des autres fresques, le paganisme expirant et la religion nouvelle se combinent plus ou moins heureusement et indiquent aussi clairement que possible la transition. Ainsi les sujets sont bien pris dans l'Ancien et le Nouveau-Testament, mais la distribution des groupes, l'arrangement des accessoires et en général l'aspect et tout ce qui tient au mode d'exécution appartiennent à l'art païen encore florissant. Le christianisme fournit le fond, le paganisme la forme. De siècle en siècle, et à mesure que le christianisme gagne du terrain, cette forme se modifie; l'art nouveau cherche un nouveau mode de représentation; il ne se borne plus à penser, il exprime et avec un langage qui lui est propre.

Les découvertes faites aux catacombes de Sainte-Agnès, sur la voie Nomentane, dont les peintures paraissent remonter aux IIe et IIIe siècles, ne sont pas moins intéressantes, et cependant ce cimetière, comme celui de Saint-Calixte, est l'un des plus anciennement ouverts. Au nombre des cinquante-sept sujets recueillis dans ses cryptes par M. Perret, on remarque *Adam et Eve tentés par le serpent, Tobie et l'Ange, Daniel dans la fosse aux lions, Hérode et les Mages,* le *Paralytique* et un *Moïse frappant le rocher,* « que Raphaël semble avoir vu avant de travailler au Vatican, » a dit M. Vitet dans son rapport. La plus remarquable de toutes ces peintures est celle où Jésus-Christ est représenté assis au milieu de ses disciples. Il y a dans ce morceau du charme et de la majesté, et les airs, les mouvemens de tête sont à la fois simples, nobles et délicats.

Aux catacombes de Saint-Laurent et Sainte-Cyriaque sur la voie Tiburtine, M. Perret a retrouvé une curieuse image de la Vierge avec l'enfant Jésus et plusieurs saints, un portrait de Notre-Seigneur avec deux apôtres, dont l'attitude est pleine de majesté, et peut-être les plus anciens portraits que l'on connaisse de sainte Cécile, sainte Cyriaque et sainte Catherine. Ces peintures datent des IIIe et IVe siècles.

Les catacombes de Sainte-Priscille présentent une des cryptes les plus remarquables, dite la sépulture de sainte Priscille. Les peintures qui décorent ce caveau sont certainement le spécimen le plus frappant de l'art retrouvé dans les catacombes. Aux deux extrémités du tombeau sont figurées deux femmes debout, les mains levées, les yeux tournés vers le ciel, dans l'attitude de la prière, *orantes;* l'une d'elles représente sainte Priscille, l'autre sa compagne; toutes les deux, mais particulièrement la sainte, portent des costumes d'une grande magnificence et d'une disposition tout-à-fait extraordinaire. M. Perret a recueilli dans les mêmes catacombes une autre magnifique figure de femme en prière, vêtue d'une robe rouge ornée d'une large draperie noire, et d'une majesté sans pareille. Le *Moïse frappant le rocher* qu'on trouve dans les mêmes salles est peut-être supérieur au Moïse des catacombes de Sainte-Agnès. Toutes ces figures sont traitées avec une ampleur et une puissance de jet qu'on n'a pas surpassées. A Sainte-Praxède, à Saint-Prétextat, à Saint-Hermès, à Saint-Sixte, à Saint-Thrason, à Saint-Saturnin, et dans un grand nombre de catacombes, les recherches de M. Perret n'ont pas eu de moins heureux résultats. Il y a retrouvé plus de quatre-vingts sujets, la plupart relatifs aux origines du christianisme.

Les peintures sur verre ne sont pas d'un moindre intérêt; ce ne sont pas des vitraux de fenêtres, ce sont des médaillons incrustés dans les parois et au fond des vases dans lesquels on recueillait le sang des martyrs ou qui servaient aux cérémonies du culte. Les sujets qui les décorent, et qui représentent presque toujours des symboles religieux ou de saints personnages, sont gravés sur des feuilles d'or appliquées sur le verre ou faisant corps avec lui. Les inscriptions, au nombre de cinq cents et presque toutes des quatre premiers siècles du christianisme, ont été recueillies en *fac-simile;* les modèles de vases et de lampes sont pour la plupart inédits. Les terres cuites sont peu nombreuses, mais d'un grand prix; on distingue dans le nombre un grand médaillon représentant une tête de Christ barbue, d'un merveilleux caractère, finie comme un camée et qui rappelle le Jupiter Trophonius du Musée des antiques.

La partie de la publication de M. Perret relative à l'architecture a surtout le mérite de la nouveauté. M. Perret n'a pas voulu, avec raison, refaire ce que ses devanciers avaient restitué déjà d'une façon à peu près

satisfaisante; il s'est donc borné à dessiner un petit nombre de salles déjà connues, en choisissant de préférence celles qui présentaient un caractère particulier, et il a consacré ses autres dessins, soixante-quatre sur soixante-treize, à la reproduction de salles découvertes depuis les anciennes publications. « Cette partie de l'ouvrage de M. Perret, dit M. Vitet, juge si compétent en pareille matière, quoique moins attrayante, n'est ni moins neuve, ni moins intéressante en son genre que celle qui concerne la peinture. On y rencontre des chapiteaux, des bases de colonne et autres détails architectoniques qui ne peuvent manquer de causer quelque émoi chez les archéologues. D'après leur forme et leurs principaux caractères, on les croirait volontiers postérieurs à l'an 1000, tandis qu'ils doivent être du ve siècle au plus. Ces catacombes sont comme un réservoir où tous les âges, même à leur insu, sont toujours venus puiser. La parfaite exactitude de ces dessins d'architecture résulte des innombrables cotes prises par M. Perret lui-même. En sa qualité d'architecte, il devait apporter un soin particulier à cette partie de son travail, et les pièces justificatives sur lesquelles il s'appuie sont hors de contestation (1). »

On peut se faire une idée maintenant de l'excellence de la collection de M. Perret, de sa nouveauté et de l'intérêt que les amis des arts devaient attacher à ce qu'elle ne restât pas ensevelie dans les cartons de l'auteur, et surtout à ce qu'elle ne fût pas perdue pour la France. Dès que le gouvernement eut connaissance de ce beau travail et qu'il eut pu en apprécier le mérite, il sentit qu'il avait un noble devoir à remplir. Il s'agissait d'élever un monument national et d'empêcher que M. Perret, contraint par la nécessité de rentrer dans des avances qui engageaient sa fortune, ne portât son ouvrage à l'étranger, qui lui faisait des offres. M. le ministre de l'intérieur pensa que cela devait suffire pour intéresser les sympathies et le patriotisme de l'assemblée. C'est à elle qu'il résolut de demander le crédit nécessaire (180,814 fr.). Le ministre n'avait pas trop présumé du bon goût et de la générosité de ses collègues, et l'ouvrage de M. Perret sera publié en France, publié par l'état, c'est-à-dire d'une manière digne de son importance et digne du pays.

II.

Les Égyptiens, les Perses, les Grecs et les Romains, tous les peuples qui ont joué un certain rôle dans l'histoire du passé, nous ont laissé des traces de leur existence, des monumens de leur civilisation. Jusqu'à nos jours, les Assyriens seuls nous étaient restés à peu près inconnus. L'histoire profane et les livres saints parlent accidentellement

(1) M. Vitet, *Rapport* sur la publication de *Rome souterraine*, page 10.

des Assyriens comme d'un grand peuple; mais ce grand peuple avait passé sur la terre sans y laisser d'empreinte, et son histoire était perdue. Tout ce qui avait appartenu à ce puissant empire, contemporain des premiers âges du monde, qui avait pour siége ces vastes plaines de la Mésopotamie, le berceau du genre humain, et pour capitales Babylone et Ninive, tout ce qui pouvait rappeler son passé et amener la restitution de son histoire restait comme enveloppé d'une impénétrable obscurité; l'oubli semblait avoir tout dévoré. M. Botta, le premier, a déchiré le voile dont s'enveloppaient ces vieilles et mystérieuses nations : il nous a révélé d'un même coup une histoire, un art et une civilisation. Grace à lui, Ninive s'est comme relevée du milieu des ruines où elle dormait depuis le prophète Jonas; les palais de ses rois ont été retrouvés et fouillés, et bientôt l'Assyrie nous sera connue comme la vieille Égypte. Ses monarques superbes, premiers dominateurs de ces contrées du centre de l'Orient que baignent le Tigre et l'Euphrate, ont reparu devant nous, terribles dans la guerre, fastueux dans la paix, traînant les nations à leur suite ou les brisant sous leurs chars. Ces nations elles-mêmes sont sorties de la poussière où elles reposaient depuis trente siècles. Voilà ces somptueux Assyriens, amoureux des plaisirs, plus amoureux encore de leurs personnes, qui devaient consacrer la moitié d'un jour à étager symétriquement leur barbe ou à boucler leur chevelure. Leurs riches vêtemens, leurs costumes si variés, leurs armes d'un travail si curieux, leurs meubles, leurs ustensiles, leurs bijoux, sont là sous nos yeux. Nous connaissons leurs usages, leurs mœurs; leurs arts surtout nous sont révélés. La rare perfection qu'ils savaient donner à leurs sculptures est un sujet d'étonnement pour nos artistes, et ces bas-reliefs, ces colosses de pierre, simples ornemens d'un palais, nous font comprendre la colère des prophètes contre ces simulacres d'or et d'argent d'un si merveilleux travail, que leur vue seule corrompait le peuple de Dieu et le poussait à l'idolâtrie (1).

On conçoit l'émotion que cette résurrection d'un empire et d'un peuple a causée dans le monde savant. Depuis lors, une partie des monumens découverts par M. Botta ont été transportés en France et ont formé un nouveau musée. Le palais qu'il avait exploré a été décrit avec soin et représenté en détail dans un magnifique ouvrage; on peut donc juger en parfaite connaissance de cause de l'importance de la découverte, de la rareté et de la valeur des monumens recueillis. Sur les bords du Tigre comme en Égypte, la France avait donné l'impulsion et fait les premières découvertes. Pourquoi faut-il que la révolution de février soit venue interrompre une entreprise si heureusement com-

(1) Baruch, VI, 81. La Bible fait connaître le nom du dieu des Ninivites : il s'appelait Nesroch.

mencée? Au moment où cette révolution éclata, les sommes allouées par l'état étaient en partie épuisées, et des besoins autrement urgens ne permettaient plus à l'explorateur de compter sur des ressources de cette nature. Par une coïncidence fatale, vers la même époque, le consul de Bassorah fut rappelé, et le consulat de Mossul fut supprimé. Les recherches cessèrent donc absolument, et, jusqu'aux objets découverts à Khorsabad et qu'on n'avait pu encore enlever, tout fut abandonné. L'Angleterre, comme d'habitude, a profité de cette fâcheuse situation. Tandis que M. Botta se trouvait dans l'impossibilité de reprendre et de poursuivre ses investigations, elle a dépêché sur le sol de l'ancienne Assyrie de savans et courageux explorateurs qui ont fouillé avec ardeur le filon que l'archéologue français avait ouvert. Ils ont d'abord recueilli une quantité de ces petits bas-reliefs d'un mètre de hauteur, dessinés par M. Flandin (1), les plus curieux peut-être pour l'histoire de la civilisation assyrienne, et que, dans l'impossibilité de tout emporter d'une seule fois, on avait laissés dans les tranchées du monticule de Khorsabad; puis, ils se sont attaqués aux plus considérables de ces monticules qui paraissent recéler chacun le palais d'un roi, et Koyoundjek, Khorsabad de Nimbroud, ont été simultanément explorés. A Khorsabad de Nimbroud, où l'un de nos compatriotes, M. Lottin de Laval, avait le premier signalé la présence d'antiquités curieuses, M. Layard a rencontré un monument de date plus ancienne que le palais découvert par M. Botta, et il y a recueilli de nombreux et précieux spécimens de l'art assyrien d'une époque antérieure à celle des sculptures de Khorsabad. Cette différence ne se manifeste toutefois que dans les détails; à Nimbroud comme à Khorsabad, la disposition du palais paraît la même, et la décoration sculpturale se compose également de colosses et de bas-reliefs alternant avec des inscriptions. Les colosses de Nimbroud, déposés au Musée britannique depuis environ une année, sont de moindre dimension que les colosses du musée du Louvre. En revanche, tandis que les deux colosses du Louvre représentent chacun un taureau ailé, à figure humaine, ceux du Musée britannique représentent l'un un taureau, l'autre un lion ailé, également à figures humaines. A Nimbroud comme à Khorsabad, toutes ces figures se ressemblent, et paraissent être les portraits du prince régnant. Seulement la coiffure et les détails de l'ajustement ne sont pas les mêmes.

L'intérêt qui s'attache à ces découvertes est d'autant plus vif, qu'aujourd'hui les textes nombreux qui accompagnent les sculptures assyriennes ne sont plus indéchiffrables, et que d'ingénieux et patiens érudits ont su rendre la vie à ces lettres mortes. Une communication toute

(1) M. Flandin a décrit ici même les admirables monumens reproduits par son crayon. Voyez les livraisons du 15 juin et du 1er juillet 1845.

récente du colonel Rawlinson (1) paraît établir d'une manière certaine la date des monumens trouvés dans les palais de Khorsabad, de Koyoundjek et de Ninive. Le colonel Rawlinson restitue avec précision toute une période de l'histoire de la seconde dynastie assyrienne, comprenant les règnes des quatre souverains qui se sont succédé de l'an 740 à l'an 600 avant Jésus-Christ (2). Le plus ancien en date de ces rois, qui ne serait arrivé au trône qu'après un interrègne dont M. Rawlinson n'a pu déterminer la durée, est celui qui avait bâti et qui habitait le palais de Khorsabad, découvert par M. Botta; son nom serait Sargina, Sarghun (3) ou Sargon, le Salmanazar de la Bible. L'épithète de Shalmenezer, qui lui est attribuée dans plusieurs des inscriptions copiées par M. Botta, ne laisserait aucun doute à ce sujet. La planche soixante-dix des inscriptions de Khorsabad, reproduites dans l'ouvrage sur Ninive, retracerait la conquête de Samarie par ce prince dans la première année de son règne, et la conduite en captivité des vingt-sept mille deux cent quatre-vingts familles juives, qu'il remplaça par des colons de Babylone, une de ses autres conquêtes (4). D'autres bas-reliefs auraient trait à la soumission de l'Égypte et des provinces limitrophes, et à l'appui que, selon Ménandre, Salmanazar aurait accordé aux Citiens contre Sidon. Une statue de ce prince, avec une inscription trouvée à Chypre par M. Rawlinson, ne laisserait aucun doute à ce sujet. Les bas-reliefs du palais de Khorsabad comprendraient quinze années du règne de Sargon. M. Rawlinson pense que ce monument était achevé lors de la seconde conquête de la Judée et de la captivité de Babylone, dans la sixième année du règne d'Ézéchias. On ne trouve, en effet, aucun bas-relief et aucune inscription qui rappellent ces événemens; ceux qui ont trait à la guerre de Judée décorent un autre palais, et se rapportent à l'invasion de Sennachérib pendant la quatorzième année du règne d'Ézéchias.

Sargon avait bâti le palais de Khorsabad, Sennachérib a bâti celui de Koyoundjek, dont la découverte est toute récente (5), et que M. Layard vient d'exhumer. Là comme à Khorsabad, à Ninive et à Nimbroud, on a trouvé de nombreuses salles décorées de bas-reliefs et de colosses figurant des taureaux et des lions ailés à têtes humaines,

(1) Lettre au directeur de l'*Athenæum* en date du 19 août 1851.

(2) Le palais de Nimbroud, qui renferme, comme nous venons de le voir, les sculptures les plus précieuses, aurait appartenu à un prince de la dynastie antérieure, Sardanapale Ier.

(3) Le palais de Khorsabad s'appela Sarghun jusqu'à la conquête arabe. La ville de Sar'oûn, du district de Ninioua, dont Yacouti fait mention dans son dictionnaire géographique, dit *Mou'djem-el-Bouldan*, et qu'il représente comme ruinée et cachant sous ses décombres d'anciens trésors, n'est autre sans doute que le palais de Sarghun.

(4) *Les Rois*, XVIII, 10-11.

(5) M. Botta avait commencé par fouiller le Koyoundjek, et n'avait rencontré que des fragmens insignifians. M. Layard, plus persistant, a été plus heureux.

représentation symbolique du monarque qui réunissait la force et la majesté. Sennachérib fit, à l'exemple de Sargon, son père, la guerre aux Babyloniens, aux Juifs et aux habitans de Sidon. La Bible rapporte la destruction miraculeuse de son armée par l'ange du Seigneur, qui tua dans une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes, — sa fuite, hâtée par cet esprit de *crainte et de frayeur* que lui envoya le Seigneur, et son assassinat dans le temple de son dieu Nesroch par ses fils Adramélech et Sarasor (1). Selon M. Rawlinson, l'inscription recueillie par M. Layard sur l'un des taureaux qui décorent l'entrée principale du palais de Koyoundjek comprendrait l'histoire de la troisième année du règne de ce prince, c'est-à-dire la conquête de Sidon et la guerre contre les villes de Syrie pendant laquelle eut lieu le soulèvement de la Palestine contre le roi Padiya et les officiers assyriens chargés du gouvernement de la province conquise. Padiya dut se réfugier à Jérusalem auprès d'Ézéchias, tributaire de Sennachérib. Les rebelles invoquèrent l'assistance des rois d'Égypte. Une nombreuse armée, commandée par le roi de Pelusium, marcha à leur secours. Sennachérib la défit complétement dans les environs d'une ville qui se nommerait Allaku, peut-être Asatus, près d'Ascalon (2). Padiya sortit alors de Jérusalem et fut réinstallé dans son gouvernement. Peu après cette époque, des différends étant survenus entre Sennachérib et Ézéchias, son vassal, au sujet du tribut, Sennachérib ravagea toute la Judée, et menaça Jérusalem. Ézéchias fit sa soumission et abandonna au monarque, comme rançon, 30 talens d'or, 300 talens d'argent, les ornemens du temple, les esclaves, les jeunes gens, les jeunes filles et les serviteurs mâles et femelles. A la suite de cette guerre heureuse, Sennachérib retourna en Assyrie. C'est à cette campagne qu'il est fait allusion dans l'Écriture (3), et peut-être dans Hérodote (4). La concordance entre les historiens sacrés et profanes et la chronique de Sennachérib déchiffrée par M. Rawlinson existerait jusque dans le nombre de talens d'or et d'argent payés en tribut par Ézéchias.

Le successeur de Sennachérib fut Asar ou Ésar-Haddon, son fils, sous lequel aurait eu lieu une nouvelle transportation des Hébreux à

(1) *Les Rois*, XX, 35-37.

(2) Justifiant ces paroles que la Bible met dans la bouche de son lieutenant Rabsacès : « Est-ce que vous espérez dans l'Égypte, ce roseau brisé? Si un homme veut s'y appuyer, ses morceaux lui entreront dans la main et la perceront. Tel est maintenant Pharaon pour tous ceux qui se confient en lui. » (*Les Rois*, XIX, 22.) Sargon aurait fait, comme Sennachérib, la guerre aux Égyptiens et aux Éthiopiens. Un bas-relief de Khorsabad, représentant deux cavaliers terrassant des guerriers aux cheveux crépus, au nez épaté et sans barbe, en un mot des nègres parfaitement caractérisés, ne laisse aucun doute à ce sujet. (*Monumens de Ninive*, t. II, pl. 88.)

(3) *Les Rois*, XIX, 13-14-15-16.

(4) Livre II, chap. 141.

Babylone. Les annales de son règne sont inscrites sur un cylindre du Musée britannique. Le monticule de Ninive proprement dit, probablement le Ninioua de M. Botta, était occupé par le palais du fils d'Ésar-Haddon, grand guerrier qui soumit la Babylonie et étendit ses conquêtes jusque dans la Susiane et l'Arménie. Comme il n'a jamais guerroyé du côté de l'occident, la Bible ne fait pas mention de ce prince. C'est sous le règne de son fils, nommé Saracus ou Sardanapale par les Grecs, que Ninive fut détruite.

Ces découvertes de M. Rawlinson sont d'un grand intérêt pour l'histoire de l'art. M. Rawlinson prétend avoir déjà retrouvé les Samaritains parmi les captifs figurés sur les bas-reliefs de Khorsabad, et il croit pouvoir reconnaître dans ces mêmes bas-reliefs, non-seulement la ville de Samarie, mais Jérusalem, son temple, son roi Ézéchias et les jeunes captives livrées à Sennachérib, figurés par le ciseau d'artistes contemporains. Ce sont là des résultats bien positifs : nous laissons à nos savans orientalistes qui se sont livrés à l'étude spéciale des textes interprétés par M. Rawlinson le contrôle de ces découvertes; mais si quelques doutes pouvaient être élevés sur le système d'interprétation des monumens adopté par nos voisins, il ne pourrait en exister aucun sur l'ardeur et la persistance qu'ils mettent à les retrouver. Depuis la découverte de M. Botta, les Anglais n'ont pas cessé, en effet, d'explorer et de fouiller toutes les localités de l'Asie centrale qui pouvaient renfermer des antiquités. M. Rawlinson, consul-général à Bagdad, et MM. Loftus et Layard sont déjà célèbres par leurs découvertes; ce dernier surtout a enrichi le Musée britannique d'envois successifs de la plus haute importance. A l'heure qu'il est, plusieurs archéologues et savans anglais sont encore à l'œuvre. Les dernières nouvelles qu'on ait reçues de l'expédition anglaise sont de Hamadan (Ecbatane); elles sont extraites d'une lettre du colonel Williams, qui, parti du bas Euphrate, avait traversé le Kouzistan (l'ancienne Susiane), séjourné à Chouster, autrefois la capitale de cette province, et rejoint MM. Loftus et Churchill à Despoul, sa capitale actuelle. MM. Loftus et Churchill n'avaient pu obtenir la permission de faire des fouilles dans cette partie de la Susiane. Les *Seyds* (fanatiques qui prétendent descendre de Mahomet) y mettaient un empêchement absolu. Leur motif était que ces fouilles avaient pour objet la recherche de la pierre noire sacrée, maintenant enfouie, et qu'ils regardent comme une sorte de palladium. L'expédition réunie s'était rendue à Hamadan (Ecbatane) par Kermanchak; elle avait fait halte à Takt-i-bostan pour y étudier ses sculptures si connues et qui sont figurées dans le *Voyage en Perse* de MM. Coste et Flandin. De Takt-i-bostan, elle devait se rendre aux célèbres rochers de Biz-i-toun, où le colonel Rawlinson a fondé sa réputation en copiant et déchiffrant plus de quatre mille lignes d'inscrip-

tions cunéiformes. Les sculptures de Biz-i-toun représentent le roi de Perse recevant des captifs enchaînés les mains derrière le dos et attachés par le cou; le monarque a le pied posé sur le cou du premier captif; elles paraissent avoir une grande analogie avec les bas-reliefs de Koyoundjek et de Ninive. De Biz-i-toun, les voyageurs anglais avaient gagné Hamadan par Takt-i-chyrin, Essad-a-bad, en traversant les passes de l'Elvend. Leur projet était de se rendre d'Hamadan à Ispahan, d'Ispahan à Chiraz, Persépolis et Shapoor, et de retourner à Chouster dans la Susiane par Balikan et les plaines de Ramhormuz. Ils comptaient enfin s'établir au milieu des ruines de l'ancienne Suse et y faire des fouilles aussitôt que la saison le permettrait. Ils sont très probablement à l'œuvre au moment où nous écrivons.

Cette suite dans les recherches explique comment les collections assyriennes du Musée britannique, commencées long-temps après celles du musée du Louvre, ont acquis en un petit nombre d'années une tout autre importance. Aujourd'hui, il n'est que trop vrai, le Musée britannique possède des spécimens de l'art assyrien, sinon plus précieux, du moins infiniment plus nombreux que le musée du Louvre, et ces monumens appartiennent à des époques différentes. Chaque jour, grace à la persévérante activité des courageux explorateurs que nous venons de voir à l'œuvre, cette collection s'accroît dans de rapides proportions et tend à se compléter. Outre les bas-reliefs, les colosses et les sculptures de tout genre, si précieux pour l'histoire de l'art et la connaissance des religions, elle s'est enrichie d'une foule d'objets d'un ordre secondaire, armes, armures, vases, ustensiles, coffrets d'ivoire, bijoux, sceaux, cylindres, contrats imprimés en lettres cunéiformes. Ces objets, la plupart de petite dimension, n'en offrent pas pour cela moins d'intérêt et apportent de véritables lumières sur l'état social et la civilisation des habitans des grandes villes du Tigre et de l'Euphrate. Ils nous initient à leurs mœurs, à leurs usages, et nous permettent de refaire autrement qu'à l'aide d'hypothèses et de conjectures le tableau de leur intérieur et de leur vie privée. Or, il faut bien l'avouer, le musée assyrien du Louvre ne possède presque rien en ce genre. Depuis le classement des magnifiques sculptures et des bas-reliefs recueillis par M. Botta, cette collection ne s'est accrue que d'un petit nombre de fragmens et de pierres gravées reproduisant en petit les sujets des bas-reliefs. Cet accroissement n'a lieu qu'au moyen d'acquisitions opérées à Paris quand une occasion se présente. Les occasions sont rares, et elles seraient plus fréquentes, que le crédit si restreint des musées nationaux ne permettrait pas de les saisir et d'en profiter. Le crédit consacré à l'accroissement de ces grands dépôts n'est, on le sait, que de 50,000 francs, 50,000 francs pour la peinture, la sculpture et les objets d'antiquité, pour tout enfin!

L'administration, après avoir si noblement encouragé les travaux que M. Perret avait menés à heureuse fin, ne pouvait refuser sa sollicitude aux explorations, aux recherches diverses que l'insuffisance des crédits laissait interrompues. M. le ministre de l'intérieur a mis dans l'affaire des musées à compléter la même suite que dans la publication de *Rome souterraine*. Il a senti qu'il fallait faire cesser ce temps d'arrêt fatal que nos voisins mettaient à profit, et qu'il ne fallait pas laisser exploiter par d'autres cette mine de richesses archéologiques que nous avions découverte. Une circonstance fortuite et des plus heureuses se présentait : M. Léon Faucher s'est empressé de la saisir. Le consulat de Mossul venait d'être rétabli, et M. Place en était nommé titulaire. Le nouveau consul, animé d'un noble zèle, se proposait de suivre l'exemple de son prédécesseur, M. Botta, et de reprendre les fouilles abandonnées : il demandait des instructions et des fonds. Cette demande a été entendue, et les fouilles d'Assyrie pourront être poursuivies comme elles ont été commencées, sous les auspices de la France.

III.

Au même moment où l'attention du gouvernement était appelée sur les fouilles d'Assyrie, elle était attirée aussi vers l'Égypte, où M. Mariette, attaché au musée du Louvre et alors en mission en Égypte, venait de faire une merveilleuse découverte. Il avait retrouvé à Saqqarah, sur le versant de la chaîne libyque, et au milieu des nécropoles de l'ancienne Memphis, un temple du dieu Sérapis. Ce temple, signalé par Pausanias (1) comme le plus ancien de ceux qui étaient consacrés à cette divinité, et que Strabon nous représente comme envahi de son temps par les sables du désert, qui s'élevaient déjà jusqu'à mi-corps de ses sphinx, était enseveli sous des dunes de trente pieds de hauteur. Il était en conséquence plus intact et devait renfermer plus d'objets précieux que ceux qui depuis tant de siècles sont restés accessibles aux explorateurs. Aussi M. Mariette réclamait-il avec une insistance que l'on comprend l'aide de l'état pour en achever le déblaiement. L'importance de cette opération fut tout de suite reconnue. Le ministre de l'intérieur fit appeler M. de Longperier, le savant conservateur du Musée des antiques, et M. de Rougé, conservateur du Musée égyptien; il consulta M. de Saulcy, l'érudit et courageux explorateur des bords de la Mer Morte, et il s'entoura ainsi de renseignemens qu'il transmit à l'Institut, réclamant son avis tant sur l'affaire des fouilles à exécuter en Assyrie que sur le déblaiement du Sérapéum à Memphis. Cet avis ne se fit pas attendre. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'était déjà, et à

(1) Pausanias, t. Ier, chap. XVIII, p. 116.

diverses reprises, occupée de ces questions : elle s'est empressée d'adresser au ministre un rapport concluant à la continuation des travaux de déblaiement du temple de Sérapis et à la reprise immédiate des fouilles entreprises sur le sol de l'ancienne Ninive. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres voulait plus encore. Envisageant la question du point de vue le plus élevé, elle exprimait le vœu que les fouilles ne fussent pas limitées aux environs de Ninive, mais que le cercle des recherches fût considérablement étendu, et que les ruines babyloniennes et médiques fussent explorées et fouillées comme les ruines persanes et assyriennes. Elle indiquait la meilleure direction à donner à ces recherches, et les localités qui devaient être étudiées de préférence. Babylone tant de fois visitée, mais dont les collines de briques crues délitées, indiquant d'immenses édifices, n'ont jamais été fouillées jusqu'au tuf; Ecbatane, aujourd'hui Hamadan, la capitale des Mèdes, la ville aux sept enceintes peintes de sept couleurs différentes, et dont la plus centrale, renfermant le palais du roi, qui n'avait pas moins de sept stades de tour, était dorée, devaient appeler d'abord l'attention des archéologues chargés de continuer les recherches commencées en Perse et en Assyrie. L'Académie demandait que cette fois l'exploration fût sérieuse, et que les fouilles fussent poussées jusqu'aux substructions de ces grands édifices, et constatassent d'une manière définitive ce qui peut subsister encore. Quand, à l'exemple de Ninive, ces antiques cités nous auraient dit leur secret, il resterait encore à interroger les ruines de ces villes bibliques contemporaines des premiers âges du monde, dont les restes considérables, aujourd'hui sans nom, couvrent les régions les plus désertes et les plus désolées de la Chaldée et de la Mésopotamie. Les seules notions que l'on possède sur cette partie de l'Asie centrale et ces villes oubliées nous avaient été données par les explorateurs anglais envoyés pour étudier le projet d'ouverture de la route commerciale de l'Euphrate. On était en droit d'attendre d'importans résultats d'une grande expédition scientifique qui consacrerait deux années à visiter l'Assyrie, la Chaldée, la Mésopotamie et la Médie. Une expédition de cette nature devait, il est vrai, entraîner une dépense de 70,000 francs environ. Cette somme, jointe à celle de 8,000 indiquée pour la reprise des fouilles de Ninive, n'avait rien d'excessif; mais, comme l'administration ne s'était proposé dans le principe de ne consacrer à ces fouilles que quelques milliers de francs laissés libres sur le crédit des beaux-arts, on était certes loin de compte. Des frais aussi considérables ne pouvaient plus être couverts qu'au moyen d'un crédit extraordinaire. Les assemblées, comme on sait, ne se laissent aller que difficilement à ces dépenses, dont elles ne saisissent que très imparfaitement l'importance. Le ministre cependant crut pouvoir compter cette fois encore sur l'intelligence et le patriotisme

de l'assemblée législative, et il eut raison. Le crédit réclamé lui fut accordé sans marchander, et du même coup l'assemblée, en veine de généreuse inspiration, accorda, toujours sur la demande du ministre, un second crédit de 30,000 francs pour l'achèvement des fouilles du Sérapéum de Memphis et le transport des objets d'art qui pourraient y être retrouvés. C'est ici le moment de dire quelques mots de cette intéressante découverte.

On connaît l'histoire de ce dieu Sérapis, d'antique origine, quoi qu'on ait pu dire, mais que, sous les Ptolémées, un rêve ou un caprice royal remit en honneur. L'Égypte d'abord, puis la Grèce, Rome, l'Italie tout entière lui élevèrent des temples; et, quand vint le déclin du paganisme et au moment de sa chute, Sérapis était une des divinités les plus vénérées. La nature hybride du dieu explique cette ferveur. Son culte était un de ces cultes complaisans qui se prêtent à toutes les adorations et qu'une religion en décadence accueille de préférence. Les temples consacrés à Sérapis participaient de l'espèce de banalité de ce dieu; ils étaient appropriés à cette religion composite, mi-partie grecque, mi-partie égyptienne; ils renfermaient donc à la fois des monumens égyptiens et grecs, ou gréco-romains. Ces temples étaient nombreux. Il y en avait à Athènes, à Rome et dans toutes les provinces de l'empire. Le temple d'Athènes, construit dans le bas de la ville, a disparu (1). On voit encore près de Pouzzoles, dans le golfe de Naples, les belles ruines d'un temple de Sérapis, dont les eaux de la mer lavent les marbres antiques, et dont les colonnes, restées debout, renferment à leurs bases des myriades de zoophytes. Le temple de Sérapis à Rome était construit sur le mont Aventin, près de la *Via Lata* et à peu de distance de l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église de Saint-Étienne. C'est à cet endroit que la fable avait placé la grotte de Cacus. Le groupe du *Tibre* que nous possédons au musée du Louvre et le groupe du *Nil* du Vatican, deux des plus beaux morceaux que nous ait laissés l'antiquité, décoraient les deux fontaines qui embellissaient l'avenue de ce temple. Nous avons encore au Musée des antiques d'autres fragmens provenant de ses ruines, entre autres le bas-relief égyptien encastré dans le piédestal de la statue en pierre fauve d'un prêtre égyptien à genoux et assis sur ses talons. Toutefois le plus fameux des temples de Sérapis était celui d'Alexandrie; c'était le Sérapéum par excellence, celui dont Rufin nous a laissé la description. Ce temple avait été construit par Ptolémée, fils de Lagus. La bibliothèque de ce temple jouissait d'une grande renommée et n'était cependant qu'une dépendance, la *fille*, comme on l'appelait, de la bibliothèque d'Alexandrie. Cléopâtre y avait déposé les deux cent mille volumes de

(1) Pausanias, t. Ier, chap. XVIII.

la bibliothèque de Pergame, dont Antoine lui avait fait présent. Ce temple de Sérapis fut détruit, en 391, par Théophile, patriarche de la ville, qui avait obtenu de Théodose un édit autorisant la destruction de ces monumens du paganisme. Cette fois cependant la lutte fut vive. Les prêtres et les sectateurs de Sérapis, auxquels s'étaient joints quelques philosophes païens, défendirent le Sérapéum à main armée. Théophile vainqueur le saccagea de fond en comble. Il paraît néanmoins que la bibliothèque fut épargnée; elle ne fut détruite qu'en 642 par les Sarrasins, en même temps que la bibliothèque *mère*.

Le temple découvert récemment par M. Mariette n'avait ni la même célébrité, ni sans doute la même importance que le Sérapéum d'Alexandrie; il jouissait néanmoins d'une certaine renommée, et Pausanias le mentionne comme étant le plus ancien des temples du dieu Sérapis, tandis que celui d'Athènes était le plus nouveau. Le Sérapéum de Memphis avait en outre un autre titre à la vénération des Égyptiens. Le bœuf Apis était inhumé dans son enceinte, ce qui pourra être pour M. Mariette l'occasion de curieuses découvertes, et le nilomètre destiné à suivre les progrès de l'inondation du Nil y était déposé. Il paraîtrait du reste, par les fouilles opérées jusqu'à ce jour, que ce monument était extrêmement remarquable et orné d'un grand nombre de statues grecques ou égyptiennes, ou participant des deux arts.

Le passage suivant d'un rapport de M. de Rougé, conservateur du Musée égyptien, peut nous donner une idée de la nature des découvertes de M. Mariette. « La religion dans les autres temples de l'Égypte était restée, à l'époque des Ptolémées, purement grecque ou purement égyptienne. Les deux races avaient au contraire adopté simultanément le nouveau type d'Osiris-Apis, devenu Sérapis, ce qui fait que le même temple de Sérapis renferme des monumens dans le style grec et dans le style égyptien. Parmi les morceaux de style grec, on doit signaler, comme des objets hors ligne par leur rareté, les génies divins montés sur des animaux symboliques, qui ne sont en général connus jusqu'ici que par des figures d'une petite dimension : on ne saurait trop désirer que l'hémicycle où ces grands génies ont été trouvés soit fouillé en entier, ce qui sans doute permettrait d'en compléter la collection. Les douze statues grecques, autant qu'on peut en juger sur les dessins de M. Mariette, présentent une véritable valeur comme objets d'art, sans toutefois annoncer des chefs-d'œuvre.... Quant aux objets d'art appartenant au style égyptien, ils présentent très souvent, à ces dernières époques, le caractère d'un travail lourd et grossier et tous les signes d'une grande décadence : cette portion demandera donc un triage sévère. M. Mariette, homme de goût et de savoir, est parfaitement en état de faire cette distinction. Un choix de douze beaux sphinx, les mieux conservés parmi ceux qui composent la grande avenue explorée par M. Mariette, donnerait certainement une physio-

nomie unique en Europe à une grande salle de monumens égyptiens. On peut également émettre une opinion assurée sur les deux lions découverts par M. Mariette. Les deux lions de Nectanebo, au musée du Vatican, chefs-d'œuvre qui ont été cent fois reproduits en bronze, sont les pendans exacts du couple trouvé à Memphis, et proviennent de l'autre extrémité de la même enceinte. M. Mariette a également parlé d'une superbe stèle en basalte et de quelques morceaux d'un petit volume, dont il faut, sans hésitation, demander le transport : il ne faut pas oublier que cet archéologue si zélé n'est encore parvenu qu'au seuil de la grande enceinte, et que les agens anglais n'attendent que son départ pour s'emparer de sa découverte, et pour exploiter, une fois de plus, les mines nouvelles ouvertes par l'activité du génie français. Il serait donc à désirer que la somme que le gouvernement pourra consacrer à cet objet fût employée à pousser les fouilles jusqu'au sanctuaire principal, où se trouvent, sans aucun doute, les morceaux les plus importans. La figure d'Apis, déjà rencontrée, ne peut être le dieu principal par la position même où elle a été rencontrée; on en trouvera certainement plusieurs autres. L'épais linceul de sable qui les recouvre donne lieu d'espérer une parfaite conservation, du moins quant aux injures du temps. Le temple et tout ce qu'il renferme ne portera que les traces inévitables des révolutions religieuses. M. Mariette n'a encore tenté, dans cette grande enceinte, que quelques sondages, et à chaque fois il est tombé sur un objet important; outre le sanctuaire, tout le terrain sacré doit être parsemé de statues, bas-reliefs, stèles et animaux symboliques. »

Nous devons ajouter que, depuis le rapport de M. de Rougé, M. Mariette a, sinon complété, du moins singulièrement accru ses précieuses découvertes. Dans un de ses sondages, il a rencontré, dans une des salles du temple, une quantité considérable de figures en bronze, dont quelques-unes ont l'importance de statues, et une stèle funéraire d'un Ptolémée. Ses dernières nouvelles ne portent pas à moins de quatre à cinq cents les simulacres de bronze ainsi découverts, et qui se trouvaient comme emmagasinés dans un des réduits du temple. Pour que ce monument soit demeuré dans l'état de conservation qu'il présente, et décoré, comme on voit, de toutes ses statues, on serait porté à supposer qu'il a dû être subitement enseveli sous les sables, il y a dix-huit à dix-neuf siècles, par quelque grande tempête du simoun. Il paraît cependant que l'envahissement a été lent et graduel. Strabon rapporte en effet que, lors de sa visite à ce temple, il vit des sphinx enterrés, les uns à moitié, les autres jusqu'à la tête; il ajoute cependant qu'on peut conjecturer d'après cela que la route vers ce temple ne serait pas sans danger, si l'on était surpris par un coup de vent (1).

(1) Strabon, liv. XVII, p. 807.

Quoi qu'il en soit, la découverte de M. Mariette est un véritable événement archéologique. Nous ne doutons pas que cet habile et intelligent explorateur n'en tire tout le parti possible, et qu'au moyen de l'allocation de 30,000 francs obtenue dans la séance de l'assemblée législative du 8 août dernier, il n'enrichisse nos collections d'un grand nombre de curieux spécimens de l'art à l'époque des Ptolémées. Cette séance aura été heureuse pour les arts. Non-seulement l'assemblée a voté les crédits demandés pour le déblaiement du Sérapéum de Memphis, la continuation des fouilles de Ninive et l'expédition scientifique dans l'Asie centrale; elle s'est empressée d'allouer un quatrième crédit de 24,000 francs pour l'acquisition de deux tableaux de Géricault : *le Cuirassier* et *le Chasseur de la Garde*. Lors de la vente des objets d'art provenant de la liquidation du roi Louis-Philippe, M. le ministre de l'intérieur, désirant conserver à la France ces morceaux remarquables d'un de nos maîtres les plus populaires, n'avait pas craint, en présence du crédit des musées absorbé presque totalement par d'autres dépenses, de se porter acquéreur et d'engager sa responsabilité; l'assemblée a couvert d'un vote approbateur cette louable irrégularité. Il est à regretter que, par suite d'un fâcheux malentendu, elle ait refusé ce même jour un crédit de 19,000 francs qu'on lui demandait pour le rachat de vingt-sept tableaux de notre grand peintre de marine, M. Gudin. Ces tableaux avaient été exécutés pour le musée de Versailles, et devaient compléter la collection historique de la galerie maritime. L'un d'eux, le *Jean Bart forçant le passage de la flotte anglaise devant Dunkerque,* est un chef-d'œuvre, et valait la moitié de la somme demandée. On a établi de spécieuses distinctions entre les artistes vivans et les artistes morts, et les *vivans* ont eu tort une fois de plus.

Nous n'aimons que la gloire absente,
La mémoire est reconnaissante,
Les yeux sont ingrats et jaloux!

Nous ne voulons pas qu'on nous reproche cette même indifférence pour les vivans : si nous applaudissons à cette sorte d'exhumation du passé que nous venons de constater, c'est surtout parce qu'elle se fait au profit de ces vivans qu'on affecte de dédaigner. La grande publication de M. Perret, les précieuses découvertes de M. Mariette et les travaux complémentaires de ces savans explorateurs qui vont arracher au mystérieux Orient ses derniers secrets, ne peuvent manquer d'étendre singulièrement le champ de l'étude et d'ouvrir à nos artistes des perspectives inattendues. Grace à l'active et féconde impulsion imprimée à ces travaux, bien des lacunes vont être comblées, bien des points douteux dans l'histoire de l'art seront éclaircis. Cette histoire

pourra être reprise à ses origines et suivie sans interruption jusqu'aux temps modernes. Nous avons déjà vu comment les monumens recueillis par M. Perret dans les catacombes romaines rattachaient l'art antique à l'art moderne, et quels enseignemens inappréciables ils allaient offrir à nos peintres religieux. La découverte de M. Mariette nous révèlera une transition analogue entre l'art égyptien et l'art grec, et cette fusion de deux arts et de deux religions qu'on avait théoriquement reconnue, mais qu'on n'avait pu saisir encore sur place dans un monument existant et complet. Enfin c'est aux sources même de l'art que vont nous faire remonter les travaux de l'expédition asiatique. Les sculptures assyriennes découvertes à Khorsabad, à Nimbroud, à Koyoundjek, celles recueillies en Chypre et dans la Grèce même (1), nous donnaient déjà les plus précieuses indications sur la marche que les arts ont suivie. Descendus avec les premiers peuples des contrées de la Haute-Asie, ils se sont fixés et développés comme eux dans ces vastes plaines du Sennaar, où vécurent les patriarches, et c'est à travers l'Asie occidentale, et par l'Égypte et les îles, qu'ils ont gagné le coin du monde qu'on appelle la Grèce, où, rencontrant le plus intelligent de tous les peuples, ils ont atteint un rare degré de perfection et brillé d'un éclat incomparable. C'est ce mouvement qu'il s'agit de constater d'une façon définitive, et les monumens seuls peuvent lever les dernières incertitudes. Dans quelques semaines, de courageux missionnaires de l'art vont être à l'œuvre : Babylone et Ninive n'auront plus de mystères pour eux, et qui peut prévoir les surprises nouvelles que leur ménagent ces plaines de la Mésopotamie, qui naguère nous ont révélé tout un art, et le vieux sol de la Chaldée? C'est là qu'apparurent les premières villes que l'homme ait fondées : Babylone, Achad, Resen, Chalé, Nachor, Ur, la ville d'Abraham. Quel intérêt offriront à leurs recherches les ruines de ces cités contemporaines des premiers âges du monde! Déjà un coin du voile a été soulevé. On nous assure que, dans ses dernières excursions, M. Layard a trouvé à Ur de grands sarcophages en terre cuite d'un travail tout primitif, et dans lesquels ont peut-être reposé les ossemens des patriarches : c'est aux explorateurs français que revient l'honneur d'avoir préparé ces découvertes; c'est à eux aussi, nous l'espérons, qu'appartiendra la gloire de les compléter.

F. Mercey.

(1) L'image du roi Sargon, qui avait construit le palais de Khorsabad, trouvée en Chypre; le bas-relief du guerrier Aristion, sculpté par Aristoclès, trouvé à Marathon, et qui a tout l'aspect d'un bas-relief assyrien.

DU GÉNIE

DE

LA RACE ANGLO-SAXONNE

ET DE SES DESTINÉES.

The English in America, by Sam Slick (Halliburton); 2 vol. in-8°.
Londres, Colburn, 1851.

Nous n'avons jamais eu une foi bien vive dans les théories exposées de nos jours sous le nom de philosophie de l'histoire, et nous ne croyons qu'avec de grandes réserves à la doctrine si répandue de la perfectibilité humaine. Nous accuserions volontiers ces théories et cette doctrine d'être un outrage envers l'humanité et une injure envers Dieu, car les lois de l'ordre moral, pour être constantes, ne sont pas immuables, mornes et fatales comme les lois de l'ordre physique. Nous ne voyons dans les faits historiques que les commentaires, l'exégèse et les applications différentes des lois morales, tandis que, dans l'ordre physique, les faits sont inséparables des lois, en sont la conséquence immédiate et nécessaire. Il n'y a pas dans l'ordre physique une seule solution de continuité; dans l'ordre moral au contraire, il y a des inégalités sans fin, des siècles de ténèbres et de courtes années de lumières, des barbaries subites et des civilisations imprévues, qui n'étaient ni dans la logique des événemens, ni dans les ressources morales des nations. Des institutions sans apparence de fécondité vivent et

croissent glorieuses; d'autres, plus brillantes à leur origine, meurent misérablement. La volonté humaine intervient à chaque instant pour sauver, maintenir ce qui aurait dû logiquement périr, pour ressusciter ce qui était éteint, — et une volonté inconnue, dont les desseins sont inexplicables (demandez à M. Proudhon, que cette volonté inconnue désespère), intervient, de son côté, pour frapper de mort ce qui semblait assuré de vivre. Cependant il est certains faits assurés, aussi immuables que les faits matériels, et qui échappent à la volonté humaine : tels sont le partage du genre humain en races distinctes et par suite la différence du caractère, des facultés et des dons qui ont été accordés à chacune de ces races. Cette division du genre humain en races nous oblige à croire que les nations ont, non pas une destinée fatale, mais une destination morale, qui est cachée en elles, qui se trahit dans leur vie, dans leurs actions et jusque dans leurs erreurs. Quelles ont été les diverses manières de vivre, quels ont été les différens caractères moraux des peuples, et quel but en rapport avec ce caractère ont-ils poursuivi ou atteint? tels sont les enseignemens les plus synthétiques, si nous pouvons nous exprimer ainsi, que l'histoire puisse nous donner, et qui nous conduisent à cette idée de destinations assignées à chaque nation. Quand on arrive ici, la tâche de l'histoire est accomplie, celle de la métaphysique et de la religion commence; les faits cessent d'exister, et ne peuvent plus nous être d'aucun secours pour entrer dans ce monde surnaturel et sublime.

Avant d'abandonner ces réflexions générales, nous hasarderons en passant cette réflexion, que la philosophie de l'histoire aurait besoin de subir une altération analogue à celle que Leibnitz fit subir à la philosophie cartésienne pour la débarrasser du spinozisme. Dans la philosophie de l'histoire, il serait nécessaire qu'un grand et sage esprit vînt substituer la notion de force à la notion de substance, et fît une application des doctrines leibnitziennes aux faits historiques. Au lieu de cette unité confuse et de cette fatalité logique dont nous entretiennent les modernes théoriciens, qui donc nous établira la hiérarchie préétablie et nous déroulera le combat providentiel de ces forces premières appelées *caractères, instincts des races,* et d'où découle l'histoire? Qui nous donnera une monadologie historique? Mais abandonnons cette pensée, qui, pour être développée, demanderait des volumes, et, pour faire une application des observations précédentes, voyons si la simple description des vertus et des qualités de la race la plus puissante du monde actuel ne pourra pas mieux que tous les appareils métaphysiques nous renseigner sur sa destination providentielle.

De toutes les races qui occupent aujourd'hui la scène du monde, la plus active, celle qui pèse le plus fortement sur la terre, est certai-

nement la race anglo-saxonne. D'autres nations peuvent être plus bruyantes et plus brillantes que l'Angleterre et les États-Unis, elles peuvent avoir plus de gloire extérieure; mais aucune, si on y regarde de près, ne peut être considérée comme aussi nécessaire que ces deux peuples. La race anglo-saxonne est un des rouages les plus importans de la grande machine politique de l'univers; sans elle périraient ou seraient abandonnés au mépris de l'avenir quelques-uns des faits les plus importans de l'histoire et quelques-unes des notions morales les plus nécessaires de l'humanité. Sans l'Angleterre et l'Amérique, le protestantisme n'existerait plus. S'il n'avait eu d'autre soutien que l'Allemagne, nous le verrions à l'heure qu'il est expirer dans le délire, blasphémer contre lui-même après s'être souillé des plus immorales doctrines, et rendre son dernier souffle au milieu des rires mérités des peuples. Sans l'exemple donné par l'Angleterre, la révolution française serait non-seulement anathématisée, mais abandonnée; ses principes ne seraient même pas mis en question, et ils seraient laissés de côté comme des bizarreries sans raison et des extravagances. Sans l'Angleterre, l'Amérique, à peine découverte, serait retombée dans la barbarie où elle était plongée avant que les vaisseaux espagnols eussent touché ses rivages; c'est elle qui a fait que la découverte glorieuse de Colomb n'a pas été inutile, a pu être tenue pour un grand fait humain, pour un service rendu à l'ordre moral et non pas seulement pour une découverte de l'ordre scientifique et cosmologique. C'est elle qui empêche encore aujourd'hui les nations de se précipiter les unes sur les autres et de se dévorer, qui maintient l'équilibre du continent de crainte d'avoir à se mesurer avec un adversaire trop redoutable. Ainsi son égoïsme même n'est pas inutile, car il protège notre repos. C'est elle qui contrarie les projets de l'Europe orientale et dit aux races slaves : « Vous n'irez pas plus loin. » Quelle race! quelle destinée! Sa force et le fondement de sa puissance, c'est qu'elle est absolument nécessaire dans l'ordre du monde. Écartons de notre esprit toute préoccupation nationale, toute vanité patriotique; bien des nations pourraient disparaître, en apparence plus importantes, plus directement intéressées au maintien de la civilisation moderne, dont la mort n'aurait pas les résultats terribles de la disparition de la solitaire, égoïste et indépendante Angleterre.

Si la race saxonne a une telle importance dans l'ordre purement politique, si elle apparaît comme la protectrice intéressée de la civilisation actuelle après en avoir été en grande partie la promotrice, elle le doit à son caractère, le plus original des temps modernes, le plus *natif*, celui où les traditions des mondes évanouis ont le moins laissé de traces, qu'ont le moins altéré les influences contraires et les imitations classiques. Comment essayer d'esquisser cet étrange caractère où

semblent s'être confondus l'esprit des Hébreux, l'ame de Carthage et la force morale des Romains, et qui n'est pourtant ni hébraïque, ni romain, ni punique? Ne cherchez pas dans cette race l'unité de génie, le bel assortiment de qualités brillantes qui, comme des fleurs assemblées en un bouquet composé avec art, forme le caractère charmant des races latines, ni ce feu vif et clair de l'ame des races celtiques qui sait polir les vices les plus monstrueux, amoindrir les instincts féroces et atténuer les travers de l'esprit au point de rendre désirables ces vices et ces travers! Le caractère anglo-saxon n'a rien de cette unité; il est plein de hardis contrastes, de qualités fortement accentuées. Les parties défectueuses de ce caractère sont repoussantes, les parties élevées sont d'une solidité à toute épreuve, mais sans attrait. Perfide sans mensonge, loyale par devoir, c'est-à-dire par nécessité et non par honneur comme chez nous, humaine et exterminatrice, impitoyable comme la fatalité et pourtant illogique comme la fortune et les vicissitudes du monde d'ici-bas, la race anglo-saxonne vit de contradictions, et de ces contradictions naît le génie pratique qui la distingue. Elle est pleine de respect pour la vie humaine, mais elle sacrifie sans remords des générations entières au succès de ses entreprises; elle a voulu, par exemple, être industrielle et exclusivement industrielle, et rien ne l'a arrêtée, ni la crainte du désordre, ni la misère des populations; elle a voulu coloniser, et partout où elle a planté son drapeau, les populations conquises ont disparu absorbées par elle, expulsées ou massacrées. Demandez aux restes mutilés des Indiens, aux derniers sauvages de l'Australie, aux débris lamentables de l'Irlande. Un point curieux à noter dans le caractère anglo-saxon, c'est son peu de penchant à la volupté. Jamais cette race n'a compris le plaisir; la plus légère irritation des sens touche chez elle à la fureur, le moindre penchant à la sensualité va immédiatement jusqu'à la débauche. Elle n'a jamais compris non plus le luxe, cet autre penchant artistique si voisin de la volupté; elle a inventé le *comfort*. Elle n'a jamais aimé, comme nous par exemple, l'égalité dans la médiocrité des conditions; elle préférerait la pauvreté à cette mesquine sécurité et à ce maigre repos. Tout ce qui confère la puissance, elle l'a recherché. Elle a toujours vécu par la volonté, jamais par le désir. Aussi cette race, tant par ses qualités que par ses défauts, me semble la race de la domination terrestre par excellence; les contradictions de son caractère ne la gênent en rien dans l'appréciation des faits et tendent, au contraire, à l'identifier avec eux, tandis que son inflexible volonté l'empêche d'être absorbée par eux, d'être engloutie par leurs orages et par les éruptions de leurs volcans. La race anglo-saxonne est toujours cette ancienne race de guerriers maritimes qui riaient au milieu des tempêtes, embarqués sur de frêles vaisseaux.

Cependant, bien que ces qualités soient surtout faites pour lui donner la domination terrestre, bien qu'elles soient exclusivement appliquées à l'étude réelle des faits, cette race ne manque pas de qualités idéales. Ses vertus sont grandes, mais elles sont inflexibles; sa sensibilité est mâle et contenue, et a peu d'entraînement; ce qui constitue sa faculté poétique, idéale, c'est une grande puissance de souvenirs, une grande et fidèle mémoire. Ce respect des Anglais pour la coutume, si admiré des étrangers, enfante parmi eux tout ce qu'il y a d'excentrique, d'exceptionnel et d'humoristique dans leur manière de vivre; ces pensées aventureuses et ces volontés toujours renaissantes, enveloppées dans les ombres et les couleurs du passé, ce mélange de mœurs anciennes et de hardiesses nouvelles, constituent tout ce qu'il y a de poétique, de singulier et de sympathique dans la littérature, dans l'histoire et dans la vie anglaises; mais, comme si toutes choses avaient été calculées pour donner à ce peuple la puissance et pour l'aider dans ses desseins, il se rencontre que cette faculté de la mémoire, — qui se traduit dans la politique par le respect de la coutume, et dans la vie extérieure, dans les mœurs, par l'habitude, — devient encore pour lui un moyen de conquête et de domination. Ce respect du passé le défend en quelque sorte de lui-même; ses habitudes le défendent de ses volontés, et lui donnent repos et sécurité. Le passé entoure sa vie présente de remparts moraux qui le protégent à l'intérieur, comme les flots de la mer le protégent à l'extérieur. Ses mœurs et ses habitudes, toutes du passé, sont complétement distinctes de ses ambitions, qui sont toujours du présent. Qui pourrait dire à chaque époque ce que cet amour de la coutume a empêché de révolutions intérieures? Ainsi l'Angleterre, protégée chez elle par son passé, réserve pour l'extérieur toute son énergie; les ambitions de son peuple, matées par la coutume et l'habitude, vont chercher au-delà des mers une proie à dévorer. L'Angleterre doit à l'amour de son histoire, à ce qu'on peut appeler la sûreté et la fidélité de ses souvenirs, sa marine, son commerce, ses colonisations, sa diplomatie; elle doit encore à cet amour du passé son gouvernement, qui pourtant est le plus moderne de tous, le régime constitutionnel. Et de même qu'il protége son repos, ce culte des souvenirs lui inspire un immense orgueil, et, en lui représentant sans cesse sous les yeux ses anciennes actions, en lui montrant sans cesse sa longévité, il lui donne un audacieux sentiment de son avenir et l'assure presque de son éternité : la source de l'orgueil anglais est là, et non ailleurs.

Nous avons reconnu que le caractère anglais est le plus original des temps modernes, celui où se font le moins sentir les influences étrangères; qu'il est sans unité, plein de contrastes, et que la volonté y domine; enfin que son culte du passé est en même temps un gage de sécurité à l'intérieur et de grandeur à l'extérieur. Originalité, liberté,

habitude, telle est la formule magique qui révèle tout le secret de la grandeur anglaise. De là nous tirerons deux conclusions qui nous montreront le rôle assigné à la race anglo-saxonne et sa destination providentielle : — Jamais race n'a autant été fidèle à elle-même; elle nous offre le modèle d'une civilisation originale; — jamais peuple n'a été fait autant pour la liberté et moins pour l'unité.

Historiquement, l'Angleterre a offert au monde un grand spectacle, elle a eu une enviable et originale destinée. Il lui a été donné de développer tous les germes de civilisation que contenaient en elles les races barbares du Nord, de les développer exclusivement, afin de présenter au monde le type pur et sans mélange de cette civilisation. Protégée par ses remparts maritimes, séparée du reste du monde, selon l'expression du poète latin, elle n'a pas été contrariée dans son développement par les influences contraires qui ont modifié et altéré le caractère des races du continent, et surtout des races germaniques. Sur le continent, l'influence romaine s'est imposée aux races qui n'étaient point faites pour elle; l'empire survivant à la chute de l'empire, la pensée et l'ame de Jules César survivant à la ruine des institutions du monde antique, ont maintenu la tradition et arrêté l'éclosion de civilisations futures, en empêchant une trop complète barbarie, en faisant tout d'abord de la barbarie une semi-civilisation. Les forces expansives des peuples barbares ont été contenues par cette grande machine du gouvernement impérial et romain, imposée par la conquête, par la religion, par la politique, restaurée par Charlemagne, maintenue par le saint-empire; mais en Angleterre la barbarie n'a nullement été contrariée : pendant de longs siècles, elle a gardé toute sa force vierge; elle a régné sans combat, elle a été plus rude, plus forte que partout ailleurs. Un moment, l'autorité a semblé vouloir s'y introduire avec la conquête normande; mais à peine s'était-elle établie, que la barbarie primitive réclamait ses antiques droits, et de la main même des conquérans limitait l'autorité politique par la grande charte, et l'autorité spirituelle par le meurtre de Thomas Becket. Hérétique dès l'origine, cette île, la moins fertile en saints par opposition à la malheureuse Irlande, qui avait été surnommée l'*île des saints*, s'est sentie tout à coup saisie de transports violens et d'un fanatique enthousiasme, lorsque le protestantisme, cette forme du christianisme qui est la mieux appropriée aux instincts des races germaniques, a pénétré chez elle. Rien de ce qui était latin n'y a pu prendre racine. Ses grands génies politiques, poétiques, sont exclusivement saxons, Alfred, Élisabeth, Cromwell, Shakspeare, Milton. C'est pourquoi nous pouvons dire en toute assurance que l'Angleterre offre pure de tout mélange la civilisation qui était cachée au fond de la barbarie; partout ailleurs elle a été incomplète, et n'a eu qu'une existence humble, contestée et combattue.

Quelle est donc la marque particulière de cette civilisation saxonne? C'est la liberté, c'est la diversité. Jamais peuple n'a cru davantage à cet axiome politique d'Aristote, que la société était composée non d'êtres semblables, mais d'individus différens. Ce qui domine dans cette civilisation, et notre observation s'applique ici à l'Amérique comme à l'Angleterre, c'est l'individu : les énergies individuelles vont chacune vers leur but particulier, sans s'inquiéter de savoir si elles rencontreront, au terme de leurs efforts, un but général et universel. De là deux effets contraires, deux sentimens et deux vertus qui sont la force et l'honneur de cette société : l'indépendance et la tolérance. Vastes ateliers d'expérimentations politiques, philosophiques, religieuses, les sociétés anglaise et américaine appliquent aux choses morales les règles de l'induction baconienne, les traitent scientifiquement, et ne pensent pas qu'il soit convenable de débattre autrement que par voie d'analyse, d'observation et de pratique minutieuse les matières qui concernent le gouvernement et la religion. Le gouvernement parlementaire, les associations, les *meetings*, les ligues et les sociétés publiques, orageuses académies, conviennent à de pareilles sociétés : c'est seulement chez elles que la confusion peut régner sans anarchie, et la diversité sans désordre. On voit comment, avec de pareils peuples, la tolérance est un complément nécessaire de la liberté, comment elle est plus qu'un grand sentiment et une grande vertu, comment elle est un instinct aussi nécessaire à la vie que l'instinct de la conservation personnelle; car, avec une pareille indépendance et une liberté aussi illimitée, une si grande diversité d'opinions et de doctrines, si la tolérance n'existait pas, des combats d'extermination devraient naturellement s'engager. Puissions-nous, nous qui cherchons la liberté unie à l'ordre, comprendre que la tolérance est l'unique préservatif des peuples libres, et qu'elle complète ce droit de liberté, apanage de l'individu, parce qu'elle est non-seulement le seul moyen de salut, mais le seul lien moral des peuples libres, à qui elle apprend le respect que l'homme doit toujours à l'homme!

L'Angleterre et l'Amérique ne se sont donc jamais occupées ni inquiétées de l'unité : jamais ces nations n'ont compris et ne comprendront ce que c'est que centralisation, autorité, organisation. L'Anglais ou l'Américain le plus révolutionnaire ne saurait comprendre ce que c'est que le jacobinisme; l'Anglais ou l'Américain le plus conservateur ne saurait voir dans le gouvernement autre chose qu'une machine destinée à la sûreté générale, propre à prévenir les explosions et à protéger les droits individuels. Les sectes les plus différentes vivent côte à côte, sans souci les unes des autres, tant qu'aucune d'elles n'essaie de vouloir dominer les autres : c'est là le sentiment qui, en Angleterre, le pays protestant par excellence, a fait reconnaître les

droits des catholiques; c'est aussi là le sentiment qui, l'an dernier, a soulevé l'Angleterre contre la papauté, lorsqu'on a pu croire que le catholicisme aspirait ouvertement à la domination des consciences. Les mœurs les plus différentes vivent là sous le même toit; il n'y a pas plus d'unité dans la manière de vivre que dans les opinions; aucune société n'a plus de replis, de coins cachés, de singularités et d'exceptions dans les mœurs que la société anglaise. Dans les institutions, même diversité : les Anglais et les Américains adoptent et appliquent tous les projets sans s'inquiéter de savoir s'ils sont en contradiction les uns avec les autres, mais cherchent avant tout à savoir s'ils sont en eux-mêmes bons ou mauvais, bien que différens dans la forme. Aussi cette tendance générale à la diversité a-t-elle enfanté les deux formes de gouvernement qui se prêtent le mieux au développement des initiatives individuelles : la démocratie et le gouvernement constitutionnel. La démocratie convient en effet aux peuples peu amoureux de l'unité; elle convient surtout aux hommes qui n'aiment ni à commander ni à obéir, mais qui aiment à se commander et à s'obéir à eux-mêmes. Quant au gouvernement constitutionnel, il devait naître naturellement chez un peuple qui ne rejette aucun élément social, mais qui les adopte tous pour en tirer le meilleur parti possible. C'est une opinion généralement répandue que le gouvernement constitutionnel est le gouvernement le plus savant de tous. Il a été beaucoup question de ce bel équilibre des pouvoirs qui distingue la constitution anglaise, mais on ne s'est avisé d'y trouver tant d'art et de science que longtemps après son établissement; c'est l'enthousiaste De Lolme, c'est Montesquieu, c'est le méticuleux radical Bentham, qui, par leurs éloges et leurs critiques, ont contribué à lui donner cette réputation. Le gouvernement constitutionnel est peut-être, au contraire, le plus naturel de tous et le moins scientifique; c'est un simple assemblage de faits opposés. Il est scientifique, nous dit-on, parce qu'il est compliqué; oui, il est compliqué, comme l'état politique et l'état social d'un peuple qui a eu déjà une longue existence, qui a des traditions, qui compte dans son sein des classes d'origine et de date historique différentes, des institutions de toutes les époques; mais qui ne voit qu'au fond il est parfaitement naturel, qu'il n'est que le résultat d'une entente mutuelle, d'un grand bon sens et d'une saine appréciation des choses? Là où des classes d'origine diverse se trouvent en présence, elles devront naturellement travailler à s'entre-détruire : l'Angleterre les admet toutes au sein de son gouvernement et leur donne à chacune plus qu'une place au soleil; elle leur donne à chacune une institution particulière, tout un gouvernement. Cet accord réciproque, cette reconnaissance mutuelle des droits et des priviléges de chaque classe ne se rencontreront jamais chez les peuples qui ont la tradition

de l'autorité et la passion de l'unité. Voilà pourquoi le gouvernement constitutionnel n'a pu prendre racine parmi nous, pourquoi la démocratie y réussit si mal; chaque classe prétend s'imposer aux autres et les absorber; notre démocratie, qui s'appuie sur le droit de majorité, viole, sous l'apparence d'équité générale, les droits de chaque classe particulière de la nation, aboutit à une unité confuse et n'est que jacobinisme et anarchie dictatoriale. Notre gouvernement constitutionnel, en repoussant l'aristocratie et en livrant exclusivement le pouvoir aux classes moyennes, pouvait bien être une quasi-démocratie, mais n'a jamais été le vrai gouvernement constitutionnel. Celui-ci n'a jamais existé en réalité qu'en Angleterre, et c'est la création politique la plus originale des temps modernes, la forme de gouvernement la plus récemment inventée, la plus conforme aux lois de l'histoire et la moins conforme aux lois de la logique abstraite.

Ainsi, dans les mœurs, dans le gouvernement, dans le caractère des races anglo-saxonnes, nous rencontrons partout l'acceptation des principes contraires, la diversité. Cette race, pourrait-on dire, en empruntant un mot au vocabulaire philosophique, a le génie du *différent;* l'individualisme est sa loi en politique, en religion, dans les relations de la vie sociale. Cependant, à voir une telle activité, une telle énergie déployées dans tous les genres de travail humain, une telle ardeur de conquête, un tel amour de l'agrandissement, on se demande quel est le but suprême et providentiel auquel tendent tous ces efforts. Alors involontairement on se prend à songer, et l'on se dit que toutes ces conquêtes ne sont que des matériaux et des élémens de civilisation destinés à être mis en ordre, à être coordonnés et harmonisés peut-être par une autre race, qui aura plus que la race anglo-saxonne le sentiment de l'unité. Quand on observe son histoire à l'aide d'une foi profonde dans la haute destination de l'espèce humaine et comme à l'éclat de la lumière providentielle, on s'aperçoit en effet que cette race semble avoir été jetée dans le monde pour y opérer un travail de défrichement et de débrouillement, pour y épuiser la barbarie. Les Anglais et les Américains sont par excellence les pionniers de la civilisation; eux seuls avaient assez de volonté et d'obstination pour accomplir ce labeur rude et ingrat, et qui n'est devenu glorieux que par la persévérance, la longanimité, l'ardeur qu'ils y ont apportée, car ils ont les premiers modifié dans l'esprit des hommes l'idée qu'ils avaient de la gloire, et le monde, qui jusqu'alors n'avait attaché l'épithète de glorieuses qu'aux batailles et aux massacres, l'a attachée, ou, pour mieux dire, transportée aux combats contre la matière, contre l'infertilité du sol, contre la barbarie de la nature. Partout où il existait un îlot sauvage, une terre insalubre, un point du monde dédaigné de toutes les nations, oublié sur les continens ou perdu au milieu des mers, un pays où les

misérables sauvages qui l'habitaient avaient peine à vivre et où la vie était impossible et entourée de périls, l'Angleterre y a planté son drapeau, jeté ses condamnés, envoyé ses misérables et aventureux enfans. Et pourtant quel est le but de tant d'efforts? Pour l'Angleterre, le but est de ne pas mourir; pour l'Amérique, le but est de vivre. C'est donc simplement une question d'existence pour ces deux nations. L'Angleterre a besoin d'élargir toujours le cercle de son action pour maintenir la vie en elle; cette mission providentielle de l'extinction de la barbarie et du défrichement de la civilisation, elle l'accomplit dans une pensée d'égoïsme; c'est là son malheur et sa fatalité. Elle n'a pas d'autre but que celui de maintenir son existence, et c'est pourquoi on se demande si ce sera elle qui profitera de ces longs travaux. N'importe, cette fatalité est déjà assez glorieuse; il n'a pas été donné à tous les peuples d'être forcés, pour ne pas mourir, d'étendre la civilisation.

Ce même génie de la conquête matérielle, de la diversité, nous le rencontrons aux États-Unis, plus libre encore, s'il est possible, moins assujetti à l'habitude, aux traditions. Comme l'Angleterre, l'Amérique est intéressée à la conservation de l'esprit et de la civilisation modernes; mais combien les conditions de cet intérêt sont changées! L'Angleterre est plus intéressée directement que l'Amérique aux destinées de cette civilisation, lui est plus nécessaire peut-être dans le présent, joue et jouera un rôle plus actif et plus immédiat dans les affaires politiques de ce siècle; mais désormais son rôle d'expansion est fini : un rôle nouveau, triste et moins glorieux l'attend, un rôle de défense personnelle. La destinée de l'Angleterre désormais sera d'être de plus en plus attachée au continent, dont elle a été si long-temps séparée. Ce fait apparaîtra de plus en plus avec chaque révolution, chaque progrès de la Russie; l'Amérique au contraire conspire silencieusement contre l'Europe. Comme ces peuples anciens qui abandonnaient pendant la nuit leur ville assiégée en emportant avec eux leurs dieux familiers, l'Amérique recueille dans son sein tous les trésors de la civilisation européenne, et, certaine qu'elle est sauve, elle envisage avec la plus grande indifférence l'Europe menacée par les barbares modernes. Les journaux de l'Amérique ne tarissent pas sur ce rapprochement entre la jeunesse de l'Amérique et la vieillesse de l'Europe. La prospérité de l'Amérique est attachée fatalement à la décadence de l'Europe. Si la guerre éclate en Europe, l'Amérique regorgera de richesse; si la famine extermine les habitans de notre continent, l'Amérique nagera dans l'abondance. Je lisais récemment les comptes-rendus officiels des exportations de céréales de l'Amérique durant les dernières années : très considérables pendant les années 1847-48, c'est-à-dire pendant les années de disette et de révolution, ces exportations ont baissé de plus de moitié aussitôt que l'ordre et l'abondance ont

reparu. Il en est de même pour l'Amérique au point de vue moral qu'au point de vue matériel; chaque nouvelle révolution augmente ses chances de grandeur future. Aussi depuis long-temps l'Amérique, qui jadis était pour ainsi dire européenne, s'éloigne-t-elle de plus en plus de l'Europe, essaie d'être entièrement elle-même, et parvient à oublier le vieux continent. Mais, avant de montrer comment les États-Unis, tout en restant imbus de l'esprit moderne, deviennent de moins en moins les auxiliaires et les soutiens de l'Europe, il nous faut dire quelques mots sur la nature de ce gouvernement démocratique qui fait leur force et leur grandeur. Le dernier livre de l'auteur de *Sam Slick,* pamphlet en deux volumes que M. Halliburton vient de lancer contre les États-Unis, nous offre une occasion toute naturelle pour apprécier les ressources et le rôle possible de la démocratie américaine.

M. Halliburton, sujet anglais, juge à Halifax, dans les colonies du nord, ressent contre l'Amérique la rancune et la haine que doit naturellement éprouver contre une si menaçante voisine tout bon sujet anglais, anglican de religion et tory renforcé d'opinion; cette haine a un motif tout politique, par conséquent accidentel : il n'y a en elle aucune philosophie. Qui ne voit que M. Halliburton est bien plus emporté contre l'Amérique à cause de sa séparation d'avec l'Angleterre qu'à cause de ses tendances démocratiques, et contre l'esprit d'envahissement des Américains bien plus parce qu'ils menacent le Canada que parce qu'ils ont envahi le Mexique? Son dernier livre, *the English in America,* est, sous prétexte d'études historiques sur les anciennes colonies de l'Amérique du Nord, un long pamphlet contre le protestantisme, l'Amérique et la démocratie; M. Halliburton nous avait habitués à des écrits plus amusans et plus sérieux sous leur forme légère. Que nous apprend son dernier livre? Que la démocratie n'est point propre à toutes les nations. Nous applaudissons de tout notre cœur à cette opinion; pas plus que lui, nous n'avons un goût exagéré pour la démocratie. Il nous apprend ensuite que cette forme de gouvernement était la plus convenable pour les Américains, qu'elle s'est établie dans des conditions normales, qu'elle répondait à l'esprit religieux, aux instincts des émigrans anglais, qu'elle était l'objet de tous leurs désirs. Alors pourquoi tant de dépit et de sourdes épigrammes contre un fait naturel et normal? Il nous apprend que les premiers protestans étaient pleins de vertu, de volonté; alors pourquoi aller chercher toutes les histoires et toutes les anecdotes dont s'était réjoui l'auteur d'*Hudibras,* et nous les donner pour des faits historiques, incontestables? Il porte contre les États-Unis une accusation plus grave; il les accuse d'avoir établi la république par félonie, trahison, en éludant toutes leurs promesses, en rusant avec les articles des chartes qui leur avaient été successivement accordées par le gouvernement anglais. Cette accusa-

tion se détruit d'elle-même; M. Halliburton a très bien fait remarquer que la république ne remontait ni à 1789 ni à 1796, qu'elle n'avait été fondée ni par la constitution fédérale ni par la proclamation d'indépendance, mais qu'elle avait été fondée du jour où les puritains mirent pour la première fois le pied sur le sol de l'Amérique. Faisant l'histoire de la colonie du Massachusetts, l'auteur de *Sam Slick* a très bien fait remarquer que, dès l'origine, cette colonie était une république démocratique. Que les puritains aient été intolérans, cela ne peut être nié; qu'ils aient été rusés et politiques dans leurs relations avec la couronne et qu'ils aient cherché à lui arracher le plus de concessions possible, cela n'est pas et ne peut être contesté; mais n'étaient-ils pas en droit de chercher à conserver leur liberté, pour laquelle ils avaient traversé les mers et supporté tant de maux, de chercher à reprendre la libre disposition d'eux-mêmes, à protéger leur conscience contre les empiétemens de l'anglicanisme ou de l'épiscopat? Et, pour pousser les choses à l'extrême, n'avaient-ils pas aussi le droit d'entourer comme d'une muraille leur communauté (*commonwealth*) contre les croyances et les opinions qui n'étaient pas conformes à leurs croyances et à leurs opinions, et qui auraient porté la discorde là où régnait l'union des esprits et des volontés?

Non, la démocratie américaine a une plus haute origine que la ruse et la déloyauté : elle est née, comme le gouvernement constitutionnel en Angleterre, des faits eux-mêmes; elle n'est pas le produit de théories ni de combinaisons abstraites. Les doctrines des premiers protestans portaient incontestablement leur pensée vers la démocratie, mais leur condition sociale réelle rendait la démocratie encore bien plus inévitable en Amérique. Chez nous, la démocratie est une conquête, une victoire, que sais-je? En Amérique, par deux fois, au commencement du XVIIe siècle et à la fin du XVIIIe, les conditions les plus favorables se sont rencontrées pour son établissement : à l'origine, une grande égalité de condition parmi les premiers colons; lors de la séparation d'avec l'Angleterre, une grande égalité de désirs parmi les citoyens des colonies. L'égalité de condition, de rang, d'opinions, régnait chez les dissidens, qui, pour pratiquer librement leurs croyances, préférèrent l'exil au séjour de leur patrie; elle régnait parmi eux, grace au malheur qui leur était commun, aux périls qui les enlaçaient tous dans la même solidarité, aux consolations religieuses qui étaient semblables pour tous, au même besoin qu'ils sentaient tous avoir les uns des autres, aux prières qu'ils avaient exhalées ensemble au milieu des tempêtes, au sein du désert. L'appui mutuel qu'ils étaient obligés de se prêter chaque jour sur un sol inhospitalier aurait banni de leurs ames tout sentiment d'orgueil dominateur, tout souvenir de leurs anciennes prérogatives, s'ils n'avaient pas été déjà unis par le lien de la

condition sociale, qui était à peu près la même pour tous dans la patrie qu'ils avaient quittée. Presque tous appartenaient en effet aux classes moyennes de l'Angleterre, peu d'entre eux s'étaient recrutés dans les dernières couches du peuple ou dans les rangs de l'aristocratie; quelques-uns appartenaient, comme les révolutionnaires d'Angleterre, à la petite aristocratie des campagnes, des comtés. Jamais aucun pays n'a eu une origine plus exclusivement démocratique. Il était matériellement impossible qu'une forme de gouvernement autre que la forme démocratique pût s'établir avec de tels élémens, et, lorsqu'en 1789 le gouvernement républicain fut proclamé, on peut dire qu'il y eut unanimité de sentimens et consentement universel; l'établissement de l'Union américaine ne fut point le triomphe d'une classe sur une autre classe : ce fut l'accomplissement des vœux et des désirs de la nation entière.

Fondée non sur des abstractions, mais sur des faits naturels et des instincts spontanés, il était impossible que la démocratie ne vécût pas et ne se développât point, comme il est impossible que ne se développe pas tout gouvernement, démocratie ou monarchie, qui s'appuiera sur des faits naturels et vivans. On peut avoir théoriquement des préférences pour telle ou telle forme de gouvernement, mais la vie et la nature n'ont point de préférence : elles font croître et se développer tout ce qui est doué de vitalité, tout ce qui n'est pas vicié, corrompu ou artificiel; elles sont à jamais incapables de communiquer l'étincelle vitale à une combinaison plus ou moins savante de rhéteurs et de pédans. La démocratie américaine devait vivre, parce qu'elle contient en elle tous les élémens philosophiques nécessaires à la démocratie : je veux dire un élément théocratique ou divin, et un élément de droit purement humain, l'association. La théocratie est en effet au fond de la démocratie américaine, et c'est pourquoi cette démocratie a prospéré. Toute démocratie qui ne s'appuie pas sur l'idée de Dieu est par cela même condamnée à périr, car alors elle doit prendre son principe dans l'athéisme, dans la simple croyance en l'humanité. Les protestans comprirent que l'homme, pour être libre, devait naturellement être soumis au pouvoir de Dieu; ils crurent en cette belle parole, si vraie : « La liberté vient du ciel, » et, faisant consister la liberté à n'être pas gênés dans leur développement non-seulement par des institutions traditionnelles ou par leurs semblables, mais encore par eux-mêmes, ils comprirent que, pour fonder cette liberté, il leur fallait naturellement resserrer d'autant plus les liens moraux et religieux, que les liens temporels et politiques seraient davantage relâchés. Dans les principes du protestantisme, et par conséquent de la démocratie américaine, la liberté n'est pas tant un droit qu'un devoir. Il est une chose qu'on n'a pas assez remarquée : c'est que, dans le protestantisme,

la liberté n'est pas un bienfait, c'est une nécessité attachée à notre nature morale, comme la corruption à notre nature corporelle; c'est que la liberté est notre châtiment. Être libre est une nécessité imposée à l'homme; c'est l'unique moyen que nous ayons d'accomplir notre destinée sur la terre, c'est un instrument qui nous a été donné pour accomplir notre devoir. La liberté n'est donc pas un bien; elle peut fatalement nous entraîner vers le mal. Qui nous sauvera d'elle? La foi. Étonnante doctrine que celle qui reconnaît que Dieu seul peut nous protéger contre la liberté, que nul autre que lui n'a le droit d'intervenir pour nous protéger contre elle, mais qui admet que, sans la foi, la liberté est une véritable malédiction! Conçoit-on maintenant comment des peuples animés naïvement par une croyance aussi terrible ont pu accomplir les prodigieux travaux qu'ils ont accomplis? comment les colonies anglaises de l'Amérique ont pu croître et se développer à l'infini? Ces pauvres puritains ne demandaient qu'à Dieu seul de les protéger contre eux-mêmes, et se croyaient obligés de travailler sans relâche pour accomplir leur destinée. — Laissez-moi, disaient-ils, courir la carrière que Dieu m'a imposée; ne gênez point les desseins de Dieu! — Quant à l'autre élément de la démocratie, l'élément humain ou l'association, il se retrouve également au fond des institutions américaines. La démocratie, à l'origine, y fut établie par l'association des familles, obligées de se protéger les unes les autres, d'unir leurs efforts et de se former en communes librement associées pour la défense de leurs intérêts. Qui ne voit combien cette association nécessaire et naturelle, née de la force même des choses, est préférable aux froides et abstraites théories de contrat social sur lesquelles est fondée chez nous la démocratie?

Comme le gouvernement constitutionnel et aussi bien que lui, la démocratie américaine est donc un gouvernement original, propre à la race anglo-saxonne. Elle a des vices, je le reconnais avec M. Halliburton; mais quoi! ses vices mêmes servent merveilleusement à sa grandeur. Si quelques esprits plus honnêtes que philosophiques pouvaient se récrier contre ses abus et douter des grandes destinées qui sont réservées à l'Amérique, nous les engagerions à réfléchir sur ce fait : c'est que l'Amérique peut accomplir impunément l'injustice sans qu'il lui en coûte rien. Les États-Unis s'accroissent et s'étendent par les moyens les plus injustes, par le vol à main armée, par le droit du plus fort, et pourtant, quand ces nouvelles nous parviennent en Europe, qui de nous songe à s'étonner? quelles récriminations se font entendre? quelle flétrissure nos journaux et nos hommes d'état infligent-ils à tant de déloyauté et de rapacité? Aucune. Quelques réflexions courtes et sommaires, le plus souvent une simple constatation et un simple enregistrement de ces faits, pas un éclair d'indignation, voilà ce qui

se produit. N'y a-t-il pas et dans ces injustices impunies et dans l'indifférence morale avec laquelle les accueillent tous les états européens, grands et petits, la marque de la fatalité? Lorsque les nations peuvent commettre impunément le crime et l'injustice, elles sont assurées d'un long avenir; lorsque l'indifférence ou mieux la stupéfaction seule accueille leurs actions, elles sont assurées d'un grand succès. Elles étonnent en attendant qu'elles épouvantent, et cet étonnement leur annonce bien clairement qu'elles ne seront pas contrariées dans leur marche, que les peuples ont déjà accepté leur domination, et qu'ils ont, aussi bien qu'elles-mêmes peuvent l'avoir, le pressentiment de leur grandeur future, le sentiment de la fatalité qui les pousse. Tout profite d'ailleurs aux États-Unis et contribue à aveugler les yeux de l'Europe sur l'équité de leurs actions; l'infatuation démocratique qui règne aujourd'hui sur notre continent nous empêche de voir sous leur vrai jour la couleur des actes qui s'accomplissent au-delà des mers. Nul ne trouve mauvais qu'une république s'agrandisse, et nous amnistions ses injustices par un silencieux étonnement.

Quelle forme la civilisation prendra-t-elle aux États-Unis? Il est fort difficile de le dire; mais nous pouvons noter ici deux observations qui ressortent de l'étude attentive des faits, et qui confirment notre croyance dans les grandes destinées de l'Union américaine.

Le premier de ces faits, c'est que l'Amérique du Nord traverse aujourd'hui une sorte de barbarie temporaire. Les colonies anglaises, et plus tard les États-Unis jusqu'à une époque récente, n'avaient été, comme culture intellectuelle, comme mœurs et esprit moral, qu'une sorte de prolongement européen : ils étaient véritablement civilisés, et civilisés à la manière européenne. Depuis un certain nombre d'années, l'Amérique rentre peu à peu dans une sorte de semi-barbarie. Sans pouvoir déterminer la date précise du jour où a commencé ce fait, on pourrait le faire remonter à la présidence de Jackson. Toutes les anciennes notions de morale et d'équité s'effacent. Une sorte d'ardeur sauvage, d'impatience et de turbulence se montre de toutes parts. Les maîtres véritables de cette société, les chefs réels ne sont plus les Franklin, les Washington et les Jefferson; MM. Webster et Clay sont bien leurs continuateurs, mais ils ne gouvernent qu'en apparence; les maîtres véritables, ce sont tels ou tels généraux à demi barbares, tels ou tels aventuriers, et de plus en plus ce fait s'étend et se généralise. Au sein de cette semi-barbarie, le caractère de la race anglo-saxonne se modifie et s'altère; il change et se retrempe; le caractère anglais disparaît; un caractère américain et exclusivement américain se forme et se manifeste peu à peu. Ainsi peu à peu l'Europe est oubliée, et une civilisation sans précédens, complétement originale, et dont il est impossible de prévoir l'avenir, s'élabore lentement dans le

sein de cette vaste fermentation. Les États-Unis ont une sorte de puissance d'absorption vraiment magnétique et naturelle, qui n'a rien de politique et qui ne doit rien à l'excellence relative ou au prestige de ses institutions. Les émigrans ne s'habituent pas à la vie américaine; ils font mieux, ils s'y anéantissent et s'y plongent comme dans un Léthé, où ils oublient aussitôt leur origine, leur patrie première et leurs anciennes mœurs. L'influence des émigrans sur l'Amérique est au contraire complétement nulle; une fois débarqués, ils sont comme perdus au sein de ces vastes fourmilières d'hommes ou de ces déserts sans fin de la nature, et force leur est bien de devenir barbares. Et ce ne sont pas seulement les émigrans qui subissent cette attraction; la Louisiane, dont la population est d'origine française, ne compte pas au nombre des états les plus civilisés du sud. L'ancienne patrie y est oubliée, l'ancien langage s'est transformé en patois. Ainsi, partie de la civilisation, cette société semble vouloir traverser une sorte de vie barbare pour arriver à une civilisation qui nous est inconnue. Seulement cette barbarie s'appuie sur tout ce que la civilisation a obtenu de résultats pratiques et matériels par l'agriculture, par l'industrie, par le crédit. Que peut être une civilisation sortie d'une barbarie qui a en elle de tels moyens de puissance? Incontestablement une civilisation décuplée et élevée jusqu'à un degré qu'aucune nation n'a encore atteint.

Le second fait que nous voulons signaler, c'est la précipitation extraordinaire de ce peuple. Ce n'est pas une précipitation aventureuse, c'est une précipitation fatale; c'est quelque chose comme le phénomène qui se produisit à la chute de l'empire romain, lorsque les hordes barbares arrivèrent en se poussant les unes les autres, entraînées, ainsi que le disaient leurs chefs eux-mêmes, par une puissance inconnue. Du sein de la démocratie américaine, il semble perpétuellement qu'on entende s'élever ces paroles : Hâtons-nous! hâtons-nous! craignons d'arriver trop tard. La destinée nous attend et nous appelle; faisons en sorte d'être prêts pour l'heure où se jouera la fortune du monde et où le sort des peuples sera réglé. L'heure des grandes batailles s'avance, et nous devons y assister. — Rien ne leur coûte pour cela. Les Américains n'ont aucun souci de leur existence, aucun souci de l'existence d'autrui; ils comptent pour rien la vie de l'homme. Leurs gigantesques opérations industrielles sont assises sur le hasard, leurs chemins de fer sont construits pour un usage provisoire. Leurs villes, bâties de bois, s'élèvent comme par miracle et sont détruites avec la première étincelle qui vole sur l'aile du vent. Nulle part les accidens ne sont plus nombreux qu'aux États-Unis; ils comptent même au nombre des principaux événemens de ce pays. Il ne s'écoule pas de jour où l'on ne voie paraître en tête des journaux américains ces sinistres paroles : « Explosion d'un *steamer*, explosion d'une machine à vapeur, des-

truction de tout un quartier à Philadelphie, incendie à New-York, quatre-vingts personnes tuées, etc. » Et immédiatement les machines sont remplacées, les rails rétablis, les villes rebâties, les bateaux à vapeur reconstruits, les morts oubliés, et le mouvement continue ardent, irrésistible.

L'Amérique, comme l'Angleterre, est un pays de civilisation moderne; quelles que soient leurs différences, elles ont le même esprit; leurs gouvernemens, bien que différens, dérivent du même caractère moral. On n'aperçoit pas, en Amérique, de principes qui nous soient inconnus et qui n'aient pas été mis en pratique chez les nations modernes ou chez les peuples d'autrefois; seulement, tandis qu'en Europe ces élémens et ces principes vont s'affaiblissant avec la décadence des peuples et la mort des formes politiques et des institutions, en Amérique ils se retrempent au sein de cœurs et d'ames encore incultes, au sein de la vie active, et ils cherchent dans le chaos des faits ceux dans lesquels ils pourront s'envelopper pour croître et briller aux yeux du genre humain sous la forme d'institutions, de croyances et de mœurs. La liberté, le respect de l'individualité humaine, l'esprit d'investigation, la foi dans le travail, tous ces principes de notre civilisation sont les mêmes qui, en Amérique, accomplissent les merveilles que les voyageurs les plus prévenus sont forcés de reconnaître. Après avoir écrit deux volumes contre l'Amérique du Nord, M. Halliburton est amené à lui rendre justice : il est obligé de confesser que les États-Unis méritaient ce qu'ils ont obtenu. L'Amérique continue donc non-seulement les destinées de la race anglo-saxonne, elle continue le mouvement et les traditions du genre humain et le cours de la civilisation telle que nous la connaissons et l'aimons. Nos préférences sont les siennes, à cette différence près, que ces préférences sont chez nous des désirs, et que pour l'Amérique, elles sont des faits et des lois. L'Amérique peut bien être un triste présage pour l'Europe, à qui elle prédit son affaiblissement, à qui elle montre la civilisation se retirant d'elle pour se réfugier dans les forêts et les déserts; mais elle n'est pas un embarras pour le monde, comme le sont d'autres races qui avec elles amènent de nouveaux principes, des élémens de civilisation qui nous sont inconnus, et qui menacent non de continuer l'histoire, mais de la recommencer, la Russie par exemple.

Nous venons de prononcer le nom de la Russie; c'est là l'ennemi de la race anglo-saxonne encore plus que du continent. Elle menace matériellement l'Europe et peut bien méditer d'en faire sa proie; mais elle est l'ennemie de la race anglo-saxonne, non à la façon d'une grande puissance qui hait l'empire qui lui fait obstacle, mais à la façon d'un homme qui hait un autre homme dont la nature est inconciliable avec la sienne; elle lui est opposée par instinct, par caractère, par

mœurs, par tout ce qu'il y a de plus intime dans la nature humaine. La race slave est contraire à la raison de l'existence de la race anglo-saxonne; il arrivera certainement un jour où, pour que l'une des deux puisse vivre, l'autre devra disparaître. La Russie nie toutes les croyances, toutes les institutions de l'Angleterre et de l'Amérique; son caractère est la contre-partie du leur. A la place du courage moral, de l'individualité, règnent ici l'humilité, la soumission; à la place de l'activité, l'inquiétude. Là l'empereur est plus que le chef, le roi, le guide de ses sujets : il est leur pontife suprême; il est plus que leur pontife, il est leur dieu. C'est lui qui peut à son gré donner à ses peuples une volonté et la leur retirer, leur commander le travail ou les laisser dans l'oisiveté; il peut à son gré disposer en leur faveur et des biens de ce monde et des biens du ciel. Sans lui, ses sujets seraient païens et idolâtres; c'est par lui qu'ils sont chrétiens. C'est en lui qu'ils ont véritablement la vie, le mouvement et l'être. On dirait que le magnétisme, l'électricité, tous les fluides invisibles, sont le moyen par lequel l'empereur de Russie gouverne les races qui lui sont soumises; rien n'échappe à sa vue, et, à quelque distance que ses sujets soient placés, en France, en Italie et dans les pays les plus lointains, il trouve moyen de leur communiquer ses volontés et de dicter les paroles que leur bouche prononce. Tous les voyageurs et tous les hommes qui ont vécu intimement avec des sujets russes dans les pays étrangers s'accordent à les dépeindre comme très français de mœurs et très voltairiens de langage; mais que la Russie vienne à être mise en cause, aussitôt s'échappe un flot de religion grecque, de mysticisme, de respectueuse humilité, comme s'ils étaient en présence de leur tout-puissant empereur. Sans son empereur, le peuple russe est imitateur, prend facilement les mœurs européennes; avec son empereur, il retrouve son originalité, son caractère propre. Il n'est rien que par cette étrange et magnétique autorité. On dirait, en vérité, que chaque matin il se passe entre l'empereur et ses peuples un bizarre dialogue; les peuples prosternés s'écrient : « Père, donne-nous une ame; n'as-tu rien à nous commander? N'y a-t-il donc rien à faire de nous? Donne-nous une ame, afin que nous puissions comprendre et exécuter tes commandemens. » Et alors le magique empereur leur insuffle un enthousiasme d'un instant, laisse pénétrer en eux une parcelle d'ame, une ombre d'esprit; il leur infiltre une apparence de volonté, la volonté d'obéir, la volonté de la patience et de la soumission, puis il la leur retire en la leur promettant de nouveau pour les occasions prochaines; il ménage pour l'heure des grands combats cette étincelle qu'il leur communique. Non moins hostile aux instincts de la race anglo-saxonne que l'autocratie russe, la religion grecque est encore plus opposée à sa foi individuelle; il n'y a pas de croyances libres et fortes

en Russie; la religion de l'état est une sorte de doctrine abstraite et indéfinissable qui descend sur le peuple russe, et qui est destinée à opérer en lui à son gré et à son heure, comme la grace divine dans le catholicisme. On pourrait nommer la religion grecque le *catholicisme des chancelleries;* ce n'est pas des cathédrales et des temples, c'est du fond des cabinets diplomatiques, des administrations, que la religion sort pour se répandre dans le cœur du peuple. Là le prêtre se reconnaît presque indigne de proclamer le Dieu qu'il sert, et il laisse cet office aux bureaucrates, qui transforment leurs administrations en atelier de mysticité. Combien tout cela est séparé de notre civilisation! quelle différence entre ce caractère et le caractère des races saxonnes tel que nous l'avons décrit!

De cette description du caractère de la race anglo-saxonne ressort naturellement un fait, c'est sa parfaite antipathie avec le génie de cette autre race qui apparaît menaçante à l'horizon. D'un côté est le génie de la liberté; de l'autre, le génie de l'autorité. Sans crainte d'être accusé de partialité et d'aveugle admiration pour des peuples étrangers, nous avons voulu décrire le caractère d'une race qui a toujours cru en elle-même, qui a toujours eu une foi invincible en l'individu; nous avons voulu montrer et faire prévoir le combat inévitable qui devra s'engager, et la fatalité qui pousse l'une contre l'autre, d'une part, les sociétés qui croient que rien n'est excellent sur la terre que la force morale, la vertu, le travail, l'expansion sans contrôle de l'individualité humaine, et, de l'autre côté, celles qui croient que rien n'est bon, au contraire, que la concentration de ces mêmes forces, la soumission, l'obéissance et l'unité. Nos préférences sont naturellement du côté des nations qui représentent dans cette lutte nos instincts et nos mœurs, qui sont intéressées à les maintenir; ces peuples peuvent être plus ou moins hostiles à notre patrie, mais ils ne sont pas hostiles à notre civilisation, et, dans la crise qui travaille l'humanité, ce n'est pas le sentiment patriotique qui est ému: c'est le sentiment le plus étendu qu'un homme puisse avoir, c'est le sentiment de la civilisation.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES ÉTUDES

HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

EN PROVINCE DEPUIS 1848.[1]

II.

NORMANDIE ET BRETAGNE. — PROVINCES DE L'OUEST.

I. — NORMANDIE. — L'AGRICULTURE NORMANDE. — RECHERCHES SUR L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE ET MUNICIPALE DE L'ANCIENNE NORMANDIE.

La Normandie est sans contredit celle de nos provinces qui renferme le plus grand nombre d'érudits. La première entre toutes, elle a donné le signal des recherches actives et consciencieuses; la première aussi, elle s'est dégagée des traditions d'une science surannée. Sa curiosité inquisitive s'est portée sur les sujets les plus divers; les événemens politiques eux-mêmes n'ont pu ni refroidir son zèle ni arrêter ses publications, et quand on veut étudier ce qu'elle a fait depuis quatre ans, on se trouve en présence d'une véritable bibliothèque.

Les *Études* sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen-âge sont sans contredit l'un des travaux d'érudition les plus importans qui aient paru dans ces dernières années, non-seulement par le mérite d'exécution qu'on y remarque, mais aussi par la nouveauté du sujet, car l'agriculture, jusqu'à ce jour, a été négligée par les érudits presque autant que par les gouvernemens. L'auteur, M. Léopold Delisle, de Valongnes, après avoir été couronné en 1849 par la *Société Libre* du département de l'Eure, qui s'est chargée de l'impression de l'ouvrage, vient de remporter à l'Académie des Inscriptions le grand prix Gobert. M. Delisle, au début du livre, s'attache à

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

montrer quelle était dans la Normandie, aux divers degrés de l'échelle sociale, la condition des populations agricoles, et il reconnaît l'existence d'une classe moyenne dont les membres, sous le nom de *vavasseurs*, formaient la contre-partie de la bourgeoisie des villes. Les *vavasseurs*, comme les ouvriers affranchis des corporations industrielles, travaillaient pour leur propre compte, et percevaient pour eux-mêmes les profits de leur travail, en restant toutefois astreints vis-à-vis des seigneurs à certaines redevances et à certaines corvées. Quant aux serfs, dans la Normandie, leur position était à peu près la même que dans le reste de la France; ils remplaçaient auprès des grands propriétaires ruraux les domestiques et les ouvriers à la journée, travaillaient pour leur maître et vivaient à ses dépens. De même qu'il y avait différentes classes d'hommes, il y avait aussi différentes classes de terres, et comme le système économique de la société du moyen-âge était basé sur la propriété, le sol, ainsi que les habitans, avait sa hiérarchie. Les terres nobles, qui occupaient nécessairement le premier rang, obligeaient leurs possesseurs, vis-à-vis de ceux dont ils relevaient féodalement, à l'hommage et au service militaire; les terres roturières étaient assujetties à des rentes et à des corvées. Les premières, espèce de majorat inaliénable auquel étaient attachés le titre et le nom, étaient indivisibles; les secondes pouvaient se partager à l'infini : aussi, dès le moyen-âge, la propriété roturière était-elle extrêmement morcelée. M. Delisle cite plusieurs exemples à l'appui de ce fait, sur lequel il insiste avec raison, parce qu'il a été généralement méconnu, et il rappelle entre autres la terre dite *le fief aux roses*, qui se composait de 76 ares, partagés en cent dix parcelles exploitées par trente-neuf tenanciers.

Après avoir traité la question de propriété, M. Delisle passe à la question d'exploitation. Le système du métayage, qui donne par moitié les fruits de la terre au propriétaire et au fermier, était pratiqué sur un assez grand nombre de points de la Normandie, comme il l'est encore de nos jours dans la plupart de nos départemens du centre. Il y avait aussi les baux à loyer, qui étaient de trois, de six ou de neuf années, et dont les prix s'acquittaient en grains, en argent et en une foule de redevances telles que volailles, œufs, gibier, etc. L'une des principales clauses de ces baux était que le fermier, pendant toute la durée de son bail, emploierait sur sa ferme toutes les pailles et les fumiers, et qu'il ne pourrait changer les assolemens. L'importance qu'ont prise de nos jours les questions agricoles donne à toute cette partie du livre un véritable intérêt, et il est curieux de constater que sur un grand nombre de points de la France les choses se passent encore aujourd'hui comme au XIIIe siècle. La différence entre le présent et le passé n'est souvent que dans les institutions féodales, et ces institutions fournissent encore à M. Delisle un remarquable sujet d'études; mais, tout en rendant justice à l'étendue de ses recherches, nous pensons qu'il s'est montré par trop indulgent à l'égard de la féodalité. Que le *droit du seigneur* par exemple, ce droit dont on s'est fait une arme contre le moyen-âge, n'ait existé dans la Normandie que très exceptionnellement; que M. Delisle ne l'ait rencontré qu'une seule fois, et même comme formule comminatoire, l'exercice de ce droit étant subordonné au refus que faisait le nouveau marié de donner, le jour de ses noces, un morceau de porc ou un gallon de vin à son seigneur, — il ne s'ensuit pas pour cela qu'on ne le rencontre pas dans d'au-

tres provinces, sous d'autres noms, et c'est tirer, ce nous semble, d'un fait particulier une conclusion beaucoup trop générale que d'affirmer que les paysans, à l'occasion de leur mariage, n'étaient point soumis vis-à-vis de leurs seigneurs à des obligations plus avilissantes que celles auxquelles ces derniers étaient eux-mêmes astreints vis-à-vis de leur suzerain. Nous admettons que la féodalité, à un moment donné de l'histoire, ait constitué un progrès relatif, surtout sur les institutions chevaleresques; nous admettons qu'elle ait substitué dans de certaines limites la notion de l'ordre et du droit à la notion de la force; mais, ces concessions faites, nous regardons comme hors de doute que, dans les rapports du maître au vassal, du noble au vilain, la féodalité ne fut que trop souvent oppressive ou absurde. On a méconnu long-temps ce qu'elle a eu d'utile; ce n'est pas une raison pour méconnaître, d'autre part, ce qu'elle a eu de vicieux, et si nous insistons sur ce point, c'est qu'on se montre généralement trop disposé à passer sans transition d'un extrême à l'autre. Il n'est pas un seul des grands noms de notre histoire qu'on n'ait traîné tour à tour des gémonies au panthéon, il n'est pas une seule des institutions du passé qu'on n'ait flétrie avec colère ou réhabilitée avec enthousiasme; et comme la mode historique change tous les dix ans, on se demande avec défiance si l'histoire écrite à la distance des siècles, au lieu d'être une vérité, n'est pas trop souvent une succession de systèmes.

La partie des *Études* sur l'agriculture normande qui se rattache à la police rurale, à l'administration des paroisses, à l'état moral et matériel des populations agricoles, présente un grand nombre de faits nouveaux. Même à l'époque où la féodalité est dans toute sa puissance, le système électif pour certains offices de justice se maintient dans plusieurs cantons, et, quoiqu'il n'y eût point dans les campagnes de communes légalement organisées, on voit cependant l'esprit d'association suppléer à l'imperfection des institutions sociales. Lorsqu'une paroisse a des affaires d'intérêt public à débattre, elle délègue par voie d'élection des procureurs chargés de les poursuivre; elle nomme également par le même système les répartiteurs et les collecteurs des tailles; elle vote des fonds pour l'entretien des églises, des chemins, des ponts, des gués; elle soulage par des associations de bienfaisance les misères privées; enfin elle présente en bien des points une organisation très avancée. La population normande était nombreuse, et si les campagnes, dans la Normandie comme dans le reste de la France, furent souvent réduites à la dernière misère, la cause de cette misère doit surtout être attribuée aux guerres étrangères et aux guerres civiles et féodales. Il est même à remarquer que la prospérité des populations agricoles n'est pas toujours en rapport avec le progrès de la civilisation, car il est incontestable qu'elles étaient plus heureuses au XIIe et au XIIIe siècle qu'elles ne le furent depuis, sous Henri IV par exemple, et surtout sous Louis XIV. Dans les temps ordinaires, le bien-être matériel paraît avoir été à peu près satisfaisant. La nourriture était abondante et même assez variée; elle se composait, outre les légumes dont la production était très active, de lard, de bœuf salé, d'œufs, de potage aux pois, de poisson salé, tel que le hareng et le *crespois*, c'est-à-dire la chair de baleine et autres gros cétacés. M. Delisle indique, dans certaines abbayes, la pitance quotidienne des travailleurs agricoles, qui était supérieure à ce que consomment aujourd'hui la plupart de nos paysans. L'instruction primaire (qu'on nous

passe ce mot appliqué au moyen-âge) paraît même avoir reçu un certain développement. La plupart des paroisses avaient une école où l'on apprenait les élémens de la langue latine; c'était là que se formaient les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce, et quand ils avaient terminé leurs études, ils continuaient à cultiver en attendant les ordres ou la collation d'un bénéfice. Les *vavasseurs*, c'est-à-dire les paysans de cette classe moyenne qui répondait, comme nous l'avons vu, à la bourgeoisie des villes, fréquentaient ainsi que les clercs les écoles rurales; et comme on trouve au XIIIe siècle un assez grand nombre de chartes rédigées au propre et privé nom de simples paysans sans l'intervention de l'autorité civile et religieuse, on peut croire que ces paysans étaient assez instruits pour s'occuper eux-mêmes de la rédaction des actes qui les intéressaient.

Les détails que M. Delisle donne sur l'exploitation du sol et la culture proprement dite ne sont ni moins variés ni moins neufs que ceux qui se rapportent à la constitution de la propriété. Au moyen-âge comme de nos jours, le manque d'argent et l'organisation vicieuse du crédit étaient l'une des plaies les plus profondes de l'industrie agricole; l'usure ruinait les propriétaires et les cultivateurs, et la ruine, en cas de gêne, devait être bientôt consommée, le taux légal de l'argent ayant été porté parfois à des sommes excessives, comme sous Philippe-Auguste par exemple, où il était fixé à 2 deniers pour livre par semaine, soit 43 pour 100 par an. Il résultait de là que l'emprunteur était souvent obligé de faire à ses créanciers l'abandon de sa terre, ou que, pour éviter cet abandon, il constituait une rente perpétuelle dont le taux était en général de 10 pour 100. Si grande qu'ait été la pénurie de l'argent, on peut croire néanmoins, d'après les témoignages des textes, que l'agriculture normande, au moyen-âge et principalement au XIIIe siècle, avait atteint déjà un assez notable degré de perfection. D'immenses travaux de défrichement s'exécutent à cette date sur tous les points de la province. Dans la question des cours d'eau, les coutumiers devancent de plusieurs siècles notre loi sur les irrigations. Les travaux de desséchement des grands marais sont exécutés, pour la première fois en Europe depuis les Romains, dans le Lincolnshire, par les enfans expatriés de la Normandie. Dès le XIIe siècle, l'exploitation des tourbières est en pleine activité, l'aménagement des forêts est habilement et sévèrement surveillé, et les terres arables reçoivent des soins qui témoignent que la culture était sinon très avancée, du moins fort intelligente. Sans que l'on se doutât le moins du monde des lois de la chimie, on avait été conduit, par la seule observation, à un emploi judicieux des engrais; on appliquait la marne tous les quinze ou dix-huit ans, et, sur le littoral, on faisait un grand usage des détritus de plantes marines et du sable de mer, comme cela se pratique encore de nos jours. Les baux stipulaient les fumures et les assolemens, qui étaient en général des assolemens triennaux. Le nombre des labours était également réglé; les paysans qui n'avaient point assez de terres pour entretenir l'attelage d'une charrue s'associaient entre eux; les plus pauvres travaillaient leurs champs à la bêche, et c'est ce qu'on appelait les *laboureurs de bras*. Les propriétés roturières, par suite de leur extrême morcellement, recevaient des tenanciers des soins très minutieux, et l'on trouve au XIIIe siècle la mise en œuvre de certains procédés, le sarclage des céréales par exemple, qui rappellent les pratiques perfectionnées de la culture romaine. L'élève des chevaux et des bestiaux avait atteint, comme l'agriculture proprement dite, un notable développement : les nobles entretenaient à grands frais

des haras considérables, et dès le XIIIe siècle on achetait pour l'amélioration des races des béliers d'Espagne et d'Angleterre.

Nous ne suivrons pas plus long-temps M. Delisle à travers les détails de son livre. Ce que nous venons de dire suffit pour montrer l'étendue et la variété de ses recherches sur un sujet que l'érudition n'avait point abordé jusqu'à ce jour. Nous souhaitons vivement que des travaux analogues soient entrepris sur les autres provinces de l'ancienne France, car les questions traitées dans les *Études* sur l'agriculture normande s'adressent non-seulement aux érudits, mais même aux hommes pratiques. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur sur l'heureux choix de son sujet et sur la sagacité avec laquelle il interroge les textes en apparence les plus insignifians; mais nous lui recommanderons d'éviter à l'avenir l'accumulation sur un même fait de détails d'une même nature; nous lui recommanderons surtout une ordonnance plus sévère, car son travail, en bien des pages, est resté à l'état de notes. M. Delisle, qui est jeune, possède à un degré éminent le sens intime de l'érudition, et tout son effort aujourd'hui doit être de faire dominer la méthode synthétique sur ce procédé d'analyse qui l'entraîne souvent dans des détails par trop secondaires.

L'histoire ecclésiastique de la Normandie, qu'on pouvait croire épuisée par les nombreuses recherches dont elle a été l'objet antérieurement à la révolution française, s'est rajeunie depuis quelques années; les écrits des laïques, comme ceux des membres du clergé, sont étudiés sous le triple point de vue de l'archéologie, des mœurs, des institutions, et il est résulté de ce concours un ensemble de publications très recommandables.

La cathédrale de Rouen, décrite en détail par les archéologues, se trouvait, pour ainsi dire, démontée pièce à pièce, et il fallait demander au livre de M. Hyacinthe Langlois la description de ses stalles, au livre de M. Deville la description de ses tombeaux, à M. l'abbé Langlois l'histoire de ses maîtres de chapelle et de ses musiciens. Un membre de l'académie de Rouen, M. Fallue, a repris en sous-œuvre, en historien plutôt qu'en archéologue, tous les travaux de ses devanciers; il les a complétés par l'étude d'un grand nombre de documens inédits, et, au lieu de s'en tenir à la simple description du monument, il a écrit la monographie de l'église dans ses rapports avec la société civile et politique. Le travail de M. Fallue a le mérite bien rare d'une ordonnance très régulière, et l'auteur a su y établir beaucoup d'unité en partant de ce principe, que, le christianisme étant seul resté debout au milieu de l'ébranlement ou de la ruine de toutes les institutions humaines, on pouvait, dans le dédale du passé, trouver un fil conducteur en groupant autour des institutions chrétiennes les faits de l'ordre séculier. Étendant, d'après cette méthode, ses recherches au diocèse tout entier, M. Fallue a rencontré sur sa route une foule de questions d'un intérêt élevé, et, en donnant l'histoire des évêques, des conciles, il a été naturellement conduit à traiter du rôle joué par les ecclésiastiques normands dans la conquête de l'Angleterre, de la police introduite par eux dans ce royaume, puis de la domination anglaise dans la Normandie, des guerres de religion, et enfin des querelles du jansénisme. C'est là, on le voit, un travail fort important; M. Fallue y a consacré dix années de sa vie : il a beaucoup fait pour l'histoire de sa province, et l'Institut a fait, ce nous semble, trop peu pour son livre en lui accordant tout simplement une mention très honorable.

A côté de l'histoire de la métropole de Rouen, nous placerons, quoique se

rattachant à un tout autre ordre d'idées, l'écrit de M. Ramée : *L'Art et l'Archéologie au* XIXe *siècle : Achèvement de Saint-Ouen de Rouen.* Après avoir tracé rapidement l'histoire archéologique de cette belle église depuis l'abbé Marc d'Argent, qui jeta les fondemens du chœur en 1218, l'auteur examine comment les architectes chargés de l'achèvement de la façade par la loi du 25 mars 1845 se sont acquittés de leur œuvre. La critique est des plus vives, et, pour la rendre plus pénétrante encore, M. Ramée a comparé ce qui a été fait de nos jours avec deux plans projetés au XVIe siècle. Le parallèle, il faut en convenir, n'est point flatteur pour l'art moderne, et, pour notre part, nous approuvons fort les conclusions générales de M. Ramée, à savoir que, lorsqu'il reste des parties très notables d'un édifice portant le cachet d'un grand style et d'une époque déterminée, on ne les démolit pas pour les reconstruire à neuf dans un style tout différent; que la fantaisie dans l'architecture archéologique n'est rien autre chose que du vandalisme, et qu'il vaut mieux laisser les monumens tels qu'ils sont que de les défigurer en les restaurant.

L'*Histoire du Prieuré du Mont-aux-Malades-lez-Rouen*, par M. l'abbé Langlois, rappelle de tous points l'ancienne école bénédictine. L'homme le plus éminent de cette école, Mabillon, souhaitait qu'il y eût dans chaque abbaye, dans chaque prieuré un religieux qui en écrivît l'histoire, non-seulement pour sauver les souvenirs qui intéressent la science du passé, mais aussi pour offrir aux âges modernes l'exemple des antiques vertus et des saints dévouemens : c'est pour obéir à ce précepte du maître que M. Langlois a pris la plume, et qu'il a écrit sous l'inspiration d'un double sentiment, le patriotisme et la piété. A défaut de talent, dit-il, le cœur l'a fait historien. Enfant, il a joué sur les tombes des hôtes oubliés du *Mont-aux-Malades;* prêtre, il s'est assis dans leurs stalles au chœur de leur église, et dans le vieux prieuré, devenu de nos jours une école ecclésiastique, il a évoqué la mémoire des morts pour offrir le tableau de leurs travaux au clergé qui a recueilli leur héritage. Tout en se plaçant à ce point de vue, M. Langlois n'a point pour cela circonscrit ses études aux limites de l'histoire ecclésiastique, et son livre contient beaucoup plus de choses que le titre ne semble le promettre. Dans une période de sept siècles, de 1120 jusqu'à notre temps même, il suit pas à pas les annales du prieuré, et il rencontre sur sa route plus d'un curieux épisode, entre autres celui qui se rattache à l'exil de Thomas Becket dans la Normandie et à la correspondance que le célèbre archevêque de Cantorbéry entretint avec les religieux du Mont-aux-Malades. Cette correspondance, qui avait échappé jusqu'à présent à l'attention des érudits de la province elle-même, s'ajoute comme un document précieux à l'histoire de la lutte que saint Anselme ouvrit en Angleterre contre le pouvoir royal, lutte qui prépara peut-être plusieurs siècles à l'avance, dans la Grande-Bretagne, la rupture violente de la couronne et de l'église. Le chapitre consacré à la maladrerie qui était annexée au prieuré et les recherches sur la lèpre présentent, quoique le sujet n'ait rien de bien neuf, un côté intéressant, en ce sens que l'auteur, profondément pénétré du sentiment chrétien, a montré, d'une façon heureuse, comment, à côté de la terreur profonde qu'inspiraient les lépreux, il y avait, en même temps que la pitié, un sentiment très réel de vénération. On les respectait tout en les redoutant, comme on respectait Job, leur patron, dont l'image était dans toutes les maladreries, parce qu'on pen-

sait que Dieu, en les soumettant aux plus terribles épreuves, les prédestinait par d'intolérables douleurs aux joies de l'éternité; on les appelait les *vénérables frères infirmes*, on pourvoyait attentivement à tous leurs besoins, et la chevalerie elle-même les avait réhabilités en créant l'ordre de Saint-Lazare, qui devait dans l'origine avoir un lépreux pour grand-maître. L'histoire de la lèpre a été souvent étudiée par les érudits modernes, mais personne peut-être jusqu'ici n'avait saisi avec autant de justesse que M. Langlois ce qu'on pourrait appeler le caractère mystique de cette maladie terrible, et le sens profond des rites solennels dont on entourait, en les isolant des hommes, les malheureux qui en étaient atteints.

Les derniers chapitres du livre de M. Langlois sont consacrés à l'histoire littéraire du prieuré du Mont-aux-Malades. La même loi qui imposait aux religieux de cette maison la pratique incessante de la charité leur imposait aussi le travail. « L'oisiveté, disent les statuts, pernicieuse à tous les hommes, est non-seulement pernicieuse, mais encore odieuse et abominable dans un chanoine régulier, obligé d'apprendre tant de choses et de les enseigner aux autres. Qui ne sait que la vie humaine est trop courte pour suffire à notre instruction »? Pénétrés de la vérité de cette maxime, les pieux habitans du prieuré s'efforcèrent à toutes les époques de la mettre en pratique, et M. Langlois suit en détail leurs travaux littéraires depuis l'origine jusqu'à l'époque moderne. Les appréciations critiques sont mêlées dans une juste mesure aux notions biographiques, et, parmi les noms qu'il cite avec de curieux détails, nous avons remarqué celui d'Antoine Corneille, religieux du Mont-aux-Malades et troisième frère de l'auteur du *Cid*. Antoine Corneille, qui remporta plusieurs prix aux concours de l'Immaculée Conception de Rouen, rappelle dans quelques-uns de ses vers, qui sont peu nombreux du reste, la manière large et sévère de son illustre aîné, et si la religion ne l'avait enlevé aux lettres, on dirait peut-être aujourd'hui les *trois Corneille*. Malgré la spécialité restreinte du sujet, le livre de M. Langlois touche à bien des questions. On peut y puiser de très utiles enseignemens, et si l'auteur s'est égaré quelquefois dans le domaine de l'histoire générale, s'il a insisté un peu longuement sur des détails connus ou d'un intérêt très secondaire, on ne peut que donner des éloges à l'exactitude de ses recherches, à l'impartialité de sa critique.

L'histoire ecclésiastique considérée dans ses rapports avec l'histoire des mœurs a aussi fourni à M. de Formeville, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, le sujet de publications intéressantes. M. Delisle, l'auteur des *Études* sur l'agriculture normande, avait signalé, dans un curieux travail intitulé *Des Monumens paléographiques relatifs à l'usage de prier pour les morts*, les rouleaux funéraires sur lesquels on inscrivait dans les couvens les noms des personnes mortes pour les recommander aux prières des fidèles. A la suite d'un rapport intéressant sur le travail de M. Delisle, M. de Formeville a publié, soit *in extenso*, soit par extraits, quelques-uns de ces rouleaux, qui remontent au commencement du XIIe siècle, et particulièrement ceux qui concernent saint Bruno, fondateur des chartreux, Mathilde, fille de Guillaume-le-Conquérant, et le bienheureux Vital, fondateur de l'abbaye de Savigny. Composés de feuilles de parchemin en nombre indéfini, les rouleaux funéraires étaient tantôt *perpétuels*, tantôt *annuels*, tantôt *individuels*; les premiers, dé-

posés à demeure sur les autels, n'étaient jamais ni déplacés ni transportés au dehors; les seconds circulaient entre les églises affiliées à une même association mystique pour faire connaître annuellement le nom des morts; les troisièmes étaient expédiés au décès de chaque frère, pour réclamer en sa faveur l'intercession de tous les associés. Lorsqu'il s'agissait d'un simple religieux, la formule était très concise : — Un tel, enfant de notre congrégation, est mort; nous réclamons vos prières pour son ame, et, de notre côté, nous prierons pour vous. — Lorsqu'il s'agissait d'un grand personnage, d'un homme éminent en dignités ou en vertus, le rouleau déployait toutes les pompes du style, et souvent même on l'illustrait de dessins. Le soin de rédiger l'article nécrologique était confié aux plumes les plus habiles, et, quand cet article avait reçu l'approbation générale, on le remettait à un messager qui allait d'église en église, de monastère en monastère, emportant suspendue à son cou la funèbre encyclique. Le voyage du *porte-rouleau* durait souvent une année tout entière. Quand il arrivait dans un couvent, on le recevait avec la plus grande bienveillance, on le faisait bien boire et bien manger, on lui donnait un peu d'argent, et, lorsque la communauté avait pris connaissance de sa missive, elle s'assemblait pour célébrer l'office des morts en mémoire de ceux qui lui étaient recommandés. Ce n'est point seulement sous le rapport des mœurs, mais aussi sous le rapport littéraire, que les *rouleaux* présentent un véritable intérêt, car on y rencontre, outre des déclamations mystiques, un certain nombre de morceaux de poésie, dont quelques-uns ont été composés par des femmes. M. de Formeville remarque à cette occasion qu'une seule femme, Héloïse, a su, dans le moyen-âge, tourner agréablement le vers latin, et si nous avions voix délibérative dans l'institution tant soit peu décrépite des concours universitaires, nous donnerions comme matière de prix quelqu'un des sujets traités par l'abbesse du Paraclet. Il serait piquant de mettre aux prises la muse la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée du XIIe siècle, avec la muse du pensum et le latin *fantaisiste* de l'université du XIXe siècle.

La publication des documens dans la même spécialité a marché de front avec celle des travaux originaux, et c'est à un érudit d'Évreux, M. Théodose Bonnin, que l'on doit le plus curieux de ces documens, le *Journal* des visites pastorales d'Eudes Rigaud, qui occupa le siége archiépiscopal de Rouen au XIIIe siècle, et qui jouit auprès de saint Louis de la plus haute faveur. Ce que fit le saint roi pour la réforme des mœurs publiques, Eudes Rigaud le tenta pour la discipline ecclésiastique. Chrétien austère, il voulait faire régner dans les couvens la régularité imposée par les fondateurs des ordres religieux et ramener à la perfection primitive des institutions qui, dès le siècle suivant, allaient marcher rapidement vers la décadence. Rigaud, qui savait que la vigilance est l'un des premiers devoirs d'un pasteur, faisait de nombreuses visites dans les communautés soumises à sa juridiction; il y procédait à de sévères enquêtes, et consignait de sa propre main les résultats de ces enquêtes sur un journal intitulé : *Regestrum visitationum*. Ce journal, qui va de 1248 à 1269, contient sur les maisons religieuses de la Normandie les plus curieux détails. Ces maisons, au nombre de deux cents, renfermaient deux mille trois cent quatre-vingt-six personnes; mais, comme ce nombre n'est indiqué qu'une seule fois, et que le registre des visites comprend une période de vingt et

un ans, il faut tenir compte du mouvement de la population, et porter au moins à quatre mille le nombre total des individus. Or, sur ce nombre total, et dans la période que nous venons d'indiquer, l'évêque trouve cent quarante-trois moines susceptibles d'être réprimandés. Il les désigne tous par leur nom, en indiquant la nature de la faute ou du délit. Onze avaient manqué à leur vœu de pauvreté en conservant un peu d'argent dans leurs coffres; dix autres avaient joué aux dés ou chassé, malgré le précepte qui défend aux gens d'église de verser le sang des hommes ou des animaux; vingt-quatre avaient troublé par leurs intrigues le calme et le bon ordre; huit s'étaient laissé aller à la colère; vingt-cinq buvaient avec excès, et soixante-quinze avaient encouru le reproche d'incontinence; deux étaient soupçonnés d'avoir commis avec violence un attentat aux mœurs; deux autres avaient volé et fait un faux. Ainsi, dans l'espace de vingt et un ans, et sur quatre mille individus, quatre seulement s'étaient rendus coupables de délits tombant sous le coup de la justice humaine; les autres avaient péché contre la règle et la conscience. Si, comme on a tout lieu de le croire, la statistique de l'archevêque Rigaud est exacte et rigoureuse, on ne peut qu'admirer l'ordre et la régularité qui régnaient encore à cette date dans les maisons religieuses, et, suivant la juste remarque d'un critique normand, il faut singulièrement rabattre du reproche de déréglement que tant d'écrivains ont fait peser sur les moines du moyen-âge : la vertu n'a pas toujours eu dans le monde une aussi belle majorité.

Les couvens de femmes, sous le rapport de l'austérité monastique et de la simple morale humaine, présentent des résultats moins satisfaisans. Sur treize établissemens de ce genre qui existaient en Normandie, quatre étaient absolument sans reproche; trois sont notés pour des fautes légères, et six pour de véritables désordres. En ce qui touche les fautes légères, si le journal de l'évêque Rigaud eût été connu au XVIIIe siècle, on n'eût point manqué de dire que Gresset y avait puisé l'idée de *Vert-Vert*, car on y trouve, aussi durement censurées par le prélat qu'elles ont été gracieusement chantées par le poète, toutes les coquetteries de la cellule, toutes les futilités du parloir, les grandes préoccupations des petites choses et cet amour des chiffons élégans qui l'emporte souvent dans le cœur des femmes légères sur l'amour terrestre, et qui semble aussi quelquefois dans le cœur des dévotes balancer l'amour divin. On avait beau faire, on ne pouvait venir à bout d'empêcher les religieuses de fermer leurs coffres à clé pour y enfermer de petits meubles et des objets de toilette, et elles se consolaient du regret de ne pouvoir s'en servir par le bonheur tout féminin de les posséder en fraude et de les regarder en cachette. Quelques-unes avaient des petits chiens, des écureuils, mais plus généralement des alouettes. Ce n'étaient là certes que péchés mignons; cependant l'inflexible archevêque ne voulut pas même permettre aux pauvres filles ces innocentes distractions : il fallut sacrifier les écureuils et les alouettes. On se rejeta alors sur les poulets; mais le sévère prélat intervint encore, et décida que ces oiseaux seraient nourris par la communauté, sous prétexte qu'ils étaient entre les sœurs un sujet constant de querelles. Ces détails sont bien minutieux sans doute, mais ils ont leur charme et surtout leur intérêt historique, en ce qu'ils montrent ce qu'était dans les âges de foi vive la vie monastique, à quelle abnégation l'autorité de la règle soumettait les individus, et combien dans les

plus petites choses la volonté humaine était pliée au joug du devoir. Sous un autre rapport, le *Journal* de Rigaud mérite de fixer l'attention des historiens; il prouve que, toutes les fois que des symptômes de décadence se manifestèrent dans l'église, il se rencontra toujours au sein de l'église elle-même des hommes éclairés et sages qui s'efforcèrent d'arrêter les progrès du mal. Le relâchement de la discipline, les mauvaises mœurs des moines, les richesses immenses du clergé furent, on le sait, l'une des causes les plus puissantes du triomphe de la réforme, et l'histoire, qui se range trop souvent du parti des vainqueurs, a dressé un piédestal à Luther, parce qu'il avait signalé au mépris du monde les désordres qui de son temps déshonoraient le cloître et le sanctuaire; mais ce que l'histoire n'a pas dit, c'est que les abus signalés par Luther avaient été dans l'église gallicane constamment combattus avec plus de rigidité et d'éloquence peut-être par des hommes qui, tout en restant dans le cercle inflexible de la tradition dogmatique, pressentaient de loin la révolution du XVIe siècle, et cherchaient à la prévenir, comme on prévient les révolutions, par de sages réformes. L'archevêque Rigaud fut du nombre, et de la sorte il se rattache à cette école à la fois progressiste et conservatrice qui est si dignement représentée dans le haut clergé par saint Bernard, Pierre d'Ailly et Gerson, et dans les rangs inférieurs par les prédicateurs populaires Thomas Connecte, Guillaume Pepin, Maillard et Menot.

Les institutions civiles, les mœurs, les traditions, les monumens, ont été, sur tous les points de la Normandie, étudiés, décrits, dessinés, restaurés avec un zèle infatigable. Les monographies locales sont très nombreuses, et nous avons distingué dans le nombre, moins peut-être sous le rapport de la science que sous le point de vue d'une originalité attrayante, les *Essais historiques* de M. Decorde, curé de Bures, sur les cantons de Neufchâtel, de Londinières et de Blangy. Enfant de la campagne et, comme il le dit avec un juste sentiment de la noblesse de cette profession, fils de cultivateur, l'auteur des *Essais historiques* n'affiche aucune prétention au titre de savant. Il aime son pays, il en connaît tous les paysages, toutes les églises, toutes les familles, celles du pauvre comme celles du riche, et il raconte avec une grande simplicité ce que lui ont appris, sur ce pays qu'il ne quittera sans doute jamais, les vieux parchemins, les traditions, les causeries vagabondes à travers les champs et les bois. Les livres de M. Decorde ressemblent à ces petits jardins des presbytères de campagne, où l'on respire, avec le parfum des fleurs sauvages, le calme et la paix. Tout y est simple, honnête, et c'est toujours le bon curé qui cause avec ses paroissiens. L'auteur, qui ne s'inquiète guère des transitions, des péroraisons ou des exordes, commence l'histoire du canton de Londinières par une dissertation sur l'ornithologie de ce canton, dissertation qui se termine par une recette pour l'embaumement d'après le procédé Gannal. Des oiseaux, il passe aux druides et aux Celtes; puis il entre dans les cimetières pour lire les épitaphes. Il monte dans tous les clochers pour apprendre l'âge et le nom des cloches, et, à propos de la cloche, il fait l'histoire de la marraine, et, par la même occasion, l'histoire du parrain. Savez-vous, par exemple, pourquoi la plus belle cloche de Bures s'appelait Gabrielle? C'est que, dans la brillante campagne d'Arques, la belle Gabrielle habitait le château de Tourpes, aux environs de Bures; qu'Henri IV était alors à Arques, et qu'il allait souvent à Tourpes déguisé en marchand de

bœufs. Un jour, le royal amant causait théologie avec sa belle maîtresse, — au XVIe siècle, l'amour et la théologie s'accordaient mieux que le papisme et la réforme, — et, comme la dame de Tourpes pressait le Béarnais de se convertir, — peut-être en l'embrassant, c'est un détail omis par l'auteur : — « Mon bel ange, dit le Béarnais, êtes-vous aussi bonne catholique que vous voudriez que je le fusse? Allez-vous souvent à la messe? — Je ne l'entends jamais sonner, la cloche de Bures est si petite! — Eh bien! pour que vous l'entendiez sonner à l'avenir, je vous enverrai les cloches de la première ville que je prendrai. » Peu de temps après, Henri, maître d'Hesdin, envoyait à Bures un carillon complet, et, comme Gabrielle était la plus belle des femmes, on donna son nom à la plus belle des cloches du carillon de Bures. Les savans et les pédans, — la distinction n'est pas toujours facile à faire, — trouveront sans doute que les livres de M. Decorde pèchent par la méthode, et qu'ils manquent de ce qu'on appelle la rigueur scientifique. Le reproche serait grave, si l'auteur avait écrit pour conquérir les suffrages de l'Académie des Inscriptions; mais, comme il a eu le bon esprit d'écrire tout simplement pour ses compatriotes, comme il a voulu populariser quelques notions historiques intéressantes, placer quelques ruines sous la protection des traditions locales, attacher enfin par le souvenir au sol qui les nourrit les robustes enfans de la terre normande, nous ne l'inquiéterons pas sur quelques détails de mise en œuvre; il a fait mieux que beaucoup de savans de profession : il a mis dans ses livres du patriotisme et du cœur, et certes un bon sentiment vaudra toujours mieux qu'une bonne phrase.

Les documens publiés par M. Bonnin, sous le titre de : *Souvenirs et Journal d'un bourgeois d'Évreux*, se rattachent, comme les livres de M. Decorde, à ce que nous appellerons l'école populaire historique. L'auteur de ces *Souvenirs* est un vannier d'Évreux, Christophe Rogue, né en 1765, mort en 1830. Ils s'étendent de 1740 à 1830, l'auteur s'étant appliqué à raconter non-seulement ce qu'il avait vu par lui-même, mais aussi ce qu'il avait recueilli de la bouche des vieillards contemporains de son enfance. Il y a là, au point de vue local, un intérêt véritable; le passé y revit jour par jour dans ses moindres détails; la période révolutionnaire mérite surtout d'être lue, car ici, comme dans toutes les villes de province, les excès de la terreur se montrent dans leur sauvagerie et leur ridicule, et c'est là une remarque que nous aurons encore occasion de faire plus d'une fois. Étranger aux passions politiques, élevé par son bon sens et son humble condition au-dessus des ambitions de parti, l'auteur des *Souvenirs* assiste au drame de 93 comme un spectateur désintéressé qui suit du parterre les péripéties d'une tragédie sanglante, et quand la guillotine se dresse sur la place publique, quand on renverse les vieux monumens, quand on emprisonne des bourgeois paisibles, il se demande avec surprise ce que cette bonne ville d'Évreux, si honnête et si calme, a fait pour qu'on la traite ainsi. Il ne comprend rien au progrès par le meurtre, le pillage et la destruction, et ce récit simple et naïf, sans prétention, sans phrases ambitieuses, ce récit souvent incorrect s'élève parfois à la dignité de l'histoire. On sent dans ces pages, écrites sous l'impression des événemens contemporains, combien la perspective d'un demi-siècle change la physionomie des choses, et combien de mensonges ont dû s'entasser, malgré la bonne foi des auteurs, dans les livres écrits à dis-

tance. La préface que M. Bonnin a placée en tête du *Journal* est un morceau distingué, dans lequel sont exprimés en fort bons termes les sentimens les plus honorables. L'auteur a surtout raison quand il reproche à la classe que l'on désigne généralement sous le nom de haute bourgeoisie son indifférence pour les études sérieuses, principalement pour les études historiques. Il y a là, pour un fait particulier et restreint, une remarque juste et qu'on peut étendre fort loin, car, à part quelques hommes, en très petit nombre, qui donnent à leur vie le but sérieux du travail, la plupart des personnes riches s'allanguissent dans le bien-être matériel. Tout en vivant de ce qu'on nomme la vie du monde, elles ne s'aperçoivent pas que, dans les rangs de la société qui leur sont inférieurs par la fortune, le niveau intellectuel s'élève sans cesse; en un mot, elles jouent aujourd'hui vis-à-vis du prolétariat le même rôle que la noblesse au XVIIIe siècle a joué vis-à-vis de la bourgeoisie. En ne marchant pas, elles s'exposent à être bientôt dépassées, de même qu'en s'isolant du mouvement qui s'accomplit autour d'elles, en ne s'y mêlant pas pour le régulariser, elles préparent peut-être à leur insu les crises les plus graves.

Ce que M. Bonnin a fait pour Évreux, M. Mancel (1) l'a fait pour la ville de Caen, en expliquant, dans une courte et vive préface, le genre d'intérêt des mémoires locaux. Le *Journal d'un bourgeois de Caen* s'étend de 1652 à 1733, et, comme le remarque avec raison le savant éditeur, en écoutant cette causerie simple, naïve et pleine de sens, sur les hommes et les choses d'autrefois, on assiste souvent avec une illusion parfaite à la vie du passé; on devient Normand du XVIIe siècle, et, par distraction, on appelle le préfet M. l'intendant, et l'adjoint M. l'échevin.

Les Insurrections populaires en Normandie pendant l'occupation anglaise au XVe siècle, par M. L. Puiseux, contiennent, dans un petit nombre de pages, beaucoup de faits curieux et des aperçus justes et nouveaux. Après le martyre de Jeanne d'Arc, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, étaient ou indifférens à l'affranchissement de la France ou ralliés au parti anglais. Le peuple de Paris lui-même, en se levant au nom du parti démocratique contre les Armagnacs, en donnant la main au duc de Bourgogne, se trouvait fatalement et presque logiquement conduit à une alliance avec l'étranger. L'administration vigilante et sévère du roi d'Angleterre, Henri V, avait maintenu dans la Normandie la paix et une certaine prospérité; mais à la mort de ce prince la paix cessa, les vieilles coutumes normandes, respectées par Henri V, étaient ouvertement violées. Les Normands se rappelèrent alors que ces Anglais qui les dépouillaient et les tuaient étaient les fils des vaincus d'Hastings. Une vaste conspiration s'organisa dans le Bessin et le pays de Caen, depuis Bayeux jusqu'à Honfleur, dans le Cotentin, dans le pays de Caux, et jusque dans le Maine et le Perche. Le chef de cette conspiration était un simple paysan dont on sait à peine le nom, qu'on appelle indistinctement *Quatrepié*, *Quatepié* ou *Cantepie*. Soixante mille hommes se réunirent sous ses ordres; mais, peu de temps après

(1) On doit encore à M. Mancel : *Établissement de la Fête de la Conception Notre-Dame*, par Wace; — *le Père André*, documens inédits, en collaboration avec M. Charma; — *Caen sous Jean Sans-Terre;* — *Essai sur l'histoire littéraire de Caen aux onzième et douzième siècles;* — une édition annotée des *Origines de quelques coutumes anciennes* de Moisant de Brieux, et diverses brochures sur la Normandie.

cette prise d'armes, Quatrepié fut tué sous les murs de Caen. La guerre étouffée sur un point se rallumait sur un autre. Un paysan, Lecarnier, souleva les habitans du pays de Caux; Lecarnier et ses Cauchois, aidés de quelques capitaines de Charles VII, emportèrent Harfleur d'assaut, et en moins de six semaines ils prirent Fécamp, Montivillers, Graville, les Loges, Valmont, Arques, Lillebonne, Tancarville, Saint-Valéry. Ces bandes furent détruites comme les premières; mais le signal était donné, et quelques années plus tard la terre normande fut délivrée de ses oppresseurs, car c'est là le seul mot qui convienne, et l'on peut dire que la domination anglaise en France ne fut qu'un véritable brigandage. Le travail de M. Puiseux n'est qu'une esquisse très rapide; mais, dans une note, il promet sur le même sujet une étude plus étendue et plus complète. Nous ne pouvons que l'engager à donner tous ses soins à ce tableau historique, en lui recommandant toutefois de mettre plus de simplicité dans le style et de se défier des exordes et des péroraisons à effet. La devise d'un de nos plus grands hommes de guerre, *res non verba*, doit être aussi celle des érudits.

La bibliographie qui intéresse si directement l'histoire, et qui sert de point de départ indispensable à toutes les recherches, la bibliographie a été l'objet de quelques études intéressantes. Bien avant l'Académie des Sciences morales, le secrétaire perpétuel de l'académie de Caen, M. Julien Travers, avait senti la nécessité de répandre dans les campagnes, par l'attrait de la lecture et surtout par le bon marché des livres, des connaissances utiles et de bons sentimens. En homme qui a vu les choses de près et qui se défie des églogues transportées dans l'économie sociale, M. Travers s'est demandé s'il était possible et comment il était possible de détrôner les *Véritables Liégeois* et les *Mathieu Laensberg*, ces livres sibyllins du cultivateur et du berger. Pour déterminer ce qu'il fallait faire dans ce genre, il a cherché ce qu'on avait fait, et il a dressé, depuis l'origine même de leur apparition, le catalogue raisonné et critique des almanachs et des annuaires de la Manche et du Calvados. L'annuaire, qui constitue en province l'aristocratie des almanachs, a subi depuis plusieurs années bien des vicissitudes : purement statistique à l'origine, il est devenu agricole, industriel, historique et littéraire. En raison même de ce progrès, les annuaires de province, jusqu'à ce jour, n'ont obtenu faveur qu'auprès des classes éclairées et riches; ils ne prédisent ni les révolutions, ni la mort des grands personnages, ni les crimes intéressans qui excitent à un si haut degré les sympathies de la foule. Ils sont tout simplement positifs et instructifs : c'est là un grand obstacle aux succès populaires, et de plus ils coûtent 50 centimes, ce qui représente pour un grand nombre de lecteurs la moitié d'une journée de travail, et pour beaucoup d'individus un inconvénient que ne compensent ni les avantages d'une instruction solide, ni l'attrait d'une lecture sérieuse. Nous recommandons le travail de M. Julien Travers aux philanthropes naïfs qui traitent à Paris, du fond de leur cabinet, l'importante question de l'instruction primaire, et qui s'occupent, du point de vue académique, de la diffusion des lumières. Nous ne voulons point railler leur zèle et leurs efforts, mais nous croyons que de long-temps encore *Mathieu Laensberg* l'emportera dans les campagnes sur l'Académie des Sciences morales. Ce n'est pas une raison, du reste, pour que les écrivains dévoués à la cause du véritable progrès se découragent, car la plus grande preuve de talent que l'on puisse donner,

c'est de parler à l'ignorance, en s'en faisant écouter, la langue de la science et du bon sens. On a tellement abusé de la mise en scène littéraire, que le bon sens et l'honnêteté sont aujourd'hui les plus sûrs élémens de succès.

Riche en hommes éminens dans tous les genres, la Normandie, qui sait garder le culte religieux des nobles souvenirs, ne pouvait négliger la biographie, et, dans ce genre, elle est encore la province la plus féconde de la France. Les notices biographiques de MM. Boisard, Puiseux, E. Charles, de Beaurepaire, Gautier, Mancel, de Chennevières, sont, chacune dans sa spécialité, de bons morceaux de critique historique, philosophique, littéraire et artistique. Les études de M. Charma sur Lanfranc et sur Fontenelle unissent à l'exactitude historique une remarquable élévation de vues et de sentimens, et on y reconnaît l'influence salutaire qu'exerce sur l'érudition l'habitude de la pensée philosophique, car on sait que M. Charma s'est fait dans les sciences spéculatives un nom distingué.

Nous aurions encore bien des volumes à feuilleter pour compléter l'analyse des travaux publiés depuis quelques années par les érudits normands et pour donner une preuve nouvelle de ce que nous avons dit plus haut, à savoir que sur aucun autre point de la France l'activité n'a été aussi grande. Il suffira d'indiquer les études de M. l'abbé Cochet sur les églises des arrondissemens du Havre et de Dieppe, et ses recherches sur l'imprimerie à Dieppe; la belle publication de M. de La Sicotière, intitulée *le Département de l'Orne archéologique et pittoresque*, publication qui, sous le rapport de l'exécution typograhique et de la beauté des dessins, ne le cède en rien aux produits des presses parisiennes; *le Calvados pittoresque et monumental*, dirigé par M. G. Mancel; les *Antiquités gallo-romaines du vieil Évreux*, de M Bonnin; *l'Avranchin historique et monumental*, de M. Le Héricher, et le *Dictionnaire du patois normand* de MM. Al. et Éd. Du Méril. Ce dernier travail, plein de savantes recherches, s'ouvre par une introduction remarquable qui touche à la fois à de curieux problèmes d'histoire et de philologie, et le seul reproche que l'on puisse adresser aux auteurs, c'est, dans le relevé des mots de leur dictionnaire, de n'avoir point assez cherché, assez recueilli par eux-mêmes, et de s'en être quelquefois rapportés avec trop de confiance aux communications des autorités rurales. Les instituteurs et les maires de campagne ne sont souvent, en fait de linguistique et même d'orthographe, que des autorités fort peu compétentes, et l'orthographe du patois en particulier présente des difficultés qui sont de nature à embarrasser les hommes les plus habiles eux-mêmes. Les vétérans de l'érudition normande ne sont point restés en arrière de ce mouvement actif et fécond : M. le Prévost a continué ses recherches sur l'histoire et la topographie du département de l'Eure; M. de Caumont a conduit jusqu'au cinquième volume le *Bulletin monumental*, collection précieuse, dans laquelle se trouvent consignés les travaux des membres de la société française pour la conservation des monumens, et il a publié récemment le second volume de la *Statistique archéologique du Calvados*; M. Cheruel a donné, en 1850, un très bon volume contenant trois chroniques de Normandie restées inédites, et qui s'étendent de 473 à 1378. Les *États provinciaux de la Normandie* ont été pour M. de Formeville l'objet de longues et patientes recherches. L'Angleterre elle-même a fourni son contingent, et, sous le titre de *the Records of the House of Gournay*, M. Daniel Gurney a publié à Londres, en 1848, une série de documens importans.

Le livre de M. Joachim Ménant, de Cherbourg, *Du Droit de vie et de mort*, se rattache par le côté historique au sujet qui nous occupe. M. Ménant, qui s'applique à démontrer philosophiquement l'inviolabilité de la vie, et qui déploie dans cette démonstration une remarquable élévation de sentimens et de pensées, a tracé à grands traits l'histoire de ce qu'on pourrait appeler la mort violente dans l'humanité, suicides, morts du champ de bataille, duels et supplices. Il dresse la statistique des soldats qui sont tombés par la guerre, des têtes qui sont tombées par le fer du bourreau, et il le dit avec raison, « c'est à donner le vertige. » Il y a dans ce vaste inventaire de faits effrayans beaucoup de science, un bon style, un peu trop de philanthropie peut-être, eu égard à la perversité humaine, et un talent distingué.

Les associations littéraires et scientifiques ont poursuivi avec un grand zèle le cours de leurs publications. La *Société des antiquaires de Normandie*, fondée en 1833, a déjà donné dix-sept volumes de *Mémoires*, qui contiennent des documens d'une grande valeur et des travaux originaux qui n'ont souvent rien à envier aux Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Nous avons remarqué dans le volume de 1850 une curieuse biographie de Jean Goujon, par M. Léchaudé d'Anisy. Jusqu'ici les biographes de ce grand artiste l'ont tous fait naître à Paris en 1520. M. Léchaudé, s'appuyant sur des documens locaux, réclame, pour la paroisse de Saint-Laurent de Condel, l'honneur d'avoir donné le jour au Phidias français, et si cette rectification biographique n'a point pour elle la certitude absolue, elle a du moins toutes les apparences d'une grande probabilité. Les *annuaires* publiés par l'*Association normande* comprennent, comme les *Mémoires* de la Société des antiquaires, les cinq départemens qui correspondent à la circonscription de l'ancienne province; mais ils se rapportent plus particulièrement à l'agriculture, à l'industrie et à la statistique, tandis que les publications des académies et des sociétés particulières des villes sont tout à la fois scientifiques, historiques et littéraires. Au premier rang de ces publications, il faut placer celles des académies de Rouen, de Caen et de Bayeux. Les recherches biographiques, les curiosités littéraires, tiennent dans les travaux des Rouennais une large place, et, comme preuve, il suffit de citer depuis 1848 le travail de M. l'abbé Picard sur le séjour de Bourdaloue dans la capitale de la Normandie, les recherches de M. Ballin sur Pierre Corneille, le mémoire de M. Clogenson sur certaines particularités de la vie de Voltaire. A Caen, les travailleurs ne sont ni moins zélés ni moins nombreux; mais les études ont un caractère plus encyclopédique, ce qui tient peut-être à l'existence simultanée de la faculté des sciences et des lettres et de la faculté de droit. MM. Julien Travers, Charma, Léon Tillard, ont fait marcher de front dans le chef-lieu du Calvados la philosophie, l'histoire, l'économie politique, et il y a, nous le pensons, peu de localités en France où la littérature et les sciences morales aient été cultivées avec plus de zèle et de succès. A Bayeux, les publications, très nombreuses, sont plus particulièrement historiques, et il semble que cette ville se souvienne encore d'avoir été le dernier refuge de la nationalité normande, et qu'elle se reporte toujours avec complaisance, malgré la distance des siècles, vers un passé qui lui rappelle tant de glorieux souvenirs. Les *Mémoires* de la *Société académique de Cherbourg*, quoique moins variés et moins nombreux que les publications des sociétés dont nous venons de parler, ont aussi une valeur très sérieuse, et, parmi les travaux estimables qu'on y rencontre, ceux de M. Coup-

pey sur la législation anglo-normande seront consultés avec profit par les personnes qui s'occupent de l'histoire de la jurisprudence du moyen-âge, histoire si peu connue jusqu'ici et si prétentieusement défigurée par la monomanie tudesque du symbolisme ou la philosophie du progrès humanitaire. Nous devons mentionner aussi l'*Annuaire du département de la Manche*, qui forme aujourd'hui une collection de vingt-deux volumes. Cet annuaire, outre la partie administrative et statistique, contient une partie archéologique, historique et biographique intéressante, due à MM. Alexis de Tocqueville, de l'Académie française, Victor Le Sens de Cherbourg, E. Pillet, Julien Travers, etc. L'*Annuaire du département de la Manche* est l'une des meilleures publications provinciales de la France.

A l'énumération déjà si longue des ouvrages ou recueils dont nous venons de parler, nous ajouterons la *Revue de Rouen*, dans laquelle la bibliographie et l'archéologie sont si bien représentées par le savant bibliothécaire de cette ville, M. A. Pottier, et le *Journal des Savans de Normandie*, dirigé par M. Alfred Du Méril. L'histoire et l'archéologie occupent dans ces deux recueils une large place, et de la sorte ces deux sciences arrivent jusqu'au public par une périodicité constante et étendue.

II. — BRETAGNE ET PROVINCES DE L'OUEST — RENNES ANCIEN ET MODERNE. — LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES. — L'ÉGLISE POITEVINE.

La Bretagne, qui était, il y a quelques années, l'objet d'une curiosité si vive, et à laquelle ont été consacrées de nombreuses et importantes publications, n'a produit depuis 1848 qu'un très petit nombre d'ouvrages dignes d'être mentionnés. L'archéologie romaine et celtique, la numismatique, y sont plus généralement étudiées que l'histoire proprement dite, et encore ne trouvons-nous dans ces deux spécialités que des livres d'un intérêt secondaire. Les *Bardes bretons du* VIe *siècle*, de M. de La Villemarqué; la *Biographie bretonne*, publiée par M. G. Levot, conservateur de la bibliothèque de Brest, avec la collaboration de MM. de La Villemarqué, de Courson, Duchatellier; la continuation de l'*Histoire de Rennes*, de M. Marteville, la notice de M. Cunat sur Saint-Malo, et les études critiques de M. G. Lejean sur *la Bretagne, son histoire et ses historiens*, sont les seuls travaux vraiment intéressans que la vieille Armorique ait vu paraître dans ces dernières années.

A côté du livre de M. de La Villemarqué, dont la *Revue* s'est déjà occupée, *Rennes ancien et moderne*, par Ogée et A. Marteville, doit figurer au premier rang parmi les publications bretonnes. Ce livre, en trois volumes, se compose de deux parties distinctes : l'une, celle traitée par Ogée, qui date du XVIIIe siècle; l'autre, traitée par M. Marteville, qui date de cette année même. M. Marteville a complété, par des recherches exactes et savantes, ce qui manquait au travail de son devancier; il l'a mis en rapport avec les progrès de la science moderne, et enfin il l'a conduit jusqu'à nos jours, en complétant l'histoire par la statistique. La partie relative au moyen-âge est strictement locale, elle intéresse particulièrement les enfans de la ville dont elle retrace les annales; mais on trouve dans le XVIIIe siècle, à propos de l'histoire du parlement de Bretagne, un épisode qui intéresse de la manière la plus directe l'histoire générale de notre

pays, et qui est raconté là avec des détails nouveaux, des vues nouvelles et un très juste sentiment de la réalité et de la portée des faits; nous voulons parler de la lutte soutenue par le parlement de Rennes à propos de l'affaire de M. de La Chalotais. Cette affaire est trop connue pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici tous les détails; mais, en la présentant comme l'un des préludes de la révolution française et en l'étudiant principalement de ce point de vue, M. Marteville a su mettre en relief des faits trop souvent méconnus par les historiens de cette révolution. La lutte commencée par le parlement de Rennes pour une question d'impôts se complique, au milieu du XVIIIe siècle, d'une lutte non moins grave contre la société de Jésus. Le parlement, appelé à Paris, auprès du roi, répond aux remontrances du monarque par une démission en masse. Le 10 novembre 1765, La Chalotais, son fils et trois autres conseillers sont arrêtés; une haute cour de justice est installée au palais de Rennes, et les accusés, après un assez long procès, sont conduits en exil à Saintes. L'opinion publique s'émeut en leur faveur, et Louis XV, pour conjurer le mécontentement, déclare, par lettres patentes, qu'il ne veut point trouver de coupables, et lève l'arrêt d'exil. La Chalotais repousse avec fierté ce pardon du roi, il proteste contre la clémence; au nom de la justice, il refuse d'être déclaré innocent par un acte d'autorité souveraine, et demande à être jugé tel d'après les formes légales. Dès ce moment, les plus hautes questions politiques furent soulevées par la magistrature française. On demanda d'abord si le roi avait le droit d'intervenir directement dans une affaire de procédure. Les parlemens du royaume répondirent par la négative, en définissant nettement la séparation des pouvoirs, et, ce premier point une fois posé, on en vint bientôt à discuter le pouvoir royal lui-même, à rechercher son origine, à marquer ses limites. Le parlement de Rouen déclara que « le roi ne peut prononcer juridiquement la condamnation ou l'absolution de ses sujets; » le parlement de Paris, que « la volonté des rois doit être contrôlée avant d'être acceptée par les peuples, et qu'on ne doit l'accepter que d'autant qu'elle est juste. » Le parlement de Normandie fit la leçon à Louis XV en lui rappelant ces paroles de Henri IV : « La première loi du souverain est de les observer toutes. Il a lui-même deux souverains : *Dieu et la loi*. » Enfin le parlement de Rennes, qui se tenait toujours à l'extrême avant-garde, résuma toute la polémique dans des requêtes où se mêlaient les théories du *Contrat social* et la rigidité parlementaire, et dans lesquelles le mot *sujet* fut remplacé par le mot *citoyen*. Les parlemens furent dissous, mais déjà l'orage grondait sourdement, et, quelques années plus tard, le fils de La Chalotais allait mourir sur le même échafaud que Louis XVI.

M. Marteville a exposé avec un véritable talent toutes les péripéties de ce drame parlementaire où se posèrent les prémisses de la révolution, et nous ne doutons pas que, si l'on étudiait avec le même soin, sur tous les points de la France, la seconde moitié du XVIIIe siècle, on n'en tirât pour l'histoire générale d'utiles renseignemens. Il en résulterait évidemment, nous le pensons, la démonstration de ce fait, que si les dernières traditions du système féodal étaient odieuses aux populations, si le pouvoir royal lui-même était profondément déconsidéré, les vœux du pays cependant n'allaient point au-delà des réformes réclamées, en 88 et en 89, dans les cahiers des bailliages, des états provinciaux ou des états généraux. Il en résulterait encore l'assurance que le nivellement

terrible fait au nom du peuple n'a point été réclamé par lui, que la révolution dans laquelle ce peuple ne fut jamais qu'un instrument aveugle avait été préparée à son insu par les parlemens, les philosophes, la portion la plus riche de la bourgeoisie, et qu'enfin, dans tous les temps, y compris le nôtre, l'ébranlement révolutionnaire n'est jamais parti d'en bas, comme s'il était fatalement dans le rôle de la bourgeoisie française de déchaîner les passions pour les comprimer ensuite, quand elles la menacent elle-même.

La partie de l'histoire de Rennes relative à la période qui s'étend de 89 aux premières années de l'empire présente aussi un tableau instructif. Dégagée de la fantasmagorie des grandes assemblées populaires, loin des tribuns et de l'émeute, la révolution, dans les villes des provinces, se montre sous un jour particulier, avec moins d'apparat et une réalité plus appréciable. Ce qui paraît gigantesque sur une scène où s'agitent deux cent mille hommes est souvent ridicule dans un chef-lieu de district, sur un théâtre occupé par quelques centaines de comparses plus ou moins obscurs. Que l'échafaud se dresse pour les rois ou les hommes qui pèsent sur les destinées d'un pays, on peut invoquer, pour justifier le meurtre, le salut public et la raison d'état; mais qu'il se dresse pour des vieillards, d'humbles ouvriers, de faibles femmes que devrait protéger leur inoffensive obscurité, alors l'assassinat politique perd pour ainsi dire son prestige, et il n'est plus qu'un de ces crimes vulgaires qui révoltent la conscience des nations. C'est là ce qui explique la différence profonde qui sépare les histoires de la révolution écrites dans la province, au point de vue d'une localité restreinte, des histoires générales écrites à Paris. L'histoire générale, nous ne l'avons que trop vu dans ces dernières années, adoptant à son insu toutes les théories de Machiavel, justifie tout par la doctrine de la nécessité. Quelquefois même elle réhabilite la terreur, comme l'école ultra-catholique réhabilite la Saint-Barthélemy, par la doctrine cruelle des rigueurs salutaires. L'idylle terroriste fleurit sous la rosée sanglante de la guillotine, et la pitié est étouffée par la métaphysique du progrès humanitaire. En province, au contraire, on reste dans la simple appréciation des faits : on se souvient des victimes; on sait comment et pourquoi elles ont été immolées; on connaît par la tradition vivante et non par les apothéoses mensongères des partis ces affreux proconsuls qui promenaient dans les villes l'instrument de mort, et personne n'oserait les défendre ou les réhabiliter sur le théâtre même de leurs crimes. Sur ce point, l'école historique de la province est unanime : elle accepte et défend la révolution française en ce qu'elle a de grand, de sagement réformateur; elle flétrit les excès qui n'ont fait, en dernière analyse, que nuire à la cause du véritable progrès; en un mot, elle se rallie aux principes de 89 et repousse avec indignation les doctrines de 93. Cette distinction est établie à chaque page dans l'histoire de Rennes moderne, et le tableau que trace M. Marteville de l'état de l'opinion dans la capitale de la Bretagne montre bien quels étaient à cette époque les sentimens de la partie saine et vraiment éclairée de la population des provinces. Les Rennais étaient également hostiles à la tyrannie des sociétés populaires et aux ténébreuses intrigues de ceux qui conspiraient avec l'étranger. En même temps qu'ils combattaient la chouannerie et qu'ils marchaient vaillamment à la défense des frontières, ils demandaient, dans une adresse remarquable, que la convention échappât à la pression des jacobins, et donnât à la

république un gouvernement stable et des lois protectrices fondées sur la liberté et l'égalité : la municipalité de Rennes adhérait à cette adresse, et aussitôt la société populaire des *amis de l'égalité et de la liberté* demandait que les signataires fussent mis à la lanterne.

Un sentiment très juste et très sage domine dans le travail de M. Marteville. Les faits sont bien exposés, le style est clair et précis, et le patriotisme breton, qui se réveille presque à chaque page, donne à l'ensemble du livre un cachet tout particulier. En parcourant ces annales de la vieille ville armoricaine, où éclate à chaque instant le regret de la nationalité perdue, on sent que, sous l'apparente uniformité de notre système administratif, les traditions du passé sont encore persistantes et vivaces.

Quoique beaucoup moins nombreuses que dans la Normandie, les associations savantes et littéraires de la Bretagne ont cependant rendu de véritables services. Les *Mémoires* de la *Société académique de Nantes*, qui forment aujourd'hui une collection d'une vingtaine de volumes, contiennent, entre autres articles intéressans récemment publiés, un travail de M. Grégoire sur le système féodal, dans lequel l'auteur, en rendant compte d'un livre de M. Championnière, s'attache à démontrer, et sur ce point nous sommes complétement de son avis, qu'après avoir attaqué la féodalité avec une violence parfois injuste, on est tombé depuis quelques années dans un excès contraire, et que l'on en a singulièrement exagéré la réhabilitation. Nous indiquerons également dans le volume de 1850 la *Bibliographie révolutionnaire de Nantes*, par M. Dugast-Mattifeux, et dans le volume de 1848 une notice de M. Joseph Foulon sur un homme simple et modeste, Alexis Transon, qui, tout en exerçant la profession de charcutier, s'occupa avec un certain succès de philosophie et d'érudition. En écrivant la *Bibliographie révolutionnaire de Nantes*, M. Dugast-Mattifeux est parti de cette idée, qu'on entassait mensonges sur mensonges dans les histoires contemporaines de la révolution, et que, pour dégager la vérité, il fallait recourir aux documens du temps et faire ce que Descartes exigeait pour l'étude des sciences, dépouiller toutes les opinions préconçues. Les écrits signalés par M. Dugast ne sont pas très nombreux; mais ils sont fort intéressans, et nous indiquerons entre autres ce qui concerne la relation des massacres de Machecoul. Il est évident, d'après les pièces citées et d'après le témoignage même de Mme de Larochejaquelein, que le massacre de Machecoul, qui eut lieu le 21 septembre 1793, fut le signal des atrocités qui ensanglantèrent la Vendée; que la responsabilité doit en peser tout entière sur l'armée vendéenne, qui fut la première à tuer les prisonniers, et que, pour être juste, il faut reconnaître que les blancs comme les bleus se laissaient entraîner, sous prétexte de représailles, à des cruautés qui déshonorent les peuples civilisés, et que l'histoire doit toujours flétrir, sous quelque drapeau qu'elles aient été commises.

La *Société d'Émulation de Brest et du Finistère* est arrivée au tome XVI de ses *Annuaires*, en donnant dans le volume de chaque année l'histoire détaillée de quelques-unes des localités les plus importantes du département. Cette publication, à laquelle le conservateur de la bibliothèque de la marine de Brest, M. Levot, consacre tous ses soins, en cherchant avant tout à la rendre essentiellement pratique et utile, cette publication, disons-nous, jouit à juste titre dans le Finistère d'une grande popularité. C'est aussi un but pratique que pour-

suit l'*Association bretonne*. Cette association, qui a pour directeur et pour secrétaire-général MM. de Blois et Vincent de Kerdrel, se divise en deux sections, l'une archéologique, l'autre agricole; et tandis que cette dernière s'applique, au nom du progrès scientifique et matériel, à lutter contre la routine agricole, l'autre, la section archéologique, s'occupe, au nom du progrès moral, de raviver les traditions de l'antique nationalité, de tirer de ses études des enseignemens sur les mœurs, les habitudes, la foi des Bretons des vieux âges, pour présenter ces mœurs et cette foi comme modèles aux Bretons d'aujourd'hui. Il se cache peut-être une mordante épigramme et une triste vérité dans cette distinction tacite que l'*Association bretonne*, en dédoublant ainsi ses travaux, établit entre la tradition et la routine. Dans la science, elle combat la routine, parce que la science a marché, et en morale elle invoque la tradition, parce qu'elle cherche peut-être en vain autour d'elle, dans le présent, ces doctrines qui élèvent et fortifient le caractère des peuples et les nobles exemples qui les excitent au bien.

La Touraine, le Maine, l'Anjou et le Poitou forment, au point de vue historique et archéologique, un centre moins actif sans doute que la Normandie, mais important encore, sinon par le nombre, du moins par la valeur des publications. Dans la Touraine, les archéologues pratiques et les collecteurs sont plus nombreux que les écrivains. A part M. Salmon, à qui l'on doit une curieuse publication sur les serfs de l'abbaye de Marmoutiers, et qui s'occupe activement d'une histoire générale de la province, et M. l'abbé Bourassé, auteur d'un *Manuel d'archéologie chrétienne* et de quelques monographies estimables, les érudits tourangeaux n'ont fourni, en fait de publications, qu'un assez faible contingent; mais, en revanche, il est peu de provinces où l'on ait apporté plus de soins pour conserver les débris du passé, ou pour faire revivre par d'heureuses imitations les arts du moyen-âge. C'est ainsi que, par des efforts vraiment surprenans et une persistance qui rappelle celle de Bernard de Palissy, MM. Avisseau et Landais sont parvenus à établir une fabrique de poterie dans le genre de celle à laquelle Bernard a donné son nom, et à égaler ce que la renaissance a produit de plus parfait dans ce genre. C'est ainsi encore que M. Chateignier, architecte d'Amboise, a construit dans la commune de Sainte-Catherine de Fierbois, d'après le système de l'architecture anglaise du xve siècle, un château dont l'âge peut tromper l'œil le plus exercé, et que M. Guérin, de Tours, a bâti, pour le petit séminaire de cette ville, une chapelle, style xiiie siècle, d'une élégance et d'une exactitude parfaites. Le public, qui aime et respecte les vieux monumens, soutient et encourage autant qu'il le peut le zèle des artistes, et la ville de Tours a acheté récemment, pour la faire restaurer, l'église de Saint-Julien, qui était devenue propriété particulière. Cette acquisition a été faite au moyen d'une souscription volontaire dont le chiffre s'est élevé à 80,000 francs, et à laquelle tout le monde a pris part.

Angers, comme Tours, a montré pour la conservation de ses monumens ou des documens de son histoire l'empressement le plus vif. Cette ville vient d'acquérir l'importante collection d'imprimés et de manuscrits que M. Toussaint Grille avait réunis sur l'Anjou; elle en a fait imprimer le catalogue, et depuis le conseil-général a confié à M. Marchegay, archiviste du département, le soin de publier un recueil des documens angevins inédits, dont le premier volume

a paru; on ne peut que féliciter le savant éditeur de la manière dont il s'est acquitté de sa tâche. Du reste, les travailleurs dans l'Anjou n'ont guère été, dans ces dernières années, plus nombreux que dans la Touraine. Comme les traditions de famille y sont encore très puissantes, c'est surtout vers les recherches généalogiques que se tourne la curiosité, et c'est là l'initiation ordinaire aux études historiques.

Quoique l'érudition et l'archéologie aient fait, dans le Maine, depuis quelques années, des pertes très sensibles par la mort de MM. Cauvin et Richelet, cette province n'a cependant point ralenti ses travaux. Les bénédictins, en s'établissant à Solesmes, à quelques lieues de cette belle abbaye de Saint-Vincent-du-Mans, où fut écrite l'*Histoire littéraire de la France*, semblèrent chercher, dans ce voisinage même, des encouragemens et des exemples. Cette résurrection d'un ordre qui semblait à jamais éteint avec le dernier de ses représentans, le savant et vertueux dom Brial, exerça sur le mouvement des études locales une heureuse influence. Les religieux de Solesmes ont publié plusieurs ouvrages dignes sous plus d'un rapport de la vieille école bénédictine, tels que l'*Essai* sur l'abbaye de Solesmes, par dom Guéranger, et l'*Histoire de l'Eglise du Mans*. Le clergé séculier n'est point resté en arrière; M. l'abbé Voisin, dans sa *Vie de saint Julien*, son *Mémoire* sur les divisions territoriales du Maine avant le xe siècle, et son *Histoire de saint Calais*, a fait preuve de beaucoup d'érudition et d'une grande sûreté de critique historique, comme il fait preuve aussi d'une patience qui n'est plus de notre temps en se dévouant à la continuation de la *Gallia christiana*.

Le mérite sérieux de ces divers travaux place, pour l'histoire ecclésiastique, le département de la Sarthe au premier rang de nos départemens érudits, et, dans un autre genre, l'*Histoire littéraire du Maine*, de M. Hauréau, assure encore à ce même département une notable supériorité, ce livre étant incontestablement ce que l'on a publié depuis long-temps de plus complet et de plus exact en province comme travail étendu de critique et de biographie. Le Maine a produit, dans les spécialités les plus diverses, une très grande quantité d'hommes distingués, théologiens, jurisconsultes, érudits, philosophes, poètes, auteurs dramatiques, médecins ou naturalistes. Il est peu de provinces où l'aptitude des esprits soit aussi multiple, aussi variée, et c'est cette variété même qui formait le principal écueil du sujet traité par M. Hauréau, car il ne s'agissait de rien moins, sauf l'étendue du cadre, que d'une véritable biographie universelle embrassant toutes les connaissances humaines. M. Hauréau a courageusement affronté les difficultés d'un aussi vaste travail. Son *Histoire littéraire du Maine* contient, avec de nombreuses et importantes rectifications, un grand nombre d'indications nouvelles et de choses oubliées ou inconnues. L'histoire, la biographie, la critique, la bibliographie, y marchent toujours de front, et nous indiquerons entre autres, comme devant être consultées avec profit et lues avec intérêt, les notices sur Odon, abbé de Cluny, Hildebert, évêque du Mans, Jean de Courtecuisse, Raoul de la Porte, le père Mersenne, Robert Garnier, Bernard de la Ferté, Luc Percheron, Hortense Desjardins, plus connue sous le nom de Mme de Villedieu, Bernard Lamy, Duboullay, René Choppin, Guillaume et Jean du Bellay, Baïf, et une foule de poètes de l'école du xvie siècle, qui formèrent à cette date comme les satellites

de la pléiade. L'*Histoire littéraire du Maine* est encore un de ces livres, malheureusement trop rares aujourd'hui, qu'on peut indiquer tout à la fois comme une source de documens précieux pour l'histoire générale du pays et comme un modèle pour les monographies de province.

La *Société des antiquaires de l'ouest*, dont le siége est à Poitiers et qui compte aujourd'hui cent quatre-vingt-six membres, a publié depuis 1834, époque de sa fondation, treize volumes de *Mémoires*, un bulletin trimestriel, une excellente table chronologique des chartes contenues dans les manuscrits du bénédictin dom Fontenau, historiographe du Poitou, et une édition du *Cartulaire de saint Hilaire de Poitiers*, restitué d'après les copies de dom Fontenau et les titres originaux des archives de la Vienne; de plus, elle a fondé, concurremment avec la ville de Poitiers, un musée celtique, qui a été savamment décrit par M. Lecointre Dupont. Les sujets traités dans les *Mémoires* de cette laborieuse association sont variés et bien choisis. MM. de la Fontenelle de Vaudoré, Mangon de Lalande, Redet, archiviste du département de la Vienne, de Chergé, Fillon, en ont été les collaborateurs les plus assidus, et nous félicitons MM. les antiquaires de l'ouest de ne s'être point circonscrits dans les matières exclusivement archéologiques. Les *Études* de M. Boulmier sur les poètes latins du Poitou, les *Mémoires* de M. Alloneau sur la campagne du prince de Galles dans le Languedoc, l'Aquitaine et la France, et la bataille de Montcontour; l'*Essai* de M. de Saint-Hippolyte sur les batailles de Voulon, Poitiers et Maupertuis; les *Recherches* de M. l'abbé Cousseau sur la liturgie de l'ancien diocèse de Poitiers, recherches dans lesquelles l'auteur s'attache à prouver que saint Hilaire est le véritable auteur du *Te Deum;* les observations de M. Redet sur les noms de lieux dans la Vienne; l'*Essai sur les lanternes des morts*, de M. de Chasteigner, sont des travaux qui joignent à l'exactitude le mérite de l'originalité, en ce sens qu'ils peuvent apporter à l'histoire générale quelques élémens nouveaux. Les archéologues ressemblent trop souvent aux moutons de Panurge, et, comme eux, ils se suivent à la file dans les mêmes sentiers; il faut donc encourager les efforts de ceux qui tentent de se frayer des voies nouvelles, et qui s'attachent de préférence à des questions inexplorées. Or, parmi ces questions, figure au premier rang l'histoire des guerres du moyen-âge, car cette histoire écrite, soit par des érudits qui n'entendaient rien à la tactique, soit par des tacticiens étrangers à l'érudition, est encore presque tout entière à faire. La connaissance des localités et les traditions toujours vivantes sur le théâtre des grandes actions militaires expliquent d'ailleurs bien des faits omis ou défigurés dans les livres écrits à distance, et nous ne saurions trop engager les membres des sociétés savantes à suivre l'exemple de MM. Alloneau et Saint-Hippolyte (1).

La monographie la plus importante dont la ville de Poitiers en particulier ait été l'objet est due à M. l'abbé Auber : elle est relative à la cathédrale de

(1) On trouve encore dans cette partie de la France, parmi les publications récentes, la réimpression de la *Bibliothèque historique du Poitou*, de Dreux-Duradier, qui se compose de huit volumes, et a été continuée jusqu'en 1849 par M. de Lastic-Saint-Jal; une *Notice* sur le palais des comtes de Poitou, aujourd'hui le palais de justice de Poitiers, par M. Ch. Jeannel, et les *Chroniques populaires* de la même province, depuis les Gaulois jusqu'à l'an mille, par M. Le Touzé de Longuemar.

cette ville. M. Auber fait remonter l'origine de cette église au IIIe siècle, et, bien qu'il soit prudent de se défier de ces dates lointaines, on a tout lieu de croire cependant que cette appréciation est exacte, car, par des circonstances qu'il est difficile de déterminer, Poitiers forma de bonne heure une sorte d'oasis chrétienne au centre même du paganisme gallo-romain. Ce fut aux environs de cette ville, à Ligugé, que saint Martin fonda le premier monastère des Gaules; ce fut un évêque de Poitiers, saint Hilaire, surnommé par saint Jérôme le *Rhône de l'éloquence latine*, qui rendit la paix à la chrétienté, en arrêtant par la seule force de la doctrine les progrès de l'arianisme, hérésie redoutable qui enlevait à la foi nouvelle son caractère divin, parce qu'elle isolait le Dieu fait homme de l'unité trinitaire et coéternelle, et qu'elle conduisait au déisme pur, par un rationalisme barbare, ce monde à demi régénéré qui échappait à peine au matérialisme païen. Enfin ce fut à Poitiers, dans le monastère de Sainte-Radegonde, cet hôtel de Rambouillet des temps mérovingiens, que se réfugièrent comme dans un dernier asile tous les dieux de la poésie antique, et que la muse latine de la décadence mêla pour la dernière fois son chant aux hymnes de l'église triomphante. Il y a là, pour nos antiquités religieuses et notre histoire nationale, des souvenirs très attachans, et il est à regretter que M. l'abbé Auber n'ait point donné, comme introduction à la partie descriptive de son travail, une vue générale de ce qu'on pourrait appeler l'église poitevine des premiers siècles, considérée sous le rapport social et intellectuel. Il en a bien, il est vrai, touché quelque chose, mais sans développemens suffisans et en faisant toujours une trop large part aux détails architectoniques. Nous voudrions qu'on ne séparât point, comme on le fait trop souvent, l'histoire féodale, administrative et morale de l'histoire purement artistique, et que, toutes les fois que des documens originaux ont été conservés, on appliquât à ces documens la même méthode que M. Guérard au cartulaire de Notre-Dame de Paris. Quand l'âge et le style d'un monument sont déterminés d'une manière précise, il est à peu près inutile de répéter pour chaque partie la description daguerréotypée de toutes les chapelles, de toutes les colonnes, de toutes les nervures. En se perdant au milieu de tous ces détails, l'archéologie tombe à l'état d'inventaire; elle s'occupe trop des pierres et pas assez des hommes; elle devient un utile *vade-mecum* pour les architectes qui font du pastiche moyen-âge; elle reste étrangère à ceux qui cherchent dans l'étude du passé l'intérêt et l'enseignement. Ces observations, du reste, s'adressent, non-seulement à M. l'abbé Auber, dont le livre contient des parties très estimables, mais encore à la plupart de ses collègues en archéologie sacrée, qui se montrent trop généralement disposés à décrire les monumens sans les expliquer. Il ne s'agit point en effet de dire que, sous les voussures d'un portail, on trouve telle ou telle figure; il faut dire encore pourquoi cette figure se trouve là, à quel ordre d'idées elles se rattache et quel rapport elle exprime avec les mœurs du temps où elle a été exécutée. Nous ne pensons pas, comme M. l'abbé Auber, que toute la symbolique chrétienne se réduise à une exposition pure et simple de l'Ancien et du Nouveau Testament, et, pour s'en convaincre, il suffit de rapprocher l'ornementation figurée de nos églises des écrits des hagiographes, des traités allégoriques de morale connus sous le nom de *bestiaires*, des ouvrages ascétiques et même des romans et des fabliaux. Cette ornementation est une véritable encyclopédie,

un enseignement complet, et quelquefois aussi une satire vulgaire et cynique, et moins qu'une satire, une caricature. Ainsi, à Toulouse, dans l'église de Saint-Sernin, on voit dans une chaire un âne en surplis prêchant un auditoire de porcs crossés et mitrés, et, à côté de ce singulier tableau, on lit ces mots : *Calvin le porc preschant.* Les monumens de ce genre sont nombreux, et l'on peut citer encore ce chapiteau d'une église de Caen sur lequel l'artiste a traduit en pierre un épisode grotesque d'une aventure galante attribuée à Aristote par les conteurs du moyen-âge. Le philosophe de Stagyre, disent les trouvères, s'éprit, en passant dans la ville de Caen, d'un vif amour pour la fille d'un boulanger. Il en obtint un rendez-vous, et il fut convenu qu'elle l'introduirait chez elle au moyen d'un grand panier qui servait à monter les sacs de farine par la fenêtre du grenier. A l'heure dite, le panier descendit jusque sur le pavé de la rue; le philosophe s'y plaça de son mieux, et la jeune fille l'éleva lentement en faisant tourner la poulie à l'aide de laquelle on montait les sacs; mais ce n'était là qu'un piége tendu par la malice féminine à la sagesse péripatéticienne : quand le philosophe fut arrivé à la moitié de son trajet aérien, elle cessa de faire tourner la poulie, et, fixant le câble, elle laissa le pauvre Aristote, suspendu entre le ciel et la terre, passer la nuit à la belle étoile. Cette aventure causa dans la ville une émotion très vive, et la statuaire en perpétua le souvenir pour apprendre aux bourgeois de Caen et aux philosophes de toutes les écoles à se défier des femmes. On pourrait multiplier les exemples de ce genre; mais ce que nous venons de dire suffira, nous le pensons, à montrer que l'Ancien et le Nouveau Testament n'inspirent pas seuls la statuaire chrétienne, et que, dans l'architecture religieuse ainsi que dans la littérature et les mœurs, on trouve souvent, à côté du sentiment divin de l'infini, le matérialisme le plus grossier. Ce sont là des faits extérieurs à la foi, qui ne la compromettent en rien, et que les archéologues de l'école ecclésiastique s'obstinent bien à tort à méconnaître, au risque de fausser l'histoire. Qu'importe, en effet, à la puissance et à la pureté du christianisme le cynisme de quelques images sculptées par des artistes barbares? La foi est restée debout au milieu de nos ruines, comme les cathédrales elles-mêmes au sein de nos villes renouvelées, et c'est avec raison qu'à la fin de son livre, M. l'abbé Auber, se reportant du passé vers l'avenir, promet encore de longs siècles de durée à ces monumens qui comptent déjà tant de siècles d'existence. Il y a là quelques pages bien senties de philosophie religieuse, qui prouvent que, si dans l'*Histoire de la Cathédrale de Poitiers* on rencontre çà et là des détails arides, il faut en accuser le sujet plutôt que le talent de l'auteur.

Nous nous arrêterons encore, avant de sortir du Poitou, à l'*Histoire de l'Administration supérieure du département des Deux-Sèvres* (1), par M. Jules Richard. Cette histoire s'ouvre par une introduction claire et précise, dans laquelle l'auteur trace rapidement le tableau de l'administration provinciale du Poitou, depuis les commissaires extraordinaires de Charlemagne connus sous le nom de *missi dominici*, les *enquêteurs* de Louis IX, les intendans créés par Richelieu, jusqu'aux assemblées provinciales établies par Necker en 1787. Ces assemblées, qui, dans le Poitou, se divisaient en trois catégories distinctes, suivant qu'elles représentaient les villes, les élections ou la province, étaient chargées

(1) Niort, 1846, 1850, 2 vol. in-8°.

de répartir l'impôt direct et de veiller à tous les objets d'utilité publique, tels que les routes, les canaux, l'instruction, la répartition des secours, etc. Elles émettaient des vœux, comme nos conseils-généraux, et leur histoire offre cela d'intéressant, qu'on y trouve nettement indiquées et très sagement discutées la plupart des grandes et utiles réformes réalisées par la révolution, et même quelques-unes de celles que nos discordes civiles, nos guerres et surtout l'impéritie de nos administrations ont ajournées depuis soixante ans. En 1787, dans le Poitou comme dans le reste des provinces françaises, l'esprit public est tout à la fois progressiste et conservateur; mais tout à coup une sorte de fièvre s'allume et se propage : ce ne sont plus des réformes, mais la création d'un monde nouveau que rêvent tous les esprits, et bientôt la révolution marche, inexorable et fatale. Ici, le livre de M. Richard prend un intérêt tout particulier, et l'enseignement historique et politique en sort à chaque ligne. Au milieu des péripéties terribles de la guerre civile, on est frappé de voir comment, tout en faisant preuve d'une activité presque surhumaine, les autorités révolutionnaires se montrent en même temps d'une incapacité vraiment incroyable. Elles ne savent rien prévoir, rien ordonner. Les troupes déploient en pure perte un courage admirable, et meurent de faim dans les pays qu'elles ravagent. On a sans cesse recours à des mesures violentes, presque jamais à des mesures utiles, et, pour se venger de ne pas savoir vaincre, on multiplie les échafauds. En 93, l'administration de la Vendée prie celle des Deux-Sèvres de lui prêter sa machine à décapiter : cette dernière répond que Saint-Maixent a fait la même demande, et décide que, pour satisfaire à toutes les réclamations, elle fera fabriquer cinq guillotines neuves. Il ressort jusqu'à l'évidence des faits consignés dans le livre de M. Richard que la cruauté des agens révolutionnaires fut toujours en raison directe de leur incapacité, que, sans cette incapacité et sans un entêtement obstiné dans la violence, la guerre de l'ouest, malgré l'héroïsme des Vendéens, eût été beaucoup moins sanglante et moins longue. Il suffit, pour prouver la justesse de cette remarque, de nommer le général Hoche, et la plus sévère critique que l'on puisse faire du terrorisme, c'est de comparer les résultats obtenus par les proconsuls et ceux obtenus par cet homme illustre, qui, tout en sachant combattre, s'attacha surtout à pacifier. Nous regrettons que M. Richard, dont le livre est d'ailleurs fort distingué, se soit montré indulgent à l'excès vis-à-vis des administrations révolutionnaires, et que, sans excuser les violences, il en ait admis parfois la nécessité : c'est là une tendance trop commune aujourd'hui, et qu'il importe de combattre partout où elle se manifeste, dans l'histoire comme dans la discussion politique. Cette réserve faite, on ne peut que rendre justice à l'auteur, à l'exactitude de sa méthode, à la clarté avec laquelle il expose des faits très complexes et souvent obscurs, malgré leur date récente. L'*Histoire de l'Administration des Deux-Sèvres* sera consultée avec fruit par tous ceux qui voudront étudier ou écrire cette iliade de la Vendée, si pleine de grandeur et d'héroïsme.

CHARLES LOUANDRE.

L'ERMITAGE.

PERSONNAGES.

LA BARONNE D'ORTHEZ (cinquante ans). HÉLÈNE (vingt-deux ans).
LE GÉNÉRAL DU KERDIC (soixante ans). PAUL (trente-quatre ans).

(**La scène se passe aux eaux de B..., en Normandie.**)

(Un parc dans une vallée; les reflets d'un lac à travers les clairières. A droite la lisière d'une forêt. Soirée d'été. — La baronne traverse une pelouse à la hâte pour gagner une allée.)

LA BARONNE.

Une heureuse inspiration que j'ai eue de prendre par là!... c'est un marécage!... Mes bottines sont en compote... ces choses-là n'arrivent qu'à moi!... (Elle se trouve subitement arrêtée par un mouton qui lui barre le passage.) Bon! voilà mieux! (Elle agite son mouchoir devant les yeux du mouton.) Pst! pst! Va-t'en! je n'aime pas ces animaux qu'on ne connaît pas... (Le mouton tourne autour d'elle en bêlant.) Veux-tu t'en aller tout de suite... Qu'est-ce qu'il me veut, je vous demande un peu, ce monstre-là! (Elle s'empêtre dans la corde qui fixe le mouton à un piquet.) Il me tient! mon Dieu! mon Dieu! mais c'est qu'il me tient vraiment! Au secours! au secours!...

LE GÉNÉRAL DU KERDIC, accourant.

Ne craignez rien, madame.

LA BARONNE, hors d'elle-même.

Au secours, monsieur! je vous en prie en grace! c'est un mouton enragé qui me dévore!

LE GÉNÉRAL.

Mais c'est vous qui l'étranglez au contraire! (Il l'aide à se dépêtrer.)

LA BARONNE.

Ah! monsieur, vous venez de me rendre là un service, voyez-vous!...

LE GÉNÉRAL, qui l'a regardée avec attention.

Ah çà! mais je ne me trompe pas! Non, ma foi! (Il saisit la baronne, et l'embrasse avec une énergie militaire.)

LA BARONNE, se débattant.

Quoi! comment! qu'est-ce que c'est?... Dites-moi donc... lâchez-moi, jeune homme! Vous êtes fou! C'est un fou, ça ne fait pas de doute! Au secours!...

LE GÉNÉRAL.

Mais, morbleu! regardez-moi donc en face?...

LA BARONNE.

Tiens!... c'est vous, général!... Que le bon Dieu vous patafiole, par exemple!

LE GÉNÉRAL, riant.

Eh! eh!... lâchez-moi, jeune homme!... eh! eh!... Comment ça va-t-il, ma vieille amie?

LA BARONNE.

Qu'est-ce que ça vous fait? Si ça vous intéressait beaucoup, vous auriez bien pu me demander de mes nouvelles depuis dix ans que je vous fais l'honneur de demander des vôtres à tous les Bretons que je rencontre!... D'où sortez-vous, voyons?... Je croyais ne vous revoir qu'en paradis, et je vous trouve ici frais comme une rose... Le vilain personnage que vous faites, allez!

LE GÉNÉRAL.

Là, là! aimeriez-vous mieux que je fusse mort?

LA BARONNE.

Ce serait plus poli.

LE GÉNÉRAL.

Eh bien! ma parole d'honneur! vous êtes une ingrate, car j'ai été vingt fois sur le point de vous écrire...; mais je me suis dit : Bah! elle aura oublié le vieux Breton, — le vieux soldat laboureur... imitons-la!

LA BARONNE.

C'est fièrement bien raisonné!... Mais enfin d'où venez-vous?

LE GÉNÉRAL.

Parbleu! d'où voulez-vous que je vienne? Je viens de mon donjon, de mes forêts. Je vis comme un coquillage... J'ai une ferme-modèle dans les Côtes-du-Nord.

LA BARONNE.

Et qu'est-ce que vous venez faire à ces eaux?

LE GÉNÉRAL.

Rien du tout. Mon fils avait envie de chasser l'écureuil. Je me suis laissé persuader, comme un imbécile, que je ne digérais pas; le fait

est que je digère comme un bœuf. Je suis si faible avec ce gamin-là!... Enfin voilà huit jours que je suis ici à m'en... rhumer! Hum!

LA BARONNE, lui prenant le bras et continuant sa promenade.

Ah çà! il doit commencer à marcher sans lisières, votre gamin, dites-moi, général?

LE GÉNÉRAL.

Mais oui, il se fait, il se débrouille. Savez-vous qu'il va avoir trente-quatre ans? C'est un rêve, ma parole d'honneur!... Quel âge avez-vous, vous, baronne?

LA BARONNE.

J'avais quarante ans la dernière fois que je vous vis à Paris. — Comptez.

LE GÉNÉRAL.

Hon! hon! diable! (Il fait claquer sa langue.) N'importe, vous êtes comme moi : vous êtes bon teint. Eh! eh! il n'y a que ceux de notre temps, ma chère amie! Le diable m'emporte si je ne suis pas enchanté de vous revoir, moi! — Et la petite Hélène, j'espère qu'elle est ici, l'espiègle?

LA BARONNE.

Certainement. Vous pensez bien qu'elle ne m'a pas quittée depuis son malheur!

LE GÉNÉRAL.

Quel malheur?

LA BARONNE.

Vous n'êtes pas, j'imagine, sans avoir appris l'histoire de mon gendre?

LE GÉNÉRAL.

Comment! votre gendre? La petite Hélène est mariée? Elle a donc bien grandi depuis que je ne l'ai vue? Elle était haute comme ça! (Il montre un brin d'herbe avec sa canne.)

LA BARONNE, indiquant une tige élancée.

Eh bien! maintenant elle est haute comme ceci, et de plus fort agréable à voir.

LE GÉNÉRAL.

Bah!... c'est extraordinaire!... et elle est mariée par-dessus le marché?

LA BARONNE.

Mais pas du tout... c'est-à-dire elle est veuve... si on veut. — Est-il possible que vous n'ayez pas su cette histoire-là?

LE GÉNÉRAL.

Comment diable l'aurais-je sue? Je sors de mon trou... Je vis comme une plante... je suis un ours!

LA BARONNE.

Pour ça, c'est vrai. — Figurez-vous donc, mon pauvre général, qu'au

commencement de 1848... Vous savez toujours bien qu'il y a eu une révolution cette année-là?

LE GÉNÉRAL.

Parbleu!

LA BARONNE.

Ce n'est pas malheureux!

LE GÉNÉRAL.

J'aimerais autant ne pas le savoir!

LA BARONNE.

Vous m'étonnez. — Pour en revenir à ma fille, elle entrait alors dans sa vingtième année...

LE GÉNÉRAL.

Pas possible?

LA BARONNE.

Laissez-moi donc parler un peu, voulez-vous? — Je vous dirai en passant, général, que vous ne vous êtes pas formé aux belles manières dans votre ferme-modèle. Pour être juste, il est impossible d'avoir plus mauvais ton que vous ne l'avez. Vous n'étiez déjà pas une merveille en ce genre; mais à présent il n'y a pas moyen d'y tenir. Il ne vous manque qu'un fouet et une charrette; je vous confie cela.

LE GÉNÉRAL.

Merci bien.

LA BARONNE.

Ma fille avait donc vingt ans, et il s'était déjà présenté plus de quinze partis pour elle. Elle les avait tous refusés : celui-ci pour ses moustaches, celui-là parce qu'il n'en avait pas, un autre pour ses gants, un autre pour sa manière de saluer... J'étais dans la désolation, car vous saurez que j'ai pour principe de marier les filles avant qu'elles aient eu le temps de se reconnaître. Passé vingt ans, elles veulent choisir; elles deviennent de plus en plus difficiles, jusqu'à ce qu'elles arrivent au pied du mur, et qu'elles se jettent à la tête du premier venu.

LE GÉNÉRAL.

C'est très juste; ça me rappelle ma voisine de campagne, Mlle Méridec, qui a fini par épouser un véritable serrurier.

LA BARONNE.

Vous voyez bien! — C'est ce que je disais à Hélène. De plus, je me sentais tout-à-fait malade dans ce temps-là; je me croyais tout près de quitter ce monde, et je passais des nuits à faire pitié, je vous assure, en songeant à l'abandon où j'allais laisser ma fille; enfin, n'en pouvant plus, je me décidai à lui ouvrir la source de mes douleurs; — ce que je me serais bien gardée de faire, par parenthèse, si j'avais pu prévoir le bel état où cela nous mit toutes deux. Jamais vous n'avez vu rien de pareil. C'était une scène du déluge. Vous connaissez Hélène :

elle a l'air d'une rieuse sempiternelle, et on croirait qu'elle n'aime rien sur terre. Eh bien! fiez-vous-y! Pauvre fillette!... (Elle s'essuie les yeux.)

LE GÉNÉRAL.

Ça ne m'étonne pas que vous ayez une bonne fille, parce que vous êtes une brave femme.

LA BARONNE.

Eh! j'ai mes défauts. — Tant il y a que, dès le lendemain, Mayran se présenta et fut accepté d'emblée.

LE GÉNÉRAL.

Mayran? Qui ça, Mayran?

LA BARONNE.

Je vous dis Mayran... c'est Mayran!

LE GÉNÉRAL.

C'est que j'ai connu un Mayran, moi.

LA BARONNE.

Je ne m'y oppose pas; mais laissez-moi finir, je vous en prie, et ne venez pas me brouiller vos histoires dans les miennes. — M. de Mayran, le nôtre, était officier d'ordonnance du roi...

LE GÉNÉRAL.

Bon! c'est un autre alors.

LA BARONNE.

Probablement. — Le mariage fut fixé au 22 février. Des paperasses qu'on attendait le firent ajourner au lendemain 23. Comme nous sortions de la mairie pour nous rendre à Saint-Thomas-d'Aquin, on appelle mon gendre au château. Il part au galop comme un désespéré. On le charge de porter un ordre à la Bastille, et, comme il passait devant la porte Saint-Denis, voilà un de ces animaux-là qui lui lâche son coup de fusil.

LE GÉNÉRAL.

Ah! sacredié!

LA BARONNE.

Trois jours après, ma fille était veuve. Est-ce du guignon?

LE GÉNÉRAL.

Numéro un! — L'odeur du tabac ne vous incommode pas, je crois?

LA BARONNE.

Je l'adore en plein air.

LE GÉNÉRAL, allumant un cigare.

Vous avez toutes les vertus. — Et vous n'avez pas pu la déterminer à se remarier, votre fille?

LA BARONNE.

Eh! non. D'abord, à la suite de toutes ces secousses, ma santé s'est rétablie, et mon meilleur argument m'a manqué. Ensuite, figurez-vous que ma fille est tombée dans une superstition : elle prétend qu'elle

serait malheureuse en ménage, que le ciel a daigné l'en avertir par une espèce de miracle... comme c'est avantageux pour ce pauvre Mayran, dites-moi?... et qu'à moins d'un autre miracle dans le sens contraire, elle ne déveuvera de sa vie.

LE GÉNÉRAL.

Après tout, si vous ne désiriez pour elle qu'une position, elle l'a.

LA BARONNE.

Quelle position? Jolie position! Une jeune veuve, c'est pire qu'une demoiselle. — Si elle avait des enfans, ce serait différent.

LE GÉNÉRAL.

Ah! elle n'a pas d'enfans?

LA BARONNE.

Pardi! où voulez-vous qu'elle en ait eu? Je vous dis qu'ils n'ont pas été à l'église!...

LE GÉNÉRAL.

C'est juste. Je vous demande pardon. (Après un silence.) De cette façon-là, vous n'avez pas de petits-enfans, vous?

LA BARONNE.

Apparemment. — Mais je dois vous prévenir que si vous touchez cette corde-là, vous allez avoir le vilain spectacle d'une vieille femme en pleurs.

LE GÉNÉRAL.

Ah! c'est plaisant!

LA BARONNE.

Comment! c'est plaisant?

LE GÉNÉRAL.

Sans doute. A votre âge, on a besoin surtout de tranquillité; que feriez-vous d'une couvée de tapageurs qui mettraient votre maison au pillage?

LA BARONNE.

Ce que j'en ferais? Mais je les aimerais, je les gâterais, je les mangerais!... Écoutez bien ceci, général : je n'ai jamais cherché midi à quatorze heures, moi; j'ai demandé à chaque âge de la vie les fruits qu'il porte naturellement, et point d'autres. J'ai commencé par rêver un bon mari; je l'ai eu, Dieu merci! Ensuite j'ai rêvé des enfans, — comme c'était mon droit, — et ma jolie fille m'a menée tout doucement jusqu'au seuil de la vieillesse... Maintenant, que m'arrive-t-il? je chôme, je suis en grève... Vous peut-il entrer dans l'esprit, dites-moi, que Dieu, dans sa bienveillante sagesse, ait voulu déshériter de toute consolation l'âge qui en a le plus grand besoin, et ne pensez-vous pas qu'il a ménagé aux vieillards dans leurs petits-enfans l'occasion de nouvelles tendresses, de chers sacrifices et de suprêmes amours? Quant à moi, privée de ce bien, il me semble que ma vie n'est pas complète, que je n'ai pas assez aimé, ni peut-être assez souffert, — car

c'est tout un, — et qu'enfin je mourrai avec un côté du cœur tout neuf et gonflé de soupirs... Mais je suis bien bonne de conter mes secrets à un vieux bloc de granit comme vous!

LE GÉNÉRAL, s'arrêtant et lui saisissant le bras.

Pas du tout, pas du tout. Personne ne nous écoute, n'est-ce pas?... Eh bien! je suis aussi bête que vous.

LA BARONNE.

Comment dites-vous ça?

LE GÉNÉRAL, avec énergie.

Je vous dis que je suis aussi bête que vous, est-ce clair?

LA BARONNE.

Bah! vous voudriez aussi avoir un petit-fils?

LE GÉNÉRAL.

Non pas! une petite-fille! — Au reste, ça m'est égal; mais j'aimerais mieux une fille, parce que c'est plus gentil... Vous ne pouvez vous imaginer tous les sacrifices dont je me sens capable pour cette enfant-là... D'abord je donnerais un de mes bras tout à l'heure... Qu'est-ce que ça me fait? Je serais manchot!... ça ne m'empêcherait pas de la faire danser sur mes genoux, n'est-ce pas?... Ensuite je l'habillerais en point d'Angleterre; je lui couvrirais son bourrelet de diamans et ses souliers de perles fines. Ma ferme-modèle y passerait. Vous n'allez pas me croire? J'ai deux moutons monstrueux, chimériques, des Dishley perfectionnés par moi, et qui font l'admiration du monde entier, des animaux que j'élève comme des princes, dans du coton... eh bien! je vous donne ma parole d'honneur sacrée que je comptais les atteler à la carriole de ma petite-fille! C'est une pure folie, comme vous voyez; mais je crois, le diable m'emporte, que je m'y serais attelé moi-même! — J'avais encore mille projets du même genre dont je me berçais agréablement depuis dix ans; c'était tout mon avenir, toute la joie de mes vieux jours... Mais ouah!... Tenez, n'en parlons plus... Nous sommes logés à la même enseigne, ma vieille amie; voilà toute l'histoire.

LA BARONNE.

Mais, général, votre garçon?

LE GÉNÉRAL

Eh bien! quoi, mon garçon? Il est comme votre fille.

LA BARONNE.

Et pourquoi ne veut-il pas se marier, lui?

LE GÉNÉRAL, s'animant.

Parce que... parce que ce n'est plus la mode, vous savez bien! parce que chacun, du petit au grand, s'est mis à philosopher et à raffiner sur les choses les plus simples, sur les notions les plus élémentaires et les mieux établies... parce qu'on a découvert, par exemple, depuis trente

ans, que la condition la plus glorieuse pour un homme était celle de bâtard, et l'état le plus honorable pour une femme, celui de gourgandine et de Gothon de théâtre!... Nos pères, qui préféraient les enfans légitimes et les honnêtes femmes, se sont trompés en cela comme en tout; car il paraît, ma chère amie, que depuis cinq mille ans le monde tournait à gauche au lieu de tourner à droite... Ce que c'est que de prendre un mauvais pli! Un de ces jours, on reconnaîtra que nous étions faits pour marcher sur la tête, vous verrez! C'est une peste d'orgueil et de sottise qui court la terre et dont tous les esprits sont infectés plus ou moins. Croyez-vous que votre fille ait échappé à la contagion? Pas plus que mon fils. Tous deux, sans s'en douter, obéissent au vertige commun, au paradoxe régnant, à la haine de la loi et du devoir, à la rébellion générale contre le bon sens, l'évidence et la vieille lumière du soleil!...

LA BARONNE.

Il est possible que ma fille fasse de la prose sans le savoir;... mais c'est avant tout une petite personne délicate comme une hermine, fière comme une infante et sérieuse au fond comme un quaker : elle a la singularité de ne pas trouver charmante la galanterie bottée et luronne que vos mœurs de club ont transportée de l'estaminet dans nos salons;... en un mot, elle nourrit sur les hommes cette idée extraordinaire, que ce sont tous des grossiers.

LE GÉNÉRAL.

Vous voyez bien qu'elle raffine! C'est une petite protestation sociale à sa manière... Est-ce que nos mères s'avisaient de trouver les hommes grossiers? Laissez-moi donc tranquille! C'est comme mon fils! Vous figurez-vous par hasard qu'il ait une haute opinion de votre sexe?

LA BARONNE.

Il serait le seul du sien qui eût ce bon goût-là! — Voyons, qu'est-ce qu'il lui reproche à notre sexe, ce monsieur? De manquer généralement de vertu, n'est-il pas vrai? Et sa pauvre défunte mère, qu'en pense-t-il? Il fait exception pour elle, n'est-ce pas? Ils font tous exception pour leur mère, et ils ne s'aperçoivent pas qu'à ce compte-là l'exception devient la règle. — Ça fait pitié!

LE GÉNÉRAL.

Vous avouerez peut-être bien qu'il y a des femmes qui se conduisent mal par-ci, par-là?

LA BARONNE.

Ça se peut. Vous pouvez ajouter que ce sont celles-là que vos jeunes gens connaissent le mieux, ou plutôt les seules qu'ils connaissent. Ajoutez encore que c'est avec ces espèces qu'on fabrique les héroïnes de roman et de théâtre, et qu'on gâte l'opinion. Une femme de bien ne livre point les secrets de sa pensée et la nudité de son ame à l'anatomie

littéraire, pas plus qu'elle ne va poser dans les ateliers; le scalpel des poètes, comme ils disent, ne fouille que dans des cœurs pervertis et ne dévoile que des ames malsaines. Il en résulte dans l'imagination publique un certain type fabuleux du sexe féminin qui ressemble, j'y consens, aux demoiselles de ces messieurs, mais pas à moi, j'en réponds. Tenez, j'ai connu un petit jeune homme qui était fort glorieux d'avoir mis à mal deux ou trois servantes d'auberge, mais qui se plaignait toutefois que les femmes eussent en général comme une odeur de torchon; il ne voulait pas se marier à cause de cela. Contez donc cette historiette à monsieur votre fils.

LE GÉNÉRAL, riant.

Je n'y manquerai pas, quoiqu'elle ne soit pas précisément à son adresse; car, pour lui, il admet en principe un assez bon nombre d'honnêtes femmes....

LA BARONNE.

Ah! c'est un original dans ce cas.

LE GÉNÉRAL.

Mais ce qui l'arrête.... je sais par cœur toutes ses sottises, vous comprenez bien... c'est la pensée, l'effroi d'associer sa vie et de confier son honneur à une inconnue, car, selon lui, la femme qu'on épouse est toujours une inconnue à cause de la comédie perpétuelle que les filles jouent dans le monde.... Aussi ne voudrait-il épouser jamais, dit-il, qu'une femme qu'il aurait pu étudier dans une circonstance anormale, dans une de ces crises qui mettent à nu un caractère, le jettent en dehors de la routine mondaine et lui rendent, malgré lui, sa direction authentique... une femme, par exemple, avec laquelle il aurait eu la chance rare de faire naufrage sur un rocher ou de voyager solitairement dans des forêts vierges....

LA BARONNE.

Alors.... qu'il épouse une femme sauvage!

LE GÉNÉRAL.

C'est ce que je lui ai dit. — Épouse Atala! Le diable m'emporte si je ne le lui ai pas dit. — Eh bien! que voulez-vous que je fasse avec un gaillard comme ça, voyons?

LA BARONNE.

Avec un gaillard comme ça, vous aurez de la peine à être grand-père, voilà ce qu'il y a de positif. Néanmoins, vous allez me le présenter : je suis curieuse de le voir. Où est-il pour le quart d'heure?

LE GÉNÉRAL.

Il chasse l'écureuil dans ces bois qui sont par là. Et la belle Hélène, ne peut-on lui présenter son respect?

LA BARONNE.

La belle Hélène dessine sous un sapin tout là-bas. Nous la rejoin-

drons dès que j'aurai terminé l'expédition que je médite. — Venez un peu par ici.

LE GÉNÉRAL.

Au fait, où me menez-vous donc par ces voies détournées?

LA BARONNE.

Qu'est-ce que vous supposez bien que cela puisse être, cette maisonnette à beffroi en face de nous?

LE GÉNÉRAL.

Mais je ne sais. On dirait une chapelle... assez laide, une sorte de marabout.

LA BARONNE.

Marabout vous-même! — Fi! c'est là qu'est enterrée sainte Marcelle.

LE GÉNÉRAL.

Ah! j'en suis bien aise.

LA BARONNE.

Est-ce que vous n'en avez pas entendu parler, vraiment?

LE GÉNÉRAL.

Jamais de ma vie.... Sainte Marcelle!... (Il réfléchit.) Jamais de ma vie. Quelle sainte est-ce là?

LA BARONNE.

C'est une sainte qui fait des miracles.

LE GÉNÉRAL.

Hon! en êtes-vous sûre? — Quelle espèce de miracles fait-elle?

LA BARONNE.

Sainte Marcelle, général, était une bergère d'avant la révolution, qui, par la seule puissance de ses charmes et de sa vertu, devint l'épouse légitime d'un prince normand. Depuis ce temps-là, on invoque cette sainte princesse quand il s'agit de réaliser un mariage qui rencontre, soit du côté des parens, soit de la part des jeunes gens, quelque difficulté considérable.

LE GÉNÉRAL.

Et comment s'y prend-on pour cela?

LA BARONNE.

Autrefois la chapelle était au milieu de la forêt, sur les ruines de la cabane qu'avait habitée cette merveilleuse bergère; on y venait en pèlerinage de cent lieues à la ronde : il y avait des ermites qui desservaient la chapelle et qui avaient tous une belle barbe blanche de père en fils...

LE GÉNÉRAL.

Comment diable! de père en fils! elle est mignonne, votre légende!

LA BARONNE, consternée.

Ah! grand Dieu! quelle atrocité! je suis indigne... je ne sais où j'avais l'esprit... Je voulais dire qu'on ne mettait là que des vieillards

très âgés et très respectables... afin d'éviter les propos, parce qu'il y venait beaucoup de jeunes filles en cachette : on y amenait aussi des enfans qu'on fiançait dès le berceau, et qui plus tard s'aimaient miraculeusement. Depuis la révolution, les reliques ont été transportées dans ce vallon, et tout le pèlerinage consiste maintenant à mettre un cierge au tombeau de la sainte. Seulement l'ancien ermitage a conservé une vertu mystérieuse et sympathique, et jamais une fille et un garçon ne s'y trouvent ensemble impunément : il faut bien vite les marier, ou gare!

LE GÉNÉRAL.

Vous n'êtes pas venue de Paris, je présume, sur ces belles imaginations-là?

LA BARONNE.

Vous m'excuserez. Ma fille ne s'en doute pas, bien entendu. Je l'ai entraînée sous le prétexte de ma santé; mais la vérité est que j'ai lu dernièrement cette légende, et qu'elle a caressé mes tristes yeux d'un rayon d'espoir. Je vais, de ce pas, sournoisement mettre mon cierge à cette chère sainte, et un de ces jours, quand je connaîtrai un peu mieux la société qu'il y a ici, je comploterai une rencontre à l'ermitage entre ma fille et le premier jeune homme qui me conviendra. Nous verrons ensuite comment cela tournera. — Si j'ai un conseil à vous donner, par parenthèse, c'est de faire comme moi.

LE GÉNÉRAL.

Bien obligé! Je ne suis pas pour les remèdes de bonne femme.

LA BARONNE.

Qu'est-ce qu'il vous en coûtera d'essayer?

LE GÉNÉRAL.

Je n'adore pas les fétiches!

LA BARONNE.

Eh! mais, vous qui prêchez si fort contre l'orgueil humain, vous en avez votre petite dose, à ce qu'il paraît?

LE GÉNÉRAL.

Pourquoi cela? parce que je ne crois pas qu'il soit de la dignité de Dieu d'intervenir dans nos petites affaires de famille, — et que je crois encore moins qu'on puisse acheter cette intervention moyennant le maigre cadeau d'un cierge?

LA BARONNE.

Ah! vous philosophez aussi, vous? Vous tranchez comme cela les questions avec votre grand sabre, — en deux coups : *vlan! vlan!* et vous croyez qu'on va vous laisser faire? Dites-moi donc un peu ce que c'est au juste que la dignité de Dieu? Vous l'a-t-il donnée à garder? La dignité de Dieu, mon général, comme sa bonté, est chose très délicate à définir et à limiter : croyez bien qu'il sait maintenir l'une, comme

il exerce l'autre, sans notre concours officieux. — Et puis, qu'appelez-vous « nos petites affaires de famille? » Pensez-vous que Dieu, de sa hauteur, ne voie pas toutes nos affaires humaines sur le même plan, celles que vous jugez grandes et celles que vous appelez petites : le malheur d'un peuple et le chagrin d'une mère? Je n'ai pas, quant à moi, de lumières suffisantes pour établir ces savantes distinctions entre les prières qui sont dignes de l'attention divine et celles qui en sont indignes : j'aime à me persuader que la prière est bonne toujours, et que la plus mesquine offense moins Dieu que vos orgueilleux respects. Voilà pour les petites affaires de famille... Reste le cierge, qui émeut principalement votre bile voltairienne. Or j'avoue que c'est un maigre cadeau, en tant que cierge; mais, si Dieu veut bien le prendre, comme je le lui offre, pour un témoignage de foi, de simplicité d'esprit et d'humilité de cœur, j'espère très sincèrement qu'il en sera touché.

LE GÉNÉRAL.

Je ne dis pas de mal de la prière, madame la baronne, entendez-vous? J'ai prié moi-même dans les batailles, avant de charger. — Tout homme qui ne prie jamais est un gredin ou une huître. — Mais vos saints, vos saintes et vos légendes, ce sont des momeries idolâtres, et rien de plus! Est-ce que je ne connais pas ça?... mon pays en est farci!... Je connais ça parfaitement... peuh!

LA BARONNE.

Vous ne connaissez rien, général : dès que l'on croit à une autre vie, rien n'est plus raisonnable, ni plus doux que de croire à la puissance intermédiaire et au bienveillant patronage des ames justes et heureuses; c'est leur récompense et leur magistrature là-haut. — Quoi qu'il en soit, je ne fais point métier de convertir les gens sous la rosée... Je vais accomplir mon vœu. Vous m'attendrez ici?

LE GÉNÉRAL.

Oui, allez.

LA BARONNE, sous le porche, se retournant au moment d'entrer.

Vos ancêtres, général, avaient le courage du cierge, comme celui de la lance. Vous n'êtes pas aussi carré!

LE GÉNÉRAL.

Carré ou non, je vous dis que j'ai horreur des capucinades.

LA BARONNE.

Capucinades? — Faible argument! — Mais puisque nous en venons aux gros mots, je me sauve.

LE GÉNÉRAL, brusquement.

Ça vous fait-il bien plaisir?

LA BARONNE.

Beaucoup, beaucoup, parce que j'ai mon idée au fond.

LE GÉNÉRAL.

Eh bien! marchez, je vous suis; mais il est bien entendu que c'est pour vous obliger, car je n'y crois pas. (Ils entrent dans la chapelle. — Cinq minutes s'écoulent. La baronne et le général reparaissent.)

LA BARONNE.

Eh bien! en êtes-vous mort?

LE GÉNÉRAL, sombre.

Je n'en suis pas mort; mais nous verrons si cela réussira.

LA BARONNE.

Nous verrons.

LE GÉNÉRAL.

Et si cela ne réussit pas, vous pouvez bien être sûre que je ne vous pardonnerai de ma vie.

LA BARONNE.

Ah! j'aime bien cela : comme si je pouvais vous répondre de rien!

LE GÉNÉRAL, s'arrêtant, indigné.

Comment! vous ne me répondez de rien!... Vous me faites faire une démarche pareille, et vous ne me répondez de rien!...

LA BARONNE.

Qu'est-ce qui vous prend? Qu'est-ce que cela signifie? Ne faudrait-il pas vous signer un papier timbré comme quoi... Mais ça n'a pas le sens commun! (Elle rit aux éclats.)

LE GÉNÉRAL.

C'est vrai, c'est absurde; mais je suis furieux. — Allons, venez-vous-en.

LA BARONNE, riant plus fort.

Non... laissez-moi rire tout mon soûl... aussi bien on n'a jamais vu de mine si plaisante que la vôtre au moment où vous faisiez... cette démarche, comme vous dites... J'ai pensé involontairement au diable dans le bénitier... (Elle rit.)

LE GÉNÉRAL.

Faites-moi l'amitié de vous taire, ou je vous donne ma parole d'honneur que je rentre et que je retire mon cierge.

LA BARONNE, grave.

Moi vivante, vous n'en viendrez pas à cette extrémité. (Elle l'emmène.)

L'INTÉRIEUR D'UNE FORÊT.

HÉLÈNE, un petit album sous le bras : elle marche rapidement d'un air affairé et inquiet.

C'est exactement l'histoire du Petit-Poucet, — moins l'ogre,... jusqu'à présent du moins. Voilà bien une espèce de chemin, mais où

mène-t-il? Un chemin qui ne dit pas où il mène ne mène à rien... C'est mal organisé, cette forêt... (Elle s'arrête et s'appuie contre un arbre.) Ouf! je suis brisée... J'entends battre mon cœur comme un moulin... Je dois avoir fait cent lieues, tant en long qu'en large... Voyons, tâchons de nous orienter. Premièrement, la forêt est à droite de la maison des bains; donc j'ai d'abord pris à droite. Secondement, j'ai suivi un sentier sur ma gauche, le sentier où j'ai rencontré la couleuvre, — après quoi j'ai fait un crochet, à gauche encore, en traversant le taillis. Ensuite... ensuite j'ai tournoyé en rêvassant, c'est ce qui m'a perdue... Rêvasser ne vaut rien... Ça m'apprendra! — Je ne sais plus du tout quelle heure il peut être... Si la nuit allait me surprendre ici... Allons, il ne s'agit pas de perdre la tête... Cette forêt d'ailleurs paraît être assez bonne personne. Le pis qui puisse m'y arriver, c'est de retourner à l'état sauvage... N'importe, c'est triste, et si je ne bavardais constamment comme une pie, il me semble que je me trouverais mal. (Elle tressaille tout à coup.) Eh! mon Dieu! qu'est-ce que c'est que ça qui respire si fort! (Elle écarte avec précaution les branches d'un buisson qui cache une clairière, puis recule rapidement en poussant un cri étouffé.) C'est un homme!... Seigneur Dieu! que j'ai eu peur! (Elle rit.) Eh bien! c'est un homme, voilà tout! Est-ce que je croyais n'en plus revoir!... Il y a mieux, c'est que je vais l'utiliser, celui-là... (Elle écarte de nouveau les branches.) Il dort; c'est un chasseur, voilà son fusil près de lui... Il dort en toute innocence... J'en suis assurément bien fâchée, mais... (Elle entre résolûment dans la clairière, puis s'arrête avec hésitation.) Le réveillerai-je? car enfin ce jeune homme, est-ce que je sais, moi? — Hon! il a le nez grec et les mains blanches... Bah! tant pis! je le réveille! (Elle tousse.) Hem! hem!... Rien. Est-ce qu'il est enchanté? Flattons-le. (Elle courbe une branche dont l'extrémité vient caresser le front du dormeur.)

PAUL, s'éveillant et se levant brusquement.

Voilà!... Qu'est-ce que c'est? Hum! hum!... Qu'est-ce qu'il y a donc?.. Ah! madame, je vous demande mille fois pardon!

HÉLÈNE.

Mais c'est moi, monsieur, qui vous prie d'agréer toutes mes excuses; je vous interromps... Vous chassiez, je crois?

PAUL.

Oui, madame, dans le pays des songes... Je crois même y être encore.

HÉLÈNE.

Vous êtes bien heureux. Moi je me trouve dans la plus plate réalité du monde : je me suis lancée étourdiment dans cette forêt sans la connaître, et je m'y suis égarée...

PAUL.

Mon Dieu, madame!

HÉLÈNE.

Mon Dieu, oui. J'ai quitté les bains vers cinq heures...

PAUL.

Vous demeurez aux bains, madame?

HÉLÈNE.

Depuis ce matin, avec ma famille... Voilà donc près de deux heures, je pense, que je fais le manége dans ce labyrinthe, et je vous supplie de vouloir bien m'indiquer le chemin le plus court et le plus direct pour regagner la vallée.

PAUL.

Veuillez accepter mon bras, madame.

HÉLÈNE.

Non, non, je vous remercie. Indiquez-moi le chemin seulement.

PAUL.

Ayez l'obligeance d'accepter mon bras. La route est longue et très compliquée....

HÉLÈNE.

Oh! j'ai fort bonne mémoire... Une simple indication me suffira.

PAUL.

En conscience, madame, ne suis-je pas assez confus déjà de m'être laissé surprendre dans une occupation peu digne d'intérêt, — dans une posture sans gloire, et y a-t-il de l'humanité à m'achever par une méfiance que rien n'autorise?

HÉLÈNE.

Je n'éprouve aucune méfiance, mais je préfère retourner seule, et...

PAUL.

Madame, vous me mortifiez cruellement.... Est-ce mon incognito qui vous inquiète? Souffrez que je reprenne ma responsabilité : je me nomme Paul du Kerdic....

HÉLÈNE.

Ah!

PAUL.

Fils du lieutenant-général de ce nom, oui, madame; voici, madame, mon port d'armes.

HÉLÈNE, riant.

Oh! c'est bien inutile.

PAUL.

Est-ce inutile? Cependant je lis encore un peu d'indécision dans vos regards, et j'ose dire que j'en connais la cause : vous craignez que, chemin faisant, je n'aborde comme malgré moi le genre d'entretien que votre présence est si bien faite pour inspirer? Si, contre ces appréhensions, madame, la parole d'un étranger vous paraît une trop faible garantie, permettez-moi d'y ajouter celle de ma position exception-

nelle : elle est de nature à m'interdire l'ombre même d'une prétention auprès d'une femme; en un mot, je vais me marier. — J'espère, madame, que je brûle mes vaisseaux? Daignerez-vous prendre mon bras?

HÉLÈNE.

Mais si réellement cela ne vous dérange pas trop?...

PAUL, riant.

J'en étais sûr.... C'est par ici, madame, s'il vous plaît.... (Ils se mettent en marche.) Oui, je savais que l'homme publiquement voué à un prochain hyménée revêt immédiatement aux yeux de votre sexe un caractère spécial d'innocence, — ou plutôt d'innocuité : il n'est plus de la terre et n'éveille plus aucune passion mortelle; c'est une créature indifférente, déclassée, neutre....

HÉLÈNE.

Dites sacrée.

PAUL.

Sacrée, soit. La robe du fiancé a effectivement un faux air de soutane; mais on sait que la plus honnête jeune femme fait peu de cas d'un prêtre dans un salon.

HÉLÈNE.

Et pourquoi cela?

PAUL.

Eh! mon Dieu! madame, c'est que l'amour....

HÉLÈNE.

Oh! l'amour!

PAUL.

Je l'ai nommé.... C'est que l'amour, visible ou caché, alimente seul les légers commerces du monde et seul leur donne le mouvement et la vie. Il forme, entre vous et nous autres, la trame subtile et inaperçue des dialogues les plus irréprochables : supprimez-le, tout intérêt s'affaisse et toute conversation tombe. On cause de tout autre chose; on le croit bien loin : il est là cependant, et si, par exception, il n'y est pas et ne peut y être, on meurt d'ennui.

HÉLÈNE.

On ne saurait dire plus discrètement que nous sommes toutes des coquettes déterminées.

PAUL.

On n'est point coquette pour cela, madame. On aime la vertu, mais on veut en avoir le mérite, et cela est très juste : il n'y a pas plus d'honneur que de plaisir à se sauver, s'il n'existe aucune chance de se perdre. On ne veut assurément ni faillir soi-même ni mettre à mal son interlocuteur, mais il est insupportable que cela soit impossible.

HÉLÈNE.

Vanité des vanités! Il ne vous entre pas dans l'esprit qu'une femme

puisse s'occuper avec plaisir, si elle ne s'occupe de vous! C'est une erreur, monsieur du Kerdic, je vous assure. Je suis mondaine au premier chef, et je vous certifie que le monde nous offre une variété infinie de divertissemens auxquels l'amour demeure parfaitement étranger.

PAUL.

Je vous serai obligé, madame, de me dire lesquels.

HÉLÈNE.

Par exemple, moi, je passe mes jours à me faire belle pour le soir... Pensez-vous que ce ne soit pas une fête continuelle, je ne dis pas d'être belle, mais d'y travailler?... Vous froncez le sourcil, monsieur du Kerdic? Je devine sur vos lèvres un mot que votre courtoisie retient à grand'peine.... un mot terrible où les hommes résument tout ce qu'ils peuvent concevoir pour notre sexe de mépris, d'indignation et de pitié.... Chiffons! disent-ils, et tout est dit sur notre compte. Pauvres gens!... Savent-ils seulement ce que c'est qu'un chiffon? Ils savent ce que cela coûte, et voilà tout! Mais ce que c'est en réalité, je vais vous le dire à vous, monsieur, qui me paraissez être un homme sérieux et réfléchi... C'est la dentelle qui frissonne, le velours qui miroite, le satin qui craque sous le doigt; ce sont mille tissus légers comme l'air, gracieux comme les fleurs, brillans comme les astres, que notre main tourmente, ploie et assouplit à sa fantaisie. Dites tant que vous voudrez que cela est frivole, mais avouez que cela est charmant. (Elle rit.)

PAUL.

C'est une source d'émotions qui m'était inconnue, mais que vous faites jaillir à mes yeux d'une façon éblouissante et irrésistible..... Je demeure dès ce moment convaincu que toute la destinée d'une femme est écrite dans ce joli mot : — Chiffons! — et que l'esprit et le cœur n'ont rien à voir au-delà.

HÉLÈNE.

Ah! voilà un homme raisonnable à la fin!... Je pars de là pour prédire une félicité sans bornes à la jeune personne que vous allez épouser.... Puis-je vous demander si elle est de ce pays?

PAUL.

Il est possible qu'elle en soit, madame, mais je ne puis vous l'affirmer, n'ayant pas encore l'avantage de la connaître.

HÉLÈNE.

Comment! votre choix n'est donc pas arrêté?

PAUL.

Pas encore, madame. C'est le seul obstacle qui s'oppose à mon bonheur.

HÉLÈNE.

Mais, s'il en est ainsi, vous avez surpris ma confiance? (Elle s'arrête.)

PAUL.

Permettez, madame, mon choix n'importe point à votre sécurité. Il doit vous suffire que je me marie, que ce soit mon dessein irrévocable et que je vous l'aie déclaré. En déployant ce drapeau inoffensif, j'ai abjuré, ce me semble, tous les droits des belligérans, et vous ne sauriez désirer de meilleure sauvegarde pour les courtes relations que le hasard vous impose et dont il me favorise.

HÉLÈNE, se remettant gaiement en marche.

A la bonne heure, si toutefois ce mariage est un projet sérieux, et non une plaisanterie de circonstance.

PAUL.

Ce projet est tellement sérieux, madame, et il absorbe à tel point toutes mes facultés, que je ne saurais vous parler d'autre chose, quand même je le voudrais. Déterminé à le réaliser d'ici à fort peu de temps, j'en rêve tout haut, j'en subis sans relâche et j'en fais subir sans pitié aux personnes obligeantes les fiévreuses préoccupations.

HÉLÈNE.

Parlez-m'en donc, monsieur du Kerdic, et ne me parlez que de cela : j'en serai bien aise tout-à-fait. C'est un terrain sur lequel vous ne pouvez vous égarer.

PAUL.

Quoi ! madame !... et si j'osais invoquer, pour guider ma vue dans l'abîme qui m'attire, l'assistance de vos lumières...

HÉLÈNE.

Des conseils? encore mieux ! Supposez que je suis votre grand'tante. C'est ce que je demande. Je ne suis pas fière. Ainsi, allez !

PAUL.

Eh bien! madame, je commence.

HÉLÈNE.

C'est ça, commencez.

PAUL.

Je suis, madame, dans une perplexité extraordinaire : je veux me marier...

HÉLÈNE.

C'est convenu !

PAUL.

Je le veux, un peu parce que c'est ma propre inclination d'en venir là, et beaucoup parce que c'est celle de mon père de m'y voir venir.

HÉLÈNE.

Cela est d'un bon fils.

PAUL.

Or, madame, je m'étais donné trois ou quatre ans pour méditer à fond cette résolution suprême : me voici arrivé à la limite d'âge que

je m'étais posée, et toutes mes méditations n'auront abouti qu'à un mariage de désespoir.

HÉLÈNE.

Vous me faites frémir.

PAUL, s'échappant avec énergie.

J'épouserai une laideron abominable et stupide, — et elle me trompera, encore : vous verrez ça!

HÉLÈNE.

Je ne verrai rien, mais vous le mériterez. Pourquoi faire de propos délibéré un mauvais choix?

PAUL, avec brusquerie.

Et le moyen d'en faire un bon, madame?

HÉLÈNE.

Ne vous fâchez pas, je vous en conjure. Je ne suis pas cause de ce qui vous arrive, moi, monsieur du Kerdic. Voyons, raisonnons tranquillement. Puisque vous jouissez encore de toute votre liberté, qu'est-ce qu'il vous en coûtera de prendre une femme agréable au lieu d'un monstre?

PAUL.

Madame, dans ma première jeunesse, quand j'étais au bal, j'invitais à danser de préférence ces fagots abandonnés qui semblent fixés à demeure sur les banquettes : ce n'était pas que j'eusse naturellement le goût des objets hideux; non : mais ma timide courtoisie appréhendait mortellement les dédains, ou seulement la glaciale indifférence des beautés trop sûres d'elles-mêmes. Je voulais qu'on me sût gré de mon choix, et je prétendais faire des heureuses. C'est un sentiment analogue qui me pousse aujourd'hui à rechercher la main de quelque fille de campagne disgraciée. Il me semble qu'à défaut d'autre vertu, je pourrai compter sur sa reconnaissance.

HÉLÈNE.

Mais pas du tout. Pour apprécier le mérite de votre abnégation, il faudrait d'abord que votre fille de campagne eût conscience de ses disgraces, et vous n'en rencontrerez aucune de ce caractère, pas plus à la campagne qu'à la ville; c'est moi qui vous le dis.

PAUL.

Vous conviendrez au moins, madame, qu'en épousant une femme sans attraits d'aucune sorte, je m'assure une sorte de garantie matérielle contre ces soucis vulgaires, ces inquiétudes, ces soupçons, pour ne pas dire ces catastrophes risibles, qui empoisonnent l'existence de la plupart des maris.

HÉLÈNE.

Bon, soit! supposons que les choses tournent à votre gré de ce côté-là, que vous ayez, monsieur du Kerdic, cet avantage, si flatteur pour une ame délicate, de voir votre femme suivre le droit chemin, non

point par attachement à votre personne ni à ses devoirs, mais par l'impossibilité d'en sortir et de trouver votre égal en courage... croyez-vous qu'en moins de six mois vous ne serez pas mort de honte, d'ennui et de haine comprimée, au bras de votre affreuse et fidèle compagne?

PAUL.

Eh! madame, je ne demanderais pas mieux que de guider mon choix par des raisons plus spirituelles; mais, au nom du bon Dieu, comment pénétrer ce voile naturel de dissimulation que la pratique du monde épaissit encore sur le front des jeunes filles? Les plus belles années de ma jeunesse se sont consumées à tenter la conquête de cette terre promise,... et vous le voyez, madame, quelques cheveux argentés, une vieillesse précoce, voilà les seuls fruits de mon opiniâtre labeur.

HÉLÈNE, gravement.

Ils sont amers! — Mais, monsieur du Kerdic, si vous avez tant de peur des jeunes filles, que n'en prenez-vous une vieille?... Les vieilles sont plus communicatives.

PAUL, d'un ton bourru.

Elles le sont trop!

HÉLÈNE.

J'ai une grande idée... Si vous preniez une veuve?

PAUL, vivement.

Oh! pour cela, non!

HÉLÈNE, riant.

Hon!.. Vous ne savez pas ce que vous refusez... (Elle s'arrête brusquement en face d'une clairière qui s'ouvre au détour du sentier.) Qu'est-ce que j'aperçois là!... une ruine!... Une ruine dans les bois... effet de soleil couchant... Oh! que c'est joli!.. Comment appelez-vous cette ruine?

PAUL, avec humeur.

Je l'appelle une vieille cabane de charbonnier.

HÉLÈNE, s'avançant dans la clairière.

Une cabane de charbonnier avec des gargouilles, des colonnettes et des ogives d'un pur gothique flamboyant! c'est curieux et rare... il faut voir cela de près. (Elle rôde à travers les débris, grattant la mousse et soulevant le tapis de lierre qui recouvre les vieux murs. — Une croix en granit, élevée sur deux marches, est restée debout au milieu de l'enceinte. — Hélène appelant Paul tout à coup :) Monsieur du Kerdic, venez donc à mon secours! voici comme des lettres au-dessus de la porte... mais je crains que ce ne soit du sanscrit...

PAUL, qui s'est approché.

Il me semble que c'est tout bonnement un nom... en latin.

HÉLÈNE.

Le nom du charbonnier probablement. Pouvez-vous lire?

PAUL, grimpant sur un pan de muraille.

Permettez... ça fait comme *Sara*... je ne sais trop.

HÉLÈNE.

Mais savez-vous le latin d'abord? car si vous ne le savez pas, il est inutile de vous donner une entorse.

PAUL, toujours sur le mur.

Non, ce n'est pas *Sara,* c'est *sancta!*

HÉLÈNE.

En effet, c'est plus plausible... Et ensuite?

PAUL.

Ensuite, il y a... attendez... il y a Ma... Marc... eh! saint Marc, parbleu! (Il saute à terre d'un air satisfait.)

HÉLÈNE.

Saint Marc et la madone! c'est possible... mais moi je croirais plutôt, si ma vue ne me trompe pas, qu'il y a *Marcella,* d'autant plus que ça s'accorderait mieux avec *sancta* qui est féminin... (Elle rit.) Au reste, c'est toujours de la même famille, n'est-ce pas, monsieur du Kerdic?

PAUL.

Ma foi! vous avez raison... *Marcella...* Je voyais bien qu'il y avait encore des lettres après *Marc...* mais je croyais que c'était le paraphe.

HÉLÈNE.

Les antiquaires n'en font jamais d'autres... Serait-ce abuser de votre complaisance que de vous demander cinq minutes de halte dans cette oasis?.. Je serais heureuse de charbonner... cette charbonnerie...

PAUL.

Je suis absolument à vos ordres, madame. (Hélène s'assied sur les marches de la croix, en face des ruines de la chapelle, et se met à dessiner. Paul, assis à quelque distance, remue des feuilles mortes avec son pied. Moment de silence.)

HÉLÈNE.

Dormez-vous, monsieur du Kerdic?

PAUL.

Non, madame.

HÉLÈNE, grossissant sa voix.

Non, madame!.. (De sa voix naturelle.) Ça n'empêche pas que je sais mieux le latin que vous, quoique je ne l'aie jamais appris que dans les litanies des saints... Je vous avertis que, pour votre mariage, on vous fera dire des prières en latin... Ainsi arrangez-vous de sorte... Mais, à propos de cela, puis-je vous faire une question indiscrète?

PAUL, souriant.

Je vous en prie.

HÉLÈNE.

Quelle espèce d'homme êtes-vous, là, franchement?

PAUL.

Mon Dieu, vous m'embarrassez beaucoup... Je suis un homme comme tous les autres.

HÉLÈNE.

Tant pis.

PAUL.

Je suis un peu brusque, mais point méchant... voilà pour le cœur. Quant à mon esprit... dame! j'ai beaucoup de mémoire... j'ai fait mes études au collége Louis-le-Grand...

HÉLÈNE.

Êtes-vous reçu bachelier?

PAUL.

Oui, oui.

HÉLÈNE.

Eh bien! mais, vous pouvez faire un très beau mariage avec tout cela!

PAUL.

Vous êtes trop bonne. (Il se lève et vient regarder le dessin d'Hélène.) Comment, madame! vous dessinez comme M. Ingres!.. le gothique flamboyant est surtout parfaitement rendu... On dirait le Parthénon!

HÉLÈNE, sérieuse.

N'est-ce pas? (Paul s'incline et fait lentement quelques pas à travers les décombres. Hélène reprend après un intervalle :) Monsieur du Kerdic, comment comptez-vous vous conduire avec votre femme?

PAUL.

Mais, madame, en galant homme.

HÉLÈNE.

Qu'est-ce que c'est que ça, en galant homme?.. L'aimerez-vous?

PAUL.

C'est mon intention. Je n'irai pas, vous pensez bien, prendre une guitare et me planter sous ses fenêtres comme un Espagnol; mais tous les égards d'un cœur mûri par l'expérience lui seront exclusivement consacrés.

HÉLÈNE.

Ça la flattera, soyez-en sûr... C'est assez gentil, tenez, cette petite chose que je mets là?

PAUL, regardant le dessin.

Ravissant... Qu'est-ce que cela représente?

HÉLÈNE, après une pause.

Un éléphant! (Paul s'incline, retourne s'asseoir et paraît se plonger dans de profondes réflexions. Au bout d'un instant, Hélène jette sur lui un regard furtif et se met à rire.)

PAUL.

Peut-on savoir ce qu'il y a, madame?

HÉLÈNE, continuant à dessiner et sans lever les yeux.

Il y a que je ne puis m'empêcher de rire de toute la peine que vous

vous donnez... Je parie que vous pensez encore à votre mariage; mais, mon Dieu, à quoi cela vous sert-il, toutes ces méditations, ces défiances, ces calculs? Je veux bien vous dire, quoique vous soyez très injustement fâché contre moi....

PAUL.

Non, madame, en vérité.

HÉLÈNE.

Si fait. — Quoique vous me boudiez, quoique vous cherchiez à jeter du discrédit sur mes petits talens, et tout cela à propos de saint Marc...

PAUL.

Mais, madame, je vous jure que non.

HÉLÈNE.

Je vous jure que si. Toutefois, je veux bien vous dire que vous perdez complétement votre temps, que vous cherchez le secret de votre avenir dans des élémens qui ne le contiennent pas. C'est de vous-même, de votre conscience, de vos qualités ou de vos défauts que vous pouvez dégager l'inconnu qui vous épouvante si fort et tirer votre horoscope conjugal. J'essayais de le faire tout à l'heure, quand vous m'avez découragée par vos réponses dérisoires.

PAUL.

Mais, madame, quand je serais moi-même un assemblage inoui de perfections, si j'épouse à mon insu les sept péchés capitaux, vous avouerez bien qu'ils m'étoufferont plutôt que je ne les étoufferai.

HÉLÈNE.

Laissez donc. Est-ce qu'on épouse à son insu les sept péchés capitaux? N'exagérez donc rien. Les filles qui font pleurer leur mère et qui battent leur femme de chambre sont rares d'abord, et ensuite on les montre au doigt... ce sont des scandales publics. Quand on les épouse, c'est qu'on le veut bien. A part ces exceptions qui crèvent les yeux et qu'il est facile d'éviter, il y a peu de filles honnêtement nées, bien peu, croyez-moi, quelles que soient les nuances incertaines de leur caractère, qui n'aient au fond de l'ame tout ce qu'il faut pour honorer le nom d'un homme et bénir son foyer.

PAUL.

Sur ma parole, madame, si je le croyais....

HÉLÈNE.

Eh! vous le croyez, vous le savez comme moi, car cela est évident; mais vous savez aussi que ces bons germes ne se développeront pas tout seuls, que la meilleure mère ne peut que vous préparer l'éducation de votre jeune femme... et c'est cette tâche qui effraie votre conscience et qui gêne votre paresse. Oh! je vous comprends très bien... ce que vous voudriez, ce que vous poursuivez, c'est une femme d'une vertu

assez supérieure pour compenser le défaut de la vôtre, une femme si heureusement douée que ses dispositions au bien se soutiennent sans appui et mûrissent sans culture, une femme enfin si solide en ses principes qu'elle accomplisse sa destinée avec l'inflexible précision des astres, caressant de ses rayons ou protégeant de son ombre votre indolente sécurité. Eh bien! cette femme-là, monsieur du Kerdic, cette femme-là, vous ne la trouverez ni ici, ni ailleurs, ni en Chine, car elle n'existe pas..... Ainsi ne cherchez plus... c'est inutile. (Elle ferme son album et se lève; le jour décroît sensiblement.)

PAUL.

Hélas! madame, êtes-vous sûre de faire à la justice, à la vérité toute leur part légitime dans une apologie aussi libérale de votre sexe, dans une condamnation si rigoureuse du nôtre? Je connais le monde : il y a de mauvais maris, il y en a beaucoup; mais il en est de bons aussi. Sont-ils payés suivant leur mérite? en êtes-vous certaine? L'honneur le plus loyal suffit-il toujours, ou même habituellement, à chasser du cœur d'une femme la mobilité, l'astuce, la trahison et tout cet héritage fatal de la première épouse et de la première coupable?

HÉLÈNE.

D'abord, ne me donnez pas pour argumens ces pauvres banalités poétiques, ces profanations pitoyables des choses saintes; ne me parlez pas d'héritage fatal... cela est puéril. Notre sang serait aussi pur que le vôtre, vous ne pouvez l'ignorer, si vous ne le troubliez par vos enseignemens, si vous ne vous attachiez incessamment, dans le commerce du monde, à éveiller en nous au profit de vos passions, de vos plaisirs, ces mauvais instincts qui sont le mélange inévitable, mais non le fond de notre nature; et puis, vous criez anathème, vous parlez de corruption originelle, quand ces vices que vous avez fait naître se retournent contre vous, quand vous êtes victimes de ces flammes que vous avez attisées, quand vous vous blessez à ces tristes jouets qui sont l'œuvre de vos mains! Puisque vous aimez la vérité, la voilà!...

PAUL.

Oh! je ne tiens pas à l'héritage fatal; je tiens à établir qu'un bon mari, tout aussi souvent qu'un mauvais...

HÉLÈNE. (Elle est debout sur les marches de la croix, et parle avec une énergie enthousiaste.)

Qu'appelez-vous un bon mari? Le mariage est donc, à votre avis, une de ces transactions, une de ces affaires purement humaines où il suffit d'apporter le facile honneur, les qualités superficielles qui font un galant homme, comme vous dites? Oui, vous le pensez; mais c'est une profonde méprise, monsieur du Kerdic... et ne cherchez pas ailleurs la cause de vos déceptions et de nos égaremens. Vous vous ma-

riez, comme les prêtres de certaines religions barbares accomplissent les rites de leurs ancêtres, dont le sens est perdu pour eux; vous vous mariez pour obéir à la vague influence de l'exemple, de la tradition, de la routine... Vous enfermez toute la vie d'une femme dans un épisode indifférent de la vôtre, et voilà le mariage! Mais, dites-moi, sur quelle étrange divination, sur quel miracle comptez-vous pour nous apprendre les vertus de notre état nouveau? Votre légèreté d'idées, vos principes flottans, votre insouciant scepticisme, auront-ils le don de nous inspirer le respect, la gravité, la sainteté de l'épouse? Ces sentimens, qui sont au-dessus de l'honneur mondain autant que le mariage est supérieur à une intrigue vulgaire, s'ils ne sont pas dans votre cœur,... et ils n'y sont pas,... pensez-vous que le cœur de votre femme les concevra de lui-même?... Jamais, jamais, entendez-le bien!... Et, tenez, monsieur du Kerdic, le conseil que vous me demandiez, je vais vous le donner avec une franchise qui vous déplaira peut-être... vous devez sentir pourtant que je vous traite en ami plus qu'en étranger... je ne sais pourquoi, et j'ai tort sans doute... n'importe! — eh bien! ne vous mariez pas! Vous avez, je le crois sincèrement, beaucoup de loyauté, et même de bonté... vous seriez un bon mari, à votre compte, — mais pas au mien, pas au nôtre... Je vous le prédis, vous seriez, comme tant d'autres, malheureux, jaloux à bon droit, trompé peut-être,... parce qu'il vous manque, comme aux autres, l'intelligence sérieuse, élevée, morale... et, laissez-moi vous le dire, la main sur cette croix que vous oubliez trop,... la pensée religieuse de ce que vous faites, de l'acte où vous vous engagez, parce que vous formez trop légèrement ces liens que vous voulez si solides, et qui ne tiennent à rien quand ils ne tiennent pas au ciel; parce que vous manquez de foi, comprenez-moi bien, de foi en vous-mêmes, en nous et en Dieu!...

PAUL.

C'est un langage bien sévère, madame, et j'y sens respirer cependant une bienveillance si sérieuse, que j'en suis confus. Chacune de vos paroles, en me pénétrant du respect que je vous dois, me fait sentir amèrement combien peu je vous l'ai témoigné.

HÉLÈNE, qui est descendue près de lui.

Oh! mon Dieu, monsieur du Kerdic, une femme qui commet en plein dix-neuvième siècle la grave inconséquence de s'égarer dans les bois ne doit pas se montrer bien scrupuleuse sur l'étiquette. J'ai même, relativement à la chevalerie moderne, des idées assez exactes pour m'estimer heureuse de vous avoir rencontré plutôt qu'un autre, et, malgré quelques nuances douteuses de votre entretien, je vous sais gré tant de ce que vous m'avez dit que de ce que vous m'avez épargné. Non, je ne me plains pas; je craindrais plutôt, et je vous en demande

pardon, d'avoir laissé trop éclater, dans un sujet si essentiel au cœur d'une femme, l'ardeur de mon âge et de mes convictions.

PAUL.

Madame, je croyais entendre une jeune prophétesse, et je vous aurais écoutée toute la nuit avec un plaisir extrême.

HÉLÈNE.

Toute la nuit, ce serait un peu beaucoup, pour votre agrément et pour mon honneur. Heureusement j'ai fini. Allons-nous-en bien vite.

PAUL.

Allons! (Il va reprendre son fusil sur la pierre où il s'est assis, et revient lentement vers Hélène en promenant attentivement ses regards autour de lui.)

HÉLÈNE.

Que regardez-vous donc?

PAUL.

Je voudrais, madame, imprimer dans ma mémoire chaque détail de ce rêve qui m'échappe, — ce cadre mystérieux des bois, ce beau jour qui s'éteint, votre image délicate et respectée au milieu de ces ruines et de ces ombres, — au pied de cette croix,... les moindres traits d'un tableau qui sera le dernier, le plus précieux souvenir de ma jeunesse, et que vous aurez oublié demain.

HÉLÈNE.

Non, monsieur. Mais venez. (Elle veut s'éloigner.)

PAUL.

Vous l'aurez oublié. Quel attrait y ramènerait votre pensée? Sans la vie enchantée que votre parole, votre bonté, votre ame épanchée tout entière, viennent de prêter à ce coin perdu du monde, que serait-il pour moi-même, sinon un poétique hasard de promenade, qu'on traverse et qui n'est plus? Vous emporterez d'ici, madame, un dessin dans un album : en le revoyant, vous vous souviendrez quelquefois de la vieille chapelle, des arbres, des pierres, mais jamais de moi; car rien de moi ne s'est mêlé à vos impressions, pas un rayon de ma vie, pas une goutte de mon cœur, — rien! Vous avez rencontré un étranger, et c'est un étranger que vous allez quitter.

HÉLÈNE.

Non... pas au point que vous le dites;... mais la nuit nous gagne, et je vous supplie...

PAUL.

Pourquoi ce souci dont je vous importune? Qu'êtes-vous, que pouvez-vous être pour moi? Je ne vous connais pas... Nous sommes séparés sans doute à jamais et de toutes façons... Que m'importe une place dans votre souvenir? Et d'où vient le chagrin que j'éprouve en songeant que je ne l'ai point conquise? Non... je ne puis... je ne puis demeurer sous le coup de ce conseil que vous dictait le mépris... De

grace, madame, n'en croyez pas cet orgueil misérable, cette lâche pudeur du bien qui retient sur mes lèvres, qui pervertit en railleries mes sentimens les plus vrais, les meilleurs, les plus dignes d'être avoués...

HÉLÈNE, à demi-voix.

Oh! que c'est vrai!

PAUL, avec chaleur.

Cet orgueil, ce masque, je le brise à vos pieds. Jamais, je veux vous le confesser, jamais aucun espoir humain, jamais aucun mot d'amour ou d'ambition ne fut caressé dans un cœur, comme l'a été dans le mien ce mot presque ridicule, — ce mot de mariage!... Ma jeunesse, toute ma jeunesse s'était comme ajournée à cette date mystérieuse pour se payer de ses douleurs et réparer ses faiblesses, pour répandre enfin dans une source pure toutes ses vertus, souvent refoulées, jamais taries, jamais souillées! Affection bénie, tendre protection, confiante intimité, chères visions du foyer domestique, que de fois je vous ai invoquées, et avec quelle ferveur, avec quel attendrissement! Dieu m'en est témoin... Et ce Dieu, puisque je l'ai nommé, pouvez-vous croire que je l'oublie au moment même où je tends les mains vers la loi la plus sacrée, la plus douce qu'il nous ait faite? Ma religion, madame, n'est pas sans doute aussi précise, aussi heureuse que la vôtre; mais, telle qu'elle est, elle domine toute mon intelligence; elle n'est absente d'aucune de mes pensées. Comment me laisserait-elle méconnaître le sens austère, le sens divin que Dieu a caché dans chaque loi de notre vie, et qui prolonge au-delà de la terre la chaîne de nos devoirs, de nos tendresses, de nos espérances?... Non, non,... je n'apportais point à l'acte le plus grave, le plus décisif de la destinée d'un homme, cette légèreté, cette insouciance, cette froideur que votre juste colère a flétries, que votre dédaigneux conseil a châtiées!... et cependant ce conseil, je le suivrai, je vous le promets!

HÉLÈNE, d'une voix basse.

Oubliez-le, je vous prie; oubliez-le.

PAUL, très ému.

Je ne le puis maintenant; je ne puis promettre désormais à aucune femme une fidélité exempte de trouble, d'amertume... pure de regret.

HÉLÈNE.

Je ne sais, monsieur du Kerdic, si je vous comprends;... mais ceci n'est qu'une chimère indigne de nous deux... Dans une heure, vous n'y penserez plus... Voici la nuit tout-à-fait... J'ai été bien imprudente... Vous allez me conduire encore quelques pas, et puis vous me laisserez... — Monsieur du Kerdic, croyez-moi, prenez hardiment la main d'une gentille petite femme, qui sera honnête, pieuse et fidèle; en

attendant, prenez la mienne en signe d'adieu, — de bon souvenir, — d'amitié! (Paul saisit la main qu'Hélène lui offre.)

UNE VOIX DE TONNERRE, sortant du bois.

Sur la joue, mon garçon! sur les deux joues! ou tu n'es qu'une poule mouillée!

(Au même instant le général se précipite dans la clairière; la baronne le suit en courant et en criant.)

LA BARONNE.

Non pas, s'il vous plaît!... Méchante fillette, que tu m'as inquiétée!

HÉLÈNE, l'embrassant avec effusion.

Ma mère!

LE GÉNÉRAL, ouvrant les bras.

Et votre père, ma mignonne! Est-ce qu'on n'embrasse pas son vieux père? (Hélène, interdite et hésitante, interroge sa mère du regard.) Je vous dis que je suis le père de ce bavard-là..... Ainsi embrassez-moi, que diable! (Il la serre sur son cœur; Hélène s'échappe tout effarouchée.)

LA BARONNE.

Vous allez tout faire manquer, vous, vous allez voir, avec vos jolies façons!... Pauvre petite, comme elle tremble!... Allons, tu n'es pas raisonnable... Nous avons tout entendu, le général et moi... Vous êtes deux grands enfans, voilà tout!... Venez-vous, messieurs? (Elle prend le bras d'Hélène, et l'emmène en continuant de lui parler.) Je ne puis cependant me dispenser, ma fille, de vous faire remarquer qu'une forêt, surtout à la nuit tombante, n'est pas un séjour convenable pour une jeune personne... (Elles s'éloignent.)

LE GÉNÉRAL, à Paul.

Et toi, te voilà resté là comme un mât de cocagne! Suivons la piste, morbleu! (Il lui prend le bras.) Et ne viens pas me dire que tu ne veux pas l'épouser, après l'avoir compromise indignement... Sinon je répare tes torts, et je l'épouse, moi,... net!

PAUL.

Mais, mon père, dites-moi au moins qui j'épouse... et, avant tout, est-ce une demoiselle, une veuve, quoi?

LE GÉNÉRAL.

Chut! mon garçon! elle est veuve, — mais avec des circonstances... qui te feront plaisir. Je te conterai cela. (Ils disparaissent dans le bois.)

OCTAVE FEUILLET.

REVUE LITTÉRAIRE

DE L'ALLEMAGNE.

DES TRAVAUX RÉCENS DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE.

I. *Geschichte der Romantik in dem Zeitalter der Reformation und der Revolution* (*Histoire du Romantisme à l'époque de la Réforme et de la Révolution*), par M. Julien Schmidt. 2 vol.; Leipzig, 1850. — II. *Deutsche Mænner und Frauen* (*Hommes et Femmes de l'Allemagne*), par M. Gustave Kühne. 1 vol.; Leipzig, 1851. — III. *Die deutsche Nationalliteratur der Neuzeit* (*la Littérature allemande contemporaine*), par M. Charles Barthel. 1 vol.; Brunswick, 1851.

Quand une littérature long-temps bouleversée par les passions révolutionnaires semble aspirer à quelque chose de meilleur et se cherche péniblement elle-même, c'est presque toujours par les travaux sérieux, c'est par l'histoire et la critique qu'elle se soustrait peu à peu aux influences perverses. Dans le désarroi général, les critiques et les historiens littéraires se trouvent naturellement chargés d'une mission grave, et pour peu qu'ils en comprennent l'importance et les devoirs, il ne saurait y avoir pour leur esprit de discipline plus féconde. A eux de maintenir les traditions, de garder le culte des souvenirs, de renouer sans prétention les liens rompus; s'il s'agit d'une révolution nécessaire et que la société soit en marche vers de nouveaux rivages, à eux la tâche d'emporter aux bords inconnus la cendre et la mémoire des ancêtres. L'Allemagne est le pays de l'Europe où ce salutaire office de la critique est le plus manifestement indiqué. La vieille Allemagne est morte; qu'une réaction imprudente essaie de la remettre sur ses pieds, que l'esprit féodal et les fantaisies mystiques de certains hommes d'état du Nord prétendent se substituer sans façon aux légitimes exigences du XIXe siècle, tout cela n'y fait rien; l'ancienne Allemagne n'est plus, et il est impossible jusqu'à présent de deviner l'heure où s'organisera l'Allemagne nouvelle. Des difficultés de toute espèce, des pro-

blèmes sans nombre se dressent à chaque pas devant les plus vaillans esprits, et ajournent le résultat espéré. Sans doute, il s'est accompli sur plus d'un point des transformations utiles; la société allemande, quoi qu'on puisse dire, a plus gagné que perdu en 1848. Si la Prusse officielle incline à je ne sais quel illuminisme, l'Autriche, réveillée par des nécessités impérieuses, a opéré d'utiles réformes : la justice rendue indépendante, l'administration réorganisée, l'égalité de l'impôt établie avec force, ce ne sont pas là de médiocres présens. Peut-on nier cependant que la constitution entière de l'Allemagne, que les rapports de la Prusse et de l'Autriche ne soient d'ici à long-temps d'insolubles problèmes, et que tout un pays, un pays plein de lumières et avide des droits de sa raison émancipée, ne souffre dans ce qu'il y a de plus vulnérable au monde? M. de Radowitz n'a pas eu tort de le proclamer récemment : jamais l'Allemagne, même à la veille de son explosion de 1813, ne s'est sentie aussi douloureusement blessée comme nation. Au milieu des ambiguïtés de la situation générale, au milieu de tant d'incertitudes et de ténèbres, on ne saurait se dissimuler qu'il ne règne une morne tristesse partout où ne gronde pas une irritation mal contenue. Or, ce ne sont pas seulement les politiques qu'un tel spectacle doit tenir en éveil; les hommes que le public veut bien admettre comme juges dans les travaux de l'esprit sont tenus d'y apporter une égale sollicitude. La situation présente de l'Allemagne est de celles qui imposent à la critique littéraire une activité plus efficace, qui l'investissent de cette bienfaisante autorité dont je parlais tout à l'heure. Ils sont fugitifs ou errans hors d'eux-mêmes, disait Fénelon à propos de ces vains esprits que les choses extérieures attirent et qui ne savent pas connaître Dieu, parce qu'ils ne savent pas regarder au fond de leur conscience : la même chose peut se dire des peuples allemands. Oui, ils sont fugitifs, ils sont errans hors de leur propre nature; ils se sont donnés en proie au matérialisme, à l'athéisme, à ce qui leur est le plus contraire; ils se sont reniés eux-mêmes. Et dans quelles circonstances a éclaté ce délire? Au moment où ils auraient besoin de toutes leurs forces pour traverser ce détroit semé d'écueils qui conduit de l'ancien régime à une société plus juste. Comment donc se fait-il qu'une critique vigilante et élevée fasse défaut à un pays si riche en écrivains? De quelle façon expliquer cette insouciance extraordinaire? Dans le trouble de la conscience publique, sous la menace des entraînemens redoutables auxquels est exposé le génie allemand, comment aucun esprit ne se lève-t-il, je ne dis pas pour gouverner victorieusement les lettres et les conduire vers des régions plus sûres, je dis seulement pour rattacher le passé à l'avenir, pour empêcher le caractère national de se perdre dans la tourmente, pour sauver le trésor d'un grand peuple?

On a publié depuis quelque temps un assez grand nombre de travaux consacrés à l'étude des traditions intellectuelles du pays de Schiller et de Goethe. C'est là un bon symptôme. Ce retour à un passé rempli d'enseignemens atteste déjà un mouvement sérieux dans les esprits et ouvre une direction qui ne demeurera pas stérile. Nous voudrions seulement que ces travaux fussent accomplis avec plus de suite, qu'ils fussent l'expression d'une pensée plus résolue et plus haute. Le dilettantisme littéraire, très digne d'excuse assurément dans les temps calmes et chez d'insouciantes natures, devient aux heures du péril un intolérable contre-sens. Nous avons espéré un instant trouver cette critique

élevée que nous cherchons. L'Allemagne elle-même semble appeler ardemment un juge dont elle sent que le concours lui serait plus que jamais nécessaire, et, quels que soient les obstacles opposés à une parole indépendante par le nombre et l'organisation des coteries littéraires, le sentiment public, je n'en doute pas, lui rendrait la tâche facile. On a beaucoup parlé depuis un an des travaux critiques de M. Julien Schmidt, des espérances qu'il a données. M. Julien Schmidt a une part considérable dans la direction d'un recueil qui vient de se transformer récemment, et qui aspire à une sérieuse influence. *Le Messager des frontières* (*Die Grenzboten*), c'est l'œuvre dont il est question, a pour but de fonder une école intelligente, sympathique, honnête, tout-à-fait opposée aux coteries exclusives et aux partis violens, une école dont le programme soit conforme à la raison générale du XIXe siècle. Ce recueil n'a pas encore réalisé ses promesses; il a montré jusqu'ici plus de bonne volonté que de force, plus de facilité courante que de résolution et de netteté. Ses doctrines n'ont rien de très précis; il paraît s'en tenir à des principes vagues; il admet maintes choses très opposées avec la plus conciliante largeur, disposition excellente assurément pour ce qui est de simple littérature, funeste dans tout ce qui concerne la vérité morale. Sans doute, à n'en considérer que le programme, à ne lire qu'un certain nombre des travaux publiés, le recueil de M. Julien Schmidt doit satisfaire les esprits sages, modérés, ceux qu'on appelle en tout lieu les honnêtes gens; il repousse le matérialisme, et il aime la liberté. A propos du tour d'imagination propre à M. Victor Hugo, il dénonce en Allemagne et jusqu'en Angleterre les imitateurs du romantisme démagogique, et s'écrie sans hésiter : « C'est à la critique des trois nations de poursuivre ce matérialisme sans cœur, et dans le domaine de l'art et sur le théâtre de la vie. » Voyez cependant combien les idées fausses sont répandues en Allemagne, chez ceux-là même qui se croient le mieux armés pour les combattre! M. Julien Schmidt a écrit un livre où il expose longuement les principes de sa critique; ce livre a été publié il y a deux ans; il a réussi, et la seconde édition vient de paraître. Or, dans ce manifeste accueilli avec faveur et qui doit contenir l'esprit de la nouvelle école, l'auteur est visiblement en proie à tous les maux intellectuels qu'il s'est chargé de guérir. Confusion d'idées, barbarie de style, manie effrénée de systèmes, panthéisme à l'état latent partout où il ne se produit pas le front haut, voilà les vices propagés en Allemagne par les excès d'une philosophie indigne de ce nom. Eh bien! on retrouve avec tristesse quelque chose de tout cela dans l'ouvrage de M. Schmidt. Les bévues mêmes sont d'une nature si étrange, qu'il ne me serait pas venu à la pensée de les relever ici sans la position que l'auteur s'est faite dans la littérature de son pays; mais le silence est impossible : il s'agit d'un critique respecté, d'un esprit sérieux animé d'intentions droites, d'un homme qui ne ménage pas la vérité à ses justiciables; cette vérité, M. Julien Schmidt saura l'entendre pour son propre compte, et peut-être alors deviendra-t-il plus défiant, peut-être sera-t-il plus attentif aux périls d'une situation qui a pu engager dans de telles erreurs une intelligence comme la sienne.

Cet ouvrage est une histoire littéraire des trois derniers siècles, une histoire où l'auteur a essayé de ramener tous les faits sous la loi de l'unité, de les présenter comme les différentes phases d'un seul problème philosophique, comme

les incidens variés d'une même lutte. Quelle est cette lutte? A quel problème de philosophie l'auteur prétend-il rattacher toute l'activité intellectuelle des trois siècles dont nous sommes les fils? A ce qu'il appelle l'opposition du romantisme et des révolutions modernes. Le romantisme est un nom dont on abuse terriblement en Allemagne. Dans son acception la plus ordinaire chez nos voisins, ce mot signifie la résurrection artificielle d'une époque qui a accompli ses destinées, et tout l'ensemble des inspirations bizarres ou des ingénieux tours de force qui s'offrent dans une telle entreprise à une école littéraire. C'est ainsi que le groupe de rêveurs formé vers la fin du XVIIIe siècle, et qui a porté plus particulièrement le nom de romantique, le groupe des Novalis, des Wackenroeder, des Adam Müller, des Arnim, des Clément de Brentano, cherchait à restaurer par la poésie les croyances les plus enfantines, les plus fantasques hallucinations du moyen-âge; restauration étrange qui a pu renouveler le sentiment de l'art, qui a pu réagir heureusement contre les sèches abstractions de l'analyse moderne, mais qui a introduit une confusion funeste dans la pensée allemande. C'est ainsi encore que les hommes d'état dont la prétention est de détruire l'esprit de 89 pour relever une sorte de régime féodal sont très justement appelés les hommes d'état du romantisme. En appliquant cette idée à toutes les périodes de l'histoire, les Allemands sont arrivés à conclure que le romantisme ne désigne pas seulement les fantaisies inspirées par le regret du moyen-âge; il y a eu des romantiques après chaque grande époque dont la disparition attristait certaines ames obstinément fidèles, il y en a eu aux derniers jours de la Grèce, il y en a eu à Alexandrie au lendemain de la mort du paganisme; M. Strauss a prouvé dans un spirituel pamphlet que Julien l'Apostat était un romantique sur le trône des Césars. Le romantisme, d'après la définition adoptée au-delà du Rhin, est donc toute tentative, politique ou littéraire, philosophique ou religieuse, se proposant pour but de rappeler à la vie les formes tombées en poussière et de les installer à la place de ce qui a vraiment droit à l'existence. La question seulement est de savoir d'une manière exacte ce qu'on a raison de considérer comme mort. Que d'institutions et de croyances dont on se hâte de dresser l'acte mortuaire, lorsqu'elles ont encore de nombreuses phases à parcourir et d'inappréciables services à rendre! Que de gens même, que de risibles Titans affublés de formules, qui appliquent ce procédé cavalier à des lois éternelles, à des dogmes et à des institutions sur lesquels la rouille des siècles n'a point de prise! Aux yeux de M. Feuerbach, le christianisme est une chose morte, l'idée de Dieu a fait son temps; et si vous avez la hardiesse de ne pas penser comme un génie de cette force, aussitôt, punition terrible! vous êtes convaincu de romantisme. Il est vrai que M. Feuerbach est aussi un romantique pour M. Max Stirner, et que M. Stirner, à son tour, s'il conserve dans son système la moindre prescription morale, sera dépassé infailliblement et rangé dans la nécropole qu'il a bâtie. Il fallait expliquer le sens du mot romantisme chez les Allemands, et connaître l'abus qui s'en fait chaque jour, pour apprécier le livre de M. Julien Schmidt; tout son travail, en effet, roule sur cette fausse idée du romantisme, et les incroyables erreurs où il est tombé viennent de la systématique assurance avec laquelle il prononce ses arrêts de mort.

Si j'ai bien compris la *construction* historique de M. Schmidt, si je l'ai dé-

gagée des brouillards d'une pensée confuse et d'un style prétentieusement abstrait, voici en peu de mots sous quel aspect se présentent à lui les trois siècles si diversement glorieux dont nous avons reçu l'héritage. — « La révolution accomplie par Luther, dit l'auteur, a ouvert la voie de l'avenir; tout ce qui n'a pas suivi cette voie est condamné sous le nom de romantisme. Il y avait au moyen-âge un dualisme terrible, une lutte sans trêve et sans issue, la lutte de l'esprit et de la matière, du ciel et de la terre, de la grace et de la nature, de Dieu et du diable. L'homme voyait là deux élémens destinés à rester éternellement ennemis, il maintenait comme invincible cette opposition qui faisait le tourment de son être. Le but de la raison moderne, ajoute M. Schmidt, c'est l'accord de ces deux antithèses, c'est l'union de la matière et de l'esprit, l'hymen de la terre et des cieux. Le protestantisme a ouvert la route au bout de laquelle s'accomplira un jour cette réconciliation suprême. Le catholicisme, au contraire, en s'attachant à l'opposition des deux termes, a créé une sorte de romantisme inconnu jusque-là; il a créé une littérature sceptique, frivole, sans profondeur, une poésie superficielle et fausse. Le protestantisme s'empare de ce monde idéal que le moyen-âge entrevoyait de loin, il en fait don à l'ame, il le place au sein de la conscience : de là la grandeur morale et la vivante beauté des créations de ses poètes. Dans la doctrine catholique, ce monde idéal est toujours relégué sur des hauteurs inaccessibles; c'est pourquoi les écrivains du midi de l'Europe sont toujours forcés de substituer la déclamation à la peinture d'un idéal qu'ils ne sauraient posséder, ou de se passer de cet idéal et de tomber dans une frivole indifférence, ou de le nier tout-à-fait et d'aboutir à l'athéisme, comme le XVIIIe siècle. » — Voilà, dans un bref et fidèle résumé, la thèse bizarre à laquelle M. Julien Schmidt a consacré deux longs volumes. Cette théorie, réduite ici à son expression la plus simple, se produit, je dois le reconnaître, avec toute sorte de développemens, de subtilités, de *distinguo*, qui peuvent dissimuler au lecteur, qui ont dissimulé sans doute à l'écrivain lui-même la fausseté radicale et l'indigente maigreur de son système. J'ai relu ces pages plusieurs fois pour m'assurer que je ne me trompais pas, pour me convaincre que cette pauvre pensée était la pensée fondamentale de l'ouvrage, et qu'il n'y avait en réalité rien de plus sous le luxe barbare de ses pédantesques formules; mais comment serait-il possible de se méprendre? Quand l'auteur abandonne cette phraséologie scolastique avec laquelle il est si facile de paraître profond et de déguiser ce qu'on pense, quand il arrive aux faits et aux noms propres, cet antagonisme de l'inspiration protestante et de l'inspiration catholique explique pour lui l'histoire entière de la pensée humaine dans les trois derniers siècles et lui dicte tous ses jugemens. Que M. Julien Schmidt signale dans les drames de Shakspeare et dans les poèmes de Milton l'influence de la réforme, on peut souhaiter qu'il le fasse avec plus de simplicité, avec un sentiment plus vif de la beauté poétique, et qu'il renonce à la fastueuse gaucherie de la phrase hégélienne; il faut reconnaître pourtant qu'il est dans le vrai. C'est la seconde partie de son tableau qui nous apporte des résultats vraiment inattendus : une fois arrivé aux littératures de la France, de l'Italie et de l'Espagne, l'auteur accumule les unes sur les autres de surprenantes erreurs; le fil qu'il croyait si sûr s'embrouille, et sa théorie, devenue indéchiffrable, n'en prend que des allures plus impérieuses, comme s'il voulait châtier avec colère la réalité rebelle

qui se soustrait à ses caprices. Certes, il est difficile de défigurer plus intrépidement le caractère des écrivains et les événemens de l'histoire. Savez-vous ce que représente Montaigne pour M. Julien Schmidt? Le supernaturalisme. Montaigne est un romantique placé entre le monde réel qui ne le satisfait pas et le monde idéal auquel il est impatient d'atteindre. C'est pour s'y élever plus sûrement qu'il procède d'abord, par toutes les armes du scepticisme et de l'ironie, à la destruction de la réalité. C'est par amour du ciel qu'il accable l'homme, qu'il souffle sans pitié sur ses dernières illusions, qu'il jette le désenchantement sur sa vie et le laisse nu dans le vide. On est obligé de reconnaître dans cette appréciation une originalité incontestable; personne avant M. Julien Schmidt n'avait eu de telles idées sur l'auteur des *Essais*, personne ne les revendiquera comme siennes. C'est bien mieux quand il s'agit des poètes; Arioste, Cervantes, Molière, les plus charmans et les plus fiers génies ne sont plus que des machines sans vie et sans liberté, pauvres marionnettes qui se meuvent selon les thèses et les antithèses préconçues de l'historien. Arioste est *le romantique joyeux, léger, type parfait de l'insouciance de l'église;* Cervantes est un romantique plus grave, plus profond, qui représente une sorte de renaissance du catholicisme. Si vous comprenez ce rapport d'*Orlando furioso* et du noble chevalier de la Manche avec les destinées du catholicisme au XVIe et au XVIIe siècle, vous comprendrez aussi pourquoi Molière est une imagination lugubre et pourquoi ses créations comiques sont *de celles qui doivent charmer le bourreau.* Ce que M. Schmidt préfère dans le théâtre de notre grand poète, ce sont les ballets, les cérémonies, les masques italiens, les Matassins et les Scaramouches, tout le peuple joyeux des intermèdes. Puis viennent *George Dandin*, *l'École des Femmes*, *le Mariage forcé*, très inférieurs déjà aux ballets. Des comédies imitées de Plaute et de Térence, on ne peut rien dire en vérité, sinon qu'elles restent bien loin de leurs modèles. *C'est une gaieté factice, c'est un amas d'incidens bizarres, c'est un mouvement de scènes faussement passionnées, d'où résulte pour le spectateur une excitation nerveuse, suivie d'une prostration complète.* Parmi les pièces de ce genre-là, *l'Avare* est *la mieux combinée, partant la plus pénible à voir.* Quant aux grands ouvrages consacrés à la peinture de la société où vivait le poète, ils n'ont aucune valeur esthétique; n'y cherchez pas autre chose que des renseignemens sur la moralité du siècle, sur la moralité de l'auteur lui-même. Le seul intérêt de *Tartufe*, par exemple, est dans ces vers que prononce l'exempt au cinquième acte :

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,
Un prince dont les yeux se font jour dans les cœurs
Et que ne peut tromper tout l'art des imposteurs.
D'un fin discernement sa grande ame pourvue
Sur les choses toujours jette une droite vue;
Chez elle jamais rien ne surprend trop d'accès,
Et sa ferme raison ne tombe en nul excès.
Il donne aux gens de bien une gloire immortelle, etc.

Tout ce morceau, *sans lequel le Tartufe ne serait qu'une œuvre vide*, a une importance capitale aux yeux de M. Julien Schmidt; il lui prouve combien *le catholicisme avait dégradé le génie de Molière.* Le protestant, selon M. Schmidt,

a toujours Dieu au fond de son cœur; le catholique, au contraire, plaçant Dieu on ne sait où, dans un paradis qui n'existe pas, dans un monde transcendantal dont nous n'avons pas de nouvelles, est sans cesse exposé à le perdre. Le premier objet majestueux qui frappera ses regards lui donnera le change. Au XVIIe siècle, c'est le roi, c'est Louis XIV qui occupe la place du Tout-Puissant; c'est lui qu'on adore, lui qui tient les cœurs dans sa main et sous son autorité suprême, lui qui rétablit l'ordre dans la maison d'Orgon! Nous pensions que le catholicisme n'était pas responsable des flatteries consacrées alors par la doctrine du droit divin; il nous semblait que Bossuet, le plus grand théoricien de cette doctrine, s'était soustrait plus d'une fois à cette fâcheuse influence pour faire entendre au monarque infatué le redoutable langage d'un évêque; M. Schmidt veut bien nous avertir de notre erreur. Si Molière a flatté Louis XIV, ce n'était pas le comédien tant de fois menacé qui cherchait par là un appui auprès du souverain absolu, c'était le romantisme catholique qui, à son insu ou non, s'exprimait par la bouche du poète. Le romantisme n'éclate-t-il pas aussi dans *le Misanthrope?* La pièce est *ridicule et maussade*; comme le *Tartufe*, elle n'offre d'intérêt que par les révélations dont elle abonde *sur l'exégèse et l'histoire des religions*. M. Schmidt y a fait cette découverte inattendue : Alceste est protestant, Philinte est catholique. La morale de la pièce est à peu près celle-ci : Fais ce que fait tout le monde sous peine d'être raillé, — et tel est aussi, à en croire M. Schmidt, l'enseignement fondamental du catholicisme. Apprenez, Français légers, que la philosophie de l'histoire nous donne seule l'explication des œuvres étourdiment applaudies par la foule; apprenez, s'il se peut, à déchiffrer vos poètes!

Après de si curieuses révélations, on devrait s'attendre à tout. Le second volume cependant ne ressemble pas au premier; on est surpris d'y trouver de la science et quelques chapitres de bonne critique. Est-ce parce qu'il y est question de l'Allemagne, parce que l'auteur connaît mieux son sujet, parce que ses formules scolastiques, appliquées aux philosophes et même aux poètes de son pays, nous paraissent moins barbares que tout à l'heure? C'est surtout, je crois, parce que l'auteur y abandonne un peu son système, et qu'il renonce aux opinions toutes faites d'avance. Il laisse Kant et Herder, Schiller et Goethe, se mouvoir avec plus de liberté dans son tableau; il fait preuve de connaissances variées et rencontre parfois des rapprochemens heureux. On peut recommander surtout, comme un travail assez distingué, bien que discutable en maints endroits, la peinture de l'école spécialement appelée *romantique*. Si M. Julien Schmidt s'était borné à ce sujet qu'il connaît dans ses intimes détails, si, développant les pages que je signale, il se fût attaché à reproduire complétement le singulier mouvement d'idées qui enivra des poètes comme Novalis, des théologiens comme Schleiermacher, il eût produit une œuvre vivante au lieu d'une philosophie de l'histoire toute remplie de formules creuses et de portraits estropiés.

La philosophie de l'histoire! voilà l'ambition qui égare tant d'esprits en Allemagne. C'est à qui gouvernera le passé à sa guise, à qui prononcera le jugement de Dieu sur le travail des siècles. Depuis Hegel jusqu'au plus humble des *literats*, il n'est pas un écrivain qui n'ait résolu d'une façon ou d'une autre l'insoluble problème de la destinée du genre humain sur la terre et proclamé

la souveraine loi d'après laquelle les événemens se déroulent. La manie politique n'y fait rien; cela n'empêche pas d'imaginer des constitutions sociales; n'est-on pas tout glorieux, au contraire, dans ce temps de réformes si fièrement annoncées, d'avoir trouvé la constitution, non d'un peuple, mais de l'humanité même? Au milieu de toutes ces philosophies artificielles, le premier devoir de la critique est de ne pas se laisser prendre à ces rêves de cerveaux malsains. Si vous voulez agir, si vous voulez apparaître comme un esprit droit et ferme au milieu d'intelligences qui trébuchent, si vous voulez juger ceux qui pèchent et redresser ceux qui tombent, commencez par prouver aux autres que vous jouissez vous-même de toute la liberté de votre esprit. Cette philosophie de l'histoire, que chacun se construit à tort et à travers, et où ni l'histoire ni la philosophie ne se reconnaissent, est précisément un des fléaux de l'Allemagne. C'est elle qui entretient et propage le panthéisme; elle le fait passer des spéculations abstraites dans la pratique de la vie; elle accoutume l'esprit à ne considérer dans les plus grands hommes que les agens d'une force occulte; elle efface des œuvres de la pensée le signe sacré de la liberté morale. Je prétends qu'un critique, quels que puissent être son talent et l'honnêteté de ses intentions, est incapable aujourd'hui d'exercer aucune influence salutaire sur l'Allemagne, s'il conserve dans ses théories le moindre mélange de panthéisme. C'est le panthéisme, en effet, le panthéisme éthéré des rêveurs comme le panthéisme abject des démagogues, qu'il faut combattre partout, dans la philosophie et dans l'histoire, dans la poésie et dans la prose. M. Julien Schmidt a la meilleure volonté du monde; il appartient à l'école libérale, au parti intelligent et sensé qui repousse tous les excès; dans ses études sur les travaux contemporains, il a montré souvent une sévérité courageuse, il a fait entendre un accent mâle et décidé dont la critique allemande avait perdu l'habitude; toutes ces bonnes dispositions resteraient infructueuses, si M. Schmidt ne se débarrassait au plus vite des faux principes et des prétentions malheureuses que nous avons signalées dans son ouvrage. Avec un homme d'un talent actif, avec un critique sans complaisance et sur qui l'Allemagne a les yeux, nous avons cru que notre droit était de parler avec franchise. Nous n'avons pas craint de mettre en lumière les inconcevables erreurs où la manie des systèmes, où l'ambition de construire l'histoire *à priori* peuvent entraîner une intelligence qui n'est pas sans valeur. Pour qu'un homme d'esprit fasse subir à l'Arioste et à Cervantes de si bizarres métamorphoses, pour qu'il en vienne à travestir Molière d'une si grotesque façon, il faut que ces brouillards d'une détestable philosophie de l'histoire lui troublent étrangement la vue. L'avertissement n'eût pas été complet, si, dans notre déférence pour un écrivain estimable, nous avions dissimulé des contre-sens de cette nature. Que M. Julien Schmidt renonce aux vaines prétentions métaphysiques, qu'il se défie des subtilités abstruses et des formules qui ne représentent rien à l'esprit; qu'il se préoccupe sans cesse de la vérité des faits, de la précision du style, de cette clarté enfin que Vauvenargues appelle admirablement la bonne foi des philosophes. Cette bonne foi lui donnera une autorité dont il ne soupçonne pas le secret. J'ai dit que M. Schmidt était un cœur résolu et que de généreuses intentions dirigeaient sa critique; c'est à lui maintenant d'armer son intelligence pour les luttes qu'il a l'ambition de soutenir. Quand Virgile peint son héros

dans les enfers, il le montre, l'épée à la main, écartant sans pitié toutes les ombres qui arrêteraient sa marche; ainsi doit faire la critique au milieu des folles erreurs, au milieu des utopies et des billevesées qui nous obsèdent. Pour accomplir une telle tâche, vouloir ne suffit pas; il faut aussi voir clair. La clarté de l'esprit, voilà l'épée redoutable qui disperse les fantômes.

S'il est des critiques pleins de résolution et de courage qui n'ont pas su se débrouiller encore, il en est d'autres à qui ce n'est pas la netteté qui fait défaut, mais la ferme volonté d'employer efficacement cette faculté précieuse. M. Gustave Kühne n'a pas de prétentions fausses; c'est un esprit fin, délié, pénétrant. Bien loin de se guinder avec effort pour ajouter une nouvelle métaphysique à toutes celles qu'a fabriquées l'Allemagne, il s'attache à la réalité; il aime les biographies, les portraits bien dessinés, les lignes précises et qui se gravent dans l'esprit. M. Henri Heine disait à propos de je ne sais quel écrivain de son pays : « C'est en habitant la France qu'il a appris l'allemand. » Ce mot n'est pas une de ces boutades anti-germaniques comme il en échappe tant à la verve intarissable du brillant poète; il y a là-dessous une observation très sérieuse. Les plus grands écrivains de l'Allemagne, ceux qui ont le plus heureusement modifié son idiome, ont puisé dans leurs communications avec nous un singulier amour de la clarté. Ce que la Grèce a fait dans ses rapports avec l'ancienne Égypte, la France l'a fait plus d'une fois avec l'Allemagne. C'est la Grèce, dit Olympiodore, qui a délié les pieds des statues égyptiennes; c'est l'étude de nos grands prosateurs qui a formé la langue de Goethe. Quand on passe de M. Julien Schmidt à M. Gustave Kühne, on va d'Égypte en Grèce; on quitte la confusion naturelle des langues germaniques pour un idiome pur et limpide. Prenons garde toutefois; depuis que l'Allemagne semble se renier elle-même, il y a une école qui est venue nous emprunter, non plus ce *vernis des maîtres* qu'on appelle la netteté, mais la fausse désinvolture, la légèreté de mauvais aloi, particulière aux littératures en décadence. M. Gustave Kühne est aussi éloigné de cette élégance menteuse que de l'emphase embrouillée des pédans. Comme peintre de portraits, il rappelle çà et là M. Sainte-Beuve; il poursuit avidement la vérité, et il a une aversion d'instinct pour les exagérations des partis. Voilà des dispositions parfaites; que manque-t-il donc à M. Gustave Kühne pour qu'il puisse donner à l'Allemagne ce vigilant gardien littéraire dont je viens de déplorer l'absence? Ce qui manque à M. Gustave Kühne, c'est la constance, l'inspiration de tous les jours, la foi dans une mission ardemment acceptée et courageusement poursuivie; c'est tout ce qui sépare le vrai critique du littérateur amusé et curieux, ce qui donne, en un mot, cette chose si difficile à acquérir et qu'il faut sans cesse défendre, l'autorité.

Il y a cependant une inspiration plus forte et plus suivie que d'ordinaire dans le nouveau volume de M. Gustave Kühne. En dessinant les derniers portraits qu'il vient de livrer au public, il a été soutenu par une pensée morale : tantôt il a voulu défendre certaines natures graves et modestes contre un dénigrement injuste, tantôt il a eu le désir d'opposer aux utopies désordonnées de ce temps-ci le tableau d'une ame d'élite, qui en est comme la réfutation vivante. Cette bonne pensée assure au travail de M. Kühne une valeur réelle, et nous permet d'être désormais plus exigeant avec lui. Une période nouvelle commence peut-être pour le critique; nous voudrions ne pas nous

tromper, et que nos paroles pussent l'engager plus décidément dans cette voie. Le livre de M. Kühne, intitulé *Hommes et Femmes de l'Allemagne,* renferme douze biographies, douze portraits, toute une galerie combinée avec art où la variété des personnages ne nuit pas à l'unité de l'ensemble. Cette galerie s'ouvre par l'empereur d'Autriche Joseph II, et finit par le tableau d'un vieux maître d'école de village, Frédéric Froebel, occupé depuis trente ans à la réforme de l'éducation, et dont les plans, les études, les songes, nous reportent avec bonheur au fond d'un monde perdu, tant ils sont pleins des cordiales qualités de la nature allemande! Entre l'empereur du XVIIIe siècle et l'humble instituteur du XIXe, entre le réformateur couronné et le naïf rêveur qui poursuit ses chimères dans l'ombre, il y a place pour bien des figures diverses, pour des figures sévères ou gracieuses qu'un même rayon décore.

Le portrait de Joseph II est très ingénieusement composé. Depuis plus d'un demi-siècle, cette physionomie originale a été l'objet de bien des études; il y a sur les entreprises et les échecs du fils de Marie-Thérèse toute une littérature spéciale qui ne s'arrête pas. Récemment encore, un estimable écrivain qui a joué un rôle honnête dans les révolutions de l'Autriche, M. Franz Schuselka, a publié des lettres inédites de Joseph II, qui ne forment pas moins de trois volumes. M. Gustave Kühne a lu toutes ces publications, il sait tout ce qui a été écrit pour ou contre le réformateur, et, au milieu des louanges passionnées des uns, au milieu des rancunes implacables des autres, sa vivante étude me paraît une sûre et fidèle image de la réalité. Les généreuses intentions de Joseph II, sa candeur vraiment inouie, la tranquille inexpérience avec laquelle il attaquait des difficultés invincibles, ce mélange de hardiesse novatrice et de despotisme intraitable, ce réformateur qui se propose de substituer du jour au lendemain une nation nouvelle, une nation sortie de son cerveau comme une Minerve, à celle qu'il a reçu la charge de transformer peu à peu, ce socialiste naïf, qui veut construire l'humanité d'après ses rêves, qui supprime le temps par ordonnances, qui décrète impérieusement ce que l'avenir seul peut donner par une série de transformations insensibles, — tout cela est rendu avec une sûreté de touche et une justesse de nuances qui fait le plus grand honneur au peintre. Le parallèle de Frédéric et de Joseph, du maître et de l'élève, du politique consommé et du rêveur candide, témoigne aussi d'une sagacité parfaite. La fin seulement est trop écourtée. « Frédéric, dit l'auteur en terminant, Frédéric méprisait l'homme, ses projets ont réussi; Joseph avait une trop haute idée de l'espèce humaine, son œuvre a croulé. » La conclusion est spirituelle, elle est même vraie dans une certaine mesure; était-ce pourtant par une morale de ce genre qu'il convenait de clore cette étude? Les réflexions se pressent dans l'esprit, quand on voit le socialisme, — c'est le mot propre, je le répète, — quand on voit, dis-je, le socialisme de Joseph II bouleverser inutilement l'Autriche. Que de leçons pour nous dans ce tableau! que de rapprochemens avec la situation présente de l'Europe! Joseph II réunissait en lui les deux penchans les plus dangereux en sens contraire : la passion des réformes prématurées, le recours au despotisme violent. Entre ce double péril qui nous menace sans cesse, il n'y a qu'une voie : l'intelligence de ce qui est possible, la connaissance sans illusion, mais aussi le respect de l'humanité. Pourquoi M. Kühne s'est-il arrêté à l'endroit le plus sérieux de sa tâche? pour-

quoi son timide esprit, trop pressé de conclure, n'a-t-il pas tiré de son étude tous les enseignemens qu'elle renferme?

Après Joseph II viennent les portraits philosophiques et littéraires, celui de Mendelssohn d'abord, dont les réformes, plus intelligentes et plus humainement accomplies que celles de l'audacieux empereur, ont eu des résultats plus durables. M. Kühne fait connaître dans sa vie intime ce noble réformateur du judaïsme; il raconte avec charme toutes les difficultés qu'il eut à vaincre et les triomphes qui couronnèrent sa patience. Pour être compté en dehors de sa communion et de sa race, pour prendre seulement pied en Allemagne, pour atteindre, en un mot, à ce qui était le point de départ des autres écrivains de son siècle, il fallut à Mendelssohn des efforts extraordinaires. Après la publication du *Phédon* en 1767, Mendelssohn était avec Lessing le nom le plus fêté de la littérature. Oui, ce fut comme une fête, et M. Kühne en exprime bien les nobles joies, une fête philosophique et morale; la démonstration de l'immortalité de l'ame, telle qu'elle est exposée dans le *Phédon* de Mendelssohn, a été, on peut le dire, une sorte d'événement et d'enchantement pour l'Allemagne. D'autres écrivains qui ont trouvé place à côté de Mendelssohn dans la galerie de M. Kühne, Maximilien Klinger et George Forster, Hoelderlin et Henri de Kleist n'appartiennent pas au même mouvement d'idées; le caractère impétueux de leurs travaux et la tristesse de leur sort fait mieux apparaître dans sa sérénité l'image de celui qu'on a appelé le Platon israélite. Mendelssohn avait réfuté Jean-Jacques Rousseau; c'est dans les paradoxes enflammés de l'auteur d'*Émile* que Klinger puisait son enthousiasme. Romancier, dramaturge, il inventait avec une emphase sincère des personnages froidement exaltés, des héros déclamatoires en lutte avec le ciel et la terre : espèce de Schiller, dit M. Kühne, mais un Schiller moins le génie poétique, moins le sentiment de l'art et la science de la forme, l'ébauche d'un Schiller qui n'est pas venue à bien. Ce que M. Gustave Kühne cherche et retrouve au milieu des œuvres manquées de Klinger, c'est une ame forte, stoïque, inébranlable, une ame supérieure au talent, tandis que si souvent, chez le peuple des lettrés, c'est le talent qui vaut mieux que l'ame. *Hommes de l'Allemagne*, a écrit M. Kühne à la première page de son livre, — et, fidèle à sa promesse, ce sont des caractères qu'il étudie, caractères incomplets parfois comme celui de Joseph II, mais passionnés pour une idée, attachés à une croyance, et marqués du sceau de la noblesse morale. Tel est encore George Forster : né à Dantzig en 1755, il parcourt la Russie avec son père à l'âge de huit ans, est élevé en Angleterre jusqu'à sa dix-septième année, et accompagne le capitaine Cook, de 1772 à 1775, dans son second voyage autour du monde. Revenu en Allemagne, il se mêle avec ardeur au mouvement littéraire et devient bientôt un des premiers écrivains politiques de son pays. Allemand par le cœur, cosmopolite par les impressions de sa jeunesse et la prompte ouverture de son esprit, il éveille chez ses compatriotes le sentiment de la vie active en les initiant aux travaux de l'Angleterre et aux révolutions de la France. 89 éclate, Forster sera notre interprète auprès de l'Allemagne. Son enthousiasme n'est pas de longue durée; il passe à Paris la première année de la république, et les lettres qu'il adresse à sa femme sont un des plus curieux documens qu'on puisse consulter sur les impressions de cette sanglante période. Voici ce qu'il lui écrit en mars 1793 : « Je devrais faire, dis-tu, l'his-

toire de cet effroyable temps; c'est impossible : depuis que je sais qu'il n'y a nulle vertu dans cette révolution, elle me dégoûte. Je pourrais bien, sans aucune illusion idéale, marcher vers un but avec des hommes imparfaits, tomber, me relever, marcher encore; mais, avec des démons sans cœur comme ceux que je vois ici, ce serait un outrage à l'humanité, un outrage à notre sainte mère la terre et à la lumière du soleil. Fouiller les souterrains, les égouts où se vautrent ces brutes immondes, non, ce n'est pas la tâche de l'historien. » Il mourut à Paris le 12 janvier 1794. M. Kühne caractérise d'une manière intéressante les écrits peu connus de ce mâle penseur, surtout ses écrits politiques, et parmi ceux-là, en première ligne, les *Souvenirs de l'année* 1790, où les figures les plus diverses, Franklin et Joseph II qui venaient de mourir, Catherine II, Gustave III, William Pitt, Mirabeau, sont jugés avec la gravité du publiciste et l'émotion du témoin. Le poète Hoelderlin tient bien sa place à côté de George Forster. Forster est mort, emportant le deuil des sublimes espérances de 89; Hoelderlin est devenu fou pour avoir désiré, avec une passion effrénée, la régénération de son pays. Personne n'a plus aimé, personne n'a plus insulté l'Allemagne que ce tendre et indomptable poète. Écoutez-le : « Barbares des temps primitifs, de barbares devenus baroques à force de zèle, de science, de religion même, profondément incapables de tout sentiment divin, ne rendant que des bruits sourds et rauques, comme un vieux tonneau défoncé : voilà mes Allemands. Je ne saurais me représenter un peuple plus morcelé que celui-là. Tu vois des ouvriers, point d'hommes; des penseurs, point d'hommes; des prêtres, point d'hommes; des maîtres et des valets, des jeunes gens et des gens d'un âge mûr, point d'hommes, jamais d'hommes : ne dirait-on pas un champ de bataille où les bras, les mains, tous les membres, gisent coupés les uns auprès des autres, tandis que le sang tout chaud coule et se perd dans le sable? » L'Allemagne a pardonné au poète d'*Hyperion*, à celui qui l'insultait avec cette douleur furieuse et que cette douleur a tué. Il faut demander aux pages senties de M. Gustave Kühne tout ce qui concerne cette catastrophe. M. Kühne a visité Hoelderlin, il y a quelques années, dans le solitaire asile où il est mort; il a recueilli bien des renseignemens d'un intérêt tout dramatique sur la longue folie du poète, et les a consignés avec art dans un récit qu'anime une sincère émotion. C'est aussi à l'aide de documens nouveaux, à l'aide de lettres inédites publiées récemment par M. Édouard de Bulow, que le biographe a peint la tragique destinée d'Henri de Kleist. Il y a comme une ombre mystérieuse sur la destinée de cet écrivain. Quelle passion inconnue, quel désespoir l'a poussé à se donner la mort? Les documens que nous venons d'indiquer permettent de pénétrer un peu plus avant dans cette sombre histoire. M. Kühne nous montre chez Henri de Kleist un singulier mélange de force stoïque et de fiévreuse aspiration vers une science impossible. Imaginez la curiosité de Faust dans l'ame d'un disciple de Kant; que de luttes et quel supplice! ce fut le supplice d'Henri de Kleist. Ses lettres à sa fiancée Wilhelmine nous exposent sans voile le déchirement de son ame et expliquent toute sa misérable existence. Celui qui avait écrit de telles pages devait succomber tôt ou tard au mal qui le dévorait : il devait se détruire chaque jour lui-même, — si bien que le coup de poignard dont il se frappe ne paraît plus un acte soudain, mais le dernier acte, la conclusion inévitable d'un long suicide. Bizarres maladies, dont la vieille Allemagne

a offert plus d'un exemple! Goethe, dans sa robuste et égoïste santé, éprouvait une horreur profonde pour ces infirmités de l'ame. *Odiosa sunt restringenda*, c'était là, on le sait, la pratique de sa vie : Hoelderlin et Henri de Kleist lui faisaient peur. Le devoir de la critique est exactement le contraire de cette morale impie; *homo sum*, voilà sa devise, et rien de ce qui concerne l'esprit et l'ame ne doit lui être étranger. S'il est bien cependant de s'associer à ces infortunes douloureuses et de les décrire avec émotion, il ne faut pas oublier non plus d'en dégager les leçons qu'elles contiennent : c'est là le vrai but, c'est là le profit sérieux de pareilles études, et M. Gustave Kühne devrait y songer plus souvent.

Le groupe de portraits qui suit n'offre plus que de sereines images. Aux souffrances morales succède le spectacle de la vertu paisible, aux combats des facultés mal conduites la gracieuse harmonie de l'intelligence et du cœur. Je recommande la toile discrète où l'auteur nous peint Élisabeth de Stägemann. *Taceat mulier in ecclesia*, disait l'antique maxime; *le génie n'a point de sexe*, a répondu l'orgueilleux désordre de notre temps, et nous avons vu se lever, en effet, toute une phalange de génies équivoques, révoltés contre la mère nature. Le meilleur moyen de décréditer ce qu'une école grotesque a appelé l'émancipation de la femme, c'est d'opposer aux héroïnes de l'émancipation les nobles personnes qui ont su maîtriser et faire tourner à l'accomplissement du devoir des facultés supérieures. Parmi celles-là, il y a une bien charmante place pour cette Élisabeth Graun, si aimée de Frédéric de Gentz et du duc Louis d'Holstein, qui devint la femme du poète Auguste de Stägemann. Ses *Souvenirs* contiennent toute une philosophie morale où la grace exquise s'unit toujours à la solidité de la raison. A côté de l'audacieuse imagination de Rahel, à côté de la fantaisie capricieuse de Bettina, le caractère élevé, la force contenue d'Élisabeth forme, dans l'histoire de la société allemande, une apparition originale; M. Gustave Kühne ne craint pas de la célébrer comme l'institutrice de la femme. Ce sont aussi des instituteurs et des maîtres qui terminent la galerie, les instituteurs du peuple des campagnes. Zschokke, Pestalozzi, Frédéric Froebel, sont trois physionomies excellentes que le peintre a bien placées dans le jour qui leur convient. Les écrits populaires de Zschokke, ses nouvelles, ses histoires, ses journaux, ses prédications sous toutes les formes, ont exercé et exercent encore une influence singulière en Suisse et en Allemagne. Zschokke offre le rare exemple d'une fortune littéraire qui s'est constituée toute seule. Cet écrivain, l'un des plus répandus qu'il y ait, l'un de ceux qui sont entrés le plus profondément dans le peuple, n'a presque jamais attiré l'attention de la critique. Lui-même ne s'en croyait pas digne : « Je ne sais pas écrire, » disait-il, et, pendant près d'un demi-siècle, cet ignorant, soutenu par une inspiration saine et mâle qui vaut toujours mieux que la science, a charmé, éclairé, transformé les classes ouvrières de son pays. Il est vrai qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre cet aveu d'ignorance échappé à Zschokke; comme artiste, comme historien, comme publiciste même, il savait tout ce qu'il lui était nécessaire de savoir; la droiture de son esprit lui faisait rejeter tout le reste, et ce fut là le secret de sa force. L'étude sur Pestalozzi est un peu maigre; l'auteur, en regardant les choses de plus près, aurait pu y trouver une matière plus ample et de curieux sujets d'instruction. J'en dirai autant du portrait de Frédéric

Froebel; M. Kühne nous fait connaître et aimer un excellent homme, un réformateur naïf, convaincu, obstiné, une ame très originale, à coup sûr, comme celle de Pestalozzi lui-même; il évite seulement toutes les questions que soulèvent ses projets de réforme, il oublie de juger ceux qu'il vient de peindre.

Nous avons insisté sur ce volume de portraits, heureux d'y apprécier le mérite du peintre, heureux surtout de signaler une nouveauté féconde dans la littérature allemande. Plus d'un écrivain, sans doute, a composé des biographies avec talent, et personne n'ignore combien le digne Varnhagen d'Ense a donné de modèles en ce genre de travail. Il est certain pourtant que, dans la littérature proprement dite, chez les hommes occupés de critique générale, chez les historiens des choses de la pensée, cette fausse philosophie de l'histoire dont je signalais tout à l'heure le péril a substitué des formules au sentiment du vrai et fait disparaître l'homme du théâtre de la vie. S'attacher à ce théâtre et y replacer l'homme avec sa liberté, n'est pas assurément une entreprise inutile. A force de mouvoir par grandes masses les acteurs de l'histoire, on altère peu à peu et on finit par ruiner tout-à-fait le principe de la responsabilité morale. C'est en ce sens que les portraits et les biographies sont le contraire de la philosophie de l'histoire et peuvent rendre de précieux services. Ce correctif, à l'heure qu'il est, est devenu indispensable. Quand on a abusé des généralités vagues, il est urgent de s'attacher aux détails; quand on a réduit l'histoire en abstractions, il importe de rentrer au plus tôt dans le mouvement de la vie. M. Gustave Kühne a compris ainsi son travail; ses héros sont bien des personnages réels, et non des êtres de fantaisie, créés tout d'une pièce pour le besoin d'un système. On sent battre leurs cœurs, on est ému de leurs passions généreuses ou folles, on suit avec anxiété leurs efforts, soit pour les plaindre, soit pour en désirer le triomphe. M. Kühne fera bien de persévérer. Il a l'intention de donner, dans une suite de biographies, le tableau de l'Allemagne depuis la révolution : c'est là une veine excellente qu'on doit l'encourager à poursuivre. Je lui dirai seulement de se décider une bonne fois à serrer son sujet de plus près, je lui conseillerai de ne jamais reculer devant la partie morale de ses portraits. Les obligations de la critique se transforment selon les nécessités des temps. Le critique qui n'oserait aujourd'hui rompre en visière à tout ce qui est faux et funeste ne mériterait que le nom de dilettante. Préparé par ces solides études, M. Kühne osera peut-être alors abandonner la critique rétrospective pour la vraie critique militante et hardie qui aspire à repousser chaque jour les invasions du mal. A quoi lui servirait cette lutte avec les morts, s'il ne devait bientôt se mesurer avec les vivans?

C'est aux vivans, aux poètes, aux conteurs, à ceux qui reflètent le mieux les idées et les sentimens de tous, que s'adresse avec une certaine audace un manifeste dont l'Allemagne littéraire s'est émue. Ce livre, intitulé *la Littérature allemande contemporaine*, ne mériterait pas le nom de manifeste, à coup sûr, s'il eût été publié à une autre époque et dans un autre pays. L'auteur, M. Charles Barthel, est une ame tendre et miséricordieuse; ce n'est pas lui qui prendrait le fouet sacré pour chasser les vendeurs; il déteste le mal, il a une aversion décidée pour le matérialisme, il regrette avec larmes les généreuses inspirations de l'ancienne Allemagne; mais il adore la poésie, et, partout où il en rencontre la trace, il oublie ce mal qu'il avait l'intention de châtier. Où donc

est son audace? où donc est la nouveauté de cette critique qui s'est attiré tout à coup des sympathies si empressées et des inimitiés si rudes? La nouveauté, c'est que M. Barthel annonce le désir de juger toute la littérature moderne au nom du christianisme, c'est que le christianisme à ses yeux, et il le dit très haut, le christianisme seul peut renouveler la poésie en Allemagne. Dans un pays où presque toute la partie active et lettrée de la nation, depuis le disciple des docteurs athées jusqu'au simple rationaliste, depuis le métaphysicien en délire jusqu'au rimeur de sonnets, abjure chaque jour le sentiment chrétien, il y avait quelque hardiesse à s'exprimer de la sorte. Je ne dis pas, certes, que l'esprit chrétien soit proscrit de l'Allemagne entière, je dis qu'il est à peu près absent des lettres, et que la philosophie, l'histoire, la poésie, le rejettent sans cesse avec injure. Or, écoutez avec quelle franchise, avec quelle ouverture de cœur, M. Barthel proclame sa croyance et abaisse devant elle cette littérature infatuée : « Ce que l'avenir de notre littérature cache dans son sein, personne ne le sait. Une chose au moins est certaine, c'est que ni dans l'ordre intellectuel ni dans l'ordre social notre situation ne deviendra meilleure, avant que la passion fiévreuse de ce temps-ci ne s'apaise, avant que le mensonge de ce siècle ne soit sous nos pieds, avant que nous n'ayons reconnu tous ensemble que le salut n'est ni dans telle ou telle forme de gouvernement, ni dans telle ou telle constitution de l'église, ni dans tel ou tel grand génie dominateur de l'art, mais dans celui-là seul qui est la source de toute vérité et de toute beauté, dans Jésus-Christ! » Déjà, il y a quelques années, un esprit d'élite, M. Henri Gelzer, avait jugé au même point de vue la littérature allemande depuis Lessing jusqu'à l'école romantique; un historien littéraire très distingué, M. Wilmar, avait porté aussi un véritable enthousiasme chrétien dans l'étude du moyen-âge; mais appliquer ce criterium aux vivans, jeter le nom du Christ au milieu des esprits frivoles et des intelligences révoltées, le jeter avec un si sincère, avec un si naïf accent de prosélytisme, voilà, je le répète, l'audace et l'originalité du manifeste de M. Barthel.

Si le criterium religieux et la noblesse morale de M. Charles Barthel ne méritent que des encouragemens, il faut bien reconnaître néanmoins que toute la partie esthétique de son travail aurait pu être plus largement conçue. La mesure en toute chose est le point essentiel. « Vous me reprocherez mes exigences, s'écrie-t-il quelque part; vous trouverez que je considère trop l'Allemagne nouvelle au point de vue exclusivement théologique: il se peut bien que cela soit; mais, quand on est théologien, il n'est vraiment pas facile d'abdiquer. » M. Barthel a senti lui-même l'inconvénient de sa manière, et il s'en accuse, — ou s'en défend, comme on voudra, — avec une bonhomie qui ne manque pas de charme. Allons toutefois au fond des choses, et ne nous payons pas d'une justification banale. Que veut M. Barthel? quel but poursuit-il? Il veut agir à la fois et sur les écrivains et sur le public, dont le suffrage ou le dédain les redresse ou les égare. L'éducation du public, et par là une influence indirecte sur les poètes, sur les artistes que l'avenir nous garde, voilà le résultat que M. Barthel espère atteindre. Or, ce n'est pas à un public de théologiens qu'il s'adresse; la théologie ne doit pas tenir la première place dans ses appréciations, elle ne doit pas surtout rejeter dans l'ombre les conseils, les reproches, les indications fécondes du critique. Que le théologien prête un utile

appui au juge littéraire, rien de mieux; qu'il ait bien soin seulement de ne jamais se substituer à lui. Dans la ferveur de son zèle, M. Barthel semble avoir plusieurs fois confondu les deux rôles. Ce n'est pas encore un reproche que je lui adresse, c'est un avertissement pour ses travaux futurs. M. Barthel vient de prendre une place trop élevée dans la critique pour que nous ne souhaitions pas à ses écrits toute l'influence qu'il est digne d'exercer. Il ne faudrait pas que ses justiciables pussent décliner sa compétence, et c'est ce qui ne manquerait pas d'arriver bientôt, si un tribunal littéraire était transformé insensiblement en tribunal théologique. Ne mettons pas d'enseigne, Pascal l'a dit. C'est d'après les lois éternelles de l'art, c'est à la splendide lumière du beau qu'il faut juger les œuvres de l'imagination. Soyez sûr que la pensée religieuse, sans qu'il y ait besoin de s'en prévaloir sans cesse, viendra naturellement fortifier vos paroles. Prononcez au nom de la raison, et le christianisme, qui est la raison suprême, confirmera vos arrêts sans avoir paru les imposer. Pour ramener les esprits au vrai, pour triompher des systèmes désastreux dans cette Allemagne troublée, les argumens théologiques ne seront jamais bien efficaces; c'est la philosophie qui a fait le mal, c'est à la philosophie de le guérir.

La philosophie, dans l'ouvrage de M. Barthel, aurait pu se montrer en effet plus exigeante et plus sévère. Moins théologien et plus pénétré de la vraie philosophie de l'art, il aurait pu demander davantage aux écrivains qu'il juge et condamner plus rigoureusement ceux qui n'ont pas satisfait à leur tâche. La poésie allemande de ces quinze dernières années, malgré de brillantes qualités qu'on ne saurait méconnaître, n'a pas su conserver ce qui est la première condition de l'art, l'indépendance de l'inspiration. Maintes choses étrangères ont réussi à s'y introduire par fraude. Les systèmes des philosophes ou de ceux qui usurpaient ce nom, les utopies des rêveurs, les rancunes mêmes et les ambitions des politiques ont envahi tour à tour les domaines de l'art, et la poésie, aliénant sa liberté dans l'espoir de plaire à la foule, s'est résignée trop souvent à n'être que l'humble servante des passions de chaque jour. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, la part que la philosophie hégélienne occupe dans les compositions poétiques de l'Allemagne est vraiment extraordinaire. Je ne parle pas seulement des écrivains qui se sont donné la tâche expresse de traduire en strophes ou en hymnes la doctrine des jeunes hégéliens; je ne parle pas de l'*Évangile des Laïques* de M. Frédéric de Sallet, ni des *Vigiles* de M. Léopold Schefer; les chanteurs les plus insoucians en apparence ont été dans maintes occasions, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, les interprètes de ce panthéisme, ou plutôt, puisqu'on ne craint pas d'avouer les choses plus crûment, de cette *religion de l'homme* qui, sous mille formes, s'est insinuée partout. Un penseur clairvoyant n'aurait pas dû négliger un tel sujet, et M. Barthel était digne de poursuivre dans ses détours mystérieux ce subtil ennemi qu'il connaît mieux que moi. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Est-ce sa pénétration qui est en défaut? ou bien est-il tellement ému des charmes de la poésie, que l'émotion dissimule à ses yeux ce qu'il est si capable de bien voir? Cette disposition serait fâcheuse; mais non, la vérité est que M. Barthel n'ose pas assez. Au lieu d'attaquer de front son adversaire, il semble mettre tout son art à tourner les obstacles. Je ne dirai pas qu'en cela encore il est trop théologien; il est du moins trop bienveillant, et cette bienveillance, dangereuse

partout où elle n'est pas de mise, a causé, selon moi, les plus graves imperfections de son manifeste.

L'erreur engendre l'erreur; timide sur un point, on sera exagéré sur un autre. Si M. Barthel n'ose censurer le mal aussi résolûment qu'il le faudrait, il se dédommage en célébrant outre mesure les écrivains qui appartiennent à une meilleure direction morale, mais dont le talent et la bonne volonté ne marchent pas toujours du même pas. M. Auguste Kopisch et M. Robert Reinick sont assurément des écrivains qui se recommandent par la grace honnête, par une vraie cordialité allemande: méritent-ils des éloges enthousiastes? ont-ils droit à une place glorieuse, à la place que M. Barthel leur assigne dans l'histoire de la poésie au XIXe siècle? Sans la moindre amertume, on peut répondre que non. Ce qui explique l'empressement de cette admiration inattendue, c'est le parfum moral que le critique a respiré dans leurs œuvres. Telle est sa manière de protester : au lieu de condamner tout haut ce qu'il condamne au fond de son cœur, il cherche un idéal, il se crée une espérance dans l'avenir, et, réalisant aussitôt cette espérance, il s'enthousiasme pour ce qui n'est pas encore. C'est ainsi qu'il place au-dessus de tous les poètes de l'Allemagne un jeune et mélodieux écrivain, M. Oscar de Redwitz, dont le nom, à peine connu hier, vient d'acquérir une célébrité soudaine, trop soudaine à coup sûr pour que la mode ne s'en mêle pas un peu. M. de Redwitz, — nous aurons occasion de l'étudier, — n'est certainement pas un écrivain vulgaire : quelque chose de la grace du moyen-âge refleurit dans son joli poème d'*Amaranthe*. Il a lu Gottfried de Strasbourg, il a lu les mystiques chants de Wolfram d'Eschembach, et il s'est approprié très habilement l'inspiration à la fois naïve et printanière des vieux maîtres. Cette naïveté, quoique apprise, a tout à coup charmé l'Allemagne; ce souffle de printemps a rafraîchi les intelligences obsédées par les hallucinations des sophistes. Le succès du poème de M. de Redwitz est un des plus brillans succès littéraires qu'on ait eu à enregistrer depuis long-temps chez nos voisins. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien là de factice? ou du moins les circonstances extérieures ne doivent-elles pas compter pour beaucoup dans les applaudissemens recueillis par le poète? La tâche du critique est double : il doit juger le fait et le droit, il doit signaler dans le succès d'une œuvre d'art la tendance générale que ce succès révèle au sein de la société; mais c'est aussi son devoir, et un devoir impérieux, de prononcer sur la valeur de l'œuvre, sans se laisser prendre aux influences du moment. Dans la première appréciation, il juge surtout le public; dans la seconde, le poète. En lisant les suaves récits de M. de Redwitz, M. Barthel y a vu surtout un rassurant symptôme, il a été frappé d'une certaine transformation de la conscience publique, et il a poussé un cri de joie. Rien de plus légitime, à la condition toutefois pour le critique de ne pas rester en chemin, de ne pas se borner à la première moitié de son étude. Que M. Barthel poursuive donc, qu'il conseille à la fois et les écrivains et le public, qu'il envisage enfin sous tous ses aspects le devoir de la critique au XIXe siècle. Par l'accent général de son livre, il a ému l'Allemagne, il a gagné bien des cœurs et s'est attiré de violentes attaques : ce n'est là qu'une préparation à ce qu'il peut accomplir. S'il développe maintenant ses qualités, s'il acquiert autant de force pour condamner le mal qu'il en a déjà pour célébrer le bien, s'il affranchit sa critique de tout élément étranger et maintient par là

son autorité tout entière, il a certes une belle place à prendre : il obtiendra mieux que des suffrages passionnés, il obtiendra ce qu'il doit chercher avant tout, une action efficace et durable.

On voit par ces divers travaux que la critique allemande commence à soupçonner la gravité de sa tâche. Si elle n'est pas encore assez vigoureusement armée pour faire une rude guerre à l'anarchie de l'intelligence, elle s'aperçoit du moins que le silence ne lui est plus permis; elle s'accoutume à élever la voix. Il était temps qu'elle sortît de son repos pour réclamer sa place dans le combat des idées. Depuis Lessing, on peut le dire, l'inspiration originale, la force créatrice l'avait abandonnée; elle était devenue un dilettantisme, plein d'éclat et d'érudition souvent, souvent diffus et vulgaire, presque toujours désintéressé dans les questions qui font de la littérature un instrument de salut ou de ruine. Au milieu du siècle dernier, la critique avait travaillé noblement à ressusciter une nation, elle avait repoussé les influences étrangères qui empêchaient le développement du génie germanique; la révolution devenue nécessaire aujourd'hui est une révolution du même genre, quoique tout autrement sérieuse et liée à des intérêts bien plus sacrés. Il s'agit encore de retrouver l'esprit de l'Allemagne, mais ce n'est plus seulement dans le domaine de l'art, c'est dans l'ordre moral et social, dans tout ce qui touche au caractère, à l'ame, au fond même de la vie. Au XVIIIe siècle, Lessing détrôna les influences contraires aux traditions de la patrie et remit l'imagination germanique en possession d'elle-même; où est le Lessing de la critique nouvelle, celui qui fera pour le caractère et l'ame de l'Allemagne ce que le premier a fait pour la poésie et le théâtre? Ce Lessing, si nous ne savons quand il viendra, nous savons du moins à quels signes on pourra le reconnaître. Il ne sera pas dupe des faux systèmes, car il viendra précisément pour dissiper les brouillards où se dérobe l'ennemi; il cherchera dans le passé les physionomies qui représentent le généreux spiritualisme de l'Allemagne, et il montrera souvent aux fils égarés ces nobles images de leurs ancêtres : le passé toutefois ne l'occupera pas seul; c'est sur le présent qu'il doit agir, c'est aux vivans que s'adresseront ses paroles, et la franchise de son langage ne le cédera pas à l'élévation de sa pensée. En voyant ce qu'il y a de diversement estimable dans les travaux de M. Julien Schmidt, de M. Gustave Kühne, de M. Charles Barthel, en voyant aussi ce qui leur manque, j'ai mieux compris ce que l'Allemagne exigerait du juge impartial qu'elle attend. Le jour où ces qualités éparses, devenues plus fortes et plus sûres, se réuniront dans un seul esprit, le Lessing dont nous parlons s'emparera de l'autorité, et le spiritualisme, que l'on croit vaincu à jamais, se réveillera à sa voix, comme s'est réveillé il y a un siècle, à la voix de l'auteur de *Nathan*, le sentiment à demi perdu de la poésie nationale.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1851.

La question d'avenir dont la solution si douteuse tient la France entière en émoi se transforme de plus en plus, sous l'action infatigable de la presse, en une question de noms propres. Ce n'est pas seulement, selon nous, une hâte prématurée que de vouloir ainsi enlever aux circonstances la place et la parole pour les donner avant le temps aux personnes; c'est aller au rebours du pays, dont la disposition la plus évidente est d'attendre au contraire les circonstances pour former et arrêter son jugement quand besoin sera. Étudiez le sens d'ailleurs si clair du pétitionnement révisionniste, interrogez les vœux des conseils d'arrondissement, les vœux encore plus caractéristiques des conseils-généraux : qu'est-ce que le pays demande, sinon qu'on lui laisse, qu'on lui fasse le champ le plus large possible, afin d'y exercer dans toute sa plénitude l'initiative qui lui appartient, et d'y débattre à l'aise sa propre cause? Qu'est-ce que lui enjoignent cependant les sages de tant de couleurs dont les avis pleuvent sur lui de droite et de gauche, sans qu'il ait à beaucoup près pour les solliciter l'ardeur qu'on met à les offrir? Qu'est-ce qu'on lui prêche sous peine de périr, s'il n'obéit pas? Ni plus ni moins que de renoncer à cette faculté de délibérer et de choisir qui doit être le fondement de la vie publique dans un pays libre, que de se prescrire d'avance tel ou tel sauveur, et de le proclamer sans même savoir si, dans la rencontre où l'on sera, le salut pourra venir par lui. C'est le penchant des animosités particulières, lorsqu'elles sont exaspérées par la lutte, de concentrer leur rage et de se chercher, pour ainsi dire, un champ-clos très étroit, dans lequel il n'y ait pas de milieu entre la joie insolente d'un triomphe et l'extermination d'une défaite. La France en masse n'a plus le goût d'en venir à ces extrémités; elle n'a plus de ces humeurs violentes qui ôtent la possession de soi-même : elle aspire à se gouverner plus commodément, et l'on ne distingue en elle, à travers les obscurités du temps présent, ni de telles antipathies, ni de telles préférences, que pour les unes ou pour les autres elle se privât d'une partie quelconque des ressources dont elle pourrait user en un moment de

péril. La France, disons tout, est un peu lasse d'aimer et lasse de haïr : on serait quelquefois tenté de croire que c'est épuisement, et l'on n'aperçoit pas sans une certaine amertume ce vide qui se fait dans le cœur d'un grand pays; c'est pourtant signe de maturité virile et non pas de décrépitude. La société est trop considérable et les fortunes individuelles sont trop petites à côté de la sienne, pour qu'elle puisse encore facilement jouer sa destinée sur la tête d'un individu.

Voyez cependant le mouvement de la presse. Il est vrai qu'il y a là des figures excentriques qui, trop habituées à s'adorer elles-mêmes et à poser en idoles pour charmer leur cénacle, perdent la conscience du monde réel, qui ne tirent plus alors que de leur sein, que de leurs caprices, de leurs vanités, de leurs rancunes, de leurs songeries, les oracles qu'elles débitent. Singulier effet de la manie d'importance, dès qu'elle prolonge outre mesure les satisfactions qu'elle s'octroie! Ces diseurs d'oracles, qui n'ont pas tous commencé sans rire, finissent par devenir leurs propres dupes; on devine qu'ils sont fascinés les premiers à l'aspect des trésors de science politique et sociale qu'ils se découvrent tous les jours. D'honneur, ils ne se croyaient pas si forts! Ils s'enchantent à loisir de leur éloquence, de leurs doctrines, de leurs recettes, et ce n'est plus par l'effet produit sur le public qu'ils jugent de leur mérite, c'est par l'effet qu'ils se produisent à eux-mêmes. Le mérite va donc toujours croissant, et toujours aussi s'augmente cet écart malheureux du public et de ses prétendus organes. La presse, sauf de rares et saines exceptions, ne s'occupe guère de tâter le pouls du public et de s'instruire à le diriger en s'instruisant à le connaître. Elle ne pense qu'à le ravir, qu'à le surprendre, ou plutôt les héros de la presse, se surprenant et se ravissant eux-mêmes en tête-à-tête avec leur écritoire, multiplient les coups de théâtre pour le plus grand plaisir de leur imagination et pour le bénéfice de leur renommée, sans pouvoir désormais comprendre que le bruit qu'ils font n'est que du bruit. Les coups de théâtre s'exécutent plus aisément avec des questions de personnes qu'avec d'autres; on conçoit maintenant le rôle exagéré qu'on leur attribue dans la presse, tandis qu'elles sont si réduites dans le pays. Joignez seulement à ces vanités colossales des écrivains en scène les intérêts égoïstes et les mesquines intrigues qui soufflent de la coulisse, et vous aurez le secret de la contradiction.

En fut-il jamais de plus frappante? Sur quatre-vingt-cinq conseils-généraux qui représentent, comme nous l'expliquions la dernière fois, l'esprit le plus positif, le plus pratique, le plus intime de la France, trois seulement rejettent la révision par un vote formel, — deux autres s'abstenant par des motifs spéciaux pour ne point troubler leur session. La révision, qui est ainsi l'objet de vœux presque unanimes, n'est pourtant pas en soi une question de personnes. On dirait plutôt avec raison que c'est une question abstraite. Il s'agit de modifier un ordre de choses, une organisation générale des pouvoirs dont on éprouve les vices sans être à même de s'en venger sur quelqu'un. Il ne s'agit pas du moins, dans l'état actuel de l'opinion, dans le premier stage où elle s'arrête, de prendre parti pour celui-ci, parti contre celui-là. Celui-ci et celui-là, si pressés qu'ils soient, attendront peut-être bien, pour planter leur bannière, qu'on leur ait un peu raffermi le terrain. Si persuadés même qu'ils puissent être l'un et l'autre des bons services dont ils sont capables, le

meilleur service qu'il y ait à rendre au pays, c'est de changer sa constitution, et il faut que le pays se le rende tout seul, ou ce sera toujours à recommencer. Analysons de plus près les votes des conseils-généraux; nous verrons que c'est vraiment là leur pensée dominante, la pensée d'une majorité incontestable Sur les 80 qui ont voté la révision de la constitution, il en est 51 qui l'ont demandée en conformité avec l'article 3, — 5 dans le plus bref délai possible, — 15 purement et simplement, sans mentionner un article plutôt que l'autre. Un ou deux ont signifié qu'ils voulaient la révision pour amener le retour de la monarchie traditionnelle, héréditaire et légitime; un seul, celui de Vaucluse, placé sous les influences extrêmes qui oppriment et déchirent ce département, a déclaré qu'il ne voulait qu'une révision partielle qui maintînt la république. Sept enfin ont motivé principalement leur vœu par le désir d'abroger l'article 45 et d'arriver à la prorogation des pouvoirs présidentiels. Ainsi, sur ces 80 conseils, 71 persistent à réclamer la révision pour elle-même, 9 seulement en font une question de personnes, car nous tenons aussi pour une question de personne le maintien de la république spécifiée par l'un d'eux.

Écoutez maintenant les rumeurs de la presse dans ces derniers jours, recueillez ce qui surnage au-dessus de l'abîme où vont si rapidement s'engloutir toutes ses œuvres : des noms propres, rien que des noms propres! —d'abord ceux des hommes politiques d'autrefois, des hommes du vieux système parlementaire, dont ils ont trop souvent compliqué l'histoire par leurs funestes rivalités. On jurerait qu'il n'y a point eu de tempête en 1848, ou que la tempête n'a pas monté cette fois aussi haut que leurs dédains, ou qu'elle a mis leur barque à flot, au lieu de la briser sur le promontoire auquel ils l'avaient attachée. Ce n'est pas nous qui méconnaîtrons jamais leurs talens et leurs titres; nous saurons toujours contenir dans de justes bornes les impatiences qui gagneraient l'ame la plus froide à les voir dépenser, comme ils les dépensent trop souvent, les dons de leur esprit; nous ferons toujours la part de leur grandeur, il faut bien pourtant faire aussi la part de leur humanité! Ce n'est pas leur grandeur, c'est leur humanité qui les précipite à l'envi les uns des autres dans cette agitation stérile dont on aurait pu les croire dégoûtés par la rude leçon des événemens. De bonne foi, n'avons-nous donc pas dépassé 1848? s'agit-il encore du droit de visite, de Pritchard ou de la Plata? Voici les mêmes adversaires, la même tactique, les mêmes coteries; nous ne sommes pas sortis des couloirs de la chambre des députés. Ce dont il s'agit pourtant, ce n'est pas de discuter en pleine paix, au milieu des douceurs d'un état régulier, sur les délicatesses du régime constitutionnel : c'est d'empêcher que la France ne sombre.

Écoutez encore, on va vous enseigner la magie qui la préservera : des noms propres plus haut placés, soit, mais toujours des noms propres, des solutions qui ne sont que des candidatures! Le travail de la presse est enfin parvenu à poser deux candidatures contradictoires. La presse leur donne tant qu'elle peut plus de corps et de réalité qu'elles n'en sauraient maintenant avoir; elle les manœuvre, elle les promène, elle leur crée des rôles, elle en amuse la galerie, comme si la galerie n'avait qu'à parier sur les candidats, et non pas à soigner elle-même ses affaires. Le candidat de la république pure est encore dans l'ombre qui enveloppe toutes les menées de ce parti, et d'où s'échappent par intervalles des lueurs trop sinistres; le candidat de la légitimité,

c'est le roi, comme dit M. Berryer, le premier des Français par le droit de sa race, et, à ce titre, il ne peut rien de plus qu'attendre. Sincèrement et pensant comme nous pensons, nous ne craignons pas de l'avouer, c'est un grand rôle, et nous sommes plus d'une fois au moment de le souhaiter à nos amis. Restent donc ceux qui n'attendent pas, ou, pour parler plus vrai, ceux au nom desquels on déclare, sans les consulter, que l'on n'attendra pas. Êtes-vous pour la candidature du prince de Joinville, exilé par les lois de la république? Êtes-vous pour la candidature du prince Louis Bonaparte, président actuel de la république française? Tel est le dilemme dans lequel d'excitations en excitations la presse est arrivée à s'enfermer elle-même en y voulant enfermer la France avec elle. La réponse est pourtant bien simple et bien péremptoire; à l'heure qu'il est, nous ne savons qu'une chose : — D'une part, la candidature du président actuel de la république est encore inconstitutionnelle, et nous désirons précisément que la constitution soit changée pour que le pays, s'il lui convient de le choisir, ne soit pas gêné dans son choix; — d'autre part, la candidature, probablement légale, du prince de Joinville n'est pas encore une candidature avouée, bien au contraire, il est même très incertain qu'elle doive l'être, et nous désirons précisément que la constitution soit changée pour que la France puisse, s'il lui plaît, épargner à l'oncle du comte de Paris l'embarras de cet aveu. Toute notre politique est là : changeons d'abord la constitution, puis tout viendra par surcroît. On remarquera peut-être, et rien de plus facile, que c'est bel et bon, mais que la constitution ne sera pas changée, qu'il faut s'y résigner et se comporter en conséquence. A quoi nous n'avons plus qu'une réponse, c'est qu'il faudra voir ceux qui, muets ou non, voteront jusqu'au bout contre le pays; c'est que la constitution ne sera jamais plus près d'être changée que lorsqu'on aura, par ces expériences répétées, reconnu et déterminé les motifs de ceux qui s'opposent à ce qu'on la change; c'est que le changement qui se fera de la sorte se fera nécessairement aux dépens de ceux qui l'auront refusé.

Nous tenons beaucoup, pour notre part, à constater nettement la situation respective des promoteurs les plus ardens de ces deux candidatures, écloses avant le jour où elles pouvaient éclore. M. le président de la république et M. le prince de Joinville n'ont l'un et l'autre exprimé sous leur responsabilité personnelle qu'une seule et même déclaration, à savoir qu'ils étaient l'un et l'autre aux ordres de la France, si la France avait envie de recourir à eux. Laissez-la donc publier en toute liberté ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas! Le président s'est suffisamment expliqué sur lui-même dans plus d'une occasion importante, il a dit son mot; on peut être convaincu qu'il pratiquera, selon l'esprit du moment et selon le penchant du pays, ou la politique de l'abnégation ou la politique de la persévérance. Le mot du prince Louis Bonaparte, ce n'est pas autre chose, en somme, que la formule de la conduite du prince de Joinville. Ce qui résulte de plus précis des conversations de Claremont telles qu'on les a divulguées, c'est que jusqu'à plus ample informé le prince ne désavouera pas ceux de ses amis qui ont pris les devans pour appeler sur son nom les suffrages de la France, mais il se défend encore davantage et bien raisonnablement de vouloir les avouer. Il ne les avouera pas, voici le côté de l'abnégation; il ne les désavouera pas, voilà le côté de la persévérance! On a réciproquement beaucoup blâmé des deux parts la sagesse avisée qui s'ac-

commodait d'une alternative si prudente : ce n'est pas là sans doute la fougue irréfléchie de l'héroïsme chevaleresque; c'est mieux que cela pour le temps où nous vivons : c'est un sentiment très clair, très juste, très positif des éventualités et des nécessités de l'époque. Nous n'y trouvons, quant à nous, rien à reprendre, et nous n'avons déjà pas tant de ressources contre les dangers qui nous assiégent, pour ne point accueillir ces auxiliaires qui se tiennent à notre service en disponibilité permanente. Le mal n'est pas de déclarer cette disponibilité, qui se déclare en quelque sorte d'elle-même; le mal serait d'en tirer une compétition violente qui se produisît sans à-propos et sans réserve, pour devenir un fléau de plus au milieu de nos troubles. Ce mal, qui s'est déjà montré, n'est du moins jusqu'à présent que l'œuvre des entourages. Espérons qu'il restera toujours uniquement à leur charge, et prouvons jusqu'à l'évidence la folie des procédés qu'ils emploient pour le succès de leur cause respective. La façon dont ils soutiennent les candidatures de leur chef serait bien plutôt le moyen d'en détacher la France.

Que font en effet, dans les deux camps, les champions ou les pourfendeurs de ces deux candidatures? Ils font d'abord assaut d'outrages à l'adresse des candidats, comme s'il n'y avait pas dans notre pays assez de réputations ruinées et de personnages démolis. Ceux qui ont élevé de leurs mains le prince Louis Bonaparte à la présidence de la république, sur la seule garantie de ses antécédens politiques, devraient, matin et soir, remercier le ciel d'avoir rencontré sans le savoir l'homme qu'il est devenu, quand ils ne connaissaient de lui que l'homme de sa jeunesse. Ou ils l'avaient installé à l'Élysée pour y commettre les fautes qu'il n'a point commises, et c'est cela qui les fâche, ou ils lui sont infiniment redevables d'avoir oublié Strasbourg et Boulogne dans une position qui, s'il avait trop hardiment évoqué ces souvenirs dangereux, lui permettait de dire : C'est vous qui l'avez voulu ! Il en est cependant parmi ceux-là qui lui prodiguent aujourd'hui leurs dénigremens, et qui lui reprochent, soit par leur bouche, soit par celle d'autrui, de ne pas prêter à l'enthousiasme. S'il s'était mis en tête de faire des enthousiastes, seriez-vous donc plus avancés, et serait-il plus glorieux? Ce n'est pas non plus une témérité plus heureuse et de meilleur goût d'aller à tout hasard jeter la pierre au jeune prince exilé qui a si noblement combattu pour la France tant que la France l'a voulu compter au nombre de ses capitaines. Si ce n'étaient point les services qu'il a rendus à notre pavillon, c'était son infortune qui devait le préserver contre des injures ainsi lancées de loin et du sol même de la patrie, dont les rivages lui sont fermés. Ces injures ne sont point dans le cœur du pays; elles le révoltent, et c'est méconnaître son inclination la plus naturelle que de ne s'en point abstenir. Il y a certainement une portion notable de la France qui ne verrait pas sans anxiété l'avénement officiel de la candidature du prince de Joinville; c'est cette grande masse qui a besoin, très justement besoin de sa quiétude, et la croirait compromise parce qu'il lui faudrait refaire à nouveau le lit qu'à part soi l'on avait à peu près déjà fait. Le tort de cette candidature est là, et tout de bon ce n'est pas le moins sérieux, et elle n'a guère d'obstacle plus opiniâtre que cette inertie qui ne voudra pas se déranger; mais ce tort de la candidature n'est pas à beaucoup près un grief contre le candidat; mais c'est lui rallier bien des sympathies que de chercher à noircir son caractère dans le style ac-

coutumé des pamphlets, et d'accuser misérablement son courage; mais c'est trahir la pauvreté des ambitions qu'on nourrit pour soi-même en termes dignes de les exprimer que de lui dire, comme on l'a fait : « Vous n'étiez ni au défrichement, ni aux semailles; vous n'avez eu l'envie de paraître qu'à la moisson! » (Soyez tranquilles, par parenthèse, vous que la moisson intéresse si fort, la moisson n'est pas prête!) Autant vaudrait, en vérité, s'associer aux sottes grossièretés des journaux anglais, s'en prendre aussi à la pieuse reine Marie-Amélie, et la rendre personnellement responsable de cette campagne électorale. En parcourant du regard ces insolences que vont ramasser on ne sait où pour les glisser dans une feuille étrangère des plumes tenues par on ne sait qui, — en lisant que l'auguste veuve avait joué la comédie sous ces habits de deuil et pendant la messe mortuaire célébrée pour le repos de l'ame du roi son mari, un souvenir nous est revenu que nous ne pouvons encore et que nous ne voulons point écarter. Nous nous sommes rappelé une de ces lettres intimes, un morceau de cette correspondance de la famille royale que le pillage des Tuileries avait jeté à tous les vents; celle-ci était tombée dans des mains respectueuses, c'était une lettre de la reine à l'occasion de l'anniversaire de la mort du duc d'Orléans. Tous ses enfans étaient loin d'elle, et elle écrivait à l'un d'eux : « Pour moi, disait-elle à peu près avec une grandeur et une tristesse incomparables, je reste seule, loin de mes chers enfans, pleurant ceux qui ne sont plus et priant Dieu qu'il protége les autres sur terre et sur mer. » L'ame qui a connu de pareilles douleurs et de pareilles consolations ne saurait plus guère être sensible à d'autres maux et à d'autres biens; les vicissitudes politiques doivent la laisser assez froide; elle met son espoir plus haut, et c'est de plus haut aussi qu'en récompense lui vient sa sagesse. Nous désirons ardemment pour la maison d'Orléans la longue assistance de cette vertu maternelle; nous désirons qu'elle lui soit une sauvegarde contre les trames et les séductions des habiles de toutes les nuances.

Retournons encore une fois à ces habiletés des hommes de parti que nous prétendons caractériser en détail pour qu'on soit mieux à même de les juger. Il y a maintenant deux habiletés en lutte dans ces deux partis rivaux que nous inspectons et sur lesquels nous tâchons d'éditier le public. Chacune de ces deux candidatures qu'ils arborent est supportée par une tactique différente; des deux côtés, on a son procédé. Les inventeurs de la candidature du prince de Joinville combattent la révision; les avocats trop pressés de la candidature du prince Louis Bonaparte combattent la loi du 31 mai : c'est à cette préoccupation respective que l'on peut discerner les uns et les autres, c'est en cela qu'ils sont des hommes de parti avant d'être les hommes de la France. Ils ne s'estiment pas assez sûrs de l'opinion pour lui remettre leur cause, et ils sont beaucoup plus soucieux de la rendre à tout prix victorieuse que de la subordonner sincèrement au jugement du pays. Pourquoi les premiers ne veulent-ils pas de la révision? pourquoi la repousseront-ils avec l'hypocrisie de leurs précautions oratoires? pourquoi, selon toute apparence, tenteront-ils aussi d'empêcher qu'on avance les élections, ce qui serait une révision comme une autre? C'est qu'ils aimeraient fort éluder cet indispensable jugement du pays, et arranger une sorte de révolution sans émeute comme une simple combinaison parlementaire. Pourquoi les seconds se sont-ils repris d'une passion si étrange

pour le suffrage universel après en avoir dit tant de mal? Ce n'est pas seulement parce qu'ils ont peur, quoiqu'ils développent sur tous les tons ce pitoyable argument de la peur; c'est parce qu'ils sont assez insensés pour espérer mieux, en faveur de la candidature du prince Louis Bonaparte, des aveugles entraînemens d'une masse turbulente que du véritable jugement de la nation, comme les autres espèrent mieux de la candidature du prince de Joinville, s'ils réussissent à la transporter dans la sphère plus étroite et plus factice des assemblées. Le pays ne doit pourtant plus se laisser ni supplanter ni écraser, ou ce sera sa dernière démission. Quant à la loi du 31 mai en particulier, nous n'en sommes pas à faire notre profession de foi; nous n'avons pas assez d'étonnement lorsque nous voyons prôner comme un moyen d'ordre et de conservation la restitution pure et simple d'un instrument de désordre et d'anarchie. Le suffrage illimité n'a jamais été pour nous quelque chose de vénérable; nous pouvons nous rendre ce témoignage, que nous l'avons constamment apprécié dans de pareils termes, du temps même où des esprits plus faciles à gagner lui demandaient naïvement le salut d'une société qu'il n'était bon qu'à bouleverser.

Mais enfin, nous crie-t-on encore, donnez la loi du 31 mai, on vous donnera la révision! Nous répondons d'ordinaire avec M. de Falloux : Donnez la révision, et nous vous donnerons la loi du 31 mai! Nous répondrons cette fois par une citation de date encore plus fraîche, et d'une franchise après laquelle il n'y a plus, comme on dit, qu'à tirer l'échelle. C'est un tournoi quasi-oratoire qui s'est passé dans le sein du conseil-général du Puy-de-Dôme, en pleine Auvergne, entre gens qui ne marchandent pas les mots. Ce héros de sincérité radicale, dont nous recommandons l'exemple à tous les frères et amis, s'appelle M. Duchassaint. « Si vous voulez la révision, interrompt-il, commencez par demander l'abrogation de la loi du 31 mai! » Suivez le dialogue.

« *M. Chassaigne-Goyon.* — Si vous obteniez cette abrogation, voteriez-vous cette révision qui vous épouvante?

« *M. Duchassaint.* — Non, car si l'on veut la révision, c'est pour tuer la république.

« *M. Chassaigne-Goyon.* — Vous le voyez, messieurs, ce n'est pas seulement le retrait de la loi du 31 mai que l'opposition désire. A peine aurait-elle obtenu l'annulation de cette loi, qu'elle détruirait une à une les digues que nous avons élevées contre l'envahissement de la démagogie, et nous conduirait à un bouleversement général! »

Nous répétons littéralement cette scène de famille, et nous prions qu'on nous dise lequel parle d'or, ou de l'humble et modeste représentant du Puy-de-Dôme qui provoque ces aveux dont la faction radicale est plus ménagère à Paris, ou de ces illustres publicistes parisiens qui se bouchent les oreilles et les yeux pour ne pas voir un danger, sous prétexte d'en éloigner un autre. Le danger qu'ils ne veulent pas voir, c'est le sérieux, le perpétuel, c'est le déchaînement de ces passions démagogiques qui, dans tous les temps, comme la bête de la fable, pour un pied qu'on leur cédait, en ont bientôt pris quatre. Ces passions ne sont pas près de se ralentir. Nous observons nous-mêmes que nous terminons souvent ces esquisses de notre situation intérieure par un aperçu des progrès ou des tentatives de la république rouge. Ce n'est pas nous qui retombons exprès dans cette monotonie d'un même tableau final; c'est le tableau

qui chaque fois se trace en quelque sorte tout seul, parce que chaque fois des faits nouveaux s'y ajoutent. Il y a quinze jours, un mois, c'était le procès de Lyon; aujourd'hui, c'est ce complot franco-allemand dont les gros bonnets récusent la solidarité jusqu'à ce que leurs dénégations audacieuses reçoivent devant la justice quelque terrible démenti. En attendant, les ignorans et les fous se font prendre à la place des malins et des savans. Le gouvernement, obligé de pourvoir avant tout à la sécurité publique, renvoie les étrangers dépourvus de moyens avoués d'existence, et les innocens pourront ainsi pâtir pour les coupables. Les chefs de la propagande européenne, qui tiennent les fils de toute cette agitation, se soucient bien des minces infortunes dont ils sont les auteurs! De quoi se soucient, hélas! tous ces grands démocrates, excepté d'eux-mêmes, de leur orgueil et de leurs jouissances? Nous avons rapporté les tristes témoignages du procès de Lyon; ceux du procès d'Agen ne sont pas moins instructifs. On voit encore là comment se jugent entre eux certains républicains de la veille; ce sont leurs journaux, leurs lettres qui déposent. « Pourquoi iraient-ils, écrivent ceux d'en bas en parlant de ceux d'en haut, pourquoi iraient-ils compromettre leur position et leurs intérêts de fortune? Ils se résignent, au prix de 25 fr. par jour, à recevoir tous les soufflets de la réaction. » Et comme ceux d'en bas ne sont pas après tout des anges de douceur et de vertu, ils appellent leurs frères privilégiés des gredins, des jésuites, des *burgraves rouges*, et se promettent bien « d'en faire bonne justice au jour décisif, dans ce jour pour lequel ils tiennent les masses prêtes. » Que sera-ce donc des burgraves blancs? Nous citons avec intention ces fragmens épars de la langue démagogique. Vis-à-vis de ces niaises fureurs, tous les honnêtes gens trouvent naturellement au fond d'eux-mêmes une telle décision de conscience, qu'ils se sentent aussitôt d'un seul et même parti contre celui-là. Il n'y a plus de chicanes ni de subtilités qui tiennent; il n'est plus permis de rester indifférent, comme on peut l'être en présence des misères dont nous ne parvenons pas à dépouiller le train ordinaire de notre vie politique. Dans les questions de personnes et de stratégie, nous sommes presque malgré nous des sceptiques; nous avons tant vu de masques et de fausses routes! — Mais lorsqu'il y va de la société même qui nous a nourris, que nous devons, à tout prix, défendre, nous n'avons jamais été, nous ne serons jamais que des soldats

Nous voudrions qu'au milieu des combinaisons que les partis méditent pour résoudre, chacun à son avantage, la crise intérieure de 1852, tous cependant gardassent également la pensée salutaire des mesures qu'on prépare aussi du dehors pour faire face aux éventualités de cette date menaçante. La situation que prennent à nos portes les puissances étrangères est un des avertissemens les plus sérieux qu'un peuple puisse recevoir de ses voisins, et cette perspective extérieure, qui devient chaque jour plus distincte, devrait nous rendre plus sages. Il est facile d'en appeler aux susceptibilités du patriotisme national, de jeter le gant à l'Europe, de la défier, de lui déclarer qu'on ne s'inquiète ni de ses alarmes, ni de ses précautions, et qu'on brave les unes aussi bien que les autres. Quand on s'est donné corps et ame aux espérances de la révolution démagogique, il est tout naturel de prétendre qu'on aura le loisir d'allumer dans sa propre maison autant d'incendies qu'on voudra et le droit même de les porter dans la maison d'autrui; mais pour peu qu'on soit resté un

homme vraiment politique, pour peu qu'on ait son rang parmi les hommes d'état, fût-on cent fois absorbé par ces intrigues et ces passions qui rapetissent tout à la mesure d'un moment et d'une coterie, fût-on l'aveugle esclave de sa vanité ou de sa rancune, on est obligé de compter avec les grands états européens et de réfléchir sur leur attitude. Ou bien il faut se dire qu'on ira jusqu'au bout, qu'on engagera la guerre de propagande et qu'on déchaînera partout l'insurrection sociale en consentant à la subir d'abord soi-même, ou bien il ne faut pas, en troublant à plaisir l'apaisement intérieur, soulever au-delà de nos frontières des appréhensions contre lesquelles il serait ensuite trop malaisé de se défendre.

On voit en effet se resserrer de plus en plus le cercle de méfiance qui nous entoure; il est de plus en plus incontestable que la vieille Europe se reforme contre nous. Les gouvernemens reviennent sans scrupule et sans feinte à leurs traditions de monarchie pure : hier, c'était la Prusse qui restaurait tout l'appareil arriéré de ses diètes provinciales en dépit de sa charte constitutionnelle de 1850; aujourd'hui, c'est l'Autriche qui paraît rompre décidément avec sa constitution du 4 mars 1849. Derrière l'Autriche et la Prusse apparaît, dans une ombre plus ou moins transparente, la haute direction du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui pousse et qui surveille. La Russie s'accoutume au rôle que nos malheurs lui ont permis de s'attribuer; elle s'est instituée gardienne suprême de la paix générale, comme nous en sommes pour ainsi dire les perturbateurs désignés; elle exerce ainsi un protectorat auquel nous fournissons nous-mêmes son meilleur prétexte, et qui n'aurait plus de raison d'être avouable, s'il n'était pas contre nous. — Contre l'anarchie et non pas contre la France, répondent ces cours jalouses, qui ne se sont pas crues assez vengées en 1815; mais ne nous y trompons pas, on ne demanderait pas mieux que de confondre les deux ensemble : c'est à nous de faire en sorte qu'on les distingue. De même aussi l'on proteste que l'on n'a pas la prétention d'intervenir par les armes dans nos mouvemens révolutionnaires et de recommencer en 1852 la guerre de 1792 : il n'y aura plus de manifeste de Brunswick; on nous laissera nous dévorer. On veut seulement se préserver de la contagion en exterminant d'avance chez soi tous les élémens auxquels elle pourrait se communiquer, en fermant tous les accès par où notre esprit, ce qu'il a de bon et ce qu'il a de mauvais, pourrait gagner du terrain, en supprimant les institutions de liberté pour supprimer les occasions de désordre. On veut nous enfermer dans un blocus hermétique et s'adjuger des garanties matérielles de sécurité en se fortifiant de son mieux, en se retranchant devant nous sur toute la ligne du Rhin et des Alpes, en ayant bien à soi l'Allemagne secondaire, la Suisse et l'Italie. Encore une fois ne nous y trompons pas, l'étouffement nous serait peut-être plus funeste que l'invasion!

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les princes se concertent, et que les entrevues succèdent aux entrevues. Les visites qu'on a faites à Varsovie semblent avoir inauguré une ère de relations plus fréquentes et plus intimes. Pendant qu'à Francfort et à Copenhague les ministres prussiens se conforment toujours davantage aux instructions des ministres d'Autriche, le roi Frédéric-Guillaume et l'empereur François-Joseph échangent publiquement les sentimens les plus affectueux. Ils se sont trouvés au rendez-vous d'Ischl, et, selon les vieilles règles de courtoisie qui sont d'usage entre souverains, chacun des deux a récipro-

quement endossé l'uniforme de l'autre, comme si ces uniformes n'avaient pas failli se rencontrer face à face en bataille il y a moins d'un an. Tous deux aussi venaient de rendre le même hommage au conseiller le plus autorisé de l'ancien ordre de choses, au prince de Metternich. Le roi de Prusse était allé passer deux heures avec lui à son château du Johannisberg; l'empereur l'a presque solennellement invité à choisir de nouveau pour sa résidence ordinaire la capitale d'où la révolution l'avait chassé. Il est trop clair qu'il ne s'agit pas là d'une réparation purement honorifique. Ce n'est ni plus ni moins que le symptôme avéré, le signe affiché d'une réaction nouvelle. L'Autriche promet, il est vrai, dans ses journaux ou dans d'autres documens, que la contre-révolution ne sera point un caprice aussi fantasque, aussi peu pratique à Vienne qu'à Berlin; elle n'a d'autre but, à l'entendre, que de substituer chez elle ce qui est possible à ce qui ne l'est pas, et de fait nous avons dit dans le temps et nous devons encore dire aujourd'hui plus exactement les difficultés d'application qui, au moins autant que les répugnances politiques, ont comme annulé de prime abord la charte autrichienne du 4 mars; c'est la suite qu'il faudra voir. En attendant, d'autres conférences se préparent entre les princes secondaires de l'Allemagne que la récente décision de l'Autriche mettra bientôt dans une position si pénible, et l'empereur, qui a quitté Ischl, est sans doute à Vérone, où tout annonce l'ouverture d'un grand congrès. Les projets se multiplient, les bruits circulent. L'Autriche aurait accepté le patronage des réclamations élevées par la Prusse au sujet de Neufchâtel, la Suisse entière serait sous le coup des résolutions qui s'apprêtent; le cordon des troupes impériales en Lombardie se rapprocherait de plus en plus des cantons méridionaux. D'un autre côté, il serait question de comprendre tous les états italiens dans une même union douanière, et de reléguer ainsi le Piémont comme en dehors de l'Italie. L'Autriche couronnerait par cette dernière conquête le laborieux établissement de sa suprématie politique au-delà des Alpes, et s'assurerait des débouchés que la Prusse, malgré toutes ses concessions, ne se lasse pas de lui disputer en Allemagne. En Allemagne même, l'Autriche n'en continue pas moins, sous une forme ou sous l'autre, à se porter en avant. Elle prolonge ses chemins de fer; elle s'ouvre à travers la Bavière une route d'étapes pour le passage des troupes et le ravitaillement de la garnison de Mayence, tandis que, nonobstant toutes les négociations, elle conserve son armée dans le nord, et, sous prétexte de maintenir ou la paix des duchés ou les ambitions du Danemark, prend ainsi la Prusse à revers. Et tout cela s'accomplit au nom de ce jeune césar qui entre à la fois dans le gouvernement et dans la vie avec un éclat d'autorité que l'empire n'avait pas vu depuis bien long-temps; reste à savoir sur quelles bases définitives et durables établir maintenant cette autorité qu'on a refaite : — les ordonnances du 20 août dernier renversent celles qu'elle semblait avoir dans la constitution du 4 mars.

Il est indispensable d'examiner de près ces lettres de cabinet signées par l'empereur, comme si elles émanaient de sa seule initiative, et adressées par lui au président du conseil de l'empire, le baron de Kübeck, au président du conseil des ministres, le prince de Schwarzenberg. Il est d'un grand intérêt d'avoir au juste le sens de ce coup d'état, car c'en est un, pour suivre les conséquences qui peuvent en découler. C'est un coup d'état, disons-nous, et la

façon en est plus tranchante, le ton plus impérieux que celui des coups d'état berlinois. La Prusse a risqué le sien par voie détournée, quand elle a rappelé les diètes provinciales. Ces diètes sont maintenant assemblées; elles sont composées de membres élus par des minorités dérisoires. Les électeurs en masse ont protesté à la mode allemande, si nous avons encore le droit de la nommer ainsi, maintenant que nos radicaux l'ont empruntée à l'Allemagne : la majorité n'est point allée aux élections, elle s'est abstenue; mais, dans ces diètes ainsi ressuscitées par une fiction arbitraire, on soutient à présent que la charte, qui veut un parlement véritable, n'a pas néanmoins cessé d'exister; on se vante d'aimer le régime représentatif à la condition de le bien entendre, et M. de Gerlach lui-même et la *Gazette de la Croix* ne sont pas fâchés de revendiquer au profit de la Prusse une certaine supériorité de puissance constitutionnelle qui la relève à ce point de vue-là par-dessus l'Autriche. Il y a là plus d'un trait curieux pour l'étude comparée des deux politiques. Le roi Frédéric-Guillaume, en convoquant les diètes de son chef, s'est, au fond, arrogé le pouvoir législatif à lui seul aussi pleinement que l'empereur François-Joseph en interprétant à sa guise, dans les lettres du 20 août, le principe de la responsabilité des ministres; mais, tandis que la restauration prussienne s'opérait par de simples circulaires ministérielles, et proclamait toujours son respect pour la charte du 31 janvier, qu'elle minait en dessous, on inscrivait le nom de l'empereur au bas des ordonnances autrichiennes, et l'on y déclarait, sans tergiverser, que la charte du 4 mars était mise à néant. Aussi voyez ce qui arrive, et admirez cette nouvelle péripétie des habiletés prussiennes. L'Autriche, en reprenant les gages qu'elle avait donnés dans ces derniers temps à l'esprit constitutionnel, n'a pas dû supposer qu'elle recueillerait pour récompense les applaudissemens de l'Allemagne libérale. Les feuilles de Vienne se sont vainement efforcées de démontrer qu'on ne pensait point à revenir aux anciens abus; le prince de Schwarzenberg a lui-même enjoint par une circulaire spéciale à ses agens diplomatiques de représenter aux gouvernemens étrangers que l'on garderait tout ce qu'il y avait à garder dans les réformes accomplies, et qu'il n'y avait point sous jeu quelque velléité de pur despotisme. L'opinion allemande n'en a pas moins été très émue, et les ordonnances ont produit non-seulement à Vienne et dans la partie germanique de l'empire, mais à Munich, à Dresde, à Stuttgart, une sensation très douloureuse. La Prusse ne serait pas éloignée d'exploiter à son bénéfice le tort qu'a pu se faire ainsi la cause autrichienne. Elle userait volontiers de la situation équivoque qu'elle s'est réservée, par rapport à sa propre constitution, pour persuader encore à l'Allemagne qu'elle est le seul refuge du régime constitutionnel. Les organes des différens partis prussiens ne cachent pas la joie que leur inspire ce revirement décisif du cabinet de Vienne; ils insistent avec malignité sur les lois immuables auxquelles l'Autriche est asservie tant qu'elle sera l'Autriche; ils prouvent qu'elle devait retourner à l'absolutisme parce qu'elle n'est pas, comme la Prusse, le pays de l'*intelligence*. Les plus entêtés fanatiques du droit divin en sont à complimenter la Prusse d'avoir une constitution. Ils déclarent, et ils ont quelque droit de se porter garans, que cette constitution ne sera point abolie et qu'elle est, à leur sens, presque parfaite et complète. Il est certain qu'en la complétant encore avec

quelques ordonnances comme celles de M. de Westphalen, il serait bien inutile de l'abolir avec la rudesse du prince de Schwarzenberg.

Nous enregistrons exprès ces témoignages de la pensée prussienne relativement aux lettres de cabinet du 20 août pour éclairer le premier côté par lequel nous veuillions les envisager. Elles sont d'abord en effet une rupture bruyante avec les tendances constitutionnelles dans lesquelles une grande partie de l'Allemagne marchait depuis 1815, dans lesquelles l'Autriche elle-même semblait engagée depuis 1848. Bien ou mal appliquées, les institutions libérales du système représentatif étaient devenues le droit commun de l'Allemagne. L'Autriche avait reconnu ce droit, et l'avait promulgué comme le sien, tout en s'arrangeant chez elle pour en ajourner la pratique. Les nécessités de la guerre intérieure et de l'état de siége lui servaient de réponse aux instances des impatiens; puis c'était la difficulté de réunir les états nationaux des peuples divers incorporés dans l'empire, la difficulté plus grave encore d'avoir une diète impériale et centrale. Jusque-là, les ministres agissaient sous leur responsabilité, et, grace à cette garantie qu'ils devaient offrir à la plus prochaine diète, ils ont agi comme les ministres d'un pouvoir sans contrôle. La garde nationale a disparu, la presse a été sévèrement réglementée; le contrôle et le contre-poids ont été retranchés de toutes parts. Et pourtant ceux qui considéraient les réformes civiles introduites au sein de la monarchie, l'abolition des corvées et des droits seigneuriaux, l'institution du jury, l'organisation administrative des communes, ceux-là ne pouvaient refuser d'admettre que le gouvernement de Vienne n'était point un gouvernement rétrograde, et ils s'obstinaient dans l'espérance de le voir devenir réellement constitutionnel. La *Gazette d'Augsbourg* était remplie de correspondances qui promettaient à l'Autriche le plus vaste développement politique, et annonçaient sans se rebuter une émancipation progressive. M. de Schmerling, M. de Brück, M. Bach, des personnages nouveaux qui dataient de la révolution, n'avaient pas quitté le pouvoir; leur présence encourageait des illusions opiniâtres; on cherchait un essai de parlement impérial dans le comité d'hommes spéciaux, industriels et fabricans, que le ministre du commerce, M. de Brück, avait réuni sous sa présidence pour débattre des questions de tarifs. Malheureusement M. de Schmerling, M. de Brück ont été tour à tour écartés; leurs projets coûtaient trop cher quand on était déjà si fort à court d'argent. Il n'est plus demeuré que M. Bach, tout entier possédé par ces idées de centralisation unitaire dont il est, dit-on, l'inspirateur, et que le prince de Schwarzenberg a si passionnément adoptées. Ces idées sont, à coup sûr, d'un esprit de ce temps-ci; mais on leur a sacrifié beaucoup, et nous allons voir jusqu'à quel point elles avaient chance de s'appliquer, jusqu'à quel point elles sont capables de tenir contre les conseils du prince de Metternich.

Ces idées néanmoins, à tort ou à raison, impliquaient encore pour les gens de bonne volonté la conservation de certains principes libéraux, de certaines formes libérales. Ce qui était, comme nous le montrerons, le vice de cette centralisation autrichienne, son origine, son caractère trop moderne, c'en était aussi le mérite, la signification la plus précieuse aux yeux des constitutionnels qui ne voulaient pas se décourager. Les ordonnances du 20 août ont rejeté l'Autriche sur un terrain tout opposé : voici en quoi elles consistent. Le mi-

nistère n'est plus, selon leur teneur, que « l'organe exécutif suprême des volontés impériales; — il est exclusivement responsable au monarque et au trône; — il est affranchi de toute responsabilité vis-à-vis de toute autre autorité politique; — le conseil de l'empire n'est plus que le conseil de la couronne. » L'empereur devient ainsi la source de tout pouvoir, et la signature impériale suffit à la sanction de tous les actes publics. Le premier acte de de ce pouvoir unique, c'est de commander que la charte du 4 mars soit revisée de manière à comporter le plein exercice du droit monarchique et le plein affermissement *de l'unité politique dans l'empire*. A part cette phrase de consolation à l'adresse des unitaires autrichiens, dont les rêves moins bavards n'auront peut-être pas été beaucoup moins singuliers que ceux des unitaires prussiens, les ordonnances du 20 août ont ainsi effacé les dernières traces du régime constitutionnel en Autriche. Le cabinet de Vienne s'oblige par là, soit à s'isoler moralement de ses anciens alliés de Munich, de Dresde et de Stuttgart, qui ne peuvent guère sortir du terrain qu'il a délaissé, soit à les presser désormais dans le sens où il s'est déclaré lui-même, à exercer sur eux une influence anti-parlementaire qui aura bientôt placé les gouvernemens de second ordre dans la situation la plus fausse et la plus contradictoire aux yeux de leurs peuples C'est cette situation dont la Prusse pourrait bien faire son profit, et dont la perspective soudaine a durement frappé l'Allemagne.

Les ordonnances du 20 mars ont encore blessé les Allemands par un autre côté, quoique par ce côté-là elles semblent d'abord concerner plus particulièrement l'administration intérieure de l'empire. Jusqu'ici, le cabinet impérial, sous la haute direction du prince de Schwarzenberg, a constamment poursuivi, comme nous l'indiquions tout à l'heure, un but éminent; il s'est proposé de reconstruire la monarchie autrichienne en soumettant ses élémens si hétérogènes à des règles d'unité absolue. Avec ces populations de races, de langues, de mœurs et de religions diverses, il a cru pouvoir faire une Autriche presque pareille à la France. Nous avons plus d'une fois expliqué tout ce qu'il y avait d'impraticable dans cette audacieuse entreprise qui se sentait encore du vertige révolutionnaire, quoiqu'on la tentât par esprit de conservation. L'un des obstacles contre lesquels elle devait inévitablement échouer, c'est que les agens de cette unité seraient tous des Allemands, c'est qu'il n'y avait que des fonctionnaires allemands qu'on pût sûrement employer pour courber sous un régime uniforme ces millions d'Italiens, de Hongrois, de Polonais, de Slaves réfractaires; c'est que Vienne, la cité allemande, devenant une capitale absorbante à l'instar de Paris, tout l'empire était livré comme une proie au pur génie germanique; c'est qu'en un mot, pour emprunter à l'Allemagne son jargon politique, l'œuvre d'*unification*, en Autriche, ne pouvait être qu'une œuvre de *germanisation*. Tel était le vrai fondement, la cause la plus sérieuse de la charte du 4 mars, puisqu'on y préconisait en propres termes « la grande œuvre de la renaissance d'une Autriche unitaire; » tel était le plan qu'on voulait servir en instituant à Vienne même ce parlement impossible où l'on eût discuté dans cinq ou six langues à la fois. Quoi qu'il en fût de cette impossibilité, ce n'était pas seulement cet avenir constitutionnel de l'Autriche qui réjouissait la candeur allemande, c'était surtout peut-être la pensée de cette propagande forcée qui allait assujettir à la civilisation germanique les barbares du Danube et plier

au régime de l'Allemagne les Slaves, ses éternels ennemis. On ne sait pas tout ce que tiennent de place dans un cœur allemand ces songes perpétuels d'extension et de conquêtes nationales. Les ordonnances du 20 août brisent irrévocablement cette chimère favorite, puisque le motif pour lequel la constitution du 4 mars y est annulée n'est autre que l'impuissance avouée de gouverner avec ces formes unitaires en même temps que parlementaires. On l'a bien compris de la sorte dans les pays non-allemands de la domination autrichienne, à Prague et principalement à Pesth. Les ordonnances qui ont été si sensibles à l'Allemagne n'ont pas été accueillies en Hongrie et en Bohême avec autant de déplaisir. La charte du 4 mars, ou ne pouvait pas être du tout appliquée, parce qu'elle eût provoqué tout de suite trop de déchiremens, ou, si elle l'eût été, compromettait, usait à la longue les nationalités dissidentes. L'abolition de ce système du 4 mars, avant même qu'il ait été sérieusement mis en vigueur, a pu paraître aux peuples groupés, sinon fondus dans tout l'empire, le commencement d'une restitution de leur indépendance administrative. Que le prince de Schwarzenberg l'ait ou non voulu, c'est là le résultat immédiat des lettres de cabinet du 20 août. Il abandonne ou il a l'air d'abandonner le principe de l'unité autrichienne : il se dédommage sans doute en renforçant du même coup le principe de l'autorité impériale; mais, sauf le dédommagement, il effectue presque une retraite analogue à celle du cabinet prussien, lorsque celui-ci déserta la cause de l'unité allemande.

Ce n'est pas tout : la conséquence directe de cette unité de l'empire, c'était pour le prince de Schwarzenberg l'incorporation totale de l'empire lui-même, pays allemands et non allemands, dans la confédération germanique. Cette prétention extraordinaire ne choquait pas trop l'Allemagne, parce qu'elle lui assurait un pied en Italie, et le cabinet de Potsdam avait dû s'y convertir; mais l'Europe ne pouvait la tolérer : la France et l'Angleterre avaient aussitôt opposé les protestations les plus formelles; la Russie, après des variations dont nous avons parlé, insistait encore pour sa part avec plus d'énergie. Or, du moment où les ordonnances du 20 août dissolvent le lien factice qui attachait entre eux les peuples de la monarchie pour ne plus conserver que leurs liens antiques et naturels, du moment où l'on renonce plus ou moins implicitement à la centralisation pour rendre à eux-mêmes les peuples sur lesquels elle eût pesé, comment soutenir que l'Autriche aura droit de faire compter dans la confédération et de représenter à Francfort des Italiens, des Hongrois ou des Polonais qui ne seront plus Autrichiens que par leur juxtaposition dans les armées et à l'ombre du drapeau? Le prince de Schwarzenberg aurait donc ainsi laissé tomber sa pensée d'incorporation aussi bien que sa pensée de centralisation. Certes, le cabinet de Vienne n'en est pas encore à confesser tous ces désistemens; il s'obstine souvent à garder dans le silence les desseins qu'il ne peut plus avouer, il les lâche et les reprend selon les circonstances, et, cédant le plus qu'il peut sans en avoir l'air, il se trouve toujours à portée de reconquérir ce qu'il n'a pas eu l'air de céder. En rompant si fièrement avec la révolution de 1848, en affectant de restaurer la majesté du trône des Habsbourg, le prince de Schwarzenberg se serait donc, au demeurant, ménagé le moyen de sortir, à son avantage, de l'impasse où l'avaient acculé ses idées exagérées d'agrandissement autrichien. Ce pur gouvernement monarchique qu'il

annonce n'étant plus compatible ni avec une Autriche unitaire, ni avec une Autriche germanisée et incorporée dans la Germanie, il n'y a plus de puissance qui ait sujet de s'offenser. La dignité du jeune empereur François-Joseph est sauve et même rehaussée; le tzar est satisfait! — car il est peut-être permis de douter du crédit qu'ont eu les observations de l'Angleterre et de la France auprès du cabinet de Vienne dans cette grave question; mais il est impossible de ne pas voir le poids dont a pesé sur lui le cabinet de Saint-Pétersbourg, et, pour s'en mieux convaincre, il n'y a qu'à lire une brochure très curieuse que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs, parce qu'elle les mettra tout-à-fait au courant des influences russes dans ces étranges complications de la politique autrichienne. On ne saurait jeter trop de lumière sur des faits aussi considérables pour l'avenir de l'Europe.

Les ordonnances du 20 août ne sont donc pas à nos yeux ce qu'elles ont été généralement aux yeux de la presse française, un simple coup d'état de la réaction absolutiste, elles sont aussi l'abandon des deux idées capitales sur lesquelles avait roulé depuis 1849 toute la politique de l'Autriche dans ses rapports avec l'Allemagne et avec l'Europe, l'idée de la centralisation, l'idée de l'incorporation. Quelques jours seulement avant que ces lettres de cabinet eussent été promulguées, il avait paru à Bruxelles une brochure anonyme dont le titre même posait nettement la question en litige, et patronait d'avance la solution qui allait intervenir. Voici ce titre significatif : *Quelques mots sur le système de centralisation autrichienne et sur l'incorporation de cet empire dans la confédération germanique, par un étranger ami de l'Autriche qui a long-temps habité ce pays.* On voit que c'est toute l'affaire pendante; on saisira mieux les argumens qui l'ont décidée, quand on saura que cet *ami de l'Autriche* est, comme nous le tenons de bonne source, un haut fonctionnaire du gouvernement russe, très bien placé pour en connaître les inclinations. Ces inclinations, à juger d'après la brochure, étaient notoirement défavorables au régime que l'Autriche a maintenant presque aboli. L'auteur explique avec talent les impossibilités matérielles et morales qui devaient arrêter l'œuvre de centralisation et d'incorporation. « Ce projet, dit-il, était pour l'Autriche ce qu'étaient pour la Prusse ces mots sacramentels prononcés en 1848 : *Preussen muss in Deutschland aufgehen! — La Prusse doit se fondre en Allemagne!* ces mots vides de sens, qui ont mis la confusion dans toutes les têtes et embrouillé toutes les idées politiques! » L'auteur est naturellement au point de vue moscovite. Il impute trop à la centralisation en général les torts qu'elle aurait en particulier dans l'Autriche. On aperçoit aisément qu'il ne sera point fâché pour le compte du tzarisme que les Slaves autrichiens restent Slaves au lieu d'être faits Allemands : il se prononce enfin très catégoriquement pour les idées de monarchie pure réhabilitées dans les ordonnances du 20 août, et en même temps il voudrait retirer cette monarchie ainsi restaurée du contact de l'Allemagne révolutionnaire. Le prince de Schwarzenberg aura donc servi à souhait le publiciste russe. Il faudra plus d'un sacrifice de ce genre dans la nouvelle sainte-alliance qui se prépare.

La Prusse a même tout récemment pris une revanche assez effective sur le cabinet de Vienne. Les positions que l'Autriche gardait dans le nord de l'Allemagne inquiétaient beaucoup la cour de Potsdam. L'Autriche semblait vouloir mettre là des pierres d'attente pour l'exécution de ces grands projets d'u-

nion douanière avec lesquels elle menaçait déjà le Zollverein prussien. On sait qu'en dehors du Zollverein il existe une autre union douanière, le Steuerverein, composé des états du nord, qu'on a nommés jadis les états séparatistes, le Hanovre, l'Oldenbourg, etc. Le principal de ces états secondaires, le Hanovre, vient d'entrer dans l'association prussienne, et il a promis d'inviter ses alliés à le suivre. Cette soudaine accession contrarie certainement les plans que l'Autriche avait pu former dans sa naissante ambition commerciale; elle fortifie le Zollverein, qui avait été en danger, et qui la paie au reste assez chèrement. Un *præcipuum* de trois quarts par tête d'habitant est accordé au Hanovre, c'est-à-dire que si, dans la répartition des revenus de l'union douanière, il échoit aux états de l'ancien Zollverein un thaler par tête d'habitant, les états de l'ancien Steuerverein recevront un thaler trois quarts. Le traité sera exécutoire à partir du 1er janvier 1854, les conventions du Zollverein n'expirant qu'à la fin de 1853.

En Belgique, la crise est décidément pendante; le sénat a rejeté, comme nous l'avions prévu, l'impôt sur les successions; le ministère, soutenu par la couronne, en a tout de suite appelé au pays. La Belgique se prépare à nommer de nouveaux sénateurs, et ces élections ont cela de curieux dans un pays si profondément démocratique, que le choix des candidats est très borné par l'élévation même du cens auquel ils sont astreints. On s'explique difficilement la résolution que le sénat a cru devoir prendre. La chambre des représentans s'était aussi cabrée contre le projet du ministère; il y avait dans ce projet une formule de serment dont elle ne voulait pas; le cabinet avait été renversé, et il était revenu faute d'un autre qui le remplaçât. Il avait rapporté son projet modifié; l'impôt fut ainsi admis par la seconde chambre et sur les successions en ligne directe comme en ligne indirecte. On ne comprend guère que le sénat se soit mis de gaieté de cœur dans une espèce d'antagonisme vis-à-vis des représentans, ni qu'il ait ainsi tenté de culbuter un cabinet auquel on venait de chercher en vain des suppléans : c'est un peu jouer à la crise pour le plaisir de la crise. Nous avons abusé de ce jeu-là chez nous : que nos voisins n'en n'abusent pas à leur tour. Quelques membres libéraux ont eu des scrupules qui les ont effarouchés; d'autres ont pensé que le ministère ne traitait point le sénat avec les égards convenables, et de fait M. Rogier ne ménage peut-être pas assez toutes les susceptibilités personnelles. C'est ainsi que s'est formée la majorité hostile au projet de loi; mais le fond de cette majorité, c'est toujours le parti catholique qui cherche à prendre de biais les avantages qu'il a perdus, ne les pouvant plus reprendre de front. C'est lui qui s'avance déjà sous tous les prétextes dans l'arène électorale. La Belgique s'est résignée depuis long-temps à vivre entre les deux partis qui se la disputent. M. Frère-Orban les a proclamés lui-même à la tribune comme une sorte d'institution nécessaire. On a vainement essayé d'un gouvernement mixte pour les apaiser ou les dissoudre; nous n'avons pas beaucoup plus de confiance dans les idées plus estimables que positives d'un écrivain belge, M. Le Pas, qui rêve à son tour une conciliation générale au moyen d'un gouvernement presque éthéré, qui planerait par la vertu de sa sublimité transcendante au-dessus de tous les partis.

Un autre événement de la quinzaine, c'est l'entreprise avortée des Américains sur Cuba. La riche colonie espagnole est toujours menacée de devenir

la proie de la grande république. Les états méridionaux de l'Union, qui ont des esclaves, qui en font pour ainsi dire l'élève, qui ne savent où les placer, ambitionnent le débouché que leur offrirait un pays de luxe et d'exploitation comme Cuba. Les Américains ont donc inventé que cette belle colonie ne soupirait plus qu'après sa délivrance, et qu'elle voulait absolument s'affranchir du joug odieux de la métropole. Ils ont proclamé leurs *sympathies* pour son affranchissement, le premier pas dans les histoires déjà si nombreuses des annexions. Voici long-temps que les *sympathiseurs* travaillent; ils n'ont encore réussi qu'à solder deux expéditions infructueuses, commandées par l'aventurier Lopez. C'est qu'à part les griefs que les Havanais nourrissent contre les hauts employés que la métropole leur expédie pour faire chez eux des fortunes trop rapides et trop grosse, Cuba n'avait aucun envie d'abandonner le pavillon espagnol, encore moins de passer sous le pavillon étoilé. Ni les créoles, ni les nègres libres ou esclaves n'avaient à gagner au patronage américain : le vieux sang de la race castillane se révolte contre les rudes ambitions de la race anglo-saxonne; les esclaves ne trouveraient point une condition plus douce sous le régime des pays anti-abolitionistes, et les affranchis y trouveraient des affronts trop certains. Toutes ces raisons expliquent assez l'abandon au milieu duquel a deux fois succombé Lopez. Une exécution terrible, mais nécessaire et justifiée par toutes les règles du droit des gens, a tristement terminé ce dernier exploit de piraterie, dont les auteurs avaient été mis d'avance hors la loi par le gouvernement fédéral de l'Union. Les Américains du sud se remuent beaucoup, et déclarent que le sang de leurs frères crie vengeance; pendant que la populace fait du tapage, les politiques cherchent des cas de guerre plus honorables; il est possible qu'à toute force ils les découvrent, car ils ont pour les inspirer la vraie maxime des Yankees : aux Américains, l'Amérique! mais l'Espagne prépare une vigoureuse défense, et l'Europe ne la laisserait pas seule à protéger la liberté de la mer des Antilles.

Les mouvemens révolutionnaires dont nous avons déjà parlé n'ont pas encore cessé d'agiter la Chine. Les troubles du Kwang-si paraissent même avoir pris un nouveau développement. Un des chefs de l'insurrection s'est arrogé le titre de souverain; il date son règne de la première année de la *vertu céleste*, *Tien-teh;* il fait frapper de la monnaie de cuivre, et il adresse un appel à tous les hommes capables du pays pour les inviter à venir recevoir de ses mains les emplois publics. Ce moyen de séduction, qui n'est pas exclusivement chinois, s'avoue du moins, comme on le voit, plus hautement en Chine qu'ailleurs. On ignore encore si le rebelle ainsi parvenu aura réussi à imposer son autorité aux autres chefs de bandes qui avaient déjà pris le titre de rois (*wangs*). Peut-être aura-t-il rangé sous son pouvoir non-seulement les insurgés du Kwang-si, mais aussi ceux du Hou-nan et du Kwang-toung. Quoi qu'il en soit, on sait positivement par la gazette de Pé-king que tous les efforts de l'empereur pour exterminer ces bandits ont été jusqu'ici infructueux. Le cabinet impérial semble sérieusement alarmé. Un grand nombre de décrets ont été promulgués du 30 avril au 5 mai. Sept de ces décrets ont rapport à l'affaire des rebelles. Le premier proclame avec satisfaction deux avantages partiels obtenus dans le Kwang-si par les troupes impériales. Trois mille huit

cents vétérans, partis de Hou-nan et de Kouei-tcheou, vont renforcer ces troupes victorieuses; mille autres soldats d'élite s'avancent du Kiang-nan. Le second décret annonce que deux cents soldats des huit bannières partent de Pé-king pour les frontières du Kwang-si. Le troisième déplore le mauvais succès des tentatives du dernier semestre et la triste conditions que les troubles ont faite aux classes inférieures. Le généralissime Sai-shan-gah, le capitaine-général des huit bannières, Pat-sing-tels, un général signalé par les services qu'il a rendus à Formose, Ta-hun-gah, sont envoyés sur les frontières du Hou-nan et du Kwang-toung. L'empereur engage en même temps les généraux déjà placés à la tête des troupes, Li-sing-yuen, Chaou-tien-tsioh et Giang-yung à redoubler d'ardeur, leur promettant des récompenses extraordinaires, s'ils peuvent donner à sa majesté la joie d'un triomphe avant que les nouveaux généraux aient rejoint l'armée. Le quatrième décret est un compte-rendu des dépenses occasionnées par cette guerre civile. Li-sing-yuen a déjà reçu environ 6 millions de francs; le ministère des finances doit lui en faire passer 7,500,000, et le trésor privé de la couronne lui expédiera une somme égale. C'est ainsi que l'empereur veut témoigner sa sollicitude pour la tranquillité de ses provinces méridionales. Le cinquième décret accorde à Chaou-tien-tsioh l'inspection des opérations militaires dans le Kwang-si et le gouvernement de cette province à Lau-tsung-kwang. Les deux derniers édits sont consacrés à distribuer des châtimens on des honneurs à ceux qui ont mérité les uns ou les autres sur le champ de bataille. Un mémoire remis à l'empereur, et qui est aussi publié dans la gazette de Pé-king, engage le fils du ciel à ne jamais perdre de vue le double danger auquel est exposé l'empire : d'un côté les progrès des bandits du Kwang-si et du Kwang-toung, d'autre part le voisinage menaçant des barbares anglais qui épient sans cesse l'occasion d'un nouveau conflit.

Nous demandons grace pour ces extraits du *Moniteur* chinois qui ne laissent pas de répandre une certaine lumière sur la situation toujours curieuse de ces pays lointains. Nous ne voulons pas non plus oublier un incident qui nous intéresse d'une façon plus directe, et que nous nous empressons de relever au milieu des dernières nouvelles de l'extrême Orient. Les naufrages sont toujours fréquens dans la mer de Chine. Ainsi le *Reynard* navire anglais à hélice et à voiles, qui depuis deux ans rendait d'immenses services dans cette station, vient d'échouer sur l'écueil des Pratas. La perte d'un baleinier français, *le Narval*, qui s'est brisé sur les côtes de Corée, a fourni au consul que nous avons à Shang-haï, M. de Montigny, l'occasion de montrer encore un dévouement dont il a déjà donné tant de preuves. Aussitôt instruit du naufrage, M. de Montigny s'est embarqué sur un navire de commerce avec l'interprète du consulat, et s'est porté vers les lieux qui avaient été le théâtre du sinistre. Ce ne fut qu'après avoir visité, à travers beaucoup de périls, les différentes îles qui bordent le littoral, qu'on découvrit enfin l'équipage dont on cherchait la trace. Le consul rejoignit ses compatriotes au moment où les Coréens allaient s'emparer de leurs personnes pour les diriger sur la capitale de la presqu'île. Le 1er mai, tous faisaient route pour Shang-haï.

ALEXANDRE THOMAS.

THÉATRES. — *MERCADET*, par M. de Balzac.

Il est des esprits qui rêvent toute leur vie la gloire du théâtre sans jamais pouvoir la posséder complétement. M. de Balzac était de ceux-là. Que lui a-t-il donc manqué pour réussir à la scène comme dans le roman? Esprit original, habitué dès long-temps à l'étude de tous les travers, à l'analyse de tous les vices, pourquoi n'a-t-il pas su produire au théâtre avec avantage, avec éclat, le fruit de ses observations? La pièce qui vient d'être jouée au Gymnase, quoique loin encore de satisfaire à toutes les conditions de l'art dramatique, réunit de nombreux élémens d'intérêt. Il y a des traits pris sur nature, et qui feraient honneur aux poètes de premier ordre. Ce qui a manqué à ces élémens pour former une véritable comédie, c'est l'ordonnance. Tous ceux qui ont lu attentivement les œuvres de M. de Balzac savent à quoi s'en tenir sur la valeur et la portée de son talent. Je ne les étonnerai pas en leur disant que *Mercadet* laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la prévoyance, de la composition. Si j'excepte en effet *Eugénie Grandet* et *la Recherche de l'Absolu*, toutes les œuvres de M. de Balzac présentent le même caractère. Il prodigue la vérité, et ne sait pas en tirer parti; il accumule ses souvenirs, et ne prend pas la peine de les trier; il se complaît dans les détails, et ne comprend pas la nécessité de sacrifier, de laisser dans l'ombre la moitié des traits qu'il a rassemblés, pour donner à l'autre moitié plus de valeur et de relief. *Mercadet* nous présente l'étoffe d'une excellente comédie; malheureusement la comédie n'est pas faite.

Le sujet pris en lui-même est loin assurément de mériter les éloges du moraliste. Le principal, je pourrais dire le seul personnage, ne paraît pas posséder une notion très nette du tien et du mien, du juste et de l'injuste. Cependant cette objection ne suffit pas pour condamner le sujet choisi par M. de Balzac. Plaute et Molière, maîtres consommés dans l'art dramatique, ont plus d'une fois mérité le même reproche. On citerait sans peine plus d'un personnage créé par leur génie qui mérite les galères. Regnard et Lesage seraient enveloppés dans la même proscription. La comédie, nous dit un vieil adage, châtie les mœurs en riant. Eh bien! M. de Balzac nous montre le spéculateur à l'œuvre, le spéculateur à bout de ressources, et trouve moyen d'amener le rire sur nos lèvres : il n'a donc pas méconnu la définition consacrée. Je ne crois pas que la représentation de *Mercadet* soit de nature à multiplier les fripons; je crois plutôt qu'elle appellera la haine et le mépris sur les *faiseurs*, sur cette race d'hommes sans foi ni loi, qui n'ont en vue que le succès, et qui sacrifient à leurs rêves de richesse toutes les affections, tous les devoirs que la foule est habituée à respecter. Si le tableau n'est pas fait, nous possédons du moins tous les documens qui peuvent servir à le composer. Le peintre qui voudra l'entreprendre trouvera dans *Mercadet* toutes les couleurs dont il aura besoin. Il n'aura que la peine de les choisir et de les ordonner.

Mercadet, je l'avoue, est un franc coquin, mais un coquin plein de verve et de gaieté. S'il dépensait pour le bien la moitié du génie qu'il prodigue pour le mal, il prendrait rang parmi les hommes les plus intègres et les plus utiles.

Aux prises avec des créanciers qui ne valent pas mieux que lui, et qui spéculent sur ses vices comme il spécule sur leur crédulité, il déploie, pour les combattre et les museler, pour les dompter, pour les endormir, une richesse d'invention, une variété de ressources qui excitent tour à tour notre admiration et notre hilarité. Depuis Figaro, d'heureuse mémoire, je n'ai pas vu au théâtre un personnage doué d'une telle souplesse, aussi habile à déjouer les ruses de ses adversaires, aussi prompt à la réplique, aussi rapide dans ses décisions, aussi adroit à démêler les desseins qu'il n'a pas prévus. Pour créer un tel personnage, il faut avoir vécu dans le monde des usuriers, des escompteurs : c'est un enfer que, pour son malheur, M. de Balzac connaissait à merveille. Aussi les usuriers, les escompteurs lui rendent pleine justice; ils admirent la sagacité avec laquelle il a saisi et retracé leurs habitudes et leur langage. J'avais derrière moi, à la représentation de *Mercadet*, deux hommes du métier, et leur conversation n'a pas été pour moi sans profit. Ces deux auditeurs n'avaient jamais médité sur les devoirs et la mission de la comédie; ils ignoraient sans doute la poétique d'Aristote et la poétique d'Horace, mais ils savaient à fond le monde des affaires. Ils connaissaient les bonnes et les mauvaises valeurs, les hommes *sans surface* et les homme *bons*, comme on dit en style de bourse. A mesure que Mercadet exposait ses principes, son système, ils exprimaient naïvement leur surprise. Ils ne songeaient pas à contester la vérité des faits, seulement ils s'irritaient de cette révélation comme d'une trahison. Pour mieux entendre, je faisais semblant de ne pas écouter, et je n'ai pas perdu une seule de leurs paroles. Si j'en crois ces deux *faiseurs* émérites, car leur langage établissait clairement l'origine de leur fortune, Mercadet n'est pas un personnage imaginaire. Ce qu'il explique, ce qu'il réduit en maximes lorsqu'il est seul, d'autres se chargent de le pratiquer sans se donner la peine de le rédiger en code. Qu'ils réussissent, le monde les applaudit; qu'ils échouent, l'opinion les flétrit sans pitié; et ce n'est pas ici mon avis que j'exprime, c'est l'avis de mes deux professeurs, car Mercadet les avait fascinés, et leur langue, une fois mise en belle humeur, ne s'arrêtait plus. Il paraît donc que le personnage créé par M. de Balzac n'est qu'une fidèle image de la réalité. C'est le type de l'homme habile. Les deux auditeurs si compétens ne trouvaient en lui qu'un excès d'audace : ils faisaient bon marché de ses principes et ne discutaient que l'application; ils admiraient en lui un beau joueur et ne lui reprochaient que de risquer trop légèrement la martingale. Cependant, chaque fois qu'une dupe nouvelle était prise au piége, ils revenaient à l'indulgence, et je serais tenté de croire que Mercadet excitait leur envie. Les coups qu'ils avaient d'abord jugés trop hardis n'étaient plus à leurs yeux que des coups de maître. Seulement, pour apaiser leur conscience, ils s'obstinaient à dire que l'auteur avait trop généralisé; mais pour tout homme éclairé cela veut dire : N'est pas Mercadet qui veut. Pour atteindre à une telle habileté, il faut avoir blanchi dans les affaires. Les deux *faiseurs* déguisaient leur triomphe sous le voile de la modestie.

Le personnage de Mercadet est, d'un bout à l'autre, parfaitement dessiné. Malheureusement ce personnage absorbe tous les autres, ou plutôt c'est le seul personnage vraiment digne de ce nom; car les acteurs qui se trouvent en scène avec lui ne sont là que pour lui donner la réplique. Cependant M. de Balzac a

trouvé moyen de refaire et de rajeunir une scène depuis long-temps célèbre au boulevard, et que Frédérick Lemaître jouait à merveille. Quand Mercadet discute avec son gendre futur, le comte de la Brives, la dot de sa fille et les biens que le comte apporte à la communauté, le spectateur marche de surprise en surprise. Il y a dans le langage des deux interlocuteurs une souplesse, une richesse de supercherie qui appartient vraiment à la haute comédie. Ils mentent si effrontément, et se sentent pénétrés d'un tel respect à mesure qu'ils tâtent le terrain, que l'auditoire recueille avidement toutes les paroles de ces deux maîtres fripons. C'est, à mon avis, la meilleure scène de l'ouvrage. Il y a pourtant un créancier mendiant qui ne manque ni de nouveauté ni d'imprévu. Après avoir pleuré sur sa pauvre famille, réduite aux abois par sa téméraire générosité, il finit par donner tête baissée, comme un enfant, dans un piége grossier, et je dois avouer que l'auteur a tiré de cette donnée un excellent parti. Au moment même où il vient d'obtenir par ses larmes un à-compte de 60 francs, il confie à son débiteur une somme de 6,000 francs. Alléché par l'espoir d'un gain chimérique, il oublie toutes ses doléances et ouvre son portefeuille que tout à l'heure il disait vide. Si le créancier mendiant ne vaut pas la scène du contrat, il mérite du moins les plus grands éloges. Quant à l'action, j'ai regret de le dire, elle est bien loin de pouvoir se comparer au mérite du principal personnage, et cela se comprend sans peine. Il n'y a pas, en effet, d'action dramatique sans lutte, sans résistance, et, dès que Mercadet absorbe tous les personnages, il est facile de prévoir que l'action sera nulle. L'amour de Minard pour Julie, la substitution de La Brives à Godot, qui est parti pour les Indes avec la caisse de Mercadet, le retour de Godot avec une fortune colossale, sont des incidens vulgaires qui nous ramènent à l'enfance de l'art. Il est évident que M. de Balzac ne connaissait pas encore les ruses du métier. Je constate le fait sans vouloir en faire le sujet d'un reproche, car bien des pièces construites selon les préceptes de l'industrie dramatique sont loin d'offrir le même intérêt, la même nouveauté. Le personnage de Mercadet ferait honneur aux plus habiles, et les plus habiles, malgré leur longue expérience, ne l'ont pas trouvé, ou n'ont pas su le mettre en œuvre. Mercadet posait devant eux, et le courage leur a manqué pour le dessiner d'après nature. C'est une preuve ajoutée à tant d'autres pour démontrer que le métier se défie volontiers de la nouveauté et se complaît surtout dans les redites.

M. de Balzac, rompu à toutes les ruses du récit, ignorait les ruses de la scène, et cherchait la vérité à tout prix, sans se préoccuper de la construction. Si le temps ne lui eût pas manqué, il eût compris sans doute la nécessité de préparer, de ménager les effets, et sa persévérance aurait eu raison des obstacles qu'il rencontrait sur sa route. *Mercadet*, malgré l'imprévoyance de la composition, est une étude pleine d'intérêt. Le style de cet ouvrage rappelle en maint endroit le style de Beaumarchais. Malgré le mérite éminent qui recommande *le Mariage de Figaro*, je pense que M. de Balzac aurait pu choisir un meilleur modèle. Il y a en effet dans le style du *Mariage de Figaro* une tension, un parti pris d'être spirituel à tout propos, qui ne tardent pas à fatiguer l'auditoire. Le valet de chambre du comte Almaviva, malgré sa verve inépuisable, n'est pas toujours naturel. Il nous amuse et nous charme d'autant moins qu'il a plus de

plaisir à s'écouter. M. de Balzac, malgré la richesse de son imagination, n'a pas été heureux dans sa lutte avec l'adversaire de Goëzman. Les admirateurs de Beaumarchais auront beau dire, le style du *Mariage de Figaro* est plutôt le style de la satire que le style de la comédie. Le dialogue ainsi conçu ressemble au jeu de paume : les personnages, armés d'une raquette, se renvoient l'épigramme, et l'auditoire, tout en applaudissant à la prestesse de leurs mouvemens, comprend qu'il n'a pas devant les yeux des personnages tirés de la vie commune. Quelle différence entre Beaumarchais et Molière! comme le style du *Bourgeois gentilhomme*, du *Médecin malgré lui*, domine le style du *Mariage de Figaro!* Dans Molière, tout est simple et naturel; tous les personnages parlent une langue que chacun de nous croit pouvoir parler : l'admiration est d'autant plus vive, que rien n'excite notre étonnement. Sganarelle et Jourdain nous charment d'autant plus sûrement, que leur parole n'a jamais rien qui sente le bel esprit : l'auteur s'efface et disparaît tout entier derrière le personnage. Avec Beaumarchais, cette proposition se trouve renversée : le personnage disparaît, et l'auteur se montre seul dans toute la splendeur, dans tout l'orgueil de son ironie. Quoique M. de Balzac ne fût pas animé d'une passion bien vive pour la simplicité, je crois cependant qu'il n'eût pas tardé à comprendre l'intervalle immense qui sépare Molière de Beaumarchais : il avait trop de finesse et de sagacité pour ne pas deviner les conditions du dialogue dramatique. Le lecteur peut se montrer indulgent pour les idées, pour les sentimens qui ne sont pas exprimés avec une parfaite franchise; le spectateur est toujours plus sévère : il oublie, il veut oublier l'auteur, et demande aux personnages qu'il a devant les yeux un langage rapide et naïf; il exige qu'ils parlent comme tout le monde, et tout le monde croit parler comme Molière, parce que Molière, comme La Fontaine, n'affiche jamais la prétention d'être spirituel. M. de Balzac, qui, après avoir écrit plusieurs milliers de pages, n'avait pas encore rencontré la clarté familière aux écrivains du XVIIe siècle, n'eût pas manqué de faire un retour sur lui-même en voyant l'hésitation ou la fatigue de l'auditoire; l'expérience du théâtre pouvait, en ce sens, lui être utile, et l'eût amené peut-être à préférer le style simple et transparent de Molière au style obstinément spirituel de Beaumarchais.

GUSTAVE PLANCHE.

V. DE MARS.

MIRABEAU

ET

LA COUR DE LOUIS XVI.

Je ne veux pas ici faire une histoire ou un portrait de Mirabeau. Il y a en lui trois ou quatre personnages divers : il y a le fils qui lutte contre son père; il y a l'aventurier littéraire et politique; il y a l'amant de Mme Monnier et le prisonnier de Vincennes; il y a l'écrivain; il y a enfin l'homme politique de 89 à 91, et encore ici l'homme est double, car l'orateur révolutionnaire de l'assemblée constituante n'est pas le même que le conseiller secret de la monarchie. Je ne veux étudier aujourd'hui dans Mirabeau que ce dernier côté de l'homme politique (1).

Ici d'abord vient une question : de l'orateur révolutionnaire de l'assemblée constituante ou du conservateur secret de la monarchie, quel était le vrai Mirabeau? Mirabeau voulait-il la révolution comme il la préconisait à la tribune, ou la monarchie, dont il était le conseiller dans ses notes secrètes? Quant à moi, je n'ai aucune incertitude à ce sujet : je crois que Mirabeau voulait sincèrement la monarchie, et, à mes yeux, le Mirabeau des notes secrètes est le vrai Mirabeau. De plus, je prétends qu'entre ses discours de tribune et ses notes au roi, il n'y a pas de différences fondamentales. Le langage varie; la pensée est la même, à prendre l'homme dans l'ensemble de ses discours et de ses

(1) Voyez la livraison du 15 août, à propos de la *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, recueillie et publiée par M. A. de Bacourt.

écrits. Ses passions du moment sont fort contradictoires, je l'avoue; ses paroles le sont un peu moins; ses pensées ne le sont pas du tout.

D'où vient la croyance que j'ai en la bonne foi de Mirabeau? Je crois à la parole d'un mourant. Trois jours avant sa mort, Mirabeau disait à M. de La Marck : « Mon cher ami, j'ai chez moi beaucoup de papiers compromettans pour bien des gens, pour vous, pour d'autres, surtout pour ceux que j'aurais tant voulu arracher aux dangers qui les menacent. Il serait peut-être plus prudent de détruire tous ces papiers; mais je vous avoue que je ne puis m'y résoudre. C'est dans ces papiers que la postérité trouvera, j'espère, la meilleure justification de ma conduite dans ces derniers temps; c'est là qu'existe l'honneur de ma mémoire; ne pourriez-vous emporter ces papiers, les mettre à l'abri de nos ennemis, qui, dans le moment actuel, pourraient en tirer un parti si dangereux en trompant l'opinion publique? Mais promettez-moi qu'un jour ces papiers seront connus, et que votre amitié saura venger ma mémoire en les livrant à la publicité (1). » Au lieu de regarder ces notes pour la cour comme autant de témoins qui l'accusaient, Mirabeau les regardait donc comme des témoins qui justifiaient sa politique et qui en révélaient l'intention. Il y avait donc dans ces papiers sa vraie pensée, celle qu'il voulait montrer à la postérité. Ce n'était pas comme orateur révolutionnaire qu'il voulait paraître dans l'avenir, c'était comme l'homme qui avait voulu empêcher la chute de la monarchie, qui avait voulu régénérer et raffermir la royauté.

Ce n'est pas seulement à ses derniers momens que Mirabeau parlait ainsi. Déjà, au mois de juillet 1790, il s'était cru près de mourir, et il avait à cet instant suprême confié aussi au comte de La Marck ses papiers secrets et le soin de sa mémoire. Les billets qui se trouvent dans sa correspondance, au sujet de ce dépôt, sont nobles et touchans. « Voilà, mon cher comte, deux paquets que vous ne remettrez qu'à moi, quelque chose qu'il arrive, et qu'en cas de mort vous communiquerez à qui prendra assez d'intérêt à ma mémoire pour la défendre (2). » Et M. de La Marck lui répond : « Si j'existe lorsque la chose publique, *universelle,* vous perdra, ma profonde amitié pour vous, le culte que je rends à votre supériorité, assureront à votre mémoire tout ce dont je suis capable. Ce serait peu de chose; mais le zèle le plus exclusif saura, à défaut de toute autre qualité, trouver ceux qui seront dignes de parler de vous. » Nobles et simples paroles dont Mirabeau ressentait dignement la grandeur affectueuse, et qui ranimaient son ame tourmentée! « Je suis très touché de votre billet, mon cher comte, et je vous assure que mon courage est très ravivé de l'idée qu'un

(1) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck,* tome Ier, p. 256.

(2) Tome II, p. 109.

homme tel que vous ne souffrira pas que je sois entièrement méconnu. Ou je serai moissonné bientôt, ou je laisserai dans vos mains de nobles élémens d'apologie. Certes, je compte dans leur nombre la sorte de divination qui vous a appelé à être mon ami, lorsque tant d'hommes vulgaires s'occupaient à faire écho contre moi, ou essayaient de me garrotter sur leur mesure; — mais passons aux affaires (1)! » Je n'aime pas à prodiguer les grands mots; mais je sens en lisant ces paroles je ne sais quel accent sublime et triste qui me touche et me pénètre. J'aime jusqu'à cette brusque interruption d'une grande ame qui s'arrache à sa profonde émotion et qui *passe aux affaires,* les affaires qui sont le vrai travail des hommes de cœur en temps de révolution, à condition cependant que les ames associées dans de grands périls et pour de nobles espérances, si elles renoncent à exprimer leurs émotions, ne renonceront pas à les sentir, et que les labeurs et les soucis communs occuperont leur esprit sans jamais dessécher leur cœur. Je ne crois pas à la sincérité des entreprises où il n'y a pas quelque grand sentiment en jeu, et non-seulement il faut que les entreprises aient un but élevé, je veux aussi qu'elles se fassent entre gens qui s'aiment l'un l'autre et qui aient plaisir à se serrer la main; je dirais volontiers qu'il n'y a que les bonnes ames qui s'entendent à faire les grandes choses. Il y a de grandes intelligences qui ont le cœur égoïste; celles-là, quoi qu'elles fassent, ne font jamais que de petites choses sous de grands noms. Mirabeau était assurément une grande intelligence; mais de plus il y avait dans son ame un coin de bonté et de grandeur : la pureté lui manquait, mais non la chaleur. Mirabeau était fier, mais je crois qu'il n'était pas vain, et les gens fiers ont cela de bon, qu'ils peuvent aimer les autres et s'y intéresser; seulement ils aiment de haut. Ils peuvent aussi être aimés, seulement ils ne peuvent l'être que par les bonnes natures, par celles qui ne sont pas vaines et qui ne répugnent pas à la supériorité d'autrui.

Ce coin de bonté et de grandeur qu'avait Mirabeau était ce qui le faisait aimer de M. de La Marck et ce qui lui attirait de généreuses affections. « Il faut, dit M. de La Marck, avoir connu Mirabeau dans le commerce le plus intime pour rendre justice à ses bonnes et nobles qualités et comprendre tout ce qu'il y avait en lui de séduction. Malgré la divergence de caractères et même d'opinions qui existait entre nous, je ne sais quel charme, pour ainsi dire involontaire, m'attirait vers lui; c'est un pouvoir qu'il a exercé sur tous ceux qui l'ont connu particulièrement. Il emporta dans la tombe la consolation d'avoir eu beaucoup d'amis. »

A prendre M. le comte de La Marck tel que M. de Bacourt le dépeint

(1) Tome II, p. 110 et 111.

dans l'introduction, je ne m'étonne pas du goût qu'il avait pour Mirabeau. « Il avait, dit M. de Bacourt, un tour passionné d'esprit qu'il conservait encore à quatre-vingts ans. » C'est par là qu'il avait aimé Mirabeau, c'est par là qu'il avait chéri ce génie, en qui il sentait aussi un cœur. Il l'aimait à la fois comme homme et comme orateur, comme on aime un ami et comme on aime les arts, avec l'affection que l'un inspire, avec le charme que les autres font sentir. C'était autrefois l'attribut des grands seigneurs d'aimer les arts, la littérature, les hommes de génie et les hommes de cœur, tout ce qui ennoblit l'ame, tout ce qui l'émeut du grand côté. La littérature a été la passion du XVIIIe siècle, et il y avait quelque chose de cette bonne passion dans le goût de M. de La Marck pour Mirabeau; mais M. de La Marck eut le mérite de sentir promptement qu'il y avait dans Mirabeau plus qu'un lettré, qu'il y avait un homme, et c'est cet homme qu'il aima sincèrement. Les grands hommes ont souvent des amis qui cherchent à s'approprier un peu de leur auréole : c'est là le principe de l'amitié des coteries. En aimant Mirabeau, M. de La Marck ne songea pas un instant à lui-même. L'élévation de son esprit et son rang dans le monde le préservaient également de chercher à faire les affaires de sa vanité derrière la popularité et le génie de Mirabeau. Je dirai même qu'on sent que M. de La Marck aime Mirabeau de haut, presque de tous les côtés, excepté, si j'ose ainsi parler, du côté de l'amitié, et cette allure est toute naturelle dans M. de La Marck, qui est de maison quasi-souveraine, et qui a sur Mirabeau toutes les supériorités de rang et de fortune qui se reconnaissaient entre gentilshommes; mais il n'en a que plus de mérite, selon moi, à aimer Mirabeau en ami, à reconnaître sa supériorité et son génie, et à comprendre que les temps étaient venus où cette supériorité de génie était une force qu'il fallait apprécier.

Si j'avais besoin de prouver combien l'affection de M. de La Marck pour Mirabeau était dégagée de tout calcul de vanité et de tout esprit de coterie, j'en trouverais un témoignage incontestable dans la manière dont il vivait avec lui : il ne le flattait pas, il ne le singeait pas. Quiconque connaît un peu le manége des coteries voit à ces deux signes que M. de La Marck ne mettait ni sa vanité ni son ambition à être l'ami de Mirabeau. Loin de chercher à l'imiter, il le contredisait volontiers et prenait le contre-pied des thèses que Mirabeau soutenait dans la conversation, et à ce propos M. de La Marck raconte une belle et touchante parole de Mirabeau mourant. Un jour, dans un de leurs entretiens, on s'était mis à parler des belles morts, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, et là-dessus Mirabeau, s'échauffant, avait été fort éloquent sur les morts dramatiques; il y avait pourtant un peu d'emphase dans son éloquence, ce qui fit, dit M. de La Marck, que, par habitude et par conviction, je pris aussitôt le côté opposé de

sa thèse. « J'essayai de diminuer le mérite de ce qu'on est convenu d'appeler de belles morts, en soutenant qu'elles étaient le plus souvent le résultat d'une orgueilleuse affectation. Quant à moi, dis-je, les morts que je trouve les plus belles, ce sont celles auxquelles j'ai assisté sur le champ de bataille et dans les hôpitaux, où des soldats, d'obscurs malades conservaient tout leur calme, n'exprimaient pas un regret de quitter la vie et se bornaient à demander qu'on les plaçât dans une position où, souffrant moins, ils pussent mourir plus commodément. — Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous dites là, répliqua Mirabeau. — Et puis nous parlâmes d'autre chose. J'avais oublié toute cette conversation lorsque le jour où je transportai chez moi les papiers de Mirabeau, étant ensuite revenu chez lui, je m'étais assis près de la cheminée de la chambre où il était couché. Bientôt après il m'appela; je me lève, je vais près de son lit; il me tend la main, et, serrant la mienne, il me dit : « Mon cher connaisseur en belles morts, êtes-vous « content? » A ces mots, quoique naturellement froid par caractère, je ne pus retenir mes larmes. Il s'en aperçut et me dit alors les choses les plus affectueuses et les plus touchantes sur son amitié et sa reconnaissance pour moi. Je ne puis répéter ici ce qu'il me dit d'amical : quand la modestie ne me commanderait pas la réserve, je ne saurais jamais bien exprimer tout ce qu'il trouva d'élévation et d'énergie dans son esprit, de chaleur et d'élan dans son ame pour me témoigner son attachement (1). »

Je tenais à bien expliquer ce qu'il y avait d'amitié sincère et noble entre Mirabeau et M. de La Marck avant d'en revenir au sujet de la correspondance, c'est-à-dire aux relations que M. de La Marck établit entre Mirabeau et le roi et la reine. Le but de ces relations était le plus noble et le plus important du monde, puisqu'il s'agissait de sauver la monarchie en la régénérant, et, en sauvant la monarchie, de sauver aussi la société; mais le moyen n'eut rien de beau, car, à prendre les choses en mauvaise part, ces relations ne furent qu'un marché, et c'est M. de La Marck qui négocia ce marché. Ici j'ai plusieurs remarques à faire, les unes à la charge de Mirabeau, les autres à sa décharge. Commençons par les premières.

M. de La Marck lui-même fut choqué, dit-il, de la joie que manifesta Mirabeau quand il apprit qu'il recevrait 6,000 francs par mois, que toutes ses dettes jusqu'à concurrence de 200,000 francs seraient payées. « De plus, dit M. de La Marck, je lui montrai les quatre billets de 250,000 francs chacun que je devais conserver entre mes mains, et je l'informai que l'intention du roi était de lui faire remettre cette somme d'un million, si, à la fin de la session de l'assemblée, il avait

(1) Tome Ier, p. 258-259.

fidèlement rempli les engagemens qu'il avait pris.... Mirabeau laissa alors éclater une ivresse de bonheur dont l'excès, je l'avoue, m'étonna un peu, et qui s'expliquait cependant assez naturellement, d'abord par la satisfaction de sortir de la vie gênée et aventureuse qu'il avait menée jusque-là et aussi par le juste orgueil de penser qu'on comptait enfin avec lui. Sa joie ne connut plus de bornes, et il trouvait au roi toutes les hautes qualités qui doivent distinguer un souverain; et s'il n'en avait pas fait preuve encore, il fallait s'en prendre, disait-il, à d'inhabiles et sots ministres qui n'avaient pas su le représenter à la nation avec toutes les qualités qu'il possédait; mais il n'en serait plus de même désormais, et on le verrait bientôt occupant une situation digne de son caractère généreux (1). » L'explication que M. de La Marck donne de la joie de Mirabeau est ingénieuse et indulgente; cependant cette joie l'étonna, il l'avoue, et je crois, Dieu me pardonne, que ce qui choqua surtout M. de La Marck dans la joie de Mirabeau, ce fut l'air de parvenu qu'elle lui donnait. Il n'y a que les petites gens qui se réjouissent ainsi de devenir riches. C'est ce sentiment-là seulement que M. de La Marck semble blâmer dans Mirabeau, car l'idée de vénalité attachée au marché ne pouvait pas le scandaliser, puisqu'il avait conseillé et négocié le marché pour un ami qu'il aimait sincèrement. Nous avons de nos jours d'autres sentimens, et la joie de Mirabeau nous choque d'autant plus qu'elle contrarie davantage l'idée que nous attachons à des marchés de ce genre.

Non-seulement Mirabeau se laisse aller à une joie déshonnête selon nous, et de mauvais ton selon M. de La Marck, en apprenant les libéralités du roi; il fait pis : il jouit publiquement de sa nouvelle richesse, prend une maison, un valet de chambre, un cuisinier, un cocher, des chevaux, « et pourtant, dit M. de La Marck, chacun savait que, peu de temps auparavant, il avait été aux derniers expédiens. Je lui parlai de l'inutilité, du danger de ces dépenses, qui pouvaient produire les plus fâcheux effets dans le public, dont les yeux étaient fixés sur lui. Je lui fis sentir que ses ennemis ne manqueraient pas de rechercher la source de cette opulence si nouvelle et de l'interpréter de la manière la plus embarrassante pour lui. Il supporta toutes mes remarques et même mes reproches avec une extrême douceur, et me promit d'être plus réservé dans ses dépenses; mais avec son caractère, lui était-il possible de tenir ses promesses sur ce point? » Les dépenses imprudentes de Mirabeau ne sont pas le seul reproche qu'ait à lui faire M. de La Marck. Mirabeau se sert de ses relations avec la cour pour faire accorder par le roi des secours d'argent considérables à la compagnie des libraires de Paris. « Cela, disait Mirabeau, devait populariser le roi et la

(1) Tome Ier, p. 164.

reine dans la bourgeoisie de Paris. » Cela servit seulement à secourir les libraires que connaissait Mirabeau.

Je pourrais aisément trouver dans la correspondance de M. de La Marck d'autres témoignages contre Mirabeau. Qu'en conclure, sinon que les anciens désordres de Mirabeau perçaient sans cesse à travers la nouvelle conduite qu'il voulait tenir, et que le nouvel homme avait toujours en lui beaucoup du vieil Adam? Leçon instructive de voir comment, en dépit de ses bonnes intentions, en dépit de la grandeur que lui faisaient les circonstances, Mirabeau était sans cesse tiré en bas par les souvenirs et par les liens de sa première vie, et ce n'était pas seulement à la chose publique que nuisait l'immoralité de sa jeunesse, comme il le disait avec un repentir plein de fierté, c'était à lui-même. Il ne trouvait pas seulement l'ancien Mirabeau dans les jugemens du monde contre lui, il le trouvait aussi en lui-même; sans cesse il y retombait par habitude, et l'ancien Mirabeau luttait contre le nouveau dans son propre cœur. Il aurait fini par vaincre le public, s'il avait pu se vaincre lui-même.

J'ai dit ce qui me choquait dans le marché de Mirabeau avec la cour; disons aussi ce qui l'excuse. La première excuse, celle que M. de La Marck ne songe même pas à faire valoir, parce qu'elle est tellement dans les idées du temps, que M. de La Marck ne croit pas que l'opinion puisse jamais changer à cet égard, c'est qu'un sujet pouvait toujours accepter les libéralités du roi. Les traditions féodales d'une part et les habitudes de cour de l'autre, aidées du penchant naturel du cœur humain, faisaient croire qu'on pouvait tout recevoir du roi. Sous l'empire, les généraux de Napoléon s'honoraient aussi de recevoir ses libéralités : c'étaient des récompenses et des encouragemens. C'est avec ces idées que M. de La Marck proposa à Mirabeau de recevoir du roi un traitement comme récompense des conseils qu'il devait donner et des services qu'il devait rendre.

Voilà une excuse prise dans les idées d'alors; en voici une autre qui se rapporte aux idées de notre temps. « Mirabeau, disait malicieusement M. de Lafayette, ne s'est jamais fait payer que dans le sens de ses opinions. » Oui, Mirabeau a vendu ses services, cela est vrai; mais il n'a pas vendu ses opinions. Mirabeau voulait une monarchie constitutionnelle, une monarchie comme celle de l'Angleterre, et il n'a jamais varié sur ce point. Dès qu'il entre en relations avec la cour, il fait sa profession de foi. Dans la lettre qu'il écrit au roi le 10 mai 1790, il déclare hautement qu'il y a deux choses qu'il combattra énergiquement : « la contre-révolution, qu'il trouve dangereuse et criminelle, et le projet d'un gouvernement quelconque sans un chef revêtu du pouvoir nécessaire pour appliquer toute la force publique à l'exécution de la loi. » Ainsi Mirabeau ne trompe pas la cour, et personne ne peut lui repro-

cher d'avoir laissé croire au roi et à la reine qu'il s'engageait à servir la contre-révolution : il ne s'engage qu'à servir la monarchie, telle qu'il la conçoit; il ne veut être que « le défenseur du pouvoir monarchique réglé par les lois et l'apôtre de la liberté garantie par le pouvoir monarchique. » C'est là ce que j'appellerais volontiers la condition de son traité avec la cour; mais il aurait été plus fort pour maintenir son traité contre les exigences et les préjugés de la cour, si ce traité n'avait pas été un marché.

Venons maintenant à la monarchie telle que Mirabeau la voulait et la concevait. Ici je ne me défends pas, je l'avoue, d'une vive prédilection pour les idées de Mirabeau, car la monarchie qu'il aime et qu'il veut fonder, c'est la monarchie constitutionnelle, celle que nous avons eue en 1814, et que nous avons gardée et consolidée en 1830. — Mirabeau, disait M. de La Marck, voulait la monarchie par la révolution et dans le cercle de la révolution, contenue elle-même et dirigée vers un ordre régulier. La contre-révolution répugnait à ses principes comme à ses passions, et il n'en voulait à aucun prix. Il est décidé à la combattre sous toutes les formes : sous la forme des courtisans et des grands seigneurs d'autrefois, mécontens du changement et qui tâchent de s'y opposer; — et comment s'y opposent-ils? ils ne sont pas en état de concevoir un complot systématique, ils n'ont que l'incohérente agitation du dépit impatient (1); — sous la forme du côté droit dans l'assemblée, et c'est là qu'il a ses adversaires, ses ennemis, ses détracteurs les plus acharnés. Ce n'est pas la haine seulement qui l'éloigne du côté droit de l'assemblée, il sent qu'il y a là un écueil dangereux. Avoir la majorité à l'aide de la droite de l'assemblée, c'est le plus périlleux de tous les succès, car c'est s'écarter de la révolution, c'est augmenter les défiances contre la cour (2). « Les députés de la noblesse et du clergé sont tombés, dit-il, dans un incurable discrédit, et, outre qu'ils ne se prêteraient à rien de ce qui serait uniquement utile au roi, toute démarche qui aura de tels auxiliaires sera par cela seul suspecte aux provinces (3). » Aussi il n'y a rien à attendre des dépits de la cour, rien de l'appui du côté droit dans l'assemblée : ce sont des mécontentemens inutiles, suspects, dangereux. On ne peut pas se servir de ce genre de mécontens comme d'alliés pour défendre la monarchie; ils feraient plus de mal que de bien; ils nuiraient plus qu'ils ne serviraient. « Il n'y a de mécontens utiles, dit Mirabeau dans sa quarante-septième note sur les moyens de rétablir l'autorité royale, il n'y a de mécontens utiles que ceux qui veulent tout à la fois la liberté et le gouvernement monarchique, qui

(1) Tome Ier, p. 360.
(2) Tome II, p. 254.
(3) *Idem*, p. 421.

redoutent également l'anarchie et le despotisme, qui louent l'assemblée nationale d'avoir détruit une foule d'abus, et qui la blâment d'avoir désorganisé tout l'empire, retenu tous les pouvoirs, annihilé l'autorité royale : ces mécontens peuvent servir le trône, si on leur persuade que toutes les bases utiles posées par l'assemblée nationale seront conservées, qu'on ne cherche point à détruire son ouvrage, qu'on n'a pour but que de l'améliorer. Mais cette classe n'est pas la plus nombreuse parmi les mécontens, ou plutôt ce sont là des dissidens plutôt que des mécontens. Il n'en est pas de même du clergé, des parlemens, des possesseurs de fiefs et d'une grande partie de la noblesse : ceux-ci, qui pourraient jouer un rôle dans une guerre civile, sont presque aussi dangereux pour une contre-constitution sage et mesurée que les démagogues les plus outrés. Si la cour veut recouvrer quelque influence, elle doit bien se garder de laisser penser qu'elle veuille servir cette dernière classe de mécontens : il vaudrait mieux annoncer ouvertement le contraire, en montrant, par exemple, que la nouvelle constitution doit nécessairement plaire au roi, puisqu'elle a détruit plusieurs usurpations que l'autorité royale n'avait cessé d'attaquer depuis plusieurs siècles (1). » Point de contre-révolution, point d'alliance avec les contre-révolutionnaires, voilà donc le fond de la politique de Mirabeau. « Je suis l'homme du rétablissement de l'ordre et non d'un rétablissement de l'ancien ordre, dit-il à M. de La Marck (2). » Et je me hâte de dire que la répugnance que Mirabeau a pour la contre-révolution n'est pas seulement l'effet de ses passions et de ses rancunes, c'est aussi une répugnance d'homme d'état; car M. de La Marck, moins passionné que Mirabeau, M. de La Marck, grand seigneur et qui perd beaucoup par la révolution, M. de La Marck pense sur ce point comme Mirabeau. Il croit, comme Mirabeau, que la contre-révolution est impossible, que c'est un danger de la vouloir, et une faute, si on ne la veut pas, de ne pas la répudier hautement. « Il est permis, dit-il dans une lettre au comte de Mercy-Argenteau, naguère ambassadeur d'Autriche à la cour de France, il est permis à ceux à qui des pertes immenses ont fait tourner la tête de désirer une contre-révolution : je dis de la désirer, et non d'y croire; mais aucun homme de sens n'y pense plus. C'est à l'espoir d'une *contre-constitution*, si l'on peut parler ainsi, que doivent se borner les gens modérés, c'est-à-dire cette classe nombreuse de citoyens amis de la liberté et de la paix, qui soutient l'assemblée lorsqu'elle fait le bien et la censure lorsqu'elle s'égare (3). » Qu'on ne croie pas qu'il faille attribuer à l'influence de Mirabeau les sentimens de M. de La

(1) Tome II, p. 423-424.
(2) *Idem*, p. 251.
(3) *Idem*, p. 298.

Marck sur ce point; il pense après la mort de Mirabeau ce qu'il pensait auparavant. Je lis dans une note ou plutôt dans un projet de note en date du 24 avril 1791 : « Il doit être incontestablement prouvé au bon esprit de la reine que le parti de la contre-révolution est entièrement vermoulu, et que dans ce parti un très grand nombre de gens qui voudraient qu'on rétrogradât vers l'ancien ordre de choses y consentiraient au prix de la vie du roi... Il faut commencer par prouver au public que la reine est persuadée de l'*irrévocabilité* de la révolution et qu'elle y maintient le roi (1). » Et non-seulement le roi et la reine, selon M. de La Marck, doivent se persuader que la révolution est irrévocable et que la vieille royauté n'est plus possible, ils doivent aussi conformer à cette idée leur conduite et l'allure même de leur cour. M. de Falloux, dans son excellente *Vie de Louis XVI*, remarque avec raison que la vie des rois de France était devenue trop orientale, c'est-à-dire trop renfermée, trop cachée au public; le roi vivait dans un petit cercle de courtisans et dans l'enceinte de quelques palais. C'était un grand mal. Voici ce que je lis dans une publication récente et remarquable : « J'ai vu le mois dernier le roi à la chasse dans les bois de Verrières. La pluie le fit descendre de cheval avec son monde; il se rangea sous les arbres où j'étais avec quelques amis. Il n'ouvrit la bouche à qui que ce soit pendant une demi-heure qu'il fut là (2). » La royauté nouvelle, telle que la conçoit M. de La Marck, comporte et exige un autre genre de vie et d'autres habitudes. « Il faut, dit-il dans cette note de 1791, que le roi et la reine se montrent en public de temps à autre, aux spectacles. Pendant un certain nombre de mois de l'année, une fois la semaine, la cour, composée du roi, de la reine, de sa famille, et entourée des charges de la cour, tiendrait cour publique sous le titre de *cercle;* cela durerait une demi-heure dans la plus grande pièce du palais : tout le monde décemment vêtu, en habit de garde nationale ou d'officier de l'armée, y serait admis. Une fois la semaine, le roi seul donnerait audience, ayant à côté de lui deux ministres pour recevoir les placets. Je sais que, dans les premiers temps, le roi et la reine s'apercevront que moins de personnes de l'ancienne cour se présenteront devant eux; mais il faut sur cela savoir se faire un *calus*. Ce parti est vaincu sans retour; il est vaincu par la supériorité de force qu'ont quatre-vingt-dix-neuf personnes sur une, à plus forte raison quand elles ont pris le dessus, qu'elles connaissent leur force et qu'elles sont très disposées à en faire usage. Il faut régner de la manière que je viens d'indiquer ou se résoudre à périr.....

(1) Tome III, p. 155.

(2) *Mémoires et correspondance de Mallet Du Pan*, recueillis et mis en ordre par M. Sayous, 2 vol.

Conclusion : il faut non-seulement changer en totalité *la masse du sang,* il faut faire aussi *peau neuve.* »

Cette royauté qui aura à la fois une nature et une allure nouvelles est la royauté que veut Mirabeau et qu'il conseille sans cesse. Ainsi, dans la cérémonie de la fédération, au lieu de faire jouer au roi un rôle tout mécanique et tout passif, sous prétexte de majesté, et de montrer partout M. de Lafayette comme le grand acteur du jour, Mirabeau aurait voulu que le roi fût à cheval, fît ranger lui-même les gardes nationales, qu'ensuite il montât sur son trône et qu'il partît du trône pour aller faire son serment à l'autel. « En tout, dit Mirabeau, si le roi veut gouverner par lui-même et penser que l'étiquette et les formules ministérielles n'ont été inventées que pour hébéter systématiquement les princes et mettre eux et leurs sujets dans la dépendance absolue de leurs vizirs, le roi des Français sera bientôt le premier et le plus puissant monarque de la terre (1). » Ailleurs, donnant des conseils pour populariser le roi et la reine, il leur demande « de se montrer souvent en public, de se promener quelquefois, même à pied, dans les lieux les plus fréquentés, d'assister à des revues de la garde nationale, de paraître à quelques séances de l'assemblée dans la tribune du président, de visiter les hôpitaux, les hospices publics, les grands ateliers d'ouvriers, et d'y répandre quelques bienfaits. Ce genre de représentation, également convenable à la reine et au roi, leur serait, sans aucun doute, plus utile qu'une impénétrable retraite. »

Mirabeau a pour détester et pour combattre la contre-révolution sous toutes ses formes, outre ses passions, une grande et bonne raison, une raison dont doivent lui savoir gré tous ceux qui rattachent leurs opinions aux principes de 89 : il aime la révolution non pas seulement parce que cette révolution l'a fait grand et puissant, il l'aime parce qu'il la croit bonne et légitime. Et ici entendons-nous bien : ce qu'il aime, ce n'est pas la révolution tumultueuse et violente, ce n'est pas la révolution des journées des 5 et 6 octobre, dans lesquelles on voulut sottement impliquer Mirabeau, qui les détestait et les croyait funestes, puisqu'elles avaient amené le roi et l'assemblée à Paris, c'est-à-dire au milieu du volcan qui devait les engloutir; ce qu'il aime, c'est la révolution telle qu'elle est dans la pensée des honnêtes gens et telle qu'elle sera dans l'avenir. Mirabeau voit le mal présent, qui est grand et qu'il veut combattre énergiquement; mais il prévoit les changemens généraux et salutaires que la révolution de 89 doit amener dans la société, et ce sont ces changemens qu'il aime. Le parti révolutionnaire défendait la révolution du moment, telle qu'elle s'agitait, avec ses passions, avec ses désordres, avec ses crimes. Mirabeau défendait la

(1) Tome II, page 121.

révolution de l'avenir, et il voulait contenir et réprimer la révolution du moment. C'est ainsi qu'il fondait, pour ainsi dire, le parti libéral, ce grand et durable parti qui, dès ce moment et sous son premier chef, a déjà ses deux ennemis acharnés et persévérans : les contre-révolutionnaires, qui veulent la monarchie jusqu'au despotisme, et les révolutionnaires, qui veulent la liberté jusqu'à l'anarchie.

M. de La Marck, tout favorable qu'il est à la révolution de 89, avait cependant parfois des doutes et des scrupules, et cela était bien naturel, quand on voyait la fermentation universelle des esprits et l'anarchie qui se répandait d'un bout de la France à l'autre. Mirabeau alors, cherchant à détourner les yeux du comte de La Marck des maux présens vers les biens à venir, lui écrivait : « Les classes industrieuses travaillent peu, dites-vous? Ceci est un mal, mais que l'élan vigoureux que donnera la première impulsion de la liberté assise et calmée réparera avec usure. — Elles vont être surchargées? — Elles seront au contraire fort soulagées, si l'on sait faire. Il faut se dire : Deux choses sont indispensablement nécessaires à la société, le paiement des troupes et celui des intérêts de la dette. Ces deux objets n'emportent pas, à beaucoup près, 400 millions. Or, c'est une démence que d'être inquiet sur les moyens de faire payer gaiement à ce royaume 400 millions (1). » La dette et l'armée, voilà les deux principaux soucis de Mirabeau, comme de tous les hommes d'état pratiques, car il sait qu'avec de bonnes finances et une armée qui défend l'ordre au dedans et la paix au dehors, le commerce fleurit et l'agriculture prospère. « La révolution, continue-t-il, affranchira et divisera la terre, aidera au travail par le goût de la propriété, délivrera le commerce et l'industrie nationale des liens qui la gênent encore (les maîtrises et les jurandes), et les intarissables ressources de l'industrie humaine, abandonnées au seul régime de la liberté, amèneront un ordre de choses dont nos yeux myopes n'aperçoivent pas même l'atmosphère, loin de le percer et de voir au travers. N'accusez donc pas la révolution, mon cher comte, n'accusez que les hommes qui jouent pour le compte du gouvernement cette grande partie. »

Voilà la révolution de 89 défendue dans ses effets généraux. Voici maintenant cette révolution considérée dans ses rapports avec le gouvernement et avec l'administration. Nous allons voir pourquoi Mirabeau aime aussi de ce côté la révolution de 89 et comment il tâche de la faire aimer par le roi. « La position actuelle de l'autorité royale peut seule indiquer le choix des mesures propres à l'améliorer. Pour la bien connaître, il faut la comparer avec ce qu'elle était il y a deux ans (2).

(1) Tome Ier, p. 462.
(2) Huitième note, 3 juillet 1790, t. II, p. 74.

Avant la révolution actuelle, le roi était forcé de ménager la noblesse, de négocier avec le clergé, de composer avec les parlemens, de combler la cour de faveurs; il n'avait pas plus qu'aujourd'hui le pouvoir absolu, qui n'existe nulle part..... Le roi établissait seul les impôts : c'était un embarras de plus, une source éternelle de discussions entre lui et ses peuples.... Sa volonté, même arbitraire, s'exécutait sans obstacles; mais ce genre d'autorité n'était utile qu'aux ministres : ils doivent seuls le regretter; il faudra désormais qu'ils soient plus habiles. En établissant la responsabilité des ministres, l'assemblée nationale a consacré l'impeccabilité du roi. — Le roi seul administrait. Voilà le point essentiel, voilà le pouvoir qu'il faut empêcher l'assemblée nationale de retenir plus long-temps, et sans lequel l'autorité royale ne serait qu'un fantôme. Administrer, c'est gouverner; gouverner, c'est régner : tout se réduit là..... Comparez maintenant le nouvel état de choses avec l'ancien régime; c'est de là que naissent les consolations et les espérances. — Une partie des opérations de l'assemblée nationale, et c'est la plus considérable, est évidemment favorable au gouvernement monarchique. N'est-ce rien que d'être sans parlement, sans pays d'état, sans corps de clergé, de privilégiés, de noblesse? L'idée de ne former qu'une seule classe de citoyens aurait plu à Richelieu. Si cette surface égale convient à la liberté, elle facilite l'exercice du pouvoir. Plusieurs règnes d'un gouvernement absolu n'auraient pas fait autant qu'une seule année de liberté pour l'autorité royale. » Que dites-vous de cette vue jetée sur l'administration française, telle que l'a créée la révolution, également favorable à l'égalité des citoyens et à l'exercice du pouvoir central? Voilà la centralisation prévue et définie dès 1790 par Mirabeau. Ici encore Mirabeau voyait la révolution dans l'avenir et non dans le présent.

Que fallait-il pour profiter de cet accroissement du pouvoir administratif? Il fallait une royauté forte, un pouvoir exécutif libre et puissant. Sur ce point, Mirabeau est invariable. Point de salut pour la société, point de salut pour cette révolution de 1789 qu'il veut régler et affermir, si la royauté ou le pouvoir exécutif n'a pas les moyens d'agir librement et résolûment. « Vous ne ferez jamais la constitution française, avait-il dit à l'assemblée nationale, ou vous aurez trouvé un moyen de rendre quelque force au pouvoir exécutif. » Si telle était l'opinion de Mirabeau à la tribune de l'assemblée constituante, en face de la révolution, que devait-ce être dans les notes qu'il adressait au roi et à la reine? Là, il était à son aise pour se montrer royaliste, et il l'est; mais il l'est toujours au nom de la révolution de 89 et avec les principes de cette révolution. « Lorsqu'on admet, dit-il dans sa quarante-septième note, qui est un exposé complet de son plan politique, lorsqu'on admet ces deux données dans la formation d'un gouvernement, la per-

manence d'un corps représentatif exclusivement chargé de la confection de la loi et une royauté héréditaire pour faire exercer par un seul le pouvoir exécutif, tous les détails de la constitution ne sont plus que les conséquences de ces premières bases; il ne faut pas même de grands efforts pour les trouver. Dans ce système, l'autorité royale est un des domaines du peuple et l'un des plus inexpugnables remparts qui doivent le protéger contre l'anarchie. C'est pour lui que l'on dote cette autorité, c'est lui que l'on blesse dans ses premiers droits lorsqu'on cherche à la renverser. Dans un tel gouvernement, le peuple délègue tous ses droits, il ne veut donc pas rester maître; c'est par plusieurs délégués qu'il veut faire ses lois, c'est par un seul qu'il les veut faire exécuter. Aussi les législateurs de ce peuple le trompent, s'ils lui laissent une influence qu'un tel gouvernement ne peut pas comporter; ils le trompent, s'ils fortifient le corps législatif aux dépens de la royauté, sous prétexte que ce corps plus rapproché de la nation est en apparence plus populaire; ils le trompent encore, s'ils ne délèguent pas à la royauté tous les droits que l'impérieuse unité des pouvoirs nécessite à lui accorder; si, pour diminuer la force du pouvoir exécutif, ils en entravent la marche et livrent le royaume à des autorités opposées, à des tiraillemens perpétuels; s'ils veulent enfin combattre la royauté en admettant la royauté, la rendre graduellement inutile, exagérer ses dangers et préparer par la constitution même une seconde révolution capable de bouleverser le royaume et d'opérer ou son démembrement ou le retour au despotisme. Tout ce que l'assemblée nationale a décrété dans ce sens est à abroger; tout ce qu'elle a décrété conformément aux premières bases dont j'ai parlé est à conserver. »

Ainsi une royauté forte, mais une royauté qui procède de la révolution de 89, voilà la doctrine de Mirabeau, sa doctrine invariable et fondamentale, dont rien ne l'écarte, pas même ses passions et ses colères. Et voyez comme il met bien le doigt sur la véritable plaie de la constitution de 1791, cette constitution qui veut, dit-elle, une royauté, et qui est préparée pour la république, ou plutôt pour l'anarchie, par l'abaissement systématique du pouvoir exécutif! Cet affaiblissement du pouvoir exécutif a deux causes : la sottise et l'aveuglement du grand nombre, l'intrigue de quelques-uns. Mirabeau dévoile hardiment l'une et l'autre. « Je sais, dit-il, que les législateurs de la constitution, consultant les craintes du moment plutôt que l'avenir, hésitant entre le pouvoir royal, dont ils redoutent l'influence, et les formes républicaines, dont ils prévoient le danger, craignant même que le roi ne déserte sa haute magistrature ou ne veuille reconquérir la plénitude de son autorité; je sais qu'au milieu de cette perplexité, les législateurs n'ont formé en quelque sorte l'édifice de la constitution qu'avec des pierres d'attente, n'ont mis nulle part la clé de la voûte et *ont eu*

pour but secret d'organiser le royaume de manière qu'ils pussent opter entre la république et la monarchie, et que la royauté fût conservée ou inutile, selon les événemens, selon la réalité ou la fausseté des périls dont ils se croiraient menacés. *Ce que je viens de dire est le mot d'une grande énigme* (1). » Comment maintenant résoudre cette énigme? Comment faire pencher la constitution vers la monarchie au lieu de continuer à la faire pencher vers la république? Mirabeau indique plusieurs moyens, et il veut que ces moyens soient employés ensemble et non pas séparément et l'un après l'autre, car il sait quelle est la force de cette révolution républicaine ou anarchique qu'il voit s'avancer à grands pas et qu'il veut combattre. Le premier de ces moyens (j'y reviens encore, parce que Mirabeau y revient sans cesse) est que la royauté se convertisse à la révolution faite, afin d'éviter la révolution à faire. Mirabeau est tellement convaincu que la révolution faite est irrévocable, qu'il écrit dès 1790 ces paroles, qui semblent une histoire prophétique de la restauration de 1814 et de 1815 : « Je regarde tous les effets de la révolution et tout ce qu'il faut conserver de la constitution comme des conquêtes tellement irrévocables, qu'aucun bouleversement, à moins que l'empire ne fût démembré, ne pourrait plus les détruire. Je n'excepte pas même une contre-révolution armée; le royaume serait reconquis, qu'il faudrait encore que le vainqueur composât avec l'opinion publique, qu'il s'assurât de la bienveillance du peuple, qu'il consolidât la destruction des abus, qu'il admît le peuple à la confection de la loi, qu'il lui laissât choisir ses administrateurs, c'est-à-dire que, même après une guerre civile, il faudrait encore en revenir au plan qu'il est possible d'exécuter sans secousse. » Et c'est même parce que Mirabeau est persuadé de l'irrévocabilité des grands effets de la révolution de 1789, qu'il travaille sans scrupule, dès 1790, à la chute de l'assemblée constituante. Cette assemblée a fait tout ce qu'elle pouvait faire de bien; son rôle est fini. La révolution qu'a faite l'assemblée nationale et qu'elle a eu raison de faire est accomplie et irrévocable; mais, si cette assemblée reste encore debout, elle fera, sans le vouloir, une autre révolution qui détruira la première dans le présent et la discréditera dans l'avenir. Les assemblées, et surtout celles qui vivent dans les temps de révolution, n'ont pas la ressource d'être inutiles ou insignifiantes; elles font le bien ou elles font le mal, parce qu'il faut toujours qu'elles fassent quelque chose. Aussi, quand une assemblée a fait le bien dont elle est capable, elle doit, si elle est prudente, s'arranger pour mourir; car, si elle veut vivre, elle est exposée à mal faire et à détruire son propre ouvrage. C'est à ce point critique qu'en était arrivée, selon Mirabeau, l'assemblée constituante.

(1) Tome II, p. 226.

Le second moyen de Mirabeau pour empêcher la révolution de 92 d'engloutir la révolution de 89, c'est la révision de la constitution, de cette constitution qu'on faisait propre à la république ou à la monarchie, et qui par cela même n'était favorable qu'au désordre et à l'anarchie. Mirabeau voulait la révision de la constitution, ou plutôt, comme il le disait, ainsi que M. de La Marck, une *contre-constitution*, et cette révision ou cette *contre-constitution*, il ne voulait pas que l'assemblée nationale la fît; il ne l'en croyait plus capable. Ce n'est pas que l'assemblée nationale soit républicaine; non, l'assemblée nationale, dans les premiers momens de son existence, était bien moins disposée, dit Mirabeau, « à la liberté qu'à l'esclavage, » et cependant elle a peu à peu détruit la monarchie sans le vouloir. Si l'assemblée nationale fait elle-même la révision, elle mettra de la vanité à défendre son ouvrage, et, comme elle aura encore de la défiance contre la royauté, elle croira encore donner à la liberté tout ce qu'elle refusera au pouvoir royal. Il n'y aura pas de majorité dans l'assemblée pour faire la révision et pour la faire dans le sens de la monarchie constitutionnelle, à moins de chercher dans le côté droit de l'assemblée les élémens de cette majorité; mais alors la révision faite à l'aide des membres du clergé et de la noblesse paraîtra une restauration du pouvoir monarchique : ce sera ou cela semblera une *contre-révolution* au lieu d'être une *contre-constitution*, et les passions anarchiques ne feront que s'enflammer davantage. « L'assemblée actuelle sera sans doute renversée, dit Mirabeau; mais la première législative sera composée des factieux les plus exaspérés de la minorité qui aura résisté à la révision et de tous les auxiliaires capables de la seconder (1). »

Singulière prévoyance et que les événemens n'ont, hélas! que trop justifiée! Il est venu un moment, après la mort de Mirabeau, où l'assemblée constituante, effrayée des progrès de l'anarchie, a voulu faire cette révision ou cette contre-constitution que souhaitait Mirabeau, et même, chose remarquable, ce n'est pas avec la majorité du côté droit qu'elle l'a faite, c'est avec une majorité prise presque tout entière dans le parti libéral converti par l'expérience aux idées de Mirabeau. Les conditions étaient donc meilleures que celles qu'entrevoyait Mirabeau, et cependant cette révision, que Barnave et ses amis entreprirent avec tant de courage et d'intelligence, ne réussit pas; elle ne releva pas la royauté abattue, parce que les engagemens d'opinions et les défiances libérales empêchèrent que l'assemblée constituante fît encore à ce moment tout ce qu'il fallait faire pour fonder une véritable monarchie constitutionnelle, et l'assemblée l'eût-elle fait, le pays était trop agité par les passions révolutionnaires et trop gâté par le fa-

(1) Tome II, p. 444.

tal essai qu'il avait fait des institutions quasi-républicaines qu'on lui avait données, pour revenir à l'ordre et à la modération que comporte le régime de la monarchie constitutionnelle.

Ici nous touchons à un point que Mirabeau développe admirablement dans plusieurs notes, je veux dire l'impossibilité radicale et absolue du gouvernement populaire, et le danger par conséquent d'en faire l'essai, si court qu'il soit, car cet essai de l'impossible ne produit que l'anarchie. « Je suppose, dit Mirabeau dans sa note sur la révision de la constitution, je suppose que l'on puisse entraîner dans un projet de réformation la majorité même de la section patriotique de l'assemblée; je soutiens que cette réformation ne pourrait pas s'exécuter, parce qu'il faudrait avant tout préparer l'opinion publique à ce changement, et que d'ici au terme de la session actuelle le temps serait insuffisant pour opérer une telle révulsion, et faire rentrer dans son lit ce torrent qui a rompu toutes ses digues. On oublie toujours, lorsqu'on parle des effets de la révolution et des maux de la constitution, que *leur résultat le plus redoutable est cette action immédiate du peuple,* et, si je puis m'exprimer ainsi, cette espèce d'exercice de la souveraineté en corps de nation, dont l'effet le plus sensible est que le législateur lui-même n'est plus qu'un esclave, qu'il est obéi lorsqu'il plaît, et qu'il serait détrôné, s'il choquait l'impulsion qu'il a donnée. Avec un tel esprit public, *peu importe que la théorie du gouvernement soit monarchique ou démocratique, la masse du peuple est tout;* ses mouvemens impétueux sont les seules lois : caresser le peuple, le flatter, le corrompre, est tout l'art des législateurs, comme la seule ressource des administrateurs (1). » Ce que j'aime dans Mirabeau, c'est le sens pratique et décisif que je trouve partout dans ses notes. Nous avons vu plus haut comment pour lui la grande affaire en finances, c'est de payer l'armée et la dette publique; nous voyons ici comment, mettant de côté tout ce qui est théorie monarchique ou démocratique, il va droit à la plaie du temps et de tous les temps, l'action immédiate du peuple dans le gouvernement. Mirabeau en effet ne demande pas à une société si elle est monarchique ou républicaine; ce sont là des mots : il lui demande comment elle fait intervenir le peuple dans le gouvernement, dans quelle mesure et de quelle manière; tout est là. Nous voyons tous les jours des institutions dont l'art consiste à mettre en mouvement la masse du peuple pour lui faire trouver son gouvernement. C'est le monde renversé. Les institutions sont faites pour qu'un peuple ait toujours son gouvernement prêt et agissant, et non pour qu'il le cherche et le crée tous les matins. « Une nation, dit Mirabeau avec son grand sens pratique, n'est en résultat que ce qu'est son

(1) Tome II, p. 444-445.

travail. La nation est désaccoutumée au travail. » Et ailleurs, « le peuple ne jugera la révolution que par ce seul fait : lui prendra-t-on plus ou moins d'argent dans sa poche? vivra-t-il plus à son aise? aura-t-il plus de travail? le travail sera-t-il mieux payé (1)? » Voilà les questions qu'un gouvernement doit tâcher de résoudre dans l'intérêt général, au lieu de s'occuper sans cesse à se créer et à s'organiser. Qu'est-ce qu'une machine qui dépenserait toute sa force à faire jouer ses ressorts sans produire par son mouvement aucun effet extérieur et utile? Ce serait une fort mauvaise machine : tel est le gouvernement populaire direct. Il consume son temps et sa force à se mettre en action, et son action ne produit aucun effet, lors même qu'elle est régulière et calme. Mais ce calme même et cette régularité sont une pure hypothèse. Les passions du peuple l'emportent sans cesse sur les lois qu'il s'est données. Il suffit même qu'il se les soit données pour qu'il n'en tienne pas compte. Il y a un vieux proverbe qui dit qu'il ne faut pas que ce soit le cheval qui se mette lui-même le frein dans la bouche, car il le mettra de manière à n'être guère contenu, et malheur au cavalier qui montera un cheval ainsi bridé!

Avant de faire la révision, il faut donc avoir une autre assemblée, et, pour avoir une autre assemblée, il faut aussi avoir un autre esprit public; il faut combattre par les mesures qu'indique Mirabeau la détestable influence des institutions maladroitement républicaines que l'assemblée nationale a données à une société qu'elle voulait laisser monarchique. Parmi ces mesures, une des premières est de ne pas laisser le gouvernement à Paris. Paris peut, dans des temps tranquilles, être le siége du gouvernement; mais, dans un temps comme celui où vivait Mirabeau, Paris est un séjour fatal et désastreux où personne n'a sa liberté, ni le roi, ni l'assemblée, et où le premier venu, sous le nom du peuple, opprime tout le monde. « Le lendemain du jour où le roi fut conduit ou plutôt traîné aux Tuileries, Mirabeau vint de très bonne heure chez moi, dit M. de La Marck. Si vous avez quelque moyen, me dit-il en entrant, de vous faire entendre du roi et de la reine, persuadez-leur que la France et eux sont perdus, si la famille royale ne sort pas de Paris (2). » Aussi le premier mémoire adressé par Mirabeau au roi roule tout entier sur la nécessité de quitter Paris et sur les dangers d'y rester. « Si Paris a une grande force, dit Mirabeau, il renferme aussi de grandes causes d'effervescence; *sa populace agitée est irrésistible.* L'heure approche, les subsistances peuvent manquer, la banqueroute peut éclater. Que sera Paris dans trois mois? Certainement un hôpital, peut-être un théâtre d'horreurs. Est-

(1) Tome Ier, p. 366, et tome II, p. 213.
(2) Tome Ier, p. 119.

ce là que le chef de la nation doit mettre en dépôt son existence et tout notre espoir?..... Paris engloutit depuis long-temps les impôts du royaume; Paris est le siége du régime fiscal abhorré des provinces; Paris a créé la dette; Paris, par son funeste agiotage, a perdu le crédit public et compromis l'honneur de la nation. Faut-il aussi que l'assemblée nationale ne voie que cette ville et perde pour elle tout le royaume? Plusieurs provinces redoutent qu'elle ne domine l'assemblée et qu'elle ne dirige ses travaux (1). » Paris est la ville de la révolution, et le parti révolutionnaire « veut que tout le royaume se mette à l'unisson de Paris, au lieu que le seul moyen de salut est de ramener Paris par le royaume (2). » Et voulez-vous voir comment Mirabeau peint le Paris de son temps, le Paris qui n'avait encore que 500,000 ames? « Jamais, dit-il, autant d'élémens combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un seul foyer. Cent folliculaires dont la seule ressource est le désordre; une multitude d'étrangers indépendans qui soufflent la discorde dans tous les lieux publics; tous les ennemis de l'ancienne cour; une immense populace accoutumée depuis un an à des succès et à des crimes; une foule de grands propriétaires qui n'osent pas se montrer, parce qu'ils ont trop à perdre; la réunion de tous les auteurs de la révolution et de ses principaux agens; dans les basses classes, la lie de la nation; dans les classes les plus élevées, ce qu'elle a de plus corrompu : voilà ce qu'est Paris. Cette ville connaît toute sa force; elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'assemblée; elle l'exerce sur chaque député individuellement; elle ôte aux uns le pouvoir d'agir, aux autres le courage de se rétracter, et une foule de décrets n'ont été que le fruit de son influence (3). » Il faut donc que le roi quitte Paris, mais il ne faut pas qu'il quitte la France, et encore il ne faut pas quitter Paris furtivement. « Souvenez-vous, mon cher comte, écrit Mirabeau à M. de La Marck le 4 juin 1790, qu'il ne faut en aucun cas et sous aucun prétexte être confident ni complice d'une évasion, et qu'un roi ne s'en va qu'en plein jour, quand c'est pour être roi. » Point de fuite timide et clandestine; un départ hardi, ferme et prompt; un appel fait aux provinces contre la tyrannie de la démagogie parisienne, et surtout aucun appel aux étrangers, aucune émigration : voilà le plan de Mirabeau. Hors de Paris, le roi est libre; hors de France, le roi n'est plus qu'un émigré.

Cet appel fait aux provinces est peut-être la guerre civile. Mirabeau le sait; mais il ne s'en effraie pas. Le sang qui coule sur des champs de bataille français, versé par des mains françaises, est affreux à pen-

(1) Tome Ier, p. 365 et 368.
(2) Tome II, p. 29.
(3) *Idem*, p. 418.

ser; mais le sang qui coule dans les massacres populaires, versé aussi par des mains françaises, est-il moins affreux à penser? Ah! si Mirabeau avait jamais voulu la guerre civile par haine ou par ambition, il faudrait flétrir sa mémoire; mais s'il a vu et s'il a compris avec la terrible prévoyance qu'il avait que la France, poussée au mal de tous les côtés, n'avait plus qu'à choisir entre les épouvantables massacres de l'anarchie et les violences de la guerre civile, s'il a eu devant les yeux cet horrible avenir, si sa pensée a eu à faire ce choix déchirant, qui pourra le blâmer de s'être dit avec désespoir, mais avec énergie : Oui, la guerre civile plutôt que le massacre populaire! oui, Moncontour ou Ivry plutôt que la Saint-Barthélemy ou les journées de septembre! Voyons donc, avant de montrer comment Mirabeau en vient jusqu'à l'idée de la guerre civile, voyons comment il se figure l'avenir de la France, si on ne parvient pas à contenir la démagogie parisienne. « Si le plan que je viens de tracer, dit-il, n'est pas suivi; si cette dernière planche de salut nous échappe, il n'est aucun malheur, depuis les assassinats individuels jusqu'au pillage, depuis la chute du trône jusqu'à la dissolution de l'empire, auquel on ne doive s'attendre... La férocité du peuple n'augmente-t-elle pas par degrés? N'attise-t-on pas de plus en plus toutes les haines contre la famille royale? Ne parle-t-on pas ouvertement d'un massacre général des nobles et du clergé? N'est-on pas proscrit pour la seule différence d'opinion? Ne fait-on pas espérer au peuple le partage des terres? Toutes les grandes villes du royaume ne sont-elles pas dans une épouvantable confusion? Les gardes nationales ne président-elles pas à toutes les vengeances populaires? Tous les administrateurs ne tremblent-ils pas pour leur propre sûreté, sans avoir aucun moyen de pourvoir à celle des autres? Enfin, dans l'assemblée nationale, le vertige et le fanatisme peuvent-ils être poussés à un plus haut degré (1)? » Voilà l'affreux avenir que voit Mirabeau, avenir qui touchait de fort près au présent, et qui est, hélas! devenu l'histoire de la France pendant près de cinq ans. C'est cet avenir qu'il voulait éviter à tout prix, même au prix de la guerre civile. « Je n'ai jamais cru à une grande révolution sans effusion de sang, écrivait Mirabeau, le 4 août 1790, au major de Mauvillon, et je n'espère plus que la fermentation intérieure, combinée avec les mouvemens du dehors, n'occasionne pas une guerre civile. Je ne sais même si cette terrible crise n'est pas un mal nécessaire (2). » — « Mirabeau, dit M. de La Marck, me répétait incessamment que, si le roi et la reine restaient dans Paris, nous verrions des scènes affreuses, que la populace allait devenir l'instrument des factieux, que l'on ne pouvait plus calculer

(1) Tome II, p. 485-486.
(2) Tome Ier, notes de l'introduction, p. 324.

jusqu'où iraient les fureurs populaires, qu'enfin la guerre civile était le seul moyen pour rétablir l'autorité légitime du roi. Cette guerre l'effrayait moins que les horreurs qu'il prévoyait, car la guerre, disait-il, retrempe les ames et leur rend l'énergie que les calculs de l'immoralité leur ont fait perdre. » Mirabeau croyait donc la guerre civile inévitable, et même il la souhaitait pour éviter de plus grands malheurs; il pensait surtout que « la guerre civile était le seul moyen de redonner des chefs aux hommes, aux partis, aux opinions. » Mot profondément vrai et qui témoigne une fois de plus de ce sens pratique et décisif que j'admire en lui. Avec ces idées, il cherchait comment et avec quelle force faire la guerre civile, et il conseillait au roi et à la reine « de s'assurer d'un noyau de force par l'armée (1). » Non pas qu'il demandât qu'on réunît des corps d'armée : ces réunions de soldats étaient des prises offertes à l'anarchie; il voulait qu'on s'assurât de quelques corps de troupes ou même qu'on les composât, mais « *en idée, en intention, in petto* seulement, et qu'on choisît d'avance, *in petto* aussi, le général qu'on mettrait à la tête de chacun de ces corps. » Il voulait enfin qu'on fût prêt, et qu'au moment où le roi quitterait Paris, il eût dans la main une force active et dévouée; mais, avant tout, il fallait quitter Paris, car à Paris la sédition est irrésistible, et l'armée n'est pas inébranlable.

Il y a de plus à Paris un grand élément de faiblesse pour le gouvernement, c'est la garde nationale. Mirabeau est un adversaire décidé de l'institution de la garde nationale, et l'avenir dira à qui cette opinion de Mirabeau doit faire tort, à Mirabeau lui-même ou à la garde nationale. « C'est sous une infinité de rapports, dit-il, que je considère la garde nationale de Paris comme un obstacle au rétablissement de l'ordre. La plupart de ses chefs sont membres des jacobins, et, portant les principes de cette société parmi leurs soldats, ils leur apprennent à obéir au peuple comme à la première autorité. Cette troupe est trop nombreuse pour prendre un esprit de corps, trop unie aux citoyens pour oser jamais leur résister, trop forte pour laisser la moindre latitude à l'autorité royale, trop faible pour s'opposer à une grande insurrection, trop facile à corrompre, non en masse, mais individuellement, pour n'être pas un instrument toujours prêt à servir les factieux, trop remarquable par son apparente discipline pour ne pas donner le ton aux autres gardes nationales du royaume, avec lesquelles son chef a la manie de correspondre (2). » Non-seulement Mirabeau croit que la garde nationale est dangereuse, il croit même que l'ardeur et le zèle que les Parisiens mettent à remplir leurs devoirs de soldat et d'of-

(1) Tome Ier, p. 126, 127 et 137.
(2) Tome II, p. 418.

ficier dans les commencemens de l'institution est quelque chose de factice et de frivole. « On ne saurait croire, dit-il, combien la petite vanité d'être armé, d'avoir l'uniforme, de jouer le rôle de militaire, de se faire distinguer, d'obtenir un commandement, et surtout une espèce d'impunité, a contribué à rendre les têtes françaises révolutionnaires. »

J'ai exposé le plan de Mirabeau et j'ai indiqué les principales mesures d'exécution qu'il conseillait : point de contre-révolution; une royauté qui date de 1789; réviser la constitution, ou plutôt faire une contre-constitution, et la faire avec une assemblée qui ne résidera pas à Paris; ne pas laisser le roi à Paris, mais ne pas l'en faire sortir de nuit et timidement comme un prisonnier qui s'évade; ne point quitter la France et ne pas se faire émigré; risquer la guerre civile, s'il le faut, guerre affreuse, mais moins affreuse encore que les massacres populaires, et qui est peut-être le moyen de les éviter; pour faire cette guerre, avoir dans l'armée des corps qui soient dévoués et des généraux prêts à agir au jour marqué; surtout ne pas se confier en la garde nationale de Paris et en son chef, « parce qu'aucun général nommé par la multitude ne sera jamais obéi, et que le peuple croira toujours rester le maître de celui qu'il aura seul choisi pour le commander. » Tel est le plan de Mirabeau. Quels furent les obstacles qui s'opposèrent à son exécution?

J'en ai déjà indiqué quelques-uns, la faiblesse et l'indécision du roi, le peu d'influence réelle de la reine, l'esprit d'anarchie qui soufflait partout, la frénésie démagogique de Paris, les erreurs, les passions, les défiances de l'assemblée. Il est un obstacle aussi que je dois indiquer en finissant, c'est Mirabeau lui-même, sa fougue et ses inconséquences. Ces derniers traits achèveront de peindre Mirabeau et feront mieux comprendre en même temps combien il était difficile alors de sauver le roi et la France : difficile, non à cause des circonstances, quelque graves qu'elles fussent; difficile à cause des passions des hommes, et parce qu'alors, comme toujours, ceux même qui voulaient le bien n'y voulaient rien sacrifier de leur intérêt ou de leur vanité. Mirabeau voulait sauver le roi et la reine, j'en suis très profondément convaincu; mais il voulait être le seul sauveur, et toutes les fois que, par faiblesse ou par méfiance, on s'écartait du plan qu'il conseillait, il se croyait libre lui-même de ne pas le suivre; il cessait trop aisément d'être monarchique le jour où la monarchie ne faisait pas ce qu'il voulait qu'elle fît. Or ce n'est pas vouloir le bien que de vouloir qu'il ne se fasse que par nous, et on n'aime véritablement sa cause et son parti que lorsqu'on l'aime dans les succès d'autrui. Je sais bien que Mirabeau, conseiller secret de la cour et l'un des chefs parlementaires de la révolution, avait un rôle difficile à tenir; mais ses passions le lui rendaient

encore plus difficile que les circonstances. Il avait d'avance expliqué et excusé les contradictions apparentes qu'on trouverait dans sa conduite. « Il ne faudra jamais juger ma conduite, avait-il dit dès sa première lettre au roi, partiellement ni sur un fait ni sur un discours. Ce n'est pas que je refuse d'en expliquer aucun; mais on ne peut juger que sur l'ensemble et influer que par l'ensemble. Il est impossible de sauver l'état jour à jour (1). » Il s'était donc mis en règle pour les contradictions; mais vraiment il abusait de la permission qu'il avait prise. J'excuse les contradictions préméditées et qui sont l'effet d'une tactique; mais que de contradictions qui ne sont que l'effet de ses colères, de ses dépits, de ses caprices! Ce sont celles-là que je blâme, parce qu'elles dérangeaient le plan même qu'il traçait aux autres et qu'il ne suivait pas lui-même. Mirabeau abonde en explications ingénieuses auprès de M. de La Marck pour excuser ses fougueuses inconséquences; mais il ne persuade pas son ami. Persuadera-t-il mieux le lecteur? J'en doute fort. Ainsi, quand il parle pour la constitution civile du clergé et pour le serment imposé aux ecclésiastiques, il prétend qu'il ne faut pas faire attention *aux discours plus ou moins vigoureux* qu'il pourra prononcer, « parce que, dit-il, ce n'est qu'en se tenant dans une certaine gamme que l'on peut, au milieu de cette tumultueuse assemblée, se donner le droit d'être raisonnable (2). » Oui; mais tout dépend de la gamme, et il y a des gammes avec lesquelles il est impossible d'être raisonnable. C'est ce qui arriva à Mirabeau dans cette occasion. Il avait cru faire merveille en parlant violemment et en concluant modérément; le discours tua la conclusion, et voici ce qu'en écrivait avec beaucoup de sens M. de La Marck à M. de Mercy-Argenteau : « M. de Mirabeau a pris, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, un des plus mauvais partis. Il a proposé un décret assez modéré qu'il a fait précéder d'un discours très violent, et il a ainsi mécontenté presque tout le monde; il a surtout déplu aux Tuileries, où on se fatigue de son incurable manie de courir après la popularité (3). »

J'ai cité cet exemple des contradictions de Mirabeau, parce qu'il montre clairement, si je ne me trompe, le malentendu perpétuel et inévitable qu'il y a dans la conduite de Mirabeau avec la cour et de la cour avec Mirabeau. La cour n'y met guère, je le dis franchement, de délicatesse, et comme elle a acheté Mirabeau, elle voudrait qu'il lui appartînt, sans comprendre que Mirabeau dépopularisé et avili ne vaudrait plus rien pour elle-même, et que ce serait un embarras plutôt qu'un appui. A quoi servirait-il à la cour d'avoir un contre-révolutionnaire de plus, même quand ce contre-révolutionnaire serait Mira-

(1) Tome II, p. 13.
(2) *Idem*, p. 361.
(3) *Idem*, p. 397.

beau? La contre-révolution n'en serait pas moins faible. La force n'est plus dans les hommes, elle est dans les masses. « On croit trop, dit fort bien M. de La Marck dans une lettre du 26 janvier 1791 à M. de Mercy-Argenteau, on croit trop que le succès tient uniquement à détrôner quelques hommes : on ne voit peut-être pas assez que c'est par les choses et sur les grandes masses d'hommes qu'il faut agir. » Et ailleurs : « A toute autre époque de l'histoire, en connaissant une faction, ses chefs, ses principes et son but, on pouvait prévoir sa marche et sa durée; il suffisait d'analyser le caractère de quelques hommes, et tout était expliqué. Il n'en est pas de même de la révolution actuelle. C'est la nation entière qui est agitée. Il y a deux mille causes pour un seul effet, et tout calcul sur des causes aussi multipliées devient impossible. Tel homme qui aujourd'hui n'est qu'un instrument devient demain un chef. » Ce qu'il eût fallu à la cour, ce n'est pas d'avoir Mirabeau, comme elle l'entendait, puisqu'elle n'en aurait pas été moins faible; c'eût été d'acquérir la force qu'avait Mirabeau. Or, cette force-là qui était une force révolutionnaire, Mirabeau ne pouvait pas et ne voulait pas la mettre dans le marché. Il ne le pouvait pas : M. de La Marck vient de nous expliquer la faiblesse des individus et la puissance des masses. Il ne le voulait pas, parce qu'il sentait que cette force n'était pas seulement ce qui faisait son prix; elle faisait sa sûreté. Il savait très bien qu'au fond la cour le haïssait, et qu'il ne valait quelque chose que parce qu'on le craignait. Sa politique générale et sa politique personnelle, sa haine de la contre-révolution et des contre-révolutionnaires, ses principes, ses intérêts et ses passions, tout faisait donc qu'il ne se livrait pas tout entier à la cour, et que de temps en temps, par calcul et par emportement, il éclatait en colères et en menaces contre le côté droit de l'assemblée. Ces jours-là, étant factieux, il l'était plus que personne; alors la cour s'indignait et s'irritait, et c'était bien naturel. On se plaignait vivement à M. de La Marck de son Mirabeau : parler ainsi! lui! — M. de La Marck, ces jours-là, évitait de voir la reine; mais il se plaignait de son côté à Mirabeau, et Mirabeau lui répondait quelqu'un de ces billets où éclate toute sa fougue.

Citons en passant un exemple de ces scènes qui troublaient sans cesse les relations de Mirabeau avec la cour. Il y avait eu dans l'assemblée une discussion sur le renvoi des ministres : Mirabeau, qui ne les aimait pas, s'abstint pourtant de parler, et l'amendement qui demandait le renvoi des ministres fut rejeté à la majorité de 403 voix sur 440. Ce rejet fut considéré comme un triomphe des principes monarchiques; la cour et le côté droit s'exaltèrent, et bientôt, dans une question relative au pavillon des vaisseaux, les passions éclatèrent. Le côté droit demandait la conservation du pavillon blanc; Mirabeau alors, dans un discours très véhément, accusa le côté droit de projets contre-révolu-

tionnaires. Grande colère à la cour contre Mirabeau; plaintes de M. de La Marck à celui-ci. Mirabeau lui répond : « Hier, je n'ai point été un démagogue; j'ai été un grand citoyen et peut-être un habile orateur. Quoi! ces stupides coquins, enivrés d'un succès de pur hasard, vous offrent tout platement la contre-révolution, et l'on croit que je ne tonnerai pas! En vérité, mon ami, je n'ai nulle envie de livrer à personne mon honneur et à la cour ma tête. Si je n'étais que politique, je dirais : — J'ai besoin que ces gens-là me craignent; si j'étais leur homme, je dirais : Ces gens-là ont besoin de me craindre; — mais je suis un bon citoyen qui aime la gloire, l'honneur et la liberté avant tout, et certes, messieurs du rétrograde me trouveront toujours prêt à les foudroyer. Hier *j'ai pu les faire massacrer;* s'ils continuaient sur cette pente, *ils me forceraient à le vouloir,* ne fût-ce que pour le salut du petit nombre d'honnêtes gens d'entre eux..... Vous avez une manière très simple de vous tirer de l'embarras dont vous me parlez et que je ne comprends pas bien, c'est de montrer mon billet. *Vale et me ama* (1). » Quel billet! qu'en croire et que n'en pas croire? Il y a là un mélange de vrai et de faux, de révolutionnaire sincère et de révolutionnaire prémédité qui peint Mirabeau et son genre de relations avec la cour. Il est sincère quand il dit qu'il combattra partout la contre-révolution et *messieurs du rétrograde :* sa passion et sa politique s'accordent sur ce point; mais l'est-il quand il dit si lestement qu'*il aurait pu les faire massacrer, et qu'on le forcera à le vouloir?* Quel langage! Et pourtant Mirabeau dit d'un ton cavalier à M. de La Marck de montrer son billet. Quelle idée voulait-il donc que la cour prît de lui? Il prétend qu'il ne veut pas faire peur! Que veut-il avec de pareilles paroles, sinon faire craindre tout de lui et valoir tout son prix par la terreur, puisqu'il ne peut pas le valoir par la confiance? C'est à dessein, quoique à regret, que je me sers de ces mots : valoir tout son prix. En parlant comme il le faisait dans ce billet fait pour être montré, je suis persuadé que Mirabeau s'enchérissait, non pas pour avoir plus d'argent (il n'en voulait que par goût de prodigalité), mais pour avoir plus d'autorité.

Ces fanfaronnades de cruauté faisaient-elles l'effet qu'il en attendait? Non. Un billet de l'archevêque de Toulouse, qui servait d'intermédiaire à M. de La Marck auprès de la reine, nous montre l'impression que produisaient ces violences de langage : « Je vous renvoie le billet du comte de Mirabeau, écrit l'archevêque de Toulouse à M. de La Marck; je vous avoue qu'il me fait horreur. S'il ne prouve pas ce qu'il pense, il fait voir jusqu'où peut aller son imagination, lorsqu'il est dans ce que vous appelez ses *par-delà.* Je crois que, pour sa gloire, vous devez brûler ce billet, ou plutôt le conserver pour lui faire honte

(1) Tome II, p. 251.

d'un pareil écart, lorsque le sang-froid lui sera revenu. Ce n'est pas une petite tâche que d'entreprendre de tempérer un caractère aussi bouillant; je vous avoue que je le fuirais à cent lieues, si ma fidélité et mon dévouement ne me retenaient. »

Nous reviendrons tout à l'heure sur la tâche difficile qu'avait entreprise M. de La Marck de diriger Mirabeau et de l'employer au salut de la monarchie. Nous voulons en ce moment achever ce que nous avons à dire du malentendu perpétuel et inévitable qu'il y avait dans le commerce de Mirabeau avec la cour et montrer ce malentendu dans l'entrevue de Mirabeau avec la reine.

S'il y a quelqu'un à la cour à qui Mirabeau eût aimé à se dévouer sincèrement, c'est la reine. Il la regardait, on le sait, *comme le seul homme* qui fût auprès de Louis XVI, et de plus c'était le privilége de Marie-Antoinette d'inspirer l'enthousiasme et le dévouement à tous ceux qui l'approchaient. Mirabeau n'échappa point à cet ascendant. Il vit la reine et s'entretint avec elle; il fut ravi et ému. Il crut même, tant était sincère l'émotion qu'il ressentit, il crut avoir inspiré quelque confiance ou avoir fait quelque effet : il se trompait, et cette illusion de Mirabeau est un des traits les plus curieux de ce malentendu que nous tâchons d'expliquer. Ce fut le 3 juillet 1790 qu'eut lieu à Saint-Cloud l'entrevue de Mirabeau avec la reine. Mme Campan, qui prétend tenir de la bouche de la reine les détails qu'elle donne dans ses mémoires sur cette entrevue, en fait un récit un peu romanesque. « Mirabeau partit de Paris à cheval, sous prétexte de se rendre à la campagne chez un de ses amis; mais il s'arrêta à une des portes du jardin de Saint-Cloud, et fut conduit, je ne sais par qui, vers un endroit où la reine l'attendait seule, dans la partie la plus élevée de ses jardins particuliers. Elle me raconta qu'elle l'avait abordé en lui disant : « Au« près d'un ennemi ordinaire, d'un homme qui aurait juré la perte de « la monarchie sans apprécier l'utilité dont elle est pour un grand « peuple, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée; mais « quand on parle à un Mirabeau, etc... » Il avait quitté la reine en lui disant : « Madame, la monarchie est sauvée! » Cette entrevue sent le théâtre et le roman : la reine y parle un peu à Mirabeau comme Mahomet à Zopire dans Voltaire; elle fait un exorde, Dieu me pardonne! Voici maintenant le récit simple et vrai. L'entrevue n'a point lieu dans les jardins de Saint-Cloud, et la reine n'y attend pas seule Mirabeau. L'entrevue a lieu dans l'appartement de la reine, où se trouvait aussi le roi. « La première fois que je revis la reine après cette entrevue, dit M. de La Marck, elle m'assura tout de suite qu'elle et le roi y avaient acquis la conviction du dévouement sincère de Mirabeau à la cause de la monarchie et à leurs personnes. Elle me parla ensuite de la première impression qu'avait faite sur elle l'apparition de Mirabeau.

Il y avait à peine neuf mois qu'on lui avait dépeint cet homme comme un monstre farouche dirigeant une bande de brigands venus à Versailles. Elle se rappelait ses gardes égorgés en la défendant, son palais envahi par des scélérats qui demandaient sa tête, et involontairement le souvenir de Mirabeau dominant toute cette scène lui revenait à la mémoire. Quelque persuadée qu'elle fût déjà de son erreur à cet égard, des impressions aussi profondes s'effacent difficilement, et la reine m'avoua qu'au premier moment où elle vit Mirabeau, un mouvement d'horreur et d'effroi s'empara d'elle, et elle en fut tellement agitée, qu'elle en ressentit plus tard une légère indisposition.

« Quant à Mirabeau, il ne me parlait que de l'agrément de cette entrevue. Il était sorti de Saint-Cloud enthousiasmé. La dignité de la reine, la grace répandue sur toute sa personne, son affabilité lorsque avec un attendrissement mêlé de remords il s'était accusé lui-même d'avoir été une des principales causes de ses peines, tout en elle l'avait charmé au-delà de toute expression. Cette conférence lui inspira un nouveau zèle et augmenta encore son ardeur à réparer ses torts. Rien ne m'arrêtera, me dit-il; je périrai plutôt que de manquer à mes promesses (1). »

Comme dans ce récit le roman disparaît! et non-seulement le roman de Mme Campan, mais celui même de Mirabeau, car c'est ici que revient la triste et perpétuelle observation sur le malentendu du commerce de Mirabeau avec la cour. Mirabeau est ému, attendri, enthousiasmé; et la reine? — la reine a peur de lui, et elle en est même un peu incommodée : l'enthousiasme d'une part, l'incommodité de l'autre, la différence est grande. Je trouve en même temps ici une nouvelle preuve de la répugnance naturelle que la reine avait pour les affaires. Une reine qui eût aimé à gouverner et à dominer n'aurait certes point eu cette peur d'enfant ou de femme en abordant Mirabeau, et, ce qui est un nouveau trait du caractère de la reine, qui n'était grand que dans le péril, cette conférence, qui l'avait troublée au point de l'incommoder, lui rendit pourtant, ainsi qu'au roi, plus de sécurité qu'il ne fallait. Ils crurent la révolution arrêtée, parce qu'un des chefs s'arrêtait en chemin et se rapprochait d'eux, ne comprenant pas ce que M. de La Marck comprenait si bien, que désormais les masses étaient tout et les hommes rien.

Les difficultés du commerce de Mirabeau avec la cour rendaient le rôle de M. de La Marck bien pénible. Je n'en estime et je n'en admire que plus M. de La Marck d'avoir pris ce rôle et de l'avoir soutenu avec tant de dévouement; il ne s'en dissimulait pas d'ailleurs la difficulté. « J'avais à répondre, dit-il, de la fidélité de Mirabeau, qui s'était

(1) Tome Ier, p. 190.

engagé, sous mes auspices, dans une entreprise dont il pouvait se dégoûter... Enfin il s'agissait du salut du roi, de la reine, de la France; en voilà, je crois, plus qu'il n'en fallait pour frapper d'anxiété l'homme le plus présomptueux, et la présomption n'entre pas dans mon caractère... Mirabeau, tout en sonnant l'alarme pour l'avenir, se bornait à donner des notes sur les hommes et les questions sur lesquelles on l'interrogeait : il aurait voulu diriger les Tuileries d'après le système qu'il avait combiné, et les Tuileries lui demandaient des conseils qu'ordinairement on ne suivait pas. Sur tout cela, il avait fini presque par prendre son parti, et, s'il éprouvait de la contrariété de n'être pas mieux écouté, il s'en consolait par les avantages qu'il retirait de ses mystérieux rapports (1). Je n'entends cependant nullement faire croire que, retranché dans ses jouissances personnelles, il était indifférent à ce qui se passait autour de lui : son insouciance n'était qu'apparente. Les notes qu'il adressait à la cour prouveront suffisamment qu'il ne s'aveuglait pas sur les dangers du moment. J'étais témoin de ses gémissemens sur l'inaction de la cour, qui lui inspirait les plus sinistres prédictions. Il entrevoyait la fin malheureuse qui menaçait le roi et la reine, et c'était alors plus que jamais qu'il me répétait sa terrible phrase : — Vous le verrez, la populace battra leurs cadavres (2)! »

Mirabeau nous apparaît là tel qu'il était entre les mains de M. de La Marck, tour à tour enthousiaste ou insouciant, nature pleine de hauts et de bas, pétrie de contrastes, comme l'est en général la nature humaine, qui n'est pas dans les grands hommes meilleure ou pire que dans les autres hommes, qui est seulement plus visible et plus remarquée à cause de la taille des hommes. Ajoutez que ces contrastes de bien et de mal, qui sont la condition de l'humanité, n'avaient pas pu s'effacer dans Mirabeau par l'influence d'une vie calme et réglée. Sa vie aventureuse avait ajouté aux inégalités de son caractère par l'effet même des vicissitudes du sort; il était à la fois, comme le dit M. de La Marck dans une lettre au comte de Mercy-Argenteau, « bien grand et bien petit, souvent au-dessus et quelquefois fort au-dessous des autres, » accessible au plaisir de gagner beaucoup d'argent pour en beaucoup dépenser, accessible aussi à la pitié et à l'émotion, prompt aux bons sentimens comme aux mauvais, d'une admirable sagacité dans les affaires politiques, capable dans un mouvement de dépit d'oublier toutes ses prévisions et toutes ses convictions, capable de faire le contraire

(1) Voyez ce passage d'un de ses billets au comte de La Marck : « J'avoue que je ne sais pas trop, mon cher comte, pourquoi j'envoie des notes; mais enfin, vaille que vaille, en voici encore une. Ces pièces de comparaison avec les chefs-d'œuvre de Bergasse..... sont une manière d'étude qui n'est pas plus ennuyeuse que la prison, et qui est plus utile qu'un conte de fée. » 23 octobre 1790, t. II, p. 256.

(2) T. Ier, p. 198.

de ce qu'il veut et de ce qu'il pense; décidé à être important et puissant, soit par la cour, soit par le peuple, selon le moment, et à qui M. de La Marck écrivait avec un sens profond : « J'allais oublier de vous parler de Marseille; ne vous déterminez à y aller qu'avec la certitude d'être le chef du parti raisonnable, et cela n'est pas chose aisée dans ce moment; quand vous serez à Marseille, je craindrais que, plutôt que d'être vaincu, vous ne vous fissiez le chef du parti le plus fort (1). » Voilà l'homme que M. de La Marck s'était donné la tâche de diriger, de contenir, d'épurer, de rendre utile à la cause du roi et de la France. Pour accomplir cette œuvre pénible, M. de La Marck a sur Mirabeau deux prises : d'abord il l'aime et il en est aimé; ensuite, quoiqu'il l'aime, il le juge et il le connaît. Il n'est donc jamais avec lui ni froid, ni dupe. Les lettres qu'il lui écrit pour le contenir et le ramener, quand Mirabeau, par colère ou à dessein, s'est laissé aller à quelque effervescence factieuse à l'assemblée nationale, ces lettres sont pleines de bon sens et d'affection. « Je ne vous ferai aucune grace, mon cher comte, lui dit-il dans une de ces lettres. Dieu ne m'a mis sur la terre que pour aimer et pour surveiller votre gloire; rappelez-vous que j'ai eu peut-être à vous retenir dans un léger penchant que vous avez montré contre la révolution, lorsque je ne la croyais pas aussi faite qu'à présent. A cette heure, je veux vous faire travailler contre l'incendie, et vous m'affligez quand vous lui donnez plus d'action. » Et plus loin : « Tout ce qui se passe ici devant mes yeux remplit ma pensée de dégoût et d'idées tristes. Excepté ce pays-ci, je m'accommoderais fort bien de tous les autres, et j'y vaudrais peut-être quelque chose. Au reste, je veux me faire postérité dans un siècle où elle vient en serre chaude; alors je verrai presque du même œil les troubles actuels que ceux de l'Angleterre il y a cent ans, à cela près des vœux pour des individus, et mon cœur n'en formera pas de plus ardens que pour vous. Quand vous verrai-je hors de la sphère d'un factieux et les réprimant avec votre éloquente énergie? Enfin, quand vous verrai-je faire l'emploi de vos rares talens pour cette tranquillité nécessaire qu'on n'obtient que par le respect et la soumission très difficiles des hommes pour l'ordre et la loi? La France, à votre avis, n'est-elle pas encore assez désorganisée, et les esprits n'y sont-ils pas encore assez égarés? Mon cher comte, c'est de vous que j'ai long-temps espéré et que j'espère encore. Soyez donc moins violent contre la très explicable inertie des Tuileries. Ayez plus d'indulgence pour ceux qui veulent peut-être la fin sans les moyens; mais les hommes se retrouvent en toutes choses, et rien n'est plus commun que d'aimer la vie sans s'assujétir au régime qui la conserve (2). »

(1) Tome II, p. 349.
(2) *Idem*, p. 349 et 404.

Quel cœur et quelle raison! et comment Mirabeau qui, comme tous les hommes éloquens, avait le don d'aimer ce qui est bon et ce qui est beau plutôt que de le faire, comment Mirabeau, avec son ame sensible et vibrante, n'aurait-il pas aimé M. de La Marck? Aussi l'aimait-il, et non pas seulement à cause des services que M. de La Marck lui avait rendus; il l'aimait par une raison plus haute, quoique encore personnelle, — les grands hommes, et même beaucoup d'hommes, n'aiment que par des raisons personnelles : — Mirabeau aimait M. de La Marck parce que M. de La Marck l'avait compris et deviné, parce qu'il l'avait cru capable du bien, quand tout le monde le croyait ou affectait de le croire voué au mal. Mirabeau avait aussi compris combien il y avait de cœur et de sens dans M. de La Marck et ce qu'il valait. « Je n'ai eu que le mérite, mais que je prise, lui dit-il dans une lettre, de vous avoir deviné au milieu de tous les oiseaux-mouches qui vous entouraient et croyaient vous juger. » J'aime encore ce billet de Mirabeau, le 2 janvier 1790, à M. de La Marck, qui était alors à Bruxelles : « Voilà, mon cher comte, la date de l'année changée; mais entre les grands et immortels événemens qui ont signalé cette année mémorable, une circonstance bien fugitive pour tout autre et pour vous-même ne sortira pas de ma mémoire : c'est celle qui nous a approchés davantage l'un de l'autre, et qui a commencé, sur les rapports du courage et du caractère, une liaison... qui deviendra, j'y compte du moins, l'amitié la plus impérissable et la plus dévouée. » Et M. de La Marck lui répondait de Bruxelles : « Sans m'enorgueillir, mon cher comte, d'un éloge que je dois plus à votre amitié qu'à tout autre titre, je m'honore à mes propres yeux d'avoir su m'approcher de vous et rendre hommage à vos qualités rares et trop souvent méconnues. L'amitié qui m'attache à vous trouve un attrait de plus dans la justice que je vous rends, et mon amour-propre même en est satisfait par cette espèce de supériorité que j'acquiers sur ceux qui n'ont pas su vous apprécier, ou qui ne l'ont pas voulu, car l'envie existe partout où il y a des hommes, et elle ne s'exerce jamais plus que sur les hommes supérieurs. »

Voilà comment M. de La Marck aimait Mirabeau et en était aimé, voilà comment il se servait de son amitié pour le diriger et le contenir. Veut-on voir maintenant comment, tout en l'aimant, il connaissait et jugeait Mirabeau? C'est surtout dans les lettres de M. de La Marck à M. de Mercy-Argenteau, l'ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, qu'on voit avec quelle sagacité et quelle justesse il comprend Mirabeau; c'est là aussi qu'on voit comment, tout en sachant les difficultés du rôle qu'il a choisi, M. de La Marck ne veut pas l'abandonner; il s'agit en effet de sauver la reine, dont le danger frappe les yeux de tous ses amis. Voilà pourquoi M. de La Marck ne se décourage pas de la direction de Mirabeau, toute pénible qu'elle est; parfois pourtant la patience lui échappe.

« Quel être que cet homme-là! dit-il dans une de ses lettres en parlant de Mirabeau; toujours sur le point de s'emporter ou de se décourager, tour à tour imprudent par excès de confiance ou attiédi par méfiance, il est bien difficile à diriger dans les choses qui exigent de la suite et de la patience (1). » Outre ses défauts naturels, Mirabeau avait ses calculs de politique, qui n'étaient pas un moindre obstacle à la direction de M. de La Marck, et c'est ici surtout que celui-ci se montre clairvoyant : « M. de Mirabeau voudrait concilier la volonté apparente de servir avec l'inaction, pousser les autres et se tenir en arrière, avoir le mérite du succès et ne pas mettre sa popularité à de trop fortes épreuves. » Et plus loin : « Sa popularité s'est réellement accrue depuis quelque temps; cela m'inquiète. Si jamais il désespère du gouvernement et qu'il place sa gloire dans la popularité, il en sera insatiable, et vous savez comme moi ce que c'est que la popularité dans un temps de révolution. — Tout ceci me cause un grand découragement, monsieur le comte. Je suis chaque jour plus dégoûté de ce pays-ci, de ses hommes, de ses lois, de ses mœurs. Le roi est sans la moindre énergie; M. de Montmorin me disait l'autre jour tristement que, lorsqu'il lui parlait de ses affaires et de sa position, il semblait qu'on lui parlait de choses relatives à l'empereur de la Chine. J'agis à la vérité ici par dévouement pour la reine et par le désir de mériter son approbation; aussi tout ce que je viens de dire ne sert qu'à faire ressortir la triste destinée de cette malheureuse princesse. Comme femme, elle est attachée à un être inerte; comme reine, elle est assise sur un trône bien chancelant.... Je surveille, j'étudie plus que jamais Mirabeau, et je demeure toujours convaincu qu'on pourra compter sur lui tant qu'il ne désespérera pas des Tuileries. Il ne faut pas d'ailleurs se dissimuler que cet homme, par ses talens et son audace, conservera une grande prépondérance dans une révolution exécutée par des hommes dont le caractère se rapproche plus ou moins du sien; et quoiqu'il soit très difficile sans doute de gouverner avec lui et par lui, il me paraîtrait impossible de gouverner contre lui (2). »

C'était pour sauver la reine et pour ramener Mirabeau vers la véritable gloire, celle qui conserve les sociétés et non celle qui les détruit, c'était dans cette double vue que M. de La Marck avait établi des relations entre la cour et Mirabeau. Son dévouement pour la reine et son amitié pour Mirabeau s'accordaient admirablement sur ce point. Après la mort de Mirabeau, il continua à essayer de servir la reine par ses conseils et par ses relations dans l'assemblée nationale; mais on sent dans ses lettres que le découragement le gagne chaque jour. Il avait beaucoup espéré en Mirabeau; Mirabeau mort, il voyait les périls de-

(1) Tome II, p. 286.
(2) Tome III, p. 28, 30 et 46.

venir plus grands et les secours plus faibles et plus incertains. Mirabeau remplissait et animait tout de sa pensée : il faisait croire et espérer encore; le dénoûment fatal, la mort du roi et de la reine, et les horreurs de 93 ne semblaient pas inévitables, irrésistibles. Après la mort de Mirabeau, on sent qu'on n'est plus séparé du mal que par le temps qu'il mettra à s'accomplir. Ce qui reste d'appui à la royauté s'ébranle et tombe chaque jour. L'assemblée nationale, qui veut, après la fuite de Varennes, sauver la monarchie par la révision de la constitution, selon l'ancien plan de Mirabeau et sous les auspices de Barnave, devenu à son tour un des défenseurs de la royauté; l'assemblée nationale fait place à l'assemblée législative, et M. de La Marck voit, dès le commencement, ce que sera l'assemblée législative. « La prochaine législature, dit-il au comte de Mercy-Argenteau, est décidément mal composée. On sait déjà que les trois quarts des nouveaux députés sont des hommes nuls, et que les autres ne seront remarquables que par des opinions incendiaires. Le corps électoral de Paris vient de nommer Brissot; un nommé Danton le sera peut-être aussi, l'abbé Fauchet le sera certainement. Voilà plus d'élémens républicains que n'en renferme l'assemblée actuelle, indépendamment des auxiliaires en ce genre qui viennent en foule des provinces. » Non-seulement M. de La Marck est effrayé de l'esprit républicain qui anime la nouvelle assemblée; il s'afflige aussi, en homme de sens, de l'abaissement social de cette assemblée, parce que cet abaissement social doit être une nouvelle cause de désordre et de trouble. Les nouveaux députés n'ont en général rien à perdre. « Les dix-neuf vingtièmes des membres de cette législature n'ont d'autres équipages que des galoches et des parapluies. On a calculé que tous les nouveaux députés ensemble n'ont pas en biens-fonds 300,000 livres de revenu. Une telle assemblée n'en imposera pas par la décence, puisque la généralité des personnes qui la composent n'a reçu aucune éducation,... et elle n'a plus rien à sacrifier au peuple, sans achever de consommer la dissolution totale de la société et sans donner le signal du sauve qui peut (1). »

En même temps qu'il y a tout à craindre et rien à espérer de l'assemblée législative, on ne peut plus attendre aucun secours de la bourgeoisie parisienne. Elle est découragée et intimidée; elle a laissé nommer Péthion maire de Paris. « Il y a eu dix mille votans sur quatre-vingt mille qui ont laissé faire. Or, à coup sûr, les absens n'étaient pas pour Péthion... La moitié de la nation est indifférente à tout ce qui se fait, et calme par conséquent; mais cela ne prouve rien, car dans les plus fortes tempêtes la mer est calme à dix brasses de profondeur (2). » M. de Montmorin dépeint, comme M. Pellenc, cette fatale et désastreuse

(1) Tome III, p. 233 et 246.

(2) Lettre de M. Pellenc au comte de La Marck, 17 novembre 1791, t. III, p. 268-269.

insouciance du pays. « Le peuple, dit-il à M. de La Marck dans une lettre du 19 juin 1792, le peuple ne sera plus désormais que le spectateur de ce qui se passera, et il applaudira, comme de raison, au plus fort. Dans le peuple, je comprends la garde nationale, qui n'a aucun ensemble, aucun esprit de corps, aucune volonté, et dont les individus seront toujours tranquilles, pourvu que leurs boutiques ne soient pas exposées au pillage (1). » M. de Montmorin écrivait ainsi le 19 juin 1792, et le 20 juin, les Tuileries étaient envahies, non par le peuple, mais par les bandes que les girondins avaient fait venir du midi, et qui, le 20 juin, essayaient le 10 août. « Le peuple de Paris, dit M. de Montmorin en racontant le 20 juin à M. de La Marck, le peuple de Paris ne se remue plus pour rien; les émeutes sont absolument factices, et cela est si vrai, qu'ils ont été obligés de faire venir du monde du midi pour en faire. Presque tous ceux qui ont forcé les Tuileries ou plutôt qui y sont entrés le 20 étaient étrangers ou curieux, rassemblés par le spectacle que présentait cette horde de piques et de bonnets rouges. »

C'est ainsi que, dans le dernier volume de la correspondance de M. de La Marck, nous voyons à chaque instant s'approcher le fatal dénoûment par la méchanceté ou l'aveuglement des uns, par la lâcheté ou l'insouciance des autres. Éloigné de la France, M. de La Marck n'a plus qu'une seule pensée : c'est de sauver le roi, et après la mort du roi de sauver la reine. M. de Mercy-Argenteau ne cesse, comme lui, de demander aux puissances de l'Europe une intervention énergique et décisive, car ce n'est plus que par les armes étrangères que la reine peut être sauvée; il n'y a plus d'espoir en France. « Faute de n'avoir pas cru possible l'assassinat du roi de France, dit M. de Mercy-Argenteau dans une lettre du 29 janvier 1793, peut-être n'a-t-on pas fait ce qui était faisable pour prévenir cette horreur. Tâchons du moins qu'il n'en arrive pas de même à l'égard de cette infortunée reine, qui doit devenir maintenant le constant objet de notre sollicitude. » M. de La Marck presse et conjure aussi le gouvernement autrichien de tenter quelque chose. « Il faut, dit-il à M. de Mercy-Argenteau dans une lettre du 14 septembre 1793, il faut qu'on comprenne à Vienne ce qu'il y aurait de pénible, j'oserai dire de fâcheux pour le gouvernement impérial, si l'histoire pouvait dire un jour qu'à quarante lieues d'armées autrichiennes victorieuses, l'auguste fille de Marie-Thérèse a péri sur l'échafaud sans qu'on ait fait une tentative pour la sauver; ce serait une tache ineffaçable pour le règne de notre empereur, et, permettez-moi de vous le dire, monsieur le comte, l'injustice des jugemens humains ne vous tiendrait pas compte des sentimens que vos amis vous connais-

(1) Tome III, p. 311-312.

sent, si, dans les déplorables circonstances où nous nous trouvons, vous n'avez pas tenté d'avance, et à coups redoublés, de tirer notre cour du fatal engourdissement où elle est (1). »

Hélas! ce n'est pas seulement l'engourdissement qui faisait la faiblesse de l'Europe devant la révolution, c'était l'égoïsme, et, comme le dit M. de La Marck avec un grand sens politique qui est en même temps un grand sens moral, les mêmes souverains qui se coalisaient pour rétablir la royauté en France, et qui proclamaient des vues de modération et *l'engagement de ne pas s'enrichir de conquêtes*, s'accordaient pour envahir et partager la Pologne. Il ne fallait, en face de la révolution française, avoir qu'une seule pensée : celle de sauver l'ordre social détruit en France et menacé en Europe. C'était à cette condition seulement que la coalition européenne pouvait réussir. Les puissances européennes eurent deux pensées, un calcul politique et une pensée sociale, un mauvais et un bon intérêt, le démembrement de la Pologne et la conservation de l'ordre social en France. Le mauvais intérêt nuisit au bon et fit échouer la coalition : la révolution fut victorieuse; et si l'ordre social fut rétabli en France, ce fut par l'effort de l'esprit public, lassé enfin de l'anarchie, et non par les armées étrangères. Félicitons-nous de ce dénoûment, puisque c'est notre mérite, et puisque, grace à cette marche des événemens, 89 ne tomba pas avec 93, et que la bonne révolution fut sauvée de la ruine de la mauvaise; mais n'hésitons pas à signaler l'engourdissement et l'égoïsme comme la cause de la faiblesse de l'Europe devant la révolution. L'Europe a été vaincue, mais elle avait mérité de l'être. La France elle-même, toute cette France qui voulait 89 et qui ne voulait pas 93, qu'est-ce qui faisait sa faiblesse devant 93? L'engourdissement et l'égoïsme d'une part, la triste et incurable désunion des partis de l'autre. Voici des paroles que je trouve dans un mémoire de M. Pellenc du 3 novembre 1793, et que je cite volontiers, parce qu'elles montrent par un exemple significatif les enseignemens et les leçons de toute sorte qu'on trouve à chaque instant dans la correspondance de M. de La Marck : « La méfiance règne autant à l'intérieur de la France qu'à l'extérieur entre les différens partis. Les aristocrates, les impartiaux, les monarchistes, les constitutionnels, les girondins, se détestent et se décrient mutuellement. Quelque rapprochés qu'ils puissent être entre eux, tous aiment mieux encore la république que de voir triompher leurs rivaux. »

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) Tome III, p. 369 et 419.

LA HOLLANDE

DEPUIS 1815.

I.

CRISES POLITIQUES ET FINANCIÈRES JUSQU'EN 1848.

I. *Aanteekeningen over de Grondwet* (*Observations sur la Constitution*), par M. J.-R. Thorbecke; 2 vol. Amsterdam, 1841-1843. — II. *Over de hervorming van ons Kiesstelsel* (*De la Réforme de notre système électoral*), par le même; 1842. — III. *Bydrage tot de herziening der Grondwet* (*Observations sur la révision de la Constitution*), par le même; 1848. — IV. *Nederlands Financien* (*Des Finances néerlandaises*), par M. Ackersdyck; 1842. — V. *Grondwetsherziening en eensgezindheid* (*De la Révision de la Constitution et de l'accord des partis*), par M. van Prinsteren; 1848.

La révolution de février est venue accélérer en Hollande un mouvement de réformes politiques et financières commencé il y a douze ans environ, au lendemain d'une crise longue et douloureuse. Grace à l'accord d'un peuple calme, plein de bon sens, habitué à ne jamais tenter la voie périlleuse des révolutions, et d'un roi qui, suivant l'exemple de son rival belge, avait pris l'initiative d'une révision des lois fondamentales depuis long-temps réclamée, l'année 1848 a vu se resserrer dans les Pays-Bas les liens qui unissaient la nation à la royauté. Le commerce, les finances de la Hollande, un moment atteints par les désastres de cette année, ont rapidement repris leur marche ascendante. Les événemens de février leur ont même, dans un certain sens, été favorables, et le pays où les protestans français avaient trouvé un asile, où des presses hospitalières reproduisaient à l'envi les écrits des réformés, des jansénistes, des philosophes du XVIIIe siècle, reçut en 1848 les capi-

taux de la France, ces autres proscrits de l'époque. Le grand-livre de la dette publique d'Amsterdam, le plus lourd de l'Europe après celui de l'Angleterre, se remplit d'inscriptions de rente des capitalistes français.

La Hollande ne figure plus aujourd'hui au nombre des premières puissances maritimes. Le temps n'est plus où cette petite nation de deux millions d'ames avait entamé l'unité de la monarchie espagnole et où cette race de marchands, comme l'appelait dédaigneusement Louis XIV, soldant les coalitions contre le grand roi, lui opposait dans Guillaume III un adversaire acharné; le temps n'est plus où la Hollande dictait chez elle des traités de paix et convoquait à La Haye, à Nimègue, à Utrecht les plénipotentiaires de l'Europe. L'ancienne splendeur de la république néerlandaise ne vit plus guère aujourd'hui que dans les souvenirs populaires; ce sont les ouvriers et les jeunes gens des écoles qui chantent maintenant la gloire de leurs pères; c'est dans la mémoire des jeunes filles que se conservent les chants nationaux inspirés par les hauts faits de l'héroïne de Harlem (1), le courage du bourgmestre de Leyde (2), les victoires du Taciturne, de Tromp et de Ruyter, les drames sanglans d'Oldenbarneveld et des frères de Witt; touchante puissance de la tradition qui place dans les cœurs des enfans les souvenirs des morts!

L'époque si féconde en nobles exemples de patriotisme et de courage était celle aussi où Grotius, Bynkershoek, Doneau, banni de la France, traçaient le code des nations, où l'école de Leyde, remplaçant celle de Bologne, recevait les étudians accourus de tous les pays, où les presses de Harlem inondaient l'Europe de livres prohibés, où Amsterdam était le grand marché du change, l'entrepôt du commerce de blé et des produits coloniaux, où les navires hollandais allaient s'affréter dans tous les ports. Deux siècles de cette prospérité maritime pouvaient seuls produire l'énorme accumulation de capitaux qui aida ce peuple parcimonieux à traverser les cinquante dernières années. C'est l'histoire de ce demi-siècle, c'est surtout la situation née en Hollande des crises diverses qui l'ont rempli, que nous voudrions retracer. Depuis cinquante ans, la Hollande a traversé victorieusement trois crises formidables, dont chacune aurait pu amener la ruine d'une nation moins confiante dans ses destinées : — 1810, 1830, 1843. A quelles épreuves ces crises ont mis la patience proverbiale et l'infatigable activité du

(1) Hooft Hasselar, qui conduisait les femmes armées sur les remparts de la ville, et qui opposa une résistance vigoureuse aux assiégeans espagnols en 1572.

(2) Au moment où la famine dévorait la ville de Leyde, assiégée par les Espagnols en 1574, les bourgeois cernèrent l'hôtel-de-ville et demandèrent du pain ou la reddition de Leyde. Le bourgmestre de Werf marcha au-devant des mutins et leur dit : « Je n'ai pas de pain à vous offrir, mais prenez mon corps et partagez-le entre vous. » A ces paroles, les bourgeois reprirent courage, et bientôt après la ville fut délivrée par l'arrivée du prince d'Orange.

peuple hollandais, par quels efforts il a repris possession de son indépendance en 1815, défendu ses droits contre les puissances protectrices de la Belgique après 1831, rétabli enfin en 1843 ses finances compromises par la perte des provinces flamandes, — c'est là un tableau plein d'un sérieux intérêt pour quiconque voudrait se rendre compte de l'attitude ferme et calme de la Hollande au milieu de l'ébranlement presque général de 1848. La prospérité actuelle de ce pays est en effet le prix de sa lutte vaillante contre des difficultés en apparence insurmontables. C'est grace à cette lutte si courageusement soutenue que l'équilibre est maintenant rétabli dans le budget des Pays-Bas; une dette publique de près de trois milliards et demi est consolidée; le crédit repose sur de fortes bases; la marine de l'état, bien moins nombreuse, est aussi savante, aussi expérimentée que dans ses plus beaux jours; Java, la reine de l'archipel, la plus riche colonie du monde, fournit aux recettes de la métropole, depuis 1830, plus de 30 millions par an; elle verse en Europe chaque année 125 millions de produits (1). Telle est la situation qui a succédé en Hollande à de longues années de crises financières ou politiques dont le récit même fera mieux comprendre l'importance des résultats si chèrement obtenus.

I. — 1810. — DOMINATION FRANÇAISE. — LE ROYAUME-UNI DES PAYS-BAS. — 1830.

La domination impériale a laissé en Hollande de tristes et ineffaçables souvenirs. Dans presque toutes les contrées de l'Europe, la haine que ce régime excitait parmi les nations opprimées a fait place à une vénération profonde pour le conquérant, qui, en subjuguant les peuples, les initiait aussi aux bienfaits de l'unité administrative et aux saines idées de la révolution. En Hollande pourtant, la domination française s'est signalée par des rigueurs que rien ne saurait faire oublier; des exactions de toute espèce, des levées continuelles d'hommes et d'argent, ont fait, des années comprises entre 1810 et 1815, la période la plus triste peut-être des annales de la Hollande. Napoléon, comme Louis XIV, ne voyait dans la nation hollandaise qu'un peuple de marchands et la pressurait pour en faire sortir de l'or. Les marins hollandais durent endosser l'uniforme pour aller grossir les armées impériales. Près d'un milliard fut tiré des Pays-Bas en quelques années. La réduction de la dette publique, plus tard la banqueroute jetèrent dans la misère des milliers de familles opulentes. La perte des colonies, la ruine du commerce transatlantique tarirent les sources mêmes de la prospérité du pays, et la flotte resta enfermée dans le Texel, bloquée par les escadres anglaises, qui ne laissaient sortir aucun navire.

(1) Voyez, sur la situation financière de la Hollande, l'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1850, qui vient de paraître, au chapitre des *Pays-Bas*, p. 603-622.

En même temps qu'elle enlevait à la Hollande son commerce, la domination française la menaça dans son existence : on sait quelle est la situation exceptionnelle de ce pays, comment il existe séparé de la mer par des digues dont la seule barrière le défend chaque jour contre l'invasion de l'Océan. Une telle situation exige une surveillance toute locale. Aux temps de la république néerlandaise, des administrations spéciales, appelées *Heemradschappen*, étaient chargées de veiller à l'entretien, à la réparation des digues et à la surveillance de la mer. A cet ennemi incessant, si proche, si dangereux, qui pouvait par une brèche d'un jour inonder la moitié d'une province, il fallait opposer des agens hollandais vivant sur les lieux, libres d'agir à l'heure même et maîtres d'arrêter le danger aussitôt qu'il s'annonçait. Le gouvernement impérial, qui apportait en Hollande les idées de la centralisation française, ne comprit pas l'importance vitale d'une institution semblable. Les ministres qui, du fond de Paris, avaient à veiller sur les intérêts des populations néerlandaises, laissèrent, sans nul souci, l'Océan miner et ronger les digues de la Hollande : l'institution si utile, si indispensable du *Waterstaat* tomba en oubli.

Cette coupable négligence, ces levées continuelles, ces incessantes demandes d'argent devaient finir par lasser, par énerver la Hollande; à la décadence du pays serait venue peut-être s'ajouter l'émigration de nombreuses familles riches et influentes, mais l'amour de la patrie les retint sur ce sol marécageux et humide. Aussi, quand, dans les premiers jours de mars 1813, le prince d'Orange vint débarquer sur la plage de Scheveningen, il rencontra une population toute dévouée à sa cause, et fut, comme jadis son illustre ancêtre Guillaume-le-Taciturne, salué du nom de *libérateur;* l'ancien cri populaire : *Orange dessus* (*Oranje boven*), parcourut le pays comme un frisson électrique. La royauté fut proclamée aux applaudissemens de la nation reconnaissante, les troupes françaises durent évacuer le pays après la défaite sanglante d'Alkmar, et le peuple courut, sous la conduite du fils du roi, le jeune vainqueur de Badajoz et de Valladolid, défendre sa liberté reconquise sur les champs de Quatre-Bras et de Waterloo. La chute de l'empire ne fut marquée cependant à Amsterdam et à La Haye par aucun de ces excès de la populace dont la plupart des capitales furent alors le théâtre : la Hollande, en recouvrant son indépendance, garda la dignité d'une nation qui rentre paisiblement en possession de ses droits.

L'œuvre de la diplomatie commença. Le cabinet anglais cherchait un motif pour ne pas restituer la portion des colonies hollandaises que l'Angleterre avait gardée à titre de séquestre jusqu'au rétablissement de la paix; il tenait surtout à conserver cette colonie du cap de Bonne-Espérance, objet des éternels regrets de la Hollande. Il proposa donc

l'établissement du royaume-uni des Pays-Bas, barrière puissante destinée à contenir l'ambition de la France : l'Angleterre offrait à son ancienne rivale la robe de Déjanire. L'offre fut malheureusement acceptée. Deux peuples séparés par les traditions de trois siècles, par la religion, par leurs mœurs, par des intérêts et des besoins différens, se trouvèrent liés par les traités pour commencer une longue lutte qui devait aboutir à une brusque et violente séparation. Ailleurs, ces accouplemens de nationalités opposées ont provoqué de douloureux conflits qui viennent de temps en temps se révéler à l'Europe par les tressaillemens d'une nationalité expirante : ici, la réunion de deux nationalités également puissantes aboutit à une catastrophe dont la Hollande n'a pu se relever qu'après des efforts désespérés et au prix des plus grands sacrifices.

Le roi Guillaume, suivant le système dominant à cette époque, entreprit la fusion des deux peuples contre les vœux d'un puissant parti hollandais, qui demandait pour les provinces belges et la Hollande une administration séparée. Ce roi, long-temps considéré comme un des souverains les plus sages et les plus éclairés en Europe, résumait en lui, à un degré éminent, les qualités de sa nation. A un esprit exclusif, mais droit et juste, il joignait un caractère énergique, des habitudes simples et parcimonieuses, le goût et le génie des entreprises commerciales : il était aimé et vénéré par son peuple, qui le comparait à son illustre aïeul, le Taciturne, dont il avait pris la devise : *Je maintiendrai.* Il était accessible à tout le monde. Souvent, pendant ses promenades au bois qui borde la capitale, les plus humbles de ses sujets s'adressaient à lui et l'entretenaient de leurs intérêts : on voyait, les jours d'audience, des paysans frisons arriver de l'extrémité du royaume pour consulter leur monarque sur leurs affaires de famille, et les étudians, au sortir des écoles, venir à La Haye pour présenter au roi leurs thèses doctorales. Un long exil avait mûri ce caractère ferme et solide : Guillaume apportait sur le trône un esprit modéré et tolérant, une activité prodigieuse, une volonté persévérante, qui se raidissait contre les obstacles. Cette ténacité fatale, au sortir d'une époque de bouleversemens et de révolutions, devait amener une violente scission dans le royaume, et, plus tard, l'abdication d'un prince dont le règne, en des temps plus calmes, eût marqué parmi les plus prospères de l'histoire.

Guillaume, en prenant possession du trône des Pays-Bas, trouvait la Hollande presque épuisée par vingt ans de guerres et de révolutions. Il fallait faire renaître la prospérité, le travail dans ces contrées dévastées; il fallait concilier les intérêts hostiles de la Belgique et de la Hollande, — la Belgique, pays agricole et industriel, — la Hollande, pays essentiellement commerçant. La fusion de ces intérêts hostiles ne pouvait

s'opérer qu'au prix de nombreux sacrifices imposés aux provinces du nord. Contre les vœux de ces dernières, qui réclamaient la liberté commerciale, un système fort compliqué de douanes fut établi pour protéger l'industrie belge naissante; un vaste débouché lui fut assuré dans les colonies hollandaises, où elle ne rencontrait aucune concurrence. Les capitaux d'Amsterdam vinrent alimenter les fabriques de Gand et de Bruges. Le roi créa, en 1824, la *Société de commerce néerlandaise*, avec la mission d'encourager l'industrie nationale. Sous l'influence de cette société, dont le roi se fit le principal actionnaire, on vit se multiplier des établissemens utiles. Le port d'Anvers, où Napoléon avait creusé des bassins gigantesques, retrouva une prospérité qui rappelait ses anciens jours : il s'agrandit aux dépens de Rotterdam et d'Amsterdam. La vie et le mouvement se communiquèrent bientôt aux autres parties de la Belgique. Bruges et Gand virent renaître ces temps glorieux du xve siècle, où elles étaient les premières villes industrielles du Nord. Après quinze ans d'efforts, Guillaume, profondément versé dans la science économique, était parvenu à faire partager à son royaume, et surtout aux provinces belges, ce goût des vastes spéculations qui l'animait lui-même, et, de l'aveu des adversaires de ce prince, la Belgique n'avait jamais joui d'une prospérité plus complète que depuis sa réunion à la Hollande.

Cette prospérité provoqua malheureusement chez le roi Guillaume un excès de confiance dans l'efficacité de sa politique de fusion, et le prince qui réussissait si bien à rétablir l'industrie, à fonder l'unité matérielle des deux pays sur des avantages communs, entreprit une tâche plus ardue, celle de créer leur unité administrative et politique. Ici Guillaume se heurta contre des difficultés, contre des obstacles insurmontables. Il crut que la prospérité industrielle de la Belgique lui garantissait son attachement : il se trompait. Les peuples oublient vite les services rendus à leur industrie, à leur commerce, quand ils se croient blessés dans leurs idées et quand ils sont travaillés par l'esprit d'agitation. Le roi, de son côté, se rappelait trop volontiers peut-être que la Belgique lui avait été cédée à titre onéreux, et sans être despote, sans être porté à des mesures violentes, il fut amené par l'attitude des provinces belges à modifier promptement les dispositions conciliantes qu'il avait d'abord manifestées.

L'introduction en Belgique d'une constitution destinée dans le principe à la Hollande seule souleva déjà des réclamations. Cette introduction s'opéra d'une façon peu régulière. Les notables furent convoqués à Bruxelles pour voter l'adoption de la *loi fondamentale* (1). Sur 1323 notables qui avaient comparu, 527 votèrent pour l'adoption,

(1) C'est le nom donné à la *charte néerlandaise*.

796 contre. Placé dans l'alternative de reprendre son projet ou de l'imposer à la Belgique, le gouvernement eut recours à un singulier expédient. Il considéra comme ayant voté le projet les 289 notables qui n'étaient pas venus. A ces 289 le gouvernement joignit les 126 catholiques qui avaient rejeté le projet à cause de l'article qui proclamait la liberté des consciences. Par ce calcul commode, la loi fondamentale fut déclarée votée (1). On accorda aux provinces méridionales (2) et aux provinces septentrionales le même nombre de représentans. La deuxième chambre des états-généraux se partagea dès-lors en deux camps égaux : les représentans du nord votèrent d'ordinaire avec le gouvernement, ceux du midi votèrent systématiquement contre. Pour se former une majorité, les ministres n'avaient qu'à détacher quelques membres de la phalange belge.

Les provinces méridionales, blessées dans leur orgueil par l'application qu'on leur faisait de la charte hollandaise, trouvèrent un nouveau sujet de plainte dans un édit du roi, qui prescrivait l'emploi exclusif de la langue hollandaise dans les tribunaux. Tout Belge aspirant aux fonctions publiques était même tenu de savoir le hollandais. Cette injonction prêtait d'autant plus au blâme, qu'un des principaux griefs de la Hollande contre le régime impérial avait été précisément une mesure analogue à celle de l'emploi forcé de la langue néerlandaise dans tous les actes publics. Diverses circonstances devaient concourir d'ailleurs à entraver en Belgique l'exécution de l'édit royal. Le flamand, qui ressemble au hollandais au point que les deux idiomes forment presque une seule et même langue, avait cessé d'être parlé par les classes élevées, et ne s'était conservé que dans les classes inférieures des deux Flandres.

Dans la distribution des emplois publics, le gouvernement hollandais ne se montra guère plus adroit; il favorisa ouvertement les Hollandais au détriment des Belges. La statistique des fonctionnaires du gouvernement que la presse flamande publia en 1829 devint une arme redoutable contre l'autorité du roi Guillaume; mais une faute plus grave encore que les précédentes devait rendre toute conciliation impossible entre les Hollandais et les patriotes belges. Le roi s'attaqua imprudemment à la question de l'enseignement, et s'attira l'hostilité du clergé belge. L'enseignement supérieur hollandais jouit d'une an-

(1) Le règne de Guillaume Ier a été fécond en interprétations de ce genre. On se rappelle avec quelle ingénieuse subtilité le gouvernement néerlandais commentait l'article 109 du traité de Vienne pour en tirer un sens qui lui permît d'interdire à la navigation allemande la sortie du Rhin. C'est aussi par un semblable abus d'interprétation que la couronne s'était approprié pendant quelques années la disposition exclusive des revenus coloniaux.

(2) On désignait ainsi les provinces belges.

cienne réputation bien établie. De savans rapports l'ont fait connaître en France (1). Le gouvernement voulait étendre à la Belgique les bienfaits de ce système si libéral. Il appela à grands frais des contrées voisines des professeurs illustrés dans toutes les branches de la science, et il fonda les trois universités de Louvain, de Gand et de Liége; mais il heurta de front le clergé et provoqua sa résistance. Ce fut à l'occasion de l'érection d'un collége philosophique à Louvain, créé par décrets du 14 juin et du 11 juillet 1825, que la lutte commença. Le clergé vit d'un mauvais œil ce renouvellement d'une pensée de Joseph II, l'élève et l'ami des philosophes du XVIIIe siècle. L'empereur d'Allemagne avait, trente-cinq ans auparavant, supprimé les séminaires des évêques en les remplaçant par un séminaire général. Guillaume, roi protestant, reprenait cette voie dangereuse. En imposant la fréquentation de son collége philosophique, inauguré dans la même salle où l'avait été le séminaire général, aux jeunes gens qui se destinaient à la carrière cléricale, il froissait cruellement les évêques, qui, malgré trente-cinq ans de révolutions, n'avaient perdu en Belgique ni leur position, ni leur influence, ni leurs prétentions. Il s'engageait en même temps sur le terrain brûlant de l'antagonisme religieux des deux pays. Depuis le XVIe siècle, la Hollande avait été un des ardens foyers du protestantisme. La haine à la fois nationale et religieuse de Philippe II, Espagnol et catholique, avait amené l'émancipation des provinces-unies. Plus tard, la foi protestante avait, il est vrai, divisé les réformés néerlandais et les avait partagés en nombreuses sectes; mais toutes ces sectes se réunissaient dans une même pensée, une même haine contre le catholicisme, l'ennemi commun. En Belgique, au contraire, comme sous Philippe II, toute la nation était restée catholique, et un soulèvement général avait accueilli les réformes tentées par l'héritier de Marie-Thérèse. Guillaume avait compris si bien cette dangereuse différence, qu'il avait proclamé le premier dans la loi fondamentale l'égalité des deux religions. Malheureusement, après avoir à grand'peine calmé l'agitation provoquée par les anathèmes de l'évêque de Gand, Maurice de Broglie, qui foudroyait cette tolérance de la constitution, il rouvrait lui-même la porte aux luttes religieuses par la création de son collége philosophique. Le clergé ne lui pardonna pas. Il se crut attaqué dans ses prérogatives, et il considéra le nouveau roi des Pays-Bas comme un ennemi dangereux de l'église romaine. Vainement Guillaume s'efforça plus tard de le rattacher à ses intérêts, en négociant avec la cour de Rome le concordat de 1827. Les évêques acceptèrent le concordat, mais ils se souvinrent de l'outrage.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1837, *Visite à l'université d'Utrecht*, par M. Victor Cousin.

A partir de ce moment, les deux grands partis qui déjà divisaient la Belgique, les catholiques et les libéraux, se donnèrent publiquement la main contre le roi. L'union fut cimentée à Liége à l'occasion d'un procès de presse intenté au journaliste de Potter. Les deux partis se firent des concessions réciproques : le clergé travailla en faveur des pétitions radicales; les libéraux devinrent les champions de la liberté de l'enseignement et de la séparation de l'église et de l'état. Le roi Guillaume eût-il pu prévenir cette coalition redoutable, soit en s'appuyant sur les libéraux contre le clergé, soit en soutenant le clergé contre les libéraux? c'est ce qu'il est assez difficile de décider. En se livrant exclusivement à l'un ou à l'autre parti, Guillaume eût été placé dans la double alternative d'abandonner entièrement l'enseignement de la jeunesse au clergé et de se faire l'instrument de tous ses vœux, ou de redresser tous les griefs des libéraux, et d'ouvrir ainsi la brèche à la fraction révolutionnaire. Les hommes qui composaient cette minorité du parti libéral se seraient emparés de chaque concession pour en demander de nouvelles. L'alliance des libéraux était donc dangereuse, l'alliance des catholiques ne l'était pas moins. Guillaume ne pouvait se lier avec le clergé sans soulever en Hollande les vieilles clameurs contre les papistes (*de Roomsche*). En satisfaisant toutefois aux exigences de l'un des deux partis, il eût réussi peut-être à contenir l'autre; il eût retardé au moins la coalition que les catholiques et les libéraux, tour à tour trompés dans leurs espérances, formèrent pour le renverser.

Le redressement des griefs nombreux que le souverain hollandais avait accumulés en Belgique devint la bannière sous laquelle l'*union catholique-libérale* commença à agiter les masses. Le rejet par les états-généraux de la proposition de M. de Brouckère, tendant à l'abrogation de l'arrêté de 1815 sur la presse, et l'acquittement des cinq accusés pour délits de presse — de Potter, Ducpetiaux, Claes, Jottrand et Coché-Mommers, — furent le signal des pétitions. Soixante-dix mille pétitionnaires, dont les deux tiers (quarante-cinq mille) furent fournis par les Flandres, où le clergé est tout-puissant, réclamèrent la liberté de la presse, de l'enseignement, et la responsabilité ministérielle. Les états-généraux votèrent le renvoi des pétitions au gouvernement et appuyèrent plusieurs des points demandés. Cette concession encouragea l'opposition des journaux. Dans les deux camps, on vit surgir partout de nouvelles feuilles, les unes ministérielles, les autres opposantes. Plus de trente procès furent intentés aux journaux libéraux. En même temps que le gouvernement combattait les fureurs de la presse, il se rapprocha du clergé. Il remplit les siéges vacans des évêchés de Gand, de Namur et de Tournay, et modifia les décrets relatifs à ce collége philosophique de Louvain qui avait provoqué tant d'orages.

La situation était devenue assez grave pour que le roi sentît le be-

soin d'observer par lui-même l'état des esprits; il entreprit donc un voyage dans les provinces méridionales. C'est grace à ce voyage que les élections pour le renouvellement partiel des états-généraux furent favorables à la cause ministérielle. Le 11 octobre 1829, Guillaume ouvrit la session par un discours conçu dans un esprit conciliant et modéré; mais l'agitation avait pris les devans, et le *pétitionnement*, après une courte trêve, avait recommencé. Quatre cent mille pétitionnaires vinrent de nouveau frapper aux portes des états-généraux : les Flandres, qui comptaient à peine le tiers de la population belge, apportaient de nouveau leur formidable contingent des deux tiers des signatures. O'Connell organisait à cette époque (1829) en Irlande l'agitation en faveur de l'émancipation catholique et du rappel de l'union. L'agitation belge se modela sur le *repeal* irlandais; elle forma sur une vaste échelle des associations constitutionnelles qui reçurent pour mot de ralliement la *séparation administrative*. Elle fit paraître dans dix-sept journaux simultanément le projet d'une rente *belge :* cette rente devait servir à indemniser les membres des états-généraux qui, à cause de leur opposition, viendraient à être privés de leurs emplois rétribués. Du fond de la prison où il se trouvait détenu de nouveau, de Potter proposa la création d'une vaste caisse nationale, espèce d'assurance mutuelle contre tous les actes du gouvernement qui frapperaient des membres confédérés. On entendait les mêmes cris s'élever en Belgique et en Irlande contre la suprématie protestante. Combien pourtant le sort de ces deux contrées se ressemblait peu! L'Irlande était traitée depuis deux siècles en pays conquis, appauvri par l'absentéisme, rongé par la famine; la Belgique, heureuse et florissante comme elle ne l'avait jamais été, se voyait enrichie par un roi dont elle pouvait attendre, en renonçant aux voies révolutionnaires, le redressement de tous ses griefs.

Le gouvernement hollandais sévit contre l'agitation avec une énergie nouvelle. Un message royal, après avoir énuméré les nombreux bienfaits, les intentions honnêtes de Guillaume Ier, signala aux états-généraux les licences de la presse. M. van Maanen, ministre de la justice, invita par une circulaire les avocats-généraux, les directeurs de police et les fonctionnaires de l'ordre administratif à adhérer à ce message et à redoubler d'activité. Un grand nombre de bourgmestres et d'assesseurs furent destitués. La haute-cour de justice fut transférée de Bruxelles à La Haye. En même temps, le roi fit une dernière avance aux partis : l'usage de la langue néerlandaise dans les tribunaux et la fréquentation du collége philosophique furent rendus facultatifs; mais cette concession était insuffisante. Frappée dans la presse, l'*union* s'agita dans l'ombre, et prépara, par les voies auxquelles elle avait donné le nom d'*irlandisme*, un vaste complot dont le but était, avec le ren-

versement de la monarchie, l'avénement de la république fédérative des provinces méridionales.

Ce fut dans cette situation que la nouvelle des événemens de juillet vint surprendre les partis. Le clergé redoutait qu'une révolution ne jetât la Belgique dans les bras de la France, insurgée contre la congrégation et les jésuites. Le parti patriote ou libéral, qui rêvait une république fédérative, vit d'un mauvais œil l'établissement de la monarchie de juillet. Les chefs des partis interrompirent leurs menées; mais il était trop tard : les masses, qu'ils avaient agitées, travaillées par des émissaires venus de Paris, commencèrent à se remuer. Le jour anniversaire de la naissance du roi, le 26 août 1830, vit éclater à Bruxelles une insurrection dont les détails et les résultats sont trop connus pour que nous ayons à les exposer ici. On sait quelle fut la noble et loyale conduite du prince d'Orange dans ces difficiles circonstances. Il se rendit seul au milieu de la ville insurgée, et obtint des autorités de la ville des propositions qu'il se hâta de porter à La Haye; mais, pendant son voyage, pendant les hésitations des états-généraux, appelés à délibérer sur les propositions de Bruxelles, l'insurrection, un moment apaisée, se réveillait dans cette ville avec plus de force. Les troupes hollandaises, commandées par le prince Frédéric, qui dans cette circonstance montra une indécision fâcheuse, se retiraient après une lutte sanglante contre les volontaires belges. En allant à Londres pour invoquer l'intervention des puissances signataires des traités de 1815, le prince d'Orange proclamait à Anvers d'importantes concessions qu'on désavouait plus tard à La Haye. A peine aussi quittait-il Anvers, que le général Chassé lançait des bombes sur la ville, et précipitait par son impatience belliqueuse le dénoûment du drame. Les boulets hollandais qui tombèrent dans la riche cité flamande brisèrent du même coup le sceptre et la couronne de la maison de Nassau-Orange, et le congrès national, convoqué à Bruxelles, prononça l'exclusion à perpétuité de tous ses membres.

Le bombardement d'Anvers avait paru d'autant plus odieux aux Belges, qu'ils l'imputaient à une rancune commerciale : c'était Rotterdam, c'était Amsterdam qui brûlaient les riches entrepôts de la reine des Flandres et se vengeaient de sa prospérité de quinze ans. Aujourd'hui la trace des bombes est effacée, les maisons d'Anvers ont réparé le sanglant sillon creusé par les obus du général Chassé; mais le démembrement du royaume des Pays-Bas a porté à la ville flamande le coup le plus terrible. Rotterdam et Amsterdam se sont relevées à ses dépens : les rues d'Anvers sont tristes et désertes, les chantiers sont inoccupés, le port est sans vie et sans mouvement. Les étrangers n'y viennent plus que pour admirer les merveilles de l'art flamand, les belles toiles de Rubens et la masse imposante de la cathédrale, dont la

flèche apparaissait comme un phare aux navires qui arrivaient en Europe, chargés des riches cargaisons de Java. Devant le morne aspect d'Anvers, l'esprit se reporte involontairement à une autre ville, comme elle reine jadis et comme elle déchue. Nous voulons parler de Venise. A côté de l'ancienne reine de l'Adriatique s'élève Trieste, qui lui a enlevé cette couronne dont elle était si fière; c'est dans Trieste que le gouvernement autrichien a transporté la splendeur de la ville des doges. Le gouvernement néerlandais avait été plus généreux pour Anvers; il avait fait renaître et maintenu pendant quinze ans dans la ville flamande, au préjudice de Rotterdam et d'Amsterdam, une prospérité dont cette grande cité avait perdu le souvenir. C'est là, pour Guillaume Ier, un titre de gloire que les torts de son gouvernement vis-à-vis des provinces belges n'auraient pas dû leur faire oublier.

II. — LE ROYAUME DES PAYS-BAS APRÈS LA RÉVOLUTION BELGE. — CRISE FINANCIÈRE.

Après les événemens de Bruxelles, le roi Guillaume avait le choix entre trois politiques. Il pouvait, en faisant droit aux griefs des provinces méridionales, chercher à y calmer les esprits; il pouvait, en reconnaissant l'indépendance belge comme un fait accompli, essayer d'en retirer le plus d'avantages possibles; il pouvait enfin refuser toute espèce de concession, et tenter de ramener par la force les populations insoumises. Le pays s'était prononcé successivement en faveur du premier et du second parti; Guillaume s'arrêta au dernier.

La Hollande se réjouissait de voir enfin se briser cette alliance forcée, cette union factice, gênante pour les deux pays, mais surtout pour le royaume néerlandais, qui avait été constamment réduit à négliger ses propres intérêts. Amsterdam et Rotterdam voyaient avec satisfaction se relever les barrières qui avaient tenu l'Escaut fermé pendant cent cinquante ans. On entendait dire souvent dans ces villes qu'à ce prix Amsterdam seule déposerait volontiers cent millions de florins sur l'autel de la patrie. Il s'agissait cependant de s'entendre avec l'Europe sur la conduite à tenir dans une question qui intéressait si directement son équilibre. Le prince d'Orange, nous l'avons dit, s'était rendu à Londres, pour y consulter les quatre puissances signataires des traités de 1815. Dès ses premiers pas, il y rencontra des dispositions peu favorables.

La première en 1815, l'Angleterre avait mis en avant l'idée du royaume-uni des Pays-Bas, dans l'intention d'en faire une tête de pont sur le continent, un entrepôt des marchandises britanniques; mais elle avait changé brusquement de politique lorsque l'industrie belge, alimentée par les capitaux hollandais, appuyée sur les vastes opérations de la *Société de commerce,* en était venue à lui causer plus d'alarmes encore que jadis le commerce hollandais lui-même. Elle travailla donc

à défaire ce royaume avec la même ardeur qu'elle avait apportée à le fonder. Le cabinet de Londres unit sa politique à la politique française pour détruire l'œuvre de 1815. Les cours du Nord se montrèrent disposées à oublier les justes, les légitimes réclamations du roi de Hollande, afin d'avoir les mains plus libres dans leurs propres affaires. La conférence de Londres, après avoir imposé un armistice au roi, prononça, le 20 septembre, le démembrement du royaume des Pays-Bas, et posa, les 20 et 27 janvier 1831, les préliminaires des dix-huit articles.

Les travaux de la conférence et la longue résistance du roi de Hollande aux protocoles de Londres sont des faits connus, sur lesquels nous n'avons point à insister. Le roi protesta contre les préliminaires de la séparation; le congrès belge les accepta. Le prince d'Orange fit alors la glorieuse campagne du mois d'août et prit sur les bords de la Sambre une éclatante revanche sur le prince qui avait été deux fois son rival (1). Après cette campagne, les fameux vingt-quatre articles vinrent remplacer les préliminaires de janvier : ils partagèrent entre la Belgique et la Hollande le Limbourg, le Luxembourg, qui, en 1815, avait été adjugé au roi Guillaume en échange de ses principautés héréditaires de Dietz, Dillenbourg, Siegen et Hadamar, et mirent à la charge de la Belgique un tiers de la dette commune. Le roi résista : il invoqua la foi des traités. Il espérait que la complication des affaires générales lui fournirait une occasion favorable pour ressaisir les provinces belges, où il avait conservé un nombreux parti. Les souffrances de Gand, de Bruges, de Verviers, d'Anvers, les émeutes dont ces villes furent le fréquent théâtre, la décadence rapide de leur industrie, de leur commerce, naguère si prospères, attestaient la puissance du parti orangiste en Belgique. Guillaume, en résistant aux protocoles de Londres, avait donc pour lui son bon droit, la situation incertaine de l'Europe, le grand nombre des intérêts qui avaient été atteints par la révolution; mais il se trompa dans ses prévisions : la paix générale fut maintenue, grace à la sagesse du roi Louis-Philippe, et, comme si elle avait choisi la malheureuse Hollande pour lui faire subir tous les fléaux de la révolution réprimée ailleurs, la conférence adopta contre elle des mesures coercitives et énergiques. Une armée française prit la citadelle d'Anvers, une flotte anglaise bloqua l'Escaut. La conférence assura à la Belgique les avantages du *statu quo*, l'intégrité territoriale du Luxembourg et du Limbourg, le non-paiement de huit millions et demi d'arrérages, la libre navigation de l'Escaut.

Ce dernier point fut capital pour la Hollande : c'était par l'article 9 surtout que le gouvernement néerlandais motivait sa longue résistance

(1) En 1821, le prince Léopold avait obtenu la main de la princesse d'Angleterre Charlotte, dont le prince d'Orange avait refusé les conditions, et il venait d'obtenir la couronne que celui-ci avait ambitionnée.

au traité du 31 novembre. Il faut remarquer en passant le courage, le dévouement que la Hollande avait apportés depuis tant d'années dans la défense d'une cause qui, après tout, loin d'être nationale, n'était que celle de son roi, et lui imposait des sacrifices sans nombre. Cette admirable patience était enfin à bout. Le pays succombait sous le fardeau d'un état armé hors de toute proportion avec ses ressources; les impôts atteignaient un taux inoui, chaque année grossissait le chiffre de la dette publique, les pertes du commerce étaient immenses, et cependant la nation ignorait encore l'étendue des sacrifices que le gouvernement lui préparait à son insu. Ce qu'elle savait de ses pertes l'avertissait trop clairement des dangers qu'entraînait pour elle la prolongation d'un si triste état de choses. Elle reprochait aux états-généraux l'adhésion qu'ils accordaient avec une imprudente facilité aux demandes du gouvernement; on allait jusqu'à accuser les députés néerlandais de toucher les dividendes de la dette belge, toujours votés par eux. Les états-généraux, sous l'impression de ces reproches, commençaient dès 1835 à témoigner de la résistance; ils insistaient sur la nécessité de reprendre à Londres les conférences interrompues depuis plusieurs années, malgré les allégations du gouvernement, qui s'efforçait de démontrer que cette interruption ne provenait pas de son fait. A la session de 1837, les députés ne votèrent plus les impôts qu'à la condition expresse que le gouvernement donnerait une solution pacifique à une situation devenue intolérable.

Le roi se vit enfin contraint de céder et de renoncer à un système suivi depuis huit ans avec une incontestable habileté : il reprit les négociations en faisant proposer à la conférence un arrangement provisoire, analogue à celui qu'elle avait offert elle-même en 1834. Cet arrangement devait avoir pour résultat de faire exécuter les clauses stipulées par les vingt-quatre articles, sans lier les deux parties engagées et sans préjudicier à leurs droits respectifs. La proposition, malgré les efforts du gouvernement auprès de la conférence, fut à peine écoutée par la Russie. La Prusse et l'Autriche répondirent qu'avant tout la question du Luxembourg devait être résolue en faveur de la diète allemande; enfin la conférence déclara qu'elle ne pouvait accepter une pareille proposition, son intention étant de fonder un état de choses définitif et non provisoire. De guerre lasse, le roi, abandonné par les états-généraux, qui refusèrent de se prêter à la reprise d'une campagne de dix jours, abandonné par les cours du Nord, cédant aux conseils du roi de Prusse, son beau-frère, se résigna et fit présenter à Londres une note qui contenait l'acceptation pure et simple des vingt-quatre articles. « Le roi, est-il dit dans cette note, constamment trompé dans son juste espoir d'obtenir de meilleures conditions pour ses sujets par la voie des négociations, s'est convaincu qu'il leur devait cette

preuve unique de sa sollicitude constante pour leur bien-être, par une acceptation pleine et entière des conditions de séparation que les cinq puissances avaient déclarées définitives et immuables. » Le ministre des affaires étrangères, en présentant aux états-généraux le rapport sur l'acceptation du traité, le terminait dans les termes suivans : « La postérité ne se trompera pas sur le véritable caractère des événemens dont les effets ont ébranlé si profondément les Pays-Bas et l'équilibre européen. Ils portent le cachet funeste d'une politique dénuée de principes, et ils présagent les catastrophes qui les ont suivis. »

On touchait au dernier acte de ce long drame qu'avait rempli la lutte obstinée du gouvernement hollandais contre la diplomatie de l'Europe. Aussitôt après la réception de la note du 14 mars, plusieurs membres de la conférence voulurent procéder à la signature du traité avec les plénipotentiaires néerlandais, en réservant seulement les articles relatifs à l'indemnité territoriale de la diète allemande; mais la Belgique réclama. Diverses circonstances survinrent alors et retardèrent la reprise des conférences jusqu'au mois de juillet 1838. Ce délai fut fatal à la Hollande. L'acceptation de Guillaume avait tiré la Belgique de cet heureux *statu quo* dont insensiblement elle avait oublié le caractère provisoire. La Belgique s'était habituée à la jouissance intégrale du Luxembourg et du Limbourg, à l'absence de tout péage sur l'Escaut, au non-paiement des arrérages qui avaient été mis à sa charge. Elle réclamait donc à la fois contre les stipulations territoriales et financières du traité; elle insistait sur ce qu'avait de pénible pour elle la nécessité de se séparer de ses frères du Luxembourg et du Limbourg après tant d'années d'existence commune; elle faisait valoir les calculs erronés qui avaient servi de base à la partie de la dette mise à sa charge, l'énormité des sacrifices que l'état armé lui avait imposés. Ses réclamations étaient sans fondement : à quel titre pouvait-on arracher à la Hollande des territoires qui ne lui avaient été concédés qu'en échange d'autres possédés anciennement? Les sacrifices n'avaient-ils pas été bien plus considérables du côté de la Hollande, sur laquelle était retombé le fardeau entier de l'état de guerre, tandis que la Belgique, protégée par les armées de la France et les flottes de l'Angleterre, avait trouvé de larges compensations dans les revenus qu'elle retirait des territoires occupés provisoirement, dans la libre navigation des eaux hollandaises, dans le non-paiement de ses arrérages? La résistance du roi Guillaume avait-elle été illégitime? L'Angleterre n'aurait-elle pas résisté également à une révolte de l'Irlande? La Russie venait de châtier la Pologne soulevée; l'Autriche avait prévenu de même l'insurrection du Milanais frémissant sous le souffle du carbonarisme. La Belgique ne devait-elle pas, sinon le prix de son indépendance, au moins sa part de l'ancienne dette commune? Mais la

Belgique s'était habituée à se voir traitée avec faveur par la conférence; elle prit une attitude belliqueuse et fut soutenue par le cabinet français. La Hollande en fut alors à se demander de qui elle avait le plus à se plaindre, ou du cabinet des Tuileries, qui, dans la question belge, s'écartait de son système de justice, de modération habituelle, ou de l'opposition française, qui s'était emparée de la question belge pour la dénaturer, comme la question grecque et comme tant d'autres.

La conférence de Londres ne pouvait revenir sur les clauses territoriales du traité du 15 novembre sans le remettre de nouveau en question; mais elle consentait à une révision des clauses financières. Elle avait à se décider entre trois voies distinctes : elle pouvait maintenir le chiffre précédemment arrêté d'un tiers de la dette commune, non-seulement comme la représentation de l'ancienne dette des gouvernemens autrichien, français, néerlandais, mais encore comme la juste part des charges d'une communauté de quinze ans dont la Belgique avait retiré de nombreux bénéfices; ou bien, en rejetant le chiffre déjà arrêté, elle devait procéder à une révision complète des rapports financiers bien compliqués des deux pays pour arriver à fixer la part de chacun, tant au moment de la réunion qu'au moment de la séparation. La conférence ne fit ni l'un ni l'autre. La volonté de la France et de l'Angleterre fit écarter l'ancienne base et prévaloir par voie de transaction un chiffre moyen. Dans sa séance du 18 octobre 1838, les plénipotentiaires, réunis à Londres, rejetèrent le système d'une révision complète de la dette, et adoptèrent celui d'une compensation réciproque; ils fixèrent la part de la Belgique à la somme de 5 millions de florins en l'exonérant des arrérages échus, qui s'élevaient au chiffre total de 64 millions et demi; ils décidèrent aussi qu'aucune modification ne serait admise dans les stipulations territoriales. Ces résolutions furent aussitôt notifiées à Bruxelles et à La Haye. Le roi Guillaume avait accepté le traité dans sa rédaction primitive : il pouvait le refuser dans sa rédaction nouvelle. La conférence, dans cette prévision, signifiait à son plénipotentiaire, M. Dedel, qu'en cas de refus du cabinet de La Haye, elle veillerait au maintien de la paix matérielle entre les deux pays; elle parlait un langage encore plus menaçant à M. van de Weyer. Contre l'attente générale, le roi envoya, dès le 4 février 1839, à ses plénipotentiaires de Londres l'ordre de signer le traité. L'agitation qui régnait alors en Belgique lui faisait peut-être espérer que les clauses en seraient rejetées par les chambres belges; mais le contraire arriva, le parlement belge accepta le traité les 19 et 26 mars 1839. Guillaume se vit dès-lors dans l'impossibilité d'opposer une plus longue résistance à la volonté des cinq puissances, et la question soulevée par les événemens de 1830 à Bruxelles se trouva résolue après un débat diplomatique de près de dix ans.

Si nous avons raconté avec quelque détail ce long débat et les événemens qui l'ont précédé, c'est qu'il contient l'origine de la crise financière dont l'heureux dénoûment a préparé la situation actuelle en Hollande. Les sacrifices de ce royaume, nécessités par les lenteurs de la diplomatie européenne, avaient été considérables. Après avoir accueilli avec enthousiasme la nouvelle de l'acceptation du traité de Londres par le roi, le pays ne put se défendre d'un sentiment pénible. Le moment était venu de faire le bilan des années qui s'étaient écoulées depuis 1830. Que devenait l'indemnité du Cap et des colonies gardées par l'Angleterre? Où était l'indemnité de la dette énorme dont le pays s'était chargé? Il perdait pour toujours 64 millions de florins que pendant huit ans il avait continué à payer pour le compte belge. Il fallait reporter au grand-livre 3,400,000 florins de rentes annuelles, dont le trésor belge venait d'être exonéré par la conférence. L'état de guerre avait augmenté les dépenses ordinaires, d'après les estimations les moins élevées, de 15 millions par an, ou d'un ensemble de 120 millions de florins. Ajoutez les pertes qu'avaient occasionnées au commerce les mesures coercitives de l'année 1832, et enfin toutes celles que lui avaient imposées ces armemens prodigieux, dont il avait entrevu trop tardivement la réduction, bien des fois annoncée et toujours ajournée.

Tels n'étaient pas toutefois les seuls sacrifices que cette position avait commandés au pays; il en existait d'autres, secrets, cachés, qui avaient échappé au contrôle des états-généraux et à la connaissance du public. Depuis 1830, l'administration financière avait marché dans une voie funeste. Cependant les états-généraux étaient peu à peu devenus sévères pour elle; l'annonce de nouveaux projets de crédit à l'ouverture de la session de 1838 n'avait été accueillie qu'avec une répugnance marquée. Cette fois encore, le gouvernement avait triomphé des résistances parlementaires. La demande des crédits avait été accompagnée d'une communication officieuse qui garantissait l'adhésion du roi aux vingt-quatre articles. Les états avaient aussitôt voté rapidement les crédits extraordinaires pour l'armée et la flotte; mais, à la surprise générale, ils avaient rejeté le projet d'une émission de 60 millions de rentes destinés à couvrir de grands travaux publics. Ils répondaient que le moment de ces grands travaux ne leur paraissait pas encore venu. La session suivante, celle de 1839 à 1840, eut un caractère plus sérieux. Les questions soumises à la conférence de Londres étaient définitivement tranchées. Il s'agissait d'adopter une politique appropriée à la situation nouvelle qui était faite à la Hollande. Ce fut alors qu'une soudaine lumière fut jetée sur des germes de ruine qu'il était impossible désormais de dissimuler.

Le discours du trône, après les assurances ordinaires sur l'état satisfaisant du pays, sur la prospérité croissante des colonies, sur le main-

tien du crédit public, annonçait l'intention de procéder aux changemens rendus nécessaires dans la constitution par le démembrement du royaume. Il contenait aussi un passage relatif à certaines mesures financières qu'on se proposait d'appliquer aux produits des possessions transatlantiques. La présentation d'un budget qui ne contenait aucune des réductions que le rétablissement de la paix avait fait espérer, la demande d'un nouvel emprunt de 222 millions sur les produits des Indes, causèrent bientôt l'impression la plus défavorable. Ce qui augmenta l'irritation, ce fut l'aveu fait par le ministre des finances que l'équilibre entre les dépenses et les recettes était rompu, et que, pour éviter de graves périls, il était urgent de négocier un emprunt de 222 millions pour opérer certains remboursemens à la charge du département des colonies. On cherchait en vain d'ailleurs dans les projets présentés quelques détails sur les opérations de la caisse d'amortissement (*Syndicat*). Peu à peu s'élevèrent dans les esprits des doutes que les premières délibérations des états vinrent brusquement changer en certitudes.

C'est la seconde chambre qui eut le triste honneur de mettre le doigt sur la plaie. Dans les délibérations des bureaux, elle constata qu'il résultait des propositions du gouvernement que le trésor devait 80 millions à la *Société de commerce*, que la caisse d'amortissement avait besoin d'une rente annuelle de 8 millions pour faire face à ses engagemens, que cette rente de 8 millions correspondait à un capital de 160 millions, lesquels, réunis aux 80 millions dus à la *Société de commerce*, représentaient un capital de 240 millions dépensés par le gouvernement sans autorisation; que cette manière d'agir était contraire à la loi fondamentale et rendait illusoire le contrôle de la chambre. Le voile était enfin déchiré. Après dix ans de confiance illimitée dans le gouvernement, il demeurait manifeste aux regards de tous qu'une fausse voie avait été suivie dans la question des deniers publics.

C'était le régime des colonies qui avait permis au gouvernement de prolonger cet état de choses qui menaçait d'aboutir à une catastrophe. On connaît aujourd'hui la prospérité merveilleuse de l'île de Java. Java fut encore une des grandes créations du génie commercial de Guillaume Ier. Il fit de la *Société de commerce* le levier de la production coloniale de cette île, où il envoya le général van den Bosch. Sous son administration intelligente, la production de Java se développa dans des proportions inouies : elle avait plus que doublé depuis 1825 jusqu'en 1835, quadruplé en 1845. Ce progrès si rapide profitait tout entier au gouvernement, qui faisait transporter et vendre les produits de Java par la compagnie générale aux grands marchés de printemps et d'automne à Rotterdam et à Amsterdam. Les bénéfices énormes de ces ventes entraient ensuite dans les caisses du trésor. C'étaient ces belles recettes

qui étaient venues au secours de la métropole obérée. Toutefois, malgré leur progression croissante, elles ne pouvaient suffire aux besoins extraordinaires créés depuis 1830. Le déficit avait alors été comblé par des voies artificielles; on empruntait, on engageait les recettes présentes et futures des colonies pour se procurer des centaines de millions et les soustraire au contrôle des états-généraux.

On se demandera peut-être comment de pareils abus purent s'établir. La constitution elle-même les favorisait. Il existait dans la constitution un article, l'article 60, qui avait attribué *exclusivement* au roi l'*administration suprême des colonies et possessions de l'état dans les autres parties du monde.* Le gouvernement profitait de cet article pour soustraire les colonies à toute espèce de contrôle du pouvoir législatif, pour les monopoliser à son profit, et cette appropriation s'était faite d'abord sans difficulté, sans aucune réclamation des états-généraux. On considérait comme une charge pour le trésor ces colonies, qui, sous la main puissante de Guillaume, allaient rendre la prospérité à la métropole et faire l'objet des éternels regrets de l'industrie belge.

Pour défrayer les dépenses de l'état armé, le gouvernement ajoutait aux recettes des colonies plusieurs opérations que l'institution du *Syndicat* (caisse d'amortissement) dut couvrir d'un voile mystérieux. C'est à l'aide de cette caisse, de nombreuses avances faites par la *Société de commerce,* d'emprunts contractés à la charge des colonies, qu'il se créait des ressources qu'aux yeux du pays la prospérité croissante de Java paraissait seule justifier. Après avoir épuisé toutes les voies pour se procurer des fonds, il fallut enfin avouer la triste réalité. Toutes les caisses de l'état étaient vides, le trésor était en déficit : le gouvernement avait contracté un emprunt pour des travaux publics et employé les fonds à des destinations étrangères; il n'avait même pas craint, pour faire face à ses dépenses illégales, de porter la main à des fonds qui lui avaient été donnés en dépôt; en un mot, il était manifeste que le budget officiel, depuis dix ans, avait été inexact, et les chiffres qui le composaient groupés à dessein.

Cette terrible situation a trouvé dans les principaux publicistes de la Hollande de fidèles historiens et de sévères appréciateurs. « La couronne, remarque à ce propos M. Thorbecke (1), aujourd'hui ministre, s'appropria les colonies, que long-temps on avait considérées comme dépendant du domaine public... Le gouvernement avait déjà recouru au pouvoir législatif pour contracter des emprunts à la charge des colonies, sous la garantie de l'état. Les dépenses extraordinaires, devenues nécessaires depuis 1830, et la prospérité merveilleuse de nos possessions de l'Inde furent la cause de nouveaux engagemens conclus entre

(1) *Observations sur la Constitution néerlandaise,* tome Ier, p. 134 et suivantes.

le trésor du pays et l'administration coloniale. De temps à autre, le roi faisait présent au budget de quelques faibles restes des recettes de l'Inde. D'un autre côté, les chambres votèrent au profit de l'état en Europe, mais en réalité à la charge des colonies, des emprunts s'élevant à des centaines de millions, auxquels le trésor du pays servait de garantie. Ainsi on recourait au pouvoir législatif, quoique contrairement au système suivi jusqu'alors, pour appliquer les recettes des Indes présentes et futures au service des emprunts contractés par le pays, sans que toutefois on eût accordé aux états-généraux la faculté de jeter un coup d'œil sur les finances des colonies : on ne voulait pas mettre en lumière ce fait, que les états étaient exclus de toute coopération régulière à l'organisation coloniale, et réduits à prendre simplement connaissance de l'état des revenus coloniaux. »

Dans un curieux écrit sur les *Finances néerlandaises,* un autre écrivain (1) faisait, au sujet de la crise financière de 1839, les réflexions suivantes : « Quel est le patriote qui ne serait effrayé en contemplant le long tableau de la mauvaise administration qui a chargé la petite nation néerlandaise de ces centaines de millions dont les intérêts dévorent chaque année les fruits du travail national? Cette situation funeste, qui est venue nous surprendre au milieu de la paix et de la prospérité, n'a pas été le résultat de ces désastres extraordinaires qui anéantissent les peuples sans leur faute : elle a été amenée par l'incapacité et la perversité réunies... Si nous voulons échapper à la ruine à laquelle nous touchons de si près, il faut absolument que nous ne nous fassions pas illusion sur le système suivi jusqu'à présent par le gouvernement. Lors de la renaissance de notre indépendance, le montant de notre dette avait été réduit au tiers. Les rentes s'élevaient alors à 13 millions de flor. La riche et industrieuse Belgique fut réunie à nous; que ne pouvait-on pas attendre des finances d'un pareil état? Quelques désastres imprévus exigèrent à la vérité des dépenses extraordinaires, mais pas au-dessus de nos forces, et le gouvernement, avec de l'ordre et de l'économie, aurait pu, dans l'espace de quinze ans, sinon éteindre entièrement, au moins diminuer la dette de moitié. Si la Belgique s'était alors séparée de nous, les intérêts des deux pays auraient pu être réglés facilement. Si les ressources de la fidèle nation néerlandaise n'avaient pas été dissipées pour des intérêts personnels, nous nous trouverions aujourd'hui chargés d'une dette peu considérable, en possession de nos riches colonies et dans un état de complète prospérité nationale. »

La Hollande entière frémit. Elle avait cru aux merveilles de l'Orient,

(1) M. Ackersdyck, professeur d'économie politique à Utrecht, un des économistes les plus distingués des Pays-Bas. Il a été chargé par le gouvernement de fréquentes missions scientifiques à l'étranger.

aux ressources inépuisables fournies par Java, et se vit tout à coup à la veille d'une banqueroute. Les états-généraux ne purent résister à ce cri d'indignation générale qui parcourut le pays comme un frisson électrique. Pour la première fois, ils osèrent montrer une résistance énergique aux demandes du gouvernement. Ils insistaient sur la suppression de la caisse *syndicale*, sur une réorganisation de la cour des comptes, sur une révision de la loi fondamentale. Le gouvernement, pour vaincre leur résistance, promit tout; il promit la suppression de la caisse syndicale, qui, disait-il, ne répondait plus à sa destination depuis la séparation d'avec la Belgique. Le général van den Bosch, ministre des colonies, déclara que la prospérité des colonies, auxquelles il avait consacré quarante ans de sa vie, dépendait des emprunts demandés; que, si la chambre les refusait, elle détruirait toutes les créations du travail le plus persévérant, et qu'il ne lui resterait plus alors qu'à donner sa démission. Les efforts du ministère furent inutiles. Le projet d'emprunt fut rejeté après une discussion orageuse (20 décembre 1839). Ce vote devait entraîner nécessairement le rejet des autres parties du budget présenté par le gouvernement. Le ministère cependant, loin de retirer le budget, le maintint dans toutes ses parties, mettant seulement à la place de l'emprunt proposé précédemment un autre emprunt de 31 millions. Ce projet fut rejeté, après une courte délibération, dans la séance du 31 décembre 1839 à l'unanimité, moins une seule voix, celle du ministre des finances, M. Beelarts van Blokland. Le rejet du budget des dépenses amena le retrait du budget des voies et moyens et du dernier projet d'emprunt.

Le ministère ne fit rien pour atténuer l'effet moral de sa défaite. Il fallait cependant pourvoir aux besoins de l'année 1840. Un message du roi fut envoyé aux états-généraux : ce message proposait de maintenir les dispositions du budget de 1839 pendant les premiers mois de 1840, et de combler le déficit au moyen d'un emprunt de 30 millions. Examinée par les bureaux, cette nouvelle demande se trouva dépasser de 12 millions les demandes primitives du ministère. La chambre, tout en communiquant ses observations au gouvernement, consentit à voter le budget de 1839 pour six mois et un emprunt de 12 millions, à la condition expresse que la constitution serait revisée, que cette révision consacrerait la publicité de l'administration des finances et la suppression de la caisse *syndicale*. Le gouvernement se soumit.

Le ministère avait pris l'engagement de présenter incessamment un projet de révision aux états-généraux. Il exécuta cette promesse comme il avait exécuté celle des réformes dans le budget. Le message royal qui accompagnait les projets relatifs aux modifications de la loi fondamentale, présentés le 30 décembre, disait : « Toujours disposé à contribuer au bonheur du peuple que Dieu a confié à nos soins, nous

avons pris en sérieux examen l'opportunité de modifications en dehors de celles que nous faisons présenter aujourd'hui. Après avoir réfléchi sur les suites peu satisfaisantes que de pareilles tentatives politiques ont eues en ces dernières années chez d'autres nations, sur le vœu de la nation néerlandaise de conserver l'intégrité de ses institutions, sur les vues opposées et sur d'autres conséquences que ces modifications pourraient entraîner, sur l'expérience acquise en ces dernières années qu'avec les principes établis les intérêts généraux des Pays-Bas étaient suffisamment garantis, par toutes ces considérations nous avons cru devoir limiter nos propositions aux seuls changemens réclamés par la situation présente des affaires. Toutefois nous serons toujours disposé à faire de tout ce qui pourra être nécessaire au bonheur de la nation l'objet de notre examen. »

Les cinq projets proposaient : une nouvelle division du royaume qu'entraînait la reconnaissance de la Belgique, — des réductions dans le nombre des membres du conseil d'état et des membres des deux chambres, — une modification de l'article de la charte qui réglementait l'inauguration du roi, — et l'abrogation de l'article aux termes duquel les états-généraux devaient alternativement siéger dans une ville des provinces septentrionales ou méridionales. Ces projets furent accueillis par le public avec une défaveur marquée, qui se communiqua aux états-généraux. Au milieu de la salle ordinairement si calme du *Binnenhof* (1), il se manifesta une agitation inaccoutumée; on entendit des paroles passionnées, on formula des propositions qui rappelèrent pendant quelques instans les scènes du jeu de paume. Les chefs de l'opposition, Luzac, Schimmelpenninck, van Dam, van Ysselt, van Rappaert, Corverhooft, présentèrent à la séance du 14 janvier 1840 une motion ainsi conçue : « Qu'il résultait des communications du gouvernement qu'il voulait limiter ses propositions à des modifications secondaires de la loi fondamentale, et laisser à la chambre l'initiative de réformes ultérieures; qu'en conséquence ils proposaient la nomination d'une commission de dix membres chargée de dresser une liste des questions principales qui formeraient l'objet de la révision de la charte. Aussitôt cette liste votée par la chambre, une nouvelle commission devait rédiger sur ces bases la charte revisée. » Le mot de constituante fut prononcé : à ce mot, la chambre s'effraya, et les auteurs de la motion se décidèrent à la retirer. Après avoir fait présenter au roi les observations des bureaux sur les réformes proposées, les états-généraux s'ajournèrent, afin de laisser au gouvernement le temps de préparer un nouveau projet.

Les embarras du ministère augmentaient toujours. Le général van

(1) C'est le Westminster néerlandais, où siégent les états-généraux.

den Bosch s'était retiré du département des colonies aussitôt après le rejet du budget, laissant des regrets auxquels s'associa l'opposition. Après lui, ce fut le tour du ministre des finances, van Blokland, le même qui, seul, aux états-généraux, s'était levé en faveur de son projet. On ne put qu'à grand'peine lui trouver un successeur dans M. van Gennep (1).

Lors de leur réunion au mois de mars, les états reçurent communication du nouveau projet de révision. Ce projet ne satisfaisait pas plus que le précédent aux vœux du pays; il se bornait à modifier légèrement, sans en changer les bases, la loi fondamentale de 1815. L'admission du principe de la responsabilité ministérielle, laquelle, suivant une déclaration faite encore aux états-généraux de 1829, « ne faisait guère partie du droit constitutionnel néerlandais, » l'introduction d'un budget biennal à la place d'un budget décennal, l'institution d'une chambre des comptes, tel fut l'ensemble des réformes proposé et voté par les états-généraux.

Le roi Guillaume s'était vu contraint d'abandonner un système qui avait conduit le pays vers sa ruine. D'autres concessions qu'il n'avait pu refuser, la suppression de la caisse syndicale, l'institution d'une cour des comptes, la sanction de la responsabilité ministérielle, avaient été pour lui de graves sujets de mécontentement. Depuis 1837, il avait perdu la reine sa femme, sœur du roi de Prusse. En 1840, la nouvelle se répandit que le roi venait de contracter un mariage morganatique avec la comtesse Henriette d'Oultremont, Belge et catholique, dame de cour de la reine décédée. Ce mariage avec une Belge, une catholique, lui enleva les derniers restes d'une popularité que jusqu'alors il avait conservée parmi les classes inférieures. En présence des résistances des états-généraux, du malaise général, des sourdes rumeurs du peuple, Guillaume sentit qu'il avait survécu à ses idées, et que le pays ne pouvait plus être gouverné d'après les erremens de la politique pratiquée depuis vingt-sept ans : Guillaume abdiqua. Le 8 octobre 1840, il remit les rênes du gouvernement au prince d'Orange, déclarant que la direction du royaume exigeait pour son salut une main plus ferme et plus jeune que la sienne. Il se retira de la scène politique qu'il avait remplie avec éclat pendant plus d'un quart de siècle. L'histoire

(1) Les conditions auxquelles M. van Gennep accepta le portefeuille sont assez bizarres pour mériter d'être reproduites : « Van Gennep cessera, à partir du 1er juillet 1840 (époque de l'expiration du crédit de six mois voté par les états-généraux), d'être ministre. Il n'aura à s'occuper ni de l'administration courante des finances ni de la cour syndicale; le secrétaire-général du département en est chargé; il procédera comme en l'absence et en remplacement du ministre. Pendant les mois d'été, le ministre des finances pourra, pendant la moitié de chaque mois, s'absenter de la capitale. Pendant les mois d'hiver, en dehors du dimanche, il aura encore deux jours à sa disposition. »

sera juste pour ce prince, qui a couvert son pays de monumens impérissables. L'essor merveilleux de Java, le développement de l'industrie belge, la fondation de la *Société de commerce*, le grand canal de Guillaume (*Willemskanal*), le desséchement de la mer de Harlem, protégeront et perpétueront son souvenir. On peut dire que Guillaume Ier a posé les bases de la situation nouvelle de la Hollande. Son règne présente une remarquable analogie avec celui du prince contemporain qui a donné à la France dix-huit années de prospérité. Le roi des Français est mort dans l'exil, Guillaume Ier à Berlin, où il s'était retiré (30 décembre 1843), tous deux victimes des agitations d'une époque funeste aux caractères énergiques, et où les qualités les plus solides ne suffisent plus pour sauver les meilleurs princes et leurs systèmes.

Le nouveau roi, Guillaume II, s'était fait aimer dans les provinces du midi comme dans celles du nord, en Belgique et en Hollande. Il apportait sur le trône des goûts et des qualités qui n'avaient pas entièrement été ceux de son père, des goûts chevaleresques et somptueux, une grande facilité de caractère, une réputation de bravoure acquise sur les champs de Badajoz, de Valladolid, aux journées des 16, 17 et 18 juin 1815. Dans le héros de Quatre-Bras, la nation saluait avec orgueil « la gloire (*glorie*) néerlandaise. » A Waterloo, il eut le bras droit emporté par un boulet de canon. Par sa campagne de dix jours sur la Sambre, il vengea noblement et la retraite des troupes hollandaises devant les Belges et ses échecs personnels. Arrivé au trône en 1830, il eût prévenu peut-être le démembrement du royaume des Pays-Bas. Lors des journées de septembre, la Belgique avait réclamé un roi, et le prince d'Orange était désigné pour gouverner le nouveau royaume. Il est regrettable que la volonté de Guillaume Ier ait empêché le prince d'Orange de prendre possession d'un trône qu'il eût dignement occupé.

Guillaume II trouva la Hollande dans une situation désespérée; le fardeau constamment allourdi des charges publiques était devenu accablant pour le pays. Le budget de la Hollande séparée de la Belgique différait à peine de celui de l'ancien royaume hollando-belge; le budget du ministère de l'intérieur, depuis 1830, n'était inférieur que de 9 millions au budget du même département avant cette époque; celui de la guerre, loin de diminuer, avait augmenté; avant 1830, il était de 36 millions; en 1839, il était de 40 millions. Le chiffre des impositions en 1843 dépassait de 40 millions celui de 1815. La dette, qui s'était accrue de 1815 à 1830 de 23 pour 100, s'élevait en 1843 à 2 milliards 600 millions, dont 268 avaient été mis à la charge des colonies. Le service des arrérages absorbait plus de 72 millions par an (1). Avec une

(1) De 1830 à 1850, la dette 5 pour 100 seulement s'était accrue de 442 millions en capital, et de 23 millions en intérêts. Pendant la même époque, 8 millions de billets du trésor avaient été émis, la dette des Indes avait été créée, l'état devait 80 millions à la

population au-dessous de trois millions d'habitans, dont un cinquième vit à la charge des quatre autres cinquièmes, la Hollande supportait un budget de 140 millions, sans compter les budgets communaux, souvent presque aussi lourds, et les administrations extrêmement coûteuse des digues (*Polderlasten*). Les ressources du pays ne suffisaient plus pour les dépenses de l'état : il y manquait près de 23 millions, qui furent mis à la charge des colonies malgré leur état de gêne excessive. Depuis 1830, les colonies avaient dû fournir chaque année une trentaine de millions au budget de la métropole. On se demandait avec effroi où cet état de choses pouvait aboutir, et si, accablé de pareilles charges, le pays n'était pas exposé à périr en pleine paix. Ce désastre même paraissait certain dans le cas où les ressources incertaines fournies par les colonies viendraient un jour à faire défaut.

Avant la fin du règne de Guillaume Ier, en 1840, M. Rochussen avait été appelé aux finances. Il était resté chargé de ce département sous Guillaume II. C'était un financier d'une grande expérience, vieilli dans l'administration, dont il avait parcouru tous les grades. Il proposa, pour couvrir les déficits des années précédentes, une nouvelle inscription au grand-livre et une nouvelle émission de bons du trésor. Le premier budget *biennal* de 1842 et 1843 s'élevait à 142 millions de francs, et ne répondait guère aux promesses de réduction qui avaient été faites aux états-généraux. Les délibérations sur le budget de 1844 et 1845 se prolongèrent, et furent plus sérieuses encore que les précédentes. L'opposition s'était accrue considérablement, et comptait presque tous les noms importans de la deuxième chambre : MM. Luzac, Bruce, de Golstein, Dam van Ysselt, Sasse. La seconde section du budget fut même rejetée; mais on recula devant le rejet en masse, dans la crainte qu'un vote si ouvertement hostile au pouvoir n'entraînât une refonte radicale de la loi fondamentale, déjà revisée en 1840, et n'amenât des élections directes. « La banqueroute, la hideuse banqueroute » apparaissait cependant, et beaucoup de personnes la considéraient comme l'unique voie de salut. Le remède était plus dangereux que le mal : c'était la ruine du commerce comme des finances de la Hollande, qui eût ainsi, en pleine paix, rayé son nom de la liste des états indépendans. Le gouvernement se mit donc à chercher de nouveaux expédiens. Après une tentative infructueuse de réduction de la rente, M. Rochussen se retira. M. van der Heim lui succéda, et échoua à son tour avec un projet d'impôt sur la rente.

Cette série de tentatives avortées et la détresse financière encore

Société de commerce, et il existait au trésor un déficit de 68 millions. En comptant l'ensemble de la dette publique de l'Europe pour 100, la Hollande y figurait pour 9/10es, la France pour 10/100es, l'Angleterre pour 41/100es. Par rapport à sa population, elle était le pays le plus imposé de l'Europe.

croissante au moment où se retirait M. van der Heim faisaient des fonctions de ministre des finances en Hollande un fardeau qui semblait défier les esprits les plus inventifs et les plus résolus. Heureusement, et dans les momens de crise surtout, les hommes n'ont jamais manqué à la Hollande. En quittant son poste difficile, M. Rochussen avait recommandé au roi les capacités financières de M. van Hall. Membre d'une famille qui avait donné à la patrie de grands magistrats et d'éminens jurisconsultes, M. van Hall avait illustré le barreau d'Amsterdam, dont il était membre depuis 1812. Étant avocat de la haute banque, il avait approfondi les questions commerciales et financières de son pays. Au mois d'octobre 1843, il fut donc chargé, d'abord par intérim et bientôt définitivement, du ministère des finances, qu'avait abandonné M. van der Heim.

La situation du pays réclamait un remède héroïque. Afin d'échapper à une augmentation croissante des charges publiques, la nation se déclarait prête à s'imposer un sacrifice extraordinaire. Les orateurs de la deuxième chambre, entre autres l'énergique comte de Rechteren, enlevé trop tôt à la Hollande, et l'éloquent Dam van Ysselt, s'étaient tous prononcés dans ce sens. Entre le commerce et le crédit, disaient-ils, il existe un lien étroit : le commerce ne saurait exister sans le crédit. Si le crédit était conservé, de meilleurs jours pourraient encore luire pour la patrie; une fois le crédit perdu, tout disparaîtrait. — Appuyé sur ce principe, M. van Hall prit l'initiative de deux grandes mesures financières. Il proposa d'abord un emprunt volontaire de 254 millions à 3 pour 100 d'intérêts seulement, et subsidiairement, en cas de non réussite de l'emprunt, un impôt extraordinaire qui devait le remplacer. Autour de ce projet principal venaient s'en grouper cinq autres, relatifs à l'emploi de ces voies extraordinaires : paiement des arriérés, qui s'élevaient à une centaine de millions; rachat de la dette contractée envers la *Société de commerce;* règlement des créances de l'ancien roi; création d'une somme de 70 millions nécessaire au service des deux années suivantes. Le ministre fit appel à tous les citoyens, les invitant à ne pas reculer devant les grands sacrifices exigés pour le salut de la patrie. La discussion s'engagea avec une vivacité extraordinaire, dans le pays et aux états-généraux, sur les mesures proposées par M. van Hall. Personne ne croyait à la réussite de l'emprunt : on l'attaquait à la fois comme chimérique et comme désastreux. M. van Hall résistait aux attaques de la presse et de la tribune avec un courage qu'on qualifia d'audace. Après plusieurs semaines de débats, la deuxième chambre adopta enfin les cinq projets à la majorité de 32 voix contre 25. L'emprunt volontaire une fois voté, tous les partis se réunirent aussitôt pour le faire réussir avec une émulation exemplaire. Afin d'échapper à l'impôt extraordinaire, ses adversaires les plus

acharnés devenaient ses chauds partisans. La loi fut publiée le 6 mars, et déjà le 28 les inscriptions à 3 pour 100 s'élevaient à la somme de 234 millions. Les 20 millions qui manquaient furent offerts par la famille royale. La nation néerlandaise réalisait de nouveau l'ancienne devise : « L'union fait la force. »

Après la réussite de cette première mesure, M. van Hall se préoccupa de réduire par une conversion le taux de la rente. Les fonds 5 et 4 et demi pour 100, convertis en 4 pour 100, furent émis d'abord à raison de 94 pour 100; bientôt, favorisés par la hausse du cours, ils s'élevèrent successivement jusqu'à 98 trois quarts pour 100. Aidés par la réussite de l'emprunt, les fonds publics montèrent rapidement, par exemple le 2 et demi pour 100 de 56 à 65, et les souscripteurs de l'emprunt y trouvèrent une large compensation à la perte de capital qu'ils avaient subie. Le montant de la dette ainsi convertie dépassait 800 millions, dont 127 furent amortis. Par ces opérations, par le paiement des arriérés et de 44 millions dus à la *Société de commerce*, le capital de la dette avait été augmenté de 14 millions, mais le chiffre de la rente annuelle se trouvait, en définitive, diminué de plus de 5 millions de francs.

Ces grandes mesures n'assurèrent pas seulement le rétablissement du crédit public et des finances, elles firent aussi sentir leur influence dans le commerce et dans l'industrie. Les entreprises de desséchement, de défrichement des terrains incultes, prirent un développement considérable. La confiance était revenue, et les capitaux sortis des fonds publics cherchèrent un placement plus avantageux dans les entreprises industrielles. Les recettes du trésor augmentaient; déjà l'année 1844 se soldait sans ressources extraordinaires. Les recettes des Indes, qui, en 1841, avaient été de 96 millions, étaient, en 1842 et 1843, de 107 millions, — en 1844 de 109 millions. Les dépenses publiques, qui, en 1845, étaient encore de 140 millions, ne furent, en 1846, que de 135, et on y avait fait entrer des chapitres qui auparavant n'avaient pas figuré au budget. Comparé à 1843, le budget présentait une économie de près de 10 millions, et en outre tous les découverts avaient été soldés. Au commencement de 1848, l'équilibre entre les recettes et les dépenses était non-seulement rétabli, mais il y avait en outre un surplus considérable, qui fut employé à l'extinction de la dette et à des travaux d'utilité publique.

La refonte des monnaies compléta l'ensemble des mesures financières proposées par M. van Hall et adoptées par les états-généraux. Le pays était inondé de pièces d'argent dont l'origine remontait quelquefois au-delà des premières années de la république néerlandaise. Ces pièces étaient connues sous les dénominations les plus diverses. Chacune des sept anciennes provinces avait joui du bénéfice de frapper

des monnaies; il circulait des *daalers* de Zélande, de Hollande, de l'empire, etc., pour la plupart altérés et rognés. L'article 132 du code pénal ne suffisait plus pour réprimer les nombreuses tentatives de falsification. M. van Hall eut l'heureuse idée de faire refondre toutes les anciennes pièces, et aujourd'hui la Hollande possède, comme la France, une monnaie aussi élégante que commode.

Tels furent les bienfaits que l'administration intelligente et ferme de M. van Hall répandit en peu d'années sur la Hollande; mais, pour que ces grandes réformes portassent leurs fruits, il fallut le concours énergique de tous les citoyens. Dans tout autre pays que la Hollande, les mesures de M. van Hall eussent peut-être échoué. Les trois crises dont nous venons de raconter l'histoire, l'application du système impérial à la Hollande en 1810, le démembrement du royaume en 1830 et la détresse financière de 1843, ces trois époques mémorables de l'histoire contemporaine des Pays-Bas, sont surtout remarquables, parce qu'elles mettent en relief les solides et précieuses qualités du caractère national. C'est le patriotisme néerlandais qui se montre surtout après 1815; c'est l'amour des Hollandais pour leur prince qui éclate après 1830 et qui soutient Guillaume Ier dans sa longue résistance aux vingt-quatre articles; c'est enfin le génie pratique et l'admirable persévérance de la nation batave qui font réussir les plans financiers de M. van Hall, en assurant la prospérité actuelle du pays. Une dernière phase de l'histoire des Pays-Bas, que nous aurons à retracer plus tard, nous montrera l'esprit hollandais portant sur le terrain des intérêts intellectuels et politiques les mêmes qualités qu'il a déployées, de 1815 à 1848, sur le terrain des intérêts matériels. Les grands problèmes soulevés par une constitution vicieuse et par un défectueux système d'administration intérieure seront résolus comme l'ont été les questions internationales de 1815 ou de 1830 et les terribles difficultés financières de 1843 : c'est à force de patience et de courage que la nation hollandaise a conquis son territoire; c'est par les mêmes qualités aussi qu'elle maintiendra sa fortune.

J. Bergson.

LA LITTÉRATURE

EN RUSSIE.

LE COMTE W. SOLOHOUPE.

I. *Na son Griadouchtchi* (*Le Narcotique*), 2 vol. in-8o, Saint-Pétersbourg, 1844.
II. *Tarantasse* (*Le Tarantasse*), 1 vol. in-4o, Saint-Pétersbourg, 1846.
III. *Wtchéra u Cévodnié* (*Hier et Aujourd'hui*), 1 vol. in-8o, Saint-Pétersbourg, 1846.
IV. *Sotroudniki* (*Les Confrères*), Saint-Pétersbourg, 1851.

C'est presque une habitude prise que de juger la Russie d'après les relations, pour la plupart superficielles et inexactes, qu'au retour d'un voyage de quelques mois à Saint-Pétersbourg ou à Moscou, chaque touriste se croit en droit de publier. De là des plaintes devenues banales sur le voile dont s'enveloppe la société russe, sur les mille obstacles qui font de l'empire moscovite une sorte de *terra incognita,* de pays fabuleux et presque inabordable. On s'épargnerait ces déclamations stériles, si, au lieu de chercher la Russie dans les souvenirs plus ou moins fidèles de quelques voyageurs, on se donnait la peine d'apprendre sa langue, d'interroger la littérature russe elle-même et les études de mœurs où elle se complaît de plus en plus. C'est là en effet que s'offrent à nous, dans toute leur vérité, les côtés saillans du caractère national, ces oppositions de sentimens et d'idées, par exemple, qui, perpétuées en Russie avec les divisions des classes, s'y effacent toujours à un moment donné devant l'énergique ascendant du patriotisme. Cette singulière puissance du génie russe, chez qui le sentiment national n'a pu être affaibli par d'innombrables diversités traditionnelles et locales, cette puissance que tant de nations pourraient

envier à la Russie a valu à l'empire moscovite, depuis l'année 1848, une position exceptionnelle au milieu de l'Europe, où les haines de races, les passions révolutionnaires ont tant de fois prévalu sur les intérêts de nationalité. Ce n'est pas un médiocre honneur pour les écrivains russes d'avoir énergiquement concouru, pour leur part, à fortifier, à développer ce mouvement, et de s'être associés ainsi à la pensée même qui règle depuis plusieurs années les destinées de l'empire des tzars.

L'essor d'une littérature vraiment nationale en Russie est, on le sait, de date toute récente. Les premiers temps de son histoire nous montrent la société moscovite n'échappant à la servitude que pour se jeter, sous l'influence d'Iwan-le-Terrible, dans les voies d'une civilisation étrangère (1). Sous Pierre-le-Grand et les successeurs de ce prince, tout occupée de sa transformation politique, la Russie ne songea guère à se donner une littérature, et l'imitation des modèles français ou allemands devint la tâche favorite de ses écrivains; mais, une fois la transformation politique accomplie, la pensée moscovite se réveilla enfin et tenta de se produire sous une forme originale. L'entreprise était audacieuse, car les littératures de l'Europe occidentale avaient eu tout le temps d'établir fortement et profondément leur influence. Aussi les premiers efforts de l'esprit national pour s'élever à l'originalité littéraire, comme il s'était déjà élevé à la vie politique, ne furent-ils, en général, couronnés que d'un médiocre succès; ils ne devinrent vraiment significatifs qu'à l'époque où un grand poète vint les concentrer sous sa direction et les féconder par ses propres exemples : ce grand poète, ce fut Alexandre Pouchkine.

On a déjà ici même (2) essayé de caractériser l'influence d'Alexandre Pouchkine sur la littérature de son pays : quelques mots suffiront pour préciser de nouveau son rôle et celui de son école. En même temps qu'il imprimait aux créations poétiques de sa génération un caractère profond de nationalité, Pouchkine leur communiquait aussi cet esprit d'inquiète et fougueuse indépendance qui avait été pour une si grande part dans les premiers orages de sa vie. Les œuvres littéraires nées de cette influence revêtirent donc un double caractère : elles furent à la fois nationales et individuelles; elles reflétèrent à la fois les tendances de l'esprit russe et l'individualité des poètes qui se modelaient sur Pouchkine. La poursuite d'un idéal impossible, la glorification d'un vague libéralisme, l'effervescence de passions indomptables y contrariaient ou y dominaient tour à tour le travail calme et réfléchi de la

(1) Iwan IV, surnommé le Terrible, appela d'Allemagne des ingénieurs militaires pour diriger les travaux du siége de Kazan. L'influence allemande s'introduisit avec eux en Russie, et depuis lors l'action morale de l'Occident sur la société russe alla toujours en grandissant.

(2) Voyez la livraison de la *Revue* du 1er octobre 1847.

pensée russe sur elle-même. L'ardent génie de Lermontoff personnifia le premier cette double tendance de l'école de Pouchkine, qui devait trouver son dernier représentant dans un jeune poète contemporain, M. Apollon Maïkoff. Quand, vers la fin de sa vie, Pouchkine, dont le talent s'était mûri par l'étude et l'expérience, voulut ramener la littérature à des voies plus larges et plus calmes, il n'était déjà plus temps, et une foule de jeunes esprits reproduisaient à l'envi les pages emphatiques de ses premiers poèmes, sans tenir compte des parties vraiment durables de ses écrits. Il devait appartenir à une autre génération de compléter, en la corrigeant, la pensée de Pouchkine, et c'est à cette tâche délicate que se consacrent encore en ce moment les écrivains les plus distingués de la Russie. Mais comment se déclara cette curieuse réaction? Comment se continue-t-elle? Ce sont là deux questions qui se lient étroitement au sujet même de cette étude.

I.

Le mouvement littéraire commencé par Pouchkine avait été secondé dans sa tendance exclusivement nationale par une puissante influence, celle du gouvernement. Dès son avénement au trône, où il n'était monté qu'en traversant une insurrection armée, l'empereur Nicolas avait compris que, pour préserver son pays des influences révolutionnaires, il fallait rappeler la Russie à elle-même, rajeunir, si l'on peut ainsi dire, son principe social en le retrempant aux sources mêmes de la nationalité moscovite, et relier à ce principe, ainsi renouvelé, les forces vives du pays, qui tendaient à se diviser et commençaient à s'affaiblir. Il travailla à régulariser, à pousser vers un centre commun l'activité publique; ce fut vers ce centre que tout dut aboutir, ce fut de là que tout dut émaner. Il ne craignit point de déranger quelques habitudes, de contrarier quelques opinions. Les classes élevées, qui depuis si long-temps avaient les yeux tournés vers la France ou l'Angleterre, avaient presque oublié qu'elles étaient russes; de là entre elles et le peuple un vide qu'il était urgent de combler. En idéalisant la vieille Russie, en dramatisant ses traditions populaires, Pouchkine ranima dans l'aristocratie russe cette vie nationale qu'avaient jusqu'alors comprimée les influences étrangères. Il servit ainsi la politique ferme et prévoyante qui préparait le rapprochement des diverses classes de la société russe; mais les écarts de cette ardente imagination, et surtout de son école, ne tardèrent pas à rompre cet accord qui existait entre le mouvement littéraire et le mouvement politique. Pour le rétablir, il fallut, nous venons de le dire, qu'une autre école se formât, exclusivement préoccupée du soin d'observer et d'analyser la société russe, de recueillir et de mettre en lumière tous les élémens d'indépendance et d'originalité que l'imitation des sociétés occidentales y avait laissé sub-

sister. L'avénement de cette école et ses rapides succès furent servis par un concours de circonstances qu'il est bon de rappeler.

Un grand talent s'offrit encore cette fois pour diriger vers un but nouveau toutes les forces littéraires de la Russie : ce fut Nicolas Gogol. Sous son influence, le roman et la comédie de mœurs prirent peu à peu la place des œuvres qui cherchaient à perpétuer la fougueuse inspiration de Pouchkine. Cette influence fut si puissante, qu'au moment de la révolution de 1848, il n'y avait plus dans la littérature russe qu'une seule tendance, la tendance nationale. La littérature avait compris les dangers de la voie où l'entraînait ce mélange de libéralisme et d'exaltation patriotique dont s'étaient trop complaisamment inspirées quelques imaginations juvéniles. A partir de 1848, la pensée politique et la pensée littéraire se trouvèrent plus que jamais réunies sur le même terrain, celui de la nationalité. Le spirituel romancier dont nous voudrions apprécier ici le talent trop discret avait été l'un des éminens précurseurs de cette alliance, et quelques mots sur le milieu intellectuel dans lequel a grandi M. le comte Solohoupe feront mieux comprendre l'intérêt qui s'attache à sa destinée littéraire.

La vive et brillante individualité de Gogol domine le mouvement contemporain des lettres russes. On ne peut saisir la portée de ce mouvement dans la critique, au théâtre et dans le roman, sans remonter aux œuvres du conteur ukrainien. En attendant qu'une plume hautement compétente apprécie dans la *Revue* le génie de Gogol, les qualités qui ont rendu ses écrits si chers au public russe doivent être ici rapidement indiquées. Nicolas Gogol se distingue des écrivains de son pays par une puissance d'analyse et de création à laquelle la pensée moscovite s'est rarement élevée. Il est également supérieur, soit qu'il peigne le monde visible avec une verve et une netteté toutes réalistes, soit qu'il applique ses facultés d'analyse à l'étude du monde intérieur et des phénomènes les plus secrets de l'ame. Entraîné vers la satire par un penchant irrésistible, il sait la retremper et la rajeunir par un fonds de tendresse particulier à l'esprit slave. Sous les traits de sa verve mordante, on devine la tristesse d'un cœur aimant, d'une ame compatissante. Le romancier moraliste frappe le vice, mais il gémit sur l'homme; sa voix flétrit le mal avec des accens sévères, mais son cœur est plein de miséricorde. Aussi un critique russe, M. Miloukoff, a-t-il pu dire de lui, en le comparant à Pouchkine et à Lermontoff : « Pouchkine abandonna la société par égoïsme, Lermontoff la maudit par désespoir, Gogol pleure sur elle et souffre. Ses souffrances sont d'autant plus vives, qu'il les dérobe sous le manteau du rire, tantôt bruyant, maladif et nerveux, tantôt calme, paisible et empreint d'une ironie sereine. Tel on le voit dans la dernière partie des *Souvenirs d'un Fou*... Impuissant à contenir plus long-temps ses angoisses, le poète y laisse enfin couler une de ces larmes qu'il rete-

nait avec tant de soin (1). » Comme moraliste et observateur pénétrant, Gogol a rendu des services plus notables encore à la littérature de son pays. Il pensait, comme Pouchkine, que cette littérature ne doit pas se renfermer dans la peinture des aspects extérieurs de la vie, mais qu'elle doit ne rien négliger de ce qui peut mettre à nu l'ame même du peuple. Seulement, ce que Pouchkine avait compris trop tard, Gogol l'a réalisé : il fait revivre la nature humaine dans des types patiemment conçus, dans des caractères sévèrement dessinés. Il ne laisse plus la fantaisie et l'emphase intervenir en des créations mûries sous l'austère discipline de la raison et de l'étude. On avait admiré Pouchkine, on sympathise avec Gogol; grace à lui, l'action des romanciers et des poètes, concentrée d'abord dans les hautes régions de la société moscovite, a pénétré jusque dans le peuple. La littérature russe a fait, pour ainsi dire, la conquête de sa propre patrie. La noblesse, sans renoncer à ses prédilections traditionnelles pour les écrivains étrangers, a franchement accepté les jeunes gloires nationales. Un autre résultat notable du mouvement littéraire si heureusement commencé, c'est la place rendue à la langue russe dans les salons, où régnait presque exclusivement la langue française. Celle-ci est, à vrai dire, loin d'être détrônée; mais elle ne règne plus en souveraine absolue (2). Ce résultat est considérable comme symptôme de ce progrès du sentiment national qui s'accomplit sous l'influence de la littérature, et c'est à Gogol surtout qu'il convient d'en faire honneur.

Nous savons quelle a été l'action de Gogol sur les mœurs russes; il reste à se demander, avant d'arriver à M. Solohoupe, quelles œuvres, quels travaux elle a fait éclore, soit dans le domaine de la critique, soit dans celui du théâtre et du roman. — Sur le terrain de la critique, l'esprit russe s'est signalé par une merveilleuse aptitude à la polémique et à la discussion. Si susceptibles, si chatouilleux à l'endroit des appréciations que les voyageurs français ou allemands leur consacrent, les écrivains russes ne se font pas faute entre eux d'échanger avec une entière franchise d'assez dures vérités. La renaissance littéraire commencée par Pouchkine et complétée par Gogol a provoqué de vives et nombreuses polémiques. Tandis que la guerre des classiques et des romantiques partageait la plupart des littératures européennes, la Russie avait, elle aussi, ses deux partis, celui du mouvement et celui de la résistance. A Saint-Pétersbourg, les partisans de l'ancienne école rencon-

(1) Voyez l'*Histoire de la Poésie russe*, par M. Miloukoff, publiée en 1847 à Saint-Pétersbourg.

(2) C'est surtout dans ce qu'on appelle à Saint-Pétersbourg les *salons de deuxième classe* que l'on peut observer ce mélange, ou plutôt cette rivalité bizarre des deux langues. Souvent on y termine en français une phrase commencée en russe et *vice versa*. Ces bigarrures sont quelquefois d'un effet assez piquant, et ne font pas trop regretter le temps où la langue française était la seule qu'on parlât dans les salons.

trèrent en face d'eux un adversaire érudit et spirituel. M. Senkowsky, rédacteur d'une volumineuse publication mensuelle, la *Bibliothèque de Lecture*, sut donner à la critique un caractère et une allure inconnus jusqu'alors en Russie. Il mania le persiflage avec une finesse d'autant plus irritante pour ses adversaires qu'ils étaient malhabiles à se servir de la même arme, et se trouvaient réduits à épuiser contre le spirituel polémiste la grosse artillerie de leur science philologique. Cette polémique de l'école savante et de la critique primesautière revit assez fidèlement dans quelques pages, demeurées inédites, d'un jeune écrivain, esprit gracieux et charmant, caractère aimable et distingué, que la mort a pris avant l'âge : — nous voulons parler de M. Alexis Gretch, fils du célèbre grammairien. — Dans un tableau de mœurs plein d'*humour*, *Un Salon littéraire à Saint-Pétersbourg*, M. Alexis Gretch avait entrepris de résumer les reproches adressés par les philologues de Saint-Pétersbourg à M. Senkowsky : c'était dans la bouche d'un jeune homme parlant au milieu d'un salon qu'il plaçait cette spirituelle sortie contre les paradoxes littéraires de la *Bibliothèque de Lecture* : « Quoi! messieurs, s'écriait le personnage choisi par M. Gretch comme l'organe des griefs de l'école classique contre M. Senkowsky, quoi! pas un de vous qui démasque ce lourd recueil, qui éclaire cette confuse réunion d'articles incohérens, au style prétentieux et logogriphique, ces traductions où l'auteur original chercherait son esprit, ces extraits de vieux livres qu'on voudrait faire croire nouveaux, ces critiques à jet continu qui ne vous éblouissent un instant que pour vous laisser bientôt dans une obscurité profonde!... Vous savez si je suis pédant, moi; mais enfin j'ai eu le bonheur d'être élevé par un père qui m'a appris à parler ma langue. J'ignore si l'on peut enseigner le turc ou l'arabe sans être Arabe ou Turc (1), mais du moins est-il certain que pour enseigner le russe, il faut être Russe (2), et avant d'en expliquer les règles, en avoir appris les élémens et en comprendre le génie. »

Il y a quelque vérité dans ces reproches, mais on ne pouvait accuser M. Senkowsky d'être lourd. Ses travaux péchaient plutôt par le décousu, quelquefois même par la frivolité. M. Senkowsky procédait généralement par voie d'ironie; les principes d'une sévère analyse le préoccupaient trop peu. Aujourd'hui encore, son recueil, qui se continue, pèche par les mêmes défauts et se distingue par les mêmes qualités : il y a du bon sens quelquefois, de l'esprit toujours; mais les vues sérieuses, les principes fermes font trop souvent défaut. Deux autres recueils, les *Annales de la Patrie* et *le Contemporain*, représentent plus sérieusement la critique russe. Un érudit distingué, un critique ha-

(1) M. Senkowsky, orientaliste distingué, professait et professe encore ces deux langues à l'université de Saint-Pétersbourg.

(2) Allusion à l'origine polonaise de M. Senkowsky.

bile et ferme, M. Kraewsky, est chargé de la rédaction du premier depuis 1839; M. Panaëff dirige le second depuis 1847. Les *Annales de la Patrie* indiquent par leur titre le rôle qu'elles ont joué dans le mouvement intellectuel des dernières années, la mission qu'elles s'étaient donnée et qu'elles continuent à remplir avec persévérance. Soutenir le grand principe de nationalité, en faciliter l'application par des recherches historiques, par une critique large et hardie, bien qu'imprégnée quelquefois de mysticisme germanique, tel fut l'objet constant de cette publication, dont un ardent critique, M. Billinsky, a été pendant quelques années la plume militante. M. Billinsky s'était fait le champion de l'école de Gogol, dont les tendances réalistes avaient d'abord soulevé une assez vive opposition. Après huit ans de luttes dans les *Annales de la Patrie*, — de 1839 à 1847, — M. Billinsky transporta sa polémique dans *le Contemporain*, publication qui résume avec une exactitude parfaite le mouvement de la pensée littéraire en Russie dans sa phase la plus récente (1). Parmi les rédacteurs du *Contemporain*, on compte M. Nikitenko, Petit-Russien comme Gogol, esprit élégant, plein de confiance dans les destinées intellectuelles de son pays, gardant par-devers lui les principes d'un slavisme modéré, mais soutenant avec chaleur les intérêts de la littérature russe, auxquels sa plume a rendu plus d'un service. M. Nikitenko, professeur de belles-lettres russes à l'université de Saint-Pétersbourg, répand incessamment parmi ses nombreux auditeurs les principes et le goût de la poésie nationale. M. Pletnieff, recteur de la même université, a pris part de son côté à la rédaction du *Contemporain* et l'a même dirigée pendant quelque temps. Écrivain de talent, philologue distingué, M. Pletnieff porte dans la critique un esprit à la fois conciliant et délicat, qui sait se tenir en garde contre les exigences d'un dogmatisme exclusif aussi bien que contre les banales complaisances d'un éclectisme bâtard. Ce sont là deux écueils que la critique russe n'a pas toujours su éviter, et entre lesquels elle doit s'appliquer de plus en plus à frayer sa voie.

Le théâtre n'a point été aussi heureux que la critique, et il ne compte encore que pour bien peu dans le mouvement littéraire de la Russie. On y applaudit encore les vieilles comédies de Fonviesen, et dans le nouveau répertoire on ne peut citer que deux pièces vraiment remarquables : *Gore o Touma* (*les Peines de l'Esprit*), de Griboëdoff, et *le Réviseur*, de Gogol. Ce sont deux grandes comédies, deux énergiques peintures des mœurs et des travers de la société russe. Une pièce de M. Ostrovsky, intitulée *Svoï loudi, sotchtelza* (*ce sont nos gens, nous compterons après*), mérite aussi d'être mentionnée. Sous ce titre un peu bizarre, M. Ostrovsky a tracé des mœurs de la classe marchande à

(1) M. Billinsky est mort en 1848.

Moscou un tableau très exact et qui fait honneur à sa verve caustique. Deux agréables comédies de M. Tourguénieff, *Un Déjeuner chez le maréchal de la noblesse* et *la Demoiselle de province,* forment l'appoint du répertoire moderne de la scène russe, qui n'est guère riche, on le voit, malgré les heureuses tentatives de Gogol et de Griboëdoff. A quelle cause attribuer cette pénurie? La société moscovite est jeune, les hommes d'esprit n'y manquent pas, le public est facile, la censure indulgente, les sujets de comédie abondans. Le genre dramatique rencontrerait-il, pour s'acclimater en Russie, d'invincibles obstacles dans le caractère, dans l'esprit national? Nous aimons mieux croire que le théâtre aura un jour en Russie son génie créateur, comme la poésie a eu le sien dans Pouchkine, et le roman dans Gogol. En attendant que ce maître se présente et se fasse accepter, c'est la traduction des pièces françaises, et surtout de nos vaudevilles, qui alimente la scène russe.

Le génie moscovite est essentiellement conteur; aussi le roman, et le roman de mœurs particulièrement, est-il de tous les genres littéraires celui que les écrivains russes cultivent avec le plus de succès. Depuis une vingtaine d'années, il a paru un nombre considérable de récits, de nouvelles destinés à peindre la vie russe. Dans ce cadre commode, aperçus sérieux et scènes pittoresques, types et physionomies de toutes les époques, de toutes les classes, trouvent naturellement place, et concourent ainsi à reproduire les aspects les plus variés de la civilisation moscovite. Constamment préoccupée d'elle-même, de son passé comme de son avenir, la Russie ne pouvait manquer d'encourager les jeunes écrivains qui transportaient sur le terrain du roman cette tendance nationale. Qu'il vise à l'intérêt historique ou à la profondeur philosophique, qu'il cherche à peindre les mœurs rustiques ou les mœurs mondaines, qu'il s'efforce simplement d'émouvoir par les combinaisons de l'intrigue, le roman sous toutes ses formes garde en Russie un caractère essentiellement local : c'est toujours l'étude de la vie sociale qui domine et ramène vers un centre commun les inventions du conteur.

A part Gogol, qu'il faut placer hors ligne, à part M. Solohoupe, qui va nous occuper, la phalange des romanciers russes compte encore plus d'un talent original et digne d'être cité. Nous nommerons M. Gantcharoff, écrivain plein de fraîcheur, et qui porte dans la satire une exquise finesse; M. Grigorovitch, qui s'est plu à reproduire, — et il l'a fait avec un grand bonheur, — les mœurs agrestes des campagnes, les souffrances ou les joies des populations rustiques. — Parmi les nouvelles de M. Grigorovitch, *Antoine le misérable* et *le Pauvre diable* se distinguent surtout par le charme et la vérité des portraits. M. Boutkoff est, comme M. Grigorovitch, un peintre habile et délicat de la vie in-

time des classes populaires. C'est à force de talent et de persévérance que, d'une condition très humble, il s'est élevé à une honorable position littéraire. Long-temps aux prises avec la misère, M. Boutkoff a lutté héroïquement contre ses rudes assauts, et il est demeuré vainqueur. Son instruction solide et variée est une conquête de son âge mûr. Les récits de M. Boutkoff respirent une commisération douce et tendre pour les hommes du peuple, que le conteur peut à bon droit appeler ses *frères;* mais il ne les flatte point, il les montre tels qu'ils sont, dans leur vie intime, dans leurs habitudes traditionnelles, et ses tableaux nous attachent par une remarquable vigueur d'exécution. Un poète qui, obéissant à la tendance commune, a délaissé l'ode et l'élégie pour le roman, M. Tourguénieff, a montré aussi dans ses nouvelles, dans les *Mémoires d'un Chasseur* entre autres, petite esquisse de mœurs rustiques, un talent plein de distinction. Ce n'est pas un symptôme insignifiant en Russie que ces études sympathiques dont la vie des campagnes est l'objet depuis quelques années. Ces études indiquent les progrès rapides que font dans la partie la plus considérable du monde slave les idées de justice et le sentiment du droit naturel.

Les femmes, de leur côté, ne sont pas restées inactives, et la littérature russe contemporaine leur doit quelques-unes de ses plus gracieuses productions. Dans le petit groupe choisi qu'elles ont formé, nous rencontrons un nom tristement célèbre en France, mais que les Russes citent avec orgueil, celui de Rostopchine. La comtesse Rostopchine cultive à la fois la poésie et le roman; ses poèmes, comme ses récits, se distinguent par l'élévation des sentimens et par l'éclat soutenu de la forme. Mme Rostopchine a décrit elle-même, dans quelques vers aussi élégans qu'ingénieux (*Comment une femme doit écrire*), la délicatesse, la pudeur avec lesquelles une femme poète doit laisser parler son ame. Les idées qu'elle y exprime empruntent à la forme poétique un charme pénétrant et doux, qui n'en affaiblit pas l'autorité. Après Mme Rostopchine, Mmes Pauloff et Panaëff doivent encore être nommées comme ayant su garder sur le terrain des lettres quelques-unes des plus aimables qualités de leur sexe, la grace et la modestie.

On connaît maintenant les principaux représentans de cette école réaliste dont Gogol est le chef; il en est un qu'à dessein nous nous sommes jusqu'à ce moment contenté de nommer. Faire connaître la vie et les écrits du comte Solohoupe, c'est montrer, nous le croyons, un des aspects les plus curieux du mouvement des lettres contemporaines en Russie; c'est saisir dans son expression la plus vive et la plus nette la double tendance du génie russe, partagé aujourd'hui entre le culte des vieux souvenirs et le rêve de destinées nouvelles. Par sa naissance, M. le comte Solohoupe appartient à la portion de la société russe la plus accessible aux influences européennes; mais, par les in-

clinations de son esprit, il se rallie au groupe des écrivains les plus sincèrement dévoués à la cause de la vieille Russie. Deux sociétés, on le voit, se reflètent en lui : les préférences de la noblesse russe, de tout temps si sympathique aux civilisations étrangères, s'y rencontrent avec les confuses aspirations de la classe moyenne vers un état social plus conforme aux instincts du génie slave. Cette tendance des classes moyennes, qui commence à gagner les classes aristocratiques, est le fait essentiel du mouvement intellectuel de la Russie contemporaine, et les écrits de M. le comte Solohoupe nous aideront à observer cette curieuse évolution de la pensée russe dans ses origines ainsi que dans ses derniers progrès.

II.

Il y a une division marquée d'avance, pour ainsi dire, dans notre sujet. Parmi les œuvres de M. Solohoupe, les unes font marcher de front la peinture des mœurs et les capricieuses tentatives d'une fantaisie légèrement humoristique; les autres sont avant tout descriptives et analytiques, et de ce nombre est le seul roman de longue haleine qu'ait écrit M. Solohoupe, la plus remarquable aussi de ses productions, *le Tarantasse,* récit d'un voyage fait à travers la Russie, ou plutôt, ce qui est mieux encore, à travers les différentes classes de la société russe. Les œuvres plus spécialement humoristiques nous occuperont d'abord, parce qu'elles se lient plus étroitement à la vie de l'écrivain, dont quelques incidens ont leur intérêt intime et peuvent nous servir à éclairer la critique par la biographie.

Le comte W. Solohoupe descend d'une ancienne et noble famille polonaise dès long-temps naturalisée en Russie. Sa première éducation, comme celle de tous les jeunes nobles russes, fut française. Le moment des travaux sérieux étant arrivé, il fut envoyé à l'université de Dorpat, où se développa chez lui un goût marqué pour la musique en même temps qu'un vif penchant pour les études littéraires. Vint ensuite le moment des voyages, ce complément ordinaire d'une éducation russe. Le comte Solohoupe visita successivement la France, l'Italie, l'Allemagne; il en revint avec des goûts d'artiste et d'écrivain plus prononcés que jamais. Ces goûts, il eut le bonheur de les voir partagés par le monde même où il était appelé à vivre. Fixé désormais à Saint-Pétersbourg, le comte Solohoupe épousa une belle jeune fille, d'origine polonaise comme lui, la fille du comte Michel Wilhorwsky, aimable et spirituel seigneur, type accompli de cette exquise politesse du siècle dernier, devenue si rare de nos jours. Dilettante passionné, le comte Wilhorwsky était le Mécène avoué de tous les artistes étrangers qui se rendaient à Saint-Pétersbourg. Ils trouvaient dans sa mai-

son la plus gracieuse, la plus cordiale hospitalité. Une fois entré dans la famille du comte Wilhorwsky, M. Solohoupe n'eut que trop d'occasions de satisfaire les instincts du dilettante aux dépens de ceux du poète. Les soirées musicales qui s'y succédaient presque sans interruption, les relations et les devoirs de la vie du monde, créèrent à M. Solohoupe une foule d'occupations peu compatibles avec les exigences de la vie littéraire. La noble idée d'assigner aux fêtes musicales qu'il se plaisait à organiser un but de bienfaisance fit peser encore de nouvelles obligations sur cette vie déjà si occupée. M. Solohoupe fonda sur une large échelle une société de bienfaisance : il en rédigea lui-même les statuts, et aujourd'hui cette association compte parmi ses adhérens tous les membres de la famille impériale, les représentans des plus nobles familles et des plus riches maisons du commerce russe.

C'est ainsi, c'est en dépit de toutes les dissipations mondaines, que s'est formé l'un des plus spirituels conteurs de la Russie moderne; c'est encore au milieu de ces distractions multipliées que M. Solohoupe trouve le temps d'écrire quelques-uns de ces récits dont le public russe admire à si bon droit la conception ingénieuse, la forme sobre et châtiée. Depuis l'époque de son retour à Saint-Pétersbourg, la vie de M. Solohoupe n'a plus offert de remarquable que cette conciliation si laborieusement opérée entre les devoirs mondains et les travaux littéraires. Des devoirs plus impérieux encore sont venus d'ailleurs s'ajouter, pour M. Solohoupe, à ceux dont nous avons parlé : M. Solohoupe est chambellan, et c'est ici le lieu de remarquer que la plupart des grands écrivains russes ont rempli des fonctions élevées : Griboëdoff était ambassadeur à la cour de Perse, Derjavine (le Jean-Baptiste Rousseau moscovite) était ministre de la justice; Joukowsky, le poète élégiaque, a dirigé l'éducation d'un grand-duc héritier. Le service public est une nécessité à laquelle nul ne peut se soustraire en Russie. Pierre-le-Grand en fit une loi positive. Nous ne sachons pas que la loi ait été rapportée; mais, dans tous les cas, ce que nous pouvons affirmer, c'est que les mœurs en ont gardé l'esprit. La vie uniquement oisive de fantaisie et de plaisir est inconnue dans l'empire moscovite; ni l'éclat du talent, ni celui de la fortune ne sauraient la justifier; une déconsidération profonde ne manquerait pas de s'attacher au jeune homme qui croirait pouvoir braver à cet égard l'opinion publique. La littérature, bien qu'acceptée comme fait en Russie, n'est point encore reconnue comme profession et ne constitue pas une position sociale : il faut tenir à la société par des devoirs réguliers et positifs, des devoirs que chacun connaisse, être attaché au service de l'état, à une chancellerie quelconque, à la cour, à l'armée, n'importe, et parcourir ainsi l'échelle hiérarchique qui régularise la société russe. Ces devoirs ne sont d'ailleurs ni assez rudes, ni assez exigeans pour faire obstacle aux travaux de l'esprit et de l'ima-

gination; mais faire de la littérature l'objet unique de sa vie, sa tâche exclusive, serait considéré en Russie comme chose anormale et mauvaise. Si l'on pouvait trouver un exemple du contraire, à coup sûr l'exemple serait une exception, et nous n'en connaissons point. Il résulte de cette discipline sévère de la société russe que la classe d'écrivains aventureux, si pittoresquement désignée parmi nous sous le nom de *bohême littéraire,* y est parfaitement inconnue.

C'est vers 1841 que M. Solohoupe est entré décidément dans la vie des lettres : des succès de salon l'y avaient depuis long-temps précédé. La plupart des nouvelles qu'il réunit alors et publia sous ce titre : *le Narcotique* (1), avaient été lues dans de petites réunions, où d'unanimes applaudissemens les avaient accueillies. L'épreuve d'une publicité plus sérieuse leur fut entièrement favorable. Au *Narcotique* vinrent plus tard s'ajouter un recueil de prose et de vers, *Hier et Aujourd'hui,* une petite comédie, *les Confrères,* et un roman, *le Tarantasse.* Les œuvres qui relèvent surtout de la fantaisie de l'écrivain, celles où son imagination de poète et d'artiste se donne plus librement carrière, *le Narcotique, Hier et Aujourd'hui,* doivent, nous l'avons dit, nous occuper d'abord : nous serons ainsi amené aux œuvres où l'observation prévaut sur la fantaisie, telles que *le Tarantasse* et *les Confrères.*

Parmi les onze nouvelles réunies dans *le Narcotique,* toutes sont loin de mériter une égale attention; quelques-unes sont de petits chefs-d'œuvre de narration vive et sobre; les autres, sans avoir la même valeur, sont d'agréables esquisses de cette vie élégante de l'aristocratie russe dont M. Solohoupe connaît toutes les délicatesses. Nous ne ferons que nommer *Une Scène du grand Monde,* où l'auteur met en relief, avec un art charmant, les manéges d'une coquette moscovite de haut parage et l'orgueil naïf d'un *officier d'armée* (2) dont elle fait sa dupe; *le Lion,* où les ridicules des imitateurs de la fashion étrangère sont sévèrement châtiés; *l'Ours,* qui nous montre un jeune homme, une sorte de barbare, aux mœurs insolites, près de captiver une noble et charmante princesse que l'adresse d'une vieille tante réussit à lui enlever; — *l'Aventure en chemin de fer,* mystérieuse rencontre suivie d'un amour éphémère qui s'évapore comme le parfum d'une fleur; enfin *les Trois Promis, les Deux Étudians, la Nouvelle inachevée.* Ce sont là tout autant de légères compositions auxquelles la grace cavalière du style, la vérité piquante des détails, et ces mille nuances locales qu'un Russe seul peut saisir et goûter, prêtent un charme intraduisible. M. Solo-

(1) *Le Narcotique,* en russe *Na son Griadouchtchi.* — Littéralement : *Pour faire venir le sommeil.* Le livre a pour sous-titre : *Otrivki iz vsédnevnoï gizni,* c'est-à-dire : *extrait de la vie de tous les jours.*

(2) Nom qui désigne en Russie les officiers de ligne et qui les distingue de ceux de la garde.

houpe compte même trop sur ce charme, ce nous semble, à voir le sans-gêne avec lequel il traite quelquefois le dénoûment de ses récits. Ces nouvelles à peine achevées, et auxquelles la négligence apparente du conteur prête un attrait de plus, appartiennent à ce qu'on pourrait nommer *la première manière* de l'écrivain. Dans le même volume, à côté de ces gracieuses ébauches, ont pris place des récits d'une exécution plus sévère et d'une portée plus haute. Ceux-là font déjà pressentir *la seconde manière* de M. Solohoupe, c'est-à-dire ce mélange d'observation et d'*humour*, de sensibilité et d'ironie, de finesse aristocratique et de sérieux patriotisme, qui rencontre dans *le Tarantasse* son expression la plus complète et la plus originale.

Comment définir, par exemple, la nouvelle de M. Solohoupe intitulée *la Femme de l'Apothicaire*? Faut-il y voir une invention, un pur roman, ou quelque discrète confidence? L'auteur a-t-il imaginé ou s'est-il souvenu? Nous sommes dans une université allemande, à Dorpat peut-être, dans cette petite ville où M. Solohoupe a passé une partie de sa jeunesse. Un jeune étudiant est attablé en joyeuse compagnie dans une de ces tavernes si chères à la turbulente population des universités d'outre-Rhin. La table est chargée de pots de bière; on boit, on chante, et bientôt on est près de se battre. Un des convives a lancé de brutales paroles contre un vieux et savant professeur; le jeune étudiant prend la défense du vénérable maître. Un duel est décidé. Les deux adversaires croisent le fer; l'étudiant est ramené blessé dans la maison de celui pour lequel il s'est battu. Il est soigné par la fille du vieillard; quelques semaines se passent, et l'étudiant rétabli peut quitter cette maison hospitalière. Bientôt même il s'éloigne de Dorpat, mais son image est restée gravée dans le cœur de la fille du professeur, de Charlotte, dont les soins empressés ont hâté sa guérison. La maison du docteur, privée de son jeune hôte, paraît à Charlotte plus triste et plus sombre que jamais. Cependant le professeur, qui, selon l'usage allemand, reçoit des pensionnaires, accueille sous son toit un autre étudiant. Celui-là est pauvre et laid; rien n'égale sa gaucherie et sa timidité, mais rien n'égale non plus son zèle, son amour du travail, secondé par une intelligence heureusement douée. Il se destine à la pharmacie, il consacre à l'étude de la chimie, des sciences naturelles, de longues journées et des veilles non moins laborieuses. Le pauvre Franz Iwanovitch (c'est son nom) a levé quelquefois les yeux sur la douce et mélancolique figure de Charlotte; il a remarqué sa tristesse, il en connaît la cause, car la passion malheureuse de l'enfant n'est un secret pour personne : il s'est promis de se dévouer pour rendre la paix à cette ame troublée. Un jour, à la suite d'un entretien secret avec le père de Charlotte, Franz part pour Saint-Pétersbourg; son voyage est de courte durée, il ne paraît pas avoir réussi. A quelque temps de là,

le professeur tombe dangereusement malade, et lorsque le moment suprême approche, le jeune chimiste dit au vieillard : « Vous allez laisser Charlotte sans fortune et sans appui; daignez m'accorder le droit de la protéger. Je suis pauvre, il est vrai; mais je travaillerai, et vous savez que le courage ne me manque pas. » Pour toute réponse, le père de Charlotte unit les mains des deux jeunes gens. Charlotte s'incline en pleurant sous la bénédiction paternelle; quelques momens après, elle n'a plus de père, mais elle a un mari.

Des années s'écoulent. Franz Iwanovitch est devenu pharmacien dans une petite ville de district; Charlotte s'est résignée à la vie paisible et obscure que lui a faite le dévouement de son mari; mais un jour le hasard amène dans la petite ville l'ancien étudiant aimé, le jeune et riche baron de Fierenheim. Charlotte le revoit, et son amour se réveille aussitôt plein de rayonnemens; cet amour se trahit devant le jeune homme, qui un moment a l'horrible idée d'en abuser. Heureusement la chaste candeur de Charlotte chasse bientôt de l'esprit du baron ces rêves coupables. La femme de l'apothicaire a compris toutefois quel danger la menace : elle comprend en même temps que le devoir lui impose un nouveau sacrifice; elle s'efforce alors de se dépoétiser aux yeux de l'homme trop adoré, et ne néglige rien pour faire ressortir ce que sa condition a d'humble et presque de vulgaire. La pauvre femme ne voit pas que cette affectation d'humilité ne fait que la relever, l'idéaliser encore. Un hasard qui fournit à M. Solohoupe l'occasion de mettre en scène un type de fâcheux très commun en Russie vient enfin mettre un terme à cette lutte pénible entre l'amour et le devoir. Il est bon de remarquer à ce propos qu'auprès du *fâcheux*, de l'indiscret moscovite, les importuns ridiculisés par Horace et Molière ne sont que d'innocens écoliers. Le Russe, quand il se mêle d'être indiscret, l'est avec une naïveté toute primitive qui transforme son importunité en une sorte de sauvage acharnement. Il ne se contente pas de vous demander votre nom, le chiffre de vos revenus, s'ils sont en terres ou en capitaux; qu'il vous surprenne lisant une lettre, il vous demandera d'où elle vient, qui l'a écrite, ce qu'elle vous annonce, et quelquefois même voudra la lire après vous. Ce n'est à ses yeux qu'une récréation comme une autre. Le baron a précisément affaire à l'un de ces questionneurs impitoyables; il a reçu de Saint-Pétersbourg une lettre armoriée et parfumée. L'indiscret veut la lire, et le baron la lui jette en riant. Cette lettre est d'une de ces femmes coquettes qui sont toujours en correspondance avec quelque jeune homme à la mode. Le fâcheux ne se tient cependant pas pour satisfait d'avoir lu la lettre adressée au baron. La découverte des petits secrets qu'elle renferme est pour lui une bonne fortune dont il a hâte de faire part à quelqu'un. Il court chez l'apothicaire, où, devant Charlotte, il parle

du bel étranger, de ses correspondances, de ses bonnes fortunes à Saint-Pétersbourg, de sa liaison avec une belle comtesse. « ...Ce n'est pas vrai! s'écrie involontairement la jeune femme; » puis elle se tait, car ce cri est presqu'un aveu de son amour. L'apothicaire s'empresse, on le comprend, de congédier l'indiscret ami du baron; puis, après avoir eu un long entretien avec Charlotte, il va trouver M. de Fierenheim et lui demande si son séjour dans la petite ville doit se prolonger. La réponse du baron est affirmative. Alors l'apothicaire renonce à se contenir plus long-temps. « Écoutez-moi, monsieur, dit-il; c'est moi qui vous remplaçai chez le père de Charlotte. J'appris l'amour que celle-ci avait pour vous, et, voyant sa tristesse, je proposai à son père d'aller m'informer à Saint-Pétersbourg si elle pouvait encore garder quelque espoir.... J'arrivai dans la capitale et acquis bientôt la conviction que vous étiez à jamais perdu pour elle. Je suis devenu son mari pour avoir le droit d'être son protecteur. Je pensai qu'elle finirait par oublier son amour. Le hasard vous a jeté dans notre petite ville. Charlotte vous a revu. J'étais tranquille, car je connais sa vertu; mais, si j'avais pu penser que cet ancien amour fût toujours si puissant dans son cœur, croyez-moi, monsieur, j'aime trop Charlotte pour ne pas lui avoir fait un grand sacrifice : j'aurais disparu, vous n'auriez plus entendu parler de moi. La Providence n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, et c'est Charlotte elle-même qui vous prie de vous éloigner sans retard. »

Le baron, sans répondre, fait demander des chevaux de poste. Au bout d'un an, ses affaires le ramènent dans la petite ville, et son premier soin est de se diriger vers la maison du pharmacien; mais l'enseigne a disparu. Au moment où le baron contemple cette maison d'un regard inquiet, il voit venir à lui l'importun dont l'indiscrétion a été la cause indirecte de son départ; et quelle réponse reçoit-il à ses premières questions sur le sort de Charlotte? L'empressé donneur de nouvelles lui apprend que la femme de l'apothicaire est morte depuis sept mois.

Cette rapide analyse n'a pu guère donner une idée que du cadre d'une des plus charmantes nouvelles de M. Solohoupe. Ce qui distingue ce simple récit, c'est une délicatesse de touche si parfaite, qu'on y chercherait en vain une nuance hasardée. Le caractère de Charlotte, sa chasteté dans le culte intérieur qu'elle conserve à son amour de jeune fille, l'exquise pudeur qui règne dans l'expression de cet amour lorsqu'elle revoit, dans la maison de son mari, celui qui en est l'objet, tout cela compose un de ces types purs et gracieux, comme le roman moderne en a trop rarement créés. Quant aux caractères du baron et de Franz Iwanovitch, ils sont traités avec un tact infini; l'ardent étudiant devenu homme du monde, l'apothicaire généreux avec bonhomie, et généreux pourtant jusqu'à l'héroïsme, sont des personnages

qu'une plume aussi fine et aussi délicate que celle de M. Solohoupe pouvait seule dessiner.

Dans *la Femme de l'Apothicaire*, les mœurs russes ne sont guère qu'entrevues; le petit roman dramatique intitulé *le Yamtchik* (1), qui suit cette nouvelle dans le recueil de M. Solohoupe, est au contraire fortement imprégné de couleur locale. Il y a donc quelque intérêt à en résumer brièvement la donnée.

Un régiment de hussards a pris ses cantonnemens dans un grand village de l'intérieur où se trouve un relai de poste. Une jeune fille de ce village se laisse toucher par les propos d'un élégant officier, une tendre liaison s'ensuit, et, lorsque le régiment quitte le village, la malheureuse Anouchka porte dans son sein les traces d'une coupable faiblesse. Tel est le prologue du roman, prologue séparé par vingt années de l'époque où l'action commence réellement. Vingt années après l'aventure de l'officier et de la jeune Anouchka, une riche berline s'arrête devant la maison de poste du même village (2); un général en uniforme s'apprête à en descendre.

— Excellence, il n'y a pas de chevaux, lui dit en accourant le maître de poste... Votre excellence peut être assurée que je lui dis la vérité... il n'y a pas un cheval à l'écurie.

— Eh bien! j'attendrai, répond paisiblement le voyageur en mettant pied à terre.

Et le général regarde autour de lui, il examine les lieux et cherche à rappeler ses souvenirs. — Oui, c'est bien ici, dit-il enfin, et il se met à questionner un ancien habitant du village sur Anouchka. Il apprend qu'elle est morte après avoir donné le jour à un garçon, que le père et la mère de la jeune fille sont également morts, mais que l'enfant a prospéré. Mitka est en ce moment le plus alerte et le plus habile *yamtchik* du pays. Le *yamtchik* aime une jolie fille du nom de Macha (3), et celle-ci est poursuivie par un petit gentilhomme campagnard, qui, afin d'éloigner du pays l'incommode *yamtchik*, s'entend avec le *golova* (4) pour livrer ce jeune homme comme recrue. Presque aussitôt

(1) Postillon qui loue des chevaux et les conduit.

(2) Les villages russes qui se trouvent sur les grandes routes sont formés de deux rangées de maisons de bois ou *isbas* de construction uniforme. Ornées toutes de ciselures à jour, précédées de terrasses extérieures et de petits jardins bordés de bouleaux, ces maisons s'étendent sur les deux côtés de la route. — Il y a tel de ces villages qui a plus d'une lieue de développement.

(3) Contraction de Marie.

(4) Le *golova* (littéralement, *la tête*, le maire du village) est nommé par ses pairs. Le système communal, en Russie, est basé tout entier sur le suffrage universel. C'est le *golova*, aidé des *anciens* (le conseil municipal), qui, au jour du recrutement, désigne les jeunes gens appelés à remplir les cadres de l'armée. Son choix est toujours dirigé par un sentiment de justice. Ainsi les paresseux, les mauvais sujets, ceux qui annoncent des

le général voit arriver Macha elle-même, qui vient implorer sa protection en faveur de Mitka; mais un autre solliciteur se présente en même temps devant le père repentant du *yamtchik*. Il est d'usage en Russie, lorsqu'un monastère est pauvre et qu'il a besoin de réparation, ou même lorsqu'on veut en construire un nouveau, de s'adresser à la piété publique. Un moine parcourt alors les villes et les campagnes, présentant aux fidèles un livre de psaumes fermé, et les fidèles déposent sur le vieux cuir de sa reliure une offrande ordinairement fort minime. C'est un de ces frères quêteurs qui survient au moment même où Macha implore le général; il s'approche lentement du vieil officier, qui s'empresse de satisfaire à l'usage pieux.

— Est-ce avec une conscience pure que tu fais ce don à Dieu, Alexandre Alexandrovitch? lui demande alors le moine. Vingt-cinq ans ne t'ont pas tellement changé, que je ne t'aie reconnu. Je suis l'oncle de l'infortunée Anouchka.

Le dénoûment de ce roman dramatique, préparé par l'arrivée du moine, respire une morale rigide et impitoyable. Le moine et le jeune Mitka déclarent le général déchu de ses droits paternels, car qui abandonne son enfant n'en est plus le père. — Mitka demeure donc *yamtchik;* il épouse sa chère Macha, délivrée enfin des assiduités de son persécuteur, qui s'est retiré devant la protection dont le général, pour mériter son pardon, entoure les deux jeunes gens.

Le mérite des scènes intitulées *le Yamtchik* est surtout dans la vérité locale; c'est un mérite que nous retrouvons encore, mêlé à une grace touchante qui rappelle *la Femme de l'Apothicaire,* dans l'*Histoire de deux paires de Galoches.* Les *galoches* ne sont là, on le comprend, que pour servir d'occasion, ou, si l'on veut, de thème à la nouvelle. Sous ce titre, M. Solohoupe nous raconte les aventures d'un jeune musicien allemand que l'amour et l'espérance accueillent à Vienne et qui vient mourir de misère et de désespoir à Saint-Pétersbourg. L'introduction de cette histoire est d'un goût fort original. Un cordonnier nouvellement arrivé de Riga, M. Muller, qui se donne naïvement pour un bottier français, a été chargé de confectionner deux paires de galoches, l'une pour un conseiller de cour, l'autre pour le héros du récit, un pauvre artiste. Celles du conseiller sont prêtes les premières; c'était de droit; mais au moment de les porter à son noble client, M. Muller s'aperçoit que l'ouvrier à qui elles furent confiées, dans son état d'ivresse perpétuelle, les a défigurées. L'idée lui vient de changer la

penchans vicieux, sont désignés d'avance; on prend ensuite parmi les familles les plus nombreuses, respectant toujours le fils de la veuve et celui du vieillard. En dehors du recrutement officiel et général; les anciens du village ont aussi le droit de livrer au gouvernement, pour qu'il soit enrôlé, celui dont la conduite peut être un sujet de trouble ou de scandale parmi les habitans de l'endroit.

destination des galoches et de les porter à l'artiste. — Ce sera assez bon pour lui, se dit-il. Ces musiciens d'ailleurs paient si mal! Allons, je les porte à M. Schoultz.

Et l'honnête cordonnier se dirige vers la maison qu'habite le musicien; mais, à peine entré dans la froide mansarde de son client, il se sent pris de remords, surtout à la vue du jeune homme pâle et amaigri par la misère. — Pourquoi m'apportez-vous ces galoches vous-même? s'écrie celui-ci. Je vous avais dit que j'irais les prendre chez vous; je ne puis pas vous les payer aujourd'hui. — Qu'à cela ne tienne, monsieur, répond le bottier; nous compterons plus tard. Prenez-les toujours, et ne vous inquiétez de rien. Et il se dirige vers la porte; puis, s'arrêtant : — Monsieur, ajoute-t-il, c'est dimanche prochain la fête de ma femme; nous aurons quelques personnes le soir; seriez-vous assez bon pour venir nous faire un peu de musique? Ma femme et ses amis raffolent de la danse (1). — J'y serai, monsieur, répond l'artiste, vous pouvez y compter.

Quand M. Muller est sorti, le pauvre artiste ne peut retenir les larmes qui lui brûlent la paupière. — En être réduit, s'écrie-t-il, à faire danser les amis d'un cordonnier pendant toute une soirée pour une paire de galoches! Le dimanche de M. Muller arrive. La soirée de l'artisan est un tableau de haut comique tracé avec une exquise finesse. Lorsque le jeune musicien se présente, Mme Muller, déjà rouge du feu de la cuisine, rougit encore de plaisir, et saute au cou de son mari pour le remercier de la surprise qu'il lui a préparée. Le jeune homme se met au piano, joue valses, anglaises et contredanses; mais bientôt, s'isolant dans sa pensée, il se met à rêver, oublie qu'il est là pour faire danser les amis du bottier, et, laissant errer ses doigts sur le clavier, se prend à improviser une mélodie ravissante. Tout à coup il se voit entouré... on l'écoute... il est l'objet d'une admiration naïve et profonde. « Quoi!... qu'ai-je fait? s'écrie le musicien brusquement ramené au sentiment de la réalité et honteux de son oubli. » L'honnête Muller prend alors la parole : « Nous vous comprenons, monsieur, lui dit-il; vous êtes un grand artiste, et je vous demande pardon d'avoir osé vous proposer de venir jouer ici des contredanses! » Ce sont là de bonnes et dignes paroles; malheureusement les excuses de M. Muller sont bien tardives; l'amour-propre du musicien a déjà reçu une blessure mor-

(1) M. Solohoupe met en lumière ici la triste condition qui est faite à la plupart des jeunes artistes que les promesses trop séduisantes de quelque protecteur empressé attirent en Russie. Trop souvent ces artistes ne trouvent qu'un accueil glacial dans la société russe, où leur talent n'est regardé que comme un moyen de salaire. Les honorables exceptions que l'on peut compter à Saint-Pétersbourg, la gracieuse hospitalité assurée aux artistes éminens dans quelques maisons comme celles de M. le comte Wilhorwsky et, naguère encore, de Mme la comtesse de Laval, n'infirment en rien la poignante réalité de la nouvelle de M. Solohoupe.

telle, et l'admiration des amis du bottier n'empêche pas le pauvre artiste de mourir d'une fièvre chaude au fond de son misérable galetas.

On voit par ces trois nouvelles, *la Femme de l'Apothicaire, le Yamtchik* et *les Galoches,* ce que M. Solohoupe sait faire tenir d'émotion et aussi de fine satire dans le cadre étroit d'un simple récit. On comprend aussi le succès qu'obtinrent dans leur nouveauté ces spirituelles et touchantes compositions, où quelque chose de l'esprit de Sterne se mêle à une aisance, à une fermeté de narration qui rappellent souvent la manière énergique et sobre de M. Prosper Mérimée. Sans nous astreindre à l'ordre chronologique, nous passerons par-dessus *le Tarantasse,* publié après *le Narcotique*, pour arriver au volume intitulé *Hier et Aujourd'hui,* où le dilettantisme littéraire de M. Solohoupe s'est donné librement carrière. Ce volume est un recueil de poèmes et d'études en prose, qui ne sont pas tous signés par M. Solohoupe, et où l'on remarque des morceaux empruntés à Joukowsky, à Odoevsky, à Bariatinsky. C'est M. Solohoupe qui a choisi les pièces de cette mosaïque, et qui nous a donné ainsi la mesure de ses goûts littéraires. Un poème de M. Maïkoff, *les Rêves,* où la verve et l'originalité du jeune écrivain se montrent sous un nouveau jour, y figure à côté de plusieurs fragmens inédits du brillant poète Lermontoff, enlevé si tristement par une mort prématurée aux lettres russes, dont il était déjà la gloire.

M. Solohoupe est représenté dans ce groupe choisi qu'il s'est plu à former lui-même par un petit roman, *la Protégée,* qui rappelle les plus jolies nouvelles du *Narcotique.* C'est l'histoire d'une jeune orpheline, d'une fille du peuple recueillie et adoptée par une grande dame, qui lui fait donner une brillante éducation. La jeune personne, à qui sont réservés les grands biens de sa protectrice, est entourée d'adulations : à elle tous les hommages, toutes les prévenances; mais la grande dame meurt tout à coup sans avoir laissé de dispositions testamentaires. Aussitôt tout change de face. La malheureuse Lisinka est chassée de cette maison dont naguère encore elle était l'ame et la vie. Dans son abandon et après avoir tenté tous les moyens d'utiliser ses talens, elle en est réduite à s'enrôler parmi de méchans comédiens forains, qui vont donnant des représentations dans les campagnes. Dès-lors commence pour la jeune fille aux mœurs élégantes et aux sentimens élevés, jetée au milieu de vulgaires histrions, une série de tortures retracées par le romancier avec une vérité poignante. Çà et là des traits comiques, tirés du sujet même, se mêlent à ces tristes tableaux, le rire succède aux larmes, et la peinture de la réalité, qui se complète ainsi, n'en est que d'un effet plus douloureux. On prévoit le dénoûment de cette lutte désespérée d'une ame noble et délicate contre des épreuves supérieures à ses forces. Lisinka perd la raison et meurt : triste leçon donnée à ces riches familles, qui, suivant un usage trop

commun en Russie, recueillent de jeunes orphelines, les élèvent et les entretiennent dans le luxe sans les prémunir, par une éducation mieux appropriée à leur humble condition, contre les dangers de l'abandon où les laissera quelque jour une séparation nécessaire.

M. Solohoupe, comme humoriste, comme romancier, comme dilettante littéraire, est tout entier dans *le Narcotique* et dans ce recueil intitulé *Hier et Aujourd'hui*. Comme peintre de mœurs, nous n'avons encore fait que l'entrevoir : c'est *le Tarantasse* qui va nous montrer dans sa plénitude cette face nouvelle de son talent; c'est dans la voie où il est entré par ce curieux livre que M. Solohoupe est appelé, nous le croyons, à recueillir les succès les plus durables.

III.

Les préoccupations qui ont dominé la littérature moscovite durant ces dernières années nous sont connues; elles sont toutes concentrées sur un objet unique, la Russie même. Il était difficile que M. Solohoupe échappât à l'influence du mouvement qui se poursuivait autour de lui, et déjà l'étude des mœurs russes lui avait inspiré quelques-unes des meilleures pages de son premier recueil. M. Solohoupe n'était pas homme toutefois à céder au mouvement général sans l'analyser d'abord, et sans se rendre compte des courans bons ou mauvais qu'un observateur pénétrant pouvait y démêler. Si le but était un, si tous les efforts tendaient à célébrer, à glorifier la Russie, il était aisé cependant d'apercevoir sous cette apparente unité d'inspiration d'assez graves, d'assez notables diversités, et comme deux Russies en présence, l'une routinière et l'autre novatrice, l'une attachée à son passé, l'autre trop impatiente de l'avenir, la première plus fidèle à la tradition nationale, la seconde plus accessible aux influences européennes. Fallait-il laisser se perpétuer cette opposition, et ne valait-il pas mieux restituer à chacune de ces tendances son rôle distinct, au lieu de les laisser se heurter sur le même terrain? Le culte des souvenirs et le culte des réformes pouvaient s'accorder, à la condition d'agir chacun dans sa sphère, celui-ci pour développer l'activité industrielle et la prospérité matérielle du pays, celui-là pour maintenir l'originalité des mœurs et la fermeté du patriotisme. Afin de montrer la nécessité de ce partage d'influences entre les deux génies qui semblaient se disputer la Russie, il n'était besoin que d'appeler l'attention publique sur les dangers, sur les inconvéniens de leur antagonisme. C'est ce que fit M. Solohoupe sous la forme qui convenait le mieux à son talent, celle du récit satirique. Il opposa l'un à l'autre les deux génies de la vieille et de la nouvelle Russie, en se laissant aller, avec une complaisance qu'il est permis de trouver naturelle, à certaines préférences pour le

premier, et cette opposition, vivement saisie, personnifiée dans deux types profondément comiques, devint l'ame d'un roman intitulé *le Tarantasse* (1), tableau de mœurs singulièrement fidèle, où revit dans toutes ses nuances la physionomie de la Russie contemporaine.

Le sujet du *Tarantasse* n'est rien autre que la relation d'un voyage à travers la Russie fait dans le lourd véhicule dont le nom sert de titre au roman. Ce voyage à travers la Russie raconté par un Russe est une odyssée aussi plaisante qu'instructive. Faisons d'abord connaissance avec les deux voyageurs. Le premier est un excellent provincial, gentilhomme campagnard, propriétaire terrien, homme d'âge et de sens, étranger à tout ce qui constitue les progrès modernes, dont les échos ne lui arrivent qu'affaiblis au fond de ses domaines, trouvant, à part lui, que les enfans ont tort de se croire plus d'esprit que leurs pères,

Et que le mieux toujours est l'ennemi du bien.

En un mot, Wassili Iwanovitch est doué à un très haut point de cette raison bourgeoise dont le Chrysale de Molière est un si admirable type; seulement, plus heureux que Chrysale, il vit à sa guise.

En regard de Wassili Iwanovitch, qui représente la vieille Russie, M. Solohoupe a placé un jeune homme fraîchement revenu d'un voyage dans l'Europe occidentale, d'où il rapporte, avec beaucoup de ridicules, un amour ardent de son pays. Il a fallu que ce jeune homme, Iwan Wassilievitch, visitât la France et l'Italie pour apprendre à aimer la Russie, qu'il voudrait pouvoir doter, à cette heure, de toutes les merveilles qui décorent la terre étrangère. D'ailleurs, esprit léger, à courte vue, heurtant follement son enthousiasme ridicule à toutes les déceptions de la route, se trouvant à chaque instant plus étranger dans sa propre patrie que ne le serait un Parisien, et finissant par s'incliner devant le simple bon sens de son excellent compagnon, — Iwan Wassilievitch est le type de cet engouement d'innovations qui règne dans la jeunesse moscovite, et qu'alimente sans cesse l'habitude des voyages en France ou en Angleterre, de plus en plus répandue en Russie.

Les Russes nourrissent généralement une grande passion pour les voyages, et cela se comprend. Rejetés à l'extrémité de l'Europe, d'où leur arrivent chaque jour les chefs-d'œuvre de l'industrie, de la mode et des arts, ils sont naturellement portés à s'éprendre des contrées qui leur envoient ces merveilles, et dont le prisme de l'éloignement grossit pour eux les attraits. Parmi les Russes qui franchissent la frontière de leur pays, il y a toutefois plus d'une distinction à faire. Tous ne sont pas mus par les mêmes sentimens, ni dirigés par le même esprit. Pour

(1) C'est le nom d'une sorte de voiture dont la caisse repose sur deux longues traverses de bois flexibles supportées par des essieux. On s'en sert habituellement dans l'intérieur de la Russie, et surtout dans les provinces méridionales.

les uns, le voyage de France ou d'Italie est le complément d'une éducation aristocratique; il en est la partie luxueuse. Les nobles russes font vingt fois ce voyage dans leur vie; c'est comme une tradition de famille. Ils conservent des relations à Rome et à Paris; ils ont, l'hiver, dans ces villes leur cercle intime, des amis, des alliances; ils forment, en un mot, cette élégante colonie qui vient nous apprendre chaque année que les mœurs et les façons de la haute société française ne sont point encore oubliées à Saint-Pétersbourg et à Moscou. D'autres voyageurs ne quittent la Russie que par curiosité. Ceux-ci se divisent en deux catégories : les esprits superficiels et ennuyés, les esprits réfléchis et studieux. Il y a enfin des Russes qui ne se décident à quitter leur pays qu'avec une certaine appréhension, bien que sollicités par l'attrait de l'inconnu et des merveilles racontées; ils savent pourtant que rien ne pose mieux dans un certain monde que d'avoir été en France, et, n'y eût-il que ce motif, il est déterminant. Le moment arrivé et l'autorisation impériale obtenue, ils partent; mais que de désappointemens les attendent! On a beau être comte ou prince, on est forcé de s'apercevoir que les égards et la considération ne se mesurent aux voyageurs que dans la proportion de leurs dépenses. Ils étaient partis avec le sentiment d'une admiration absolue, et, au retour, ils ne savent que dénigrer les pays étrangers, mis en parallèle avec la Russie, qui ne manque pas d'avoir l'avantage en toutes choses. « Les concombres salés de leur pays l'emportent même, à les en croire, sur les oranges parfumées de la Sicile (1). »

A laquelle de ces classes appartient Iwan Wasilievitch? On le devine, c'est à celle des voyageurs simplement curieux, des touristes les plus superficiels. Quoi qu'il en soit, il est au retour, comme au départ, animé d'un ardent patriotisme; ce sentiment servira de point de contact entre ses instincts novateurs et les instincts routiniers de son compagnon de route. C'est à Moscou, sur le boulevard de Twer, qu'ils se rencontrent. Le vieux Wassili Iwanovitch s'y promène paisiblement en songeant tristement aux fatigues de la route qu'il lui reste à faire pour atteindre ses terres de Kazan. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, à la figure épanouie et communicative. M. Solohoupe nous décrit minutieusement son costume. Le vieux gentilhomme est en casquette, a un habit dont la coupe remonte au moins à vingt ans, avec un pantalon à l'avenant, et force breloques au cordon de sa montre, fièrement étalé sur un large abdomen. Le costume du jeune homme contraste singulièrement avec celui-là; il est neuf et sort des magasins de je ne sais quel confectionneur du Palais-Royal. Iwan Wassilievitch porte un paletot dont la façon divertit fort le campagnard. Celui-ci

(1) Maikoff, *les Deux Existences*.

vient de reconnaître dans Iwan le fils d'un propriétaire dont les terres touchent aux siennes. Il lui tend vivement la main, et leur entretien devient bientôt intime et familier. Lorsque le jeune homme a satisfait aux questions du vieillard : — Et que comptes-tu faire actuellement? lui demande ce dernier. — Ma foi, répond l'autre, retourner à Kazan auprès de ma famille. — Eh bien! veux-tu que nous fassions ce voyage ensemble? Je t'offre une place dans mon *tarantasse*. — A ce mot de *tarantasse*, le jeune homme fait la grimace; mais il a tant dépensé d'argent dans ses excursions, qu'il est obligé de trouver l'offre de l'honnête Wassili Iwanovitch très acceptable.

On n'imagine guère à Paris comment voyage un brave gentilhomme terrien de Kazan qui a poussé jusqu'à Moscou, et qui est en *tarantasse*. D'abord l'immense et lourd véhicule est littéralement encombré de matelas et d'oreillers, car son propriétaire ne saurait supporter en route que la position horizontale. Il doit avoir ensuite sous la main ses pipes, son thé, ses provisions de bouche de toute espèce, sans parler des malles, sacs de nuit et nécessaires qui s'amoncellent tout autour. Je me figure que nos ancêtres du xve siècle voyageaient de semblable façon. Le pauvre Iwan Wassilievitch, descendu la veille des élégans wagons des chemins de fer d'Allemagne, frémit d'horreur à cette vue. Il faut toutefois se résigner. A peine les deux voyageurs ont-ils franchi la barrière de Moscou, qu'ils se mettent à causer; le jeune homme se propose d'écrire ses *impressions de voyage*. Il développe à cette occasion la théorie du progrès qu'il rêve pour son pays, dont l'existence doit être transformée sous l'influence bienfaisante d'une civilisation active, intelligente et morale. On dirait, à l'entendre raisonner, que la Russie en est encore au règne d'Iwan-le-Terrible. Wassili Iwanovitch, enseveli dans ses oreillers, répond laconiquement au jeune enthousiaste et se moque de lui.

On arrive à Wladimir; on descend dans une hôtellerie d'apparence comfortable, sans doute la meilleure de la ville. Le jeune homme, fatigué des secousses du *tarantasse*, se propose d'y passer une excellente nuit, et de se mettre le lendemain à écrire ses *impressions de voyage*. Iwan Wassilievitch ne connaît pas les auberges de son pays : l'intérieur en est élégant, il y a des glaces et des dorures; mais rarement on y dîne, et, quant aux lits, il n'y faut point songer. Heureusement le vieillard a des provisions de bouche qu'il partage avec son compagnon, et un excellent matelas qu'il garde pour lui seul. On arrange un lit au jeune homme avec quelques bottes de foin, et Iwan se couche en se demandant à quoi bon ces dorures au plafond de sa chambre et ces grandes glaces sur les consoles.

M. Solohoupe n'a pas conduit sans intention ses voyageurs à Wladimir. Leur séjour dans cette ville lui offre l'occasion de décrire un chef-lieu de gouvernement russe avec un crayon dont la fidélité le dis-

pute à la verve et à l'esprit. Iwan Wassilievitch s'étonne de ne trouver à Wladimir aucun *Guide du voyageur;* il est vrai qu'en revanche le libraire lui offre un roman de M. Paul de Kock. Il apprend bientôt que Wladimir est une ville de gouvernement qui ressemble à toutes les autres; elle a son gouverneur et son vice-gouverneur; les femmes y passent leur temps à rivaliser de toilette, pendant que leurs maris jouent aux cartes : les cartes!... unique ressource dans un chef-lieu de province russe!...

Dans ces premières scènes du voyage, c'est l'élément satirique qui domine; mais il ne faut y voir qu'un prélude à une partie plus sérieuse du livre. A mesure que le *tarantasse* s'enfonce dans la vieille Moscovie, les désenchantemens d'Iwan Wassilievitch prennent de plus vastes proportions : nous le trouvons, par exemple, à Saratoff dans une exaspération difficile à décrire. Il vient de rencontrer un jeune prince qu'il a beaucoup vu à Paris, lequel court dans ses terres, qui sont en fort mauvais état, pour faire rentrer des redevances en retard, menaçant d'user de rigueur si on ne le paie pas immédiatement, car il a besoin d'argent, de beaucoup d'argent pour aller passer l'hiver à Rome. L'élégant Moscovite ajoute : « Je suis Russe dans l'ame, j'adore ma patrie il est vrai, mais il m'est impossible d'y demeurer; je ne vis que pour mon pays, mais loin de lui. » Iwan raconte à son compagnon Wassili la rencontre qu'il vient de faire et les projets du prince. Ici, la conversation des deux voyageurs veut être citée textuellement.

« — Et où sont situées ses terres?

« — A Saratoff.

« — Mon Dieu! dit le *propriétaire* (1), voici trois ans consécutifs qu'on n'a rien récolté dans cette province : il va donc épuiser ses pauvres paysans pour faire son voyage à Rome; mais c'est un vrai... *misérable* (2)!... Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire à l'étranger, que tout le monde ait ainsi fureur d'y courir? L'humanité n'y est-elle pas soumise, comme en Russie, à la douleur? N'y est-on pas exposé aux mauvaises passions, aux maladies, à la misère, à la mort?...

« — On y est exposé à tout cela, dit le jeune homme.

« — Eh bien! alors, pourquoi diable as-tu, toi, par exemple, pris la peine de te déplacer? Tu étais en Russie, il fallait y rester.

« — Moi, je n'ai réellement appris à apprécier la Russie qu'à l'étranger, et en la comparant aux autres pays : c'est là que j'ai pu savoir les choses dont elle doit se garder et celles qu'elle doit imiter; malheureusement ces dernières sont nombreuses. »

Le crédule jeune homme pense que le sentiment civique manque à son pays, que la vanité en prend trop souvent la place. Il envie à l'Allemagne l'intimité de sa vie de famille, à la France son intelligence scientifique, à l'Angleterre son génie industriel et commercial, à l'I-

(1) C'est ainsi qu'est désigné quelquefois dans le roman le compagnon d'Iwan Wassilievitch.

(2) L'expression russe est plus énergique : *svigna,* cochon.

talie ses arts; puis, forcé par l'évidence de rendre justice à son pays, il ajoute :

« Mais ce que la Russie doit éviter et ce qui tue l'Europe, c'est un esprit de présomption et d'orgueil; c'est la maladie du doute et de l'impiété, c'est une certaine inquiétude de caractère et la manie de la discussion, qui détruit toute chose. Préservons-nous de la suffisance de l'Allemagne, de l'égoïsme de l'Angleterre, de la dépravation de la France et de la paresse de l'Italie; alors nous aurons à parcourir une carrière telle que jamais nation n'en a vu de pareille. Considérez l'étendue de cet empire, et vous serez effrayé; mais voyez ce peuple juste, gai, spirituel, d'une intelligence infatigable, d'une force gigantesque, et votre effroi se dissipera. Le gage le plus sûr de la future grandeur de la Russie, c'est sa puissante soumission.

« — Eh bien! répondit Wassili Iwanovitch avec bonhomie, si je te comprends bien, l'étranger est remarquable par son passé, et la Russie par l'avenir qui l'attend! »

Les idées développées par Iwan Wassilievitch sur l'avenir politique de son pays ne sauraient manquer de frapper tout publiciste qui jette les yeux sur la carte de la Russie et pense à la constitution générale de cet empire, dont une volonté unique dirige à son gré les forces réunies, non point par une cohésion factice, mais par suite d'un pacte social consenti, où peuple et souverain voient réciproquement des devoirs à remplir plutôt que des droits à réclamer. A ceux qui, dans l'hypothèse du triomphe des idées révolutionnaires en Europe, pensent que la Russie finirait alors par se démocratiser, on peut hardiment affirmer qu'il n'est pas si pauvre paysan moscovite au fond de son *isba* qui ne se regarde aujourd'hui comme un soldat choisi de Dieu pour défendre, à son jour et à son heure, la religion de ses pères, et avec la religion l'autorité monarchique.

Dans ce livre, où les plus graves intérêts politiques et sociaux de la Russie sont discutés sous la forme de conversations familières, M. Solohoupe devait accorder une attention particulière à la question des rapports qui existent entre les propriétaires de la terre et les paysans qui la cultivent, ces hommes que, dans notre ignorance, nous nous obstinons à considérer comme des esclaves soumis à toutes les cruautés d'un maître dur et capricieux. C'est là un lieu-commun plein d'exagération déclamatoire, mais au fond duquel il est cependant un fait qu'on ne saurait nier, à savoir la *servitude territoriale* de toute une classe d'hommes. Cet état nous paraît avec raison blesser la dignité humaine et révolte nos sentimens de justice. La question est grave toutefois, et les meilleurs esprits de l'empire s'en sont occupés souvent sans oser émettre des conclusions. On sait, par exemple, en Russie que dès 1840 l'empereur Nicolas prit sur la question du servage une généreuse initiative au sein même du conseil de l'empire (1). Obéis-

(1) C'est le premier corps politique de l'état.

sant à l'inspiration de son cœur plus qu'à la raison d'état, il voulait que l'affranchissement fût immédiat et général. Le conseil obtint du tzar que cette importante résolution serait discutée à une autre séance, et dans l'intervalle on fit comprendre à l'empereur que le même oukase qui affranchirait une partie de ses sujets dépouillerait infailliblement les autres. Ceci s'explique : être libre, dans l'idée du paysan russe, c'est n'avoir plus de redevance à payer, plus de corvée à faire; mais il ne saurait entrer dans son esprit que la terre qui a nourri ses aïeux, qui nourrit sa famille, doive cesser de lui donner ses fruits; la conséquence se tire d'elle-même. Le tzar modifia l'exécution de ses projets, et ordonna qu'une commission spéciale serait formée pour examiner la question et lui proposer les moyens les plus propres à faire disparaître graduellement la servitude du sol russe sans péril pour le droit de propriété. On a déjà expérimenté actuellement plusieurs systèmes, et d'ici à un temps donné l'œuvre d'émancipation rêvée par l'empereur Nicolas pourra être terminée. En attendant, les rapports qui existent entre les paysans et les seigneurs ne justifient en rien les déclamations qui ont cours en France à ce sujet. Écoutons plutôt le digne Wassili Iwanovitch :

« — Je voudrais savoir, lui demande son jeune compagnon, si j'aurais beaucoup d'études à faire pour devenir un propriétaire habile et capable de régir mes biens.

«— C'est selon, répondit l'autre avec bonhomie; si tu as des dispositions, il te suffira d'une trentaine d'années de séjour à la campagne. Une première vérité que je veux te dire, et qu'aucun Allemand ne saurait comprendre, c'est que si l'on donnait le choix aux paysans entre un méchant propriétaire et un bon intendant, ils ne balanceraient pas et choisiraient le premier, en disant : « Il est bien un peu capricieux, exigeant, injuste; mais il est notre père au fond, et nous sommes ses enfans. » Cela est ainsi, ajouta l'excellent Wassili Iwanovitch; il existe entre la noblesse et le paysan russe une alliance dont le principe a quelque chose de saint, et que nul peuple étranger ne saurait comprendre. S'il y a soumission de l'un à l'autre, cette soumission n'est point l'effet de la crainte, comme celle de l'esclave envers son oppresseur; elle est volontaire et filiale; elle naît d'un bon sentiment, et se justifie par la conviction profonde de trouver protection et appui.

« Tu comprends bien que le paysan a besoin de ta présence et de savoir qu'il travaille pour toi et que tu le vois; alors il travaille avec joie et courage. Voici ce qu'il dit : « Après Dieu et le grand tzar, la loi ordonne de servir le maître. » Il est humiliant de travailler pour le premier venu, tandis qu'en travaillant pour un maître, on ne fait qu'obéir à la volonté de Dieu. Mais si les paysans se donnent à toi, tu te dois à eux; c'est justice. Sois toujours franc à leur égard; ils détestent la ruse; elle détruit la confiance. Veille à ce qu'ils soient toujours à leur aise, et ne souffre jamais de mendians dans tes villages. Pour être à son aise, un paysan doit posséder une *isba* bien couverte, avec sa remise, dans laquelle doivent se trouver deux chevaux, une vache, deux veaux, dix moutons, un porc, puis deux traîneaux, une charrue, une herse, deux faucilles, etc.

Outre cela, s'il n'a pas d'industrie particulière (1), il est urgent qu'il possède encore deux arpens de petit blé pour préparer sa semaille d'automne, et un pâturage où faire paître ses bestiaux. S'il a tout cela, il est à son aise; s'il y joint un cheval de plus et qu'il puisse mettre de côté une couple de sacs de blé, il est riche; mais qu'un seul des premiers objets vienne à lui manquer, il est pauvre...

« ... Mon souci constant, c'est que les miens soient toujours bien nourris et jouissent de la santé; — je prends soin toutefois de ne les point gâter. — Pour eux, payer leur redevance et me donner trois jours de leur travail, voilà leur charge; — cela fait, ils sont libérés de tout souci. — Il me semble que, dans vos pays étrangers tant vantés, le paysan trouve moins d'avantages. Les Allemands et les Français plaignent les nôtres : ce sont des *martyrs*, disent-ils; mais si on considère de près ces pauvres martyrs, on les trouve mieux nourris, plus sains et plus contens que la plupart des leurs. J'ai entendu dire que c'est précisément en Allemagne et en France que le paysan est un véritable esclave. Il faut qu'il paie pour toute chose : pour l'eau qu'il boit, pour la terre qu'il laboure, pour la maison qu'il habite, et, si je ne me trompe, pour l'air même qu'il respire! S'il survient une mauvaise année, ou qu'un incendie consume sa chaumière, n'importe, il faut toujours qu'il paie... Il est vrai qu'il a la consolation de pouvoir dire qu'il est libre!

« — Avez-vous des fabriques? reprit le jeune homme.

« — Dieu merci, non. Introduire des fabriques chez nous, ce serait nous ruiner, ruiner nos paysans, qui deviendraient de mauvais ouvriers et des ivrognes.

« — Mais au moins vous avez un hôpital pour les malades, une crèche pour les petits enfans délaissés pendant les heures du travail; vous avez enfin une école pour l'enseignement mutuel?

« — Tu penseras ce que tu voudras. Ma femme soigne elle-même les malades; quant à l'enseignement, le sacristain montre à lire et à écrire à qui veut. Quelques-uns suivent ses leçons, mais les parens ne forcent personne. Ils pensent que, n'ayant jamais appris à lire eux-mêmes, leurs enfans peuvent, sans inconvénient, faire comme eux.

« — Mais lorsqu'il vous vient une mauvaise année?

« — Dieu est bon, il ne nous en a pas envoyé depuis long-temps. Toutefois, il y a quinze ans, tout fut perdu par la sécheresse; les champs ne donnèrent rien. Les paysans eurent recours à moi. Que veux-tu? je leur abandonnai mes greniers, qui auraient pu me rapporter de grands profits; mais je préférai les bénédictions de ces braves gens : l'année se passa sans que j'eusse à déplorer une seule mort pour cause de famine.

« L'enthousiasme d'Iwan Wassilievitch était à son comble; son compagnon ne pouvait le comprendre. — Ce que je fis là était la chose la plus naturelle du monde, dit-il, je ne pouvais pas laisser mes pauvres paysans mourir de faim : d'ailleurs ce que je leur avançai cette année me fut exactement rendu plus tard, car le paysan russe n'est satisfait que lorsqu'il ne doit rien à personne.

« Le propriétaire dit ensuite à son jeune interlocuteur combien il était aimé

(1) La plupart des paysans russes, qui sont fort industrieux, ont des états particuliers qu'ils vont exercer dans les villes voisines une partie de l'année. Il y en a qui sont charpentiers, maçons, peintres en bâtimens, etc.

et vénéré dans ses terres : — Est-ce que cela n'est pas un dédommagement bien doux aux sacrifices que j'ai pu faire? ajouta-t-il simplement.

« Cette dernière phrase fit un tel effet sur Iwan Wassilievitch, qu'il regarda son vieux compagnon avec un sentiment de vénération profonde, et il s'oublia jusqu'à trouver à l'odieux *tarantasse* des formes élégantes et commodes. »

Cependant les deux voyageurs poursuivent leur route, le vieux Wassili Iwanovitch silencieux et comme fatigué du long discours qu'il vient de prononcer, et son jeune compagnon réfléchissant. Ils ont franchi le Volga et dépassé Nijni-Novogorod, ce vaste bazar moscovite où, tous les ans, au confluent de deux grands fleuves et sur les limites de l'Europe et de l'Asie, viennent aboutir toutes les transactions commerciales de la Russie avec la Chine (1). Le *tarantasse* a même atteint le premier relai, lorsque Wassili Iwanovitch reconnaît avec douleur qu'il faut en faire réparer les roues. Et, voyez l'ironie du sort, c'est lorsque les deux voyageurs sont obligés de faire une assez longue halte, que, pour la première fois depuis leur départ de Moscou, le maître de poste vient leur annoncer triomphalement qu'il y a des chevaux et qu'ils pourront repartir à l'instant. Fort mécontens de leur mésaventure, les deux compagnons entrent dans la pièce commune de la maison. Trois marchands y sont attablés autour d'une immense théière. M. Solohoupe trouve ici l'occasion de nous faire connaître les mœurs des commerçans russes, et il n'a garde de la laisser échapper. Les marchands s'entretiennent à voix haute de leur commerce, lorsqu'un de leurs confrères paraît sur le seuil de la porte, où il s'arrête, et fait trois fois le signe de la croix. Il s'avance ensuite et salue chacun des trois négocians. On lui offre du thé qu'il accepte, non sans beaucoup de façons. Enfin, après en avoir bu quelques verres (2), il s'adresse au plus âgé des trois marchands, et le prie de vouloir bien se charger de 5,650 roubles destinés à un commerçant de la ville où le vieux négociant se dirige. Le vieillard prend l'argent, le compte et le serre dans sa bourse, en répondant qu'il s'en charge volontiers. Aussitôt le dépositaire le remercie et s'éloigne. Iwan Wassilievitch, qui avait suivi non sans surprise tous les détails de cette petite scène, s'approche alors de la table et demande aux trois compagnons la permission de prendre part à leur entretien, ce qui lui est gracieusement accordé Iwan demande aux buveurs de thé si l'homme qui vient de sortir est quelqu'un de leurs parens; ils lui répondent que c'est un marchand qu'ils ont eu occasion de voir quelquefois en passant par ce village. Le jeune homme manifeste un grand étonnement de ce qu'il n'a demandé aucun reçu de la somme confiée au vieillard. A ces mots, les trois négocians se récrient et paraissent fort scandalisés :

(1) Ces transactions se font d'abord à Kiatka; puis les marchandises, parmi lesquelles le thé domine, sont dirigées sur Nijni, d'où elles se répandent en Europe.

(2) L'usage de boire le thé dans des verres subsiste encore parmi les marchands russes.

« Et puis, dit le vieillard, avons-nous le temps de nous occuper de pareils griffonnages? Depuis cinquante ans que je suis dans les affaires, jamais affront semblable ne m'a été fait. Nous n'avons que notre parole, et jamais elle n'a manqué à personne. Nous faisons des affaires pour des millions, et nous nous passons parfaitement d'écrits; c'est une vieille habitude.... Voyez ce kaftan? il y a onze ans que je le porte et il contient toujours de grandes sommes. Nous ne craignons pas qu'on nous vole, parce que Dieu est grand. Voici quinze années que nous fréquentons cette route sans qu'il nous soit jamais arrivé le moindre accident. Voulez-vous que je vous le dise? les affaires ne commencent à se gâter que lorsqu'un marchand veut s'élever au-dessus de son état, qu'il se fait raser la barbe et prend des habits allemands, qu'il marie ses filles à des princes et pousse ses fils dans la noblesse. Dès ce moment, il a cessé d'être marchand sans être néanmoins gentilhomme; il néglige ses affaires, commence à se déranger, à boire et à ne plus craindre Dieu. Certainement alors toute estime et tout crédit se retirent de lui. »

Ce discours du vieux marchand indique nettement les qualités et les défauts de l'ancien commerce russe. — Parmi ses qualités, il faut compter d'abord une probité à toute épreuve et une foi religieuse à la parole donnée. Chaque jour encore, au fond de la Russie, on voit les marchands se confier réciproquement de grandes sommes, passer des marchés considérables sans autre garantie que l'échange d'une promesse verbale. Nous nous trompons, il y a une autre garantie, c'est celle d'une économie sévère, parcimonieuse. Le marchand de M. Solohoupe porte depuis onze ans le même kaftan. Cette économie est facile aux Russes, elle ne saurait leur imposer des privations, car ils ignorent les besoins factices du luxe, et aucune superfluité ne leur est nécessaire. Il est cependant tel de ces marchands qui, une fois enrichi, laisse le démon de la vanité se glisser dans sa demeure. Il lui est toujours facile de rencontrer quelque petit prince ruiné, heureux de rétablir sa fortune par une mésalliance, et la première chose que fait le marchand glorieux après avoir introduit un noble dans sa famille, c'est de se raser la barbe, de rejeter l'antique kaftan pour la moderne redingote *allemande* (1). De ce moment aussi, comme l'a dit le vieillard de M. Solohoupe, c'en est fait de lui, de son crédit et de sa considération commerciale. Il est rare qu'une ruine éclatante ne signale point cet Icare de nouvelle espèce, lequel a tout sacrifié à l'orgueil d'entendre appeler sa fille *madame la princesse* et ses petits-fils *excellence*.

Iwan Wassilievitch, on le pense bien, s'accommode mal de cette probité routinière et parcimonieuse des négocians de son pays : ce n'est point là, dit-il, le génie du vrai commerce, et une longue tirade, réminiscence de quelque moderne traité d'économie politique, prouve savamment à ces braves gens que jusqu'à ce moment ils n'ont pas su le premier mot de leur métier. Deux de ses auditeurs restent interdits

(1) Pour les vieux Russes, tout ce qui est d'imitation européenne est allemand.

après ce beau discours. Le vieux marchand seul n'est pas convaincu par les magnifiques théories du jeune homme. « Quoique tout ce que vous venez de dire soit fort dur pour nous, répond-il à celui-ci, vous pouvez avoir raison sur beaucoup de points; mais que voulez-vous? nous ne sommes pas des gens instruits, et nous avons la simplicité de faire comme nos ancêtres, qui, Dieu merci, nous ont laissé d'assez bons capitaux. Et puis les Français pourraient venir former des compagnies parmi nous, et nous serions perdus. Nous ne faisons peut-être pas tout-à-fait comme il faudrait faire; mais enfin, quel qu'il soit, notre système jusqu'à présent ne nous a pas trop mal réussi. »

Telle est la sage et naïve réponse du vieux marchand aux déclamations d'Iwan Wassilievitch, et celui-ci prend gaiement son parti de sa défaite en acceptant un verre de thé que lui offre son contradicteur.

Ainsi, depuis l'avenir politique de l'empire jusqu'aux réformes sociales les plus importantes, toutes les questions qui intéressent la Russie sont venues se poser sur le passage des deux voyageurs, tantôt à propos d'une halte dans une auberge, tantôt à propos d'une rencontre sur la route. Le pittoresque tient peu de place dans un pareil récit. C'est à peine si quelques descriptions interrompent de loin en loin la course du *tarantasse* à travers cette Russie des provinces si différente de la Russie de Moscou et de Saint-Pétersbourg. On jette, en passant, un coup d'œil aux merveilleux monumens de Nijni, au monastère de Petchorsk, qui domine la montagne au pied de laquelle s'étend l'immense foire de cette ville. L'histoire de ce couvent est retracée à grands traits. Abandonné après l'invasion mongole, il ne tarda pas à tomber en ruine. Rebâti en 1595 par le tzar Michel Fedorovitch, le monastère de Petchorsk compta parmi ses archimandrites le courageux père Fédoxie, qui, à l'époque de l'invasion polonaise, décida le prince Pojarsky à marcher contre l'ennemi et prépara ainsi le salut de l'empire. Aujourd'hui le rôle historique du pieux monument est terminé. « Après avoir été le témoin de la double invasion des Tatars et des Polonais, dit M. Solohoupe, après avoir vu l'orgueil des boyards et la grandeur des tzars, il ne cesse pas de demeurer silencieux et calme malgré le tumulte de l'immense bazar qui s'étend à ses pieds. Il a vu l'ancienne Russie, il voit la Russie nouvelle, et, comme par le passé, il continue à appeler les chrétiens à la prière; comme par le passé, il fait retentir le mélancolique tintement de ses cloches. »

Déjà cependant nous approchons du terme du voyage. Voici Kazan la tatare, Kazan l'orientale, avec ses minarets, ses coupoles, ses bazars, ses terrasses et ses vieilles murailles qui, les premières en Russie, entendirent gronder l'artillerie moderne. A cette vue, l'imagination du jeune homme s'exalte. Il n'a pu écrire ses impressions de voyage; pourquoi n'écrirait-il pas un gros livre, un traité sur *l'influence de l'Orient et de l'Occident en Russie,* divisé en trois parties correspondant à ces trois

points de vue : *morale, politique* et *commerce?* C'est au milieu de ces rêves ambitieux que le futur publiciste arrive à Kazan; mais à peine est-il installé dans sa chambre, qu'une nuée de marchands tatars s'y précipite. Iwan Wassilievitch reste ébloui devant les marchandises qu'on étale à ses yeux. Il achète sans compter, et sa bourse tout entière y passe. Survient le vieux campagnard; d'un regard il devine tout : — Malheureux! s'écrie-t-il, qu'as-tu fait là? Tu as payé tous ces objets plus de dix fois leur valeur. M. Solohoupe a exagéré peut-être ici la crédulité d'Iwan Wassilievitch; jamais un Russe, quelque inexpérimenté qu'on le suppose, ne se laissera duper par un Tatar. Les marchands de cette race sont un objet de défiance même pour les enfans. Les Tatars, qui, en Russie, ne s'occupent plus que de commerce, — vendant d'ordinaire des châles, des robes de chambre et des étoffes de Perse, — ont de véritables colonies dans toutes les grandes villes de l'empire. A Moscou, ils peuplent tout un quartier; à Saint-Pétersbourg, un emplacement leur est assigné au *Gostinoï-dvor* (bazar); à Kazan, ils occupent encore une grande partie de la ville. Le commerce ne consiste, pour eux, qu'à tromper les chrétiens en demandant dix fois le prix de leurs marchandises. On a beau rabattre alors, on ne rabat jamais assez, et en définitive il se trouve toujours qu'on est volé.

De Kazan aux terres de Wassili Iwanovitch, la distance est courte, et les deux voyageurs se remettent en route, bercés de l'espoir d'atteindre bientôt le terme de leur pénible course. Un contre-temps viendra cependant encore retarder leur arrivée, mais ce sera le dernier. Il complète la série des mésaventures auxquelles s'expose un voyageur qui, selon l'antique coutume, veut parcourir la Russie en *tarantasse*. C'est le soir. Le jeune homme s'est endormi sous l'influence de ses grandes théories, et il en salue dans ses rêves la réalisation, quand des cris aigus le réveillent. L'énorme *tarantasse*, trop rapidement emporté par quatre vigoureux chevaux de Kazan, vient d'être renversé sur les bords escarpés du chemin. Les deux compagnons en sont heureusement quittes pour la peur. Les matelas sur lesquels reposait le digne Wassili Iwanovitch ont préservé le vieillard. On le relève; on remet l'ordre dans les bagages; on répare le mal du mieux qu'on peut, et le voyage se continue sans nouvel encombre. Seulement M. Solohoupe ne juge point à propos de suivre le *tarantasse* dans sa dernière étape, et le livre se termine brusquement par l'exclamation philosophique du cocher, qui s'écrie en voyant le *tarantasse* renversé : « *Nitchévo,* — ce n'est rien, excellence; ce n'est rien. » Ce cri de *nitchévo* est un dernier trait de mœurs locales; il peint heureusement cette placidité profonde qui n'abandonne jamais le peuple russe en présence des plus grands malheurs, et qui peut devenir pour lui une arme puissante contre l'inquiète activité des races occidentales.

Le Tarantasse indiquait dans le talent de M. Solohoupe toute une veine franchement populaire que *le Narcotique* n'y laissait pas soupçonner. Il est à regretter que l'auteur de ce brillant tableau de la vie des provinces en Russie n'ait pas cherché à lui donner un pendant en appliquant le même procédé de description familière à la vie des grandes villes. Les nouvelles de M. Solohoupe l'ont merveilleusement préparé à cette étude. La petite comédie des *Confrères*, publiée cette année même (1), nous fait espérer du moins que M. Solohoupe continuera de demander ses succès à la peinture fidèle et à l'observation patiente des mœurs de son pays. Ce petit acte, qui pétille de gaieté spirituelle, est une charmante satire de ce faux esprit de nationalité que le prince Wiasemsky a si ingénieusement appelé le patriotisme du *kwas* (2).

L'auteur des *Confrères* a imaginé que l'action de son drame se passe en 1854. Le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moscou est terminé depuis deux ans; le lieu de la scène est une terre située entre ces deux villes. L'intrigue nous importe peu; il suffit de savoir que le maître du château, M. Grosnoff, homme de rang moyen et de vanité très haute, est une sorte d'arrière-petit-cousin du héros de *la Métromanie;* il est très convaincu qu'il est doué de grandes capacités littéraires; il est possédé de l'idée d'écrire un proverbe, et d'en faire hommage à sa femme pour le jour de sa fête. Il attend en conséquence deux hommes de lettres, deux confrères, l'un et l'autre journalistes, qui seront ses collaborateurs. L'un des écrivains attendus est de Saint-Pétersbourg, l'autre de Moscou; le premier est un élégant et fashionable jeune homme qu'un tout autre intérêt que celui d'une collaboration littéraire attire chez M. Grosnoff; l'autre, Wetcheslaw-Wladimirovitch-Olégovitch, est un Moscovite pur sang, dont le patriotisme est tel que, dédaignant toute mode européenne, il se présente chez son hôte en costume national complet : petite tunique ou chemise en toile rouge (on est en été) fixée aux reins par un cordon d'argent, larges pantalons de velours noir entrant dans des bottes qui lui montent aux genoux et retombant à larges plis sur le cuir parfumé, les cheveux circulairement coupés autour de la tête, que surmonte le bonnet tatar. En un mot, le journaliste Olégovitch est exactement habillé comme le cocher de la maison, ce qui donne lieu à un quiproquo fort divertissant; mais ce n'est pas tout : le digne Moscovite, qui nourrit une horreur profonde pour tout ce qui est étranger, et honore en particulier la France

(1) Une autre comédie de M. Solohoupe, écrite depuis *les Confrères*, et qu'on a jouée devant la cour, est encore inédite.

(2) Le *kwas* est une boisson à l'usage du peuple. Elle se prépare avec du pain de seigle qu'on fait fermenter. Elle ne coûte que quelques centimes le *védro*, mesure qui contient environ douze litres.

du plus profond dédain, ne peut comprendre qu'on fasse quelque cas des écrivains de notre pays, et, comme il s'agit de proverbes, il s'empresse de donner son opinion sur M. Alfred de Musset, qu'il déclare *un esprit parfaitement médiocre*, et sur *le Caprice, — pure fadaise qui ne mérite aucune attention.* « Vous l'avez donc lu? lui demande-t-on. — Moi! l'avoir lu!... à Dieu ne plaise! Je ne l'ai lu ni ne le lirai certainement jamais, et je vous engage fort à faire comme moi... » Le rôle de ce personnage est on ne peut mieux posé, on le voit. Il se soutient à merveille, et répand une folle gaieté sur toute la pièce de M. Solohoupe.

Une idée commune relie entre elles les œuvres que nous venons d'analyser, l'idée de réaliser sans exagération l'alliance de l'esprit aristocratique et de l'esprit populaire, de faire une juste part dans le mouvement intellectuel de la Russie aux influences étrangères comme aux influences nationales. M. Solohoupe prend à la noblesse russe ses instincts littéraires les plus délicats, et à l'école de Gogol, aux romanciers des classes moyennes, leur vigoureux esprit d'analyse, leur ferme et intelligent patriotisme. Il compose ainsi des œuvres où les ambitions de la Russie nouvelle et les croyances de la vieille Russie se mêlent et se tempèrent les unes par les autres. Un esprit doué d'un tact supérieur et d'un goût exquis pouvait seul opérer cette conciliation difficile entre des tendances qui, chez la plupart des écrivains russes, sont encore à l'état de lutte et de manifestations isolées.

Ce rôle de modérateur, de conciliateur, est celui qui convient le mieux aujourd'hui à l'aristocratie russe dans le mouvement littéraire de son pays. Autrefois elle a eu l'initiative de ce mouvement, aujourd'hui elle peut encore en revendiquer la direction. La tradition des Kantemir (1), des Griboedoff (2), qui savaient marier le culte des lettres avec les devoirs de leur haute position, se continue dignement par le comte Solohoupe et le prince Odoevsky, dont l'exemple trouve plus d'un noble imitateur. Ce travail de l'esprit russe en quête de son originalité, que le tzar Nicolas est le premier à encourager, remonte aux temps les plus brillans de la noblesse moscovite, aux temps où Catherine II faisait de sa cour un centre intellectuel justement célèbre dans l'Europe entière. Jusqu'à l'époque de Catherine, par exemple, les annales de l'empire étaient demeurées comme un secret d'état que personne n'eût osé consulter publiquement; l'impératrice voulut et ordonna que l'histoire de Russie fût ouverte à tous et fût enseignée dans

(1) Le prince Démétrius Kantemir, hospodar de Valachie, s'était fait nationaliser russe avec toute sa famille. Antiochus Kantemir, celui dont il est ici question, partagea entre la littérature et les affaires publiques l'activité d'un esprit fortifié par de sévères études. Il était ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de France, lorsqu'il mourut d'une hydropisie de poitrine en 1744. Il avait trente-quatre ans.

(2) Griboedoff mourut assassiné à la cour de Perse, où il représentait son gouvernement.

les écoles. Lomonosoff, le grand poète de ce temps, qui était aussi un grand prosateur, put dès-lors composer le premier ouvrage élémentaire d'histoire nationale, et de nombreux écrivains marchèrent sur ses traces. Catherine II, tout en gardant de vives sympathies pour notre littérature, avait trop d'esprit pour y chercher les principes des institutions de son pays; elle chercha ces principes au cœur même de la Russie, et, après les avoir indiqués à ses successeurs, elle leur laissa le soin de les développer. Aujourd'hui l'œuvre est près d'être accomplie. La noblesse russe ne se borne plus à initier son pays aux civilisations étrangères, elle travaille au développement et au maintien d'une civilisation d'origine nationale. Grace au rapprochement qui s'opère ainsi entre l'aristocratie et les écrivains de l'école nationale, la Russie fait chaque jour des pas plus rapides vers l'unité intellectuelle, et sa littérature, qui compte à peine quelques années d'existence, peut aspirer déjà à de brillantes destinées; car, dégagée désormais de l'imitation étrangère, qui étouffe toute spontanéité, elle est entrée dans son véritable courant, le courant moscovite. Ce fait, qui nous paraît incontestable, peut être considéré comme l'indice de l'émancipation intellectuelle de la Russie, émancipation dont l'initiative est venue d'en haut, comme toute initiative d'intérêt public et national dans cet empire.

Il était impossible sans doute qu'une nation comme la Russie posât ses bases sociales, établît ses institutions politiques, entrât dans la grande famille de l'Europe civilisée, sans éprouver le besoin de donner à sa littérature le cachet de sa propre individualité; il était impossible, d'un autre côté, que cette littérature ne devînt pas un jour le reflet des idées, des mœurs, du caractère public, qu'elle ne devînt pas au sein de cette nation un nouvel instrument de force morale et politique; mais, si cette grande transformation ne se fût opérée que par la force des choses, elle eût été lente et tardive. Heureusement pour la Russie, les circonstances ont merveilleusement favorisé son émancipation intellectuelle; ses princes mêmes ont été les premiers à la soutenir, à l'encourager dans ses efforts pour se créer une littérature. Maintenant que cette littérature est devenue l'expression la plus vraie de tout ce qui constitue la société moscovite, on se demande vers quelle œuvre nouvelle la Russie va diriger son activité. Cette œuvre, les préoccupations de ses écrivains, de ses poètes, de ses romanciers, nous la feraient pressentir, si l'initiative du tzar lui-même ne nous l'avait indiquée : c'est l'émancipation des hommes de la terre, émancipation que de sages mesures ont déjà commencée, et dont l'accomplissement définitif couronnerait dignement le règne de l'empereur Nicolas.

CHARLES DE SAINT-JULIEN.

LE VOMERO

SCÈNES DE LA VIE NAPOLITAINE.

I.

La nature, si prodigue envers Naples, lui a refusé, par un étrange oubli, ce qu'on trouve à profusion dans toutes les villes d'Italie, l'eau potable. Dans ce paradis terrestre, où semblent réunies par les fées toutes les merveilles et les délices qui assurent à l'homme le bien-être facile et les plaisirs gratuits, on n'obtient qu'avec peine un verre d'eau limpide. Trois ou quatre fontaines abreuvent une ville de cinq cent mille ames, et une seule fournit de l'eau vraiment pure, la fontaine du Lion : aussi les *acquajoli,* dont les boutiques ornées de guirlandes ressemblent à des reposoirs de procession, ne manquent-ils jamais d'offrir à grands cris l'eau de la fontaine du Lion; mais ils se vantent, car un mensonge ne leur coûte rien, et par paresse ils vont puiser l'eau à la fontaine la plus proche. Quant aux carafes du café de *l'Europe,* le Tortoni de l'endroit, on n'a pas besoin d'un microscope pour y voir nager les animalcules, ce qui excite particulièrement les murmures et l'horreur des Romains, gens raffinés sur l'article des boissons rafraîchissantes.

Outre ce premier et grave inconvénient, le manque d'eau sert encore de prétexte à la négligence des blanchisseuses : une chemise sans tache est un prodige à Naples; les draps de lit sont saupoudrés de grains de sable. Une seule fontaine, celle du *Vomero,* blanchit toute la ville, et c'est peut-être pour ménager l'eau que les lazzaroni discrets ne portent d'autre linge qu'un caleçon de toile bise. Quelque jour, l'industrie des puits artésiens viendra changer tout cela, si saint Janvier veut bien le permettre.

La fontaine du Vomero est située hors de Naples, dans un lieu pittoresque. Deux chemins y conduisent, des deux extrémités de la ville, en tournant autour de la montagne où est construit le fort Saint-Elme. Tous les matins descendent, par ces deux chemins opposés, les laveuses, portant sur leur tête une corbeille ou une *secchia* de bois blanc qu'elles soutiennent d'une main, en appuyant l'autre main sur la hanche, comme les jeunes filles qui environnent Éliézer dans le tableau du Poussin. Les plus matineuses et les plus actives s'emparent du bassin de la fontaine; les autres jasent et chantent, assises à l'ombre, en attendant leur tour. Quand on se querelle, on crie à tue-tête, quand on est d'accord, on rit à gorge déployée. Les langues ne s'arrêtent jamais : c'est un concert de voix jeunes et sonores qui s'entend de loin.

Les garçons désœuvrés viennent chercher de la compagnie dans ce salon en plein vent; quelques-uns se mettent en frais d'esprit, éveillent avec art la coquetterie des laveuses, et font leur cour, toujours sur le ton du badinage. Les plus assidus finissent par obtenir des signes de préférence. Des conversations générales on passe aux entretiens particuliers, et puis aux tête-à-tête. En retournant à la ville, des couples isolés s'écartent de la bande. Plus d'une fille a laissé prendre son cœur dans le trajet, plus d'un mariage s'est fait ainsi; mais, quand les romans commencés au Vomero ne se dénouent pas à l'église, la conclusion en est souvent arrosée de larmes, et, par quelque nuit sombre, la sœur qui veille à l'hospice de l'Annonciade voit deux mains tremblantes déposer dans le tour un pauvre enfant sans nom.

Au printemps de l'année 1844, on citait, parmi les laveuses du Vomero, deux jeunes filles, plus belles que les autres, et dont un peintre avait reproduit les figures dans un tableau qui n'était pas sans mérite. L'une était une grande et forte personne de l'île de Procida, brune comme une grenade, avec des traits d'une régularité classique, les yeux enchâssés à la grecque, les sourcils comme tracés au pinceau, le regard calme et un peu dur, la peau dorée, luisante, mais fine et unie comme le satin, les habitudes du corps majestueusement nonchalantes. Elle portait le nom pompeux de Bérénice. L'autre, appelée Giovannina, était petite et svelte, avec des yeux d'un vert de bouteille, pétillans d'intelligence, les cheveux d'un blond ardent, la peau d'une blancheur mate qui résistait à l'action du soleil, la bouche en accolade, la physionomie mobile, expressive, variée comme son humeur, le geste vif, précis et d'une adresse singulière : ce type napolitain, plus rare que le premier, compte la gracieuse Cerrito parmi ses exemplaires les plus aimables.

Bérénice aimait passionnément la parure, les couleurs brillantes et la dorure : les joyaux de sa couronne se réduisaient à une paire de

pendans d'oreilles en corail, une croix en filigrane et un bracelet de boules d'agate formant chapelet; mais elle ajoutait à ces trésors quantité d'autres ornemens moins chers, comme des colliers de pierres ramassées dans les mosaïques en ruine, ou des torsades de glands d'Espagne et de graines de sorbier. Ses cheveux, souvent en désordre, étaient relevés par deux grosses épingles. Le rouge et le jaune dominaient dans ses vêtemens, et une longue frange pendait au bas de son tablier. Giovannina s'habillait plus simplement; elle ne se parait que les dimanches et les jours de fête : les jours de travail, aucune épingle ne brillait sur sa tête, point de collier sur son cou blanc; mais elle ne sortait pas sans avoir peigné ses cheveux avec soin, et sa chemisette à mille plis était d'une propreté rare.

Un seigneur étranger, de qui elle avait blanchi le linge, avait dit un jour à Giovannina que le moyen de faire fortune était de travailler avec plus de zèle et de conscience que ses compagnes paresseuses, de livrer de l'ouvrage sans reproche, d'éviter les taches, de se distinguer enfin sur ses rivales, dont la négligence et la mauvaise volonté feraient nécessairement remarquer et choisir une ouvrière plus habile et plus soigneuse. Ces conseils avaient d'abord étonné Giovannina. L'usage à Naples étant de bâcler la besogne et d'en solliciter ensuite le salaire le plus élevé possible au moyen de ruses, de mensonges et d'efforts d'éloquence, la pauvre fille n'avait pas compris du premier coup les avis du seigneur étranger. L'instinct et la tradition de la fourberie obstruaient son esprit et l'empêchaient de saisir ce calcul profond où les bénéfices à venir étaient mis au-dessus d'un gain immédiat; mais, en y rêvant, elle avait fini par sentir la justesse du précepte. Le génie de l'industrie occidentale s'était révélé à son intelligence. Giovannina se leva matin pour arriver à la fontaine avant les autres et prendre la meilleure place. Elle se donna de la peine, employa bien son temps, laissa ses compagnes bavarder, et ne tira son linge de l'eau que lorsqu'elle le vit d'une netteté complète. La récompense ne se fit pas attendre : on remarqua son émulation. L'hôtel de la *Victoire*, où descendent les étrangers les plus riches, l'employa, et, à la fin de chaque semaine, elle recueillit une moisson de *carlins*.

Il fallait à Giovannina un grand parti pris pour travailler si bravement au milieu des quolibets, des chansons et des rires. Les autres laveuses, en voyant son application et son activité, auraient pu deviner facilement d'où lui venaient son bonheur et ses bénéfices; mais elles n'imaginèrent point d'autre cause à sa fortune qu'une heureuse étoile. Bérénice se considérait comme une personne de qualité rejetée par une erreur du hasard dans une condition indigne d'elle. Toutes les occasions d'interrompre son travail lui convenaient également. Au premier mot qu'on lui disait, elle se livrait à la conversation sans se

faire prier, laissant son ouvrage à la garde de Dieu. Le samedi, elle rendait à ses pratiques du linge coloré de nuages sablonneux; mais elle inventait chaque fois un nouveau conte fort dramatique pour expliquer la chose par un accident, et, quand on lui adressait des reproches, elle répondait avec une admirable volubilité de langage pour déguiser son indifférence. Au fond, pourvu qu'on lui donnât son salaire, elle ne s'embarrassait guère du reste.

Un matin, il y avait au Vomero une réunion nombreuse, mais non choisie, de rôdeurs venus de Chiaïa et de Pausilippe, la plupart beaux, robustes, la langue bien pendue, le bonnet de laine rouge sur l'oreille et nus jusqu'à la ceinture. Hormis un muletier, plus cossu que les autres et qui portait veste à ramages, souliers ferrés et chapeau à larges bords, ces jeunes gaillards paraissaient mépriser toute espèce de chaussure, et, entre huit ou dix qu'ils étaient, ils ne possédaient pas deux chemises; du reste, bons compagnons, avides de divertissemens et redoutant bien plus le travail que la compagnie des jolies filles. Pour engager l'escarmouche avec les laveuses, ils commencèrent par s'attaquer entre eux.

— Tu prétends que tu es bon à marier, Ciccio, disait un grand garçon bâti comme le gladiateur, et tu n'as pas seulement voyagé.

— Je n'ai pas voyagé! s'écria Ciccio avec indignation. Je suis allé à Salerne, à Pizzo, et jusqu'en vue des côtes de Sicile, où j'aurais abordé sans un orage effroyable qui repoussa en Calabre la barque du patron. C'est toi qui te prétends marin, et qui ne mérites pas seulement le titre de pêcheur. As-tu jamais failli te noyer, Matteo?

— Moi! reprit Matteo, je suis tombé à la mer en toutes saisons. Apprends que j'ai pêché des dorades et même des thons.

— Des coquillages, des coquillages! dit le muletier. Quant à Toma, c'est différent : il ne pêche que des laitues, des pois et des carottes; c'est pourquoi, vivant en frère avec des légumes, son visage ressemble à un *cocomello*.

— Riez de mon métier, pêcheur de grenouilles et cocher de malheur, répondit Toma le jardinier; je n'envie point à Ciccio et à Matteo l'avantage de tomber à la mer en janvier, ni à don Annibal le plaisir d'avaler en juillet la poussière des grands chemins.

— On est plus en sûreté sur mes mules que dans une barque, reprit le muletier Annibal, et il y a plus de profit à porter des Anglais à Capoue que des salades au marché de Sainte-Brigitte. Mais, au lieu de nous quereller, prenons pour juge cette belle enfant qui a des mains d'ivoire, des joues de lis, des yeux d'ambre vert, et qui frotte son linge avec tant de courage. Elle saura bien nous dire lequel de nous est capable d'acheter son lit de noces.

Ce discours insidieux, qui s'adressait à Giovannina, n'eut point de

succès. La jeune fille ne leva pas même les yeux, et répondit en frottant son linge avec plus d'ardeur : Je n'ai pas le temps d'écouter des bagatelles et de juger des différends.

— Qu'allons-nous devenir? dit Annibal; la discorde est parmi les hommes, et Vénus refuse de les mettre d'accord. Heureusement, je vois une divinité aux cheveux d'ébène qui sera peut-être moins cruelle, car elle porte dans ses grands yeux la sagesse de sainte Minerve, et je gage qu'elle saurait reconnaître à perte de vue un garçon bon à marier.

Bérénice interpellée tira incontinent de l'eau ses beaux bras couleur de cuivre, et regarda en souriant le muletier facétieux.

— Je vous mettrai d'accord, dit-elle, et il me faudra moins de temps qu'à sainte Minerve pour dire un *Ave*. Rangez-vous tous devant moi, et attendez un peu que je lise sur vos figures. Vous, seigneur muletier, vous offririez une botte de paille à votre fiancée; sur une natte de jonc dormirait la femme du marchand d'huîtres; le banc d'une barque est un lit dur pour l'épousée du pêcheur de dorades. Est-ce à l'ombre d'un chou que la femme du jardinier passera l'heure du repos? Non, mes chers seigneurs; celui qui est bon à marier, le voici, et, pour qu'on le distingue des autres, je le marque d'un signe particulier.

En parlant ainsi, Bérénice plongea sa main dans le bassin, et jeta de l'eau de savon au visage d'un garçon de dix-huit ans, construit comme l'Antinoüs. Toute la compagnie poussa un éclat de rire qui monta jusqu'aux oreilles des factionnaires du fort Saint-Elme.

— C'est Nino! s'écrièrent les jeunes gens, c'est le petit Nino qui a remporté la victoire. Toujours les cartes, les dés et la bonne chance sont pour lui.

— Vite, demanda une laveuse, vite, seigneur muletier, dites-nous qui est don Nino. Quel âge a-t-il? quel métier fait-il? combien gagne-t-il à la journée? qui sont ses parens? Voyons si Bérénice a bien choisi.

— Oh! répondit Annibal, la signora Bérénice a plus de coup d'œil que l'ancienne sorcière de Cuma. Les parens de Nino sont de si grands personnages qu'on n'ose les nommer, et puisqu'il ne les connaît pas lui-même, pourquoi sa mère ne serait-elle pas une comtesse? La madone des *trovatelli* n'ignore point que son père est un docteur, à moins qu'il ne soit colonel ou marchand de limonade. Ce mystère sera éclairci avant que Noël tombe le jour de saint Étienne. Le métier de Nino, c'est de courir comme un lièvre et de danser comme un chamois. Ce garçon-là n'a pas son pareil à trente lieues à la ronde pour casser des noisettes avec ses dents. Il gagne à la *scoppa* quand il abat un roi et que son adversaire n'a qu'un cavalier. Est-il un plus bel état sous le soleil? Nino mange sur le marbre, comme un empereur, à l'heure où les carmes ou les franciscains font les distributions de soupes, et il dort dans une corbeille d'osier comme le chat d'un évêque. La monnaie

dont on lui paiera le prix de sa journée n'est point encore frappée, et le lingot qui la contient arrivera d'Amérique, si les corsaires n'arrêtent pas le navire. Mais Nino est un gentil garçon, gai, complaisant, paré de ses talens et de ses qualités comme un agneau pascal de ses rubans, et il ramassera peut-être un sac d'écus en même temps que le cœur d'une fille. Voilà comme il est bon à marier.

— C'est la vérité, dit Nino en saluant la compagnie. Je suis un enfant de l'Annonciade. Quand la belle Bérénice aura un carrosse, je courrai devant ses chevaux de Naples à Caserte, sans perdre la respiration. Je sais aussi faire tourner un verre plein sur un cerceau sans renverser une goutte d'eau, et les seigneurs étrangers qui admirent mes petits talens me donnent la *bonne-main;* et quand je distribue des violettes aux dames devant la porte de la *Villa-Reale,* il ne m'en reste pas un seul bouquet le soir. La véritable raison pour laquelle je suis bon à marier, c'est que j'ai du bonheur.

— Oui, dit une vieille laveuse, on voit bien à la figure de don Nino qu'il aura toujours du bonheur. Il ne sera pas en peine de trouver une femme, et celle qui lui convient, c'est Giovannina, parce qu'elle a aussi du bonheur, et qu'elle fera une bonne ménagère.

— Dispensez-vous du soin de me choisir un mari, répondit la jeune fille. Et vous, seigneur muletier, au lieu de nous distraire de notre ouvrage, racontez-nous une histoire tandis que nous travaillerons. Vous voyez bien que tout le monde ici a les bras croisés depuis un quart d'heure. Ces conversations avec les jeunes gens ne valent rien.

— Une histoire! une histoire! crièrent les laveuses en retournant à la fontaine.

— Vous ne pouviez tomber mieux qu'en vous adressant à moi, dit Annibal. Une éducation soignée est de rigueur dans mon état. Lorsque je mène des voyageurs en Calabre et que nous traversons un pays où règne la *malaria,* je leur récite des *sonnets d'amour* ou des contes, pour les empêcher de dormir, car celui qui s'endort est sûr de gagner la fièvre. Écoutez bien l'histoire de la belle Cosenzine, que je raconte toujours en passant à Cetraro.

Les hommes se couchèrent en formant un demi-cercle autour du narrateur, et don Annibal, debout au milieu de l'auditoire, entonna d'une voix forte et sur un mode emphatique, assaisonné de gestes de théâtre, l'histoire de la belle Cosenzine.

II.

Comme la rose parmi des violettes, comme une étoile au milieu de pâles cierges, la belle Cosenzine, resplendissante de jeunesse et de grace, brillait par-dessus ses compagnes. Ses yeux d'azur répandaient

les poisons de l'amour dans toute la province de Cosenza, et c'était une maladie plus redoutable que la fièvre; car de tous les malades qu'elle faisait, un seul pouvait espérer de se guérir, et on ne savait pas encore lequel serait préféré. Déjà cette fille insensible avait refusé la main d'un duc, celle d'un général, celle d'un gouverneur de Calabre, et, dans le palais de l'intendance, un pauvre jeune homme s'en allait dépérissant d'amour et de tristesse. Et cependant elle n'était point riche, la belle Cosenzine, puisque son père, simple tonnelier, faisait des cuves pour la vendange, tandis qu'elle filait sa quenouille.

Ce fut à la noce d'une de ses compagnes qu'elle s'éprit subitement d'une tendresse extrême pour un beau garçon qu'elle ne connaissait point encore. Il était venu de Cetraro pour marier sa cousine, le jeune pêcheur. Il ne possédait que sa maisonnette, sa barque et ses filets; mais il avait la mine d'un dieu, le courage d'un lion, et il dansait comme un faune. En dansant une saltarelle avec lui, la Cosenzine se troubla, et son cœur de marbre devint tout à coup plus tendre qu'un pain de miel. Tandis que le cœur de la Cosenzine fondait comme la cire, celui du pêcheur cetrarin s'enflammait comme le sarment, si bien qu'ils se dirent leur amour et qu'on les accorda, en répétant mille fois que ces jeunes gens faisaient un beau couple, et en bénissant les seins féconds des deux mères qui les avaient portés. Au lieu de retourner chez lui, le pêcheur passa une semaine à Cosenza, toujours à côté de sa fiancée. Elle s'appuyait sur son bras le long du chemin qui descend à la mer. On prit jour pour célébrer les épousailles, et, en partant pour Cetraro, le fiancé donna et reçut le baiser de la promesse.

Dans l'ivresse de son bonheur, le Cetrarin avait oublié l'époque du passage des thons sur les côtes de Sicile, et, comme le thon n'attend point pour passer que les pêcheurs aient célébré leurs noces, il fallut s'embarquer à la hâte et rejoindre les barques dont on voyait au loin les voiles blanches.

En ce temps-là, le terrible corsaire Cariadin-Barbe-Rousse venait de recevoir du Grand-Turc le gouvernement de Zerbi, en récompense de ses exploits contre les chrétiens, et, comme il voulait monter sa maison, il envoya un brigantin de guerre sur les côtes d'Italie chercher de belles esclaves pour son sérail. Au milieu de la nuit, le vaisseau vint courir des bordées en face de Cetraro et de Cosenza. Un canot aborda sans bruit à peu de distance de ces deux villes. Les Turcs, armés de pistolets et de sabres, rôdèrent sur le rivage comme des requins affamés. Une troupe de jeunes filles vint à passer parmi lesquelles était la belle Cosenzine, tâchant de distinguer encore dans le lointain la voile blanche qui emportait ses amours. Quelle aubaine pour les mécréans! Ils se jetèrent sur les jeunes filles, et ils entraînèrent toute

la bande dans leur canot. La pauvre Cosenzine fut portée, plus morte que vive, jusqu'au vaisseau de guerre. O lamentable aventure! ô situation effroyable! ô désespoir pour des filles chrétiennes! De quels gémissemens ces infortunées faisaient retentir les airs, c'est ce que l'imagination peut à peine concevoir. Des ruisseaux de larmes coulaient des yeux des jeunes filles, elles tendaient leurs bras vers la terre; mais les Turcs souriaient, et le capitaine se réjouissait de son riche butin.

Cependant la Cosenzine était si touchante et si belle dans sa douleur, que l'équipage finit par être ému de pitié en regardant ses pleurs. Le capitaine, s'adoucissant, lui offrit sa liberté moyennant une rançon. — Ne pleurez point, lui dit-il; j'enverrai mes gens demander à votre père mille piastres fortes, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines, pour donner aux trois favorites du puissant Cariadin; à ce prix, vous pourrez retourner à Cosenza, et je ne partirai pas avant d'avoir reçu la réponse. Et le canot reprit la mer, et les rameurs alertes s'éloignèrent en répétant : *Oïzza!* vogue! vogue!

A la porte du tonnelier de Cosenza vinrent frapper trois hommes en capuchons blancs : — Ta fille est notre prisonnière. Si tu veux la racheter, dépêche-toi de nous donner mille piastres fortes pour le puissant Cariadin, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de notre maître. — Hélas! répondit le père, où voulez-vous que je prenne tout cela? Il me faudrait vendre ma maison, mes tonneaux et mes outils, et à quoi me servira de racheter ma fille, si c'est pour mourir de faim? Retournez près du capitaine et dites-lui d'être plus humain, ou bien frappez à la porte de mon frère, qui est plus riche que moi, et priez-le de racheter sa nièce.

A la porte du frère vinrent frapper les Turcs en capuchons blancs : — Ta nièce est notre prisonnière. Si tu veux la racheter, dépêche-toi de nous donner mille piastres fortes, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites du puissant Cariadin. — Tant de piastres! répondit l'oncle de la Cosenzine, tant d'or, de corail et de perles fines pour une fille enlevée! Que ma nièce parte pour Zerbi; je ne saurais la racheter à si haut prix.

Les Turcs en capuchons blancs s'en retournèrent à leur canot, et ils allaient partir quand le jeune pêcheur arriva de Sicile, et ils lui parlèrent comme au père et à l'oncle de la belle Cosenzine...

— Mais, dit le narrateur en interrompant son récit, c'est à ce point de l'histoire qu'il convient de s'arrêter pour demander à la compagnie ce que répondit l'amant de la belle Cosenzine. Devinez, *signori* et *signorine*, devinez, si vous pouvez, la réponse du pêcheur de Cetraro.

— Je pense, dit Ciccio, que l'amant de la Cosenzine se jeta la face contre terre en s'arrachant les cheveux, et qu'il toucha le cœur des Turcs en capuchons blancs par un discours pathétique.

— Tu es à cent lieues de la vérité, répondit Annibal.

— Moi, dit Matteo, je devine que le pêcheur était un rusé, qu'il amusa les Turcs avec des paroles, et qu'il leur promit les mille piastres, payables à terre, lorsqu'on aurait amené sa maîtresse. Les Turcs, qui étaient des sots, donnèrent dans le piége, et, quand ils eurent débarqué avec la belle fille, le pêcheur joua des jambes et s'enfuit accompagné de son amie.

— Ce n'est point cela, répondit le muletier.

— Moi, dit Toma, je crois que le pêcheur assembla ses compagnons, qu'il prit d'assaut le brigantin et passa les Turcs au fil de l'épée.

— Tu rêves, s'écria le muletier en haussant les épaules; ne sais-tu pas que le brigantin était armé de canons chargés à mitraille et tout prêts à faire tant de bruit, que les pêcheurs se seraient dispersés comme des pigeons en les entendant mugir à six cents *bras* de distance? Puisque personne n'a deviné la réponse du jeune homme, je reprends mon récit.

Le pêcheur de Cetraro ne poussa pas un cri ni un hélas. Il ne perdit point son temps à demander grace, encore moins à inventer des supercheries inutiles, pas davantage à concevoir des entreprises téméraires. Il mena les trois ravisseurs en capuchons blancs chez un juif qui avait de l'argent et des bijoux, et il vendit au juif sa maison, sa barque, ses filets, sa part de la pêche du thon, ses meubles et jusqu'au lit de noces qu'il venait d'acheter, et il dit aux Turcs: — Prenez, prenez tout ce que je possède. Voici mille piastres fortes pour le puissant Cariadin, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de votre maître. Allez, et ramenez bien vite mes amours, et prenez encore cette ceinture qui est tout ce qui me reste; je vous la donne afin que vous fassiez diligence. — Les Turcs en capuchons blancs s'embarquèrent dans le canot, et ils ramèrent jusqu'au brigantin en chantant: *Oïzza!* vogue! vogue! Et la belle Cosenzine, rachetée par son amant, l'épousa le lendemain.

— C'est ainsi, poursuivit Annibal, qu'en occupant les seigneurs voyageurs on les tient éveillés tout le long des marais pour les préserver de la *malaria*. A présent, dites un peu si je ne suis pas un brave *contastorie* et un guide prudent?

Don Annibal reçut des complimens de toute la compagnie. Les hommes le régalèrent d'une pipe de tabac, et Bérénice lui offrit du feu en récompense de ses frais d'esprit. Pendant ce temps-là, Giovannina, qui avait fini sa besogne, chargeait sur sa tête une grande cor-

beille pleine de linge qu'elle soutenait de la main gauche, et portant de l'autre main sa *secchia*, elle prit le chemin de la ville après avoir gratifié le complaisant muletier d'un sourire en signe de remerciement. A cent pas de la fontaine, elle entendit quelqu'un marcher derrière elle, et, pour laisser le passage libre, elle se rangea sur le bord du chemin; mais, au lieu de passer devant, le petit Nino s'arrêta en face de la jeune fille.

— Divine *fanciulla*, dit-il, je vois bien que vous allez me gronder si je vous dis qu'au lieu d'écouter l'histoire de la Cosenzine, je n'ai fait qu'admirer votre grace et votre doux visage pendant le récit d'Annibal; aussi, de peur d'être mal reçu, je vous parlerai d'autre chose. Cela fait plaisir de voir travailler une fille courageuse comme vous; mais le plaisir devient peine quand la fatigue commence, et vous êtes fatiguée. Ce linge mouillé est bien lourd pour vos bras mignons. Accordez-moi l'honneur de porter votre corbeille et votre *secchia* au moins jusqu'à la porte de la ville.

— Je n'accepte point de services des jeunes gens, répondit Giovannina; sous le prétexte d'aider les filles, ils ne songent qu'à les enjôler.

— Me préserve le ciel de vouloir vous enjôler! reprit Nino. Plus vous êtes belle et plus je vous crains. L'abbesse des carmélites ne me semblerait pas plus terrible que vous, avec sa mine sévère et sa guimpe. Oubliez mon âge; figurez-vous que j'ai quarante ans, et laissez, que je vous soulage de votre fardeau.

— Puisque vous avez si grand'peur de moi, dit la jeune fille, sauvez-vous et ne vous arrêtez pas ici plus long-temps. Je n'ai point sollicité l'honneur de faire votre connaissance.

— La peur m'ôte les jambes, reprit Nino, et votre cruauté me déchire le cœur. Mais comment ai-je pu mériter vos dédains, et en quoi suis-je indigne de vous connaître?

— Franchement, répondit la jeune fille, je vous crois paresseux, plus pressé de courir après les laveuses que de chercher du travail. Vous ne faites point de métier, vous vivez au hasard, et l'on voit bien que si la belle Cosenzine du conteur d'histoires vous eût aimé, les Turcs l'auraient emmenée à Zerbi.

— Si vous-même, s'écria Nino, vous qui ne m'aimez point, vous tombiez entre les mains des Turcs, je vous jure qu'ils ne vous emmèneraient point à Zerbi.

— Et où trouveriez-vous mille piastres fortes pour le puissant Cariadin, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de ce seigneur corsaire?

— Je me vendrais moi-même. N'ayant ni maison, ni barque, ni filet, je me ferais esclave à votre place, et je vous dirais : « Allez, Giovannina, et soyez heureuse; moi, je vais là-bas recevoir des coups de

bâton. Puisque vous ne m'aimez point, qu'ai-je besoin de la vie et de la liberté? Mon esclavage sera moins dur que celui de l'amour. Adieu, retournez chez votre père. » Et les rameurs joyeux vous ramèneraient à terre en chantant : *Oïzza!* vogue! vogue! Mais vous êtes en sûreté ici, vous n'avez rien à craindre de Cariadin, et vous pouvez me mépriser à votre aise, parce que je suis pauvre. Adieu, Giovannina; j'aurais eu plus de plaisir à mettre votre corbeille sur ma tête que si c'était une couronne.

Nino tourna sur ses talons et partit en courant. Il retrouva les laveuses en train de plier bagage. Les jeunes gens profitèrent de l'occasion pour offrir galamment le secours de leurs bras; on se divisa en deux bandes qui rentrèrent à Naples, l'une par Pausilippe et l'autre par la porte d'Antignano. Bérénice, qui avait plus jasé que ses compagnes, était restée seule à la fontaine et se hâtait d'achever tant bien que mal son ouvrage. Grace au peu de soin qu'elle prenait, ce ne fut pas long. Quand elle eut lavé et tordu sa dernière pièce, elle jeta son linge dans sa corbeille, posa le tout sur sa tête et se dirigea vers Pausilippe d'un pas nonchalant. Nino ne manqua pas de venir se planter à côté d'elle. Dans un champ, il cueillit un épi, et avec la barbe du seigle il chatouilla le cou de la laveuse.

— Il faut bien, lui dit-il, que je vous taquine un peu, belle Bérénice; vous m'avez jeté du savon au visage, et vous me devez un baiser en réparation d'une offense si grave. Je vous le prendrai tôt ou tard, de gré ou de force, par surprise ou autrement.

— La force et la surprise sont de mauvais moyens avec moi, répondit Bérénice.

— Et la prière?...

— Ne vaut guère mieux quand une fois j'ai dit *non*, car je suis bien entêtée, seigneur Nino, je vous en avertis.

— Entêtée, cruelle, impitoyable, fière et méchante, on le voit sur votre visage; mais je m'y prendrai tout doucement, de loin, sans vous heurter, sans jamais vous dire combien je vous trouve belle, aimable et charmante, et, au moment où vous y penserez le moins, vous me *voudrez du bien.*

— Oh! que je suis aise de savoir votre projet! répondit Bérénice; à présent, je me tiendrai sur mes gardes. Vous êtes un rusé compère, et votre plan était excellent; mais il ne fallait point me le dire. Vous voilà pris dans votre piége, et je suis encore plus rusée que vous.

Bérénice avait commencé par répondre aux attaques du petit Nino d'un air plus solennel que si elle eût été la reine Sémiramis en personne; mais déjà, son humeur folâtre s'animant peu à peu, elle montrait en souriant les perles de sa bouche, et des éclairs de gaieté jaillissaient de ses yeux.

— Fasse le ciel, reprit-elle, que cette folie ne me vienne pas de vouloir du bien à un mauvais sujet comme vous! N'ai-je pas laissé voir que je ne suis point sorcière, lorsque je vous ai cru bon à marier?

— Vous êtes plus sorcière que vous ne l'imaginez, dit Nino. Apprenez qu'une tireuse de cartes m'a prédit que j'aurais bientôt de la fortune, et une belle fortune! J'ai vu de mes deux yeux les quarante figures du grand jeu se ranger sur la table, et l'image des *six médailles* revenir trois fois de suite pour me composer un horoscope d'or et de diamant, si bien que la tireuse de cartes, étonnée de mon bonheur, m'a recommandé le silence, de peur que toutes les filles ne se disputent l'avantage de partager mon sort. Aussi n'en ai-je dit mot à personne, hormis à une seule fille, à la plus belle des laveuses du Vomero.

Ces paroles de Nino produisirent une impression profonde sur l'esprit de Bérénice. L'horoscope d'or et de diamant, la carte des *six médailles* et la recommandation de la tireuse changeaient absolument la position sociale de ce garçon. Sous les dehors d'un lazzarone, il devenait évident que Nino déguisait un enfant gâté du destin. C'était un coup du ciel pour une fille que de connaître seule cet étrange secret. L'artifice de langage employé pour en faire la confidence était d'ailleurs d'une délicatesse si aimable, que Bérénice en eut un fort battement de cœur. Cependant la belle laveuse s'informa qui était cette tireuse de cartes, et, lorsque Nino lui eut fourni loyalement les moyens de vérifier l'exactitude et la sincérité de ses paroles, Bérénice se sentit troublée dans le fond de l'ame. Elle voulut dissimuler son émotion en continuant à badiner; mais Nino s'aperçut qu'elle n'avait plus autant de malice dans le propos. A l'entrée de la grotte de Pausilippe, le petit lazzarone s'approcha doucement de la belle laveuse et lui prit la main. Ils marchèrent ainsi côte à côte jusqu'au milieu de la grotte, où l'obscurité devint complète. Quand la lumière reparut, Nino avait obtenu le baiser qu'il souhaitait sans avoir usé ni de force ni de surprise, et Bérénice, tremblante et suffoquée, se croyait de la meilleure foi du monde bien et dûment fiancée à l'homme le plus fortuné qui fût dans les Deux-Siciles.

III.

Pendant ce temps-là, Giovannina se reprochait d'avoir repoussé les politesses de Nino avec plus de cruauté que n'en commandaient la sagesse et la prudence d'une honnête fille. L'idée d'avoir offensé ce jeune homme en lui témoignant un mépris qu'il ne méritait pas la tourmentait comme un remords. Elle y rêva tout le reste du jour, et ne s'endormit qu'après avoir imaginé un moyen de se faire pardonner ses torts. Le lendemain, la compagnie ne manqua pas de revenir au

Vomero. On jasa et on raconta des histoires. Sans travailler avec moins d'ardeur qu'à l'ordinaire, Giovannina prit part à la conversation et rabattit un peu de sa fierté accoutumée. Quand son ouvrage fut achevé, elle s'approcha du petit lazzarone d'un air gracieux et ouvert.

— Seigneur Nino, lui dit-elle, si vous voulez m'aider et m'accompagner un bout de chemin en portant ma corbeille, vous me ferez plaisir.

— D'où me vient tant de faveur? répondit Nino. Votre bagage est-il plus lourd aujourd'hui qu'hier, ou bien vous sentez-vous les bras moins forts?

— Ni l'un ni l'autre, reprit la jeune fille. Je ne sais quelle mouche m'avait piquée hier : je vous ai maltraité, j'en ai regret aujourd'hui, et je veux réparer ma faute.

— N'ayez point de regret, dit Nino; votre dureté m'a fait chercher fortune ailleurs. Une autre m'a consolé : c'est à elle que je dois mes services.

— Fort bien, seigneur Nino, reprit Giovannina en rougissant. Il est juste qu'une autre meilleure que moi obtienne la préférence. Gardez pour elle vos bons offices, et daignez seulement agréer mes excuses : c'est tout ce que j'avais à vous dire.

En parlant ainsi, la jeune fille promena rapidement ses regards sur le cercle des laveuses. Les yeux de Bérénice, braqués sur elle, lui apprirent clairement où Nino avait trouvé des consolations. Giovannina ne parut ni fâchée ni surprise de cette découverte, et, soulevant avec vivacité sa corbeille et sa *secchia,* elle s'éloigna d'un pas alerte. Son indifférence était bien jouée, mais ce n'était qu'une feinte. A peu de distance de la fontaine, elle se mordit les lèvres; deux grosses larmes coulèrent sur ses joues enflammées par la colère, et de tout son cœur elle maudit avec amertume le bon mouvement qui lui avait attiré un affront, car il n'est point de blessure plus sensible à une Napolitaine que celle de l'orgueil. Pour comble d'humiliation, le lendemain, Nino et Bérénice affectèrent de badiner ensemble avec une familiarité que Giovannina considéra comme un nouvel outrage, en sorte que son dépit se monta par degrés jusqu'à un état voisin de la jalousie.

Un incident imprévu vint distraire Giovannina de ces petits chagrins et fixer son esprit sur des intérêts plus sérieux. Le seigneur anglais de qui elle avait reçu de si bons avis passa encore à Naples au retour d'un voyage en Orient. Pour lui montrer qu'elle avait profité de ses instructions, la jeune fille s'empressa de raconter à son protecteur comment elle était devenue la première *lavandara* de toute la ville, et elle ajouta qu'il lui fallait refuser de l'ouvrage, tant sa façon de blanchir le linge était appréciée des connaisseurs. A son grand étonnement, le seigneur étranger haussa les épaules.

— Vous n'entendez rien aux affaires, dit-il d'un ton bourru. Est-ce qu'on doit jamais refuser de l'ouvrage? Si vos bras n'y suffisent pas, employez ceux des autres. Ayez à vos ordres vingt, trente, cent laveuses, selon vos besoins. Payez-les à la journée. Faites-les travailler, surveillez-les. Fondez un établissement. Louez des ateliers. Gagnez de l'argent. Achetez du bien avec vos économies. Doublez votre fortune en épousant un homme riche; triplez-la en vendant établissement et clientelle, et retirez-vous du commerce avec dix mille piastres de rente. Mais non; demeurez ouvrière et *lavandara.* Vous n'entendez rien aux affaires.

A ce chapitre si nouveau pour elle du *moyen de parvenir,* la pauvre Giovannina éprouva comme un vertige. Son imagination méridionale, courant plus vite que son intelligence, lui représentait une autre Giovannina commandant une armée innombrable de laveuses, ayant un palais, une villa, une robe à queue et des laquais en livrée.

— Jésus, Maria! s'écria-t-elle; est-il possible d'amasser tant de piastres avec de l'eau et du savon?

— Assurément, répondit l'Anglais. Tel que vous me voyez, j'ai acquis un million de francs à fabriquer des clous.

— Eh bien! donc, très cher seigneur, dites-moi ce qu'il faut savoir pour entendre les affaires, car je veux les entendre, et je les entendrai tout à l'heure, si vous daignez m'instruire.

Giovannina multiplia ses questions avec tant de volubilité, tant de rapidité de conception, que l'homme du Nord eut peine à la suivre. En un moment, tous les points obscurs du plan tracé par l'étranger furent éclaircis. Des flots de lumière pénétrèrent dans l'esprit de la jeune fille. L'ordre s'y mit peu à peu; le seigneur étranger finit par avouer que sa protégée entendait mieux les affaires qu'il ne l'avait cru d'abord, et Giovannina, dévorée d'impatience, partit résolue à mettre à profit ces révélations sans tarder d'une minute.

Un matin, l'illustre compagnie du Vomero trouva six laveuses qu'elle ne connaissait pas installées à la fontaine depuis le point du jour. On les interrogea. Elles répondirent qu'elles travaillaient à la solde de leur patronne, la signora Giovannina, maîtresse blanchisseuse, demeurant à la *Conciaria,* qui leur avait promis un carlin par tête, plus deux *grani* de bonne-main, si leur ouvrage était achevé pour midi. Une grêle de quolibets égaya la compagnie aux dépens de la maîtresse blanchisseuse, et Bérénice dauba de toutes ses forces sur les prétentions de sa rivale; mais une vieille laveuse en guenilles prit la parole d'un ton sentencieux :

— Ne riez point, dit-elle, car vous n'en avez point envie, et vous enragez au fond de votre cœur. Giovannina porte sur son front et dans ses yeux le signe d'une haute fortune. La madone des bonnes filles la

guide par la main. Riche, riche, elle deviendra, et toi, Nino, tu es un petit sot d'avoir lâché le pan de sa robe pour te pendre à la jupe trouée de Bérénice. Un autre que toi ramassera le sac d'écus dont Giovannina tient les cordons.

Celle qui parlait ainsi jouissait d'une grande autorité à cause de sa misère et de sa décrépitude. Un silence morne succéda aux propos ironiques. Bérénice consternée baissa la tête; Nino devint rêveur, et la compagnie changea de conversation. Les ouvrières de Giovannina, stimulées par la gratification supplémentaire de deux sous, jouaient des bras avec une vigueur sans pareille. C'étaient six grosses filles solidement bâties. Elles vinrent à bout de leur tâche, et partirent avant midi. Le lendemain, elles apportèrent plus de linge, et demeurèrent plus long-temps à la fontaine; enfin, au bout d'une semaine, le nombre des ouvrières à gages se montait à dix. Il s'accrut encore les jours suivans, et les laveuses du Vomero, ne voyant plus Giovannina, comprirent qu'elle méritait le titre honorable de maîtresse blanchisseuse, et qu'elle cinglait à pleines voiles vers la fortune.

— Que ne faites-vous comme elle? disait Nino à Bérénice. Que n'essayez-vous aussi d'être maîtresse blanchisseuse et d'avoir des ouvrières à gages? L'argent ne nuit point en ménage, et il est juste qu'en vous mariant avec moi vous apportiez votre part dans l'aisance de la maison.

— A quoi bon? répondit Bérénice. La tireuse de cartes ne vous a-t-elle pas promis une belle femme et le sort d'un prince? Voulez-vous que je sois encore *lavandara* quand vous roulerez carrosse? D'ailleurs, je ne saurais suivre l'exemple de cette fille; la vieille laveuse, illuminée par la misère, ne nous l'a-t-elle pas dit : « Giovannina a du bonheur. » C'est donc en vain que je voudrais faire comme elle. J'aurai aussi mon bonheur, et ce sera de t'épouser, cher Nino. Dépêche-toi de retrouver tes père et mère, et tu verras, quand je porterai un chapeau de dame et des manches à gigot, que tu ne rougiras point de la figure de ton épouse.

Le petit lazzarone ne trouva rien à répliquer; mais il se gratta la tête en songeant à la sotte réponse qu'il avait faite par vanité aux avances de Giovannina. Parmi les discours de la vieille laveuse prophétesse, il y avait un mot effrayant à ce sujet. N'était-ce pas du côté de la maîtresse blanchisseuse qu'il aurait pu rencontrer tout ensemble la fortune et la belle femme de l'horoscope? Par conséquent, s'attacher à Bérénice bavarde, paresseuse et vouée à une médiocrité perpétuelle, n'était-ce pas faire fausse route? Nino s'inquiéta bien plus de la rancune de Giovannina que des engagemens pris avec Bérénice. Un manque de foi n'est pas pour arrêter un honnête lazzarone dans ses projets. Afin de savoir jusqu'où pourrait aller cette rancune, et si le mal était

sans remède, Nino résolut de rendre une visite à la signora Giovannina. Il n'était pas fâché de jeter en même temps un coup d'œil sur l'établissement de la maîtresse blanchisseuse. Un soir, après avoir reconduit Bérénice à Chiaïa, où elle demeurait, il prétexta des affaires importantes, et, à travers le labyrinthe des rues sales et tortueuses du vieux Naples, Nino courut au galop jusqu'à la *Conciaria*, ou quartier des tanneurs, dont on sent de loin les robustes parfums. Devant une maison de sombre apparence, il reconnut deux des laveuses employées par Giovannina, lesquelles, ayant fini leur journée, se peignaient réciproquement les cheveux et faisaient ingénument leur toilette au milieu de la rue, suivant l'usage de l'endroit. Nino passa devant ces deux filles et entra dans la maison. Au fond d'une petite cour, il aperçut une espèce de hangar sous lequel quatre repasseuses travaillaient encore. Giovannina, le fer en main et les manches relevées, repassait elle-même un magnifique surplis d'une éclatante blancheur.

— Par Bacchus! murmura Nino, les bruits publics ne se trompent pas. Voilà un bel établissement. Ce surplis appartient à quelque *monsignor*, et une blanchisseuse qui travaille pour le clergé est assurée de faire fortune.

Il souhaita ensuite le bonjour à la signorina, qui le pria de s'asseoir en attendant qu'elle eût fini l'ouvrage en train, et il se mit à préparer ses phrases en tournant son bonnet de laine entre ses mains. Au bout de cinq minutes, Giovannina déposa son fer, et, faisant un signe de tête gracieux au jeune visiteur, elle lui demanda ce qu'il désirait.

— Me prosterner à vos genoux, répondit Nino avec exaltation, m'humilier devant vous, divine Giovannina, me coucher à vos pieds pour que vous marchiez sur mon corps, cacher mon front dans la poussière ou le briser en mille pièces sur ces dalles, si je ne puis réussir à vous toucher par mon repentir et mon désespoir. Est-il possible que j'aie offensé par d'orgueilleux mensonges un ange de douceur qui daignait s'abaisser jusqu'à moi dans l'intention de revenir sur un mot trop cruel! Est-il possible que j'aie perdu un moment le respect dont j'étais pénétré pour la plus aimable des jeunes filles! Ah! ne le croyez pas, adorable signorina, je ne suis point l'amant de Bérénice, je n'ai reçu d'elle aucune consolation; je suis trop malheureux d'avoir mérité votre colère, et, si vous ne me pardonnez mon impertinence, je me laisserai mourir de faim, de soif et de douleur.

— Ne vous désolez point ainsi, répondit Giovannina en souriant. Je ne vous cacherai pas que vos paroles dédaigneuses m'avaient blessée : on n'aime pas à se voir rudoyé quand on fait un effort sur soi-même pour réparer une faute; mais les premiers torts étaient de mon côté. J'oublierai donc volontiers les vôtres, et nous resterons bons amis. Quant à Bérénice, que m'importe si vous l'aimez ou non? Si elle vous

a donné des consolations, j'en suis bien aise pour vous, car c'est une belle personne.

— Il n'en est rien! s'écria Nino; je vous le jure par toutes les vagues de la mer, par tous les rochers de Capri. Elle est belle, dites-vous? Ah! regardez-vous donc...

— C'est bien; je vous crois, interrompit Giovannina. Il ne s'agit point de ma beauté. N'allons pas au-delà du sujet de votre visite, et ne gâtez pas vos affaires en me parlant d'amour.

— Pour rien au monde je ne voudrais gâter mes affaires, puisqu'elles sont un peu raccommodées. Je ferai tous mes efforts pour ne point vous parler d'amour; mais au moins vous me passerez l'ambition de conquérir votre estime. Vous m'avez reproché avec raison d'être un fainéant, de n'avoir pas d'état, de vivre au hasard. Je veux travailler, gagner ma vie, faire fortune, s'il est possible, et plus tard peut-être vous daignerez me dire que je ne suis plus aussi indigne de vous. Encouragez un pauvre garçon bien ignorant, bien mal élevé, rempli de défauts, et qui désire se corriger. Donnez-moi des conseils, je les suivrai. Soyez le bon ange, la madone du pauvre Nino.

— A la bonne heure! dit la jeune fille; voilà de bonnes idées, des sentimens honnêtes. C'est bien, Nino; je suis contente de vous, et je vais tenter quelque chose en votre faveur. Il y a en ce moment à l'hôtel de la *Victoire* un seigneur anglais qui me porte intérêt, je vous recommanderai à lui; mais il faut me promettre que, s'il vous emploie à quelque chose, vous serez un serviteur fidèle, assidu et dévoué. Attendez-moi ici; je vais m'habiller et nous irons après à la *Victoire,* car le jour baisse, et l'heure du repos est sonnée.

Nino promit tout ce que voulut sa gentille madone; il s'assit à terre palpitant d'espérance et d'ambition, tandis que Giovannina faisait sa toilette. La jeune fille revint bientôt, parée d'une robe d'indienne à fleurs, coiffée d'un voile de Palerme pour se garantir de la rosée; à travers un fichu de mousseline, on voyait ses épaules rondes; son bras blanc orné d'un bracelet de verroterie sortait à demi d'une manche large. Elle portait l'éventail d'un air aisé. Des gants de fil et des brodequins de toile complétaient sa tenue de bourgeoise en habits de ville. Nino crut voir une princesse et répondit en bégayant, lorsque Giovannina lui dit de l'accompagner. Il se tenait derrière la signora, et, durant le trajet, il fallut lui ordonner trois fois d'avancer, s'il ne voulait avoir l'air d'un mendiant qui suit une dame.

L'Anglais était à dîner lorsque Nino et Giovannina se présentèrent à l'hôtel de la *Victoire*. Le petit lazzarone attendit sous la porte cochère, et la jeune blanchisseuse entra dans la maison. En sortant de table, l'étranger vint fumer un cigare sur la place publique. Nino trembla de tous ses membres en voyant sa protectrice aborder cet homme vêtu

de noir. Un regard froid et impassible du seigneur inconnu lui figea le sang; mais un signe amical et un sourire angélique de Giovannina lui rendirent le courage en l'invitant à s'approcher.

— Puisque vous m'assurez, disait l'Anglais d'un ton sec et impérieux, que ce drôle n'est pas votre amoureux, mais seulement un pauvre diable à qui vous voulez procurer de l'emploi, je le prends à mon service, quoiqu'il ait la mine d'un fourbe.

— Votre seigneurie l'intimide, dit Giovannina. Il m'a bien promis de se conduire honnêtement.

— Vous m'en répondez, cela suffit, reprit l'étranger. Je suis encore à Naples pour deux mois. Il me servira. Bonsoir, Giovannina. Revenez dans trois ou quatre jours. Je vous dirai si je suis content de votre protégé.

Giovannina fit une révérence et partit. L'étranger appela un homme en culotte courte et en cravate blanche que Nino prit pour un ambassadeur : c'était le valet de chambre. Cet homme échangea quelques mots avec son maître dans une langue dont les sons parurent si comiques au petit Napolitain, qu'il en aurait éclaté de rire s'il n'eût tremblé de crainte. Le valet de chambre conduisit Nino dans l'appartement du seigneur anglais, et, tirant d'une armoire du linge, de vieux habits et des bottes : — Mettez cela, dit-il en italien.

— Quoi! s'écria Nino, vous me donnez tous ces effets! Toutes ces hardes m'appartiennent?

— Sans doute; vous ne pouvez servir sir John en costume de nageur.

Il fallut aider Nino à se chausser et à s'habiller, car il ne savait comment s'y prendre. A chaque nouvelle pièce qu'il mettait, sa joie éclatait par un déluge de paroles. En se mirant dans la glace, lorsqu'il se vit avec des cols de chemise, un gilet de piqué, une vieille veste de chasse, un pantalon de toile grise, une casquette sur la tête, il crut rêver. L'apparition soudaine du Grand-Turc ne l'aurait pas étonné davantage. Mais, lorsqu'il voulut marcher, il se sentit comme enveloppé d'une camisole de force. Il traînait son admirable chaussure comme un galérien son boulet. Les bretelles surtout le gênaient horriblement. Cependant il ne se plaignit point, de peur qu'on ne lui ôtât ses nippes, et il se résigna doucement à souffrir pour être beau.

— Que dois-je faire, dit-il, pour le service de son excellence?

— Rien, répondit le valet de chambre. On verra plus tard. Pour le moment, il s'agit de dîner. Venez à la table des domestiques.

Le bonheur, l'ivresse, la gourmandise et l'ingénuité du lazzarone transformé donnèrent le divertissement aux laquais de l'hôtel. Nino savourait des mets inconnus, débris succulens du festin des maîtres. Le soir, on lui donna un lit de sangle dans un coin. Pour la première fois de sa vie, il s'étendit entre deux draps de toile, et les délices de sa

couche le tinrent éveillé pendant la moitié de la nuit. Peu s'en fallut que, pour dormir, il ne prît le parti d'aller chercher quelque paillasson, tant son mince matelas lui semblait moelleux, comparé à sa natte et à son panier de tous les jours. Le sommeil vint enfin, accompagné de songes d'or, et le pauvre garçon s'envola dans un monde féerique, où la jeunesse, la santé, le bien-être, joints au sentiment de sa nouvelle fortune, le bercèrent jusqu'au matin.

IV.

A midi, le lendemain, Nino n'avait encore eu autre chose à faire que de manger, de boire et de jaser avec les filles d'auberge. Cette vie de chanoine lui plaisait fort. Enfin, vers le milieu du jour, son patron lui donna des cartes de visite à porter en ville, en lui recommandant de faire diligence. Nino allait partir quand le seigneur anglais le rappela et lui dit :

— Vos gages seront de cinq piastres par mois. Voici un à-compte de deux piastres. Si vous avez besoin d'argent, je vous avancerai les gages d'un mois entier.

Nino couvrit les deux pièces d'argent de baisers plus passionnés que s'il eût tenu les reliques de saint Janvier. Après cela, se sentant plus calme, il noua son trésor dans un vieux chiffon qu'il serra tout au fond de sa poche, et il partit pour faire ses commissions, en mettant ses bottes sous son bras afin de courir plus vite. Au bout de vingt minutes, l'Anglais, assis à son bureau, vit à côté de lui son petit domestique tout essoufflé.

— C'est déjà fini? dit-il sans tourner la tête.

— Excellence, oui, répondit Nino. Votre seigneurie m'avait ordonné de faire diligence.

— Voilà du zèle, reprit l'étranger. Prends ces deux carlins de gratification. Je rendrai bon compte de tes services à Giovannina.

Le troisième jour, Giovannina, parée de sa robe d'indienne et de ses gants de fil, vint en effet demander des nouvelles de son protégé. Le seigneur anglais ayant assuré qu'il était satisfait, Nino reçut les complimens les plus flatteurs sur sa bonne mine, sa toilette, ses bottes et son excellente conduite.

— Eh bien! dit-il alors de ce ton comique et pleurard que les Napolitains emploient dans les grandes occasions, eh bien! chère Giovannina, où sera la récompense de cette excellente conduite? A présent que vous m'accordez un peu d'estime, me défendrez-vous encore de vous parler d'amour?

Le visage de la jeune fille prit une expression moins sévère. Un léger sourire voltigea sur ses lèvres. Elle pencha la tête sur son épaule

d'un air attendri. Le mouvement de sa chemisette trahissait l'agitation de son cœur.

— Me parler d'amour! dit-elle d'une voix altérée, c'est inutile; je sais bien que vous m'aimez. Ah! j'en conviens, il n'est pas de plus grande preuve de tendresse, pour un garçon paresseux comme vous, que de rompre courageusement avec ses mauvaises habitudes et de prendre un état pour me plaire. J'en suis touchée, Nino. Continuez à vous bien conduire, et il n'est pas impossible que je sois un de ces jours la femme d'un bon domestique.

Nino jeta sa casquette en l'air et se mit à faire cent gambades si bouffonnes, que le sérieux de Giovannina n'y résista pas; mais, au milieu de ses contorsions joyeuses, le petit lazzarone s'arrêta tout à coup, un pied en l'air, un bras étendu, la bouche ouverte, comme s'il eût aperçu un fantôme. Bérénice était debout en face de lui.

— Danse, danse, perfide! s'écria-t-elle. Voilà donc pourquoi tu ne viens plus au Vomero. C'est pour cette intrigante que tu m'abandonnes! Va, je devine qu'elle t'a séduit par des coquetteries. Je te pardonne ta faute; mais ta maîtresse-blanchisseuse n'est pas où elle se l'imagine avec moi, et je lui apprendrai à me voler mon amant.

— Je n'ai jamais rien volé, répondit Giovannina, pas plus un amant qu'autre chose, entendez-vous cela? Nino s'est donné à moi volontairement, librement, sans que je l'en aie sollicité, bien au contraire; c'est lui qui est venu me relancer chez moi, où je songeais un peu à lui, je ne le nierai point, parce qu'il est aimable et gentil, mais où je ne l'ai attiré ni retenu en aucune façon. Et, puisqu'il s'est donné à moi librement, je le garde, et je l'épouserai malgré vous, car il ne vous aime point. Tout à l'heure je viens, pour la première fois, d'encourager son amour. Le ciel m'est témoin que je ne lui ai qu'à peine avoué ma tendresse pour lui. Ce sont vos menaces qui la font éclater. A quoi voit-on, s'il vous plaît, qu'il est votre amant, si c'est moi qu'il veut épouser, et non pas vous?

— Dieu bon! s'écria Bérénice. On le voit à ceci qu'il m'a promis mariage, qu'il m'a fait la cour quinze jours durant à la fontaine, et que j'ai pris pour sincères ses protestations et ses sermens. Vous ne nierez pas, j'espère, que vous me l'avez débauché. Parle, Nino : m'as-tu trahie, oui ou non? Parle donc, petit monstre!

— Belle Bérénice, calmez-vous, bégaya Nino. Il vous semble que je vous ai trahie...

— Il me semble! reprit Bérénice, quand je te surprends aux genoux d'une autre! quand tu me délaisses pendant quatre jours pour courir après une fille plus riche que moi et qui t'a payé ces habits que tu portes! Il me semble!... quand je te trouve changé en seigneur et vêtu comme un prince! Mais que vois-je donc là? Dieu puissant! il a des

bottes! Par le sang du divin Sauveur, ce sont bien des bottes! Ah! je n'en doute plus, le cœur de mon Nino m'a été ravi; mais je ne renonce pas à mes droits. Vous me l'avez séduit, volé, ensorcelé; il faut me le rendre, ou je ferai un malheur... Des bottes, juste Dieu!

— Quel malheur ferez-vous? dit Giovannina. Je ne vous crains pas, et je me moque de votre jalousie. Je vous le répète, Nino est venu me chercher à la *Conciaria,* où je demeure...

— Ce n'est pas à la *Conciaria,* interrompit Bérénice, qu'une fille comme toi doit demeurer; c'est dans le faubourg *Capuano.* C'est là que les femmes donnent des bottes aux jeunes gens.

Le quartier de la porte Capuane étant celui des femmes de mauvaise vie, Giovannina releva la tête de l'air d'une lionne blessée.

— Brisons là, dit-elle. Que Nino choisisse entre nous deux. Je ne l'empêche point de vous suivre.

— Je ne vous quitte pas, dit Nino en prenant la main de sa maîtresse.

— Eh bien donc, malheur à vous deux! s'écria Bérénice. Accident sur vous deux! Et prenez garde de mourir, l'un d'un *tocco,* et l'autre d'une *puntura.*

Dans leur dialecte, les Napolitains appellent *tocco* le coup de sang ou l'attaque d'apoplexie, et *puntura* la fluxion de poitrine; mais ces deux mots ont encore un autre sens non moins redoutable en matière de menace : le premier signifie *coup de marteau,* et le second *piqûre,* ou blessure avec un instrument aiguisé. Nino devint pâle comme s'il eût déjà senti la pointe d'un stylet entre ses côtes. Quant à Giovannina, elle se moqua de la malédiction, et rassura son amoureux en lui disant de ne craindre ni coup ni piqûre, que c'étaient des mots de femme en colère, et qu'un bon mariage mettrait fin à toutes ces querelles et récriminations, en foi de quoi elle présenta sa joue ronde à Nino, qui lui donna le baiser des accordailles.

Cependant Bérénice, hors d'elle-même, courut d'un trait jusqu'à l'extrémité du faubourg de Chiaïa. Parmi des pêcheurs qui sommeillaient à côté de leurs barques, elle reconnut les formes athlétiques de Ciccio, le galant assidu de la compagnie du Vomero. Bérénice frappa sur l'épaule du dormeur et lui fit signe de la suivre au bord de la mer.

— Écoutez-moi, lui dit-elle en se tournant vers lui impétueusement. Vous m'avez souvent parlé d'amour sur le ton du badinage; il faut répondre sérieusement aujourd'hui : m'aimez-vous?

— Sans badinage aucun, je vous aime, répondit Ciccio, et si je vous l'ai dit en plaisantant, c'est que je vous voyais occupée d'un autre.

— Vous avez bien vu. Mais cet autre, je le déteste à présent; il m'a trahie, offensée mortellement. Vengez-moi, et je suis à vous.

— J'entends, dit Ciccio : vous êtes jalouse ce soir, et demain peut-

être vous tomberez aux pieds de votre Nino. Fureur d'amour s'envole pour un mot ou une caresse; quand j'aurai fait ce que vous voulez, vous en aurez regret et me maudirez.

— Non, je le hais, vous dis-je. Il épouse Giovannina. *Otez-le de ce monde,* et je suis à vous.

— Tuer un homme est dangereux. Cela sent les menottes, l'habit jaune des galères et même le poteau fourchu.

— Un autre m'obéira; j'aurais préféré que ce fût vous. Adieu!

— Attendez un moment, belle Bérénice; je veux vous contenter. Il y a une fête demain à *Fuori di Grotta,* tout près du Vomero, et selon l'usage on y fera du bruit en tirant des coups de fusil. Chargez-vous d'y amener Nino. J'aurai ma carabine, et l'on sait bien qu'il arrive parfois dans les fêtes des accidens d'armes à feu. Mais, si les robes noires me poursuivent, me laisserez-vous fuir tout seul dans les Abruzzes?

— Par le corps de ma mère, j'irai te rejoindre, car j'aurai aussi affaire avec les robes noires! Celle qui m'a ravi mon amant ne périra que de ma main. Touche là, c'est convenu. Demain, à midi, cache-toi dans le sentier pierreux qui descend au Vomero; tu y rencontreras Nino. Ne le manque pas; le reste me regarde. Prends cette bague comme un gage de ma tendresse. Adieu! que la madone des pêcheurs te protége et bénisse ma vengeance!

Ciccio erra long-temps comme une ame en peine sur le bord de la mer. Il se grattait le front et passait les mains dans ses cheveux crépus en marchant tantôt vite, et tantôt d'un pas solennel. A la fin, il contempla le gage d'amour de Bérénice avec un sourire astucieux : c'était une bague en plomb qui valait bien deux sous. La vue de ce bijou parut lui rendre son courage et sa résolution; il rentra dans sa masure et décrocha de la muraille une vieille carabine rouillée. La noix et le ressort de cet ustensile étaient si usés, qu'on ne pouvait plus ni l'armer, ni le mettre en joue en l'appuyant sur l'épaule; mais à la rigueur on pouvait encore s'en servir en soulevant le chien avec un doigt et en le laissant retomber. Au moyen de ce procédé, Ciccio brûla une amorce pour s'assurer que son arme n'était pas absolument hors de service. La flamme et l'odeur de la poudre éveillèrent sans doute sa férocité, car il s'écria d'un ton emphatique :

— Tu peux encore donner la mort, ô ma vieille amie! non pas de loin, il est vrai, puisqu'on ne saurait ajuster un homme en te maniant ainsi; mais celui qui veut tuer sûrement un rival abhorré ne doit lâcher son coup de feu qu'à bout portant. Terrible instrument de la vengeance de Bérénice, tu me procureras demain la plus belle maîtresse du monde! La reine des laveuses du Vomero appartient à l'heureux, à l'intrépide pêcheur!

Vers onze heures et demie du matin, Nino, en passant sous la porte cochère de la *Victoire*, sentit quelque chose accroché au pan de sa veste. Il se retourna et vit une petite fille de six ans, fort déguenillée, qui le suivait comme un chien.

— Que me veux-tu, mendiante? dit-il avec arrogance.

— C'est une commission, répondit l'enfant, une commission pour votre seigneurie de la part de son amoureuse.

— Comment s'appelle mon amoureuse?

— Eh! la Giovannina. Donc elle m'a commandé de venir ici et de dire à votre seigneurie qu'elle l'attendait dans le chemin du Vomero.

— Quel chemin? celui de Pausilippe ou celui d'Antignano?

— Nenni; dans le troisième.

— Le sentier de la *Petrara!* c'est un mauvais chemin.

— Plus désert, plus commode pour causer.

— Combien as-tu reçu pour cette commission?

La petite fille montra une pièce en cuivre d'un demi-carlin. Nino pensa que Giovannina seule, parmi toutes ses connaissances, était assez riche pour payer si généreusement un message, et, sa défiance étant dissipée par cette juste réflexion, il partit pour le Vomero. Le troisième sentier indiqué par la petite mendiante, et que les gens du peuple appellent *Petrara* à cause des pierres dont il est encombré, descend rapidement en zigzag sur le roc du fort Saint-Elme. Il y passe peu de monde, et les blanchisseuses chargées de leurs corbeilles ne le prendraient pas sans danger. Les détours et les angles des murs de la forteresse en font un lieu favorable pour des rendez-vous ou des embuscades.

Aussitôt que Nino se vit enfoncé dans cette solitude, il se repentit de son imprudence, et voulut revenir en arrière; mais en se retournant il aperçut de loin Bérénice, qui descendait lentement le sentier pour lui couper la retraite. Cette rencontre ne présageait rien de bon. La mine sombre et les sourcils froncés de cette amante irritée semblaient annoncer quelque projet sinistre. Nino se crut perdu. Au rebours du prince Hamlet, qui suivit avec tant de courage le spectre de son père, le lazzarone infidèle prit la fuite à toutes jambes devant la figure menaçante de son ancienne maîtresse. Il descendit en courant le sentier pierreux, au risque de se casser le cou, tant il avait hâte de sortir de ce défilé périlleux. La peur lui serrait la gorge. Sa respiration était brève, et son cœur sonnait dans sa poitrine comme une cloche d'alarme. Tout à coup, au coin d'un mur, il reconnut à dix pas de lui le pêcheur Ciccio, portant une carabine sur son épaule. Ciccio appuya la crosse de la carabine sur son ventre et souleva le chien de la batterie, comme pour l'armer. Nino s'arrêta subitement. Ses cheveux se dressèrent sur sa tête, et une sueur froide lui mouilla les tempes.

— Ce n'est pas à moi que tu en veux, Ciccio? dit-il d'une voix altérée par la frayeur.

— A toi-même, répondit le pêcheur avec un rire féroce.

Dans ce moment suprême, Nino voulut implorer le secours de la madone *dell' Arco,* protectrice particulière de tous les gens en danger de mort; mais il n'eut pas le temps de formuler le vœu qui l'aurait certainement sauvé. Avant qu'il eût promis à la madone deux petits flambeaux de cuivre argenté, une explosion terrible interrompit sa prière. Un nuage de fumée lui déroba la figure de son assassin. Le pauvre Nino éprouva une secousse accompagnée d'angoisse. Ses genoux fléchirent, il tomba au milieu des pierres en poussant un cri plaintif, et demeura sans mouvement.

Bérénice, qui observait de loin cette scène tragique, vit choir la victime et courir vers elle le meurtrier.

— Regarde, lui dit Ciccio, j'ai tenu ma promesse : il est mort! A présent, fuyons ensemble.

— Pas encore, répondit Bérénice; je ne suis qu'à moitié de ma vengeance.

— C'est assez pour un jour, reprit Ciccio; tu nous perdrais tous deux, si tu attentais à la vie de ta rivale. Laisse à Giovannina les larmes et le désespoir. Fuyons à l'instant.

— Où vas-tu me conduire?

— Dans les montagnes d'Amalfi, où ma sœur habite une chaumière. C'est là que nous attendrons que les robes noires nous aient oubliés. Un crime nous unit pour la vie. Allons, compagne du brigand, du contumace, de l'assassin, suis ton amant!

Ciccio pressa fortement le bras de Bérénice et l'entraîna dans Naples. Une barque de pêche qui partait recueillit les deux fugitifs et les conduisit à Sorrente, où ils prirent le chemin des montagnes. Vers le milieu de la nuit, ils arrivèrent à Amalfi. Bérénice, épuisée par la fatigue et les émotions de cette journée, chancelait appuyée sur le bras robuste de son complice.

— Point de remords! point de faiblesse! lui dit Ciccio avec une liberté d'esprit qu'elle trouva sublime; point de crainte ni d'inquiétude! Celui qui t'a vengée saura bien te défendre!

V.

Empressons-nous de rassurer le lecteur sur le sort de notre ami Nino. La violente secousse qu'il avait ressentie n'était autre chose que le sursaut causé par la détonation de l'arme à feu. La peur seule avait fait fléchir ses genoux. Le cri plaintif était l'accompagnement naturel de sa chute au milieu des pierres, et c'était la prudence qui lui com-

mandait de rester couché sans mouvement, afin que son ennemi le crût mort. En somme, hormis quelques légères contusions et un accroc à son pantalon de toile, il n'avait rien.

Quand le petit lazzarone eut acquis la certitude, en guignant du coin de l'œil, que les auteurs du guet-apens avaient pris la fuite, il se releva et courut comme un chevreuil jusqu'à la *Conciaria*. En le voyant arriver hors d'haleine et couvert de poussière, Giovannina comprit que son amant venait d'échapper à quelque grand danger. Nino ne manqua pas d'embellir le récit de son aventure de toutes les circonstances les plus dramatiques et les plus émouvantes qu'il put imaginer. Il avait lutté corps à corps avec le terrible Ciccio. Deux fois il l'avait terrassé après avoir essuyé le feu de la carabine, dont la balle s'était détournée par miracle, grace à la protection de la madone *dell' Arco*. Il avait failli étouffer l'assassin en le pressant entre ses bras, et Ciccio, déconcerté par la vigueur d'un adversaire si redoutable, s'était estimé trop heureux de se tirer meurtri de coups, mais vivant encore, de cet effroyable combat. Giovannina poussait de gros soupirs en écoutant ces rodomontades; elle voulut brosser de ses propres mains les habits du vainqueur, et quand Nino lui eut montré ses coudes écorchés et noircis par les contusions, elle s'écria dans un élan de tendresse : — Va, tu es un héros, un lion par le courage, un agneau par la douceur du caractère, et de plus un beau garçon. A combien d'hommes qui ne te valaient point n'a-t-on pas élevé des statues ! Je ne sais comment j'ai pu attendre si long-temps pour t'aimer à la folie. Conduis-moi chez le généreux seigneur qui me conseille et me protége, et demandons-lui la permission de nous marier.

Le seigneur anglais demeura froid et impassible tandis que Giovannina lui faisait avec éloquence l'aveu de sa passion pour Nino et le récit des dangers que son amant venait de courir. Son discours manquait absolument d'art et de méthode. Elle confondit ensemble les détails du combat et la peinture de ses sentimens, en passant d'une idée à l'autre avec une vivacité incroyable; mais, au milieu de ce pêle-mêle, on voyait aisément que son cœur était profondément touché. Sa pétulance se ralentit un peu lorsqu'elle en vint au véritable but de la conférence. En murmurant le mot final de *mariage*, elle s'arrêta les yeux baissés, et une pudeur charmante colora ses joues.

— Allons au fait, lui dit sir John : est-ce un avis que vous me demandez, ou bien êtes-vous déterminée d'avance à épouser ce garçon?

— Que sais-je? répondit la jeune fille. Je l'aime, et je vous demande pourtant votre avis.

— Je vais donc vous parler raison, en ami. Ce petit bonhomme est fort au-dessous de vous. Il ne gagnera jamais qu'un salaire incertain dans sa qualité de domestique. Vous étiez en passe de faire fortune,

dans ce pays où un esprit industrieux n'a pas à craindre la concurrence. Vous pourriez épouser quelque riche marchand. Un mari gueux deviendra une entrave et vous rejettera dans la médiocrité pour toute votre vie. Maintenant vous êtes avertie : faites ce que vous voudrez; mais attendez un peu, que j'adresse en votre présence une question à ce coquin.

Sir John fixa de ses prunelles claires un regard ferme et pénétrant sur le pauvre Nino.

— Réponds-moi, dit-il sèchement, regarde-moi en face, petit drôle, et tâche de ne point mentir. Est-ce par ambition ou par amour que tu recherches Giovannina?

— Excellence! s'écria Nino, voyez comme elle est belle!

— Bérénice aussi était belle; pourquoi l'as-tu abandonnée?

— Parce qu'elle était méchante autant que belle, excellence. L'événement l'a prouvé. Puis-je aimer qui a voulu me faire assassiner? Ah! mon bon seigneur, ce qui change en joie et plaisir la peur que je viens d'avoir, c'est cette pensée que la cruelle Bérénice n'a plus de droits sur mon cœur, et que je puis le donner tout entier à ma nouvelle amie, sans mériter un reproche.

— Il a bien répondu, dit Giovannina en battant des mains; il faut en convenir, si vous êtes juste. Cher seigneur, que me fait un riche marchand? Que me fait plus ou moins de fortune? Je ne comprends pas bien pourquoi Nino serait au-dessous de moi, et pour quelle raison je n'aimerais pas un domestique. Laissez-moi l'épouser, vivre avec lui, heureuse de ma médiocrité. Il a bien répondu à vos questions. Le même jour, il sort vainqueur d'un combat périlleux et de l'examen le plus difficile qu'un amant puisse subir. Est-il possible qu'une si grande épreuve n'adoucisse point votre sévérité?

L'Anglais continuait à observer la physionomie mobile du petit lazzarone, qui reflétait comme un miroir tous les sentimens de Giovannina. A la fin, le regard de sir John parut moins dur; une espèce de sourire dérida ses lèvres minces. L'émotion et l'attendrissement de la jeune fille avaient communiqué à l'homme du Nord un semblant de chaleur, et la pâle flamme de la pitié s'était glissée dans ce cœur enveloppé de glace.

— J'en conviens, dit-il, Nino a bien répondu. Je n'ai plus d'objection à faire à son mariage. Attelez-vous tous deux au chariot de la misère, comme des bœufs. Les frais de la noce vous ruineraient; je m'en chargerai. Que vous faut-il pour vous marier?

— Un lit en fer, une table, deux chaises de paille et quatre ou cinq piastres pour payer le fiacre, la musique et le festin, répondit Nino : celui qui possède toutes ces choses n'est plus un lazzarone et peut prendre femme.

— Je te les donnerai, reprit sir John.

— O grand saint Lazare! s'écria Nino, reçois mes bénédictions dernières; je ne suis plus sous ta protection. Saint Antonin, mon patron, soutenez mon faible cœur dans ce moment d'ivresse, et vous, saints puissans et inconnus, qui protégez les hommes riches, daignez m'accepter sans dédain parmi vos favoris.

Afin que cette invocation devînt exacte sur tous les points, le seigneur anglais tira incontinent de sa poche l'argent nécessaire à l'acquisition du mobilier. Les deux fiancés lui baisèrent les mains malgré ses efforts pour échapper à ces témoignages de respect et de gratitude, et il donna congé pour le reste du jour à Nino, qui partit avec sa maîtresse bras dessus bras dessous. Cependant sir John, connaissant à fond l'esprit inventif des Napolitains, voulut savoir si l'affaire du guet-apens n'était pas une fable. Il en parla au commissaire de police de son quartier; le commissaire secoua la tête, en répondant :

— J'interrogerai votre domestique; mais j'ai sujet de croire que cette histoire est un mensonge.

Nino trembla comme s'il eût été le coupable, quand on le fit appeler au bureau de police. Il feignit d'abord de ne point comprendre ce qu'on lui demandait; la menace de la prison lui délia pourtant la langue, et il finit par accoucher d'un récit presque véridique de sa rencontre dans le sentier de la *Petrara*. Peu de jours après, une maisonnette des environs d'Amalfi fut cernée de grand matin par la maréchaussée. Ciccio et Bérénice, les mains liées avec des cordes et suivis de quatre gendarmes, se rendirent à pied au chemin de fer de Castellamare : un fiacre les attendait au débarcadère et les mena aussitôt à la police. La carabine, instrument disloqué du crime, fut représentée à Ciccio, qui la reconnut. Par zèle et par tempérament, les magistrats napolitains ont accoutumé de rendre la justice avec une impétuosité tout-à-fait remarquable. Les deux prévenus essuyèrent une bordée d'injures, de reproches et de menaces, qu'ils écoutèrent avec des contenances diverses : Bérénice était sombre comme la nuit, et sur son visage fier on lisait l'endurcissement de son cœur, tandis que Ciccio paraissait humble et confus. Lorsque l'interrogateur demanda quels sujets de haine pouvaient avoir les prévenus contre leur victime, Bérénice avoua, sans hésiter, sa jalousie et sa rancune; mais Ciccio prit un ton piteux et larmoyant :

— Hélas! monseigneur, dit-il, je n'avais aucun sujet de haïr Nino.

— Alors pourquoi l'avoir tué, misérable assassin, car tu n'ignores pas qu'il est mort?

— Il est mort! répondit Ciccio; c'est donc de maladie? Comment aurais-je pu le tuer à dix pas de distance, avec cette carabine qu'on ne peut faire partir qu'en appuyant la crosse sur son ventre et en soulevant le chien pour le laisser retomber?

— Scélérat! reprit le magistrat, n'espère pas me tromper; à force de perversité, tu auras suppléé au mauvais état de ton arme. Si tu persistes à nier, je te ferai donner cinquante coups de bâton devant le cadavre de ta victime.

— Excellence, s'écria Ciccio en tombant à genoux, puisqu'il faut tout vous dire, voici la vérité : il n'y a point de victime. Que votre seigneurie fasse chercher Nino, et on le retrouvera.

— Il est donc vivant? demanda Bérénice.

— Bien vivant, si quelqu'autre ne l'a pas tué, ou s'il n'a point gagné une *puntura* en courant trop vite.

— Quoi! pas même blessé?

— Il ne lui manque pas seulement un cheveu de la tête; je n'avais point mis de balle dans ma carabine.

— Ah! chien que tu es! s'écria Bérénice, traître, imposteur, vil comédien! Tu t'es donc joué de moi et de ma vengeance?

— Je le croirais volontiers, dit le magistrat. Nino se porte à merveille en effet. Vous mériteriez tous deux d'être incarcérés, roués de coups, privés de nourriture, attachés au poteau et serrés jusqu'au sang avec les *poucettes*, car sachez que ma charge me donne le droit de vous infliger provisoirement les plus beaux supplices. Je vous en fais grace pour cette fois... Allez, et tâchez de ne plus reparaître devant moi.

— Nous en sommes quittes à bon marché, dit Ciccio quand il fut dans la rue. Réjouis-toi, belle Bérénice, de mon heureux stratagème. Si j'eusse tué Nino, tu ne respirerais point cet air libre et pur.

— Poltron! s'écria Bérénice, ame basse et sans courage, oses-tu bien encore m'adresser la parole, après m'avoir volé, par des subterfuges, une récompense dont tu n'étais point digne? C'est contre toi que ma vengeance se tournera. Je te poursuivrai de mon mépris; je te déshonorerai aux yeux de tes compagnons; j'empoisonnerai cet air libre que tu te félicites de respirer.

Ciccio pensa que cette colère passerait; mais une bonne Napolitaine ne pardonne pas facilement. Bérénice raconta aux pêcheurs de Chiaïa le tour pendable qu'un des leurs lui avait joué, les grands airs qu'il s'était donnés avec elle, et les mensonges tragiques dont il avait orné son faux crime. Elle assaisonna le tout d'épithètes si sévères et d'une ironie si terrible, que les pêcheurs prirent fait et cause pour elle, bien qu'au fond ils fussent tous capables d'agir comme leur camarade. Nulle part on ne sait railler et huer les gens comme à Naples. Ciccio fut accablé de sarcasmes. Les reproches des femmes renchérissaient sur les plaisanteries des hommes, et les enfans eux-mêmes, n'osant approcher à portée de son bras, le sifflaient de loin, ou s'enfuyaient après lui avoir décoché quelque quolibet.

Lorsque Ciccio s'avisa de reparaître à la fontaine du Vomero, l'illustre compagnie lui témoigna ouvertement le peu d'estime qu'elle

faisait de lui. Les laveuses blâmèrent unanimement sa conduite, et les jeunes gens refusèrent de lui parler. Parmi ces laveuses étaient les ouvrières de Giovannina, qui avaient appris de leur maîtresse certains détails particuliers sur le guet-apens de la *Petrara*. Ciccio connut ainsi qu'un Anglais demeurant à l'hôtel de la *Victoire* l'avait dénoncé à la police et fait poursuivre. La délation se pratique beaucoup à Naples; mais elle y est l'objet de l'exécration publique, et les gens désintéressés eux-mêmes prêteraient volontiers main forte à un acte de vengeance contre un dénonciateur. Le passant qui remarque un filou tirant un mouchoir de la poche de son voisin s'exposerait à recevoir une *coltellata*, s'il désignait le voleur. En ce pays-là, l'usage est de ne point se mêler des affaires des autres, et la nuit, si l'on voit dévaliser un homme, au lieu de lui porter secours, on va mettre de l'argent sur le numéro 13 au premier bureau de loterie. Le muletier Annibal, oracle de la compagnie du Vomero, témoigna énergiquement son indignation contre les délateurs en général et contre cet Anglais maudit qui avait envoyé devant la justice un Napolitain. Ciccio, saisissant l'occasion de se réhabiliter, déclara son intention de punir le seigneur anglais, et il prit l'engagement de lui introduire dans le corps la lame de son couteau.

— Si tu fais cela, dit Annibal, tu auras réparé tes fautes, et je t'indiquerai un endroit des montagnes de la Calabre où la justice n'ira point te chercher.

Une douzaine de sermens et d'imprécations que Ciccio prononça d'une voix sonore excita l'admiration des laveuses; un murmure approbateur apprit au pêcheur déchu qu'il venait de reconquérir par cette belle résolution l'estime dont un moment d'erreur l'avait destitué. Cependant une des ouvrières de Giovannina fit à sa maîtresse la confidence des conversations du Vomero. Giovannina courut bien vite avertir son protecteur, qui ne parut pas fort effrayé de ces révélations. Sir John, en se promenant à la *Villa-Reale*, remarqua un colosse à moitié nu qui le suivait du regard à travers la grille du jardin, dont l'entrée est interdite aux lazzaroni à cause de leur tenue peu décente. Le lendemain, dans le parc de Capo-di-Monte, il aperçut la même figure. Chaque fois qu'il sortait de chez lui pour aller dans la ville ou à la campagne, qu'il fût seul ou accompagné, il retrouvait partout ce colosse, rôdant à grande distance et faisant une mine de conspirateur, sous laquelle on démêlait l'indécision et la timidité. Ennuyé de ce manége, sir John voulut en finir. Un matin, il attira son homme dans une ruelle déserte et marcha droit à lui.

— Que me veux-tu? lui dit-il; quel est ton dessein en me suivant?

— Je cherche l'occasion de parler sans témoins à votre seigneurie, répondit Ciccio; pas autre chose.

— Eh bien! parle.

— Elle m'a fait grand tort en me dénonçant à la police, votre seigneurie. Je veux seulement me plaindre à elle de l'injure qu'elle m'a faite.

— Tu as raison. Je t'ai offensé, je te dois une réparation. Attends un peu que j'ôte mon habit, nous allons boxer ensemble.

— Je ne sais ce que c'est que de boxer, excellence.

— Quelle diable de réparation te faut-il donc? Explique-toi.

Ciccio se mit à cligner de l'œil en prenant un air fin.

— Votre seigneurie, dit-il, est richissime, générosissime, et moi je ne suis qu'un pauvret...

— J'entends : c'est de l'argent que tu demandes.

— Un pauvret, reprit Ciccio; mais, tout pauvre que je suis, je ne voudrais pas une tache à ma réputation, fût-ce pour des montagnes d'or, fût-ce même pour six ducats.

— Va pour six ducats! je vais te les donner tout de suite.

A l'empressement de sir John, Ciccio vit bien que, s'il eût demandé une somme beaucoup plus forte, il l'aurait obtenue avec la même facilité : c'est pourquoi il recula d'un pas en posant la main sur sa poitrine, comme un homme profondément blessé.

— Je pardonne à votre seigneurie sa méprise, dit-il avec émotion, elle ne m'a pas compris : je lui disais précisément que je n'accepterais point les six ducats.

— C'est juste; tu en auras dix.

— Celui, reprit Ciccio d'une superbe voix de basse taille, celui qui ne possède sur la terre que sa vie, sa liberté et son honneur, doit estimer son unique bien à plus haut prix!

— N'abuse pas de ma patience, dit sir John, ou tu n'auras rien. Combien te faut-il?

— Que votre seigneurie décide elle-même, je m'en rapporte à sa généreuse inspiration.

— Avec vingt ducats seras-tu content?

Par un effort surhumain, le lazzarone réussit à dissimuler la surprise et la joie folle qui lui faisaient bondir le cœur.

— Ah! dit-il avec une lippe dédaigneuse, ah! seigneur, vingt ducats pour l'honneur d'un homme!

— Mettons-en vingt-cinq, et n'en parlons plus.

— C'est bien peu, excellence.

— Allons, je veux te satisfaire; j'irai jusqu'à trente.

— Qu'est-ce que trente ducats pour un seigneur comme vous? Daignez m'écouter, excellence : j'ai un cousin sonneur à Nola, et qui me vendra sa place pour trente-deux ducats. Voilà le but de mes désirs.

— Je ne te marchanderai pas pour deux ducats de plus.

— Mais le prix de la charge payé, il ne me restera pas trois ducats pour acheter un habit présentable chez le fripier.

— Tu commences à m'ennuyer avec tes inventions. Je t'accorde les trois ducats pour t'équiper.

— Seigneur, il y a vingt milles d'ici à Nola, et le voiturin me demandera quatre carlins pour le voyage. Où les prendrai-je?

— Passons encore sur les quatre carlins; mais, si tu n'as pas fini, je supprime tout.

— Excellence, j'ai fini. La route est longue et il fait chaud. Cinq *grani* de plus me suffiront pour le *rafraîchissement* de rigueur.

— *Goddam!* s'écria sir John, tu n'auras pas les cinq *grani*. Je ne veux point donner ces cinq *grani*.

— Ne vous fâchez pas, excellence.

— On me couperait en morceaux plutôt que de m'arracher ces cinq *grani*.

— Eh! n'en parlons plus, excellence. Je suis accommodant. J'aurai chaud et soif pendant le voyage, et j'arriverai malade à Nola; mais je n'insiste pas.

Le rusé lazzarone avait compris que cette bagatelle de cinq sous de Naples allait produire l'effet de la goutte d'eau; cependant il s'apprêtait à verser dans le vase de quoi le faire largement déborder, car sir John, n'ayant pas sur lui la somme convenue, emmena son homme à l'hôtel de la *Victoire*, et Ciccio employa le temps du trajet à ruminer une nouvelle fourberie. Jamais le pauvre diable n'avait seulement considéré le quart du trésor que le seigneur anglais déposa devant lui sur une table. Le son de l'argent et l'éclat des pièces blanches le troublèrent au point qu'il crut voir des étoiles en plein midi; mais il sut enfermer en lui-même son émotion, et, après avoir compté la somme de l'air le plus calme : — Votre seigneurie s'est trompée, dit-il. Je ne trouve pas là trente-cinq piastres.

— Nous n'avons point parlé de piastres, répondit l'Anglais. Il y a trente-cinq ducats et quatre *carlins* (1). C'est à prendre ou à laisser.

— Donc je les laisse, dit Ciccio en poussant du doigt la pile d'écus.

— Décidément, tu refuses?

— Écoutez-moi, excellence : mon cousin le sonneur...

— Je n'écoute rien. Qu'il soit fait comme tu l'as voulu.

Sir John reprit la somme et la mit dans son tiroir le plus tranquillement du monde.

— Ah! s'écria Ciccio, ne m'enlevez pas cet argent, par charité. Ne me manquez pas de parole, excellence, car j'en mourrais.

— Tais-toi, coquin, et ne mets pas ainsi ta main dans ta poche pour

(1) La piastre vaut un cinquième de plus que le ducat.

y chercher ton couteau, car je te brûlerais la cervelle avec ce pistolet. Allons, vite, hors d'ici!

Le seigneur anglais tira de son secrétaire un petit pistolet de voyage; mais, avant qu'il l'eût armé, Ciccio avait disparu.

VI.

Le plus profond désespoir qui se puisse voir sur cette terre est celui d'un lazzarone perdant par sa faute un gain qu'il pensait avoir acquis. Les mésaventures de ce genre sont fréquentes à Naples; mais la fourberie n'y reçoit pas encore autant de leçons qu'elle en mériterait. Ciccio courut comme un fou sur le quai de la Victoire, se jeta sur les dalles, et se cogna vingt fois la tête à se fendre le crâne, en poussant des cris de rage. Lorsqu'il songeait à cette pile de pièces blanches qu'il avait eue sous les yeux et qu'une mauvaise manœuvre lui avait fait perdre, il se pâmait de douleur. Au milieu de ces syncopes, il sentit que jamais, tant que le ciel lui laisserait un souffle de vie, il ne renoncerait à ressaisir le trésor évanoui. Depuis ce moment, pas un jour ne s'écoula sans qu'il revînt d'heure en heure importuner le seigneur anglais, ou demander audience au valet de chambre à la porte de l'hôtel, comme un chien qui a perdu son maître. Peine superflue! l'insistance du méridional se brisait contre l'indifférence flegmatique de l'homme du Nord. Sir John ne voulut pas même entendre le solliciteur dévoré de remords, et, quand il apercevait de loin les yeux flamboyans du pauvre Ciccio, il détournait la tête et passait son chemin.

Pendant ce temps-là, Nino et Giovannina employaient tous leurs momens de loisir à faire les préparatifs de leur mariage. Le jour de la cérémonie était déjà fixé; sir John avait promis de conduire l'épousée et d'assister au repas dont il payait les frais. Sur ces entrefaites, le seigneur anglais donna un matin une commission à Nino; il s'agissait de porter une petite boîte de carton dans un palais du *Vico Freddo*, et de la remettre en main propre à la personne désignée sur l'adresse. Contre son ordinaire, le patron fit à son domestique tant de recommandations, que Nino comprit l'importance du message, et sa curiosité en fut éveillée. Avant d'entrer au *Vico Freddo*, il s'assit paisiblement sur une borne pour examiner le précieux paquet. Un bon Napolitain travaillé par une envie quelconque n'hésite pas à la satisfaire dès qu'il le peut. Si Pandore eût été napolitaine, les fléaux auraient eu quelques heures plus tôt la liberté de se répandre sur la terre. Nino ne balança pas une minute. Il dénoua la simple ficelle rouge, et déroula le papier qui enveloppait la boîte, dont il souleva immédiatement le couvercle; mais un frisson lui parcourut tout le corps, lorsqu'il vit une grosse bague en or doucement posée sur le coton et surmontée d'une pierre rouge qui lançait des feux éblouissans.

— Voilà un beau rubis, dit une voix mielleuse; le possesseur de ce bijou est un homme riche.

Celui qui parlait ainsi était un jeune *signorino* vêtu d'un habit vert, gras du collet et blanc sur les coudes, mais garni de presque tous ses boutons de cuivre. Une cravate jaune en charpie, un pantalon noir festonné du bas par le temps et l'usage, des bottes trop longues et retroussées du bout comme des patins, complétaient le costume de cet élégant, que Nino reconnut pour une personne de qualité à la grace du langage et des manières plus encore qu'à la recherche de la toilette.

— Il est cruel, poursuivit le jeune élégant, il est dur à un pauvre domestique de tenir dans ses mains une fortune et de l'aller porter à une dame qui n'en a pas besoin.

Nino, étonné d'un discours où il retrouvait exactement les pensées qui lui trottaient dans l'esprit, regarda l'inconnu avec des yeux ronds.

— A ta place, ajouta le *signorino,* je ne m'en dessaisirais pas. Bien sot est celui qui tient une proie si magnifique et la lâche.

— Comment faire pour la garder? demanda Nino.

— Ton patron est étranger sans doute, reprit l'inconnu. Combien de temps encore doit-il passer à Naples?

— Il part dans un mois.

— Eh bien! tu rentreras à la maison en lui disant que tu as fait la commission. Peut-être il ne s'apercevra de rien, et s'il apprend que tu n'as point remis la bague, tu te cacheras pendant un mois. Viens. Je t'achète ce bijou; nous le ferons estimer, et je t'en remettrai la valeur.

Le jeune *signorino* partit au pas militaire, et s'enfonça, suivi de Nino, dans les détours du vieux Naples. Ils entrèrent tous deux dans une maison de chétive apparence, et montèrent un escalier de bois. Un juif, le nez chaussé de ses lunettes, les reçut dans une chambre malpropre qui lui servait à la fois de salon et de cuisine. Après avoir échangé avec le *signorino* un regard d'intelligence, le juif prit la bague, la tourna entre ses doigts et fit mine d'essayer le métal avec la liqueur d'un petit flacon.

— Il y a pour dix carlins d'or, dit-il ensuite. Quant à la pierre, elle est fausse. En tout, cela vaut deux piastres.

— Je m'en doutais! s'écria le jeune élégant. Fort heureusement pour ce pauvre garçon, j'ai une maîtresse qui désire une bague comme celle-ci. J'ajouterai trois carlins au prix d'estimation, et il fera un marché d'or.

— Quinze carlins! dit Nino. Je croyais que ce bijou valait bien davantage. Ne disiez-vous pas que le possesseur était un homme riche?

— Assurément. Pour acheter une bague de deux piastres, il faut encore avoir une certaine aisance. Tel était le sens de mes paroles. Voici tes quinze carlins. Si l'on découvre que tu as vendu la bague, tu ren-

dras la somme à ton patron, et tu lui diras qu'il gagne trois carlins. Bonjour, mon petit.

Le *signorino* s'empara de la bague et disparut. Nino, un peu soucieux de son marché d'or, mit les quinze carlins dans sa poche et retourna chez son maître en préparant dans sa tête une douzaine de bons mensonges pour faire face à toutes les difficultés de la situation. Il était habile comédien. Lorsque sir John l'interrogea sur sa commission, il répondit avec une assurance et une simplicité parfaites. Le patron n'eut aucun soupçon, et Nino, se croyant déjà hors d'affaire, courut montrer à Giovannina la petite somme qu'il devait apporter dans la communauté. C'était, disait-il, le fruit de ses économies, et avec de l'ordre et du zèle il espérait augmenter encore le magot de sa femme chérie.

— Ne t'en mets pas en peine, mon mignon, lui dit Giovannina. Tu es trop beau pour travailler; c'est moi que cela regarde. Non, je ne veux point que le bien-aimé de mon cœur s'ennuie et se fatigue. Il est admirable à toi d'avoir suivi mes conseils et renoncé à ta vie vagabonde; mais à présent le sacrifice est fait, et la récompense va commencer. Apprends que j'ai encore augmenté le nombre de mes ouvrières. La fortune vient à nous. Je gagnerai cette année plus de mille ducats; nous serons heureux sans travailler beaucoup, et je te régalerai, je préparerai moi-même ton macaroni, je te servirai le chocolat, le café, le vin de Sicile. Tu porteras un chapeau de soie, une veste de velours, une culotte de nankin et des souliers qui brilleront à se mirer dedans. Le dimanche, nous irons, parés comme des seigneurs, nous promener sur des ânes à Ischia et manger des figues d'Inde tant que nous en voudrons, et nous chanterons, nous danserons des tarentelles à tomber comme morts sur le gazon, et nous nous dirons du matin au soir que nous nous aimons. Oh! bénie soit la madone qui nous aura fait une si bonne vie!

Elle en aurait dit ainsi jusqu'au lendemain, la belle Giovannina, tant elle avait de joie dans le cœur. Les idées se pressaient dans sa jolie tête comme des enfans avides de plaisir à la porte du théâtre de Polichinelle. Nino, tout brûlant d'amour, la dévorait des yeux, et il attendait qu'elle reprît haleine pour saisir la parole à son tour; mais la figure froide et sévère du seigneur anglais entra d'un pas raide et solennel comme la statue au souper de don Juan. Pour que sir John vînt chercher son serviteur à la *Conciaria,* il fallait qu'il eût à l'entretenir de quelque affaire sérieuse et pressée. En effet, l'Anglais toucha du bout de sa canne l'épaule de Nino et lui dit : — A qui as-tu remis la boîte que je t'avais chargé de porter au *Vico Freddo?*

— A la femme de chambre, répondit Nino sans hésiter.

— Tu as eu tort, puisque je t'avais ordonné de la remettre à la signora elle-même.

— Excellence, la signora était sortie. Hélas! qu'est-il donc arrivé? Pourvu, mon Dieu, que la boîte n'ait pas été volée!

— Elle l'a été, mais par toi-même.

— *Ahi!* s'écria Giovannina, voilà notre mariage manqué, car je n'épouserai pas un voleur et un fourbe. Si tu as dérobé cette boîte, si tu as trompé indignement notre bienfaiteur et notre ami, je romps avec toi, Nino, je te chasse de ma présence. J'arracherais plutôt mon faible cœur avec mes ongles que de le donner à un ingrat, à un homme souillé d'une action infâme.

— Rassure-toi, ô ma chère fiancée, dit Nino avec la majesté d'Hippolyte au pied du trône de son père, ne crains rien; ton époux est digne de toi. Et vous, très-cher seigneur, ne m'accusez pas ainsi sans m'entendre. Par le ciel qui nous éclaire, je vous jure que je suis innocent. Pour vous prouver ma bonne foi, je me déclare responsable de l'objet perdu; j'en rembourserai la valeur sur mes gages et mes économies, s'il n'est point retrouvé. Combien avez-vous payé ce cadeau, car je devine aisément que c'était quelque bijou?

— Cent vingt ducats, répondit sir John.

— Tant que cela! murmura Nino en changeant de visage.

— Tout autant, reprit l'Anglais; mais qu'importe la valeur de la bague? Quand tu pourrais la payer, ce qui est impossible, je ne voudrais pas de ton argent. Mon voleur sera puni, quel qu'il soit. Je le ferai mettre aux galères. Tu dis que tu as remis la boîte à la femme de chambre. Nous allons tirer cela au clair dans un moment. Suis-moi, et monte derrière mon carrosse.

Nino marcha résolûment jusqu'à la rue. Il ouvrit la portière et baissa le marche-pied avec son empressement accoutumé. D'une voix haute et ferme, il transmit au cocher l'ordre de conduire le patron au *Vico Freddo,* et, quoiqu'il fût au bord d'un abîme, il soutint son personnage d'innocent offensé avec tant d'aplomb, que le seigneur anglais ne savait plus qu'en penser; mais, une fois derrière le carrosse et livré à ses réflexions, Nino perdit courage : la perspective d'une confrontation qui allait infailliblement faire tomber son masque changeait son audace en accablement. Chaque tour de roue le rapprochait du fatal dénoûment. Enfin, quand le carrosse entra dans le *Vico Freddo,* la comédie n'étant plus possible, l'acteur déserta la scène. Le cocher fut obligé de descendre de son siége pour ouvrir la portière.

— Où donc est mon domestique? demanda l'Anglais.

— *Scampato,* répondit le cocher.

Il avait décampé en effet, et courait à travers les rues, comme si toute la police du royaume eût été à ses trousses.

VII.

Giovannina pleura comme une Madeleine, lorsqu'elle apprit l'équi-

pée de Nino et la fuite honteuse qui avait terminé ses fanfaronnades de vertu; mais, quand elle eut bien maudit le coupable et versé un torrent de larmes, elle sentit, avec un redoublement de douleur, qu'au fond, malgré les fautes, les mensonges et l'ingratitude de Nino, elle aimait de toute son ame un voleur. Les filles du Midi n'éprouvent pas au même degré que les françaises le besoin d'estimer l'objet de leur tendresse; une fois que la passion s'est allumée dans leur cœur, elle ne s'y éteint pas pour un délit de plus ou de moins. L'estime est une opération du jugement et non du cœur. Giovannina eut encore plus de pitié que d'indignation en songeant que son amant méritait les galères. Elle voulut lui épargner cette punition terrible, et porta bien vite au seigneur anglais cent vingt ducats en le priant de n'exercer aucune poursuite. Sir John était fort animé contre son serviteur infidèle. Cependant la générosité de sa protégée le piqua d'émulation. Il refusa l'argent et promit de ne point faire la déclaration du vol commis à son préjudice. Après cette heureuse négociation, Giovannina, poussée sans le savoir par ces instincts antiques dont on trouve tant de restes curieux à Naples, voulut consulter les augures. A défaut de la sibylle de Cumes, dont la caverne était déserte, elle eut recours à une tireuse de cartes pour répandre un peu de lumière sur les ténèbres affreuses qui enveloppaient sa situation présente et son avenir.

La cartomancie, et généralement toutes les industries fondées sur la superstition, sont en grande faveur dans les Deux-Siciles. Avec la finesse, l'art inventif et l'esprit qui s'y dépensent en magie blanche, on ferait un cours de diplomatie. Dans l'antichambre de la tireuse de cartes, il y avait plus de monde qu'à la porte d'un docteur en droit. Parmi les personnes qui attendaient leur tour, Giovannina reconnut Bérénice. Sur le terrain neutre de la divination, les deux rivales s'approchèrent l'une de l'autre et se saluèrent avec courtoisie, comme si la sainteté du lieu leur eût fait un devoir d'oublier pour un moment leur ancienne querelle. Bérénice déclara qu'elle était guérie de son amour pour Nino et qu'elle espérait recevoir des cartes quelque avis sur ses relations embrouillées avec le rusé Ciccio. Dès-lors, tout sujet de rancune étant évanoui, les deux jeunes filles se donnèrent la main et firent la partie de consulter ensemble la sorcière.

C'était une personne renommée pour sa science que la vieille tireuse de cartes, et par conséquent une fine mouche. Sous le prétexte de préparer son jeu, elle observa les physionomies de ses deux jeunes pratiques, où il était facile d'étudier les nuances de leurs caractères. A leur jeunesse et à leur beauté, on voyait bien que l'amour leur devait donner plus de tablature que l'ambition. La violence naturelle de Bérénice et les bons instincts de Giovannina se démêlaient dans les regards, les gestes et l'accent de la voix. La simplicité, l'ingénuité, l'incontinence de langue vinrent encore en aide à la devineresse, qui n'eut

pas grand'peine à faire jaser deux filles crédules et sans défiance. Elle leur arracha, sans avoir l'air de les interroger, les premiers renseignemens dont elle avait besoin; mais outre ces indices, que tout le monde pouvait saisir, elle en découvrit apparemment d'autres plus secrets : la science des cartes lui ouvrit peut-être quelque voie mystérieuse et cachée par où elle pénétra jusque dans les entrailles de son sujet et en fit jaillir des vérités qu'on ne lui demandait pas.

Les cartes napolitaines sont au nombre de quarante. Les quatre *couleurs* sont les *épées*, les *bâtons*, les *médailles* et les *vases*, et dans chaque couleur, il y a trois figures : le roi, le chevalier et le valet. Les autres cartes se divisent comme dans le jeu français, depuis l'as jusqu'au sept, qui est la plus forte carte au-dessous des figures. On ne s'étonnera pas que la devineresse, après avoir étalé le jeu, ait aperçu tout de suite sur la table deux jeunes gens amoureux des deux jeunes filles. Les *bâtons* annonçaient quantité d'incidens, de difficultés et de traverses; du fond des *vases* sortaient la jalousie, les brouilles, la guerre; l'as des *épées* vint révéler une tentative de meurtre, qui fort heureusement n'était point suivie d'effet, parce que l'épée se trouvait renversée. Suivant l'usage, le roi des *médailles* ne manqua pas d'arriver pour jouer le rôle obligé du généreux seigneur qui voulait du bien aux jeunes filles, et leur en aurait fait sans différer, s'il n'eût été empêché dans ses bons desseins par les fautes des amoureux imprudens et remplis de défauts. La sorcière promit à Giovannina qu'elle se marierait bientôt, et qu'elle filerait des jours d'or et de soie, pourvu qu'elle se gardât bien des caprices, des boutades et des paroles aigres dont les filles de Naples ne sont point assez ménagères.

— Et moi, dit Bérénice, est-ce que vous ne m'annoncerez pas aussi le mariage? Je ne demande pas les jours d'or et de soie, mais le mariage; ne le voyez-vous pas? Hélas! c'est moi qui ne me suis point assez gardée des paroles aigres. Par des boutades et des injures, j'ai follement éloigné le traître qui emporte mon honneur.

A ces questions mêlées de soupirs, la sorcière parut tout à coup illuminée. — O Proserpine! dit-elle, que vois-je? Que vient faire ici le double vase? Me serais-je trompée? Cette carte est celle des naissances... Ah! sainte Vierge! un enfant, un pauvre enfant! Et point de mariage!

Bérénice, en proie à une agitation visible, appuya ses coudes sur la table et prit son front à deux mains.

— Non, je ne me trompe pas, poursuivit aussitôt la devineresse. Le voilà le pauvre petit être, source lamentable et chérie du désespoir de sa mère. Pas un homme auprès de son berceau! Point de cris d'allégresse dans la maison où il recevra le jour, et déjà, déjà s'amasse dans le sein qui le porte un orage de pleurs et de sanglots. — Mais quelle est cette maison de superbe apparence? La belle façade, les vastes bâ-

timens! Qui sont ces anges de bonté en robes noires? A côté d'une église est situé ce palais. On y remarque une large porte, et tout auprès une espèce de lucarne...

— Jamais! s'écria Bérénice, jamais, tant que sa mère vivra, le pauvre enfant ne sera jeté dans la *buca*.

Deux larmes cherchaient à glisser sous les cils blonds de Giovannina.

— Elle est trouvée! dit la sorcière; elle est trouvée, l'ame bonne, l'amie sincère et généreuse. C'est elle qui sauvera la pauvre fille qu'un moment de faiblesse a perdue. Cette carte la désigne aussi clairement que si on y lisait son nom gravé en toutes lettres au lieu de ces mots: *Regia interessata;* saluons *l'as couronné,* la carte des belles actions, des chances inespérées, des coups du ciel et des mains secourables.

— Cela est merveilleux! s'écria Giovannina. Les cartes ont annoncé tout ce qui se passait dans mon cœur. Oui, je te soutiendrai, je te défendrai, pauvre Bérénice. Tu trouveras chez moi du travail pour gagner ta vie, des secours, des soins, une amie dévouée qui essuiera tes larmes. Oh! que je suis contente d'avoir su faire fortune! Va, tu ne manqueras de rien dans ma maison. Je te donnerai une robe plus belle que la mienne, et, quand ton lâche amant te verra heureuse sans lui, je gage qu'il te viendra demander sa part de ton bonheur; mais, s'il ne vient pas, je l'irai chercher moi-même, et je l'amènerai à tes pieds, ou, s'il refuse de me suivre, je lui donnerai trente paires de soufflets.

Bérénice jeta ses bras au cou de Giovannina, et les deux amies s'embrsasèrent en pleurant.

— Attention! dit la sorcière. Voici des cartes importantes : elles recommandent la prudence et la modération. Les pêcheurs de Chiaïa sont vains et légers; ils font gloire, comme d'un chef-d'œuvre, d'avoir tiré d'une jolie fille ce qu'ils voulaient, et ils lui montrent ensuite un visage plus hautain que s'ils portaient moustache. Le roi des *bâtons* s'avance, tenant le rameau de la paix. Écoutez ses avis : « Filez doux avec l'amant vainqueur, filles impatientes; il ne vous sied point de crier et de gronder. Et vous, filles courtisées, ne soyez point trop fières; réconciliez-vous avec vos amans, passez sur les défauts dont ils sont cousus. Mariez-vous d'abord, mariez-vous sans différer; mariez-vous, et, quand ce sera fait, si vos époux sont querelleurs, jaloux, libertins et paresseux, c'est alors que vous pourrez leur administrer des soufflets. Ne les ménagez pas; tapez ferme, comme sur des ânes. » Ainsi s'exprime le roi des *bâtons*. Allez, mes enfans, et mettez à profit ses sages conseils.

Quand une Napolitaine se mêle d'être généreuse, ce qui est rare, elle y met autant d'emportement et de vigueur que dans la haine et la cruauté. Giovannina ne voulut pas attendre au lendemain pour obéir aux mouvemens de son cœur. Elle conduisit chez elle Bérénice,

lui donna une chambre dans sa maison et le commandement d'une escouade d'ouvrières, avec des appointemens fixes et le couvert à sa table. Elle lui prodigua les consolations et les caresses avec cette effusion passionnée qui prête à l'amitié des Italiens une grace toute particulière. L'établissement de la maîtresse blanchisseuse était dans l'état le plus prospère. L'ouvrage y arrivait de tous côtés, et par conséquent aussi les écus. Dès qu'on sut dans le quartier de la *Conciaria* que le mariage de la belle Giovannina était rompu, les prétendans accoururent en foule. Parmi eux, il y avait des partis assez riches, et même un militaire de bonne mine dont le sabre faisait un bruit imposant; mais Giovannina se penchait à l'oreille de Bérénice pour lui dire tout bas : — Quelle heureuse inspiration nous avons eue en allant consulter la tireuse de cartes! Sans elle, j'écouterais peut-être ces galans. N'oublions pas les avis du roi des *bâtons*. Quand nos amans reviendront, soyons indulgentes; pardonnons-leur d'abord les mensonges, les vols et les fautes, et puis nous les corrigerons après cela comme des enfans.

Nino eut le cœur déchiré par les remords, lorsqu'il apprit que les jeunes gens se disputaient la main de sa maîtresse. Du moins il ne voulut pas se laisser vaincre par ses rivaux sans avoir tenté une protestation. A l'heure où les rues de Naples appartiennent aux viveurs nocturnes, aux amoureux et aux chanteurs, population nombreuse, mais plus calme que celle de jour, Nino emprunta une vieille guitare à un marchand de contremarques du théâtre des *Pupi*, qui était de ses amis, et il se rendit à la *Conciaria*, sous les fenêtres de sa belle. Après avoir un peu gratté sa guitare, il chanta, sur un air populaire et d'une jolie voix de ténor, les couplets suivans :

Ma Giovannina me méprise :
Je suis voleur et paresseux.
J'ai des bottes, une chemise,
Et pourtant je vis comme un gueux.

Giovannina, sois pitoyable;
J'ai menti comme un charlatan;
Mais, au fond, je suis un bon diable.
J'ai volé! mais je t'aime tant!

Veux-tu donc épouser un Suisse
De la garde de Ferdinand,
Ficelé comme une saucisse
Dans un habit couleur de sang?

Ah! si j'avais tout mon courage,
Tu causerais de bien grands maux.
Quel épouvantable carnage
Je ferais de tous mes rivaux!

Mais ne nous rendons pas malade
A pleurer ainsi dans la nuit.
Allons boire une limonade
Et soupirer dans un bon lit.

Selon l'usage, Nino passa tour à tour et brusquement du pathétique au badinage, des pleurs à la rodomontade, et de l'humilité la plus profonde à l'ironie, en variant le mode de chaque couplet. Quelque désespéré que soit un amant napolitain, il accorde une petite part à la plaisanterie dans ses chansons, comme un correctif habile aux prières et aux soupirs. C'est une ruse de guerre à l'adresse des beautés orgueilleuses, et le succès en perpétue la tradition. Tant que Nino resta dans le mode plaintif et mélancolique, rien ne bougea; mais, quand il eut chanté le dernier couplet d'un ton comique, la fenêtre s'ouvrit tout doucement, et le musicien entendit un *pst!* qui le rappelait, car il feignait déjà de s'éloigner.

— Petit audacieux, petit mauvais sujet, lui dit la jeune fille, il faut que tu sois bien persuadé de ma faiblesse pour oser encore me parler de ton amour et faire ainsi le plaisant. Ne manque pas de te trouver demain, à *vingt-trois heures,* sur le quai de la Victoire; tu sauras à quelle condition je mets le pardon que tu demandes.

VIII.

Sir John avait invité à dîner trois Anglais qui passaient à Naples. Le repas était copieux ce jour-là, et les servantes de la *Victoire* se suivaient apportant de la cuisine une quantité de grands plats fumans. Le sommelier servit tant de Marsala, que tout à coup les seigneurs anglais devinrent rouges comme des coquelicots. On sortit de table à vingt-trois heures d'Italie, c'est-à-dire une heure avant le coucher du soleil. Une brise tiède et parfumée embaumait l'air, et la face de la pleine lune, rubiconde comme celles des seigneurs étrangers, commençait à paraître entre les mamelons noirs du Vésuve. Sir John et ses trois invités, les jambes écartées, les reins cambrés pour donner plus de développement à l'abdomen, marchaient de front, le cigare à la bouche, sans dire mot et d'un pas très lent; ils ne mirent pas moins d'un petit quart d'heure à traverser la place de la Victoire, et ils venaient d'exécuter une volte-face, lorsqu'ils furent abordés par une jolie fille dont les jupes s'entendaient à vingt pas de distance, tant elle marchait vivement. Cette jeunesse s'arrêta en face de sir John.

— Très cher seigneur, lui dit-elle, il faut pourtant une fin au supplice que j'endure. Nino s'est conduit avec vous comme un ingrat et un voleur. Jugez de mes tourmens par ce seul mot : je l'aime. Je ne puis me défendre de l'aimer, et je me connais : je n'y résisterai pas.

J'épouserai un ingrat et un voleur; cela est aussi sûr que l'existence du bon Dieu. Eh bien donc! puisque c'est une chose certaine, je cherche dans ma tête une excuse à mon amour, et je sens que si vous pardonniez à Nino, s'il trouvait un moyen de vous arracher un sourire, un mot bienveillant, un signe qui ressemble tant soit peu à un pardon, je serais tirée de ma peine, car ce sera un amer chagrin pour moi, un dépit à en pleurer tout le jour de mes noces, si je me marie sans votre bénédiction.

— Vous aurez ma bénédiction, dit sir John, et Nino s'en passera bien, s'il vous épouse.

— Non, cher seigneur; il ne peut s'en passer. Je ne le souffrirai point. Allons, petit malheureux! viens ici et trouve un moyen de toucher ce clément seigneur que tu as offensé par tes fautes et tes sottises.

Nino, caché derrière Giovannina, parut la tête basse, le regard en dessous, les bras pendans.

— *Pauvre moi!* dit-il en pleurant, que puis-je imaginer pour témoigner mon repentir? Pécheur que je suis, d'avoir volé un patron si magnifique et si humain, qui m'avait donné des bottes! Je n'ose plus les porter depuis mon crime, et je marcherai pieds nus toute ma vie par pénitence.

Les trois Anglais, qui n'entendaient pas le napolitain, demandèrent à leur ami de quoi il s'agissait.

— Ce drôle a été mon domestique, dit sir John, et je l'ai chassé pour des motifs graves. Poursuivons notre promenade.

Et les quatre Anglais alignés de front s'avancèrent bien lentement, poussant la fumée de leurs cigares avec un sang-froid désolant, tandis que Giovannina et Nino marchaient devant eux à reculons, et parlaient tous deux à la fois.

— Puisque tu ne sais pas exprimer ton repentir, disait la jeune fille, puisque tu ne trouves pas dans ton cœur vicieux une parole honnête et touchante pour émouvoir la pitié de mon protecteur, petit monstre d'ingratitude, je différerai notre mariage d'un mois encore.

— *Ahimè!* dit Nino, je suis perdu; je n'ai plus qu'à me noyer. O puissant seigneur, vous de qui dépend mon bonheur, entendez ce qu'elle dit; ayez compassion d'un amant au désespoir!

Le visage de sir John demeurait impassible, comme s'il eût été de marbre. L'état de plénitude des quatre étrangers n'échappa point au coup d'œil prompt du petit Nino. A travers ses lamentations, une voix secrète et confuse lui disait que ce silence et cette immobilité déguisaient une sorte d'abrutissement passager dont un homme habile devait tirer parti. Il n'avait dans l'estomac qu'un verre d'eau de la fontaine du *Lion,* le pauvre garçon, et il se sentit tout à coup supérieur à ces automates engourdis par la bonne chère et le vin. Si la dignité

du caractère répondait à l'intelligence, à l'esprit, aux instincts civilisés, au sentiment du beau chez le lazzarone, Naples serait la première ville du monde. Avec cette espèce de seconde vue qui révèle au méridional l'heure critique de sa fortune et l'instant propice des coups de théâtre et des artifices oratoires, Nino comprit que c'était peine inutile de vouloir toucher des hommes de pierre, et qu'il fallait plutôt les divertir ou les étonner. Sans discontinuer ses prières, il se mit à faire mille gambades extravagantes. Comme dans sa chanson nocturne, il mêla l'élément bouffon au lamentable avec des contrastes frappans. Sir John fronça d'abord les sourcils.

— Va-t'en au diable! dit-il d'un ton sévère.

Nino n'en dansa que plus fort, en exécutant une saltarelle comique et suppliante d'un art et d'un charme incontestables. Il imitait le bruit des castagnettes en faisant claquer ses doigts. Ses bras élevés en demi-cercle au-dessus de sa tête semblaient porter une corbeille de fleurs, et ses pieds nus d'une forme admirable se cherchaient, se chassaient l'un l'autre si rapidement, qu'on avait peine à les suivre du regard.

— Il danse légèrement, dit un des Anglais.

— Vraiment légèrement, dit un autre.

L'heureux effet des exercices sur l'esprit des quatre seigneurs étrangers était visible. Nino, encouragé, bondit comme un chevreuil, se laissa retomber sur les mains et marcha les jambes en l'air.

— Cela est prodigieux! reprit un Anglais.

— Vraiment prodigieux!

Cependant Nino partit en faisant la *roue* des mains et des pieds. Il enfila comme un trait la porte de l'hôtel, et revint portant une chaise en équilibre sur son front. Avec le mauvais goût qui les distingue, les étrangers applaudirent, parmi ces exercices, le plus vulgaire et le moins gracieux.

— Vous savez le napolitain? dit un des Anglais à sir John. Priez donc ce garçon de faire encore la *roue*. J'aime beaucoup la *roue*.

Sir John transmit au petit jongleur la prière du *gentleman*.

— Très joli! en vérité très joli! répétèrent les quatre étrangers. A présent, voyons le tour de la chaise.

Nino recommença les danses et fit sauter la chaise en équilibre d'une main sur l'autre. Un des seigneurs anglais, dans un accès d'enthousiasme, prit une piastre et la jeta au jongleur, qui la saisit au vol sans interrompre la représentation. Les trois autres seigneurs voulurent aussitôt jeter des piastres. Nino n'en manqua pas une.

— Assez! cria sir John en riant, assez! petit drôle. Je te pardonne, et je te permets d'épouser Giovannina.

— Votre seigneurie daignera honorer mes noces de sa présence? demanda Nino.

— Volontiers; à condition que tu feras *la roue.*

— Tant que votre seigneurie le souhaitera, et vive la joie!

D'un groupe d'hommes du peuple et de servantes qui regardait avec de grands éclats de rire les tours d'adresse de Nino sortit un colosse presque nu; il s'avança au pas de course en faisant sonner les dalles sous ses talons. C'était le robuste Ciccio. Il paraissait en proie à une exaltation étrange.

— Que je meure, dit-il, si votre excellence ne me rend pas ses bonnes graces! A tous péchés miséricorde! Je ne suis point un voleur comme Nino. Si je n'obtiens point mon pardon, je vais briser en pièces ce *guaglione;* je vais le manger tout vivant. Et d'abord, assieds-toi sur cette chaise, mon petit, afin que je montre aux seigneurs étrangers la vigueur de mon poignet.

Ciccio prit la chaise par derrière d'une seule main, et, soulevant Nino à bras tendu, il le porta en chantant une marche triomphale. Devant la porte de l'hôtel était un banc de pierre. Ciccio y courut de l'air d'un *Orlando furioso,* saisit la pierre par une des extrémités et la mit debout avec des attitudes et des jeux de muscles à faire envie à l'*Hercule Farnèse.* Les quatre Anglais se tenaient les flancs de plaisir. Des exclamations peu mélodieuses s'échappaient de leurs lèvres, et finalement ils décernèrent à l'athlète des applaudissemens qu'assurément la *prima donna* de San-Carlo n'aurait point obtenus d'eux, malgré tout son talent.

— Il n'y a pas moyen de tenir rigueur à ces gens-là, dit sir John. Après le voleur, il faut absoudre le meurtrier.

— Mes victimes sont en bonne santé, puisqu'on les marie, répondit Ciccio. Et mes trente-cinq ducats, excellence?

— Viens avec moi, je te les compterai.

— Un moment! dit Giovannina. Ciccio a obtenu le pardon de ses fautes par la force, comme Nino par la souplesse; mais il a des devoirs à remplir. S'il ne s'engage à épouser Bérénice, je m'oppose au paiement des trente-cinq ducats.

— Quoi! s'écria Ciccio, elle ne me déteste donc point? Son mépris, ses injures, ses reproches, que sont-ils devenus? Si je l'eusse écoutée, Bérénice m'aurait envoyé aux galères par un chemin plus droit que celui de la *Petrara.*

— Tout cela est de l'histoire ancienne, reprit Giovannina. Quand je dis que tu as des devoirs à remplir, tu m'entends assez. Point de femme, point de ducats! Et tu vas t'engager par un serment bon et valable devant témoins.

Il promit et jura tout ce qu'on voulut, le fourbe Ciccio, car pour trente-cinq ducats il eût renié les saints, les vierges et les martyrs; mais, quand il tint l'argent, il partit pour Salerne et n'en revint qu'après avoir mangé la somme entière en mauvaise compagnie. Pendant

son absence, Nino et Giovannina se marièrent. L'épousée dans ses atours était si belle que les bonnes gens restaient comme en extase sur son passage. Sir John assista au dîner, but à la santé des époux et leur fit un cadeau; après quoi il quitta Naples pour aller chercher des rhumes et des infirmités dans le pays des brouillards. Ciccio, alléché par les brillantes affaires de l'établissement de la *Conciaria,* par l'argent qu'on y gagnait et les vastes plats de macaroni qu'on y vidait, vint de lui-même se prosterner devant Bérénice et implorer sa grace. Il se maria et reçut tant de soufflets qu'il se corrigea, sinon de la fourberie, au moins de son humeur inconstante et vagabonde; il ne quitta plus la maison et devint un mari docile et fidèle.

La prédiction de la tireuse de cartes ne se trouva pas accomplie à la rigueur, puisque l'enfant de Bérénice ne vint pas au monde dans la solitude et l'abandon, et que sa naissance fut, au contraire, célébrée par des cris d'allégresse et des festins homériques; mais la foi de la jeune mère et son respect pour la cartomancie n'en souffrirent aucune atteinte. Bérénice, animée par l'exemple de son amie, devint bientôt une blanchisseuse preste et soigneuse. Les deux ménages vécurent en parfaite intelligence, grace à l'accord des deux femmes et à la méthode qu'elles avaient apprise du roi des *bâtons.* Tandis que ces dames travaillaient sans relâche, leurs époux jouaient ensemble à la *bazzica,* se trichaient aux cartes réciproquement, et mangeaient du matin au soir. Il n'y a point de place pour des cavaliers servans ou des *sigisbés* autour des femmes laborieuses; quand les deux maris s'avisèrent de se déranger ou de faire les jaloux, ils furent menés le bâton haut et ne recommencèrent plus. Au bout de trois ans, il y avait déjà six enfans dans la maison, tous beaux, joufflus et vivaces. Les filles seront habituées de bonne heure au travail, et les garçons promettent d'être voleurs et paresseux comme leurs pères.

Peut-être encore aujourd'hui, lorsque Ciccio, le chapeau de soie sur la tête, les mains dans ses poches, se promène en manches de chemise, d'un air indolent, devant les boutiques d'orfévrerie de Tolède, les guides et domestiques de place le montrent aux étrangers en leur disant avec mystère : — Observez cet homme terrible, excellence; c'est un ancien lazzarone qui a fait fortune. Il a vécu de châtaignes, bu de l'eau des montagnes et couché dans les bois pour avoir assassiné ses rivaux en amour. — Mais la vérité est que Ciccio ne fit et ne fera jamais de mal à personne.

PAUL DE MUSSET.

LA CONVENTION.

Histoire de la Convention nationale, par M. de Barante.

Le nom de la convention, pendant près de trente années, n'a été prononcé en France qu'avec un sentiment d'horreur sans réserve et sans mélange. Les plaies étaient encore saignantes et les souvenirs inflexibles. Il fallait qu'un quart de siècle eût passé sur tant de crimes, pour que l'idée pût naître de les voiler et de les travestir. Jusque-là, d'où serait venue l'indulgence? Même au sein des familles qui, par exception, conservaient sous l'empire le culte des idées de 89, qui bénissaient en silence les bienfaits de la révolution, qui en admiraient les premiers élans, la moindre tentative, non d'éloge, mais d'excuse envers les hommes de la terreur, eût été accueillie comme un délire ou un blasphème. S'il existait encore quelques incorrigibles amis de ces hommes et de cette époque, ils vivaient loin du monde, ou bien ils se cachaient sous les livrées impériales, s'avouant à peine à eux-mêmes leurs secrètes sympathies, et prenant soin d'en faire mystère aux autres comme d'une infirmité repoussante.

Aussi l'étonnement fut grand lorsqu'en 1821 M. Garat, puis, quelques années plus tard, deux jeunes écrivains d'un rare talent se hasardèrent à peindre sous un jour tout nouveau cette assemblée que le pays n'avait encore appris qu'à maudire. Jusque-là tout le monde avait cru que la révolution française n'était devenue spoliatrice et sanguinaire que par une succession de fautes, de faiblesses, de perversités, qui n'avait rien de nécessaire ni de providentiel. On se croyait en droit de blâmer, de détester ces fautes, ces excès, ces faiblesses, comme on blâme, comme on déteste les déportemens et les vices d'un simple

individu : les écrivains dont nous parlons sortirent de ces voies battues. Sans absoudre absolument personne, ils ne reconnurent qu'un grand coupable, la force des choses; ils s'attachèrent à démontrer que la révolution française n'avait point fait fausse route, que sa marche était tracée d'avance, et qu'il avait bien fallu qu'elle en parcourût toutes les phases; tant de sang et de ruines était à regretter sans doute, mais le salut du pays étant la loi suprême, dès l'instant que le pays avait été sauvé, tout ce qui avait été avait dû être.

Le moment était favorable pour produire ces nouveautés. C'était l'époque où le gouvernement de la restauration s'engageait sur une pente qui devait en peu d'années le conduire à ces fatales ordonnances que les plus fidèles royalistes qualifient aujourd'hui comme nous. Il commençait à être battu en brèche, non plus seulement par les conspirateurs issus du bonapartisme, mais par toute une génération active, intelligente, sincèrement éprise de la liberté constitutionnelle, bien qu'entraînée à son insu par quelques étroits esprits rêvant déjà la république. C'est au milieu de cette jeunesse que fut lancée la nouvelle théorie. Sa fortune était certaine. Tous les républicains l'adoptèrent; les libéraux l'acceptèrent presque tous. Il y en eut cependant, nous tenons à le rappeler, qui protestèrent dès le premier jour. Ce fatalisme historique, cette glorification du succès, ne pouvaient se concilier avec la philosophie qu'ils croyaient vraie et qui servait de base à leurs idées politiques. Mais le nombre de ces dissidens était alors restreint; leur voix n'avait d'écho que dans quelques salons, et la feuille littéraire qui devait leur servir de tribune n'avait pas vu le jour. Le grand courant de l'opinion appartenait encore tout entier au XVIIIe siècle. Nos deux historiens en étaient les disciples fidèles : ils en rajeunissaient, non l'esprit, mais la forme, l'un par sa concision didactique, l'autre par une abondance facile et pittoresque. La masse du public était en communion secrète avec eux; aussi leur succès fut immense, et, à vrai dire, incontesté.

De ce jour on vit se modifier, se transformer peu à peu, d'abord dans nos écoles, puis, de proche en proche, dans toutes les couches de la société, la manière de sentir, de comprendre, de juger la révolution et en particulier la convention. Nous ne voulons pas dire que deux hommes, quel qu'ait été leur talent et leur succès, aient, à eux seuls, produit cette transformation, mais ils en ont singulièrement hâté et facilité le développement. Une fois ce principe de la force des choses introduit sur la scène historique, et planant au-dessus des bourreaux comme au-dessus des victimes, que devenaient les opinions les plus accréditées, les témoignages les plus unanimes, les jugemens rendus en dernier ressort aussi bien par l'instinct populaire que par les traditions les plus sûres et les mieux établies? Tout n'était-il pas ébranlé?

N'allait-on pas remettre tout en question, tout réviser, tout excuser, tout réhabiliter? Des paradoxes qui la veille n'auraient passé que pour des jeux d'esprit se posèrent hardiment comme des vérités méconnues, et ces soi-disant vérités ne tardèrent pas à engendrer d'autres hardiesses, encore moins vraisemblables, encore mieux accueillies. C'est ainsi qu'en peu d'années nous avons vu défigurer pièce à pièce tous les faits, tous les hommes qu'a produits la fin du dernier siècle; c'est ainsi que s'est construite effrontément sous nos yeux cette contrefaçon d'histoire dont l'esprit révolutionnaire fait aujourd'hui son catéchisme.

Pour que rien n'y manquât, il fallait que la poésie se mît de la partie et portât les derniers coups; il fallait que le plus lyrique des hommes de ce temps, à bout de rimes et de succès, prît fantaisie de se faire historien, qu'il se jetât sur la chute de la royauté, sur le règne de la terreur comme sur d'heureuses occasions de réveiller sa muse et de verser des flots de prose colorée. Pouvait-il échapper à la contagion régnante, à cette fièvre d'indulgence dont, vingt ans auparavant, de judicieux esprits avaient senti les premiers accès? Non, il était condamné, par son imagination d'abord et plus encore par la soif du succès, à enchérir sur tous ses prédécesseurs, à se complaire dans le commerce et dans l'intimité des odieux personnages si long-temps et si justement voués à l'exécration publique, à les absoudre avec délices, à les farder avec amour, et à s'élever envers eux de l'excuse à l'apothéose. Il n'y a point manqué. Et pourtant tout n'est pas poison dans ce livre : il s'en échappe aussi parfois quelques saines paroles, on y rencontre comme des retours confus et involontaires vers le bien, vers la vérité; mais pour une page où le crime est flétri, il y en a vingt qui l'adulent et où l'encens fume à sa gloire.

Notre intention n'est pas de faire ici le procès à tous ceux qui, soit aux premiers rangs, soit aux plus subalternes, ont contribué, de loin comme de près, avec ou sans intention, à ces falsifications systématiques de nos annales révolutionnaires. Nous ne voulons pas dire quels égaremens ils ont fait naître, quelle large part leur appartient dans nos récentes calamités, dans la révolution de février, par exemple; combien ces amnisties rétrospectives ont porté d'hésitation dans les esprits, de trouble et de mollesse dans les ames, de sacrilége et de scandale jusque dans ce sanctuaire des lois où le premier venu se croit maintenant autorisé à comparer la terreur à l'Iliade et Robespierre à Jésus-Christ. Notre seul but en jetant ce coup d'œil en arrière a été de constater et de faire comprendre comment la convention, celle de toutes nos assemblées dont le nom est le plus souvent prononcé de nos jours, celle qu'on invoque à tout propos, est en même temps celle qu'on connaît le moins bien. Le public en savait beaucoup plus sur son compte avant qu'on lui en eût tant et si mal parlé. Pour s'en

faire une idée juste maintenant, pour débrouiller la vérité dans ce fatras de paroles et d'écrits, il n'y a qu'un moyen, remonter aux sources, fouiller *le Moniteur,* comparer les récits, contrôler les témoignages, procéder sur tous les points douteux, sur tous les faits contestés, à une consciencieuse enquête; mais qui donc a le loisir de faire, pour son propre usage, un travail aussi long et aussi difficile? Faute de mieux, on se résigne à ce qu'on a sous la main : on accepte la convention telle que ses amis l'ont faite, peuplée d'hommes de génie, de gigantesques courages, de cœurs brûlans du pur amour de la patrie et de l'humanité; ou bien, si ce charlatanisme vous révolte, si vous avez soif de vérité et de contradiction, vous êtes réduit à feuilleter quelques pamphlets surannés, mal informés, d'une partialité crédule, et tout empreints d'un esprit contre-révolutionnaire qui dès l'abord éveille votre soupçon. Ainsi, aucun moyen de savoir à quoi s'en tenir, aucun instrument facile et à la portée de tous pour bien connaître la convention.

C'est le sentiment de ces embarras du public qui a donné à M. de Barante la pensée d'entreprendre et le courage d'exécuter le grand travail qu'il commence à mettre au jour. Déjà, dans un écrit publié il y a trois ans (1), il avait, sans le savoir, laissé pressentir son dessein et révélé le but de ses nouvelles études. Examinant, à propos de la constitution de 1848, toutes les constitutions précédentes et les diverses assemblées qui nous les ont données, il avait peint la convention en quelques pages excellentes; il lui avait rendu sa vraie place et son vrai caractère. Ce portrait parut d'autant plus neuf qu'il était plus ressemblant : on sentait que l'auteur ne parlait pas par ouï-dire, qu'il avait sur cette époque et sur ces hommes des données trop exactes, un jugement trop sûr pour n'en avoir pas fait une persévérante étude. Aussi fut-il sollicité de ne pas garder pour lui seul des vues si neuves par le temps où nous sommes, de ne pas laisser inachevé un travail qui pouvait redresser tant d'erreurs, confondre tant d'impostures, fortifier tant de faiblesses, rendre, en un mot, tant de vrais et bons services au pays et à la société. Ces raisons le décidèrent à poursuivre une mission que déjà il s'était donnée lui-même, et depuis trois ans, du fond de la retraite où l'ont jeté nos catastrophes, au milieu du calme et du silence, il se consacre à nous donner une complète et sincère histoire de la convention nationale.

Personne mieux que lui n'était fait pour cette tâche. Il fallait son talent, l'autorité de son caractère, et jusqu'à sa nature d'esprit; il fallait cette passion de la vérité toute nue, cette ardeur d'impartialité, ce besoin de ne rien omettre, qui éclatent à chaque page de l'*Histoire des ducs de Bourgogne.* Si jamais ces qualités ont été opportunes et bien

(1) *Questions constitutionnelles,* 1849.

venues, c'est assurément pour nous rapprendre ce que fut la convention. Plus l'erreur est invétérée, plus il faut se garder de l'attaquer de haute lutte et de porter dans la rectification des faits rien qui sente la passion ni même l'affirmation dogmatique. Il faut laisser la vérité se rétablir comme d'elle-même, en y mettant le temps, sans violenter le lecteur, et à force de lui donner confiance dans la clairvoyance et la bonne foi de son guide.

Fidèle à sa constante méthode, M. de Barante fait souvent parler ses personnages. De longs fragmens de leurs discours, des exposés complets des discussions importantes, la reproduction textuelle d'un grand nombre de rapports, de preuves, de témoignages, de pièces justificatives, voilà pour lui le fond et comme les premières assises de l'histoire. C'est sur ce terrain solide qu'il convie son lecteur. Il l'accoutume peu à peu à s'y croire en sûreté, et sans lui donner d'avis, sans le fatiguer de réflexions, sans le poursuivre de jugemens tout faits, laissant à peine çà et là percer ses propres sentimens, il fait agir sur lui je ne sais quelle force de persuasion, lente, insensible, mais communicative et toujours efficace.

Peut-être pour certains esprits un procédé moins naïf et plus prompt, un travail plus concentré, plus combiné, une intervention plus directe et plus fréquente de l'auteur seraient des conditions de succès plus entraînantes. Même en acceptant la devise *scribitur ad narrandum*, bien des gens demandent à l'histoire certains soins, certaines recherches de composition : ils veulent que le fil du récit ne soit jamais flottant, et que le narrateur, dût-il user parfois d'un certain artifice, se préoccupe incessamment de ne pas laisser fléchir l'intérêt. Pour M. de Barante, l'intérêt, c'est la vérité. Tout ce qui est vrai l'intéresse à un degré presque égal. Pour qu'une chose le captive, il suffit qu'on lui en montre une image exacte et fidèle, une image sans faux luisans, sans reflets trompeurs, sans mensonges ni tricheries. Le mérite de la ressemblance lui dérobe en quelque sorte les défauts mêmes de la réalité. De là vient que devant des faits qui, pour d'autres, auraient peu d'importance, il hésite à élaguer et se complaît à tout dire, oubliant que le lecteur aurait peut-être envie de presser un peu le pas. Pour juger sainement cette méthode, pour apprécier ses résultats, pour en tirer bon profit, il faut l'accepter franchement et se laisser aller soi-même à la pente que suit l'auteur. Qui sait si sous cette prétendue négligence de tout moyen d'effet ne se cache pas un art plus raffiné qu'on ne pense? Ce rôle de narrateur impassible donne lieu, quand par momens on l'abandonne, à de saisissans contrastes, et c'est ainsi que, dans plus d'un passage, sans avoir l'air de le chercher, ni presque de le vouloir, sans l'ombre de prétentions ni d'efforts, l'historien s'élève à l'éloquence la plus vraie, par cela seul que momentanément il n'im-

pose plus silence à ses propres sentimens et laisse échapper une explosion de blâme, de douleur ou d'indignation.

Nous n'avons pas dessein de faire ici l'analyse des deux premiers volumes que nous avons sous les yeux. Les faits, les événemens principaux qu'ils contiennent, tout le monde les connaît. Après un coup d'œil général jeté sur l'assemblée législative, l'auteur entre en matière par un récit détaillé du 20 juin, du 10 août, des massacres de septembre. Viennent ensuite les débuts tumultueux de la convention, les naissantes fureurs de la montagne et de la gironde, le procès, son instruction, ses longues péripéties, enfin, après la mort du roi, les déchiremens de l'assemblée, la lutte à mort des deux partis, et les préludes de ce 31 mai préparé et mis en œuvre, comme le 20 juin, comme le 10 août, comme le 2 septembre, par l'émeute organisée. Là s'arrêtent les deux premiers volumes. C'est la première phase de la vie de la convention. La seconde commence avec le 31 mai et le 2 juin et dure autant que la terreur; puis, après ces quatorze mois d'agonie, survient une troisième et dernière phase, qui prend naissance au 9 thermidor et se prolonge pendant quinze mois environ, époque de relâche plutôt que de réaction, où l'esprit révolutionnaire ne perd pas encore un pouce de terrain, mais où du moins la société respire et se sent hors des mains qui la noyaient dans le sang.

De ces trois grandes phases, la première, celle qui remplit ces deux premiers volumes, est à elle seule toute une histoire. C'est une action complète, un sujet plus grandiose que tous les poèmes, plus attachant que tous les drames : c'est la chute de la royauté et la ruine de ses destructeurs, les girondins.

Pour rajeunir ce texte si connu, qu'a fait M. de Barante? Il a laissé parler les faits sans ménagemens, sans complaisance. Impartial envers tout le monde, il ne fait pas le procès aux girondins, mais il met sous nos yeux tous leurs actes, toutes leurs paroles. Ce n'est pas sa faute s'il en résulte une impression sévère, disons mieux, accablante pour leur mémoire. Ceux-là seuls s'en étonneront qui n'ont jamais regardé de près les hommes de ce parti, et qui ont accepté sur parole l'indulgence et l'admiration traditionnelles dont ils sont depuis si long-temps en paisible possession.

D'où est venue cette indulgence? D'abord, de la haine implacable que tous nos démagogues, tous nos purs jacobins n'ont cessé de vouer depuis soixante ans à leurs anciens rivaux. Le public s'est dit : « Ceux contre qui mes ennemis conservent de telles rancunes étaient sans doute mes amis, » et, sans y regarder davantage, il a pris sous sa protection la mémoire des girondins. D'un autre côté, on s'est accoutumé, grace à l'esprit dramatique dans lequel presque toutes nos histoires sont conçues, à ne se représenter les girondins que sur leur dernier théâtre,

la convention. Là, leur conduite, sans être irréprochable, rachète au moins, par des élans de courage, de trop fréquentes lâchetés. En les voyant opprimés et vaincus, on oublie qu'ils eurent le double tort d'être oppresseurs sans savoir être victorieux. Pour qui ne les voit qu'à la convention, on conçoit l'indulgence, on conçoit presque l'admiration. Dès le premier jour, nous les trouvons aux prises avec la horde impie qui a juré guerre à mort à la société; ils osent lui tenir tête, ils la provoquent avec trop d'ostentation peut-être, mais non sans audace et sans cœur. Ces scènes à effet, Louvet accusant Robespierre, Vergniaud dénonçant les assassins de septembre, voilà ce qui nous reste dans la mémoire, ce qui s'associe dans notre esprit au nom des girondins. Il est vrai que nous rougissons pour eux lorsque vient le fatal procès, lorsque leur bouche laisse échapper cette sentence qu'une heure auparavant ils proclamaient odieuse et criminelle, lorsqu'ils n'osent pas même imiter l'énergie des plus obscurs membres de la plaine, lorsqu'après avoir laissé tomber la tête du monarque, ils s'imaginent sauver la leur en se montrant contre les malheureux débris de l'ancienne société plus violens, plus soupçonneux, plus tyranniques que les montagnards eux-mêmes, et en inventant enfin ce tribunal révolutionnaire dont ils devaient être les premières victimes. Mais, à côté de ces fautes honteuses, dégradantes, leur parole reste noble et sonore, elle retentit à nos oreilles, et, comme dans la lutte qu'ils soutiennent ils ont affaire à des monstres, nous nous passionnons pour eux malgré nous, nous oublions ce qu'ils ont fait pour n'écouter que ce qu'ils disent, nous les prenons pour ce qu'ils se donnent, pour les défenseurs des lois et de la morale, les soutiens de la société, les interprètes de la conscience publique.

Mais l'histoire, l'inflexible histoire, ne se laisse pas abuser ainsi : elle retourne le feuillet, et nous met le doigt sur la page oubliée. Sans doute, il est beau d'entrer à la convention pour y lancer l'anathème contre les assassins des malheureux prisonniers de la Force et de l'Abbaye, contre leurs instigateurs et leurs complices; mais remontons seulement de quelques jours en arrière : que disaient-ils, ces tribuns, la veille du 2 septembre? que disaient-ils le lendemain? leurs lèvres n'étaient-elles pas glacées? ou, si par hasard elles se sont ouvertes, qui voudrait nous répondre qu'il n'en soit sorti aucun mot d'approbation ou même d'encouragement pour cette façon de faire peur aux aristocrates et aux amis de la royauté? Le matin du 3 septembre, Louvet, dans sa *Sentinelle,* ne parlait-il pas avec excuse de ce qui s'était fait la veille? et si dans la journée une édition nouvelle exprimait quelque blâme, d'où venait ce changement? pourquoi ce qui semblait pardonnable le matin devenait-il tout à coup criminel? N'était-ce pas, on a honte de le dire, parce que les témoins muets du crime commençaient à s'apercevoir qu'ils pouvaient en être atteints? parce qu'on venait

d'apprendre que la commune poussait l'audace jusqu'à décerner un mandat contre Roland lui-même, contre le ministre de l'intérieur, contre le collègue de Danton, le chef du massacre?

Jusque-là, M. de Barante nous le dit, et les témoignages contemporains les plus irrécusables l'y autorisent, ils semblaient tout résignés à laisser couler le sang. Comment expliquer autrement leur attitude dans l'assemblée? comment, sans leur tacite approbation, cette législative, où leur parole était souveraine et qui spontanément s'était mise en permanence, aurait-elle laissé les égorgeurs continuer tranquillement leur besogne? Qu'ont-ils dit, qu'ont-ils fait, qu'ont-ils proposé pour arrêter cette infâme boucherie? N'ont-ils pas toléré que Dussault, envoyé aux prisons pour rendre compte des événemens, se bornât à répondre qu'arrivé à la nuit tombante, les ténèbres ne lui avaient pas permis de voir ce qui se passait? Et ils l'ont laissé dire! et ils s'en sont tenus là! et ils n'ont pas trouvé un seul de ces pathétiques accens qui s'échappaient si bien de leurs poitrines vingt jours plus tard, lorsqu'il ne s'agissait plus seulement de la cause de l'humanité et de l'honneur de la France, mais de leur propre cause et de leur propre salut! De deux choses l'une, ou l'invention de Danton leur a semblé, comme à lui, un forfait nécessaire, une mesure de salut public, ou dès l'abord elle leur a fait horreur. Dans le premier cas leur silence est une complicité, dans le second une indigne faiblesse : ils ne peuvent échapper à cette alternative.

Mais comment n'auraient-ils pas toléré le 2 septembre? ils avaient fait le 10 août. Le 10 août, voilà l'œuvre des girondins : ils l'ont conçu, médité, préparé, organisé, lorsque Robespierre et les cordeliers eux-mêmes n'en concevaient encore l'idée que dans un lointain avenir. Humilier la royauté sans l'abolir, la faire capituler, se délivrer par la déchéance et du monarque et de la cour, se donner un roi mineur, veiller à son éducation, lui choisir son précepteur, lui nommer un régent, s'emparer sous son nom du gouvernement et des affaires, tel était le 10 août de leurs rêves. C'est à cette catastrophe à leur usage qu'ils ont travaillé nuit et jour, usant tout ce que Dieu leur avait donné, aux uns d'activité, d'ardeur et de génie d'intrigue, aux autres de facultés oratoires. Ils se sont rués sur ce but impossible avec une infatuation et un aveuglement auxquels les hommes de parti sont fatalement condamnés chaque fois qu'ils n'écoutent que leur amour-propre blessé et leur fureur ambitieuse.

Le 20 juin lui-même ne leur a pas ouvert les yeux! Ils n'ont pas vu qu'une fois déchaînée, une fois lancée sur les Tuileries, cette multitude ne les écoutait plus; que rêver une insurrection sainte, docile, obéissante, s'arrêtant au sifflet de ses chefs comme l'équipage d'un navire, c'était de toutes les chimères la plus folle et la plus périlleuse. Même après cet avertissement sinistre, n'ont-ils pas continué, comme des

joueurs incorrigibles, leur lutte acharnée contre cette royauté qu'ils ne voulaient pas détruire? De quelles armes déloyales ne l'ont-ils pas frappée? quelles haines, quelles défiances n'ont-ils pas semées contre elle? A quelles calomnies n'ont-ils pas fait écho?

Puis, quand le feu qu'ils attisaient a jeté de lugubres lueurs, quand ils ont vu que l'incendie gagnait et qu'ils n'en étaient plus maîtres, un rayon de sagesse et de prévoyance est-il venu les éclairer? ont-ils renoncé à leurs projets? Non : une chimère nouvelle a ranimé leur folie. Ils ont cru qu'avec une troupe à leurs ordres ils domineraient Paris, que la populace des faubourgs serait souple et accommodante, pourvu que du fond de la Provence on leur expédiât un millier d'hommes armés. Ce ramas, cette écume de la population marseillaise devait être pour eux un bataillon sacré qui gouvernerait l'émeute et la conduirait juste à point. Après bien des efforts, après un mois d'attente, ils arrivèrent, ces Marseillais, ils entrèrent dans Paris. Une heure après, ils n'étaient plus à la gironde. Il avait suffi à Danton et à ses cordeliers de quelques accolades, de quelques verres de vin pour escamoter le bataillon sacré.

Alors le 10 août éclate, le véritable 10 août et non celui des girondins. La royauté s'écroule, ils la laissent tomber, et tous leurs beaux plans avec elle. Non-seulement ils ne tentent rien pour sauver ce semblant de trône qu'ils espéraient se ménager, mais, sous peine d'être eux-mêmes engloutis sous ses ruines, il faut qu'ils aident à le démolir. Ils crient victoire avec les vainqueurs, de peur de passer pour vaincus. D'agresseurs qu'ils étaient, les voilà sur la défensive; qu'un mot de doute ou de regret leur échappe, ils sont perdus; ils ne peuvent même pas se taire, il leur faut tout approuver, tout sanctionner, tout laisser faire, tout, même le 2 septembre!

Eh bien! nous le demandons, suffit-il de quelques harangues, de quelques élans de sentiment et de rhétorique pour se laver de tels méfaits? A qui le pays doit-il s'en prendre de cette longue série de maux et de désastres que la chute de la royauté a fait fondre sur lui, si ce n'est à ceux qui ont préparé cette chute, qui s'en sont faits les promoteurs, les instrumens? Qu'importe que la pire de ces calamités, la république, ne fût pas dans leur programme, si elle devait fatalement sortir de leurs actes? Leur seule excuse est l'inexpérience. Eux du moins, ils ont pu dire qu'une telle catastrophe leur avait semblé impossible, qu'elle était sans exemple, que la majorité du peuple, même à Paris, ne voulait que le maintien de la royauté et de la constitution, qu'il était insensé d'admettre qu'une tourbe de bandits fît la loi à tout le royaume et fût plus forte que la majorité de la capitale et de l'assemblée; ils ont pu dire, comme Péthion et Buzot, « qu'avant le 10 août, il n'y avait que cinq hommes en France qui voulussent la république,

et que jamais la nation ne serait républicaine, si ce n'est à coups de guillotine. » Ces excuses, si faibles qu'elles soient, on pouvait les donner alors; mais que dirait l'histoire, si d'autres girondins, plus d'un demi-siècle après, en pleine connaissance de cause, dans un temps sans fièvre ni délire, l'exemple de leurs devanciers sous les yeux, avaient recommencé le même jeu, avec les mêmes espérances, avec les mêmes illusions, et si, par leur aveuglement, nous avions vu tomber cette autre royauté, qu'eux aussi ils ne voulaient que faire capituler? C'est là un point que l'avenir éclaircira. Nous ne voulons pas toucher à ces questions brûlantes; mais on ne peut lire les récits du 10 août sans croire assister encore à notre récente catastrophe, et sans se sentir le cœur serré de l'apparente ressemblance entre les deux conduites et les deux événemens. Les enseignemens de l'expérience seront-ils donc éternellement stériles? Est-il donc dit qu'à côté des hommes qui détruisent sciemment les gouvernemens, il s'en trouvera toujours qui les renversent sans le vouloir, à la fois dupes et complices de ces masses brutales qu'ils déchaînent, qu'ils aiguillonnent, et qu'ils ont l'inepte prétention d'arrêter et de contenir à leur heure et à leur volonté?

Mais ne parlons pour aujourd'hui que des girondins de 92; aussi bien ne sommes-nous pas au bout de cet examen de conscience que l'histoire leur impose et dont nous ne pouvons les tenir quittes.

On nous dira, pour leur défense, que le 10 août et même le 20 juin ne sont pas uniquement leur ouvrage; que, s'ils ont eu le malheur de ne pas voir l'abîme, s'ils s'y sont précipités en y entraînant leur pays, ils ont eux-mêmes été poussés et n'ont cédé qu'à un entraînement dont la violence irrésistible ne saurait plus être comprise aujourd'hui. Admettons que cela soit vrai; atténuons tant qu'on voudra la part qui leur revient dans ces fatales journées : il est une autre responsabilité, non moins pesante, qui, quoi qu'on fasse, ne peut retomber que sur eux. C'est à eux, c'est par leur instigation, c'est pour obéir à leurs injonctions incessantes que la guerre a été déclarée à l'Europe. Sans doute on peut nous dire aussi que la guerre alors était dans l'air, comme une maladie contagieuse. Personne n'avait le bon sens et le courage de la combattre, personne n'en comprenait les véritables dangers; mais si les girondins ne s'en étaient point épris, s'ils n'en avaient pas fait le but de leurs efforts, le thème favori de leur éloquence, leur grand moyen de popularité; si Brissot, leur pourvoyeur d'idées politiques, ne leur avait pas persuadé que la guerre était le levier qui leur livrerait définitivement le pouvoir en détruisant l'influence de la cour, peut-être eût-il été possible d'ajourner, tout au moins de quelques mois encore, la fatale déclaration du 20 avril 92, et qui sait ce que cet atermoiement pouvait produire de combinaisons nouvelles, ce que six mois de paix seulement pouvaient changer dans la marche des choses?

En temps de révolution, il ne manque jamais de gens qui croient la guerre nécessaire, et qui l'appellent à grands cris. Indépendamment des utopistes et des intrigans, deux races d'hommes pour qui la guerre a cet avantage, qu'elle jette le gouvernement hors des voies régulières et le lance dans les hasards, dans l'imprévu, une foule d'honnêtes esprits la désirent et la conseillent comme un dérivatif aux dangers qu'ils redoutent ou qu'ils subissent à l'intérieur. Étrange moyen de guérison, qui consiste non pas à déplacer son mal, mais à s'en donner un de plus! C'est là le grand écueil des époques révolutionnaires. Si malade que soit un pays, il est bon de l'avertir que de toutes ses plaies la guerre sera toujours la pire, car elle rend toutes les autres incurables. Heureuse, elle exalte la passion révolutionnaire et la pousse aux extravagances; malheureuse, elle fait crier à la trahison et sert de prétexte aux plus atroces cruautés. Dans tous les cas, elle est ou elle devient un instrument de tyrannie qui finit par tomber nécessairement dans la main du parti le plus violent et le plus audacieux.

Si ces rhéteurs de la gironde avaient eu l'ombre de prévoyance et d'esprit politique, au lieu de s'acharner à jeter bas cette cour qui tombait de vétusté, ils se seraient construit une digue contre le flot jacobin qui montait derrière eux. Ils auraient compris que la guerre allait rendre toute digue impossible, que le mouvement démagogique soulevé par elle ne rencontrerait plus de frein, que tout serait culbuté, renversé, anéanti, et que, faute d'avoir résisté quand il en était temps, ils n'auraient plus autre chose à faire qu'à courber la tête et à périr. Mais non, ils n'ont rien prévu, rien compris; ils ont voulu la guerre, ils y ont entraîné l'assemblée, ils l'ont imposée au roi, froidement, sans y être poussés eux-mêmes, par pur esprit de parti, par calcul d'ambition; ce fléau d'où devaient sortir tant de crimes, cette cause indirecte, mais trop réelle, et du 10 août et du 2 septembre, ils l'ont fait éclore avant terme : c'est là, encore un coup, une responsabilité qu'ils ne partagent avec personne, pas même avec Robespierre, puisque, pendant qu'ils demandaient la guerre à la tribune de l'assemblée, Robespierre, non moins imprévoyant, non moins malavisé qu'eux-mêmes, la repoussait à la tribune des jacobins.

S'il était nécessaire de démontrer une fois de plus combien est fausse et superficielle la théorie du fatalisme historique, et à quel point les peuples, comme les individus, sont, quand ils le veulent bien, maîtres de leur destinée, nous n'aurions qu'à comparer deux époques de notre histoire où cette question de paix et de guerre a été agitée avec une ardeur au moins égale et résolue dans deux sens tout différens. Il y a vingt ans, à l'origine du gouvernement de juillet, rappelons-nous quelle surexcitation guerrière s'était emparée des esprits, combien, même chez les plus modérés et les plus timides, s'était enracinée la croyance qu'il faudrait, quoi qu'on fît, en venir aux mains avec l'Europe. Tout

en déplorant cette extrémité, on s'y laissait aller, on semblait s'y résigner comme à un arrêt de la Providence. En 92, au contraire, bien que l'exaltation patriotique fût plus bouillante et le sentiment de la défense nationale plus ardent, plus impétueux, la croyance à la nécessité de la guerre était moins vive, moins généralement répandue. Pour bien des gens, les projets d'agression qu'on prêtait aux puissances étaient au moins problématiques, et comme, excepté Dumouriez et quelques fils de fortune, personne parmi nous ne songeait alors aux conquêtes et ne parlait d'attaquer, la guerre pouvait très bien ne pas éclater de si tôt. Les fougueux révolutionnaires, comme on vient de le voir, ne la demandaient pas tous, tandis que tous la voulaient en 1831. Il est donc permis de croire que si les girondins, alors maîtres des affaires, se fussent donné pour faire durer la paix la moitié seulement de la peine qu'ils ont prise pour faire déclarer la guerre, ils auraient aisément réussi; en 1831, au contraire, rien ne semblait plus hasardeux, plus incertain, plus difficile que de prévenir une collision.

Elle n'a point eu lieu pourtant. Ce sera l'éternel honneur de M. Casimir Périer et de ceux qui ont soutenu sa politique. Ils ont secondé une haute sagesse qui ne pouvait agir seule; ils ont osé l'aider à fonder sur la paix l'œuvre de ces dix-huit années que la France regrettera longtemps et qui grandiront encore dans l'histoire. Certes, à ne voir que l'apparence, on pouvait croire alors à un entraînement fatal, irrésistible, à un de ces mouvemens d'opinion contre lesquels aucune puissance humaine ne peut lutter. Eh bien! il a suffi d'un homme, d'un homme résolu, d'un dévouement énergique, pour triompher de cette soi-disant fatalité, pour épargner à 1831 une désastreuse parodie de 92.

Ce n'est pas après coup, dans de tardives imprécations, dans de théâtrales harangues, qu'il faut faire acte de résistance; c'est sur le fait, avant l'heure décisive, c'est en payant de sa personne, en tenant tête dès le principe aux passions qu'on veut contenir, aux erreurs qu'on veut redresser. De ces deux sortes de résistance, les girondins n'ont connu que la première; M. Périer nous a prouvé qu'on pouvait pratiquer la seconde. Mais aussi M. Périer avait l'esprit le moins girondin qui fût au monde; il avait l'esprit de gouvernement, c'est-à-dire l'horreur des phrases et le goût de la responsabilité. Ce qui caractérise les girondins au contraire, c'est avant tout l'amour des phrases, l'ambition oratoire, le goût de la fausse rhétorique comme de la fausse popularité. Aussi, même dans des circonstances moins formidables, jamais ils n'auraient été que de pauvres politiques. La faute n'en est pas toute à eux : ils étaient fils du XVIIIe siècle et du XVIIIe siècle vieillissant, élèves non pas même de Voltaire, qui du moins leur eût appris à être simples, mais de Rousseau et de cette école qui s'imagine avoir régénéré l'espèce humaine en remplaçant la morale par le sentiment et la foi par la déclamation. Nourris d'un tel lait, à quoi leur pouvaient servir les

rares facultés que quelques-uns d'entre eux avaient reçues du ciel? A déclamer un peu mieux que les autres, partant à être encore plus vides, plus sonores, plus dénués de sens pratique et de raison.

Aussi, pour trouver dans ce parti des hommes d'une sérieuse valeur, il faut descendre aux rangs secondaires. Là, parmi des esprits modestes, mais solides, se trouvaient quelques cœurs fermes et bien trempés; mais, à vrai dire, ce n'étaient pas des girondins, car dans le procès, par exemple, ils ont presque tous écouté leur conscience et voté courageusement, simplement. Nous en pourrions même citer qui, dans de périlleuses missions, ont fait preuve d'une héroïque énergie, et engagé sans éclat, sans charlatanisme, non pas en parole, mais en action, leur responsabilité vis-à-vis de la horde démagogique. Les chefs, au contraire, les beaux diseurs, ceux qui ont fait tant de bruit, se sont presque toujours dispensés de ces vertus. On eût dit que, payant leur contingent en paroles, ils se tenaient pour quittes de tout le reste.

Nous ne croyons pas que M. de Barante les ait trop sévèrement traités. Il les excuse assez souvent, les loue même quelquefois; mais toujours, et nous l'en remercions, il les donne pour ce qu'ils sont, pour un parti d'imprévoyans et de déclamateurs. Ce n'est que par une méprise, dont profite encore leur mémoire, qu'on s'est si bien accoutumé à leur faire la part plus belle. Cette méprise consiste à les considérer comme des hommes de résistance, tandis qu'ils n'ont jamais été que des révolutionnaires, rien que des révolutionnaires. Barnave et ses amis, lancés comme eux en pleine révolution, se sont aperçus tout à coup qu'ils ne démolissaient pas seulement l'ancien régime, mais la société; ils ont courageusement confessé leur erreur; ils n'ont pas craint de s'opposer au torrent qu'eux-mêmes ils avaient soulevé. Aussi, quelque tardive qu'ait été leur conversion, ils peuvent être comptés pour des hommes de résistance. Quant aux girondins, jamais ils n'ont mérité cet honneur. Ils ont eu beau voir le péril, l'idée de le conjurer ne leur est jamais venue. Jamais ils n'ont voulu dire ce *meâ culpâ* qui, chez l'homme politique, n'est pas un acte de contrition, mais une preuve d'énergie, et qui ne rachète pas seulement les erreurs de son passé, mais lui donne dans l'avenir une force nouvelle. Ils sont morts, ils ont voulu mourir comme ils avaient vécu, en héros de théâtre, et n'ont cherché dans leur dernière heure que ce qu'ils avaient en ce monde considéré comme le bien suprême, un succès de tribune.

Aussi leur mort, dont on leur tient si grand compte, ne saurait, selon nous, obtenir grace pour leur vie. Comment les absoudrait-elle? Tout le monde, dans ces jours de désespoir, dans ces jours sans lendemain, ne quittait-il pas la vie sans effort? Jeunes et vieux, et jusqu'aux plus faibles femmes, tous ne savaient-ils pas mourir? Et ceux-là ne mouraient-ils pas le mieux, qui mouraient sans chanter, sans vaine fanfaronnade? La patrie n'a aucun besoin qu'en marchant à

l'échafaud on se vante de mourir pour elle; cela n'est bon qu'à faire des couplets. La patrie veut qu'on la serve en résistant à ses ennemis : si par malheur on succombe, c'est vraiment pour elle qu'on est mort; on a droit à ses regrets, souvent même à ses couronnes; mais ceux qui, après l'avoir mal servie, n'ont pas même osé la défendre en se défendant eux-mêmes, ceux qui n'ont eu d'autre courage que de tendre la gorge au couteau, la patrie ne leur doit rien : ils peuvent se poser en martyrs, la palme ne descendra pas du ciel.

Ce sont là des vérités bonnes à dire, surtout dans ce pays de France où l'esprit girondin court les rues. Il faut proclamer bien haut, bien franchement ce que vaut cet esprit et où il mène, ce qu'un peuple gagne à se payer de mots, à se complaire dans cette politique déclamatoire qui tantôt veut la fin sans les moyens, tantôt les moyens sans la fin. Personne encore ne l'avait dit aussi nettement que M. de Barante. Bien qu'il se tienne constamment dans une extrême mesure, parlant plutôt en spectateur qu'en juge, son opinion n'est jamais équivoque, jamais il n'hésite à dire ce qu'il sait, ce qu'il croit vrai; il ne jette un voile sur rien, ne laisse rien dans l'ombre : aussi quiconque a lu ces deux volumes sait définitivement à quoi s'en tenir sur la gironde et sur sa politique. C'est là un grand service rendu; c'est par là que ce livre, outre sa valeur littéraire, est encore une excellente action.

M. de Barante n'est pourtant qu'au début de sa tâche; ces deux volumes ne sont qu'un préambule. Il faut qu'il nous montre la convention dans ses deux autres phases. Là nous serons en face de moins grandes catastrophes, le drame sera moins noble, moins attachant, moins pathétique; mais l'auteur sera au vif de son sujet, il entrera dans un plus vaste champ de recherches, il aura plus de révélations à faire, plus d'aperçus nouveaux à présenter, soit en parlant des monotones atrocités du comité de salut public, soit à propos des impuissans efforts de gouvernement et d'organisation tentés après thermidor. C'est l'histoire de la convention qu'il veut faire; il faut donc qu'il ait traversé et sa période sanglante et sa période soi-disant modératrice, pour être en droit de résoudre cette question, l'idée première de son livre : Qu'est-ce que la convention? et pour nous dire s'il serait vrai qu'au prix de tant de violences, de tant de souillures, de tant d'iniquités, cette assemblée eût rendu un seul service à la France.

Lui devons-nous, comme on s'obstine à lui en faire honneur, le premier des biens pour un peuple, l'intégrité de notre territoire? Nos armées se seraient-elles moins bravement battues sans ces absurdes commissaires qui leur prêchaient la révolte et l'indiscipline? Auraient-elles essuyé plus d'échecs, si de Paris on leur eût expédié moins de phrases et plus de munitions? Ceux qui veulent nous persuader que le système de terreur appliqué à l'art militaire ait produit un seul de nos succès, et qu'un seul officier français ait senti croître son courage, ses talens,

son inspiration à se voir ainsi placé entre la guillotine et la victoire, peuvent-ils nier que la direction confuse, aveugle, désordonnée, émanant de l'assemblée et de ses délégués, n'ait été une cause cent fois plus réelle, une cause permanente d'infériorité pour nos soldats, un obstacle, un ennemi de plus dont leur valeur a pu seule triompher? En un mot, peut-on sérieusement revendiquer pour la convention une autre gloire, dans nos campagnes défensives, que d'avoir, par l'horreur qu'elle inspirait à l'intérieur, fait courir à la frontière tout ce que le pays comptait alors d'hommes de bien, d'hommes de cœur? N'est-ce pas là, de l'aveu même de Carnot, le seul service qu'elle ait rendu à nos armes?

La guerre mise de côté, qu'a-t-elle fait, cette assemblée? qu'a-t-elle fondé? de quelles institutions nous a-t-elle enrichis? comment s'est-elle servie du pouvoir le plus absolu, le plus illimité que jamais despote ait possédé sur terre? Soumise dès sa naissance à la tyrannique autorité de la commune de Paris, immobile et muette devant toute poignée d'hommes en guenilles ou de femmes ivres à qui il a plu de se ruer sur elle, a-t-elle, un seul jour, recouvré la libre disposition d'elle-même? Ne s'est-elle pas constamment mise à genoux devant l'émeute? Où trouver dans ses rangs ces hommes indomptables, ces génies dominateurs dont quelques fous vénèrent la mémoire? Toute la puissance de ces grands hommes ne s'est-elle pas bornée à faire monter sur l'échafaud un certain nombre de leurs collègues, à rester vainqueurs pendant quelques semaines, à combler une certaine mesure de crimes, puis à monter à leur tour sur l'échafaud? Ce sont là les bienfaits qu'on signale aux regrets et aux bénédictions de la France!

S'il est clair et facile de prouver que cette assemblée ne nous a rendu aucun genre de service, il est plus difficile de dire exactement ce qu'elle a été. Où est l'unité d'une telle histoire? Quand on prononce ce mot convention, de quoi veut-on parler? Est-ce de l'assemblée où siégèrent les girondins? ou bien faut-il attendre qu'ils en aient disparu pour que la convention, aux yeux de ses admirateurs, devienne la vraie, la grande convention? Mais alors nous poserons la même question chaque fois que le fatal tombereau aura fait un nouveau vide sur ses bancs. La convention, est-ce l'assemblée à qui Danton commande? ou bien celle où trône Robespierre? ou bien celle qui se soumet à Tallien? Ne sont-ce pas là autant de conventions différentes, puisque la majorité, à mesure qu'elle se décime et se dévore, se modifie et se transforme? Il n'y a qu'une chose qui ne varie pas, l'obéissance de ceux qui restent, l'abaissement des caractères, l'oubli de toute résistance et de toute liberté.

M. de Barante nous dit, dans sa préface, que sans la révolution de février son livre n'aurait pas vu le jour. Nous le comprenons. Quel que fût le talent et l'autorité de l'auteur, une histoire vraie de la conven-

tion, un tableau fidèle et complet de la république, courait le risque, il y a quatre ans, d'être reçu par le public comme un tissu d'invraisemblances, comme un roman. Le public était sous le charme des paradoxes historiques; on lui en avait tant servi depuis vingt ans! on lui avait fait de tels portraits des hommes de 93, on les lui avait drapés de telle façon, que jamais il n'eût voulu les reconnaître à visage découvert et dans leurs vrais habits. Toute controverse à ce sujet lui eût semblé oiseuse et fatigante, comme une querelle de droit canon. Il avait son parti pris; il était résolu à ne croire que ce qui ne troublait pas son repos, ne voulait qu'être amusé, n'écoutait que ses flatteurs, et s'endormait dans sa confiance, convaincu que le volcan qui avait englouti nos pères était à jamais éteint. « Maintenant, ajoute M. de Barante, ce qu'il a vu, ce qu'il a souffert, ce qu'il redoute, l'a préparé peut-être à bien accueillir la vérité. » Assurément ce serait jouer de malheur, si ce livre aujourd'hui trouvait des incrédules. Que nous manque-t-il pour ajouter foi aux plus monstrueux égaremens, aux plus délirantes violences de l'esprit révolutionnaire? N'avons-nous pas vu de nos yeux, entendu de nos oreilles tout ce qu'aux plus mauvais jours de la convention les carrefours de Paris ont vu et entendu? Est-il une des doctrines, un des sophismes, un des mensonges employés il y a soixante ans pour couvrir le pays de meurtres et de ruines, dont on nous ait fait grace il y a trois ans? Le sang aussi n'a-t-il pas coulé à flot dans la cité, non plus, il est vrai, à coups d'assassinats juridiques, mais dans d'odieux combats? Et si maintenant nous passons de l'horrible au ridicule, est-il une folie qu'on ne nous ait rendue vraisemblable? Qui pourrait, par exemple, après nos parades de l'hôtel-de-ville, s'étonner que les blanchisseuses de Paris soient venues demander à la convention la peine de mort contre les marchands de savon, et qu'elles aient été admises aux honneurs de la séance?

M. de Barante a raison, on est payé pour tout croire, pour tout admettre depuis février : au lieu d'un public indocile, sceptique à ses récits, il en trouve un qui sort d'apprentissage et qui n'a ni le droit, ni l'envie de le chicaner sur rien. On le lira donc, et même on le croira : personne ne l'accusera d'avoir rien exagéré; on sera convaincu de l'exactitude de ses récits, de la fidélité de ses tableaux; mais profitera-t-on de ses leçons? C'est autre chose, et sur ce point nous ne voudrions rien garantir. M. de Barante n'en désespère pas : il jette sur l'avenir un regard confiant, et pourtant il ne nous croit pas guéris, tant s'en faut; il ne sait même pas quand nous serons en voie de guérison, mais nous lui semblons mieux en état de lutter contre le mal que ne l'étaient nos pères en 1792. Sans doute, il y a dans le parallèle qu'il établit entre le temps où nous sommes et l'époque dont il écrit l'histoire quelque chose de rassurant : nous ne contestons aucune des dissemblances heureuses qu'il fait ressortir en notre faveur; nous reconnaissons que,

depuis cinquante ans, la France est bien changée, qu'elle s'est habituée aux douceurs de la paix intérieure, aux avantages d'une administration régulière, qu'il lui devient presque impossible de se passer d'un gouvernement observateur des lois, protecteur des intérêts, qu'elle aime l'ordre, surtout lorsqu'elle craint de le perdre, et que, dès qu'il est menacé, elle se porte instinctivement du côté de ses défenseurs. Nous reconnaissons que l'armée, qui avait cessé d'exister après 89, et dont les débris épars et insubordonnés n'étaient plus d'aucun secours à la société, est aujourd'hui nombreuse, aguerrie, disciplinée, dévouée à ses devoirs et décidée à repousser toute invasion de nos ennemis, aussi bien du dedans que du dehors. Tout cela est vrai : ce sont là de solides garanties, de puissantes sauvegardes; mais n'est-il pas vrai aussi que l'indifférence en matière politique, l'amour du bien-être à tout prix, l'égoïste laisser-aller qu'engendre le scepticisme, ont fait de tristes et de sérieux progrès? Si les révolutionnaires d'aujourd'hui ont encore plus d'audace en paroles que n'en avaient en action ceux d'il y a soixante ans, quel parti tirons-nous des avertissemens qu'ils nous donnent? Que fait pour se défendre cette société qu'ils ont condamnée à mort? Elle s'endort au bruit de leurs menaces, elle se blase de leur cynisme. A force d'avoir eu peur, tout le monde se rassure. L'idée s'établit qu'après tout on peut, tant bien que mal, vivre en révolution, que c'est une façon d'être comme une autre; peu à peu on s'habitue, on prend goût au provisoire, on se contente de l'à peu près, on se confie au hasard, on s'accoutume à accepter le mal, à ne craindre que le pire, à n'avoir plus qu'un seul désir sérieux, qu'un seul besoin réel : le besoin de s'étourdir, le désir de se distraire.

Devant ces désolans symptômes, comment ne pas se demander si, même aujourd'hui, même après février, nous saurons lire dans ce livre et comprendre ses enseignemens? Dieu veuille nous ouvrir les yeux! Dieu veuille que nous soyons moins sourds à cette voix de l'histoire qu'au bruit des armes qu'on forge contre nous! Nous avertir, nous donner l'éveil, c'est le seul but que poursuive l'auteur pour prix de ses laborieux efforts : espérons qu'il l'atteindra. Puisse-t-il surtout, en achevant de peindre ces partis qui s'entre-déchirent au profit de leurs ennemis communs, nous apprendre à rester unis! Le vrai, nous dirions presque le seul danger qui menace la société, ce sont les divisions des amis de l'ordre. Toutes ces faiblesses, toutes ces molles tendances qui nous effraient, nous ne les redoutons plus, si une fois nous sommes assez sages pour ajourner à l'approche du péril nos querelles et nos rivalités. Point de découragement, point de sommeil, et surtout point de divisions : le salut est à ce prix.

L. Vitet.

LES ÉTUDES

HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

EN PROVINCE DEPUIS 1848.[1]

III.

FRANCE CENTRALE. — BOURGOGNE. — PROVINCES DU MIDI.

I. — LES PROVINCES DU CENTRE. — PÉRIGORD ET GUIENNE. — BOURGOGNE. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES POPULATIONS BOURGUIGNONNES ET SUR L'ÉMANCIPATION DES COMMUNES.

Les provinces de la France centrale, c'est-à-dire l'Orléanais, le Berry, le Nivernais, la Marche, se trouvent, quant au nombre des publications historiques, considérablement en retard sur les provinces du nord et de l'ouest; mais elles ne le cèdent en rien à ces dernières sous le rapport de la valeur scientifique. Dans l'Orléanais, MM. de la Saussaye, Duchalais et Jules de Pétigny, tout en s'occupant d'études d'un intérêt général, n'ont point négligé l'histoire des divers départemens auxquels ils appartiennent. Une nouvelle société archéologique, celle du Loiret, a été fondée par MM. Desnoyers et de Buzonnière, et ce dernier a donné à ses collègues l'exemple du zèle en publiant l'*Histoire architecturale de la ville d'Orléans.*

Le Berry, qui a tant besoin de s'éclairer, qui croit aux fées, aux sorciers et à l'avénement de la nouvelle Jérusalem prédite par les thaumaturges politiques, le Berry a fait de grands progrès depuis quelques années sur le terrain de l'érudition, grace aux efforts de MM. Raynal et de Girardot (2). Outre de nom-

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 septembre.

(2) On doit à M. Raynal une *Histoire du Berry* que la *Revue* a eu déjà occasion de

breux articles dans le *Journal du Cher* et des communications adressées au comité des arts et monumens, M. de Girardot a donné des recherches précieuses sur les assemblées provinciales, et en particulier sur celles du Berry de 1778 à 1790, sur les artistes de cette même province et sur les pièces inédites relatives à l'histoire d'Écosse conservées aux archives du département du Cher. Il s'occupe en ce moment, avec M. Hippolyte Durand, d'une monographie générale de Saint-Étienne de Bourges, et, en attendant que cette œuvre importante soit terminée, il en a extrait une description abrégée, historique et archéologique, dans laquelle il se propose de faire comprendre au public, même à celui qui n'écrit jamais et qui lit rarement, l'un des plus beaux monumens de l'art chrétien. On remarquera surtout, dans la description de M. de Girardot, le passage où l'écrivain signale la lenteur extrême que le moyen-âge mettait à bâtir les édifices religieux, et l'oppose à la promptitude que les démolisseurs de 93 mettaient à les abattre. Commencée au XIIIe siècle, la cathédrale de Bourges ne fut achevée qu'au XVIe, et en 1793 ce qui avait coûté quatre siècles à construire eût été démoli en quelques semaines, si M. Desfougères, ingénieur en chef du département, n'avait démontré dans un rapport qu'il était impossible de trouver dans la ville un emplacement assez vaste pour y déposer les débris de l'ancienne église qu'on s'était promis de mettre en vente. Grace à cette difficulté imprévue, la cathédrale, sauvée de la destruction, devint successivement le *temple de l'Unité* et des *théophilanthropes*, et, par un hasard tout particulier, elle échappa aux assauts du vandalisme. Ses admirables vitraux eux-mêmes ont été conservés et ont fourni à MM. les abbés Martin et Cahier l'une des plus magnifiques publications archéologiques qui aient paru, non-seulement en France, mais en Europe.

Dans la Saintonge, on compte parmi les ouvrages les plus récens l'*Histoire* politique et religieuse de cette province, par M. Massiou, la *Biographie saintongeoise* de M. Rainguet, l'*Histoire de Rochefort*, de MM. Viaud et Fleury, et une brochure de M. Feuilleret, intitulée *Taillebourg et saint Louis*. M. Anatole de Bremond d'Ars s'occupe à Saintes d'une histoire municipale de cette ville, qui jouissait au XIIe siècle de franchises importantes, et qui, ballottée sans cesse entre la domination de la France et de l'Angleterre, se constitua, sous le rapport militaire et administratif, avec une force qui rappelle les grandes communes du nord. M. l'abbé Lacurie, l'un des travailleurs les plus zélés de cette partie de la France, a commencé la publication d'une carte du pays des Santons à l'époque gallo-romaine (1), travail utile, mais qui demande, pour être conduit à bonne fin, toute la sagacité critique du savant qui l'a entrepris, car au temps de César on distinguait vaguement sous le nom de Santons les peuplades gauloises répandues sur la rive droite de la Garonne, depuis l'Océan jusqu'aux environs de Toulouse, et ce n'est qu'à la fin du IVe siècle que l'empereur Hono-

mentionner, et qui a été justement distinguée par l'Académie des Inscriptions. C'est à notre avis, parmi les histoires générales qui embrassent nos anciennes provinces, une de celles où l'on trouve le plus de méthode et d'agencement habile.

(1) On doit encore à M. l'abbé Lacurie une *Dissertation sur l'entrevue de Philippe-le-Bel et de Bertrand de Got*, et une *Histoire de l'abbaye de Maillezais*. C'est M. Lacurie qui a découvert à Saintes, en 1843, le tombeau de saint Eutrope, et qui depuis a fait restaurer la crypte où les restes de ce saint avaient été primitivement déposés.

rius établit dans cette contrée ce qu'on pourrait appeler des frontières officielles. Aux efforts individuels des personnes que nous venons de nommer, la *Société archéologique* de Saintes a joint les efforts collectifs de tous ses membres. Elle a entrepris de réunir tous les documens qui se rapportent à l'histoire de la province. L'ère celtique et l'ère gallo-romaine sont aujourd'hui terminées, ainsi que les monographies de Saintes, de Saint-Jean-d'Angély, de Rochefort et de La Rochelle. — L'ancien Angoumois a été beaucoup moins étudié que la Saintonge, et nous n'avons guère à citer, pour le département de la Charente, que le *Bulletin de la Société archéologique* de ce département et la *Statistique monumentale* de M. H. Michon.

Dans le Périgord, comme dans l'Angoumois, les publications historiques n'ont point été nombreuses, mais du moins il y en a d'estimables, et nous citerons comme excellentes celles de M. Félix de Verneilh, à Nontron. Il est peu d'hommes, nous ne dirons pas dans la province, mais à Paris même, qui portent dans l'archéologie plus d'initiative et de critique à la fois. M. de Verneilh est sans cesse à l'affût des découvertes, et, chose difficile, il marche sans s'égarer hors des sentiers battus. L'opuscule de M. de Verneilh, *la Cathédrale de Cologne*, est l'un des morceaux les plus remarquables qui aient été écrits sur l'art ogival et ses véritables origines. Ses recherches sur les villes neuves du XIIIe siècle, à plans réguliers, connues sous le nom de *bastides*, et sur l'architecture civile du moyen-âge, présentent la même nouveauté d'aperçus, la même sagacité critique. M. de Verneilh s'occupe en ce moment de mettre la dernière main à une *Histoire de l'architecture byzantine en France*, et les fragmens de ce livre qui ont paru dans les *Annales archéologiques* confirment pleinement l'opinion que nous venons d'émettre au sujet de l'auteur. Des travaux aussi consciencieux, aussi approfondis, sont trop rares pour que nous ne nous empressions pas de leur rendre toute la justice qu'ils méritent.

Dans l'ancien Nivernais, les archéologues et les érudits sont moins nombreux encore que dans les provinces dont nous venons de parler. Nous ne connaissons, comme présentant un intérêt véritable, que l'*Armorial* de M. de Soultrait. L'auteur de ce livre ne s'est point borné à donner les armoiries des familles nobles de l'ancien duché de Nivernais; il a indiqué aussi celles des établissemens religieux, des villes et bourgs, des communes et des corporations de la même province. Le département de la Nièvre n'a aucune société historique ou littéraire; les mémoires y sont remplacés par des almanachs qui paraissent tous les ans, et dans lesquels on trouve de bonnes indications sur l'histoire littéraire, politique, architectonique et monumentale du pays.

La *Société historique et archéologique* du Limousin a puissamment contribué à tirer cette partie de la France de son indifférence pour les travaux d'érudition, et, parmi ceux de ses membres qui se sont dernièrement fait remarquer par leur zèle et le mérite de leurs publications, nous citerons M. l'abbé Texier et M. Laymarié. M. Texier s'est occupé de liturgie, d'architecture, d'orfévrerie, de peinture; il professe l'archéologie dans un séminaire de la Haute-Vienne, et, joignant la théorie à la pratique, il s'est fait l'architecte, et l'architecte habile, des églises que l'on bâtit et de celles que l'on restaure dans le diocèse auquel il est attaché. M. Laymarié s'est fait connaître par une *Histoire de la Bourgeoisie du Limousin* et une *Histoire des Paysans en France*. On a dit, à

propos du dernier de ces ouvrages, que l'auteur s'était un peu trop hâté de produire un travail qui, malgré d'incontestables mérites, manque de maturité et n'a pas le développement nécessaire pour justifier son titre : cette remarque est exacte, et nous ajouterons que, si le livre de M. Laymarié offre de nombreuses lacunes, cela tient moins à l'auteur lui-même qu'à la nouveauté du sujet. Il est impossible en effet d'écrire une histoire générale des paysans de France avant que cette histoire ait été faite pour chaque province à un point de vue particulier, telle, par exemple, qu'on la trouve pour la Normandie dans le livre de M. Léopold Delisle. De même que pour les villes il faut étudier chaque localité, de même pour les campagnes il faut étudier chaque circonscription féodale. La condition des personnes dans les pays de droit écrit est modifiée de village à village par les coutumes locales; tandis que le servage disparaît dans certaines parties du territoire dès le XIIe siècle, il se perpétue sur d'autres points jusqu'au XVIIIe. Ce n'est donc qu'après avoir procédé par voie d'analyse exacte qu'on peut arriver à la synthèse, et, au lieu d'une histoire générale des paysans de France, nous aurions mieux aimé que M. Laymarié nous donnât tout simplement l'histoire particulière des paysans du Limousin. L'*Album historique de la Creuse* de M. d'Anglade et l'*Essai* sur la ville de Tulle complètent, pour cette partie de la France, le catalogue des livres d'histoire et d'archéologie.

La littérature, les études économiques et sociales, prévalent dans la Guienne sur les travaux d'érudition. Nous trouvons cependant encore quelques publications intéressantes, telles que le livre de M. Lescarret, *De la Propriété pendant l'époque féodale;* la monographie de l'église primatiale de Saint-André, par Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux; le *Bulletin* des monumens historiques de la Gironde, quelques mémoires dans le recueil de l'académie nationale de Bordeaux, et la *Collection générale des Documens français* qui se trouvent en Angleterre, par M. Jules Delpit, de Bordeaux. La commission des monumens historiques de la Gironde ne se borne point à des études architectoniques, elle s'occupe aussi de réunir et de publier des documens écrits, et c'est là ce qui forme la partie intéressante de son *Bulletin*, qui compte parmi ses collaborateurs les plus assidus MM. Rabanis et Léonce de la Mothe. Nous avons remarqué dans ce bulletin une notice de M. Rabanis sur l'hygiène publique à Bordeaux. Ce moyen-âge, qu'on est si généralement disposé à regarder comme une époque d'imprévoyance et de barbarie, ne le cédait cependant en rien à notre temps en fait de précautions sanitaires : un grand nombre de communes, dès le XIIIe siècle, avaient des abattoirs, et les denrées alimentaires étaient plus sévèrement visitées que de nos jours. Les grandes villes du midi, qui gardèrent à travers tous les désastres les traditions de l'administration romaine, se distinguèrent à toutes les époques par une extrême sollicitude pour la santé publique. Elles avaient, outre des écorcheurs jurés et des inspecteurs des bouceries, des officiers particuliers désignés sous le nom de *capitaines de la santé*, *prévôts de la santé*, qui surveillaient l'exécution des ordonnances hygiéniques; elles avaient encore, et cette institution s'étendit dans toutes les villes du nord et du centre, des médecins et des chirurgiens, qu'elles payaient souvent fort cher, et qui, selon toute apparence, guérissaient fort mal, si l'on en juge par certaines prescriptions qu'on trouve encore dans les registres des échevinages, et par le procès-verbal d'un concours médical que reproduit M. Rabanis. On voit

par ce procès-verbal que la *jurade*, c'est-à-dire le conseil municipal de Bordeaux, avait, pour diriger les mesures de police sanitaire, un médecin en chef qu'on payait 40 francs d'or chaque année, soit 4,500 francs de notre monnaie, et un médecin-adjoint dont le traitement s'élevait à 2,250 fr. En 1414, la place de médecin en chef étant devenue vacante, les magistrats bordelais la mirent au concours, et ils la confièrent, après des épreuves qu'ils jugèrent très brillantes, à un Allemand nommé Ram, qui avait donné, aux grands applaudissemens de ses juges, les définitions suivantes : « La médecine, révélée aux sages par Dieu même, est rendue grandement louche par la malignité de ceux qui en abusent. — Le corps humain ne saurait pas subsister, s'il était d'une matière dure et compacte comme le fer. — Le corps humain a besoin pour se soutenir du comfort des alimens, etc. »

La *Collection des Documens français* trouvés à Londres est une œuvre importante. On sait que Bréquigny reçut du gouvernement de Louis XV la mission de rechercher dans les archives de l'Angleterre les titres qui pouvaient intéresser la France. En 1767, ce savant fit connaître à l'Académie des Inscriptions le résultat de ses recherches : il avait fait copier douze mille pièces environ. A sa mort, il légua cette collection précieuse à son ami Du Theil qui, lui-même, en fit présent à la Bibliothèque nationale. Enfin, en 1834, l'un des conservateurs, M. Champollion-Figeac, fut chargé d'en publier les pièces les plus remarquables. Nous n'avons point à nous occuper ici de cette malencontreuse publication; nous rappellerons seulement que, sur les indications d'un savant anglais, sir Francis Palgrave, M. Jules Delpit se rendit à Londres, en 1842, avec une mission du ministère de l'instruction publique pour copier les documens qui avaient échappé aux personnes chargées des précédentes explorations. Après avoir visité la Tour de Londres, le Musée britannique, le *State paper's Office*, il est revenu en France avec une ample moisson. Dans cette collection de documens trop peu connus de l'Angleterre comme de la France, nous avons remarqué surtout la partie relative au commerce. Toujours prévoyans et habiles quand il s'agissait de leurs intérêts, les habitans de Londres avaient passé des traités spéciaux avec plusieurs villes françaises pour assurer, dans tous les temps, y compris les temps de guerre, l'arrivage des denrées dont l'usage était commun en Angleterre. Dès le XIVe siècle, ils devançaient Robert Peel dans la théorie du pain à bon marché; ils nous donnaient, comme toujours, des leçons d'habileté administrative dont nous ne savions pas profiter, et M. Delpit dit avec raison qu'il serait impossible de développer une théorie commerciale plus large et plus habile que celle des marchands de Londres au XIVe siècle.

Sous le titre de : *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, M. l'abbé de Monlezun a donné un de ces livres complets qui rappellent la patience, l'exactitude des bénédictins, et qui embrassent l'ensemble d'une province : géographie, événemens militaires, organisation ecclésiastique, administrative, municipale, etc. La manière de M. de Monlezun est à la fois analytique et synthétique. Son style est simple, sans manquer cependant d'une certaine animation. Il marche sans cesse en s'appuyant sur des autorités irrécusables, et de nombreuses pièces justificatives ajoutent un nouveau prix à son travail (1). Nous mentionnerons encore dans la Gascogne le volume

(1) Pour donner une idée de l'extrême légèreté qu'on apporte trop souvent à l'Aca-

intitulé : *Chartes de la ville de Mont-de-Marsan.* Ces chartes ont été trouvées en 1810 dans les fondations d'un vieux château, où elles avaient été déposées, le 15 août 1400, par Alexandre de Gourgues, maire de cette ville, qui les avait scellées de son sceau. La plus ancienne, en langue romane, porte la date du 10 avril 1140; c'est un précis de l'histoire de Mont-de-Marsan dressé par le garde des chartes de la cour comtale de Gascogne, à la requête du vicomte régnant de Marsan, qui voulait, en réédifiant la ville capitale de sa vicomté, transmettre l'histoire de cette ville à ses descendans. Ce document, d'un genre tout-à-fait exceptionnel, tend à constater l'établissement par Charlemagne de la proconsulie de Mont-de-Marsan, en 778, sur les ruines d'un temple dédié à Mars. Si tous les maires ou tous les nobles du moyen-âge avaient eu la même préoccupation des souvenirs historiques, nous saurions bien des choses qui resteront sans aucun doute ensevelies pour jamais dans la sombre nécropole du passé.

La Bourgogne, qui eut, comme la Normandie, un rôle exceptionnel et puissant, se tourne aussi avec un vif sentiment d'orgueil et de curiosité vers un passé plein de grandeur. Dijon, Châlon-sur-Saône, Auxerre, Sens et Autun sont les principaux centres de l'école bourguignonne. L'histoire générale de leur province, ainsi que celle d'un grand nombre de localités plus ou moins importantes, ont été l'objet d'études sérieuses de la part de MM. Garnier, J. Paulet, Mignard, Paul Guillemot, Victor Petit, Quantin, de Surigny, Émile Bessy, Léopold Niepce, Challe, l'abbé Duru, Eugène Millard, de La Cuisine, Roget de Belloguet, A. Barthélemy, l'abbé Laureau, J. de Fontenay et Rossignol. La brochure de M. Rossignol, intitulée *Des Libertés de la Bourgogne d'après les jetons de ses états,* contient, sous une forme pittoresque et avec de curieuses illustrations, un tableau exact de l'ancienne organisation politique de la province. Cette province, pour tout ce qui touchait à l'administration financière et économique, était régie par des assemblées composées de *bons et fidèles administrateurs de la république*, qui se réunissaient, comme nos conseils-généraux, à des époques fixes, et qui avaient, comme nos chambres républicaines, une commission de permanence. Chaque année, lorsque la session était terminée, une députation se rendait dans la capitale pour présenter des remontrances au roi. Cette députation, pendant son séjour à Paris, faisait frapper une médaille commémorative connue sous le nom de *jeton des états, comitia Burgundiæ.* Ces jetons d'ivoire, d'os, de cuivre, de bois, d'argent ou d'or, portaient des devises qui résumaient souvent d'une manière concise et vive le sentiment politique qui dominait les esprits. On passe tour à tour, et quelquefois à peu d'années de distance, du lyrisme monarchique à la formule démocra-

démie des Inscriptions dans la distribution des prix et des médailles, il faut voir dans un rapport de M. Lenormant, lu à la dernière séance publique de cette Académie, ce qui a trait à M. l'abbé de Monlezun. Après avoir dit que ce livre « eût pu paraître sans déshonneur parmi les concurrens au prix fondé par M. le baron Gobert, » c'est-à-dire au grand prix de 9,000 fr.; après en avoir fait le plus grand éloge, M. Lenormant, dans la même page, dit que « le poids de l'histoire est un peu lourd pour les épaules de M. l'abbé de Monlezun, » et la conclusion du rapport, c'est que M. de Monlezun, qui pourrait prétendre au prix de 9,000 fr., ne mérite pas une médaille de 500 francs. D'aussi étranges contradictions ne justifient que trop, il faut en convenir, l'esprit de défiance qui anime les érudits de province à l'égard des sociétés et des corps savans de la capitale.

tique la plus avancée, et, chose remarquable, quand la démocratie élève la voix au milieu de ces comices, elle emprunte souvent l'organe de la noblesse. Nous citerons à l'appui de cette remarque l'allocution dans laquelle M. de Brosse, sous le règne de Louis XV, parle de l'impôt, qu'il appelle le *sang du peuple*, dans un style et avec des images qui annoncent déjà les plus fougueux tribuns de la révolution.

Dans un genre tout différent et plus accessible à la curiosité des lecteurs ordinaires, nous mentionnerons le travail de M. Mignard, intitulé *Histoire des différens cultes, superstitions et pratiques mystérieuses d'une contrée bourguignonne*. La partie relative au temple d'Apollon situé à Essarois (Côte-d'Or) est exactement traitée; mais nous ne pouvons accepter les conclusions auxquelles l'auteur est arrivé dans sa dissertation sur un coffret gothique, où il a cru reconnaître les symboles du gnosticisme. S'il est vrai que ces symboles existent, ce qu'il est assez difficile de déterminer, nous ne pensons pas, comme M. Mignard, qu'il faille en conclure que les doctrines gnostiques aient été importées en France par les templiers à la suite de leur séjour en Orient, et surtout qu'elles y soient devenues assez populaires pour marquer de leur empreinte des meubles d'un usage vulgaire. La première idée de cette initiation des templiers au gnosticisme appartient à M. de Hammer; mais il est prudent, jusqu'à plus ample information, d'en laisser la responsabilité au savant historien de l'empire ottoman.

Les *Questions bourguignonnes* de M. Roget de Belloguet nous ramènent à cette érudition positive qui marche en s'appuyant exclusivement sur des faits et des dates. Dans ce travail, fruit de longues études, et dans lequel règne une excellente critique, M. Roget de Belloguet s'est livré à de curieuses recherches sur l'origine des anciens Bourguignons, sur leurs migrations et les divers peuples des contrées qui ont porté leurs noms. Placé en présence d'assertions contradictoires, de textes obscurs ou incomplets, d'erreurs traditionnellement accréditées, l'auteur des *Questions bourguignonnes* a élucidé d'une façon remarquable un problème d'ethnographie qui intéresse vivement nos origines nationales; il discute, en remontant le plus possible aux documens contemporains, les diverses opinions émises avant lui. Il prouve qu'on s'est trompé souvent, et, distinguant dans la conclusion les faits positifs des faits probables, il établit d'une manière suivant nous péremptoire que les Bourguignons, qui habitaient originairement les contrées situées à l'embouchure de la Vistule, étaient, au Ier siècle de notre ère, un peuple germanique et vandale; qu'ils durent leur nom et leurs rois, les rois des *Niebelungen*, à une émigration scandinave qui sortit de la Norvége et passa de l'île de Bornholm sur le continent germanique; enfin, qu'en affranchissant et en adoptant les esclaves d'origine latine qu'ils avaient enlevés dans leurs courses, ils reçurent dans le IVe siècle un élément romain qui leur fit attribuer par quelques auteurs une origine romaine. Partagés en deux tribus, l'une occidentale, souche des Bourguignons modernes, l'autre orientale, qui se fondit dans la nation des Huns, ils commencèrent, vers l'an 280, leurs courses dans les Gaules, se fixèrent sur les bords du Mein et de la Saale, derrière la forêt du Spessart, à peu de distance du Rhin, qu'ils atteignirent au commencement du Ve siècle. Une partie de la nation resta au-delà de ce fleuve et garda son paganisme; l'autre passa dans la Gaule en 407 et embrassa le christianisme peu de temps après. En 411,

les Bourguignons se trouvaient près de Mayence, ayant pour chef Gondicaire, aïeul du roi Gondebaud, et, en 413, ils constituèrent un premier royaume situé entre Mayence et Strasbourg et dont Worms fut la capitale. En 436, Gondicaire et son armée essuyèrent de la part des Huns une sanglante défaite; une partie de la nation fut assujettie par les vainqueurs, l'autre chercha un asile en Savoie, où elle fut reçue par Aëtius. En 451, ces Bourguignons combattirent avec le général romain contre Attila; enfin, en 456, ils quittèrent la Savoie, appelés par diverses provinces de la Gaule qui voulaient s'affranchir des impôts, et fondèrent un second royaume qui s'étendait en 470 jusqu'aux bords de la Loire, qui comprenait Lyon en 773, et qui, à partir de cette époque, avait pris toute l'étendue qu'il devait conserver depuis.

Le travail de M. Roget de Belloguet est remarquable à tous égards. Il faut suivre, à travers mille détails de critique, la discussion de l'auteur pour apprécier toute la difficulté que présente l'élucidation de certains faits historiques. Il y a là, condensées en deux cents pages, les recherches et les études de plusieurs années. M. de Belloguet, contrairement à la plupart des érudits de province, a souvent pris l'offensive contre des écrivains modernes dont le nom est invoqué comme une autorité souveraine, et la discussion à laquelle il se livre pour rectifier leurs assertions montre combien il serait important de soumettre ainsi l'histoire générale à la critique particulière. Nous avons dit, en parlant du livre de M. Delisle sur l'agriculture normande, qu'il était à souhaiter qu'on entreprît pour les diverses provinces de semblables recherches; nous émettrons le même vœu à propos de M. Roget de Belloguet. On aurait ainsi, d'une part, l'histoire même de la terre et des hommes qui l'ont fécondée par le travail, et de l'autre, celle des races qui l'ont conquise par les armes et fécondée par le sang.

Les *Origines dijonnaises* de M. Roget de Belloguet présentent les mêmes qualités que les *Questions bourguignonnes*. Dans ce travail, divisé en trois parties, l'auteur examine l'origine de Dijon d'après les anciens écrivains, d'après les étymologistes modernes et d'après les monumens. Il écarte impitoyablement et avec une grande vigueur de critique toutes les opinions suspectes, toutes les erreurs traditionnelles, et il établit d'une manière péremptoire les trois faits suivans : 1° Il est faux, comme on l'a dit jusqu'à présent, que la ville de Dijon doive son origine aux légions de César; 2° aucune preuve n'établit qu'elle remonte même au temps d'Auguste; 3° on ne trouve de témoignages certains de son existence que vers la fin du IIe siècle. — La nouvelle édition des *Mémoires* de l'abbé Lebeuf sur la ville et le diocèse d'Auxerre, édition à laquelle MM. Quantin, Challe et Victor Petit ont donné leurs soins; les *Esquisses dijonnaises* de M. de La Cuisine et la *Notice historique* de M. Victor Dumay sur les inventions, découvertes et perfectionnemens relatifs à l'industrie qui ont été faits dans la ville de Dijon et son arrondissement, appartiennent, comme la publication de M. Belloguet, à l'école positive (1).

(1) Le plus fécond de tous les écrivains bourguignons est sans contredit M. Joseph Bard. Il a publié depuis 1832 vingt-quatre ouvrages archéologiques et liturgiques, un livre de piété, cinq ou six poèmes, trois volumes d'éducation, cinq de voyages, dix de politique et d'économie politique, trois traductions, cinq biographies, etc., etc. Il a travaillé à quatre-vingt-seize journaux et recueils, et de plus, dans la spécialité qui nous oc-

L'archéologie et l'histoire dans le département de l'Yonne ont pour principale tribune le *Bulletin de la Société des Sciences*. Cette société, qui s'est tracé un programme très intelligent, a pour mission : 1° de rechercher et de réunir, pour les sauver de la ruine et de l'oubli, les manuscrits, livres, chartes, plans, gravures, médailles et antiques de toute espèce qui peuvent intéresser l'histoire civile, religieuse, politique et artistique du département; 2° de publier les documens inédits, les travaux originaux qui seraient de nature à éclairer sur quelque point les ténèbres du passé. Le département de l'Yonne étant formé d'une foule de lambeaux provenant de l'archevêché de Sens, des évêchés d'Auxerre, de Langres, d'Autun, du duché de Bourgogne, du comté de Nevers, du comté de Champagne, la Société des Sciences a pris pour point de départ de ses travaux la géographie des anciennes divisions territoriales comparée avec la circonscription administrative actuelle; cette base est excellente, et nous souhaitons que l'exemple donné par la société de l'Yonne soit suivi par les autres sociétés savantes de notre pays, car c'est là, nous le pensons, le seul moyen d'arriver à dresser avec exactitude la carte de l'ancienne France. Les notions générales, quelque étendues qu'elles soient, ne peuvent jamais, dans un travail de cette nature, remplacer les avantages que donne l'exacte connaissance des localités.

Les membres du clergé qui font partie de la Société des Sciences de l'Yonne semblent avoir pris à cœur de prouver que les traditions du savant abbé Lebeuf ne sont point perdues dans le diocèse. M. l'abbé Duru a entrepris la continuation de la *Bibliothèque auxerroise*, commencée par l'infatigable chanoine. M. l'abbé Laureau a donné de curieuses recherches sur les monnaies et médailles émises dans les différentes villes de l'Yonne, et dans une *Notice historique et religieuse sur le mont Saint-Sulpice*, M. l'abbé Cornat a développé sur l'histoire comparée des paroisses et des communes des vues neuves et justes. La monographie des villes de Blaiseau et de Champigneulles, de M. Dey, les divers mémoires de MM. Vachey, Baudouin, Petit, Quantin, révèlent des connaissances étendues, unies à beaucoup de zèle et de méthode.

La *Société éduenne*, la *Société archéologique* de Sens, l'académie de Dijon, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la Côte-d'Or, la commission des antiquités du même département, la *Société d'histoire et d'archéologie* de Châlon-sur-Saône, ont donné, comme la Société des Sciences de l'Yonne, l'exemple d'un zèle vraiment infatigable. Parmi les publications que l'on doit aux membres de ces réunions savantes, nous indiquerons *Autun archéologique*, par les secrétaires de la *Société éduenne;* les fragmens d'une *Histoire métallique*, de M. de Fontenay; les études de M. Chavot sur le Mâconnais et la ville de Cluny; la notice de M. Eugène Millard sur les armoiries de Châlon; l'itinéraire des voies gallo-romaines de l'Yonne, par M. Victor Petit; un mémoire de M. Léopold Niepce sur les anciennes enceintes fortifiées dont Châlon fut entouré aux époques celtique, gallo-romaine, franque et féodale; divers articles de MM. Dorey, Marcel Canat et Diard. Ce dernier, dans un travail sur *les Communes de Bourgogne*, a voulu démontrer, contrairement à l'opinion généralement reçue, que le clergé et la féodalité, dans la province à laquelle il a consacré ses recherches, n'avaient point été hostiles à l'affranchissement des

cupe, il a écrit les histoires de Beaune, de Chagny, de Nuits, de Dijon et d'Auxonne. M. Joseph Bard est loin d'appartenir à l'école historique positive.

communes. Cette assertion a rencontré dans l'auteur de l'*Histoire de Châlon*, M. Victor Fouque, un adversaire d'autant plus vif, que quelques passages de cette histoire relatifs à l'émancipation municipale avaient été critiqués par M. Diard, et il s'en est suivi de la part de M. Fouque une réponse qui, en se généralisant, a pris les proportions d'un volume in-8°. Ce volume se compose de trois parties distinctes : dans la première, l'auteur traite de la féodalité et du mouvement d'émancipation du tiers-état; dans la seconde, il examine les chartes de commerce d'un grand nombre de villes; enfin, dans la troisième, il étudie l'organisation du système électoral appliqué aux magistratures urbaines. Le sujet traité par M. Fouque est tellement vaste, qu'il était fort difficile d'en resserrer les principaux détails dans un volume de deux cent cinquante pages. Aussi trouve-t-on dans les *Recherches sur la révolution communale* de nombreuses lacunes, et à côté de pages exactes et précises des erreurs assez graves. Ainsi M. Fouque dit que les municipalités du moyen-âge étaient à peu près investies des mêmes attributions que les conseils municipaux modernes. Cela est vrai pour quelques villes dont l'affranchissement fut incomplet ou limité par la puissance co-existante de seigneurs laïques ou ecclésiastiques; mais, pour un grand nombre de communes, l'assimilation manque tout-à-fait d'exactitude. Certaines communes, en effet, au nord comme au midi, étaient de véritables républiques, et des républiques démocratiques dans l'acception la plus étendue de ce mot. Elles avaient des magistrats électifs qui fonctionnaient sans avoir besoin de l'investiture royale, et qui exerçaient tout à la fois le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir militaire. La question de l'organisation communale au moyen-âge est d'ailleurs si complexe, qu'il est impossible de poser des formules absolues. Cette infinie variété se manifeste surtout dans les divers modes du système électoral. Les élections municipales se font suivant les lieux, tantôt par le suffrage direct et l'universalité des habitans, y compris même, dans deux ou trois localités, quelques femmes qui votaient comme déléguées de corporations, tantôt par le suffrage à deux, trois et même quatre degrés. L'examen des divers modes de votation demanderait à lui seul tout un volume. Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour assurer la sincérité et l'indépendance du choix, et on poussait la défiance jusqu'à enfermer les électeurs, qui ne pouvaient sortir, comme les cardinaux du conclave, qu'au moment où ils avaient fait les nominations. Ainsi que toutes les assemblées populaires, les réunions électorales du moyen-âge étaient au dernier point orageuses et violentes; on s'y battait, et, dans un grand nombre de villes, défense était faite, sous les peines les plus sévères, de s'y présenter en armes. Les cabales, les brigues, étaient punies avec une rigueur extrême, et les lois municipales frappèrent quelquefois, et jusque dans le xvie siècle encore, ceux qui s'en rendaient coupables, de la peine du gibet, ou tout au moins de celle du bannissement; car il est à remarquer que la pénalité était beaucoup plus forte pour les délits politiques que pour les délits sociaux.

M. Fouque distingue avec raison deux époques dans ce qu'il appelle le système électoral appliqué aux communes : l'une démocratique, qui s'étend, suivant les lieux, jusqu'au xve siècle; l'autre royale, qui commence définitivement, et pour toute la France, à Louis XI. Nous regrettons que l'auteur n'ait point donné à cette partie de son travail de plus longs développemens, et qu'il

n'ait point suivi chronologiquement les diverses modifications apportées au système électoral, comme il l'a fait, à dater de 1692, pour la vénalité des magistratures urbaines établie et supprimée tour à tour. Les détails qu'il donne à ce sujet suffiraient seuls à montrer qu'en France les modes changent pour la politique avec la même rapidité que pour le costume, et cela depuis le XVIe siècle, car au moyen-âge tout est immobile, et les constitutions reposent sur les mêmes bases que la foi, c'est-à-dire sur l'autorité de la tradition. A dater de la renaissance au contraire, cette autorité tend chaque jour à s'effacer. Jusque-là, les institutions les plus vicieuses elles-mêmes sont respectées par cela seul qu'elles sont anciennes, et depuis c'est parce qu'elles sont anciennes qu'on les attaque, lors même qu'elles sont utiles. Le droit populaire est méconnu par les rois, comme le droit royal par les peuples. D'un côté comme de l'autre, on cherche, on change, on innove, on rétablit ce que l'on vient de renverser pour le rétablir encore, et, de la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, notre histoire n'est qu'une suite d'essais politiques et administratifs. Ainsi, en ce qui touche notre ancien régime municipal, nous trouvons : en 1692, l'établissement des offices royaux; en 1717, le système électif; en 1722, les offices royaux; en 1724, le système électif; en 1733, les offices royaux; en 1764, le système électif; en 1771, les offices royaux. Le système électif pur subit lui-même, pendant cette période, les modifications les plus diverses. La classe ouvrière, qui, en 1717, était exclue du droit de voter, votait en 1771 dans la proportion de un à sept.

Nous aurions voulu trouver dans l'estimable travail de M. Fouque un plus grand nombre de détails précis et locaux, et nous rappellerons à l'auteur qu'il faut autant que possible, dans les études de ce genre, se défier des généralités et circonscrire le sujet aux limites d'une province. Nous lui rappellerons aussi que le véritable rôle des écrivains de nos départemens est avant tout de préparer des matériaux pour l'histoire générale, et d'apporter pour cette œuvre leur contingent de textes et de faits, car les grands travaux de synthèse, qui sont comme la centralisation de la science, ne sont guère possibles qu'à Paris, parce que c'est là seulement qu'on peut trouver les documens nécessaires.

II. — AUVERGNE, BOURBONNAIS, VELAY, FRANCHE-COMTÉ, DAUPHINÉ. — LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LYON ET L'ACADÉMIE LYONNAISE.

L'Auvergne, le Bourbonnais et le Velay, qui donnèrent, il y a dix ans, le signal et l'exemple en province des études persévérantes et approfondies, et qui élevèrent, pour la première fois, les publications locales au niveau des plus belles publications de Paris, ont fait en peu de temps, par la mort de MM. Achille Allier, Taillant et Gonot, les pertes les plus sensibles. Cependant le mouvement ne s'y est point ralenti. La souscription ouverte à Aurillac pour élever une statue à Gerbert (le pape Silvestre II) a fourni à M. Louis Barse l'occasion de traduire pour la première fois les lettres et les discours de ce pontife illustre, en ajoutant à sa traduction de bonnes notes sur le Xe siècle. Les ruines de Gergovie, les souvenirs de Vercingétorix, ont été pour MM. Mathieu, Lecoq et Bouillet l'objet de recherches actives et savantes. On doit encore à M. Bouillet la publication d'un manuscrit inédit sur l'histoire des guerres religieuses dont l'Auvergne fut le théâtre au XVIe et au XVIIe siècle, et sous le titre d'*Album auvergnat* le recueil des bourrées montagnardes, chansons, noëls et poèmes en

patois d'Auvergne. Les *Églises romanes et romano-byzantines du Puy-de-Dôme*, de M. Mellay, *l'Auvergne au moyen-âge*, de MM. Branche et Thibaut, complètent dans cette contrée de la France le contingent de ces quatre dernières années, et si les livres y sont peu nombreux, ils se distinguent du moins par une grande exactitude ainsi que par le soin apporté à la mise en œuvre. *L'Art en province*, fondé par M. Achille Allier, et suspendu quelque temps à sa mort, reparaît de nouveau à Moulins sous la direction de M. de Montlaur. Cette publication a pour collaborateurs les personnes qui, soit à Paris, soit en province, s'occupent d'une manière assidue de recherches sur l'ancienne France et de littérature archéologique et artistique. MM. Dubroc, de Séganges, Faujoux, Anatole Dauvergne, Hippolyte Durand, de Chennevières, Alphonse Meilheurat, Alary, de Laborde, de Girardot, ont pris à la rédaction de ce recueil une part active. Le reproche le plus grave que l'on puisse adresser à *l'Art en province,* c'est d'avoir donné à la prose poétique une trop large place, et, tout en rendant pleine justice au zèle éclairé de M. de Montlaur, nous ne pouvons que l'engager à se montrer un peu plus sévère sur ce point.

Malgré l'intérêt de ses annales, qui embrassent une période de deux mille ans, Lyon n'a donné dans ces derniers temps qu'un nombre de publications historiques fort restreint relativement à son importance. Parmi les érudits lyonnais, nous citerons particulièrement MM. de Boissieu, Comarmond, de Terrebasse, Breghot-du-Lut, Artaud, A. Boullée et Fléchet. M. Comarmond, qui a passé la plus grande partie de sa vie à recueillir des antiquités, a formé une collection qui se compose de plus de huit mille objets. Il a publié divers mémoires importans sur des fragmens de statues équestres; la description des objets de toilette d'une dame romaine, les tables de Claude, des recherches sur l'incinération des anciens et sur les avantages de ce mode de funérailles; divers autres mémoires sur les haches dites gauloises, qui, suivant lui, ne sont autre chose que des contre-poids de lances; sur les poudingues qu'on trouve au fond de la Saône, et qui renferment des antiquités romaines; sur la patine antique, etc. Conservateur des musées archéologiques de Lyon, ce savant antiquaire a travaillé depuis 1841 aux catalogues descriptifs de ces musées. Ces catalogues, aujourd'hui terminés, se composeront d'un volume in-4° avec planches pour le musée lapidaire, et d'un volume du même format pour les autres monumens. Le tome premier est imprimé, mais il n'a point encore paru, les événemens politiques ayant fait suspendre l'allocation votée par le conseil municipal. L'auteur, qui avait reçu de M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, la mission de relever toutes les inscriptions du département du Rhône (1), a compris dans son travail non-seulement celles qui se trouvent dans le musée de Lyon, mais aussi tout ce qu'il a pu recueillir dans les livres et sur les monumens qui sont encore dispersés. L'importance politique et intellectuelle de la ville de Lyon sous les empereurs, le grand rôle que cette *cité des martyrs* a joué dans les premiers temps du christianisme, appellent sur le travail de M. Comarmond l'attention du monde savant, et le nom de l'auteur est une sûre garantie du mérite de ce travail. Il est donc à regretter que la municipalité lyonnaise ne

(1) M. Comarmond donnera incessamment au public un grand ouvrage intitulé : *l'Age de pierre, l'Age de bronze* et *l'Age de fer,* où seront représentés les monumens historiques de ces différens âges.

s'efforce pas de faire terminer dans le plus bref délai une publication d'un semblable intérêt, et il nous semble qu'elle ne demanderait pas en vain dans cette circonstance l'appui du ministère de l'instruction publique. On a beaucoup fait dans ces derniers temps pour la conservation des archives de la France, la mise au jour de leurs catalogues. Il y a là des archives lapidaires non moins précieuses que les chartes et les parchemins; il y a là surtout pour les reproduire et les interpréter un homme qui a donné des gages nombreux à la science. Nous avons donc tout lieu d'espérer que les encouragemens ne lui feront pas défaut, et que l'archéologie comptera bientôt un excellent ouvrage de plus.

Au premier rang des publications lyonnaises de ces dernières années, nous mentionnerons celle qui a pour titre *Lyon antique*, restauré d'après les recherches et les documens de M. Artaud, par M. A. Chenavard, architecte, professeur à l'école des beaux-arts, et le *Dictionnaire général et raisonné d'architecture*, par M. Fléchet. Ce dictionnaire, qui embrasse toutes les époques connues, est une encyclopédie complète, et, sous le double rapport de l'exécution typographique et de la science, ce travail ne le cède en rien aux ouvrages les plus estimés du même genre. L'*Inventaire* des titres recueillis par Samuel Guichenon, patient collecteur du XVIIe siècle, qui a réuni en trente-quatre volumes in-folio une série de documens relatifs au Lyonnais et aux provinces environnantes, est un travail exact d'érudition positive, plus utile pour les travailleurs sérieux qu'une foule de monographies originales. Il en est de même de la *Bibliographie de la ville de Lyon*, de M. de Monfalcon, et de la *Bibliographie lyonnaise au quinzième siècle*, dont M. A. Péricaud vient de donner une seconde édition. M. de Terrebasse, auteur d'une *Histoire de Bayard* et de divers travaux sur l'ancien royaume de Bourgogne, a publié, sous le titre de *Tombeau de Narcissa*, un opuscule dans lequel il s'attache à réfuter une tradition relative au séjour du célèbre poète anglais Young dans la ville de Montpellier. Un journal du midi, en rappelant cette tradition il y a peu de temps, accusait Young d'avoir dérobé dans cette ville *une sépulture aux catholiques* pour enterrer clandestinement sa fille bien-aimée, celle qu'il a chantée et pleurée sous le nom de Narcissa. M. de Terrebasse, pour réfuter cette opinion, rapporte la découverte faite à Lyon, il y a quelques années, du tombeau d'Élisabeth Lee, la belle-fille d'Young. Il s'attache, par des rapprochemens fort ingénieux, à démontrer qu'Élisabeth et Narcissa ne sont qu'une seule et même personne, que l'anecdote de Montpellier est complétement controuvée, et qu'ainsi le fameux récit de la quatrième nuit du poète anglais est tout-à-fait imaginaire. M. Joseph Bard, que nous avons déjà rencontré en Bourgogne, se retrouve encore sur les bords du Rhône, comme éditeur du *Bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon*. « Je crois, dit M. Joseph Bard dans le préambule du douzième *Bulletin*, avoir concouru à servir les intérêts moraux et matériels de cette auguste métropole dans la mesure de mes forces... Je puis me rendre la justice d'avoir beaucoup fait pour l'illustration des édifices lyonnais par mes travaux, mes paroles, mes écrits; d'avoir développé les instincts innés ici du beau moral et idéal, de la magnificence oculaire; d'avoir entretenu le feu sacré du goût; d'avoir, enfin, contribué à faire entrer l'art lyonnais dans le domaine d'une large popularité. » Ce qu'il y a de curieux dans ce bulletin de M. Joseph Bard, ce sont les détails qu'il donne sur les monumens d'un genre nouveau que fit naître à Lyon le règne des *voraces*, les changemens opérés dans les noms des rues et des places,

et les actes de vandalisme commis à la basilique primatiale. Il y a là pour l'histoire de Lyon de tristes pages, et nous souhaitons qu'une plume impartiale et sévère nous retrace enfin, depuis vingt ans, les annales de cette noble ville qu'ont frappée tant de désastres, en cherchant surtout le secret de l'agitation orageuse de ce peuple, que distinguent tant de qualités natives, et qui, par un contraste étrange, allie à un caractère calme et réfléchi, à l'amour du travail, une exaltation politique qui le pousse sans cesse à tous les emportemens et lui met à la main les armes de la guerre civile. Si ce peuple savait mieux son passé, il reconnaîtrait enfin qu'il a été trop souvent la dupe de son enthousiasme ou plutôt de sa colère; il se demanderait à quelle cause a profité le sang versé en 93, lorsqu'après les péripéties sanglantes d'un siége héroïque le nombre des proscrits, guillotinés, fusillés ou mitraillés, s'éleva, au compte même de la commission révolutionnaire, à mille six cent quatre-vingt-quatre. Il se demanderait à quelle cause a profité le sang versé en novembre 1831, en avril 1834; il se demanderait si cette formule qu'il inscrivait sur le drapeau noir, et que des historiens coupables ont vantée comme un cri d'héroïsme : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*, n'est pas en d'autres termes la paraphrase d'un mot terrible : *Tuer parce qu'on a faim.* Sans aucun doute, devant ces tristes enseignemens, il rentrerait dans sa conscience, et déposerait le fusil de l'émeute, qui n'est pas plus l'instrument des progrès que le couteau de la guillotine.

Malgré les préoccupations douloureuses de ces dernières années, l'académie de Lyon, qui remonte au XVIe siècle, a poursuivi le cours de ses paisibles études. Elle a publié depuis 1848 plusieurs volumes, dans lesquels nous avons distingué une *Notice* sur la vie et les écrits de Ballanche, par M. Victor de Laprade, et une *Étude comparative* sur les états-généraux de France et les parlemens d'Angleterre, par M. Boullée. La *Notice* de M. de Laprade, aussi bien écrite que bien pensée, est empreinte d'une philosophie rêveuse, qui excite un sympathique attendrissement, et qu'il est rare de rencontrer, surtout dans les écrits des philosophes. On nous saura gré, nous le pensons, d'en transcrire ici les dernières lignes. « La fin de ce sage, dit M. de Laprade en parlant de Ballanche, fut, comme sa vieillesse, sereine et souriante. Il est mort entouré de tous ceux qu'il aimait, et, sauf le sentiment de leur tristesse, n'emportant de ce monde ni doute, ni crainte, ni regrets. Tel fut le milieu de paix et de lumière dans lequel cette belle ame nous apparut toujours dans ces dernières années, qu'elle nous semblait habiter déjà par le cœur la région de nos espérances immortelles; il a dû s'y asseoir sans étonnement, et comme dans un lieu connu, car par l'acquiescement du cœur à toutes les épreuves de cette vie, par l'intuition clairvoyante des mystères de l'autre, par l'amour ardent de Dieu et des hommes, il avait devancé dans le bien, dans le vrai, dans le beau, l'initiation suprême de la tombe. »

L'*Étude* de M. Boullée sur les états-généraux est tout à la fois une œuvre historique et politique. « L'histoire, dit avec raison M. Boullée, n'offre peut-être point de spectacle plus digne d'observation que celui de la décadence graduelle et de la disparition définitive des états-généraux de France, de cette institution qui, long-temps protégée par les maximes les plus respectées de notre droit public, s'éteignit obscurément au milieu des luttes de la fronde et du despotisme fastueux de Louis XIV et de Louis XV; et si depuis 1614, époque

de leur dernière tenue, quelques voix s'élevèrent pour en réclamer la convocation, l'esprit de mécontentement et de révolte eut bien plus de part à ce vœu qu'une inspiration vraiment populaire. Tandis que l'institution des états-généraux s'effaçait ainsi du droit public de notre pays pour n'y reparaître que grosse d'une sanglante révolution, les institutions d'un peuple voisin croissaient rapidement en importance et en solidité. Né presque en même temps que nos états-généraux, le parlement anglais étendait ses rameaux protecteurs sur toutes les classes de la hiérarchie sociale. » Après avoir tracé un tableau exact et rapide de la naissance, des développemens, des vicissitudes et de l'établissement définitif de la constitution britannique, l'auteur recherche les causes du remarquable contraste qui se manifesta chez les deux peuples dans les voies orageuses de leur émancipation, et il résume ce savant parallèle par cette citation empruntée à M. Guizot : « En France, tout fut individuel; la royauté ne fut que nominale. Il y eut des bourgeois dans les villes, mais point de bourgeoisie dans l'état. En Angleterre, depuis la conquête, tout fut collectif, les forces arrivèrent à l'unité par l'association. Dès son origine, la royauté fut réelle, et, cent cinquante ans après son établissement, la féodalité se divisa en deux parts, dont l'une fut la haute aristocratie, l'autre le corps des communes du pays. » Le parallèle établi par M. Boullée entre la France et l'Angleterre n'est pas flatteur, mais il est vrai, et la juste critique qui en ressort, c'est qu'à toutes les époques de notre histoire nous n'avons jamais su nettement ce que nous voulions. Un poète aimable a dit que l'homme, incrédule au matin, était dévot le soir. On pourrait dire, avec non moins de justesse, que du soir au matin la France est tour à tour démocrate ou monarchiste, athée ou bigote, conservatrice ou subversive. Il n'y a qu'une seule route où, quelle que soit la forme du gouvernement, nous ne sachions pas nous tenir : c'est celle du progrès sérieux et pratique, du progrès calme et régulier.

Dans le département de l'Ain, l'histoire et l'archéologie gallo-romaine ont été cultivées avec beaucoup de succès par M. Jolibois, curé de Trévoux, et M. Greppo, vicaire-général de Belley et correspondant de l'Académie des Inscriptions. M. Jolibois a publié des dissertations sur l'Atlantide, la colonie grecque de Lyon, et sur l'étymologie du nom de cette ville. On lui doit aussi des études sur les traditions des géans, sur le *Mediolanum* des Ségusiens, sur l'histoire ancienne du pays de Dombes, avec des appendices, l'un relatif aux *poypes* ou *tumuli* de cette contrée, l'autre au lieu où fut donnée la bataille qui décida, en l'an 197, entre les deux compétiteurs de l'empire, Albin et Septime-Sévère. M. Jolibois démontre avec une entière évidence que cette bataille célèbre n'a pu se livrer, comme on l'avait soutenu jusqu'à lui, aux environs de Trévoux, mais sous les murs mêmes de Lyon et sur la rive droite de la Saône.

La Franche-Comté et le Dauphiné n'ont produit, comme le Lyonnais, qu'un nombre restreint de livres archéologiques et historiques, dont les plus importans sont l'*Histoire de la Franche-Comté* de M. Rougebief et l'*Histoire du Diocèse de Besançon et de Saint-Claude* de M. l'abbé Richard. Cet excellent travail, fait d'après les sources mêmes, est écrit avec méthode et enrichi de pièces justificatives intéressantes. Nous indiquerons encore l'*Histoire de la ville de Gray et de ses monumens*, par M. l'abbé Gatin, curé d'Héricourt, et M. l'abbé Besson, ouvrage couronné par l'académie de Besançon; — l'*Entrée et Séjour de Charles VIII à Vienne en* 1490, avec les histoires jouées en cette ville à l'occasion de

l'arrivée de ce prince, par M. A. Pilot. L'académie delphinoise, qui a son siége à Grenoble, a continué la publication de ses *Annales*, à la rédaction desquelles ont pris part MM. de Gournay, Parisot, Gustave Réal, Duboys et Foucher. M. Duboys, l'auteur de la *Vie de saint Hugues*, a communiqué à cette académie des recherches sur le droit criminel et les institutions de paix chez les Germains, et M. Foucher, conseiller à la cour d'appel de Grenoble, a particulièrement étudié le séjour des Sarrasins en Dauphiné, au temps de Charles-Martel et de Charlemagne, ainsi que la législation de quelques villages des Alpes qui ont vécu loug-temps dans une complète indépendance de la France et de la Savoie.

III. — PROVINCES DU MIDI. — HISTOIRE MUNICIPALE DE TOULOUSE. — ANTIQUITÉS GALLO-ROMAINES DE LA PROVENCE. — ALGÉRIE. — MONUMENS DE LA DOMINATION ROMAINE EN AFRIQUE.

Le mouvement historique et archéologique paraît s'être ralenti depuis quelques années dans l'ancien Languedoc, ce qu'il faut sans doute attribuer aux préoccupations politiques, plus vives et plus ardentes au milieu de populations impressionnables, qu'on trouve toujours à l'avant-garde des partis extrêmes dans toutes les luttes politiques et les discussions sociales et religieuses. Les départemens du Tarn, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Haute-Loire n'ont donné qu'un très petit nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut distinguer la *Monographie de la cathédrale d'Albi*, par M. Hippolyte Crozes, à qui M. Lenormant a reproché, dans son rapport sur le concours des antiquités nationales, d'avoir plus d'esprit et de goût que de savoir; la *Biographie du département de la Haute-Loire*, par M. l'abbé Souzet, et les *Annales* de la Société du Puy, dont le volume a paru en 1850. L'*Histoire d'Aigues-Mortes*, de M. di Pietro, mérite aussi d'être mentionnée; mais, sans aucun doute, c'est à Toulouse, à Carcassonne, à Nîmes et à Montpellier qu'ont été publiés, depuis quelques années, les travaux les plus sérieux.

Les *Mémoires* de la société archéologique de Montpellier contiennent une curieuse étude de M. Germain sur l'organisation administrative de cette ville, avec des documens inédits des XIIIe et XIVe siècles. MM. Auguste Pelet et Nicot ont fourni au *Compte-Rendu* de l'académie du Gard, le premier des recherches sur les antiquités romaines de Nîmes, le second des éclaircissemens sur l'établissement des Sarrasins en Provence et dans les Alpes. Dans le même département, celui du Gard, un membre du conseil-général, M. Jules Teissier-Rolland, a publié un bon livre d'archéologie romaine, contenant deux parties : l'une générale, se rapportant aux bains et aux thermes des anciens; l'autre particulière, traitant des bains romains de Nîmes; des inscriptions, des indications historiques sur les monumens décrits dans l'ouvrage ajoutent à son utilité. La société de Carcassonne, qui date de 1736 et qui a sauvé de la destruction l'enceinte visigothe de cette ville, a fait paraître en 1850 le premier volume de ses *Mémoires*, et elle les a en quelque sorte inaugurés par une publication fort curieuse intitulée *Consuetudines et libertates civitatis Carcassonæ*. L'éditeur de cet important document, M. Cros-Mayrevielle, ne s'est point borné à la simple reproduction des textes. Il a mis au jour, après de longues et pa-

tientes recherches, une *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne* qui offre des parties excellentes. M. Mahul, de son côté, s'occupe de rassembler les élémens d'une statistique des paroisses, abbayes et châteaux du diocèse, et, si les études historiques sont restées long-temps en arrière dans le département de l'Aude, il y a lieu d'espérer que le succès du livre de M. Cros et le zèle de M. Mahul leur imprimeront une féconde et profitable activité. Dans toute cette partie de la France, les institutions sociales et politiques paraissent appeler plus particulièrement l'attention des érudits.

Comme la constitution de Carcassonne, la constitution de Toulouse a été l'objet d'une étude savante et approfondie, principalement en ce qui touche la pénalité relative aux meurtres avec ou sans préméditation. L'auteur de cette étude, M. Belhomme, constate, entre autres faits curieux et complétement exceptionnels, qu'à Toulouse les lieux de refuge perdaient leur privilége pour les meurtriers, les assassins et ceux qui s'étaient rendus coupables de vol nocturne avec effraction. Il constate également, pour tout ce qui se rapporte à l'organisation politique, que l'exercice du droit électoral était aussi étendu dans la ville qu'il pourrait l'être de nos jours sous le règne de la démocratie la plus avancée. — Ce que n'a point dit M. Belhomme, et c'est là un point fort curieux à étudier, c'est qu'à côté de cette organisation populaire, le principe d'autorité avait une force singulière, que les magistrats de Toulouse étaient en quelque sorte inviolables, que la moindre atteinte portée à leur pouvoir, la moindre calomnie contre leur honneur, étaient considérées comme des crimes de lèse-majesté et punies avec une rigueur extrême. Une fois nommés, ces magistrats se trouvaient tout-à-fait affranchis de la tutelle de ceux qui les avaient délégués pour rentrer sous la juridiction de la royauté et des parlemens. De la sorte cette souveraineté du peuple ne s'exerçait que sous le contrôle d'une autorité supérieure, qui la limitait, la réglementait et la défendait au besoin contre ses propres égaremens. Ce sont là, on le voit, des questions d'un incontestable à-propos. Il en est de même du travail de M. Dubor intitulé *Études historiques sur le mouvement social en France pendant le onzième siècle.* Cet excellent travail a paru en 1849, dans les *Mémoires* de l'académie nationale de Toulouse, et à cette date il était tout-à-fait de circonstance. Toutes les médiocrités vaniteuses, toutes les ambitions déçues, toutes les imaginations souffrantes semblaient organiser alors une vaste conspiration, non pas seulement contre l'ordre actuel de la société, mais contre le bon sens et la morale universelle. Le même phénomène se produit au XIe siècle. Une foule de doctrines funestes se répandent sous le nom de *manichéisme*, et, comme de notre temps, les préceptes de la soumission aux lois providentielles sont l'objet d'une protestation haineuse. Tantôt sous le drapeau de la philosophie, tantôt sous le drapeau de la religion, des sectes indisciplinées cherchent l'abolition du mal dans l'égalité absolue; elles déclarent la guerre à tous les pouvoirs séculiers, à tous les pouvoirs spirituels; elles attaquent la famille, la propriété, et, pour arriver à la communauté des biens, elles proclament, comme les *fratricelli* et les *adamites*, la promiscuité des femmes. Par cela même qu'elles s'adressaient aux mauvaises passions et aux mauvais instincts, les doctrines nouvelles firent de nombreux adeptes dans les classes élevées de la société, ainsi que dans l'église. Leur influence se fit sentir même sur ceux qui tentèrent de les com-

battre; les liens de la famille se relâchèrent, et, suivant la juste remarque de M. Dubor, l'indigne conduite de Philippe Ier envers la reine Berthe ne fut peut-être que la conséquence des prédications des hérétiques. Les seigneurs imitèrent le monarque; ils usèrent du sacrement comme d'un moyen de changer de femmes, et l'on en serait arrivé à une sorte de promiscuité quasi-légale, si la papauté, gardienne fidèle de la tradition, n'avait arrêté le mal à sa source en frappant d'une haute réprobation canonique les princes et les grands qui donnaient l'exemple du désordre.

Après avoir examiné les diverses théories religieuses et sociales qui agitèrent le XIe siècle, M. Dubor rappelle avec raison ce mot de M. Guizot, que « la plupart des idées qui se prétendent nouvelles se retrouvent dans les profondeurs du moyen-âge, » et en montrant comment une partie des réformes abolitives du mariage, de la famille et de la propriété ont été accomplies par les institutions monastiques, il indique, mais beaucoup trop sommairement, la différence qui sépare l'église des hérétiques et des novateurs du XIe siècle. En effet, d'un côté, dans l'hérésie, — et nous ne parlons ici que des hérésies matérialistes qui font le sujet des études de M. Dubor, car le protestantisme a toujours sévèrement sauvegardé la morale individuelle et sociale, — l'organisation de la propriété collective n'est qu'une protestation envieuse de la pauvreté contre la richesse individuelle. Dans l'église, au contraire, la richesse collective est une richesse abstraite; l'homme échange volontairement la fortune et le bien-être contre les privations les plus dures. Il en est de même pour ce qui concerne le mariage. Dans l'hérésie, en attaquant le mariage, on proclame l'indépendance absolue des passions; on cherche dans des plaisirs sans frein la satisfaction de désirs toujours inassouvis. Dans l'église, au contraire, en s'abstenant du mariage, on cherche à se dégager des liens de la chair pour s'élever par le renoncement et la pureté à une perfection surhumaine. D'un côté, on souffre, on s'abstient; de l'autre, on veut jouir. Ici, la volonté et l'instinct s'humilient sous l'autorité morale. Là, l'autorité morale est complétement foulée aux pieds et sacrifiée aux instincts les plus grossiers. Ce sont là des distinctions qu'il importe de maintenir sévèrement à une époque où l'on cherche à placer les théories communistes sous l'abri des doctrines chrétiennes; les apparences seules peuvent tromper les esprits superficiels, et nous souhaitons sincèrement que les savans de la province tournent leur attention vers ces questions importantes.

Parmi les travaux de l'école toulousaine qui méritent encore d'être signalés, nous indiquerons les *Monumens de la littérature romane*, de M. Gatien Arnoult, publication intéressante, dans laquelle l'auteur a rassemblé, depuis l'origine, les pièces de vers qui ont remporté des prix à l'académie des jeux floraux, les notes historiques et le précis que l'un des poètes les plus distingués du midi, M. Florentin Ducos, a ajoutés à son *Épopée toulousaine*, et le *Recueil d'inscriptions romaines* de M. Alexandre du Mège, à qui l'on doit de très bons travaux d'archéologie, entre autres un mémoire sur les caisses de momies conservées au musée de Toulouse, et une nouvelle édition de dom Vaissette. Nous ajouterons que ce qui distingue dans cette partie de la France les travaux d'histoire et d'érudition, c'est avant tout un sentiment juste et vrai des institutions politiques du passé, et, chose plus rare encore, le respect de toutes les choses

respectables. Ces tendances des esprits éclairés du midi forment dans un grand nombre de localités un contraste remarquable avec les opinions de la masse : ceux qui savent sont aussi calmes, aussi impartiaux que ceux qui ne savent pas sont absolus et exagérés, et c'est assurément une preuve nouvelle de l'influence salutaire que l'étude de l'histoire exerce sur les esprits.

L'Armagnac, le comté de Foix, le Bigorre et le Béarn, qui correspondent dans les circonscriptions actuelles aux départemens du Gers, de l'Ariége, des Hautes et Basses-Pyrénées, sont beaucoup moins riches en ouvrages modernes qu'en ouvrages anciens, et il semble que de ce côté la curiosité historique soit endormie ou épuisée, et que les travaux nombreux dont ces belles et intéressantes contrées ont été l'objet depuis deux siècles n'aient laissé que peu de chose à faire à l'érudition contemporaine. Les seuls livres qui nous soient connus depuis 1848 ont été publiés par MM. d'Asfeld, l'abbé Caneto, Lafforgue et Gustave-Bascle de Lagrèze. Dans ce pays où les mœurs sont accidentées comme le sol, où chaque race est marquée d'une forte empreinte, où se parle une langue, la langue *escuara*, qui vit depuis trois mille ans sans faire d'emprunts aux idiomes modernes, si ce n'est pour désigner des choses nouvelles; — dans un tel pays, les livres ont d'autant plus d'intérêt, qu'ils pénètrent davantage dans les questions particulières. C'est ce que M. Gustave de Lagrèze a très bien compris en écrivant la monographie de Saint-Savin de Lavedan, aux environs de Bagnères-de-Bigorre. Ce petit pays formait, par l'association de plusieurs communes, une véritable république théocratico-démocratique, où le pouvoir était partagé entre les habitans et l'abbé de Saint-Savin, république exceptionnelle, où les femmes votaient avec les hommes, et dans laquelle se trouvait de la sorte complétement réalisée cette émancipation politique que tant de femmes libres ont de nos jours impérieusement réclamée, en protestant contre la *brutale aristocratie du sexe*. La monographie de M. de Lagrèze est fort intéressante, mais il a eu le tort d'abuser de la phrase, et en cherchant l'effet il a souvent manqué son but. Son érudition est étendue et positive, et elle ne peut que gagner à un style plus simple et plus précis.

L'*Histoire de la ville d'Auch* de M. Lafforgue est exécutée dans un procédé tout-à-fait différent. En prenant pour devise cette pensée de Lucien : « L'histoire n'a qu'une seule perfection qui lui soit particulière, c'est d'être l'expression de la vérité, » M. Lafforgue s'est uniquement attaché à être vrai, et son livre n'est qu'un résumé chronologique de tous les faits dont la ville d'Auch a été le témoin.

En Provence, comme dans une grande partie du midi, les goûts littéraires dominent la curiosité historique, et c'est surtout vers l'antiquité gallo-romaine que se tourne l'érudition. La multiplicité, la grandeur des ruines, l'extrême richesse des musées, expliquent cette différence, et, comme on réussit d'ordinaire aux choses qui plaisent et qui attirent, les archéologues provençaux se placent naturellement au premier rang parmi ceux de la province. M. Requien, conservateur du musée d'Avignon, s'était fait entre autres, non-seulement dans le midi, mais dans la France entière, une légitime réputation; et quand la mort est venue l'enlever à ses travaux, les honneurs inusités qui ont été rendus dans le Comtat à sa dépouille mortelle montrent l'importance de jour en jour plus grande que nos départemens attachent aux études sérieuses, et la

considération dont ils entourent ceux qui s'y dévouent. Les travaux numismatiques de M. de Lagoy, le *Mémoire* sur la ville et le port de Fréjus et la *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles*, de M. Jacquemin, auraient suffi, il y a trente ans, pour ouvrir aux auteurs les portes de l'Académie des Inscriptions. Un juge dont l'autorité est irrécusable en semblable matière, M. Mérimée, a dit de ce dernier livre qu'il attestait « une connaissance étendue des usages des anciens, » et à cet éloge mérité nous ajouterons que le travail de M. Jacquemin se recommande par une excellente méthode. Le premier volume traite de l'histoire générale des jeux du cirque; le second, de ce qui a rapport au théâtre d'Arles en particulier. C'est une curieuse étude que celle de ces jeux et de ce théâtre antique, où tout ce qu'une imagination cruelle et blasée peut rêver de terrible, d'obscène, de grotesque, était offert aux applaudissemens de la foule. Auguste faisait tuer en un seul jour trente-six crocodiles dans le cirque flaminien; Néron, à son tour, y faisait tuer quatre cents ours et trois cents lions, et quand les lions manquaient, il faisait tuer des hommes, en offrant comme intermède aux hécatombes de gladiateurs des combats de rats et de belettes. Cette barbarie avait envahi la scène littéraire elle-même, et, pour animer les tragédies languissantes ou les pantomimes mythologiques du théâtre latin, on les dramatisait avec des meurtres. *Mutius Scévola* faisait brûler sa main dans un brasier ardent. Quand on représentait un supplice, on clouait le condamné sur une croix, et on le faisait déchirer par un ours. Dans *Hercule furieux*, on choisissait parmi les malfaiteurs l'acteur chargé de ce rôle, et on le brûlait vivant sur la scène, dans la robe fatale imprégnée de matières inflammables; enfin le cygne de Léda, le taureau de Pasiphaë, habilement imités par une mécanique savante, jouaient sous les yeux du peuple romain le même rôle que dans les légendes païennes. Riche de détails et d'aperçus nouveaux sur une matière en apparence épuisée, le livre de M. Jacquemin unit à l'intérêt du roman la valeur scientifique de la dissertation, et de plus il porte le cachet d'élégance littéraire qui distingue également MM. J.-J. Estrangin et Honoré Clair, auteurs de travaux estimés sur l'histoire et les monumens d'Arles. L'*Histoire de Manosque*, par M. l'abbé Féraud, et la *Notice* de M. Jules Canonge sur la ville de Baux donnent lieu aux mêmes remarques. Cette *Notice* de M. Canonge est brillamment écrite, trop brillamment peut-être; mais, en Provence, les érudits ont depuis long-temps l'habitude d'être poètes, et M. Canonge, à qui l'on doit de jolis vers, a fait comme les cochers antiques dans l'amphithéâtre de son beau pays : il a semé sur sa route du vermillon et de la poudre d'or. C'est là, du reste, en Provence, l'une des premières conditions du succès. Dans le nord, on veut des faits et des dates; dans le midi, des images et du style, et nous devons ajouter que le livre de M. Jules Canonge satisfait pleinement à ces deux exigences opposées.

Parti de Lille et d'Arras, nous voici maintenant arrivé à Marseille, après avoir parcouru la vieille France tout entière, et cependant notre voyage n'est point encore terminé. Cette mer de la Provence, sillonnée il y a tant de siècles par les vaisseaux des Phocéens, nous sépare d'une France nouvelle, où les grands souvenirs de Rome et du christianisme naissant appellent le voyageur et l'érudit, en même temps que les nobles dangers de la guerre y appellent le courage et l'activité du soldat. En Algérie comme en Égypte et en Morée, les

conquêtes de la guerre ont servi les conquêtes de la science; mais, en Égypte et en Morée, nous n'avons fait que passer. Ici, au contraire, après avoir pris possession du sol, nous reculons chaque jour nos frontières, et l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, publiée dès les premières années de notre prise de possession, est aujourd'hui décomplétée par nos victoires. Les officiers de notre armée se sont formés à l'archéologie, et l'érudition a recruté dans nos régimens un brillant état-major. MM. Carrette, Boissonnet, Carbuccia, ont recueilli un grand nombre de débris précieux. M. Carbuccia, colonel d'un régiment de la légion étrangère, a fait exécuter par les soldats de cette légion des fouilles importantes sur divers points du territoire algérien. L'ensemble de ces fouilles ne représente pas moins de quatorze mille journées de travail. Les militaires du régiment de M. Carbuccia ont pris un goût très vif à ces recherches, et, grace au zéle éclairé de leur colonel, tout ce qu'ils trouvent est soigneusement conservé pour enrichir nos collections. Un officier d'un savoir étendu et solide, M. Azéma de Montgravier, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions, est l'auteur d'études importantes sur l'histoire de la domination romaine dans la province d'Oran. M. Delamare, commandant d'artillerie, publie depuis 1848 un grand et savant ouvrage, *Archéologie de l'Algérie*, dont il a déjà paru dix-huit livraisons grand in-4° de six planches chacune. Ces planches représentent avec une scrupuleuse exactitude tous les monumens de Tenez, Bougie (l'ancienne Saldæ), Gigelli, Philippeville, Stora (Rusicada), Guelma, Milha (Milevum), Dgemila, Sétif (Sitifis), Constantine (Cirta), enfin les monumens de toutes les villes situées au nord et à l'ouest de Constantine.

M. Berbrugger, bibliothécaire à Alger, qui a rendu tant de services non-seulement à l'érudition, mais encore à la cause de notre domination en Afrique, continue, avec un dévouement et une abnégation qui ne sont plus de notre temps, le cours de ses voyages et de ses recherches, et nous nous empressons d'autant plus de rendre ici pleine justice à cet homme honorable, qu'il a trouvé autour de lui plus de difficultés et de mauvais vouloir. Une nouvelle et importante exploration sur le territoire si patiemment étudié par M. Berbrugger vient d'être faite par M. Léon Renier, l'un de nos hellénistes et de nos archéologues les plus éminens. M. Léon Renier, qui s'occupe depuis long-temps d'un recueil épigraphique contenant toutes les inscriptions de la France, s'était tracé, avant de partir pour l'Afrique, un programme embrassant une foule de questions encore indécises. Il voulait tout à la fois découvrir et rectifier, et il a été très heureusement servi par son érudition et par son zèle. Au sud de Constantine, il a visité les ruines de Lambèze, la Tezzoult des Arabes, dont il a le premier fixé le véritable nom, Lambæsis. Il a copié sur ce point treize cents inscriptions entièrement inconnues, et de plus il a fait pour l'histoire de l'organisation militaire des Romains des découvertes intéressantes. Lambèze a été pendant trois cents ans, depuis Auguste jusqu'à Constantin, le quartier-général de la légion *troisième Augusta*, et c'est dans toute l'étendue de l'empire la seule ville qui aît joui aussi long-temps de cette prérogative. Ravagée probablement par les Vandales au commencement du ve siècle, elle n'a pas été rebâtie depuis, de sorte que ses ruines sont intactes, et n'ont point été dénaturées, comme celles des villes des bords du Rhin, Mayence, Bonn et Cologne, qui furent aussi des quartiers de légions romaines. M. Renier avait deviné qu'il y aurait là pour

l'histoire militaire de l'antiquité une mine féconde à explorer. On ne savait pas, par exemple, si les légions étaient casernées comme les troupes modernes, ou si elles étaient campées à l'extérieur des villes et loin des habitations. On avait bien l'exemple des prétoriens, dont le camp était hors de l'enceinte de Rome; mais il pouvait y avoir pour cette garde des empereurs et pour la capitale de l'empire des raisons qui n'existaient pas pour les légions et pour les villes de province. M. Renier a résolu la question par l'examen des ruines de Lambèze. Il y a reconnu le camp de la *troisième Augusta* à l'extérieur de la ville, dont il est séparé par une espèce de glacis de cent mètres de long. Ce camp est véritablement monumental : il est défendu par un rempart en pierres de taille, garni de tours carrées de quarante en quarante mètres. Au tiers de sa longueur, en partant de la porte principale, se trouve un immense bâtiment, le *Pretorium*, qui occupe ainsi exactement la place indiquée par Végèce. A deux kilomètres de ce premier camp, on en trouve un second, auquel on arrive par une voie romaine, que l'on suit encore dans presque toute sa longueur. Ce second camp était occupé par des cohortes auxiliaires, et, sur les débris de la colonne monumentale dont il était orné, M. Renier a retrouvé en partie le texte d'une allocution adressée par un empereur aux troupes qui habitaient ce camp. Comme toutes les choses militaires se faisaient chez les Romains d'après des lois invariables, il résulte de ces faits que les troupes étaient casernées au dehors des villes, et que les auxiliaires étaient séparés des légions. Il est évident qu'en agissant ainsi, les tacticiens romains avaient l'intention d'établir autour des villes des espèces de forts détachés qu'il fallait enlever avant d'arriver au corps même de la place.

Les inscriptions recueillies par M. Renier, tant à Lambèze qu'à Markonna, à Thamugas, à Biscara, à Zama, à Sigus, jettent un jour tout nouveau sur la domination romaine dans cette partie de l'Algérie, sur l'organisation et les mœurs des légions, sur l'archéologie monumentale et sur l'histoire. Le savant voyageur a restitué à plusieurs villes leurs véritables noms antiques. Il a déterminé de la manière la plus précise les limites de l'occupation des Romains du côté du Sahara, limites qui ne se sont très certainement jamais étendues à plus de deux ou trois lieues au sud des monts Aurès. Peu de missions scientifiques ont été aussi fécondes que celle de M. Léon Renier, et la raison en est toute simple : c'est que la plupart du temps on les accorde à la faveur, à l'habileté et au savoir-faire, tandis que celle-ci a été exclusivement accordée à la science.

On le voit par ce qui précède, sur tous les points de la France, l'activité a été grande, et partout les efforts individuels se sont combinés avec des travaux collectifs. Les sociétés savantes, qui prennent de jour en jour plus d'importance, ont publié une foule de travaux excellens, et, de même que dans chaque ville, dans chaque province, les hommes amis de l'étude se réunissent en associations, de même ces associations se réunissent à leur tour en assemblées générales, pour imprimer à leurs efforts une impulsion commune, régulariser leurs travaux et préparer, par un programme uniforme, une vaste synthèse historique. Ces assemblées, connues sous le nom de congrès, ont pris naissance en Allemagne, car ce pays, n'ayant point un centre d'études et de lumières, a senti le premier l'avantage de réunir chaque année les savans dans

une conférence universelle, et la science, en élisant, comme on l'a dit, pour sa capitale temporaire chacune des villes les plus importantes, a livré successivement chaque partie de cette vaste contrée à l'examen, à la méditation de tous. Naturalisés en France par M. de Caumont, dont la vie entière a été consacrée à l'étude et au bien public, les congrès ont imprimé au mouvement intellectuel des provinces le plus vif élan. Ils ont fait pour l'histoire, les sciences naturelles, l'archéologie, l'économie sociale, l'agriculture, tout ce qu'on peut attendre du zèle et des lumières d'hommes distingués que stimule avant tout le désir d'être utiles. Un moment suspendues au milieu des agitations de 1848, ces réunions ont repris le cours de leurs travaux. En 1849, *le congrès scientifique de France* a tenu à Rennes sa seizième session, et, au nombre des matières qui ont été traitées, on peut citer les questions suivantes : *De la géographie ancienne et du moyen-âge*, *de l'architecture militaire et de l'architecture religieuse en Bretagne*, *de l'influence de la réforme de Luther sur les arts*. La dix-septième réunion a eu lieu à Nancy en septembre 1850, et, parmi les mémoires publiés à la suite des procès-verbaux, nous avons remarqué les extraits historiques de M. Servais sur la fabrication et le cours des monnaies dans le Barrois et la Lorraine aux XIVe, XVe et XVIe siècles; un bon travail de M. l'abbé Marchal sur la bataille de Nancy; l'histoire des corporations d'arts et métiers dans la Lorraine, le Barrois et les trois évêchés, par M. Le Page, et les recherches de M. Auguste Digot sur les écoles épiscopales et monastiques de la province ecclésiastique de Trèves. La *Société française pour la conservation des monumens* s'est également assemblée à Bourges en 1849, à Auxerre en 1850. Cette société, on le sait, ne se borne pas à publier les travaux de ses membres. Essentiellement pratique dans son but, elle vote des fonds pour la réparation des églises ou autres édifices remarquables sous le rapport de l'art ou de l'antiquité; elle fournit des plans et des dessins aux fabriques, distribue des livres d'archéologie, fait faire des fouilles, des moulages, achète des antiquités pour les musées, et se réunit chaque année en congrès archéologique.

Les réunions que nous venons de mentionner comptent déjà plusieurs années d'existence, et, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire chez nous, le zèle des personnes qui y prennent part ne s'est nullement refroidi. Loin de là : depuis deux ans, un nouveau congrès, celui des délégués des sociétés savantes des départemens, sous la direction de l'*Institut des provinces*, s'est réuni à Paris, dans le Luxembourg. Dès la seconde session, soixante-dix sociétés de département, représentées directement par leurs mandataires, avaient fourni les élémens d'une assemblée imposante, à laquelle étaient venus se joindre de l'étranger, comme de Paris, une foule d'hommes distingués dans les sciences, l'histoire, l'agronomie et l'économie politique. L'*Institut des provinces*, qui a pris vis-à-vis de l'Académie des Inscriptions une attitude agressive, a décidé qu'il décernerait des prix aux meilleurs ouvrages publiés dans les départemens, et les considérans dont il a fait précéder cette décision relèvent d'une façon assez piquante quelques-uns des abus les plus graves de la centralisation en matière d'archéologie et d'histoire. « Considérant, dit dans son programme le directeur de l'*Institut*, M. de Caumont, que les auteurs qui sollicitent les récompenses des sociétés savantes de Paris ne sont pas toujours ceux dont les ouvrages sont les plus dignes d'être distingués, — que les œuvres de ceux qui ne

demandent rien ont souvent plus de mérite, mais qu'il n'est possible qu'aux membres des sociétés savantes des départemens de connaître ces divers travaux....., l'*Institut des provinces*, dont les membres sont répartis sur tous les points du territoire français, décernera chaque année des récompenses, en séance générale et publique, sur le jugement de la réunion des délégués des provinces. — Les ouvrages qui auraient été récompensés par les sociétés savantes de Paris sont exclus du concours. »

Outre les prix qu'il propose, l'*Institut des provinces* a tracé un programme d'études géographiques, architectoniques, philologiques, etc., dans l'intention de diriger vers un même ensemble et une vaste synthèse les efforts trop souvent dispersés des savans de nos départemens, et sans aucun doute, si ce programme était rempli, l'érudition française ferait en peu de temps un pas immense (1).

Si grandes que soient les préoccupations politiques de notre temps, on a pu s'assurer, par cet aperçu des travaux historiques de la province, que la science et l'étude ne sont pas pour cela déshéritées : sur tous les points du territoire et dans toutes les classes de la société, l'activité a été féconde. Les membres du

(1) On se plaint généralement dans la province du peu d'appui que les sociétés savantes ont rencontré jusqu'à ce jour auprès des divers gouvernemens qui se succèdent si vite en France. La Société des antiquaires de Picardie a récemment adressé à ce sujet un mémoire au ministre de l'instruction publique. Dans ce mémoire, on demande qu'un concours soit ouvert, chaque année, entre les diverses sociétés historiques et archéologiques, et qu'un prix de 5,000 francs soit décerné à celle qui se serait le plus distinguée par le mérite de ses publications. On rappelle que l'article VI de l'ordonnance du 27 juillet 1845 porte : « Tous les ans, à l'époque du 1er mai, notre ministre secrétaire d'état au département de l'instruction publique mettra sous nos yeux un rapport sur les travaux de toute nature émanés des diverses sociétés savantes du royaume et de leurs membres. Ce rapport sera publié au *Moniteur*. » Le mémoire ajoute que cette ordonnance n'a jamais reçu la moindre exécution, que le crédit ouvert au budget en faveur de ces sociétés se trouve actuellement réduit à 35,000 francs, que tout est réservé pour Paris, et qu'il serait temps de procéder à une répartition plus équitable. Ces observations nous paraissent très justes, et il est d'autant plus raisonnable d'encourager les sociétés savantes, qu'elles encouragent elles-mêmes, en s'imposant des sacrifices très lourds, non-seulement les sciences historiques, mais encore les sciences d'application, et qu'elles récompensent les inventeurs, les bonnes actions et les bonnes mœurs. Voici l'indication de quelques-uns des programmes proposés par ces sociétés pour les années 1851, 1852 et 1853 : Société d'émulation de Cambrai : — Comment la justice a-t-elle été administrée dans le Cambrésis avant l'année 1574, époque à laquelle l'archevêque Louis de Berlaymont fit recueillir et rédiger les coutumes de cette province? Prix, 200 francs. — Société de l'Eure : — Mémoire historique sur l'industrie et le commerce en Normandie, et spécialement dans les parties de cette province qui forment aujourd'hui le département de l'Eure, pendant le moyen-âge, du Xe au XVIe siècle. Prix, 400 francs. — Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne : — Étude historique et archéologique sur Châlons et ses environs. Prix, 300 francs. — Académie nationale de Toulouse : — Rechercher et caractériser parmi les dispositions de la coutume de Toulouse celles qui appartiennent à la législation des comtes, apprécier l'influence de cette législation sur l'état toulousain. Prix, 500 francs. — Académie nationale de Metz : — Rechercher quel était dans le pays Messin l'état des populations, des sciences et des arts à l'époque romaine. Médaille d'or. — Société académique de Nantes : — Histoire abrégée de la Bretagne pour servir à l'enseignement élémentaire. Prix, 300 francs.

clergé, qui s'étaient, il faut en convenir, laissé dépasser pendant plusieurs années, ont repris dignement leur place dans les sciences historiques et ont donné une foule de travaux marqués tout à la fois au coin du véritable esprit chrétien et de la saine critique; l'université elle-même, malgré sa torpeur, a suivi le mouvement. Les arts du dessin ont produit des chefs-d'œuvre, tels, par exemple, que les *monographies* de la cathédrale de Chartres et de l'église de Brou, par MM. Didron, Lassus et Dupasquier, les *Vitraux de Bourges* de MM. les abbés Martin et Cahier. La restauration de Notre-Dame de Paris et celle d'une foule d'autres monumens religieux prouvent que les bonnes traditions des arts architectoniques sont encore vivantes parmi nous. La technologie archéologique a marché du même pas; de simples ouvriers sont devenus, comme ceux du moyen-âge, de véritables artistes, et nous comptons aujourd'hui, tant à Paris que sur divers points de la province, plusieurs ateliers de vitraux peints; cinq briqueteries pour la fabrication des carreaux vernissés, genre mosaïque; trois grands ateliers de menuiserie gothique, et une forge pour l'imitation de la ferronnerie du moyen-âge. Il suffit de jeter les yeux sur les listes de souscription d'une foule d'ouvrages publiés dans les départemens pour être convaincu que le goût des lectures historiques tend chaque jour à se populariser davantage, et comme la plupart des monographies locales sont rédigées dans un excellent esprit, il y a là pour l'avenir un symptôme rassurant; car il est à remarquer qu'une différence profonde sépare aujourd'hui les travaux historiques publiés dans la province des travaux du même genre qui paraissent à Paris. Il y a quelques années à peine, cette différence pour les départemens consistait surtout dans leur infériorité scientifique. Cette infériorité tend chaque jour à disparaître, et, pour bien des publications même, l'équilibre est parfaitement établi. Il y a plus encore, on acceptait en province, comme articles de foi, toutes les opinions, tous les jugemens qui émanaient de la capitale; on répétait souvent, d'une manière malencontreuse, ce qu'on avait lu, en se retranchant derrière la vieille formule : « Le maître l'a dit. » Aujourd'hui la province soumet à un contrôle sévère les travaux de la science parisienne, et elle les critique souvent avec raison. La seule différence notable est dans les tendances morales. Les écrivains qui vivent dans les départemens n'ont pas, comme un grand nombre de ceux qui vivent à Paris, cette soif ardente de popularité à laquelle on sacrifie trop souvent l'honnêteté des convictions et la conscience même; ils ne cherchent point à flatter les partis pour se créer des prôneurs; ils ne spéculent pas sur les passions mauvaises pour les exploiter à leur profit, et s'ils manquent de ce vernis brillant que la vie parisienne donne à toutes les choses, aux manières comme au style, ils ont du moins une qualité précieuse que le séjour des grandes villes ne développe guère, et cette qualité de jour en jour plus rare, surtout chez les gens d'esprit, c'est tout simplement le bon sens. En histoire comme en politique, Paris se précipite sans cesse vers les extrêmes : les uns réhabilitent la Saint-Barthélemy, les autres 93. Dans la province, en politique comme en histoire, on est sévère pour tous les excès, qu'ils aient été commis au nom du peuple ou au nom des rois; et s'il fallait indiquer par un seul mot le parti auquel se rattachent la plupart des érudits dont nous venons d'examiner les travaux, nous dirions que ce parti est à la fois *conservateur* et *progressiste*.

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1851.

Nous demandons à nos lecteurs la permission de leur parler aujourd'hui très peu de la situation intérieure. Il ne s'est rien produit durant ces derniers jours qui l'ait pu modifier beaucoup, et si dans ce temps de lassitude où nous sommes, les événemens veulent s'accomplir sans faire de bruit, nous ne voyons pas trop pourquoi le public tiendrait à ce que la presse fît plus de bruit que les événemens.

Il est en effet quelque chose de caractéristique dans l'aspect du moment actuel, il est un trait qui s'y marque davantage à mesure qu'on avance, et que l'on n'était pourtant guère à même de prévoir. Personne ne se dissimule que nous avons en perspective un passage difficile; on compterait aisément les symptômes qui en annoncent l'approche; les positions se dessinent, les intentions s'accusent, les circonstances se tendent : on croirait pour ainsi dire sentir une vis qui se serre; mais en se serrant, elle ne crie pas. L'année d'avant ou même il y a seulement six mois, on se figurait que plus on toucherait de près au terme désigné par la date légale pour une solution quelconque, plus on serait accablé de transes et d'alarmes. C'est tout le contraire qui arrive, et l'événement donne, en vérité, un démenti curieux à l'idée qu'on s'en était formée d'abord. Consultez l'impression la plus générale, examinez de sang-froid l'état d'esprit où sont la plupart de ceux qui vous entourent, chacun interrogeant son propre cercle. Vous trouverez deux points très établis dans l'opinion, l'un que les choses ne peuvent absolument pas aller long-temps encore comme elles vont, l'autre qu'elles iront mieux sans que l'on sache comment ce mieux viendra. On se représente au plus juste toutes les menaces suspendues sur l'existence du pays, on distingue aussi nettement que jamais toutes les mauvaises chances; mais on se refuse à penser qu'elles doivent l'emporter sur les bonnes. Comment les bonnes l'emporteront-elles? C'est ce qu'on ne devine pas. Quel sera le dénoûment de la crise? Nul ne se hasarderait à jouer là-dessus au prophète, et si ferme que l'on soit dans son parti, personne n'oserait assigner

d'avance à tel ou tel parti déterminé le bénéfice du dénoûment. Nous savons cependant un parti qui, pour le quart d'heure, est à peu près celui de tout le monde : c'est le parti de l'optimisme. On ne veut pas admettre que le dénoûment s'opère mal, ni qu'il en puisse sortir une défaite pour la nation et pour la société; en un mot, et nous prenons exprès le mot vulgaire, ce qu'on répète à peu près partout, c'est qu'on s'en tirera.

Qu'y a-t-il au fond de cette confiance singulière que nous n'expliquons pas, que nous ne justifions pas, que nous constatons? Elle est venue, reconnaissons-le, sans avoir en elle beaucoup de raisons d'être que l'on puisse discuter; nous ne nous chargerions pas de l'encourager à outrance, et nous doutons qu'il fût très sage de s'y abandonner sans scrupules, parce que ce ne serait assurément pas sans risques. Cette confiance est-elle l'instinct précieux d'une vitalité encore énergique? Est-ce que la France découvre en elle assez de force pour tout attendre d'elle-même, pour se sauver à elle seule, en dépit de ses sauveurs attitrés? Est-ce le bon sens public qui s'indigne des misérables obstacles avec lesquels on prétend barrer le chemin de la France, et qui, sûr de les vaincre quand même, ne s'en inquiète plus autrement? Ou bien, par malheur, cette confiance ne serait-elle qu'une de ces illusions ordinaires chez les malades désespérés, qui oublient si volontiers la gravité de leurs maux, lorsque ces maux atteignent leur terme suprême? L'avenir décidera.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas étonnant que dans cette disposition presque universelle, dans cet irrésistible penchant que l'on a pour vivre en paix, ou si l'on veut pour dormir tranquillement son dernier somme, on accueille assez mal les donneurs d'avis, les chercheurs d'expédiens, les sentinelles de profession qui se sont vouées à la tâche ingrate de tenir leur prochain en éveil. La presse a donc maintenant fort à souffrir de la mauvaise humeur des gens qu'elle dérange, et l'on se venge aisément sur elle de ne pouvoir pas toujours s'en remettre assez commodément à la Providence : c'est là même une des bigarrures les plus particulières de l'époque dont nous traversons à grand'peine toutes les vicissitudes. Cette époque s'est faite, nous le disons sans amertume, mais sans vanité, par la presse et avec la presse : nous n'avons pas les yeux fermés sur les fâcheuses conséquences qu'il est possible d'attribuer au libre emploi de ce puissant instrument de la pensée moderne; nous croyons pourtant que le mal est ici presque inséparable du bien, comme il l'est dans mille autres endroits de la vie humaine et de la vie sociale, et nous n'hésitons pas à maintenir que la somme du bien dépasse celle du mal. C'est pourquoi nous regardons la liberté de la presse comme l'une des institutions essentielles de ce temps-ci, et nous ne lui souhaitons de limites que parce qu'on a trop éprouvé qu'au règne de la liberté illimitée succédait infailliblement et plus tôt que plus tard l'abolition plus ou moins complète de la liberté régulière. On recommence aujourd'hui une expérience nouvelle de cet inévitable revirement. Si l'on écoutait les impatiens qui visent à la sagesse, ou les systématiques qui tranchent de haut, ce serait même déjà fini, sauf à retomber un jour dans la licence, pour avoir voulu si violemment rejeter les esprits de la licence dans la servitude. Le bourgeois français, plus encore qu'aucun citoyen du monde, doit aux journaux une bonne partie de son éducation : il est tout simple de répondre que c'est pour cela qu'elle est si mauvaise; mais une fois qu'on s'est accordé le plaisir facile de

cette objection malicieuse, il faut pourtant convenir que les corrompus aident souvent à la besogne des corrupteurs. S'il est vrai que la presse ait fait un peu la société à son image, il est encore plus vrai que la société a fait la presse à son goût. Ce ne serait peut-être pas un si méchant moyen de réformer les vices et les excès du journalisme que de nous réformer nous-mêmes, et d'accomplir de bonne foi notre pénitence, au lieu de nous en décharger sur des boucs émissaires.

C'est tout au plus cependant si l'on y songe, et nombre d'honnêtes personnes entendent le repentir de la façon dont quelques grands seigneurs entendaient autrefois la prière, du temps où l'on avait ses gens pour réciter ses patenôtres · on se donne la discipline sur les épaules de son écuyer. On voit de ces convertis de fraîche date qui sont animés d'un zèle implacable : ils étaient l'innocence même avant que la presse leur gâtât le cœur et l'esprit; maintenant qu'ils sont venus à résipiscence, c'est à la presse de payer les frais de leurs erreurs. Et là-dessus on se lance d'un trait dans les régions les plus sublimes de la politique profonde, et, suivant qu'on a l'humeur cassante ou mystique, on parle savamment de la nécessité d'un pouvoir fort auquel on obéisse sans murmurer, comme le sergent de la comédie, ou de l'imbécillité de la raison humaine qui a besoin d'être pieusement gouvernée par une autorité sans réplique. On rencontre à chaque pas de ces apôtres improvisés qui prêchent en termes magnifiques contre le journal qu'ils reçoivent tous les matins, sauf à lui emprunter leur sermon, car le journalisme, par sa diversité naturelle, étant fourni d'argumens pour et contre toutes choses, il n'est pas extraordinaire qu'il plaide quelquefois contre lui-même. C'est une manière d'écrire qui peut, à tel moment ou dans tel lieu, procurer la vogue. Si petit que soit un salon, salon de ville ou de campagne, salon de province ou de Paris, vous y trouverez presque à coup sûr un docteur ès-sciences sociales qui s'y pavane en tenant à la main le fameux boisseau de la parabole, sous lequel il a juré d'étouffer les funestes lumières de son siècle. Il a fait aussi son serment d'Annibal. Le progrès des lumières fut en son temps le mot de circonstance, et l'on en abusa, parce qu'il n'est pas de mot dont on n'abuse; c'est aujourd'hui le boisseau qui a les honneurs de la préférence des esprits forts. De ces esprits forts, il en est de toutes les catégories : il y a ceux qui disent pour évangile qu'on ne raisonnait pas sous l'empire, et qu'il fallait marcher droit avec l'empereur; — il y a ceux qui estiment que c'était le bon temps lorsqu'on envoyait les gazetiers à la Bastille sans tant de cérémonie, et qui demanderaient, tout en ne l'espérant pas, un retour pur et simple à ce régime tutélaire; — il y a ceux enfin qui, le prenant encore de plus haut, déclarent que la discussion est l'hérésie, et l'hérésie la mort, que la société tombe en ruines depuis le XVIe siècle, et qu'il est bien malheureux qu'on ait inventé l'imprimerie.

Ceux-là, nous le répétons, ce sont les esprits forts d'à présent, ce sont les individus éminens, les illustres ennemis de la presse, ce n'est pas le fonds commun du grand public. Le public ordinaire fait cercle autour d'eux; on les écoute, on ne les interrompt pas; on les trouve éloquens, on les tient pour capables. On ne se sent pas néanmoins à la hauteur de ces doctrines imposantes, et il est trop clair qu'elles ne paraîtraient point au grand jour avec cet audacieux aplomb, si les excentricités révolutionnaires ne provoquaient, n'autori-

saient ces excentricités tout aussi choquantes des prétendus conservateurs, conservateurs à rebours, *præposteri homines*, comme dit quelque part Salluste, qui commencent par jeter leurs fondations avant de s'être enquis si le terrain les portera. Le public ordinaire n'en est pas, vis-à-vis de la presse, à des résolutions si farouches; il en a tout uniment cet ennui que nous avons expliqué; il ne tolère pas qu'on lui trouble le repos dans lequel il attend une issue dont il a décidé d'avance qu'il ne s'inquiéterait plus outre mesure. Les déclamations des beaux parleurs se joignent, par surcroît, à ces dispositions intolérantes : la couleur excessive dont leurs idées sont chargées déteint plus ou moins, sans qu'on le veuille, sur les idées qui sont dans la circulation générale, et voilà comment les journaux ont été depuis quelque temps si maltraités par le jury.

La justice du jury ne cesse jamais d'être en un rapport très étroit avec le va et vient de l'opinion courante : c'est son mérite et son imperfection. La sévérité qui a caractérisé les arrêts récemment prononcés contre quelques écrivains n'a pas laissé de donner à penser à tout le monde, au jury lui-même comme à ses justiciables. Tout le monde a pu faire les réflexions que nous enregistrons ici : on s'est dit qu'il fallait qu'on fût bien dégoûté de l'usage de la presse pour en poursuivre avec tant de rigueur des abus qu'on eût autrefois acceptés comme véniels. On se l'est si bien dit et répété, que le jury, à son tour, grace au commerce intime et continuel qu'il entretient avec la foule, aura su quelque chose de cette impression produite par ses sentences. Dans une dernière épreuve, il s'est montré moins inflexible, et il n'est pas invraisemblable que les condamnations qui ont frappé coup sur coup *l'Événement* et *l'Avénement* aient été pour quelque chose dans l'acquittement de *la Presse*. On a rendu la main après avoir serré la bride. Puis, il y a la part des circonstances; il y a des plaidoyers ou des patronages qui sont des circonstances aggravantes. On aurait pu certainement avoir plus d'indulgence pour des écarts de rhétorique. La rhétorique joue, il est vrai, un rôle trop considérable dans toutes nos affaires, et ce n'est pas toujours le rôle de l'innocence; il y aurait à composer un livre instructif sur les effets de la rhétorique dans l'histoire de la nation française et de son gouvernement. Ici cependant les articles qui étaient en cause sentaient si fort la matière d'amplification et la sortie du collége, qu'ils perdaient beaucoup de leur danger, et qu'il n'y avait pas d'imprudence à les oublier tout de suite. Mais pour être juré, l'on n'en est pas moins homme, et il n'est point défendu de supposer que le discours de M. Hugo contre la peine de mort n'a guère servi ses enfans auprès de ceux qui l'ont entendu, comme il est d'ailleurs très possible que le gérant de *l'Avénement du Peuple* ait à son tour été la victime de la lettre par laquelle M. Hugo inaugurait le nouveau journal. L'auteur avait trop mis de lui dans cette lettre; il y étalait trop fastueusement cette personnalité que l'on connaît si bien. On se lasse à la fin, on s'irrite de voir cet incorrigible orgueil qui se suffit pour se nourrir. Cette haute vertu qui plane si familièrement dans les régions célestes, qui se compare et s'égale aux dieux immortels, à Napoléon, à Jeanne d'Arc, à Jésus-Christ, finit par devenir plus désagréable et plus blessante que ne le serait la franche parade du vice le plus effronté. On ne lui pardonne ni les leçons ni les menaces qu'elle se permet à l'adresse des simples humains, et ce qu'on lui pardonne encore moins, c'est le pardon même qu'elle s'ingère d'offrir. M. Victor Hugo s'imagine

que les inimitiés dont il se plaint sont des inimitiés politiques; il se trompe. Les répulsions qu'il a soulevées viennent d'ailleurs.

Tel est à peu près le seul incident de cette quinzaine qui vaille la peine d'être mentionné, car les lecteurs de la *Chronique* l'excuseront probablement de ne point les tenir très au courant de rumeurs évanouies aussitôt qu'elles naissent, rumeurs de bourse, rumeurs de coups d'état; nous n'avons pas précisément le goût des commérages, et nous ne les jugeons pas indispensables en matière d'appréciation politique. Il va du reste sans dire que les candidatures présidentielles sont plus que jamais à l'ordre du jour; mais nous nous en sommes assez expliqués l'autre fois, et nous n'avons aujourd'hui qu'à le répéter : Laissons venir chaque chose en son temps, laissons à chaque moment sa peine, et n'entreprenons pas la veille ce qui est l'affaire du lendemain. Il y a une affaire pendante, la révision; il y en a une seconde après celle-là, quel que soit le résultat de la première : l'élection générale d'une assemblée nouvelle, ou constituante ou législative. Toutes ces affaires, qui sont grosses, arrivent par la date de leur échéance avant le moment définitif de 1852. Suivant la manière dont elles seront résolues, elles influeront dans un sens ou dans l'autre sur la solution dernière. Pourquoi vouloir en quelque sorte les enjamber et passer par-dessus les solutions intermédiaires, pour précipiter le dénoûment, au lieu de le préparer? On espère peut-être passionner le pays avec des noms propres, et l'agitation populaire se plaît en effet à suivre ces mobiles émouvans; nous espérons, nous, qu'il ne manquera pas d'hommes assez courageux et assez sages pour opposer des desseins plus désintéressés et plus patriotiques aux entraînemens qu'on voudrait déchaîner. La possibilité d'une révision, l'issue des futures élections générales, ce sont là les vrais problèmes, les problèmes sérieux. Tant vaudra le pouvoir législatif, tant vaudra l'exécutif. Si nous ne sommes point encore à même de savoir dans quelles mains celui-ci tombera, il dépend de nous d'empêcher l'autre de tomber en des mains mauvaises. Travaillons-y loyalement; nous y gagnerons plus que nous n'avons chance de gagner en nous amusant toujours à l'éternel racontage d'un 18 brumaire impossible, ou en passant le temps, comme nous le passions hier, à nous demander mystérieusement si le général Changarnier n'allait pas surgir à côté du prince de Joinville, pour avoir aussi son morceau de candidature et tenir son coin dans cette triste partie où l'on oserait bien jouer le sort de la France!

Nous avons encore à signaler, avant de clore cette rapide esquisse de notre état intérieur, quelques documens qui sont bons à connaître pour s'en faire une idée plus complète. La démagogie s'est produite derechef dans des manifestes qu'il n'est point permis de négliger entièrement, malgré le juste dégoût qu'inspire cette incessante redite des mêmes absurdités et des mêmes fureurs. Une publication intéressante, la brochure de M. Kératry, a mis en lumière tous les sentimens des véritables amis de l'ordre; d'autres, plus exclusives, tout en prouvant les bonnes intentions de leurs auteurs, sont trop marquées du cachet de certains partis ou de certains dévouemens. Nous avons deux manifestes rouges au bilan révolutionnaire de la quinzaine. Le premier est compris dans les pièces saisies par la police à l'occasion du complot allemand, auquel il faut bien ajouter foi, maintenant que plusieurs d'entre ceux qui se donnaient l'air de n'y point croire n'ont pas, dit-on, jugé inutile de se tenir eux-mêmes à dis-

tance. C'est une instruction sommaire écrite en français par des Allemands et adressée aux frères et amis, aux nouveaux *ligueurs*, pour leur servir de guide « avant, pendant et après la révolution. » C'est un manuel positif de la démagogie militante, du *quatrième état*, comme s'exprime le publiciste souterrain dans son jargon germanique et social. Tout l'objet de la conspiration permanente qui se trame d'un bout à l'autre de l'Europe n'est ni plus ni moins que d'accomplir « la mission de ce quatrième état, » l'état des prolétaires qui doit enfin avoir son tour par-dessus le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, pour concentrer en lui seul et le pouvoir et le capital. Voilà du moins qui est parler net, mais voici qui est encore parler à l'allemande et remonter dans les nuages. Les démagogues allemands sont toujours comme les *brigands* de Schiller : ils ne veulent rien prendre au prochain que par amour du sublime et pour la plus grande gloire de l'esthétique. Vous ne devinez pas pourquoi le *quatrième état* est si préoccupé de cette concentration du capital et du pouvoir? Ce n'est pas au moins pour en goûter à l'aise, fi de cette misère! c'est « pour hâter les développemens historiques de la question économique et les porter à une conclusion de principes! » Admirable philosophie du *littérat!* vigoureuse habitude de la science transcendante, qui persiste ainsi dans sa candeur originelle, non pas seulement au fond des abattoirs de l'Australie, comme nous le racontions il y a quelque temps, mais en un milieu plus difficile encore, parmi les Welches frondeurs et narquois, parmi les enfans turbulens de cette vieille Gaule à jamais incapable du divin sérieux dont Heine nous a fourni le modèle dans son ours *Atta-Troll!* Ces trop sérieux Teutons arrivent pourtant à se former aux mœurs pratiques dans le commerce de nos émeutiers vulgaires; ils ne demanderaient pas mieux que de leur enseigner leurs formules; en attendant, ils leur empruntent leurs procédés. Nous retrouvons dans le manuel anarchique du 1er août un souvenir très fidèle des pièces éloquentes qui furent découvertes chez M. Sobrier après la journée du 15 mai 1848. La tradition se conserve. Il s'agit encore « de préparer la liste des ennemis du peuple pour les livrer à la justice du peuple, — de former partout des tribunaux révolutionnaires, — d'acquérir par expropriation les ateliers, fabriques et terres nécessaires pour donner à chaque citoyen qui le demande du travail et un salaire suffisant, » — d'avoir enfin une *force ouvrière*, ce qui s'appelle en langue allemande « garder la force physique aux mains du quatrième état. » On sait le reste : comment le reste, après cela, n'irait-il pas tout seul? Le reste est tout pareil en allemand et en français; on s'entend là-dessus sans causer.

Quelque chose encore de pareil dans la conduite des conspirateurs ainsi accouplés de France et d'Allemagne, c'est l'usage incorrigible de la mendicité politique. Il y a toutefois cette différence, que la mendicité allemande en use plus sans façon et s'affiche plus naïvement qu'on n'ose encore se le permettre chez nous, où l'on est plus vaniteux. Nous avons eu déjà l'occasion de voir ici des tribuns et des centurions nourris, très bien nourris par leurs coreligionnaires, qui se réduisaient eux-mêmes en leur honneur à la portion congrue; mais ils sentaient invinciblement que ce n'était pas là le plus beau de leur histoire, et il fallait les prier un peu pour obtenir des confidences de cette sorte. Lisez la lettre de M. Kinkel « à ses chers concitoyens et coreligionnaires, » le second document du même genre que nous a procuré la quinzaine; vous

verrez comment on quête en allemand. L'auteur, dont les antécédens littéraires n'annonçaient pas un chef-d'œuvre si complet de style démagogique, s'est réfugié à Londres au sortir de la prison d'où il s'était presque miraculeusement échappé. Il s'est institué le collecteur en chef du parti, d'où il prétend écarter « les héros de tribune et les faiseurs d'esprit sans enthousiasme. » Ou ces épithètes n'ont pas de sens, ou elles s'appliquent aux notoriétés, aux sommités du parti que M. Kinkel prétend bien détrôner en sa qualité de nouveau venu, tant il est vrai qu'il n'y a pas de hiérarchie possible dans le pêle-mêle des factions, « morceaux rompus d'un morceau, » comme disait éloquemment Bossuet. M. Kinkel accuse réception de 160 livres sterling qui lui ont été remises par une *Société centrale de l'Amérique du Nord*, autre caverne sans doute, « remises sans mandat spécial pour agir dans l'intérêt de la révolution. » Il en demande d'autres. « Vous, hommes de l'Amérique, vous avez compris ce qu'il fallait, de l'or! » Et pourquoi cet or? C'est que « les hommes indispensables, les talens organisateurs, les fonctionnaires de l'association tombent dans la pauvreté, ils émigrent; ils pourraient n'être pas à la première bataille! » Et la *première bataille*, ne nous abusons pas, on ne la remet point à longue échéance, on ne nous fait pas de grace. « Aussitôt que l'idée de la révolution éclatera et passera de l'école dans la rue, il faudra prendre le mousquet. » De l'or donc aujourd'hui pour avoir de la poudre demain!

Il est heureusement un point dont nous sommes très sûrs, c'est qu'il suffit d'un petit nombre d'hommes portant au dedans d'eux-mêmes la conscience intelligente du devoir et du droit, pour faire reculer, poitrine contre poitrine, la passion la plus effrénée de désordre et d'anarchie; c'est que le jour où l'*école*, selon le dire du docte Allemand, descendra dans la rue pour devenir l'émeute, le jour où « l'idée de la révolution, » de cette révolution violente et barbare, s'avisera de remuer les pavés; ce jour-là, ce petit nombre, fût-il seul, ce petit nombre d'hommes de bien, instruits par les avertissemens et les défis que nous enregistrons exprès ici pour leur gouverne, sera bientôt à son poste et ne le quittera point. Le tout est de ne pas se tromper sur les moyens de résistance, de ne pas s'appuyer à des étais vermoulus, de ne pas chercher sa force dans des fictions impuissantes ou mensongères. La force de la société présente contre le péril de la démagogie, ce n'est point une restauration artificielle de la société passée; c'est la conviction raisonnée de son droit propre et l'amour sévère de ses véritables principes. Ne gaspillons pas notre bon vouloir dans de funestes tâtonnemens, et n'allons pas inventer, pour remédier à nos maux, des recettes trop factices. Voici, par exemple, un écrivain dont les sentimens sont on ne saurait plus honorables, qui aime évidemment son pays, qui l'a servi dans sa sphère, qui devrait avoir l'expérience des années (1); savez-vous ce qu'il propose pour remettre sur pied la société française? Ni plus ni moins que de la faire représenter par une *diète* à la prussienne et par une *diète* composée de six *ordres*. « Le mot de *diète* est nouveau en France, et c'est bien un mérite pour un peuple si amateur de nouveauté; comme le mot d'*ordre*, il est consacré partout. » Six ordres, rien que cela : les prêtres, les nobles, les bour-

(1) *Considérations politiques au point de vue du vrai absolu et des concessions possibles*, par M. le vicomte de la Tour du Pin-Chambly.

geois, les industriels, les paysans et les gens de lettres, tous délibérant en commun, mais votant par caste, « et la majorité des ordres faisant loi; » 1788 compliqué par les subtilités et les *nouveautés* de 1851.

On dira que M. de la Tour du Pin-Chambly a l'honneur de passer pour un excentrique même au milieu des excentriques les plus notoires du légitimisme, que les journaux de sa couleur n'insèrent ses communications que sous bénéfice d'inventaire. Tout cela n'empêche pas que, dans les partis dont l'assiette est fausse, ce sont toujours les excentriques qui l'emportent un lendemain de victoire. La chambre introuvable était toute prête derrière la déclaration de Saint-Ouen. Combien n'y a-t-il pas plus de sens et de justesse dans la parole du respectable M. Kératry? Ce digne vétéran de nos assemblées politiques n'a pas encore abandonné la brèche; il s'attriste, il ne désespère point. Il ne renonce point, par dépit de ce qu'elles ont été mal employées, aux conquêtes successives de l'âge moderne, il veut seulement les préserver de la suprême attaque des radicaux; il ne s'associe point aux radicaux pour les abolir; il ne veut point, comme tant d'autres, faire à bonne intention la besogne du radicalisme. Il n'a pas non plus de remède en poche pour tirer la France de son agonie. *Que deviendra la France?* Il ne se pique point d'un assez assez grand génie pour la sauver d'un coup de baguette; mais il se lève avec toute l'autorité de son caractère et de ses années pour nous dire, pour nous prouver que la France périra, si nous ne savons surmonter les vains obstacles qui nous divisent, et couper court aux stériles discordes d'une société qui s'y amuse, sans même s'y dévouer.

Quittons une fois enfin le spectacle monotone de ces divisions intestines, élevons-nous par la pensée au-dessus de cet étroit horizon dans lequel nous semblons presque nous plaire à renfermer les destinées de la France; voyons comment marche vraiment le monde, et suivons les grandes lignes sur lesquelles se développe son histoire générale, les grandes étapes que la civilisation continue de faire au milieu même des accidens et des petitesses de l'histoire quotidienne. Quels que soient ces accidens de détail, il s'opère évidemment un travail considérable dans les relations respectives des peuples, et, quelles que soient, d'un autre côté, nos préoccupations particulières, nous avons un intérêt majeur à ne point oublier le progrès toujours croissant de certaines puissances. Entendons-nous bien : nous ne parlons pas ici du progrès des institutions qui est devenu chose trop vague ou trop suspecte; nous parlons du progrès positif et pratique dans l'ordre matériel, de l'augmentation des forces vives au moyen desquelles un état est certain de peser dans la balance politique. A n'envisager que les données de la date la plus récente, il est facile d'observer qu'il y a, sur deux ou trois points du globe, un mouvement qui ne s'arrête pas, une vertu d'expansion et de conquête dont l'avenir est incontestable.

En Amérique et dans la Grande-Bretagne, les peuples anglo-saxons, — au nord et dans l'Orient les Russes redoublent chaque jour d'activité; l'esprit d'entreprise élargit de plus en plus devant eux la carrière dans laquelle ils marchent d'un pas si rapide. L'Autriche enfin, à peine redevenue maîtresse d'elle-même, toute pleine d'une victoire qui l'a comme redressée sur le penchant de sa ruine, semble avoir dépouillé sa prudence séculaire, et poursuit avec une ambition rajeunie sa fortune nouvelle, au risque même de la compromettre en la vou-

lant trop étendre. Elle ne s'en est pas moins engagée dans des voies de réforme et d'amélioration réelles, où elle fondera malgré tout quelque chose de durable. Ce ne sont point là des faits éphémères issus des révolutions et condamnés à disparaître avec elles : ce sont de solides assises jetées de tous côtés par des puissances redoutables qui grandissent toujours sans que la France, il faut bien le dire, grandisse à proportion.

Nous avons blâmé, comme l'exigeaient les plus simples notions du droit des gens, l'audacieuse attaque dirigée contre Cuba par des citoyens de la république américaine. Nous avons dit, et, malgré la fin sanglante de l'expédition et de son chef, nous croyons encore que la leçon qu'ils ont reçue n'aura point corrigé les Yankees de leur appétit de conquête. Cette passion d'accaparement, qui les pousse à gagner de proche en proche sur tout leur continent, est un côté indestructible de leur tempérament national et politique : c'est leur foi. Rappelez-vous les termes de ces résolutions qu'on avait prises au *meeting* de Philadelphie : *meetings* et résolutions, tout est tombé maintenant, tout a l'air de s'être évanoui derrière l'échafaud de Lopez; mais l'esprit reste, l'esprit qui avait dicté ces paroles significatives : « La cause des patriotes de Cuba (s'était-on seulement informé s'il existait à Cuba de telles gens qu'on nommait des patriotes?) est une cause avec laquelle le peuple et le gouvernement des États-Unis ont le droit de *sympathiser* : c'est le devoir de ce gouvernement de protéger cette cause et *d'affranchir cette partie de l'Amérique d'une tyrannie transatlantique.* — C'est un devoir commandé par l'humanité et par les principes politiques d'empêcher l'établissement d'un despotisme militaire dans une partie de l'Amérique. » Un devoir ainsi compris peut mener loin. C'est purement et simplement le devoir de la guerre; c'est la guerre sainte des musulmans inspirée par un autre Islam, par une religion dont le mobile n'est plus l'espoir des félicités de l'autre monde, mais la rage de la domination terrestre. Cette religion a déjà porté le pavillon étoilé du Saint-Laurent à la mer Vermeille, de l'Atlantique au Pacifique; elle lui a donné le Texas et une partie du Mexique; elle menace maintenant à la fois la liberté de la mer des Antilles et la sécurité des dernières colonies anglaises. Le mot de cette religion, nous l'avons dit : L'Amérique pour les Américains! Il faut voir pourtant le fond sur lequel repose cette croyance trop infatigable et trop féconde pour n'être que le rêve d'un jour, que la chimère d'un patriotisme vaniteux. Où les Américains ont-ils pris ce culte superstitieux, cette idolâtrie de leurs destinées futures? Dans la contemplation du merveilleux développement de leurs destinées présentes. Ils pouvaient bien gagner le vertige à voir multiplier, pulluler, grossir si vite toutes les forces de la nation, toutes les ressources de la nature et de l'industrie. C'est ce vertige qui les précipite en avant, parce qu'il leur semble s'être toujours ainsi précipités; c'est ce vertige qu'ils ont baptisé d'un mot fait exprès pour eux : *go-a-head.*

Voici, d'après les dernières statistiques, les divers progrès accomplis sur cette terre immense dans l'espace de cinquante-huit ans, de 1793 à 1851. La population s'est élevée de 4 millions à plus de 24 (3,939,325 en 1793, 24,267,433 en 1851). Les recettes ont augmenté de 700, les dépenses de 400 pour 100. La différence dans les chiffres comparés de l'état commercial est de 500, dans ceux du tonnage et de la navigation de 600 pour 100. Il y avait en 1793, pour toutes les côtes de l'Union, sept phares ou fanaux dont l'entretien coûtait

2,600 livres; on en compte en 1851 373, dont l'entretien coûte 115,000 livres. Il y avait 5,642 milles de routes tracées pour la poste; il y en a maintenant 178,670. Il n'y avait point du tout de canaux; il y en a maintenant 5,000 milles, qui représentent un capital de plus de 32 millions sterling. On peut se figurer l'importance de cette branche de l'activité américaine à l'aide du rapprochement suivant : il y a en Amérique un mille de voie canalisée par 5,000 habitans; il n'y en a qu'un par 9,000 en Angleterre, un par 13,000 en France. Il n'y avait enfin ni navigation à la vapeur, ni chemin de fer; ce sont aujourd'hui les deux grands triomphes de l'Union. L'Hudson et le Mississipi sont devenus les artères de la plus grande circulation qu'il y ait sur aucun fleuve du monde. Les magnifiques bateaux de l'Hudson, tout ornés de velours et de soie, de tapis et de glaces, font près de 20 milles à l'heure, et reçoivent les voyageurs à bas prix, sans que ceux-ci aient même en retour à courir la chance des explosions trop fréquentes sur les bateaux du Mississipi. Le premier chemin de fer américain fut inauguré au mois de décembre 1829; en 1849, les railways couvraient une étendue de 6,565 milles qui avait absorbé un capital de plus de 53 millions sterling. En 1851, les lignes exécutées on en voie d'exécution vont à 10,287 milles, les lignes en projet à 9,632. Dans peu d'années, le réseau des chemins de fer américains se développera sur une longueur de 20,000 milles. L'imagination reste confondue devant ces monumens incessamment accrus d'une énergie dévorante. Il y a là une puissance d'action dont nul ne saurait prévoir la portée.

Passons maintenant de l'autre côté de l'Atlantique. L'Anglo-Saxon de la mère-patrie ne le cède point en ardeur entreprenante au cousin Jonathan. Regardons-le faire dans cette même industrie des grandes voies de communication, qui est comme le théâtre, comme l'arène où se déploieront désormais les rivalités politiques. Les ingénieurs et les ouvriers anglais sont maintenant à l'œuvre partout. Il y avait au moyen-âge des corporations nomades qui bâtissaient des églises en tout pays : je ne veux pas dire que les chemins de fer soient les constructions religieuses des générations futures; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les Anglais sont bien les serviteurs nomades et cosmopolites de cet art nouveau. On entamait l'autre jour la première tranchée du premier railway norvégien; c'est une spéculation soutenue par l'argent et par les bras de l'Angleterre. La semaine suivante arrivait à Londres la nouvelle d'une concession de ligne faite par le gouvernement pontifical à une compagnie anglaise. Enfin le traité relatif à l'ouverture d'un railway dans l'isthme de Suez est à peu près conclu, et l'entreprise échoit, dit-on, au même ingénieur qui a déjà la charge des travaux de Norvége. Il est je ne sais quel prestige dans cette ubiquité de la richesse, de la science et de la volonté britanniques. Le prestige devient en vérité magique, s'il faut prendre au pied de la lettre le gigantesque prospectus dont le *Times* assumait l'autre jour la responsabilité : le voyage de l'Inde en sept jours, sept jours pour aller sans arrêter de Londres à Calcutta! Il ne s'agirait de rien de moins que de refaire, au moyen des railways, les routes, abandonnées depuis des siècles, qui menaient jadis au fond de l'Orient à travers le continent européen et le continent asiatique. Ce serait en sens inverse une révolution aussi considérable que celle qui suivit la découverte du cap de Bonne-Espérance, lorsque la rapidité plus grande de la voie

maritime fit déserter les longues routes de terre. Ces routes de terre seraient maintenant abrégées jusqu'au miracle par la vapeur et les railways. Pour gagner Calcutta par le cap de Bonne-Espérance, il fallait, avant 1840, cent jours de navigation. Depuis 1840, on a successivement retranché de ce trajet le circuit de la France et de l'Espagne en courant par terre de Calais à Marseille, le circuit de l'Afrique en entrant dans la mer Rouge par l'isthme de Suez. On voudrait maintenant continuer le système de ces retranchemens qui rapprochent si fort les distances, et renoncer tout-à-fait aux passages de mer, qui emploient la majeure partie du voyage. On essaierait de cheminer, comme avant le XVIe siècle, par Cologne, Augsbourg et Constantinople. On irait d'Ostende à Trieste, et non plus de Calais à Marseille; deTrieste à Constantinople par Orsova, et non plus de Marseille à Suez; de Constantinople à Bassorah par la vallée de l'Oronte et par celle de l'Euphrate; enfin de Bassorah jusqu'à Hyderabad, où viendraient se rattacher à la grande voie qui aurait ainsi traversé la Perse et le Beloutchistan les autres voies ferrées de Bombay, de Lahore et de Calcutta. On aurait supprimé le circuit de la péninsule arabique, comme celui de l'Afrique et celui de l'Espagne. On réduirait par là progressivement cet énorme trajet de trente-neuf jours, qu'il emporte maintenant, à vingt jours, puis de vingt à sept, ce que nous n'acceptons pas comme parole d'évangile. Ce qu'il y a néanmoins de certain, c'est que les têtes de ligne ont été entreprises depuis quatre ans déjà dans les Indes Orientales, et qu'elles seraient toutes prêtes à rejoindre les voies de l'Occident; c'est que ce projet colossal aboutit en somme à construire 5,000 milles de rails, un chiffre qui, comme on l'a vu, n'a guère effrayé les Américains, et sur lequel d'ailleurs 2,600 sont déjà en cours d'exécution; c'est qu'enfin pour tous les pays que cette ligne féconde devrait parcourir, il y aurait un recommencement certain de vie politique et commerciale.

Quelle que soit la réserve avec laquelle il convient d'aborder ces perspectives extraordinaires, on ne peut affirmer qu'elles ne soient pas réalisables, quand il y a tant de circonstances qui prêtent à leur succès. L'Autriche, par exemple, qui a toujours représenté la race allemande en Orient, qui a vers ces régions d'anciennes tendances, qui dispute avec peine aux influences russes cette position à laquelle on ne sait pas assez combien elle tient, l'Autriche aurait tout à gagner au rétablissement de la grande route centrale du commerce de l'ancien monde. Un écrivain ami de l'Autriche énumérait dernièrement les bonnes raisons qui pouvaient décider l'Allemagne à recevoir dans son sein l'empire des Habsbourg. Une des meilleures était, à son avis, que l'Autriche, une fois incorporée dans la confédération, dégageait l'Allemagne du blocus dont la Russie l'enveloppe à l'est, et rendait comme autrefois à l'industrie des états germaniques du midi les vastes débouchés asiatiques. Et de fait, on a vu le gouvernement autrichien, grace à la direction si active et si intelligente du dernier ministre du commerce, M. de Brück, organiser dans tout l'Orient un système très bien entendu d'agences consulaires; des marchandises ont même été depuis peu directement envoyées de Vienne jusqu'en Perse.

Il est une puissance à qui de pareils mouvemens doivent toujours donner de l'ombrage, et dont la grandeur ne s'accommode pas de ces grandeurs rivales. On ne peut suivre avec beaucoup d'exactitude la marche des accroissemens

moscovites, parce qu'ils s'opèrent tous ensemble et dans un même silence, et à travers des distances infinies sur tous les points du territoire impérial. Il y a d'autant plus d'intérêt à en saisir les traces quand elles apparaissent. Ainsi, même au milieu des préoccupations générales de la politique européenne, il semblerait que la Russie s'applique avec un zèle toujours aussi vigilant au manége particulier qu'elle ne cesse point de pratiquer sur la Caspienne et sur la Baltique. Ces deux mers sont pour le cabinet de Pétersbourg un double sujet d'inquiétude et de convoitise; elles sont parmi ses voies d'avenir les plus probables; elles sont l'accès libre ou contesté de la Haute-Asie où l'attendent les Anglais, de l'Europe occidentale, où il rencontre encore l'Angleterre postée à Héligoland, dans son Gibraltar du nord. Par une coïncidence significative, nous avons à la fois des détails sur l'attitude des Russes aux bords de la Caspienne et dans la Baltique; c'est aux deux extrémités le même système d'insinuations et d'empiétemens. En Asie, le khan de Hérat vient de mourir; sa succession sera disputée non-seulement par sa famille, mais par les Persans et les Afghans. Les Russes sont là pour surveiller toute l'affaire. Depuis quelque temps, ils se sont encore rapprochés d'Hérat en occupant Asterabad, de l'autre côté de la Caspienne, et en s'avançant jusqu'à la rivière Atrak, droit sur le chemin du Khoraçan. Ils ne possédaient d'abord qu'un petit îlot sur la côte de Mazenderan, et ils y avaient modestement établi un dépôt et une retraite pour leurs bâtimens de la Caspienne. Les sauvages Turcomans ont tout à point saccagé le petit établissement pour fournir un prétexte à l'envie qu'on avait d'en faire un plus grand. Le tzar s'est vengé des Turcomans sur la Perse, et c'est ainsi qu'il a mis garnison dans Asterabad. Sur la Baltique, d'autre part, si l'on en croit la *Gazette du Weser*, la marine russe ne cesse pas d'étudier les côtes prussiennes. Cinq gros vaisseaux de guerre ont mouillé l'un après l'autre dans le port de Swinemunde, qui a été ainsi occupé l'espace de deux mois. L'île danoise de Bornholm, qui commande toutes les positions importantes de cette mer, serait aussi le point de mire de l'ambition moscovite; la cour de Pétersbourg serait même déjà, dit-on, entrée en marché avec celle de Copenhague pour lui acheter cette citadelle de la Baltique. Ainsi procède de son côté, pas à pas et sourdement, la grande domination slave, pendant que la race anglo-saxonne affermit chez elle et propage au loin son éclatante fortune.

Le contraste qui nous frappait en regardant notre propre situation nous a comme malgré nous conduits à ce tableau général de la situation extérieure : nous nous hâtons d'y ajouter les détails particuliers de l'histoire courante. C'est d'abord le tzar Nicolas qui exprime à la diète germanique la haute satisfaction avec laquelle il l'a vue de nouveau réunie, nonobstant sa dissolution spontanée de 1848. La diète aura fort à faire de bien porter ce lourd patronage. En Prusse, les états provinciaux ne fonctionnent qu'avec beaucoup de peine, et sont de plus en plus abandonnés aux minorités, ce qui n'empêche pas M. de Gerlach, qui siége dans ceux de Brandebourg, de solliciter le maintien perpétuel de cette institution germanique et chrétienne. Le gouvernement napolitain a répondu officiellement aux lettres de M. Gladstone, et pris à tâche de corriger l'impression qu'elles avaient produite. C'est un hommage rendu à l'opinion publique, au tribunal de laquelle on porte ainsi la cause. Reste à savoir si M. Gladstone se tiendra pour battu. Le palais de cristal n'absorbe plus tout-

à-fait l'esprit de l'Angleterre; la politique commence à reparaître. Les orateurs des chambres, les chefs de partis ou de doctrines se montrent dans les *meetings*. M. Disraëli s'est exposé à diviser le camp des protectionistes en abandonnant, comme il l'a fait, tout espoir de retour au système protecteur, pour s'appliquer uniquement à solliciter la diminution des taxes locales. On ne rétablira point le droit sur les grains étrangers : soit, il en prend son parti; mais, puisqu'on ôte ainsi au fermier la jouissance de son monopole, c'est bien le moins qu'on le dédommage en l'exemptant des taxes qui pèsent sur la terre. M. Disraëli n'oublie qu'une chose : c'est de dire comment il remplira le trésor vidé par le rappel des *corn-laws*, s'il abolit à son tour les taxes territoriales. Lord Palmerston a voulu haranguer aussi ses électeurs de Tiverton, et leur a vanté en fort bons termes le bonheur d'être un libre citoyen de la vieille Angleterre. Sa seigneurie est bien pour quelque chose dans la difficulté qui nous empêche sur le continent d'être en toute sûreté si parfaitement libres. Enfin on parle beaucoup de la réforme électorale et des projets que médite lord John Russell; ces projets transpirent même déjà par des indiscrétions plus ou moins autorisées, et l'on croit être sûr qu'ils auront une place dans le discours de la couronne.

Le résultat des élections qui viennent de renouveler le sénat belge est à peu près tel que nous l'avions prévu. Le ministère ne gagne en définitive que deux voix; il n'est pas renversé, il n'est pas non plus très renforcé. Le champ de bataille n'était pas heureusement choisi. L'impôt sur les successions directes n'est point en Belgique une question favorable, et, si la lutte n'eût été tout de suite dirigée par les adversaires du cabinet contre son existence même et contre l'ascendant du parti libéral, celui-ci ne se serait peut-être point rallié, comme il l'a fait encore aussitôt qu'il a compris à quoi l'on en voulait. Le parti clérical, car il faut bien nommer ainsi un parti politique ostensiblement gouverné par l'église, prétend être en Belgique le parti conservateur par excellence. Nous doutons cependant que ce soit un bon moyen de conservation de traîner la religion dans les mêlées électorales et de compromettre l'influence de l'autel dans les jeux du scrutin. Nous ne voulons pas, d'autre part, admettre les reproches de radicalisme lancés contre ce parti libéral, qui, partout où il avait l'avantage, a célébré sa victoire au cri de : vive le roi!

Les chambres hollandaises viennent de reprendre leurs travaux; le roi a ouvert en personne la session parlementaire, qui s'annonce sous d'assez heureux hospices; le discours de la couronne est plutôt en effet l'exposé de résultats déjà obtenus qu'un tableau des promesses de l'avenir. Le gouvernement néerlandais rappelle aux représentans du pays qu'il a conclu avec différens états voisins des traités importans pour le progrès et la sécurité des relations commerciales, que d'autres vont suivre; il déclare que la tranquillité est rétablie dans ses possessions d'outre-mer, que l'on a remédié aux fâcheuses conséquences des mauvaises récoltes, que l'on est en train d'exécuter les grands travaux d'amélioration ordonnés sur les rivières de la Hollande, que l'agriculture et l'industrie répondent par d'heureux succès aux encouragemens qu'elles ont reçus. Enfin le gouvernement se félicite aussi de la marche régulière des institutions nouvelles, et se promet de mener à bonne fin, avec leur concours, des projets déjà élaborés soit par le ministère, soit dans le sein des chambres. Ce discours a généralement été bien accueilli dans son ensemble; la seconde

chambre des états a formé son bureau et réélu pour président M. Boreel, dont elle avait pu apprécier dans plus d'une circonstance la direction ferme et intelligente. Puis a commencé la discussion de l'adresse. Elle s'est moins prolongée qu'il n'est arrivé quelquefois, et n'a point par conséquent retardé plus que de raison l'expédition d'affaires plus positives. Il s'est cependant trouvé dans cette discussion deux points assez vivement débattus, et sur lesquels nous insistons, parce qu'ils touchent à des côtés assez curieux de l'établissement néerlandais. La dernière malle de l'Inde apportait la nouvelle de la destitution d'un haut fonctionnaire de Java, M. Senn van Bazel, employé au département des finances. Celui-ci aurait été ainsi frappé pour avoir transmis directement au roi des griefs particuliers, au lieu de s'adresser au gouvernement des Indes. Cette puissante administration coloniale prétend exercer une autorité presque souveraine dans sa sphère, et supprimer toute relation immédiate entre ses administrés et le gouvernement central de la mère-patrie. Le conseil des Indes juge en dernier ressort et sans appel : c'est ce conseil qui avait prononcé l'arrêt porté contre M. Senn van Bazel. Les chambres ne paraissent pas souffrir volontiers ce despotisme privilégié qui crée un gouvernement dans le gouvernement; la métropole n'entend point abdiquer, et l'on a demandé de plusieurs côtés des éclaircissemens au ministère, qui s'est excusé de n'en point fournir davantage, faute de nouvelles ultérieures. La question ne tardera donc pas à reparaître : c'est la cause du roi constitutionnel contre l'administration traditionnelle des colonies.

Le second objet qui a fortement saisi l'attention de la seconde chambre, ç'a été un débat très vif sur l'instruction publique. M. Groen van Prinsterer demandait, par un amendement exprès un règlement provisoire pour l'enseignement national. M. van Dam van Isselt a pris occasion de cet amendement, qui n'a point d'ailleurs abouti, pour défendre chaleureusement l'institution féconde des écoles mixtes, auxquelles la Hollande est si redevable. Le ministre de l'intérieur, M. Thorbecke, n'a voulu s'engager ni sur l'époque à laquelle il proposerait la loi de l'enseignement, ni sur le système qu'on adopterait; mais il a solennellement déclaré que l'on ne romprait à aucun prix avec les tendances à la fois si sages et si libérales qui dominent depuis si long-temps l'instruction publique en Hollande. En définitive, les adresses des deux chambres sont la garantie rassurante d'un très bon accord entre la législature et le gouvernement. Le discours même de M. van Dam a prouvé que la conciliation s'opérait dans les esprits éclairés et patriotiques pour les difficultés religieuses comme pour les autres, et il faut espérer que la Hollande saura garder aussi de ce côté-là un esprit de paix que ses voisins de Belgique ont malheureusement trop sujet de lui envier.

ALEXANDRE THOMAS.

V. DE MARS.

LA VÉRITABLE CAUSE

DE LA CRISE SOCIALE.

I. *Idée générale de la Révolution au dix-neuvième siècle*, par M. P.-J. Proudhon; Paris, 1851.
II. *La Souveraineté du Peuple, essai sur l'esprit de la révolution*, par M. P. de Flotte, 1851.

Il y a près d'un an déjà que nous lisions dans la correspondance d'un homme d'esprit et de bon sens ces paroles si justes et si effrayantes : « Le mal de la France est un mal très compliqué; lorsqu'on applique le remède d'un côté, la plaie reparaît de l'autre, si bien que le remède, dirait-on, ne sert qu'à transporter le mal dans les parties saines du corps social et à le promener dans tous les organes, afin qu'aucun ne soit pur d'infection. » En effet, le mal qui nous tourmente ne guérit pas, il se transforme, et nous fait faire l'essai de toutes les souffrances. Aujourd'hui encore, quel choix avons-nous autre que celui d'une plus longue convalescence, ou d'un renouvellement plus actif de nos douleurs? Mais si notre guérison est si lente, ne serait-ce point parce que nous n'avons pas le courage de remonter à la source du mal, de déterminer sa cause une fois pour toutes? Chacun de nous a des illusions qu'il caresse, au moyen desquelles il endort sa souffrance, dans lesquelles il puise la consolation et l'espoir; étudiez bien ces illusions, et vous apercevrez que beaucoup d'entre nous sont en partie malades, parce que la cause de leur maladie leur est chère. Nous aimons nos plaies, cela nous pose en martyrs; mais, semblables à ce personnage de Térence qui était surnommé le bourreau de lui-même, nous ne sommes que les martyrs de nous-mêmes. Que n'a-t-on pas dit contre les Werther, les Byron, les

René, contre tous ces personnages de la littérature moderne qui grattent leurs plaies pour les faire saigner et se glorifient de leurs ulcères! Hélas! ce n'est point un défaut inhérent seulement à la littérature : je vois beaucoup de choses semblables en philosophie, en politique, en morale et en religion. Hommes de mon temps, combien de fois je vous ai vus inquiets de l'avenir lorsque vous auriez eu plus de sujet d'être inquiets de votre conscience, et enrageant contre l'époque lorsque vous auriez mieux fait d'enrager contre vos propres opinions! Voulez-vous sérieusement guérir? Mettez-vous en quarantaine, abstenez-vous, soyez tempérans et sobres, et lorsque vous sortirez guéris, vous aurez appris que le mal qui vous tourmentait n'était pas où vous le cherchiez, dans autrui, et qu'il était en vous. Nous avons inventé une plaisante manière d'abdiquer toute responsabilité : nous allons criant à tue-tête que la crise existe, et nous ne voulons pas convenir que chacun de nous contribue à la faire; nous croyons que le mal est indépendant de nous et que, victimes dévouées à l'expiation, nous portons la peine des péchés de nos pères, nous voltairiens, sceptiques, qui nous faisons gloire cependant de ne pas croire au péché originel. Oh! quelle voix retentissante fera entendre de nouveau l'axiome favori du sage : *Connais-toi toi-même et guéris-toi!*

La crise qui travaille la société moderne est certes effrayante, et chaque jour l'abîme s'ouvre plus profond; chaque jour nous apercevons un nouveau danger auquel nous n'avions pas pensé la veille. Le mal est grand; mais quelle est sa nature? Chacun donne son explication, explication insuffisante, commentaire de pédant, de pécheur endurci, de libertin ou d'étourdi. L'un, s'apercevant que sa foi religieuse est chancelante, s'écrie que le mal est l'absence de religion; l'autre, s'apercevant qu'il est enclin à la révolte, s'écrie que le mal est l'absence d'un gouvernement fort; le troisième, se sentant plein d'envie et de passions haineuses, s'écrie que le mal provient de l'accumulation des richesses dans certaines mains, de l'exploitation, de la mauvaise distribution des produits. Cependant, si tous se rendaient justice, ils s'apercevraient que le mal c'est leur vanité, leur envie, ou leur indifférence. Le mal provient donc de ce centre humain d'où partent et où viennent aboutir, comme autant de rayons, la foi et le respect, l'autorité et les institutions politiques, la richesse et le bonheur. C'est ce centre même qui est malade, c'est la source de la lumière qui est altérée, et c'est pourquoi les rayons vont s'éteignant. En un mot, ce ne sont pas les institutions qui sont mauvaises, c'est l'individu; ce n'est pas la société, c'est la personne humaine. Je renverserai donc les termes des questions telles qu'on les pose de notre temps, et je dirai : Si la société est en proie à une crise terrible, ce n'est point sa faute à elle qui, produit de la liberté et de l'intelligence humaine, n'a ni liberté ni in-

telligence; c'est l'individu qui est mauvais. Ce n'est point la société qu'il faut médicamenter, c'est l'individu qu'il faut guérir. Insensés, qui croyez vous préserver des tempêtes en abattant votre abri, vous êtes plus ignorans que les sauvages qui coupent l'arbre pour avoir le fruit et qui tuent leur père pour ne point le voir vieillir!

Au moment où chacun se méprend ainsi sur le vrai principe de la crise sociale, il n'est pas inutile peut-être de montrer que le mal n'est point là où on le cherche. Le vrai motif, le motif persistant de la crise actuelle nous touche de plus près que tous ceux que nous allons chercher si loin pour fermer complaisamment les yeux sur nous-mêmes. On peut sans crainte absoudre complétement la société, les lois, les institutions, pour faire tout retomber sur l'homme, l'individu, sur les ames de notre époque. Je me trompe peut-être; mais puisque depuis si long-temps nous analysons et critiquons la société pour trouver la cause de nos malheurs, puisque nous la refondons périodiquement pour nous guérir sans arriver à aucun résultat, peut-être serait-il profitable de s'attaquer à l'homme lui-même, et de tout attribuer à la mauvaise santé de notre ame. Qui sait d'ailleurs? au point de vue philosophique, la question est curieuse, elle est même neuve, tant nous avons pris l'habitude, depuis longues années, de vivre en dehors de nous-mêmes, de nous oublier et de ne pas nous connaître!

Les erreurs ont été si nombreuses, les sottises si grandes, l'aveuglement volontaire si exagéré, et les passions se sont livrées à de telles saturnales, que le parti socialiste lui-même en est venu à douter de ses anciennes doctrines, à se dire que le mal n'était peut-être pas là où il l'avait cherché et à avouer que lui-même l'avait multiplié et rendu plus vivace. Deux livres sont là devant nous, curieux par les aveux qu'ils renferment implicitement; les auteurs y maudissent l'esprit d'utopie, les sectes, l'anarchie : l'inquiétude est au fond de ces deux livres. Ce n'est plus le langage triomphant et superbe d'autrefois, ce ne sont plus les défis ridicules lancés à la société, les hymnes chantés à la louange de la révolution; l'un pose nettement, pour la première fois, cette question : — Y a-t-il raison suffisante de révolution au XIXe siècle? — Définir la révolution, qui se serait avisé de cela il y a trois ans? Soumettre à l'analyse et au doute méthodique la révolution! mais cela eût paru la pire des erreurs, des apostasies et des trahisons. Il n'aurait pas manqué de docteurs pour s'écrier que la révolution n'a pas besoin d'être mise en question, et qu'on ne définit pas ce qui vit et ce qui parle. Le second cherche de son côté comment la révolution est conciliable avec l'ordre, et par ce dernier mot il ne faut pas entendre l'ordre utopique dont on nous entretenait il y a trois ou quatre ans, qui ne pouvait être établi qu'après le règne nécessaire du désordre; il faut entendre l'ordre matériel, le *statu quo* nécessaire aux sociétés. Cependant l'un et l'autre écrivains restent socialistes,

en ce sens qu'ils attribuent tout le mal à la société, aux institutions. N'importe, ils ont eu l'audace de poser un point d'interrogation; en conscience pouvions-nous attendre d'eux qu'ils iraient plus loin? Nous leur sommes reconnaissans, car ils ont fait une question de ce qu'on nous donnait comme la certitude absolue. Ces deux livres, grace à l'esprit qui les anime, nous offrent l'occasion de sonder les profondeurs de l'abîme et de mesurer les progrès du mal; mais ils ne peuvent nous servir de guides ni de critérium pour reconnaître le mal là où il est, car ils sont le produit d'intelligences égarées, puisqu'ils nous enseignent que c'est dans la société moderne et non pas ailleurs qu'est la source de la crise actuelle. Nous qui croyons, au contraire, que la société est entièrement innocente, qui l'amnistions et l'aimons, qui ne faisons pas retomber sur des choses passives et qui dérivent de notre volonté les écarts et les erreurs de cette même volonté, nous chercherons à démontrer que nous ne devons accuser du mauvais état de la société que nous-mêmes, et, munis de ce critérium, nous montrerons que les explications du malaise social et les moyens d'en sortir proposés par les socialistes sont incomplets, faux et timides sous une apparence de témérité, agressifs envers les institutions, pleins d'indulgence pour les passions des hommes, attaquant ce qui n'a aucune responsabilité, pactisant avec le désordre véritable, injuriant ce qui peut, selon la volonté et la direction des facultés humaines, être l'ordre ou le désordre, — c'est-à-dire la société.

Notre temps n'a point sa cause en lui-même, et, lorsqu'on veut apprécier et déterminer le caractère des faits qui se produisent, il faut remonter à la révolution française. Or ce grand fait, malgré tout ce qu'on a écrit et tout ce qu'on se dispose encore à écrire sur lui, n'a jamais été apprécié qu'au point de vue des intérêts du moment, comme pour faire suite aux événemens de la veille et déterminer, s'il était possible, ceux du lendemain. L'esprit du XVIIIe siècle était encore trop présent et trop puissant parmi nous, il n'était pas assez un fait historique, un sujet passif, pour que l'analyse pût s'exercer sur lui et le décrire. En un mot, nous commençons à peine à avoir un esprit assez différent de l'esprit du XVIIIe siècle pour pouvoir le comprendre et le juger, car l'homme ne peut bien juger des choses que lorsqu'elles ne sont plus lui et qu'elles lui sont extérieures. Qui ne voit par exemple que les histoires de MM. Thiers et Mignet sont écrites trop exclusivement au point de vue de l'opposition de 1826 et de 1827 et des doctrines constitutionnelles? Ils nous ont donné de la révolution une idée exclusivement libérale; mais les faits qui échappaient à leur théorie, dans l'embarras où ils se sentaient de les classer, de les admettre et de les excuser, ils les ont rejetés sur le compte de la fatalité. Les deux auteurs ont répudié certains faits, nous ne songeons pas à les blâmer : leur explication de la révolution est une explication pleine

de candeur, qui témoigne d'une grande honnêteté de sentimens et d'une grande modération d'esprit; mais la leçon de 1848 a dû les convaincre que c'était là une explication insuffisante. Qui ne voit également que l'histoire de M. de Lamartine est écrite au point de vue de l'opposition républicaine sous Louis-Philippe? De nos jours, la révolution française est tour à tour sottement attaquée et odieusement défendue; défenseurs et opposans n'ont aucune intelligence véritable de ce fait. La révolution, pour être comprise, ne demande ni enthousiasme ni haine : c'est un de ces faits que l'intelligence froide et calme peut seule apprécier, qu'on ne peut comprendre avec le cœur, car le cœur le plus hardi s'intimide en sa présence; qui demande que l'on se réduise pour ainsi dire à l'état d'abstraction intelligente, que l'on oublie son éducation, ses préjugés, ses amitiés, ses ressentimens; que l'on oublie, si l'on a été frappé, ses morts chéris, ses proscrits, ses douleurs de famille, ses richesses perdues; que l'on oublie aussi ses convoitises, ses désirs d'égalité, le bienfait de l'indépendance et le souvenir d'un ancien état de sujétion et d'abaissement, si l'on est dans les rangs des victorieux. Jamais émigré, jamais parvenu n'arriveront à comprendre la signification de ce fait, faux et vrai en même temps, devant lequel ont hésité les plus hardies intelligences, et que n'ont pu parvenir à expliquer d'une manière satisfaisante les esprits les plus subtils.

On peut sentir déjà que nous acceptons la révolution française sous bénéfice d'inventaire, et, pour entrer aussitôt dans la question, nous allons dire ce que nous acceptons d'elle et ce que nous répudions. Vraie dans le but qu'elle s'est proposé, la révolution française est fausse comme point de départ, et par suite détestable dans la méthode qu'elle a employée pour arriver à la réformation de la société. En effet, pour procéder à cette réformation, elle a commencé par la destruction de la société au lieu de commencer par la réformation de l'individu, ou, pour mieux dire, elle ne s'est jamais inquiétée de cette réformation individuelle. Elle a voulu travailler pour l'individu sans sa participation. C'est de là qu'est venu tout le mal, et, pour bien faire sentir la vérité de notre assertion, nous mettrons la révolution en présence d'un autre grand fait qui s'est proposé un but identique à celui qu'elle a poursuivi : nous voulons parler de la réforme du XVIe siècle.

La réforme s'est proposé le même but que la révolution française, mais elle a mieux choisi son principe, et elle l'a mis sous la protection de Dieu. Elle a été un véritable progrès sur le moyen-âge, car elle a pris la civilisation au point même où la laissait la féodalité. La société du moyen-âge disait à l'homme : Tu dois être protégé, car tu es de ta nature enclin à l'idolâtrie, et tu n'es pas assez croyant pour être gouverné par Dieu seul. La réforme lui dit à son tour : Sois donc croyant, afin de pouvoir être digne de ce gouvernement divin. Dans ce sens, la réforme, on peut l'affirmer sans crainte, n'a fait qu'accomplir les pro-

messes de l'église du moyen-âge. En prêchant la réformation individuelle, le protestantisme assurait infailliblement la réforme de la société politique, car d'une part il rendait l'individu digne d'entrer dans une nouvelle société, et de l'autre il le protégeait contre les écarts de ses passions en le maintenant dans l'ancienne société jusqu'à ce que les mœurs eussent été transformées par les croyances et l'éducation opérée par la foi. Il ne laissait pas l'homme sans abri et sans asile, comme nous a laissés la révolution en détruisant brusquement les anciennes institutions. La révolution française a suivi la marche contraire; arrivée dans une époque de scepticisme et de corruption, elle a cru délivrer et émanciper l'homme en démolissant tout ce qui lui faisait obstacle en apparence; mais elle n'a pris aucun point d'appui dans l'homme autre que le point d'appui nécessaire pour opérer cette destruction, c'est-à-dire les passions. L'erreur de nos pères fut de croire que pour rendre les hommes libres et égaux, il suffisait de renverser toutes les barrières extérieures qui les séparaient; ils ont raisonné à la façon d'un conquérant barbare qui penserait que pour conquérir un peuple il suffit d'abattre des murailles et de raser des villes. Qu'est-il arrivé? Les institutions ont été renversées et non remplacées; les lois ont été changées, mais sans être plus respectées que les anciennes coutumes; les barrières ont été abattues, mais les individus ne se sont pas rapprochés. L'ancien régime était mort extérieurement, mais il vivait toujours intérieurement, aussi bien dans l'ame de ses destructeurs que dans l'ame de ses défenseurs; les anciennes mœurs n'avaient pas changé, la corruption était toujours aussi intense. En un mot, au moment où nos pères croyaient avoir détruit l'ancien régime, ils le portaient en eux-mêmes, le continuaient dans leurs rapports mutuels; autre était leur conduite, autres leurs paroles; autres leurs doctrines, autre leur vie; autre leur langue, autre leur esprit. C'est là la faiblesse de la révolution : la meilleure partie de l'homme, la conscience, n'y a pas pris part; nos pères luttaient contre des fantômes d'ancien régime, et ils avaient en eux cet ancien régime vivant. Nous-mêmes aujourd'hui, nous n'en sommes pas bien guéris. Avons-nous bien les vertus que réclame, pour se soutenir, la société moderne? Nous nous rendons bien compte des institutions qui lui conviennent, mais avons-nous le courage moral, la sévérité dans la vie qui est son idéal? Non, certes, nous concevons une société libre et facile plutôt qu'une société libre et austère. Cependant cette dernière est seule vraie : la liberté exclut toute idée de facilité et d'indulgence, sans quoi elle dégénère en licence. C'est faute de savoir cela que nous discutons encore aujourd'hui sur les limites de la liberté, sur la liberté illimitée et autres sottises semblables.

Ainsi donc la révolution a été faite en faveur de l'individu, et l'individu se trouvait le même après comme avant la révolution. Quelle

contradiction! Sur qui faire retomber cet état de choses, ce malaise persistant? Nos pères s'en rejetèrent mutuellement la faute, et s'entr'égorgèrent. Depuis cette époque, nous sommes parvenus à reconstruire une ombre de société, et c'est sur elle que nous faisons retomber volontiers toutes nos infortunes. Remarquez en passant que les socialistes ne font autre chose, lorsqu'ils attaquent la société moderne, que se servir du même procédé de destruction que la révolution française leur a enseigné. Ils se prétendent les continuateurs, au fond ils sont, sans le savoir, les antagonistes et les ennemis de la révolution; mais ils répètent les paroles que leur ont enseignées les révolutionnaires, et ils imitent, autant qu'il est en eux, leur tactique, leurs moyens d'attaque et leur méthode : ils ne font que continuer leurs erreurs, de sorte que la société moderne périt par les mêmes moyens qui ont servi à la fonder.

Je connais l'objection qu'on peut faire : le XVIIIe siècle était une époque de corruption et de critique; ce n'était point une époque religieuse, par conséquent cette réformation individuelle était impossible. Je ne conteste pas qu'il n'y eût de très grandes difficultés : le XVIIIe siècle était en effet une époque si corrompue, que personne ne songea même un seul instant à la question que nous venons de poser et ne se demanda : « Mais si la société est mauvaise, sommes-nous meilleurs? et, si nous devons la changer, ne devons-nous pas devenir meilleurs? Si ce changement de société doit être un progrès, ne faut-il pas qu'en même temps il s'accomplisse en nous un progrès analogue? » Personne ne songea un seul instant qu'il dût y avoir une corrélation nécessaire entre les individus et les institutions. Qu'arriva-t-il? Que la corruption attaqua la corruption; qu'un combat à mort s'engagea, à l'issue duquel la licence fut admise à trôner sur des ruines. Le XVIIIe siècle s'était placé hors de la véritable nature de l'homme, il en avait oublié la meilleure partie, la conscience; il a porté, et à sa suite nous portons les peines de son oubli coupable. Il avait pris son principe dans une nature humaine fausse, artificielle et gâtée; aussi, lorsqu'il s'est agi de fonder une société, ce principe a été incapable de relier entre elles les diverses parties du corps social et d'établir des relations entre les hommes. L'anarchie a dû régner et a régné en effet dans une agglomération d'hommes où, pour protéger réciproquement les individus contre leurs opinions et leurs actes, il n'y avait pas dans les ames une foi commune et une règle morale semblable pour toutes les intelligences.

Si tout ce que nous venons de dire n'est pas assez sensible, et si l'on pouvait croire que cette réforme individuelle, que nous regardons comme moralement nécessaire et indispensable, même en se plaçant au point de vue utilitaire et politique, est une rêverie, une pure chimère, il nous est facile d'éclairer notre opinion par une hypothèse

qui, hélas! peut très bien, d'un jour à l'autre, devenir une réalité. Dans son dernier livre, M. Proudhon a cité un fragment d'un admirable discours de M. Royer-Collard sur la centralisation. M. Royer-Collard y explique très bien comment la centralisation n'est pas une doctrine, mais une nécessité, comment elle est l'unique moyen de gouverner des individus épars sur un même sol, sans aucun lien moral commun. Eh bien! supposons que demain cette centralisation soit détruite. Rien n'est moins difficile à concevoir; la centralisation étant une simple machine administrative et gouvernementale, qui ne touche en rien au cœur de l'homme, sa destruction, par conséquent, ne rencontrerait pas de grandes résistances de la part des individus qu'elle protége. Qu'arriverait-il? Nous nous trouverions en plaine anarchie, et le spectacle que présenterait la France pourrait être comparé au spectacle d'une fourmilière démolie par le pied d'un passant. On verrait alors distinctement qu'aucun lien véritable n'unissait les individus et qu'ils n'étaient réunis que par un lien administratif, artificiel. Les adversaires de la centralisation eux-mêmes ne le nient pas et s'autorisent même de cette anarchie, enveloppée dans une unité apparente, pour établir qu'un autre système politique est absolument nécessaire; ils disent que, cette unité superficielle étant détruite, de nouvelles relations devront nécessairement s'établir entre les individus, car l'anarchie répugne à l'homme, et sa nature le porte vers l'ordre et l'harmonie. De nouvelles relations s'établiraient, je veux le croire, mais il n'en existe donc aucune, puisqu'elles auraient besoin de s'établir; il n'y a donc pas de lien moral entre les individus? Et maintenant est-il bien certain que, sans la centralisation, de nouvelles mœurs pourraient naître? Non, car il manque aux individus le principe générateur des mœurs, et ce principe, ils ne l'acquerraient pas plus sûrement par la décentralisation que par la centralisation. On voit donc, par cet exemple, combien notre assertion est fondée. Il est si vrai d'ailleurs que la centralisation administrative est le seul lien entre les individus de notre temps, que, lorsque par hasard cette centralisation est atteinte dans son principe, lorsque le gouvernement est menacé ou renversé, il ne se rencontre aucune force de résistance sur aucun point. Les individus sentent que le lien qui les unissait est rompu; l'expérience est d'hier : qu'on se rappelle le 24 février. Dans ces désastres subits, lorsque le lien politique et extérieur est brisé, l'homme de notre temps ne trouve en lui aucune ressource, aucune force intérieure qui lui permette de résister, si bien que non-seulement cette absence de principes communs empêche les individus de se rapprocher, mais encore qu'elle livre sans merci, sans défense, sans possibilité de combat, l'individu à ses semblables. Cette réforme individuelle, qui a fait défaut, était donc indispensable; l'absence de cette réforme a donc des conséquences politiques. Ajoutez encore que, par là, la révolution est devenue un fait

extérieur à l'homme, indépendant de sa conscience, poursuivant par la seule force de l'impulsion matérielle sa course triomphante, et qu'elle a fini par dominer la société au point qu'on dirait en vérité que ce n'est point la révolution qui a été faite pour la société, mais bien la société pour la révolution.

Pour résumer d'un mot le malaise social, nous dirons que ce malaise ne résulte ni des institutions (elles sont en petit nombre et placées en dehors du contact des individus), ni des lois, ni de l'industrie, mais qu'il résulte du faux point de départ de la révolution, lequel peut se définir ainsi : procéder à la réforme de la société avant de procéder à la réforme de l'individu. L'individu a été émancipé; mais cette émancipation a été stérile, car on n'a pas donné à l'homme l'esprit de liberté, on ne lui a donné que l'esprit de révolte. On lui a dit : Renverse ces barrières, et tu seras libre. — Les barrières ont été renversées, et l'individu s'est trouvé seul et sans appui, sans autre enseignement que celui de la révolte, sans avoir appris d'autre usage de sa liberté que celui de la destruction. Il s'est trouvé, dis-je, animé de cet esprit en face d'autres individus qui, tous, avaient appris à faire de leur liberté le même usage. Mis ainsi en face les uns des autres, ils ont continué à appliquer l'enseignement qu'ils avaient reçu; mais, comme il n'y avait plus rien à détruire, ils ont tourné contre eux leurs armes, et ainsi, grace aux leçons qu'ils avaient apprises, ils ont fait de leur liberté l'instrument de leur propre destruction : ils se sont déchirés; rien n'était plus naturel et plus logique. Ils ont démoli mutuellement et comme à l'envi tous les remparts et tous les abris qu'ils élevaient mutuellement aussi pour se défendre contre leurs fureurs réciproques, et maintenant, grace à ces destructions successives et continues, nous nous trouvons dans l'état qu'Hegel appelle admirablement l'état *atomistique*, sans moyens de défense et sans sécurité. Grace à notre longue habitude de destruction et de combat, tout ce qui est capable de nous assurer paix et repos fait le tourment de notre voisin, qui sent bien que tout moyen de sécurité pour autrui est en même temps un moyen de défense à l'abri duquel il pourra être attaqué à son tour, s'il ne trouve pas manière de le miner et de le démolir. Regardez bien au fond des lois, des institutions de toute nature, des doctrines de tous les partis, monarchiques, aristocratiques, démocratiques, socialistes : vous n'y verrez qu'une société s'armant pour le combat, qu'un arsenal de guerre. Lois préventives et lois répressives, clubs et lois sur les clubs, presse et lois contre la presse, enseignement de l'état et enseignement de l'église, pouvoir exécutif et pouvoir législatif, — partout vous trouverez des forces opposées, désirant non s'unir, mais se détruire et se dominer.

L'homme aujourd'hui n'a plus de relations véritables avec l'homme; tous les rapports, non-seulement de l'homme avec son semblable, mais

de l'homme avec les choses, sont brisés ou faussés. Chacun de nous vit en dehors des autres hommes, isolément; il est séparé d'eux d'opinions, de croyances; ses vertus sont tout individuelles, particulières, et il n'y a pas jusqu'à la chose la plus générale et la plus commune aux individus, le vice, qui ne devienne tout-à-fait particulière, bizarre, et qui ne témoigne d'un développement complétement égoïste, tout personnel, d'une vie morale isolée. La chaîne sensible des coutumes et des traditions ne forme plus les relations de la vie sociale; la chaîne invisible des croyances ne relie plus les consciences. Chacun vit en lui-même et pour lui-même, et cherche la paix dans son for intérieur, où il ne rencontre qu'inquiétude, activité maladive. Ainsi, non-seulement l'individu n'a avec ses semblables aucune vraie relation, mais encore il n'en a aucune avec lui-même et ne peut se mettre d'accord avec ses propres pensées. Arsenal et magasin de doutes contradictoires qui se disputent sans se réfuter et se combattent sans se vaincre, son ame est en proie à des conflits sans solution. Il cache sa pensée véritable, sachant bien qu'elle ne lui procurerait qu'infortunes, et craint de la produire, et ses semblables, d'accord en cela avec lui, redoutent qu'elle ne se manifeste au grand jour. Nous en sommes venus à ce point que nous demandons aux hommes d'avoir avec nous les relations les moins sincères, de crainte que leur sincérité ne soit une injure pour nous, et que celui qui oserait dire hautement ce qu'il pense à chacun de ceux qu'il rencontre passerait pour un diffamateur universel. Descendez toute la chaîne des relations humaines, depuis les plus hautes de toutes, celles de la famille, jusqu'aux plus ordinaires et aux moindres, le simple échange des politesses, — et dites si tous nous ne sommes pas remplis de timidité et d'une réserve qui peut s'appeler tour à tour habileté et lâcheté. Quel est celui qui oserait approuver un autre homme ou le contredire? Nous cherchons, non pas à porter de la tolérance et de la charité dans les relations mutuelles de la vie, mais à ne point troubler notre tranquillité; notre indulgence n'est pas de l'indulgence, c'est de la frayeur. Mais, ô trop juste châtiment de notre égoïsme! notre indulgence ne nous protége point, et il suffit du premier charlatan et du premier sot venu qui oseront parler haut et mentir à la face du ciel pour nous faire perdre le fruit de toute une vie de diplomatique mutisme et de sympathies mensongères. Depuis que l'homme a peur de ses semblables, c'est-à-dire depuis quelque cinquante ans, les sots et les faquins se sont impudemment arrogé le haut du pavé. Personne ne sait plus faire sentir à un sot ou à un méchant qu'il empiète sur les droits d'autrui en sortant de la réserve et de la modestie auxquelles la nature l'avait destiné, et c'est là, par parenthèse, sans qu'il y paraisse, une des causes de l'état désastreux dans lequel nous sommes. Ainsi cette absence d'un principe moral intérieur

non-seulement empêche les hommes de s'unir et les retient dans l'isolement, mais elle établit entre eux des rapports de crainte et de frayeur qui ne servent qu'à les précipiter plus avant dans tous les dangers qu'ils redoutaient.

La foi vivifie et fortifie tout, dit l'apôtre; elle vivifie et fortifie surtout les relations des hommes entre eux, car si je suis certain que mon voisin a la même croyance que la mienne et que ce qui fait ma vie fait aussi la sienne, nos rapports seront pleins de sûreté et de confiance. D'où est né le socialisme? Précisément d'une critique de l'état social; seulement, comme les socialistes n'ont point vu que ce qui constituait l'état social d'un peuple, c'étaient, non pas les institutions, pure expression de la volonté nationale, et les lois, pure constatation des mœurs, mais les rapports des hommes entre eux, ils ont fait retomber sur les institutions tout ce qu'il y avait de désordres dans la société, et sont devenus à leur tour un dissolvant anarchique, et le plus puissant de tous. On peut affirmer que si la révolution française avait procédé autrement qu'elle n'a procédé, si elle avait apporté avec elle un principe religieux, le socialisme n'aurait jamais existé. Le socialisme s'appuie principalement sur les désordres qui règnent dans l'industrie, sur les crises qui viennent périodiquement la frapper; les institutions qui régissent l'industrie sont-elles donc mauvaises? Non certes : sa hiérarchie actuelle est naturelle et n'a rien qui blesse l'égalité. La liberté est son principe, l'émulation son moyen de progrès; elle est fondée sur ce grand principe d'équité naturelle, qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, et lui laisser acquérir par lui-même, sans le gêner ni le protéger, l'encourager ou le blâmer, ce qu'il désire posséder. D'où viennent donc cependant toutes ces récriminations furieuses, ces contestations qui ont dégénéré et menacent de dégénérer encore en guerre civile? Tout simplement des mauvaises relations qui existent entre les parties adverses. Quel est, je le demande, le lien moral qui unit le patron et l'ouvrier, le maître et ses subordonnés? Ont-ils une foi qui leur soit commune, un Dieu qu'ils considèrent comme leur père réciproque, un même asile pour leur conscience? Trop souvent le seul lien moral qui leur soit commun, c'est la négation de ces croyances. Ils sont donc unis par de purs liens matériels, par les liens de la nécessité; ils n'ont d'autres rapports véritables que celui du règlement de comptes chaque samedi, jour du religieux et antique sabbat, veille du dimanche chrétien. Vous étonnez-vous si à la moindre contestation ces deux hommes vont se défier l'un de l'autre, se séparer remplis de haines, — et si ces défiances réciproques se renouvellent trop souvent, vous étonnerez-vous qu'ils s'égorgent? Non certes. Il est impossible que des hommes aussi étrangers les uns aux autres, sans aucun moyen de se connaître, ne se défient pas mutuellement les uns

des autres. Quelle certitude morale ont-ils qu'ils ne se seront pas trompés? quelle confiance peuvent-ils avoir les uns dans les autres, ne connaissant pas la règle morale qui les gouverne? Voilà les conséquences qu'entraîne après lui le scepticisme; l'anarchie est la pire assurément, mais elle n'est pas la seule. Aussi rien n'égale-t-il notre stupéfaction en voyant les modernes théoriciens qui, pour faire cesser cet état de choses, proposent l'athéisme, c'est-à-dire le vide moral élargi encore davantage et une plus grande division, s'il est possible, entre les hommes. En ce sens, les socialistes sont plus que les fléaux et les destructeurs de notre pauvre société; ils sont ses flatteurs et ses corrupteurs : ce qu'ils proposent, c'est tout simplement d'élargir ses plaies, de détruire tout ce qui en elle est bon et de garder tout ce qui la ruine. Comme guérison de nos maladies, ils nous proposent ces maladies elles-mêmes, sans doute par un ressouvenir de la vipère, dont le poison guérit les blessures qu'il a faites.

De même que les rapports des individus entre eux, les rapports de l'individu avec le gouvernement ne sont qu'anarchie et trahissent un oubli profond et complet des limites des droits, des pouvoirs, des devoirs de l'un et de l'autre. Rien n'égale les incroyables prétentions que l'individu élève de nos jours et l'ignorance où il est plongé sur la vraie nature et les véritables attributions du gouvernement. L'individu est essentiellement réformiste; par caractère, le gouvernement, au contraire, est essentiellement conservateur. Ces deux forces opposées ont existé de tout tems, et aucune des deux ne peut être niée sans danger pour la nature humaine ou la société. Chacun porte en soi une force particulière qui bon gré, mal gré, se développera et accomplira dans le monde des changemens bons ou mauvais; mais cette initiative individuelle doit nécessairement rencontrer des obstacles dans l'action du pouvoir, qui l'arrête et l'interroge. Cet obstacle n'est en aucune façon une tyrannie, car il apprend à l'individu que l'usage de cette initiative personnelle entraîne avec elle telle ou telle responsabilité. Cette force d'initiative n'était jusqu'alors qu'un pur instinct aveugle : l'obstacle que le pouvoir lui oppose en fait un exercice de la liberté. A toutes les époques de l'histoire, on rencontre ces deux forces aux prises; l'individu rencontre l'obstacle de l'autorité, obstacle prévu et dont il ne s'étonne point. Il s'arrête alors, attend, cherche un autre moyen d'agir, ou bien désobéit aux injonctions qui lui ont été faites et marche droit vers son but. Cet acte emporte avec lui une grave responsabilité, mais alors il le sait et s'attend à tout. Il a pris son parti sur le châtiment qui l'attend et ne se livre pas à des récriminations insensées. Chacun, à ses risques et périls, peut user de sa force personnelle; telle est la leçon que nous donne l'histoire tout entière, sauf les cas exceptionnels, très peu nombreux d'ailleurs, où le pouvoir s'est montré

tyrannique pour le plaisir de l'être. L'histoire nous apprend aussi pourquoi l'autorité, cette puissance si détestée, si injuriée de nos jours, est nécessaire, et pourquoi elle se trouve toujours dans de certaines mesures opposée à l'individu. L'histoire de cette force individuelle, c'est l'histoire des révolutions du monde. Tout homme doué d'une force propre, doué de génie, d'éloquence, ambitieux ou désintéressé, il importe peu, apporte avec lui un principe de révolution. Mais pourquoi, dira-t-on, cette tyrannie imposée par l'autorité au génie? Est-ce que vous ne voyez pas que cette initiative laissée à elle même et sans contrepoids détruirait le monde de fond en comble, de même que l'autorité sans la liberté le pétrifierait et l'hébéterait? D'ailleurs, cet obstacle est excellent, car l'individu, allant dans ses projets toujours au-delà de son époque, précipiterait ses concitoyens dans des révolutions inattendues. L'autorité, loin de nuire aux changemens opérés par les individus, les améliore en les contenant dans la mesure du possible et en les empêchant d'aller au-delà des besoins de l'époque. Voilà ce que l'histoire nous enseigne avec une grande candeur et une pleine sincérité.

Tels sont et tels doivent être les rapports du gouvernement et de l'individu; mais aujourd'hui il n'en est pas ainsi. L'individu ne veut plus porter la responsabilité de ses actes, il demande à exercer sa liberté, sans que cette liberté reçoive sa sanction; il recule devant la punition qui peut lui être infligée et ne recule pas devant le mal qu'il peut faire. Il se considère comme la seule puissance existante. Instruit à l'école des révolutions, il s'irrite de ne pouvoir à son gré faire le bien et le mal, il appelle tyrannie et oppression ce qui n'est que nécessité et loi fatale. Plein de contradictions dans son jugement sur l'autorité, étranger à l'esprit qui l'anime, oublieux des conditions de sa nature, il lui demande à la fois d'avoir une volonté et de n'en pas avoir; il ne sait pas que le devoir de l'autorité est de n'avoir de volonté que contre lui. Tantôt il réclame du gouvernement de prendre une initiative, comme si le gouvernement était une personne et un individu; tantôt il lui demande de n'en pas avoir, surtout lorsqu'il est frappé. Rien n'est plus curieux à cet égard que les réclamations de nos journaux et de nos docteurs. Si le gouvernement, obéissant à sa mission, qui est purement et simplement de conserver le dépôt des traditions, ne satisfait pas à leurs exigences, il est accusé d'*immobilisme*. On lui reproche de ne rien faire, de ne pas agir. *Il ne veut rien faire :* c'est beaucoup avec ce mot que le gouvernement de juillet a été renversé. Mais que l'état s'avise d'écouter ces conseils, qu'il essaie d'avoir une volonté et une initiative, qu'il s'efforce, ce qui d'ailleurs n'est pas sa tâche, de réformer ou d'inventer, d'introduire des changemens dans l'industrie, ou le commerce, ou l'enseignement, aussitôt les mêmes voix qui l'admonestaient si vertement vont le charger d'injures et l'accuser d'accaparement, de tyran-

nie, de communisme, de jésuitisme, d'athéisme, d'intolérance, comme tout à l'heure on l'accusait d'indifférence, d'immobilité, de stérilité et de paresse.

Pour que l'ignorance sur la véritable nature du pouvoir ait pu entrer à un tel degré dans l'esprit des hommes de notre temps, il faut qu'il y ait une cause : la cause, c'est toujours ce principe éminemment faux de la révolution, qui n'a rien appris à l'individu que la destruction, et qui a fait de lui, depuis soixante ans, l'unique puissance, — puissance arrogante, mobile et essentiellement anarchique, lorsqu'elle est laissée sans contre-poids. Lorsque l'individu ne trouve pas ce contre-poids en lui-même, il ne peut le trouver que dans l'autorité; lorsque la personne humaine n'a pas appris à se contraindre elle-même, l'autorité, pour la contraindre, doit nécessairement sévir, et cette punition, grace à l'absence de respect, engendre naturellement l'anarchie. Rien ne peut sauver les peuples qui ont désappris cette contrainte morale, pas même le châtiment de la désobéissance.

Il y a quelque deux cents ans que Hobbes a, sans s'en douter, décrit notre état politique, et sinon la nature humaine véritable, au moins la nature humaine telle que nous la pouvons voir au XIXe siècle. « L'état de guerre, disait-il, est l'état de nature; l'instinct le plus naturel aux hommes est de s'entre-détruire; l'anthropophagie, sous ses différentes formes, est leur goût dominant, et les lois n'ont été inventées que par quelque sage pris de compassion et de pitié, quelque Démocrite doublé d'un Héraclite, pour les empêcher de s'entre-dévorer. » Mais aujourd'hui les lois ne servent plus à nous protéger : l'homme, avec sa finesse de sauvage, est parvenu à découvrir que les lois avaient été inventées pour l'empêcher de se livrer à son goût dominant, le goût de la guerre et de la mort; il veut revenir à l'état de nature de Hobbes. Il reste à savoir si les hommes qui n'appartiennent plus à cette nature primitive, qui appartiennent à la nature humaine régénérée, civilisée et chrétienne, voudront revenir à cet état premier. Là est toute la question. Voilà le grand vice de la révolution : elle a interrompu le développement de la nature humaine, de la tradition, et a jugé de l'homme à peu près comme Hobbes, sans avoir pour cela les mêmes motifs que lui; elle a donné raison à Hobbes, car elle croyait qu'en enseignant aux hommes à se débarrasser des lois, ils seraient libres. Ils s'en sont débarrassés, mais à la condition de s'entre-détruire. On s'inquiète beaucoup et on discute sans cesse sur les causes de cette tentation perpétuelle de désobéir aux lois qui tourmente de nos jours l'individu; mais cette envie de désobéir est à la fois une preuve de sagacité et un aveu de culpabilité. Il cherche à désobéir aux lois comme le criminel cherche à s'évader. Il sent très bien que ces lois sont faites pour limiter ses caprices, qu'elles lui sont un obstacle et non pas une

aide. Il sait que ce sont des lois préventives ou des lois répressives et qu'elles ne peuvent avoir un autre caractère, sa conduite, ses actes, ses paroles étant ce qu'ils sont.

Là cependant où les résultats de ce faux point de départ de la révolution française se sont fait le plus sentir, là où cette absence d'un principe intérieur et d'une réforme morale a le plus exercé ses ravages, c'est dans l'individu lui-même. Nous n'insisterons pas sur ce point douloureux autant que sur les précédens; la révolution a détruit l'intégrité de la nature humaine, elle a opéré le divorce entre l'intelligence et la conscience. L'intelligence des hommes de notre temps est plus forte que leur conscience, l'une ne dépend pas de l'autre, elles vivent séparées. Ils comprennent toutes les choses, les bonnes et les mauvaises; ils connaissent leurs qualités, n'ont pas de préférences et s'en servent indistinctement : le tout est de savoir comment s'en servir sans se nuire. Les uns ont pour se conduire la politesse, le dandysme, toutes les qualités extérieures de l'homme civilisé; les autres, la crainte de la prison et du châtiment. Il n'y a pas une chose dont nous ne connaissions toutes les ressources. Si la conscience était en rapport avec l'intelligence et la science générale répandues aujourd'hui, la société moderne serait d'une puissance, d'une grandeur et d'une beauté incomparables. Cette seule chose fait défaut, et tout marche à la dérive, tout périt. Les hommes de notre temps ont des opinions raisonnées, tout aussi bien déduites que par le passé : pourquoi donc sont-elles les unes si froides, les autres si fausses malgré leur logique? La conscience n'a pas présidé à leur formation, l'ame leur manque, et elles n'ont que la flamme que les passions leur prêtent par instans. Ils ont des opinions et ils les soutiennent : combien en est-il qui consentiraient à mourir pour les défendre? On peut comparer notre histoire à celle des temps passés : on trouvera peut-être dans cette dernière autant de crimes, de perfidies, de révolutions; mais on y trouvera aussi ce qui manque dans la nôtre, le courage moral, et c'est à cause de ce défaut et de ce vice capital que les pessimistes modernes et les défenseurs du passé ont raison sur les optimistes et les défenseurs du présent dans la comparaison qu'ils font chaque jour des siècles passés et du siècle présent.

Voilà les vraies causes de la crise; elle est en vous, elle n'est pas ailleurs. La révolution française et le XVIIIe siècle l'ont créée, et, avouons-le, nous l'avons entretenue en nous avec complaisance. C'est cette réforme intérieure qui est nécessaire, et non pas l'organisation du travail, la république sociale ou le rétablissement de la monarchie traditionnelle. Malheureusement nous vivons dans un âge de scepticisme, et on peut dire aussi de corruption. La foi ne se commande pas; il faut pour l'établissement des vertus morales un sol préparé; pour qu'elles aient leur efficacité dans l'homme, il faut aussi qu'elles y aient séjourné

long-temps, et qu'elles s'y soient créé des traditions et des habitudes. A quoi bon alors, nous dira-t-on, retourner le fer dans nos plaies? Espérez-vous que la foi, qui ne se commande pas, reviendra dans l'homme simplement parce que vous aurez signalé son absence en lui? Non, sans doute, la foi ne s'impose pas, et toute foi qui s'impose augmente le scepticisme général; mais il y a une initiative que peuvent prendre tous ceux qui ont quelque intelligence et un cœur. Ils peuvent amener les hommes à réfléchir sur eux-mêmes, sur leur temps et sur leurs opinions, à s'interroger et à s'examiner, à soumettre de nouveau leurs croyances à l'examen de leur esprit, à se sonder et à se dire : Si je m'étais trompé! La seule chose que l'on puisse faire de notre temps, c'est de frapper sincèrement sur les préjugés régnans, c'est de faire tressaillir les esprits, c'est de les remplir de crainte sur leurs opinions et de les laisser ensuite chercher librement. Soyez sûrs que la vérité se fera jour alors d'elle-même.

Si ce que nous venons de dire est vrai, si les causes de notre malaise sont celles que nous avons exposées, il est facile de voir que tous les remèdes proposés par les socialistes sont les inventions d'esprits bornés, ou paresseux, ou corrompus, qui ne veulent ou ne peuvent voir les véritables causes de nos souffrances, qui ne veulent ou n'osent pas se sonder, de peur d'avoir à se déclarer mauvais, qui aiment leur corruption, et qui ne veulent pas se donner le tourment de penser pour remonter aux véritables sources du mal. Nous sommes conduit ainsi à deux conclusions générales.

La première, c'est que le mot *révolution* doit changer de sens, ou que la révolution entraînera infailliblement la société à sa perte; qu'elle doit changer de direction, ou qu'il faut nous résigner à voir la crise actuelle devenir notre état normal. Que veut dire ce mot de révolution, et qu'entend-on lorsqu'on nous menace de nouvelles révolutions? Probablement on nous menace de continuer ce qui a été déjà fait, d'abolir des institutions pour les remplacer par de pires, d'abolir des lois et d'en créer de nouvelles. Qu'y a-t-il de neuf dans ce beau projet et que nous n'ayons expérimenté cent fois? Nous ne disons rien des malheurs qui devraient suivre naturellement un nouvel ébranlement, des flots de sang qui seraient infailliblement versés, de l'ordre impossible à maintenir, des intérêts sacrifiés, des sentimens les plus sacrés qui deviendraient un thème de discussion pour tous les bacheliers de la révolution, de la sainteté des contrats qu'on mettrait en état de mépriser tous ceux qui avaient déjà quelques dispositions à les violer. Nous ne voulons pas accuser les diffamateurs incessans de la société moderne de tous les vices dont ils l'accusent, nous voulons supposer qu'ils ne sont ni menteurs, ni cupides, ni égoïstes, ni envieux, pour mieux croire qu'ils sont puérils. Si les membres de notre société sont isolés

et séparés, comment supposer qu'ils seront plus unis après une révolution qu'auparavant? Disons-le, les rapports des hommes, loin de devenir meilleurs, deviennent pires après chaque bouleversement. Si l'on voulait sérieusement se livrer à une enquête morale, peut-être trouverait-on que les rapports des individus entre eux sont loin d'être ce qu'ils étaient sous le règne de Louis-Philippe; à coup sûr il y a plus de haines, plus de rivalités, plus de convoitises, qu'il n'y en avait sous le gouvernement de juillet, où, quoi qu'on en ait dit, les relations des hommes entre eux étaient aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans une société sceptique et qui n'a pas une grande foi religieuse. Mais si la société est sceptique, à qui la faute? Et si la foi religieuse manque, les révolutionnaires en sont-ils plus mécontens? N'est-ce pas sur ce scepticisme qu'ils comptent pour égarer l'opinion, et l'incrédulité générale ne leur semble-t-elle pas la plus grande des vertus qu'une société puisse avoir, le titre de gloire le plus incontestable de la génération actuelle?

La révolution n'a donc plus de sens ni de raison d'être; la révolution politique, sociale est dès long-temps terminée. Toutes les révolutions nouvelles ne seront plus que des déviations. Février 1848 a commencé une nouvelle époque, qu'on pourrait appeler l'ère des déviations de la révolution française. Si la société doit être réformée, ce n'est plus politiquement, mais moralement. Le véritable révolutionnaire de notre époque serait l'homme qui viendrait enseigner à ses semblables qu'ils ont une ame aussi bien qu'un corps, que s'ils sont libres, ils sont aussi responsables, et que l'existence d'un Dieu est plus certaine que leur existence individuelle : toutes choses qu'ils ont oubliées. S'il se rencontrait un homme doué d'une grande ame qui, pour tout enseignement, se bornât à faire le commentaire des *trois paroles de la foi* de Schiller, *Dieu, la liberté, la vertu,* on pourrait dire que la révolution continue à beaucoup plus juste titre que si les hommes de notre temps persistent à se déchirer pour des questions économiques. Si quelque grand esprit, parvenant à se faire écouter, arrivait à nous convaincre que la vertu nous est aussi nécessaire que le pain, que Dieu est aussi nécessaire au monde que le soleil, et que, selon la parole du poète allemand, la croyance en ces choses constitue l'homme; que l'homme a toute sa valeur lorsqu'il croit en elles, et qu'il la perd lorsqu'il a cessé d'y croire, ce personnage pourrait être regardé comme un grand révolutionnaire, et il accomplirait les plus grands événemens dont l'histoire fasse mention.

Aujourd'hui malheureusement nous n'avons pas de tels révolutionnaires : le révolutionnaire de l'époque actuelle ne croit pas à ces forces extérieures et morales; il croit à des mécanismes de son invention, à des formules, à la possibilité d'une organisation extérieure du travail, de la richesse, du crédit, toutes choses qui dérivent de la vo-

lonté et de l'esprit de l'homme. Il est essentiellement empirique, c'est-à-dire qu'il sépare les effets de leurs causes, et qu'il croit pouvoir se servir des effets ou les détruire sans remonter à ces causes et sans les connaître. Le révolutionnaire, c'est M. Proudhon, par exemple, qui dépense en stériles systématisations beaucoup de science, un remarquable esprit d'observation, une grande verve et des dons naturels qui le rendaient capable de choses meilleures : M. Proudhon est maître en l'art d'irriter tous les partis, et ses coreligionnaires encore plus que tous les autres. Plaignez-le plutôt, plaignez tous les efforts qu'il a faits, toutes les peines qu'il s'est données, pour arracher de son esprit toute espèce d'idéal, pour arriver à ne plus croire qu'aux faits. Le secret de ces contradictions, de ces réfutations qu'il s'épargne si peu à lui-même, de ces soufflets qu'il applique à ses propres théories et qui ont tant étonné et diverti les contemporains, est là et non pas ailleurs. Cet homme a voulu s'identifier complétement avec l'esprit de son époque, et il s'est tourmenté, mutilé; il a fait subir à sa pensée plus que les opérations de Procuste : il lui a fait subir toutes les opérations de cette industrie dont il s'est tant inquiété, qu'il a tant bénie et tant maudite, tant insultée et tant flattée; il a rétréci sa pensée, et il l'a rendue élastique; il l'a fait passer par toutes les fournaises, pressée, foulée, brisée; il l'a soumise à l'action et à la réaction de tous les acides. Quelle usine il a osé faire de son ame! « Lecteur, dit-il dans un de ses livres, pour mieux assurer ton jugement, je voudrais te rendre insensible à la pitié, supérieur à la vertu, indifférent au bonheur. » Cette mutilation qu'il conseille à l'homme, cette mutilation immorale, il l'a accomplie sur lui-même autant qu'il était en lui; ces tourmens et ces tortures intellectuelles sont visibles, et le grand art, l'hypocrisie suprême de cet esprit qui en a de tant de sortes, ont été de déguiser ses doutes sous un faux air d'indifférence jouée et de dédain menteur. Il est facile de voir que l'idée de Providence dont il s'est tant gaussé l'inquiète fort, et que toutes ses impiétés et tous ses blasphèmes sont autant de farces grossières. Il n'avait point besoin d'invoquer l'ironie et d'en faire sa déesse pour que celui qui sait lire découvrît le but secret de tous ces feints sarcasmes, enfans de l'orgueil qui cache son ignorance. Regardez bien au fond des écrits de cet homme bizarre, et sous ce voile épais brodé d'ironie et de blasphèmes, d'impiété et d'épigrammes, sous cette verve gauloise gâtée par l'esprit du siècle, sous cette nerveuse dialectique embrouillée de germanismes, sous cet amour exclusif en apparence pour les faits matériels et économiques, pour le 3 pour 100, pour les banques foncières et la réciprocité des échanges, sous cette enveloppe joviale, rebondie, réjouie et matériellement florissante, vous trouverez, savez-vous qui? le dernier des byroniens, j'entends par là le dernier des tourmenteurs d'eux-mêmes.

Pour mieux s'identifier avec l'esprit de son temps, M. Proudhon a commis le crime intellectuel de se rendre autant que possible extérieur à lui-même. Croyant sans doute mieux pénétrer ses secrets avec les moyens révolutionnaires qu'avec aucun autre, il a choisi parmi tous les masques politiques et intellectuels le masque démocratique, se l'est appliqué sur le visage, et, par-dessous ce masque, a parlé à ses contemporains et leur a posé en langage carnavalesque les plus sérieuses questions. Il n'a pas émis en somme une seule pensée qui lui fût propre; il a passé sa vie à chercher si les autres ne pourraient pas lui donner ce qu'il demandait, à interroger les passans et à les injurier après avoir entendu leurs réponses, tour à tour empreintes de sottise, ou de trop de candeur et de complaisance. Sa manie de polémique, d'agression et de démolition provient de la fureur qu'il éprouve de ne pas apprendre d'autrui ce qu'il voulait savoir. Je conçois la fureur que la démocratie, les partis démocratiques et les démocrates lui ont inspirée : il avait cru que là il trouverait une réponse à toutes ses incertitudes. Lorsque nous disons qu'il a choisi le masque démocratique, nous ne voulons pas dire par là qu'il a voulu se faire de la démocratie un instrument de popularité et de pouvoir : non; rendons-lui cette justice, son orgueil est moins commun, plus bizarre et plus désintéressé : ce qui l'a déterminé à prendre ce masque, c'est un besoin démesuré de connaître, et qui ne trouvait pas, qui n'a pas encore trouvé sa satisfaction. Il n'y a pas une de ses idées qui n'eût pu tout aussi bien être exprimée sous une autre forme, sous une forme aristocratique, voire monarchique, voire religieuse; une trop grande curiosité et la croyance que la démocratie satisferait cette curiosité l'a entraîné de ce côté, où il n'a trouvé que sottises à redresser, passions à dénoncer et doutes plus profonds encore.

Alors il a cru exclusivement à la puissance des événemens, à la fatalité des faits; il en est là pour le quart d'heure. Son dernier livre est l'expression la plus complète de ce sentiment. Il voit plus loin qu'autrefois, dit-il; la révolution s'affirme de plus en plus; encore quelques années de nuages, et l'obscurité aura complétement disparu. « La révolution au XIXe siècle, écrit-il quelque part, ne se fera pas par les hommes; elle sera l'œuvre de la fatalité. Sainte fatalité, ayez pitié de nous! » Ce mot, qui ressemble à une boutade, est pourtant l'expression la plus complète de sa pensée secrète, le sens caché de tous ses livres et de tous ses pamphlets; leur sens latent, et que peut-être il ne s'expliquait pas bien à lui-même, est renfermé en entier dans cette exclamation. Tout ce qu'il a écrit porte l'empreinte de la terreur des faits, de l'inquiétude d'en être dévoré, de la croyance que, dans notre temps, le fait domine la force morale, peut l'annihiler et l'écraser, que le fait est tout, et que la croyance intérieure n'est rien. Le sphinx est là, dit-il, attendant une réponse : si vous ne la lui donnez pas, il vous

dévorera. « Comme l'antique Némésis que ni les prières ni les menaces ne pouvaient émouvoir, la révolution s'avance d'un pas fatal et sombre sur les fleurs que lui jettent ses dévots, dans le sang de ses défenseurs et sur les cadavres de ses ennemis. » C'est en dehors de tous les moyens usités, en dehors même, s'il le faut, de tous les moyens moraux qu'il faut trouver une solution à ce problème. Que tout vous soit bon pour vous délivrer : liquidation sociale, mobilisation du sol, violation des contrats; que préférez-vous? périr ou vous sauver? Si vous préférez vous sauver, en vertu de mon principe de la propriété, expropriez-vous les uns les autres. Vous pensez peut-être que, pourvu que vous accomplissiez votre devoir individuel, que vous soyez fidèles à vos engagemens, que vous soyez honnêtes et vertueux, vous n'avez rien à craindre : — erreurs qui correspondent à des conceptions théologiques désormais passées de mode! L'accomplissement de votre devoir individuel ne vous délivrera ni des frénésies populaires, ni de la torche révolutionnaire. Résignez-vous au fait, oubliez toutes vos anciennes habitudes et traitez-vous comme de vivans préjugés; satisfaites à la révolution comme vous satisferez un jour à la mort, comme vous satisfaites déjà aux lois nécessaires de la nature, sans récriminations, car dans ce siècle le fait est tout, et la croyance intérieure n'est rien. Telle est la pensée qui se dégage invariablement de tous les écrits de M. Proudhon, et qui l'égare. Cette idée que le fait est complétement fatal, complétement en dehors de la volonté humaine, le conduit à une philosophie et à une économie empiriques, toutes d'expédient, et quelquefois, pour lâcher le mot, à d'assez malhonnêtes manières de penser, ou, comme on eût dit au XVIIe siècle, à des raisonnemens forts impertinens.

Nous, au contraire, nous pensons que si le fait nous domine, c'est que les vertus intérieures ne nous dominent pas assez, et qu'elles nous laissent par leur absence sans défense contre les dangers extérieurs. Cependant M. Proudhon n'est pas sans avoir une vague aperception de cette vérité, et lorsqu'il attaque ses coreligionnaires, soit M. Louis Blanc, soit M. Ledru-Rollin, il démontre pertinemment que l'association ne peut s'établir sans le libre concours des volontés individuelles, et il oppose très bien l'idée du contrat à l'absurde idée de gouvernement direct, qui, dans ces derniers temps, a fait quelque bruit. Il cherche la solution du socialisme dans un certain rétablissement de l'équilibre des forces économiques; mais comment ne voit-il pas, lui qui a démontré que l'association était impossible sans le libre consentement des individus, que ce rétablissement, à supposer qu'il y ait à rétablir quelque chose, ne peut s'opérer indépendamment de la volonté humaine? Et la volonté elle-même suffit-elle? Si les hommes qui auront eu un quart d'heure de bon vouloir spontané sont vicieux, enclins au mal, au mensonge, cet équilibre ne sera-t-il pas aussitôt détruit?

C'est folie que de considérer les faits extérieurs isolément, de les séparer de l'homme, et de croire qu'on peut les modifier, les combiner d'une manière durable sans le concours de la conscience. Faites les meilleures lois de crédit : s'il n'y a pas probité chez les parties contractantes, votre combinaison échouera. M. Proudhon ne sait donc pas que, pour déranger et anéantir la combinaison artificielle la plus ingénieuse, il suffit d'un seul homme vicieux, et que les désordres partiels ne sont rien au contraire, lorsque la plus grande partie des consciences est saine. Dans le premier cas, il suffit d'un seul homme vicieux, d'un seul détail pour détruire tout le mécanisme; dans le second, le vice individuel est impuissant. Il m'est impossible de comprendre la société que rêvent les socialistes, car, comme elle consiste dans une certaine organisation mécaniqne, il est évident qu'elle serait détruite par chaque vol et chaque mensonge, et qu'il faudrait s'occuper de la refaire après chaque action vicieuse. Il en est de l'idée du contrat pour M. Proudhon comme de l'organisation des forces économiques. Cette idée qu'il a prise à Jurieu, un protestant, notez le point! se conçoit très bien, si l'on suppose une société pénétrée d'esprit religieux et des hommes obligés de par leur conscience à être sincères. Sinon, non.

Maintenant, si vous êtes convaincus qu'une croyance est absolument nécessaire, et que le vide de la conscience n'est pas précisément le meilleur préservatif des sociétés, adressez-vous à M. de Flotte : il a à votre service un dogme nouveau, lequel est le panthéisme. « Il faut choisir, écrit-il résolûment, entre la *donnée sociale* de Grégoire VII et le dogme nouveau. » Quelle confusion de mots! C'est vous, monsieur, qui avez une donnée sociale, et c'est Grégoire VII qui avait un dogme. M. de Flotte, qui vient d'écrire un livre plein de politesse, mais plein de confusion et d'inexpérience, s'est-il bien rendu compte de ce que c'est que le panthéisme? S'il avait bien analysé ce système, il aurait vu que ce n'est ni un dogme ni une religion, mais uniquement une doctrine; qu'elle est le résultat d'une investigation désespérant de trouver l'union de la diversité et de l'unité, de comprendre les relations des êtres, leur point de contact et leur séparation, leur solidarité mutuelle et leur liberté individuelle. M. de Flotte a l'air de croire que ce dogme est contagieux; il a tort : le panthéisme ne sera jamais une doctrine faite pour les masses; elle est et restera éternellement la doctrine des grands esprits égarés qui n'ont plus la foi et qui peuvent se passer des lois humaines, parce que la méditation les a placés au-dessus d'elles. Où donc M. de Flotte voit-il les progrès de cette doctrine? Parmi ses coreligionnaires, je vois les progrès de l'athéisme, de l'incrédulité, mais non pas ceux du panthéisme. Si M. de Flotte est convaincu qu'une croyance est nécessaire à l'homme, qu'il cherche encore : peut-être finira-t-il par retourner à la donnée sociale de Grégoire VII, car c'est

un esprit prédisposé à la mysticité, et nous ne doutons pas qu'il n'y arrive, lorsqu'il aura secoué les quelques attaches terrestres et les quelques souvenirs du monde sublunaire qui l'égarent (lui qui pourtant est un strict observateur des convenances) au point de lui faire mêler dans les mêmes pages Alfred de Musset, Raphaël, la Trinité, Phryné, Laïs, Gerson et Mme Malibran.

Des deux conclusions que nous avons indiquées en commençant cette étude, la première est donc que si la cause de la crise actuelle est dans les relations de l'homme avec l'homme, le seul remède, c'est de faire ce que la révolution française n'a point fait et a oublié de faire. De la première de ces conclusions se déduit la seconde, qui est la nécessité de la conservation politique. Nous ne pouvons trouver de prompt remède à un mal moral, n'espérons pas de miracles. Cette réformation morale qui est inévitable ne peut se faire, comme jadis, par l'action ou la parole d'un individu; cet individu, eût-il le génie et l'arme ardente des grands réformateurs d'autrefois, ne réussirait à être aujourd'hui qu'un sectaire ou un fanatique. Cette réformation doit se faire par l'action lente et successive des individus les uns sur les autres, d'une manière latente et sans brusquerie. L'homme seul est capable de former des relations avec ses semblables : ni les révolutions, ni les lois, ni l'autorité, ni la dictature ne peuvent lui en imposer de nouvelles, ni en établir de sincères et de vitales; mais pour cela il faut l'action du temps; lui qui ronge le fer et l'airain fait aussi pousser les roses; lui seul corrodera nos vices et fera germer nos vertus. Pendant cet intervalle, le devoir de tous les hommes intelligens et influens, de tous ceux qui ont une conscience saine, un esprit droit et des entrailles charitables, est tout tracé et peut se résumer en deux mots : s'ils sont hommes politiques, qu'ils maintiennent et conservent à tout prix, qu'ils ne touchent en rien aux droits acquis, aux relations des citoyens, à la société, et qu'ils laissent le temps souverain maître des choses; — s'ils sont philosophes, écrivains, publicistes, qu'ils remettent en lumière tout ce qui est oublié, tout ce que la conscience elle-même a perdu; qu'ils n'imposent pas aux contemporains des croyances, mais qu'ils les amènent, ainsi que nous l'avons dit déjà, à s'examiner, à douter d'eux-mêmes et de leurs folles opinions.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES MOLUQUES

Sous la domination hollandaise,

SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.[1]

I.

La corvette qui avait reçu la mission de transporter en Chine le personnel du nouveau poste diplomatique créé à Canton était descendue des chantiers depuis six mois à peine; mais, avant même que la brise eût enflé ses voiles, cette noire et robuste carène inspirait déjà la confiance par l'aisance avec laquelle on la voyait se balancer sur ses ancres. Un heureux assemblage de force et de grace faisait reconnaître, dans le nouveau navire qui allait montrer aux peuples de l'extrême Orient le pavillon de la France, un des plus nobles échantillons de notre architecture navale. Construite sur les plans d'un habile ingénieur, M. de Moras, *la Bayonnaise* semblait faite pour la navigation des mers orageuses dont elle devait affronter les périls. Elle portait sans fléchir vingt-huit canons obusiers et un équipage de deux cent quarante hommes; un tirant d'eau peu considérable lui ouvrait l'accès des mouillages qui eussent été fermés à une frégate; une mâture solidement assujettie à ses larges flancs lui permettait de défier sans crainte les grains et les rafales; sa marche supérieure lui promettait de lutter avec succès contre les vents contraires. Souple et docile comme un cheval de race, on éprouvait à la guider dans un détroit sinueux, ou à travers les embarras d'une rade encombrée de navires, je ne sais quelle secrète émotion de plaisir jaloux et de fierté satisfaite.

(1) Voyez la livraison du 1er septembre.

L'architecture navale a fait d'immenses progrès depuis un demi-siècle, et ces progrès, en abrégeant la durée des plus longs voyages, ont favorisé le développement des relations commerciales entre les contrées de l'Occident et les lointains rivages du Céleste Empire. Quelques années avant la révolution de 89, lorsque la France et l'Angleterre se disputaient encore la prépondérance sur les côtes de l'Inde, les navires qui se rendaient à Canton par le cap de Bonne-Espérance, partis dans les premiers jours de janvier, n'étaient de retour en Europe qu'au mois de juin de l'année suivante. Il fallait dix-huit mois, en y comprenant les relâches, pour accomplir ce double voyage. On avait grand soin alors de s'assurer le secours des vents périodiques qui conduisent les navires arabes des côtes orientales de l'Afrique aux rivages de l'Indoustan, et les jonques chinoises des bords du Céleste Empire à la presqu'île de Malacca. Ces courans atmosphériques, qui, sous le nom de moussons, font sentir leur influence alternative jusqu'aux îles Mariannes et jusqu'aux côtes du Japon, fixaient invariablement l'époque à laquelle on devait se diriger vers Canton ou vers l'Europe. Profitant de la mousson qui, de la mi-mai aux premiers jours d'octobre, souffle du sud-ouest, on arrivait en Chine au mois d'août ou au mois de septembre; on en repartait avant la fin de février avec les vents de nord-est, qui règnent pendant le reste de l'année dans ces parages. Les cinq mille lieues qui séparent l'Europe de la Chine sont franchies aujourd'hui en moins de quatre mois. On a vu des bâtimens américains expédiés de Canton atteindre en quatre-vingt-dix jours les ports des États-Unis. Pour ces navires rapides, le cours régulier des moussons est un bienfait presque superflu; il fût devenu une entrave, si une heureuse audace n'eût dédaigné les règles auxquelles le commerce européen avait, pendant près de deux siècles, assujetti ses opérations. Les *clippers*, ces hardis contrebandiers qui transportent l'opium du Bengale dans les mers de Chine, ont appris les premiers à braver la mousson contraire. Les navires de guerre et les bâtimens qui se livrent à un commerce plus régulier ont cherché une route moins directe, mais plus sûre : ils ont su découvrir, en pénétrant dans l'Océan Pacifique par un des détroits voisins de l'Équateur, le moyen non plus de vaincre, mais de tourner la mousson.

Le ministre de la marine avait pressé le départ de *la Bayonnaise* dans l'espoir que cette corvette pourrait arriver dans les mers de Chine avant la fin de la saison favorable; retardés par diverses missions qui modifièrent notre itinéraire, obligés de toucher à Lisbonne et au Brésil, nous n'arrivâmes au cap de Bonne-Espérance qu'à la fin du mois d'août, et n'en partîmes que le 8 septembre 1847. Pour accomplir le voyage à contre-mousson qu'il nous fallait entreprendre, nous choisîmes la route indirecte qu'adoptent généralement les navires de

guerre. Un long circuit devait nous épargner la lutte obstinée à laquelle se résignent les *clippers;* mais, pour gagner la Chine par cette voie détournée, il fallait atteindre d'abord l'Océan Pacifique.

On sait que cette immense nappe d'eau, incessamment poussée vers l'Occident par les vents alizés, rencontre, avant d'atteindre les rivages de l'Asie, une chaîne d'îles à peine interrompue par d'étroits passages, barrière opposée, dès les premiers âges du monde, à sa vague majestueuse, et qui semble destinée à en amortir le choc. Des bords de la Nouvelle-Hollande à l'île Formose, on voit se développer successivement, vers le nord-ouest, la Nouvelle-Guinée, les îles de Gillolo et de Morty, le groupe des Tulour, les côtes abruptes de Mindanao, de Samar, de Luçon, et enfin, dernier effort de cette convulsion plutonienne, la chaîne des Babuyanes et des Bashis. Une branche distincte de ce vaste système relie de l'est à l'ouest les côtes de la Nouvelle-Hollande à celles de la presqu'île malaise, et offre à l'Océan Austral une barrière semblable à celle qui repousse les flots de l'Océan Pacifique. Timor, Java et Sumatra sont les principaux élémens de ce groupe, et forment, avec le vaste embranchement dirigé vers le nord, l'enceinte générale des mers de l'Indo-Chine. Pour se rendre à Macao, *la Bayonnaise,* en partant du cap de Bonne-Espérance, devait donc se diriger sur l'île de Timor, pénétrer dans l'Océan Pacifique en passant au nord ou au sud de Gillolo, s'avancer vers l'est à l'aide des brises variables qui règnent sous l'équateur, et venir de nouveau couper l'immense barrière près des îles Bashis, quand elle se serait placée par ce détour au vent du point qu'elle voulait atteindre.

Le 19 octobre, vigoureusement poussés jusqu'alors par les vents d'ouest, nous avions dépassé la hauteur de la Nouvelle-Hollande; le 25, nous avions atteint le détroit qui sépare Timor de l'île d'Ombay. Aux grandes brises des mers australes avait succédé le souffle irrégulier d'une mousson encore incertaine. Nous n'avancions plus que lentement sur une mer presque immobile, dont le vent semblait à regret troubler l'azur. La grande île de Timor étendait à notre droite la placide majesté et les lignes régulières de ses coteaux chargés d'une sombre verdure; à notre gauche, les pics volcaniques de Florès, de Lomblen, de Panthar et d'Ombay dressaient leurs cônes de lave au-dessus des nuages effilés qu'on voyait errer dans les plis de la montagne et se suspendre aux lèvres des cratères. Il n'eût fallu qu'un jour pour franchir ce passage; mais des courans contraires nous disputaient avec obstination le terrain que nous avions gagné. Chaque heure de calme nous ramenait de trois milles en arrière. Nos vœux impatiens appelaient vainement la brise qui semblait souvent frémir à l'horizon et s'éteignait avant d'avoir pu arriver jusqu'à nous. Du haut du zénith, le soleil versait une épaisse langueur sur la nature entière.

Les vents mêmes semblaient frappés de léthargie. Quelquefois, pendant les nuits brûlantes, longues nuits d'insomnie et d'agitation, nos voiles se gonflaient sous un souffle inespéré : une joyeuse écume scintillait sous la proue; l'onde phosphorescente fuyait le long du bord ou heurtait gaiement la joue du navire; puis, au moment le plus inattendu, ce murmure des vagues mourait soudain; les lourdes voiles s'affaissaient sur elles-mêmes, l'Océan reflétait de nouveau les mille clartés du ciel, et, quand le jour venait à paraître, nos premiers regards rencontraient encore le morne aspect de ces sommets noirâtres qui dessinaient toujours leur silhouette gigantesque sur l'azur immaculé de l'éther. Ces calmes désespérans triomphèrent de notre constance, et le 1er novembre, lassés d'une lutte ingrate, nous vînmes jeter l'ancre sur la côte de Timor, devant l'établissement portugais de Batou-Guédé.

Cet établissement est peut-être le plus humble débris qu'ait laissé en s'écroulant le vaste empire si glorieusement fondé au-delà des mers par l'épée des Albuquerque et des Juan de Castro. A quelques mètres de la plage, dont la courbe insensible marque entre deux pointes basses et boisées une baie peu profonde, quelques pierres madréporiques assemblées sans ciment protégent de leur modeste enceinte le toit de feuillage du gouverneur. Deux canons de fonte, qui doivent avoir figuré aux siéges de Diù et d'Ormuz, sont braqués vers la mer. Ces reliques vénérables partagent, avec quelques escopettes confiées à une demi-douzaine de soldats indigènes, l'honneur de faire respecter par les baleiniers anglais ou américains l'étendard de dona Maria et les ambitieuses armoiries d'Emmanuel. Vers le milieu du XVIIe siècle, le Portugal fut contraint de céder aux Hollandais ses plus riches conquêtes. Il ne lui resta dans les mers de l'Indo-Chine que l'île de Solor et la partie orientale de Timor. Dans cette dernière île, les chefs les plus influens s'étaient convertis, dès l'année 1630, à la foi catholique, et ce lien moral a suffi, malgré les efforts réitérés de la Hollande, pour maintenir sous la domination portugaise la majeure partie de la population. Le pavillon des Pays-Bas flotte sur le fort de Coupang; le drapeau du Portugal est encore arboré sur les murs de Dilly et sur ceux de Batou-Guédé.

Bien qu'on évalue à près de cinq cent mille ames la population de Timor, cette île n'occupe qu'une place insignifiante dans le commerce général de l'archipel indien. Les colons chinois établis sur la côte se chargent d'expédier à Java ou à Singapore le *tripang* que recueillent les pêcheurs de Célèbes, la cire et le bois de sandal que fournissent aux habitans les forêts de l'intérieur. L'active industrie des Européens ne stimule point ici, comme à Java, le labeur indigène, et c'est à l'exportation de ces produits peu importans que se borne le commerce d'une île presque aussi vaste que la Sardaigne ou la Sicile. Dans ces contrées

brûlantes, la flore tropicale déploie sans relâche sa magnificence inépuisable. Les champs ne connaissent pas les teintes jaunes et flétries de l'automne; ils ne voient pas non plus des milliers de bourgeons éclore sous la tiède haleine du printemps; mais à chaque heure du jour, à chaque instant de l'année, on peut entendre l'éternel murmure de la végétation. Le sein fécond de la terre est toujours gonflé de la même ardeur désordonnée, ardeur infructueuse ou funeste, si la main de l'homme ne la contient et ne la dirige. Partout où cette nature luxuriante est livrée à elle-même, elle ne présente bientôt qu'un dédale inextricable. Le rivage est couvert de palétuviers qui s'avancent vers la mer comme une troupe de dryades prêtes à s'élancer dans les flots; on essaierait vainement de se frayer un chemin à travers ces arbres touffus, au milieu de ces racines traçantes qui s'unissent pour défier les efforts de la vague. La montagne est couronnée de géans séculaires dont le dôme impénétrable intercepte les rayons du jour. Là, entre les vieux troncs chargés d'orchidées, d'innombrables rejetons ouvrent comme des corbeilles leurs palmes épanouies ou font jaillir de terre une tige impatiente. Sous ces voûtes confuses, les lianes et les convolvulus jettent d'une branche à l'autre leurs festons et enlacent la forêt de leurs mille guirlandes. Il faut que l'incendie balaie cet opulent désordre, que les touffes du bambou au feuillage aérien, le ricin aux capsules épineuses ou l'hibiscus aux fleurs de pourpre entourent d'une haie protectrice la portion de terrain destinée à la culture, pour que le bananier vienne ombrager de ses larges feuilles la cabane de l'Indien, pour qu'auprès de l'aréquier au tronc svelte et inflexible, du papayer à la tige laiteuse, le cocotier incline sous la brise son panache verdoyant et ses coupes toujours pleines.

A Batou-Guédé, les habitans n'ont défriché qu'une zone étroite qui s'étend le long du rivage. Dès que cette zone est franchie, on se trouve au milieu d'une forêt vierge. Un magique spectacle s'offre alors à la vue. Le figuier des banians, le jaquier aux feuilles digitées, le cassier aux grappes roses et aux siliques monstrueuses, bordent la lisière du bois et mêlent les teintes variées, la bizarre découpure de leur feuillage aux masses sombres et uniformes des lataniers ou des cycas. Les kakatoès à huppe jaune peuplent l'abri touffu des tamariniers et les cimes des canaris gigantesques; les pigeons s'ébattent au milieu des muscadiers sauvages; les loris, au plumage de carmin et d'azur, se bercent doucement sur les longs pétioles des palmiers, tandis qu'autour des régimes naissans voltigent les nombreux essaims des guêpiers et des souimangas, joyaux vivans qui insèrent leurs becs recourbés jusqu'au fond des corolles tubulaires pour y chercher les insectes et le miel des fleurs.

Au milieu de tout cet éclat, au milieu de cette splendeur animée de

la création, bien des cœurs cependant restent froids et s'étonnent de n'emporter d'un pareil spectacle que des impressions peu profondes. C'est qu'il manque à ces régions du soleil, à ces îles fantastiques de l'archipel d'Asie, le charme mystérieux qui n'appartient qu'à l'histoire. Timor a vu des collisions sanglantes mettre souvent aux mains de ses tribus guerrières la sagaie et la sarbacane aux flèches empoisonnées; mais ces obscures iliades n'ont point trouvé d'Homère, et la lyre des rapsodes n'a pas sauvé la mémoire des Achilles qu'ont vus naître les sauvages provinces de Koutoubava ou d'Amanoubang. Nulle ombre auguste n'erre sous ces ombrages; nul débris n'y redit les choses du passé; la rêverie n'a point de prise sur cette terre où les hommes tombent et se renouvellent comme les feuilles desséchées des arbres : le sol reste muet, car il est sans souvenir.

Quelques jours employés à visiter les environs de Batou-Guédé devaient facilement épuiser l'intérêt qui pouvait s'attacher à une pareille relâche. Dès que l'aspect du ciel vint nous promettre des chances de navigation plus favorables, nous nous hâtâmes de déployer nos voiles et de reprendre la mer. Le 3 novembre, favorisés par un violent orage, nous franchîmes, au milieu de la nuit, le détroit d'Ombay, et, doublant les îles de Pulo-Cambing et de Wetta, nous nous dirigeâmes vers la rade d'Amboine, étape presque inévitable d'un voyage de Chine à contre-mousson. C'est à Amboine que la Hollande a placé le chef-lieu du gouvernement des Moluques. Cette province des Indes néerlandaises comprend de vastes territoires qui n'ont jamais été défrichés et quelques îles d'une étendue peu considérable, mais qui ont depuis longtemps subi la culture. L'île d'Amboine est spécialement affectée à la production du girofle, les îles Banda sont exclusivement plantées de muscadiers. Ternate et Tidor, où résident les deux princes indigènes dont les peuples des Moluques reconnaissent encore le pouvoir, sont plutôt des centres politiques que des établissemens agricoles. Céram, Bourou, Oby, Batchian, Mysole, Waigiou, Salawatty, situées au sud de l'équateur, Morty et Gillolo, placées au nord de la ligne équinoxiale, offrent, sur un espace de soixante et un mille kilomètres carrés, — la valeur de dix départemens français, — des terrains entièrement vierges et des forêts presque impénétrables.

On sait par quels prodiges de ténacité les marchands des Provinces-Unies réussirent à fonder, vers le milieu du XVIIe siècle, cet empire colonial qui semble fait pour rivaliser un jour avec l'Inde anglaise, et dont les Moluques ne sont plus qu'une des annexes les moins importantes. D'abord rançonnés par les souverains et les chefs indigènes, desservis par les intrigues des Portugais, inquiétés, égorgés par des populations perfides, ils finirent par s'insinuer habilement dans les querelles de ces princes malais, plus occupés de se nuire que de re-

pousser de concert les envahissemens des puissances européennes. Bientôt ces marchands se montrèrent avec des forces imposantes dans les mers de l'archipel indien. Les immenses profits qu'ils retiraient de leurs expéditions commerciales, ils les employèrent à équiper des escadres. Les Portugais, les Espagnols, les Anglais eux-mêmes, durent renoncer à leur disputer une prépondérance affermie par de nombreuses victoires. Ce fut alors que les Hollandais imposèrent aux sultans des Moluques la dure condition de ne plus commercer qu'avec eux et de faire détruire tous les arbres à épices qui croissaient ailleurs qu'à Banda et à Amboine. La domination de la compagnie, pendant plus d'un siècle, fut à peine ébranlée par quelques soulèvemens partiels, et lorsqu'après la paix de 1815 la Hollande rentra en possession des colonies qu'elle avait perdues pendant la guerre, elle trouva des princes dociles et des peuples indifférens tout disposés à reprendre leur ancien joug.

L'île d'Amboine se compose de deux péninsules montueuses, Hitou et Leytimor, qui convergent l'une vers l'autre et vont s'unir près de leur extrémité orientale par un isthme de sable dont la largeur ne dépasse pas sept cents mètres. Entre ces murailles de basalte renversées par un déchirement souterrain s'étend la vaste baie d'Amboine. L'ancre n'atteindrait pas le fond au milieu de ce canal : la profondeur de l'eau y est trop grande. Les aspérités des rives offrent seules quelques plateaux de peu d'étendue. C'est sur ces plateaux qu'il faut mouiller. Le meilleur mouillage, situé près de la côte méridionale, est commandé par le fort Vittoria, que les Portugais avaient bâti dans les premières années du XVIe siècle, et dont les Hollandais s'emparèrent en 1605. Ce fut sous les murs de ce fort que *la Bayonnaise* vint jeter l'ancre le 7 novembre, quatre jours après avoir quitté la baie de Batou-Guédé.

Les Hollandais attachaient jadis une importance extrême à éloigner les étrangers de leurs possessions coloniales, et surtout des ports des Moluques; mais, depuis cinquante ans, l'administration ombrageuse de la compagnie des Indes a fait place au gouvernement direct de l'état. L'île d'Amboine a cessé d'être le jardin des Hespérides. L'arrivée d'un bâtiment de guerre n'y est plus un sujet d'alarmes, mais une occasion avidement saisie de déployer dans tout son éclat la noble et gracieuse hospitalité des colonies néerlandaises. L'ancre touchait à peine le fond, nos voiles pendaient encore en festons sous les vergues, que déjà les officiers et les employés civils d'Amboine s'empressaient à bord de *la Bayonnaise*. Sur tous les points où s'était jusqu'alors arrêtée notre corvette, à Lisbonne, à Ténériffe, à Bahia, au cap de Bonne-Espérance, notre qualité d'étrangers avait suffi pour nous assurer une réception empressée et bienveillante. A Amboine, ce ne fut point comme

des étrangers, mais comme des compatriotes, que l'on nous accueillit. Là, pour la première fois, nous rencontrâmes, sur les riches domaines que son courage a conquis et que son industrie féconde, ce peuple qu'en dépit des événemens politiques une invincible sympathie attire encore vers la France. A quatre mille lieues de notre pays, nous nous retrouvâmes au milieu d'officiers qui savaient toutes nos gloires et se plaisaient à les redire, qui vivaient de notre vie intellectuelle, ne goûtaient que nos idées et notre littérature, ne parlaient avec plaisir que notre langue. Si nous devions juger de tous les Hollandais par ceux que nous avons rencontrés dans les mers de l'Indo-Chine, nulle part la France ne trouverait des alliés plus dévoués et plus sympathiques que sur les bords de l'Escaut et de la Meuse.

La population d'Amboine est peu considérable. On compte à peu près trente mille habitans, répandus dans les deux péninsules, et, sur ce nombre, la ville seule renferme plus de huit mille ames. Cette ville, composée de trois quartiers distincts, est complétement masquée du côté de la mer par la vaste enceinte du fort Vittoria. Pour y arriver, il faut traverser la forteresse, qui elle-même est une ville à part. En face de cette cité militaire s'étend la ville européenne, avec ses blanches maisons précédées de leurs frais portiques; à gauche se pressent, au milieu des ombrages touffus et sur les deux rives d'un ruisseau qui va se perdre à la mer, les chaumières de bambou des Malais; à droite se développe le quartier ou *campong* qu'habitent les Chinois. Établis depuis plus de deux siècles à Amboine, où leur ingénieuse industrie, leurs habitudes laborieuses, leur singulière aptitude au commerce de détail les rendaient pour la colonisation européenne de précieux auxiliaires, ces Chinois, issus de mères malaises, ne diffèrent en rien des sujets du Céleste Empire. Le type mongol ne s'est point altéré chez eux par le mélange inévitable d'une autre race. Les yeux n'ont pas perdu leur obliquité, la face a conservé ses saillies anguleuses, le teint est demeuré terne et blafard. Le sang chinois traverse les alliances étrangères comme le Rhône traverse le lac Léman. Ce peuple étrange semble marqué d'un sceau ineffaçable. Il garde dans l'émigration sa physionomie, son costume, ses instincts et ses mœurs. Soumis à un impôt personnel d'une piastre par tête, les Chinois d'Amboine n'ont pas de rapports directs avec les autorités de la colonie. C'est un Chinois qui est chargé de la police du *campong*. Ce chef porte le titre de capitaine et reçoit du magistrat civil les ordres qu'il doit faire exécuter par ses compatriotes. Le quartier chinois offre un curieux coup d'œil, quand le soir les lanternes en papier peint illuminent d'un bout à l'autre ses longues rues parallèles à la mer. Chaque maison semble ouverte aux regards indiscrets des passans; mais un écran posé au milieu du vestibule protége, sans gêner la circulation de l'air, les mystères de la vie

domestique. Dès qu'on a franchi cet écran, au fond d'une vaste pièce apparaît une statuette au ventre rebondi et au visage enflammé, devant laquelle brûle l'encens inépuisable des bâtonnets odorans. Cet autel est celui des dieux lares : il rappelle au Chinois la patrie absente. D'autres autels sont consacrés aux aïeux. Des tasses de thé, des fruits secs, des parfums sont offerts chaque jour à ces mânes vénérés par la piété des générations qui se succèdent.

L'activité de la race chinoise fait mieux ressortir encore la mollesse apathique des autres habitans de la zone torride. Les naturels d'Amboine sont avant tout paresseux et ennemis du travail. Quand ils ont cuit sous la cendre un gâteau fabriqué avec la moelle du palmier à sagou, quand ils ont recueilli dans un tube de bambou la séve abondante que distillent les pédoncules d'une autre espèce de palmier, le *sagouer*, — ils n'envient rien des superfluités de ce monde et ne connaissent de jouissance réelle que le repos. Si vous pénétrez au milieu du *campong* pittoresque qu'ils habitent, vous les verrez accroupis sur le seuil de leur demeure ou à l'ombre des bananiers de leur jardin. Là, oublieux du passé et indifférent à l'avenir, le Malais savoure lentement et dans un demi-sommeil le bonheur inappréciable de l'oisiveté. Il ne s'arrache à cette torpeur que pour aller promener une ligne indolente sur les bords poissonneux de la mer, ou, s'il est musulman, pour aller se livrer, dans le bassin ombragé de Batou-Méra, aux ablutions commandées par les préceptes de Mahomet. Le jour où ce peuple cesserait d'obéir à la pression étrangère, le jour où chaque village, maintenant rangé sous les lois d'un chef indigène percepteur d'impôts et inspecteur de culture, serait libre de négliger les girofliers qu'il a plantés, Amboine verrait bientôt ses montagnes envahies par la végétation déréglée des tropiques. Dans un pays où la tige des arbres produit sans culture une moisson inépuisable, où chaque tronc de sagoutier contient la subsistance d'un homme pour six mois, il n'y a que la contrainte qui puisse vaincre la langueur qu'inspire le climat, il n'y a que le labeur forcé qui puisse mettre à profit la fécondité merveilleuse de la terre. Si les Hollandais ont obtenu dans l'exploitation de l'archipel indien les étonnans résultats qui font depuis quelques années l'envie de l'Angleterre et l'admiration de l'Europe, s'ils ont fertilisé le sol sans soulever les populations, c'est que leur esprit froid et méthodique, leur flegme affectueux semblaient les désigner, dans les vues de la Providence, pour mesurer à ces natures indolentes et passives la tâche modérée, mais inflexible, de chaque jour.

Les habitans d'Amboine, comme ceux de Timor, comme la plupart des insulaires de l'archipel indien, offrent dans leur physionomie, leur langage, leurs instincts, tous les caractères qui peuvent indiquer une origine malaise. Les tribus dispersées de cette grande famille, à laquelle,

malgré son rôle subalterne, il faut encore assigner une place importante sur le globe, se distinguent des races aborigènes, qu'elles ont refoulées dans les montagnes, par des traits plus délicats, par un teint plus clair, par la souplesse de leur chevelure, qui contraste avec les cheveux crépus et incultes des Papous et des Harfours. Les Malais ont l'imagination vive et gracieuse : la poésie exerce sur eux son prestige. La musique leur rend légers les travaux les plus pénibles, car leur oreille délicate en saisit avec une étonnante facilité les intonations et la cadence. Il suffit que le tam-tam retentisse, que le gong, frappé en mesure, mêle à ce bruit sourd ses sons argentins, pour que les rameurs qui font voler les grandes pirogues aux toits de bambou et aux doubles balanciers sur les eaux paisibles de la rade oublient à l'instant leurs fatigues et retrouvent leur ardeur.

Après avoir visité la ville, notre premier soin fut de parcourir les rivages de la baie. Les bosquets de cocotiers, de sagoutiers, de litchis s'y pressent jusque sur la plage; mais au premier rang brillent ces magnifiques arbres aux feuilles charnues (1), dont les fruits broyés et jetés dans l'eau enivrent le poisson, et dont les grandes fleurs laissent pendre du sein des calices épanouis leurs longs filets de pourpre. Tous ces arbres sembleraient sortir de la mer, si un sable fin et blanc n'invitait partout le pied du baigneur, et ne séparait de l'azur des flots les masses verdoyantes derrière lesquelles apparaissent par de rares échappées les cabanes des Malais ou les pittoresques villas des habitans d'Amboine. Ces villas, bâties sur la rive septentrionale pour aspirer la délicieuse fraîcheur des brises du large, ont toute la simplicité d'une maison rustique. Les branches des sagoutiers en ont formé les planchers et les murailles; les feuilles des palmiers, enfilées sur des tringles de bambou, en composent la couverture, et remplacent le chaume employé dans nos campagnes.

Quand les bords de la baie n'eurent plus pour nous de mystères, nous songeâmes à gravir les montagnes; au jour fixé pour cette nouvelle excursion, nous nous trouvâmes tous réunis, dès six heures du matin, chez le résident d'Amboine. Quarante chaises à porteurs nous attendaient. A Bahia, où nous avions déjà fait l'épreuve de ce mode de transport, deux vigoureux nègres de la côte d'Afrique suffisent pour promener d'un pas magistral et grave la lourde *cadera* aux allures solennelles. A Amboine, les brancards de bambou pèsent à la fois sur huit ou dix épaules; mais il faut voir avec quelle prodigieuse rapidité cet attelage humain fait voler à travers les montagnes le fauteuil ainsi transformé en tilbury! Des chevaux lancés au galop ont moins de vitesse; des chèvres ont le pied moins sûr : on dirait des

(1) *Barringtonia speciosa.*

fourmis s'empressant autour d'un fétu de paille. Ce fétu, les fourmis amboinaises le tournent et le retournent à leur gré, lui font franchir les torrens, descendre les collines, gravir les rochers, raser les précipices; elles le transporteraient au besoin à la cime d'un cocotier. En tête de la colonne, un des chefs de la police indigène livrait à la brise les plis du drapeau hollandais. Près de lui, le tam-tam et le gong marquaient la cadence d'un chant improvisé, que psalmodiait d'une voix sonore notre porte-étendard et que toute la bande répétait en chœur : « Que les étrangers soient les bienvenus! disait la chanson malaise. Nous avons beaucoup vu de ces pâles visages. Les Portugais sont venus les premiers, mais ils ont été chassés par les Hollandais. Les Anglais se sont montrés à leur tour sur les rivages d'Amboine. Nous n'avons jamais connu les Français pour maîtres... Les meilleurs maîtres sont les Hollandais, nos bons pères les Hollandais! *Balé! balé! yan! balé! balé! batoutan!* » Et à ce dernier cri la chaise volait, comme si elle eût été enlevée par six vigoureux chevaux de poste. Nous avions ainsi dépassé le quartier chinois, franchi le ruisseau qui traverse Batou-Gadja, cette fraîche et délicieuse résidence du gouverneur; notre immense cortége serpentait déjà sur le flanc de la montagne. Pareille à je ne sais quelle diablerie fantastique, cette bruyante caravane s'étendait à perte de vue, s'amoindrissant peu à peu dans le lointain et finissant par disparaître au milieu des hautes herbes qui nous montaient jusqu'à mi-corps. En moins d'une heure, nous avions atteint le but de notre excursion, et nous pénétrions, à la clarté des torches, jusqu'au fond d'un long souterrain volcanique dont les parois ont laissé suinter quelques infiltrations calcaires. A l'entrée de cette sombre caverne, devant le fronton couronné de fougères gigantesques, une élégante colonnade d'arbres au stipe élancé élevait, comme les piliers d'un portique athénien, ses faisceaux de palmes et ses chapiteaux de verdure; mais un spectacle plus saisissant encore nous était réservé par nos guides. Non loin de la grotte que nous venions de quitter, le ruisseau de Batou-Gadja nous apparut soudain, descendant du sommet de la montagne, bondissant au milieu des rochers de basalte, se frayant un passage à travers les lianes qui embarrassaient son cours. Un large plateau poli par le frottement de l'onde recevait la cascade un instant apaisée. La nappe d'eau transparente s'écoulait alors sans écume et sans bruit et s'approchait par une pente insensible de l'abîme. Arrivée sur le bord du gouffre, elle écartait d'un dernier effort les branches vagabondes qui lui faisaient obstacle, et, plongeant d'un seul bond dans le vide, s'élançait impatiente vers le calme bassin qui devait l'engloutir dans ses profondeurs.

Il était dix heures quand nous rentrâmes à bord de la corvette, éblouis, étourdis de tant de merveilles. C'était assez d'émotions pour

un jour; mais notre visite était attendue dans un des villages de l'intérieur, et c'eût été mal reconnaître l'aimable empressement de nos hôtes que de vouloir nous soustraire à cette attention nouvelle. Nous nous remîmes donc en route vers quatre heures du soir. Les Malais qui portaient nos chaises avaient à gravir cette fois un sentier moins rude; mais une température étouffante baignait de sueur leurs corps nus jusqu'à la ceinture. Nous nous sentions émus et honteux en voyant sur leurs épaules de bronze les rayons du soleil tomber presque d'aplomb et se réfléchir comme sur la surface polie d'un miroir. Ce n'est point en effet dès le premier jour que l'on peut goûter sans remords les sensuelles douceurs de la vie orientale. La gaieté, la joyeuse émulation des hommes qui enduraient à cause de nous ces fatigues, la pensée que leur peine aurait bientôt son salaire, contribuèrent heureusement à calmer le trouble secret de notre conscience; et quand nous atteignîmes le terme de notre course, nous ne songions plus qu'à embrasser du regard la scène imposante qui se développait sous nos yeux.

Nous étions arrivés au sommet d'une de ces collines dont les croupes arrondies s'entassent l'une sur l'autre pour former la péninsule de Leytimor. De ce point culminant, on apercevait, au-delà des jardins de Batou-Gadja, au-delà des allées régulières de la ville, l'immense canal où *la Bayonnaise*, entourée d'un essaim de pirogues, semblait un cétacée monstrueux échoué sur la grève. Au fond des ravins, l'œil distinguait à peine quelques palmiers à demi submergés sous des flots de verdure; mais, sur le penchant des coteaux échelonnés, les girofliers au tronc pyramidal étendaient leurs rians quinconces, dont la brise faisait frissonner le feuillage mobile; les muscadiers apparaissaient au-dessus des haies d'agaves, et, sous leurs feuilles luisantes, les fruits aux valves charnues montraient en s'entr'ouvrant la noix parfumée que le macis enveloppe d'un réseau écarlate. Convoqués par le chef indigène du village, l'*orang-kaya*, les Malais se pressaient dans l'enceinte que fermaient d'un côté la maison commune, de l'autre les hangars sous lesquels devaient sécher le girofle et la muscade. Pour les habitans des tropiques, toute journée ravie à leurs travaux est un jour de fête. Une troupe choisie avait revêtu, en cette occasion, le costume de guerre des Céramois. La tête couverte d'un casque de bois peint que surmontait, comme un cimier, le corps déployé d'un oiseau de paradis, le bras gauche passé dans les courroies du bouclier, la main droite armée du kris flamboyant, ces guerriers engagèrent, au son d'une musique étrange, un de ces combats simulés qui précédaient autrefois les expéditions sanglantes des Harfours. Un morion portugais, trophée précieusement conservé depuis plus de deux siècles, ornait le front du coryphée qui conduisait cette pyrrhique sauvage.

Les danseurs, guidés par leur chef, se mêlaient ou s'évitaient avec une dextérité singulière. On voyait briller les kris, on entendait les boucliers se choquer en cadence : on eût dit une de ces mêlées barbares dont les montagnes de Bourou et de Céram sont encore le théâtre; mais, depuis long-temps, les paisibles habitans d'Amboine ne brandissent plus leurs kris que dans ces danses guerrières; la civilisation les a définitivement conquis. Lorsque le tam-tam eut cessé de se faire entendre et que les danseurs haletans se furent retirés, nous pûmes juger de la sollicitude avec laquelle les Hollandais s'occupent de pacifier et d'instruire ces populations, dont la destinée leur a été confiée. Une vingtaine d'enfans étaient réunis dans l'école primaire où nous fûmes introduits. Nous admirâmes la netteté des caractères tracés par la main de ces bruns écoliers; nous les entendîmes chanter en malais quelques versets de la Bible, et nous comprîmes sans peine le naïf orgueil dont semblait empreinte la physionomie de leur instituteur, mulâtre au teint de bistre, qui, pour un si grand jour, avait tiré de la cheminée, où il bravait les atteintes des insectes destructeurs, l'habit noir de famille cher à tous les chrétiens amboinais.

L'établissement de ces écoles primaires n'est point de date récente; ce fut la compagnie des Indes qui les fonda, vers la fin du XVIIIe siècle, en vue de propager dans l'île les principes du calvinisme. La population d'Amboine avait été convertie au mahométisme par les marchands javanais et par les conquérans venus de Ternate; les religieux portugais lui avaient porté, à leur tour, la connaissance de l'Évangile. Les Hollandais trouvèrent donc à Amboine des musulmans et des chrétiens. Ces derniers, confirmés dans leurs priviléges et distingués des musulmans par leur costume, ne soupçonnèrent point qu'en se conformant aux pratiques religieuses de leurs nouveaux maîtres, ils abjuraient leurs anciennes croyances. Le calvinisme s'enrichit de ces conversions faciles, et la domination hollandaise se trouva assise à Amboine sur une base qui devait lui manquer partout ailleurs. Aussi cette colonie s'est-elle montrée, de tout temps, fort attachée à la métropole; elle fournit encore aujourd'hui à l'armée des Indes ses meilleurs soldats. La Hollande cependant, avec sa circonspection habituelle, ne confie pas aux naturels d'Amboine la défense de leurs propres rivages; elle préfère entretenir dans cette île une garnison javanaise et opposer à la foi douteuse de Java ou à la turbulence de Célèbes le dévouement des bataillons qu'elle recrute dans les Moluques.

Les villages d'Amboine, avec leurs humbles cases de bambou et de terre détrempée, sont tous entourés, comme celui que nous venions de visiter, d'immenses enclos destinés à la culture du girofle. L'exportation annuelle de cet embryon précieux est de cent cinquante mille kilogrammes, dont la valeur varie entre 6 et 700,000 francs. Le gou-

vernement hollandais a fixé le prix auquel doit lui être livré le girofle cultivé par les naturels de l'île; mais il ne s'empare pas de la récolte entière. Quand l'approvisionnement de ses magasins est assuré, il autorise les indigènes à vendre aux négocians hollandais ou malais, seuls admis à commercer avec les Moluques, les épices dont il n'a point lui-même réclamé la livraison; il se contente de prélever sur ces échanges un droit de 6 ou 12 pour 100.

Les heureux habitans d'Amboine ne connaissent point d'autre industrie que la culture et la préparation du girofle. Ils naissent et meurent au milieu des parfums. Un giroflier planté le jour de leur naissance grandit avec eux et répand sur leurs dépouilles mortelles l'arome de ses fleurs. Il est deux arbres que l'idolâtrie n'eût point manqué de consacrer aux dieux tutélaires des Moluques : le giroflier et le sagoutier. Si les gracieuses fictions de la Grèce eussent été importées par quelque marchand phénicien jusque dans la Malaisie, Minerve aurait sans doute déposé à Amboine la branche d'olivier classique pour cueillir un de ces rameaux de giroflier tout diaprés de fleurs roses ou chargés de jaunes embryons; Cérès eût, à son tour, arraché les blonds épis qui couronnent sa tête pour se faire un nouveau diadème d'une palme de sagoutier. Le sagoutier remplace pour les habitans d'Amboine le riz de Java et le manioc du Brésil. Notre journée n'eût donc point été complète, si nous n'eussions vu abattre un de ces palmiers, ouvrir ce large tronc tout rempli d'une fécule ligneuse et retirer, à l'aide d'une petite erminette de bambou, cette fécule que l'on verse dans un sac tissu de pétioles de cocotier : on agite ensuite ce sac dans un courant d'eau pour séparer rapidement des parties fibreuses le gluten nourricier, et on recueille ainsi, en moins d'une heure, près de deux cents kilogrammes de farine.

C'est par de pareils épisodes que chacune de nos journées se trouvait remplie; mais le moment de quitter Amboine était arrivé. Nous avions renouvelé notre provision d'eau et nos vivres. Les symptômes de scorbut qui s'étaient manifestés à bord de la corvette depuis notre départ du cap de Bonne-Espérance avaient complétement disparu. Malgré les attentions dont on nous comblait, malgré les sollicitations employées pour nous retenir, nous demeurâmes inébranlables, et le jour de notre départ fut fixé au 15 novembre. Il fallait d'ailleurs se hâter de fuir ces séduisans rivages avant qu'ils devinssent pestilentiels. Le temps n'est plus où le chef-lieu des Moluques était réputé pour la salubrité de son climat. A l'époque où Batavia méritait d'être appelée le tombeau des Européens, Amboine offrait aux employés de la compagnie ses asiles enchantés et son climat réparateur. C'est le séjour d'Amboine aujourd'hui que l'on redoute. Des tremblemens de terre successifs, en bouleversant le sol de cette île, ont livré passage aux

miasmes délétères qui s'y étaient accumulés pendant des siècles. Chaque année, des fièvres pernicieuses se déclarent dès le mois de décembre et exercent leurs impitoyables ravages jusqu'à la fin du mois d'août. L'année 1847 avait coûté à la garnison d'Amboine quatre officiers. Les deux années qui suivirent notre passage se montrèrent heureusement plus clémentes. Que le feu intérieur s'apaise dans les entrailles de cet archipel volcanique, et l'île d'Amboine, rendue à ses conditions premières, redeviendra peut-être ce qu'elle était quand le contre-amiral d'Entrecasteaux la visita en 1792, ce qu'elle nous parut encore pendant le court séjour que nous y fîmes : le paradis des Indes néerlandaises.

II.

Le 15 novembre, avant que le soleil eût disparu sous l'horizon, *la Bayonnaise* avait doublé la dernière pointe de la baie d'Amboine. On nous avait prédit pour la traversée que nous allions entreprendre de nouvelles contrariétés. Tant que la mousson du nord-ouest ne serait pas franchement établie dans la mer de Java, nous devions nous attendre à des calmes obstinés dans la mer des Moluques. La première journée qui suivit notre départ fut, en effet, une journée perdue; le lendemain, une belle brise de sud nous fit franchir en quelques heures le canal qui sépare Bourou de Manipa. Nous découvrions déjà les îles Xulla, quand le vent tomba subitement; mais l'orage grondait encore sur les sommets de Céram, et nous espérions un prompt retour de la brise. Cet espoir fut bientôt déçu : les nuages amoncelés se dispersèrent, et le ciel reprit sa sérénité désespérante. Pendant douze jours, nous errâmes entre le groupe des Xulla et les îles Oby, sans cesse repoussés par les courans, dont les tourbillons sillonnaient le détroit de longues stries d'écume. Quelquefois, au milieu de la nuit, un cachalot se levait sous la poupe de la corvette, et faisait jaillir l'eau de ses évens; un *koro-koro* (1) traversait le canal en excitant les rameurs par les roulemens cadencés du tam-tam : ces rares incidens troublaient seuls la monotonie des longues heures qui se succédaient dans l'impatience. Aucune voile ne se montrait autour de nous. Sur la mer silencieuse et déserte, on n'apercevait que quelques touffes d'agaves, ou quelques troncs d'arbres entraînés par les crues subites des rivières qui se jettent dans le golfe de Gorontalo. Notre persévérance cependant ne se démentait pas. Dès qu'une fraîcheur capricieuse enflait ses voiles hautes, *la Bayonnaise* s'éveillait soudain, et glissait vers Lissa-Matula ou vers Oby-Minor. Il nous semblait qu'une fois ces îles dépassées, le charme magique qui nous enchaînait serait rompu. Le 1er dé-

(1) Bateau malais.

cembre, nous réussîmes enfin à sortir de ces détestables parages; mais les calmes et les courans contraires nous poursuivirent au-delà du détroit d'Oby. Décidés à relâcher à Ternate pour laisser à la mousson le temps de s'établir, nous ne pûmes arriver à la hauteur de cette île que le 6 décembre. Nous avions fait quatre-vingt-dix lieues en vingt-un jours.

Le groupe volcanique situé entre la Calabre et la Sicile peut donner une idée de l'archipel qu'une vaste éruption a fait surgir sous l'équateur quelques milles en avant de la côte occidentale de Gillolo. Les cônes gigantesques de Ternate et de Tidor s'élèvent en regard l'un de l'autre, couronnés de cratères comme l'île de Stromboli. Un étroit passage sépare ces deux blocs de lave dont le front se perd dans les nuages à près de quatorze cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous nous engageâmes sans hésiter dans cette passe qu'une brise de nord-est nous promettait de franchir en moins d'une heure; mais, quand nous fûmes abrités par la terre, le vent ne tarda pas à nous abandonner : la marée, d'abord favorable, changea brusquement, et nous commençâmes à revenir sur nos pas en dépit de tous nos efforts. Pendant que nous étions ainsi livrés à la merci des courans, une pirogue se détachait du rivage de Tidor et se dirigeait vers notre corvette. Dix Malais, nus jusqu'à la ceinture et coiffés du chapeau conique des Chinois, maniaient la pagaie avec ardeur et faisaient bondir sous leurs bras nerveux la nacelle dorée dont un élégant tendelet protégeait la poupe contre les rayons du soleil. Lorsqu'un souffle de vent écartait les rideaux qui pendaient du toit de la galère, deux blanches robes de femmes apparaissaient entre les rangs serrés des rameurs, deux fronts pâles et gracieux semblaient se pencher vers nous, et se rejetaient aussitôt en arrière. Cette suave apparition nous eût rappelé dans les mers de la Grèce les riantes théories qui voguaient vers Délos. Dans les eaux de Ternate, nous devions naturellement penser que le hasard propice nous avait placés sur la route de l'heureux sultan de Tidor; mais les *dalems* des princes des Moluques ne renferment pas de ces fraîches houris, fleurs délicates du ciel de l'Occident, et plus la pirogue s'approchait, plus cette première supposition devenait improbable. Nos incertitudes furent bientôt dissipées : à quelques pieds de la corvette, les Malais, par un geste brusque et rapide, relevèrent leurs pagaies, et le riche Européen qui montait, avec sa fille et sa nièce, ce charmant bateau de plaisance se porta sur l'avant de la pirogue pour nous offrir ses services. Ancien marin, il voulut nous laisser un de ses rameurs, qu'il chargea de nous guider dans la passe jusqu'au moment où, ayant déposé sa famille à terre, il vint lui-même, à défaut de pilote, conduire pendant la nuit notre corvette au mouillage. Un pareil début faisait assez connaître quel accueil nous attendait à Ternate.

C'était pour nous une heureuse fortune que d'atteindre cette nouvelle relâche le 6 décembre. Nous savions que chaque année, à pareille époque, la fête du roi Guillaume réunissait dans les salons du résident le sultan de Ternate et les délégués du sultan de Tidor, contraints de déposer pour ce grand jour leurs inimitiés éternelles. Pressés par le résident d'assister à ce bal officiel, nous nous promîmes tous de n'y point manquer. Les formes avec lesquelles s'exerce le pouvoir de la Hollande sur les trois principaux groupes des Moluques rappellent encore les péripéties variées de la conquête et l'établissement du monopole commercial de la compagnie. A Amboine, où s'était concentrée la culture du girofle, on ne rencontre que des chefs de district servant d'intermédiaires entre les employés néerlandais et les naturels. Dans les îles Banda, consacrées à la culture de la muscade et dépeuplées par la guerre, l'exploitation du sol est confiée aux *convicts*, transportés de Java. L'administration est tout entière entre les mains des fonctionnaires européens. A Ternate, à Batchian, à Tidor, où il suffisait de proscrire la production des épices, la compagnie s'était contentée de s'attribuer une certaine portion du territoire pour y élever ses comptoirs et ses forts : le régime du protectorat remplace encore aujourd'hui dans ces trois îles le système du gouvernement direct. Cette combinaison permet à la Hollande d'étendre son influence sur d'immenses territoires, sans grever son budget d'occupations onéreuses. Les sultans de Ternate, de Tidor, de Batchian, se disputent sa bienveillance et s'inclinent devant ses décrets. A chacun d'eux, elle accorde annuellement une sorte de liste civile, chétif tribut destiné à caresser leur orgueil et à les consoler de la perte de leur indépendance. C'est au nom de ces princes rivaux, dont elle a pris soin d'apaiser les sanglantes querelles, mais non d'éteindre les inimitiés, qu'elle règne sur l'archipel des Xulla, sur le nord de Célèbes, sur le groupe des Sanguir comme sur la grande île de Gillolo, et qu'elle fait respecter sa puissance jusque sur les côtes inexplorées de la Nouvelle-Guinée.

Entre les nombreux descendans qui entourent les trois sultans des Moluques, une dépêche mystérieuse confiée au résident de Ternate a déjà désigné ceux qui recueilleront un jour l'héritage paternel. Tel est le droit que s'est réservé le gouvernement des Pays-Bas. A la dynastie légitime appartient la couronne; à la Hollande, la faculté de choisir celui des princes du sang qui doit la porter. Sûre de diriger à son gré ces sultans qu'elle fait asseoir elle-même sur le trône, la Hollande a voulu leur laisser l'éclat extérieur et le prestige de la royauté. Loin d'affaiblir les ressorts des gouvernemens indigènes, elle a donc, sur tous les points de son immense empire, respecté et raffermi la seule puissance morale qu'elle eût à sa disposition. Ambassadeur autorisé à parler en maître, le résident de Ternate doit adoucir autant que possible, par

d'adroits ménagemens et d'habiles égards, la rudesse de ses exigences. S'il veut accomplir avec succès sa mission, il faut que son langage ne trahisse jamais l'irritable impatience du proconsul; il faut, dans ces fantômes de rois, qu'il respecte l'heureuse fiction sur laquelle est basée l'organisation coloniale de l'archipel indien. Les fonctionnaires hollandais ont une dignité froide qui leur permet de flatter la vanité des princes indigènes, sans descendre eux-mêmes du haut rang que leur assignent leurs vastes pouvoirs. C'est surtout dans les cérémonies publiques qu'ils affectent de prendre au sérieux ces souverains dépossédés, derrière lesquels s'abrite encore la domination étrangère. La fête à laquelle on nous avait conviés devait mettre en présence le résident et le sultan de Ternate. Nous saisîmes avec empressement l'occasion de voir à l'œuvre, de prendre pour ainsi dire sur le fait la diplomatie néerlandaise.

Avant de pénétrer dans les salons du résident, on pouvait deviner qu'un hôte auguste y était attendu. Sur la route qui, du quartier européen, se dirige, à travers le *campong* chinois et les cabanes malaises, vers le palais du sultan, des tiges de bambou formaient, en se courbant, une longue avenue tout ornée de fragiles arcades; la résine du *dammer* flamboyait de toutes parts, et jetait au milieu des ténèbres ses lueurs fantastiques et ses clartés bleuâtres. La maison qu'habite le résident se compose d'un simple rez-de-chaussée; un large péristyle en couvre la façade. Ce portique étincelait du feu des bougies, protégées par des globes de verre contre le souffle capricieux de la brise. A huit heures, le tambour bat aux champs; les cymbales et les clarinettes retentissent. Précédé de ses gardes, qui portent encore l'antique panoplie des guerriers de Célèbes, le casque de fer et la cuirasse damasquinée, le sultan s'avançait dans une calèche découverte. Deux longues files de sujets enthousiastes traînaient au pas de course l'illustre représentant de la nationalité malaise. Parmi les femmes du sultan, il en est une que le gouvernement hollandais admet à partager avec son époux les honneurs du rang suprême. Compagne obligée du souverain de Ternate dans ces rares solennités, elle avait pris place à côté de lui. Les jeunes princesses suivaient le couple royal dans une seconde voiture. Dès que le tambour s'était fait entendre, le résident s'était empressé de franchir le seuil du vestibule. Il reçut le sultan dans ses bras. Le programme de ces effusions est tracé d'avance. Si le résident négligeait le plus minutieux détail d'une étiquette qui a traversé les siècles dans sa curieuse intégrité, le sultan ne manquerait pas le lendemain de s'en plaindre. Aux yeux du souverain de Ternate, cet oubli serait une violation de ses priviléges, une atteinte portée aux droits de sa couronne par celui qu'il appelle respectueusement *son frère aîné*. Le résident, grave et solennel, ainsi que l'exigeait son rôle, fit asseoir

le sultan devant une table dressée au fond du salon. Sur cette table, un plat d'argent ciselé, merveilleux travail d'un autre âge, contenait les feuilles de bétel, la chaux et les noix d'arek qu'il est d'usage d'offrir aux princes indigènes en pareille occasion. Le sultan pouvait dédaigner cette offrande, mais il n'eût pu se dispenser de tremper ses lèvres dans la coupe remplie d'eau que le résident lui fit apporter. Il garda cette eau quelque temps dans sa bouche avant de la rejeter dans un vase d'argent que lui présenta un de ses serviteurs. Dans les temps barbares où fut institué ce cérémonial, le poison, non moins que le fer, avait plus d'une fois délivré les princes malais de leurs ennemis : on avait donc témoigné une confiance sans réserve à son hôte, quand on avait accepté de ses mains un breuvage trop souvent apprêté par la trahison.

Le sultan de Ternate entrait dans sa soixante-cinquième année. Sous un réseau de rides, sa figure, moins brune que ne l'est ordinairement celle des Malais, présentait cependant le type écrasé de cette race : — le nez aplati, les pommettes saillantes, les lèvres épaisses et ensanglantées de bétel. — La bienveillance du regard prêtait seule un certain charme à cet ensemble peu séduisant. On ne pouvait toutefois s'empêcher de sourire à la vue des bizarres oripeaux dont le sultan avait affublé sa personne. Un turban, monstrueux édifice enrichi de plumes et de pierreries, ceignait son front royal, qui semblait succomber sous tant de magnificence. Un habit de velours vert, d'où s'échappait un flot prétentieux de dentelles, chargeait de broderies fanées ses épaules déjà voûtées par l'âge; des bas de soie et une culotte de casimir blanc frissonnaient autour de ses jambes amaigries, semblables aux tiges bifurquées du pandanus. La sultane suivait d'assez près son époux dans le sentier de la vie. Sa physionomie dure et sèche faisait encore mieux ressortir toute la bonhomie empreinte sur les traits du vieux souverain. Les jeunes princesses groupées autour de l'épouse légitime du sultan étaient vêtues comme elle d'une simple robe de mousseline blanche à laquelle l'œil jaloux d'une mère aurait pu désirer plus d'ampleur. Cette étoffe légère dessinait imprudemment, dans un salon inondé de lumière, des contours habitués aux clartés discrètes du *dalem*. La *saya* péruvienne ne serre pas de plus près la taille élancée des femmes de Lima. Quelques-unes de ces jeunes filles ne manquaient ni de grace ni de beauté. La pâleur cuivrée de leur teint s'alliait bien avec le long regard de ces grands yeux pensifs dont aucun éclair ne troublait la sombre et impassible sérénité. Leur longue chevelure noire leur eût servi de voile, si elles eussent voulu la laisser retomber jusqu'à terre.

Après s'être livré pendant quelques minutes à notre muette contemplation, le sultan se retira dans une autre chambre; mais il tarda peu

à reparaître. Son front portait alors une couronne moins lourde, et ses souliers à boucles avaient fait place à des pantoufles de castor. L'étiquette exige que le résident ouvre le bal avec la sultane, et que le souverain malais offre à son tour sa main brune au gant de soie d'une dame européenne. La musique a donné le signal. Les jeunes princes de Ternate en uniforme d'officiers hollandais et la tête ceinte d'un turban de diverses couleurs, les princes rivaux de Tidor portant avec l'uniforme militaire le turban noir qui les distingue, les officiers de la garnison en grande tenue viennent se ranger sous le péristyle à la suite du sultan et du résident. Les dames s'arrêtent en face de leurs danseurs. La contredanse anglaise remplace à Ternate les quadrilles français. Le premier, le sultan parcourt avec sa danseuse cette longue galerie où la *saya* malaise se mêle aux volans de soie européens. Quelle légèreté, quelle souplesse dans le jarret a conservée ce vieux guerrier, blessé cependant à la jambe dans une des attaques que les Anglais dirigèrent, il y a quarante ans, contre Ternate! quelle délicatesse dans les *jetés-battus* dont il sait égayer la maussaderie des *chassez-croisez* officiels! Les Malais, accourus de tous les points de l'île, se pressaient en foule devant la maison du résident pour assister au triomphe de leur maître et subir avec une joie naïve l'irrésistible empire de sa grace et de sa majesté. Bientôt cependant à ce spectacle étrange succéda le coup d'œil d'un souper splendide. Une table de deux cents couverts était dressée sous un immense hangar tout éblouissant de bougies et de fleurs. Les danseurs quittèrent la salle de bal pour s'asseoir à ce riche banquet. Vers la fin du souper, ce fut le sultan de Ternate qui se chargea de porter la santé du gouverneur-général de Java : à l'un des princes de Tidor fut réservé le soin de porter celle du gouverneur des Moluques. Le résident, après avoir remercié au nom de son souverain, au nom du gouverneur-général, les sultans de Tidor et de Ternate, rappela dans un long discours tous les titres de ces illustres alliés à la bienveillance de la Hollande. Enfin, vers deux heures, le vieux souverain, accompagné de la sultane et suivi des princesses, reprit le chemin du *dalem*, les torches s'éteignirent, et nous regagnâmes *la Bayonnaise*.

Avant de se retirer, le sultan de Ternate avait exprimé au résident le désir de nous recevoir dans son palais, et, deux jours après la fête du roi des Pays-Bas, les portes du *dalem* s'ouvraient devant nous. La civilisation demi-européenne, demi-barbare des Moluques semblait se prêter complaisamment à nos études. Dans la cour extérieure, nous trouvâmes sous les armes la milice indigène et la garde d'honneur, composée de soldats européens, qui, placée par le gouvernement hollandais auprès du sultan, entoure constamment ce royal captif et surveille ses moindres démarches. L'architecture du *dalem* offre un aspect monumental qu'est loin de présenter la modeste demeure du

résident de Ternate. C'est au bas d'un double perron aux nombreux degrés de lave que nous attendait le vieux sultan. Cet escalier nous conduisit, au milieu des sauvages fanfares d'une musique militaire, jusqu'à l'entrée du vestibule. Nous traversâmes cette première pièce sans nous y arrêter, et fûmes introduits dans un vaste salon où de simples banquettes se trouvaient symétriquement rangées autour des murailles austères, dont aucun ornement n'égayait la nudité. Les princes de l'archipel indien ne connaissent point de distraction plus agréable à offrir à leurs hôtes que celle d'un spectacle dont eux-mêmes ne se lassent jamais. Ils les feront assister pendant des heures entières aux danses symboliques, aux graves pantomimes par lesquelles les femmes de leurs *dalems*, mêlant à des pas lentement cadencés un chant nasillard et monotone, essaient, dit-on, de retracer les fabuleux épisodes des âges héroïques de la Malaisie. De riches diadèmes, des ceintures d'or massif garnies de pierres précieuses, attestent souvent l'opulence du maître envié de ces bayadères. Le sultan de Ternate, dont le revenu le plus certain consiste dans la pension de 67,000 francs que lui paie annuellement le gouvernement hollandais, ne pouvait, dans l'entretien de son corps de ballet, égaler la somptuosité bien connue des régens de Java. Nous vîmes cependant apparaître douze danseuses vêtues de longues robes traînantes et coiffées d'un diadème bizarre. Un tambour aux sons étouffés, une musette aux aigres accens, réglaient la marche et les évolutions des mystiques prêtresses, dont les mains répandaient d'invisibles pavots sur nos paupières appesanties. Je ne sais quel parfum s'associait à cette musique étrange pour seconder l'accablante uniformité de ces gestes magnétiques et de ces attitudes mesmériennes. Pendant que ces danseuses passaient et repassaient sous nos yeux, nous sentions nos cœurs défaillir, nous éprouvions un singulier mélange de lassitude et de dégoût dans lequel se trahissait l'influence d'un charme surnaturel. Est-ce dans cet assoupissement invincible, dans cette prostration involontaire de la pensée, que réside pour les Malais l'attrait de ces maussades pantomimes? Recherchent-ils dans ce fastidieux spectacle les vagues sensations qu'ils savent rencontrer dans la lourde ivresse de l'opium? Nous jugeâmes inutile de questionner à ce propos le sultan ou les jeunes princes qui nous entouraient; mais il nous sembla que nous respirions plus à l'aise quand cette apparition funèbre glissa sans bruit hors de la salle et que nous vîmes les portes se refermer sur ces ombres échappées des antres du Ténare.

Heureusement, les successeurs de Magellan ont su trouver le chemin des Moluques, et la domination espagnole a laissé sa gracieuse empreinte à Ternate. A la lugubre cantilène des danseuses qui venaient de quitter la place succédèrent tout à coup les notes vives et enjouées

d'un air qui eût sans doute éveillé mille échos et fait vibrer mille guitares sur les bords du Guadalquivir. Vingt enfans, âgés de huit ou dix ans à peine, s'élancèrent à cet appel au milieu du salon. Armés d'un sabre de bois, coiffés d'un feutre noir dont les trois cornes déployaient les longues soies et les ailes touffues des oiseaux de paradis, ces charmans négrillons portaient l'ancien costume des hidalgos espagnols. Un robuste adolescent conduisait cette bande agile. C'était la célèbre danse de l'épée transportée sous l'équateur. Le cliquetis des sabres, l'écho du parquet résonnant sous les pieds nus des danseurs, animaient ces passes rapides; on voyait les groupes brusquement rompus ou reformés se mêler et se séparer avec une dextérité singulière. Quelquefois cette armée de mirmidons se pressait autour de son capitaine et semblait lui jurer d'exterminer toutes les grues du Strymon; puis, après ce serment martial, elle développait soudain son front de bataille et courait vers les rangs ennemis ou se dispersait pour mieux atteindre les fuyards. Il y avait toute une épopée dans cette danse guerrière qui eût remué le cœur d'Achille et fait tressaillir Fernand Cortez. Les invasions qui laissent d'aussi joyeuses traces après elles sont à demi justifiées. Les conquérans du XVIe siècle nous apparurent en ce jour environnés de tous les poétiques souvenirs qui se mêlent encore à l'histoire de leurs combats chevaleresques et jettent un fantastique éclat sur la découverte du Nouveau-Monde.

Le thé qu'on vint servir interrompit ce curieux ballet, qui nous avait dédommagés du léthargique spectacle qui avait rempli les premières heures de la soirée; mais ce plaisir inattendu ne répondait point complétement à l'espoir qui nous avait conduits chez le sultan de Ternate. Déjà il nous avait été donné d'entrevoir dans une autre fête les contours extérieurs de cette monarchie qui semble se mouvoir, régulière et docile, dans l'étroite enceinte d'un manége. Nous eussions voulu cette fois observer de plus près l'existence intime du *dalem*, savoir quelles distractions ou quels travaux occupent les longs loisirs de ces jeunes princes sevrés de la guerre, de ces jeunes filles sortant du tourbillon d'un bal pour rentrer dans le silence d'un cloître. Ces détails demeurèrent pour nous un mystère. Nous apprîmes cependant des officiers hollandais familiarisés par un long séjour dans les Indes avec les mœurs indigènes que la règle la plus sévère régnait dans le *dalem*, que les princesses, sans être assujetties à se voiler le visage comme les femmes de Smyrne ou de Constantinople, n'en subissaient pas moins l'inexorable contrainte des lois de Mahomet. Protégée par la réclusion la plus absolue, leur chasteté se trouve encore placée sous la garde de tous les sujets musulmans, dont le fanatisme n'hésiterait point à punir la moindre atteinte portée à l'honneur de leur prince.

Quand le thé et les rafraîchissemens eurent circulé autour de la salle,

nous quittâmes le sultan pour ne plus le revoir. Notre attention jusqu'alors lui avait été exclusivement consacrée. Absorbés tout entiers dans la contemplation de ce vieux souverain, nous avions presque oublié de jeter les yeux sur son royaume. Ce ne fut qu'après cette nouvelle fête, qu'arrivés à Ternate depuis trois jours, nous songeâmes à parcourir une île qui méritait cependant moins d'indifférence. Le territoire de Ternate, habité par une population de sept mille ames, est peu considérable. Les pentes adoucies du volcan entourent d'une ceinture de bosquets et de champs cultivés le sommet au double cratère qui s'élance brusquement vers le ciel. Du côté du nord-est, la montagne est entièrement dépouillée de végétation; de longs sillons noirâtres marquent encore la route qu'a suivie, en 1838, la lave incandescente. Du côté opposé et faisant face à l'île de Tidor, s'étend une longue allée plantée d'arbres que bordent les maisons de la ville européenne. En suivant cette avenue vers le nord, on traverse le marché où chaque soir, à la lueur des torches, les échoppes malaises étalent, avec le riz pimenté qu'enveloppent de larges feuilles de bananier, les divers produits de cette île féconde. C'est à la sortie du marché que le *campong* chinois déroule sa double rangée de boutiques et fait briller, dès que la nuit succède au jour, ses énormes lanternes de papier. Plus loin, le fort d'Orange développe parallèlement au rivage sa vaste enceinte rectangulaire, qui renferme les magasins et les logemens de la garnison. Au-delà du fort hollandais se déploie la ville malaise, dominée par le *dalem* du sultan et signalée par le toit à quatre étages de sa mosquée. Les rians enclos de cette cité paresseuse sont unis par des barrières de bambou. Une longue route sablée serpente entre ces jardins, et au-dessus des haies en fleurs les branches touffues des manguiers et des pamplemousses étendent comme de verts écrans leur ombre protectrice. Si vous dépassez le quartier malais, si vous continuez à suivre le rivage, vous rencontrerez bientôt de vastes terrains éclaircis par la flamme et envahis par les hautes herbes des *jungles*. C'est là que le cerf de la Malaisie erre en troupes nombreuses et qu'effrayé par les cris perçans des chasseurs, il tombe sous leurs coups avant d'avoir pu gagner la montagne ou le refuge des bois impénétrables.

Si, rentrant au contraire dans la ville européenne, vous dirigez vos pas vers le sud, de nouvelles avenues, bordées d'une végétation plus riche encore, vous conduiront aux fraîches retraites que se sont ménagées sur le bord de la mer les riches habitans de Ternate; mais quittez plutôt la terre ferme, qu'une pirogue vous fasse descendre en moins d'une heure le canal de Tidor, et vous dépose, à cinq milles de la ville, sur le rivage de Ternate. Saisissez cette échelle de bambou, franchissez sans hésiter la falaise, et, tournant le dos à la mer, admirez la ma-

gique perspective qui s'offre à vos regards. Une nappe d'eau que ne ride jamais le souffle de la brise s'étend à vos pieds : c'est l'enceinte escarpée d'un cratère éteint qui presse de sa berge verdoyante ce lac immobile. Rien au monde ne saurait donner une idée des sensations qu'éveille cet aspect imprévu. Ce profond bassin séparé du canal de Tidor par une digue de lave, les grands arbres qui se penchent au-dessus de ces flots sinistres, le silence qui plane sur cet Averne mystérieusement enfoui au sein de la montagne, l'absence d'horizon, l'air lourd et étouffé qu'on croit respirer en ces lieux, tout se réunit pour ébranler l'imagination et la préparer à l'apparition de quelque fantôme. On assure que les Portugais, quand ils occupaient l'île de Ternate, voulurent créer un port sur ce point où la nature n'avait creusé qu'un abîme : il suffisait de couper l'étroite barrière qui sépare le lac de la mer; mais les indigènes employés à ce travail refusèrent de le continuer : sous les pioches qu'ils enfonçaient dans le sol ils avaient cru voir jaillir du sang.

Il n'existe peut-être point sous le ciel un coin de terre qui puisse rassembler dans un espace aussi restreint autant de merveilleux paysages, autant de richesses naturelles que Ternate. Le cacaotier au tronc chargé de fruits, le cotonnier aux fleurs jaunes, le caféier ployant sous ses baies rouges, prospèrent sur ce sol volcanique à côté des litchis et des orangers de la Chine, des mangoustans et des durians de Java, à côté des arbres à épices. Cette fertilité n'est point le partage exclusif de Ternate. Les îles nombreuses qui composent l'archipel des Moluques offrent toutes un terrain également favorable à ces fructueuses cultures. Cependant, depuis l'abolition de la traite et l'émancipation graduelle des esclaves, il ne faut plus juger de l'importance des possessions asiatiques par l'étendue ou la fertilité du territoire; ces possessions n'ont de valeur que par le nombre de bras indigènes dont elles procurent à l'industrie européenne l'indispensable concours. Dans l'île de Java, la Hollande peut employer aux travaux de la campagne soixante-six habitans par kilomètre carré. Aussi cette île est-elle devenue l'objet constant de sa sollicitude, la clé de voûte de son édifice colonial. Les Moluques sont loin de présenter la même proportion entre la surface du sol et la population. Ces vastes territoires renferment à peine six habitans par kilomètre carré. Une population aussi clairsemée ne peut autoriser de bien grands projets. Les îles d'Amboine et de Banda, ces deux centres de production de l'archipel des Moluques, n'occupent plus elles-mêmes, dans les Indes néerlandaises, qu'un rang secondaire, depuis que la culture du girofle et de la muscade s'est naturalisée à Cayenne et à Bourbon.

A la vue de ces rades désertes, auxquelles le comptoir de Singapore a déjà enlevé, par la navigation interlope des *prôs* de Célèbes, le com-

merce de Céram et de la Nouvelle-Guinée, les partisans des franchises commerciales ont conseillé au gouvernement hollandais d'ouvrir les ports des Moluques aux pavillons des puissances étrangères. Cette concession, peu importante en elle-même, aurait-elle pour effet de calmer, comme on l'assure, les impatientes obsessions de l'Angleterre? Nous n'oserions pas l'espérer. C'est l'approvisionnement du marché de Java et non celui de ces insignifiantes dépendances qu'ambitionnent les maîtres inquiets de l'Indoustan. Tant que la Hollande reculera devant ce suprême sacrifice, elle ne doit point se flatter de désarmer cette envieuse surveillance qui se plaît à jeter la déconsidération sur tous les actes de son gouvernement, et offre un appui empressé aux moindres résistances que son administration soulève. Dans la question des Moluques, la Hollande ne doit donc se laisser guider que par son propre intérêt et par celui de ses possessions coloniales. Quant aux déclamations des journaux de l'Inde et de Singapore, à l'irrégulière intervention de la diplomatie britannique, aux accusations si souvent dirigées contre la dureté des autorités hollandaises, le gouvernement des Pays-Bas n'y doit répondre que par une sollicitude plus active pour le bien-être de ses nombreux sujets, que par de sages mesures qui puissent consolider sa puissance morale et placer la sécurité de ses établissemens au-dessus des attaques passionnées de la presse anglaise. Les habitans de la Malaisie, comme ceux du Bengale, subissent sans murmure le joug étranger. La domination européenne, qui a effacé dans ces lointaines contrées les derniers vestiges de l'indépendance nationale, a sauvé les peuples de l'archipel indien des anarchiques dissensions qui les eussent ramenés à la barbarie. Imprévoyans et sensuels, les Malais n'ont ni l'élévation de pensée ni l'ardeur de bien-être qui distinguent les Européens : il existe chez eux un principe de quiétude et d'inertie qui explique leur attachement aux anciens usages et leur apathique soumission aux conditions dans lesquelles ils naissent. Ils n'auraient point songé à améliorer leur sort : la conquête étrangère s'est chargée de ce soin. Elle n'a pas sans doute apporté à ces peuples enfans les institutions libérales, qui n'eussent été pour eux qu'un funeste bienfait, incompatible avec le degré de civilisation auquel ils étaient parvenus; mais elle a substitué aux puérils et sanglans caprices de la tyrannie indigène une direction plus ferme et plus régulière. Jusque dans leurs exigences les plus rigoureuses, dans leur plus âpre exploitation du sol et des habitans, les Hollandais conservèrent du moins sur les princes qu'ils dépossédaient l'inappréciable avantage de la précision dans les vues et de la méthode dans les désirs. Par l'ascendant de leur médiation, ils protégèrent ces populations misérables contre l'avidité turbulente de leurs chefs; ils les protégèrent contre elles-mêmes par une police énergique et par l'influence moralisante

du travail. Sectateurs fanatiques de la loi de Mahomet, les Malais n'ont guère adopté des préceptes de l'islamisme que certains rites extérieurs. Leur religion vague et superficielle n'impose aucun frein aux passions. Si l'amour du plaisir ou du pillage, si la soif de la vengeance s'éveille chez le Malais, il n'y a que la crainte du châtiment qui puisse l'arrêter; mais, dans l'emportement d'un penchant soudain, son intelligence obscurcie méconnaît aisément cette unique barrière, et n'hésite presque jamais à la franchir. Le travail vient dompter, par de salutaires fatigues et par les mille liens dont il entoure le cultivateur, ces dispositions versatiles et ces appétits sauvages. Les Hollandais ont le sens positif et pratique; leur politique froide ne s'égare point dans les voies de l'utopie. Nul gouvernement n'était mieux fait que celui des Pays-Bas pour ménager les instincts des peuples de la Malaisie, pour triompher avec habileté de leurs répugnances, pour exploiter sans brusquerie cette race endurante et facile à conduire, pourvu qu'on ne viole pas ses antiques coutumes. Les Hollandais, dans l'archipel indien, ont maintenu la constitution de la propriété telle qu'ils la trouvèrent établie. Héritier des souverains musulmans, leur gouvernement est le seul possesseur de la terre. Satisfait d'avoir su préserver ces vastes contrées des famines qui ont si souvent désolé l'Inde anglaise, il regarde comme légitimes les immenses bénéfices qu'il prélève sur le travail de seize millions de sujets, auxquels il assure un bien-être supérieur à celui dont jouissaient ces peuples résignés sous l'autorité de leurs anciens maîtres.

Ce n'est point dans les Moluques, c'est à Java qu'il faut étudier le système de culture des colonies néerlandaises; c'est là qu'éblouis par les magnifiques résultats auxquels ont concouru l'industrie des Européens et le labeur des indigènes, on se sent disposé à amnistier la contrainte féconde qui a enfanté de tels prodiges. C'est dans les Moluques au contraire que l'on peut, bien mieux qu'à Java, admirer la sollicitude de l'administration néerlandaise pour l'avancement moral des populations. A Java, le gouvernement hollandais n'ose point tenter ce qu'il essaie d'accomplir à Amboine et sur d'autres points du grand archipel d'Asie. Il craint de froisser des croyances fanatiques et s'abstient soigneusement de toute propagande. La Hollande ne saurait oublier cependant que l'exercice de la puissance oblige. Il n'est aucune race sur la terre qui ne soit, dans une certaine mesure, perfectible, et si le respect pour les préjugés des populations peut être momentanément conseillé par une politique prudente, ce respect ne doit jamais tendre à maintenir dans une perpétuelle enfance des peuples auxquels la Providence n'a point accordé sans dessein le contact d'une civilisation plus avancée. Les efforts du gouvernement hollandais pour propager dans les Moluques la connaissance de l'Évangile et la morale chrétienne offrent donc un heureux contraste avec l'apparente

indifférence que, sous ce rapport, la Hollande témoigne à Java. Ces efforts honorables ne donneront point seulement à l'armée des Indes de meilleurs et de plus fidèles soldats; ils serviront à justifier la métropole du reproche qui lui fut si souvent adressé par l'Angleterre de n'avoir eu en vue dans ses établissemens coloniaux que les intérêts d'une exploitation égoïste.

Pendant le cours de notre longue campagne, il devait nous être donné de retrouver dans l'île de Célèbes et dans l'île de Java la domination néerlandaise; mais ces ports hospitaliers des Moluques où nous avait accueillis une si gracieuse bienveillance, nous nous apprêtions à leur dire un éternel adieu. Tandis que, montés sur de gracieux poneys de Macassar et de Sandalwood, ou assis sous le toit de bambou d'un *koro-koro* malais, nous visitions les sites enchantés de Ternate, de livides éclairs commençaient à sillonner le ciel et nous annonçaient l'approche de la mousson. Le premier souffle orageux qui descendit des sommets de Gillolo nous trouva prêts à mettre sous voiles. Le 12 décembre, nous sortions de la rade au moment où le soleil touchait de son disque de feu le bord d'azur de l'océan. L'époque des calmes était passée. La mousson régulièrement établie roulait au-dessus de nos têtes les gros nuages floconneux des tropiques, et nous environnait de chaudes vapeurs qui se condensaient quelquefois en torrens de pluie. Trois jours après notre départ, nous avions doublé les îles de Gillolo et de Morty; la corvette se balançait sur les longues lames de l'Océan Pacifique. Il ne nous restait plus qu'à nous élever suffisamment dans l'est pour pouvoir, à l'aide des grandes brises de nord-est qui nous étaient promises, atteindre la chaîne des îles Bashis et cingler vent arrière vers les côtes du Céleste Empire.

Il existe dans le voisinage de l'équateur, entre l'espace livré aux vents alizés de l'hémisphère septentrional et les parages où règnent les vents généraux de l'autre hémisphère, une sorte de terrain neutre qu'occupent des brises variables et de fréquens orages. C'est sur la limite de cette zone que nous dûmes louvoyer pour nous soustraire aux courans qui auraient retardé notre marche. Pendant quinze jours, le soleil ne perça qu'à de rares intervalles les lourdes nuées aux épais contours et aux masses bleuâtres qui pesaient de toutes parts sur l'horizon. Le 21 décembre, nous pûmes remonter vers le nord et diriger notre route entre les îles Pelew et les Carolines. *La Bayonnaise* s'inclina de nouveau sous ces fortes brises qu'elle ne connaissait plus depuis deux mois, et bientôt les sommets des Bashis se montrèrent devant nous. Nous touchions au terme de notre long voyage. Quarante-huit heures après être entrée dans la mer de Chine, le 4 janvier 1848, *la Bayonnaise* laissait tomber l'ancre sur la rade de Macao.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

PHILOSOPHES

ET

PUBLICISTES CONTEMPORAINS.

M. ROYER-COLLARD.

M. Royer-Collard a partout marqué son passage par une trace ineffaçable. Placé un moment dans une chaire de philosophie, il a changé la direction de l'enseignement philosophique, qui inclinait vers les doctrines du XVIIIe siècle; appelé à la tête de l'instruction publique, il a fondé l'enseignement de l'histoire, qui manquait à l'université impériale, et il a doté notre pays, désormais engagé dans la voie du gouvernement constitutionnel, d'un genre de connaissances indispensables à la science de la législation. Porté dans la carrière parlementaire par les suffrages constans de ses concitoyens, il avait réussi à faire prévaloir sa politique, qui était la difficile alliance de l'ancienne monarchie et des intérêts nouveaux de la France régénérée, alliance qui n'a été brisée que par la monarchie elle-même. M. Royer-Collard exerça cette puissante influence par une énergie que ne rebutait aucun obstacle, par le goût des entreprises difficiles, par l'amour et le talent du commandement. Dans nos jours d'incertitude où les caractères s'amollissent, où aucune volonté ne poursuit jusqu'au bout sa carrière, où la vie privée se ressent des hésitations de la vie publique, où la même

indolence énerve l'action du citoyen et l'autorité du chef de famille, il y a peut-être quelque intérêt à se retracer l'image d'une volonté vigoureuse qui ne s'est jamais laissé détourner de sa route et qui a marché constamment vers son but : nul mieux que M. Royer-Collard ne saurait nous apprendre ce que la vie publique gagne à s'appuyer sur la pratique austère des devoirs de la vie privée; nul ne nous donne à contempler dans un plus parfait modèle l'inflexibilité de l'homme d'état et la majesté du père de famille. M. Royer-Collard avait pris ses grandes qualités dans la forte race dont il était issu, et qu'il importe de connaître pour comprendre cette imposante figure que nous trouvons au premier rang de la philosophie et de la politique de notre temps.

I.

Le village de Métiercelin est connu dans l'histoire du jansénisme. Un curé d'une éminente vertu, appartenant à l'école de Port-Royal, avait autrefois pénétré les simples esprits de ce village de cette piété étroite, mais ferme, qui est le propre de la secte de Jansénius. Une famille se faisait remarquer entre toutes celles de ce pays par la rigidité de sa piété, la simplicité des mœurs et la grandeur des caractères, particulièrement chez les femmes : c'est à cette famille qu'appartiennent la mère et l'aïeule de M. Royer-Collard. L'aïeule était une de ces femmes austères et saintes chez lesquelles la religion et le devoir se donnent un mutuel appui. Elle eut trois fils et une fille. L'un des fils devint supérieur du grand séminaire de Troyes, l'autre directeur du collége des doctrinaires à Saint-Omer, le troisième officier dans la maison du roi : ce dernier, entraîné sur la pente des plaisirs par la liberté de la vie militaire, fit endurer plus d'une épreuve à la fermeté de sa mère. Il revint un soir, déclarant qu'il était à bout de ressources. Sa famille ne se soutenait depuis long-temps que par la pratique de la plus étroite économie, moitié par nécessité, moitié par vertu, pour augmenter la part qu'elle distribuait en aumônes. « Mon fils, dit la mère, je vous ai donné tout ce que je pouvais vous donner. — Ma mère, je n'ai donc d'autre refuge que la mort; je vais y recourir dans votre maison, sous vos yeux. — Mon fils, Dieu ne permettra pas, j'espère, que je ne puisse vous épargner un crime qu'en commettant moi-même une faute. Vous aurez ici l'abri, le vêtement et la nourriture; rien de plus. » L'impétuosité du soldat se brisa contre le pieux sang-froid de la femme.

La fille de cette femme courageuse, la mère de M. Royer-Collard, avait la même piété et les mêmes mœurs; mais la dignité en était tempérée par quelque goût pour l'ironie. S'il était permis de chercher à ces simples femmes des modèles dans l'école à laquelle elles apparte-

naient, surtout par les mœurs, on pourrait dire que la première se rattachait à Saint-Cyran, et la seconde à Pascal. M. Royer-Collard ne plaçait aucune femme au-dessus du rang que dans son souvenir il assignait à son aïeule.

Son père, M. Royer, qui, suivant l'habitude du pays, joignit à son nom celui de la famille de sa femme, habitait le village de Somepuis, près de Vitry-le-Français. Fils d'un ancien notaire, il n'avait pas pris de profession, et cultivait lui-même ses champs. Connaissant la haute vertu qui appartenait aux filles de la famille à laquelle il s'unissait, il avait dit à sa femme : « Vous gouvernerez l'intérieur de la maison, vous dirigerez l'éducation de nos enfans, et vous ordonnerez de leur destinée. Je ne vous en demande qu'un seul pour en faire un cultivateur comme moi. » Mme Royer-Collard mit au monde, comme sa mère, trois fils et une fille. L'un des fils mourut au berceau. Elle décida que l'aîné de ceux qui restaient, celui dont nous retraçons l'histoire, ferait des études complètes, et que l'autre, conformément au désir de son mari, sortirait des classes de bonne heure, afin de se consacrer aux travaux de la campagne. Ce dernier n'éprouva point de goût pour ce genre de vie, et le père se priva volontairement de la douceur d'associer un de ses fils à sa vie favorite. Ce fils devint le médecin habile que les hommes de notre âge ont connu, d'un esprit brillant, d'une parole animée et éloquente, et qui resta toujours étroitement uni de cœur et d'intelligence avec son frère.

La première enfance de M. Royer-Collard s'écoula dans la maison paternelle, sous la triste et rude discipline de l'école à laquelle appartenait sa mère. Il s'est plaint depuis qu'on lui eût alors présenté la règle dans toute sa froideur, sans ces encouragemens pour la faiblesse et cet appui du cœur dont l'enfance a un si grand besoin. Il fut placé de bonne heure au collége de Chaumont, tenu alors par les pères de l'Oratoire, et il y remporta toutes les couronnes. Au sortir de cette école, il fut envoyé auprès de celui de ses oncles qui dirigeait le collége de la doctrine à Saint-Omer. Ce dernier, après l'avoir interrogé, lui déclara qu'il était bien préparé pour apprendre, et lui fit tout recommencer à partir même des élémens. Le neveu employa trois années à refaire auprès de ce maître sévère toutes ses études, aussi bien celles des langues anciennes que celles des sciences mathématiques, pour lesquelles, comme Platon, Descartes, Leibnitz et Reid, il avait un amour particulier. Lorsque plus tard il fut appelé à l'Académie française en remplacement de M. de La Place, il se félicitait qu'en revenant sur d'anciennes études, il eût pu comprendre dans une certaine mesure la *Mécanique céleste*, et n'en pas parler tout-à-fait en profane.

En quittant Saint-Omer, il vint à Paris étudier les lois, et reçut le titre d'avocat, encore assez à temps pour porter la parole devant la

grand'chambre du parlement. On était à la veille de la révolution. Le jeune avocat partagea les vœux et les espérances de tous les esprits éclairés et de tous les cœurs généreux de ce temps. Il fut envoyé à la commune de Paris par le quartier de l'île Saint-Louis, qu'il habitait alors, et devint le secrétaire de ce conseil. Il resta dans la commune jusqu'au jour où elle fut envahie et renversée par les auteurs de la révolution du 10 août. Peu de temps après, député à la barre de la convention par la section de Paris à laquelle il appartenait, il vint faire entendre des paroles qui auraient pu prévenir les sanglantes proscriptions du 31 mai. Proscrit lui-même alors, comme tous les amis modérés de la révolution, il quitta Paris, et vint demander un asile à sa mère. Celle-ci, sans s'émouvoir, fit venir une jeune servante nommée Marie-Jeanne; il faut en citer le nom à cause de la grande place qu'elle tient dans le tableau de cette famille, dont elle partageait la piété rigoureuse, les mœurs pures et l'indomptable caractère. Sa maîtresse lui dit : « Vous vous tiendrez tous les jours à l'étage le plus élevé de la maison, et vous nous avertirez si vous apercevez de loin quelque danger. — Vous, dit-elle à un domestique, vous aurez un cheval toujours sellé, que vous monterez de temps en temps pour détourner les soupçons; et vous, mon fils, vous irez travailler aux champs. Vous partirez avant le jour et ne reviendrez qu'à la nuit. » Le jeune avocat traversa ainsi le temps de la terreur, poussant devant lui la charrue, sur laquelle il plaçait un livre tout ouvert, et occupant à la fois le corps et l'esprit.

Les gens du village respectaient trop la mère de M. Royer-Collard pour la trahir. Malgré les appellations nouvelles par lesquelles on essayait de confondre tous les rangs, ils continuaient de la nommer *madame* comme par le passé. L'un d'eux, ayant quelques relations avec un des membres du comité de salut public, fut chargé de rechercher le fugitif; mais il alla trouver la mère pour aviser avec elle au moyen de faire évader le fils. Elle le reçut dans une chambre aux murs de laquelle était suspendue une grande image du Christ. Cet homme fut frappé du ton de majesté de Mme Royer-Collard et du courage qu'elle avait de laisser cette image sainte exposée à tous les yeux en de pareils temps. Il décida que le fils resterait auprès de sa mère, et écrivit à Paris qu'il n'y avait aucun proscrit dans le village. « Je voulais d'abord, dit-il, sauver son fils sans exposer ma tête; mais à présent je monterais pour elle sur l'échafaud. »

Quelque temps après, un agent de la force publique entra dans la maison. Mme Royer pensa que c'en était fait de son fils, et elle en offrait le sacrifice à Dieu dans son cœur; mais la terreur était passée : une constitution avait été récemment promulguée; le jeune Royer-Collard venait d'être nommé député au conseil des cinq-cents par les électeurs

de la ville voisine, chez qui s'était répandue depuis long-temps la renommée de cette irréprochable famille, et qui avaient choisi le fils sur la garantie du nom de sa mère. L'agent si redouté apportait la nouvelle de la nomination.

De retour à Paris, le jeune député se refusa aux intrigues qui tendaient à une restauration de la monarchie : il croyait encore à la possibilité d'une république équitablement gouvernée; mais bientôt le parti vainqueur au 18 fructidor, mettant par erreur M. Royer-Collard au nombre de ses ennemis, fit annuler son élection. « Bien des gens, a-t-il dit depuis, ont été persécutés pour une opinion qu'ils n'avaient pas, et que la persécution leur a donnée. » Ce fut à cette époque seulement que, dégoûté de la violence qu'il voyait présider au gouvernement, il commença de croire à l'utilité du retour de la monarchie. Il entretint même avec les princes exilés un commerce de lettres, dans lequel il leur déconseillait les conspirations, les troubles intérieurs, l'intervention étrangère, et leur commandait d'attendre la vacance du pouvoir, et surtout le vœu de la France. Lorsqu'en 1803 Louis XVIII refusa les propositions que lui avait faites le premier consul de renoncer au trône de France, moyennant des indemnités, M. Royer-Collard écrivit au roi pour le féliciter de ce refus. Cette lettre, peu connue, détermine clairement le plan de conduite qu'avait adopté M. Royer-Collard, et elle est un de ses titres d'honneur. « Ce n'est pas nous, écrivait-il, qui offrirons à votre majesté de vaines espérances fondées sur les troubles du dedans ou du dehors, et sur les moyens de les exciter. Votre majesté sait assez, puisque c'est notre premier titre à sa confiance, que nos vœux ne s'unissent point à l'intervention de la politique étrangère, et que notre caractère, nos principes et les devoirs qu'elle-même nous impose nous éloignent également de l'esprit de conspiration et de faction.... La France repose dans une paix profonde depuis qu'un homme, aussi extraordinaire que sa fortune, a saisi les rênes du gouvernement. Les uns jouissent du calme, sans souvenir et sans prévoyance; les autres qui gardent leur foi à votre majesté, dans les tribunaux, dans les camps, dans les conseils, croient lui obéir en se soumettant à cette autorité provisoire, dont ils reconnaissent la nécessité, et que la main de Dieu même paraît avoir élevée pour confondre et les principes et les exemples de la révolution; c'est donc à l'avenir qu'appartiennent toutes les sollicitudes. »

Cette correspondance cessa dès la première année de l'empire. Ce fut vers ce temps que M. Royer-Collard se maria. Il épousa Mlle de Forges de Châteaubrun, d'une ancienne famille noble du Berry. Il en eut trois filles et un fils. Son fils vécut à peine. L'aînée de ses filles mourut à trois ans et lui laissa un regret profond et durable dont il donna des signes toute sa vie. Pour élever ses deux autres filles et sup-

pléer Mme Royer-Collard, à qui une trop faible santé ne permettait pas d'entreprendre une tâche aussi continue que celle d'une éducation, il fit venir cette servante Marie-Jeanne dont nous avons déjà parlé. Cette fille s'était encore fortifiée dans la dévotion difficile par la lecture d'ouvrages d'un choix sévère. Elle possédait sept ou huit cents volumes de ce genre, qu'elle lisait avec attention. Son langage et ses lettres gagnaient à cette étude une couleur et une élévation singulières. Ce fut avec son aide que M. Royer-Collard s'efforça de donner à ses enfans une ame fortement trempée. Les deux jeunes filles se trouvaient soumises à l'action de deux volontés d'airain que rien ne pouvait fléchir. Cette servante Marie était envers elle-même d'une incroyable rigueur. Elle avait, dans son enfance, passé plusieurs fois le temps du carême en ne se nourrissant que de pain, parce que le second mari de sa mère, par une irréligion intolérante, glissait dans tous les mets celui que défend à cette époque l'abstinence chrétienne. Elle était fière et impérieuse, et elle disait à ses élèves : « J'aimais mieux être à la campagne qu'à la ville, auprès du bétail qu'auprès des dames, parce que là-bas je me faisais obéir; je me sens née princesse et altière, mais j'ai voulu plier mon ame à la servitude, et c'est pourquoi je suis venue. » Elle s'imposait l'obligation de soigner les maladies les plus hideuses, les plaies les plus dégoûtantes, et elle s'écriait : « On suppose peut-être que c'est par plaisir que je fais cela, et que mes sens grossiers ne se révoltent pas. Au contraire, mon cœur bondit; mais je veux le réduire. Tous les jours je me dompte et je me jette volontairement sur la pointe de l'épée. » Ce sont les propres paroles de cette fille des champs. Ses maîtres disaient souvent qu'elle avait toutes les qualités d'une fondatrice d'ordre religieux. Elle voulut faire ses élèves à son image, et elle allait chercher des malades avec des plaies révoltantes qu'elle venait panser au pied du lit de ces enfans. Elle leur imposait les plus sévères privations, et elle leur reprochait jusqu'à l'usage d'une lumière, qu'elles pouvaient épargner, disait-elle, en se levant plus tôt. Ce n'est pas tout : elle voulut que ces enfans, déjà rompues au spectacle des souffrances humaines, fussent familiarisées même avec l'aspect du trépas. Elle choisit à cet effet non pas un vieillard, chez lequel la mort semble un hôte attendu et vient souvent mettre fin à de longues douleurs, mais une jeune fille dont l'âge se rapprochait de celui de ses élèves, une jeune fille d'une éclatante beauté, qui succombait sous les fatigues que s'était imposées sa charité, et qui mourait le jour même où son fiancé revenait au village. Toutes les tortures qui pouvaient aggraver la dernière séparation s'étaient amassées sur cette tête. Ce fut à ce spectacle que la sévère institutrice conduisit ses élèves. Il fallut contempler ces traits jadis si purs, maintenant décomposés par la souffrance; il fallut adresser la parole à la mourante, il fallut lui changer ses vêtemens,

toucher ses cheveux, « tremper ses mains, disait Marie, dans la sueur de la mort. » C'était à cette condition, pensait-elle, qu'on pouvait acquérir la force de soigner des malades, d'assister des mourans, et surtout de se dompter soi-même, ce qui paraissait être, plus encore que la charité, le but de sa rigide dévotion.

Le père qui mettait auprès de ses enfans une maîtresse si inflexible pour la faible humanité indiquait assez par là ses propres sentimens. Il leur imposait lui-même le frein d'une main inexorable. Un front sévère, une voix lente et grave, un geste impérieux, telle était son attitude habituelle. Ce n'est pas que son cœur ne renfermât pour ses filles une profonde tendresse; ce n'est pas qu'il fût incapable de s'émouvoir (car l'émotion était souvent en lui si profonde, qu'elle lui coupait la voix); ce n'est pas même que son esprit fût dépourvu de grace naturelle, qu'il ne laissât quelquefois entamer sa gravité par quelques sacrifices aux exigences d'un monde moins grave au milieu duquel il fallait vivre; ce n'est pas même que, dans l'intérieur de la maison, il ne s'abandonnât quelquefois à la gaieté et jusqu'au badinage; mais il voulait former des ames fermes, et il aurait craint de les amollir par trop de caresses. Ce qui le poussait surtout dans cette voie, c'est qu'il avait vu les femmes de la fin du XVIIIe siècle, et qu'il avait gardé un vif dégoût de leur mollesse, de leur frivolité et du vide de leur esprit. Il opposait à ce tableau les images vénérables de sa mère et surtout de son aïeule. Il ne partageait cependant pas les croyances de la secte à laquelle elles appartenaient. Il réprouvait l'interprétation des solitaires de Port-Royal sur la doctrine de la grace; il la trouvait contraire au sentiment de notre liberté et à l'établissement d'une saine morale, qui ne peut se passer de l'idée du mérite et d'une entière responsabilité. « Ils ont les textes pour eux, disait-il, et j'en suis fâché pour les textes. » Il répétait à ses enfans : « Il ne se peut pas que Dieu ne tienne aucun compte des efforts de l'homme, et que le vent de la grace souffle où il lui plaît. Ce serait le fatalisme turc; il n'en est pas ainsi, mes enfans : Dieu est juste. » Mais il était resté frappé de la grandeur des caractères de la première génération de Port-Royal, de cette abnégation de soi-même, de cet amour des choses difficiles, de ce goût pour la vie pénible et rude. Telles étaient les vertus qu'il avait admirées dans sa mère et dans son aïeule, et qu'il voulait semer dans le cœur de ses filles. Il luttait pour cela contre la pente de sa tendresse, et s'imposait un ton plus austère qu'il ne l'aurait eu naturellement. Ce parti une fois pris, il le suivit avec une fermeté qui ne se démentit jamais. Il citait souvent à ses filles ce passage de la messe de mariage : « Il faut que la femme, pour soutenir sa faiblesse, s'arme de l'exactitude d'une vie réglée. » Dans sa maison, les actes de chaque jour s'accomplissaient régulièrement, à la même heure. Il ne pouvait souf-

frir le désordre, et il voulait que chaque objet eût sa place et chaque action son temps. Il ne permettait ni l'oisiveté, ni l'inattention, ni la légèreté, ni les jeux, ni les chansons. Le lever était matinal, le repas était sobre et court. A la campagne, après le déjeuner, on faisait une visite chez les métayers; il voulait qu'on fît attention à toutes choses : à l'ordre de la métairie, à l'état du bétail et des instrumens de labour. On rentrait pour les leçons, qu'il donnait lui-même. Il ne passait pas la plus légère faute, surtout celles qui venaient de l'inattention, et il s'écriait : « Vous ne pouvez ici prétexter l'ignorance, c'est donc le défaut d'attention; mais l'attention dépend de votre volonté : employez-la donc, ou autrement je n'aurai aucune confiance en vous. » On ressortait pour la promenade, quel que fût le temps; on allait par les chemins les plus rudes, malgré la pluie et la boue, et ce père, toujours poursuivi par l'image de la molle existence des femmes du XVIIIe siècle, disait à ses filles : « Je ne veux point que vous soyez des dames; je saurai bien vous en empêcher. »

Il exigeait qu'elles tinssent une classe destinée aux filles pauvres, non pour orner l'esprit de ces dernières, mais pour former leur cœur, leur apprendre à visiter les malades et à pratiquer le dévouement. « Il faut, disait-il, donner aux classes pauvres la plus grande élévation morale, en même temps que la plus complète simplicité de mœurs. » Le soir, dans l'arrière-saison, il faisait lire ses filles à haute voix, et leur lisait à son tour, tandis qu'elles travaillaient non à des broderies, mais à des vêtemens pour les pauvres. Les lectures roulaient sur des fragmens d'histoire ou de mémoires. Ce dernier genre d'ouvrages contient souvent des passages dont la liberté ne convient pas à de jeunes filles. Le père se contentait de marquer par le signet l'endroit où il fallait s'arrêter, et laissait le livre sur la table, bien certain que personne ne songerait à transgresser sa volonté. Dans les longues soirées de l'été, on ne faisait point de lecture. Il y avait un banc rustique dans la cour : on s'y asseyait; les métayers formaient cercle autour, et la soirée se passait en entretiens sur les travaux de la campagne. M. Royer-Collard préférait la conversation des paysans à celle des habitans des villes. Il pensait, au surplus, qu'il fallait endurer tous les discours, comme se plier à toutes les situations, et qu'on devait trouver en soi-même des ressources pour tirer parti des plus mauvaises circonstances. « Il faut, disait-il, savoir s'ennuyer, ou plutôt, reprenait-il, il n'est pas permis de s'ennuyer. »

N'attachant d'importance qu'à la raison, il redoutait l'influence de l'imagination, et ne prisait pas beaucoup la culture des arts surtout chez les femmes. Il ne conduisit jamais ses filles dans un musée, disant qu'il ne convenait pas qu'elles entrassent là où leurs yeux ne pourraient se porter partout avec chasteté. Il voulait que la femme fût douée

des graces du caractère plutôt que des ornemens de l'esprit, et il répétait à ses filles, avec la plus vive émotion, ce verset de la messe de mariage qu'il ne cessait de commenter : « Qu'elle soit aimable comme Rachel, qu'elle soit sage comme Rébecca, » en leur faisant sentir cette merveilleuse alliance de l'amabilité et de la sagesse. Cependant il faisait dominer sur tout cela le portrait de la femme forte de l'Ancien Testament : « C'est une belle chose sans doute, disait-il, que l'innocence; mais c'est à peine si cela mérite le nom de vertu; il faut réserver ce titre à de grands malheurs non mérités et noblement portés. » Le courage, la force d'ame, voilà l'objet unique de ses éloges. Un jour, après une maladie qui l'avait mis aux portes du tombeau, il demanda le nom du mal qu'il avait ressenti : une seule de ses filles osa le lui apprendre. Le lendemain, il dit à l'autre : « Vous n'êtes donc pas *une personne,* vous qui n'avez pas eu le courage de me dire la vérité! » Cette force d'ame fut mise à une rude épreuve, lorsque ses deux filles virent mourir cette Marie qui avait été pour elles plutôt une institutrice qu'une servante. Inspirées par leur père, elles ne voulurent point que la dépouille mortelle de cette femme presque sainte fût abandonnée à des mains étrangères; elles la placèrent elles-mêmes dans le cercueil et se chargèrent des apprêts les plus douloureux du suprême départ.

Nous avons déjà dit qu'en imposant une si rude discipline à ses filles, M. Royer-Collard obéissait plutôt à un devoir qu'à sa nature. Il savait se gêner, se priver, se sacrifier pour elles. Le devoir qu'il exigeait si rigoureusement n'était d'ailleurs jamais le devoir envers lui. Disposé à servir les autres, il ne demandait pas à être servi. Malgré cette rudesse extérieure, il avait le don d'aimer; il était ami zélé et ardent; Quatremère de Quincy, Camille Jordan, ont connu la chaleur et l'effusion de son cœur. Les neveux, les nièces, les jeunes protégés de M. Royer-Collard trouvaient en lui un père, et un père qui ne se bornait pas à les chérir, mais qui les soutenait, les portait dans leur route, et employait sans relâche en leur faveur cette autorité qu'il savait se faire sur les hommes.

Ce n'était donc pas par sécheresse de cœur, mais par conviction d'esprit qu'il prescrivait à ses filles de si dures épreuves. Il s'astreignait lui-même à la vie la plus simple. Il avait en horreur les molles délices; il recherchait tout ce qui pouvait faire de notre passage sur cette terre une laborieuse épreuve. La privation et le sacrifice lui étaient chers. Il restreignait autant que possible la durée de son sommeil; si quelquefois, dans la journée, il se sentait accablé de fatigue, il s'étendait, non sur un lit, mais sur le sol; il se refusait toutes les choses commodes, les voitures qui épargnent la fatigue ou qui abrégent le chemin, les vêtemens lâches qu'on porte dans l'intérieur de la maison, les tapis

qui préservent du froid, les siéges larges et profonds qui invitent au repos et presque au sommeil; enfin il proscrivait les statues, les vases, même les pendules, du moins celles qui ne servaient que d'ornement. Tout cela lui était odieux comme les instrumens d'une existence efféminée. Il y avait trois choses pour lesquelles il se relâchait de sa parcimonie : c'était l'achat de ses livres, la distribution de ses charités, la représentation extérieure que lui imposaient les fonctions publiques et l'honneur de sa maison. Pour tout le reste, il s'accordait le moins d'aisance qu'il était possible. Par exemple, il consacrait une certaine somme modique et fixe au renouvellement de ses habits, et il était ingénieux à en prolonger non-seulement la durée, mais la fraîcheur, par une scrupuleuse propreté, qui allait chez lui jusqu'à la recherche. Ce qu'il retranchait sur cette dépense, il l'ajoutait à celle des livres et surtout à celle de la charité. Il proscrivait tout ce qui se rapportait à son bien-être personnel. Pendant une grave maladie, comme il entendait une de ses filles demander du linge fin pour envelopper le malade : « Vous oubliez, s'écria-t-il, que je suis un homme de la campagne. » Une autre fois, il avait à subir l'extirpation d'une excroissance qui lui était venue à la joue. Lorsque le médecin se présenta, il s'entretenait avec un ami dont il goûtait la conversation solide et brillante (1), et qui voulut se retirer; il le pria de rester, n'appela aucun aide auprès du médecin, se tint debout, portant lui-même le vase où le sang tomba à flots, continuant l'entretien pendant l'opération, qui se fit à deux reprises, et dont la douleur aiguë ne le fit ni chanceler ni pâlir.

Tel était M. Royer-Collard dans l'intérieur de sa maison : dur pour lui-même, sévère et grave pour ses proches; recherchant de la vie ce qu'elle avait de plus difficile. Tel qu'un soldat toujours prêt à combattre, il s'enveloppait de la douleur comme d'une armure; il endurcissait le corps pour fortifier l'ame, et il craignait les molles caresses de la nature et des arts, persuadé que tout ce qui détend les muscles du corps affaiblit les ressorts de l'ame et dénoue le nerf de la volonté.

II.

La vie publique allait bientôt cependant, mieux encore que la vie privée, mettre en relief l'énergie et la simplicité qui sont les traits de son caractère. Entre ces deux périodes, l'une obscure, l'autre brillante, de la destinée de M. Royer-Collard, vient se placer une époque où l'activité de ce grand esprit, appliquée à l'enseignement philosophique, ne se montre plus exclusivement consacrée aux soins de la famille. L'empereur avait fondé l'université, et dans cette université la Faculté des lettres de Paris. M. Pastoret en était le doyen et se trou-

(1) M. Villemain.

vait chargé d'enseigner l'histoire de la philosophie. Lorsqu'il passa du corps législatif dans le sénat, il résigna des titres dont il n'avait d'ailleurs jamais rempli les fonctions et les offrit à M. Royer-Collard. Celui-ci se défendit long-temps de les accepter. Il n'avait étudié que pour lui seul. Sauf quelques articles de littérature et de philosophie qu'il avait insérés dans le *Journal des Débats,* sous l'initiale P., et qui ne l'avaient pas tiré d'une obscurité qui lui était chère, il ne s'était jamais communiqué au public. Il s'effrayait de produire au grand jour ses études solitaires, et il ne céda qu'à la violence amicale de M. de Pastoret et de M. de Fontanes, qui le nomma malgré son refus.

M. Royer-Collard n'avait pas fait de la philosophie une étude particulière. Sa profonde instruction s'étendait aussi bien à l'histoire, à la littérature et aux sciences qu'à la philosophie. On peut même dire que son goût le plus vif était pour les lettres. Il passa sa vie dans la lecture et la méditation de Pascal, Corneille, Bossuet, Racine; il relisait sans cesse La Bruyère; il chérissait Milton, qu'il pouvait apprécier dans sa langue. Thucydide fut le livre de sa vieillesse; il y joignit Platon, qu'il ne quittait presque pas. Quoiqu'il n'eût pas une connaissance approfondie de la philosophie, il se sentait cependant plus porté vers les philosophes du XVIIe siècle que vers ceux du XVIIIe. Il était trop clairvoyant pour ne pas apercevoir que la sensation ne pouvait rendre compte de toutes les connaissances et particulièrement de l'idée du devoir, qu'il plaçait au-dessus de toutes choses. Toutefois, dans la philosophie *rationaliste,* il avait à choisir entre plusieurs guides. Pour ne pas remonter au-delà des temps modernes, il pouvait suivre ou Descartes ou Leibnitz : ce fut le hasard qui le mit dans la voie de Reid. Il trouva sur le parapet d'un quai, à l'étalage d'un libraire, la *Recherche sur l'entendement humain.* Il en feuilleta quelques pages et fut charmé de la sagacité du philosophe écossais. Il acheta le livre pour un prix trop modique à son gré, l'emporta à la campagne et employa toute une saison à le méditer. De là il passa au grand ouvrage de Reid sur les *facultés intellectuelles* et sur les *facultés actives,* qui n'était pas encore traduit en français. Il se borna d'abord à en traduire quelques pages, qu'il lisait à son auditoire, les accompagnant de ses réflexions. L'année suivante, étant devenu plus maître de son sujet, il composa lui-même des leçons sur les questions traitées dans les ouvrages de Reid; il refondit la matière dans le moule de son propre esprit, et lui donna ainsi plus de solidité et d'éclat. On peut voir les fragmens de ses leçons dans la traduction des œuvres de Reid donnée par M. Jouffroy.

Ces leçons ne portent pas seulement sur les connaissances des sens extérieurs, comme on l'a dit quelquefois, mais sur toute la perception externe, entendue dans l'acception la plus large, c'est-à-dire sur la connaissance de tout ce qui est hors de l'esprit, et par conséquent sur

les données de la raison pure. On est étonné de l'attention que prête à tous ces problèmes de métaphysique ce futur homme d'état, et de la profondeur à laquelle il s'est enfoncé dans un sujet auquel il s'est appliqué si peu de temps. Ce n'est point ici le lieu de donner une analyse étendue de la philosophie de M. Royer-Collard; il nous suffira d'en indiquer les traits principaux. On s'imagine d'ordinaire que si la sensation ne fournit pas toutes les connaissances de l'esprit humain, elle fait au moins connaître les objets sensibles. M. Royer-Collard s'attacha à faire comprendre que la manière dont on définit la sensation, non-seulement dans l'école de Descartes, mais même dans celle de Locke et de Condillac, la rend incapable de produire aucune connaissance, même celle des corps, et qu'après avoir attaqué la philosophie du XVIIIe siècle comme matérialiste dans sa morale, il fallait l'attaquer comme idéaliste dans sa métaphysique, de sorte qu'elle était coupable de cette contradiction, de ne pas nous faire saisir le corps dans le développement de la connaissance, et de ne nous offrir que le corps comme règle et but de nos actions. Il montra qu'au lieu de placer au début de la connaissance une sensation vague, qui n'est qu'un phénomène interne de l'ame, sans objet extérieur, il fallait établir un principe de perception qui nous fait saisir directement l'existence du corps sans hésitation et sans raisonnement, et qui agit comme loi primitive de notre esprit. Après avoir relevé l'existence des corps de l'incertitude où l'avait laissé tomber l'école de Condillac, et avoir constaté la faculté qui les connaît, il fit voir que la connaissance humaine ne se renferme pas dans cette enceinte. En effet, les corps sont saisis à l'aide des sens, nous en apercevons les phénomènes actuels; mais notre esprit, dépassant l'expérience, affirme que ces phénomènes se reproduisent dans tous les temps et dans tous les lieux, quoique nos sens n'embrassent qu'une étroite partie de l'espace et de la durée. Il faut donc placer à côté de la perception qui saisit les corps dans leur état actuel une faculté qui prévoit leur état futur, qui s'élève du particulier au général, et que M. Royer-Collard appelle, avec Reid, *la faculté d'induction.* D'un autre côté, si les corps sont perceptibles aux sens, ils sont dans un espace qui ne tombe ni sous les yeux ni sous les mains, qui non-seulement contient les corps actuels, mais contiendrait tous les corps que notre esprit peut imaginer, et qui par conséquent est sans limite. Voilà une seconde connaissance qui dépasse la portée des sens extérieurs. Le sens intime ou la conscience sera à son tour dépassé : cette faculté à l'aide de la mémoire nous fait saisir notre propre durée, et par elle la durée des phénomènes extérieurs qui sont en rapport avec nous; mais, de même que les corps sont dans un espace qui les embrasse et qui ne s'enferme pas dans leurs limites, de même notre durée est comprise dans un temps qui la précède et qui la suit, qui

échappe à la prise de notre conscience et de notre mémoire, qui n'a point de commencement et qui n'aura point de terme. C'est un troisième objet qui excède l'expérience des sens extérieurs et même du sens intime.

Ce n'est pas tout. Les sens et la mémoire nous montrent ce qui change. Le morceau de cire dont parle Descartes, qu'on a fraîchement extrait de la ruche, et qu'on approche ensuite du feu, perd sa forme, sa couleur, son odeur, sa saveur, enfin tout ce qu'il a de sensible, et cependant nous disons que c'est toujours le même morceau de cire. Pourquoi parlons-nous ainsi, puisque tout ce que les sens y connaissaient a changé? Nous devrions dire que l'objet tout entier est changé, et toutefois nous prononçons que, sous les changemens extérieurs, quelque chose que les sens ne saisissent pas n'a point changé. Ce quelque chose est ce que nous appelons le *substratum* ou la substance. Enfin les sens nous font voir ce qui commence, la pierre qui roule, les plantes qui croissent, les animaux qui naissent, le soleil qui monte et descend; mais d'où vient que la pierre roule? qui l'a mise en mouvement? qui fait croître les plantes et naître les animaux? qui a lancé le soleil sur sa route? Les sens, enfermés dans le moment présent, sont incapables même de poser ces questions, bien loin de les résoudre; nous les posons cependant, et nous les résolvons en affirmant qu'une cause a précédé tous les phénomènes, que cette cause est sans limites dans le temps comme dans l'espace, qu'elle n'a pas en elle-même de cause, qu'elle n'a pas pu commencer, et qu'elle ne peut pas périr.

C'est ainsi que M. Royer-Collard rassemble toutes les connaissances qui ne sont pas fournies par l'expérience. La stabilité, la généralité des phénomènes de la nature est un principe qui excède la portée des sens, mais qui cependant n'a pas une existence nécessaire; car, bien que nous soyons portés à croire que la nature ne changera pas, cependant il ne répugnerait pas à notre raison d'admettre qu'elle pût changer. Il n'en est pas de même de l'*espace*, du *temps*, de la *substance* et de la *cause*. Nous ne pouvons supposer, même pour un moment, que l'espace puisse s'anéantir, le temps s'arrêter, la substance se supprimer et la cause première s'abolir. Ces objets sont marqués du caractère de la nécessité, et composent le domaine de ce qu'on appelle *la connaissance nécessaire*.

En traitant de ces quatre sujets, — l'espace, le temps, la substance et la cause, — M. Royer-Collard a touché les points importans de la métaphysique, c'est-à-dire de l'ontologie et de la théologie naturelle. Quand on relit les fragmens qui nous en ont été conservés, on est frappé, non-seulement de la beauté de la forme, mais de la force du raisonnement, de l'étendue de l'esprit, de la hauteur où se place le philosophe pour embrasser sous quatre chefs principaux toute la con-

naissance nécessaire; on admire cette pénétration qui entre dans les difficultés les plus délicates, cette finesse d'analyse qui se montre surtout dans l'examen de la notion du temps et des moyens que nous avons de mesurer la durée, et l'on regrette pour la philosophie qu'un esprit aussi délié et aussi ferme n'y ait pas consacré sa vie. Doué d'autant de perspicacité que Reid, avec plus de force de généralisation, il aurait aussi bien aperçu les différences des phénomènes, et il en aurait mieux découvert les ressemblances. En profitant des analyses du philosophe écossais, il leur aurait donné l'ensemble qui leur manque : il aurait ramassé de sa main puissante tous ces excellens matériaux, et en aurait construit un solide et imposant édifice.

Lorsque M. Royer-Collard avait paru à la Faculté des lettres, la philosophie y jetait déjà un vif éclat; c'était celle de la fin du XVIIIe siècle, mais améliorée par les réformes d'un philosophe plus clairvoyant, M. Laromiguière. Ce professeur joignait à la finesse de l'esprit le charme d'une parole facile, claire, élégante et relevée encore par l'accent méridional. Il attirait dans les sombres murs du collége Du Plessis, où se tenait alors la Faculté des lettres, une foule brillante et mondaine. Les jeunes disciples de l'École normale, auxquels on n'avait point enseigné de philosophie dans les lycées, étaient charmés de cette nouveauté, que les graces du maître rendaient encore plus séduisante. C'est au milieu de ce succès populaire qu'apparut la grave et sévère figure de M. Royer-Collard. Au lieu d'une abondante improvisation, une lecture un peu traînante; au lieu de ces brillantes clartés répandues sur des sujets faciles, des profondeurs obscures qui descendent jusqu'aux plus difficiles questions; au lieu d'une parole ample et développée, un style concis et resserré; une forme nouvelle et une doctrine plus nouvelle encore : l'auditoire s'étonne; l'École normale, peu préparée à l'intelligence des problèmes épineux de la philosophie, écoute sans comprendre, mais elle est retenue par l'austère beauté du langage. Dans l'intérieur de ses murs, elle se divise par groupes, et lit curieusement les exemplaires du discours d'ouverture que le professeur a fait distribuer. Elle admire cette concision expressive, cette propriété savante, cette couleur sobre et juste. Le mérite évident de la forme couvre et fait accepter peu à peu les aspérités du fond. C'est la beauté littéraire qui introduit dans l'École normale la philosophie nouvelle, qui fait prendre le temps de reconnaître et d'apprécier la solidité de la doctrine. Cette philosophie, une fois introduite, y prend racine, s'y étend, s'y développe, et y fleurit encore aujourd'hui.

M. Royer-Collard portait un vif amour à la philosophie. Il regretta souvent de l'avoir quittée. « J'ai été enlevé trop tôt, disait-il, à l'enseignement philosophique, non pas pour la philosophie, qui n'avait pas besoin de moi, mais pour moi-même. J'y apercevais des problèmes qui

m'attiraient, que le temps m'aurait fait résoudre, et sur lesquels je suis demeuré depuis sans solution. » Il aimait aussi ces jeunes auditeurs que lui envoyait l'École normale, dont l'esprit était si ouvert et si curieux, élèves bien dignes d'apprécier un pareil maître, les Cousin, les Patin, les Loyson, etc., qu'il appelait les *princes de la jeunesse*, et qui depuis se sont tous illustrés. Lorsqu'après l'élection que lui conférèrent sept départemens à la fois, il devint président de la chambre, il accueillait avec joie dans le palais de la présidence ces élèves de l'École normale, et les montrait à la foule qui l'entourait. « Ils sont ici chez eux, » s'écriait-il presque avec un accent de tendresse, et la gravité habituelle de ses manières rendait plus sensibles encore ces éclats de son affection. Les événemens de 1814 vinrent enlever M. Royer-Collard à l'enseignement; ce fut à celui de ces jeunes disciples (1) dont le style rappelait le mieux la force et l'élévation de celui du maître, qu'il remit l'héritage de ses fonctions et les destinées de la philosophie.

III.

La royauté rétablie trouva dans M. Royer-Collard un partisan déjà ancien, que recommandait la correspondance qu'il avait entretenue avec le roi par l'intermédiaire de l'abbé André et de l'abbé de Montesquiou. Ce dernier étant devenu ministre de l'intérieur, M. Royer-Collard fut placé auprès de lui comme directeur de l'imprimerie et de la librairie. Pendant le cours de la première restauration, il soutint de ses conseils M. de Montesquiou, et commença à lutter contre les exigences du parti de l'émigration. On aperçut l'influence de ce parti dans la formation de la maison militaire du roi, dans quelques prétentions de la noblesse et du clergé. M. Royer-Collard sentit le souffle de l'esprit ancien dans une tentative qui fut faite auprès de lui-même : on lui offrit des lettres de noblesse, comme si un titre suranné pouvait donner à son nom plus de valeur que le mérite de celui qui le portait. « Dites au ministre, répondit-il, que j'ai assez de dévouement pour oublier cette impertinence. »

Le retour de Napoléon le dépouilla de ses fonctions de directeur de l'imprimerie. Il avait conservé son titre de professeur et de doyen de la Faculté des lettres. Il signa en cette qualité l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, et, un journal ayant avancé que M. Royer-Collard avait prononcé un discours à ce sujet, il écrivit pour donner un démenti, qui, en de pareilles circonstances, était un acte de loyauté et de courage.

La seconde restauration le trouva peu empressé. « Comment choisir, s'écria-t-il, entre le despotisme de Napoléon et le gouvernement de ces

(1) M. Cousin.

malheureux princes qui reviennent dans les bagages de l'étranger? » Cependant le roi Louis XVIII, instruit par la récente catastrophe dont il avait été victime, avait pris la résolution de faire une plus grande part aux intérêts de la France nouvelle. Il s'était entouré d'un ministère dont les sentimens modérés pouvaient rassurer les esprits contre les influences des partisans de l'ancien régime. M. Royer-Collard fut bientôt nommé président de la commission de l'instruction publique, et envoyé par son département à la chambre des députés. Il n'avait répudié aucune des idées salutaires de 1789 : il voulait favoriser le progrès de la raison et des sciences, et maintenir l'abolition des priviléges, l'égalité des cultes et la complète sécularisation de l'état. Il n'entendait pas qu'on rétablît un clergé dominant, pas plus qu'une noblesse militaire ne relevant que d'elle-même et prenant les commandemens par droit de naissance, pas plus que des parlemens indépendans ou des universités indépendantes; il voulait que l'armée, les cultes, la justice et l'enseignement restassent sous la main du pays, et qu'en un mot aucune exception ne vînt détruire l'unité de la France, rompre l'égalité des droits, ou choquer le bon sens et la raison publique. La philosophie n'avait donc pas été un épisode dans la vie de M. Royer-Collard. Il défendit constamment la politique dont nous venons d'indiquer les points essentiels. Malgré les différences qui le distinguaient de M. de Lafayette, lorsqu'ils se rencontraient dans les couloirs de l'assemblée, le général lui prenait la main en lui disant cette seule parole : *quatre-vingt-neuf,* voulant ainsi rendre hommage à l'esprit libéral qui subsistait sous la fidélité royaliste de M. Royer-Collard. Celui-ci pensait qu'une royauté héréditaire, tempérée par des conseils où viendrait siéger l'élite de la nation, était la forme la plus propre à protéger tous les intérêts du pays; mais la forme ne lui fit jamais oublier le fond. On le voit, dans les divers temps de sa vie, essayer d'abord de faire prévaloir la prérogative du roi sur celle de l'assemblée, et ensuite la prérogative de l'assemblée sur celle du roi : il n'y a pas eu en cela de contradictions; il a été du côté du roi tant qu'il l'a vu plus libéral que l'assemblée, et s'est rangé du côté de l'assemblée quand il l'a trouvée plus libérale que le roi. L'organisation du gouvernement n'était pour lui qu'un moyen; le but était l'abolition de tout privilége, le progrès des sciences et des lumières, l'unité de l'état fondée non sur le culte, qui était divers, mais sur la justice, qui devait être uniforme.

Dès le commencement de sa carrière parlementaire, M. Royer-Collard est aux prises avec cette assemblée qui a fini par être dissoute de la main même du roi, et que ses partisans, désespérant d'en recomposer jamais une pareille, ont nommée la *chambre introuvable.* Le premier débat s'engagea sur la loi d'amnistie. La majorité de la chambre

voulait aggraver la sévérité de la loi. M. Royer-Collard fit retentir le nom du roi dans toutes les parties de son discours, et se présenta comme plus royaliste que la chambre, pour être plus généreux qu'elle. « Le roi, dit-il dans son discours du 3 janvier 1816 (1), a promis l'amnistie à Cambrai; il la propose aujourd'hui. Pour nous, Français, car nous le sommes encore, le *pardon royal* promis ou proposé, c'est le pardon lui-même, le pardon tout entier. *Le roi veut* que nous le proclamions avec lui : remercions le roi, et ne contestons pas avec sa bonté, surtout quand elle aide à sa politique et qu'elle en est inséparable. La commission suppose évidemment que les choses sont entières et que l'amnistie du roi n'existe pas encore, puisqu'elle la restreint et l'ajourne. J'ai une autre idée, je l'avoue, et d'une amnistie et d'*un roi*... S'il est vrai que l'amnistie existe dans sa plénitude, une seule exception ajoutée la viole manifestement et fait rétrograder la clémence du prince. Que d'autres plus hardis l'entreprennent; pour moi, je le déclare, je ne me placerai point entre le roi et les coupables; je n'intercepterai point le *pardon royal*, je ne lui ferai point rebrousser chemin vers le trône d'où il est descendu. » M. Royer-Collard remporta la victoire; le parti de l'émigration lâcha sa proie, l'amnistie passa sans amendement, et la confiscation ne fut pas rétablie.

Ce fut surtout à propos du rapport de la commission des élections, le 12 février 1816, que M. Royer-Collard se dessina dans cette attitude singulière d'un royaliste feignant de l'être plus que les autres, pour demeurer plus libéral. L'article 37 de la charte ordonnait que la chambre des députés serait renouvelée chaque année par cinquième. La majorité de cette chambre, qui voulait opérer la contre-révolution, craignant d'être entamée par le renouvellement partiel, voulait changer l'article 37 et établir que la chambre serait renouvelée intrégralement tous les cinq ans, ce qui prorogeait ses propres pouvoirs pour cinq années. Elle alléguait en sa faveur l'exemple de l'Angleterre et la sincérité de la représentation nationale, qui serait, disait-elle, mieux assurée par un renouvellement intégral. M. Royer-Collard, redoutant l'esprit rétrograde de cette chambre, ne voulait pas qu'elle se perpétuât, et, voyant que le roi maintenait la charte, il se mit à exalter la prérogative royale, à professer la doctrine qu'il n'y avait pas de ressemblance entre le gouvernement de la France et celui de l'Angleterre; que ce dernier était une république aristocratique, maintenue par ce qu'on appelait improprement les abus de l'Angleterre; que si l'on cor-

(1) Les discours de M. Royer-Collard, que nous aurons souvent occasion de citer dans la suite de cette étude, n'ont été recueillis nulle part. Un petit nombre d'amis en possèdent la collection complète. Les passages que nous leur empruntons marquent nettement les diverses phases de la vie politique de M. Royer-Collard, et font voir, à travers les débats de la chambre, un côté intéressant de l'histoire de la restauration.

rigeait ces abus, qui assuraient à l'aristocratie la majorité dans les chambres, l'Angleterre serait précipitée dans l'abîme des révolutions; qu'en France, à défaut d'aristocratie, c'était le roi qui devait retenir tout le pouvoir. « Le jour, poursuivait-il, où le gouvernement sera à la discrétion de la majorité de la chambre, le jour où il sera établi en fait que la chambre peut repousser les ministres du roi, et lui en imposer d'autres, qui seront ses propres ministres, et non les ministres du roi, ce jour-là, c'en est fait, non pas seulement de la charte, mais de notre royauté, de cette royauté *indépendante* qui a protégé nos pères, et de laquelle seule la France a reçu tout ce qu'elle a jamais eu de liberté et de bonheur; ce jour-là nous sommes en république. »

Quelle distance n'y a-t-il pas entre ce langage et celui que tenait le même orateur soit dans ses discours contre le ministère de M. de Villèle, soit lorsqu'il lut au roi Charles X l'adresse qui repoussait son ministère et lui refusait le concours de la chambre des députés! Mais, nous l'avons dit, ces théories sur la forme du gouvernement n'étaient pas la vraie pensée de M. Royer-Collard. Sous la question qui s'agitait en paroles, il y en avait une autre qui se débattait dans l'esprit de tous : au fond, il s'agissait de savoir si les partisans du privilége resteraient au pouvoir, et non si le gouvernement de la France devait être monarchique ou représentatif; M. Royer-Collard, voyant en ce moment la monarchie amie du progrès, élevait la prépondérance de la monarchie en France à la hauteur d'une doctrine immuable et éternelle. Cette disposition de son esprit à faire d'une question accessoire une doctrine, le ton sentencieux de sa parole, peut-être aussi le souvenir des derniers maîtres sous lesquels il avait étudié lui valurent le nom de *doctrinaire,* et ce nom s'étendit au petit nombre d'orateurs qui partageaient ses opinions et savaient imiter sa manière. Néanmoins la doctrine fondamentale de M. Royer-Collard, celle qu'il n'abandonna jamais, ce fut, on ne saurait trop le redire, la haine des priviléges et le respect de la raison publique. Il pensait donc déjà en 1816 ce que dit plus tard l'adresse de 1830, lorsqu'elle reprochait au pouvoir de ce temps *une défiance injuste des sentimens et de la raison de la France.* Ce ne fut pas pour sa véritable et immuable doctrine que M. Royer-Collard reçut le nom de *doctrinaire,* mais pour des théories nées du moment et que le lendemain devait emporter.

Dans la discussion du budget, l'orateur philosophe conserva la même position. La commission de la chambre avait introduit un article sur l'arriéré qu'elle voulait payer par une demi-banqueroute, ne tenant aucun compte des services rendus aux gouvernemens précédens. Le roi n'avait point proposé cette criante injustice. « Ah! messieurs, s'écria M. Royer-Collard, qui l'eût dit que, dès la première session de la pre-

mière chambre formée en exécution de la charte, avec toutes les garanties que l'expérience avait indiquées et dans des circonstances qui n'y ont appelé que *les partisans les plus déclarés de la monarchie légitime,* on verrait la *prérogative du monarque* envahie de nouveau et les commissions de la chambre exerçant à cette tribune la *fonction royale* de l'initiative? Je m'arrête ici, je cède au découragement qui s'empare de moi, et je déplore cette fatalité qui nous repousse sans cesse vers les bords de l'abîme d'où nous sortons à peine. *L'initiative royale* n'est pas une vaine forme dont on puisse s'écarter sans danger. C'est elle qui constitue la nature de notre gouvernement et qui le maintient monarchique au milieu des élémens qui le composent. Dépouiller le roi de l'initiative que la charte lui réserve, ce serait frapper la royauté au cœur (1). »

Cependant les entreprises de la chambre allaient devenir irrésistibles, et M. Royer-Collard poussa les ministres à en demander au roi la dissolution. Cette dissolution fut prononcée par l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui convoquait une autre chambre par un nouveau mode d'élection. M. Royer-Collard, transporté de joie, s'écria « qu'on devrait élever des statues au ministre qui avait délivré la France des folies de la contre-révolution. » La majorité de la chambre nouvelle eut un esprit tout différent. Le parti du privilége se trouva en minorité. On s'occupa d'assurer cette situation pour l'avenir, en convertissant en loi l'ordonnance qui l'avait produite. Cette ordonnance avait transféré l'élection au chef-lieu du département et l'avait éloignée du chef-lieu d'arrondissement, qui était plus soumis à l'influence des partisans de l'ancien régime. M. Royer-Collard, se trouvant en face d'une majorité raisonnable, put modifier déjà la tactique de ses discours. Au lieu de prendre uniquement son appui sur le roi, il pouvait maintenant s'appuyer aussi sur la chambre élective, et en conséquence il ne la regarda plus comme une simple émanation de la royauté, sans caractère représentatif, ne devant être élue que par le petit nombre, n'exprimant que son propre avis, et non celui de la nation (2); mais il déclara, dans son discours du 26 décembre 1816, qu'il fallait reconnaître dans la chambre l'intervention de la nation elle-même, qui exerce sur son gouvernement une influence régulière, afin que ses vues et ses besoins soient connus et ses droits respectés, et afin que la liberté politique vienne au secours de la liberté civile, dont elle est la seule garantie efficace; *que la chambre élective constitue les gouvernemens qu'on appelle représentatifs,* qu'elle sera investie d'une confiance d'autant plus

(1) Discours du 15 mars 1816.
(2) Discours du 24 février 1816.

étendue que *le nombre des électeurs sera plus considérable*, et qu'il est nécessaire que le nombre de ceux qui élisent les députés des départemens soit aussi grand que possible.

La majorité libérale de la nouvelle chambre se voyait placée entre deux oppositions : celle des partisans du privilége qui siégeaient à droite, et celle des fauteurs de la révolution et de l'empire qui siégeaient à gauche. Ces derniers, pour renverser la dynastie, feignaient un amour exagéré de la liberté, et les autres, pour renverser le ministère, balbutiaient aussi quelques paroles plus libérales que celles du gouvernement. Dans une discussion sur la suspension de la liberté individuelle, M. Royer-Collard défendit encore la prérogative du prince contre l'une et l'autre opposition. Il répéta que, dans la constitution, le roi ayant l'initiative à l'exclusion de la chambre, il y a toujours présomption que, quand il propose une loi extraordinaire, il a pris toutes les informations nécessaires, parce que le pouvoir légitime est présumé sage et fidèle; que le gouvernement placé au centre où se font ressentir toutes les agitations sait mieux que la chambre s'il est besoin de nouvelles armes pour repousser les dangers; que, quant aux principes absolus qu'on invoquait contre la loi proposée, il y a des temps où les nations sont obligées d'en faire le douloureux sacrifice, à moins qu'elles n'aiment mieux périr plutôt que de s'en écarter (1). M. Royer-Collard ne fera pas entendre en tous temps cette parole, que le pouvoir légitime est toujours présumé sage et fidèle, qu'il faut accorder au gouvernement tous les moyens de sûreté qu'il demande et mettre quelquefois de côté les principes; mais le fond de sa pensée était celui-ci : le gouvernement d'aujourd'hui est plus ami de la vraie liberté que les deux oppositions hypocrites qui le combattent. La gauche ne veut pas qu'il se défende contre les complots, parce qu'elle voudrait relever ou la convention ou l'empire, et la droite ne veut faire rejeter la loi que pour renverser le ministère et en établir un autre plus ami du régime ancien. — S'il avait tenu ce langage, il aurait soulevé des tempêtes, et on l'aurait accusé de déverser la calomnie. Il fallait donc avoir l'air de discuter des principes, quand dans le fond on repoussait des entreprises coupables. C'est presque toujours là le secret de l'éloquence politique : celui qui cache le mieux la réalité du débat, et sur les misérables intérêts qui s'agitent jette le manteau le plus majestueux, atteint le comble de l'art. M. Royer-Collard à la tribune a dû plus d'une fois regretter sa chaire et se répéter en secret : Ici je ne dis pas ce que je voudrais dire; là bas, tout ce que disais, je le pensais, et tout ce que je pensais, je le disais.

Cependant, à mesure qu'on avance dans la carrière politique de

(1) Discours du 14 janvier 1817.

M. Royer-Collard, on le voit moins obligé de voiler sa pensée intime. Quelques jours après le débat sur la liberté individuelle, la discussion s'engagea sur la suppression de la liberté des journaux. D'accord avec le roi et la majorité de la chambre sur le régime civil qui convenait au pays, M. Royer-Collard montra encore ici qu'il mettait au-dessus de la constitution politique la constitution civile et sociale de la France, qu'il ne prenait la première que comme une sauvegarde, et que c'était la seconde qu'il défendait contre les partis. « Une révolution sans exemple, dit-il dans son discours du 27 janvier 1817, s'est opérée au milieu de nous. Elle n'était pas dirigée contre le trône, quoiqu'elle l'ait renversé; elle l'était contre la *constitution intérieure* de la société. Ce sont les *classes diverses* qui ont combattu entre elles, bien plus que la nation et son gouvernement. Cette révolution a *déplacé* tout ce qu'elle n'a pas brisé : les propriétés, *les rangs, l'autorité,* la gloire même. Elle a arraché la société de ses antiques fondemens, et *l'a rétablie sur des fondemens nouveaux...* Une *nation nouvelle* s'avance et se range autour du trône, *renouvelé* comme elle... La nation dont je parle, innocente de la révolution dont elle est née, mais qui n'est point son ouvrage, ne se condamne point à l'admettre ou à la rejeter tout entière; ses résultats seuls lui appartiennent..... Si le gouvernement protégeait ou même s'il favorisait un parti, il faudrait se garder de lui donner les journaux; mais s'il défend au contraire *la nation contre tous les partis,* il a besoin de cette arme puissante, et, loin de redouter qu'il n'en abuse, souhaitons qu'il veuille et sache s'en servir. Il s'agit donc uniquement de savoir si le gouvernement du roi *sert la nation* ou s'il sert un parti. *En définitive, c'est dans cette question que sont cachées toutes les autres...* Eh bien! nous pensons, nous qui défendons le projet de loi, que le gouvernement du roi a donné des preuves irrécusables de sa loyauté et de son dévouement à la *cause nationale.* Nous trouvons ces preuves dans l'ordonnance du 5 septembre et dans la proposition de la loi des élections. Par l'ordonnance du 5 septembre, le gouvernement du roi a puissamment protégé le repos, *la liberté, les droits et les intérêts* de la nation. Il a mis *la nation* elle-même hors de péril en l'arrachant aux partis, à leur puissance, à *leur vengeance.* Par la loi des élections, il a mis *la nation* en état de lui rendre à lui-même l'appui qu'il lui prête aujourd'hui. Le dépit des partis, je dirai presque leur fureur, et les injures dans lesquelles ils l'exhalent et qui trahissent à nos yeux de grandes espérances déçues, ajoutent à notre sécurité et nous persuadent que le gouvernement du roi a échappé sans retour à leur influence, et qu'il appartient plus que jamais *aux grands intérêts qui sont l'objet de notre sollicitude.* »

Il n'y a plus ici d'équivoque : la constitution intérieure de la société a été renouvelée; il s'agit de savoir si le gouvernement du roi sert la

nation. C'est en cela que consiste sa légitimité, et en définitive, c'est dans cette question que sont cachées toutes les autres : tel est le secret de la politique de M. Royer-Collard. Il a été et il est partisan du roi, parce que le roi défend les grands intérêts qui font l'objet de notre sollicitude, et nous devons nous attendre à le voir moins favorable à la prérogative royale, quand le roi se détournera de ces grands intérêts. Il sera donc fidèle à lui-même et à ses principes, malgré les contradictions apparentes de ses paroles.

Un de ces grands intérêts était la complète égalité des consciences et des cultes, et par conséquent la direction de l'éducation publique par des mains laïques, sous l'autorité de l'état. C'était aussi l'un des intérêts nouveaux que les partisans de l'ancien régime attaquaient avec le plus d'ardeur. Pour reconstituer une église dominante, il fallait changer les esprits, et l'on espérait changer les esprits en mettant l'instruction entre les mains du clergé. Dans un discours prononcé le 25 février 1817, M. Royer-Collard repoussa cette agression avec une extrême énergie. « L'université, dit-il, n'est autre chose que le *gouvernement* appliqué à la direction *universelle* de l'instruction publique... Elle a été élevée sur cette base fondamentale, que l'*instruction* et l'*éducation publique appartiennent à l'état,* et sont sous la direction supérieure du roi. Il faut renverser cette maxime ou en respecter les conséquences, et pour la renverser il faut l'attaquer de front; il faut prouver que l'instruction publique et avec elle les doctrines religieuses, *philosophiques* et politiques qui en sont l'ame sont hors *des intérêts généraux de la société,* qu'elles entrent naturellement dans le commerce comme les besoins privés, qu'elles appartiennent à l'industrie comme la fabrication des étoffes, *ou bien peut-être qu'elles forment l'apanage indépendant de quelque puissance particulière qui aurait le privilége de donner des lois à la puissance publique...* L'université a donc le monopole de l'éducation, à peu près comme les tribunaux ont le monopole de la justice, ou l'armée celui de la force publique. »

La question est franchement posée; le débat est entre la France nouvelle, représentée alors par son gouvernement, et la France ancienne, représentée par un parti. Ce débat entre l'esprit nouveau et l'esprit ancien, que l'on déguise sous le nom de lutte entre l'université et le clergé, a rempli les trente-cinq dernières années. De nos jours, la majorité de l'assemblée nationale, tremblante devant des dangers nouveaux, a acheté l'alliance de l'ancienne opposition de droite par un sacrifice à l'esprit ancien; mais au fond elle est, comme la majorité du temps de M. Royer-Collard et comme la majorité de la France, du côté de l'esprit nouveau, qui ne veut point que la religion s'immisce dans les affaires de ce monde, qui place l'unité de la France dans la justice et non dans le culte, et qui ne laissera pas tomber l'éducation entre les

mains *d'une puissance particulière qui aspire à donner des lois à la puissance publique,* et dont un de ses plus éminens défenseurs a dit naguère encore : *Il faut qu'elle ne soit pas ou qu'elle règne.*

A la fin de l'année 1817, M. Royer-Collard accusa pour la première fois un léger dissentiment avec le ministère. Le gouvernement proposait une loi sur la presse et déférait les crimes de celle-ci au jury, en réservant les simples délits aux tribunaux correctionnels. M. Royer-Collard voulut que les jurés fussent aussi les juges du délit. Il ne croyait pas par là diminuer ou affaiblir le gouvernement, mais au contraire l'asseoir sur une base plus large et plus solide, et il donna dans ce discours un des plus beaux modèles de l'éloquence appliquée aux choses abstraites. Après avoir établi que l'appréciation d'un délit était nécessairement arbitraire, puisque le délit échappait à toute définition précise et évidente d'elle-même, il ajouta que cet arbitraire inévitable ne devait pas être déposé dans les mains d'un pouvoir permanent, que la société repose à la fois sur les lois et sur les jugemens, qu'une nation qui obéit à des lois *qu'elle n'a point consenties* peut être sagement gouvernée, avoir de bons rois, de grands rois, fleurir au dedans et acquérir de la gloire au dehors, mais qu'elle n'est point libre; qu'ainsi un peuple qui, dans les jugemens criminels, ne protége pas lui-même la vie, l'honneur, la sûreté de chacun de ses membres, peut avoir des magistrats éclairés et vertueux, mais ne jouit pas de la liberté politique, qu'il est sous le glaive. « Députés et jurés, poursuivait-il, vous avez même origine et vous êtes marqués du même sceau; le même nœud vous rassemble; le même dépôt vous est confié. Députés, vous êtes le pays qui concourt aux lois; jurés, vous êtes le pays qui concourt aux jugemens. C'est pourquoi le jugement par jurés s'appelle en Angleterre le *jugement du pays* ou par le pays, *per patriam*... La licence des opinions particulières n'est efficacement réprimée que par l'énergie de *l'opinion générale* et de *la raison publique,* et des jurés seuls en sont les organes légitimes et surtout les organes écoutés (1). »

On voit que l'orateur s'écarte ici beaucoup du langage qu'il faisait entendre lorsqu'il disait que l'opinion d'une nation doit être cherchée dans ses véritables intérêts, que les intérêts sont un gage bien plus sûr de l'opinion que l'opinion ne peut l'être des intérêts, et que nous avions le triste avantage d'avoir appris ce que gagnent les nations à être fortement et pleinement représentées (2); mais au fond il ne se démentait pas. Quand les partisans de l'ancien régime, en majorité dans la chambre, prétendaient s'appuyer sur la nation, il préférait à l'opinion de la nation ainsi représentée ses intérêts véritables; quand l'état

(1) Discours du 16 décembre 1817.
(2) Discours du 24 février 1816.

de la majorité pouvait faire croire que la nation comprenait ses véritables intérêts, l'orateur n'avait plus à mettre de côté l'opinion du pays: il en tenait au contraire un très grand compte, et il voulait lui faire place dans les tribunaux comme dans les assemblées politiques.

Dans la session qui s'ouvrit à la fin de 1818, le ministère, qui était alors dirigé par M. de Richelieu, pencha visiblement vers le côté droit. Lors de l'élection des candidats à la présidence, il appuya M. Ravez contre M. de Serre, et fit nommer le premier. Le bruit courut alors que M. de Richelieu avait mission de former un nouveau cabinet dans lequel ne serait pas compris le ministre de la police, M. Decazes, le principal promoteur de l'ordonnance du 5 septembre, qui n'avait pas été pardonnée par le côté droit; mais le ministre de la police, en grande faveur auprès du roi, renouvela en quelque sorte la *journée des dupes*, et renversa ceux qui voulaient le renverser. Il devint ministre de l'intérieur, et fit nommer M. de Serre ministre de la justice. M. Royer-Collard resta d'accord avec le nouveau ministère, et le soutint de sa parole et de son autorité : le gouvernement défendait alors les vrais intérêts du pays.

Cependant l'opposition de droite était toujours préoccupée du désir de faire prédominer le culte catholique. Cette tendance ne tarda pas à se révéler dans la discussion d'une loi sur la liberté de la presse. L'opposition de droite voulait que l'on punît les offenses à la religion et non les offenses à la morale publique, alléguant qu'il n'y avait point de morale sans religion, ce qui est vrai si on entend parler de la religion commune à tous, ce qui n'est plus vrai si l'on entend parler exclusivement de la religion catholique. M. de Serre prononça, en qualité de garde-des-sceaux, un excellent discours dans lequel il montra que le lien commun des Français n'était plus le culte, mais la morale; que la morale publique est celle qui est révélée par la conscience à tous les peuples, comme à tous les hommes, parce que tous l'ont reçue de leur divin auteur en même temps que l'existence; qu'il n'est jamais arrivé que tous les caractères sacrés de cette morale publique aient été effacés; que plus une religion a sanctionné cette morale commune à toutes, plus elle a été sainte, et que c'est l'honneur immortel du christianisme de l'avoir portée au dernier degré de pureté et de sublimité.

Ces principes étaient ceux de M. Royer-Collard. Il avait souvent pris en main la cause de la philosophie qu'on attaquait déjà, et qu'on voulait retrancher des études. « Le pays qui a donné Descartes à l'Europe, avait-il dit, ne repoussera pas le flambeau allumé par ce grand homme. Sans la philosophie, il n'y a ni littérature ni science véritable. Si de pernicieuses doctrines se sont élevées sous son nom, c'est à elle, *non à l'ignorance*, qu'il appartient de les combattre, à elle seule qu'il est

réservé de les détruire... La pensée a maintenant retrouvé dans les épreuves de l'analyse sa sublime origine, la morale son autorité, l'homme ses destinées immortelles (1). »

IV.

A la fin de l'année 1819, le ministère fut en partie renouvelé. Une rumeur se répandit qu'il s'effrayait des progrès de l'opinion libérale dans la chambre élective, et qu'il voulait modifier la loi des élections. Des pétitions furent adressées de toutes parts à la chambre pour le maintien de la charte et de la loi des élections qui en émanait. Le ministère voulait qu'on passât à l'ordre du jour sur ces pétitions; une grande partie de la chambre en demandait le renvoi aux ministres. Le vote eut lieu par assis et lever : M. Royer-Collard se leva contre l'ordre du jour, qui ne prévalut qu'à une faible majorité. Une nouvelle phase allait s'ouvrir dans sa vie politique : pour la première fois, M. Royer-Collard allait être plus libéral que le gouvernement, par conséquent abandonner la défense du ministère et se placer à la tête de l'opposition. Il prenait de plus en plus confiance dans la loi électorale qui amenait chaque année dans la chambre de nouveaux défenseurs des intérêts les plus chers au pays, et il ne voulait pas qu'on changeât cette loi au profit des amis du privilége. Le nouvel opposant donna bientôt sa démission de président de la commission de l'instruction publique. Quelque temps après, le ministère lui ôta son titre de conseiller d'état, et enveloppa dans sa disgrace M. Guizot, que M. Royer-Collard avait proposé à M. de Fontanes pour la chaire d'histoire moderne à la Faculté des lettres, et qu'il avait aidé à entrer dans l'administration publique, et M. Camille Jordan, qui était toujours demeuré uni avec M. Royer-Collard depuis le conseil des cinq-cents, où s'était nouée leur amitié.

M. de Serre, qui avait combattu aux côtés de M. Royer-Collard en faveur du régime nouveau et qui lui avait quelquefois emprunté ses armes, fut chargé de la pénible mission de lui annoncer sa destitution, mal adoucie par un dédommagement que ne pouvait admettre la fierté du philosophe. « Le roi, écrivit-il, dont la mémoire reste frappée de vos services et de votre dévouement, vous accorde le titre de conseiller d'état honoraire et une pension de 10,000 fr. sur le sceau. Sa majesté compte sur vous et m'ordonne de vous le dire. » M. Royer-Collard fit une réponse pleine de dignité que le public n'a point connue et qui mérite d'être citée tout entière. « Je sais quel respect est dû au nom du roi : ses bienfaits obligent presque comme ses ordres; je ne

(1) Discours du 18 août 1818.

voudrais pas lui désobéir, et cependant je ne puis accepter une pension sur le sceau, en considération de mes services. J'ai été pendant six années, au péril continuel de ma vie, le serviteur principal du roi de France et son conseiller assidu. Depuis la restauration jusqu'à ces derniers temps, j'ai exercé de hautes fonctions, peut-être les plus délicates et les plus difficiles de l'administration. Le traitement public de conseiller d'état était dans une analogie parfaite avec des services de cette nature : c'était la récompense qui m'avait été assignée par la bonté du roi; elle comblait, vous le savez, toutes mes ambitions. Il se rencontre aujourd'hui des ministres qui me la reprennent : je n'ai rien à dire; mais je ne crois pas que je sois obligé d'accepter en échange d'un traitement public, et comme une juste indemnité, un traitement secret sur des fonds secrets. J'abaisserais mon caractère de député; je dégraderais de ma propre main les services que vous rappelez; j'aime mieux qu'ils soient oubliés. Il n'y a point de faste dans ce refus; il m'est dicté par une répugnance invincible et pour ma seule défense. Personne n'est plus que vous en état de le faire agréer au roi par une interprétation équitable : je vous demande ce bon office. Vous me dites que sa majesté compte sur moi : elle rend justice à mes sentimens. Une disgrace honorable, encourue pour son service, est un attrait de plus pour ma fidélité. »

Bientôt le contre-coup de l'assassinat du duc de Berry renversait le ministère, et M. de Richelieu prenait pour la seconde fois la direction de la politique. Il se faisait un mouvement plus prononcé de réaction contre les idées libérales, et il semblait, comme le disait un membre de l'opposition, qu'on voulût ensevelir dans le tombeau du prince les libertés du pays. L'opposition de droite aspirait toujours à augmenter le nombre de ses adhérens dans la chambre, et elle voulait ou concentrer les élections dans les chefs-lieux d'arrondissement, ou ne laisser voter aux chefs-lieux des départemens que les citoyens les plus imposés. M. Royer-Collard, persévérant dans la nouvelle tactique qu'il avait prise depuis la dispersion de la majorité de 1816, réclama le droit de la nation à être représentée dans le gouvernement et revendiqua l'égalité pour tous les électeurs. « Une société nouvelle, dit-il, est instituée sur la base de l'*égalité*. La liberté française, toutes nos libertés, même la liberté de conscience, c'est l'*égalité*. Là où il n'y a pas de distinctions hiérarchiques, dans la rigueur du droit, *tous sont éligibles, tous sont électeurs*, à moins qu'ils ne soient jugés *actuellement* incapables de l'être. La loi fondamentale *n'a pas à reconnaître la capacité*, mais à déclarer l'incapacité; *quiconque n'est pas exclu est appelé*.... Les incapacités déclarées par la charte ne sont ni personnelles ni définitives; elles ne sont que suspensives et temporaires.... Croyez-vous qu'il y ait de l'aristocratie dans notre division de la propriété? En ce cas, elle

siége à la chambre des pairs. Vous faites un pléonasme politique si vous la replacez dans les élémens de la chambre élective.... Ce n'est pas seulement un coup d'état contre le gouvernement représentatif, c'est un coup d'état contre la *société;* c'est une révolution contre l'*égalité,* c'est la vraie *contre-révolution...* ce ne sont plus des députés qui siégent à la chambre, ce sont des notables (1). »

L'opposition de droite ne manqua pas d'objecter à M. Royer-Collard qu'il venait de professer la doctrine du suffrage universel et de la souveraineté du peuple. Et en effet cette doctrine ressortait de ses paroles. L'orateur fut donc obligé de mettre à nu le fond de sa pensée et sa véritable doctrine. Il expliqua, par son discours du 28 mai 1820, qu'il y a deux élémens dans la société : l'un matériel, qui est le nombre et la force des volontés; l'autre moral, qui est le droit de tous les intérêts légitimes. Que si l'on veut faire régner le premier, on arrive à l'aveugle souveraineté du peuple; que si l'on veut donner l'empire au second, on établit la souveraineté de la justice. La pensée de M. Royer-Collard est ici évidente : il n'est partisan immuable ni de la prépondérance du roi sur la chambre, quoiqu'il l'ait dit autrefois, ni de la prépondérance de la chambre sur le roi, quoiqu'il vienne de le dire; il est pour le gouvernement qui représentera le mieux les intérêts légitimes et par conséquent les droits du pays. Et ces intérêts légitimes, il nous l'a dit plusieurs fois, ils sont dans l'égalité, qui est la base de toutes les libertés, même de la liberté de conscience, qui a conquis notre sol et qui a fait descendre le privilége au tombeau; car, dit-il aux hommes de l'opposition de droite, « ce que vous admirez n'est point admirable; la multiplicité des rangs et des conditions, c'est l'enfance des sociétés : on ne viole pas impunément les mœurs publiques. Quand l'état d'une société est fixé et qu'il est manifeste, il est la conduite de la Providence sur cette société, et la soumission lui est due comme à tout ordre établi. C'est là *le véritable droit divin...* Il y a une faction née de la révolution, de ses mauvaises doctrines et de ses mauvaises actions, qui cherche vaguement peut-être, mais qui cherche toujours l'usurpation, parce qu'elle en a le goût encore plus que le besoin. Il y a une faction *née du privilége,* que l'*égalité* indigne, et qui a besoin de la détruire... Je reconnais l'une à la haine de toute autorité légitime, politique, morale, religieuse; l'autre, à son *mépris* instinctif pour tous les *droits,* publics et privés, et à la *cupidité arrogante* qui lui fait tout convoiter dans le gouvernement et dans la société. »

Cette faction remportait chaque jour de nouveaux avantages. A la fin de l'année 1820, M. de Corbière fut nommé président de la commission de l'instruction publique, et devint ministre d'état avec

(1) Discours du 17 mai 1820.

MM. Lainé et de Villèle. L'un des vœux les plus ardens de la faction était de reconstituer le clergé sur ses anciennes bases, d'en faire un corps indépendant de l'état, pour qu'il arrivât bientôt à dominer l'état. On revint au projet (de 1816) de lui constituer une dotation inaliénable, et d'abord de faire accroître au budget du clergé les pensions ecclésiastiques à mesure de leur extinction. M. Royer-Collard se chargea de repousser cette nouvelle attaque; il traça la situation du clergé dans la société nouvelle. « L'alliance entre l'état et le clergé, dit-il, consiste en ce que, de la mission divine du prêtre, l'état fait une magistrature sociale, la plus haute de toutes, puisqu'elle a pour *fonction* d'enseigner la religion. Le prix de l'*alliance*, qu'on excuse cette expression nécessaire, est la *protection*. La condition, c'est que le prêtre *restera dans le temple*, et qu'il n'en sortira point pour troubler l'état. Voilà la matière de tous les concordats... Une religion est-elle exclusive ou même dominante? on peut être assuré que ses ministres seront riches et grands dans l'état, qu'ils exerceront une vaste domination, et qu'ils interviendront sans cesse dans *la vie civile* pour la soumettre à *la loi ecclésiastique*... La liberté de conscience est irrévocablement établie par la charte; la religion catholique a cessé d'être exclusive, elle n'est pas même dominante... La condition des ministres de la religion catholique est nouvelle, surtout en ce qu'ils sont placés, *à l'égard des cultes chrétiens, sous la loi de l'égalité*, à l'égard de la société, sous la loi de la liberté de conscience... Sous des formes bénignes, le concordat de 1817 cachait la contre-révolution dans le clergé. Je juge la révolution aussi sévèrement qu'il convient et que la justice l'exige; mais je ne crois la contre-révolution bonne ni permise nulle part... Des traitemens fixes ont remplacé les dotations territoriales. Ainsi le clergé catholique est une *magistrature légale*, instituée sur les mêmes bases et le même plan que l'ordre judiciaire (1). »

Ce discours fit rejeter les propositions du ministère; mais la faction de droite, loin de ralentir ses entreprises, les pressait et les multipliait. Le cabinet de M. de Richelieu lui avait ouvert ses rangs; bien qu'elle y vît ses membres les plus illustres, elle se lassait de partager le pouvoir avec quelques modérés, et elle le voulait sans partage. Des gens qui avaient rédigé une note secrète pour essayer de retenir les troupes alliées, et qui avaient réclamé contre l'affranchissement de la France, reprochèrent au ministère de ne pas garder assez d'indépendance à l'égard des gouvernemens étrangers. Dans la session qui s'ouvrit à la fin de 1821, l'un des membres de l'opposition de droite, M. Delalot, proposa d'insérer la phrase suivante dans la réponse au discours de la couronne : « Nous nous félicitons, sire, de vos relations constam-

(1) Discours du 15 mai 1821.

ment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est point achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de votre couronne. » L'opposition de droite voulait faire entendre que le ministère, dans sa politique extérieure, avait donné des gages aux libéraux du dehors et du dedans. L'opposition de gauche, pensant que la phrase pouvait se comprendre en ce sens que le ministère était plus favorable aux rois qu'aux peuples étrangers, commit la grave imprudence de soutenir les partisans du privilége et de les aider à renverser un ministère mixte pour en élever un autre où ils allaient s'étaler en maîtres. Le ministère de M. de Villèle fut constitué.

Sans perdre de temps, le nouveau cabinet apporta une loi contre la liberté de la presse. M. Royer-Collard, qui avait autrefois donné les journaux au gouvernement, parce qu'il le regardait comme protecteur des intérêts nouveaux de la France, et qui avait dit avec raison qu'il s'agissait uniquement de savoir si le gouvernement du roi *servait la nation* ou s'il servait un parti, et que dans cette question étaient cachées toutes les autres; — M. Royer-Collard voyait maintenant le gouvernement passé dans les mains d'un parti ennemi de l'égalité : il ne pouvait donc lui sacrifier la liberté de la presse. Il dit que, dans l'état actuel de la société, la liberté de la presse avait la vertu d'une institution, que la publicité était une sorte de résistance aux pouvoirs établis, parce qu'elle dénonçait leurs écarts et leurs erreurs, et qu'elle était capable de faire triompher contre eux la vérité et la justice. « Nous avons vu, poursuivit-il, la vieille société périr et avec elle une foule d'institutions domestiques et de magistratures indépendantes qu'elle portait dans son sein, faisceaux puissans de droits privés, vraies républiques dans la monarchie... De la société en poussière est sortie la centralisation : il ne faut pas chercher ailleurs son origine. La démocratie chez nous, est-il dit dans l'exposé des motifs du projet de loi, est partout pleine de séve et d'énergie; elle est dans l'industrie, dans la propriété, dans les lois, dans les souvenirs, dans les hommes, dans les choses. Le torrent coule a pleins bords dans de faibles digues, qui le contiennent à peine. A mon tour, je conviens que la démocratie coule à pleins bords dans la France, telle que les siècles et les événemens l'ont faite. Il est vrai que dès long-temps l'industrie et la propriété ne cessant de féconder, d'accroître, d'élever les classes moyennes, elles se sont si fort approchées des classes supérieures, que, pour apercevoir encore celles-ci au-dessus de leur tête, il leur faudrait beaucoup descendre. La richesse a amené le loisir, le loisir a donné les lumières, l'indépendance a fait naître le patriotisme. Les classes moyennes ont abordé les affaires publiques; elles ne se sentent coupables ni de curiosité, ni de hardiesse d'esprit pour s'en occuper; elles savent que ce sont leurs affaires. Voilà

notre démocratie, telle que je la vois et la conçois; oui, elle coule à pleins bords dans cette belle France, plus que jamais favorisée du ciel. Que d'autres s'en affligent ou s'en courroucent : pour moi, je rends grace à la Providence de ce qu'elle a appelé aux bienfaits de la civilisation un plus grand nombre de ses créatures (1). »

L'orateur commence par accorder que la démocratie ou l'égalité, — car, dit-il, c'est le vrai nom de la démocratie, et je le lui rends, — est imprégnée dans toutes les institutions civiles du pays; il cherche ensuite la place de la démocratie dans les institutions politiques et ne la trouve pas; il demande si elle possède quelque institution populaire, quelque magistrature, ouvrage de ses mains; il remarque que notre société est tout entière sous la main du gouvernement, que pas un détail n'échappe au pouvoir, et il en conclut qu'elle n'a pas d'autre ressource que la contradiction ou l'opposition, et que, comme elle ne contredit et ne s'oppose que par la presse, il doit être interdit de lui ôter cette liberté. Ces énergiques efforts ne purent, cette fois, arracher à la faction de droite la proie qu'elle convoitait, et la liberté de la presse fut sacrifiée.

Le parti de la contre-révolution était maître au dedans; il voulut le devenir au dehors; il décréta de faire la guerre à la révolution espagnole. M. de Villèle résista lui-même long-temps aux efforts de son parti, et il se forma dans la chambre une nouvelle opposition de droite contre le ministère de la droite. Enfin, en 1823, M. de Villèle céda aux impatiences domestiques et, comme il eut la candeur de l'avouer lui-même, aux injonctions extérieures. M. Royer-Collard s'opposa à cette guerre entreprise pour rétablir le pouvoir absolu; malgré les avertissemens qu'en fidèle et courageux serviteur il donna au trône, la guerre d'Espagne s'accomplit.

L'année suivante, le ministère reprit le projet, qui avait échoué en 1816, de substituer au renouvellement partiel, mais annuel de la chambre, le renouvellement intégral, séparé par un intervalle, non plus de cinq ans, mais de sept ans. On voulait conserver le plus long-temps possible une majorité favorable au parti de la contre-révolution. M. Royer-Collard, dans son discours du 3 juin 1824, revint d'abord à son ancien langage de 1816 : il représenta le renouvellement intégral comme appartenant plus au principe républicain qu'au principe monarchique, comme donnant à un jour marqué une plus grande force à la chambre élective qu'à la royauté, et il répéta qu'en Angleterre le renouvellement intégral avait peu à peu limité, resserré, envahi la monarchie et y avait substitué une république aristocratique. Mais le danger que courait la France n'était pas celui-là; il sentait bien que

(1) Discours du 22 janvier 1822.

la faction à laquelle il s'opposait, loin de diminuer le pouvoir royal, voulait au contraire l'agrandir, persuadée qu'elle en recueillerait les premières faveurs et les plus solides bénéfices : il donna donc, dans le même discours, des raisons plus sincères; il dit que la loi proposée était un moyen de faire tomber sans bruit les élections annuelles, que par l'élection seulement la nation intervenait régulièrement dans les affaires publiques et y faisait ressentir sa juste influence, que plus ce droit est exercé, plus il est possédé; que l'élection annuelle était une garantie nécessaire aux institutions nouvelles, que le gouvernement représentatif ne résisterait pas à la désuétude, que par le fait on allait suspendre les élections pendant sept ans et tâcher de déshabituer le pays des élections et de la charte, pour voir ensuite ce qu'on aurait à faire. La vaine évocation de la république montrée derrière le renouvellement intégral n'était pas de nature à effrayer le parti de la contre-révolution, qui savait bien quel usage il voulait faire de la septennalité. Les dernières raisons prises du droit de la nation étaient moins propres encore à le faire reculer. Il passa outre comme pour la guerre d'Espagne, et il assura par la nouvelle loi la durée du ministère qui, malheureusement, acheva de ruiner la dynastie dans l'opinion de la France.

Le ministère consomma cette ruine par le projet de loi sur le sacrilége. Il y avait des peines dans nos codes contre ceux qui auraient outragé les objets ou les ministres d'un culte (1). On voulait davantage, on voulait non-seulement augmenter la peine, et, par exemple, couper le poing au coupable, mais forcer la loi à faire profession de la religion catholique et à nommer *sacriléges* les outrages qui seraient adressés à cette religion. On voulait, selon l'expression de M. Royer-Collard, que cette religion tout entière fût tenue pour vraie et les autres pour fausses, qu'elle fît partie de la constitution de l'état et de là se répandît dans les institutions politiques et civiles, ou autrement, disait-on, l'état professe l'indifférence religieuse, il exclut Dieu de ses lois, *il est athée.* M. Royer-Collard prononça sur ce sujet, le 12 avril 1825, son discours le plus éloquent, celui qu'il préférait lui-même à tous les autres. Il y montra que la loi ne pouvait punir la profanation des hosties consacrées sans professer le dogme de la présence réelle, sans adopter un culte de préférence à tous les autres. « Les gouvernemens, dit-il, sont-ils les successeurs des apôtres et peuvent-ils dire comme eux : Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous? S'ils ne l'oseraient, et sans doute ils ne l'oseraient, ils ne sont pas les dépositaires de la foi, et ils n'ont pas reçu d'en haut la mission de déclarer ce qui est vrai en matière de religion et ce qui ne l'est pas. »

(1) Code pénal, art. 260-263.

M. Royer-Collard ajouta que si l'on frappait la profanation des hosties, il faudrait bientôt frapper le blasphème, l'hérésie, l'incrédulité. « De quel droit votre main profane scinde-t-elle la majesté divine et la déclare-t-elle vulnérable en un seul point, invulnérable sur tous les autres, sensible aux voies de fait, insensible à toute autre espèce d'outrage? » Il conclut que le gouvernement deviendrait ainsi théocratique, mais que si la théocratie a pu dans d'autres temps surprendre encore quelque autorité à la faveur de l'ignorance, elle ne serait de nos jours qu'une imposture décriée, à laquelle la *sincérité* manquerait d'une part et la *crédulité* de l'autre. « Il est faux, poursuivait-il, qu'on ne sorte de la théocratie que par l'athéisme. Ouvrez le budget : vous y trouvez que l'état acquitte annuellement 30 millions pour les dépenses du seul culte catholique. La loi de finances au moins n'est pas athée. Mais voici une preuve plus convaincante, s'il est possible, que Dieu n'est pas exclu de nos lois : c'est que les lois elles-mêmes se sont mises, et avec elles la société entière, sous la protection du serment.... Quoi! le serment est un acte de religion où Dieu partout présent intervient comme témoin et comme vengeur, et quand les lois se confient sans cesse au serment, que sans cesse elles le prescrivent et peut-être le prodiguent, on ose dire que Dieu est exclu de ces mêmes lois et que l'état est légalement athée.... Cet anathème, lancé de toutes parts et avec tant d'éclat, n'est que le cri de l'orgueil irrité, une vengeance tirée de la loi dont la molle indifférence a négligé de déclarer une seule religion vraie et toutes les autres fausses. La liberté et *l'égale protection des cultes,* voilà tout l'athéisme de la charte. »

Examinant ensuite le rôle politique de la religion, il fit remarquer finement que les fausses religions ont pour la stabilité et la splendeur des sociétés les mêmes avantages que la vraie. Il opposa les prospérités de l'hérétique Angleterre à la décadence de la catholique Espagne, et montra que dans l'alliance qu'on appelait sainte le premier rang appartenait à la Russie, que nous tenons au moins pour schismatique. Il termina par cette péroraison éloquente. « J'ai voulu marquer, en rompant un long silence, ma vive opposition au principe théocratique qui menace à la fois la religion et la société, d'autant plus odieux que ce ne sont pas, comme aux jours de la barbarie et de l'ignorance, les fureurs sincères d'un zèle trop ardent qui rallument cette torche. Il n'y a plus de Dominique, et nous ne sommes pas non plus des Albigeois. La théocratie de notre temps est moins religieuse que politique; elle fait partie de ce système de réaction universelle qui nous emporte. Ce qui la recommande, c'est qu'elle a un aspect contre-révolutionnaire. Sans doute, la révolution a été impie jusqu'au fanatisme, jusqu'à la cruauté; mais qu'on y prenne garde : c'est ce crime-là qui l'a perdue, et on peut prédire à la contre-révolution que des représailles de

cruauté, ne fussent-elles qu'écrites, porteront témoignage contre elle et la flétriront à son tour. » Ces vives paroles firent reculer l'audace du parti contre-révolutionnaire, et la loi succomba.

La dernière lutte soutenue par M. Royer-Collard fut dirigée contre le projet de loi par lequel la faction de droite voulut envelopper la presse de liens plus forts que ceux qu'elle lui avait donnés jusque-là. L'indignation avait été le ton dominant de son discours sur la loi du *sacrilége,* ses dernières paroles furent marquées par l'accent de l'ironie et du mépris. « Dans la pensée intime de la loi, dit-il, il y a eu de l'imprévoyance au grand jour de la création à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers : de là sont sortis le mal et l'erreur; une plus haute sagesse vient réparer la faute de la Providence, restreindre sa libéralité imprudente et rendre à l'humanité sagement mutilée le service de l'élever enfin à l'heureuse innocence des brutes.... Deux fois en vingt ans, nous ne l'avons pas oublié, la tyrannie s'est appesantie sur nous, la hache révolutionnaire à la main, ou le front brillant de l'éclat de cinquante victoires. La hache est émoussée; personne, je le crois, ne voudrait la ressaisir, et personne aussi ne le pourrait.... C'est dans la gloire seule, guerrière et politique, comme celle qui nous a éblouis, que la tyrannie doit aujourd'hui tremper ses armes. Privée de la gloire, elle serait ridicule. Conseillers de la couronne, connus ou inconnus, qu'il nous soit permis de vous le demander : qu'avez-vous fait jusqu'ici qui vous élève à ce point au-dessus de vos concitoyens, que vous soyez en état de leur imposer la tyrannie? Dites-nous quel jour vous êtes entrés en possession de la gloire? quelles sont vos batailles gagnées? quels sont les immortels services que vous avez rendus au roi et à la patrie? Obscurs et médiocres comme nous, il nous semble que vous ne nous surpassez qu'en témérité.... La loi que je combats annonce la présence d'une faction dans le gouvernement aussi certainement que si cette faction se proclamait elle-même, et si elle marchait devant nous enseignes déployées. Je ne lui demanderai pas qui elle est, d'où elle vient, où elle va : *elle mentirait.* Je la juge par ses œuvres : voilà qu'elle vous propose la destruction de la liberté de la presse; l'année dernière, elle avait exhumé du moyen-âge le droit d'aînesse; l'année précédente, le sacrilége. Ainsi dans la religion, dans la société, dans le gouvernement, elle retourne en arrière;... elle tend par le *fanatisme,* le *privilége* et l'*ignorance* à la barbarie et aux dominations absurdes que la barbarie favorise. L'entreprise est laborieuse, et il ne sera pas facile de la consommer. A l'avenir, il ne s'imprimera pas une ligne en France, je le veux; une frontière d'airain nous préservera de la contagion étrangère, à la bonne heure. Mais il y a long-temps que la discussion est ouverte dans le monde entre le bien et le mal, le vrai et le faux; elle remplit d'innombrables volumes,

lus et relus le jour et la nuit par une génération curieuse. Des bibliothèques, les livres ont passé dans les esprits; c'est de là qu'il vous faut les chasser. Avez-vous pour cela un projet de loi? Tant que nous n'aurons pas oublié ce que nous savons, nous serons mal disposés à l'abrutissement et à la servitude. Mais le mouvement des esprits ne vient pas seulement des livres. Né de la liberté des conditions, il vit du travail, de la richesse et du loisir. Les rassemblemens des villes et la facilité des communications l'entretiennent. Pour asservir les hommes, il est nécessaire de les disperser et de les appauvrir; la misère est la sauvegarde de l'ignorance. Croyez-moi, réduisez la population; renvoyez les hommes de l'industrie à la glèbe, brûlez les manufactures, comblez les canaux, labourez les grands chemins. Si vous ne faites pas tout cela, vous n'aurez rien fait; si la charrue ne passe pas sur la civilisation tout entière, ce qui en restera suffira pour tromper vos efforts (1). »

Dans ce discours, M. Royer-Collard résume lui-même en trois mots sa doctrine politique, et il en montre l'unité. Elle est tout entière dans la lutte contre le *fanatisme*, le *privilége* et l'*ignorance*. Sa vie parlementaire fait donc partie de sa vie philosophique. Non-seulement la philosophie donna à son langage le goût et l'art de ces expressions abstraites et générales qui font la force et l'élévation de ses discours, mais elle lui fournit aussi les doctrines qu'il défendit avec tant de constance et d'énergie, c'est-à-dire l'abolition de tout privilége, soit de naissance, soit de fortune, la propagation de la science et des lumières, la sécularisation de l'état, et l'unité de la France fondée, non sur un culte particulier, mais sur la morale et la religion communes à tous les cultes. M. Royer-Collard fut donc à la chambre ce qu'il avait été à la Faculté des lettres : il fut *le philosophe*.

V.

Les partisans du privilége, en faisant voter la septennalité dans l'année 1824, s'étaient crus possesseurs de la chambre et du pays pour long-temps, et cependant déjà, en 1827, ils ne se sentaient plus assurés de la majorité dans le parlement, et ils voulaient essayer de le recomposer d'élémens nouveaux, qu'ils espéraient voir plus favorables à leurs desseins. Ils firent donc dissoudre la chambre des députés et convoquer les colléges électoraux. M. Royer-Collard reçut alors la récompense de ses longs combats pour les intérêts de la France nouvelle; il fut élu par sept départemens.

L'Académie française voulut aussi concourir à l'éclat de son triomphe, et lui ouvrit ses portes. Elle ne pouvait d'ailleurs se dispenser d'appeler dans son sein un écrivain dont le langage était si pur et si

(1) Discours du 14 février 1827.

élevé, et qui était le premier orateur politique de ce temps. On se rappelle encore l'effet de sa parole sur l'assemblée, l'attente que produisait dans tous les rangs l'annonce d'un de ses discours, les bancs qui se remplissaient tout à coup, le silence qui s'établissait, l'attention profonde qui s'attachait à tous les mots et à tous les gestes de l'orateur. M. Royer-Collard, le cahier à la main, pour ne pas jouer frauduleusement le rôle d'un improvisateur, ne lisait cependant pas son discours, mais le récitait d'un accent animé, convaincu, impérieux; un murmure d'approbation circulait dans l'auditoire; une explosion d'enthousiasme éclatait à la fin du discours et suspendait la séance. D'autres ont eu ce genre de succès; mais un avantage qui n'appartient qu'à lui, c'est que, par la nouveauté et le poids de ses argumens, il changeait le cours de la discussion : il l'établissait sur un terrain nouveau qui devenait à l'instant même le commun champ de bataille. Toutes les anciennes raisons étaient perdues de vue; il avait élevé un nouvel étendard, que les uns cherchaient à soutenir, et que les autres voulaient abattre, mais au pied duquel se passait désormais tout le combat.

M. Royer-Collard déclara dans son discours de réception à l'Académie, prononcé le 13 novembre 1827, que, touché de l'honneur qu'il recevait, il ne l'avait cependant point cherché, « parce que les pensées de l'homme public sont trop graves et ses devoirs trop saints pour admettre un partage entre le soin de bien faire et celui de bien dire. » Il voulait qu'il fût bien entendu qu'il n'avait pas composé ses discours comme des morceaux d'éloquence, mais comme des actes de sa vie politique. Et en effet il répétait souvent qu'il n'avait pas eu le temps d'écrire de manière à se satisfaire lui-même. Il n'exceptait de cet arrêt que son discours d'ouverture prononcé à la Faculté des lettres à la fin de 1813, et ses discours sur la loi du sacrilége et sur la loi contre la liberté de la presse, dont nous avons cité quelques passages. Comme tous les grands écrivains, il se faisait une très haute idée des difficultés de l'art d'écrire. S'il n'avait pas été obligé de porter la parole en public, c'est-à-dire d'agir par la parole, il est probable qu'il n'aurait jamais écrit. M. Royer-Collard ne consentait à rien dire médiocrement. Nourri de la lecture assidue des grands écrivains du XVIIe siècle, il semblait se demander, lorsqu'il avait à produire une pensée, comment l'aurait exprimée un de ces maîtres de la parole et en particulier Bossuet. Écrivant, pour ainsi dire, sous les yeux d'un si sévère témoin, il retranchait tout ce qui aurait pu choquer ses regards. Il ne souffrait rien de bas, rien de commun, rien de lâche : chaque mot devait avoir sa vertu. Les expressions recevaient de la netteté et de la couleur; les images étaient appropriées à la signification naturelle des termes; les périodes prenaient de l'ampleur et de la majesté. M. Royer-Collard est de la famille des écrivains du grand âge de notre littéra-

ture. Il n'a pas la marche vive et dégagée du XVIIIe siècle; il recherchait des graces plus austères et plus retenues; il s'est mis au nombre de nos écrivains classiques, non pas des classiques élégans du siècle de Louis XV et de Voltaire, mais des classiques graves et élevés du siècle de Louis XIV et de Bossuet.

Même dans les entretiens familiers, la parole de M. Royer-Collard conservait une grande élévation, ou une correction curieuse, ou une forme d'antithèse et de contre-vérité qui rendait la pensée plus frappante et le trait plus acéré. Tantôt, mettant malicieusement en regard l'ancienne et la nouvelle littérature, il disait aux nouveaux auteurs : « Je ne lis plus, je relis; » tantôt, relevant comme un défaut une docilité que d'autres auraient regardée comme une déférence flatteuse, il se plaignait d'une personne en s'écriant : « Je lui persuade tout ce que je veux. » Une fois, pour signaler l'ambition oratoire d'un poète, il disait en parlant d'un discours que celui-ci devait prononcer : « On s'attend à de l'imprévu. » Un autre jour, rencontrant un illustre personnage récemment décoré d'un nouveau titre, il lui adressait ces mots, comme s'il avait à le consoler d'un désavantage : « Je vous fais mon compliment, monsieur, cela ne vous diminue pas. » Une autre fois encore, tout en ne voulant pas paraître juger une célèbre histoire du consulat et de l'empire, et désirant cependant lui reprocher de ne pas assez respirer l'amour de la liberté, il se contentait de dire : « Lorsque j'ai reçu l'ouvrage, je relisais les histoires de Tacite. » C'est ainsi que sa parole donnait du relief à toutes choses, et comme l'a remarqué un excellent juge, « si la pensée était commune, il la refrappait à son empreinte; quelquefois même il la rendait excessive, pour qu'elle ne servît qu'à lui (1). »

Mais nous n'avons pas achevé de tracer la vie politique de M. Royer-Collard. Les élections de 1828 ne répondirent pas aux espérances des partisans de l'ancien régime. Le ministère se retira. Le roi Charles X appela à contre-cœur des ministres plus amis des idées nouvelles. M. Royer-Collard fut nommé président de la chambre des députés. Pendant les deux sessions de 1828 et 1829, le ministère fit de louables efforts pour concilier les intérêts de la liberté et ceux de la prérogative royale. M. Royer-Collard se montrait satisfait de la conduite que tenaient les ministres; il essayait de contenir ceux de ses amis qui voulaient que, dans les lois sur les communes et les départemens, on fît une plus grande part à l'influence populaire. Il leur disait : « Vous ne connaissez pas le roi Charles X; vous le pousserez à quelque extrémité fâcheuse. » Sa voix ne fut pas entendue. Le ministère ne put faire recevoir la loi sur l'organisation départementale et

(1) M. de Rémusat, discours de réception à l'Académie française.

communale avec les sages tempéramens qu'il y avait établis. Il fut obligé de la retirer en pleine séance, comme par une sorte de coup de théâtre. Le roi, ainsi que l'avait prédit M. Royer-Collard, prit avantage de cet échec d'un ministère qui n'était pas de son choix. « Puisque, malgré vos intentions libérales, dit-il à ses ministres, vous n'avez pas assez de crédit sur la chambre pour sauver ce que vous croyez vous-mêmes devoir conserver de la prérogative du roi, trouvez bon que j'avise de mon côté, et avec des ministres selon mes vues, au salut de la royauté. » Il choisit alors ce ministère qui inspira au pays de si tristes et de si justes pressentimens.

A l'ouverture de la session de 1830, la chambre des pairs, contre son habitude, plaça dans son adresse au roi un avertissement sévère sur les coups d'état que le ministère pouvait méditer. La chambre des députés rédigea la célèbre adresse connue sous le nom d'adresse des 221, où elle déclara refuser son concours à une administration « dont la pensée fondamentale était une défiance injuste des sentimens et de la raison de la France, défiance injurieuse pour le peuple, menaçante pour ses libertés. » Elle appelait le roi à se prononcer « entre ceux qui méconnaissaient une nation si calme et si fidèle et la chambre qui, avec une conviction profonde, venait déposer dans le sein de sa majesté les douleurs de tout un peuple jaloux de l'estime et de la confiance de son roi. » M. Royer-Collard, président de la chambre, avait pris soin de faire rédiger l'adresse par M. Gautier, un royaliste éprouvé, dont la fidélité ne pouvait être suspecte. C'était au président que revenait la charge, alors douloureuse, de donner lecture de l'adresse au prince. Placé entre l'obstination aveugle du roi et l'impatience imprudente de ses amis, de quelque côté qu'il se tournât, il ne voyait que des fautes et des abîmes. Il lut donc cette adresse avec une profonde mélancolie et presque avec l'accent du désespoir. Le lendemain, la chambre était prorogée, et M. Royer-Collard allait ensevelir dans la solitude de la campagne ses amers regrets de la témérité des partis et son effroi de l'avenir. Bientôt la chambre fut dissoute, puis réélue avec une majorité plus forte encore contre le ministère. Le coup d'état depuis si long-temps redouté fut résolu, et la révolution de 1830 s'accomplit.

M. Royer-Collard vit cette révolution avec une extrême répugnance; il n'aurait pas voulu qu'on répondît à une violation de la charte par une autre violation. « Les révolutions, dit-il, vendent cher les avantages qu'elles promettent. La postérité jugera si celle-ci était inévitable, ou si elle pouvait s'opérer à d'autres conditions (1). » Cependant il ne se retira point de la chambre, parce que derrière la révolution

(1) Discours aux électeurs de Vitry-le-Français le 6 juillet 1831.

politique il entrevoyait des tentatives de révolution sociale, et qu'au-dessus des dynasties et des gouvernemens, disait-il, règne la question permanente, la question souveraine de l'ordre et du désordre, du bien ou du mal, de la liberté ou de la servitude. Il prit la parole dans la discussion sur la constitution de la chambre des pairs en 1831, et plus tard, en 1835, pour résister aux mesures par lesquelles, disait-il, le jury constitutionnel avait été dégradé, et ses attributions légitimes transférées imprudemment à un pouvoir digne de tout notre respect, mais à qui elles sont et doivent demeurer étrangères. Il avait préparé un discours contre le projet de loi qui voulait punir la non-révélation d'un complot. Le projet de loi fut retiré devant la menace de ce discours. On le pressa de l'imprimer; il refusa de frapper des adversaires qui s'étaient eux-mêmes mis à terre. Depuis, ce discours lui fut dérobé. Il le regretta, parce qu'il y passait en revue sa vie politique et expliquait comment il avait été conduit, avant 1830, à combattre presque toujours un gouvernement qu'il aimait, et, depuis cette époque, à soutenir presque constamment un gouvernement qu'il n'aimait pas. Il ne put voir de sang-froid la coalition de 1838, où des serviteurs illustres de la monarchie nouvelle, mais qui n'étaient pas alors au pouvoir, prêtèrent leur secours aux ennemis de toute monarchie, où l'on se plut de part et d'autre à découvrir à l'envi la personne du roi, et où, parmi les accusations lancées contre le ministère, on lui fit un crime d'avoir respecté les traités et la foi jurée aux peuples de l'Europe. « L'agitation produite par la révolution de juillet, dit M. Royer-Collard aux électeurs de Vitry, le 3 mars 1839, a été chassée des rues, où elle a été réprimée, et s'est réfugiée, s'est retranchée au cœur de l'état. Là, comme dans un lieu de sûreté, elle trouble le gouvernement, elle l'avilit, elle le frappe d'impuissance et en quelque sorte d'impossibilité. Sous les voiles trompeurs dont elle se couvre, c'est l'esprit révolutionnaire : je le reconnais à l'hypocrisie de ses paroles, à la folie de son orgueil, à sa profonde immoralité. Au dehors, la foi donnée ne l'oblige pas; au dedans, pourquoi la charte jurée l'obligerait-elle davantage? Cependant les institutions, fatiguées, trahies par les mœurs, résistent mal; la société appauvrie n'a, pour sa défense, ni positions fortes, ni *places réputées imprenables*. Croirons-nous qu'il suffira des honneurs éphémères du ministère et d'une part subordonnée du pouvoir pour assouvir des passions insatiables? Non, elles seront attirées à travers le ravage et la conquête vers une plus riche proie. Nous entrons, messieurs, dans une ère nouvelle : de grands maux nous menacent; il faut le savoir pour les conjurer : voilà que notre foi est décriée devant l'Europe, qui pourra nous demander des otages comme à un peuple barbare, quand nous aurons à traiter avec elle. Voilà que le trône de juillet est attaqué, *je voudrais ne pas dire ébranlé*, ce trône que mes mains n'ont pas élevé,

mais qui reste aujourd'hui, je le reconnais, notre seule barrière contre d'odieuses entreprises. »

La coalition triompha; de nouvelles élections furent demandées au pays. M. Royer-Collard, découragé, ou peut-être pour laisser la place à quelque défenseur plus ardent de la monarchie nouvelle et moins lié que lui par les engagemens du passé, déclina les suffrages qui venaient encore le chercher et descendit volontairement de la scène politique. Le respect de tous les partis le suivit dans sa retraite, et les dépositaires du pouvoir allèrent plus d'une fois s'y inspirer de son expérience et de sa suprême sagesse.

VI.

Cependant M. Royer-Collard approchait peu à peu de sa fin; une maladie organique du rein, dont il a souffert toute sa vie, lui avait déjà donné de sinistres avertissemens; en 1835, elle l'avait mis pendant long-temps en danger. Le mal reparut par une crise violente au printemps de 1844. L'année suivante, il vit clairement qu'il ne fallait plus compter sur un long délai; il était depuis long-temps résigné à la mort, et il se mit tranquillement à en faire les apprêts. Il avait résolu d'aller mourir à sa terre de Château-Vieux, dans la retraite, sans pompe, sans discours, au milieu de sa famille et de ses métayers, entre les bras du curé de son village.

M. Royer-Collard avait fait enseigner à ses enfans les dogmes et les actes d'une religion sévère, mais il n'en suivait pas lui-même toutes les pratiques. Quels étaient ses motifs? Nul ne peut le dire, car il a souvent répété qu'il ne s'était révélé à personne tout entier. Quoi qu'il en soit, il se trouvait ainsi dans une contradiction pénible pour lui et surtout pour ses filles. Il leur disait : « J'ai la foi qui croit, mais je n'ai pas la foi qui voit; elle est si précieuse, cette foi, qu'il faudrait aller la chercher jusque dans les entrailles de la terre. Je ne suis pas tel que je le voudrais pour m'approcher de l'autel; si je voulais y aller, je tomberais. » On lui répondait « qu'à force de respecter la loi, il la violait. » Il voulut cependant, trois ou quatre ans avant sa mort, recevoir les entretiens d'un prêtre, et, l'année qui précéda sa fin, il dit à sa fille, car il n'en avait plus qu'une alors : « Je suis maintenant résolu d'accomplir ce que j'ai toujours différé par la remise au lendemain; » mais soit par un reste d'hésitation, soit par la répugnance naturelle à la secte de sa mère pour la fréquence des sacremens, il ajourna pour lui la communion aux derniers momens de sa vie.

Dans l'été de 1845, M. Royer-Collard partit pour la campagne, devançant, comme à l'ordinaire, le départ de sa famille. Il dit en arrivant dans la cour du château, qui était comme le rendez-vous des mé-

tayers au moment du repos, et qu'il trouva remplie de paysans : « Mes amis, je viens mourir au milieu de vous. J'ai voulu vous revoir encore une fois, m'occuper de pourvoir à vos besoins de cet hiver et vous faire profiter des dépenses et des libéralités inséparables même des plus simples funérailles. » Il se fit porter dans sa chambre et n'en sortit presque plus; il n'admit auprès de lui que le médecin et le curé. Il dit à celui-ci : « Ne demandez pas au ciel pour moi la guérison; demandez-lui la patience et la soumission, » et il ne s'occupa plus que des préparatifs de sa mort, disposant lui-même soit les objets qui devaient servir aux cérémonies funèbres, soit les dons qu'il voulait laisser après lui. Il n'entretint sa pensée que de méditations sur le moment suprême, et l'on trouva, quand il ne fut plus, tous ses livres marqués par les signets aux passages qui traitent de la mort.

Lorsque sa famille vint le rejoindre, il ordonna que son gendre (1) fût d'abord admis seul auprès de lui. Il voulait compter exactement le nombre de momens qu'il lui restait à vivre; il exigea une réponse sérieuse et comme on la doit faire à un homme qui ne craint pas la mort : il l'obtint, et fut confirmé dans l'opinion que sa fin était prochaine. Il reçut alors le reste de sa famille; il fixa lui-même la nuit où l'on devait lui donner les sacremens, fit dresser un autel dans sa chambre par les mains de ses proches, et il leur disait avec sérénité : « Je suis pas à pas les progrès de ma mort, j'apprends petit à petit à me séparer de toutes choses; je me vois déjà dans le cimetière du village, et je m'y mets. »

La dernière nuit était arrivée : il n'avait rien perdu de la fermeté de son cœur et de la force de son esprit. Sa famille se rangea dans sa chambre, calme, recueillie, en silence, laissant tomber de furtives larmes, et retenant des sanglots qu'il n'aurait pas permis. Il se fit lire les prières des agonisans par son petit-fils, lui pressant le bras pour ralentir la lecture ou pour marquer les endroits qui le touchaient le plus. Il lui dit pour dernières paroles : « Il n'y a dans ce monde de solide que les idées religieuses; ne les abandonnez jamais, ou, si vous en sortez, rentrez-y. » L'un des rideaux de son lit ayant été dérangé par les mouvemens des personnes qui l'assistaient, il dit : « Ce rideau n'est pas en ordre. » Après ce mot, qui le montre conservant jusqu'au dernier moment sa tranquillité d'esprit, son amour de la règle, il rendit à Dieu une ame maîtresse d'elle-même. Le matin des funérailles, sa fille et son petit-fils voulurent rendre de leurs propres mains le dernier devoir à leur père, suivant la forte éducation qu'ils avaient reçue de lui, et suivant le désir qu'ils devaient lui supposer; mais ils rencontrèrent le médecin qui leur dit : « C'eût été trop; je vous ai

(1) M. Andral.

prévenus. » C'est ainsi que la sagesse du monde l'emporte quelquefois sur celle des sages.

Telle fut la fin de M. Royer-Collard. Il n'en souffrit d'autres témoins que les membres les plus proches de sa famille, le médecin et le curé; il n'y appela personne du dehors; il voulut par-dessus tout n'en pas faire une conversion d'apparat. Cette mort fut digne de sa vie; on y retrouve cette grandeur sans exagération, cette dignité sans emphase que M. Royer-Collard portait dans ses actes comme dans ses paroles. Sa vie publique et sa vie privée avaient fait briller les mêmes vertus : la force de la volonté, le goût des choses difficiles, le respect pour la vraie piété et pour les progrès de la raison. Dans les écoles, il fonda l'enseignement de l'histoire, pour éclairer la connaissance du temps présent par celle du temps passé; il réforma l'enseignement de la philosophie, pour éloigner la jeunesse du culte des intérêts sensibles. Dans la carrière politique, il prit en main la cause de la dignité humaine et de l'égalité des droits, qui en est inséparable. Sa résistance aux tentatives rétrogrades de la restauration lui donne un caractère à part. Beaucoup d'autres étaient dans l'opposition, parce qu'ils ne pouvaient pas n'y pas être. Soit qu'ils eussent servi un pouvoir passé et qu'ils fussent suspects au pouvoir nouveau, soit qu'ils voulussent détruire non pas les préjugés de la dynastie, mais la dynastie elle-même, ils étaient forcés de parler et d'agir contre elle. M. Royer-Collard, avec la faveur que lui donnaient auprès du roi ses anciens services, avec la loyauté et la fidélité qu'il ressentait pour la personne des princes, vint s'asseoir volontairement sur les bancs de l'opposition, et son unique motif fut la défense des intérêts de la France nouvelle. La résistance des premiers avait été nécessaire ou intéressée : celle de M. Royer-Collard fut libre et dictée uniquement par sa conscience; elle est une preuve éclatante de l'élévation de ses sentimens, de la perspicacité de sa raison, de la fermeté de son caractère et de son profond amour du pays.

ADOLPHE GARNIER.

L'ILE DE WIGHT.

I.

LES RÉGATES DE COWES.

De toutes les parties de l'Angleterre, l'île de Wight est peut-être celle où l'on peut, avec le moins de fatigue et de dépense, parcourir les lieux les plus intéressans dans le plus court espace de temps. Je suis venu très souvent dans cette île charmante, si voisine de la France, si bien favorisée par sa situation et son climat, et, chose singulière, je n'y ai jamais rencontré un seul de mes compatriotes. En fait d'étrangers, on n'y voit guère que des Turcs ou des Levantins. On dirait que les touristes de la Grande-Bretagne se la sont réservée pour leur usage exclusif. Il me semble qu'il serait temps enfin de lui rendre justice; l'île de Wight mérite mieux que cette indifférence, et j'espère ici réussir à le prouver. Toutefois je ne veux tromper personne : aussi ne la recommanderai-je pas aux gens très sérieux, qui ne consentent à admirer chez nos voisins que les merveilles de leur industrie; l'île de Wight n'est pas faite pour les économistes, qui ne daignent passer le détroit que pour visiter les docks de Londres ou de Liverpool, les chantiers de Chatam, les fabriques de Birmingham ou les usines de Cornouailles; on n'y trouve pas de grandes manufactures, pas de machines à vapeur, pas même de chemins de fer, et, chose tout aussi digne de remarque, on n'y est nulle part aveuglé par la fumée du charbon de terre, quoique l'île de Wight soit bien incontestablement anglaise, qu'elle appartienne au comté de Hampshire et ressortisse au diocèse de Winchester. La nature a fait tous les frais de sa parure; elle seule y est intéressante à étudier, et, si les hommes de notre siècle y ont mis la main, ce n'est

pas pour déchirer ses entrailles en y creusant des mines, ou empoisonner l'air parfumé qu'on y respire en y élevant des hauts fourneaux : c'est pour y tracer de jolies routes aussi soigneusement dessinées et sablées que celles d'un parc, y bâtir trois ou quatre petites villes bien propres et bien gaies, ou y semer enfin des milliers de délicieux *cottages*.

Les amateurs d'architecture gothique peuvent étudier dans l'île de Wight les vieilles murailles normandes de Norris-Castle, les tours crénelées des châteaux d'East-Cowes ou de Steephill, et plus d'une ruine féodale qui date de l'époque des Saxons. Quant aux peintres, pour qui elle semble avoir été créée tout exprès, comment n'aimeraient-ils pas son ciel vaporeux et brillant tout à la fois, les masses de ses grands chênes touffus, dont le feuillage est si abondant, et ses ombrages d'un bleu si sombre? Et ces gentilles chaumières du temps de la reine Élisabeth, tout habillées de lierre et de roses, avec leurs vitraux en losange et le pot de géranium rouge derrière la fenêtre, comme elles ont un cachet local et font bien dans le paysage! Mais, si vous êtes fatigué de toute cette verdure, écoutez le bruit de la mer, elle est à deux pas; la scène change : voici les falaises aux flancs déchirés par les vagues, et les rochers noirs couverts de varech et d'écume. Je ne connais rien de plus romantique que ma chère île de Wight; nulle part on ne rencontre de sites plus pittoresques et plus variés. Antiquaires, poètes, artistes, venez ici, il y a de l'occupation pour vous tous!

Chaque année, nous allons nous ennuyer à Dieppe, au mont Dore, à Vichy, nous poussons même jusque sur les bords du Rhin ou jusqu'en Suisse; en quelques heures, nous pourrions être transportés dans l'île de Wight, et pour vingt-cinq francs! Personne n'y songe. Le fait est qu'il est presque sans exemple de rencontrer dans nos salons de Paris quelqu'un qui puisse parler avec connaissance de cause du château de Carisbrook, de Shanklin, d'Alum-Bay et des régates de Cowes, lesquelles, soit dit en passant, valent bien à elles seules la peine d'attirer les étrangers dans l'île.

Depuis que les chemins de fer de Londres à Southampton et à Portsmouth ont mis la capitale de l'Angleterre à trois heures et demie de distance de Ryde ou de Cowes, pendant tout l'été, la route qui fait le tour de l'île est parcourue par une foule de familles avides de jouir du spectacle de ses beaux sites à meilleur marché que s'il s'agissait pour elles de faire le voyage de Spa, de Baden ou d'Interlaken. Ces promeneurs, — dans de légères voitures de toute forme et de toute espèce, depuis le *stage-coach* jusqu'au *poney-chaise*, — animent le tableau et enrichissent les hôteliers de l'île, dont les jolies auberges, déguisées en chaumières et à moitié ensevelies sous les chèvrefeuilles et les jasmins, sont bien les plus agréables lieux de repos que puisse rencontrer un voyageur. Cette grande affluence de *cockneys* serait insuppor-

table dans tout autre pays que celui-ci, et le touriste rêveur, l'observateur tranquille de la nature se trouveraient bientôt fatigués du train des grandes routes et du tapage des cabarets; mais les Anglais sont si réservés dans leurs manières, si peu bruyans, si bien élevés en un mot, que tout s'accomplit dans ce petit espace de quelques lieues carrées le plus silencieusement du monde. A part le son éloigné d'une clarinette et de deux trombones qui annoncent de temps en temps l'arrivée d'un *bateau à vapeur de plaisir*, ces graves *gentlemen* et leurs *ladies* s'amusent discrètement à faire leur tour de l'île sans jamais gêner ni étourdir personne.

Ces familles de promeneurs n'appartiennent pas toutes cependant à l'aristocratie : on rencontre dans ces chars, dans ces calèches, dans ces *vehicles of every description*, beaucoup plus de marchands de la Cité avec leurs femmes et leurs enfans, ou de boutiquiers des villes du littoral, que de membres de la chambre haute; mais, il faut le reconnaître, c'est toujours la même mesure, la même civilité partout dans les manières de cette foule errante, et j'en ai été vraiment édifié. Quand on a vu d'ailleurs comment se comporte le public à un shilling dans le *Palais de cristal* à Londres, il est permis de croire John-Bull moins rude et plus raffiné que notre sot amour-propre national ne nous le fait supposer peut-être. Les Anglais ont leurs défauts, leurs ridicules même; cependant il y a beaucoup à gagner auprès d'eux, surtout pour des Français : j'en appelle à ceux de mes compatriotes qui sauraient faire le sacrifice de leurs préventions avant de passer la Manche. Il est vrai que, pour entreprendre ce voyage avec quelque plaisir et quelque profit, il faudrait parler au moins un peu la langue du pays; il faudrait surtout se résigner à vivre en Angleterre autrement que ne le font, sans presque aucune exception, les Français qui s'y aventurent.

J'ai vu arriver l'autre soir, sur le *steamer* de Southampton à Cowes, quatre Parisiens pur sang qui venaient à coup sûr en Angleterre pour la première fois. Ils étaient costumés en voyageurs, se drapaient dans leurs manteaux et dans leurs tartans écossais, s'en dépouillaient, s'en revêtaient encore, allumaient des cigares, lorgnaient les femmes, parlaient très haut et avaient l'air enchantés d'eux-mêmes. Une heure après, ce n'était plus cela : du balcon de ma chambre, je les apercevais, dans une salle d'hôtel, attablés et très en colère contre le *waiter*, qui ne comprenait pas le sujet de leur irritation. Pour moi, j'en avais deviné aisément la cause, car je connaissais par expérience le menu d'un souper anglais. C'est d'abord l'inévitable bouilloire et la théière de rigueur, avec du beurre et de la crême. Après un quart d'heure d'attente, si les voyageurs auxquels on a servi le thé sont des Français, ils s'impatientent, ils sonnent, et crient au garçon qu'ils veulent souper. Un nouveau quart d'heure s'écoule, et l'on voit entrer solennellement alors deux plats en argent massif, recouverts de boules plus massives

encore, et les domestiques, toujours respectueux, se retirent. « Voyons! que nous apporte cette magnifique argenterie? » Affreuse déception! Des pommes de terre cuites à la vapeur et des petits pois à l'anglaise! Convenons qu'ici des gens affamés ont bien le droit d'envoyer l'hôtel à tous les diables. S'ils ont soif, les choses prennent un caractère plus sérieux : ils demandent du vin d'ordinaire; on leur apporte du *claret* qu'ils trouvent fort bon, mais qu'on leur fera payer, sur la note, 12 ou 15 francs la bouteille. Quant à de l'eau et à du pain, je mets en fait qu'il est presque impossible de s'en procurer, en Angleterre, dans un hôtel fashionable.

Lorsqu'un touriste de notre pays arrive fatigué dans une auberge, il demande d'abord un *bouillon*, ce cordial éminemment français. Un bouillon! Dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, on ne met jamais le pot-au-feu. Mais au moins un *beefsteak aux pommes*, c'est un plat anglais que celui-là! « *Waiter*, crie le voyageur, apportez-nous plusieurs *beefsteaks* aux pommes de terre. » Hélas! chose incroyable, l'Angleterre est le seul pays du monde où l'on ne mange pas de *beefsteak*. J'ose à peine ajouter ici, pour compléter le tableau, que l'omelette, cette ressource si précieuse du voyageur, est en Angleterre un mets presque inconnu. Mon Dieu, je sais bien que dans l'île de Wight même on peut se procurer à l'hôtel *Roper*, et encore ailleurs, des *sandwiches*, de l'excellente viande froide, des *pies*, des *puddings* pour souper, et que l'*ale* est une boisson délicieuse; mais qui peut s'en douter avant d'avoir étudié de près la cuisine anglaise, et comment suppléer à ce défaut d'expérience, quand on n'a pas quelques phrases à sa disposition pour s'expliquer avec le maître d'hôtel?

En somme, après avoir souffert la faim et la soif, s'être exaspérés vingt fois contre les gens, avoir payé une carte exorbitante, dégoûtés de Cowes, mes quatre compatriotes repartaient par le bateau de Portsmouth le lendemain matin, le jour même où les régates devaient commencer. Ils étaient bien loin de se douter alors qu'ils quittaient une ville où le beau monde de l'Angleterre accourait de toutes parts, et que rien n'était plus curieux ni plus intéressant que le spectacle auquel ils tournaient le dos, furieux déjà contre l'île de Wight, où je les avais vus arriver la veille si joyeusement.

L'histoire de ces quatre voyageurs est, à peu de chose près, celle de tous ceux qui ont la prétention de venir en Angleterre, en conservant leurs habitudes françaises, sans s'y ennuyer parfaitement et sans être cruellement rançonnés. Il n'y a qu'une manière agréable et économique de vivre dans ce pays-ci : c'est de loger dans des maisons particulières, mais à la condition que vous vous contenterez de la même nourriture que vos hôtes. Vous êtes ainsi on ne peut plus comfortablement et tranquillement établi, et vous pouvez ne passer qu'une semaine, quelquefois même un jour, dans un de ces appartemens meu-

blés, qui n'ont aucun des inconvéniens des maisons garnies. Le service est compris dans le prix de location, qui, pour un homme seul, ne dépasse guère deux guinées par semaine, et rien ne peut donner une idée de la propreté exquise de ces élégans petits appartemens. Ajoutez que les maisons, partout ailleurs qu'à Londres, ne sont pas très grandes; il en résulte que vous êtes seul locataire au logis, où vous ne rencontrez jamais personne, pas même les propriétaires, si vous le voulez, et vous auriez tort de ne pas vous mettre en rapport avec eux, car vous les trouverez en général pleins d'attentions pour vous.

L'île de Wight a environ soixante-quinze milles anglais de périmètre; sur la carte, elle ressemble à un losange dont l'un des angles formerait l'extrémité nord, et l'angle opposé l'extrémité sud de l'île. Cowes, à l'embouchure de la Medina, est située au plus septentrional de ces deux points, et Ventnor, la Nice de l'Angleterre, à l'autre bout de la diagonale sur le méridien de Cowes. Un canal naturel et semi-circulaire enserre la partie nord et ouest de l'île : c'est un havre immense où les navires du plus fort tonnage peuvent trouver en tout temps un abri, et dont la largeur varie de deux à six milles. Il est fréquenté par les bâtimens de toutes les nations, qui, se dirigeant vers le nord, trouvent des vents contraires dans la Manche, car de Portsmouth à la Tamise il n'y a pas un bon mouillage sur les côtes du Sussex et du Kent.

Pour donner une idée des intérêts qui sont concentrés dans cet étroit espace, il suffira de rappeler que les eaux du Solent baignent à la fois Portsmouth et Southampton, Portsmouth avec ses docks, ses arsenaux et ses cent vaisseaux de ligne, Southampton avec ses paquebots à vapeur de mille chevaux, qui font le service régulier des Indes, de l'Australie et de la Chine. O'Connell avait décerné à l'Irlande le nom flatteur de *gem of the sea;* on appelle l'île de Wight le *jardin de l'Angleterre,* et, pour dire vrai, c'est un titre qu'elle est bien autrement fondée à porter que notre plate et insignifiante Touraine n'a le droit d'usurper celui de *jardin de la France.* Suivant les anciennes chroniques, cette île, il y a quelques centaines d'années, était si bien boisée, qu'un écureuil pouvait la parcourir dans tous les sens en sautant d'arbre en arbre. C'est à l'abondance des essences de chêne et d'orme dans l'île de Wight qu'on attribue l'établissement des chantiers de Portsmouth dans le voisinage. L'île est renommée aussi pour ses prés salés, et conséquemment pour la viande de mouton, qui y est excellente : son climat est si doux, que les géraniums, les fluxias et les figuiers y croissent en pleine terre et y deviennent superbes. Les murs du presbytère, à Shanklin, sont tapissés par un myrte qui a, dit-on, trois cents ans, et dont le tronc mesure près de soixante centimètres de circonférence.

Plus d'un souvenir historique se rattache à l'île de Wight : Guillaume-le-Conquérant en fit don à William Fitz-Osborne, son parent

et l'un de ses plus braves chevaliers. Ce fut le premier lord de l'île, il bâtit le château de Carisbrook. C'est dans cette citadelle que se retira le roi Jean-sans-Terre après la signature de la grande charte. Henri VI créa Beauchamp, comte de Warwick, roi de l'île de Wight. Le comte de Portland en était gouverneur, lorsque la guerre civile du XVIIe siècle éclata; il fut remplacé par lord Pembroke, auquel succéda presque aussitôt le colonel Hammond de l'armée du parlement : c'est à la garde de cet officier que Charles Ier fut confié, lors de sa détention au château de Carisbrook. On sait comment ce malheureux prince essaya vainement de s'évader, en passant par une fenêtre de sa prison qui, trop étroite, le retint, sans qu'il lui fût possible de se dégager. Sa seconde fille, la princesse Élisabeth, mourut prisonnière à Carisbrook le 8 septembre 1650, un an et demi après l'exécution de son père; elle est enterrée dans la chapelle.

Pour faire le tour de l'île, on commence d'ordinaire par Cowes, où l'on aborde en venant de Southampton. Cowes n'a pas plus de 3,500 habitans; mais c'est une très jolie petite ville, fort proprette, fort gaie et presque entièrement neuve : elle est pourvue de boutiques élégantes et on ne peut mieux garnies. Elle se divise en deux parties que sépare la Medina, — East-Cowes sur la rive droite, West-Cowes sur la rive gauche; c'est cette seconde partie qui constitue la ville proprement dite. La Medina prend sa source au centre de l'île, près de Newport. Cette rivière est navigable dans toute son étendue pour de gros navires à la marée haute. C'est un excellent lieu d'hivernage, que beaucoup de yachts ont adopté. West-Cowes, bâti en amphithéâtre, s'appuie sur une colline que recouvre entièrement le parc séculaire de Northwood; cet horizon de verdure, vu de la mer, produit le plus charmant effet. Les maisons de la ville ont presque toutes des jardins, et les émanations des fleurs mises en mouvement par la brise du soir sont délicieuses à respirer.

Il est certain que les Anglais, à force de méthode et de persévérance, parviennent toujours à obtenir la quintessence de toute production qui peut se créer chez eux; les fleurs ont incontestablement plus de parfum, la viande plus de saveur, les œufs sont plus gros, la moutarde est plus forte chez nos voisins que dans les autres pays. Malheureusement pour eux, les fruits magnifiques de leurs serres-chaudes n'ont aucun goût; je crois qu'on ne voit arriver à complète maturité en Angleterre que les noisettes ou les fraises. Les Anglais n'en sont pas moins des gens qui font très bien ce qu'ils font. Dans toutes les branches des connaissances humaines ou dans tous les genres de perfectionnemens auxquels leur nature ou leur climat ne se montrera pas trop rebelle, on peut être assuré qu'ils arriveront aussi près du but que possible. Est-il, par exemple, un peuple au monde qui pousse plus loin le respect des lois, de l'autorité, des liens de famille, et

même des distinctions sociales ou des usages? La ferveur de leur piété, la décence de leur maintien dans les églises pourraient en tous lieux servir de modèles. « C'est un grand bonheur qu'ils ne soient pas catholiques, me disait une spirituelle Française, car ils savent si bien prier le bon Dieu, qu'ils nous prendraient toutes nos places en paradis. »

Si les fruits manquent à Cowes, la végétation y est en revanche magnifique, et je l'ai rarement vue prospérer aussi près de la mer. Partout où des arbres s'y trouvent à l'abri du vent de sud-ouest, ils atteignent des proportions considérables. Le château, bâti par Henri VIII, et dont les vagues baignent la batterie, est ombragé par des ormes de toute beauté; c'est la demeure du marquis d'Anglesey, lord-gouverneur actuel de l'île, qui a perdu un bras à Waterloo. La plupart des habitans de Cowes ont, dans leurs jardins, un mât auquel ils hissent à tout propos de grands pavillons aux couleurs variées; peut-être ne se rendent-ils pas parfaitement compte de la signification de ces emblèmes; quant à moi, je les considère comme un moyen dont on use dans l'île de Wight en général pour manifester toute espèce d'émotion ou d'impression. Qu'un gros marchand de la ville se marie, qu'un navire étranger paraisse dans le port, qu'on signale l'entrée en rade de yachts appartenant à quelqu'un des clubs nationaux, et aussitôt vous voyez flotter au-dessus des toits les couleurs russes, suédoises, américaines, le pavillon anglais, les *burgees* du *Royal-Cork*, du *Royal-Dee* ou du *Royal-Mersey*. Mon hôte me fit l'honneur d'arborer le drapeau tricolore sur sa maison pendant tout le temps que je l'ai habitée. Le *Club des Yachts* de Cowes a aussi plusieurs mâts destinés à un service de signaux avec les navires en mer. Cette multitude de flammes qui flottent dans les airs donnent à la ville ainsi pavoisée une apparence de fête permanente.

L'industrie principale de Cowes est la construction des navires et des yachts en particulier. MM. J. White et Ramsey sont les constructeurs les plus en renom. Pendant la belle saison, la location des bateaux et des voitures de remise fait aussi vivre une partie de la population de la ville. On y compte huit ou dix excellens hôtels et une bonne quantité de *furnished lodgings, with a sea view*. La rue principale et la promenade habituelle sont, comme de raison, le bord de la mer; l'établissement du club est à côté du château; c'est devant ce quai, appelé la Parade, que viennent mouiller tous les yachts, que le commodore est à l'ancre, et qu'est placé conséquemment le *winning-post* pour les régates. La vue de cette esplanade est admirable. Le roi George IV, étant prince de Galles, a long-temps habité l'une des jolies maisons qui y sont bâties.

La reine Victoria, depuis quelque temps, a fixé sa résidence d'été

dans l'île de Wight, où elle habite le château d'Osborne, près de Cowes. Elle est très aimée et fort populaire dans le pays; elle paraît se plaire beaucoup dans sa nouvelle habitation, où elle dépense chaque année d'assez fortes sommes en embellissemens. L'architecture italienne d'Osborne n'a rien de remarquable, et son parc est encore à créer; mais l'air y est excellent, et la vue magnifique. On y domine toute l'île, Ryde, Portsmouth, Southampton et le Solent, où croisent sans cesse d'innombrables bâtimens. La position d'Osborne rappelle beaucoup celle du château de Stolzenfels sur le Rhin. La reine a trois *steamers,* construits exprès pour elle. Après les régates de Cowes, auxquelles elle ne manque jamais d'assister, sa majesté va passer quelque temps à Balmoral, dans les montagnes de l'Écosse; mais elle revient ensuite à Osborne, où, pendant son absence, les plus jeunes de ses enfans, qu'elle y laisse, se promènent chaque jour sur mer, à moins qu'il ne fasse trop mauvais temps.

On peut dire que la reine d'Angleterre a choisi pour son séjour de prédilection, et pour y élever sa famille, le lieu le plus maritime de toute la Grande-Bretagne : il n'en est pas un en effet, dans les trois royaumes, de plus à portée des établissemens de sa puissante armée navale. Plymouth et Falmouth ne sont pas éloignés d'Osborne, Portsmouth en est à une portée de canon; mais ce qui donne à Cowes et à ses environs un cachet tout particulier, c'est le *Royal-yacht-Squadron,* fondé en 1812 dans cette ville par lord Belfast et lord Yarborough, qui en fut le premier commodore. On ne saurait imaginer l'activité qu'impriment à la navigation de plaisir les différens clubs de yachts qui existent en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Au milieu de toutes ces réunions, c'est au club de Cowes que revient la palme de l'élégance et de la mode; c'est, si j'ose m'exprimer ainsi, l'institution spéciale de l'île de Wight.

Le *yachting,* ou la navigation sur des bâtimens de plaisir, est un des *sports* nationaux de nos voisins, et ils y excellent comme dans le *racing,* c'est-à-dire dans les courses. L'élève des chevaux n'est pas l'objet de plus d'études et de soins en Angleterre que l'*élève* des bâtimens. Je fais usage ici d'une locution défectueuse, mais que m'autorisent à employer les efforts incessans du *yachting people* pour améliorer les conditions et accélérer l'allure de leurs cutters et de leurs schooners, auxquels des prix de vitesse sont aussi bien offerts d'ailleurs qu'aux pur-sang d'Epsom ou de Newmarket.

Nous avons cherché à nous approprier les procédés des Anglais pour perfectionner leurs races chevalines; c'est grace aux encouragemens accordés sur nos hippodromes aux producteurs de race pure que nous devrons peut-être de voir s'ennoblir les chevaux de notre cavalerie : pourquoi ne songerait-on pas aussi à exciter l'émulation de nos con-

structeurs de navires en multipliant les régates, et en accordant des vases, des pièces d'orfévrerie aux yachts français les plus rapides? Il ne serait pas impossible de voir un jour les habitans les plus riches de nos ports de mer croiser, dans d'élégans bâtimens, sur les côtes du Hampshire ou du Sussex, qui sait même? peut-être entrer en lice avec l'*Alarm*, l'*Arrow*, la *Gipsy-Queen* ou la redoutable *America! Glaucus*, à M. le duc d'Orléans, n'a-t-il pas gagné la coupe d'Ascot, battant les meilleurs chevaux de l'Angleterre? Il ne faut donc désespérer de rien. Dans tous les cas, des essais de cette nature seraient éminemment profitables à notre marine. Quand on songe à l'étendue de nos côtes, il est déplorable de se dire que, sur la liste universelle et officielle des yachts publiés cette année, on ne voie pas figurer le nom d'un seul bâtiment français. Le *Club impérial de Saint-Pétersbourg*, dont le prince Labanoff est commodore, compte dix-neuf navires, jaugeant ensemble 1,199 tonneaux, au nombre desquels s'en trouvent d'assez forts : le schooner de l'empereur, *Queen-Victoria* par exemple, les schooners *Tsavitsa* du prince Serge Kotchoubei, et *Zabava* de M. de Schischmareff. Le *Club royal néerlandais*, que préside le prince Henri des Pays-Bas, réunit déjà onze yachts. Le *Club de New-York* n'en possède pas moins de vingt-cinq, au nombre desquels la célèbre goëlette du commodore Stephens, *America*, qui, cette année, a défié le monde entier et a tout distancé en Angleterre.

Il y a dix-sept clubs de yachts chez nos voisins (1); les membres de ces différens cercles ont sous leurs ordres sept cent quatre-vingt-quinze navires, jaugeant environ 7,316 tonneaux, depuis la yole de 3 tonneaux jusqu'au schooner de 393 tonneaux. Or, pour évaluer l'ensemble de leurs équipages, en comptant un homme pour 5 tonneaux, ce qui est la règle des courses, on trouve un chiffre de douze à treize cents marins d'élite, expérimentés, adroits, sobres, et qui peuvent servir de modèles comme matelots, grace à l'engagement inviolable pris entre les membres des différens clubs de ne jamais se servir d'un homme qui leur aurait donné quelque sujet de mécontentement. En temps de guerre, ces légers navires, montés par des marins déterminés à tenter des abordages, feraient d'excellens corsaires; il en est dans le nombre d'un assez fort échantillon pour porter du canon.

Il ne faut pas croire que les yachts se bornent à des excursions sur les côtes de l'Angleterre; l'année dernière, une escadrille de plus de soixante voiles, sous les ordres de lord Wilton, commodore, ayant son pavillon à bord du *Xariffa*, schooner de 209 tonneaux, est allée rendre visite au président de la république à Cherbourg. M. Stephenson était arrivé depuis quelques semaines de Malte dans l'île de Wight à bord

(1) Dix en Angleterre, quatre en Irlande, deux en Écosse, un dans le pays de Galles.

de son yacht en fer, *Titania*, lorsqu'il a couru dernièrement contre la goëlette *America*. Ces bâtimens vont dans la Méditerranée, en Égypte, au cap de Bonne-Espérance, même en Australie; ils sont fins voiliers, manœuvrés par des marins de choix; leur coque, leur gréement, tout est neuf et dans le meilleur état; maître et équipage sont parfaitement logés et pourvus de toutes les choses nécessaires. Quant au comfort des chambres habitées par le *gentleman* propriétaire du yacht, et souvent par sa famille, rien n'en peut donner l'idée. Dans d'aussi excellentes conditions, ces navires, qui n'ont jamais d'ailleurs un très fort tirant d'eau, sont plus sûrs que des bâtimens de guerre qu'écrase et fait plonger le poids de leur artillerie. Quant aux bâtimens du commerce, c'est à peine si j'ose en parler; on sait que les armateurs et les négocians font en sorte de ne rien donner au luxe : aussi tout y est-il calculé pour l'économie, ils ont bien juste le nombre d'hommes nécessaires, souvent leur voilure est rapiécée, et, il faut le dire, plus d'un vieux trois-mâts navigue encore, quoique ses flancs soient disjoints, ses mâts pourris, et sa dernière heure depuis long-temps sonnée.

Les plus grands bâtimens ne sont pas toujours indispensables pour les plus grandes traversées; le navire que montait Christophe Colomb, lorsqu'il découvrit l'Amérique, était une goëlette de 100 tonneaux. Plusieurs yachts accompagnent en ce moment l'expédition qui, sous les ordres du capitaine Penny, est chargée de rechercher les navires du capitaine Franklin dans les mers polaires. L'un de ces yachts est monté par un gentleman porteur d'un nom illustre dans la navigation des régions arctiques, sir J. Ross : c'est le schooner *Felix* de 110 tonneaux. Je ne sais pas à qui appartiennent les deux autres bâtimens, *Advance* et *Rescue;* mais on lit dans le dernier rapport fait à l'amirauté que le charpentier de l'un de ces petits navires a rendu les plus grands services dans des conjonctures difficiles. Bien des gens s'étonneront peut-être que la passion des aventures et des dangers puisse entraîner ainsi de jeunes hommes, possesseurs de magnifiques revenus, à braver les périls, les privations et souvent le scorbut, ces accompagnemens inévitables d'un hivernage au milieu des glaces par 77 degrés de latitude; pour moi, j'estime au contraire qu'ils font un noble emploi de leur temps et de leur fortune en prenant part à cette généreuse expédition, qui, si elle n'a pas pour résultat, comme on peut le craindre, de ramener les malheureux équipages de l'*Erèbe* et de la *Terror*, élargit de plus en plus cependant le domaine des sciences naturelles et de la géographie, en jetant de nouvelles lumières sur les contrées arctiques, si intéressantes à étudier (1). Sans insister même sur l'intérêt que peu-

(1) Jusqu'ici la dernière expédition a découvert huit cent quarante-cinq milles de côtes nouvelles, tant dans la partie sud que dans la partie nord de la baie de Melville; des navires américains coopèrent aux recherches que dirige le capitaine Penny; aucun bâ-

vent offrir ces expéditions périlleuses, on ne saurait contester qu'il n'y ait un grand charme à visiter les côtes de l'Espagne, de l'Italie, à se rendre en Grèce, en Turquie, dans la Terre-Sainte, comme maître absolu d'une de ces petites maisons flottantes, d'un de ces jolis navires si lestes, si coquets, si bien et si abondamment pourvus de tout ce que comporte la vie la plus comfortable et la plus élégante, toujours sûrs d'ailleurs de trouver partout de bons mouillages proportionnés à leurs dimensions, quand il ne leur convient plus de tenir la mer, qu'ils ne craignent jamais.

Quand je suis débarqué à Cowes cette année, il n'y était question que d'un schooner mystérieux, récemment arrivé des États-Unis, qui était doué, disait-on, d'une étonnante vitesse. Son propriétaire, le commodore Stephens, parfait gentleman d'ailleurs, avait déclaré qu'il engageait son *America* contre n'importe quel bâtiment à voile que ce fût, pour telle distance et telle somme qui lui serait proposée; et, pour fixer les idées, il indiquait la bagatelle de 10,000 livres sterling (250,000 fr.) comme enjeu. Il y avait près de quinze jours que le défi du commodore Stephens avait été articulé devant le *Royal-yacht-Squadron*, et le *Royal-yacht-Squadron* faisait la sourde oreille; pas un membre des *yacht-clubs* les plus renommés de l'Angleterre, qui s'étaient donné rendez-vous à Cowes cette année, n'osait relever le gant du redoutable étranger. Les vieux marins se couvraient la tête et juraient que le *Yankee* pouvait rendre des points au fantastique *Flying Dutchman*. « Il y a quelques jours, me disait un de ces vieux loups de mer, à la manière dont l'*America* a doublé et dépassé les meilleurs voiliers de la rade qui s'essayaient dans les eaux de Ryde, il faut que le diable s'en mêle; le schooner, monsieur, n'avait pas seulement daigné hisser son foc, quand nos *clippers* (1) étaient couverts de toile! — Il a une hélice en-dessous, c'est bien sûr, » ajoutait un homme du peuple, car à Cowes tout le monde est marin ou digne de l'être.— Quoi qu'il en soit, les têtes se montaient, et, au milieu de toute cette foule élégante qu'attiraient les fêtes des régates, on ne parlait plus que du *Flying stranger* (2); c'est le nom qu'on donnait à la goëlette de New-York. Impossible d'engager le plus petit pari, tant la terreur était grande!

Cependant on touchait au 21 août : c'était le jour où les yachts devaient se disputer la coupe de cent guinées, prix offert par le club aux schooners et cutters de tous tonnages et de tous pays, portant les six

timent français ne s'y est encore joint. Je m'étonne de l'indifférence de notre gouvernement dans cette occasion, car l'exploration des régions polaires, soit en raison des expériences magnétiques qui s'y rattachent, soit même dans l'intérêt de la pêche de la baleine, importe autant à la France qu'à tout autre pays.

(1) Les yachts les plus en renom.

(2) L'étranger volant.

voiles réglementaires et remplissant les conditions ordinaires pour les courses de ce genre. Or l'*America* était engagée. Le jour désiré se leva enfin. Qu'on se figure la plus belle matinée du monde, la mer d'un bleu de saphir, ridée seulement par une jolie petite brise de sud-ouest, et sillonnée en tous sens par une multitude d'élégans yachts qui ne devaient pas disputer la coupe, mais se proposaient de suivre la course, et s'amusaient en attendant à tirer des bordées de droite et de gauche de la façon la plus gracieuse. Ils s'inclinaient et se balançaient sur la mer comme on voit des patineurs se pencher sur la glace qu'ils effleurent en voltigeant. L'intérêt qui s'attachait à l'épreuve était immense; la plage était couverte de curieux; les yachts, leurs couleurs déployées et placés sur deux lignes dès la veille au soir, n'attendaient que le premier coup de canon pour se préparer, car au deuxième coup, tiré cinq minutes après, il fallait appareiller, et lestement.

De mémoire d'homme, on n'avait vu une pareille émotion à Cowes, où l'on ne trouvait plus un lit depuis huit jours; on avait signalé en rade jusqu'à cent yachts, car nombre de nobles chasseurs avaient quitté les *moors* et les *lochs* d'Écosse, quoique les *grouses* y soient superbes cette année, pour assister à la fameuse course. Les plus fashionables ladies étaient venues de leurs châteaux pour passer le temps des régates dans l'île, le balcon du club était couvert d'une foule aristocratique, et, pour rendre l'événement plus solennel encore, on voyait la reine et la famille royale croiser à distance dans le *Fairy*.

Jusqu'à cet instant, les marins anglais avaient considéré les paroles du *Rule Britannia* comme un article de foi; or voilà qu'un navire traversant l'Atlantique venait défier les chefs-d'œuvre des White, des Camper et des Ratsey, qui ne connaissaient pas encore d'égaux, et qui allaient se voir battre par une goëlette américaine! N'était-ce point là une petite humiliation nationale? La justice m'oblige cependant à déclarer que je n'ai constaté que de la curiosité et de l'intérêt dans les paroles de ces braves Anglais attentifs à étudier les faits et gestes du *Yankee;* il était impossible d'y démêler la moindre amertume. Il y a du bon goût suivant moi, il y a même de la grandeur dans cette manière de prendre les choses.

Des dix-huit yachts engagés aux dernières régates de Cowes, quinze seulement ont concouru. L'escadrille était composée de huit schooners ou goëlettes et de sept cutters, et telle était la différence de tonnage, que l'on comptait dans le nombre un navire de 393 tonneaux, *Brilliant,* à M. Acker, et un petit cutter de 42 tonneaux, *Aurora,* à M. Lemarchand.

Malgré la haute réputation de l'*America,* les marins anglais n'abandonnaient pas tout espoir. « Si le vent est léger, disait-on sur le rivage, vous verrez louvoyer *Volante!* — J'aime encore mieux *Alarm,* s'écriait

un autre connaisseur, le temps aujourd'hui est à l'avantage des grands cutters; ils sont si prompts à virer de bord! » Un quart d'heure avant le moment du départ, la légère vapeur bleuâtre suspendue depuis le matin sur la mer cédait à l'action d'un beau soleil, et ce tableau naval brillait dans tout son éclat. Enfin, à neuf heures, le coup de canon du départ retentit, et aussitôt tous les yachts déployèrent leurs blanches ailes, et s'éloignèrent dans la direction de Ryde, poussés par une faible brise. Quant à l'*America*, elle appareilla avec la moitié de ses voiles seulement, et cependant elle avait, en un clin d'œil, dépassé la plupart de ses concurrens. J'étais à bord d'un bateau à vapeur, et je suivis toute la course. Jusqu'à dix heures quarante-cinq minutes, *Volante, Gipsy-Queen, Freak* et *Aurora* tenaient bon. A Sanhead, le *Wyvern*, au duc de Marlborough, se découragea et retourna à Cowes. A ce moment, l'*America* hissa le reste de sa voilure, et presque aussitôt elle laissa toute la flotte derrière elle, excepté *Volante*, qui, gonflée sous sa toile comme un ballon, faisait tous les efforts imaginables pour se maintenir à la hauteur du redoutable *Yankee*, dont les voiles semblaient aussi plates que des planches : chose singulière, alors que tous les yachts étaient lavés par la mer, car le vent avait beaucoup fraîchi, l'*America* volait sur la vague, sans prendre une goutte d'eau à bord. Son équipage se tenait couché sur le pont par prudence, car les bordages de la goëlette n'ont pas six pouces d'élévation (1).

A onze heures et demie, *Volante* était vaincue; l'*America* ne l'avait pas plus tôt dépassée, qu'on vit le schooner amener généreusement son foc et sa voile d'en haut, comme pour donner un avantage à son adversaire. Il ventait à ce moment une brise de six nœuds; l'*America*, avec ses deux voiles de moins, obligeait les steamers à forcer de vapeur pour la suivre. Au tournant des Culver-Cliffs, les yachts les moins éloignés étaient à deux milles en arrière; les matelots anglais semblaient tous avoir perdu la tête. Devant Ventnor, *Arrow*, le vainqueur de la veille, se jeta étourdiment à la côte. On lui envoya une amarre, non sans beaucoup de peine, et le steamer de la reine put parvenir à retirer le pauvre cutter du milieu des récifs, mais dans un état pitoyable. La reine avec la famille royale n'avait presque pas quitté le théâtre des courses pendant toute la journée. A quelques encâblures plus loin, en courant une bordée, *Freak* accrocha *Volante*, et lui cassa net son beaupré; tout le *field* était en désarroi, *le Favori* seul poursuivait sa marche sans encombre.

Cependant à la hauteur d'Alum-Bay, dans une fausse manœuvre, le bout-dehors du beaupré de l'*America* se brisa : cela ne sembla pas

(1) Il est certain qu'avec des bordages ainsi rasés, cette goëlette ne peut pas tenir la mer; aussi prétend-on qu'elle en avait de très raisonnables, lorsqu'elle a traversé l'Atlantique, et qu'elle les a fait enlever au Havre en arrivant.

le moins du monde la contrarier; bien plus, une circonstance inattendue et tout-à-fait piquante allait donner la mesure de ce dont cette étonnante goëlette est capable. Au moment où elle avait dépassé les *Needles*, aux applaudissemens d'une foule nombreuse accourue des différens villages de la côte sur ce point décisif, et qu'elle mettait le cap au nord, sûre désormais de la victoire (car à ce moment le yacht le plus rapproché paraissait à plus de sept milles et demi en arrière), elle aperçut tout à coup, à deux milles devant elle, un cutter faisant force de voiles vers Cowes : c'était le *Wildfire*, qui n'était pas engagé dans la course, mais s'amusait à la suivre. Le prendre pour un concurrent qui lui aurait échappé, lui donner la chasse et le rattraper fut pour l'*America* l'affaire d'un instant; en moins de rien, le *Wildfire* était dépassé et distancé. Je remarquai à ce moment que les farouches républicains de l'Amérique du Nord savaient, quand il y avait lieu, se comporter en parfaits courtisans, car, en arrivant à la hauteur du bateau à vapeur où se trouvait la reine, tout l'équipage de la goëlette se découvrit, poussa trois acclamations, et amena galamment son pavillon. « C'est, remarquait plaisamment quelqu'un auprès de moi, comme un jockey qui, dans une course, en passant devant la reine, lui ôterait sa casquette. »

Enfin, à huit heures trente-sept minutes, l'*America* atteignait le but et était proclamée victorieuse. Il paraît que les Anglais n'ont pas de rancune, car, au signal du coup de canon d'arrivée, les applaudissemens des équipages de tous les bâtimens en rade, joints à ceux de la plage, saluèrent joyeusement la défaite de l'Angleterre. Cependant, depuis les *Needles*, *Aurora* avait insensiblement regagné le terrain perdu, de telle façon que ce brave petit cutter arriva encore le second, dix minutes après la goëlette américaine. Le vent était tellement tombé, que je vis le moment où les yachts ne pourraient plus avancer du tout. Quant au reste de l'escadrille, il n'en était pas question; aussi lord Wilton proclama-t-il l'*America* première, *Aurora* seconde, *les treize autres nulle part*.

Je me féliciterai toute ma vie d'avoir assisté à cette mémorable course, qu'on peut considérer comme un événement dans l'histoire de la navigation du monde, tant le succès du schooner américain a renversé tous les usages du *yacht building*. Il fallait voir les plus célèbres amateurs, et même leurs ladies, se presser à bord du *clipper* le lendemain, examiner une à une toutes les parties de son gréement, en admirer la simplicité, reconnaître l'avantage de la forme concave de sa coque, rendre justice à l'extrême propreté de ce joli navire, à la manière habile dont il avait été manœuvré et commandé, et s'avouer enfin battus de la meilleure grace du monde. Le soir, vainqueurs et vaincus soupaient ensemble, ce qui fournissait à M. Lawrence, am-

bassadeur des États-Unis en Angleterre, arrivé de Londres le matin pour assister à la course, l'occasion de *délivrer* un de ces excellens *speaches* dont il n'est heureusement pas avare. « C'est un jeune enfant, dit-il en parlant de l'événement du jour, qui s'est permis d'avoir raison contre son père. » Enfin tout se passa, de part et d'autre, de la façon la plus courtoise.

La fête se termina par un feu d'artifice comme on n'en voit qu'en Angleterre, où il est possible heureusement de trouver quelquefois à rire. Le *fire-work* de Cowes était annoncé depuis un mois. Il commençait à neuf heures, à minuit il continuait encore! La première fusée partit sans plus de façon, suivant une ligne horizontale, et dut produire un déplorable effet sur le quai, où se trouvaient réunis un très grand nombre de curieux. Un quart d'heure après, la seconde s'élança avec un peu plus de bonheur, aux applaudissemens d'un public fanatique de ce genre de spectacle. On continua ainsi de lancer des fusées de cinq minutes en cinq minutes pendant une partie de la nuit, avec intervalles de feux du Bengale et autres surprises; mais quels pétards et quels soleils! J'étais allé me poster assez loin, pour jouir du coup d'œil; après avoir patiemment attendu le bouquet pendant près de deux heures par un vent froid et humide, je rentrai me coucher avec une bonne fluxion, tout en me disant que les Anglais feront bien de prendre des leçons de feux d'artifice en Chine, où l'on est, comme chacun sait, très fort dans l'art des Ruggieri.

Le lendemain du jour des régates, le club donnait un bal, et c'était chose curieuse que de voir les belles dames en grande toilette qui débarquaient à la lueur des torches sur la Parade; elles venaient de leurs yachts, où elles demeuraient, et à bord des quels elles avaient des établissemens beaucoup plus comfortables à coup sûr qu'elles n'en auraient trouvé dans les hôtels de la ville. Le bal était splendide, et l'orchestre ne jouait que des contredanses françaises. Le succès de l'*America* a sérieusement fait réfléchir tout le *yachting people*. On convient maintenant en Angleterre que le système de construction et de gréement appliqué jusqu'à présent aux yachts doit être modifié. Quelques personnes, dans le principe, avaient prétendu que la goëlette de New-York était un bateau-pilote renforcé, que le peu de capacité de ses flancs excluait d'avance tous ces aménagemens intérieurs si nécessaires à l'habitation d'un gentilhomme qui va voyager dans la Méditerranée, en Italie, en Égypte, et emmène souvent sa famille avec lui; que tout, dans les navires de plaisir anglais, ne pouvait donc pas être sacrifié à la vitesse, et que la construction de l'*America* n'avait pas eu un autre but. Or rien n'est plus inexact : *Titania*, *Volante*, *Arrow* et d'autres yachts encore du port de Cowes, notoirement destinés aux courses, ont été aisément battus par le schooner américain. Il est à remarquer

d'ailleurs que les chambres de ce bâtiment si fin voilier sont on ne peut plus coquettement et commodément disposées; j'en parle pour les avoir examinées moi-même, et non sans un léger sentiment de satisfaction nationale, car c'est au Havre que les aménagemens intérieurs de l'*America* ont été établis.

On a cru jusqu'à présent que plus un yacht pouvait porter de toile, et plus il devait marcher vite; on ne réfléchissait pas assez qu'un navire penché sous le poids du vent, courbé sous son immense voilure, le nez dans l'écume et le flanc presque entièrement engagé dans la vague, ne peut pas avancer aussi facilement que s'il était dans les conditions voulues pour la marche, c'est-à-dire en équilibre et fendant l'eau avec sa quille. L'*America* porte peu de voiles; mais, ce qui vaut mieux, elle glisse sur la mer, et personne, même pendant un gros temps, n'est mouillé sur son pont. Ses voiles en coton sont plus légères, et conséquemment plus faciles à manœuvrer que les voiles en fil dont on fait usage dans la marine anglaise; elles ont de plus l'avantage de présenter une trame serrée et une surface très résistante à la pression du vent. J'ai déjà dit que, pendant la course, les voiles de l'*America* étaient raides et tendues, alors qu'on voyait celles des autres yachts toutes gonflées et comme près de se déchirer. Les mâts du célèbre schooner sont extrêmement inclinés en arrière et d'égale grandeur; ils ne portent pas de mâts d'en haut. On ne trouverait pas dans tout le gréement de ce navire une manœuvre, une poulie seulement qui ne fût d'une indispensable nécessité.

Il y a dans tout ceci matière à réflexion. *L'Amérique*, qu'on nous pardonne ce jeu de mots, est bien de nature à faire réfléchir l'Angleterre. « C'est la seule nation à craindre pour nous, » disait Cobden l'année dernière. — « Nous n'avons aucun souci des autres pays, répétait fièrement M. Hume devant ses commettans il y a un mois; mais prenons garde aux États-Unis! » Or voilà qu'au moment où une goëlette de New-York renverse toutes les idées nautiques des Anglais à Cowes, et bat leur flotte à plate couture devant leur reine, un Américain découvre à Londres l'impénétrable secret de Brahma, et ouvre ses serrures comme par enchantement. Je sais bien qu'à la place des Anglais, je ne serais pas sans quelque inquiétude, et que je ne parlerais pas tout-à-fait si haut dans l'affaire de Cuba.

Malgré l'éclatant triomphe de l'*America*, et surtout afin de savoir comment ce navire se conduirait par un grand vent et une forte mer, M. Stephenson, le capitaine du yacht *Titania*, défia le *Flying stranger* quelques jours après, la course que je viens de raconter, en proposant à son propriétaire, il est vrai, d'assez singulières conditions. Il ne s'agissait plus du tout de l'île de Wight, mais d'une course en pleine mer et par un gros temps. Le commodore du *Royal-yacht-Squadron* fut prié

de désigner l'époque et le lieu; lord Wilton choisit un jour où il faisait un vent terrible, et ordonna que les concurrens partiraient de la pointe de Bembridge, iraient faire le tour d'un bateau à vapeur placé comme but à quarante milles droit dans l'est, et reviendraient ensuite. Or *Titania* fut si bien vaincue, qu'on n'avait pas encore de ses nouvelles à Bembridge, alors que l'*America* y était déjà de retour depuis une heure et demie!

Il était impossible de ne pas s'incliner devant une telle supériorité; aussi, en ce moment, n'est-on occupé, dans les chantiers de Cowes, qu'à refaire la plupart des yachts du club. Le marquis de Conyngham a recommandé qu'on allongeât *Constance* de quinze pieds; le comte de Mount-Edgecumbe veut pour *Violette* un gréement entièrement neuf; quant au duc de Marlborough, il est décidé à se défaire à tout prix de *Wyvern*, et il a recommandé à Ratsey un navire dans le genre *yankee*. Le fils d'un lord irlandais a pris encore le meilleur parti de tous : comme il faut qu'il y ait toujours un peu de commerce à faire avec des Américains, il se trouvait que le schooner de New-York, le *clipper*, le *Flying stranger* était à vendre; le capitaine de Blaquière l'a acheté pour cinq mille guinées, dit-on, et le pavillon étoilé de l'*America* est, depuis quelques jours, remplacé par la croix du *Royal-Saint-George*. Le Nouveau-Monde enverra-t-il, l'année prochaine, une autre goëlette pour battre l'*America*, devenue anglaise? C'est ce que les Américains promettent gaiement, et ce que nos voisins ont presque l'air de craindre. O fiers insulaires, vous avez donc aussi vos jours de soucis!

La petite ville de Cowes, les régates une fois terminées, devint moins brillante. Tout y rentra bientôt dans l'état normal, et, comme premier symptôme du rétablissement de l'ordre, les crevettes, que le canon du commodore avait depuis quelque temps éloignées, reprirent confiance et reparurent sur nos tables. Lord et lady Anglesey, lord et lady Aylesbury, lord et lady Wilton, lady Godolphin et beaucoup d'autres *of the high life* ne tardèrent pas à suivre l'exemple de la cour, *qui avait donné le signal du départ*. Les yachts étrangers à la rade retournèrent dans leurs ports respectifs. La mer perdait beaucoup de son intérêt. Pour moi aussi, le moment de quitter Cowes était venu, et je m'éloignai de la côte, où rien ne me retenait plus, pour m'enfoncer dans l'intérieur de l'île.

Le colonel DE LA MOSKOWA.

West-Cowes (île de Wight), septembre 1851.

LE LIBRE ÉCHANGE

DANS LES LOIS DE NAVIGATION.

Pendant les trois années qui viennent de s'écouler, de nombreuses et graves modifications ont été apportées au régime économique des principaux pays de l'Europe. Ces modifications n'ont point seulement eu pour objet de remanier, sous l'inspiration d'idées plus libérales, les tarifs de douane qui s'appliquent aux marchandises; elles se sont étendues aux lois qui régissent les transports maritimes. Considérées à ce dernier point de vue, elles méritent, dans les circonstances actuelles, une attention particulière.

La loi maritime des divers peuples a reposé long-temps sur le principe d'une protection très énergique. Par des droits différentiels ou par des prohibitions absolues qui limitaient ou écartaient la concurrence des pavillons étrangers, elle s'attachait à réserver au pavillon national la plus grande somme de transports. Les traités conclus depuis trente ans, et désignés sous le nom de traités de réciprocité, adoucirent, pour l'intercourse direct de pays à pays, les rigueurs du principe; mais la navigation indirecte, les relations coloniales et le cabotage demeuraient soumis aux anciennes restrictions. En outre, les règlemens relatifs à la nationalité des navires et au personnel des équipages imposaient aux armateurs des conditions très onéreuses. Ce système de protection, ou, pour mieux dire, d'entraves, était presque partout en vigueur; on le pratiquait, on le respectait même comme un élément nécessaire de la sécurité et de la grandeur nationales, car l'armement des flottes de guerre, l'éducation des matelots, l'honneur du pavillon, semblaient en dépendre.

Par un acte du 26 juin 1849, l'Angleterre a inauguré, dans cette branche si importante de sa législation économique, une politique nouvelle; elle a rompu définitivement avec le principe restrictif, et elle a introduit dans ses lois maritimes le système du libre échange que les réformes de sir Robert Peel, poursuivies et complétées sous le ministère de lord John Russell, avaient appliqué d'abord à ses lois commerciales. En 1850, la Hollande, suivant l'exemple de l'Angleterre, a proclamé les mêmes doctrines; elle est revenue au libéralisme qu'elle avait déjà pratiqué avec succès aux XVIe et XVIIe siècles, et qu'elle n'avait abandonné que lors de son union avec les provinces industrielles de la Belgique. D'autres peuples préparent en ce moment une révision plus ou moins complète de leur code maritime. La France elle-même, qui trop souvent a négligé ses intérêts économiques, se voit nécessairement amenée à examiner si les réformes qui se multiplient autour d'elle lui seront nuisibles ou profitables, si elle doit les imiter, et dans quelle mesure. La question est à l'étude, et il convient, pour la résoudre avec maturité, de recueillir tous les faits, tous les enseignemens qui s'offrent à nous.

L'Angleterre et la Hollande ont ouvert la voie des réformes. Il y aurait, par conséquent, profit à connaître exactement les motifs qui ont inspiré leur politique et à signaler les résultats de l'expérience déjà faite. C'est ce but que nous voudrions atteindre en retraçant l'historique de la législation maritime dans ces deux pays avant les dernières réformes, et en cherchant à apprécier la portée véritable des nouvelles lois de navigation en Angleterre comme en Hollande.

I.

Il faudrait remonter au XIVe siècle pour prendre à l'origine l'historique de la législation maritime de l'Angleterre. Dès cette époque, la marine nationale fut encouragée par des *statuts* qui lui assuraient le monopole presque exclusif des transports. Plusieurs souverains étrangers ayant menacé d'exercer des représailles contre le pavillon anglais et de lui fermer leurs ports, un acte de 1558, rendu sous le règne d'Élisabeth, apporta quelques tempéramens au régime prohibitif; mais en 1562 on revint à l'application de l'ancien système : on alla même jusqu'à augmenter le nombre des jours maigres dans le but de favoriser la pêche. Les infractions à cette loi étaient passibles des pénalités les plus rigoureuses. C'est ainsi que l'on protégeait la marine au temps de la reine Élisabeth, et l'Angleterre obéissait. Le peuple anglais faisait maigre pour consommer les morues et les harengs de la pêche nationale.

Toutefois ces encouragemens furent à peu près stériles. Le pavillon hollandais flottait alors, sans rival, dans les mers d'Europe, et les en-

trepôts d'Amsterdam et d'Anvers recevaient la plupart des produits destinés à l'approvisionnement de l'Angleterre. Cromwell, en guerre avec les Pays-Bas, fit voter par le parlement l'acte de 1651, qui, remanié en 1660, sous le règne de Charles II, est demeuré célèbre sous le nom d'*Acte de Navigation*. La législation indécise, confuse, du moyen-âge, sur laquelle il serait inutile d'insister ici, se trouva dès-lors remplacée par un code homogène, complet, qui garantissait à la marine anglaise une protection énergique, et qui devait successivement servir de modèle à la plupart des nations européennes.

Considéré dans son ensemble, l'acte de 1660 avait pour but : 1° de réserver au pavillon national le cabotage, ainsi que l'intercourse avec les colonies et avec les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique; 2° de n'admettre pour le transport des principaux produits d'Europe (1) d'autre concurrence que celle du pavillon d'origine. La concurrence, ainsi limitée, n'opposait plus aucun obstacle aux progrès de la navigation anglaise, protégée d'ailleurs par les droits différentiels que le tarif des douanes appliquait, en tous cas, aux marchandises apportées par les navires étrangers.

L'acte de navigation frappait surtout les Pays-Bas. Il prolongea entre l'Angleterre et la Hollande la lutte maritime qui a rempli le milieu du XVIIe siècle, et qui a immortalisé les noms des amiraux Blake et Ruyter. De la part des autres états, il ne provoqua que des représailles; mais la marine anglaise trouvait d'amples compensations dans l'extension de l'intercourse colonial. Quant aux colonies, elles se plaignirent de se voir fermer leurs débouchés extérieurs, et leurs doléances, appuyées par les gouverneurs, devinrent si vives que la couronne consentit à rendre des ordonnances spéciales ajournant l'exécution rigoureuse des clauses qui interdisaient toute relation de commerce entre les colonies et l'étranger; à la fin du XVIIe siècle, la loi était partout en vigueur.

L'Irlande et l'Écosse ne furent pas, dès l'origine, admises à profiter des faveurs et priviléges concédés par l'acte de 1660 au pavillon anglais. Ces deux pays, pour la navigation comme pour le reste, étaient à cette époque et furent long-temps encore traités en pays conquis. Ils ne pouvaient même se livrer à aucune entreprise, former aucune compagnie, sans exciter l'opposition et les tracasseries jalouses de l'Angleterre. Ce ne fut que lentement, à la suite d'efforts multipliés, de réclamations incessantes, et même de révoltes, qu'ils obtinrent justice.

Apprécié au point de vue de la théorie, l'acte de navigation a été vivement attaqué par les économistes : il proscrivait la concurrence,

(1) Ces produits ou articles *énumérés* dans la loi avaient été choisis parmi ceux qui, par leur nature encombrante, devaient fournir à la marine les meilleurs élémens de fret.

il gênait, par la multiplicité des entraves, la liberté des échanges internationaux; il arrêtait la circulation de la richesse. Aujourd'hui encore, ces critiques rétrospectives sont fréquemment reproduites. En théorie, elles sont peut-être fondées; mais est-ce à dire que le gouvernement des intérêts doive toujours et aveuglément se conformer aux règles absolues d'un système? Adam Smith, après avoir rappelé les événemens politiques qui avaient inspiré l'acte de 1660, s'exprime ainsi : « Il n'est pas impossible que quelques-unes des dispositions de cet acte célèbre aient été le fruit de l'animosité nationale. Elles sont néanmoins aussi sages que si elles eussent toutes été dictées par la plus mûre délibération et les intentions les plus raisonnables. La haine nationale avait alors en vue précisément le même but qu'eût pu se proposer la sagesse la plus réfléchie, c'est-à-dire l'affaiblissement de la marine de la Hollande, la seule puissance navale qui fût dans le cas de menacer la sûreté de l'Angleterre. » Et plus loin, Adam Smith ajoute : « Comme la sûreté de l'état est d'une plus grande importance que sa richesse, l'acte de navigation est peut-être le plus sage de tous les règlemens de commerce de l'Angleterre. » Le célèbre économiste anglais, que l'on ne soupçonnera pas à coup sûr de prédilection pour le régime prohibitif, ne se refusait pas à reconnaître qu'il peut se présenter des cas « dans lesquels il est, en général, avantageux d'établir quelque charge sur l'industrie étrangère pour encourager l'industrie nationale. » Et la grandeur maritime de l'Angleterre lui paraissait une condition si impérieuse de prospérité et même de salut pour le pays, qu'en faveur de cet intérêt prédominant, il n'hésitait pas à sacrifier, pour une circonstance donnée, la logique habituelle de ses théories libérales.

L'acte de navigation n'a pas été seulement défendu par Adam Smith : il est suffisamment justifié par l'autorité des faits. Tous les témoignages de l'histoire attestent que la marine marchande de l'Angleterre se développa, dès la fin du XVIIe siècle, avec une énergie extraordinaire, et nous voyons aujourd'hui le degré de puissance qu'elle a atteint sous l'influence d'une législation qui l'a mise en mesure de défier désormais toute concurrence. — On objectera que la supériorité navale de l'Angleterre est indépendante de cette législation, et qu'elle se serait manifestée pareillement sous un régime de liberté. Cette objection peut être faite au profit de tous les systèmes qui n'ont point été soumis à l'épreuve de la pratique; mais, quand l'acte de 1660 a produit de si merveilleux effets, qu'il a dépassé les espérances les plus ambitieuses, il est permis de douter que l'adoption du système contraire eût été également profitable, et nous croyons sincèrement que l'Angleterre au XVIIe siècle, c'est-à-dire en face de la marine hollandaise, qui s'était emparée de tous les transports, a sainement compris les intérêts de sa grandeur.

Pendant plus d'un siècle, l'acte de navigation demeura intact. La création des *free-ports* (ports libres), en vertu d'une loi de 1766, dérogea pour la première fois aux règles trop absolues qu'il avait imposées aux relations commerciales des colonies d'Amérique (1); mais ce n'était là qu'une dérogation partielle, qui ne portait point d'atteinte sérieuse aux principes de 1660. Il était réservé aux États-Unis, devenus libres, d'attaquer de front la charte maritime de Cromwell et de faire brèche dans cette législation, jusqu'alors si respectée. Ils n'obtinrent satisfaction qu'en 1815; il leur avait été plus facile de vaincre l'Angleterre par les armes que d'avoir raison de la loi.

Dans un discours célèbre prononcé à la chambre des communes en 1826, M. Huskisson a avoué que la rigueur du régime colonial et les exigences outrées de la métropole pour l'application des lois maritimes avaient fortement contribué à la révolte des possessions d'Amérique. Aussi, dès que l'indépendance fut déclarée, les nouveaux états se trouvèrent-ils partagés entre leur ressentiment, qui les poussait à exclure des ports américains le pavillon de la Grande-Bretagne, et leur intérêt qui conseillait, au contraire, de continuer avec l'ancienne métropole et surtout avec les colonies des Antilles les rapports de navigation et de commerce également profitables aux deux nations. Les conseils de l'intérêt l'emportèrent; M. Adams fut envoyé à Londres avec mission de proposer un arrangement aux termes duquel le pavillon et les marchandises de la Grande-Bretagne eussent été admis dans les ports des États-Unis au traitement national, sous condition de réciprocité, en faveur du pavillon américain, dans les ports du Royaume-Uni, des Antilles, du Canada et du Nouveau-Brunswick. Pitt accueillit cette proposition, mais il quitta le ministère avant d'avoir pu la faire prévaloir au sein du parlement, et le projet de traité fut repoussé sous l'administration de son successeur, le duc de Portland. Il ne restait donc plus aux États-Unis que la ressource des représailles; ils en usèrent, et, depuis 1790 jusqu'en 1815, le recueil des lois et des ordonnances promulguées dans les deux pays est rempli d'actes qui restreignent ou favorisent tour à tour les relations entre l'Angleterre et les États-Unis; c'était une véritable guerre de tarifs, entremêlée d'incidens et de trêves; par le fait, l'Angleterre succomba, car elle se vit contrainte d'accorder aux États-Unis, dans le traité de 1815, la réciprocité qu'elle avait précédemment refusée.

Cette concession détruisait entièrement l'économie de l'acte de 1660,

(1) L'acte de 1660 interdisait aux colonies toutes relations avec l'étranger. Cependant il existait entre les Antilles anglaises et espagnoles un commerce très actif qui s'exerçait par contrebande. On jugea qu'il valait mieux régulariser ce trafic, et on ouvrit certains ports de la Jamaïque aux navires étrangers venant des Antilles étrangères. Le système des *free-ports* reçut ultérieurement une grande extension dans toutes les colonies.

qui réservait exclusivement au pavillon anglais le transport des produits provenant des pays situés hors d'Europe. A mesure que les colonies espagnoles ou portugaises de l'Amérique se rendirent indépendantes de leurs métropoles, l'Angleterre leur accorda, comme aux États-Unis, le bénéfice de la réciprocité : elle pouvait d'ailleurs souscrire sans danger à cette violation nouvelle de l'acte de navigation, car les jeunes nations de l'Amérique du Sud ne possédaient point de marine, et le pavillon anglais n'avait à redouter, de leur part, aucune concurrence.

L'Angleterre se trouvait donc amenée à adopter, dans ses relations avec les peuples étrangers, un système moins restrictif. De 1820 à 1822, le parlement se livra à une longue enquête, à la suite de laquelle il modifia la législation relative à l'importation des principaux produits d'Europe. Ces produits purent désormais être introduits en Angleterre, non plus seulement sous pavillon anglais ou sous celui du pays d'origine, mais aussi par navires tiers, pour être entreposés dans les ports anglais, puis réexportés. Ce fut le premier pas vers l'établissement d'un système général d'entrepôts pour les marchandises apportées de tous pays sous tous pavillons. En 1823 et en 1824, deux actes autorisèrent la couronne à réduire ou à élever, par un simple *ordre en conseil,* les droits de tonnage ou les taxes sur les marchandises à l'égard des pays qui abaisseraient ou élèveraient les droits sur les marchandises anglaises. Enfin l'acte du 5 juillet 1825 laissa également au gouvernement la faculté d'ouvrir les possessions anglaises aux nations qui, possédant des colonies, les ouvriraient au pavillon anglais, ou à celles qui, ne possédant pas de colonies, admettraient ce même pavillon dans leurs ports au traitement de la nation la plus favorisée.

Ainsi, à travers cette longue série de mesures législatives que nous venons de résumer (et encore n'avons-nous cité que les principales), la législation de 1660 s'était transformée dans ses élémens les plus essentiels, et le principe presque libéral de la réciprocité s'était en partie substitué au monopole. C'est à M. Huskisson qu'appartient l'honneur de ces diverses réformes, qui furent définitivement consacrées par l'acte du 5 juillet 1825. Il faut relire les discussions qui eurent lieu, à cette époque, au sein de la chambre des communes, entre les orateurs protectionistes qui, considérant l'acte de navigation de Charles II comme l'arche sainte, déclaraient que toutes les innovations des théoriciens allaient ruiner la marine britannique, et M. Huskisson qui, rappelant les événemens accomplis et embrassant dans leur ensemble les lois maritimes des autres pays, soutenait avec raison que « le moment était venu où il serait impossible à l'Angleterre de persister plus long-temps dans le système des droits restrictifs, sans s'attirer des représailles dommageables de la part des nations étrangères. » On verra

par ces discussions combien, de tout temps, en tous pays, les industries habituées à la protection se raidissent contre les plus sages réformes et à quel lyrisme de déclamations elles savent s'élever, lorsqu'il s'agit, non pas même de porter atteinte au principe de la protection, mais seulement d'accommoder la loi qui régit les intérêts privés aux exigences de l'intérêt général. M. Huskisson déploya, dans ce débat, le talent le plus éminent, en même temps qu'un courage et une résolution inébranlables. Il ne parlait pas en théoricien; homme pratique et homme d'état tout ensemble, il se plaçait sur le terrain des faits et se retranchait derrière l'argument irrésistible des nécessités politiques. Que demandait-il en effet, sinon l'application d'une politique commerciale qui seule pouvait répondre aux besoins nouveaux, et qu'imposaient à l'Angleterre les légitimes exigences des puissances étrangères? Par la législation prohibitive de 1660, par les résultats merveilleux que cette législation avait produits, l'Angleterre avait enseigné aux autres peuples comment on peut créer et fortifier l'intérêt maritime, et, profitant de la leçon, ces peuples s'étaient empressés de recourir également aux restrictions, aux droits différentiels sur le tonnage et sur les marchandises. Déjà, en 1815, la Grande-Bretagne avait dû céder aux réclamations des États-Unis et consentir à la réciprocité. En 1823, la Prusse menaça de frapper les provenances anglaises, si l'Angleterre persistait à grever d'un tarif différentiel les importations sous le pavillon prussien. Il était donc nécessaire de céder et d'accorder la réciprocité, sous peine de perdre le marché de la Prusse, et par contrecoup celui de l'Allemagne presque entière. A l'exemple de la Prusse, d'autres nations exigèrent la conclusion de traités analogues, et la réciprocité devint en quelque sorte le droit commun. Il fut désormais reconnu qu'aucun peuple ne peut, sans s'exposer à des représailles ruineuses, refuser, pour les relations directes, la réciprocité du traitement, et, pour le dire en passant, si la France a conclu sur ces bases les conventions de 1822 et de 1826 avec les États-Unis et avec l'Angleterre, elle n'a fait qu'obéir à une nécessité à laquelle il lui était impossible d'échapper. La théorie professée de 1822 à 1825 par M. Huskisson défend victorieusement le principe sur lequel reposent ces conventions qu'on a si souvent attaquées.

De 1825 à 1849, la législation maritime de la Grande-Bretagne a été constamment inspirée par cette double pensée : 1° étendre autant que possible, dans les relations avec tous les peuples, soit de l'Europe, soit du Nouveau-Monde, l'application de la réciprocité; 2° procéder à cette extension avec libéralisme, c'est-à-dire en donnant l'interprétation la plus large aux clauses de la loi existante ou en tempérant les restrictions législatives par des concessions particulières accordées à tel ou tel peuple, au moyen de traités qui assuraient au pavillon et au com-

merce anglais des avantages équivalens. Durant cette période de 25 ans, les *actes* législatifs, les *ordres en conseil,* les conventions diplomatiques se sont multipliés dans une proportion vraiment effrayante pour quiconque veut en aborder l'étude. De temps à autre, le gouvernement comprenait si bien les inconvéniens de cette législation incohérente et diffuse que, dans l'intérêt des contribuables autant que pour l'instruction de ses agens, il éprouvait le besoin de reprendre en entier les lois de navigation et de présenter au parlement un nouveau bill résumant et *consolidant* (c'est l'expression consacrée) les lois pour l'encouragement de la marine. Tel fut le but des actes des 28 août 1833 et 4 août 1845. Qu'il nous suffise donc, sans entrer dans les détails, d'avoir signalé l'esprit, les tendances des modifications introduites ainsi, par voie directe ou indirecte, dans les anciennes lois, et de constater que chacune des mesures adoptées depuis 1823 était un acheminement vers la réforme radicale qui a été définitivement opérée en 1849. Il convient aussi, avant d'examiner cette dernière phase de la question, de présenter, à l'aide de quelques chiffres, l'aperçu des faits qui se sont produits aux différentes périodes de la législation.

Au commencement du XVIIIe siècle, l'effectif de la marine marchande anglaise dépassait à peine 200,000 tonneaux; en 1827, il atteignit 2,460,500 tonneaux; au 31 décembre 1848, 4,052,000 tonneaux.

Quant aux constructions, les chantiers du Royaume-Uni et des colonies ont lancé, en 1821, 74,847 tonneaux; en 1830, 110,000 tonneaux; en 1848, 227,000 tonneaux.

Le mouvement des navires chargés et sur lest, à l'entrée et à la sortie, comprenait, pour le Royaume-Uni, en 1821, 3,869,000 tonneaux; en 1830, 5,799,000 tonneaux; en 1848, 13,306,000 (1).

De ces chiffres il résulte que les brèches successivement faites à la prohibition ont ouvert à la navigation britannique des voies plus larges. C'était la protection qui, dès la fin du dernier siècle, avait rendu la marine anglaise si forte et si prospère; mais les pouvoirs publics ont su s'y prendre à temps pour relâcher peu à peu les liens qui gênaient la liberté du pavillon. En effet, ce n'est point en se montrant l'esclave d'une théorie absolue, en pratiquant exclusivement la protection ou le libre échange, sans tenir compte des événemens du passé, des éventualités de l'avenir, ce n'est point ainsi qu'un gouvernement peut garantir à son industrie, à son commerce ou à sa marine un rang supérieur ou honorable dans cette lutte de concurrence qui, sur mer comme sur terre, met en présence tous les peuples : en pareille ma-

(1) Nous avons à dessein pris pour termes de comparaison trois chiffres qui correspondent : 1° à une période antérieure à l'extension du régime de la réciprocité; 2° à l'époque où ce régime était en pleine vigueur; 3° à l'année qui a précédé les dernières réformes.

tière, les prétentions de l'esprit de système sont puériles et condamnées par l'histoire. Ce qui importe, c'est que la législation se trouve constamment en harmonie avec les intérêts actuels, qu'elle soit tour à tour protectrice et libérale, mais que toujours elle ménage les transitions. Les industries arrivent alors naturellement au champ de la libre concurrence. Les réformes anglaises n'ont jamais eu d'autre caractère : la réforme des lois maritimes peut servir d'exemple.

Nous voyons, par les chiffres cités précédemment, que la marine anglaise avait atteint depuis 1830 le plus haut degré de prospérité : aussi, lorsque, à la séance de la chambre des communes du 9 février 1847, M. Ricardo proposa la formation d'un comité d'enquête pour étudier toutes les questions se rattachant au remaniement des lois de navigation, une majorité considérable adhéra à la motion qui, évidemment, d'après le nom de son auteur, était inspirée par les idées les plus libérales. L'enquête eut lieu devant un comité qui comptait parmi ses membres les hommes les plus distingués du parlement, entre autres sir Robert Peel. L'année suivante, une enquête analogue fut ordonnée par la chambre des lords. L'ensemble des documens recueillis dans les deux enquêtes ne forme pas moins de huit volumes de *blue-books,* contenant plus de 16,000 réponses aux questions qui furent successivement posées aux représentans des diverses branches de l'intérêt maritime. A la lecture de ces documens, l'impression générale fut que, nonobstant l'opposition très énergique manifestée par un certain nombre d'armateurs et par la presque unanimité des constructeurs de navires, il était urgent de porter le dernier coup aux débris de la législation de 1660. Aussi, dès le 15 mai 1848, le gouvernement proposa-t-il à la chambre des communes un projet de résolution conforme au vœu de la majorité. Les protectionistes étaient eux-mêmes si intimement convaincus de la nécessité de céder au courant de l'opinion publique et de faire au moins quelques concessions aux tendances libérales, qu'ils n'osèrent opposer au projet du gouvernement qu'une motion timide et ambiguë, dont le rejet fut voté par une majorité de plus de cent voix. La cause de la réforme devait dès ce moment être considérée comme gagnée.

Un premier bill, en date du 14 août 1848, n'ayant pu être discuté avant la prorogation du parlement, on attendit la reprise de la session pour la présentation du bill définitif, qui fut voté à la troisième lecture, par la chambre des communes, le 23 avril. Dès le 24, la chambre des lords était saisie à son tour de l'examen du bill, dont la troisième lecture eut lieu le 12 juin. Enfin, le 26 juin 1849, le nouvel acte recevait la sanction de la couronne et était officiellement promulgué.

Ce n'est pas sans intention que nous avons rappelé ces incidens et ces dates qui sembleront peut-être n'avoir qu'un médiocre intérêt dans la question. Nous avons tenu à faire ressortir la maturité que le gou-

vernement anglais apporte à l'étude et à la préparation des lois, et en même temps la promptitude avec laquelle, malgré la dualité du pouvoir législatif et la formalité des trois lectures, il traduit en actes les réformes dont une enquête sérieuse a démontré la nécessité. Nous devrions, en France, profiter de la leçon. Que de réformes, reconnues utiles, sont soumises aux laborieuses lenteurs de la bureaucratie, et cependant s'arrêtent au seuil du conseil d'état ou de l'enceinte législative! Combien de commissions nommées pour étudier des projets de loi qui avortent! Il suffit parfois que quelques intérêts particuliers se jettent à la traverse pour ajourner indéfiniment les solutions que le gouvernement se disposait à accorder à l'intérêt général. Croit-on qu'en Angleterre les attaques et même les injures des intéressés qui se croyaient lésés par le projet de réforme maritime, croit-on que les déclamations et les menaces aient été épargnées au gouvernement qui proposait cette réforme et aux orateurs qui la soutenaient? Il suffit, pour s'édifier à cet égard, de se reporter à la polémique de la presse anglaise et aux discours prononcés dans les *meetings* et dans les deux chambres sur une question qui passionnait à juste titre tous les esprits. Les armateurs et les constructeurs ne trouvaient pas de couleurs assez sombres pour peindre l'avenir de la marine anglaise, abandonnée à ses propres forces dans la lutte avec l'étranger. Ils déclaraient à l'avance qu'ils seraient vaincus, ruinés, si l'on persévérait dans les idées de réforme. Ils se liguaient habilement avec le parti tory pour défendre l'ancienne loi, palladium de l'honneur anglais, et pour sauver, en même temps que leurs intérêts, les traditions les plus respectées, disaient-ils, de la vieille Angleterre. Toute cette fantasmagorie d'argumens empruntés au vocabulaire le plus emphatique d'un patriotisme suranné demeura impuissante contre l'intelligence et le sens pratique du peuple anglais : elle n'ébranla pas un seul jour la ferme résolution du gouvernement et des deux chambres, habitués déjà, il faut le dire, depuis le vote des réformes commerciales de sir Robert Peel, aux exagérations, aux imprécations, ou plutôt, car l'expression est plus juste, aux criailleries des protectionistes. Il ne faut pas d'ailleurs se plaindre de cette opposition, quelque vive qu'elle soit; elle ne sert qu'à établir avec plus de force la vérité des faits, et elle tourne au profit des réformes qui sortent victorieuses de pareils débats.

L'acte du 26 juin 1849 se compose de 22 articles, qui, malgré leur longueur, trop conforme aux habitudes de la phraséologie législative en Angleterre, peuvent se résumer en peu de mots : — Désormais, les bâtimens étrangers obtiennent la faculté d'importer dans le Royaume-Uni, non plus seulement pour l'entrepôt, mais encore pour la consommation intérieure, toute espèce de produits. — En ce qui touche les colonies, l'acte de 1849 fait disparaître l'exclusion qui pesait jusqu'alors

sur le pavillon étranger pour les transports entre ces colonies et la métropole. La marine anglaise ne possède plus d'autre privilége que celui du cabotage; toutefois les colonies peuvent obtenir de la couronne la permission d'admettre les navires étrangers au cabotage sur leurs côtes. Un bâtiment, pour être réputé anglais, doit être, comme par le passé, immatriculé, possédé par des nationaux, commandé par un capitaine anglais et monté par un équipage composé d'Anglais dans la proportion des trois quarts pour la navigation au long cours, et en totalité pour le cabotage et la pêche côtière. Cependant, en certains cas, les marins étrangers peuvent être admis dans une proportion plus forte sur les navires du long cours, et les marins asiatiques (Lascars, Indiens, etc., des pays soumis à l'Angleterre) ne sont plus considérés, comme ils l'étaient jusqu'à ce jour, comme matelots étrangers. — Enfin les armateurs ne sont plus tenus de construire leurs navires sur les chantiers nationaux, soit de la métropole, soit des colonies, ni d'embarquer un nombre déterminé de mousses et de novices, ainsi que l'ordonnait un acte de 1844.

En résumé, liberté complète pour la marine étrangère comme pour la marine anglaise dans les relations avec tous pays, même dans l'intercourse colonial. Le cabotage seul a conservé, sur les côtes d'Angleterre, ses anciens priviléges, et encore le bill qui fut présenté à la chambre des communes au mois de février 1849 autorisait les bâtimens étrangers jaugeant plus de 100 tonneaux à se livrer à certaines opérations où le cabotage se combinait avec la navigation de long cours. Cette clause, qui montre à quel point le gouvernement était disposé à pousser le libéralisme, ne fut retirée qu'après la seconde lecture du bill, lorsque l'on eut acquis la certitude que les États-Unis refuseraient d'adopter dans leur législation une mesure analogue qui aurait permis, par réciprocité, aux navires anglais d'effectuer les transports entre la côte orientale de l'Union et les ports situés sur l'Océan Pacifique (ces transports, pour lesquels il faut doubler le cap Horn, sont classés par la loi américaine au nombre des opérations de cabotage, et, à ce titre, réservés exclusivement au pavillon national).

On comprend qu'en présence de semblables dispositions le parti protectioniste ait jeté les hauts cris, et cependant les innovations étaient au fond bien moins considérables qu'elles ne paraissaient l'être au premier abord. En effet, les traités de réciprocité n'avaient-ils pas déjà complétement assimilé au pavillon anglais la plupart des pavillons étrangers pour les transports de la navigation directe? En outre, les pavillons ainsi assimilés n'étaient-ils pas précisément ceux qui opposaient au pavillon anglais la concurrence la plus sérieuse sur toutes les mers, les pavillons américain, suédois, norvégien, prussien, etc.? Si donc, depuis la conclusion des traités de réciprocité, la marine an-

glaise avait su se maintenir à son rang, comment pouvait-on redouter les effets du nouvel acte? Un des armateurs les plus considérables de l'Angleterre, interrogé dans l'enquête de 1847, reconnaissait que les principes de l'ancienne loi de navigation avaient été « virtuellement abrogés » du jour où l'on était entré dans les voies de la réciprocité. Par conséquent, le libre échange maritime n'était que le corollaire des mesures adoptées successivement depuis 1815, et non une dérogation brusque et téméraire aux principes que les protectionistes invoquaient avec un enthousiasme au moins déplacé. Au principe de la restriction absolue avait succédé le système de la réciprocité, subi d'abord, puis largement pratiqué par la Grande-Bretagne : ce système lui-même n'était, pour ainsi dire, qu'une pente douce sur laquelle la législation pouvait glisser sans péril, à mesure que le pavillon national s'exerçait à la concurrence et prenait l'habitude de la liberté.

La réforme maritime était d'ailleurs la conséquence logique et inévitable de la réforme commerciale. Considérée comme industrie des transports, la marine n'est que l'instrument du commerce, et l'instrument le plus essentiel pour l'Angleterre, puisque les marchandises ne peuvent être importées dans ce pays ou exportées que par la voie de l'Océan. Or, après la levée des prohibitions et de la plupart des droits protecteurs qui frappaient les marchandises, il était indispensable de détruire en même temps les restrictions qui augmentaient les frais de transport. L'œuvre que se proposait d'accomplir sir Robert Peel, à savoir le développement du commerce de la Grande-Bretagne, l'abaissement du prix pour les denrées de consommation et l'agrandissement du débouché extérieur, cette œuvre fût évidemment demeurée incomplète, si l'on avait laissé subsister, pour les transports, le prix artificiel résultant de la protection, alors que les denrées elles-mêmes, par la suppression ou la modération des droits, avaient été ramenées à leur taux naturel. Et puis, comme le fit remarquer avec raison M. J. Wilson, l'un des économistes les plus distingués de la chambre des communes, les mesures commerciales adoptées de 1842 à 1846 avaient procuré à la navigation anglaise tant d'avantages, une augmentation si notable de transports et d'élémens de fret, que les armateurs n'avaient aucun motif de réclamer contre l'application des mêmes principes aux lois qui régissent leur industrie. On se rappelle, en effet, que dans sa campagne contre les protectionistes, sir Robert Peel fut vigoureusement soutenu par les représentans des ports, dont l'intérêt s'accordait naturellement avec toute mesure destinée à accroître le chiffre des importations et des exportations. Comment ces défenseurs si acharnés alors du libre échange se tournèrent-ils subitement en ennemis contre le même principe dès qu'il fut question de le leur appliquer? La réponse est des plus simples : elle est écrite à chaque ligne

dans l'histoire de la protection. Chacun trouve la prohibition détestable pour les autres, excellente pour soi.

Enfin, pour comprendre exactement la vigueur avec laquelle le gouvernement et les deux chambres ont procédé à la réforme, il suffit de considérer l'importance et la situation respectives des industries qui enrichissent ou honorent la Grande-Bretagne. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'influence politique et la sécurité du pays étaient attachées à la prospérité de la marine. L'acte de 1660, excusé, sinon glorifié par Adam Smith, assura à l'Angleterre l'empire des mers. En 1826, lorsqu'il défendait devant le parlement les traités de réciprocité, M. Huskisson pouvait dire encore que « s'il se présentait une circonstance où les intérêts du commerce et ceux de la navigation se trouveraient en conflit, les premiers devaient céder, et les seconds obtenir la préférence; » mais, depuis vingt ans, les hommes d'état de l'Angleterre ne sauraient plus professer, en faveur de la marine, des doctrines aussi exclusives. La fabrication a pris des développemens tels que la nécessité de faciliter et d'agrandir les débouchés est devenue de plus en plus impérieuse. Il faut procurer de l'emploi à des millions de bras; il faut sauver d'énormes capitaux engagés dans les opérations industrielles; il faut, en un mot, compter davantage avec les intérêts du commerce et des manufactures, conquérir le monde, non plus seulement au pavillon britannique, mais encore à ces vastes usines qui veulent être approvisionnées en matières premières et déchargées de leurs produits, n'importe par quels navires et sous quel pavillon. La richesse, la grandeur politique, la sécurité sociale de l'Angleterre, sont désormais à ce prix.

L'acte de 1849 a été mis en vigueur à partir du 1er janvier 1850. Il est impossible de juger une semblable réforme d'après une expérience de dix-huit mois. Cependant, à entendre les récriminations des protectionistes en Angleterre et certaines appréciations reproduites en France, il semblerait que déjà l'acte est condamné par ses premiers résultats. On assure que le pavillon anglais a peine à se défendre contre les rivaux qui le combattent de toutes parts, qu'il est surtout menacé, dans les guerres de l'Amérique et des Indes, par la marine des États-Unis, que les chantiers de construction sont moins actifs, que les matelots passent à l'étranger; mais ces allégations se trouvent en contradiction complète avec les chiffres officiels publiés par l'administration du *Board of Trade*. Dans un article récemment inséré ici même (1), M. Perodeaud a très exactement mis en lumière les résultats de la réforme. Il a prouvé que jusqu'à ce jour la concurrence étrangère n'avait porté aucune atteinte à la prospérité maritime de la Grande-Bretagne.

(1) Voyez la livraison du 15 août.

Le président du *Board of Trade*, M. Labouchère, avait également soutenu cette thèse dans une discussion importante, soulevée le 24 juillet dernier, à la chambre des communes, par M. Herries, adversaire décidé des lois de navigation.

Assurément, les armateurs anglais se verront obligés de baisser le taux du fret et de réduire ainsi, pendant quelques années, une portion de leurs bénéfices; mais cette conséquence, que peuvent déplorer quelques intérêts particuliers, n'est-elle pas compensée, et au-delà, par les avantages qui demeureront acquis à l'intérêt général, à mesure que les frais de transport, pour toutes les denrées et marchandises, se trouveront diminués? — Les armateurs suspendront-ils leurs opérations parce que leur bénéfice sur chaque tonneau de fret sera moindre? Que l'on se rassure : ils chargeront une plus grande quantité de produits, ils emploieront un tonnage plus considérable, et ils obtiendront sur l'ensemble un profit au moins égal. Les constructeurs de navires déclaraient, dans les enquêtes de 1847 et 1848, qu'ils se retireraient des affaires, si on leur enlevait leur monopole. Qu'est-il arrivé cependant? La réforme votée, les constructions navales de 1850 ont dépassé celles des années précédentes : elles ont atteint 133,000 tonneaux contre 117,000 en 1849 et 122,000 en 1848.

En présence de ces faits, tout porte à croire que la législation de 1848 résistera aux critiques ultérieures des protectionistes. Ceux-ci semblent même disposés à ne plus la combattre aussi énergiquement dans son principe, mais ils demandent que le gouvernement, faisant usage de la faculté qui lui est accordée par les articles 10 et 11 de l'acte, retire le bénéfice du traitement national au pavillon des peuples étrangers qui conservent encore, à l'égard du pavillon britannique, des tarifs différentiels. La France est particulièrement intéressée dans ce débat. Les articles 10 et 11 forment, en quelque sorte, l'article 14 de la nouvelle charte maritime; ils laissent constamment suspendue sur le pavillon des états qui ne se sentent pas disposés à pratiquer pour leur propre compte le libre échange une menace de représailles qui a déjà été exploitée par la diplomatie de lord Palmerston. Dès le 22 décembre 1848, lord Palmerston adressa aux représentans de la Grande-Bretagne près les puissances maritimes une circulaire par laquelle, avant même que le bill fût définitivement voté, il invitait ses agens à pressentir chaque gouvernement sur le traitement que celui-ci comptait appliquer désormais aux navires anglais. « Vous vous assurerez le plus tôt possible, écrivait-il, si le gouvernement près lequel vous êtes accrédité doit accepter les ouvertures qui lui seront faites de la part de la Grande-Bretagne pour placer les navires des deux pays sur le pied d'une parfaite égalité, en n'exceptant que le cabotage, ou bien si ce gouvernement préfère réserver à sa marine certaines faveurs ou

exceptions particulières; dans ce cas, l'Angleterre ne pourrait lui accorder la totalité des avantages qui, d'après les mesures projetées, seraient garanties à la navigation des états qui consentiraient à une assimilation plus parfaite. » Un document qui a été distribué au parlement contient les réponses des principaux cabinets. Certains pays ont adhéré immédiatement aux ouvertures de lord Palmerston : ce sont les États-Unis, la Suède, les Pays-Bas, le Brésil, etc.; d'autres au contraire ont simplement annoncé qu'ils aviseraient, en laissant entendre que leur pavillon ne saurait encore se passer de protection. — Cependant, depuis la mise à exécution de la loi de 1849, tous les pays ont été admis indistinctement à profiter des faveurs nouvelles concédées à la marine étrangère. Si le cabinet de Saint-James n'obtient pas de tous la réciprocité qu'il sollicite, quel parti prendra-t-il? Conservera-t-il intact le principe du libre échange? ou bien, cédant aux instigations du parti protectioniste, entrera-t-il dans la voie des représailles? Il est très difficile de résoudre à l'avance cette question. Si l'on considère que le ministère de lord John Russell ne se maintient qu'à l'aide d'une majorité libre échangiste, si l'on se reporte à la discussion même de l'acte de 1849 et aux vœux formellement exprimés par les principaux défenseurs de la réforme, il est permis d'espérer que la situation actuelle ne sera point modifiée, et que tous les pavillons continueront de jouir indistinctement des franchises récentes. Dans une discussion mémorable qui s'engagea, au mois de juin 1849, sur la réforme des tarifs, sir Robert Peel s'est attaché à démontrer que chaque nation doit, pratiquer le système qui convient à ses ressources et à ses besoins, sans se préoccuper de l'attitude que pourraient garder les autres peuples. Cette doctrine, qui condamne absolument le procédé des représailles, a été accueillie par la majorité du parlement comme une déclaration de principes, comme un article du code libre-échangiste. Un système qui tolère des exceptions perd en effet beaucoup de son autorité et de sa puissance. Les défenseurs de l'acte de 1849 ne l'ignorent pas; tant qu'ils demeureront au pouvoir, ils reculeront sans doute devant le rétablissement, même partiel et temporaire, des surtaxes. Si cependant, aux élections prochaines, les *boroughs*, où l'élément agricole domine, envoyaient à la chambre des communes une majorité protectioniste, il paraît incontestable que dès ce moment le nouveau ministère, formé sous la direction de lord Stanley, s'empresserait de restreindre autant que possible l'application du libre échange, et cesserait en conséquence d'accorder gratuitement à tous les pavillons étrangers les franchises de navigation en retour desquelles il serait en droit d'exiger une réciprocité complète. La politique commerciale de l'Angleterre recevrait alors une direction contraire à celle que lui ont imprimée les votes du parlement actuel. Toutefois, l'acte du 26 juin 1849, restreint seulement

dans son application, demeurerait inscrit en tête de la législation maritime de la Grande-Bretagne.

II.

L'historique de la législation hollandaise en matière de navigation sera beaucoup moins long, moins compliqué surtout, que celui de la législation britannique. C'est sous le régime libéral que la marine des Pays-Bas a grandi, et la liberté est assurément le plus simple des codes.

La prospérité maritime des Pays-Bas date du XVe siècle. Avant cette époque, les transports du commerce européen appartenaient, dans l'Océan et les mers du Nord, au pavillon des villes anséatiques, et, dans la Méditerranée, aux navires de Venise et de Gênes. Vers le commencement du XVIe siècle, les Hollandais pénétrèrent dans la Baltique, et recueillirent l'héritage commercial des Anséates, que les troubles intérieurs de l'Allemagne et une longue guerre avec le Danemark avaient presque ruinés. En 1560, la marine des Pays-Bas, qui s'était principalement développée par la pêche du hareng sur les côtes de l'Angleterre et de l'Écosse, avait accaparé en grande partie le roulage maritime. On peut apprécier la rapidité de ses progrès en relisant le mémoire que Walter Raleigh adressait, en 1603, à Jacques Ier : « Les Hollandais nous envoient annuellement 5 à 600 navires, tandis que nous ne leur en expédions que 50 à peine... Ils ont 3,000 navires qui se rendent dans la Baltique, et 2,000 qui visitent les ports de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie... Ils possèdent autant de bâtimens que les onze principaux états de la chrétienté, y compris l'Angleterre; ils construisent chaque année 1,000 navires... Ils entretiennent sur les côtes de la Grande-Bretagne 3,000 navires de pêche, montés par 50,000 matelots... Et cependant, ajoute l'auteur du mémoire, le transport des produits hollandais ne réclamerait pas plus de 100 navires. » Les Pays-Bas étaient donc, à cette époque, la plus puissante nation maritime de l'Europe. Ce peuple, qui occupait sur la carte une place si restreinte, disputée chaque jour à l'Océan, s'était créé en quelque sorte un nouveau territoire que peuplaient ses navires et que sillonnait son immense commerce.

Lorsque l'Espagne et le Portugal envoyèrent à la découverte les escadres de Colomb, de Magellan, de Vasco de Gama, etc., les Hollandais ne les suivirent pas immédiatement dans les régions lointaines de l'Amérique et des Indes. Laissant à d'autres les périls de la conquête, ils préférèrent s'arrêter à Lisbonne et à Cadix, où ils prenaient, pour les répandre dans toute l'Europe, les produits apportés par les Espagnols et les Portugais. Ce trafic de seconde main était devenu très considérable et très lucratif, lorsqu'en 1580 le roi Philippe II, alors

en guerre avec les Provinces-Unies, interdit au pavillon hollandais l'entrée des ports de la péninsule ibérique.

Les Hollandais se virent donc obligés de se frayer eux-mêmes une route directe vers les Indes. Ils tentèrent d'abord de pénétrer dans l'est par le pôle nord. En 1594, une expédition, composée de quatre navires, alla se briser contre les montagnes de glace de la Nouvelle-Zemble. Deux autres expéditions furent également infructueuses. Les Hollandais, repoussés du pôle nord, se décidèrent à prendre la route du cap de Bonne-Espérance. En 1595, Corneille Houtman conduisit dans les Indes la première escadre des Pays-Bas. Ainsi ce furent les prohibitions de Philippe II qui contraignirent la Hollande à se lancer, elle aussi, dans cette course d'aventures, où elle devait rencontrer les pavillons de ses ennemis, les vaincre, créer un vaste empire colonial et poser les fondemens de sa prospérité actuelle. Il n'est point nécessaire d'indiquer ici comment les Hollandais s'établirent successivement à Java, dans les Moluques, à Ceylan, sur le continent de l'Inde, sur les côtes de Chine, au Japon : qu'il nous suffise de rappeler que, grace au développement de leur marine marchande, ils se trouvèrent en mesure d'équiper de nombreuses flottes de guerre et de tenir tête, pendant le XVIIe siècle, à la Grande-Bretagne et à la France.

Cependant, dès cette époque, l'acte de navigation promulgué en Angleterre avait réduit dans une proportion notable les opérations du pavillon hollandais. Dirigé contre les tiers pavillons, il devait naturellement frapper la marine des Pays-Bas plus que toute autre. Les négocians d'Amsterdam et d'Anvers songèrent à l'emploi des représailles; mais leurs propositions n'eurent aucune suite; et si, dans certaines occasions, on appliqua aux marchandises étrangères un tarif plus ou moins élevé, la législation maritime demeura exempte de tout droit différentiel, de toute entrave, car la Hollande n'était et ne pouvait être qu'un pays d'entrepôt, et son intérêt bien entendu lui conseillait d'attirer dans ses ports tous les produits du monde, sans distinction de pavillon. Cette franchise de la législation fut donc maintenue, alors même que les Pays-Bas voyaient se dresser autour d'eux, dans la plupart des pays commerçans, en Angleterre, en France, etc., les barrières de la protection; mais, à mesure que chaque nation, imitant l'exemple de la Grande-Bretagne, excluait le pavillon tiers, la Hollande perdait une partie de ses transports, et à la longue elle se vit réduite à l'intercourse *direct* avec les pays d'Europe, aux pêcheries, au cabotage et à la navigation coloniale, dont l'accroissement ne pouvait encore compenser les sacrifices que lui imposait l'application presque générale du principe protecteur.

Lorsqu'à la suite des dernières guerres européennes les provinces belges furent de nouveau réunies à la Hollande, la législation mari-

time dut se plier peu à peu aux exigences de la législation industrielle. En effet, la marine n'était plus, comme par le passé, l'intérêt exclusif ou tout au moins prédominant des Pays-Bas. Les manufactures belges devaient attirer au même titre la sollicitude du gouvernement, et elles réclamaient, pour lutter contre la concurrence étrangère, la protection du système restrictif. Leur prospérité d'ailleurs était liée à celle de la marine, car les manufactures, en consommant les matières premières importées des colonies et en fabriquant les produits destinés à Java, assuraient au pavillon hollandais de féconds élémens de fret. Or, la protection est contagieuse : dès qu'un intérêt en jouit, tous la désirent, et le gouvernement, sollicité au nom de la logique et de l'égalité nationale, doit céder. Aussi, dès 1816 (loi du 3 octobre), le régime protecteur fut-il appliqué à la marine par une légère augmentation du droit de tonnage sur les navires étrangers. En 1819, la qualité de navire néerlandais fut retirée aux bâtimens construits en dehors du royaume; les lois du 12 juin 1821 et du 26 août 1822 frappèrent de droits différentiels à l'entrée et à la sortie les marchandises transportées sous pavillon étranger; enfin le tarif du 19 juin 1845 aggrava encore, pour un certain nombre d'articles, les conditions auxquelles la marine étrangère était admise dans les ports.

Telle était, sauf de légères modifications postérieures à la loi de 1845, la législation des Pays-Bas, lorsque, à la fin de 1848, lord Palmerston fit pressentir les principaux cabinets de l'Europe et de l'Amérique sur les mesures que ceux-ci comptaient prendre à l'égard de la navigation britannique, par suite du bill de réforme maritime présenté au parlement. La Hollande fut au nombre des puissances qui accédèrent aux ouvertures de réciprocité; dès le 26 janvier 1849, le ministre des affaires étrangères, M. de Lichtenvelt, répondant à la communication de lord Palmerston, s'exprimait en ces termes : « En regard des principes qui formeraient désormais la base du système de navigation de la Grande-Bretagne, le gouvernement du roi des Pays-Bas n'hésite pas à déclarer qu'il est prêt à accueillir favorablement les ouvertures que sa majesté britannique serait dans le cas de lui faire à cet égard, et qu'il ne fera aucune difficulté de proposer aux chambres législatives les modifications nécessaires du code commercial néerlandais, dans le but d'assurer aux navires britanniques les mêmes avantages que la loi néerlandaise accorde aux nationaux sous le rapport du pavillon (1). »

Et en effet, dès que la réforme anglaise fut consacrée par l'acte du 26 juin 1849, le gouvernement hollandais se mit à l'œuvre, et le 3 dé-

(1) *Correspondence with foreign states relative to the proposed relaxation of the British Navigation Laws.*

cembre il présenta aux états-généraux un long exposé de motifs suivi de trois projets de loi relatifs à la navigation. Ces trois projets avaient pour but : 1° d'abolir les dispositions des lois de 1822 et de 1845, par lesquelles certains avantages étaient attribués au pavillon national, à l'exclusion du pavillon étranger, tant pour les relations avec la métropole que pour l'intercourse colonial, et d'abaisser les droits perçus à l'importation des matières premières servant à la construction des navires; 2° de supprimer les droits de transit et de suspendre les droits de navigation sur le Rhin et sur l'Yssel; 3° de délivrer des lettres de mer aux navires néerlandais construits à l'étranger.

Ces diverses mesures, concourant toutes au même but, furent très habilement présentées et justifiées dans l'exposé de motifs qui accompagnait les projets de loi. Cependant quelques-unes furent vivement attaquées au sein des chambres et dans la presse; le parti protectioniste s'inscrivait surtout contre l'admission du pavillon étranger au traitement national pour les transports de la navigation *indirecte*, contre les concessions coloniales et contre la naturalisation des navires construits à l'étranger. Il répétait les argumens qui avaient été précédemment invoqués en Angleterre lors de la discussion de l'acte de 1849. Dans la deuxième chambre, le parti de l'opposition, dirigé par M. Van Hall, ancien ministre des finances, demanda qu'une enquête préalable fût ouverte pour éclairer le pays sur la portée réelle des réformes. Le ministère répondit que l'examen auquel s'étaient livrées les sections de la chambre démontrait suffisamment l'opportunité et l'urgence des modifications proposées. Il ajoutait, avec quelque raison, que les enquêtes auxquelles seraient appelés à prendre part les armateurs et les constructeurs de navires seraient à peu près inutiles, parce qu'elles ne produiraient que des témoignages intéressés, et par conséquent peu sincères ou tout au moins empreints d'une partialité assez naturelle, devant laquelle on ne devait point faire plier l'intérêt général du pays. Battue sur la question de l'enquête, l'opposition engagea la lutte sur chacun des articles. Le ministère triompha sur les points les plus importans; ses propositions furent votées à une très grande majorité; les amendemens introduits dans le cours de la discussion laissèrent intact le principe des lois nouvelles, qui furent définitivement promulguées, après le vote de la première chambre, le 8 août 1850.

Il faut étudier avec soin le résultat des différentes mesures qui forment désormais l'ensemble de la législation commerciale des Pays-Bas.

Par sa situation géographique, la Hollande est naturellement un pays de transit. Elle peut approvisionner directement la portion de l'Allemagne qui borde à l'est ses frontières, et, à l'aide de la navigation fluviale, multiplier ses envois dans un rayon plus étendu. Ce genre d'opérations lui est très profitable. On estimait que la valeur des

marchandises transitant par la Hollande était, en 1848, de 45 millions de florins, soit du quart des importations générales, et que le transport de ces produits représentait plus de deux cent mille tonneaux. Le sucre, le café, le tabac, figurent au premier rang dans le chiffre du transit. La Hollande trouve ainsi dans les pays qui l'avoisinent un vaste débouché pour les produits de ses possessions, et ces produits sont transportés presque exclusivement sous pavillon national; mais, depuis quelques années, ces bénéfices lui sont vivement disputés par la concurrence des ports belges, notamment par celle d'Anvers, dont les relations avec le centre de l'Allemagne sont devenues fort actives. Les communications rapides établies par les chemins de fer ont été plus avantageuses à la Belgique qu'à la Hollande. Celle-ci se voit donc nécessairement amenée, pour soutenir la concurrence, à diminuer autant que possible les frais de transport. L'abolition des droits de transit et la suspension des péages sur le Rhin et l'Yssel lui étaient commandées par un intérêt de premier ordre, auquel le gouvernement a sagement fait d'obéir. D'ailleurs, au point de vue financier, le sacrifice n'est point considérable; le montant des perceptions annuelles ne dépassait pas 300,000 fr. Restent les péages de la Meuse, qui ont été fixés par une convention conclue en 1843 avec la Belgique; le ministre des finances a annoncé qu'il négocierait avec le cabinet de Bruxelles pour convenir de leur suppression.

Les efforts tentés par la Hollande pour conserver et développer son transit doivent nous servir d'enseignement. En 1850, les chiffres du transit de la France se sont élevés, en poids, à 320,000 quintaux métriques de marchandises, et, en valeur, à 235 millions de francs. L'Allemagne y figure pour une part relativement peu considérable, et cependant les produits transatlantiques pourraient emprunter notre territoire pour gagner le centre de l'Europe. Nous avons aboli tous droits de transit; mais la navigation de nos fleuves et de nos canaux, malgré les améliorations accomplies sous le dernier règne, est encore trop coûteuse; le chemin de fer de l'est, qui doit relier le Havre à Strasbourg, n'est point achevé, en sorte que l'infériorité de nos voies de communication permet à la Belgique et à la Hollande d'attirer dans leurs ports une partie des marchandises qui appartiendraient plus naturellement à notre transit. Il ne faut donc pas perdre de vue cette concurrence incessante que l'activité des peuples voisins et la sagesse de leurs gouvernemens opposent au développement de notre prospérité industrielle et commerciale. En matière de transit, on ne peut lutter que par la facilité et l'économie des moyens de transport; la Hollande a compris la nécessité de se défendre contre la Belgique, en même temps elle tente de prendre l'avance sur nous. Dans cette situation, qu'il était aisé de prévoir, le prompt achèvement de la ligne de Strasbourg devient pour la France une nécessité impérieuse.

Les avantages concédés au transit ne pouvaient soulever, en Hollande, aucune objection. Il n'en a pas été de même de la mesure par laquelle le gouvernement proposait d'autoriser, moyennant le paiement d'un droit de 1 pour 100 de la valeur, la naturalisation des navires étrangers. Les constructeurs protestèrent naturellement et demandèrent le maintien de la prohibition. On leur accordait le dégrèvement des droits d'entrée qui frappaient les matériaux nécessaires à l'approvisionnement de leurs chantiers; mais cette compensation ne leur suffisait pas, et leurs plaintes, énergiquement appuyées au sein de la seconde chambre, obtinrent que le droit de naturalisation des navires de construction étrangère fût porté à 4 pour 100. Cependant cette industrie est, sans contredit, l'une des plus florissantes aux Pays-Bas. De 1831 à 1848, elle a lancé à la mer, année moyenne, 100 navires de toute grandeur, représentant un jaugeage de 18,000 tonneaux, et en 1850 ses constructions ont atteint 25,000 tonneaux. Si les navires qui sortent des chantiers hollandais sont d'un prix plus élevé peut-être que les bâtimens suédois et norvégiens, ils doivent à leur solidité, à la bonne confection de leur coque et de leur gréement, une durée plus longue. Les constructeurs sont d'ailleurs assurés de conserver la clientelle des principaux armateurs, et en première ligne il faut placer celle de la Société de commerce, que ses statuts obligent « à employer de préférence des bâtimens construits dans le pays ou dans les possessions d'outre-mer, à l'exclusion de ceux qui, construits ailleurs, n'auraient reçu des lettres de mer néerlandaises que postérieurement à la création de la société. » On ne saurait donc redouter pour l'industrie nationale la concurrence des chantiers étrangers, et en levant la prohibition, en abaissant le tarif des matières premières, on favorise les opérations du commerce et l'économie des transports maritimes. La Hollande n'a pas hésité à suivre, sur ce point, l'exemple de l'Angleterre.

L'intérêt financier a pu seul déterminer le maintien du droit de tonnage. Ce droit est de 95 centimes et demi par tonneau, payables une seule fois par an à la première entrée et à la première sortie du bâtiment. Quelque minime qu'il soit, il doit disparaître. Le gouvernement a annoncé qu'il prendrait, à une époque plus opportune, l'initiative de cette suppression; déjà même il a présenté un projet de loi qui propose une réduction de moitié dans le taux du droit. On ne saurait en effet, dans un pays où les opérations d'entrepôt sont si considérables, conserver une taxe qui a pour effet d'élever le prix des marchandises destinées à la réexportation. La loi du 8 août s'est bornée à supprimer, quant au paiement du droit de tonnage, les distinctions établies entre le pavillon national et les pavillons étrangers; elle a de même aboli les taxes différentielles qui favorisaient les navires hollandais. Néanmoins, pour apprécier exactement la portée de cette double mesure, il faut remarquer que déjà, pour la navigation directe, des traités particuliers

avaient assuré aux pavillons des principales puissances la jouissance du traitement national, et que, relativement à la navigation indirecte, la protection antérieure à 1850 n'était, pour la plupart des articles, que de 10 pour 100 sur un tarif en général fort modéré, de sorte que la législation nouvelle n'a point sensiblement modifié les conditions existantes. Il suffit de rappeler que, sur un mouvement de marchandises de 550 millions de francs à l'entrée et de 430 millions à la sortie, les recettes de la douane ne s'élèvent guère, année moyenne, au-delà de 6 millions. Ainsi, à vrai dire, la protection était presque insignifiante, et les états-généraux ont pu, sans danger, en prononcer le retrait, malgré les craintes exprimées par les défenseurs du système protectioniste.

Ces diverses mesures, de même que celle qui autorise les navires étrangers à exporter en franchise de droits les marchandises destinées aux colonies néerlandaises, sont désormais inscrites dans la législation générale des Pays-Bas; elles s'étendent également aux pavillons des puissances étrangères, sans que celles-ci soient tenues d'accorder au pavillon de la Hollande une réciprocité absolue. Toutefois, à l'exemple de la loi anglaise, la loi du 8 août laisse au gouvernement, sauf ratification des chambres, la faculté d'exercer des représailles, c'est-à-dire de rétablir les droits différentiels à l'égard des pays qui surtaxeraient exceptionnellement les navires ou les produits néerlandais. La discussion parlementaire annonce clairement que l'intention du gouvernement est de n'entrer dans la voie des représailles qu'à la dernière extrémité, et d'appliquer aussi complétement que possible les dispositions libérales de la législation nouvelle, en ce qui touche le commerce et la navigation dans les ports de la métropole.

La loi du 8 août a également modifié la législation coloniale. Désormais les pavillons étrangers pourront être admis, dans les possessions hollandaises, au bénéfice du traitement national, et importer en franchise de droits, dans les ports des Pays-Bas, les produits de ces mêmes possessions. Toutefois cette double concession n'est point accordée gratuitement. Les nations étrangères qui veulent en profiter doivent « assimiler dans leurs ports et dans ceux de leurs colonies le pavillon hollandais à leur propre pavillon, et ne point prélever sur les produits des possessions néerlandaises, ou sur ceux des autres parties du monde importés des entrepôts des Pays-Bas, de droits différentiels autres que ceux qui ont pour but de favoriser les produits de leurs colonies et leur importation directe. » Or ces conditions impliquent, comme on le voit, l'abandon du système protecteur, tel qu'il est pratiqué en France et dans les pays soumis au même régime commercial.

Au premier abord, la réforme coloniale paraît empreinte d'un extrême libéralisme; mais il convient de tenir compte de circonstances particulières qui en atténuent quelque peu la portée. On sait que le

commerce de Java est exploité en grande partie par une société, la *Maatschappij,* fondée en 1824 sous le patronage du roi Guillaume. A l'organisation de cette société se relie un système de cultures, en vertu duquel le gouvernement est propriétaire de la plus forte part des produits coloniaux (1). Ceux-ci sont exportés pour les Pays-Bas par l'intermédiaire de la société et vendus aux enchères publiques. Or le ministère hollandais a formellement déclaré, au sein des états-généraux, que le transport des produits expédiés ainsi pour le compte du gouvernement continuerait d'être effectué sous pavillon national. D'après les documens statistiques publiés à Java, sur une importation totale de 68 millions de francs en 1849, les produits au compte du gouvernement figurent pour 18 millions, et, à l'exportation, sur un chiffre total de 130 millions, ils représentent 87 millions, consistant surtout en café, sucre et autres denrées coloniales très encombrantes. Ainsi, dans l'ensemble, les produits chargés pour le gouvernement sont beaucoup plus considérables que ceux dont la vente appartient au commerce privé; ils procurent plus de frets. Pour ce genre de transports, la concurrence du pavillon étranger se trouve complétement écartée.

D'autre part, la *Maatschappij* ne doit, aux termes de ses statuts, employer que des navires hollandais, et comme, indépendamment des transports qu'elle effectue pour le gouvernement, elle affrète, chaque année, pour ses propres opérations, un grand nombre de navires, il en résulte que la part du commerce particulier dans les Indes Orientales demeure très restreinte, et que par conséquent le pavillon étranger ne profitera que dans une proportion fort limitée de l'égalité de traitement qui lui est offerte par la législation nouvelle.

Enfin il ne faut pas perdre de vue que les tarifs coloniaux sur les marchandises sont maintenus, et que les produits étrangers demeurent frappés, à Java, d'une surtaxe de 100 pour 100, quel que soit le pavillon importateur. Cette surtaxe ne protége pas seulement l'industrie manufacturière des Pays-Bas, elle protége également, par une conséquence naturelle, les navires hollandais, puisque ceux-ci, en chargeant des marchandises nationales (ce qui leur est plus facile qu'à tous autres), sont assurés d'un traitement plus favorable à leur arrivée dans les possessions, et peuvent ainsi se contenter d'un fret moins élevé. Les états-généraux se sont réservé expressément, par un article spécial inséré dans le cours de la discussion, le droit de réviser les tarifs coloniaux, et la question était importante, le revenu douanier dans les Indes Orientales procurant un bénéfice net de plus de 9 mil-

(1) La *Revue des Deux Mondes* a publié (livraisons des 1er novembre et 1er décembre 1848, et 1er février 1849) un travail complet de M. A. de Jancigny sur les *Indes hollandaises.* Ce travail nous dispense de rappeler avec plus de détails l'organisation de la Société de commerce des Pays-Bas et celle du système de cultures à Java.

lions de francs, chiffre supérieur à celui des recettes de douane de la métropole.

Nous venons de résumer aussi brièvement que possible, et en négligeant certains points de détail, les lois du 8 août 1850; nous avons successivement apprécié les mesures les plus importantes : y avons-nous trouvé des réformes radicales? La Hollande s'est-elle sentie tout d'un coup subjuguée par de nouvelles doctrines? a-t-elle, pour l'amour d'un principe théorique, bouleversé sa législation et compromis sa prospérité? Non assurément. Sans diminuer le mérite des modifications que le gouvernement des Pays-Bas a jugé utile d'apporter à sa politique commerciale, nous sommes en droit de remarquer que, dans les colonies, l'application du libre échange sera, en définitive, très restreinte, et que, dans la métropole, la suppression des droits différentiels, qui semblaient protéger le pavillon national, n'altérera point d'une manière sensible le régime précédemment en vigueur. Après avoir examiné les mesures qui favorisaient la navigation hollandaise et démontré combien la protection était faible et même « insignifiante, » l'exposé des motifs annexé aux projets de loi reconnaissait « qu'un pareil système pouvait être supprimé sans secousse trop dangereuse et être remplacé par une assimilation complète, parfaite, du pavillon étranger au pavillon national. » Voilà le mobile très avouable du libéralisme hollandais. Il est vrai que, dans le même document, on remarque de chaleureuses invocations au principe de la liberté du commerce, et que le ministre des finances, M. van Bosse, y déplie avec enthousiasme le drapeau du libre échange, en traitant fort dédaigneusement « les systèmes d'exclusion inventés par une politique commerciale étroite et timide; » mais cette généreuse profession de foi perd beaucoup de son prix, si l'on réfléchit qu'elle n'impose à la Hollande aucun sacrifice sérieux, puisque la protection n'y existait plus, avant 1850, que nominalement.

En un mot, les Pays-Bas ne sont entrés, à la suite de l'Angleterre, dans les voies du libre échange maritime qu'après s'être bien convaincus qu'ils obéissaient non pas aux ordonnances de la science économique, mais aux conseils de leur véritable intérêt. Ils ont agi sagement; ils voudraient, de plus, avoir accompli une grande œuvre; ils voudraient qu'on leur tînt compte d'un hommage rendu au principe de la liberté. Ce serait trop exiger : que les Pays-Bas se contentent d'une gloire plus modeste; que la sagesse leur suffise : par le temps qui court, c'est le plus bel éloge que l'on puisse adresser à une nation.

III.

Nous n'avons pas cru devoir reculer devant les détails techniques de l'étude à laquelle nous venons de nous livrer : c'est ainsi seulement que l'on arrive à connaître et à comprendre le caractère vrai d'une législation. Il faut remonter au point de départ et suivre patiemment les différentes évolutions de la loi, car tous les faits s'enchaînent, et les réformes s'opèrent avec une régularité et une rectitude presque infaillibles, tantôt lentement, tantôt hardiment et vite, selon les progrès de la prospérité nationale. Bien différentes des révolutions politiques qui s'élancent impétueusement et à l'aventure dans les espaces de l'inconnu, les réformes qui s'accomplissent dans l'ordre des intérêts matériels obéissent à une direction naturelle et logique; elles marchent humblement dans l'obscur sentier que la raison leur trace; elles avancent d'un pas modeste, mais sûr, et dès qu'elles arrivent au but, elles se manifestent enfin par des résultats éclatans. Elles s'expliquent alors par le simple exposé des faits; c'est en se racontant qu'elles se justifient et qu'elles paraissent réellement grandes et fécondes. Tel a été le sort de la réforme des lois maritimes en Angleterre.

A entendre certains économistes, il faudrait croire que la Grande-Bretagne n'a eu d'intelligence et de bon sens que le jour où, supprimant toute mesure restrictive en matière de navigation et de commerce, elle a consenti à ouvrir ses marchés et ses ports à la concurrence de tous les peuples. Combien de fois en France surtout, où ces sortes de questions n'ont pas le don de captiver l'attention publique, n'a-t-on pas attribué les réformes anglaises à l'influence invincible d'une pure théorie, à la révélation presque miraculeuse d'une foi nouvelle, dont M. Cobden dans les *meetings* populaires, et sir Robert Peel dans les conseils du gouvernement, s'étaient constitués les fervens apôtres! Singulière méprise que doit confondre l'impartial examen des faits! L'Angleterre n'a renoncé à protéger son industrie et sa marine qu'après avoir fermement établi sa supériorité sur les autres peuples; c'est par la route étroite de la protection qu'elle est arrivée au vaste marché du libre échange et qu'elle s'y maintiendra sans péril. L'historique que nous avons présenté ne prouve-t-il pas en outre que la récente application du système libéral, loin d'être le résultat d'une illumination subite, d'un éclair de la théorie, a été au contraire préparée et annoncée par les mesures législatives successivement adoptées depuis plus de vingt ans? Il n'est donc pas exact d'attribuer aux théories absolues du libre échange les réformes de la Grande-Bretagne; la protection a abdiqué, parce que sa mission était accomplie; elle n'a pas été vaincue par un principe rival.

Il est vrai que l'Angleterre s'applique aujourd'hui, par les écrits de ses publicistes et par la voix de ses hommes d'état, à convertir le monde entier au libre échange, et que, dans cette croisade nouvelle, elle ne craint pas de prodiguer le dédain et l'injure à la législation qui l'a faite si grande sur les mers. Nous ne lui reprocherons pas ce sentiment d'ingratitude manifeste à l'égard de ses vieilles lois; exclusivement préoccupée de son intérêt, elle ne se pique guère de reconnaissance, et l'on comprend qu'elle renie dans son passé la pratique d'un système qu'elle désirerait voir aboli chez tous les peuples. Si en effet le principe de protection était partout supprimé, si les pavillons pouvaient désormais entrer dans tous les ports sans y rencontrer ni droits de tonnage ni taxes différentielles, n'est-il pas évident que les nations dont la marine est déjà de force à ne plus redouter de concurrence obtiendraient immédiatement et s'assureraient pour l'avenir un avantage incontestable? L'Angleterre, qui figure au premier rang des nations maritimes, ne devrait-elle pas dès-lors augmenter les transports de son pavillon au détriment des pays qui n'ont pu jusqu'à ce jour conserver et entretenir leur marine que sous le régime de la protection? Il n'y a donc pas à se méprendre sur le but de la politique anglaise ni à s'étonner de la propagande qu'elle poursuit si habilement en faveur des idées de libre échange. Cette propagande a recruté d'assez nombreux prosélytes; nous avons cité les Pays-Bas, la Suède, la Sardaigne, les États-Unis. Quelle doit être, en présence de ces faits, l'attitude de la France? Quels seront, pour notre marine, les résultats des réformes opérées autour de nous? Dans quelle mesure pourrons-nous modifier le système qui régit notre navigation? Questions délicates et complexes, qui viennent nous surprendre au milieu de nos embarras intérieurs, et dont les pouvoirs publics en France ne sauraient cependant ajourner l'étude.

La France compte un effectif maritime considérable; au 31 décembre 1850, elle possédait 14,354 navires jaugeant ensemble 688,000 tonneaux; mais cet effectif, qui ne s'est pas sensiblement accru depuis dix ans, n'a pu être entretenu jusqu'ici qu'à l'aide des priviléges accordés pour la navigation coloniale et la pêche, et des surtaxes qui frappent les navires étrangers. Ainsi les transports que la législation nous réserve exclusivement ont employé, en 1850, 433,000 tonneaux (à voile et à vapeur). Dans les transports de la navigation de concurrence, notre pavillon, malgré la protection des surtaxes, n'a couvert que 1,192,000 tonneaux, tandis que le pavillon étranger en a employé 2,110,000. Il semble donc que, si l'on supprime les priviléges existans ainsi que les droits différentiels, notre part dans les opérations maritimes sera nécessairement diminuée, au bénéfice des pavillons étrangers : cette perte dans nos propres ports sera-t-elle compensée par les facilités que nous rencontrerions, en vertu des lois nouvelles, dans les ports étrangers?

Il est permis d'en douter, car si la concurrence, en France même, n'est pas avantageuse à l'intérêt maritime, pouvons-nous espérer qu'elle nous serait ailleurs plus favorable?

Nous nous trouvons précisément dans une situation analogue à celle de l'Angleterre, alors que cette nation, après avoir créé à grands frais son matériel naval, continuait de sacrifier à l'intérêt maritime, prédominant pour elle, les intérêts de l'industrie et du commerce. Elle avait posé les fondemens de sa puissance maritime; mais elle craignait de compromettre l'achèvement de l'œuvre, et elle n'osait encore exposer son pavillon à tous les vents de la concurrence. Elle maintenait donc les restrictions, les prohibitions, pour ne les abandonner que le jour où elle se sentirait maîtresse. De même, en France, nous avons prodigué les dépenses, multiplié les sacrifices pour remettre à flot notre marine, presque entièrement engloutie sous les orages de la révolution et sous la gloire de l'empire; nous avons vu, depuis 1815, l'activité renaître dans nos chantiers; notre pavillon a repris un rang honorable dans la navigation des mers d'Europe; il a reparu dans les mers de l'Amérique et des Indes. Néanmoins le moment est-il venu où nous pourrions sans danger suivre l'exemple de l'Angleterre, et substituer à l'ancien code maritime une législation nouvelle qui proclamerait le libre échange presque absolu? Et si ce moment n'est pas encore venu, sommes-nous en mesure d'attendre, pour réformer notre loi, que la marine française puisse complétement se passer de tutelle?

Le libre échange maritime ne causera aucun préjudice aux nations qui, en raison de leur situation naturelle et de l'ensemble de leur législation économique, naviguent à peu de frais et supporteraient facilement l'abaissement des prix de transport. Il sera également accueilli par les peuples qui ne sauraient aspirer à se créer dès à présent une marine marchande, et dont le rôle politique n'exige pas l'entretien d'une flotte de guerre; car il favorisera leur industrie et leur commerce sans affaiblir un élément de force ou de richesse qui n'existe pas chez ces peuples, ou qui n'y occupe qu'un rang tout-à-fait secondaire. — La France n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces deux catégories. Il importe essentiellement à ses destinées politiques, à son influence légitime, qu'elle maintienne sa puissance navale; assise sur deux mers, maîtresse de six cents lieues de côtes, elle ne saurait abdiquer sa part d'océan; il lui faut à tout prix une marine. En même temps, il paraît notoire que la navigation française est plus coûteuse que celle de la plupart des autres pays. Nous sommes obligés de prendre au dehors les matériaux de construction et par conséquent de les payer plus cher; les denrées d'encombrement nous manquent presque complétement : tandis que l'Angleterre avec les houilles, les pays du Nord avec les bois et les fers, les États-Unis avec le coton, se pro-

curent sur leur propre sol des chargemens nombreux et réguliers; en France, les vins seuls peuvent être considérés comme produits encombrans, et on sait que la consommation des vins, frappée partout de droits fiscaux, est très restreinte à l'étranger. En outre, il faut bien le dire, depuis la fin du siècle dernier, les marines rivales ont singulièrement mis à profit les crises politiques, les révolutions que nous avons dû traverser; elles se sont fortifiées de notre faiblesse, enrichies de notre ruine; elles ont ainsi accaparé des transports et une clientelle que la disparition momentanée de notre pavillon ne nous permettait plus de partager. On comprend que, dans de pareilles circonstances et sous l'influence de ces faits, nous nous trouvions, aujourd'hui encore, distancés par une concurrence plus heureuse. Nous payons chèrement les fautes du passé.

Si donc nous étions absolument maîtres de régler, comme il nous convient, notre législation maritime, si nous n'avions à tenir compte que de notre situation, il semble que la prudence conseillerait de conserver, dans ses dispositions fondamentales, le système qui nous régit. Malheureusement nous ne jouissons plus de notre libre arbitre. Il y a entre les intérêts matériels des grandes nations une solidarité étroite à laquelle il est impossible de se soustraire. Nous avons eu occasion de rappeler comment l'Angleterre, si puissante cependant, avait dû céder aux États-Unis en 1815, à la Prusse en 1824, et subir la réciprocité que ces deux pays lui imposèrent pour le traitement des navires dans l'intercourse de la navigation directe. Peut-être ce même principe de réciprocité, appliqué à la navigation indirecte, est-il destiné à devenir la loi commune. Nous serions alors tenus de nous y soumettre à notre tour, sous peine de demeurer dans l'isolement et de nous placer en quelque sorte au ban de tous les peuples maritimes. C'est une éventualité qu'il faut prévoir, et à laquelle il convient que nous nous préparions sans retard.

Quels sont dès-lors les moyens de nous armer pour la concurrence dont l'avenir nous menace dans les diverses branches de l'intercourse? Nous avons à lutter contre des rivaux qui construisent leurs navires au plus bas prix, qui naviguent économiquement, et qui possèdent de nombreux élémens de fret. Ne pouvons-nous, à ce triple point de vue, nous rapprocher d'eux, sinon les atteindre du premier coup? — Pour les constructions, la cherté des matériaux que nous empruntons à l'étranger est augmentée par les droits de douane qui frappent le fer, le cuivre, le chanvre, etc. La plupart des nations admettent en franchise les matières nécessaires aux constructions navales. Il nous serait facile de les imiter. Cette proposition n'est pas nouvelle; le gouvernement l'avait émise dans un projet de loi de douane présenté, en 1847, à la chambre des députés. — En second lieu, les frais de la navigation

française seraient réduits, de l'aveu de tous les armateurs, si l'on parvenait à simplifier les formalités que la loi ou les règlemens imposent pour le recrutement et l'entretien des équipages. — Enfin, quant aux cargaisons destinées à multiplier l'emploi de notre tonnage, ne serait-il pas possible d'en accroître le chiffre à l'aide de réformes introduites dans le tarif des douanes? L'abaissement des droits sur les matières premières que l'industrie met en œuvre et sur un certain nombre de produits fabriqués développerait nécessairement nos échanges avec l'étranger, et favoriserait par suite les transports maritimes. Il y a long-temps que notre législation douanière a cessé d'être en harmonie avec les progrès incontestables de l'industrie, et qu'elle excite les réclamations les plus vives de notre commerce. L'intérêt de notre navigation apporte un nouvel et décisif argument en faveur de la réforme du tarif.

Une commission, nommée par le ministère de l'agriculture et du commerce, doit se livrer prochainement à une enquête approfondie sur la situation de la marine marchande. Elle recueillera des renseignemens et des témoignages qui permettront de prendre ultérieurement les mesures nécessaires pour sauvegarder, dans les relations du commerce extérieur, la part de notre pavillon. Il serait téméraire de se prononcer sur la nature et l'étendue de ces mesures avant la fin de l'enquête; on ne saurait, en pareille matière, se montrer trop circonspect ni étudier trop patiemment les résultats et les faits : nous avons dû nous borner à signaler les difficultés extrêmes de la situation qui nous est faite. Cependant ce que l'on peut dès aujourd'hui affirmer, c'est que la France se trouvera nécessairement amenée à se départir des règlemens trop absolus du système actuel. D'autres pays ont marché en avant dans la voie des réformes : de près ou de loin, de gré ou de force, nous suivrons leurs traces, car le progrès qui s'accomplit selon les besoins du temps et dans la mesure d'une sage liberté s'impose tôt ou tard aux esprits les plus rebelles : il domine même les révolutions, et les force à s'arrêter et à s'incliner devant lui. Malheur aux nations qui n'ont point eu la sagesse de s'y préparer!

C. Lavollée.

ROMANCERO

POÉSIES INÉDITES.

A une époque où tant de poètes s'éteignent avant l'âge de la virilité, où tant de causes diverses appauvrissent la séve de l'esprit et font succéder aux promesses du printemps les ruines d'un hiver précoce, ce n'est pas un vulgaire spectacle de voir une imagination vaillante lutter victorieusement contre les plus cruelles influences qui puissent enchaîner l'essor de l'ame. Il y a un an, un écrivain grave et austère, un commentateur très compétent de la philosophie ancienne, l'auteur des *Aristotelica* que tous les érudits estiment, un savant homme enfin qui a aujourd'hui abandonné la science du passé pour la critique du présent, M. Adolphe Stahr, est venu séjourner en France quelques semaines. Comme tous les Allemands, il a écrit ses deux volumes sur Paris (*Zwei monate in Paris*), deux volumes assez faibles, qui ne valent assurément ni les *Aristotelica*, ni *le Voyage en Italie*, ni la *Dramaturgie d'Oldenbourg* du même auteur, mais qui contiennent un très curieux chapitre intitulé : *Aristophane mourant*, *Der sterbende Aristophanes*. Cet Aristophane, c'est M. Henri Heine. Voilà plus de trois ans en effet que l'auteur d'*Atta-Troll* est sur son lit de douleur, frappé d'une paralysie qui ne laisse plus entrer dans ses yeux qu'un dernier rayon de lumière. Ces mots, *Aristophane mourant*, un ami a pu les imprimer sans aucune indiscrétion maladroite; M. Henri Heine lui-même parle sans cesse de sa prochaine mort; il voit s'avancer l'hôtesse fatale, il la raille et la défie gaiement. Si l'homme de Pascal méprise l'univers qui l'écrase, il se garde bien de railler dans ce solennel et formidable passage d'une vie à l'autre; celui que l'*humour* emporte sur ses ailes semble habiter déjà je ne sais quelle région inconnue, du haut de laquelle il prend en pitié et ne saurait voir sans éclater de rire toutes les misères et tous les contre-sens d'ici-bas. L'humoriste est un mystique à sa manière, c'est-à-dire un homme qui s'élève au-dessus de la réalité et qui la transfigure par sa gaieté hardie, comme le mystique par l'extase. — « O mon collègue, Merlin l'enchanteur, s'écrie le poète, me voilà semblable à toi, lorsque, dans la forêt de Brocéliande, tu voyais s'approcher ton heure dernière; mais combien je te porte envie! C'était sous de beaux arbres, au sein de la

verdure, au chant harmonieux des oiseaux que tu attendais la mort; tu n'étais pas immobile sur un grabat au milieu du tumulte de Paris! » — Ce collègue de Merlin qui se meurt à Paris, l'Allemagne sait bien que c'est le plus poétiquement doué de ses enfans; elle sait ce qu'il souffre, et combien il lui serait doux d'exhaler au moins son dernier soupir sur le sol natal. Devant cette tombe si tristement creusée avant l'heure, les plus sévères ont oublié leurs rancunes; ils ont pardonné les irrévérences du railleur pour ne plus songer qu'au poète. On lit avec une sympathie ardente tout ce que des amis, des visiteurs comme M. Stahr, écrivent sur l'*Aristophane mourant*. On compare les rapports, on discute les renseignemens; un mot, un vers, une opinion, sont commentés, et chacun espère y découvrir les transformations qu'il souhaite à l'esprit de l'écrivain : avec quelle avidité on dévorera le volume qui doit contenir ses *novissima verba!* M. Heine, en effet, ne s'est pas laissé abattre par les affreuses souffrances qu'il endure; ces quatre années disputées à la mort, c'est la poésie qui en a profité; il triomphait des atteintes du mal par la force même de sa libre imagination, et, sur ce lit de douleur où nous le montrent les pages affectueuses de M. Stahr, il chantait comme Merlin dans la forêt de Brocéliande.

L'apparition d'un volume de poésies signées de l'auteur des *Reisebilder* a toujours été un événement dans la littérature allemande : il a été donné au spirituel humoriste de charmer son pays, alors même qu'il le blessait le plus cruellement par d'impitoyables sarcasmes. Chacun des recueils de M. Henri Heine a eu sa destinée particulière; quelles que fussent pourtant les différences, une même inspiration avait dicté tous ses chants, et on peut dire qu'un même succès les couronna. L'Allemagne était à la fois séduite et troublée. Cette poésie si gracieuse et si désolante, ces frais *lieder* qui distillent du poison, ces satires où une raillerie fantasque semble bouleverser tout, littérature et politique, philosophie et religion, tandis qu'elle ne fait que mettre à nu les ruines morales du pays de Hegel; toutes ces compositions, à la fois bizarres et charmantes dans la forme, profondes, quand l'auteur le veut, par la pensée qui s'y cache, devaient avoir et ont eu en effet une action singulière sur la conscience publique. On ouvrait ces livres avec curiosité, avec inquiétude, avec terreur parfois; on était irrité ou ému, on ne pouvait rester indifférent.

Depuis qu'on sait en Allemagne que M. Heine demande à la poésie la consolation et l'oubli de ses souffrances, l'attention, toujours prête pour les écrits de ce brillant satirique, est plus vivement excitée que jamais. A la curiosité purement littéraire s'ajoute naturellement une émotion profonde, et puis ce sont des conjectures de toute sorte : qu'aura-t-il tenté cette fois? disent les uns. Est-ce un frère d'*Atta-Troll* qu'il va nous donner ou un dernier chapitre du *Conte d'hiver?* Son talent, disent les autres, ne pourrait-il se renouveler d'une manière inattendue et entrer dans une phase meilleure? Que pense-t-il en philosophie et en religion? Dans une préface étincelante, il persifle fort joyeusement ce qu'il appelle le *haut clergé de l'athéisme*; il déclare qu'il a renoncé à ses vieilles erreurs; il s'attend aux anathèmes des hégéliens, parce qu'il a cessé *de garder les pourceaux avec eux;* il est revenu enfin à la foi du genre humain; il croit à un dieu personnel et à l'immortalité de l'ame. Qui sait si nous n'assisterons pas à une métamorphose du poète, et si ce ne sont pas des strophes sérieuses qui vont s'élancer de ses lèvres?

En attendant que nous puissions juger dans leur ensemble ces vers vraiment hardis où l'ame s'exerçait à dédaigner les tortures du corps, nous publions ici une série de pièces qu'il nous a été donné de lire avant l'Allemagne elle-même. Il y a certainement une inspiration très nouvelle dans la forme de ces poésies. Ce n'est plus le style des premiers recueils de M. Heine; ce n'est ni la manière romantique, ni la grace des poètes souabes, c'est un accent héroïque, un langage aux fières allures, même au milieu des inventions les plus plaisantes, quelque chose de solide et de sonore comme le chant de l'épopée. « Si tu as été victime d'une trahison, — s'écrie le poète à la première page, — sois d'autant plus fidèle. Et si ton ame est couverte du voile de la mort, saisis la lyre. Les cordes résonnent! c'est un chant héroïque plein de feu et de flammes! Aussitôt ta colère se fond, et le sang de ton cœur s'écoule sans souffrance. » C'est une série de chants héroïques que M. Henri Heine a eu l'intention d'écrire; mais qu'est-ce que l'intention d'un humoriste? Le poète est-il bien assuré de pouvoir tenir sa promesse? Qu'il la tienne ou qu'il l'oublie, nous savons au moins ce qu'il a voulu; il a parcouru le monde, chantant non pas seulement les prouesses des chevaliers, mais maintes histoires des anciens jours et des jours récens, tout un *romancero* qui embrasse l'Orient et l'Occident, tout un cycle étrange qui va du fond de la vieille Asie au fond de la jeune Amérique. Si les graces et la vigueur de l'original ne sont pas trop effacées dans une traduction, on remarquera surtout le contraste de la gaieté satirique de l'auteur et des souffrances auxquelles il est en proie. Joyeusement fantasque dans *Rhampsénit* et *l'Éléphant blanc*, animé d'une inspiration tendre et profonde lorsqu'il écrit *le Champ de bataille d'Hastings*, *Rudel et Mélisande*, *Charles Ier*, il réunit ces deux tendances contraires dans l'étrange et vigoureux poème qu'il intitule *Vitzliputzli*. On n'apprécierait pas exactement ces singularités hardies, on ne saisirait pas, comme il convient, le caractère et la physionomie de l'écrivain, si l'on ne se rappelait cet esprit intrépide triomphant des plus atroces douleurs par les libres élans de sa fantaisie, si l'on ne se représentait ce poète chantant sur son lit de mort et ne demandant à Dieu que deux années, fût-ce deux années de tortures, afin de terminer les *Mémoires* par lesquels il voudrait couronner sa vie.

RHAMPSÉNIT.

Lorsque le roi Rhampsénit entra dans les salons dorés de sa fille, sa fille riait, toutes ses femmes riaient avec elle.

Les noirs aussi, les eunuques, joignaient leurs rires au sien. Tout riait, même les momies, même les sphinx, au point qu'ils pensaient en crever.

La princesse dit : « J'ai cru un instant saisir le voleur du trésor, mais il m'a laissé un bras mort dans la main.

Je comprends maintenant comment le voleur pénètre dans tes demeures secrètes et te dérobe tes trésors malgré serrures, verrous et crochets.

Il possède un passe-partout enchanté; les portes les plus solides n'y résistent pas.

Je ne suis pas une solide porte, je n'ai pas résisté. Pendant que je gardais tes trésors cette nuit, un trésor m'a été enlevé. »

Ainsi parle en riant la princesse, et elle danse par la chambre, et femmes et eunuques se remettent à éclater de plus belle.

Le même jour, tout Memphis riait; les crocodiles eux-mêmes dressaient en riant leurs têtes hors des eaux jaunes et limoneuses du Nil,

Lorsque le tambour tout à coup retentit à leurs oreilles, et ils entendirent le rescrit suivant, lu sur le bord par le crieur de la chancellerie :

Rhampsénit, par la grace de Dieu roi d'Égypte et des Égyptiens, à ses très féaux et très chers sujets, salut et amitié.

Dans la nuit du trois au quatre juin de l'année treize cent vingt-quatre avant la naissance du Christ,

Un voleur détourna de notre trésor une masse de bijoux; plus tard encore il réussit à nous voler.

Afin de connaître l'auteur du vol, nous fîmes coucher notre fille auprès du trésor, et le rusé la vola aussi.

Pour arrêter un tel brigandage, et en même temps pour témoigner au voleur notre sympathie, notre vénération et notre amour,

Nous lui donnons notre fille unique pour épouse, nous l'élevons à la dignité de prince et le désignons comme successeur de la couronne.

L'adresse de notre gendre ne nous étant pas connue jusqu'à ce jour, ce rescrit lui apprendra la grace que nous lui accordons.

Fait le trois janvier treize cent vingt-six avant la naissance du Christ. Signé par nous, Rhampsénit, roi. »

Rhampsénit a tenu parole; il a pris le voleur pour gendre, et le voleur, après la mort du roi, a hérité de la couronne d'Égypte.

Le voleur régna comme les autres, il protégea le commerce et les talens; tant qu'il fut roi, on vola très peu, dit l'histoire.

L'ÉLÉPHANT BLANC.

Le roi de Siam Mahavasant gouverne la moitié du pays des Indes; douze rois, le Grand-Mogol lui-même, sont tributaires de son sceptre.

Tous les ans, au milieu des tambours, des fanfares et des bannières, arrivent à Siam les caravanes des redevances; des milliers de chameaux à la bosse orgueilleuse transportent péniblement les plus précieux produits de l'empire.

A la vue des chameaux lourdement chargés, l'ame du roi étincelle d'une joie secrète, tandis qu'il se lamente à haute voix de ce que l'espace manque dans son garde-trésors.

Et cependant si vaste, si spacieux, si magnifique est le garde-trésors, que la splendeur de la réalité éclipse ici toutes les féeries des *Mille et une Nuits*.

La cité d'Indra, tel est le nom du palais où tous les dieux sont rangés, statues d'or ciselées finement et incrustées de pierres précieuses.

Il y en a bien trente mille, trente mille figures bizarrement effroyables, mélange de l'homme et de la brute, chacune avec plusieurs mains et plusieurs têtes.

Dans la salle de pourpre, on voit avec admiration treize cents arbres de corail, aussi grands que des palmiers, immense forêt rouge aux branches tortillées, aux entrelacemens étranges.

Le pavé, fait du cristal le plus pur, reflète tous ces arbres, et des faisans au plumage brillant et bariolé s'y prélassent majestueusement.

Le singe favori de Mahavasant porte au cou un ruban de soie; à ce ruban est attaché la clé qui ouvre les salles appelées salles du sommeil.

Là, les pierreries les plus précieuses sont amoncelées à terre comme des petits pois; on y trouve des diamans gros comme des œufs de poule.

C'est là, sur d'énormes sacs remplis de perles, que le roi aime à s'étendre. Le singe se couche sur le monarque, et tous deux s'endorment et ronflent de compagnie.

Mais le plus précieux de tous les trésors du roi, son bonheur, le ravissement de son ame, la joie et l'orgueil de Mahavasant, c'est son éléphant blanc.

Pour servir de demeure à cet hôte auguste, le roi a fait construire le plus beau des palais. Le toit, tout couvert de plaques d'or, est supporté par des colonnes à chapiteaux de lotus.

Trois cents trabans sont debout à la porte, garde d'honneur de l'éléphant; et, à genoux, le dos courbé, cent eunuques le servent.

On place sur un plat d'or les plus friands morceaux pour sa trompe; il boit, dans des seaux d'argent, du vin assaisonné des plus douces épices.

On le frotte avec de l'ambre et de l'essence de rose, on orne sa tête de couronnes de fleurs. Pour tapis de pied, il a les plus précieux châles de cachemire.

La vie la plus douce lui est faite; mais personne n'est content ici-bas. Le noble animal, on ne sait comment, est tombé dans une mélancolie profonde.

Il est là, triste, au milieu de l'abondance, le blanc mélancolique. On veut le consoler, on veut le distraire; les efforts les plus ingénieux sont impuissans.

En vain les bayadères viennent danser et chanter devant lui; en vain retentissent les cornes et les timbales des musiciens. Rien ne peut égayer l'éléphant.

Comme son état empire chaque jour, le cœur de Mahavasant devient

soucieux. Il fait appeler au pied des marches du trône le plus savant des astrologues.

« Compère des étoiles, lui dit-il d'une voix impérieuse, je te fais couper la tête si tu ne peux me dire ce qui manque à mon éléphant, et pourquoi son ame est si triste. »

Celui-ci se jette trois fois à terre et dit enfin d'un air pénétré : O roi! je te révélerai la vérité. Tu agiras ensuite selon ton bon plaisir.

Il y a dans le nord une belle femme à la haute taille et au corps blanc. Ton éléphant est superbe, cela est incontestable; mais on ne saurait le comparer à elle.

Comparé à elle, il semble n'être qu'une petite souris blanche. La statue de cette femme rappelle Bimha, la géante du Ramayana, et la grande Diane d'Éphèse.

Comme ses membres s'arrondissent en un édifice splendide! L'édifice est supporté gracieusement et fièrement par deux pilastres d'albâtre d'une blancheur éblouissante.

C'est la basilique colossale du dieu Amour, la cathédrale du fils de Vénus. La lampe qui brûle joyeusement dans le tabernacle, c'est un cœur sans fausseté et sans tache.

Les poètes vont vainement à la chasse des métaphores pour décrire sa blanche peau. Gautier lui-même n'en est pas capable. Cette blancheur est « implacable. »

La neige des sommets de l'Hymalaya foulée par ses pieds nus prendrait l'aspect d'une cendre grisâtre. Les lys que saisit sa main jaunissent d'envie ou par contraste.

Cette grande dame blanche s'appelle la comtesse Bianca. Elle demeure à Paris, dans le pays des Francs, et c'est d'elle que l'éléphant est amoureux.

Par une merveilleuse affinité élective, il a fait sa connaissance en rêve; oui, c'est à la faveur d'un rêve que s'est glissé dans son cœur ce grandiose idéal.

Depuis cette heure, le désir le consume. Lui, naguère si joyeux et si bien portant, il est devenu un Werther quadrupède, et il rêve à une Charlotte septentrionale.

Mystérieuse sympathie! Il ne l'a jamais vue, et il songe à elle. Souvent il trépigne au clair de lune, et pense en soupirant : « Ah! si j'étais un petit oiseau! »

A Siam il n'y a que son corps; sa pensée est auprès de Bianca, dans le pays des Francs. Or, cette séparation de l'ame et du corps affaiblit beaucoup l'estomac et dessèche le gosier.

Les rôtis les plus friands lui répugnent; il n'aime plus que les nouilles renflées et Ossian. Il tousse déjà, il maigrit; le désir creuse sa tombe avant l'âge.

Veux-tu le sauver, veux-tu conserver sa vie et le rendre au monde des mammifères, ô roi, envoie l'auguste malade directement à Paris, dans le pays des Francs.

Là, s'il voit en réalité la belle femme qui est l'idéal de ses rêves, il sera guéri de sa tristesse noire.

Devant l'éclat des yeux de sa belle disparaîtront les tourmens de son ame. Le sourire de Bianca dissipera les dernières ombres qui se sont nichées dans ce cœur;

Et sa voix, comme une incantation, en chassera la discorde intestine. Joyeux alors, il redressera les plaques de ses oreilles, il se sentira comme rajeuni et régénéré.

La vie est si aimable, si douce est la vie aux bords de la Seine, dans la ville de Paris! Comme ton éléphant dans ce pays-là va se civiliser et se divertir!

Mais avant tout, ô roi, fais richement remplir sa cassette de voyage, et donne-lui une lettre de crédit sur les frères Rothschild, rue Laffitte.

Oui, une lettre de crédit d'environ un million de ducats. Alors M. le baron de Rothschild dira de lui : C'est un brave homme d'éléphant. »

Ainsi parla l'astrologue, et de nouveau il se jeta trois fois à terre. Le roi le congédia avec de riches présens, puis il s'allongea pour penser.

Il pensa ceci, il pensa cela. — Ah! que la pensée pèse lourdement aux rois! — Le singe s'étend sur lui, et tous deux finissent par s'endormir.

Ce qu'il a résolu, je ne pourrai le raconter que plus tard. La malle de l'Inde n'est pas arrivée. La dernière avait pris la route de Suez.

LE CHAMP DE BATAILLE D'HASTINGS.

L'abbé de Waltham poussa de profonds soupirs, lorsqu'il apprit que le roi Harold avait péri misérablement à Hastings.

Il envoya en message deux moines nommés Asgod et Ailrik, pour chercher le cadavre d'Harold à Hastings au milieu des morts.

Les moines s'en allèrent tristement, et tristement ils revinrent : « Vénérable père, le monde est mauvais pour nous, le bonheur nous a abandonnés.

Le meilleur des hommes a péri; c'est le bâtard qui est vainqueur, le méchant bâtard; des voleurs armés se partagent le pays et font de l'homme libre leur serf.

Le gueux le plus pouilleux de Normandie devient lord dans l'île des Bretons; j'ai vu un tailleur de Bayeux à cheval avec des éperons d'or.

Malheur aujourd'hui à qui est Saxon! et vous, nos saints saxons, là-haut, dans le royaume du ciel, méfiez-vous, vous n'êtes pas à l'abri de la honte.

Nous savons maintenant ce que signifiait la grande comète qui chevauchait cette année dans le ciel sombre, rouge comme le sang et montée sur un balai de feu.

C'est à Hastings que s'est accomplie la sinistre prédiction de la mauvaise étoile. Nous sommes allés sur le champ de bataille, et nous avons cherché parmi les cadavres.

Nous avons cherché à droite, nous avons cherché à gauche, jusqu'à ce que toute espérance fut perdue; le cadavre du roi Harold, nous ne l'avons pas retrouvé. »

Ainsi parlèrent Asgod et Ailrik. L'abbé joignit les mains d'un air désespéré, il resta plongé dans une méditation profonde, puis à la fin il dit en soupirant :

« A Grendelfield, près de Bardenstein, juste au milieu de la forêt, habite Édith au col de cygne dans une misérable chaumière.

On l'appelait Édith au col de cygne, parce que son cou était comme le col d'un cygne. Le roi Harold a aimé cette jeune belle.

Il l'a aimée, l'a embrassée, l'a tenue sur son cœur, puis il l'a quittée et oubliée. Le temps passe vite; il y a bien de cela seize ans.

Allez, frères, trouver cette femme et retournez avec elle à Hastings. L'œil de la femme y découvrira le roi.

Puis, vous apporterez le cadavre à l'abbaye de Waltham, afin que nous puissions ensevelir le corps chrétiennement et chanter les prières pour l'ame. »

Vers le milieu de la nuit, les messagers arrivèrent à la chaumière dans la forêt : « Éveille-toi, Édith au col de cygne, et suis-nous promptement.

Le duc des Normands a remporté la victoire, et sur le champ d'Hastings est couché mort le roi Harold.

Viens avec nous à Hastings, nous y chercherons le cadavre parmi les morts, et nous le porterons à l'abbaye de Waltham, comme nous l'a ordonné l'abbé. »

Édith au col de cygne ne dit pas un seul mot; elle se troussa à la hâte et suivit les moines. Le vent faisait flotter sa chevelure grisonnante.

Elle suivait, pieds nus, la pauvre femme, à travers les marais et les ronces. Au lever du jour, ils aperçurent les plages crayeuses d'Hastings.

Le brouillard, qui couvrait le champ de bataille comme un blanc suaire, se dissipa peu à peu; les corbeaux voltigeaient au-dessus de la plaine avec des croassemens sinistres.

Plusieurs milliers de cadavres gisaient là misérablement sur la terre sanglante, dépouillés, mutilés, déchirés, pêle-mêle au milieu des charognes de chevaux.

Édith au col de cygne marchait bravement les pieds nus dans le sang. De ses yeux fixes s'élançaient, comme des flèches, ses regards ardens à la poursuite.

Elle cherchait à gauche, elle cherchait à droite: plus d'une fois, il lui fallut chasser avec peine les bandes de corbeaux affamés. Les moines haletaient derrière elle.

Elle avait déjà cherché tout le jour, et le soir était venu. — Tout à coup, de la poitrine de la pauvre femme, sort un cri aigu, épouvantable.

Édith au col de cygne a trouvé le cadavre du roi Harold. Elle ne dit pas un mot, elle ne verse pas une larme, elle baise le visage, le pâle visage.

Elle baise le front, elle baise la bouche, elle tient le corps étroitement embrassé; elle baise la poitrine du roi, la blessure toute saignante.

Sur ses épaules elle remarque aussi, et elle les couvre de baisers, trois petites cicatrices de morsures amoureuses qu'elle avait faites dans des temps meilleurs.

Les moines, pendant ce temps-là, purent rassembler des branches d'arbre, et préparer la litière où ils portèrent le roi.

Ils le portèrent à l'abbaye de Waltham pour qu'on l'y ensevelît. Édith au col de cygne suivait le cadavre de son amour.

Elle chantait les litanies des morts d'une voix pieuse et enfantine. Cela résonnait lugubrement dans la nuit. Les moines marmottaient des prières.

GEOFFROY RUDEL ET MÉLISANDE DE TRIPOLI.

Dans le château de Blay, on voit sur les murailles les tapis que la comtesse de Tripoli a brodés jadis de ses mains industrieuses.

Elle y a brodé toute son ame, et des larmes d'amour ont trempé ces tableaux de soie qui représentent la scène suivante :

Comment la comtesse aperçut Rudel expirant sur le rivage, et reconnut aussitôt dans ses traits l'idéal de ses désirs.

Rudel aussi vit là pour la première et pour la dernière fois la dame qui souvent l'avait enchanté en songe.

La comtesse se penche sur lui, le tient embrassé avec amour, et baise sa bouche pâlie par la mort, sa bouche qui l'a si bien chantée.

Ah! le baiser de bienvenue a été en même temps le baiser d'adieu; en même temps ils ont vidé la coupe de la félicité suprême et de la plus profonde douleur.

Dans le château de Blay, toutes les nuits, on entend un murmure, un bruit, un frémissement vagues; les figures des tapisseries commencent tout à coup à vivre.

Le troubadour et la dame secouent leurs membres de fantômes qu'a engourdis le sommeil; ils sortent de la muraille et vont et viennent par les salles.

Chuchoteries secrètes, gracieux badinages, douces et mélancoliques intimités, galanterie posthume du temps des chantres d'amour.

« Geoffroy! mon cœur mort se réveille à ta voix. Dans les cendres depuis long-temps éteintes je retrouve une étincelle.

— « Mélisande! bonheur et fleur! quand je regarde tes yeux, je revis. Il n'y a de mort en moi que ma peine, ma souffrance terrestre.

— « Geoffroy! jadis nous nous aimions en rêve; aujourd'hui nous nous aimons jusque dans la mort. Le dieu Amour a fait ce miracle!

— « Mélisande! qu'est-ce que le rêve? qu'est-ce que la mort? Rien que de vains mots. Dans l'amour seul est la vérité, et je t'aime, ô mon éternellement belle!

— « Geoffroy! qu'il fait bon ici dans cette salle, au clair de lune! Jamais plus je ne voudrais voir le jour et les rayons du soleil.

— « Mélisande! chère folle, tu es toi-même la lumière et le soleil; partout, sous tes pas, fleurit le printemps; partout s'épanouissent délices d'amour et délices de mai. »

Ainsi ils causent, ainsi ils vont de çà de là, ces gracieux fantômes, tandis qu'un rayon de la lune les écoute à la fenêtre cintrée.

A la fin cependant le premier éclat du matin met en fuite l'apparition charmante; ils se glissent, tout effarouchés, dans les tapisseries de la muraille.

CHARLES Ier.

Au fond de la forêt, dans la hutte du charbonnier, seul et sombre est assis le roi; il est assis près du berceau de l'enfant du charbonnier; il le berce et chante d'une voix monotone :

Eyapopeya (1), qu'est-ce qui s'agite dans la paille? — Tu portes le signe sur ton front, et tu souris, en dormant, d'une manière effrayante.

Eyapopeya, le petit chat est mort. — Tu portes au front le signe, — tu deviendras un homme et tu brandiras la hache; déjà les chênes tremblent dans la forêt.

La vieille foi du charbonnier n'est plus. L'enfant du charbonnier, — eyapopeya, — ne croit plus à Dieu, et au roi encore moins.

Le petit chat est mort, les souris sont bien à leur aise. Nous deviendrons un objet de dérision, — eyapopeya, — Dieu dans le ciel, et sur la terre moi, le roi.

Mon courage s'éteint, mon cœur est malade, et chaque jour il de-

(1) Eyapopeya, formule enfantine avec laquelle on berce les nouveau-nés en Allemagne.

vient plus malade encore. Eyapopeya, — toi, enfant du charbonnier, tu seras, je le sais, tu seras mon bourreau!

Mon chant de mort est ton chant de berceau. Eyapopeya, — tu me couperas d'abord mes cheveux gris. Déjà je sens le fer qui frémit sur mon cou!

Eyapopeya, quel est ce bruit dans la paille? — Tu as conquis l'empire, tu me sépares la tête du tronc. — Le petit chat est mort.

Eyapopeya, qu'est-ce qui s'agite dans la paille? Le petit chat est mort, les souris sont bien à leur aise. — Dors, mon petit bourreau, dors!

VITZLIPUTZLI.

PRÉLUDE.

Voici l'Amérique! voici le nouveau monde! Non pas l'Amérique d'aujourd'hui, qui déjà se façonne à l'européenne et se fane.

Voici le nouveau monde, tel que Christophe Colomb l'a fait jaillir de l'Océan. Il brille encore de la fraîcheur marine;

Il ruisselle de ces perles d'eau qui s'évanouissent en éclatant de mille couleurs sous les baisers du soleil. Que ce monde est robuste et sain!

Ce n'est pas là un cimetière romantique; ce n'est pas un vieux bric à brac de symboles moisis et de perruques pétrifiées.

D'un vigoureux sol des arbres vigoureux s'élancent. Aucun d'eux n'est blasé, aucun n'a la phthisie dans la moelle épinière.

Sur les branches se balancent de grands oiseaux. Leurs visages chatoient. — Avec de longs becs sérieux, avec des yeux

Cerclés de noir comme des lunettes, ils te regardent en silence, — jusqu'à ce que tout à coup ils poussent un cri rauque et se mettent à bavarder comme des commères.

Je ne sais pas ce qu'ils disent, quoique je connaisse leurs langues aussi bien que Salomon, lequel avait mille femmes

Et connaissait tous les dialectes des oiseaux, non pas les modernes seulement, mais les morts, les vieux dialectes empaillés.

Nouveau sol, nouvelles fleurs! Nouvelles fleurs, nouveaux parfums! Parfums inouis, sauvages, qui me montent au nez,

Et m'agacent et me picotent avec passion, si bien que mon odorat se tourmente à chercher : Où donc en ai-je senti de pareils?

Était-ce par hasard à *Regent street,* dans les bras jaunes comme le soleil de cette svelte Javanaise qui mâchait toujours des fleurs?

Ou bien était-ce à Rotterdam, près de la statue d'Érasme, dans cette blanche boutique de gaufres au mystérieux rideau?

Tandis que, tout effaré, je contemple ainsi le nouveau monde, je semble moi-même l'effaroucher bien plus encore. — Un singe

Qui se glisse effrayé dans les buissons fait le signe de la croix à mon aspect, et s'écrie avec terreur : Un revenant! un revenant de l'ancien monde!

« Singe, ne crains rien; je ne suis pas un revenant, je ne suis pas un fantôme. La vie bout dans mes veines; je suis le fils le plus fidèle de la vie.

Cependant, par suite d'un commerce de longues années avec les morts, j'ai pris leurs manières, leurs bizarreries secrètes.

Mes années les plus belles, je les ai passées dans le Kiffhäuser, dans le Vénusberg, et autres catacombes du romantisme.

N'aie pas peur de moi, mon singe! je serai gracieux pour toi, car sur le cuir sans poil de ton derrière usé tu portes les couleurs que j'aime.

Chères couleurs, noir, rouge et jaune d'or! Ces couleurs du derrière des singes m'ont rappelé mélancoliquement la bannière de Barberousse. »

I.

Sur sa tête il portait le laurier, et des éperons d'or brillaient à ses bottes. Pourtant ce n'était pas un héros, ce n'était pas non plus un chevalier.

Ce n'était qu'un capitaine de brigands, qui de son insolente main inscrivit dans le livre de la renommée son nom insolent : Cortez!

Il l'inscrivit au-dessous du nom de Colomb, au-dessous mais tout auprès, et le marmot sur le banc de l'école apprend par cœur ces deux noms.

Après Christophe Colomb, il nomme aujourd'hui Fernand Cortez comme le deuxième grand homme dans le panthéon du Nouveau-Monde.

Dernière trahison du destin envers les héros! Leur nom, dans le souvenir des hommes, est lié au nom d'un bandit.

Ne valait-il pas mieux demeurer inconnu que de traîner avec soi pendant les longues éternités une pareille camaraderie?

Maître Christophe Colomb était un héros; sans tache comme le soleil, comme le soleil aussi son ame était prodigue.

Bien des hommes ont beaucoup donné; celui-là, c'est un monde tout entier qu'il a donné au monde, et ce monde est l'Amérique.

Il ne pouvait nous délivrer de l'humide prison de la terre; il sut du moins élargir le cachot et allonger la chaîne.

Il est glorifié par la reconnaissance du genre humain, lequel n'est pas seulement fatigué de l'Europe, mais aussi de l'Afrique et de l'Asie.

Un seul homme, un seul héros nous a donné plus et mieux que Christophe Colomb; c'est celui qui nous a donné un Dieu.

Monsieur son père s'appelait Amram, sa mère s'appelait Jochebeth; quant à lui, son nom est Moïse, et c'est le héros que je préfère à tous les autres.

Mais, mon Pégase, tu t'arrêtes trop long-temps auprès de Christophe Colomb. Sache-le, notre course d'aujourd'hui appartient à l'autre, au petit, — à Cortez.

Déploie ton aile étincelante, ô coursier rapide! et porte-moi vers ce beau pays du Nouveau-Monde qui a nom Mexico.

Porte-moi vers ce fort que le roi Montezuma, dans sa bonté hospitalière, indiqua comme demeure à ses hôtes d'Espagne.

Ce n'était pas seulement le toit et la nourriture que le prince leur donna avec une prodigue abondance; des présens riches et splendides,

Des curiosités, des œuvres d'art, toutes en or massif, des joyaux éclatans témoignèrent de la bienveillance et de la magnanimité du monarque.

Ce barbare, ce païen superstitieux et aveugle croyait encore à la fidélité et à l'honneur, il croyait aux devoirs saints de l'hospitalité.

Il accepta une invitation à une fête que les Espagnols, pour lui faire hommage, voulaient lui donner dans leur demeure.

Et entouré de sa cour, dans la droiture et la bienveillance de son cœur, il arriva au quartier espagnol, où les fanfares le saluèrent.

Quel était le titre du divertissement? Je l'ignore; peut-être était-ce : *Fidélité espagnole.* Comme auteur, on nomma Fernand Cortez.

Il donna le signal; aussitôt le roi fut saisi, lié et emprisonné dans le fort comme un otage.

Mais Montézuma mourut, et par là fut brisée la barrière qui protégeait l'audacieux aventurier contre la colère du peuple.

Terrible alors commença l'incendie; comme une mer sauvage et furieuse bruissaient, bruissaient avec une rage croissante des flots d'hommes irrités.

Les Espagnols, il est vrai, repoussèrent bravement chaque assaut; mais chaque jour le fort était cerné de nouveau, et la lutte devenait fatigante.

Après la mort du roi, on cessa aussi de faire passer des vivres dans le fort; les rations devinrent plus courtes et les visages plus longs.

Et les fils de l'Espagne se regardaient les uns les autres avec de longues mines piteuses, et ils soupiraient, et ils pensaient à leur chère patrie chrétienne;

Ils pensaient à leur bien-aimé pays, où résonnent les cloches pieuses et où cuit gaiement au feu de l'âtre une *ollea potrida*

Vigoureusement farcie de garbanzos, au milieu desquels se cachent, exhalant leur odeur friponne et riant sous cape, les chers petits saucissons à l'ail.

Le chef tint un conseil de guerre, et la retraite fut décidée; le lendemain, dès la première aube, l'armée quittera la ville.

Il n'avait pas eu de peine jadis à entrer par ruse, le rusé Cortez; mais le retour sur la terre ferme offrait des difficultés terribles.

Mexico, la ville insulaire, est située au milieu d'un lac immense, entourée partout de flots mugissans; c'est une fière forteresse de vagues,

Ne correspondant avec le bord que par les navires, par des radeaux, par des ponts assis sur des pilotis gigantesques; des îlots forment des gués.

Avant le lever du soleil, les Espagnols se mirent en marche; point de roulement de tambour, point de trompette pour sonner le réveil.

Ils ne voulaient pas priver leurs hôtes des douceurs du sommeil (cent mille Indiens campaient dans Mexico).

Mais cette fois les Espagnols comptaient sans leurs hôtes; les Mexicains s'étaient levés encore plus matin qu'eux.

Sur les ponts, sur les pilotis, sur les îlots, ils attendaient le moment de leur faire boire le coup de l'étrier.

Sur les ponts, sur les pilotis, sur les îlots, ah! quelle folle bacchanale! rouge et par flots coulait le sang, et les hardis buveurs luttaient,

Luttaient serrés corps à corps, et sur maintes poitrines nues des Indiens on voyait empreintes les arabesques des cuirasses espagnoles.

C'était un étranglement, un égorgement, une boucherie qui s'étendait de plus en plus avec lenteur, avec une effroyable lenteur, sur les ponts, sur les pilotis, sur les îlots.

Les Indiens chantaient, rugissaient; les Espagnols tuaient en silence; ils avaient à conquérir pas à pas le chemin de leur fuite.

Dans cette lutte sur d'étroits espaces, inutiles étaient la science et l'art militaire de la vieille Europe, inutiles les bouches à feu, les armures et les chevaux.

Et puis nombre d'Espagnols étaient lourdement chargés de cet or qu'ils avaient récemment extorqué et pillé. — Ah! le poids jaune de leur crime

Les entravait, les estropiait dans le combat, et le diabolique métal ne perdait pas seulement leur pauvre ame, mais leur corps.

Cependant le lac était tout couvert de barques et de canots; des archers y étaient assis, tirant sur les ponts, sur les pilotis, sur les îlots.

Dans la bagarre, sans doute, ils durent frapper plus d'un frère; mais ils frappaient aussi maint digne et excellent hidalgo.

Sur le troisième pont tomba le jeune gentilhomme Gaston, qui portait la bannière où était figurée la sainte Vierge.

Cette image elle-même, les coups des Indiens la déchirèrent. Six flèches lui restèrent juste au cœur, six flèches étincelantes,

Pareilles à ces glaives d'or qui traversent la poitrine désolée de la *Mater dolorosa* dans les processions du Vendredi-Saint.

En mourant, don Gaston remit la bannière à Gonzalve, qui, frappé de mort au même instant, roula soudain à terre. Alors, de sa main,

Cortez lui-même saisit la chère bannière, lui, le chef, et il la porta haut sur son cheval jusqu'à l'heure du soir où s'arrêta la bataille.

Cent soixante Espagnols trouvèrent la mort dans ce combat; plus de quatre-vingts tombèrent vivans aux mains des Indiens.

Beaucoup furent grièvement blessés, qui ne moururent que plus tard. Il y eut une douzaine de chevaux perdus, les uns tués, les autres pris.

Vers le soir seulement, Cortez et sa troupe atteignirent le bord en sûreté; c'était une plage mesquinement plantée de saules pleureurs.

II.

A l'effroyable jour de la bataille succède la nuit tumultueuse du triomphe. Cent mille lampes de joie illuminent Mexico.

Oui, par cent mille, lampes de joie, torches de résine, cercles de poix enflammée jettent leur lumière vive et crue sur les palais, sur les demeures des dieux,

Sur les splendides hôtels, et en même temps sur le temple de Vitzliputzli, forteresse d'idoles bâtie de briques rouges, rappelant d'une façon étrange

Les colossales, les monstrueuses architectures d'Égypte, de Babylone et d'Assyrie, telles que nous les montrent les tableaux du peintre anglais Henri Martin.

Ce sont les mêmes escaliers, si larges qu'on y voit monter et descendre plusieurs milliers de Mexicains,

Tandis que sur les degrés sont couchés par troupes les guerriers sauvages, qui festoient joyeusement, enivrés par la victoire et par le vin de palmier.

Ces escaliers conduisent en zigzag vers la plate-forme, immense toiture du temple entourée de balustrades.

Là, sur son trône-autel, siége le grand Vitzliputzli, le dieu de la guerre, le sanguinaire dieu du Mexique. C'est un effroyable monstre;

Mais son extérieur est si paré, si pomponné et si puéril, que, malgré la férocité de son cœur, il nous fait pouffer de rire.

En le voyant, nous pensons aussitôt à la pâle Mort de Bâle et au Mannke-piss de Bruxelles.

A droite du dieu se tiennent les laïques, à gauche les prêtres; voyez le clergé qui se pavane, orné de plumes de toutes couleurs.

Sur les degrés de marbre de l'autel est blotti un petit homme âgé

de cent ans, sans barbe au menton et sans cheveux sur le crâne; il porte une petite camisole écarlate.

C'est le sacrificateur; il aiguise son couteau, il aiguise son couteau en souriant, et de temps à autre il cligne de l'œil du côté du dieu.

Vitzliputzli semble comprendre le regard de son serviteur; il agite ses cils et même il remue les lèvres.

Sur les marches de l'autel sont accroupis aussi les musiciens du temple, joueurs de timbales et sonneurs de cornes de vache; c'est un tapage, c'est un vacarme!

Ah! quel tapage et quel vacarme! et le chœur se joint à eux, chantant le *Te Deum* mexicain; — c'est comme un miaulement de chats.

Ah! quel miaulement de chats! mais de chats de la grande espèce, de ces chats que l'on nomme chats-tigres, et qui mangent des hommes au lieu de souris!

Quand le vent de la nuit chasse toutes ces clameurs vers le rivage, les Espagnols campés en cet endroit sont dans la situation pitoyable de gens qui ont mal au cœur.

Tristes sous leurs saules pleureurs, ils restent là, regardant la ville, qui, dans les flots sombres du lac,

Reflète (avec moquerie, on le dirait) toutes les flammes de sa joie. Ils sont comme au parterre d'un grand théâtre,

Et la plate-forme illuminée du temple de Vitzliputzli est la scène où, pour la fête de la victoire, un tragique mystère va être représenté.

« Sacrifice humain, » tel est le titre de la pièce. Bien vieille est la matière, et bien vieille la fable; exécuté par les chrétiens, le drame n'est pas si horrible;

Car le sang a été transsubstantié en vin rouge, et le corps est devenu une mince et innocente feuille de pain.

Mais cette fois, chez ces sauvages, la plaisanterie était grossière et sérieuse. On mangeait de la chair, on buvait du sang qui était du sang humain.

Cette fois, c'était du pur sang de vieux chrétiens, du sang qui ne s'était jamais mêlé au sang des Mores et des Juifs.

Réjouis-toi, Vitzliputzli, réjouis-toi, il y a aujourd'hui du sang espagnol, et de ses chaudes vapeurs tu vas réconforter ton nez glouton.

Aujourd'hui on va t'abattre quatre-vingts Espagnols, fiers rôtis pour la table de tes prêtres qui se régalent de chair;

Car le prêtre est homme, et l'homme, ce pauvre animal condamné à paître, ne peut vivre seulement d'odeur et de vapeur comme les dieux.

Écoute! la timbale de la mort retentit déjà, et la corne de vache crie d'une manière sinistre! Elles annoncent le cortége qui monte, le cortége de ceux qui vont mourir.

Quatre-vingts Espagnols, ignominieusement nus, les mains fortement attachées derrière le dos, sont tirés, sont traînés au haut des escaliers du temple.

On les contraint de plier le genou devant l'image de Vitzliputzli et de danser des danses grotesques; on les contraint par des tortures —

Si horribles et si abominables, que les hurlemens de douleur des suppliciés couvrent tout le charivari des cannibales.

Pauvre public des bords du lac! Cortez et ses compagnons d'armes entendaient et reconnaissaient les voix désespérées de leurs amis.

Sur la scène vivement éclairée, ils voyaient aussi d'une manière exacte les corps et les visages; — ils voyaient le couteau, ils voyaient le sang, —

Et ils ôtaient leurs casques de leur tête; ils s'agenouillaient, ils entonnaient le psaume des morts et chantaient : *De Profundis!*

Parmi ceux qui moururent, il y avait Raimond de Mendoza, fils de la belle abbesse, le premier amour de Cortez.

Lorsqu'il vit sur la poitrine du jeune homme ce médaillon qui renfermait le portrait de la mère, Cortez pleura à chaudes larmes, —

Mais il s'essuya les yeux avec son dur gantelet de buffle; il soupira profondément, puis chanta en chœur avec les autres : *Miserere!*

III.

Les étoiles brillent déjà plus pâles, et les brouillards du matin montent des flots de la mer, comme des fantômes avec de longs draps blancs qui traînent.

Fête et lumières sont éteintes sur le toit du temple, et çà et là sur le plancher trempé de sang ronflent prêtres et laïques.

Seule, la casaque rouge veille encore. A la lueur de la dernière lampe, ricanant d'un air doucereux et avec un badinage d'enragé, le prêtre parle ainsi au dieu :

« Vitzliputzli, Putzlivitzli, cher petit dieu Vitzliputzli! t'es-tu bien amusé aujourd'hui? as-tu bien respiré de suaves parfums?

Aujourd'hui il y avait du sang espagnol. Oh! que l'odeur était appétissante, et que ton petit nez fin et friand l'aspirait avec volupté!

Demain nous sacrifierons les chevaux, ces nobles animaux hennissans qu'engendrèrent les esprits des vents avec les vaches marines.

Veux-tu être gentil? je t'immolerai aussi mes deux petits-fils, jolis bambins au sang bien doux et l'unique joie de ma vieillesse.

Mais il faut que tu sois gentil, il faut que tu nous donnes une nouvelle victoire. Fais-nous vaincre, cher petit dieu, Putzlivitzli, Vitzliputzli!

Oh! détruis nos ennemis, ces étrangers qui, du fond de pays loin-

tains et non découverts jusqu'ici, sont venus chez nous à travers la mer du monde.

Pourquoi ont-ils quitté leur pays? est-ce la faim qui les a poussés? est-ce le meurtre? Reste dans ton pays et nourris-toi honnêtement, est un vieux proverbe sensé.

Que désirent-ils? Ils nous volent notre or ici-bas, et veulent qu'un jour, là-haut, nous soyons heureux dans le ciel!

Au commencement, nous pensions que c'étaient des êtres d'une nature supérieure, des fils du Soleil, immortels, armés d'éclairs et de tonnerre.

Mais ce sont des hommes qu'on peut tuer comme les autres, et mon couteau, cette nuit, a fait l'expérience de leur mortalité humaine.

Ce sont des hommes, et non pas plus beaux que nous autres; plusieurs même dans le nombre sont aussi laids que des singes; comme les singes, ils ont des cheveux sur le visage.

. . . . . .

. . . . . .

Moralement aussi ils sont laids, ils n'ont point de piété; on assure même qu'ils dévorent leurs propres dieux!

Oh! anéantis cette race impudente et maudite, ces mangeurs de dieux. Vitzliputzli, Putzlivitzli, fais-nous vaincre, Vitzliputzli! »

Ainsi parle au dieu le prêtre, et la réponse du dieu résonne comme un soupir, comme un râle, à la façon du vent de la nuit quand il cause avec les algues de la mer :

« Casaque rouge, casaque rouge, sacrificateur sanglant, tu as tué bien des milliers d'hommes; plonge maintenant ton couteau dans ton propre corps tout décrépit.

Par la fente de ton corps déchiré, ton ame alors se glissera; à travers les cailloux et les ronces, elle s'en ira à petits pas vers l'étang des Rainettes.

C'est là qu'est blottie ma tante, la reine des rats. Elle te dira : « Bonjour, ame nue; que devient mon neveu?

Est-ce qu'il *vitzliputzle,* joyeux, au sein d'une lumière d'or aussi douce que le miel? Est-ce que le bonheur lui chasse du front les mouches et les soucis?

Ou bien est-ce que Katzlagara, l'exécrable déesse de misère, le gratte avec ses noires pattes de fer trempées dans le venin des serpens? »

Ame nue, réponds ceci : « Vitzliputzli te fait saluer, et il te souhaite la peste dans le ventre, ô maudite!

Car tu lui as conseillé la guerre, et ton conseil, c'était l'abîme. La sinistre prophétie s'accomplit, la vieille et sinistre prophétie —

Annonçant la destruction de l'empire par des hommes effroyablement barbus, envolés de l'est jusqu'ici sur des oiseaux de bois.

Il y a aussi un vieux proverbe : Ce que femme veut Dieu le veut, — et Dieu le veut deux fois quand la femme est la mère de Dieu !

C'est elle qui est irritée contre moi, elle, la fière princesse du ciel, une vierge sans tache, qui sait les sortiléges, qui accomplit des miracles.

Elle protége le peuple espagnol, et il faut que nous mourions, moi, le plus infortuné des dieux, ainsi que ma pauvre Mexico. »

Ma commission faite, casaque rouge, va traîner ton ame dans un trou de sable, — et bonne nuit ! tu ne seras pas témoin de mon infortune.

Ce temple s'écroulera, et moi-même je disparaîtrai dans la fumée. Rien que de la fumée et des ruines. Personne ne me reverra plus.

Je ne mourrai pas cependant; nous autres dieux, nous devenons vieux comme des perroquets; seulement nous muons comme eux, nous changeons de plumage.

C'est dans le pays de mes ennemis (on l'appelle l'Europe) que je me réfugierai, et là je commence une nouvelle carrière.

Je m'endiable; de dieu que j'étais, je deviendrai l'adversaire de Dieu : comme implacable ennemi de nos ennemis, je puis avoir là-bas une action efficace.

Je veux les tourmenter, les effrayer avec des fantômes, et sans cesse, comme un avant-goût de l'enfer, je leur ferai sentir du soufre.

Leurs sages comme leurs fous, je veux les amorcer et les séduire; je veux chatouiller leur vertu jusqu'à ce qu'elle rie comme une courtisane.

Oui, je veux devenir un diable, et je salue comme camarades Satan et Bélial, Astaroth et Belzébut.

Je te salue aussi, Lilis, mère du péché, froid serpent ! Enseigne-moi tes férocités, ainsi que le bel art du mensonge !

O ma bien-aimée Mexico ! je ne peux plus te sauver, mais je te vengerai d'une façon terrible, ô ma bien-aimée Mexico ! »

HENRI HEINE.

LES ARTS EN BELGIQUE

ET

L'EXPOSITION DE BRUXELLES.

Bruxelles a eu aussi son exposition, *exposition universelle,* c'est ainsi qu'on l'a nommée, dans l'intention fort innocente assurément de rappeler la grande exposition de Londres. Quelle exposition d'œuvres d'art n'est point universelle, et dans quel pays a-t-on jamais songé à protéger l'art national contre la concurrence étrangère? Un jour viendra peut-être où les artistes contemporains, qui n'ont déjà fait que trop d'emprunts à l'industrie, voudront aussi expérimenter à leur profit les procédés du système protecteur; mais ce jour est encore éloigné, nous aimons à le croire, et pour le moment, lorsqu'on ouvre une exposition d'œuvres d'art, on invite courtoisement les artistes étrangers à y prendre leur place; on les reçoit, on leur fait fête, on leur donne le grand jour, l'espace et le lieu le plus honorable. Ainsi a-t-on fait à Bruxelles. L'idée d'une *exposition universelle* une fois acceptée, une commission d'artistes s'est mise à l'œuvre; des lettres d'invitation ont été adressées à Dresde, à Paris, à Rome, à Munich, à Dusseldorf, à La Haye, à Madrid, partout enfin où resplendit une école, partout où l'on pouvait soupçonner l'existence d'un peintre, et on a pu réunir ainsi tous les élémens d'une exposition remarquable, où les œuvres des artistes belges, opposées à celles des artistes français ou allemands, révèlent pour la première fois toute leur valeur.

Après avoir invité tant d'hôtes éminens, il restait encore cependant à édifier le palais qui devait les recevoir. Le musée de Bruxelles est vaste; mais les chefs-d'œuvre sont devenus si communs, qu'à chaque

exposition nouvelle il est convaincu d'insuffisance (1). Il fallut donc se résoudre à construire un nouveau *palais de cristal;* mais le choix d'un emplacement convenable pour cet édifice n'était pas une difficulté médiocre. Il n'est pas de place publique à Bruxelles qui n'ait son monument, sa statue en marbre ou en bronze. Enfin on fit choix, pour y construire le palais de l'exposition, de la place du Musée, vaste quadrilatère dont le palais de l'Industrie et la Bibliothèque forment trois côtés. Ici encore, il est vrai, on rencontrait une statue colossale, celle du prince Charles de Lorraine; mais, comme on édifiait un *palais de cristal,* on se souvint fort à propos du sans-façon avec lequel M. Paxton avait traité les ormes de Hyde-Park, et on mit sous verre le colosse. La construction du palais de l'exposition universelle put ainsi s'achever sans nouvel encombre. Cet édifice carré se divise en onze salons de grandeur inégale : dix de ces compartimens sont remplis de tableaux et de sculptures; la statue du prince Charles occupe le onzième, situé au milieu du bâtiment. Dans ce vaste palais, près de quinze cents ouvrages ont trouvé place, tableaux, pastels, aquarelles, dessins, gravures, sculptures, bas-reliefs et médailles. Le nombre des exposans est de sept cent quarante et un : on compte quatre cent soixante et un Belges, cent trente-deux Français, soixante-six Allemands, cinquante-huit Hollandais, vingt-trois Italiens ou Suisses, *un* seul Espagnol. En somme, toutes les écoles importantes ont été représentées au palais de Bruxelles, et il est impossible de rencontrer un milieu plus favorable pour apprécier la valeur relative des travaux de l'école belge dans le mouvement général de l'art européen.

Si l'on commence par s'enquérir du genre qui domine dans chacune des écoles qui ont répondu à l'appel de la commission de Bruxelles, on remarque d'abord de grandes affinités entre l'école belge et l'école française. Un nombre à peu près égal d'artistes, toute proportion gardée, cultive en France comme en Belgique le genre historique et religieux, la peinture de genre, le paysage et le portrait. Le nombre des peintres de genre est un peu plus grand en Belgique, et la France l'emporte légèrement du côté de l'histoire. — L'école allemande apparaît avec un petit nombre d'œuvres d'histoire; mais le genre proprement dit s'élève chez elle à des proportions presque historiques. Ses paysagistes sont nombreux et habiles; l'Allemagne montre quelques

(1) Les expositions de Bruxelles ne sont cependant que triennales, parce qu'il y a trois capitales en Belgique, et que Gand et Anvers ont des exigences auxquelles il serait impolitique de résister. Ces expositions ont rarement réuni plus de mille tableaux ou objets d'art, et on en refuse à peu près autant, des *meilleurs,* s'il faut en croire les victimes du jury. L'encombrement du musée de Bruxelles ferait croire que les maîtres sont très communs en Belgique, s'il n'était plus sage de l'attribuer à la libéralité peut-être extrême avec laquelle le gouvernement remplit son rôle de protecteur des arts.

beaux portraits et fort peu de marines. — La Hollande, au contraire, compte beaucoup de peintres de marine, et, sans doute par des raisons toutes locales, la marine et le paysage sont dans cette école deux genres intimement liés. Sur soixante-six peintres hollandais qui ont exposé à Bruxelles, on trouve douze peintres de genre et seulement trois peintres de sujets historiques et religieux. — Il faut borner là toute comparaison : la France, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, le Piémont et l'Italie sont représentés à l'exposition d'une façon trop incomplète pour fournir des élémens d'appréciation suffisans; mais nous pouvons du moins rechercher, à l'aide des données qui précèdent, le caractère moral propre à l'école belge, indiquer ses tendances, et essayer même de pressentir son avenir.

Entre l'école française et l'école belge, il n'y a pas seulement des affinités matérielles; il y a des affinités morales incontestables, que ne sauraient obscurcir les différences qui résultent des divers modes d'expression particuliers à chacune des deux écoles. Encore ces différences de style et de procédé, qui vont diminuant, s'effaçant chaque jour, finiront-elles par disparaître tout-à-fait : l'école de Bruxelles est française aux trois quarts, et l'école d'Anvers voit d'année en année diminuer le nombre de ses fidèles, las, à juste raison, du pastiche auquel elle s'abondonne, et dégoûtés de livrer au commerce des Terburg, des Mieris, des Gérard Dow, des Rembrandt, des Rubens, des Van-Ostade et des Teniers de contrebande. Malheureusement l'école française n'a guère, jusqu'à ce jour, communiqué aux artistes belges que ses défauts : c'est là l'écueil de toute imitation. Ceci ne doit s'entendre pourtant que des artistes de second ordre. Il est en Belgique des hommes, tels que MM. Gallait, Fourmois, les frères Stevens, Fl. Willems, dont le talent original, mûri par l'étude, la pensée et l'observation, transforme plus qu'il n'imite, s'assimile au lieu de copier, concède sans obéir, et s'épure et grandit sans rien perdre de ses qualités natives. Ces artistes éminens entraînent l'art belge dans une voie nouvelle et féconde. La Belgique a deux écoles importantes, Anvers et Bruxelles. Anvers a long-temps été la ville sainte de l'art; l'éclatante renommée de l'école qu'ont immortalisée Rubens et Van-Dyck, les chefs-d'œuvre que ses églises et son musée renferment, lui ont valu d'être considérée comme la métropole de la peinture régénérée : c'est pourtant de France qu'est venue en Belgique l'impulsion salutaire, et c'est à Bruxelles que s'est manifestée cette renaissance.

La gloire de l'ancienne école était oubliée, les traditions en étaient perdues, l'art était plongé dans un sommeil profond, lorsque David exilé vint chercher à Bruxelles, dans le culte de l'art, de quoi tromper les regrets de la patrie. Il y fit école. Parmi ses élèves, M. Navez se distingua par son trait élégant et pur et par de belles qualités de compo-

sition. Le maître mort, M. Navez enseigna à son tour. Dessinateur correct, mais peintre sans génie, faible coloriste, il n'a pas formé de grands artistes. Affaibli par l'âge, il persiste à peindre, et livre sans cesse à une critique impitoyable les œuvres malheureuses d'un pinceau usé et d'une verve refroidie. Néanmoins, et si impuissans que fussent M. Navez et son école à continuer l'art monumental de David, un grand résultat fut pourtant obtenu : la peinture revint en honneur, et avec la paix les beaux-arts refleurirent en Belgique. A partir de cette renaissance jusque vers 1830, les genres historique et mythologique furent à la mode; mais après la révolution, le romantisme déborda, le dessin fut méprisé, et la couleur régna sans partage. L'école de Bruxelles ne savait guère ce que c'était que la couleur, et, lorsque l'admiration fit retour aux grands maîtres flamands, Anvers devint le siége d'une école nouvelle, pleine en apparence de force et d'avenir, tandis que M. Navez et ses élèves tombaient dans le plus profond discrédit. Il y eut alors un moment où l'on se livra aux plus incroyables débauches de couleur. M. Leys, peintre aujourd'hui en grand renom, commença par être coloriste effréné; ses tableaux de ce temps-là sont des vitraux de cathédrale. A toutes les expositions où l'école d'Anvers envoyait ses tableaux météoriques, objets d'une admiration funeste, l'école de Bruxelles et M. Navez protestaient silencieusement par quelque pâle et classique peinture que dédaignait la foule éblouie.

Cette vogue de l'école romantique dura, en s'affaiblissant, jusqu'en 1840. On finit par s'apercevoir qu'à l'exemple d'une littérature célèbre, l'art des rénovateurs n'allait pas au-delà des préfaces, et une autre école se forma, qui, unissant le dessin à la couleur, comprenant l'importance de la conception et du plan, promit de restituer à l'art, avec son véritable caractère, sa dignité et son influence morale. C'est cette école, dont M. Gallait est le chef reconnu, que Bruxelles voit se développer et grandir. Anvers n'a plus maintenant que la seconde place, malgré le talent de quelques peintres plus habiles qu'inspirés, MM. de Keyzer et Wappers, qui étaient considérés, il y a quelques années, comme les Rubens et les Van-Dyck de la renaissance romantique.

Le gouvernement belge protége et encourage les arts; ses intentions sont excellentes, mais l'esprit provincial, tout-puissant en Belgique, les entrave et les paralyse. Toutes les grandes villes ont une école de peinture : de là division excessive des ressources et des fonds d'encouragement, et par suite insuffisance des moyens d'enseignement. C'est le défaut des gouvernemens constitutionnels d'encourager l'art avec peu de discernement, et de le traiter comme une industrie ou comme un métier. Le système de protection en usage partout fait beaucoup de peintres et peu d'artistes. On pourrait acheter peu de tableaux et ne choisir que les meilleurs; on en achète beaucoup et de médiocres. La

raison en est simple : le gouvernement, qui se connaît peu en tableaux, nomme des commissions, lesquelles vont droit au médiocre et au bon marché par instinct et par économie, lorsque d'ailleurs le peintre ne les obsède pas de ses sollicitations et de ses importunités. C'est ainsi qu'en Belgique les musées, les palais, les églises, sont encombrés de toiles sans valeur. Il y a quelques salles, au musée de Bruxelles, où s'étalent deux ou trois cents tableaux acquis de la sorte depuis 1815. Ce n'est pas exagérer que d'évaluer le prix de ces toiles à un million, et, cadres à part, le tout ne vaut pas 100,000 francs. Que si l'on s'approche pour lire les noms inscrits sur les toiles, on voit qu'il n'est pas trois de ces artistes favorisés qui se soient fait une place dans les arts. En ce moment, le gouvernement belge marchande à M. Gallait son tableau des *Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn;* il discute le prix, et ne l'achètera point; puis, lorsque les vrais connaisseurs se seront partagé les plus belles toiles du salon, il achètera pour 50,000 fr. des œuvres recommandées qui vaudront cent écus le lendemain.

Ce que l'état doit aux arts, c'est l'enseignement; mais il le doit vaste, élevé, complet. La Belgique a trois grandes écoles de peinture et plusieurs autres d'une moindre importance. Une grande école, bien dotée, bien organisée, serait de tous points préférable à un enseignement multiple et incomplet. Ce qui n'est point enseigné en Belgique comme ailleurs, et ce qui devrait l'être, c'est l'anatomie appliquée aux arts, c'est la philosophie de l'art, c'est peut-être une sorte d'histoire universelle également appliquée à l'art; car, et l'on va maintenant toucher au doigt le caractère moral de l'école belge et ses tendances, ce qui manque aux artistes belges, c'est l'éducation. Patiens au travail, persévérans, doués d'une rare aptitude pour tout ce qui est procédé matériel, ils arrivent à une admirable habileté pratique. Parvenus à ce terme, ils ont une langue, un moyen d'exprimer leur pensée : ils sont comme un homme qui, voulant se faire écrivain, saurait à fond l'orthographe et la syntaxe; mais est-on écrivain, toute question de génie à part, lorsqu'on sait l'orthographe et la syntaxe? La plupart des peintres belges s'arrêtent là pourtant. Ils ont un beau talent d'expression et rien à exprimer. Hors leur métier, beaucoup n'étudient point et ne lisent guère. Aussi, dans leurs œuvres, quel contraste! Un faire prodigieux, une couleur pleine de force et d'éclat, et une déplorable pauvreté de composition, une conception esthétique faible ou absolument nulle. Ce caractère est spécial à l'école d'Anvers, et c'est par là qu'elle est devenue inférieure à la nouvelle école qui se forme à Bruxelles. Celle-ci pense, étudie, observe; elle ne copie point servilement, elle transforme, elle poétise, et, tandis que les peintres d'Anvers s'égarent dans les minuties de l'art chinois, elle marche d'un pas ferme vers le vrai but de l'art. C'est ce contraste

de l'école d'Anvers et de l'école de Bruxelles qu'il importe de bien établir avant d'entrer au palais de l'exposition belge. Ce contraste résume toute la situation de l'art en Belgique, car à Gand l'école de peinture est médiocre, et à Liége elle n'existe que de nom. L'art, en Belgique, tend à la centralisation. En dépit de l'esprit provincial, Bruxelles devient une capitale sérieuse; les artistes de mérite s'y fixent en foule, et le sentiment du beau gagnant de proche en proche, se communiquant par initiation, les expositions devenant universelles et la comparaison avec l'école française et l'école allemande épurant le goût et agrandissant l'horizon, il n'est pas douteux que l'école belge, si riche déjà en belles qualités d'exécution, n'arrive à tenir bientôt une grande place dans le domaine de l'art.

Quand on entre au salon de Bruxelles et qu'on suit la foule en faisant le tour de la statue du prince Charles de Lorraine, dont la tête se perd dans les combles, on arrive tout droit à la grande salle, vis-à-vis du tableau de M. Gallait, qui est la première chose qu'on va voir. M. Gallait a donné pour légende à son tableau : *Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn par le grand Serment de Bruxelles.* Les corps des suppliciés sont là, sur une civière, cachés par un drap de velours noir; leurs têtes ensanglantées et livides sont exposées près des cadavres; le calme d'une mort héroïque y est empreint, et pourtant telle est la vérité d'une représentation trop fidèle, qu'elles font plutôt horreur que pitié. Derrière le funèbre brancard, un soldat espagnol est debout, bardé de fer. Sa figure martiale et grave, presque noble, contraste avec la tête intelligente et fine, mais rusée et méchante, d'un espion du duc d'Albe qui observe et qui médite. Ce qu'il observe, c'est la diversité des impressions produites par la vue des deux victimes sur les membres du *grand Serment* de Bruxelles, qui viennent rendre les derniers devoirs à ceux qui furent à leurs yeux l'honneur et l'espérance du pays. L'impression de l'horrible spectacle varie selon l'âge et le rang des spectateurs. Le président des arbalétriers, qu'une flèche qu'il tient à la main fait reconnaître, est plongé dans un désespoir morne, sans larmes et sans consolation; il songe au passé, aux journées de Saint-Quentin et de Gravelines, à tant de gloire évanouie, à l'étendue de la perte et aux malheurs de la patrie. Derrière lui est un bourgeois à tête grise : la douleur la plus vraie, la plus attendrissante, éclate sur son visage; il ne cache pas les larmes qui coulent sur ses joues; tout à l'horreur de ce spectacle, c'est le présent qui le touche et le fait pleurer. Vivans, il les a vus, ces fils de la cité, et fiers et glorieux : il les retrouve inanimés, et ce contraste de la vie et de la mort cause seul sa douleur et ses larmes; mais près de lui sont les figures d'hommes jeunes et énergiques : chez ceux-là, le ressentiment, la haine, l'espoir de la vengeance, l'emportent

sur tout autre impression; ils personnifient l'avenir, déjà ils conspirent, et corps et ame ils vont appartenir au Taciturne.

Telle est la donnée de l'œuvre et la pensée du peintre. La réalisation en est très belle. Cependant, et après le premier mouvement d'admiration, beaucoup s'interrogent, et se sentent indifférens. Pourquoi? Est-ce que la perfection du travail matériel, le soin minutieux des détails, en distrayant l'attention, nuisent à l'ensemble, affaiblissent l'unité esthétique et amoindrissent la conception morale de l'œuvre? Est-ce peut-être que l'histoire, mieux connue, ait dépouillé d'Egmont d'un prestige menteur, et que, le héros tombé, la disproportion apparaisse entre les moyens et le but de l'artiste? D'Egmont en effet ne fut point un grand homme. Grand capitaine et brave soldat, il servit l'Espagne avec gloire; mais, faible et irrésolu dans ses projets, préoccupé d'intérêts vulgaires, il ne mérite pas que l'art l'immortalise. Sa mort seule a été utile à son pays; encore l'a-t-elle moins servi qu'elle n'a favorisé le génie du Taciturne et la grandeur des Nassau. Quelle que soit pourtant la valeur des objections que soulève le tableau de M. Gallait au point de vue de l'art comme au point de vue de la vérité historique, cette œuvre n'en est pas moins la plus remarquable de celles que l'école belge a exposées cette année. Deux autres tableaux de M. Gallait s'offrent encore aux regards : l'un est un portrait, l'autre une fantaisie. Ce dernier a pour titre : *Art et liberté*. Le sujet est un musicien bohême, drapé de haillons, coiffé d'un large feutre déformé, et qui tient à la main un violon. Quelques connaisseurs préfèrent cette toile au grand tableau de M. Gallait, et l'art profond de cette peinture, le caractère poétique de l'étrange personnage qu'elle représente, la mâle simplicité de la composition, justifient peut-être cette préférence.

La distance qui sépare M. Gallait des autres peintres d'histoire de l'école belge est grande. Le premier en réputation après lui, c'est M. de Keyzer. Quatre tableaux de genres divers le rappellent à ses anciens admirateurs. Ces tableaux sont : *Sainte Élisabeth de Hongrie distribuant des aumônes*, la *Résurrection de la fille de Jaïre, les Glaneuses* et le *Portrait des enfans du comte Gortschakoff*. Ni la première ni la seconde de ces compositions ne sont dignes de l'artiste qui débuta, il y a dix ou douze ans, et avec un si grand succès, par la *Bataille des Éperons d'or*. Il n'y a plus là d'inspiration ni de verve, et c'est dans les détails de l'œuvre, dans le travail matériel seulement, qu'on peut ressaisir la trace d'un talent trop tôt énervé. *Les Glaneuses*, qui sont deux femmes vues à mi-corps, couchées sur des gerbes de blé, ont de la grace, de la fraîcheur et de l'éclat. Peut-être M. de Keyzer retrouverait-il dans le genre gracieux et élégant, vers lequel le portent la mol-

lesse de son crayon et la douce suavité de son coloris, un succès qui le fuit, que l'art historique et religieux, plus exigeant, ne se laisse arracher que par les intelligences viriles et opiniâtres dans leur effort.

Une femme, Mme Frédérique O'Connell, a pris dans l'école belge une position unique. S'inspirant à la fois de Rubens et de Rembrandt, elle s'est créé une manière, un style d'une étonnante hardiesse. Malgré de graves incorrections de dessin et ce je ne sais quoi d'incomplet ou d'exagéré, d'en-deçà ou d'au-delà, qui est le défaut de la plupart des femmes artistes, les toiles de Mme Frédérique O'Connell ont un mérite incontestable. Sa façon de comprendre, son faire, son coup de pinceau, sont d'une audace qui va jusqu'à la témérité. *Pierre-le-Grand* et *Catherine,* peints par elle en double nature, deviennent presque monstrueux à force de vigueur et de relief. A ces portraits, ornemens d'un salon de Titans, à la *Psyché* et à la *Nymphe endormie,* où l'imitation de Rubens est trop évidente dans le faire et pas assez dans le dessin, combien ne préfère-t-on pas le tableau où Mme O'Connell s'est représentée elle-même, en robe de chambre, la palette à la main, sans autre prétention que celle-là, et avec une liberté, une sûreté de touche, un esprit et une harmonie de ton sans pareils!

Un talent nouveau s'élève en Belgique. M. Guffens a envoyé de Rome une *Lucrèce* empreinte d'une beauté grave et douce. L'ordonnance de la composition est simple et noble. Lucrèce est assise, elle file, ses femmes l'entourent. Rien de plus calme que cette scène d'intérieur, poétisée par M. Guffens sans affectation et sans recherche.

D'autres artistes encore doivent être signalés ici à l'attention de ceux qu'intéressent l'école belge et ses progrès dans la grande peinture. M. Portaels, qui n'a exposé que des études, des portraits et un paysage, est un peintre habile et exercé; il a vu Rome et l'Orient, et c'est dans ces pays qu'il se plaît à choisir les sujets de ses tableaux. M. Stallaert a un talent de même ordre à peu près, il a de la noblesse et du style, et la *Pénélope* qu'il a mise au salon en est un témoignage. M. van Severdonck, auteur d'une *Chute du Christ* aussi remarquable par les qualités que par les défauts, a devant lui un bel avenir : son grand tableau de genre, *Callot parmi les bohémiens,* est composé avec goût, et le coloris en est agréable. M. Th. Canneel (de Gand) a emprunté au Cantique des Cantiques une *Scène biblique* qu'il a traduite avec élégance, encore qu'on lui puisse reprocher de trop rappeler, bien qu'il le sanctifie, le premier épisode de *la Permission de dix heures.* Enfin M. E. Slingeneyer, qui n'a pas exposé cette année, et M. Wappers, qui dirige l'école d'Anvers, sont connus par d'éclatans succès. M. Slingeneyer a plus de force, plus de style; M. Wappers a plus de grace et plus d'éclat : de lui, rien au salon non plus. Ces deux artistes se laissent trop oublier. Il faut encore citer, les uns pour les espérances qu'ils font concevoir, les autres pour

un passé dont ils n'ont pas tenu les promesses, M. Carpey (de Liége), dont l'œuvre, *le Premier damné de la foi chrétienne,* fait pressentir un talent hardi et original; M. J. Coomans (de Bruxelles), qui embrasse plus qu'il ne peut étreindre, comme le prouve sa grande toile *la Prise de Jérusalem;* M. Lecat (de Tournay), dont la couleur étrange et fantastique n'empêche pas de distinguer un dessin élégant et expressif; M. Manche (de Belœil), qui, plus bizarre encore, plus volontairement archaïste que le précédent, a fait une *Vierge à l'Enfant* plate et sans effet, mais d'un trait naïf, pur et plein de sentiment; M. Eeckhout et van M. Eycken, à qui la critique fait cruellement expier les éloges exagérés qu'autrefois ils en ont reçus; M. Navez, qui ne devrait plus exposer que des portraits, et pas même tous ceux qu'il fait; enfin M. Roberti, supérieur à la plupart de ceux qui viennent d'être nommés, talent réel et presque mûr, mais inégal et capricieux, et aspirant parfois plus haut qu'il ne lui est donné d'atteindre. On ne saurait sans injustice oublier M. Wiertz dans cette nomenclature des peintres d'histoire de la Belgique. Par la pensée, M. Wiertz est le premier de tous. Si la place qu'occupe M. Gallait eût pu suffire à son ambition, il l'eût sans doute conquise; mais son orgueil ne va pas à moins qu'à détrôner les maîtres de l'art, et parmi ceux-là Rubens, qu'il croit égaler sans craindre même de provoquer un dangereux parallèle. M. Wiertz est un homme à grandes conceptions. Malgré l'évident insuccès de ses efforts pour traduire sur la toile le beau qui remplit et obsède sa pensée, il faut admirer son talent, son orgueil, et la lutte prodigieuse où il s'épuise et se consume. Peu d'hommes sont ainsi trempés, et beaucoup d'artistes du premier ordre envieraient à M. Wiertz des qualités qu'il dédaigne pour la poursuite désespérée d'un idéal inaccessible.

Passons aux peintres de genre. M. Leys, d'Anvers, est de tous le plus célèbre. En général, il traite des sujets insignifians, et l'expression morale, le trait caractéristique, sont la partie faible de son talent; ses personnages ne rient ni ne pleurent, ils n'agissent point non plus, et dans ses compositions, qu'aucun sentiment, qu'aucune passion n'accidente ni ne vivifie, ils semblent n'exister qu'au même titre que les meubles, les tentures, les accessoires de toute sorte qu'avec un goût exquis sait disposer l'artiste. C'est donc par le procédé que brille M. Leys, en qui se personnifie bien cette école d'Anvers si brillante et si stérile; c'est par ce procédé, porté par lui aux dernières limites de la perfection matérielle, c'est par une admirable entente des jeux et des combinaisons de la lumière, mais d'une lumière bizarre, étrange, pleine de reflets, de rayons brisés, de clair-obscur, de mystère, de fantaisie, d'imprévu, qu'il s'est fait une réputation européenne. On pourrait croire que, dénuée de pensée, d'observation, et se recommandant seulement par le mérite du procédé et de la vérité matérielle, la

peinture de M. Leys est d'un ordre inférieur et vulgaire; on se tromperait fort. Son procédé est si beau, il a tant de distinction dans le dessin et dans la manière, il arrange et meuble si bien ses intérieurs, il montre tant d'habileté et de science; la lumière qu'il a inventée a des éclats, des transparences et des effets si prestigieux, qu'il s'est donné par là une sorte d'originalité qui doit conserver toujours une valeur à ses œuvres et les préserver du dédain. On remarque que tous les tableaux de M. Leys se ressemblent; c'est toujours la même recherche, la même lumière, le même luxe de détails et le même ton. M. Leys aura fait toute sa vie le même tableau. Il est vrai qu'il le fait bien.

Les sept huitièmes des peintres de genre de la Belgique, et, à peu d'exceptions près, tous ceux de l'école d'Anvers, sont, avec plus ou moins de talent, artistes comme l'est M. Leys. L'un a la spécialité des cuisines et des légumes, l'autre le monopole des marchandes de poisson; celui-ci excelle à peindre les kermesses, et celui-là les intérieurs de cabaret. Il en est un qui a imaginé le tableau à double effet, où la lumière artificielle et la clarté de la lune contrastent et plaisent à l'œil, et depuis vingt ans il peint des marchés de ville éclairés ainsi. On peut nommer ce dernier après M. Leys. C'est M. van Schendel. S'il était vrai que la vérité absolue de l'imitation fût le comble de l'art, Rembrandt, comparé à M. van Schendel, ne serait qu'un mauvais barbouilleur, car autant Rembrandt idéalise et interprète librement la nature, autant M. van Schendel copie servilement, — comme un daguerréotype à double effet, et sans en écarter le trait vulgaire, trivial, inutile, — tout ce que présente la nature à son imitation. Ceci s'entend des effets de lune et de lumière factice, les seuls effets qu'ait réussi à rendre M. van Schendel. Je ne sais quel biographe de Gérard Dow raconte que ce peintre mit trois jours à peindre un manche à balai. Combien de peintres, et si l'on veut même, combien de poètes et de musiciens passent leur vie à refaire le manche à balai de Gérard Dow! Grace à la funeste complaisance du public, qui encourage ces puérils tours de force, le niveau moyen du talent a beaucoup haussé dans ces derniers temps; les peintres tolérables abondent, mais il semble que l'art perde en proportion de ce que gagne le procédé, et la foule de nos demi-talens, si honorables qu'ils soient, ne saurait jamais nous dédommager de l'absence d'un homme de génie.

M. E. de Block, d'Anvers, est quelquefois sorti de cette foule. Son pinceau a eu d'heureuses inspirations. Cette année il fléchit, et le malheur veut qu'il fléchisse en un sujet charmant. Son tableau, les *Moissonneuses au repos*, représente ces moissonneuses couchées et endormies dans un grenier, sur les gerbes qu'elles ont recueillies. Des curieux sont à l'entrée, qui regardent et convoitent. Le sujet est traité avec décence, et c'est une justice à rendre à M. de Block; mais pourquoi

ce faire lourd, ces attitudes sans grace? — Un élève de M. Gallait, M. Jaroslav Cermak, débute par une belle chose. Ce jeune homme est Hongrois; son sujet, c'est *une Famille esclavonne émigrant de la Hongrie.* L'œuvre n'est pas sans défaut, le dessin n'en est pas irréprochable, et la main de l'artiste a des incertitudes qui se trahissent dans quelques détails accessoires, et particulièrement dans le paysage. Cette part faite à la critique, il faut louer sans restriction le sentiment qui anime les figures. C'est la douleur, le découragement, le regret de la patrie, la tristesse de l'exil, profondément sentis et exprimés de la manière la plus vraie et la plus touchante, et cela sans emphase, sans prétention, et sans ces ressources du métier qui font qu'un tableau plaît par toute sorte de petits mérites indépendans du sujet. M. Fl. Willems a commencé par peindre des kermesses, des concours d'arbalétriers, comme la plupart des Anversois. La kermesse était le prétexte, l'effet de lumière était le sujet véritable. M. Willems paraissait être alors l'imitateur de M. Leys. On voyait bien pourtant, par ses hardiesses, qu'il ne le serait pas long-temps, et que le kaléidoscope aurait tort avec lui. En effet, M. Fl. Willems n'a pas tardé à laisser là les lisières de l'école et à chercher le beau ailleurs que dans des effets qui sont bien plutôt du domaine du décorateur qu'ils ne sont le but de l'art. D'année en année, ce talent a grandi. Le tableau qu'a exposé M. Fl. Willems cette année, *une Vente publique de tableaux en* 1650, où se trouvent unies les belles qualités de l'ancienne école flamande à celles de l'école française moderne, est de ceux qui classent parmi les premiers le pinceau qui les a produits. Il y a bien là encore un effet de lumière, et plus franc, plus net et mieux réussi qu'aucun autre venu d'Anvers; mais cet effet ne vaut que ce qu'il doit valoir, et rien de plus. Le sujet, c'est la vente de tableaux, et les personnages en sont si bien posés, si variés d'attitude; il y a tant d'élégante simplicité, d'observation et de finesse dans la composition, qu'on ne songe pas même à admirer cet effet de soleil, dont un autre que M. Fl. Willems aurait fait son succès.

Deux frères, MM. Alfred et Joseph Stevens, sont en voie de devenir des maîtres. Déjà, en Belgique, nul ne les dépasse. Alfred Stevens peint le genre; Joseph, les animaux. A mes yeux, leur talent est égal. Celui-ci est plein d'esprit, de verve; ses animaux, sans cesser d'être des bêtes, sont des personnages qui m'intéressent et m'émeuvent, depuis ce griffon en arrêt devant une mouche jusqu'à ce cheval de saltimbanque, et sans oublier ces pauvres chiens qui tirent de si bon cœur, aidés par leur maître, une lourde brouette de sable. Alfred Stevens a un style qui rappelle à la fois Eugène Delacroix et Robert Fleury; son *Soldat huguenot,* debout devant un mur où Guise est pendu en effigie; ses *Regrets de la patrie,* idée semblable à celle de la Mignon de Goethe traduite par Scheffer, mais représentée par un soldat assis, qui suit d'un

œil triste le vol des hirondelles; *l'Amour de l'or*, figuré par un vieillard dont les doigts avides se plongent dans un amas de louis; enfin la *Rencontre, par des bourgeois et des manans, du corps d'un royaliste assassiné par les ligueurs*, sont des tableaux remarquables, gages certains de l'avenir de M. Alfred Stevens, qui, presque inconnu hier, se place tout d'un coup parmi les meilleurs.

Nous n'en avons pas fini encore avec les peintres de genre. M. Hamman, d'Ostende, est maintenant plus connu à Paris qu'à Bruxelles : son tableau, *les Adieux de Roméo et Juliette*, a obtenu au dernier salon un succès mérité; on a pu critiquer l'ensemble de la composition, mais on a dû admirer sa Juliette, dont la pose est d'un ravissant abandon. M. Hunin, de Malines, a été autrefois l'émule de M. Hamman; ses progrès sont peu sensibles, et, dans la toile qu'il a exposée, *le Tirage à la conscription*, rien ne parle à l'ame ni aux yeux. M. L. Taymans, de Bruxelles, n'est guère connu et mériterait de l'être; peu d'artistes belges ont autant de noblesse et de distinction; sa couleur manque d'éclat, mais non pas d'harmonie. M. Al. Thomas, qui, en raison de ses deux tableaux, *Judith* et *les Enfans d'Édouard*, aurait dû être classé parmi les peintres d'histoire, fait preuve, dans la seconde de ces compositions, d'un talent solide, qu'on cherche en vain dans sa *Judith*. M. Ad. Dillens a de l'esprit et de la verve. M. Fissette, d'Anvers, n'a pas eu, lui, dans ses *Plaideurs*, empruntés à Racine, autant d'esprit qu'il en voulait avoir. M. Lies, d'Anvers, transforme et agrandit son style : dans l'*Interrogatoire de Jeanne d'Arc*, deux têtes sont fort belles; mais celle de Jeanne d'Arc est faiblement comprise. Si M. Lion n'était de Bruxelles, on le dirait élève de M. Leys, tant l'imitation, du reste assez bien réussie, de la manière de M. Leys est évidente dans la *Réunion d'une confrérie au Franc de Bruges*. M. Madou, coloriste gris et froid, est un peintre spirituel et observateur, d'un talent original et peu facile à imiter. Les frères Edmond et Charles Tschaggeny sont des peintres d'animaux en renom et d'habiles coloristes; les *Chevaux poursuivis par des loups*, de M. Charles Tschaggeny, sont le sujet d'une composition pleine de mouvement, de fougue et de sauvage poésie; son tableau des *Moissonneurs* au contraire est une paisible géorgique. M. van Muyden, de Rome d'après le catalogue, mais Belge par son nom, a peint *une Famille de paysans d'Albano*, qui est une des belles choses du salon, tant il y a dans le faire d'aisance et de naturel, tant les personnages en sont vrais sans être communs, expressifs sans être affectés. Quant à M. Wittkamp, d'Anvers, c'est un maître qui n'a pas le brillant coloris de M. Wappers et de M. de Keyser, ni la hardiesse de M. Slingeneyer, mais qui joint aux qualités les plus fortes et les plus justement prisées l'art de toucher et d'émouvoir, qui est l'essence et le but de l'art. MM. Brüls, de Braekkeler, Victor Delacroix, Dell'aqua, de Taeye, V. Eeckhout, P. Du-

mortier, Marckelbach, Marschouw, Ruyten, Storms, Tielemans, van Lerius, Verheyden, Constant Wauters, Ch. Wauters et Venneman sont encore des peintres de genre qui ont eu des succès mérités, et que connaissent bien les amateurs.

Le portrait, dont il convient de dire ici quelque chose, est un genre où peu d'artistes excellent. Il est superflu de relever à ce propos une erreur depuis long-temps accréditée, et de rappeler quel ensemble de hautes et rares qualités ce genre, qu'on croit facile, exige chez ceux qui l'abordent. Les plus beaux portraits qu'on voit au salon de Bruxelles sont faits par des Français et des Allemands. Parmi les portraits belges, on admire ceux qu'ont peints MM. Gallait, Portaels, de Keyser, de Senezcourt et Mme Calamatta. Il y a un *Joueur de luth,* de M. de Senezcourt, qui, — portrait ou fantaisie, plutôt fantaisie, puisque le costume est du XVIIe siècle, — est un excellent tableau. D'autres portraitistes méritent encore d'être nommés : ce sont MM. de Nobèle, van Yzendyck, Vieillevoye, Leclercq, Verboeckhoven fils. M. de Montpezat fait le portrait fashionable; il peint le grand seigneur avec ses enfans, ses chevaux, ses chiens et ses domaines. On remarque au salon un tableau de lui qui représente le marchand de chevaux F..... assis avec quelques jeunes gens, la fine fleur de l'aristocratie, dans une voiture à laquelle M. de Montpezat, par une distraction singulière, a donné des roues carrées. Les chevaux sont, dit-on, très ressemblans; les amis de M. F..... le sont trop.

Le paysage n'est pas, à beaucoup près, le côté par où se recommande l'école belge. L'Allemagne, la Hollande et la France l'emportent ici sur la Belgique, qui ne compte qu'un petit nombre de paysagistes distingués. Cette branche de l'art n'en a pas moins fait d'immenses progrès depuis 1830, et les artistes belges eux-mêmes le reconnaîtront, s'ils se rappellent qu'il y a quelques années les paysages de M. de Jonghe et les clairs de lune de M. Donny étaient considérés comme des chefs-d'œuvre. On se montre plus difficile aujourd'hui, et les paysagistes trouvent le succès disputé et d'une conquête plus rude. M. de Jonghe était du reste un homme de talent. Il a été pour la nouvelle école de paysage ce que M. Navez a été pour l'école de peinture historique, un rénovateur, un maître et un guide. Ses paysages ont de l'étendue; il avait à un haut degré le sentiment de l'espace et de la perspective aérienne, et, dans l'art de traiter le paysage à grandes lignes et les lointains, peut-être n'est-il encore que faiblement dépassé.

Comme le portrait, le paysage est un genre dont les vrais artistes peuvent seuls comprendre toutes les difficultés. A côté de la beauté naturelle des lieux, il y a une sorte de beauté qui, s'exprimant au moyen du paysage, n'a pourtant rien de commun avec la nature vraie. Les paysages du Poussin sont admirables de cette beauté-là; considé-

rés seulement comme paysages, comme représentation des choses de la nature, ils seraient invraisemblables, incomplets, et d'une infidélité choquante. C'est que Poussin était un grand poète. Pour le Poussin, le paysage, comme la peinture religieuse et historique, où il n'est pas moins grand artiste, n'est qu'un moyen d'exprimer et de faire sentir aux autres le beau qu'il a conçu. Nous touchons ici aux plus hautes considérations dont l'art puisse être l'objet. Déjà nous avons eu l'occasion de dire un mot en passant du débat des coloristes et des dessinateurs; dans le portrait et le paysage, nous rencontrons en présence les réalistes et les idéalistes. Ce n'est point ici le lieu de revenir sur cette grande et interminable querelle. Qu'il nous suffise de poser en principe que l'imitation, si parfaite qu'elle soit, sera toujours condamnée à des succès vulgaires, et ne s'élèvera jamais au vrai beau, à celui que poursuivent d'instinct les grands maîtres de l'art. Ce point une fois établi, il est facile de se rendre raison de l'engouement de la foule pour les choses médiocres, des variations des critiques, de l'admiration fanatique de certaines natures d'élite pour des beautés à elles seules révélées, et de la différence de valeur esthétique que peut offrir un sujet, un paysage par exemple, traité en même temps par deux artistes d'un mérite égal en pratique, mais dont l'un, cherchant le vrai, aura fidèlement copié, tandis que l'autre, rêvant le beau, aura plus librement imité et se sera moins asservi. Le paysage est de tous les genres de peinture celui où le génie de l'artiste est le plus à l'aise. Là, point d'intermédiaire : la nature entière avec ses trésors, et un mode d'expression qui est essentiellement conventionnel et varié. Les paysages du Poussin unissent la poésie de Virgile à la philosophie de Platon et à la beauté historique de Thucydide; ceux de Salvator Rosa saisissent, surprennent et parfois épouvantent; le Lorrain lutte d'éclat avec les splendeurs du couchant : son art en triomphe et les embellit encore; Ruysdael, austère et sombre, se plaît à traduire les mugissemens des cataractes et la mystérieuse horreur des forêts : c'est le poète des solitudes; Berghem peint des idylles, Potter des bucoliques; tout vit dans Teniers, l'onde, la feuille, l'air et le nuage, et Rembrandt, le maître par excellence, chante dans d'immortels chefs-d'œuvre toutes les beautés de la création.

Malgré la renaissance de l'art, l'école paysagiste n'a point encore retrouvé cette large et féconde direction : elle n'a pas encore compris que ce que les maîtres, Ruysdael, Potter, Hobbema, demandaient à la nature, lorsqu'ils semblaient en imiter les formes, c'était seulement un langage et une voix. Alors un grand artiste pouvait, sans sortir du petit coin qui l'avait vu naître, trouver autour de lui une mine inépuisable et une source d'inspirations toujours nouvelles. Il avait tout en lui-même. Rembrandt a-t-il jamais voyagé? Mais ces grandes

traditions oubliées ou méconnues, le vrai, — dans son acception la plus étroite et la plus matérielle, devenu le but de l'art, — la nouvelle école s'est bientôt fatiguée du simple, du naïf, du connu. Elle s'est lancée dans les découvertes : il lui fallait du nouveau; elle a peint les glaces du pôle, les sables du désert, les plaines de l'Orient, les pampas et les savanes; la couleur locale, cette chose sans valeur, à la portée du premier barbouilleur venu, a été comptée comme une qualité d'un prix inestimable et comme la condition principale de toute œuvre d'art.

La fraction la plus considérable de l'école paysagiste belge, il faut bien le dire, est dans la mauvaise voie, celle qui a l'imitation pour but. Parmi les paysagistes qu'il faut excepter et qui voient plus loin, il est un artiste qui, depuis bientôt quinze ans, remarqué seulement par le petit nombre et suivi dans ses progrès avec un vif intérêt, a consciencieusement et modestement travaillé à devenir un maître : on ne l'a pas vu rechercher les succès faciles, les encouragemens, les récompenses. Pendant que d'autres brillaient qui ne le valaient pas, il poursuivait sa route, travaillant sans relâche, corrigeant par la comparaison les côtés faibles de ses œuvres, et marchant toujours en avant sans se lasser jamais. Autrefois lithographe habile, il serrait d'aussi près que possible l'imitation de la nature; ses paysages étaient, il y a cinq ou six ans, d'une vérité extrême. Cependant déjà il avait un style, et ses tableaux se reconnaissaient à une sorte de mélancolique beauté qui, se retrouvant dans tous, appartenait certainement à l'artiste et non aux divers sites peints par lui. Aujourd'hui M. Fourmois, c'est le nom de ce peintre, talent formé, maître d'un procédé patiemment appris, s'élève tout d'un coup au-dessus de ses rivaux d'hier. A peine on le comptait naguère, et voici qu'on le place à la tête de l'école. Il a exposé *un Moulin à eau, une Bruyère* et deux autres tableaux. Le *Moulin* est le plus beau des quatre : le sujet, c'est une cabane en planches sur un ravin où coule un ruisseau : quelques arbres, le ciel, et c'est tout. Un rayon de soleil traverse les rameaux et les feuillages; il glisse, en les dorant d'une lumière fugitive, sur les chaumes moussus et verdoyans du toit. Cette toile rappelle les anciens maîtres : c'est un paysage d'une aimable simplicité, lumineux sans éclat, plein d'air et d'humide fraîcheur, d'un coloris harmonieux et qui plaît non pas seulement par la beauté du site, mais surtout par cette sorte de beau qui appartient à M. Fourmois, et dont tous ses tableaux sont plus ou moins empreints. — Le ciel de la *Bruyère* est admirable de profondeur et d'étendue.

M. Kindermans était, au dernier salon, le rival de M. Fourmois : c'est un peintre de talent, dont la manière est moitié flamande et moitié française. Son tableau principal, *Vue prise dans le grand-duché de Luxembourg,* indique des études solides, une grande habileté pratique, mais peu d'originalité. M. Kuyttenbrouwer, Hollandais qui est venu habiter

la Belgique et prendre une des premières places dans l'école belge, est au contraire un artiste essentiellement original et hardi. Sa puissance de conception est très grande, et ses compositions, semblables par l'étendue à celles de Van-Artois et de Huysmans, sont remarquables par l'énergie du style et par l'ampleur de la forme. L'imagination de M. Kuyttenbrouwer est riche et fournit à son pinceau les sujets les plus variés. Il cherche, cherche toujours et rencontre souvent bien. Les personnages, effroi de presque tous les paysagistes belges, sont traités par lui avec une heureuse facilité, et parfois ils ont dans ses compositions une importance égale à celle du paysage. Avec ces belles qualités, M. Kuyttenbrouwer a peu à faire pour acquérir une réputation européenne : on s'étonne, en voyant ses toiles, d'y trouver une signature aussi étrangement hollandaise. M. Kuyttenbrouwer, en effet, n'est Hollandais que de nom; sa fougue, sa hardiesse, son originalité, le classent parmi les paysagistes les plus excentriques de l'école française.

Le talent de M. Ed. Devigne (de Gand) est tout l'opposé de celui de M. Kuyttenbrouwer. M. Devigne est un artiste froid, correct, minutieux, n'oubliant rien, ne dédaignant rien, ni la pierre ni le brin d'herbe, et traitant tout avec le même soin, lointains ou premiers plans. Les tableaux de M. Ed. Devigne sont estimés, et ne sont pas indignes de l'être. M. L. Kuhnen, de Bruxelles, n'a connu, depuis ses débuts, que de paisibles succès. La place honorable à laquelle est arrivé ce peintre, peu contesté par la critique, équivaut à celle qu'occupent en France M. Lapito, à Genève M. Diday, en Hollande M. Koekkoek. Satisfait du succès qu'il obtient, M. Kuhnen innove peu et se répète souvent. Ses tableaux ont de la poésie. Il peint d'ordinaire des levers ou des couchers de soleil, de fraîches et vertes solitudes, avec des eaux dormantes, couvertes de nymphæas et de nénuphars, où se reflètent les nuages et l'azur du ciel. Le calme de la nature convient à son talent. Il a peint un *Orage,* et il a moins bien réussi.

M. Böhm, d'Ypres, est un paysagiste converti à l'école française; il a néanmoins conservé quelque chose de flamand. C'est un peintre de mérite, qui n'a d'autre défaut que de manquer un peu d'imagination. On en douterait, s'il se bornait à exposer un ou deux tableaux; mais il en fait voir six, et l'on ne peut s'empêcher de trouver qu'ils se ressemblent trop, bien qu'ils soient tous jolis, et qu'on y sente l'inspiration de Corot, de Dupré et de Flers. M. Bossuet, de Bruxelles, n'est pas, à proprement parler, un paysagiste; c'est un peintre de monumens et d'intérieurs de villes. Il y a quelques années, M. Bossuet est allé en Espagne; depuis son retour, il n'expose plus que des vues de Séville, de Grenade et de Tolède : ce sont des tours arabes, des portes sarrasines, des *atalayas* moresques. La manière savante de M. Bossuet, son exactitude et la fidélité de sa copie donnent à ses tableaux un immense intérêt

archéologique; mais, à vrai dire, l'amateur d'art n'y trouve pas son compte. M. Bossuet est homme à peindre fort bien l'Alhambra et la Fontaine des Lions, sans évoquer le moins du monde le souvenir des Abencerrages.

M. Tavernier aime le clair de lune et les ruines. En général, M. Tavernier abuse trop du décor du troisième acte de *Robert*. La spécialité, cette invention de l'industrie moderne, appliquée à l'art, est un pitoyable progrès. Je crois que M. Tavernier sait faire autre chose que des clairs de lune et des ruines, et je souhaite de tout mon cœur qu'il en soit ainsi; car être peintre et ne pouvoir rendre qu'un certain effet, toujours le même, autant vaudrait passer sa vie à trouer des aiguilles ou à fabriquer des clous. La nef de l'*Abbaye de Villers*, de M. Tavernier, n'en est pas moins un tableau qui a son prix.

M. Lauters avait un nom, quand la plupart des peintres belges de la nouvelle école étaient encore à peine connus du public. Il était le plus richement doué de tous. Dessinateur spirituel et fin, peintre excellent, peut-être n'eût-il pas connu d'égaux, si l'enseignement n'eût absorbé toute son existence. Il a éparpillé en une foule de menues productions un talent plein de force et d'avenir. On a de lui au salon des pastels, des aquarelles et un tableau. Dans la peinture de genre, la Belgique possède un artiste, nommé L. Huart, qui, doué comme M. Lauters et livré comme lui à l'enseignement, n'a pu non plus se développer ni atteindre à la renommée que faisaient pressentir ses débuts. M. Roeloffs, de Bruxelles, est, comme M. Lauters, un peintre d'un mérite peu commun. — M. Roffiaen excelle à peindre les lointains. M. Quinaux compose bien; on lui reproche une constante uniformité. Un de ses tableaux, *Vue prise dans les Ardennes*, a des parties fort belles. M. Jacob-Jacobs, un des meilleurs paysagistes de la Belgique, a peint longtemps Constantinople, l'Asie mineure et l'Égypte; il en est revenu, et il a bien fait; le succès l'attendait au coin du feu. M. van Moer, jeune artiste qu'on a vu exposer en 1845 une *Vue de l'église de Hal* et qui donnait de belles espérances, a tenu cette année plus qu'il ne promettait alors. *La Démolition de la Steenporte*, les *Vues de Villers*, le tableau qui représente *une Rue de Cologne*, sont des toiles pleines de force et d'effet. MM. Genisson et Minguet, peintres d'intérieurs, ont à peu près seuls le monopole des intérieurs d'église; ils sont inférieurs tous les deux à l'artiste hollandais M. Boosboom, qui est, en ce genre, un des meilleurs peintres de l'Europe.

On ne sait trop où classer les peintres d'animaux. Nous avons placé les frères Tschaggeny et M. J. Stevens parmi les peintres de genre, parce que leurs tableaux se prêtaient à cette classification; mais nous n'avons pas pour cela renoncé à citer les noms des artistes qui, de près ou de loin, marchent en Belgique sur les traces de Paul Potter. Le

doyen d'âge de ces artistes, celui qui fut long-temps le premier de tous, est M. Eugène Verboeckhoven. Il a toujours eu un talent de procédé plutôt que d'expression. Une fois pourtant, en 1845, on l'a vu, dépassant Landseer par l'exécution, l'égaler dans l'art charmant de faire parler les bêtes. Après lui vient M. Robbe, qui était autrefois avocat, et chez qui la vocation s'est révélée à l'âge où les artistes n'ont plus grand'-chose à apprendre. Ses études ont été rapides et marquées par des succès. Son *Combat de Taureaux* est à la fois un progrès et un succès nouveau. M. Woutermaertens, qui est de Courtray comme M. Robbe et qui a été son élève, a débuté en 1845 par des *Portraits de Chiens* dignes de Landseer. Depuis lors, M. Woutermaertens n'a rien exposé qui confirmât ni qui justifiât ce début. A un bon tableau fait par hasard il fait succéder tous les jours des tableaux médiocres. Enfin M. Jones, M. Dielman, Mme Rodenbach, sont, avec ceux que j'ai nommés et quelques autres encore, les principaux représentans de la peinture d'animaux en Belgique.

La peinture de *marine* est représentée par MM. Le Hon, Clays, Francia, Eg. Linnig, L. Verboeckhoven, Redig, Serruys, et, exceptionnellement sans doute, par M. L. de Winter, d'Anvers, paysagiste encore ignoré, mais qui ne le sera pas long-temps, car déjà on l'a remarqué au salon de Bruges l'an dernier, et sa *Plage* de cette année ne saurait passer inaperçue. Quant à M. Le Hon et à M. Clays, ils seraient partout remarqués. M. Francia est connu; on ne voit pas que depuis dix ans son mérite ait grandi. Le *Naufrage de l'Amphitrite* promettait pourtant mieux que ce qu'a tenu M. Francia.

Dans la peinture de fleurs, la Belgique compte quelques artistes estimés : M. Robbe, M. Robie et Mme van Marcke. M. Robie surtout a de l'éclat et de la vigueur.

Jamais la sculpture belge ne s'est offerte à la critique dans des conditions plus défavorables qu'à cette exposition universelle. Aucun artiste de renom n'a exposé. Les meilleurs ont envoyé leurs œuvres à Londres. Parmi les absens, celui qu'on regrette le plus est M. Simonis. Il est le premier des sculpteurs belges et le seul qui comprenne et exécute bien la statuaire monumentale. Après lui vient M. Fraikin, talent élégant et gracieux, mais qui manque d'élévation, de force et de puissance. M. Jaquet est doué du sentiment de la forme; ses œuvres sont d'un fini précieux, et il est le rival de M. Fraikin, dont il exagère les qualités et les défauts. M. Jaquet a exposé un buste, des plâtres et des bronzes. Il modèle bien, mais le feu sacré n'anime pas ses conceptions. La réputation de M. Guillaume Geefs a balancé celle de M. Simonis. Peu d'artistes ont été autant encouragés, autant loués, autant récompensés que lui. Pour payer à ses contemporains la dette de sa reconnaissance, M. Guillaume Geefs devrait être tout au moins un Thorwaldsen ou un

Canova. Il a fait ce qu'il a pu, mais il reste, et de beaucoup, l'obligé et le débiteur de son pays. La critique s'est, depuis quelques années, largement indemnisée des éloges outrés qu'elle lui a prodigués autrefois; mais M. Geefs n'a pas de plus cruel ennemi que lui-même, et les bas-reliefs du monument de la Révolution à Bruxelles sont à son talent une mortelle et irréparable injure. Le bas-relief, qui est en sculpture la pierre de touche du talent, parce que le concours des plus hautes facultés de l'artiste y est nécessaire, est rarement essayé par les sculpteurs belges. Ceux qui le tentent y échouent. M. Jaquet a fait pour la façade du théâtre des Nouveautés un bas-relief où manquent à la fois le goût, l'ordonnance et la proportion. Excepté MM. Simonis et Tuerlinckx, qui savent tailler le marbre comme il convient, toute l'école de sculpture belge exagère le fini et le délicat. Elle est précieuse, maniérée, toute de détails, achevant ses statues plus que ne fait Pradier ses statuettes, si bien qu'elle n'en fait guère qui, malgré la différence des proportions, ne rappelle au spectateur quelque modèle de pendule. Cet art mesquin, coquet, mignard, plein de prétention et d'afféterie, surprend d'autant plus qu'on ne voit pas d'où il procède. La Belgique a eu autrefois une école de sculpture renommée. Cette école, formée par les artistes italiens dont les chefs-d'œuvre ont, au temps de la renaissance, enrichi les églises et les palais, a vu briller les Duquesnoy, les Delcourt, les Fayd'Herbe et les Verbruggen. Elle a fini avec le XVIIIe siècle : Godecharles fut le dernier de tous, laissant Kessels en continuer jusqu'à nos jours la tradition affaiblie; mais, après Kessels, la chaîne est rompue, et l'art qu'on voit s'élever ensuite, vers 1830, est un art tout nouveau. D'où vient-il? On ne saurait le dire. Peut-être procède-t-il de Canova; mais alors il est presque la satire du maître italien, tant il est matérialiste sans être naturel, impossible sans être idéal, recherché sans être gracieux, curieux de la forme et inintelligent de la vraie beauté.

Nommer MM. Jehotte, Jaquet, les deux Geefs, Fraikin (nous classons à part et fort au-dessus M. Simonis), c'est nommer les seuls représentans notables de l'école actuelle de sculpture. Leurs élèves sont nombreux. Dans le nombre, et si l'on examine ce qu'ils ont exposé, on en trouve qui ont du mérite et de l'avenir; mais, s'ils n'étudient pas d'autres modèles que leurs maîtres, ils avorteront pour la plupart. On les voudrait trouver plus différens les uns des autres, voire franchement mauvais avec quelque vigueur et quelque originalité; car ils se ressemblent si bien par les qualités et par les défauts, qu'en voir un c'est les connaître tous.

M. Tuerlinckx a été à Rome; c'est là qu'il s'est formé. On ne peut dire que M. Tuerlinckx soit un talent hors ligne; on est pourtant heureux, lorsqu'on a parcouru les salles de l'exposition et vu les œuvres

des sculpteurs belges, de reposer ses regards sur un petit groupe de lui, *Daphnis et Chloé,* haut d'un pied et demi, et qui est plus expressif, plus grand de style dans ses petites proportions, plus riche dans sa simplicité que la plupart des statues et des groupes exposés. Après M. Tuerlinckx, on peut citer, pour la franchise de sa manière et le mâle caractère de ses compositions, un transfuge de l'école belge, qui s'est rallié à l'école française, M. B. Frison, de Tournay. *Le Joueur de Boules* et *le Joueur de Billes* ne pèchent guère que par la vulgarité du type, du reste vigoureusement accentué. Il est juste d'accorder une mention honorable à M. Meuldermans pour *le Réveil des Fleurs,* à M. L. de Cuyper pour *le Jeune pêcheur napolitain,* à M. Léonard pour *les Trésors de l'Onde,* à M. van Oemberg, à M. Ducaju, à M. J. Bertin, et aux frères Vanderkerkhove, d'Anvers. Enfin M. Geerts, de Louvain, qui a voué son art à la restauration des chefs-d'œuvre de la sculpture sur bois du moyen-âge, avec laquelle son talent consciencieux et patient dispute d'habileté et de goût, doit voir son nom joint ici à ceux des artistes dont la Belgique s'honore. Ses *Portes de l'église Saint-Joseph,* formées de huit panneaux, où il a retracé divers traits de la vie de ce saint, sont une heureuse exception à ce que nous avons dit plus haut de l'infériorité des sculpteurs belges dans le bas-relief. M. Geerts ne se borne pas à sculpter le bois dans le goût gothique ou de la renaissance, il ne se renferme pas non plus exclusivement dans le genre religieux : son ciseau, parfois livré à l'art profane, donne au marbre de suaves et d'élégans contours.

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide sur les médailles, les gravures, les lithographies, les pastels et les aquarelles exposés dans des salles distinctes des grands salons consacrés à la peinture. L'art du graveur en médailles ne s'est point encore relevé de la décadence où il est tombé dès la fin du dernier siècle, et c'est en vain que dans les plus beaux spécimens dus au burin de MM. Wiener, Jouvenel, Hart, Jehotte et Braemt, on chercherait quelques traces du talent ingénieux, spirituel et fin des graveurs d'autrefois. Warin était de Liége pourtant, tout comme M. Jehotte; mais il n'a pas eu de successeurs. L'inspiration fait défaut à presque toutes leurs conceptions, et on ne sait trop, dans ces médailles, lequel est le plus à blâmer, de la futilité du motif ou de l'insignifiance de la composition. Il est peu de pays où l'on prodigue la médaille autant qu'en Belgique : on l'y décerne à tout propos, officiellement ou officieusement. Accoutumé qu'on est à la sévérité du bronze antique et aux nobles types qu'il consacre, on ne voit pas sans quelque dédain les têtes grotesques qui, dans le champ de la médaille, remplacent aujourd'hui les grands hommes. Toutefois, aussi bien que ceux de France, les graveurs belges savent leur métier, et, si l'on veut bien ne pas trop se souvenir des anciens chefs-d'œuvre, on accordera

volontiers aux artistes contemporains un sentiment suffisant du dessin et de l'attribut. Un Liégeois, M. N. Julin, fait des camées d'un beau travail et en tout point supérieurs aux médailles des plus habiles. Un de ces camées, où *la Transfiguration* est reproduite dans un médaillon de deux ou trois pouces de diamètre, attire les regards par la fidélité de la traduction et le succès de la tentative.

La gravure avait suivi au dernier siècle, en Belgique, la décadence générale des arts. Gilles Demarteau, de Liége, qui mourut en 1776, et à qui on attribue, à tort peut-être, l'invention de la gravure en manière de crayon, est le seul graveur belge dont le nom ait eu à cette époque quelque célébrité. Lorsque renaît la peinture, la gravure reparaît : Suwée, de Bruges, peintre distingué de l'école de David, a pour graveur M. de Meulemeester, dont les amateurs recherchent aujourd'hui les œuvres avec empressement. M. de Meulemeester était un habile artiste; son trait est d'une irréprochable pureté. Il a passé une grande partie de sa vie à Rome, et pendant plus de vingt ans les visiteurs du Vatican ont pu le voir, juché au haut d'une échelle double, copier, avec une attention dont rien ne le pouvait distraire, les *loges* de Raphaël. Dans les derniers temps du séjour de M. de Meulemeester à Rome, son admiration pour Raphaël était devenue une sorte de fanatisme. Il revint enfin dans son pays, et commença à graver les *loges* d'après les dessins qu'il en avait faits; mais la mort le frappa au moment où il venait de terminer les premières planches de cette immense publication, et il descendit au tombeau avant d'avoir recueilli le fruit de ses travaux. Après lui, et jusqu'au moment où M. L. Calamatta, que le gouvernement fit venir pour diriger l'école de gravure qui venait d'être instituée, commença la grande entreprise dont le soin lui était confié, on ne vit pas paraître une seule gravure en Belgique. Maintenant deux écoles s'y partagent la faveur du gouvernement : celle de Bruxelles, dirigée par M. Calamatta, et celle d'Anvers, dont le chef est M. Erinn Corr, qui avait précédé M. Calamatta en Belgique. Il semble que l'école d'Anvers veuille s'inspirer des traditions des anciens maîtres, des Edelinck et des Bolswert. Quant à l'école de Bruxelles, elle s'inspire de M. Calamatta; mais la manière de ce graveur est, de sa nature, d'une acquisition lente et difficile, et ce n'est guère que dans quelques années qu'il sera possible de constater le résultat des efforts du maître et de comparer la somme de talent acquise et l'étendue des sacrifices. Déjà quelques-uns des jeunes graveurs belges ont un nom dans le pays, et il est permis d'espérer que leur réputation n'y restera pas bornée. MM. Meunier, Martinez, Delboele, Lelli, Desvachez, se sont fait connaître au salon par plusieurs bonnes gravures. Il y aurait pourtant à leur donner un conseil : le choix de l'œuvre à reproduire importe au graveur; graver un mauvais tableau, c'est faire douter de son

goût et de son talent. Quelques graveurs belges s'attachent trop obstinément à graver de mauvais tableaux et s'imposent par là une solidarité fâcheuse.

Les gravures sur bois de MM. Brown, Pannemaeker, Ligny et Vermorcken, les pastels de MM. Stroobant, Lauters, Aubin et Patania, les lithographies de MM. Baugniet, Schubert et Billoin, les aquarelles de MM. Simonau et Vanderhecht, les eaux-fortes de MM. Dillens et Vertommen, les miniatures de M. Delatour, les dessins d'architecture de MM. Dumont et Suys (M. Balat n'a pas exposé, à notre grand regret), sont, à divers titres, des choses aussi remarquées que dignes de l'être.

Quelle conclusion tirer de la dernière exposition de Bruxelles? L'art belge est-il en progrès ou en décadence? — Ce que nous avons dit de la place que tient aujourd'hui l'école de Bruxelles en Belgique est déjà, nous le croyons, une réponse à cette question. La conciliation savante du dessin et de la couleur, tel est le but que poursuivent aujourd'hui les artistes de Bruxelles. L'école classique de M. Navez, l'école romantique des coloristes d'Anvers, sont depuis long-temps dépassées. Il reste cependant pour l'art belge une dernière conquête à faire, celle de sa pleine originalité. L'art, après avoir traversé en Belgique les mêmes phases qu'en France, saura-t-il s'affranchir désormais de cette dépendance, vivre et grandir par lui-même? Si la dernière exposition de Bruxelles n'offre point encore des résultats complets, elle est du moins pleine de promesses, et c'est assez pour donner bon espoir. Déjà l'exemple de quelques peintres éminens a fait beaucoup pour l'école belge; l'enseignement de la peinture, encouragé et complété par les soins du gouvernement, fera le reste.

E. Landoy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1851.

On nous rendra cette justice, que jamais ici nous n'avons été les échos obligés d'un homme ou d'un parti. Nous cherchons avant tout dans notre loyauté d'honnêtes gens et d'écrivains consciencieux, nous cherchons à rendre l'impression la plus exacte et la plus sincère que les événemens nous laissent à mesure qu'ils se déroulent. Cette impression, nous n'allons pas volontiers la demander aux conciliabules plus ou moins autorisés dans lesquels on prétend décider pour la France et sans elle, nous n'allons pas davantage interroger en esclaves ces dictateurs qui s'arrogent trop souvent le droit de confisquer une opinion tout entière au profit de leur caprice ou de leur fortune. Nous nous sommes incessamment appliqués à reproduire les émotions et les pensées de cette grande masse du public impartial qui vit en dehors des coteries, qui juge les personnes et les choses avec son simple bon sens, qui ne se préoccupe pas des calculs individuels, qui obéit d'ordinaire par un véritable penchant aux lois les plus manifestes de l'intérêt général. Nous savons tout ce qu'il y a d'objections faciles contre les impulsions de cette foule obscure; nous ne voulons pas dire qu'elle ne se laisse jamais emporter à la mobilité même de ses sensations, et qu'elle ne soit point quelquefois la dupe des prestiges dont elle subit l'empire. Nous disons seulement qu'au bout d'un temps assez court, toutes ces variations se compensent et se balancent; nous disons qu'il se fait une sorte de moyenne équitable dans les idées communes, et cette moyenne que nous y trouvons en tout, nous tâchons de l'exprimer. Notre effort est de saisir cette appréciation instinctive du pays par lui-même et de la lui renvoyer fidèlement. Ce n'est pas toujours une tâche commode; il faut se résigner à s'isoler un peu, à ne point suivre quand même tous ces petits drapeaux de circonstance qui ne sont jamais la bonne monnaie d'un grand; il faut s'exposer aux mécontentemens alternatifs des uns et des autres, les partis et leurs chefs établissant en règle qu'on n'a pas le droit de ne point leur donner de gages, et accusant de désertion quiconque ne s'enrôle pas. Nous avons connu ce qu'il en coûtait de résister à ces exigences; nous avons vu plus

d'une fois les vieilles amitiés se refroidir, les nouvelles s'irriter. Nous nous sommes pourtant consolés en songeant que, par-dessus le chagrin de toutes ces brouilles éphémères dont nous pouvions plus ou moins souffrir nous-mêmes, il y avait la joie de parler vrai pour l'enseignement et le bien de tous; nous nous sommes consolés en nous répétant que de moins en moins la France était la chose des partis, qu'en dessous des tiraillemens exercés à la surface par tant de despotismes factices, il y avait un mouvement universel d'ordre et de progrès contre lequel rien ne pourrait prévaloir. Nous avons redit aussi bien souvent la vieille sentence : *Nolite confidere principibus hominum, quia non est fides in illis.* Les *princes des hommes*, les princes par droit de naissance et les princes par droit de conquête ne nous ont jamais inspiré que cette confiance raisonnable avec laquelle on est prêt à tous les reviremens de leurs humeurs, parce qu'on ne jure jamais sur leur parole.

Aujourd'hui, par exemple, nous sommes prêts, et nous ne saurions arrêter la libre expression de la profonde tristesse avec laquelle nous considérons la crise où décidément l'on s'obstine à nous plonger. Nous sommes de ceux qui ont toujours témoigné le plus d'égards, les égards les plus désintéressés comme les plus respectueux, à M. le président de la république. Nous ne voyons pas pourquoi nous tairions la raison de cette attitude qui nous plaisait. Avant l'élection du 10 décembre, nous ne connaissions du prince Louis Bonaparte que les antécédens qui avaient révélé sa jeunesse à la France, — et cette jeunesse, trop risquée dans des témérités qui n'avaient pas compromis qu'elle, nous inspirait une méfiance qui s'étendait invinciblement jusqu'à l'homme même mûri par le malheur et par les années. Beaucoup alors, jusque parmi ceux qui cédaient à l'entraînement, fermaient les yeux pour n'en pas voir les conséquences, et donnaient leur vote sans donner leur cœur. A bien dire, au bout du compte, nul ne donna son cœur en ce temps-là, et puisqu'on en vient à se persuader aujourd'hui qu'il règne dans l'air je ne sais quel souffle d'adoration superstitieuse, puisqu'on semble croire à je ne sais quel retour d'une idolâtrie morte, rappelons-le derechef à présent : — ce ne fut point par amour pour personne que les campagnes et les villes votèrent comme elles firent au 10 décembre; ce fut pour infliger, en usant d'un nom caractéristique, la contradiction la plus formelle à un régime dont elles étaient offensées. Ce n'était pas qu'elles eussent du goût pour le régime impérial; c'est qu'elles avaient une revanche à prendre sur le régime républicain des conquérans de février, dont les honorables efforts du général Cavaignac n'avaient pu leur persuader qu'on fût déjà sorti. La perspective, l'éventualité du régime impérial, la chance possible des velléités napoléoniennes, c'était au contraire le mauvais côté de la grande candidature. Les illustres patrons qui en avaient endossé l'initiative et la responsabilité ne consentaient point à la laisser envisager par là; ils couvraient d'une indulgence qu'ils n'ont peut-être point depuis assez pratiquée tout ce qui, dans le passé de leur candidat, pouvait faire suspecter l'avenir. Ils ne craignaient point d'affirmer que c'était un jeune homme ignoré de la France, et les esprits raisonnables qu'ils convertissaient bon gré malgré essayaient du moins de se figurer que l'élu de leur choix n'était plus en effet le héros de Strasbourg et de Boulogne. On ne se rassura point tout de suite.

Lorsque cependant on eut lieu de constater la sagesse résolue avec laquelle

le nouveau dépositaire de l'autorité exécutive se dérobait aux avances des partis extrêmes, lorsqu'on le vit accepter avec empressement le concours salutaire des partis modérés et préférer leurs conseils, on lui sut un gré prodigieux de l'effort qu'il paraissait s'imposer pour vaincre les ardeurs de ses anciens rêves. On l'aurait cru guéri lui-même, tant il mettait de zèle à guérir la France de ces maux dont la contagion intellectuelle et morale ne l'avait pas anciennement épargné. Ce furent d'heureux instans dans ce mariage du président avec le pays. Comment l'union fut-elle rompue? A qui doit-on imputer les torts de la rupture? Nous n'avons pas envie de recommencer ici l'histoire de ces péripéties déplorables; nous nous sommes toujours attachés à marquer exactement les torts respectifs qui avaient tour à tour gâté toutes les causes. L'opinion les signalait, les relevait l'un après l'autre dans tous les camps, et sa critique s'est trouvée chaque fois d'une justesse incomparable. On résumerait assez bien le sens de ces vicissitudes que le jugement public a traversées depuis trois ans, en disant pour conclusion que le président de la république n'a jamais ni perdu aux attaques trop évidemment dirigées contre lui, ni gagné aux représailles trop précipitamment essayées par lui. Le public lui tenait compte des difficultés qui s'élevaient sur son chemin, lorsque la force des choses ou des passions humaines suscitait devant lui des rancunes de fraîche date ou d'anciennes prétentions. Pour peu qu'il montrât de sang-froid et d'impassibilité, on lui était reconnaissant de déconcerter ainsi des agitations trop souvent stériles; son flegme était estimé presque à l'égal du patriotisme. Il était convenu qu'il devait être plus vertueux que tout le monde; c'est justement ce qui faisait qu'il était assez facile de l'excuser quand il ne semblait pas l'être plus que les autres. Il était convenu que dans ce temps et sous cette constitution où personne n'est obligé par un serment, seul il avait prêté un serment qui l'obligeait : après cela, plus en principe on exige des gens, plus à l'occasion on se relâche avec eux; aussi l'on ne s'émerveillait pas beaucoup qu'il n'affectât point de répéter soir et matin en 1851 le serment de 1848. Par un autre point encore, le président de la république s'était concilié cette sorte d'approbation tacite qui accorde d'autant plus qu'elle est moins violentée. Le président savait reculer à propos. Si quelquefois, partagé entre les souvenirs de sa vie antérieure et les expériences de sa vie présente, il permettait trop aux premiers de dominer les autres, si la fatigue du plus laborieux de tous les gouvernemens le portait à marquer quelque inclination pour un gouvernement plus sommaire, il s'arrêtait, il rétrogradait aussitôt qu'il sentait la résistance naturelle de ce temps-ci vis-à-vis des procédés d'un autre. Et voyez la singulière faveur dont l'opinion entourait ce pouvoir consacré par la nécessité! Elle s'obstinait à s'alarmer moins des pas risqués trop hardiment qu'elle ne se félicitait des pas dont on avait reculé. Elle en était arrivée à croire que toujours on reculerait, quand on voudrait avancer sans elle, et c'était peut-être un motif qui l'eût empêchée de se refuser toujours. On sait cette rude parole qui fut bel et bien prononcée : Pour un pas de gagné, il faudra reculer de quatre. L'opinion ne haïssait pas d'être ainsi tout à la fois défiée et redoutée, et comme elle aimait la patience que le président déployait dans de certaines rencontres, elle aimait aussi cette impatience qui ne manquait jamais de se désister à point par crainte de la trop brusquer. Tout cela composait une physionomie où il y

avait, au milieu de traits beaucoup plus modernes et certainement moins nationaux, un peu de cette vieille *sapience* qui n'a jamais gâté chez nous la popularité des princes.

Nous avons indiqué dans tous leurs momens ces phases intéressantes de la situation présidentielle; nous nous sommes associés tantôt aux espérances et tantôt aux appréhensions qui naissaient de telle ou telle conduite. Nous avons constamment voulu plutôt espérer qu'appréhender, et nous avons cru plus au bien qu'au mal. Quel que fût cependant l'optimisme avec lequel on accueillait généralement le rôle de la présidence, il y a toujours eu deux endroits par où elle n'a pas cessé d'inquiéter ceux qui ne se soucient point de courir les aventures politiques, pas plus en grand qu'en petit. On s'est blessé plus d'une fois, dans les hautes régions du pouvoir exécutif, de la réserve trop discrète qui accompagnait les adhésions les plus utiles. On aurait même été jusqu'à penser, s'il fallait en croire des indiscrétions trop brutales pour avoir quelque chose d'authentique, on aurait pensé que les fonctionnaires ne se dévouaient point assez au pouvoir qui les nomme; les fonctionnaires ne seraient plus désormais, dans ce langage dont on fait un emploi si regrettable, que « des athées politiques qui ne se dévouent qu'à leurs traitemens. » Quant à la réserve des hommes les plus considérables, on l'explique, sans distinction de personnes, avec une courtoisie aussi extraordinaire. Ce sont d'enragés amateurs de portefeuilles, « qui seraient ministres de Belzébut, si Belzébut en donnait. » Si les traitemens ou les portefeuilles avaient cependant cette vertu d'attraction qu'on leur prête avec la magnanimité de gens incapables de l'éprouver eux-mêmes, pourquoi donc ceux qui les détiennent seraient-ils précisément ceux dont on gourmande la froideur et le détachement? pourquoi s'aviseraient-ils de les demander à de futurs dispensateurs plutôt que de les garder en se livrant à qui les leur a distribués? Et ce n'est pas seulement au sujet du pays officiel que se présente cette question singulière, c'est à propos des gouvernés aussi bien que des gouvernans. Pourquoi la nation, qui doit certainement une reconnaissance très fondée au prince Louis Bonaparte, ne s'y est-elle pas encore abandonnée davantage? C'est que les hommes politiques, les fonctionnaires, la nation elle-même, étaient peut-être sous le coup de cette double inquiétude dont nous parlions tout à l'heure, et que nous allons expliquer, car les événemens menacent de la justifier trop.

Non, la nation n'est point ingrate, mais elle entend savoir ce qu'on ferait de sa reconnaissance; non, les fonctionnaires ne sont point des athées, mais ils entendent savoir le dieu qu'on leur donnerait à servir; les hommes d'état enfin courront tant que vous voudrez après les portefeuilles, mais ils ne s'exposeront point de gaieté de cœur à se découvrir un beau matin sous le bras les portefeuilles de l'impossible. Tel est l'objet multiple de deux grandes inquiétudes qui n'ont jamais tout-à-fait disparu. On s'inquiète de cette foi singulière dont on aperçoit la sourde et continuelle influence dans la personne principale qui siége au pouvoir; — on s'inquiète de l'infatuation croissante des personnes secondaires dans l'entourage. Voilà les deux périls dont la menace toujours imminente a frappé les yeux attentifs au milieu même des instans les plus calmes, et prévenu, chez quiconque réfléchissait, l'expansion d'une confiance plus entière. M. le président de la république mettrait volontiers dans sa vie plus de roman

qu'elle n'en comporte déjà : il s'adjuge une étoile. Toute la sagesse pratique dont il a donné tant de preuves ne l'a pas débarrassé de cette fausse religion qui n'est bonne qu'à exterminer toute sagesse. Par un curieux mélange d'inspirations contraires, il est en même temps dévot par rapport à lui-même et avisé par rapport aux autres : quand sera-t-il assez avisé pour se garer tout-à-fait de sa propre dévotion? C'est ce qu'on pourrait appeler le danger du fanatisme. Ce fanatisme allait peut-être assez bien aux hommes de Plutarque, comme on disait il y a cinquante ans : il en faut prendre son parti et s'arranger désormais pour être un homme de Plutarque moins les visions. Le danger de l'infatuation des entourages est tout aussi sérieux. L'infatuation est la maladie de toute puissance dans le temps où nous sommes, parce que la puissance est plus grande, et l'individu plus faible que jamais; on n'en finirait pas d'étudier sur le vif les ridicules ou les fautes des ministres infatués. Les ministres pourtant ont des contradicteurs publics qui les redressent; mais où sera le remède contre l'infatuation des conseillers à huis-clos, qui, ne se heurtant jamais aux obstacles réels, prennent pour réalisées toutes les chimères dont ils repaissent leurs ambitions subalternes, qui d'ailleurs, mesurant la fortune qu'ils doivent faire par celle qu'ils ont faite, s'étonnent avec raison de ne pas être encore montés plus haut, quand ils ont déjà monté si vite? Cette infatuation est surtout redoutable dans le gouvernement des époques troublées, parce que les entourages se renouvellent alors fréquemment, et se recrutent à l'aide du hasard plutôt qu'en raison du mérite.

Le fanatisme et l'infatuation ont-ils, à l'heure qu'il est, accompli leur chef-d'œuvre, en imposant à notre malheureux pays une crise nouvelle, une crise plus grave peut-être et plus féconde en ruines qu'aucune de celles que nous avons vues depuis la révolution de février? Nous avons trop sujet de le craindre, et c'est l'amertume de cette angoisse patriotique qui déborde comme malgré nous dans ces lignes. Le ministère tout entier se retire; le préfet de police, M. Carlier, le suit dans sa retraite. Le président, se séparant de la majorité dont ce ministère était l'organe, veut maintenant obtenir d'elle l'abrogation de la loi du 31 mai. Ce soir même, le gouvernement de la république est tombé décidément en dissolution, et la France attend pour savoir à qui vont aller les épaves du naufrage, car c'est vraiment un naufrage que cette soudaine rupture qui éclate à point nommé au sein des grands pouvoirs. Le prince Louis Bonaparte croit sans doute assurer le triomphe d'une candidature jusqu'à présent inconstitutionnelle, comme nous l'avons toujours dit, en passant ainsi d'une politique à une autre : l'opposition si loyale, si honorable qu'il a rencontrée dans son cabinet l'avertira-t-elle que c'est aussi fonder sa candidature de 1852 sur une base toute contraire à celle qui l'avait soutenue en 1848? En 1848, quoique élu par le suffrage illimité, il était le représentant avoué de l'ordre et de la société : en 1852, après que les abus du suffrage illimité ont été démontrés et vaincus de concert avec le président par la majorité de l'assemblée nationale, de cela seul que le président voudrait encore recourir au suffrage illimité, il s'ensuivrait qu'il ne pourrait plus s'offrir à la France sous le même drapeau qu'en 1848. Le drapeau de la France amie des lois aux élections de 1852, c'est cette loi solennelle du 31 mai dont le pouvoir exécutif ne veut plus. Nous le dirons jusqu'au bout : cette loi est un drapeau.

Les funestes conseillers qui se réjouissent aujourd'hui d'avoir prévalu sur les conseillers officiels du prince Louis-Napoléon lui déclarent qu'il n'y aura dans l'abrogation de la loi du 31 mai rien de plus difficile, ni de plus sensible que dans la destitution du général Changarnier. Cette disgrace ne frappait qu'un homme, et heureusement elle ne brisait pas son épée. L'abrogation de la loi du 31 mai replace la société tout entière sous la main de la révolution, et elle la désarme. Reste seulement à savoir comment s'opérera le désarmement. Quand on aura nommé des ministres pour proposer à la majorité du parlement de défaire son œuvre, il faudra d'abord défaire cette ancienne majorité pour en refaire une autre. Si par hasard on l'a contre soi, et qu'elle ne veuille point se rendre à discrétion, ne sera-t-on pas bien avancé? On aura risqué le coup de tête! voudra-t-on risquer le coup de main? Rassurez-vous, disent les grands docteurs; ils iront tout seuls! La peur les portera bientôt à vous complaire! Ils auront peur des exclus de la loi du 31 mai, peur de leurs fusils, peur de les rencontrer, le fusil à la main, devant les urnes électorales! — S'il n'y a plus en France de meilleur argument politique que la peur, qu'importe désormais la France, et qu'a-t-elle besoin de durer dans le monde? Mais peur contre peur, c'est peut-être le moyen de donner du courage aux plus poltrons. Quelle sera donc la peur la plus vive, ou d'aller aux élections avec la loi du 31 mai et un gouvernement sérieux, ou d'y aller avec le suffrage universel, organisé, surveillé, présidé par un ministère que formeraient ou protégeraient M. de Lamartine, M. Véron et M. de Girardin?

Absorbés dans l'anxiété de cette crise intérieure, nous ne trouvons pas le courage de regarder maintenant au dehors et de résumer les affaires étrangères. Nos lecteurs nous pardonneront pourtant deux mots sur des choses qui nous ont touchés de trop près pour leur être à eux-mêmes tout-à-fait indifférentes. La mort de M. le comte Alexis de Saint-Priest enlève à la *Revue* un collaborateur dont le caractère lui était aussi cher que ses travaux lui étaient précieux. M. de Saint-Priest laisse inachevée une *Vie* de Voltaire qu'il préparait depuis deux ans. Il a été enlevé par une fièvre typhoïde pendant un voyage qu'il faisait en Russie, où l'appelaient ses recherches littéraires et ses affections de famille. Ce deuil est venu nous frapper il y a quelques jours. Aujourd'hui même nous avons eu la satisfaction d'être acquittés par la cour d'assises de la Seine sur la plainte portée contre nous par le général Pacheco, qui nous accusait de l'avoir diffamé dans certaines observations que nous avaient fournies des documens officiels relatifs à Montevideo. La plainte était en même temps dirigée contre le *Journal des Débats*. La bonne foi du *Journal des Débats* et de la *Revue* a été clairement établie par les éloquentes plaidoiries de MM. Chaix-d'Est-Ange et Nogent-Saint-Laurens. Elle a été hautement reconnue dans un langage plein de mesure et de sagesse par l'organe du ministère public. On avait d'autant moins entendu désigner le général Pacheco, qu'on ne le connaissait même pas. Le général a voulu parler lui-même; il l'a fait avec une énergie originale, qui a intéressé tout le monde. La plaidoirie de Me Flandin, son avocat, n'a pas été aussi heureuse : on ne remplace pas facilement la logique par une sentimentalité déclamatoire et l'esprit par l'impolitesse.

ALEXANDRE THOMAS.

REVUE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE, ROMAN ET POÉSIE.

Un des vices dominans de la littérature actuelle, père de beaucoup d'autres, c'est le factice et l'artificiel dans les choses de goût, dans l'expression des idées et des sentimens, dans la manière d'envisager et de reproduire le monde moral; c'est l'absence de toute proportion vraie entre la réalité des choses et l'inspiration littéraire. L'existence même des écrivains a je ne sais quoi de chimérique et de faux qui contraste avec les conditions saines de la vie, ôte à la longue à l'esprit tout sens juste et pratique, et se reflète nécessairement dans le mouvement de la pensée. Vous souvenez-vous de Pierre Schlemihl, le malheureux héros de Chamisso qui avait vendu son ombre pour les sacs d'or de Fortunatus, et qui, une fois dépouillé de cette ombre dont il n'avait pas senti le prix, se heurtait à toutes les impossibilités et à tous les refus, considéré comme un être incomplet, ne réussissant à rien et finissant même par vouloir vendre son ame pour retrouver ce qu'il avait perdu? Le fantastique enfant de l'imagination allemande n'égalait pas en perplexité et en impuissance l'art contemporain, qui semble, lui aussi, avoir aliéné quelque chose de lui-même, — le sentiment du vrai et du réel, je suppose, — et qui s'épuise en efforts pour remplacer ce qu'il n'a plus par une impulsion artificielle. De là tant d'essais infructueux, tant de productions factices et inconsistantes; de là tant de recherches furieuses pour aboutir à une manière quelconque de se faire considérer. Que d'œuvres chamarrées et tatouées de mille couleurs d'emprunt! quelles souillures, quelles impuretés monstrueuses ne sont point devenues des vertus dans le creuset de nos observateurs et de nos alchimistes! quelles sentimentalités niaises n'ont point été érigées en poésie! quelles violations de la nature morale et de l'histoire n'ont point été transformées en vues lumineuses et profondes! Le fonds et l'essence de toute cette littérature facilement reconnaissable, c'est le mépris de la vérité, c'est l'habitude de jouer artificiellement avec tous les élémens, avec le présent comme avec le passé, avec l'observation et avec l'histoire comme avec la nature, avec les émotions patriotiques comme avec les mystères les plus inviolables de l'ame humaine. — Nous avons ainsi le dernier mot de cette théorie fastueuse de *l'art pour l'art*, qui consiste à substituer un certain nombre de chimères décriées aux réalités morales, de même que l'idéologie met ses abstractions à la place des réalités politiques.

Lettré ou idéologue, quel est le plus rhéteur des deux? C'est le châtiment de l'insurrection romantique, qui avait commencé par la révolte contre les procédés et les recettes de convention dans l'art, de finir justement par la reproduction de tout ce qu'elle avait prétendu détruire, de toutes les combinaisons factices des rhétoriques oiseuses. Voici bien quelques années, par exemple, que nous pouvons suivre M. de Lamartine dans ses pérégrinations à travers toutes les sphères politiques et intellectuelles. L'auteur de *Raphaël* ne se lasse point de s'enivrer lui-même et d'enivrer les autres de sa parole. Il semble même qu'en dépassant ce qu'il appelle discrètement aujourd'hui *le milieu de la vie*, il soit saisi de quelque remords de n'avoir produit dans ses belles années que les *Méditations* et les *Harmonies*. Le sceptre des romanciers et des chroniqueurs expéditifs tombait en

dehérence, hélas! au souffle de la révolution de février : M. de Lamartine affiche l'ambition singulière de le ramasser et de le tenir à son tour. Il n'a point quitté la plume du publiciste, qu'il s'arme de celle de l'historien et vient ajouter une *Histoire de la Restauration* à ses autres œuvres historiques; la plume de l'historien elle-même lui échappe à peine, qu'il continue par *le Tailleur de pierres de Saint-Point* la série de ses récits romanesques, ou plutôt toutes ces œuvres, sans compter les commentaires de sa propre poésie, les candidatures latentes et les discours, il les conduit à la fois avec cette facilité prodigue qui le distingue, au risque de mêler les teintes et les couleurs et de perdre le fil conducteur dans ce labyrinthe d'une nouvelle espèce. Pour mieux dire, en menant ainsi de front la politique, l'histoire et le roman, M. de Lamartine a entrepris en même temps les trois choses les plus impossibles à son génie; et le secret de ces impossibilités, c'est que si nul n'a plus d'abondance de veine, plus de fertilité d'images, nul aussi n'a moins le sens des choses réelles, c'est-à-dire la première des qualités quand on veut mettre la main aux affaires positives, raconter l'histoire d'un peuple, ou écrire cette autre histoire des passions et des mœurs qu'on nomme un roman. L'instinct de la réalité chez M. de Lamartine se perd en éblouissemens; l'esprit de conduite dans la vie active, d'observation dans la vie morale, se résume à ses yeux dans une figure heureuse, dans un accent d'éloquence souvent factice, encore même lorsqu'elle coule le plus naturellement. Les événemens ne se représentent point à lui comme l'enchaînement pressé et invincible du drame humain, mais comme un ensemble qui concorde avec ses propres évolutions, ou comme une vaste trame où son imagination se joue. Les caractères qu'il retrace s'empreignent perpétuellement des traits d'un idéal flottant et mobile qu'il porte en lui; la sympathie pour les malheurs publics s'apaise et s'éteint dans le sentiment d'un rôle personnel à justifier ou à préparer.

Ce n'est point que les pages chaque jour jetées au vent par M. de Lamartine, ce n'est pas que ses histoires spécialement ne contiennent bien des élémens de succès. Elles exercent un certain genre de fascination qui peut se résumer en un mot : elles se font lire. Oui, sans doute, il en est ainsi de ces premiers volumes de l'*Histoire de la Restauration*. Seulement, à quoi est due cette espèce de séduction à laquelle on cède? Elle tient justement peut-être à ce que l'histoire telle que l'entend M. de Lamartine est aussi peu que possible de l'histoire; elle n'en a ni la rigueur, ni les recherches, ni la précision substantielle. En choisissant une époque, M. de Lamartine compose et improvise sur cette époque plus encore qu'il ne la raconte et ne la fait connaître. L'histoire s'échappe à chaque instant, entre ses mains, en épisodes merveilleux, qui ressemblent à des tableaux de genre; le cours du récit se plie à toutes les sinuosités de l'inspiration et à tous les caprices du pinceau; une sorte de lumière phosphorescente flotte sur les hommes et sur les scènes où ils agissent. C'est la contre-partie idéale, artificielle et lumineuse de la réalité; — espèce de fantasmagorie où les personnages se succèdent, depuis M. Pozzo di Borgo transformé en Alcibiade jusqu'à Marie-Louise transformée en fille poétique du Tyrol, au regard plein de rêves, à l'ame pleine d'horizons mystérieux, victime de la brutalité de Napoléon dans ses entraînemens de cœur, et victime encore dans

sa renommée de notre fanatisme pour l'empereur, qui n'avait pas le droit de lui demander, à ce qu'il paraît, d'être égale à son destin. L'impression qui résulte d'un tel ensemble ne peut point être celle de la mâle gravité de l'histoire; c'est l'impression d'une course lyrique, épique, romanesque, à travers les événemens. Quand il s'agit d'un temps lointain qui se perd dans une confusion demi-fabuleuse, ce procédé d'idéalisation et de transfiguration, sans être meilleur, s'explique du moins par le caractère légendaire des choses auxquelles il s'applique. Quand il s'agit d'une époque toute voisine, contemporaine même, et sur laquelle les données réelles, les témoignages vivans abondent, — d'une époque toute positive et livrée au soin de reconstruire avec les débris de tous les régimes un régime mesuré, sensé, pratique, où tous les intérêts aient leur place, — quand il s'agit enfin de personnages comme Napoléon et Marie-Louise, comme Louis XVIII et M. de Talleyrand, M. de Richelieu et M. de Villèle, peut-être reconnaîtra-t-on qu'aux inconvéniens déjà propres à une telle manière d'écrire l'histoire, il s'en joint d'autres qui tiennent à la nature du sujet même.

La restauration a été une époque à beaucoup d'égards sacrifiée. Jetée entre une ère d'héroïsme militaire presque surhumain, de gloire immortelle, et une époque où nous, générations nouvelles, nous nous étions accoutumés à voir la révolution française, dans ses résultats bienfaisans, définitivement arrêtée et fixée, la restauration a eu le malheur de commencer comme un abaissement d'abord, de ne point réussir ensuite, et elle a eu à essuyer les récriminations et les injustices de tous les bords. Elle mérite aujourd'hui d'être étudiée et peinte autrement qu'avec des déclamations, des préjugés et des antipathies vulgaires de parti; elle mérite cette attention non-seulement parce que beaucoup parmi les hommes qui y ont figuré étaient d'honnêtes gens agissant sincèrement dans une pensée de bien public, mais encore parce que, pour qui sait méditer, ces quinze années sont pleines de lumières et d'instructions. Seulement ce n'est qu'avec beaucoup d'exactitude, une grande fermeté de jugement, une impartialité calme, appuyée sur une conscience parfaitement assurée et un sentiment très développé des nuances, que cette étude peut devenir féconde, et c'est en tout cela que M. de Lamartine pèche le plus dans son *Histoire de la Restauration*. Un des côtés caractéristiques de ces premiers récits, c'est une haine invétérée, invincible, qui perce contre Napoléon. M. de Lamartine a pardonné dans ses histoires à beaucoup de monstres, et a jeté même sur eux parfois l'éclat de ses réhabilitations : il ne pardonne pas à l'empereur; il tombe à son égard dans de véritables puérilités de peinture injurieuse; il fait passer dans son éloquence les plus ridicules commérages de l'histoire. Je me suis demandé d'où pouvait provenir cette haine : est-ce le poète de la restauration, auteur de l'ode sur *Bonaparte*, qui parle encore par la bouche de M. de Lamartine? est-ce l'amant fraîchement enflammé de la république? En y réfléchissant, je m'explique cette antipathie par une autre cause : c'est la haine naturelle et simple de l'idéologue, de l'imagination chimérique, contre l'homme qui représente la plus grande réalité de ce siècle, à moins que, dans ces tentatives réitérées pour décrier une illustre mémoire, il ne faille voir un calcul, comme on l'assure. M. de Lamartine en effet entreprenait récemment, dans ses publications quotidiennes, de prouver au peuple qu'en se rattachant dans les

crises suprêmes au seul grand nom qui lui soit familier, il avait commis une *inconséquence*, un *contre-sens* : l'historien de la restauration veut éclairer le peuple français, — et il lui jette en pâture une caricature de son idole!

Le romanesque occupe une grande place dans les récits historiques de l'auteur des *Girondins*; il communique aux événemens et aux personnages quelque chose d'inconsistant et de spécieux qui abaisse l'histoire en la dénaturant. Le romanesque du moins, dira-t-on, n'est point de trop dans le roman. Ceci est peut-être une question encore. Il y a le roman que je veux appeler *vrai*, parce que ce qu'il y a de fiction, loin de violer la vérité humaine, la reflète et la continue, parce qu'il offre la mesure juste et variée des combinaisons possibles de la nature morale, et il y a le roman que j'appellerai purement *romanesque*, parce que tout y est artificiel, les caractères comme l'action, la portion observée comme la portion imaginée. M. de Lamartine, en dépeignant dans *Raphaël* la nature merveilleuse et rare de son héros, fait de lui un être doué des facultés les plus contraires, qui aurait pu devenir le peintre de la vierge de Foligno ou César, Caton ou Tasse, Job ou Shakspeare, Démosthènes ou Byron : c'est là ce que j'appelle le romanesque dans le roman; c'est la combinaison impossible d'élémens que la nature se refuse à réunir; c'est l'idéal factice, la réalité devenue un rêve. Ceci est plus sensible encore dans des récits qui ont, comme *le Tailleur de pierres de Saint-Point*, l'ambition de reproduire la vie populaire, où la réalité est bien plus arrêtée et plus tranchée.

Je ne veux point trop analyser *le Tailleur de pierres*. Il y a assurément dans l'œuvre de M. de Lamartine des descriptions prestigieuses, des parties pleines d'émotion et de charme, sans être d'une nouveauté singulière. Il y a parfois quelque chose de touchant dans le dévouement mâle et obscur du tailleur de pierres, Claude des Huttes, qui, amoureux d'une jeune fille et observant l'amour d'un de ses frères aveugle pour la même personne, quitte les montagnes du Mâconnais pour laisser Denise se faire paisiblement l'ange du malheureux privé de la vue; mais c'est l'élément principal du roman qui est faux. Pour tout dire, Claude des Huttes est trop de la connaissance et du voisinage de M. de Lamartine à Saint-Point. Que le pauvre tailleur de pierres, exalté par la souffrance intérieure et retiré dans la montagne, conçoive l'idée de refuser son travail aux riches qui le paieraient pour se consacrer tout entier aux pauvres comme lui, dont il n'accepte ni salaire ni secours, — là n'est point l'extraordinaire, bien que je trouve beaucoup de subtilité dans le fait d'un homme qui meurt finalement de besoin, en refusant un bouillon que de pauvres gens viennent lui offrir. Là où l'observation réelle cesse, là où le vrai disparaît, c'est lorsque l'auteur fait de son héros une sorte de type épuré de sanctification populaire, une espèce d'oracle d'une religion que je soupçonne fort être celle de M. de Lamartine lui-même, non que je connaisse le symbole religieux de M. de Lamartine; mais je retrouve dans les paroles du tailleur de pierres les mêmes ardeurs vagues, le même amour de l'infini, des azurs flottans, des saintes psalmodies des vents, des échos sonores, les mêmes *communions* avec les oiseaux, les vallées, les montagnes et tout ce qui vit, les mêmes invocations au Dieu universel, que dans les trop nombreuses professions de foi de l'auteur de *la Chute d'un Ange*. Quand le pauvre Claude des Huttes, dans ses dialogues avec M. de Lamartine, dit en parlant de Dieu : « Je le vois comme un cadran mar-

qué en chiffres de soleils sur le ciel, et dont l'aiguille sans fin s'allonge, s'allonge, s'allonge toujours en vain vers les bords de ce cadran, sans les atteindre jamais;... » quand il se figure Dieu comme un « œil infini, » ou comme « un éblouissement de rayons rosés, » et qu'il ajoute par un semblant de retour au vrai de la nature : « Je vous dis cela très bêtement! » on est tenté de lui répondre : Non, mon brave homme, ce que vous dites là, vous ne l'avez point trouvé sur votre montagne. Cela peut bien ressembler, suivant votre expression, « aux ombres de l'aile d'un oiseau sur le soleil; » mais ce n'est pas vous qui le dites : c'est votre interlocuteur qui parle par votre bouche. L'homme qui gagne sa vie en taillant la pierre ou en labourant le sol n'a pas de ces raffinemens merveilleux de religion. Il croit au *bon Dieu* plus simplement; il croit au prêtre qui le marie, qui baptise ses enfans et en *fait des chrétiens*; il croit au cimetière où de père en fils il va reposer en terre bénie; il aime à placer les premiers fruits, les œufs ou les agneaux nouveau-nés au pied de la croix du chemin, lorsque le curé, aux Rogations, parcourt les campagnes, et bénit au nom du bon Dieu les moissons naissantes. — Ceci n'est qu'un point dans cette vie populaire et rustique sur laquelle M. de Lamartine répand la prodigalité excessive de ses couleurs et de ses transfigurations.

Combien cette vie est mieux peinte dans un roman bernois dont M. Saint-René Taillandier parlait récemment, et qui vient d'être traduit heureusement : *Uli, le valet de ferme!* livre simple et vrai, d'une réalité si saisissante, d'une moralité si juste et où l'idéal se dégage pas à pas comme un parfum sain et pénétrant. Les écoles contemporaines, il y a quelque trente ans, ont beaucoup accusé les faiseurs de pastorales du XVIIIe siècle d'avoir dénaturé ce monde populaire par la fadeur de leurs peintures. M. de Lamartine et bien d'autres ne remarquent pas qu'ils ne font qu'imiter les procédés du XVIIIe siècle. Seulement, M. de Florian poudrait ses bergers, les faisait participer des élégances musquées de Trianon et mettait sur leurs lèvres des romances mythologiques; M. de Lamartine enlumine ses personnages populaires de teintes humanitaires, leur met à la bouche des professions de foi panthéistes, et écrit leur histoire dans ce langage opulent et démesuré qui est une des fascinations de ce temps-ci, style singulier où tout se mêle, où les expressions d'une métaphysique raffinée s'appliquent souvent aux choses les plus matérielles, les expressions d'un matérialisme et d'un sensualisme ardent aux choses les plus idéales, et où se retrouve partout cette marque artificielle que je signalais comme un des caractères d'une certaine espèce de littérature contemporaine.

Il y a évidemment, même au seul point de vue littéraire, des degrés et des nuances dans ce travail général de falsification. Il y a les hommes qui se servent de ces procédés de transfiguration comme d'une pourpre glorieuse, et il y a ceux qui n'ont à leur usage que les paillettes, les afféteries et les saillies maniérées d'esprits plus sautillans que vifs, plus capricieux que puissans. La fantaisie est le refrain et le thème accoutumé de ces derniers. Ce n'est point, hélas! la fantaisie de *Comme il vous plaira* ou du *Songe d'une Nuit d'été*, ni même de Sterne ou d'Hoffmann, si vrais et si raisonnables dans leur folie apparente; c'est une fantaisie toute en cliquetis de mots, en frivolités prétentieuses, en mièvreries guindées et en divagations infinies sur l'art et sur l'amour. Combien de choses de nos jours se sont abritées sous ce nom char-

mant! N'est-ce point la fantaisie encore qui vient décorer les premières pages de ce volume nouveau de M. Arsène Houssaye, *Philosophes et Comédiennes*, que l'auteur appelle « les métempsycoses transparentes d'une ame qui se poursuit elle-même, » où il montre « les noms de folie ou de sagesse, de deuil et de volupté, tourbillonnant comme dans les spirales d'une valse éperdue, » et où il se fait le musicien d'une ronde « mélancolique qui emporte la Gaussin dans les bras de Platon? » En voilà beaucoup, je pense, pour justifier le titre que M. Houssaye donne à un recueil de divers morceaux sur Mme de Maintenon et sur Mme de Parabère, sur Voltaire et Chamfort, sur Mlle Gaussin, hélas! et aussi sur Platon. Ce qui fait l'unité de *Philosophes et Comédiennes*, ce n'est pas la pensée secrète que M. Houssaye pourrait supposer y avoir mise: c'est le genre même, qui consiste à toucher à tout étourdiment, aux grandes choses comme aux petites, aux choses sérieuses et aux choses légères, pour leur faire danser assez galamment la sarabande, comme dit l'auteur. M. Houssaye a eu quelque familiarité avec le XVIIIe siècle; il a même écrit une galerie de portraits de cette époque. Je ne veux pas dire qu'il en ait pris l'esprit : il en a pris seulement quelques-unes des affectations, sans que celles-ci empêchent les affectations qui sont plus spécialement de notre temps. Il en est résulté une quintessence particulière, quelque chose comme un Dorat ou un Gentil-Bernard doublé d'un fantaisiste contemporain. Ce n'est pas qu'il n'y ait parfois des pages gracieuses et des traits délicats dans ce qu'écrit M. Houssaye : une sorte de libre et ingénieuse humeur peut être de mise dans un portrait de Callot; mais là où la *valse éperdue* et la sarabande se montrent dans tout leur éclat, c'est lorsque M. Houssaye entreprend de nous expliquer Platon le *divin*, précurseur de *Jésus*, *fils de Dieu*, et la *républicaine Aspasie* proclamant la *liberté*, l'*égalité* et la *fraternité* avant Platon et Jésus-Christ. Comme aussi, je ne sache pas beaucoup de puérilités plus dignes d'être conservées dans les archives de l'enfantillage intellectuel et du *bric-à-brac* poétique que ce que l'auteur nomme un *dialogue des morts sur les vivans*, où il fait converser Marie-Antoinette et Saint-Just, Machiavel et Ninon de Lenclos, le tout couronné par Mme de Pompadour *offrant une cigarette à Napoléon*. Fantaisie, fantaisie, que me veux-tu? Sérieusement, ici, M. Arsène Houssaye me paraît être victime d'une obsession particulière qui le pousse à forcer un naturel qui pourrait n'être pas sans grace et à se heurter aux choses les plus graves de la vie humaine et de la pensée, pour lesquelles son talent est le moins fait.

Dans les *Scènes et Proverbes* de M. Octave Feuillet, on aime du moins à reconnaître une nature littéraire qui a échappé aux contagions régnantes. M. Octave Feuillet, par la grace de son esprit, par l'aimable distinction de son talent, est un des jeunes écrivains qui ont le plus de droits à fixer l'attention. On a lu ici quelques-unes de ces *Scènes* qu'il réimprime aujourd'hui; on peut se souvenir également d'un roman tenté dans des proportions plus étendues, — *Bellah*. Le cadre le plus propre au talent de M. Feuillet, c'est évidemment celui du proverbe ou de ces scènes semi-romanesques, semi-dramatiques, qui deviennent facilement tout un poétique rameau. *La Clé d'Or*, *la Crise*, *le Pour et le Contre* sont de vives, ingénieuses et délicates esquisses. La contexture en est simple : une situation, un sentiment, une nuance de caractère ou de passion, un de ces caprices du cœur si charmans quand ils sont vrais, constituent le plus souvent le fonds de

ces petits drames; mais sur cette trame légère se détachent mille traits d'observation déliée ou de poésie, d'ingénieuse ironie ou d'attendrissement, fixés dans un style élégant, rapide et mesuré. Un des côtés de ces *Scènes* que je voudrais signaler comme une originalité, c'est que l'auteur ne cherche point l'intérêt là où le cherchent beaucoup d'écrivains dans ces sortes de peintures. L'esprit, chez M. Feuillet, — et n'est-ce point une nouveauté? — se met du côté de ces choses vulgaires qu'on nomme la morale, l'honnêteté dans la vie, et se fait gaiement leur auxiliaire. Sans pruderie inutile et sans crainte des situations scabreuses, l'auteur des *Scènes et Proverbes* entreprend de nous montrer comment une femme légitime peut l'emporter en beauté, en esprit et en attraits pour un homme sur une maîtresse, comme dans *le Pour et le Contre;* il met toutes les bonnes graces de sa muse à faire franchir les pas périlleux aux femmes en proie au vague de certaines heures, comme dans *la Crise;* il ôte toute poésie à la dégradation et à la débauche, pour la rendre à la régénération morale d'un jeune homme épuré au contact de sa jeune épouse, comme dans *la Clé d'Or.* Il faut bien l'avouer à la confusion de nos romans et de nos drames, l'intérêt est du côté de ces victoires spirituellement gagnées. Heureux symptômes, s'ils étaient l'indice d'une de ces réactions qui se déclarent parfois dans le sentiment général en faveur des choses honnêtes et des inspirations littéraires plus pures!

Au fond, d'ailleurs, est-il bien vrai que le public résiste si fort aux séductions et aux appels d'une littérature saine, qu'ils se révèlent sous une forme légère ou sous une forme de l'art plus imposante? C'est peut-être, au contraire, une justice à rendre au public en général, que s'il se laisse aller aux plus malfaisantes provocations de la pensée, il suffit souvent de lui présenter une image frappante et juste de la vérité pour le subjuguer de nouveau. Une des preuves les plus manifestes peut-être de cette disposition du public favorable aux moindres symptômes d'un retour à la vérité dans l'art, c'est la fortune littéraire de M. Ponsard, qui publie en ce moment son *Théâtre.* Ce sera certainement un des plus curieux problèmes à étudier que l'insuccès de cette réaction si bruyamment inaugurée il y a quelques années et rattachée au nom heureux de l'auteur de *Lucrèce.* Que lui a-t-il manqué pour réussir? Ce n'est point le public; n'est-ce point plutôt le poète, lui-même? *Lucrèce*, au moment de son apparition, pouvait être l'occasion imprévue et ardemment accueillie d'une sorte de réveil subit du goût général; mais M. Ponsard n'était point une de ces natures poétiques faites pour résumer avec puissance un éclatant retour de sentimens et d'idées, pour être l'ame vibrante et généreuse d'un mouvement littéraire. Entre le public et le poète il y avait comme une rencontre de hasard et factice. On peut aujourd'hui mesurer la portée réelle de l'auteur de *Lucrèce* par ces quelques œuvres dramatiques qu'il réunit. Dans leur ensemble, ces œuvres diverses de M. Ponsard, au milieu de qualités graves et de mérites estimables, signalent évidemment un déclin, ou plutôt l'auteur de *Lucrèce* est toujours le même, parce qu'il est dans la nature de son talent tempéré et laborieux de s'élever peu et de ne point s'abaisser trop, de n'être point sujet, en un mot, aux inégalités d'une inspiration vive et hardie. Ce qui est changé, c'est nous-mêmes, c'est le public, déçu de ne point rencontrer en M. Ponsard le poète d'une juste et féconde réaction morale et littéraire dont il avait salué l'idéal au milieu des ovations de *Lucrèce.* Il en est résulté une impression de

déclin, tandis que le talent de l'auteur de *Charlotte Corday*, en réalité, ne cessait d'être lui-même et ne faisait que se replacer par degrés dans l'estime publique à son vrai niveau, qui est celui d'un talent plus consciencieux qu'inventif, plutôt sérieux que vigoureux, plus mesuré que souple, et mieux fait pour inspirer l'estime qu'une sympathie entraînante. Une seule chose m'effraie: c'est le titre de *Théâtre complet* que M. Ponsard donne aujourd'hui à trois tragédies et à une pénible transformation en comédie de la plus légère et la plus charmante des odes d'Horace. N'apercevez-vous pas ici un des signes de notre temps? C'est que les souffles poétiques sont courts; l'inspiration se lasse vite, — et plus vite encore arrive le besoin de pousser à bout son succès, de se faire couronner avant que le soleil ait éclairé des moissons comme celles que faisaient en leur temps Corneille et Shakspeare.

Si le rapide épuisement et le prompt déclin se font sentir au théâtre, combien cela est-il plus vrai encore dans les autres genres de poésie! Il est sensible que nous vivons aujourd'hui à une heure de suspension poétique, à une heure où le peu d'œuvres qui apparaissent, fruits d'une inspiration incertaine, ne répondent plus à un sentiment universel, et où il s'agite en dehors de ce cercle factice quelque chose de mystérieux et d'inconnu. Qu'en sortira-t-il? Nous ne le savons assurément. Tant que ce quelque chose ne se sera point manifestement dégagé de la fermentation des ames contemporaines, tant que les élémens nouveaux n'auront pas pris une consistance suffisante pour alimenter une inspiration rajeunie, tant qu'une direction plus féconde ne se sera point révélée, il y aura des fidélités honorables à l'art des vers, il y aura des essais d'esprits jeunes et peu assurés encore, il y aura la continuation artificielle d'un mouvement expiré, poursuivi par ce qu'on a nommé les *poetæ minores* : — il n'y aura point de vraie poésie. Tout au plus, dans les ébauches qui se succéderont, pourra-t-on rechercher le reflet mourant de la pensée littéraire qui s'efface, ou le pressentiment de celle qui travaille à se dégager. Une de ces fidélités honorables à l'art des vers dont je parlais, et que n'ébranlent pas les événemens, c'est M. Boulay-Paty, qui a déjà une longue carrière poétique. M. Boulay-Paty a écrit des odes dont quelques-unes ont reçu des couronnes académiques; il élève aujourd'hui un véritable monument à une forme délicate et légère de l'art, — au sonnet. Peut-être M. Boulay-Paty a-t-il mis trop de sonnets dans son recueil. Si le vers de Boileau pouvait leur être invariablement appliqué, ce seraient en vérité trop de *poèmes*. Je passe *les Offrandes* de M. Alfred de Martonne, qui sont encore des sonnets d'un degré inférieur. M. Deltuff, l'auteur des *Idylles antiques et Élégies*, est un jeune esprit qui aurait pu prétendre à un autre succès dans un temps différent. On pourrait se laisser effrayer par le titre de sa préface : *De la Mission du poète!* ce n'est heureusement qu'une spirituelle réfutation des folies ambitieuses qui ont été brodées sur ce thème. La mission du poète, selon M. Deltuff, c'est de faire des vers, et de tâcher de les faire bons : à quoi, je l'avoue, je ne trouve rien à redire. Les vers de M. Deltuff, dans la partie *antique*, sont une imitation souvent heureuse de Théocrite en passant par André Chénier. Ses *Élégies* ont certainement moins de nouveauté, bien que de source plus moderne. Un essai qui aurait pu pénétrer au vif de notre temps, c'est un poème quelque peu aristophanesque de M. A. Dufaï, sous le titre de *Lélila ou la Femme socialiste, poème en quatre nuits*. Le titre seul nous semble

précieux et digne de mémoire. Il y a dans ce petit essai de trop visibles prétentions au bel-esprit et parfois un goût douteux, — ce qui est bien plus sensible encore dans quelques poésies ou parodies politiques dont M. Dufaï accompagne son poème. Le mauvais goût et même le ridicule chez un romantique, soit! mais suffit-il d'être un classique et de cravacher si cavalièrement les romantiques pour en être exempt?

Jetez un moment les yeux derrière vous et autour de vous : altération des notions vraies, corruption de l'histoire et de la plupart des genres littéraires, culte exalté du travestissement, amour du sophisme et de la déclamation creuse, fantaisie quintessenciée, allanguissement de l'inspiration poétique supérieure, — celà n'est point une nouveauté sans doute. Le malheur de notre temps, c'est qu'il s'y joint de tous les côtés, dans la masse des esprits, une absence complète de sévérité pour toutes ces choses. Cette conscience assurée qui sent le vrai et l'aime d'un amour ardent, qui flaire le faux sous ses triples voiles et le hait d'une haine ardente, nous ne l'avons pas. — Pour peu que l'esprit mauvais se déguise, prenne des dehors décens et condescende, par exemple, à ne point immoler totalement l'histoire à l'idée démocratique, nous lui savons gré de ses efforts, nous l'honorons, nous lui donnons la couronne des maîtres, comme cela est arrivé récemment à l'Académie. Nous appelons cela douceur de mœurs et impartialité, lorsque le droit extrême n'est que le droit juste de la défense pour la société assiégée par une légion de fantômes et enlevée de ses bases par l'artifice violent ou doucereux des rhéteurs. Ah! si tous ceux qui tiennent une plume et ont à cœur la juste renommée de leur art savaient ou voulaient lire dans le douloureux livre des expériences contemporaines, comme ils verraient bien vite que le faux et l'artificiel sont des instrumens de stérilité et de décadence, et qu'il n'y a d'autre moyen pour l'art littéraire de se rajeunir que de se rapprocher du vrai, du simple et du réel! Voltaire écrivait un jour des *Délices* à Rousseau : « Il faudrait venir respirer l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches et brouter nos herbes... » C'était après le *Discours sur l'inégalité des Conditions* que le malicieux vieillard écrivait ainsi à Jean-Jacques : il le croyait échauffé et malade d'un tel effort de sophisme. Voilà bon nombre d'années que nous écrivons notre *Discours sur l'inégalité des Conditions*, et que nous le mettons sous toutes les formes. Allez respirer l'air natal! allez brouter vos herbes! c'est-à-dire : allez vers le vrai et le simple, et vous verrez ce qu'ils peuvent pour la santé de l'esprit et pour la puissance de l'inspiration littéraire.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 509 132